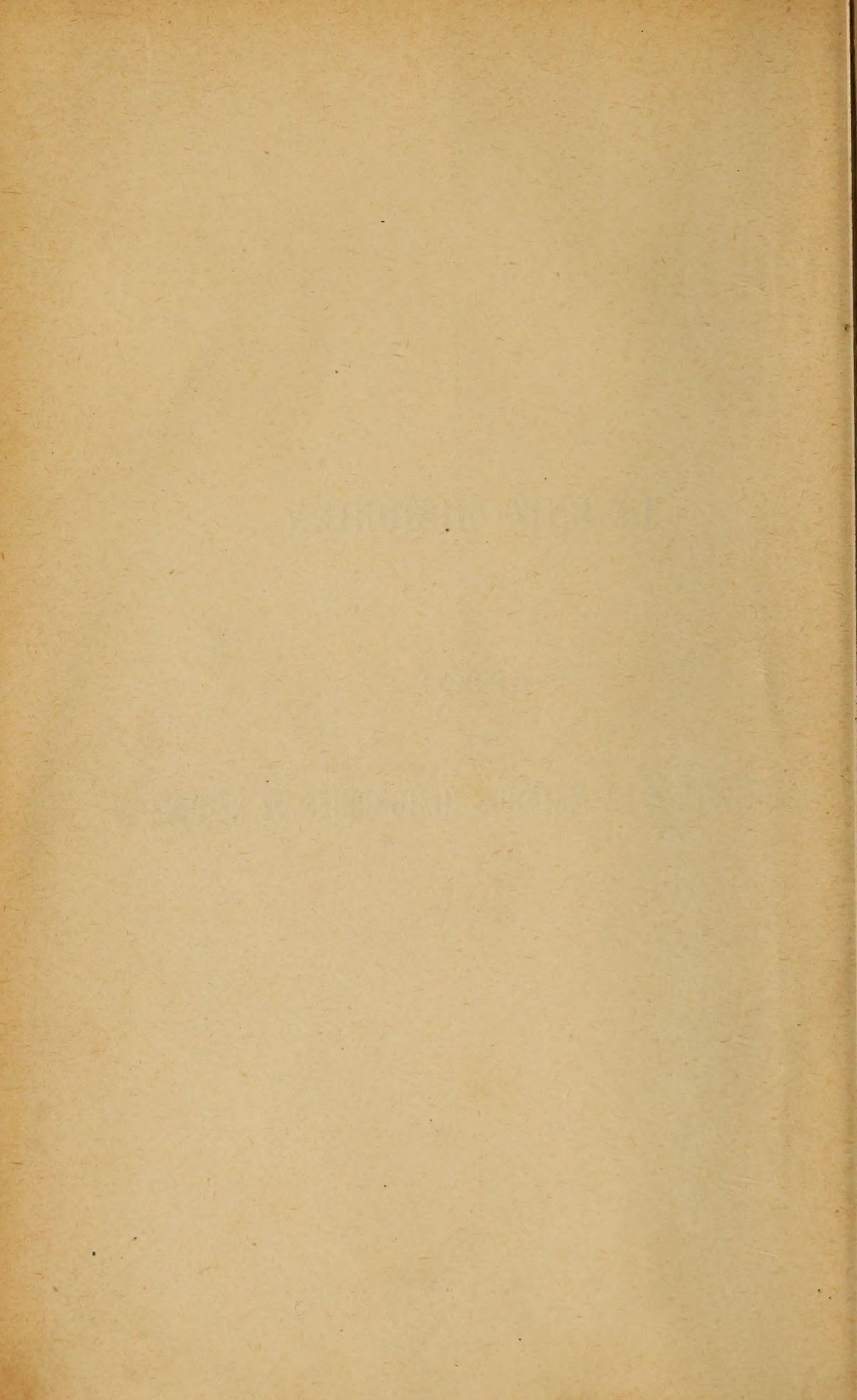


LEIBNIZ HISTORIEN

ESSAI

SUR

L'ACTIVITÉ & LA MÉTHODE HISTORIQUES DE LEIBNIZ



COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES

LEIBNIZ HISTORIEN

ESSAI

SUR

L'ACTIVITÉ ET LA MÉTHODE HISTORIQUES
DE LEIBNIZ

PAR

LOUIS DAVILLÉ

Docteur ès Lettres

*Hæc habui quæ scivi, et lætus recta peregi :
Quæque relicta jacent, mentem tamen acta sequuntur.*
Leibniz à Davenant, 19 août 1706. KLOPP, t. IX, p. 229.

PARIS

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1909

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

JAN 16 1932

3944

A MES MAITRES

D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE MODERNE

MM. ÉMILE BOUTROUX,
GUSTAVE GLOTZ
et GEORGES PARISET,

HOMMAGE D'AFFECTUEUSE GRATITUDE

PRÉFACE

Le sujet que nous abordons n'a pas encore été entièrement traité. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il n'avait guère été qu'esquissé dans un article de revue par H.-A. Erhard (1) et dans une dissertation inaugurale par Frédéric-Guillaume Lange (2). Le premier, étude d'ensemble sur Leibniz historien, est forcément superficiel; la seconde, qui lui est seulement en partie consacrée et n'étudie qu'un de ses ouvrages d'histoire, est également insuffisante. Il faut attendre que Franz X. von Wegele ait traité dans un ouvrage spécial l'historiographie allemande à l'époque moderne (3), pour trouver une étude assez approfondie, appuyée sur la lecture complète des œuvres historiques de Leibniz et sur celle de quantité de pièces et de lettres qui s'y rapportent; encore est-elle confuse, mal présentée et un peu trop considérée par le dehors. Elle n'est, d'ailleurs, appuyée sur aucun manuscrit.

On pourrait s'étonner qu'un tel sujet n'ait encore tenté personne en Allemagne. La raison en est, semble-t-il, dans son ampleur même et surtout dans sa complexité : pour le

1. *Leibnitz als Geschichtsforscher*. Zeitschrift für vaterländische Geschichte und Altertumskunde (Westfalens), t. X (1847), p. 234-57. Vortrag in der Versammlung des Vereins für Geschichte und Altertumskunde Westfalens, am 16. Oktober 1846. Münster.

2. *De Imperii historicis inde a sæculi XVIII initio usque ad Joh. Steph. Puetterum conscriptis, quomodo percensendæ sint et illustrandæ*. Dissertatio inauguralis historica quam... in alma litterarum universitate Friderica Guilelma... die xxiv. M. Junii A. MDCCCLXIII... publice defenderet auctor Fridericus Guilelmus Lange Guestphalus... Berolini, s. d. (1863), viii-53 pages. Il s'agit à la fois de Mascov, de Bunau et de Leibniz, qui occupe les pp. 30-51.

3. *Geschichte der Deutschen Historiographie seit dem Auftreten des Humanismus* (Geschichte der Wissenschaften in Deutschland. Neuere Zeit, t. XX). Munich et Leipzig, 1885. Les pp. 603-6 et 618-61 sont entièrement consacrés à Leibniz. L'auteur dit, p. 661 : « Wir sind bei Leibniz und seiner Stellung in der deutschen Geschichtschreibung so lange verweilt, weil dieselbe, soweit wir zu sehen vermögen, bis jetzt nur andeutungsweise gezeichnet worden ist und oft noch vielfach unzutreffende oder doch unzulängliche Vorstellungen über dieselbe in Umlauf sind. »

traiter à fond, il ne suffit pas, en effet, de connaître les œuvres historiques de Leibniz qui ont été éditées, il faut encore recourir à celles qui sont restées en manuscrit ; on doit les éclairer non seulement par l'étude des œuvres politiques et philosophiques de l'auteur, mais encore par celle de son immense correspondance, dont une partie reste inédite. C'est là un travail devant lequel un Allemand pouvait d'autant mieux reculer, que ce sont des étrangers, des Français (1) et des Anglais (2), qui, ces temps derniers, ont le plus approfondi les œuvres de Leibniz et que c'est un Français qui, le premier, a proposé à l'Association internationale des Académies d'éditer ses œuvres complètes (3).

Pour nous, au contraire, nous avons été favorisé par les circonstances. Depuis quelque temps déjà, nous avons conçu le projet de ce travail et nous nous disposions à l'exécuter (4), quand l'Institut nous a chargé de missions en France, en Angleterre et aux Pays-Bas, pour y rechercher les œuvres encore inédites de Leibniz, puis à Hanovre, pour y étudier les manuscrits et la correspondance relatifs à ses ouvrages d'histoire (5). Dès lors, les moyens de terminer notre étude ne nous ont jamais manqué, grâce aux bibliothèques qui

1. Outre les magistrales éditions de la *Monadologie* et des *Nouveaux Essais* par E. BOUTROUX (Paris, Delagrave, 1881 et 1886), citons : L. COUTURAT, *La logique de Leibniz*, d'après des documents inédits (Collection historique des grands philosophes), Paris, Alcan, 1901 ; Jean BARUZI, *Leibniz et l'organisation religieuse de la terre*, d'après des documents inédits (même Collection). Id., 1907.

2. R. LATTA, *Leibniz. The Monadology and other philosophical writings translated with introduction and notes* Oxford, 1898. B. RUSSEL, *A Critical exposition of the philosophy of Leibniz*. Id., 1900.

3. Cf. E. BOUTROUX, *Projet d'une édition internationale des œuvres de Leibniz. Journal des Savants*, mars 1903, p. 172-3.

4. Cf. notre compte-rendu du *De jure apud Leibnitium* de F. ALENGRY, *Revue critique*, 13 mai 1900, p. 397-99.

5. *Proposition et rapport* présentés à l'Assemblée générale de l'association internationale des Académies qui doit se tenir à Londres en 1904, p. 5-6. Cf. *Journal des Savants*, juin 1904, p. 370. — Nous devons remercier ici, en particulier MM. E. Boutroux, qui nous a fait accorder ces différentes missions et nous y a constamment encouragé ; G. Picot, qui s'est intéressé surtout à celle d'Angleterre ; H. Omont, qui nous a donné tous les renseignements nécessaires à nos recherches dans les bibliothèques de France et des Pays-Bas.

nous ont été largement ouvertes à Paris et en province (1) et aux facilités de toutes sortes que nous avons eues d'emprunter des livres (2).

Dans ces conditions, nous avons tenté de puiser aux sources aussi largement que possible. Nous nous sommes efforcé de connaître toutes les œuvres de Leibniz dans leurs différentes éditions, qu'il s'agisse des recueils généraux comme ceux de Feller (3), de Kortholt (4), de des Maizeaux (5), de Dutens (6), de Foucher de Careil (7), ou de recueils partiels, comme ceux que Pertz a consacrés à l'histoire (8), Onno Klopp à l'histoire et aux sciences politiques (9), C.-J. Gerhardt aux mathématiques (10) et à la philosophie (11),

1 Nous devons mentionner surtout MM. Her et Chatelain, qui nous ont ouvert les bibliothèques de l'École normale supérieure et de la Sorbonne.

2. Nous devons remercier ici MM. Ch. Adam qui, en sa qualité de Recteur, nous a donné l'autorisation d'emprunter des livres aux bibliothèques universitaires de Dijon et de Nancy, dont les bibliothécaires, MM. Balland et Dumont nous ont fait connaître toutes les ressources; A. Rébelliau, qui nous a donné la même permission pour la bibliothèque de l'Institut; Favié, A. et C. Pélerin, conservateur et bibliothécaires de la bibliothèque municipale de Nancy, qui nous y ont également favorisé; enfin notre maître et notre ami, Chr. Pfister et E. Spenlé, professeurs aux Universités de Paris et d'Aix, qui nous ont prêté leurs livres.

3. *Otium Hanoveranum* sive Miscellanea ex ore et schedis... G. G. Leibnitii... quondam notata et descripta, cum ipsi in colligendis et excerptis rebus ad Historiam Brunsvicensem pertinentibus operam navarat, J. J. Fellerus... Leipzig, 1718 (2^e édition, 1737).

4. Viri illustris Godefridi Guil. Leibnitii *Epistolæ ad diversos*.... Id. 1734, 4 vol.

5. *Recueil de diverses pièces* sur la philosophie, la religion naturelle, l'histoire, les mathématiques, etc.... Amsterdam, 1720 (2^e édition, 1740).

6. Gothofredi Guillelmi Leibnitii... *Opera omnia*, Nunc primum collecta, in classes distributa, præfationibus et indicibus exornata, studio Ludovici Dutens. Genève, 1768, 6 vol. L'ouvrage est imprimé chez de Tournes, que Leibniz avait connu à Hanovre : lettre à la Croze, 24 mars 1715, au t. V, p. 508 de l'édition.

7. *Œuvres de Leibnitz* publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux avec notes et introductions par A. Foucher de Careil. Paris, 1859-75, 7 vol.

8. *Leibnizens gesammelte Werke* aus den Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Hannover, herausgegeben von Georg Heinrich Pertz. *Erste Folge. Geschichte*. Hanovre, 1843-47, 4 vol.

9. *Die Werke von Leibniz* gemäss seinem handschriftlichen Nachlasse in der königlichen Bibliothek zu Hannover... *Erste Reihe*. Historisch-politische und staatswissenschaftliche Schriften, Hanovre, 1864-84, 11 vol.

10. *Die Mathematischen Schriften* von Gottfried Wilhelm Leibniz... Berlin, 1849-63, 7 vol. *Der Briefwechsel* von G. W. Leibniz mit Mathematikern, Id., 1899.

11. *Die philosophischen Schriften* von Gottfried Wilhelm Leibniz... Id., 1875-90, 7 vol.

L. Couturat à la logique (1), E. Bodemann et R. Dæbner (2) à la correspondance historique; nous avons naturellement complété cette étude par celle des grands recueils historiques parus du vivant de l'auteur, ainsi que des articles qu'il a publiés dans différents journaux savants de son temps (3), par l'examen de tous les manuscrits ayant trait à l'histoire (4) et de la correspondance qui s'y rapportait de la façon la plus précise (5). Pour éclairer ces renseignements, nous avons recouru aux biographes contemporains, principalement Feller (6) et Eckhart (7), ou postérieurs, comme Jaucourt (8) et Guhrauer (9), et nous avons consulté les principaux ouvrages et articles écrits sur Leibniz (10).

Pour exposer nos résultats, nous pouvions adopter l'ordre chronologique, comme Wegele, ou logique comme Couturat dans la Logique de Leibniz. L'ordre chronologique, si estimé de Leibniz lui-même et des Allemands en général, permet de suivre pas à pas la carrière de l'historien et de voir quelles influences il a subies à chaque instant; mais il a le tort de trop morceler l'exposition et d'empêcher toute vue d'ensemble. L'ordre logique, au contraire, s'il n'a pas ces inconvénients, fait souvent perdre de vue l'origine, l'évolution et l'enchaî-

1. *Opuscules et fragments inédits de Leibniz* extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale de Hanovre (Coll. hist. des gr. phil.). Paris, 1903.

2. *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, années 1881, 1882, 1884, 1885, 1888, et 1890. Les deux premières années ont été publiées par DÆBNER, *Leibnizens Briefwechsel mit dem Minister Bernstorff und andere Leibniz betreffende Briefe und Aktenstücke, 1705-1716*. Hanovre, 1882.

3. V. notre livre I.

4. Sections VI à XXXIII de la bibliothèque royale de Hanovre. Voir E. BODEMANN, *Die Leibniz-Handschriften der königlichen öffentlichen Bibliothek zu Hannover*. Hanovre et Leipzig, 1895.

5. Plus de 200 correspondants de Leibniz à Hanovre. V. du même, *Der Briefwechsel des Gottfried Wilhelm Leibniz in der königlichen öffentlichen Bibliothek zu Hannover*. Hanovre, 1889 (qui contient 1063 correspondants).

6. *Supplementum Vitæ Leibnitianæ in actis eruditorum 1718. Otium Hanoveranum*, début.

7. *Des seel. Herrn von Leibnitz Lebenslauf (1717)*, dans MURR, *Journal zur Kunstgeschichte und allgemeine Litteratur*, t. VII (1779). Nüremberg.

8. M. L. de NEUFVILLE (pseudonyme du chevalier de JAUCOURT), *Vie de Leibnitz*. Edition de la *Théodicée*, Amsterdam, 1747 .t. I (composée en 1734).

9. *Gottfried Wilhelm Freiherr von Leibnitz. Eine Biographie*. Breslau, 1846, 2 vol.

10. Voir livre I.

nement des œuvres ou des idées. Au lieu d'employer l'un de ces ordres à l'exclusion de l'autre, nous avons préféré les employer successivement. Nous avons retracé, dans une première partie, d'ordre aussi strictement chronologique que possible, l'activité historique de Leibniz, principalement dans la production et la suite de ses grandes œuvres. Dans une seconde partie, nous avons exposé, dans un ordre logique, quelle était, pour Leibniz, la nature de l'histoire, par quels procédés il essayait d'en établir et d'en exposer les faits, à quels résultats généraux il parvenait (1). Nous nous sommes efforcé d'y multiplier les indications chronologiques (2) et d'y suivre l'évolution des conceptions et de la méthode de Leibniz; mais cela ne nous a pas toujours été possible. Leibniz, en raison de sa précocité intellectuelle et de son activité universelle, est un des hommes qui ont certainement le moins varié : on peut suivre le développement de presque toutes ses idées de sa jeunesse à son âge mûr, où elles n'ont guère fait que se préciser (3).

Dans chacune de ces deux parties, nous nous sommes appliqué à indiquer, ne fût-ce qu'en note, l'influence que Leibniz a exercée en histoire sur ses contemporains et sur ses successeurs. Ces indications sont l'amorce d'une troisième partie, où nous aurions exposé l'héritage historique de Leibniz, si les documents nous avaient permis de l'entrevoir suffi-

1. Nous nous sommes référé aux ouvrages suivants : E. BERNHEIM, *Lehrbuch der historischen Methode*, Leipzig, 5^e et 6^e éditions, 1908 (1^{re} édition, 1889). Ch.-V. LANGLOIS et Ch. SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, Paris, 1897. Ch.-V. LANGLOIS, *Manuel de bibliographie historique*, Paris, 2^e édition, 1901-1904.

2. A défaut du texte, on les trouvera toujours en note.

3. Cf. « En étudiant de près les premières formes systématiques de la pensée leibnitienne, nous noterons chez Leibniz ce trait singulier que presque toutes les formules, ou comparaisons, ou même les thèses principales de sa philosophie future, il les a trouvées et indiquées dès avant 1672 : il y a là plus qu'une curiosité pour l'historien : c'est la preuve, confirmée d'ailleurs par l'étude approfondie de sa philosophie, que les grandes directions de sa pensée n'ont guère varié, qu'elles furent fixées et coordonnées de très bonne heure, dans leur étonnante diversité, mais que l'évolution de sa pensée se fit en élargissant sans cesse quelques vues maîtresses et en les ramenant à une unité supérieure ». A. HANNEQUIN, *La philosophie de Leibniz et les lois du mouvement*. *Rev. de métaph. et de mor.*, novembre 1906, p. 777.

samment. Mais, comme nous n'avons trouvé aucun renseignement positif sur la conception de l'histoire en dehors de la philosophie de l'histoire ou sur la pratique de l'histoire en dehors de la généalogie, nous avons préféré y renoncer, quitte à y revenir plus tard.

Dans l'exécution de ce travail, nous avons donné en note les preuves essentielles, en citant les différentes éditions des mêmes ouvrages, l'édition originale en tête et les autres entre parenthèses (1). Nous avons souvent souligné les principaux passages et supprimé les mots qui n'étaient pas indispensables au sens (2). Nous y avons employé les principales abréviations suivantes :

AA. EE. = *Acta Eruditorum*.

Access. hist. = *Accessiones historicæ*. V. pl. loin, p. 166, n. 3.

A. D. B. = *Allgemeine Deutsche Biographie*.

Ann. Imp. = *Annales Imperii*. V. pl. loin, p. 328, n. 1.

Arch. f. Gesch. d. Ph. = *Archiv für Geschichte der Philosophie*.

Arch. f. öst. Gesch. = *Archiv für die Kunde oesterreicher Geschichtsquellen*.

Ber. d. Kön. Sächs. Ges. = *Berichte über die Verhandlungen der Königlichen Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaft zu Leipzig. Philologisch-historische Klasse*.

BODEMANN = Ouvr. cité pl. haut, p. VIII, n. 5.

BODEMANN, *Handschriften* = Ouvr. cité pl. haut, p. VIII, n. 4.

Cod. dipl. = *Codex diplomaticus*. V. pl. bas, p. 126, n. 8.

Coll. etym. = *Collectanea etymologica*. V. pl. bas, p. 294, n. 1.

1. Nous indiquons quand le passage a été souligné par l'auteur, sinon *c'est nous qui nous soulignons*.

2. Ainsi le mot *Leibniz*. P. ex. lettre à Bayle, lettre d'Eckhart signifie : lettre (de Leibniz) à Bayle, lettre d'Eckhart (à Leibniz). Tous les manuscrits dont la provenance n'est pas indiquée sont à la bibliothèque de Hanovre; nous indiquons la correspondance en abrégé après le nom du destinataire : lettre de Greiffencranz (corr., fol. 13) indique qu'il s'agit de la correspondance de Greiffencranz et de Leibniz à la bibliothèque de Hanovre. La numération des coupons manuscrits de cette bibliothèque se rapporte à l'ordre où nous les avons trouvés en en faisant le dépouillement.

Com. ep. Bern. = *Vir. Celeb. G. Leibnitii et Joh. Bernouilli Commmercium Philosophicum et Mathematicum.* Lausanne, 1745, 2 vol.

COUTURAT = Ouvr. cité pl. haut, p. VIII, n. 1.

D. of N. B. = *Dictionary of national biography.*

Epistolæ = *Epistolæ Clarorum Germanorum ad Magliabechum,* Florence, 1747.

FELLER = Ouvr. cité pl. haut, p. VII, n. 3.

FELLER, *Mon. var. in.* = *Monumenta varia inedita.* Iena, 1714.

Flores = *Flores in tumulum Johannæ Papissæ.* V. pl. loin, p. 243, n. 7-8.

FOUCHER DE CAREIL = éd^{on} citée pl. haut, p. VII, n. 7.

FOUCHER DE CAREIL, *Lettres* = *Lettres et opuscules inédits de Leibniz.* Paris, 1854.

FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres* = *Nouvelles lettres et opuscules inédits de Leibniz.* Paris, 1857.

FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire* = *Mémoire sur la philosophie de Leibniz,* couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, 1905, 2 vol. d'une seule pagination.

GEHR., *Briefsw.* = GEHRARD, *Briefwechsel* cité pl. haut, p. VII, n. 10.

GEHR., *Math.* = GEHRARD, *Mathematik* cité pl. haut, p. VII, n. 10.

GEHR., *Phil.* = GEHRARD, *Philosophie,* cité pl. haut, p. VII, n. 11.

GUHRAUER = Ouvr. cité pl. haut, p. VIII, n. 9.

GUHRAUER, *D. Schr.* = *Leibnitz's Deutsche Schriften.* Berlin, 1838-40, 2 vol.

J. des SS. = *Journal des Savans.*

KLOPP = Ouvr. cité pl. haut, p. VII, n. 9.

KLOPP, *Der Fall* = *Der Fall des Hauses Stuart und die Succession des Hauses Hannover in Gross-Britannien....* Vienne, 1874-88, 14 vol.

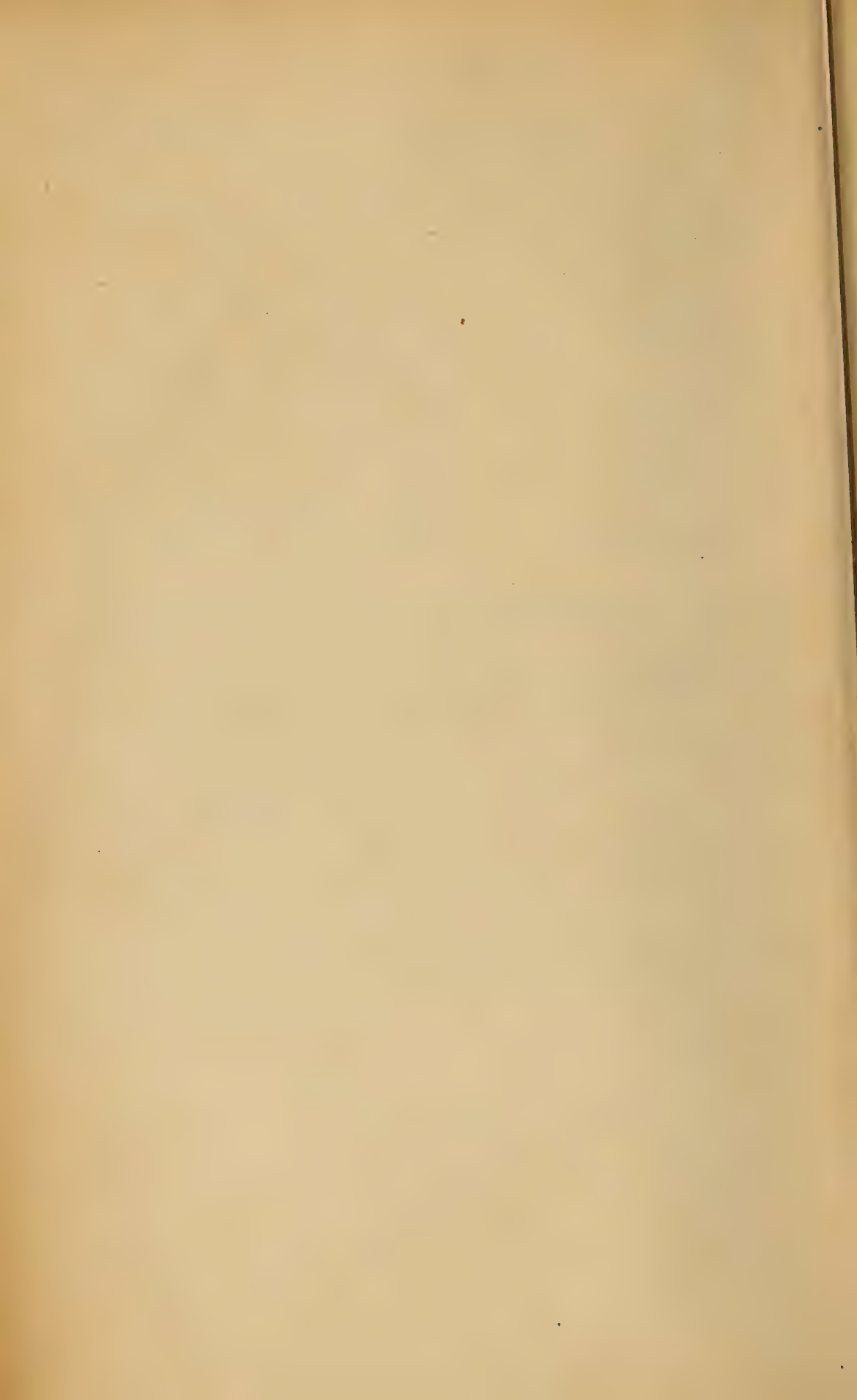
KORTH. = KORTHOLT, ouvr. cité pl. haut, p. VII, n. 4.

- Misc. Berol.* = *Miscellanea Berolinensia*. V. pl. bas, p. 221, n. 8.
- Mon. Ausz.* = *Monatliche Auszüge*. V. pl. bas, p. 189.
- Mon. Unterr.* = *Monatliche Unterredungen* de Tentzel.
- Neues Archiv.* = *Neues Archiv für Sächsische Geschichte und Alterkunde*.
- N. H. M.* = *Neues Hannöversches Magazin*.
- Orig. Guelf.* = *Origines Guelficæ*. V. pl. bas, p. 330, n. 5.
- R. E. H.* = *Revue des études historiques*.
- Rev. pol. et parl.* = *Revue politique et parlementaire* (Revue bleue).
- Sb. d. W. Ak. d. W.* = *Sitzungsberichte des historischen Akademie der Wissenschaften in Wien*.
- S. V. L.* = *Supplementum Vitæ Leibnitianæ* cité pl. haut, p. VIII, n. 6.
- SS. BB.* = *Scriptores Brunsvicenses*. V. pl. loin, p. 260, n. 6.
- Sylloge* = *Sylloge nova Epistolarum*. Nuremberg, 1758-60.
- Syst. Theol.* = G. G. Leibnitii opusculum adscititio titulo *systema theologicum* inscriptum. Paris, 1845. (éd. par l'abbé Lacroix).
- Z. d. h. V. f. N.* = *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, cité pl. haut, p. VIII, n. 2.

Pour les autres abréviations nous nous bornons à donner, soit le nom de l'auteur, s'il ne s'agit que d'un seul ouvrage, soit le début du titre, s'il s'agit de plusieurs. Nous renvoyons, du reste, à l'index alphabétique pour l'indication du passage où se trouve le titre complet de l'ouvrage.

LIVRE PREMIER

L'ACTIVITÉ HISTORIQUE DE LEIBNIZ



CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE LEIBNIZ

Dès son plus jeune âge, Godefroi-Guillaume Leibniz s'intéressa à l'histoire. A peine sut-il lire, que son père, professeur à l'Université de Leipzig, s'efforça de lui faire aimer l'histoire sacrée et profane par des récits et des lectures (1); l'enfant y fit ainsi de rapides progrès. Un peu plus tard — après l'âge de six ans où il perdit son père (2) — il se plaisait à lire des ouvrages entiers d'histoire(3). C'est dans les historiens qu'il apprit le latin; on le lui enseignait d'après tous les principes et il n'avancait que lentement, quand il trouva, dans la bibliothèque de son père, un Tite-Live et une chronologie de Sethus Calvisius, érudit qui avait habité Leipzig et popularisé le *de emendatione*

1. Vita Leibnitii a se ipso breviter delineata. KLOPP, t. I, p. xxxiii (PERTZ, t. IV, p. 165; FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 379). Reprod. par WEGELE, p. 620, n. 2. « Vix litteras legere didiceram, cum Historiam sacram profanamque et Geographorum libros patrio sermone versabam. » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 123.

2. En 1652. *Vita* citée. KLOPP, t. I, p. xxvii.

3. ID., p. xxxiv (PERTZ, p. 166; FOUCHER DE CAREIL, p. 380), reprod. par WEGELE, p. 620, n. 3. Cf. lettre à Gabr. Wagner. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 515 (trad. FOUCHER DE CAREIL, p. 396); « Cum ego a lectione historiarum (*qua ab infantia mire fueram delectatus*) et a styli cura... traductus essem ad logicam et philosophiam. » ID., p. 185.

temporum de Joseph-Juste Scaliger (1). L'enfant, guidé par une histoire universelle en allemand, comprit facilement la chronologie; il n'arriva à déchiffrer Tite-Live qu'en étudiant les gravures et en revenant plusieurs fois sur le même passage (2). Il eut le tort de s'en vanter: son maître, effrayé de sa précocité, lui fit retirer le livre, ne lui laissant que la chrestomathie de Comenius (3) et le catéchisme; mais un ami de la famille fit ouvrir la bibliothèque de son père (4) à Leibniz, âgé de huit ans (5). Il revint aux historiens latins, sans doute à Tite-Live, sûrement à l'Histoire Auguste; à moins de douze ans il se mit au grec, peu après il lut Hérodote et Xénophon (6). Mais il ne s'attarda

1. WEGELE, p. 347. L'ouvrage dont parle Leibniz est évidemment l'*Opus chronologicum* (1605). A la fin de sa vie, il recommandait, pour l'histoire universelle, les écrits synoptiques de Calvisius. Lettre à Driesch. KORTH., t. IV, p. 165 (DUTENS, t. V, p. 445).

2. « Forte ædibus ubi habitabamus offendi libri duos... unum esse memini Livium, alter erat thesaurus chronologicus Sethi Calvisii. Hos nactus statim devoravi, et Calvisium quidem facilius intelligebam, quod haberem librum historiæ universalis Germanicum, qui sæpe eadem dicebat. At in Livio hæsi diutius, nam cum veterum res atque formulas ignorarem, et historicis alioqui dictio sit a vulgi intelligentia remota, vix lineolam bona fide intelligebam. Sed quoniam vetus erat editio incisis ligno figuris distincta, has contemplabar studiose, et non subinde subjecta verba legebam, nihil moratus obscura, et quæ minime intelligebam transiliens. Quod cum sæpius facerem, totumque librum pervolvisssem, aliquo postea intervallo rem de integro aggressus, multo plura intelligebam, quo mirifice delectatus sine ullo dictionario perrexi, donec pleraque jam plane essent, sensusque autoris manifeste appareret. » KLOPP, p. xxxiv (PERTZ, p. 166; FOUCHER DE CAREIL, p. 380). Cf. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 123.

3. Il ne s'agit pas de l'*Orbis sensualium pictus*, Nuremberg, 1657, auquel paraît se rapporter Latta, p. 1 (peut-être à cause de la citation de la *Nova methodus*, pars I, § 41. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 178) et qui n'avait pas encore paru, mais sans doute de la *Janua Linguarum Reserata*, 1628, dont Leibniz a fait l'éloge. KORTH., t. III, p. 263 (DUTENS, t. V, p. 181). Cf. COURTURAT, p. 571. — Sur Jean Amos Comenius (1592-1674), v. K. LAMPRECHT, *Deutsche Geschichte*, 2^{te} Abtheilung. Neuere Zeit. Fribourg-en-Br. 1905, t. VII, p. 112-3.

4. KLOPP, t. I, p. xxv (PERTZ, p. 366-7; GUHRAUER, t. II, *Beilage*, p. 53-54; FOUCHER DE CAREIL, p. 381). Cf. BARUZI, p. 190, n. 1.

5. « Nam cum domesticæ Bibliothecæ opportunitatem haberet, abdebat se in eam totos sæpe dies octennis puer et vixdum latine balbutians, obvios quoque libros nunc arripiebat, nunc deponebat. » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 52.

6. « Nam veteres plerosque, solis nominibus mihi notos gestiebam videre, Ciceronem et Senecam, Plinium, Herodotem, Xenophontem, Platonem et historiæ augustæ scriptores... Hos volutabam, ut impetus tulerat, et mira

pas à ces études; il a « cultivé les humanités et les histoires jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans » seulement (1). Alors il aborda la philosophie « et comme les matières de méditation » lui « plaisaient autant que les histoires et les fables (2) », il s'attacha bientôt autant aux scolastiques qu'auparavant aux historiens (3).

Même en admettant ces renseignements à la lettre, il est bien difficile d'y trouver chez Leibniz la preuve d'un goût déterminé pour l'histoire (4). Tous les enfants aiment les récits et Leibniz, à l'âge où il apprenait à lire, ne pouvait guère avoir de penchants différents; il est assez naturel que les narrations de Tite-Live l'aient attiré et séduit quand il commença à comprendre le latin. Cependant il a souvent insisté sur l'intérêt que l'histoire avait pour lui dans son enfance (5); cela prouve au moins qu'il aimait les faits. Tous les historiens latins ou grecs qu'il a lus pendant ses premières années sont, d'ailleurs, des narrateurs; on n'y trouve ni moralistes ou politiques comme Salluste et Tacite, ni profonds penseurs comme Thucydide et Polybe. Parmi ces historiens, Tite-Live devait exercer sur lui une grande influence; tout en reconnaissant qu'il était bon de le réserver pour l'âge mûr, il se félicitait plus tard qu'il lui fût tombé le premier entre les mains (6); ce fut pour lui, semble-t-il, le modèle de la prose latine (7).

rerum varietate delectabar; itaque nondum duodecennis Latinos commode intelligebam et Græcos balbutiare cœperam. » KLOPP, p. xxxv (PERTZ, p. 167; FOUCHER, p. 381-2).


1. *Id.*, t. IV, p. 452.

2. *Théodicée*, préface. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 43.

3. « In Zarabella et... Fonseca aliisque scolasticis non minore quam antea in historicis voluptate versabar, » KLOPP, t. I, p. xxxvi (PERTZ, p. 108; GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 55; FOUCHER DE CAREIL, p. 382-3). Cf. BARUZI, p. 55, n. 1.

4. Cf. BARUZI, p. 189, n. 2, sur les origines religieuses de Leibniz.

5. V. les passages cités pl. haut, notes 1 à 3.

6 « Tecum... sentio, Livium maturiori ætati reservandum : casu tamen factum est, ut primus esset auctorum veterum, quos puellus legi, nec pœnitet. » Lettre à Bierling, 7 juillet 1711. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 495 (KORTH., t. IV, p. 34; DUTENS, t. V, p. 368). 

7. V. pl. bas, livre II, chap. v.

D'après Wegele (1), on n'a aucun renseignement sur les études historiques qu'a faites Leibniz dans les trois Universités de Leipzig, d'Iéna et d'Altdorf où il se forma, mais son activité postérieure de publiciste permet de supposer qu'il ne s'en est jamais désintéressé. On peut l'affirmer (2). Nous connaissons ses maîtres, leurs études et les rapports qu'il conserva avec eux; nous pouvons en tirer quelques renseignements.

A Leipzig, où il entra à Pâques de l'année 1661 (3), Leibniz se trouvait dans un excellent milieu pour se développer : l'Université en était alors la meilleure de l'Allemagne (4). Nous ignorons s'il y suivit des cours d'histoire; mais nous savons qu'il y fut l'élève de Jacques Thomasius, le père du fameux Christian Thomasius et le créateur de l'histoire de la philosophie en Allemagne (5) : il est probable que ce maître, pour qui Leibniz avait une sorte de prédilection (6), le tourna vers cette étude, alors nouvelle. Thomasius dut attirer son attention surtout vers la philosophie ancienne : dans la correspondance qu'il entretint avec lui dès sa sortie de l'Université, Leibniz parle souvent de différents philosophes grecs, principalement d'Aristote (7), tandis qu'il mentionne à peine les modernes (8).

A l'Université de Iéna, où il alla passer un semestre

1. P. 620-1. Cf. Latta, p. 3, qui dit que, sans doute « he still continued his study of history. »

2. V. la lettre citée ci-dessous, p. 22, n. 1.

3. BARUZI, p. 197.

4. A. PICHLER, *Die Theologie des Leibnitz*, 1869, t. I, p. 31. — Sur l'importance intellectuelle de Leipzig dans la seconde partie du XVIII^e siècle, v. PAULSEN, *Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitäten*, 2^e édition, t. I, p. 539 et surtout LAMPRECHT, t. VII, part. 1, p. 302-6.

5. GUHRAUER, t. I, p. 27.

6. V. le passage d'Eckhart cité par BARUZI, p. 199, n. 3.

7. Lettres à Thomasius des 16 février 1666, 20/30 avril 1669, 6 octobre 1668, 19/29 décembre 1670 et réponse du 2 octobre 1668. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 8-9, 15-27, 9-11, 32-34 et 11-14 (DUTENS, t. IV, p. 20-21, 7-19, 21-23, 30-32 et 23-26).

8. Il ne parle que de Hobbes et de Spinoza. Lettre au même des 2 septembre 1663, 23 décembre 1670 et 21/31 janvier 1672. ID., p. 7, 34 et 39 (DUTENS, p. 20, 30 et 34).

en 1663 (1), Leibniz suivit les cours de Jean-Adrien Bose, professeur d'histoire originaire de Leipzig, venu à Iéna (2) où il avait peut-être subi l'influence indirecte de Juste-Lipse, qui y avait professé de 1572 à 1574 (3). Comme Bose s'occupait en effet, d'histoire universelle (4) et en particulier de l'histoire de l'antiquité, on peut supposer qu'il a dû à Juste-Lipse le concept de « moyen-âge » (5) et que Leibniz le lui a emprunté ; c'est sans doute sous l'influence de Bose qu'il se proposa de composer un ouvrage sur les écrivains qui voulaient imiter la concision du style de Juste-Lipse (6). Bose dut intéresser à l'histoire universelle Leibniz, qui trouvait les tableaux de Boxhorn, édités par Bose à Iéna, excellents pour l'étude des origines (7) ; la seule lettre que Leibniz lui écrivit (8) traite de l'histoire universelle. Évidemment ce maître fortifia encore le goût de Leibniz pour les historiens anciens ; peut-être même le poussa-t-il à s'occuper

1. GUHRAUER, t. I, p. 32.

2. WEGELE, p. 535, n. 1. — D'après le *Journal* de Leibniz, du 26 août 1696, PERTZ, t. IV, p. 206, Bose paraît avoir fait à Leipzig un catalogue de la bibliothèque Pauline, qui à cette date était au moins de Feller. A propos de ce dernier, dont il avait connu le père, bibliothécaire à Leipzig, v. lettre à Daun, recteur de Zwickau, 26 mai 1666. *Archiv für Litteraturgeschichte*, t. XI (1882), p. 340.

3. WEGELE, p. 482.

4. *Introductio generalis in notitiam rerum publicarum, orbis universalis*, 1675. Il avait préparé une édition de Josèphe. DUTENS, t. V, p. 350 et 89. Cf. lettre de Bose (corr., fol. 8-9) du 7 avril 1671.

5. Juste-Lipse avait employé cette expression en littérature pour désigner la période postérieure à Auguste. WEGELE, p. 485, n. 2. Elle fut ensuite vulgarisée par des historiens. V. pl. bas, livre I, chap. I.

6. « De scriptoribus Lipzianizantibus seu Laconicum Lipsii scribendi genus imitantibus ». *AA. EE.* de 1717, p. 3 24 ; cf. JAUCOURT, *Histoire de la vie et des ouvrages de Leibniz* (Nouvelle édition de la *Théodicée*, t. I). Amsterdam, 1747, p. 20-21.

7. « Visæ sunt non contemnendæ ob scopum indicandarum originum. » Lettre à Eckhart (corr., fol. 341 v^o), 6 mars 1706. — Ces tableaux sont évidemment l'*Hist. Univers.* de BOXHORN citée au début du glossaire celtique. *Coll. Etym.*, t. I, p. 81 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 96), qui se confond peut-être avec l'ouvrage cité pl. haut, n. 4.

8. Lettre du 26 septembre 1670 (Corr. de Bose, fol. 2-3). Elle fut imprimée par J.-A. Schmidt, à qui Leibniz écrivait, le 28 novembre 1699 : « Vidi nuper Epistolas Bosianas a Te editas, in quibus una occurrit etiam mea, quod vellem prænouisse ; est enim descripta mendosius. » VEESSENMEYER, *GG. Leibnitii epistolæ ad D. Ioannem Andream Schmidium*. Nuremberg, 1788, p. 88.

de l'histoire de l'Allemagne au moyen-âge (1). On sait enfin que Bose fit entrer Leibniz, à Iéna, dans la *Societas disquaerentium*, où l'on se réunissait chaque semaine pour discuter sur les ouvrages anciens et modernes (2). Certains biographes ont prétendu d'une façon assez gratuite et sans doute exagérée que Bose exerça sur Leibniz une influence décisive (3). Il est du moins certain que ce fut son premier professeur d'histoire; peut-être le ramena-t-il à cette étude qu'il avait négligée pour la philosophie.

Nous manquons de tout renseignement sur les études de Leibniz à l'Université d'Altdorf, où il alla après avoir été refusé au doctorat en droit à Leipzig (4); mais il pouvait d'autant moins y négliger l'histoire que son esprit ne se contentait pas d'un seul genre d'études et que l'histoire lui donnait avec la philosophie de grandes facilités pour le droit (5). Reçu *doctor utriusque juris* à Altdorf (5 novembre 1666), il gagna la ville libre de Nuremberg, dont dépendait l'Université et où il avait un parent ecclésiastique, Juste-Jacques Leibniz (6). C'est là qu'au printemps de 1667 il fit la connaissance du baron Jean-Christian de Boinebourg, soit à l'occasion des études

1. « Vetus Chronicon Anonymi in bibl. Jenensi Bosius dicebat, Vossii non observatum. » Ms. XII^B, 713 h, n° 107. Coupon de la main d'Eckhart, sans doute dicté par Leibniz, avec titre : *Historia universalis*.

2. GUHRAUER, t. I, p. 33, rectifié par BARUZI, p. 56, n. 1.

3. « Præclarissimè autem in omni historiæ genere, maximè, quæ ad mediam ævum pertinet, erat versatus. Cujus studii fundamenta cùm a doctissimis præceptoribus maximè, Joanne Andrea Bosio hausisset, maturè industriam illi dicavit suam, eo quod intelligeret, jurisprudentiam publicam, cui se in juventute præcipuè addixerat, Principumque controversias non nisi hoc lumine collustrari posse. » J. BRUCKER, *G. G. Leibnitii vita*. DUTENS, t. I, p. CVII. « Que l'on examine avec attention la méthode qu'il a suivie dans tous ses écrits, et l'on verra que c'est sur Weigel et sur Bosius qu'il s'est formé dans les mathématiques et dans l'histoire. » JAUCOURT, p. 13.

4. GURHAUER, t. I, p. 38-40; KUNO FISCHER, *Geschichte der neueren Philosophie*, t. II, 1896, p. 45-46.

5. « Ignorabant... non posse animum meum uno rerum genere expleri... Sensi autem, magnam mihi facilitatem ad jurisprudentiam comparandam afferre priora studia historiarum et philosophiæ. » KLOPP, t. I, p. XXXVII (PERTZ, t. IV, p. 168-9; FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 383). « En sortant de l'école je me jettay dans la... jurisprudence qui demandait aussi l'histoire. » FOUCHER, *o. c.*, p. 23. Cf. pl. haut, n. 3.

6. GUHRAUER, t. I, p. 40, 42 et 47.

d'alchimie auxquelles il se livrait (1), soit à cause de ses connaissances historiques et juridiques (2). Boinebourg l'emmena chez lui à Francfort; vers 1668 Leibniz se fixa à Mayence (3), où il devint, au mois de juin 1670, conseiller de revision à la chancellerie de l'électeur (4). Comme à l'Université, il s'occupa de droit et d'histoire littéraire; de plus, il se mêla de politique. Tous ses travaux font une large place à l'histoire.

Dans ses œuvres juridiques publiées précédemment, Leibniz avait parlé surtout de la nécessité d'unir au droit la philosophie (5); dans la *Nova Methodus descendæ docendæque jurisprudentiæ*, qu'il dédia en 1667 à l'électeur de Mayence (6), il s'attacha à montrer les rapports de la jurisprudence et de l'histoire. Il distingue en effet, dans le droit, une partie historique (7) et, après avoir énuméré les principales lois connues de l'antiquité, insiste sur le droit romain (8), montre l'importance qu'a pour lui la connaissance de l'histoire romaine (9), comme celle de l'histoire ecclésiastique pour le droit canon (10). Il passe ensuite en revue l'histoire de l'Allemagne au moyen-âge (11) et l'histoire moderne en montrant leur intérêt pour le droit féodal et le droit public et en parlant de la nécessité de recueillir les ouvrages de

1. BARUZI, p. 7, n. 1 et 202-3. Cf. GUHRAUER, t. I, p. 48 et KLOPP, t. I, p. XIX-XX.

2. MURR, t. VII, p. 140 (*AA. EE.* de 1717, p. 325).— A Nuremberg, Leibniz fréquentait, entre autres savants, Daniel Wülfer qui possédait une bibliothèque remarquable. Lettre de Bierling et réponse, 17 janvier et 16 mars 1712. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 503-4 (KORTH., p. 55-56 et DUTENS, t. V, p. 378).

3. GUHRAUER, l. c. et *AA. EE.* de 1717, p. 326.

4. Prantl, art. LEIBNIZ. *A. D. B.*, t. XVIII, p. 176. Sur les rapports de Leibniz avec Boinebourg, ses séjours à Francfort et à Mayence, v. K. WILD, *Leibniz als Politiker und Erzieher nach seinem Briefen an Boineburg. Neue Heidelberger Jahrbücher*, t. IX (1899), p. 201-2.

5. *Specimen difficultatis in jure...* 1664. Préface. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 68.

6. Préface dans KLOPP, t. I, p. 1-5 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 163-66.)

7. « partem... historicam, originem, autores, mutationes, abrogationesque legum enarrantem. » *Nova meth.*, pars II, § 2. DUTENS, p. 180.

8. *Id.*, § 29, p. 191.

9. *Id.*, § 31-34, p. 192-3.

10. *Id.*, § 35-38, p. 193-5.

11. *Id.*, § 39, p. 195-6.

circonstance (1). Toute cette bibliographie, faite rapidement et de mémoire (2), prouve que Leibniz connaissait déjà la plupart des ouvrages d'histoire existant de son temps. Il revient encore sur l'utilité de cette étude pour les juristes, leur en conseille la lecture assidue (3) et indique quelles études historiques doivent être faites dans les cours de droit (4); dans le catalogue des *desiderata* qui termine l'ouvrage, il réclame diverses histoires (5). Ainsi, par ce livre dont on a pu dire qu'il n'était « pas seulement un ouvrage de droit, mais un ouvrage d'enseignement, toute une philosophie » (6), Leibniz voulait introduire l'histoire dans l'enseignement et dans l'interprétation du droit jusqu'alors purement didactiques (7); mais il est faux qu'il ait été ainsi « le fondateur de l'école historique et ouvrit la voie qu'ont parcourue plus tard M. de Savigny et les jurisconsultes français, ses disciples » (8) : Leibniz ne fut pas suivi par les Allemands et ne reçut d'éloges que de Boecler et Conring, ses correspondants, historiens autant que juristes (9).

1. *Id.*, § 40, p. 196-7.

2. Dédicace. *Id.*, p. 165 (KLOPP, t. I, p. 4), préface. *Id.*, § 43, p. 179. Lettres à Bierling, 16 mars et 19 avril 1712. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 504-5 (KORTH., t. IV, p. 56-57 et 61. DUTENS, t. V, p. 379 et 381). Cf. KLOPP, t. I, p. xx-1.

3. *Nova meth.*, pars II, § 92, DUTENS, t. IV, part. 3, p. 223.

4. *Id.*, § 93-94, p. 223-4.

5. N° 8. *Historia mutationum juris*; 9. *Historia irenica*. *Id.*, p. 229.

6. Rapport de Victor Cousin à Louis-Philippe, cité par LEGRAND, *Leibnizii de novo Methodo*, 1868, p. 11, note.

7. Gust. HARTMANN, *Leibniz als Jurist und Rechtsphilosoph*. Tübingen, 1893, p. 23-25. — Cependant François Baudoin d'Arras (1520-1573), « De l'institution de l'histoire et de son union avec la jurisprudence », avait déjà réclamé l'introduction de l'histoire dans le droit. A. DE CARDEVACQUE, *Dictionnaire biographique du Pas-de-Calais*, p. 39 et surtout *Mém. de l'Acad. d'Arras*, 2^e sér., t. XX (1889), p. 263.

8. Ad. FRANCK, *Réformateurs et publicistes de l'Europe au XVII^e siècle*, 1881, p. 494, Cf. un jugement plus juste dans LANDSBERG, *Geschichte des deutschen Rechtswissenschaft*. Munich, 1893, p. 29, qui dit : « Leibniz fut le premier et pour longtemps le seul qui imprégna l'Allemagne du génie de l'histoire et qui l'appliqua au droit ». Il ajoute que « ni l'école de Halle ni celle de Hanovre ne saisirent la grandeur des idées de Leibniz », ce qu'a fait seul Savigny. Il est vrai que celui-ci n'a jamais cité Leibniz dans ses principaux ouvrages.

9. Boecler en donna, en 1670, un extrait dans un de ses ouvrages. GUHRAUER, t. I, p. 65. Seul Lyncker, professeur à Giessen, entreprit de le réfuter dans

D'autres travaux de Leibniz se rattachaient plus directement à l'histoire. En sa qualité de secrétaire et de bibliothécaire de Boinebourg, il s'était occupé, pendant l'hiver de 1668, de faire le catalogue de la bibliothèque du baron (1), où les ouvrages d'histoire et de politique étaient en grand nombre. Pour faire donner à l'électeur de Mayence, archichancelier de l'Empire, la haute direction de la librairie de l'Allemagne (2), il proposait de faire imprimer, à chacune des deux foires annuelles de Francfort, une sorte de bibliothèque universelle, intitulée *Semestria litteraria*, qui comprendrait un résumé et des extraits des meilleurs ouvrages parus (3); ce serait une véritable encyclopédie, composée sur le modèle de celle de Photius (4) et formant une histoire littéraire complète. Tout ce qui se rapportait à l'histoire devait y trouver place (5): on y indiquerait les faits avec leurs dates et leurs preuves (6) et on y ajouterait un atlas universel composé de planches (7). Leibniz proposait même de reproduire en appendice les manuscrits anciens, les dissertations et les lettres de savants, et de rééditer les petits imprimés devenus rares (8). Il paraît avoir voulu substituer ce projet d'encyclopédie à celui

les *Protribunalia*. *Biographie* Firmin-Didot, art. LEIBNIZ. — Leibniz dans sa lettre du 29 décembre 1715; félicitera Hahn (corr., fol. 12) de ce qu'il étudie historiquement le droit. Il écrit à Pfeffinger (corr., fol. 29-30) sur la *Nova Methodus*: « Il y a là-dedans des pensées propres à approfondir les choses et à donner de nouvelles ouvertures, dont la meilleure partie peut passer encore. » S. d. (du 25 avril au 21 mai 1699). Cf. lettre à Bierling du 16 mars 1712 citée plus haut, p. 10, n. 6.

1. GUHRAUER, t. I, p. 57. V. plus bas, p. 601, n. 5.

2. Die Direction des deutschen Bücherwesens an Churzmainz zu ziehen. (1668). KLOPP, t. I, p. 9-10 (FOUCHER DE CAREIL, t. I, p. 1-5).

3. *Semestria Literaria*. ID., p. 39-44 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 155-71). *Nuclei Librarii Semestrialis Utilitas, imo Necessitas*. ID., p. 86-91. Cf. lettre à LAMBECK, 1668, p. 36-37 et COUTURAT, p. 123 et 501-5. V. dans la lettre de Boinebourg à Lambeck (écrite par Leibniz) du 18 novembre 1669 un passage sur les lettres et sur les Empereurs, surtout ceux d'Allemagne.

4. KLOPP, t. I, p. 39-40 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 156-7) et 86. Cf. COUTURAT, p. 123-4.

5. ID., p. 41 (FOUCHER DE CAREIL, p. 160).

6. ID., p. 42 (ID., p. 161-2).

7. ID., p. 42-43 (ID., p. 163).

8. ID., p. 40 (ID., p. 158).

de Boinebourg, qui rêvait d'une histoire de la littérature universelle depuis l'ère chrétienne sous forme de biographies (1), et il y tenait beaucoup. Il y revient dans un autre mémoire de la même époque (2), où il se demande si, avant de tenter une pareille œuvre, on ne doit pas commencer par en rassembler les matériaux sous forme d'extraits de livres ou de manuscrits et surtout de relations contemporaines d'histoire et de géographie (3). Les autres projets d'encyclopédie qui datent de cette période font aussi sa part à l'histoire : quand Leibniz songea à refaire l'encyclopédie d'Alsted, il parla d'y introduire une partie historique comprenant la géographie et l'histoire proprement dite (4); mais aucune de ces tentatives n'aboutit.

En dehors de ces connaissances bibliographiques et de ces vues théoriques, on trouve des preuves de l'activité historique de Leibniz dans ses œuvres littéraires et politiques. Ses *Réflexions sur l'établissement d'une académie en Allemagne*, qui datent de 1669-1670 (5), contiennent une histoire un peu partielle du développement des arts mécaniques et des sciences par les Allemands (6), où il vante la Renaissance scientifique de l'Allemagne en l'opposant à la Renaissance artistique et littéraire de l'Italie et de la France (7); il fait ensuite l'histoire des sociétés savantes en France, en Allemagne et en Angle-

1. WILD, *art. cité*, p. 203.

2. *Consilium de Literis instaurandis condendaque Encyclopaedia*. KLOPP, t. I, p. 45-46.

3. « Sed edendorum potissimum partem facere debent res hactenus in literas relatae : historia nostri temporis, itineraria ». ID., p. 48-49, et 51-52. Cf. COUTURAT, p. 504.

4. *Projet de 1671-72*. KORTH., t. III, p. 266-71; cf. 262-66. DUTENS, t. V, p. 183-5; cf. p. 181-2). Cf. COUTURAT, p. 570-3 et *AA. EE. de 1717*, p. 326.

5. *Bedenken von Aufrihtung einer Akademie oder Societät in Teutschland, zu aufnehmen der Künste und Wissenschaften*. Ad. HARNACK, *Geschichte der Kaiserlichen preussischen Akademie der Wissenschaften in Berlin*, 1900, t. II, p. 19-26 (KLOPP, t. I, p. 133-48; FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 64-93).

6. KLOPP, p. 133-40 (FOUCHER DE CAREIL, p. 64-78). A la même époque, il a esquissé les mêmes idées dans le *De Stilo... Nizolii*, § XIII. DUTENS, t. IV, p. 48.

7. ID., p. 135 (ID., p. 68-69).

terre (1). On voit combien il connaissait l'histoire de la civilisation moderne et contemporaine.

Il n'ignorait ni l'histoire politique de ces époques ni l'histoire du moyen âge, comme le prouvent ses traités politiques : ils renferment tous une partie historique et montrent que l'histoire a été pour Leibniz l'introduction à la vie politique, la politique la mise en œuvre de l'histoire. Dans le *Specimen demonstrationum politicarum pro eligendo rege Polonorum*, qu'il composa en 1669 sous le pseudonyme de Georgius Ulicovius en faveur du comte palatin Philippe de Neubourg (2), on trouve de nombreux développements historiques rejetés en note sur l'histoire de Pologne et d'Allemagne (3), sur celle de France, d'après Comines et de Thou (4). Les Réflexions qu'il rédigea vers cette époque sur l'Empire romain germanique (5) sont le résumé de l'histoire de l'Allemagne, de Charlemagne à Frédéric II, établie sur des documents contemporains ; un écrit sur les privilèges de la maison d'Autriche de même date (6) est également composé d'après des documents du moyen âge.

Ce caractère historique apparaît surtout dans les différents écrits politiques que Leibniz composa de 1670 à 1672 pour garantir l'Allemagne des attaques de Louis XIV. Déjà les Réflexions sur la sécurité de l'Empire d'Allemagne, composés en 1670 (7) et où il est question de conquêtes

1. KLOPP, p. 139-42 (FOUCHER DE CAREIL, p. 76-82).

2. Éd. par DUTENS, t. IV, part. 3, p. 522-624. Sur les circonstances où Leibniz a composé cet ouvrage, v. la lettre au P. Orban du 30 juillet 1708. KLOPP, t. I, p. xxv-vi (DUTENS, t. V, p. 196-7).

3. Propositions 25, 31, 58 (corollaire) et 59. DUTENS, p. 543-6, 549-51, 589-90 et 591-5.

4. Propositions 34, 41 et 50 (corollaire II), ID., p. 554-5, 560 et 572-3.

5. *Notata quædam varia Leibnitii de Imperio Romano Germanico*. S. d. (1669 env.). KLOPP, t. I, p. 151-6.

6. *Von den privilegien des hochstlöblichen Erzhauses Oesterreich*. ID., p. 171-8.

7. *Bedenken von der Securität des deutschen Reiches im Jahre 1670*. ID., p. 179-327 (FOUCHER DE CAREIL, t. VI, p. 145-252). Sur les circonstances où parut cet ouvrage, v. A. KÖCHER, *Gesch. von Hannover und Braunschweig*. Leipzig, 1884, t. II, p. 191.

que pouvait faire la France en Orient (1), montrent qu'il connaissait à fond l'histoire politique ancienne et moderne d'après les sources : il y parle, par exemple, de la formation et de la décadence de l'Empire romain d'après les historiens anciens (2) et du grand dessein de Henri IV d'après les mémoires de Bassompierre (3). Le fameux projet d'expédition d'Égypte prouve qu'il n'avait pas moins étudié l'histoire du moyen âge.

Les origines historiques et la documentation de ce projet sont intéressantes (4). Des notes sur l'expédition d'Égypte, qui devaient servir à rédiger le mémoire définitif, contiennent toute l'histoire de la conquête de ce pays depuis le xv^e siècle (5). Un mémoire de même date, sur l'intérêt de la France, renferme un passage très curieux sur les grands hommes, des temps mythologiques à Louis XIV (6). Enfin le projet de conquête de l'Égypte proprement dit adressé à Louis XIV en 1672 contient, dans le sommaire (7) comme dans le développement (8), une partie purement historique sur les tentatives faites depuis Philippe-Auguste et saint Louis jusqu'à Ferdinand le Catholique et Henri VII ; Leibniz y conclut même que les croisades ont échoué, faute de s'être attaquées à l'Égypte au lieu de la Syrie (9).

1. *Bedenken*, § 19, p. 274 (FOUCHER DE CAREIL, p. 167-8). Cf. BARUZI, p. 13, n. 2.

2. *Id.*, p. 274-5 (FOUCHER DE CAREIL, p. 169-71).

3. *Id.*, § 14 et 23, p. 270 et 276.

4. Sur ce projet même, v. GUHRAUER, *Biographie* t. I, p. 96-112 et surtout *Kurzmainz in der Epoche 1672*, Hambourg, 1839; les introductions de KLOPP au t. II, de FOUCHER DE CAREIL au t. V; l'article cité de WILD aux pp. 207-13 et surtout l'ouvrage de BARUZI, p. 5-45. LAVISSE, *Histoire de France*, t. VII, p. 306, en a montré tout l'intérêt historique, que Mignet (cité par FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. xxv) avait trop diminué. V. en particulier le passage (avec fac-simile) dans B. ERDMANNSDÖRFFER, *Deutsche Geschichte vom Westfälischen Frieden bis zum Regierungsantritt Friedrich des Grossen*, Berlin, 1892, t. I, p. 559-61.

5. *Notæ quædam Leibnitii ad propositionem expeditionis Ægyptiacæ faciendam*. s. d. (fin de 1671). KLOPP, t. II, p. 13-14.

6. *De eo quod Franciæ interest*. *Id.*, p. 14-23. Sur ce passage (p. 17), v. plus bas, p. 882, n. 1.

7. *Consilium Ægyptiacum*, § 2 (FOUCHER DE CAREIL, p. 316-7).

8. *Summa*, § 2. *Id.*, p. 30-37.

9. *Projet et sommaire*, § 3. *Id.*, p. 39 et 3.

Cet historique est établi en grande partie d'après des documents contemporains (1) : Leibniz y cite, entre autres, Guillaume de Tyr (2), Joinville (3), les lettres de saint Louis (4), celles du cardinal Ximénès (5). On trouve encore dans cet opuscule bien des passages historiques sur la situation et l'histoire ancienne de l'Égypte; mais il est difficile d'en démêler les sources. Dans la partie politique du projet, au contraire, pour montrer que la conquête est réalisable, Leibniz s'appuie sur le témoignage d'auteurs contemporains: l'itinéraire de Sélim (6), le voyageur Villermont (7), le *Pèlerin dévot* du P. del Castillo (8), diverses relations d'ambassades de 1650 et de 1662 (9), un interrogatoire de 1663 (10), et même l'histoire de Louis XIV par Pellisson (11). Sans doute Leibniz, qui depuis 1668 au moins avait conçu son dessein (12) et essayait de se faire prêter des livres par l'envoyé français à Würzbourg (13), s'était amplement documenté dans la riche bibliothèque de Boinebourg.

Ces différents écrits montrent combien Leibniz s'était occupé d'histoire à Francfort et à Mayence. Il y avait noué des relations avec les historiens qu'il avait pu rencontrer. Il fit la connaissance de Philippe-Jacques Spener,

1. « Je n'ai fait jusqu'ici que retracer ce que je pourrais appeler l'*histoire de mon projet*, en remontant aux sources les plus anciennes. » *Summa*, § 14. Trad. FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 42.

2. *Id.*, § 4, p. 40.

3. *Id.*, § 43, p. 250.

4. *Id.*, § 2, p. 35.

5. *Id.*, § 3, p. 36.

6. *Id.*, p. 121.

7. *Id.*, p. 91 et 93. — *La Relation d'un voyage fait au Levant....* de Thévenot. KLOPP, t. II, p. LIII-IV.

8. FOUCHER DE CAREIL, p. 199.

9. *Ibid.*

10. *Id.*, p. 83.

11. *Id.*, p. 297.

12. « Il y a bien quatre ans qu'elle m'est venue à l'esprit. » *Id.*, p. 31. Lettre à Louis XIV. *Id.*, p. 342 (KLOPP, t. II, p. 213), cité par BARUZI, p. 6, n. 1 et trad. p. 5-6.

13. Lettre de l'abbé Gravel à Boinebourg, 19 septembre 1671. GRUBER, *Commercium epistolicum Leibnitianum*, Hanovre, 1745, t. II, p. 1340-1 (FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 301-2; KLOPP, t. II, p. LIII-V).

pasteur à Francfort, généalogiste remarquable (1), et dut s'occuper d'histoire avec lui (2). Il entra en rapport avec Jean-Henri-Jules Blume, né à Brunswick, ancien élève de Conring à l'Université d'Helmstaedt, où il devint professeur d'histoire ecclésiastique (3), qui, accompagnant le duc de Hanovre Jean-Frédéric en Italie, s'y était converti et était devenu conseiller privé de Jean-Philippe à Mayence (4). Blume était très savant dans l'histoire d'Allemagne, sur laquelle il avait écrit divers ouvrages (5) et avait reçu de l'électeur de Mayence de nombreux manuscrits de l'époque carolingienne tirés du monastère de Wissembourg (6). Leibniz, alors en relations avec lui à propos de droit civil et un peu plus tard à propos d'histoire contemporaine (7), profita sans doute de ses connaissances et vit peut-être ses manuscrits qui entrèrent de son vivant à la bibliothèque de Wolfenbüttel (8).

1. GUHRAUER, t. I, p. 49. Deux lettres de Jacques Lenfant et de Vincent Minutoli à Bayle, 12 juillet et septembre 1684, vantent ses connaissances généalogiques. E. GIGAS, *Choix de la correspondance inédite de Pierre Bayle*. Copenhague, 1890, p. 481 et 552.

2. La correspondance de Leibniz avec Spener, pour cette partie de sa vie, est perdue.

3. BODEMANN, p. 18, n° 78.

4. « Et quidem jam conficti olim tempore Jo. Philippi, et, quod rideas, Blumius Consiliarius ad Papam ablegandus dudum obiit. *Fuit enim Consiliarius ejusdem Jo. Philippi ante annos plus quam 40.* » Lettre à Fabricius, 22 janvier 1700. KORTH., t. I, p. p. 65 (DUTENS, t. V, p. 251).

5. « Blumii extat scriptum de Electoribus MS. virginti plagulis praeter propter constans. Idem scripsit tractatum de Missa solitaria. Idem est auctor disputationis sub Conringio de *Episcopis Germaniæ habitæ.* » *Leibnitiana*, § X. FELLER, p. 145-6 (DUTENS, t. VI, p. 293).

6. « Non indignum memoratu puto in Augusta Bibliotheca Guelfebytana extare magnum numerum Codicum, quos a Cœnobii Weissenburgensis Abbate eodemque Episcopo Spirensi redemptos Johannes Philippus, Moguntinus Elector, doctrina et sapientia insignis, donaverat Henrico Julio Blumio, Hanoverano, Consiliario primum suo intimo, deinde in Bohemico Adpellationum Tribunali Cæsareo; unde Serenissimus Dux Antonius Ulricus Augustae Bibliothecæ suae quæsit. Plerique scripti sunt temporibus Carolingorum, et ne dubites, extat in uno Catalogus ipse antiquus Bibliothecae Monasterii addito nomine Abbatis, ut hi ipsi bona ex parte recensentur, qui nuper Guelferbytum fuere translati. » *De nummis Gratiani*, § VI. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 255. C'est peut-être Leibniz qui les y fit entrer.

7. Lettre s. d. (de 1669 d'après Ludovici). KORTH., t. III, p. 260-2 (DUTENS, t. III, part. 3, p. 283-4). V. plus bas, p. 25.

8. V. plus haut, note 6.

Enfin Leibniz s'occupa d'études médiévales à Francfort. Il y avait, écrivait-il à son beau-frère, Simon Lœffler, pasteur à Leipzig, un ami connaissant très bien l'histoire de l'Allemagne au moyen âge et ayant à sa disposition la plupart des manuscrits de la haute Allemagne, qui lui avait déjà communiqué et devait encore lui communiquer des documents peu connus; comme cet ami désirait des notices et des catalogues des bibliothèques, des églises et des monastères de Saxe, Leibniz pria son beau-frère d'en rechercher lui-même dans les principales villes auprès de divers savants (1). Cet ami ne pouvait être Spener, déjà célèbre en Allemagne et collègue de Lœffler, car Leibniz le lui aurait nommé; on conçoit au contraire, qu'il n'ait pas osé nommer le P. Jean Gamans, du collège d'Aschaffenbourg, « Jesuite fort versé dans les Manuscrits » (2), qu'il connut pendant son séjour à Francfort (3) et avec qui il se lia (4). Gamans avait fait des recherches sur toute l'histoire d'Allemagne, principalement sur la Franconie et une partie de la Basse-Saxe; il avait amassé une quantité considérable de documents, qu'il n'avait pas eu l'occasion de

1. « Habeo amicum magna Historiæ Germanicæ mediæ ævi cognitione pollentem, quo in genere paucos ei in Germania pares puto. Is pleraque in Bibliothecis superioris Germaniæ latentia MStæ antiquitatum Germanicarum in numerato habet; nunc desiderat notitias saltem et catalogos adipisci MStorum in Saxonia nostra latitantium, quales extant haud dubie multa in Bibliothecis publicis, Academicis, cathedralibus, cœnobialibus. Multa mihi haud vulgaria communicavit et communicaturus est, ideoque virum contrario officio obligare quaeso. Quare si in hoc genere in perquirendis tabulis per te aliosque sive Lipsiæ, sive Martisburgi, Halac, Tuisenæve operam posueris, non illum tantum, sed et me tibi dudum obstrictissimum magnopere obligabis. Ittigius, Franckensteinius, Thomasius, Noricus, Zimmermannus, Schlegelius, alique Viri docti facile hac in parte subsidio venire possunt. » Lettre du 25 septembre 1669. KORTH., t. IV, p. 245 (DUTENS, t. V, p. 408).

2. Lettre au landgrave Ernest, 27 avril 1683. Chr. von ROMMEL, *Leibniz und Landgraf von Hessen Rheinfels*. Ein angedruckter Briefwechsel über religiöse und politische Gegenstände. Francfort s. M., 1847, t. I, p. 320 (GUHRAUER, *Deutsche Schriften*, t. II, p. 67, note).

3. Lettre à Papebroch, s. d. (24 mai 1686). Ms. XXIII 181, n° 90.

4. « Vel sola Metropolis Moguntina (quam insigni collecto apparatu illustrare voluerat optimus et diligentissimus Vir Jo. Gamansius, ex Societate Jesu mihi olim anicus) quam multa daret, digna quæ ab interitu vindicaretur? » *Mantissa*, préf., § XIX. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 318.

mettre en œuvre (1). La sincérité et la lucidité d'esprit de ce Jésuite égalait celle des premiers Bollandistes (2), ses correspondants (3).

Ses rapports avec Leibniz portèrent sans doute sur la recherche des manuscrits historiques en général, car il lui parlait des exemplaires complets de Tite-Live (4); mais ils concernèrent surtout l'histoire du moyen âge allemand (5). Gamans communiqua probablement à son ami la vie de sainte Mathilde, femme de Henri I^{er} d'Allemagne, d'après un manuscrit du monastère de Saint-Pantaléon de Cologne (6). Quand Leibniz quitta Francfort pour Paris, le P. Gamans

1. C'était un « tres sçavant homme dans l'histoire d'Allemagne, et qui avoit amassé une infinité de Manuscrits, chroniques tirés des anciens monasteres et autres lieux et tels autres papiers. On l'avoit chargé d'écrire l'Histoire de la Metropole de Mayence, et son dessein estoit d'y traiter aussi de tous les Evesques suffragans. C'est pourquoy il avoit aussi quantité de choses touchant Halberstadt, Hildesheim, l'Eichfeld et les pays voisins. » Lettre au baron de Grote, s. d. (fin de 1688). KLOPP, t. V, p. 424. — Cf. A Aschaffenburg, le P. Gamans, ami de Bolland, « avait encombré trois salles de bulles, de chartes, de catalogues d'évêques, de notices abbatiales, d'offices propres, d'obituaires, embrassant dans ses explorations la haute et la basse Allemagne, la Pologne, la Hongrie, la Bohême, la Suisse. Il allait publier une *Métropole de Mayence*, illustrée avec tous ses titres et ses onzes suffragants. » Dom PITRA, *Etude sur les Bollandistes*, Paris, 1850, p. 35. Mais il n'était point « secondé par son Electeur et ses confrères ». Il se plaignait souvent que ceux-ci « auraient mieux aimé qu'il mit au jour des sermons, que des traités qui servissent à l'éclaircissement de l'histoire. » *Leibnitiana*, § XLIII. FELLER, p. 157 (DUTENS, t. VI, p. 301). Cf. « Et verò fidem tuam appello, an Tu probares illorum ignorantiam qui ... a vobis, immensos in Historia labores contemnerent, et Magistri alicujus Logicis praelectionibus posthaberent? Non opinor neque id probabat Gamansius qui saepe candidè agnoscebat, quanta in ea re ponetur (?). » Lettre s. d. n. a. Corr. de Papebroch, fol. 59-60.

2. « Gamansius... vir nulli sui ordinis candore et historiae, Germaniae peritia secundus. » *Ann. Imp.* 791, § 14, t. I, p. 153. V. l'exemple donné plus loin, livre II, chap. III.

3. Lettre de Jean Bolland au P. Jean Gamans, 12 juin 1643. PITRA, p. 193-9. Cf. plus bas, p. 17, n. 4.

4. « Pater Zwenbruck... Provincialis provincialis Coloniensis... Missionarius Apostolicus Bremam... sanctè affirmavit Patri Gamansio, se in manibus habuisse Bremæ Mstam Livii plenius, sed cum mercator justo carius vendere vellet, tum neglexit. Cum rursus quereret, post mercatoris mortem amplius non comparuit. » *Leibnitiana*, § XLI. FELLER, p. 156.

5. V. la note d'un secrétaire de Leibniz sur une chronique de Trithème de la bibliothèque de Munich « ubi Gamansius ante 6 annos in manibus habuit ». Ms. XII^B 713^b, n^o 329.

6. « Communicata à Joanno Gamansio, amico olim nostro, Societatis Jesu theologo... Gamansius hanc vitam eruerat ex veteri codice Coloniensis Monasterii S. Pantaleonis. » *Vita B. Mathildis*, reginae Germaniae. SS. BB.,

le pria d'examiner, à la bibliothèque du collège de Clermont, différents ouvrages concernant l'histoire ecclésiastique de l'Allemagne cités par le P. Labbe, entre autres les lettres de saint Boniface et la chronique d'Aubry des Trois-Fontaines et de faire des recherches à la bibliothèque royale, par exemple sur les historiens de la Germanie ancienne (1). Nous pouvons donc affirmer que ce fut ce Père qui initia véritablement Leibniz à l'étude de l'histoire d'Allemagne et surtout qui lui donna le goût du moyen-âge, que Leibniz, au début de son séjour à Mayence, paraît n'avoir pas beaucoup estimé (2). Après l'avoir perdu de vue, Leibniz s'efforça, dans les milieux catholiques, d'apprendre ce qu'était devenu son ancien ami et de sauver ses recueils de l'oubli (3); il rendit toujours justice à son érudition et à ses qualités (4).

t. I, n° XIII. Préf., fol. b². Cependant Leibniz dit aussi que Gamans l'avait communiquée aux Bollandistes. *Ann. Imp.* 997, § 2, t. III, p. 668.

1. Il lui demandait aussi l'indication de tout ce qui concernait le diocèse de Mayence. Lettres de Gamans (corr., fol. 1-2) des 29 avril et 21 mai 1673.

2. « *Medii ævi scriptores, fateor, non ita in promptu habentur, si tamen Trithemium, aliosque id genus adhibeas ecclesiasticis, si Freheri directorum historicis, ut de Vossio, Miræo, Chesnii nihil dicam, si conferantur Mscriptorum indices, potissimos quosque habere non usque adeo difficile erit. Fateor, latere passim multos, sed plerosque non esse tanti, ut ab oblivione magnum generi humano damnum sit metuendum.* » Lettre à Spizel, 7/17 avril 1670. DUTENS, t. V, p. 347.

3. Lettres au landgrave Ernest, 27 avril et 4 août 1683. ROMMEL, t. I, p. 320 et 373; au P. Papebroch citée plus haut, p. 15, n. 3. — Celui-ci lui répondit (corr., fol. 65-66) que le P. Gamans était mort, mais lui avait envoyé tout ce qui concernait les saints. Lettre du 14 octobre 1686. Papebroch et Henschius avaient, pendant dix jours, feuilleté ses notes. PITRA, *l. c.* En 1668, Leibniz s'efforçait encore de sauver ses manuscrits. Lettre à Grote citée plus haut, p. 16, n.1.

4. « *Johannes Gamansius, de Germanicarum ecclesiarum historia meritissimus.* » *Ann. Imp.* 873, § 10, t. I, p. 721; cf. 871, § 14, p. 704. Dans la préface du *De Venerabili Palatinis Rheni, Erenfridi seu Ezone et Mathilde, eorumque filia B. Richeza Regina Poloniæ narratio*, SS. BB., t. I, n° xxvii, fol. d v°, Leibniz dit que cette vie a été envoyée aux Bollandistes par Gamans; dans le Ms. XXIII 169, n° 40, il ajoute que celui-ci l'avait tirée de la bibliothèque de Vienne. Cf. *Ann. Imp.* 997, § 2, t. III, p. 668-9. — De même, dans la préface des SS. BB., t. II, n° I, p. 2, il indique que la vie de saint Conrad, évêque de Constance, que lui a envoyée le P. Janning (suivant la lettre de celui-ci au P. des Bosses du 17 septembre 1708. Ms. cité, n° 7) avait été copiée par le P. Gamans, d'après un ancien manuscrit. — Dans la préface du t. I, fol. a v° (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 6), il avait écrit : « *Qui Acta Sanctorum... edide-*

A Mayence, Leibniz s'occupait, d'ailleurs, d'histoire. Il y voyait un « traité Manuscrit de la preesence des Electeurs sur la République de Venise (1) ». Il correspondait à Iéna avec Bose (2); à Helmstaedt avec Conring, qu'il estimait autant comme historien que comme juriste et à qui il réclamait, pour Boinebourg, des ouvrages sur l'histoire ecclésiastique et le droit des gens (3); avec Bœcler, ancien conseiller de l'électeur de Mayence, devenu professeur d'histoire à Strasbourg : il essayait de lui faire obtenir de Leipzig un manuscrit de la vie de Frédéric III par Æneas Sylvius (4) et alla même le voir, à Strasbourg, dans l'été de 1671 (5).

Venu à Paris, au printemps de l'année suivante, pour y soumettre à la cour de France son projet d'Égypte (6), Leibniz en profita pour s'y livrer à l'érudition, en même temps qu'aux mathématiques et à la philosophie. Il y était déjà en correspondance avec le bibliothécaire du roi, Pierre de Carcavy, sur des questions purement scientifiques (7); recommandé à lui par Boinebourg (8), il fit sa connaissance personnelle, s'occupa chez lui de géographie (9) et profita de

runt, eduntque... quibus in rebus Germanicis plurimum adjuvit ex eodem ordine Johannes Gamansius. »

1. Lettre au baron P. W. de Boinebourg, 25 novembre 1691. KLOPP, t. VI, p. 32. Cf. : « Ich erinnere mich in meiner jugend ein Manuscript des seel. Weinmarus Clevischen Canzlers gesehen zu haben, so von praecedenz des H. Churfst vor den Republic Venedig gehandelt. » Mémoire s. d. (fin 1694). *Id.*, t. X, p. 35.

2. V. pl. haut, p. 5, n. 8.

3. Lettre à Conring, s. d. (début de 1670). GEHR., *Phil.*, t. I, p. 158 et 161-2.

4. Corr. de 1670 à 1672. BODEMANN, p. 19, n° 80. Lettre à Thomasius, 6/16 avril 1670. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 3 (DUTENS, t. IV, p. 29). — La lettre à Bœcler du 12 octobre 1670 (*A. f. G. d. Ph.*, t. IX, p. 311-4) concerne uniquement le droit romain.

5. GUHRAUER, t. I, p. 90-91.

6. Sur ces circonstances, v. BARUZI, p. 17 ss.

7. « Factus est mihi nuper ad commercium litterarium cum Bibliothecario Regis Christianissimi Mr. Carcavi. » Lettre à Spizel, 7 avril 1671. DUTENS, t. V, p. 352. Cf. lettre à Jean-Frédéric, s. d. (septembre 1671). KLOPP, t. II, p. 9 et t. III, p. 263. BODEMANN, p. 33, n° 143.

8. Lettre de celui-ci, 7 novembre 1672. KLOPP, t. II, p. 141.

9. Il y vit « des cartes particulières, faites à la main de toutes les provinces de la France et leurs parties ». Lettre à Fontenelle, 12 juillet 1702. FEDER, *Commercii epistolici Leibnitiani... selecta specimina*. Hanovre, 1805, p. 482 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 209).

ce qu'il était gardien des médailles de la bibliothèque du roi pour y examiner des pièces anciennes, rares et curieuses (1). Il connut également Melchisédech Thévenot, futur successeur de Carcavy à la bibliothèque royale (2), grand voyageur, érudit remarquable, qui s'entretint avec lui d'histoire (3) et Clément, qui devait succéder lui-même à Thévenot disgracié (4). Leibniz se mit encore en rapport avec différents historiens. Dès son arrivée à Paris, le baron de Boinebourg l'avait chaudement recommandé(5) à Henri Justel, conseiller et secrétaire du roi, qui possédait une belle bibliothèque avec de nombreux manuscrits qu'il prêtait volontiers (6) et était, comme son père (7), un canoniste et un médiéviste remarquable: il avait rassemblé une *Bibliotheca Juris canonici veteris* (1661) en deux volumes *in folio* (8) et s'occupait de réunir

1. « Feu M. Carcavi m'e montra un jour une médaille, où il y avait, si je ne me trompe, KPHTEC AOPAOI, et personne ne savoit ce que cela vouloit dire. Il me semble qu'elle étoit dans le Cabinet du Roi, dont il avoit la garde aussi bien que de la bibliothèque de Sa Majesté. » Lettre à Bignon, 4 mai 1710. *Id.*, p. 248-9.

2. E. GIGAS, *Lettre des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*. Copenhague et Paris, 1892-93, t. II, p. 341, note 83. Cf. BODEMANN, p. 334, n° 921.

3. Carcavy lui donna avant 1675 un exemplaire des *Annales mexicaines* qu'il venait d'écrire. Lettre à Tentzel (corr., fol. 49), s. d. (réponse à celle du 26 octobre 1693).

4. « M. Thevenot n'est plus à la bibliothèque du Roy..., M. Clément qui est encore de vos amis est maintenant en sa place. » Lettre de Foucher, août 1692. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 407.

5. « Vous ne serez pas fâché, Mr, que je vous procure la connaissance de Monsieur Guillaume qui arrive de Mayence. Pour peu que vous ayez de conversation avec luy, vous le trouverez très habile et très profond en toutes connaissances sans en excepter aucunes. Et je puis même vous dire que c'est un prodige qu'il en sache autant à un âge si peu avancé; mais c'est ce que Mr. le Baron de Boinebourg nous en a mandé et que j'ay reconnu estre vray. Vous le reconnoistrez encore mieux que moy. » Lettre anonyme au conseiller Justel, avril 1672. KLOPP, t. II, p. 133. — JUSTEL fut en relations avec Spanheim. Chapelain à Spanheim, 21 juin 1671. *Correspondance de Chapelain (Soc. de l'hist. de France)* édit. par Tamizey de Larroque, 1880-83, t. II, p. 741.

6. HAAG, *La France protestante*, art. JUSTEL, t. VI, p. 115. Cf. SAYOUS, *Histoire de la littérature française à l'étranger depuis le commencement du XVII^e siècle*. Paris, 1853, t. II, p. 248.

7. Christophe Justel, l'« homme de son temps qui savoit le mieux l'histoire du moyen âge », étoit l'auteur de l'*Histoire généalogique de la maison d'Autvergne* et de différents ouvrages d'histoire ecclésiastique. HAAG, *l. c.*, d'après Ellies du Pin.

8. HAAG, *op. cit.*, p. 117.

les règles utiles à la critique des diplômes (1). Leibniz assistait souvent aux réunions périodiques qui avaient lieu chez Justel, où les savants s'occupaient des ouvrages nouveaux (2). A son départ de Paris, il resta en correspondance avec lui sur des questions de généalogie médiévale (3). Il fit aussi la connaissance d'André Morell, conseiller et secrétaire du roi, à qui Boinebourg l'avait recommandé pour une affaire financière (4) et qui, futur conservateur adjoint du cabinet royal des médailles, était un excellent numismate (5). Enfin il se lia avec Pierre-Daniel Huet, élève du fameux philologue Bochart, érudit remarquable, surtout pour l'antiquité païenne et chrétienne (6), qui, devenu sous-précepteur du Dauphin, enrôla dans la collection *ad usum Delphini* Leibniz (7) : celui-ci rassembla pour elle les matériaux d'une édition de Martianus Capella (8).

1. « Ab eo tempore alias accepi ab eodem Justello.... Diu est quod laborat in Diplomatum vetustorum critica.... Multas in eam rem collegit regulas, quibus vera a supposititiis discerni possint, quas lectissimis exemplis illustravit. » Lettre à Conring, 29 juin 1677. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 176-77.

2. Ces réunions étaient hebdomadaires, d'après Ancillon, cité par Haag, p. 115, « Cum Parisiis essem, *quotidiani* apud eum conventus Eruditorum agitabantur. » Lettre à Magliabechi (corr., fol. 49-50), s. d. FONTENELLE en parle dans son *Eloge de Limery* (1715) cité par R. DOUMIC, *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1907, p. 418.

3. V. plus bas, p. 48 ss.

4. Boinebourg à Morell, 21 mars 1672. KLOPP, t. II, p. 132-3.

5. BODEMANN, p. 190, n° 661.

6. V. D'ARTIGNY, *Éloge de M. Huet*, évêque d'Avranches (1630-1721). *Nouv. Mémoires*, t. I, p. 404-13; Chr. BARTHOLMESS, *Huet... ou le scepticisme philosophique*. Paris, 1850. Cf. H. HÖFFDING, *Histoire de la philosophie moderne*, trad. franç., t. I, p. 265-6.

7. V. sur cette collection RANKE, *Histoire de France* (trad. Porchat), t. VI, p. 146; A. FLOQUET, *Bossuet, précepteur du dauphin et évêque à la Cour*. Paris, 1864, p. 61-62, 242-4; E. SPANHEIM, *Relation de la Cour de France en 1690*, éd. par Em. BOURGEOIS (*Ann. de l'Univ. de Lyon*. Nouv. sér., II, fasc. 5), 1900.

8. V. leur correspondance, surtout en 1673, sur Martianus Capella. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 1-10 (*Sylloge*, t. I, p. 637 ss.; DUTENS, t. V, p. 453-6) et lettre à Oldenbourg, 16/26 avril 1673. *Id.*, p. 4 note et *Briefv.*, p. 90-91. Leibniz, rappelant qu'il s'est occupé de l'encyclopédiste latin, écrit : « sed quæ de codicibus quibusdam Bibliothecæ Regiæ annotaveram perierat; et ego revocatus in Germaniam ad alias occupationes hoc studium intermisi. nec quisquam postea Delphinensium Commentatorum ad hunc scriptorem accessit. aut omnino, post Hugonem Grotium ejus curam habuit, qui tamen *præ ceteris illustrari meretur, quia compendium quoddam continet Encyclopediæ veterum.* » Lettre à Biel, 29 octobre 1715. W. BARKEY, *Symbolæ literariæ Haganæ*. Classis II, fasc. 3. La Haye, 1781, p. 487. Plus tard, cependant, il réclamait

Leibniz paraît, grâce à lui, avoir approché du dauphin : on ne s'explique pas qu'il n'ait pas connu son précepteur Bossuet (1) et on doit d'autant plus le regretter qu'il eût été mêlé à un cercle d'historiens, réunis pour servir à l'instruction du jeune prince (2); il n'y en a que deux avec qui il entra en relations, le numismate Thoynard (3) et l'abbé Gallois, érudit universel, créateur du *Journal des Savans*, avec lequel il s'occupa peut-être de chronologie (4). A cette liste il convient d'ajouter l'abbé de la Rocque, rédacteur au même journal (5), et le grand Arnauld, qui s'était occupé du x^e siècle pour des raisons théologiques et admettait Leibniz dans son intimité (6).

Celui-ci profita de ces relations pour étudier l'histoire, surtout l'histoire politique et ecclésiastique de la France moderne. Il fréquentait assidûment les principales bibliothèques et y cherchait des documents historiques

un Martianus Capella de la bibliothèque de Paderborn. Lettre au P. des Bosses, 20 septembre 1712. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 457 (DUTENS, t. II, p. 300).

1. WILD, *art. cité*, p. 221; BARUZI, p. 217-8.

2. FLOQUET, p. 73-4; surtout A. RÉBELLIAU, *Bossuet, historien du protestantisme*. Thèse, Paris, 1^{re} et 3^e édition, 1892 et 1908, p. 109-19, Leibniz avait entrevu (v. BARUZI, p. 218) GÉRARD DE CORDEMOY, dont il citera souvent l'*Histoire de France* depuis les Gaulois jusqu'en 937, publiée de 1685 à 1689. *Ann. Imp.* 876, § 23 et 976, § 8, t. I, p. 751 et t. III, p. 372 où il qualifie Cordemoy de « *historiæ Gallicæ non spernendus autor* ». Il connaîtra plus tard Herbelot. V. lettres à Magliabechi. DUTENS, t. V, p. 105-8 et 115; Charles BULTEAU, doyen des secrétaires du roi (1623-1710), auteur des *Annales Franciæ ex Gregorio Turonensi* ab anno 458 ad annum 591 et d'un *Traité sur la pre-seance des rois de France* et des rois d'Espagne (GIGAS, t. II, p. 348, n. 143). Lettre de Foucher, 15 juillet 1693. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 419 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 118).

3. BODEMANN, p. 339, n° 932; lettre de Thoynard (corr., fol. 1-2), 20 juin 1674.

4. En décembre 1678, Leibniz écrit à Gallois à propos du *Breviarium chronologicum*. « C'est un recueil de Tables mathématiques qui sont les plus nécessaires pour la Geometrie pratique, l'Astronomie, la Geographie, la Chronologie, etc. » GEHR., *Math.*, t. I, p. 188.

5. Dans sa lettre du 9 décembre 1678, Leibniz lui rappelle un de leurs entretiens. F. CHAMBON, *Leibniz. Lettres inédites (1671-1711)*. Paris 1903, p. 3.

6. *Ann. Imp.* 1002, § 10, t. III, p. 800. « Rarissimi sunt defensores, quos inter eminent vir egregius, nobis olim amicus, Antonius Arnauldus. Causam quidem defendendi, quam habuit non laudo, neque quam ille vendit, perpetuitatem doctrinæ agnosco. » Il s'agit du livre *De la perpétuité de la foi* 1664 et 1674. V. plus loin, p. 60, n. 1, le passage du 14 juillet 1686 concernant Henri-le-Saint. — Sur ses relations avec Arnauld, v. SAINTE-BEUVE, *Histoire de Port-Royal*, 3^e éd., 1867, t. V, p. 443-4; cf. BARUZI, p. 216-7.

inédits (1). Il alla principalement à la bibliothèque du roi pour consulter les manuscrits. Il y vit des mémoires de tous les règnes, de François I^{er} à Louis XIII, les instructions et les relations d'ambassadeurs (2), y copia sans doute les vingt-deux ordonnances de Louis XIII publiées en 1636 (3) et tout ce qui concernait l'église gallicane de saint Louis à Louis XIII, surtout les pragmatiques, les concordats et les débats sur le concile de Trente (4), y parcourut de nombreux volumes concernant la rivalité de la maison d'Autriche avec la France, les affaires d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, de Belgique et de Lorraine (5), y étudia les mémoires inédits des

1. « Etant venu en France l'an 1672, jeune garçon, j'apportai de nos Universités de toutes autres connaissances, que celles de la profonde Géométrie. *Le Droit et l'Histoire étaient mon fait... A Paris je me fourrais dans les grandes Bibliothèques*; et je cherchais des Pièces rares, surtout en Histoire. » Lettre à la comtesse de Kilmansegg, 13 avril 1716. DUTENS, t. III, p. 456.

2. « Die Königlische Bibliothec hat über 35.000 gedruckte bände, und auch die 10.000 Mscripta. Unter den Msptis habe ich gesehen die Memoiren der Regierung aller Könige, von Francisco I bis Ludovicum XIII inclusive, alda sogar alle instructiones und relationes der Ambassaden sich finden, were eine gute materie eine wahrhafte historie zu schreiben, und wundert mich, dass solche dinge diesem Orth vertraut worden. » Lettre à Jean-Frédéric s. d. (1672-73). KLOPP, t. III, p. 6. Cf. Baruzi, p. 107, n. 1.

3. Elles avaient été données « quand le Cardinal Infant entra tout d'un coup en Picardie et porta la terreur jusques à Paris », c'est-à-dire « dans un pressant besoin pour mettre promptement du monde sur pied. *J'ay rapporté avec moy ces pièces et quantité d'autres en revenant de France*, ayant toujours esté curieux d'amasser dans mes voyages ce qui pourroit servir dans les rencontres, surtout en matiere d'estat et de droit. » Lettres au landgrave Ernest, 4 août 1683. ROMMEL, t. I, p. 357; à un ministre de Léopold I^{er}. S. d. (octobre 1688). KLOPP, t. V, p. 410 (FOUCHER DE CAREIL, p. 204). Cf. lettre s. a. n. d. (au comte de Strattman, fin 1688). ID., t. VI, p. 18. V. le texte ID., t. V, p. 501-10 (FOUCHER, p. 204 ss.).

4. Il copia notamment « plusieurs memoires imprimés, touchant le Clergé de France, les Synodes des Eglises de France et les Assemblées des Etats du roi, un volume de ce qui s'est passé à la reunion de Henri IV avec l'Eglise romaine... la copie que j'en ay vient de France. » Lettre à Basnage, s. d. (fin 1693). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 104 (FEDER, p. 74-75). « J'ai vû des objections d'un Auteur Catholique Romain, contre la Reception du Concile de Trente, faites pendant la seance des Etats, l'an 1615. — J'ai lû ce que les Deputés du Tiers-Etat ont opiné entr'eux sur l'article du Concile. » Réponse au mémoire de M. Pirot s. d. (1693). DUTENS, t. I, p. 557 (cf. p. 565). Peut-être s'occupait-il encore à Paris d'histoire ecclésiastique. V. plus loin le passage cité p. 507, n. 1 (pour la date, v. p. 471, n. 1).

5. « In itineribus meis rarissima Manuscripta ad statum publicum pertinentia deprehendi, quorum pars aliqua ex scriptis ministris Gallici venit,

relations de la France avec la Porte et en résuma quelques-uns (1). Cependant il ne se bornait pas aux manuscrits modernes : il semble avoir vu des manuscrits grecs de mathématiques (2), des manuscrits hébreux (3) et même des manuscrits arabes (4).

Leibniz était chargé par le baron de Boinebourg d'acheter des livres à Paris (5); vers la fin de son séjour en France, il offrait à différentes personnes d'Allemagne de leur rapporter des ouvrages imprimés rares et curieux qu'il pouvait aisément se procurer soit sur les sciences, soit sur l'histoire et la géographie et surtout l'histoire contemporaine (6). Il est probable que Leibniz, qui à Paris voyait

ubi præter multa volumina ad controversias Domus Austriacæ cum Gallis, res Hispanicas, Italicas, Anglicas, Belgicas spectantia, et cum pluribus Legatorum Memoriis, instructionibus, tractatibus habentur sedecim volumina rerum Lotharingicarum ex Nancejano Archivo descripta, cum id jussu Richelli expilaretur. » Lettre au comte de Strattmaan citée.

1. Il analisa deux volumes intitulés : « Recueil des traités et négociations entre les Grands Seigneurs et les Rois de France ou quelques autres potentats depuis le Roy François l'an 1527 jusqu'à Louis XIII » et il se servit des manuscrits contenant « les depeschés des Ambassadeurs et negociations de l'Evêque d'Acz de la maison de Noailles, du Sieur de Petremol, du Sieur de Marcheville et de plusieurs autres envoyés à la Porte. » Lettre au comte de Windischgraetz, 1688. *Id.*, t. V, p. 497. Cf. lettre au même, septembre 1691. *Id.*, t. VI, p. 27 et lettre à Basnage citée plus haut, p. 22, n. 4.

2. « On trouve dans les bibliothèques de Paris plusieurs traités grecs de mathématiques que les Bibliothécaires n'entendent point. » *Leibnitiana*, § CLXXIII. FELLER, p. 223 (DUTENS, t. VI, p. 329).

3. « Mspta Regiæ Hebraica. » Agenda betreffend Herrn von Schönborn. KLOPP, t. II, p. 148.

4. Wansleben vint à Paris, « d'où M. Colbert le fit aller derechef en Egypte, et il envoya plusieurs Manuscrits arabes, car j'estois à Paris quand ils arriverent. » Lettre au landgrave Ernest, fin décembre 1691. ROMMEL, t. II, p. 364.

5. Lettre de Boinebourg, 30 avril 1672. KLOPP, t. II, p. 136.

6. C'était des « curiositez de cabinets ordinaires, ou quelques livres, Manuscrits ou imprimez rares et excellents, ou autres choses singulieres. Car en ces matieres j'ay d'aussi belles occasions que qui que ce soit en France » Lettre à Jean-Frédéric, 21 janvier 1675. KLOPP, t. III, p. 276. « Je rencontre une infinité de livres françois curieux tant pour les arts et les sciences que pour les affaires d'estat dont la plupart m'ont esté inconnus et ne se trouvent peut estre que rarement hors du pays. Si l'on m'en donne commission, j'en feray une bonne provision. » La plupart des bibliothèques réputées curieuses sont mal composées. « Si j'en devois tasser une à ma phantaisie, je n'y laisserois entrer principalement que deux sortes de livres, dont la premiere seroit de ceux qui contiennent des inventions, demonstrations, experiences, et l'autre de ceux qui nous rapportent des mesmoires d'estat, des histoires, surtout de notre temps, et des descriptions de pays. Une bibliotheque de cette nature

les manuscrits de Descartes chez Clerselier (1) et ceux de Pascal chez son oncle Périer (2), profita des facilités qu'il trouvait pour se procurer des livres et des documents; il était trop pratique pour négliger, par exemple, l'occasion de visiter la bibliothèque du collège des Jésuites, que lui offrait le P. Gamans : peut-être a-t-il fait pour lui des recherches sur le moyen-âge allemand (3).

Cependant, à Paris, Leibniz s'intéressait surtout à l'histoire moderne et contemporaine : c'est à peu près la seule dont nous trouvions la trace dans ses opuscules politiques. Quand le duc de Mecklembourg, Christian-Louis, nouvellement converti au catholicisme, se repentant de s'être remarié, voulut revenir à sa première femme avec laquelle il avait divorcé sous prétexte de parenté, Leibniz écrivit un traité pour prouver la validité du premier mariage (4) ; il s'efforça de prouver par le droit et l'histoire que « les mariages des Protestants d'Allemagne contractés *in gradu prohibito* sans dispense du Pape sont valides selon l'Église catholique (5) ». Il invoqua le mariage de Catherine de Bourbon avec Henri, duc de Bar, d'après les mémoires de Bassompierre et les lettres du cardinal d'Ossat (6), le divorce de Henri IV avec Marguerite de Valois, d'après de Thou et les mêmes lettres (7), et le mariage de Marguerite de Lorraine avec Gaston

ne couteroit pas beaucoup et seroit curieuse infiniment. J'ay rapporté avec moy pour 40 écus la fleur des livres d'Angleterre, eu égard aux bornes que je m'avois prescrites et à la portée de ma bourse. » Lettre à Habbeus de Lichtenstein, s. d. (avril 1673). *Id.*, p. 229.

1. GEHR., *Phil.*, t. IV, p. 266. Cf. FR. BOUILLIER, *Hist. de la philosophie cartésienne*, 3^e édition, Paris, 1868, t. II, p. 410.

2. Lettres à Périer, 30 août 1675. GEHR., *Briefw.*, p. 133-4; à Placcius, 27 novembre 1686, DUTENS, t. VI, p. 34, et à Rémond de Montmaur, 14 mars 1716. DES MAISEAUX, t. II, p. 126 (DUTENS, t. V, p. 12).

3. V. pl. haut, p. 17, n. 1.

4. *De matrimoniorum Principum Germaniæ Protestantium, in gradibus solo canonico jure prohibito contractorum validitate Leibnitii dissertatio*. KLOPP, t. III, p. 132-87.

5. *Id.*, p. 188-ss.

6. *Id.*, pp. 134, 192 et 199.

7. *Id.*, pp. 143-5 et 186.

d'Orléans (1); il emprunta surtout ses exemples à l'histoire de France, en étudiant les principaux mariages princiers depuis Louis-le-Bègue(2) jusqu'au xvi^e siècle(3) et en s'attachant à la législation matrimoniale établie par le concile de Trente (4). C'est d'ailleurs le seul écrit politique composé en France, où l'on trouve quelques passages historiques (5).

Non content de s'occuper de politique, Leibniz avait pensé un moment écrire une histoire de son temps. Il apprit la mort de son protecteur, le baron de Boinebourg, à la fin de 1672; dès le printemps de l'année suivante, il songeait à écrire sa biographie, fit réunir sa correspondance par Lincker, Blume et d'autres amis et demanda des renseignements à Madame de Boinebourg. Cet ouvrage devait lui servir à préparer l'histoire de l'électeur de Mayence, Jean-Philippe de Schœnborn, mort peu après le baron et qui avait joué un rôle considérable dans les affaires du temps (6). Malheureusement les documents firent défaut : les mémoires de Boinebourg, qui allaient jusqu'à l'époque de sa disgrâce à Mayence, étaient perdus (7) et Leibniz paraît n'avoir rien obtenu du successeur de Jean-Philippe. Cependant il semble bien qu'au milieu de l'année 1673, il avait fini l'ébauche de la vie du baron (8); il déclarait plus tard avoir préparé, pendant son séjour

1. KLOPP., t. III, p. 185.

2. Id., p. 184.

3. Id., p. 180-2.

4. Id., p. 140-2, 157-8.

5. Les autres, d'une portée purement politique, sont édités également au t. III de KLOPP. Les principaux sont : le *semper similis*, « des affaires de Suède », composés également en 1674, et les *Notae... ad capitulationem Leopoldinae*, que Klopp a, à tort, datées de 1671-72 (t. I, p. 391 ss.) et qui sont, en réalité, de 1676 (Ms. XIII, 927, n^{os} 1-3, autographe daté).

6. WILD, *art. cité*, p. 233, d'après une lettre de Leibniz à Melchior-Frédéric de Schœnborn, 31 mars 1673. Cf. KLOPP, t. III, p. x. Voir l'éloge de Jean-Philippe et le résumé de sa politique dans une lettre en français, s. d. Id., t. I, p. XVIII-IX.

7. Lettre de Lincker, 1673. KLOPP, t. III, p. 58.

8. « E literis tuis 19. Junii datis jucundissimum fuit cognoscere *supremum fere manum impositum labori quem scribendae Ill^{mi} Baronis Boineburgii vitæ destinaveris.* » Lettre du même, 23 juillet 1673. Id., p. 59.

à Paris, celle de Jean-Philippe (1). Sans doute la biographie de Boinebourg devait servir à Leibniz de spécimen (2) de son savoir-faire en histoire, car, au moment même où il la composait, il cherchait à se faire nommer historiographe de Léopold I^{er} (3). Au milieu de l'été, l'affaire paraissait en bonne voie : Leibniz déclarait qu'il ferait volontiers le voyage de Vienne quand les grosses chaleurs seraient passées (4); Lincker lui recommandait de rechercher l'appui du chancelier Hoher qui lui rendait justice, mais lui faisait craindre l'opposition du bibliothécaire Lambeck, qui redoutait de se voir supplanté par lui dans les bonnes grâces du savant Empereur (5). On ne sait si Leibniz fut écarté par la jalousie du bibliothécaire (6), ou par la question de religion (7).

Rebuté de ce côté, il se tourna vers l'Allemagne. Depuis longtemps il avait fait la connaissance du duc de Brunswick, Jean-Frédéric, par l'intermédiaire du baron de Boinebourg et du résident danois Habbeus de Lichtenstein (8). Dès 1669 le duc avait cherché à l'avoir auprès de lui (9); sans doute

1. « Und weilien ich längst auch auff Historien recentissimam nostri temporis bedacht gewesen, auch vor diesem von Johanne Philippo Churfst zu Maynz bereits dazu destiniret worden und daher keinen geringen apparatus gesamlet ». Mémoire de 1691. *Id.*, t. X, p. 33.

2. C'est pourquoi Leibniz en a peut-être exagéré l'achèvement.

3. Lettre de Lincker citée p. 25, note 8.

4. KLOPP, t. II, p. 426.

5. « Unus est Lambeckius a quo luminibus tuis obstaculum prævideo, non quidem proprio e splendore, sed metu ne quis alius in hoc studiorum genere Cæsaris notitiæ adrepat, atque exercitum hactenus monopolium disturbet. » Lettre citée du 23 juillet 1673. *Id.*, t. III, p. 60.

6. « Ego tamen industriam ejus semper laudavi, tametsi hominem, nescio qua de causa, inimicum expertus sum. Erat enim non satis candidus atque æquus aliorum aestimator. An forte æmulum verebatur? Sed ego alio planè itinere mihi ad famam contendendam putavi. » Lettre au même, s. d. (1680). KLOPP, t. V, p. 16; FELLER, p. 3 (DUTENS, t. V, p. 215).

7. GUHRAUER, t. I, p. 160-1. Cf. pl. loin, p. 63, n. 8.

8. Lettres à Habbeus, s. d. (début de 1677), Ernest-Auguste, s. d. (janvier 1680). KLOPP, t. III, et t. V, p. 59. D'après H. VON RITTER, *Histoire de la philosophie moderne* (trad. Challemel-Lacour, 1861-66), t. XII, p. 226, les premières relations entre Leibniz et Jean-Frédéric auraient eu pour occasion de expériences de chimie; elles auraient donc eu la même origine que celles celles qu'il a eues avec Boinebourg. V. plus haut, p. 7, n.1.

9. Lettre de Habbeus, 30 novembre 1669. KLOPP, p. 217.

Leibniz, se trouvant bien à Mayence et tout entier à son projet d'Égypte, n'avait pas écouté ses offres. Jean-Frédéric les renouvela après la mort des protecteurs de Leibniz, lui offrit le titre de conseiller de sa maison avec 400 thalers de traitement, toutes facilités pour continuer ses travaux et rester en relations avec les savants étrangers (1). Leibniz, craignant d'aliéner sa liberté à trop bon compte, n'accepta pas et chercha à se placer plus avantageusement à Vienne, en France et en Danemark (2); il échoua et reprit ses négociations avec Jean-Frédéric. Il lui réclamait « outre le logement et l'entretien, 400 thaler », avec la promesse d'une augmentation par la suite (3) et « une charge de conseiller privé », en se recommandant de ses connaissances en droit et en histoire (4). Le duc lui permit de venir quand il voudrait (5) et, à ses premières offres, ajouta l'entretien et le logement au palais ducal (6); il semble un peu plus tard lui avoir promis le poste de bibliothécaire, avec le titre de conseiller aulique et 600 thalers (7).

Appelé à Hanovre dans l'été de 1676, Leibniz quitta Paris vers la fin de septembre (8), passa en Angleterre, puis en Hollande, où il resta quelques semaines (octobre-novembre) (9), et arriva sans doute dans le duché de

1. Lettre du duc, 15 avril 1673. KLOPP, p. 271.

2. V. sa correspondance avec Habbeus de Lichtenstein. *Id.*, p. 226-38.

3. Lettre à Leisingen, mai 1675. *Id.*, p. 281.

4. « Massen ich nicht nur die jurisprudenzen mir angelegen sein lassen, sondern fleiss angewendet, die *Histori* so wohl als den gegenwertigen staat etwas mehr zu geschehen pfliget, zu untersuchen. » Lettre à Hans Kahm, s. d. (11 janvier 1676). *Id.*, p. 287. Déjà, le 26 mars 1673, il avait écrit au duc : « So hab ich, auch die *Histori* und affairen nicht versäumen müssen ». *Id.*, p. 268 (GEHR., *Phil.*, t. I, p. 67).

5. Lettre de Jean-Frédéric, s. d. (après le 10-20 novembre 1675). *Id.*, p. 284.

6. Lettres de Hans Kahm et réponse, 17/27 janvier, 14 et 18/28 février 1676. *Id.*, p. 289, 294 et 297.

7. PRANTL, p. 181. Cf. GUHRAUER, t. I, p. 169.

8. Lettres de Brosseau adressées à Paris, 26 juillet et 16 septembre 1676. KLOPP, t. III, p. 302-3.

9. *A. f. G. d. Ph.* t. I, p. 215. Il vit Spinoza à la Haye. FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz, Descartes et Spinoza*, Paris, 1862, p. 74-75, et surtout L. STEIN, *Leibniz und Spinoza*, 1890, pp. 48-58, 258 et 280.

Brunswick par la Westphalie, où il désirait voir le savant évêque de Munster et de Paderborn, Ferdinand de Fürstenberg, grand historien, auteur des *Monumenta Paderbornensia* (1669), correspondant de Mabillon (1) et de Chapelain (2), et à qui il devait remettre des livres (3). Sur la fin de l'année, Leibniz était installé à Hanovre où allait désormais s'écouler la plus grande partie de sa vie et où il devait s'adonner définitivement à l'histoire (4).

1. De BROGLIE, *Mabillon et la Société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés* à la fin du xvii^e siècle. Paris, 1888, t. I, p. 140.

2. *Corr. de Chapelain*, t. III, p. 808-9 et 825-6.

3. Seconde lettre de Brosseau citée pl. haut, p. 27, n. 8 et réponse de Ferdinand, KLOPP, t. V, p. 538. Leibniz l'admirait beaucoup. « Laudandi vero imprimis, qui patriæ monumenta eruunt atque illustrant, Browerus, Balbinus... Gammansius, Hofmannus, sed ante omnes celsissimus Princeps, Episcopus Paderbornensis et Monasteriensis, cujus Paderbornensia jam admiramur, Westphalica universa dudum optamus. » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 71. Cf. son éloge *Ann. Imp.* 772, § 9, t. I, p. 34.

4. EHRARD, *art. cité*, p. 240.

CHAPITRE II

LE PREMIER SÉJOUR A HANOVRE ET LES ORIGINES DE L'HISTOIRE DE BRUNSWICK

Jean-Frédéric avait appelé Leibniz à Hanovre pour y remplacer son bibliothécaire, Tobie Fleischer, devenu en septembre 1674 conseiller à la chambre de Danemark (1); aussi, dès son arrivée, fut-il nommé bibliothécaire aux conditions qui lui avaient été proposées d'abord (2). Il réclama aussitôt les avantages qu'on lui avait finalement promis (3) et, vers la fin de l'année 1677, eut une augmentation de traitement et fut « reçu à la chancellerie en qualité de conseiller » (4) aulique où il était sous les ordres du

1. GUHRAUER, t. I, p. 169. Cf. E. BARING, *Clavis Diplomatica*, 2^e édition, 1754, p. 5, n. b.

2. Il avait « 400 écus d'argent content, et le logement à la Bibliothèque de S. A. S. avec un simple titre de conseiller. » Lettre à Gallois, 9 décembre 1678. GEHR., *Math.*, t. I, p. 183.

3. Lettre à Jean-Frédéric, janvier 1677. KLOPP, t. IV, p. 371-3.

4. Lettre au même s. d. (sur la date de la lettre et de sa nomination, v. p. xxxiii et XLIII), Id. p. 383. Il était membre « du conseil aulique qui est immédiatement après celui d'Etat, avec esperance de quelques autres graces et beaucoup d'entrée auprès du maître », « 500 écus de gage bien payés, le logement et la table », ce qui paraît avoir fait de 900 à 1.000 thaler. Lettres à Gallois, s. d. (1677) et 9 décembre 1678. GEHR., *Math.*, t. I, p. 179 et 183. Cf. PRANTL, p. 183. En 1680, Leibniz dit n'avoir que 600 thaler de gages, ce qui, outre le vivre et le couvert, lui fait plus de 1.000. Lettre à Lincker s. d. citée plus bas, p. 43, n. 2.

vice-chancelier Ludolf Hugo, ancien élève de Conring à Helmstaedt, auteur d'écrits juridiques et politiques (1). Leibniz avait ainsi une double charge, celle de bibliothécaire et de conseiller aulique ; en 1679, il en assumait une troisième, celle de surveillant des mines du Harz (2). Il lui eût été difficile de les remplir complètement toutes ; aussi était-il dispensé d'assister au conseil (3), sauf quand sa présence était indispensable, c'est-à-dire quand il était question d'histoire et de droit public (4). Cependant Leibniz trouvait dans son emploi de bibliothécaire de quoi continuer et renouveler ses études historiques et dans ses fonctions de conseiller aulique, à une cour dont l'influence devenait de plus en plus grande en Allemagne (5), l'occasion de s'occuper de politique générale.

Il essaya d'appliquer ses principes à la bibliothèque du duc, c'est-à-dire d'en faire une sorte d'encyclopédie (6) où l'histoire devait tenir la première place, principalement l'histoire politique contemporaine (7). C'est pourquoi

1. GUHRAUER, t. I, p. 212 ; *A. D. B.*, t. XII, p. 329.

2. Lettre à Ernest-Auguste, s. d. (janvier 1680), relatant un privilège à lui accordé l'année précédente dans les mines du Harz et lettre de Jean-Frédéric à l'ingénieur Frédéric-Casimir, 18 octobre 1678. KLOPP, t. V, p. 42 et 45-46.

3. « Ceterum nunc inter consiliarios... aulicos allecto... noluit tamen optimus Princeps... tempus omne meum impendi negotiis forensibus, itaque liberum mihi fecit abesse a conventu, quoties id aliorum laborum causa necessarium videbitur. Et certe cum subinde aliqua privatim a me Princeps postulet, et Bibliothecæ quoque habenda sit ratio... facile apparuit paulo liberalius mecum agi debere. » Lettre à Conring, s. d. (1678). GEHR., *Phil.*, t. I, p. 202-3. Cf. « Quanquam eo privilegio utar, ut, pro arbitrio meo ordinariis consiliariorum laboribus abstinere possim. » Lettre à Kochanski s. d. (début de 1693). *Prace Matematyczno-fizyczne*, Varsovie, t. XII (1901), p. 262.

4. FELLER, *S. V. L.*, p. 22.

5. EHRARD, *art. cité*, p. 239.

6. « Mon opinion a toujours été et l'est encore qu'il faut qu'une bibliothèque soit une Encyclopédie, c'est-à-dire qu'on s'y puisse instruire au besoin en toutes les matières de conséquence et de pratique. » Lettre à Jean-Frédéric s. d. (1679). KLOPP, t. IV, p. 426.

7. « Je me suis figuré qu'il faut avoir une grande variété et abondance de livres d'histoires, mais qu'il suffit d'avoir le nécessaire en toute autre ordre de science. » Il affirmait qu'au moyen de ses nombreuses correspondances, on connaîtrait, « non seulement les livres nouveaux », mais encore « les feuilles volantes, des petits discours qui se perdent et qui ne se remarquent presque point... les controverses qui sont en vogue parmi les doctes ». « Peut-être saurons-nous par ce moyen des choses curieuses et utiles servant à l'histoire

dès 1677, Leibniz fit acheter la bibliothèque du publiciste hollandais Wicquefort, dont il se servit peut-être pour préparer le *Cæsarinus Furstenerius* (1).

Cependant il voulait aussi enrichir la bibliothèque ducale d'ouvrages plus anciens, à l'exemple de la fameuse *Bibliotheca Augusta*, fondée à Wolfenbüttel (2), par le duc de Brunswick Auguste (1644) et devenue une des plus riches de l'Allemagne en livres rares et en manuscrits. Il y faisait entrer des ouvrages nouvellement parus (3) et acheter des collections. Dès son séjour à Mayence, il était en relations avec le médecin Martin Vogel, professeur au gymnase de Hambourg, sur des questions scientifiques et littéraires (4); quand il apprit sa mort, il recommanda ses manuscrits au résident de Hanovre (5). Installé dans cette ville, il décida son maître à les acheter (6) et alla lui-même à Hambourg, dans l'été de 1678, faire pour 2.000 thalers l'acquisition de la bibliothèque de Vogel (7), qui comprenait beaucoup d'ouvrages de sciences naturelles et quelques livres

et aux affaires de nostre temps qui pourront estre échappées à la diligence des ministres et residens de V. A. S^{me}. » Lettre s. d. (janvier 1677). *Id.*, p. 378 et 381-2.

1. Lettres de Schuller, 3/13 novembre et 21/31 décembre 1677. STEIN, *o. c.*, p. 289-90. — Wicquefort était un ancien historiographe des Etats de Hollande, devenu à la Haye résident du duc de Brunswick. Schuller parle d'une « histoire de Wicquefort » dans sa lettre du 16/26 février 1677 (*Id.*, p. 286). Parmi les ouvrages de Wicquefort sont des *Mémoires touchant les ambassadeurs*.

2. « Je pourrois faire... quelques excursions à Wolfenbuttel pour y voir la Bibliothéque (ce qui me servira de beaucoup icy). » Lettre à Jean-Frédéric, s. d. (1677). KLOPP, t. IV, p. 385.

3. Notamment la *Demonstratio evangelica* de Huet (1679). GUHRAUER, *Serapeum*, 1851, p. 6 (d'après la lettre à Huet du 1^{er} août 1679, citée plus bas, p. 36, n. 1).

4. Lettres de 1671. KORTH., t. III, p. 314-9 (DUTENS, t. V, p. 539-42).

5. Lettre à Habbeus s. d. (janvier 1672). KLOPP, t. III, p. 231.

6. Dès 1677, Leibniz parlait d'aller « peut-estre mesme à Hambourg pour y faire quelque reveue en matière de livres et lettres » et demandait un passe-port à cet effet. Lettre à Jean-Frédéric citée p. 385.

7. GUHRAUER, *Biographie*, t. I, p. 193, et art. du *Serapeum* cité, p. 8 (avec date erronée d'octobre). D'après une lettre de George Heldt, Leibniz partit de Hambourg, le 23 août 1678 (v. st?), emportant 86 volumes de manuscrits. BODEMANN, p. 84, n° 388. Cf. lettre de Placius, du 1^{er} août (v. st.), *Sylloge*, p. 43-44 (DUTENS, t. VI, p. 20).

d'histoire (1). Leibniz avait fort désiré visiter Hambourg, un centre littéraire et scientifique où il avait plusieurs correspondants (2); il y vit le fameux antiquaire Marquard Gudius, conseiller et bibliothécaire du duc de Holstein-Gottorp, qui avait fait un recueil considérable d'inscriptions grecques et latines (3), sur lesquelles il préparait un grand ouvrage. Gudius les montra et les commenta à Leibniz (4) ainsi que des manuscrits anciens inédits (5). Leibniz, qui passa quelques jours avec lui et un autre de ses correspondants, Graevius, philologue et historien (6), qui trouvait Gudius « d'une érudition immense (7) » et variée surtout dans l'épigraphie ancienne (8) et qui désirait vivement

1. Lettre à Habbeus citée; cf. MURR, t. VII, p. 149 et JAUCOURT, p. 70.

2. Le juriste Placcius, le littérateur Hinüber, le philosophe Vegetius, le mathématicien Siver. V. leur correspondance avec Leibniz, de 1676 à 1697. *Sylloge*, t. III, p. 1-192 (DUTENS, t. VI, p. 1-84).

3. *A. D. B.*, t. X, p. 88-89.

4. Gudius étant à Rome en même temps que Spanheim, l'illustre numismate, « il y eut un agréable combat entre eux, savoir si les Médailles ou les Inscriptions étaient les plus utiles et les plus instructives. Cette savante contestation produisit l'excellent livre de Mr. de Spanheim, *De usu et præstantia Numismatum*, auquel Mr. Gudius en voulait opposer un autre où il voulait montrer le grand usage des Inscriptions. Mr. Gudius me conta lui-même cette histoire et Mr. de Spanheim me l'a confirmée. » Lettre à Th. Burnet, 8/18 mai 1697. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 210 (DUTENS, t. VI, p. 257). Leibniz a souvent retracé cette anecdote, par exemple dans la lettre à Cuper, citée ci-dessous, note 8, dans le *De nummis Gratiani*, § VI (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 254-5). V. son inscription sur le séjour de Gudius, Spanheim et Meibom à Rome, lettre à Kortholt, 17 juin 1712. KORTH., t. I, p. 305-6 (DUTENS, t. V, p. 318-9). Sur Spanheim, v. la notice de E. BOURGEOIS, édition citée plus haut, p. 20, n. 7.

5. « Feu Mr. Gudius a trouvé des fables de Phèdre non encore imprimées qu'il me montra » Lettre à Th. Burnet, 8/18 mai 1697. GEHR., p. 206. DUTENS, p. 254).

6. « Gaudeo Gudiana pleraque nondum distracta esse... *Coram aliquando, colloquio ejus per aliquot dies usus sum. Aderat et Grævius, facile intelliges quanta voluptate me perfuderit tam insignium virorum consuetudo.* » Lettre au même, 6 septembre 1709. ID., p. 287 (DUTENS, p. 309). — Grævius était en relations avec Leibniz dès 1671, où celui-ci avait cherché à lui faire obtenir à Leipzig un manuscrit d'Homère. Lettre à Thomasius, s. d. (avant le 22 juillet 1671). GEHR., *Phil.*, t. I, p. 38 (DUTENS, t. IV, p. 33).

7. Lettre à Th. Burnet, 8/18 mai 1697, l. c.

8. « Scis diffusam quidem Gudii eruditionem, sed primarium tamen in veteribus inscriptionibus colligendis, emendandis, exornandis studium fuisse. » Lettre à Cuper, 10 novembre 1710. Corr. de Cuper (original à la bibliothèque royale de La Haye).

voir paraître ses ouvrages (1), l'excita sans doute à publier au moins le catalogue de ses inscriptions (2), tandis que Gudius le poussait lui-même à éditer le musicien grec Ptolémée (3).

Cependant, par ses offices de bibliothécaire et de conseiller aulique, par son rôle de publiciste et par la curiosité même de son esprit, Leibniz s'orientait de plus en plus vers l'histoire. Dès 1677, dans le *de jure suprematus*, il semblait réclamer qu'on lui ouvrît les archives des princes (4); deux ans après, dans un mémoire adressé à Jean-Frédéric, il parlait de l'utilité d'organiser celles de Brunswick (5). Il faisait ressortir aux yeux du duc leur importance pour établir les droits et les prétentions des princes, en donnant l'exemple de Théodore Godefroy, ambassadeur de France au congrès de Westphalie (6), mais

1. C'est « un des plus grands ornemens de nostre Allemagne pendant sa vie, il le sera pour toujours, quand ses ouvrages paraîtront ». Lettre à Spanheim, 23 février 1693. BODEMANN, p. 288.

2. « Tale quiddam (inventarium) circa inscriptiones exspectamus a summo in his studiis viro, Marquardo Gudio ». Lettre à Huet, éd. par DUTENS, t. V, p. 458, avec la date erronée de 1679 (l'original autogr. Bibl. nationale, *nouv. acq. fr.* 6. 202, fol. 19-20 porte la date du 18 octobre 1678 : elle a donc été écrite aussitôt après le voyage de Hambourg). Après avoir raconté que la contestation avec Gudius avait fait naître l'ouvrage de Spanheim, Leibniz ajoutait : « Se tunc aliquid pro inscriptionibus æmulo labore molitum, sed per itinera distulisse, inde majus opus aggressum quo Gruterus Reinesiusque supplerentur. Atque *in eo erat*, cum Hamburgi mecum colloqueretur, sed supervenere viro negotia, per quæ scopa excidit. » Lettre à Cuper citée p. 32, n. 8. C'est bien dans son voyage de 1678 que Leibniz a vu Gudius, car le 4 avril 1679 il lui écrivait pour s'excuser de son silence, lui demander quand il publierait ses œuvres et si l'itinéraire de Rutilius qu'il a vu est édité. WINCKLER, *Anecdota historico-Ecclesiastica*. Brunswick, 1757, t. II, p. 491.

3. « Miratus sum editos veteres Musicos *omisso Ptolemæo qui haberi potest eorum princeps*. Hunc tamen oportune publicavit V. Cl. Joh. Wallisius *meque illa cognitione liberavit, ad quem si quando vacasset, exercitii causa, ne intermissa literarum Græcarum studia plane exciderent, animum adjicere deliberaveram, hortante me Marquarte Gudio qui apparatu exquisitissimæ doctrinæ prope incredibile instructus suum Codicem liberaliter obtulerat.* » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 153.

4. « Voilà les exemples qui me viennent maintenant dans l'esprit... *j'en apporterois bien d'autres sans doute, si j'avois eu le temps de faire des recherches, si les Ministres m'avoient communiqué des mémoires, et si j'avois eu les clefs des Archives.* » KLOPP, t. III, p. 377.

5. Von nützlicher einrichtung eines Archivi. S. d. (1679). *Id.*, t. IV, p. 415-20 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 127 ss.).

6. Qui connaissait parfaitement les archives et les droits de la couronne

paraissait se préoccuper assez peu de leur intérêt purement historique. Il eût voulu se faire nommer directeur des archives du duché (1), en tirer une sorte de « manuel » ou de répertoire politique et administratif, semblable au *Breviarium Imperii* d'Auguste (2), et « quelques autres collections plus amples que le manuel », comme celles des ordonnances, des édits, des privilèges, des titres de « possession de certains pays et droits », des « memoires et collections servant à la Geographie » et « à la chronique du pays (3) ». Car il ne se désintéressait pas de l'histoire. Déjà au mois de septembre 1678, il avait dressé un plan complet de statistique administrative où il projetait de faire fournir par les secrétaires de chaque ville les documents historiques du pays (4). Il réclamait en même temps que la direction de « l'archivariat », des bénéfices ecclésiastiques qui lui avaient été, paraît-il, promis pour faire avancer les sciences (5); une autre fois il demanda l'inspection des biens d'église et de l'Université de Helmstaedt, pour pousser les professeurs et les élèves à écrire l'histoire du Brunswick ou, tout au moins, à en recueillir les matériaux (6).

Cependant, à peine fixé à Hanovre, Leibniz avait repris son ancienne activité de publiciste en faveur des princes

de France « pour ne rien faire perdre à la France et ne laisser passer aucune bonne occasion ». *Id.*, p. 416 (FOUCHER, p. 129)

1. « Pour empescher ou pour prevenir les desordres... je ne trouve point de meilleur remède que *l'establisement* d'une charge particuliere d'un directeur de tout ce qui depend de l'Archivariat ». Lettre à Jean-Frédéric, s. d. (1679). *Id.*, p. 410.

2. *Id.*, p. 409 et 411.

3. *Id.*, p. 411.

4. « *Historica monumenta des ganzen landes. Jeder Stadt- und amtschreiber soll an seinen orth arbeiten, und horis subcisivis, was ihm wissend oder unter handen zusammentragen.* » *De Republica*, KLÖPP., t. V, p. 419.

5. « Le meilleur usage qu'on en peut faire... est de les donner aux gens qui travaillent à l'avancement des sciences » et le duc lui avait « déjà accordé très gracieusement une attente de cette nature. » *Id.*, t. IV, p. 413.

6. « Pour les gens de belles lettres on leur proposeroit des matieres d'histoire et de politique qui seroient utiles et qui donneroient de la lumiere à l'histoire du pays et aux affaires, sans parler des recueils ou amas utiles que ceux qui ne sont propres qu'à cela, pourroient faire. » Lettre à Jean-Frédéric. *Id.*, p. 422-3. — En 1679, il avait proposé au même « d'establiir un jour une manière d'assemblée pour l'avancement des sciences ». *Id.*, p. 401. C'eût été une sorte d'académie.

allemands et, en particulier, de la maison de Brunswick. Les plénipotentiaires du congrès de Nimègue ayant refusé de reconnaître aux princes allemands qui n'étaient pas électeurs les mêmes droits qu'aux princes italiens, Leibniz publia en leur faveur le *Cæsarini Furstenerii de jure Suprematus ac Legationis Principum Germaniæ* (1), dont il donna bientôt en français un résumé (2). Dans cet opuscule, les titres et le cérémonial tiennent la plus grande place; on y relève cependant de nombreux passages d'un intérêt historique, bien que Leibniz y ait souvent à dessein déformé les faits (3). Il y est question de l'histoire de l'Empire depuis le x^e siècle (4) jusqu'à l'époque contemporaine, où elle est fondée surtout sur des documents français (5). L'ouvrage montre de plus que Leibniz connaissait déjà l'origine commune des maisons de Brunswick et d'Este (6).

Bientôt, d'ailleurs, son esprit paraît s'acheminer naturellement vers l'histoire. A propos d'une édition du *de moribus Germaniæ* envoyée par Conring, Leibniz souhaite voir tirer des historiens allemands non seulement l'explication des noms anciens, mais encore l'origine des noms modernes, notamment la raison qui a fait garder à la seule Franconie le nom des Francs, qui n'en paraissent pas originaires, et recherche l'itinéraire des Suèves et des Bavarois en Germanie (7). A l'occasion de la *Demonstratio evangelica*

1. Ed. KLOPP; t. IV (FOUCHER DE CAREIL, t. VI).

2. *Les Entretien de Philarète et d'Eugène sur la question du temps agitée à Nimègue touchant le droit d'ambassade des Electeurs et Princes de l'Empire.* ID., p. 331-80.

3. WEGELE, p. 623-4.

4. P. ex. *Entretien*; p. 355. Cf. WEGELE, p. 623, n. 2.

5. *Mémoires de l'ambassade du duc d'Angoulême*, p. 364; *mémoires du président Jeannin*, p. 376, etc.

6. « *Les Princes de Brunswick sont les chefs de la maison d'Este, dont ceux de Modene, qui sont les plus anciens de tous les Princes d'Italie, sont sortis.* » P. 371. Cf. plus bas, p. 46, n. 2.

7. « *Optarem e scriptoribus rerum Germanicarum explicari non tantum occasum veterum nominum, sed et originem recentiorum. Constat quam involuta sint tenebris Francici aut Saxonici hominis initia. Cur obsecro sola quæ hodie vocatur Franconia, Francorum vestigia retinuit cum tamen fortasse Franci veteres Franconiam ne viderint quidem, et Westphaliam atque inferiorem Rheni tractum insedissee credantur. Mirari etiam subit quibus*

que préparait Huet, il examine le but et l'utilité de l'histoire, le rôle de la critique et des sciences auxiliaires (1). Eisenhart, élève de Conring et professeur de droit à l'Université d'Helmstaedt, lui ayant envoyé une dissertation sur la « *fides historica* », Leibniz lui répond en lui exposant les principes de la critique du témoignage (2). Déjà, dans divers opuscules écrits au sujet de sa caractéristique universelle, il avait parlé du rôle de l'histoire et formulé une sorte de philosophie de l'histoire toute chrétienne (3). En religion, comme naguère en politique, Leibniz était devenu à partir de 1678 un « Européen (4) » ; il en fut de même en histoire, où allait le lancer définitivement la mort du duc Jean-Frédéric, survenue le 28 décembre 1679 (5).

Leibniz connaissait depuis dix ans au moins son successeur Ernest-Auguste (6), ancien évêque d'Osnabruck, comte de Diepholz et qui avait l'expectative de la principauté de Lunebourg (7). C'était un prince intelligent et ambitieux, d'un caractère plus politique que son prédécesseur (8) ; il était moins curieux de sciences (9), mais

machinis Suevorum gens ab Albi translata sit ad Danubium. Quando ex Noricis Bavari facti sunt aut Bojari, ex Pannonibus Austrii, non minus obscurum est. » Lettre à Conring. s. d. (réponse à celle du 8 mai 1678). GEHR., *Phil.*, t. I, p. 201.

1. Lettres du 18 octobre 1678 citée et de 1679. DUTENS, t. V, p. 457-61. V. surtout plus bas, p. 508.

2. Lettre à Eisenhart (corr., fol. 11-12), antérieure à la réponse du 9 mars 1679. V. plus bas, p. 620, n. 1.

3. Sur le *nova ars sciendi*. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 139-55. V. plus bas, p. 864-5.

4. D'après l'expression de Baruzi, p. 265, reprise par E. FAGUET dans son article *Leibniz l'Européen*. *Revue latine*, 25 juin 1907, p. 321-32.

5. D'après K. BIEDERMANN, *Deutschland im achtzehnten Jahrhundert*, 2^{me} édition, Leipzig, 1883, t. II, p. 222, c'est à la mort de Jean-Frédéric que Leibniz « revient à ses plans nationaux, scientifiques et universels. Alors commence pour lui la période la plus brillante et la plus fructueuse de son activité. » Il en est de même en histoire.

6. « Haben Ihre D. mich langst zu sich begehret schon aõ 70 ». Lettre à Ernest-Auguste, s. d. (janvier 1680). KLOPP, t. V, p. 40.

7. PERTZ, *Ann. Imp.*, t. I, p. VIII.

8. V. sur lui BIEDERMANN, t. II, p. 223 et KLOPP, *Der Fall*, t. IV, p. 477-9. On l'a surnommé le second fondateur de la maison des Guelfes. L. GROTE, *Leibniz und seine Zeit*. Hanovre, 1869, p. 299.

9. « Nach absterben Herra Herzog Johann Fridrichs... bin ich zwar in meinen officiis conserviret worden, aber man hat nicht mehr die vorige

avait plus de goût pour le droit et l'histoire : dès son avènement, Leibniz devra, à l'exemple du duc et de sa famille (1), revendiquer tous les droits de l'ancienne maison des Guelfes; bientôt il sera amené à s'occuper de l'histoire de Brunswick.

Ernest-Auguste maintint Leibniz dans ses triples fonctions de bibliothécaire, de conseiller aulique et de directeur des mines (2); mais le philosophe réclama de nouveaux avantages (3). Il continua à demander comme une dépendance de la bibliothèque la surveillance des universités et des écoles (4) et surtout, après la mort de l'archiviste Hoffmann (5), la surveillance et la direction des archives afin d'en faire des inventaires (6) et des extraits et d'en tirer un abrégé général, le « manuel » ou « *Breviarium ducatus* (7) ». Il proposait de centraliser à Hanovre toutes les archives du duché (8), de composer un recueil des ordonnances de la maison de Brunswick-Lunebourg ou *Corpus Ernesto-Augustum*, à l'exemple de ce qui s'était fait en Bavière, en Saxe, en Wurtemberg et tout récem-

curiosität ». Lettre à Tschirnhaus, 13 mai 1681. GEHR., *Briefw.*, p. 415. Il s'agit des sciences physiques auxquelles Jean-Frédéric s'intéressait beaucoup. Cf. pl. haut, p. 26, n. 8. Tschirnhaus, d'ailleurs, était un mathématicien.

1. « Mon fils est à Paris qui fait sa cour : il y apprendra peut-être à rappeler les prétentions de Henri-le-Lion, puisqu'en ce pays-là on rappelle le testament de Hugues Capet », écrit en 1680 Sophie, femme d'Ernest-Auguste. Cité par E. BOURGEOIS, *Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté* (1702-1713). Paris, 1887, p. 122.

2. Ce sont les trois titres qu'indique Leibniz dans une lettre à Ernest-Auguste, s. d. (1681 environ). Corr. d'Ernest-Auguste, fol. 65-66. Cf. lettre s. d. (janvier 1680), KLOPP, t. V, p. 48 et plus haut, p. 36, n. 9. — Leibniz fut maintenu grâce au comte de Platen. *Id.*, p. XIII.

3. Il ne recevait pas le « Kostgeld » accordé par Jean-Frédéric. Lettre à Ernest-Auguste, s. d. (printemps de 1680). *Id.*, p. 78.

4. Lettre au même, avril 1680, *Id.*, p. 64.

5. V. plus bas, p. 49.

6. Lettre au duc, s. d. (janvier) et avril 1680. KLOPP, t. V, p. 48-60 et 63. Von Vorstellung eines Registratur-Amtes, s. d. (1680 environ). *Id.*, p. 315-6. Sur l'importance des inventaires, v. *Entwurf gewisser Staatstafeln*, s. d. (1680). *Id.*, p. 307-8.

7. *Id.*, p. 48-49; *Entwurf*, p. 306. *Repræsentenda* de janvier 1680. *Id.*, p. 57 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 152).

8. Lettre au duc. *Id.*, p. 48-49 et lettre manuscrite citée plus haut, note 2.

ment en Brandebourg (1), de réunir toutes les lois des deux duchés sous les prédécesseurs d'Ernest-Auguste (2), même d'écrire, d'après les documents tirés des archives, l'histoire de la maison princière, surtout à l'époque contemporaine (3). D'ailleurs Leibniz parlait de l'histoire même du duc et de son utilité pour la postérité (4) : c'était en somme se désigner comme son historiographe.

Dans ces conditions, Leibniz chercha à enrichir la bibliothèque ducale d'écrits historiques. Il proposait d'y former une encyclopédie en raccourci, « c'est-à-dire une bibliothèque choisie » contenant sur toutes les sciences et sur les affaires publiques des renseignements qu'on ne trouverait pas dans les archives (5). Il déclarait que, puisque le duc n'avait point d'autre bibliothèque, il fallait l'agrandir et la fournir de livres et de manuscrits. Pour les livres, on avait acheté, disait-il, surtout des ouvrages d'histoire étrangère et il manquait beaucoup d'écrivains allemands, de livres de droit public et territorial, de blason, etc. Il réclamait aussi des gravures, « estampes et crayons », contenant les portraits des grands hommes, les représentations d'entrées et solennités publiques et formant « un théâtre complet de la nature et de l'art ». Il remarquait que l'on manquait surtout de manuscrits, « ce qui fait la rareté d'une bibliothèque (6) » et demandait qu'on en tirât des papiers du feu duc (7). En attendant qu'il eût à

1. *Id.*, p. 48; même lettre manuscrite et *Repræsentenda*, p. 54-55 (FOUCHER DE CAREIL, p. 147 et 149).

2. *Repræsentenda*, p. 56 (FOUCHER, p. 150).

3. *Id.*, p. 56 (FOUCHER, p. 151). Cité par WEGELE, p. 625, n. 3.

4. « Und weilten einen grossen Potentat alles... an einen unsterblichen Ruhm gelegen, so were bey der gelegenheit zu erwegen, ob ein solcher Herr, der zu einem gewissen alter gelanget, und dessen tugend durch viele herrliche thaten und glückliche Verrichtungen von Gott gekrönert worden, nicht dahin bedach seyn möchte, wie die Histori seiner regirung von einer vertrauten tuchtigen Person also beschrieben werden möchte, dass zu vermuthen. es dürfte eine solche arbeit bis auf die spathe nachwelt kommen dazu denn die indem geheimen Cabinet befindliche Nachrichten dienen köndten. » *Entwurf gewisser Staatstafeln*. KLOPP, t. V, p. 314.

5. Lettre à Ernest-Auguste (corr., fol. 57), s. d. (1681 environ).

6. *Repræsentenda*. KLOPP, t. V, p. 50-51 (FOUCHER DE CAREIL, p. 138-40).

7. « Entre autres celui de *Bodin de arcanis sublimium* », avec « quantité

Hanovre livres et manuscrits, Leibniz allait évidemment consulter ceux de Wolfenbüttel (1). Il faisait aussi acheter pour la bibliothèque les collections historiques indispensables, comme les *Acta Sanctorum* (2).

D'autre part, Leibniz s'occupait d'ouvrages littéraires où il pouvait trouver une ample bibliographie historique et se mettait en relations avec des historiens. En 1682, Otton Mencke, professeur à l'Université de Leipzig où il avait été sans doute condisciple de Leibniz (3), après un voyage en Hollande et en Angleterre où il s'était assuré la collaboration des savants étrangers (4), fonda les *Acta Eruditorum* à l'exemple du *Journal des Savans* de Paris. Leibniz, qu'il était venu voir à Hanovre, au printemps de 1682, pour l'entretenir de ce projet (5), prit une part importante à la fondation de cette revue (6) : c'était pour lui l'équivalent d'un collège de savants qu'il aurait voulu voir réunis dans toutes les grandes villes allemandes célèbres par leurs foires (7). A la même époque (8), Leibniz entra en relations avec Seckendorf, qui collaborait aux *Acta Eruditorum* et écrivait l'histoire de la Réforme pour l'opposer à l'*His-*

d'écrits anciens servans... à l'histoire et autres sciences. » Lettre à Ernest-Auguste, s. d. (printemps de 1680). *Id.*, p. 76.

1. Il y allait sous Jean-Frédéric et sans doute aussi chez son successeur. Le 30 avril 1687, il écrivait au landgrave Ernest : « J'espere que V. A. S. aura le livre... que j'ay esté chercher moy mesme à Wolfenbuttel ». *GEHR.*, *Phil.*, t. I, p. 103.

2. Le 24 mai 1686, il écrit au P. Papebroch de lui envoyer les volumes postérieurs au tome III de mars; le 26 janvier 1687, le Jésuite les envoyait par Bruxelles. *Corr.* de Papebroch, fol. 4-5 et Ms. XIII 181, n° 90.

3. Il était plus âgé que lui de deux ans seulement, mais Leibniz était certainement au moins aussi avancé dans ses études.

4. *A. D. B.*, t. XXI, p. 313.

5. Lettre du 9 octobre 1682, citée par BODEMANN, p. 180, n° 636.

6. Lettre à La Loubère (*corr.*, fol. 13 ss.), 5/15 octobre 1691. — Il devait y donner divers articles historiques. V. plus bas, chap. IV-VII.

7. Après avoir parlé d'un « collegium eruditorum », il écrit : « In magna urbe Francoforto, aut Noribergero, aut Hamburgo, aut nundinis celebri, ut Lipsia, fundamenta jacienda essent, ibi enim multa facillime communicant, quippe eodem in loco. Et sane *acta Lipsiensia, quod alia sunt* pro magna parte *quam talis collegii fore gratiam*, si non sanctam haberentur tot diaria eruditorum. » Lettre à Paullini, 3 janvier 1692. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 189.

8. Leur correspondance commence en 1682. BODEMANN, p. 275, n° 854.

toire du Luthéranisme du P. Maimbourg; Leibniz suivait avec intérêt la composition de cet ouvrage (1) et s'efforçait, par le landgrave de Hesse, de fournir des documents à l'auteur (2).

Sous un maître tel qu'Ernest-Auguste, impatient de faire valoir ses droits dans sa maison et de jouer un rôle en Allemagne, Leibniz devait de plus en plus s'occuper de politique; les préférences de son maître et l'évolution naturelle de son esprit allaient décidément faire de lui un historien (3). Certes, dans les différents écrits qu'il composa en 1682 pour appuyer l'édit de primogéniture établi par le duc (4), dans ceux qu'il dirigea contre la France après la prise de Strasbourg et surtout après le début du siège de Vienne par les Turcs (5), il se montre assez partial;

1. « Incredibili voluptate legi excerptum ex opere tuo locum, qua christianæ religionis excellentiam etiam in rebus ad civilem vitam spectantibus ostendis et inter alia bellicæ quoque disciplinæ rectius inter christianos ordinandæ rationem summa prudentiæ ac gravitate præscribis. » Lettre à Seckendorf, 3 octobre 1683. STEIN, p. 317. — Leibniz reprochait au P. Maimbourg de n'avoir pas lu les auteurs protestants et critique son ouvrage dans une lettre au landgrave Ernest s. d. (réponse à celle du 1/11 juillet 1681). ROMMEL, t. I, p. 298-9. Sur l'ouvrage de Seckendorf, v. REBELLIU, p. 320.

2. « Je n'ay... de monumens, de ce que vous demandez, assavoir l'approbation de M. Luther et de Bucer, de Melanchton, de Melander de Nicander et de bien d'autres Predicants, de la Polygamie de mon Bisayeul le L. Philippe ». Lettre du landgrave Ernest, du 1^{er} février 1685. ROMMEL, t. II, p. 68. Ces documents qu'avait réclamés Leibniz étaient évidemment pour Seckendorf. Le landgrave (lettre du 20 septembre 1691, *Id.*, t. 320) déclarait en avoir communiqué « en confiance » à Varillas, qui les avait livrés à Bossuet. — D'après une lettre à Seckendorf du 1^{er} juin 1683, Leibniz espérait recevoir de celui-ci des documents. STEIN, p. 312.

3. C'est sans doute pour les affaires politiques du duc, que Leibniz alla passer « quelques semaines » à Osnabruck. Lettre à Philipp s. d. (après le 25 février 1680). GEHR., *Phil.*, t. IV, p. 288. C'est peut-être pendant ce voyage qu'il passa à Paderborn, où le P. Adolphe lui parla de Bucelin. Lettre à celui-ci (corr., fol. 2) s. d. (après le 6 mars 1680). Ces voyages doivent, d'ailleurs, se placer en été d'après la lettre au landgrave de Hesse, s. d. (17/27 octobre 1680). ROMMEL, t. II, p. 250.

4. KLOPP, t. V, p. 183 ss. Sur l'importance de cet acte pour la maison de Brunswick, v. GUHRAUER, t. II, p. 12 et A. WADDINGTON. *L'acquisition de la couronne royale de Prusse par les Hohenzollern*. Thèse, Paris, 1888. p. 216, n. 2.

5. *Mars Christianissimus*, 1683, traduit en français sous le titre de : *Apologie des armes du Roy tres chrestien contre les chrestiens*, 1684 et, en allemand : *Der allerchristlichste Mars*, 1685. KLOPP, t. V. Cf. GUHRAUER, t. II, p. 6-10 et, sur cet ouvrage, LAVISSE, p. 373-4.

mais d'autres opuscules témoignent de son esprit critique et de ses connaissances historiques. « *Quelques reflexions sur la presente guerre de Hongrie* » lui sont une occasion de combattre différentes erreurs accréditées et qui, plus tard, entreront dans l'histoire (1). Dans des « *Remarques sur un livre intitulé : Nouveaux Interests des Princes de l'Europe* » postérieures à 1685 (2), il trouve l'auteur insuffisamment informé (3), parle des mémoires « fort exacts » de Mazarin et s'élève contre les erreurs des Français au sujet de l'Empereur Léopold (4) et de l'Allemagne (5). Enfin, dans plusieurs écrits composés peu avant la mort de l'électeur palatin (26 mai 1685), en faveur de l'élévation à l'électorat du duché de Brunswick-Lunebourg, il fait véritablement œuvre d'historien (6). Quelques années auparavant, en 1682 et 1683, il avait essayé, dans une série de petits écrits, de faire de la statistique une science (7).

A ce moment d'ailleurs, Leibniz retraçait la vie de Jean-Frédéric et se préparait à écrire l'histoire de la maison de Brunswick. A la mort du duc, il s'était chargé de faire sa biographie. Il consulta les archives (8), mais moins qu'il l'eût désiré; il fut pressé par le temps et peu libre d'écrire à sa guise (9). De là le caractère officiel qu'on a pu

1. Composé avant 1683. KLOPP, t. V, p. 173-82. Cf. p. xxviii.

2. *Id.*, p. 340-63 (FOUCHER DE CAREIL, t. III, p. 49 ss. Avec de nombreuses fautes, relevées par KLOPP, p. xxxix).

3. « Il n'a vu d'autres memoires que ceux qu'on trouve dans la gazette. Je m'estonne qu'il n'y a que ces sortes de gens qui écrivent aujourd'hui... Les Isolas sont morts et les Verjus n'écrivent plus. » *Id.*, p. 340-1.

4. *Id.*, p. 345, 349 et 351.

5. « Pour moy, je ne comprends pas comment plusieurs des écrivains modernes françois osent écrire de politique et d'histoire, sans se précautionner contre des fautes de cette nature, qui siéent si mal. » *Id.*, p. 346.

6. V. plus bas, p. 51-52.

7. *Essay de quelques raisonnemens nouveaux sur la vie humaine et sur le nombre des hommes à propos de l'Essay in political Arithmetick concerning the growth of the city of London.* KLOPP, t. V, p. 326-7 (cf. p. xxxviii); *Questiones calculi politici circa hominum vitam, et cognatæ.* *Id.*, p. 337-40; *Meditationes juridico-mathematicæ de interusurio simplici.* Cf. COUTURAT, p. 274-5 et plus bas, p. 783.

8. Lettre à Ernest-Auguste, avril 1680. KLOPP, t. V, p. 63.

9. « J'envois icy le recueil de la vie de feu S. A. S. le prince Jean-Frederic. Ce fut moy qui le dressai, mais à la haste et on ne me donna pas assez de »

reprocher à son œuvre (1). Elle renferme cependant des parties délicates dont il s'est tiré à son honneur, comme lorsqu'il s'agissait de la conversion de Jean-Frédéric au catholicisme (2). L'ouvrage ne parut qu'en 1685 sous le titre de *Funeralien* ou *Personalia* (3). Il était accompagné de « panegyriques, vers, devises, pourtraits, medailles, armoiries, descriptions et représentations des ceremonies suivant ce qui se pratique chez les princes d'Allemagne » et les planches en étaient fort belles. Leibniz pensait que Jean-Frédéric, ayant eu beaucoup « de part aux affaires generales », sa biographie servirait « à l'histoire du temps (4) ». Il avait eu, d'ailleurs, le souci d'élargir son sujet, n'ayant « touché qu'aux grands chapitres de manière à poser en même temps les bases d'un ouvrage plus vaste qu'il pourrait écrire » plus tard et où « il pourrait faire un court extrait de toutes les négociations et de toute l'administration du feu duc (5) ». Dans l'ouvrage même, il avait trouvé moyen de parler des origines de la maison de Brunswick et de son ancêtre Azon, qu'il tirait de Charlemagne par les femmes (6). Comme dans le *Cæsarinus Furstenerius*, Leibniz remontait donc de l'époque contemporaine jusqu'au moyen âge.

Les *Personalia* de Jean-Frédéric durent plaire à Ernest-Auguste, car ce furent elles, semble-t-il, qui décidèrent ce prince à charger Leibniz d'écrire l'histoire de Brunswick, en particulier de rechercher la généalogie de sa maison,

temps ny de memoires pour cet effect; de plus on changea mon projet en bien des endroits, comme c'est l'ordinaire, quand une chose passe par les mains de plusieurs. » Lettre au landgrave Ernest, s. d. (hiver de 1680). ROMMEL, t. I, p. 274.

1. WEGELE, p. 624.

2. GUHRAUER, t. I, p. 367-8.

3. *Justa fenebria serenissimo Principi Johanni Frederico Brunsvicensium et Lunenburgensium Duci a R^{mo} et S^{mo} Fratres Ernesto Augusto Episcopo Osna-brugensi Duce Brunsv. et Luneb. persoluta*. Ed. par PERTZ, t. IV, p. 1-42 et KLOPP, t. IV, p. 498 ss. — En 1680, Leibniz avait encore composé sur Jean Frédéric des vers qu'il envoya aux duchesses Bénédicté et Sophie (KLOPP, t. VII, p. 3 et 5-7).

4. Lettre à Bayle, 9 janvier 1687. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 39.

5. Lettre à Ernest-Auguste citée plus haut, p. 41, n. 8.

6. K. FISCHER, t. II, p. 222. SCHEIDT, *Orig. Guelf.*, t. I, p. 37.

mission qu'il reçut en avril 1680 (1), au moment où il venait de rédiger l'ouvrage. Un peu plus tard Leibniz déclarait à Lincker, qui s'occupait de le placer à Vienne, ne pouvoir abandonner le service d'un prince dont il était le conseiller : il en serait tout autrement, ajoutait-il, *s'il n'avait que la simple charge de bibliothécaire et d'historiographe*, qui l'éloignerait des affaires (2). Ainsi il avait ajouté à ses fonctions de bibliothécaire celle d'historiographe bien avant que le duc les lui renouvelât en 1685 (3); elles étaient sans doute subordonnées à celles de conseiller aulique, car c'est sous ce dernier titre que Leibniz était connu à la cour (4), et en étaient en quelque sorte une dépendance (5). C'est évi-

1. PRANTL., art. cité, p. 184.

2. « Facile judicas, me cùm reapse intersim consilio mei Principis, non esse libenter ab eo gradu discessurum : *hoc autem futurum esset, suscepto nudo Bibliothecarii, et Historiographi munere, quo à negotiorum luce ad umbram traducerer.* » KLOPP, t. V, p. 17 (FELLER, p. 5; DUTENS, t. V, p. 216; GUHRAUER, t. I, *Beilage*, p. 46-47). La lettre est sans date, mais Guhrauer avait déjà donné la date de 1680; elle est antérieure au 12 août, où Lincker y répond (KLOPP, p. 26-27).

3. V. plus loin, p. 54 n. 1. — Ajoutons, qu'il devint — soit en même temps que celui d'Ernest-Auguste, soit plus tard — l'historiographe de George-Guillaume, duc de Celle : « Cum... GEORGIUS WILHELMUS et ERNESTUS AUGUSTUS primum pro sapiente sua æstimassent, quanti intersit res memoriæ dignas nobisque liquidas, sed tempore fugientes, in fidem posteriorum stylo sisti, Leibnitium elegerunt.... *Quem Historiographi munere condecorarent.* » SCHEIDT, *De origine Germanorum*. GOETTINGUE, 1750, p. XVI-II, Cf. « ut post Heri sui Clementissimi favorem, cognatarum aularum Guelpherbytanæ et Cellensis gratiam sibi etiam conciliaret. » *Orig. Guelff.*, p. 33. Ainsi GUHRAUER, t. I, p. 69, dit à tort que la cour de Celle ne s'était pas occupée de l'histoire de Brunswick. Cf. plus loin, p. 63, n. 3. D'après Eckhart, elle ne lui aurait été donnée qu'en 1687; mais c'est à cette date seulement qu'il fait commencer les recherches historiques de Leibniz. MURR, t. VII, p. 156-7.

4. « Je diray en passant que bien que j'aye l'inspection de la Bibliotheque de S. A. S. mon Maître ; *la qualité qu'il me donne* n'est pas celle de Bibliothécaire, mais bien *celle de Conseiller de sa Cour*, et ayant place dans le Conseil ou dans la Regence, il y a plus de dix ans, j'y suis même un des premiers. » Lettre au landgrave Ernest, 20 mai 1688. ROMMEL, t. II, p. 169.

5. « Ayant esté chargé de travailler... avec assez d'application à ce qui regarde les droits de la maison, cependant *ses droits et son histoire ayant beaucoup de connexion, j'ay esté souvent obligé d'éplucher l'histoire aussi*, et comme je voyois que des sçavans revoquoient en doute la connexion ou origine commune masculine des maisons de Brunswick et d'Este, dont l'établissement étoit d'importance pour la conservation des droits anciens de la maison, j'entrepris un voyage en Italie pour cela par ordre de feu monseigneur l'Electeur. » Lettre à Eleonore d'Olbreuse, duchesse de Celle, 3 janvier 1699. *Z. d. h. V. f. N.* 1890, p. 140.

demment en cette double qualité d'historiographe et de conseiller qu'il devait, peu avant la prise de Strasbourg, assister l'ambassadeur de Brunswick, « M. de Grote, à Francfort où il y aurait quelques discussions de droit et d'histoire à faire, concernant les fiefs des Eveschés et autres frontières (1) ».

Cependant, si Leibniz eut les fonctions d'historiographe de la maison de Brunswick, jamais il n'en porta le titre. À part la lettre latine que nous avons citée, où le mot historiographe remplace sans doute celui d'historien, jamais Leibniz ne s'est donné d'autre titre que celui d'historien de la maison de Brunswick (2) ; aucun document officiel ne lui accorde celui d'historiographe. Bien plus, la preuve que Leibniz ne le possédait pas, c'est qu'en 1713 Eckhart reçut la charge d'historiographe sans que Leibniz ait songé à protester, peut-être même avec son assentiment (3), et que, alors que celui-ci était nommé conseiller, le premier est officiellement qualifié d'historiographe (4).

Leibniz avait là de nouvelles fonctions qui pouvaient satis-

1. Lettre à la Loubère (corr., fol. 8 v^o), s. d. (réponse à celle du 14 mai 1682). Cf. lettre au landgrave de Hesse s. d. (10/20 novembre 1684). ROMMEL, t. II, p. 52 (GUHRAUER, t. II, *Beil.*, note 3). La prise de Strasbourg est du 28 septembre 1681.

2. « *Je n'ay jamais pris et ne prendray pas la qualité d'historiographe.* » Lettre à Eléonore, citée plus haut, p. 43, n. 5. Dans une lettre à Ernest-Auguste s. d. (décembre 1692), il fait des vœux pour que le duc « puisse jouir longtemps de toute sa gloire, à laquelle je prends moy même autant de part qu'aucun de ses sujets, tant en qualité d'Historien qui jouit de l'éclat de la matière qu'il traite, qu'à cause de la connaissance » qu'il a des faveurs du prince. KLOPP, t. VI, p. 363. — Cependant, en vertu même de ses fonctions, ce titre lui a été donné par son secrétaire Feller (*S. V. L.*, p. 21-22) et par son successeur à la bibliothèque de Hanovre, Scheidt, qui a écrit, en disant qu'Ernest-Auguste s'occupa des origines de sa maison : « *Atque hinc factum, ut Historiographi provinciam Leibnitio mandarint Serenissimi Ducis, idque novi muneris in eius gratiam largo stipendio mira liberalitate exercerint.* » *Orig. Guelf.*, t. I, p. 37. Cf. plus haut, p. 43, n. 3. Par suite KLOPP, t. VI, p. VII-VIII, et HARNACK, t. I, p. 35, ont parlé de sa charge d'historiographe.

3. V. plus bas, chap. VII.

4. « *Unser Geheimter Justiz Rath Leibniz durch Unsern Historiographen Eckhard* ». George I^{er} au gouvernement de Hanovre, 21 avril 1716. DËBNER, p. 161.

faire son besoin d'activité. C'est peut-être pourquoi il ne songea plus désormais à quitter Hanovre. Avant la mort de Jean-Frédéric, il paraît, en effet, avoir renouvelé ses négociations pour entrer au service de l'Empereur comme historiographe, car il se faisait recommander au chancelier Höcher (1), insistait auprès de lui sur ses connaissances juridiques et proposait de rédiger un *Codex Leopoldinus* (2). Apparemment il n'avait pas encore, pour se recommander, d'œuvre historique à citer. Plus tard, quand il apprit la mort de Lambeck, il demanda la place de bibliothécaire, mais, satisfait des charges qu'il avait à Hanovre, il n'aurait quitté le Brunswick que si l'Empereur lui accordait le titre de conseiller aulique et des avantages au moins égaux à ceux qu'il avait à Hanovre (3). Déjà Lambeck était remplacé et Leibniz ne pouvait guère espérer être aussitôt reçu du conseil aulique (4) ; aussi, bien qu'il fit valoir plus tard à Vienne sa connaissance des mines (5), ne songea-t-il pas à changer de résidence et s'occupait-il des intérêts du Brunswick.

Leibniz venait imprudemment de s'engager dans l'histoire, qui devait le faire dévier de la voie des sciences naturelles où il avait semblé s'engager jusque-là (6). Ce travail, qu'il considérait sans doute comme accessoire, « ne tarda pas à être considéré comme la plus importante de ses fonctions (7) ». « Dès lors Leibniz avait un boulet rivé au pied, qu'il devait traîner toute sa vie (8) ». Il convient donc de voir avec quelque détail dans quelles conditions il s'était

1. Réponse de Lincker, 28 juillet 1678, où il est question d'une lettre envoyée à Hoher. KLOPP, t. V, p. 13.

2. Lettre à Hoher s. d. (1678). ID., p. 3 et 5.

3. Lettre à Lincker citée. ID., p. 15-17 (FELLER, p. 4-5; DUTENS, t. V, p. 215-6) et GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 47). Cf. plus haut, p. 43, n. 2.

4. Guden à Lincker, 17 août 1680. ID., p. 29.

5. Lettre à Lincker, s. d. (1681). ID., p. 30-31. — Déjà dans la lettre de l'année précédente, il parlait des mines impériales. ID., p. 14 (GUHRAUER, p. 47).

6. HARNACK, t. I, p. 35.

7. RITTER, t. II, p. 227.

8. COUTURAT, p. 511. Leibniz l'a dit lui-même : « haereo ad Sisyphum historiæ nostræ saxum ». Lettre à Kochansky citée plus haut, p. 40, n. 2 *bis*.

mis à cette histoire. Ce fut, semble-t-il, dès le règne de Jean-Frédéric, peut-être à l'occasion du *Cæsarinus Furstenerius*.

Après avoir rejeté comme également fabuleuses les généalogies qui faisaient descendre la maison d'Este de C. Actius en Italie ou du saxon Witikind en Allemagne, Leibniz y déclarait que, d'après presque tous les écrivains allemands et italiens, Azon d'Este est la tige commune des maisons de Brunswick et d'Este (1) et affirmait que la première est la branche aînée et la seconde la cadette (2). Il rejetait ensuite comme peu établie l'origine lombarde de cette maison et relevait les calomnies dont elle avait été l'objet (3). Ce passage montre que Leibniz connaissait alors à fond les origines de la famille des Guelfes et avait un sens critique déjà très sûr. Il semble donc bien qu'il se soit appliqué de lui-même à cette histoire, pour en débrouiller les origines (4); mais il était trop bon courtisan pour n'en pas parler à Jean-Frédéric. Un peu plus tard, en effet, Leibniz s'occupait *en partie d'après les ordres du duc*, de l'histoire de Brunswick et en faisait des recherches dans les archives (5).

1. « Atestina familia ultra omnem memoriam vetustate assurgit... Hujus originem Itali fere ad C. Actium quemdam Romanum retulerunt; Germani plerique ad Saxonem Witekundum : ambo potius consuetudinem Genealogistarum pessimam fingendi quidvis, quàm idonea argumenta secuti. *Equidem illud constat inter omnes ferè Germanos pariter atque Italos scriptores Azonem Atestinum Henrici II. Caesaris tempore Brunsvico-Luneburgicæ atque Atestinæ Ferrariensis originem fuisse communem.* » *Cæsar. Furst.*, chap. LII, DUTENS, t. IV, part. 3, p. 453.

2. « *Est ergo Brunsvico-Luneburgensis domus familiæ Atestinæ caput, nam frater Guelphonis natu minor Azo in Italia Estenses propagavit.* » *Id.*, p. 454. Cf. plus haut, p. 35, n. 6.

3. « Sunt docti viri qui asserunt Atestinam familiam Alboini Longobardorum Regis fortunam secutam, ducentis ante Carolum M. annis in Italia floruisse. *Sed ab his testes idoneos exspectamus.* » Rejet d'une opinion pontificale d'après laquelle les représentants mâles de la maison d'Este se seraient éteints dès la fin du xvi^e siècle et de celle d'un auteur déclarant « que le Duc de Modène est sorti d'un fils naturel de la maison d'Este, dont les princes de Brunswick et Lunebourg se disent estre les chefs. » *Ibid.*

4. « Mais quand je n'aurois jamais mis la main à la plume pour l'histoire de la Serenissime Maison de Bronsvic à laquelle je m'étois appliqué de mon propre mouvement, la voyant si mal menée par les auteurs. » (Cf. lettre à George I^{er}, 18 décembre 1714. DOEBNER, p. 97 (WEGELE, p. 626, n. 1).

5. Il écrit à Placcius, *Sylloge*, t. III, p. 45 (DUTENS, t. VI, p. 22) dans une

Comment connaissait-il les prétendues origines des ducs de Brunswick ? Ce fut, croyons-nous, d'après l'ouvrage du généalogiste Bucelin. Gabriel Bucelin, né en 1599, à Diesenhofen en Suisse, d'abord moine bénédictin à Weingarten en Souabe, monastère fondé par les Guelfes, et finalement prévôt à Saint-Jean de Feldkirch dans le Vorarlberg (1), auteur de la *Germania-topo-chrono-stemmatographia* (1655-1656) (2), contenant des annales allant de Clovis à 1654 où il était question entre autres d'Hildesheim et de Lünebourg (3), avait dédié avant 1669 (4) à Jean-Frédéric un ouvrage resté manuscrit, intitulé : *Serenissimorum Potentissimorumque Brunsvicensium atque Lunenburgici Ducum et Principum altissima et probatissima... deductio*. Il y donnait la généalogie des ducs de Brunswick depuis Azon qu'il faisait venir lui-même de C. Attius ou Actius Balbus, aïeul maternel de Jules César, et rattachait à Charlemagne par Lothaire II, y indiquait parmi ses sources Aventin, Pigna, l'anonyme de Weingarten et différents documents, manuscrits et diplômes tirés de cette abbaye (5).

lettre malheureusement non datée (cf. BODERMANN, p. 222, n° 730). « *Ego nunc quibusdam juris publici et historiarum nostrarum meditationibus, ex mandato partim, occupor, eamque in rem archiva subinde inspicio*. Incidi nuper in auream bullam, omnium, quas vidi, antiquissimam, Imperatoris Henrici IV. » Il dit ensuite qu'il s'occupe beaucoup de la caractéristique, ce qui place la lettre en 1677-78 au plus tôt (cf. COSTURAT, *Logique*, p. 79-82 notes et *Opusc.*, p. 673, table datée). Il décrit, d'ailleurs, au long ses occupations et envoi de l'argent à Placcius par un juif. C'est peut-être à cette lettre que répond son ami le 29 mai 1678 : « *Quod occupationibus ascribo tuis.... Equidem heri de pecunia mihi.... solvenda mentionem fecit Weberus* ». *Sylloge*, p. 31 (DUTENS, p. 16), à moins que ce ne soit à cette lettre que répond Placcius le 5 mars 1679 : « *Responsum ad tuas, decimo septimo Septembris datas, jure mihi differe posse videbar* » (*Sylloge*, p. 53; DUTENS, p. 25) et en parlant de sa mauvaise santé pour laquelle Leibniz lui conseillait de changer d'air : la lettre du 17 septembre 1678 serait ainsi immédiatement postérieure au voyage de Hambourg.

1. BODERMANN, p. 28, n° 122.

2. G. von WYSS, *Geschichte der Historiographie in der Schweiz*. Zurich, 3^e édition, 1895, p. 261. D'après WEGELE, p. 627, elle aurait été composée en trois parties, de 1662 à 1665.

3. D'après l'analyse qu'en a faite Leibniz, et qui finit par : « *Miror et doleo deest indice.* » Ms. XII^B 712^h, n° 358.

4. Il est question pour la première fois dans la correspondance de Lubnitzki (fol. 19), le 15 juin 1669.

5. SCHEIDT, *Origig-Guelff.* t. I, préf., p. 19, note. Cf. PERTZ., t. I, p. x.

Leibniz connut cet ouvrage, peut-être par le duc, car c'est avant la mort de Jean-Frédéric, semble-t-il, qu'il écrivit à Bucelin pour lui demander des renseignements sur le père d'Azon et les origines de la maison d'Este. Bucelin le renvoya à sa *Germania*, lui parla des erreurs de Pigna et lui vanta le mérite de Scipio Ammirati (1). Leibniz examina l'ouvrage, y trouva que le père d'Azon était Hugues de Toscane, mais ne fut pas convaincu (2).

Ayant échoué de ce côté, il s'adressa au seul médiéviste qu'il connût en France, Justel, et lui demanda d'éclaircir la question. Celui-ci lui envoya la solution de du Fautray, savant généalogiste français, qui donnait pour père à Azon un comte de Lucques et rattachait la maison de Brunswick à la comtesse Mathilde (3); lui-même croyait qu'on ne pouvait, sur cette question, arriver à la certitude, faute de documents (4). Leibniz le pria de lui donner l'adresse de du Fautray; mais sa lettre, arrivée à Paris quelques jours après le départ de Justel pour l'Angleterre, lui fut renvoyée. Il y déclarait avoir cherché vainement l'origine d'Azon et n'avoir pas encore trouvé avant le xiii^e siècle l'indication des marquis d'Este, qu'il soupçonnait avoir porté auparavant le titre de marquis de Monselice ou de *Monte Calim* (5).

1. Lettre de Bucelin (corr., fol. 1-2), 6 mars 1680. La lettre de Leibniz est perdue; mais, comme son correspondant le prie de le recommander à Jean-Frédéric, on peut croire que Leibniz lui en avait parlé, par suite que sa lettre était antérieure au 28 décembre 1679, date de sa mort.

2. Lettre à Bucelin (corr., fol. 2), s. d. (réponse à celle du 6 mars 1680).

3. Il avait « travaillé toute sa vie à la genealogie » et était « persuadé qu'il n'y » avait « que lui qui ait deterré la Maison de brunswic et qui en sache la veritable origine ». Il se garda de la donner; mais laissa deviner à Justel qu'il la faisait venir « des comtes de lucques aussi bien que de la comtesse Mathilde » d'après l'histoire de celle-ci par Francesco Maria Fiorentini. Du Fautray croyait « que Sigefroy, comte de lucques, estoit père d'Azzo ». Lettres de Justel, 12 juillet et 15 août 1680. Ms. XXIII 181, nos 107 et 108. Celles de Leibniz sont également perdues.

4. « Il faut parler de ces choses la sobrement et toujours *dubitantis more*, parce qu'il n'y a aucun historien du temps, ny aucune charte veritable qui vous apprenne une chose aussi cachée que celle la... Les origines des maisons sont pour la pluspart fabuleuses à cause de leur incertitude. » Lettre citée du 15 août 1680.

5. « Comme les ancestres Masculins des ducs de Bronsvic sont venus d'Italie,

Le 16 mars 1680, était mort Jean-Henri Hoffmann, ancien secrétaire de Jean-Frédéric et archiviste de Hanovre (1). Ernest-Auguste acheta ses papiers (2); Leibniz les vit et proposa au duc de lui en envoyer « la relation » (3). Hoffmann, qui, d'après Bucelin, faisait venir la maison d'Este de Charlemagne par les femmes (4), « auoit travaillé avec grand soin à l'histoire d'Allemagne (5) » et avait recueilli des documents fort curieux, par exemple une chronique d'Ilefeld (6), un manuscrit de Martinus Polonus (7); il avait copié lui-même en partie le *de reformatione* de Jean Busch d'après un manuscrit de l'abbaye d'Hamersleben(8), réuni des collections concernant Polda (9), Hildesheim (10), surtout Halberstadt et Magdebourg (11); mais c'était un compilateur sans grande valeur personnelle, car Leibniz ne croyait pas que ses papiers, en dehors des documents

j'y suis arrêté; car je ne scaurois me satisfaire encor sur l'origine du fameux Azon. » On ne peut croire là-dessus aux historiens d'Este, et « quelques recherches que j'aye fait je n'ay encor pu trouver les Seigneurs d'Este nommés dans aucun titre, ou aucun manuscrit avant l'Empereur Frédéric I. Ce qui me fait croire qu'ils portaient auparavant d'autres noms », sans doute ceux de marquis de *Monte Silicis* ou de *Monte Calim*. Lettre à Justel, s. d. (évidemment de 1681 où Justel, prévoyant la révocation de l'édit de Nantes, passa en Angleterre. HAAG, t. VI, p. 216). Ms. cité, n° 109. Leibniz reproduit presque textuellement le même passage dans une lettre à Brosseau d'octobre 1685 (v. plus bas, p. 54, n. 2). Il avait trouvé dans une ancienne chronique saxonne, éditée à Mayence à la fin du xv^e siècle, l'appellation de marquis de *Monte Calim*. Ms. XXI:1 180, n° 46 et lettre à Knorr, s. d. citée plus bas, p. 57, n. 1.

1. BODEMANN, p. 94, n° 416.
2. Lettre de Pfeffinger (corr., fol. 63-64), 28 décembre 1700.
3. Lettre d'avril 1680. KLOPP, t. V, p. 62.
4. SCHEIDT, *o. c.*, préf., p. 36. Cf. plus bas, p. 68, n. 3.
5. Lettre de Justel du 18 août 1680 citée.
6. Lettre de Reimann (corr., fol. 7-8), 10 mars 1704.
7. Lettre de des Vignoles (corr. fol. 1-2), 4 décembre 1695; cf. *SS. BB.*, t. II, n° LI, préf. p. 54 et Ms. XIII. 772, fol. 11-16.
8. *SS. BB.*, t. II, nos XXXIX et XLIX, préf. p. 44.
9. « Res Poledanas ex Hofmanni archivarii collectaneis. » *Ann. Imp.* 928, § 13, t. II, p. 387.
10. « Præceptum ex Hildesemensibus collectaneis Hofmanni. » *Id.*, 1000, § 22, t. III, p. 756.
11. Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 184-5) s. d. (après le 18 mars 1700); *SS. BB.*, t. I, n° XLIII, fol. g² v°; « Johannes Henricus Hofmannus, archivarius noster. *vir magnæ diligentæ*, cum duobus codicibus manuscriptis ecclesiæ principis Magdeburgensis ex autographo descriptis contulit, variantesque lectiones notulis complexus est. » *Ann. Imp.* 968, § 50, t. III, p. 238.

eux-mêmes, méritassent l'impression (1). Cependant Leibniz avait dû y trouver des renseignements intéressants. Hoffmann avait été, de 1666 à 1670 au moins, quand il n'était encore que secrétaire de Jean-Frédéric, en relations avec un certain Stanislas Lubienitzki, gentilhomme polonais, résident du duc de Brunswick à Hambourg (2), que Leibniz connaissait avant son arrivée à Hanovre (3), qui s'occupait de l'histoire d'Allemagne, en particulier de celle de Brunswick au moyen-âge, et s'était fait envoyer par Hoffmann l'ouvrage généalogique de Bucelin (4), où l'archiviste avait trouvé la généalogie de Brunswick qu'il avait suivie (5).

C'est probablement guidé par les papiers de Hoffmann, au milieu des archives de Hanovre, que Leibniz étudia l'histoire primitive des ducs de Brunswick. Peu après la mort de l'archiviste, il avait étudié, d'après les documents, la généalogie des ancêtres des ducs de Brunswick par les femmes, dont les ducs de Saxe de la maison de Billung, et de différents seigneurs du pays (6); à ce moment, semble-t-il,

* 1. Lettre du 26 décembre 1703 à Reimmann (corr., fol. 1 v^o-2) et WINCKLER, t. I, p. 363-6. Reimmann parle des œuvres de Hoffmann dans une lettre à H. D. Meibom du 22 février 1704. NOLTEN, *Commercium litterarum clarorum virorum*, Brunswick, 1737, t. I, p. 175. Leibniz mentionne l'archiviste à plusieurs reprises dans ses notes, par exemple à propos d'armoiries. Ms. XXIII 25 a, fol. 18.

2. BODEMANN, p. 155, n^o 577. Cf. lettre au landgrave Ernest. ROMMEL, t. II, p. 135.

3. « J'aurois presque oublié de demander si Mons. Lubiniczki vit encore. Je me suis toujours imaginé que son nom est le même avec le mien et il faut que je sache un jour ce que cela veut dire en slavonois. » Lettre au résident de Hambourg, Habbeus, 14 février 1676. KLOPP, t. III, p. 235. Cf. sur cette identité BARUZI, p. 120, n. 2. — Leibniz devait faire envoyer comme ambassadeur du tsar par la société des sciences de Berlin le fils de ce Lubienitzki, peintre estimé. Lettres à Sophie, s. d. (mi-novembre 1701) et à Ilgen, 14 décembre 1701. KLOPP, t. VIII, p. 307 et t. X, p. 112. — C'est évidemment le « Lube-necky » à qui il demandait, en 1703, des échantillons des langues de Russie. GUERRIER, p. 50-51.

4. Lettres des 15, 26 juin, 30 octobre et 13/23 novembre 1669. Corr. de Lubienitzki, fol. 19-25.

5. *Ann. Imp.* 925, § 13, t. II, p. 365.

6. « J'ai en main quantité de titres dont j'ai tiré beaucoup de lumières pour illustrer les genealogies des ducs de saxe de la race des Billung (dont je fais voir clairement les ancestres qui estoient les comtes originaires du pays

il rattachait déjà Hermann Billung aux comtes Benneth et Amalung, contemporains de Charlemagne (1).

Les résultats de ces diverses études se trouvent dans un petit écrit composé au début de 1685 sous le titre : *De la grandeur de la Serenissime Maison de Brunsvic-Lunebourg* (2). Leibniz y déclare que les ducs de Brunswick viennent probablement de Charlemagne par les mâles et que leur généalogie est établie avec certitude depuis Azon d'Este jusqu'à George-Louis, fils aîné d'Ernest-Auguste, par « une suite incontestable de 20 générations de princes (3) » qu'il reprend successivement jusqu'à Otton IV (4), en détaillant principalement ce qui a trait à Henri le Lion (5). Cette étude, était faite évidemment à un point de vue politique, pour réclamer l'électorat en faveur d'Ernest-Auguste (6) et montrer que la maison de Brunswick avait

situé entre celui de Hesse et de Bronsvic), des ducs ou comtes qu'on appeloit *ad Visurgim*, ou de Northeim et de quelques autres familles dont les ducs de Bronsvic descendent par femmes, item de plusieurs Comtes dont les pays sont reunis à celui de Bronsvic, comme Hoya, dipholz, Eberstein. » Lettre à Justel citée plus haut, p. 48, n. 5.

1. En parlant de la maison de Brunswick, il écrit à Papebroch : « Et vero circa origines ejus Germanicas habeo non contemnenda et ex quibusdam Monumentis atque indiciis judico Billingsive Billungi comitis... majores fuisse illum Benneth et Aimalingum comites saxones patrem et filium, qui Caroli M. tempore vixere, et quorum mentio est in Antiquitatibus Fuldensibus Broweri ». s. d. (24 mai 1686). Ms. XXIII 181, n° 90. Cf. lettre au même (corr., fol. 2), s. d. (après le 30 mai 1686).

2. KLOPP, t. VI, p. 245-59. Composé avant le 16/26 mai, date de la mort de l'électeur palatin (Id., p. XLIX), sans doute en hiver, comme l'écrit suivant « touchant la création du neuvième Electorat » (p. 261).

3. On « peut demonstrier par des temoins sans reproches et par des consequences indisputables que les princes de Bronsvic ou d'Este descendent de Charlemagne en droite ligne masculine. » Toutefois il faudrait « faire verifier les deux suppositions susdites.... *En attendant cette verification qu'on ne peut attendre que des monumens de l'Italie et de la Provence*, on peut tousjours assurer que la Genealogie de ces princes est aussi liquide depuis l'an 1060 ou environ jusqu'à present, que l'est aucune preuve qu'on ait jamais produite dans un chapitre de quelque Eglise que ce soit. » Id., p. 245-6.

4. Id., p. 246-9.

5. Id., p. 247-8.

6. Id., pp. 249 et 251 ss. — De même, dans *Einige reflexiones* (Id., p. 368), il déclare que le duché de Brunswick, ayant été créé en 1235 « pour fortifier l'Empire », l'Empereur le fortifiera d'autant plus en y établissant un électoret.

des droits sur le duché de Lauenbourg (1); mais Leibniz y faisait œuvre d'historien en revendiquant pour l'Allemagne un nouvel Empereur de la maison de Brunswick, Frédéric III, « tué l'an 1400 avant le couronnement », et en déclarant que « les historiens ont tort de le passer sous silence et d'appeler Frederic d'Autriche troisieme empereur de ce nom » au lieu de quatrième (2). Ainsi Leibniz connaissait bien les descendants d'Azon, s'il paraissait avoir abandonné l'idée de rechercher ses ancêtres.

Il allait, d'ailleurs, la reprendre, en cette année 1685. D'après Scheidt, le duc de Brunswick étant allé alors à Venise, se vit offrir par le hollandais Damaidenus, abbé de Sainte-Marie de Castro et de Sainte-Marthe, une généalogie intitulée : *Augusta decora Romano Brunsvicensia, sive C. Octavii Augusti... et Ernesti Augusti... ex eodem Actii Julii sanguínis stirpitate natorum, ab a^o Romae conditae I^o usque ad Annum Christi MDCLXXXV... de patre ad filium deducta progenies, Historia, Chronologia et insignibus adumbrata*, encore plus ridicule que celle de Baccelin (3), et ce fut cet ouvrage qui donna à Leibniz l'idée de reprendre l'histoire des origines de la maison de Brunswick. Quand il en eut connaissance, il écrivit au duc, peu après l'année 1685, une lettre en allemand où il montrait que les ancêtres d'Azon ne pouvaient être originaires d'Italie mais d'Allemagne, le nom d'Azon ne pouvant venir du mot romain Actius, mais étant une contraction du nom germanique Adalbertus (4). Cette lettre en allemand n'existe plus; mais ce renseignement est d'accord avec les

1. « On pourroit pretendre aussi par de bonnes raisons au duché de Lauenbourg, nonobstant la cession faite, quelque jour, s'il venoit à vacquer, *comme j'ay fait ailleurs* par de bonnes raisons et *par une remarque d'Histoire qui me paroist considerable.* » ID., p. 248-9.

2. ID., p. 249.

3. SCHEIDT, t. I, préf., p. 19.

4. ID., p. 33, note z. Déjà Eckhart, dans le *De Origine Germanorum*, édité par Scheidt en 1750, avait parlé du livre de Damaidenus paru en 1685 et donné, p. 116-20, les inscriptions qui s'y trouvaient et qui faisaient remonter aux Romains l'origine d'Este. Sur le passage de Scheidt, v. GUHRAUER, t. I, p. 67-68, et WEGELE, p. 627.

faits. Ernest-Auguste voyagea en Italie en 1685-1686 (1). Au début de la seconde année, Leibniz déclarait à Spener qu'il voulait écrire sur les origines des Guelfes quelque chose de définitif, pour satisfaire le duc, qui préférait la simple vérité aux plus belles fables (2).

Cependant ce fut moins ce voyage qui décida Leibniz à reprendre l'étude de la généalogie de Brunswick que le cours de ses études et sa propre curiosité. Il a dit, en effet, d'une façon un peu vague, qu'il s'en était occupé d'une manière accessoire à la demande des princes, parce qu'il y trouvait la plupart des faits très mal rapportés (3). Le 24 mai 1686, il avait écrit avec plus de précision qu'en parlant de la négligence des historiens de Brunswick, le duc lui avait témoigné son désir de voir éclaircir le plus possible la généalogie de sa famille (4). C'est évidemment là-dessus qu'Ernest-Auguste, renouvelant le contrat de Leibniz pour les mines, le chargea de s'occuper désormais de rechercher et d'écrire l'histoire de sa maison, des origines à l'époque contemporaine, moyennant quoi il lui conservait le rang de conseiller de cour, changeait son traitement en une pension viagère et lui accordait, pour faire les extraits ou les copies, un serviteur ou un secrétaire rétribué à raison de un thaler et demi par semaine

1. « Il est certain que M. le Duc de Hanovre reviendra d'Italie pour la fin de septembre. » M. de Bougeauville à Louis XIV, 27 juillet 1685. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, *Beil.*, p. 63, note. » Au reste S. A. S., mon maistre est allé maintenant à Rome et il ne reviendra pas apparemment en Allemagne si tost qu'on l'avoit cru. » Lettre au landgrave Ernest, s. d. (12 avril 1686). GEHR., *Phil.*, t. II, p. 24.

2. « Qui nudam veritatem, quam pictas fabulas mavult. » Cité par BODEMANN, p. 305, n° 883.

3. « Historiæ nostræ ingens moles incumbit, quam accessario quodam labore aggredi, hortatu magnorum Principum, placuit, quod indignum appareret, pleraque tam malè tradi. » *Mantissa*, préf., § 13. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 315.

4. « Itaque cum aliquando apud principem incidisset sermo de negligentia historiorum nostrorum ipse princeps gratum sibi fore testatus est, si Genealogiam incyclæ gentis, quousque liceret in clara luce constituerem. » Lettre à Papebroch citée plus haut, p. 51, n. 1. Cf. la lettre à Eléonore citée plus haut, p. 43, n. 5.

(31 juillet 1685) (1). Aussitôt Leibniz reprit ses recherches : c'est sur l'ordre du duc qu'il écrivit en France, en Allemagne et sans doute en Italie.

Il commença par la France, où il s'adressa au résident Brosseau, qui s'occupait de lui acheter des livres (2) et lui envoyait des curiosités historiques de toutes sortes (3). Il l'avertissait que le duc lui avait « ordonné d'écrire à Paris » et, rappelant les indications de Justel, demandait l'adresse de du Fautray, à son défaut celle des médiévistes Vion d'Hérouval ou du Cange; il y joignait une série de questions à poser sur Azon et sa femme Cunégonde, sur leur alliance avec la comtesse Mathilde et sur différents parents de ces trois personnages d'après les généalogistes Pigna et Faleti (4). Brosseau, n'ayant pu trouver l'adresse de du Fautray qui, semble-t-il, était déjà mort (5), s'adressa à du Cange. Celui-ci déclara qu'Azon, mari de Cunégonde, était peut-être le même qu'Azon qualifié de marquis de Ligurie par Orderic Vital et, par suite, qu'il pouvait être fils de Hugues, marquis de Toscane; c'était là, d'ailleurs, une simple conjecture qu'il était nécessaire d'« examiner... à fonds par les chartes ou titres des monasteres de la Lombardie », en se guidant sur les « histoires particulieres des villes de ce canton là (6). » Leibniz trouva ces remarques « considerables », mais répondit qu'il manquait de « livres tant manuscrits qu'imprimés... qui traitent de l'histoire

1. KLOPP, t. V, p. xli, dont : « sich beständig verwechsellere die historiam unseres Fürstl. Hauses dessen uhrsprung und ankunfft biss auf jezige zeit auszuarbeiten und zu beschreiben. »

2. Lettre à Brosseau, octobre 1685. Ms. XXXI 181, n° 106.

3. Envoi de remarques d'un ami commun (évidemment le numismate MORELL) « sur une ancienne médaille hébraïque, trouvée, il y a un an, près d'Orleans ». Lettre du même, 9 novembre 1685. Ms. X, 1, fol. 1-2.

4. Lettre à Brosseau citée.

5. « J'espere que M. Foucher nous decouvrira vostre M. du Fautray. » Lettre au même, 17 février 1686. Bibl. de l'Arsenal, ms. 3.543, fol. 186. Le 6 septembre, Brosseau écrit à Leibniz que Foucher est venu le voir en son absence. « C'estoit peut estre pour me parler touchant les papiers de feu M. Du Fautray dont vous l'avez prié de s'informer. » FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 46.

6. Lettre de du Cange (corr., fol. 3-4), s. d. (sans doute de la fin de 1685, car la lettre citée ci-dessous, note 2, y répond).

particulière d'Italie, au lieu que la bibliothèque du Roy en a un recueil fort accompli que M. Bricchet du Fresne avait amassé (1) ». Il lui demandait de faire encore quelques recherches là-dessus ou de pousser quelque autre historien français à en faire. Il reconnaissait que le père d'Azon s'appelait Hugues, mais croyait qu'il ne pouvait être marquis de Toscane; il demandait, en outre, des renseignements sur un lieu nommé *Clusina* ou *Elusina curtis* possédé par Azon et sa femme Cunégonde (2).

Du Cange ne répondit pas tout de suite à cette dernière question, mais donna des indications sur Mathilde, à laquelle il pensait pouvoir rattacher Azon, esquissa une méthode de travail et fit des remarques générales (3). Leibniz répliqua que du Fautray attribuait aussi Azon à la famille de la comtesse sans raisons suffisantes (4). En même temps, apprenant que le P. Mabillon était en Italie, il lui envoyait par Brosseau un mémoire pour le prier de

1. Sur ce catalogue, v. FELLER, *S. V. L.*, p. 14-15.

2. Lettre à du Cange, copie (Bibl. de l'Arsenal, ms. cité, fol. 18-19), du 6 janvier 1686, qui commence ainsi : « J'ai de grands remerciements à vous faire pour avoir reçu le mémoire que vous avez communiqué à M. Brosseau pour servir de réponse à quelque billet que je lui avois envoyé touchant un certain point de genealogie. » On lit plus loin : « Je souhaiterois que vous puissiez encore employer quelque temps à cette matière, mais je n'ose presque point le temoigner... et ce seroit bien assez... si quelque savant de vos quartiers avoit le loisir d'étudier cette matiere en suivant vos directions et en profitant de vos lumieres. »

3. « Il faut parcourir toutes les anciennes chroniques d'Alemagne et de France... les conferer avec les titres qui sont copiez dans les histoires particulieres d'Italie, et ensuite en dresser des plans de généalogies pour voir si l'on n'y pourra pas attacher » Azon d'Este. « Et comme il est probable que le Marquis estoit de la mesme famille de la fameuse comtesse Mathilde, Il en faudroit faire la genealogie egalement sans s'arreter ny à Sigonius ny à Hieronymus Faletus, ny à Pigna et autres semblables sur lesquels on ne peut asseoir aucun fondement. » Leibniz a recopié textuellement cette dernière phrase dans un coupon. Ms. XIIB 713^h, n° 353. « Il n'est pas aisé de demesler les familles auant que Les surnoms aient esté en usage, ce qui ne se peut faire que par la possession des titres, mais Je suis toujours persuadé qu'avec un peu d'application et d'étude on pourroit en decouvrir quelque chose, mais Il y en faut et du temps. » Lettre de du Cange (corr., fol. 1-2), 7 février 1686.

4. « D'après certains diplômes cités par Francesco Maria Fiorentini; mais, il nous faudroit des preuves plus fortes. » Lettre du 17/27 février 1686. Bibl. de l'Arsenal, ms. cité, fol. 186. Original (extrait à Hanovre, Ms. XXIII 181, n° 85), au fol. 187 v°, se trouve un extrait, par du Cange, de documents concernant Azon.

faire sur les lieux des recherches relatives aux origines de la maison d'Este, en lui faisant espérer « quelques autres choses servans à ses autres recherches (1) ». Mabillon reçut ce mémoire à Rome et, étant sur le point de partir d'Italie, chargea de cette recherche « un habile religieux de son ordre (2) »; mais il semble qu'elle n'aboutit pas. Quant à du Cange, Leibniz essaya de le persuader de faire encore quelques nouvelles perquisitions (3); mais elles restèrent également sans résultats.

Tout en cherchant des éclaircissements en France, Leibniz, sur l'ordre d'Ernest-Auguste, demandait des renseignements en Allemagne. Il s'adressa à Gaspard Sagittarius, qui avait succédé à Bose comme professeur d'histoire à Iéna et s'occupait de l'histoire du Brunswick-Lunebourg (4). Il avait trouvé, lui disait-il, dans une chronique, qu'Azon, marquis de *Monte Calim*, avait épousé Cuniza, d'où étaient issus les marquis de Mantoue et se demandait si ce dernier nom n'était pas mis pour Ferrare; sachant que les princes d'Este avaient été seigneurs de Monselice et de Calaon, il proposait

1. « Puisque le R. P. Mabillon est en Italie personne au monde est plus propre que luy de nous éclaircir. Il règne dans cette sorte d'étude, il est sur les lieux, il a des connoissances et des amis, il est obligeant. Il est de l'ordre de Saint-Benoist, et c'est principalement des monumens des Eglises de cet ordre qu'on doit attendre ce qu'on cherche. Asseurement, Monsieur, si vous le pouvez disposer à prendre cette recherche à cœur, vous rendrés un service à S. A. S. qui en désire la poursuite, et le R. P. Mabillon, en nous faisant cette grâce n'obligera pas des ingrats.... Je joins icy un mémoire qu'on pourroit envoyer à ce père. » Lettre à Brosseau, 17 février 1686. F. CHAMBON, p. 3. Le mémoire est peut-être la lettre s. d., d'une forme impersonnelle, Ms. XXIII, 181, n° 66.

2. Lettre de Brosseau, 2 septembre 1686. FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 47. — Il s'agit sans doute de Ruinart, avec qui Leibniz fut, paraît-il, en relations (DE BROGLIE, t. II, p. 268, d'après qui il « lui écrit comme à un homme dont l'avis mérite d'être entendu, et il le charge d'exposer divers points d'érudition à Mabillon, comme le meilleur intermédiaire qu'il pût choisir. ») Nous n'en avons trouvé aucune lettre à Hanovre, pas plus que de Leibniz dans la correspondance de Ruinart (Bibl. nat., ms. franç. 19.665-6). — Brosseau devait encore consulter personnellement Mabillon sur la généalogie d'Este : lettre de Foucher, 28 décembre 1686. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 386.

3. Lettre s. d. (postérieure à celle du 7 mars 1686 à Papebroch, cité plus bas, p. 58, n. 3, dont Leibniz indique les résultats à du Cange). Ms. XXIII, 181 n° 84. (Copie à l'Arsenal, ms. cité, fol. 187.)

4. WEGELE, p. 595-6.

d'identifier ce dernier nom avec *Monte Calim* (1). Sagittarius prétendit ne pouvoir répondre, faute de documents, demanda à quelle date les princes portaient ces noms et conseilla de rechercher des documents dans les monastères fondés par les Guelfes et les Henris (2). Leibniz soumit aussi à Spener les questions qu'il avait déjà posées à du Cange, à Mabillon et à Papebroch (3); mais n'en obtint pas plus de lumière. Il questionna enfin Henri Meibom jeune, professeur d'histoire à l'Université de Helmstædt, qui soupçonna, d'après un ouvrage d'Aventin, qu'il s'agissait des marquis d'Asti et non d'Este (4).

Après s'être adressé vainement en France et en Allemagne, Leibniz essaya de tirer des renseignements de l'Italie et des Pays-Bas. Comme c'était dans la première qu'il trouverait la solution (5), il envoya à Magliabechi, le savant bibliothécaire de Florence, l'indication des difficultés qu'il rencontrait (6). En même temps, il expédiait une table généalogique au P. Papebroch (7), l'un des plus fameux Bollandistes et des initiateurs de la diplomatique (8). Depuis longtemps Leibniz avait essayé de se met-

1. Lettre à Knorr, s. d. (antérieure à celle de la note suivante). Corr. de Sagittarius, fol. 1.

2. Lettre de Saggittarius (corr., fol. 2-3), 12 novembre 1685.

3. Lettre citée plus haut, p. 53, n. 2.

4. En lisant *Astenses* au lieu d'*Estenses*. Ms. XXIII 181, n° 46. Cf. plus bas chap. III.

5. « Il est vray pour avoir quelque certitude en ces matières qu'il faudroit avoir connoissance de quelque sçavant homme en Italie versé dans les diplomes de la Lombardie et des environs, mais je n'en ay pu trouver aucun jusqu'icy. » Lettre à du Cange, du 6 janvier 1686, citée plus haut, p. 55, n. 2.

6. « Mihi vero ex Italia potissimum quærenda sunt auxilia, historicæ cuidam difficultati spernandæ, quæ in adjecta scheda propositam vides. Agitur de quibusdam seculi XI. Marchionibus Longobardiæ et vicinarum regionum distinguendis, ac ditionibus agnoscendis. Ubi facile intelligis, non acumine ingenii quasi gladio solvi hunc nodum, sed industria et judicio accurati Viri in Diplomatiibus earum regionum versati, qualem nemo te rectiùs suppeditare nobis posset. » Lettre du 4 janvier 1686. *Epistolæ*, p. 1 (DUTENS, t. V, p. 79).

7. Lettre du 5 janvier 1686. Ms. XXIII, n° 89.

8. Ce sont ses attaques contre les archives bénédictines dans le *Propylæum antiquarium circa veri et falsi discrimen in vetustis membranis*, préface du t. II d'avril des *Acta Sanctorum* (1675), qui avaient provoqué le *De re Diplomatica* de Mabillon (1681), lequel les résume dans sa préface, p. 11. Cf. CIRY, *Manuel*

tre en relations avec lui par l'intermédiaire du landgrave de Hesse-Rheinfels, par qui il lui avait déjà fait envoyer un mémoire concernant sans doute l'origine d'Azon (1); il lui offrit, en revanche, différents documents pouvant servir aux *Acta Sanctorum* (2). Papebroch proposa à Leibniz quelques conjectures sur la question et, pour obtenir plus d'éclaircissements, envoya son mémoire au P. Gamberti, recteur du collège des Jésuites de Mantoue (3), qui passait pour connaître l'histoire de l'Allemagne et de la maison d'Este, mais qui, en étant resté à la conception historique purement littéraire de la Renaissance, ne se souciait pas de voir faire des recherches dans les archives (4). Gamberti se contenta de renvoyer Leibniz à Pigna, en déclarant qu'on ne pouvait révoquer son témoignage en doute (5). Cette réponse ne satisfit ni Papebroch ni Leibniz (6), dont la cor-

de Diplomatique, Paris 1893, p. 61-62 et *Grande Encyclopédie*, art. DIPLOMATIQUE. V. sur Papebroch, PITRA, p. 68-72, 93 et les textes des pp. 202-3 et 208-10.

1. « Je ne m'estois pas bien expliqué touchant un certain point d'histoire, à l'égard duquel je demandois de l'eclaircissement... j'avois supplié V. A. S. de faire envoyer le papier que j'y avois joint au P. Papebrock, Jesuite d'Anvers... Car ce Pere est parfaitement instruit en ces sortes de matieres et il seroit aisé de lui faire tenir quelque chose par la voye de Cologne. *J'ajoute encore une fois ce papier.* » Lettre au landgrave, 10/20 octobre 1684. ROMMEL, t. II, p. 48.

2. Vies de saint Haimon, évêque d'Halberstadt, vie de sainte Béatrix de la maison d'Este, diplômes de saint Berward, évêque d'Hildesheim. Lettre du 5 janvier 1686 citée et lettre à Papebroch (corr., fol. 2), s. d. (réponse à celle du 30 mai 1686).

3. Lettre du même, 7 mars 1686. Ms. XXIII 181, n° 89.

4. Il avait « esté en Allemagne autres fois et avoit fait des pieces historiques ou plus tost Panegyriques » et « avoit la reputation de s'estre appliqué à l'histoire d'Este »; mais il aimait « mieux de suivre les opinions receues quelques mal fondées qu'elles soyent, et de les orner par la beauté du style qu'à establir la vérité. Il sembloit qu'il se faschoit en quelque façon de cette curiosité, comme si elle n'estoit pas permise, et il donnoit à connoistre obliquement que ces sortes de recherches ne plairoient pas » au duc de Modène. Lettre à Floramonti, 5 septembre 1688. KLOPP, t. V, p. 415, qui a imprimé le *P. Comaberti* au lieu du P. Gamberti.

5. « Quæsitis his propositis abundè satisfaciunt Jo. Baptista Pigna Italus, et Historiographus utique notissimus Alphonsi II. Ducis Ferrariæ.... quis audeat id revocare in dubium, et adeo lances denuo compellere vim (?) penes tercetos, a me perlectos, sanctissime confirmatam. » Original s. d. Ms. XII B 713h, n° 44.

6. Lettre de Papebroch (corr., fol. 3), s. d. (avant le 24 mai 1686) et lettre citée à Floramonti.

respondance ne roula plus dès lors sur les origines de Brunswick, mais sur l'histoire de la Saxe au moyen âge et sur l'histoire religieuse en général (1).

La généalogie princière était alors le but principal des recherches et de l'exposition historiques (2), surtout en Allemagne, où elle était très développée, en particulier dans le pays de Brunswick (3). Leibniz pensait qu'en l'établissant soigneusement pour contenter les princes, on était obligé de bâtir également toute l'histoire (4). Toutes ses recherches sur l'origine de la maison d'Este devaient, par suite, lui servir à préparer l'histoire de Brunswick, qu'il désirait d'autant plus établir que le pays manquait jusqu'alors d'historiens (5). Déjà il avait « amassé sous main des memoires et des titres concernant l'Histoire du Bronsvic (6) ». C'étaient des historiens et principalement des vies de saints se rapportant au duché (7), des diplômes

1. Lettres de Papebroch (corr., fol. 65-66, 4-5 et 7), 14 octobre 1686, 26 janvier et 1^{er} mai 1687.

2. GUHRAUER, t. II, p. 67. Cf. EHRARD, art. cité, p. 240 et PFLEIDERER, p. 640.

3. Sur les principaux généalogistes d'Allemagne, v. J. F. REIMANN *Historia litteraria de Fatis studii genealogici apud Hebræos, Græcos et Germanos....* Quedlimbourg, 1702. — D'après le compte-rendu du *J. des SS.*, 1702, p. 690, parmi les premiers généalogistes sont Reinerus, Reineccius de Helms-tædt, qui publia un ouvrage in-folio et Jérôme Henninges de Lunebourg, disciple de Mélanchton, auteur du *Theatrum Genealogicum*, Magdebourg, 1538. V. plus loin, livre II, chap. II.

4. « Genealogias principum, si accurratè probari possunt, non contemnendæ inquisitionis esse judico vel ideò quia gloriæ stimuli ad præclaras res inflam-mant animos, ne à majorum gloria degenerasse videantur. Et favenda est hæc in illis sententia tum reipublicæ tum etiam Historicæ ipsius et literarum causa. Dum enim principes Genealogias suas erui desiderant, coguntur dare operam ut toti historiæ affundatur. Et fortasse ommissa essent pleraque monu-menta mediæ ævi, nisi partim Sanctorum et Ecclesiarum, partim principum gratia fuissent conservata. » Lettre à Papebroch citée plus haut, p. 51, n. 1.

5. « Suspecta est à me Historia Brunsvicensis cogitatio aliqua, eoque magis æstimare didici, quæ huic instituto ornando faciunt, præsertim cum hactenus regiones istæ penuria laborarint Historiarum. » Lettre à Sagittarius (corr., fol. 6), s. d. C'est la réponse tardive à la lettre du 12 novembre 1685, antérieure au 24 mai 1686. Leibniz y dit, en effet, avoir attendu, pour répon-dre, l'avis de l'abbé d'Italie qui s'occupe des origines des Guelfes et de la maison d'Este et qui est évidemment le P. Gamberti (à un protestant, il n'a pas voulu, semble-t-il, nommer un Jésuite; cf. pl. haut, p. 15).

6. Lettre à Arnauld, 14 juillet 1686. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 61.

7. V. les lettres à Papebroch citées plus haut, p. 58, n. 2.

des Empereurs saxons (1) et des ducs de Brunswick (2); c'étaient aussi des monnaies de ces ducs qu'il voyait chez l'abbé Molanus (3) et, sans doute, leurs sceaux et leurs blasons qu'il recueillait dans les collections de Hoffmann (4) et étudiait avec soin (5).

Cependant, si ces documents lui faisaient connaître l'histoire du Brunswick, ils ne lui permettaient pas d'établir l'origine de ses princes. Toutes ses recherches de ce côté avaient été vaines. Et Leibniz, dont le goût pour l'histoire se fortifiait de plus en plus et dont le sens devenait de plus en plus critique, qui ne demandait plus seulement à l'histoire un plaisir, comme dans sa jeunesse, mais en faisait un exercice intellectuel et qui songeait à écrire celle de Brunswick d'après les sources (6), ne pouvait en rester là. Il avait reconnu la fausseté des généalogies établies et, avec du Cange et Justel en France, Meibom et Sagittarius en Allemagne, l'insuffisance des historiens ordinaires (7) : le premier lui avait conseillé de rechercher les documents

1. *Ibid.* et : « dernièrement je lus un diplôme de *finibus diocæseos Hildemensis Henricis II imperatoris, cognomine Sancti.* » Lettre à Arnould citée. Peut-être venait-il de la collection des *Hildemensia* d'Hoffmann. V. plus haut, p. 49, n. 10.

2. Demande à l'archiviste de Celle, Chilian Schrader (corr., fol. 2), du diplôme de partage du troisième fils de Henri le Lion et de l'excommunication de Magnus Torquatus. S. d. (après le 14 mai 1687).

3. Sur une pièce portant l'inscription *Henricus Dux*, que possède Molanus et qui paraît être de Henri le Lion. Lettre à Sagittarius citée plus haut, note 5. Cf. extrait des lettres de Meibom à Molanus sur les monnaies de ce prince. Ms. XXIII 25 a, fol. 114 et 116 v^o.

4. Dans une feuille s. d., où il est question d'armoiries, Leibniz parle de la collection de feu Hoffmann (Ms. XXIII 25 a, fol. 18); on peut croire que celui-ci était mort depuis peu.

5. Lettre à Spener citée ci-dessous, chap. III.

6. Il écrivait au P. Papebroch dans sa lettre citée plus haut, p. 51, n. 1, parlant des *Acta Sanctorum* : « De cætero in opere vestro quasi Thesaurum quemdam Historicum agnosco atque exosculor. *Quo studii genere ego ab ineunte ætate magis delectatus sum, quam exercitatus cum vitæ instituendæ negotiorumque cura... ad alia plane vocaret, domique jurisprudentiam, in itineribus mathesim aliaque id genus imperaret. Illud unum tamen inita assecutus saltem videor, ut non facile quibusquis narrationibus decipiar, didicerimque scribere ex fontibus.* » Suit le passage cité plus haut, p. 53, n. 4. Cf. lettre au P. Wolf citée plus bas, chap. III.

7. *Bericht über die Erfolge der Reise nach Süddeutschland und Italien für die Welfische Geschichte.* Pertz, t. IV, p. 256.

de l'Italie du Nord, le dernier ceux de la haute Allemagne (1). Après avoir vainement essayé de s'en dispenser par des informations de tout genre, Leibniz suivit leur conseil; il se décida à aller aux sources et à ne bâtir que sur un fondement solide (2). De cette résolution sortit un voyage historique de près de trois ans.

1. V. plus haut, p. 54, n. 6 et p. 57, n. 2.

2. « Ab ovo anzufangen und selbst einem rechten Grund zu trachten. » *Bericht* cité p. 256. C'est peut-être ce qu'a voulu dire FELLER, *S. V. L.*, p. 23, en écrivant que Leibniz n'a songé sérieusement à écrire l'histoire de Brunswick qu'en 1687.

CHAPITRE III

LE VOYAGE HISTORIQUE DE LEIBNIZ (1687-1690)

Leibniz paraît s'être préparé à ce voyage par des recherches dans différentes archives (1) que nous ne pouvons spécifier; nous savons seulement qu'il alla à Hambourg pour y voir les manuscrits de logicien Jung (2). Il y revit sans doute Gudius, à qui il promit d'envoyer des inscriptions par un abbé d'Italie (3); peut-être dans ce voyage alla-t-il à Lunebourg avec un peintre de Haelmstædt, qui l'accompagna aussi à Wolfenbüttel, pour prendre les dessins de tableaux historiques destinés à son ouvrage (4).

Il aurait désiré faire un voyage fort étendu (5);

1. « Je suis à present fort occupé à l'Histoire de la S^{me} Maison de Bronsvic *J'ay vû plusieurs Archifs cet esté* et je vay faire un tour dans la haute Allemagne pour y chercher quelques monumens ». Lettre à Arnould, 9 octobre 1687. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 128.

2. « Si fortè proxima æstate Hamburgum... excurrere vacabit, postero vestra venia... apographa quædam Jungiana inspicere ». Lettre à Vegetius, 10 janvier 1687. *Sylloge*, t. III, p. 79 (DUTENS, t. VI, p. 37). « J'ay esté à Hambourg, il y a quelques semaines ». Lettre à Thévenot (corr., fol. 19-20) s.d., mais de 1687, car Leibniz y parle de son prochain voyage en haute Allemagne.

3. Lettre à Placcius, s. d. (début de 1687). *Sylloge*, p. 80 (DUTENS, p. 37).

4. « Il faudra bien des tailles douces pour l'ouvrage historique. Je m'imagine que les tableaux de la grande salle du chasteau seront aussi fort avancés. Le peintre de Helmstat qui avoit esté avec moy à Wolfenbuttel et Lunebourg, me satisfait fort ». Lettre à Platen s. d. (12 avril 1688). KLOPP, t. V, p. 377. Sur son voyage à Wolfenbüttel, v. plus haut, p. 39, n. 1.

5. « J'aurois souhaité de pouvoir aller premierement par la Hollande et la France et puis retourner par Strasbourg et par la Souabe, Baviere, Autriche,

mais comme ce voyage était fait sur les ordres (1) et aux frais d'Ernest-Auguste et de George-Guillaume (2), qui ne paraissent pas avoir voulu y mettre une grosse somme (3), il dut se restreindre. L'instruction qu'avait reçue Leibniz se bornait, semble-t-il, à la haute Allemagne, où il devait rechercher des documents surtout sur l'histoire des Guelphes (4); peut-être s'étendait-elle jusqu'à la Bohême dont il aurait été voir les mines (5). Pour l'Autriche où il pensait faire des recherches à la bibliothèque impériale de Vienne (6), Leibniz comptait obtenir en route l'autorisation de s'y rendre (7). Comme il désirait beaucoup revoir la France, il espérait y passer en revenant (8) et faire accepter le fait accompli. En somme, il trouvait l'occa-

Bohème et Saxe, mais mon instruction ne me l'a point permis. » Lettre à Foucher, s. d. (1688). *Id.*, p. 492 et GEHR., *Phil.*, t. I, p. 396 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 63.)

1. « Car on m'en a donné l'ordre. » Lettre à Thévenot citée plus haut, p. 62, n. 2. Cf. plus haut, p. 43, n. 5.

2. C'est ce qui ressort, non seulement du fait que Leibniz était historiographe des deux princes, mais encore de la lettre à Bernstorff, ministre de la cour de Celle, citée plus loin. Cf. MURR, t. VII, p. 156-7.

3. « Or comme j'avois déjà reçu 300 écus avant que de partir. » Lettre à un ministre, s. d. (après juin 1690). DÆBNER, p. 173.

4. Lettre à Thévenot citée note 1. « Je suis maintenant sur le point de faire un voyage dans l'Allemagne supérieure qui m'occupera tout cet été pour chercher des monumens servant à l'histoire de la sérénissime maison ». Lettre à Foucher, s. d. (milieu de 1687). FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 69, note; « In Germanicam superiorem abituro felix iter... apprecor. » Lettre de Papæbroch (corr., fol. 9-10).

5. V. plus loin, p. 64, notes 3 à 5.

6. « Je tacheray de profiter des manuscrits de la Bibliothéque Imperiale pour mes desseins historiques. » Lettre au landgrave Ernest, 20 mai 1688. ROMMEL, t. II, p. 166. Il emportait, d'ailleurs, des documents historiques pouvant servir à l'Empereur.

7. Je « doutois s'il me seroit permis de descendre jusques à Vienne, ce que j'ay obtenu depuis. » Lettre au landgrave citée. En janvier 1688 il écrivait au baron Blume qu'il ne savait encore s'il irait à Vienne. KLOPP, t. V, p. 368.

8. « Je Vous aurois écrit ma lettre de Vienne lors que j'avois encor l'esperance de passer par la France. » Lettre à Thévenot (corr., fol. 7-8), s. d. (Rome, milieu de 1689). — Il avait été question — sans doute à la suite du mécontentement d'Ernest-Auguste dont Leibniz parle dans la lettre qu'il lui envoie s. d. (1686). GUHRAUER., *D. Schr.*, t. II, *Beil.*, p. 64, note — d'attirer Leibniz en France vers 1687. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 392 (FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 69; cf. *Correspondant*, t. XXX, p. 742). Plus tard, ces tentatives furent renouvelées. Thévenot lui écrivit que la connaissance qu'il avait des mines « seroit une occasion de le demander et de surmonter la difficulté que l'on y trouvait

sion, si longtemps attendue depuis dix ans, de faire un long voyage et il n'y manqua pas.

Les ducs de Brunswick lui avaient remis « une recommandation générale et commune à tous » pour faire des recherches en Bavière (1). Un peu plus tard, le landgrave Ernest de Hesse-Rheinfels devait le présenter comme juriste, historien et ingénieur des mines à l'électeur palatin et à l'Empereur (2). Leibniz avait demandé au P. Papebroch de lui faire connaître les Jésuites fameux de l'Allemagne du Nord et de la Bohême; mais le P. Gamans était mort, Papebroch ne connaissait personne en Haute-Allemagne et, à Prague, le P. Balbinus était paralytique (3). Il s'adressa ensuite au baron Blume, qu'il avait connu à Francfort (4) et qui était devenu vice-président de la haute cour de justice de Prague, pour lui demander des renseignements sur les recherches à faire et sur les savants de Bohême (5). Il s'était fait également donner par Thévenot des conseils pour ses recherches en Italie (6) et, avant d'y aller, il paraît avoir étudié la relation que venait de publier Mabillon (7).

Leibniz partit vers le milieu d'octobre 1687 (8) par Hildesheim et la Hesse, où il visita beaucoup de monastères et de bibliothèques, notamment celle de Cassel, dont il

autrefois du côté de la théologie doctorale ». Corr. de Thévenot, lettre commençant par « Je suis, Monsieur, sensiblement touché » BODEMANN, p. 335, n° 927.

1. Lettre à Platen citée. KLOPP, t. V, p. 373; cf. lettre à Blume, s. d. (janvier 1688). *Id.*, p. 367.

2. Le landgrave à l'électeur palatin, 4 décembre 1687. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 7-8.

3. Lettre citée plus haut, p. 63, n. 4.

4. *V.* plus haut, p. 14.

5. *V.* la réponse de Blume, Prague 28 janvier 1688, dans FEDER, p. 373-5.

6. « *Je profiteray de vos avis et suis persuadé d'y trouver beaucoup de secours pour le dessein de cette histoire.* » Lettre citée plus haut, p. 64, n. 8. Thévenot avait fait rechercher par Mabillon des manuscrits en Italie et exécuter des copies par Dom Estienne. GIGAS, *Corr. des BB.*, t. II, p. 341, note 83.

7. *Musæum Italicum*, 1687-89. A propos de la Vangadizza, vulgairement appelé *la Badia*, il écrit à Magliabechi: « Mentionem ejus facit Mabillonius in *Itinere Italico* ». Lettre du 20 février 1690. DUTENS, p. V, p. 84.

8. D'après les dates citées ci-dessous, note 2.

rapporta le catalogue (1). Il gagna ensuite Marbourg, où il vit le docteur Waldschmidt, qui l'entretint d'un projet de collège historique (2). De là, il redescendit sans doute la Lahn, gagna le Rhin moyen et vint trouver le landgrave Ernest à son château de Rheinfels (3), situé près de Saint-Goar, où il resta quelques semaines (4). Il remonta alors le Rhin et le Main jusqu'à Francfort, où il s'arrêta « plus qu'il n'avait dessein de faire », renouvela la connaissance de Job Ludolf (5), résident de l'électeur de Saxe à Francfort, érudit qui possédait vingt-cinq langues, s'occupait surtout de celles d'Orient et en particulier de l'éthiopien (6); il s'entretint avec lui de questions d'exégèse (7) et du collège historique (8). A Francfort, Leibniz prit avec lui, pour l'aider à faire des extraits, un jeune homme, nommé Frédéric Heym, qu'il devait emmener à Vienne (9). Parti, semble-t-il, le 19 décembre (10), il alla, en remontant toujours le Main, à Aschaffembourg, où il était le 21 (11) ; sans doute il y visita la collection du P. Gamans, conservée au collège des Jésuites, et les documents concernant la Basse-Saxe (12), car il y lia « conversation avec le Pere Recteur des Jesuites qui avoit esté confesseur de l'Electeur de Mayence (13) ».

D'Aschaffembourg, Leibniz pensait aller à Heidelberg

1. Lettre à Platen citée. KLOPP, t. V, p. 371 et 387.

2. *Ibid.*; « In Marburg bin ich den 27 ten Octo 1687 bei Herrn D. Waldschmidt gewesen. » KOCH, *N. H. M.*, t. XVIII, col. 1210; V. plus bas, p. 75, n. 5.

3. Lettre au landgrave du 10/9 décembre 1687, où il le remercie « des graces... receues de sa part pendant » son « sejour à Rheinfels ». ROMMEL, t. II, p. 111.

4. Sans doute jusqu'au 4 décembre, où il reçut la recommandation citée. V. plus haut, p. 64, n. 2.

5. Lettre au landgrave citée plus haut, note 3.

6. *A. D. B.*, t. XIX, p. 394-5.

7. Lettre au landgrave citée, p. 112 et 114.

8. V. plus loin, p. 75 ss.

9. *AA. EE.* de 1717, p. 330. Cf. GUHRAUER, t. II, p. 75.

10. J. SCHMIDT, *Geschichte des geistigen Lebens in Deutschland von Leibniz bis auf Lessing's Tod* (1681-1781). Leipzig, 1862-64, t. I, p. 191.

11. « Je partiray maintenant pour aller à Aschaffembourg. » Lettre au landgrave citée, p. 116; PRANTL, *art. cité*, p. 187.

12. Cf. plus haut, p. 16, n. 1.

13. Lettre au landgrave, décembre 1691. ROMMEL, t. II, p. 370.

voir l'électeur palatin; mais « une très pressante raison est survenue », dit-il, qui « m'a obligé d'aller au plus tôt à Nuremberg et de faire même une course jusqu' » en Bohême (1). Nous ignorons quelle est cette raison; nous savons seulement qu'il craignait de s'écarter trop de l'itinéraire qui lui avait été fixé et redoutait de mécontenter son maître (2). Il gagna la Franconie et resta à Nuremberg de la fin de l'année au début de la suivante (3), renouvelant connaissance avec les hommes remarquables de la ville (4) et y recherchant des documents (5), comme il avait fait jusqu'alors (6). De Nuremberg il se rendit à l'Est dans la petite ville de Sulzbach, chez son ami, le chancelier Christian Knorr von Rosenroth, avec lequel il s'occupa de la Cabbale (7), et qui lui montra un livre intitulé *Messias puer*, où il racontait la naissance et l'enfance du Christ, d'après des passages des anciens cabbalistes (8). Leibniz y resta plus d'un mois (9). Il y fit la révérence au « prince

1. Lettre au même, 10/20 janvier 1688. *Id.*, p. 121.

2. « C'est maintenant que je souhaiterois d'avoir porté la lettre de V. A. S. à S. A. E. Palatine, mais *Heidelberg estant trop éloigné de la route, qu'on m'avoit marqué, et ce detour pouvant déplaire*, puisqu'il ne pouvoit manquer d'estre sceu, je n'osois l'entreprendre. » Lettre au même, 20 mai 1688. *Id.*, p. 166.

3. Il y était le 21/31 décembre 1687. PRANTL, *l. c.*; cf. FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz, la philosophie juive et la Cabbale*, Paris, 1861, in-8°, p. 56. Le 4 janvier 1688, il en écrit à Arnould. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 132. C'est sans doute au début de 1688 qu'il alla à Würzbourg voir Hans;Kahm, ancien valet de chambre de Jean-Frédéric. KLOPP, t. III, p. XL.

4. « *Nudus tertius Cl. Leibnitzius mecum fuit : miror illius summum ingenium, dum ille miratur varios urbis nostros viros.* » André Arnold à Fr. Ben. Carpzow, 25 décembre 1687. *A. f. G. d Ph.*, t. X, p. 372.

5. Il dit y avoir vu une pièce remarquable sur le couronnement de Joseph comme roi héréditaire de Hongrie. Lettre citée à Blume (janvier 1688). KLOPP, t. V, p. 369.

6. Il a vu, dit-il, « quantité de petites particularités touchant l'histoire Guelfique... et je ne sçais combien de monasteres et de bibliotheques dans le pays de... Franconie et Palatinat superieur. » Lettre à Platen citée. *Id.*, p. 371.

7. V. FOUCHER DE CAREIL, ouvr. cité plus haut, note 3.

8. Lettres au landgrave Ernest, 20/10 janvier 1688. ROMMEL, t. II, p. 123-4; à Ludolf, 30 août/9 septembre 1688. MICHAELIS, *Jobi Ludolfi et Leibnitii commercium Epistolicum*. Göttingue, 1755, p. 15 (DUTENS, t. VI, p. 92); à Placcius, 27 mars 1696. *Sylloge*, t. III, p. 159 (*Id.*, p. 70). — Knorr était ami de Van Helmont, qui avait vécu chez lui à Sulzbach. RITTER, t. II, p. 175. V. sur eux *Leibnitiana*, § CLXXX. FELLER, p. 226-7 (DUTENS, t. VI, p. 331).

9. Du 31 décembre 1687/9 janvier 1688 au 1/11 février. PRANTL, *art. cité*.

Theodore, palatin du Rhin de la branche de Sulzbach (1)», et alla y voir « des mines de plomb d'une manière très particulière » qui appartenaient à ce prince (2). Avant de quitter Sulzbach, il se rendit d'ailleurs, en Bohême, sans doute pour y voir d'autres mines (3).

Mais le but principal de son voyage était la Bavière et la Souabe où il pensait « voir quelques antiquités Guelphiques dans les Monasteres (4) ». De Sulzbach, Leibniz gagna le Danube à Ratisbonne, où il resta quelque temps(5), sans doute pour faire des recherches; de là, il gagna Munich (6). Il désirait surtout y apprendre d'où Aventin, en parlant des origines de la maison de Brunswick, avait pris l'expression *Astenses tetrarchi* (7) et si, comme le soupçonnait Meibom, il s'agissait des marquis d'Asti et non d'Este. Malheureusement, il n'y avait en Bavière, aucun Jésuite qui pût le renseigner là-dessus (8). Après avoir « pourtant rencontré quelque chose chez des particuliers » et « encore fait plusieurs recherches non inutiles », il apprit « que plusieurs volumes de Manuscrits d'Aventin se gardaient dans un coin de la Bibliothèque Electorale » (9). S'étant vu, après séjour de trois semaines et malgré la re-

1. Lettre au landgrave, s.d. (vers décembre 1691). ROMMEL, t. II, p. 372.

2. Lettre à Platen citée. KLOPP, t. V, p. 378.

3. Pièce datée de Pilsen, 4 janvier 1688 (v. st.?). GEHR., *Math.*, t. V, p. 238, note; lettre au landgrave Ernest datée de Kothenschloss, aux frontières de Bohême, 10/20 janvier 1688. ROMMEL, t. II, p. 117. Dans cette lettre, p. 12, Leibniz dit qu'il n'a pas été « fort éloigné de Prague » et qu'il voyage en traîneau.

4. Lettre au landgrave citée du 20/10 janvier 1688. Id., p. 121. Cf. lettre citée de janvier 1688 à Blume : « Scis enim Guelfos olim Bavaria et Suevia late imperitasse. » KLOPP, t. V, p. 367.

5. « A mon arrivée à Ratisbonne j'ay trouvé deux paquets de V. A. S. ...Et pendant que j'y ay esté, j'en ay encore reçu deux ». Lettre datée de Ratisbonne, 15/25 mai (*lege mars*) 1688. ROMMEL, t. II, p. 129.

6. « Je vay d'ici a Munchen, de là je pourray aller à Augsbourg et à Ulm. » Même lettre, p. 131.

7. « Ex Astensibus tetrarchis, a quibus orti et Ferrariæ marchiones », *Bericht* cité. PERTZ, t. IV, p. 257. Cf. plus haut, p. 57, n. 4.

8. Lettre au landgrave Ernest, 4/14 juillet 1690. ROMMEL, t. II, p. 224. Cf. BARUZI, p. 74.

9. Il paraît y avoir été favorisé par Prudmeyer, plus tard ministre de l'électeur de Brandebourg à La Haye. Lettre de celui-ci, 30 décembre 1695. Ms. XLI 1813, fol. 3-4.

commandation de son maître (1), refuser le droit de voir la bibliothèque, il le demanda à l'électeur, l'obtint, y alla deux fois et marqua quelques livres manuscrits qu'il désirait « voir au logis ». Comme on ne l'autorisait pas à les emporter, il profita « de la première concession » et, « feuilletant un peu dans les Manuscrits d'Aventin », chercha « d'abord quelques passages concernant la matière qui » le touchait. « Ces Manuscrits sont allemands (2), et l'auteur y parle plus familièrement que dans son ouvrage latin et marque souvent la source d'où il a puisé ». Leibniz vit « qu'il se rapportait à un vieux manuscrit » de la chronique de Weingarten conservé au monastère de Saint-Uldalrich et Saint-Afra à Augsbourg. Laissant alors les conseillers délibérer, il gagna cette ville, se fit conduire au monastère par le syndic Mayer, découvrit le manuscrit et, « l'ayant emporté au logis avec la permission des moines » et examiné « avec soin », trouva « non *Astensis*, mais *Estensis* en caractères vieux mais lisibles » et reconnut par là « qu'Aventin l'avait corrompu dans son ouvrage publié par une fausse affectation de latinisme, comme c'est assez sa coutume ». Ainsi la difficulté était levée « et l'origine commune de Bronsvic et d'Este établie, mieux que par tout ce qu'on avoit vu jusqu'icy (3) ». Cependant le mot *Estensis* écrit d'une main différente, bien qu'ancienne, étant plutôt une glose qu'un texte, il fallait à Leibniz, sur cette question capitale, une preuve meilleure pour lever ses doutes; il résolut d'aller la chercher à la bibliothèque impériale, notamment dans l'histoire de Carinthie, dont le premier Guelfe, beau-frère d'Azon d'Este, était duc (4). C'est sans doute à la suite de sa

1. Lettre à Agosto Stephani, s. d. (Munich, 1688). KLOPP, t. V, p. 380.

2. C'était les *Collectanea inedita*, formant 20 volumes en allemand. *Reise*. PERTZ, t. IV, p. 257. V. sur ces manuscrits la préface des *Annales Boicæ*, DUTENS, t. IV, part 2, p. 65; cf. WEGELE, p. 628, n. 3.

3. Lettre à Platen citée. KLOPP, t. V, p. 372-3.

4. *Bericht* cité. PERTZ, t. IV, p. 257. Leibniz, en comparant le manuscrit de la chronique du moine de Weingarten avec l'édition de Canisius. *Antiqua lectionis antiqua monumenta ad historiam mediæ ætatis illustrandam*, Ingolstadt. 1601-1604, y trouva des erreurs. Lettre à Pregizer (corr., fol. 15-18) s. d. (après juillet 1690). Cf. *SS. BB.*, t. I, n° LV, préf. fol. h² (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 29).

découverte qu'il demanda à son maître la permission d'aller à Vienne (1).

Il était encore à Augsbourg le 15 avril (2); il en partit le lendemain, jour du vendredi saint, en passant par Prück, où il vit la représentation de la Passion (3). Revenu à Munich après Pâques, il y resta encore quelques semaines, n'obtint que l'autorisation « de voir encore une fois la Bibliothèque de S. A. E. mais sans regarder les manuscrits... quant aux livres imprimés », on ne lui laissa emporter « que ceux qui sont tout à fait ordinaires. » Aussi, jugeant qu'il était « temps de partir », il quitta Munich dans la première moitié de mai (4). Il gagna sans doute l'Inn à Wasserbourg (5), descendit la rivière jusqu'à Passau, où l'attendaient quelques bagages (6), « après avoir premierement vu quelques monasteres fondés par les anciens Guelfes proches de la riviere de l'Inn, des diplomes dont » il prit copie « et des statues tres anciennnes de la S^{me} maison, maistres de la Baviere », dont on lui promit « mesme les desseins (7) ».

De Passau, Leibniz descendit le Danube sur un radeau et arriva le 16 mai à Vienne (8). Il se logea au Steierhof et pensait y rester « quelques semaines (9) ». Aussitôt arrivé, il alla voir M. de Weselau, directeur de la chancellerie d'Osnabrück, pour se faire recommander (10), puis le biblio-

1. V. plus haut, p. 63, n. 8.

2. Lettre de Floramonti (corr., fol. 1) du 20/30 avril 1688, répondant à celle de Leibniz à Augsbourg, 5/15 courant.

3. Lettre à Sophie, s. d. (1688). KLOPP, t. V, p. 10. « Mirabar aliquando in Bavaria, cum die parasceves processio quædam partem transiret, in quo prostabat imago crucifixi, hanc a prætereuntibus persecuti ». *SS. BB.*, t. II, n° xxxix et xlix. Préf. p. 45. C'est peut-être alors qu'il passa à Schleissheim, à deux lieues au Nord de Munich, dont il vante les fromages dans son journal de voyage. *N. H. M.*, t. XVIII, fol. 1221.

4. Lettre à Sophie, 10/20 mai. KLOPP, t. V, p. 379 et 381.

5. Lettre à Platen citée. *Id.*, p. 373. Cf. lettre à Sophie, p. 12.

6. Lettre au landgrave Ernest, 20 mai 1688 (st. anc.). ROMMEL, t. II, p. 165.

7. Lettre à Platen, 6/16 mai 1688. KLOPP, t. V, p. 404.

8. Lettre au landgrave Ernest, 20 mai 1688. ROMMEL, t. II, p. 166. La lettre précédente est datée de Vienne.

9. Lettre au même, p. 169.

10. Lettre à Platen citée, p. 404. — Sur ce personnage, v. BODEMANN, p. 385, n° 995.

thécaire de l'Empereur, Nessel, et, pour éviter « d'employer le nom du S^{me} Maistre et le credit de son employé, afin de ne pas estre obligé à procurer ou solliciter des reconnaissances », acheta, semble-t-il, un exemplaire du catalogue de la bibliothèque impériale par Lambeck (1). Il essaya aussi de se faire recommander par le baron de Platen, ministre hanovrien, aux comtes de Rosenberg et de Strattmann, « pour mieux executer son dessein historique (2) ». Grâce à l'intervention du comte de Koenigseck, vice-chancelier de l'Empire, Léopold I^{er} lui accorda facilement « la permission de profiter de sa Bibliothéque (3) ». Le bibliothécaire lui témoigna beaucoup de bonté : il lui donna « le catalogue des Manuscrits Historiques, ce qu'on n'a pas coustume de faire ailleurs (4) » et lui laissa emporter chez lui « quantité de Manuscrits considerables (5) »; Leibniz, en retour, lui fit espérer « quelque grace de la part » de son maître (6).

Bientôt il se créa à Vienne des relations qui devaient l'aider dans ses recherches historiques. Deux Jésuites du Brabant, collaborateurs du P. Papebroch pour les *Acta Sanctorum* (7), étaient arrivés dans cette ville pour y faire des recherches; Leibniz fit leur connaissance et profita d'eux (8). C'étaient les PP. Baerts et Jeanning et Leibniz devait rester en relations avec le dernier (9). Ils travaillaient à la bibliothèque impériale, surtout à des manuscrits

1. Lettre à Platen citée, p. 404-5.

2. *Id.*, p. 406.

3. Lettre au même, s. d. (août-septembre 1688). KLOPP, p. 422.

4. Lettre à Grote, 30 août/9 septembre 1688. *Id.*, p. 412.

5. Lettre à Platen citée, p. 422.

6. Lettre au même, p. 412 et à Grote, 17/27 octobre 1688. *Id.*, p. 418.

7. Lettre à Ludolf, 30 septembre 1688 (v. st.). MICHAELIS, p. 12 (DUTENS, VI, p. 92).

8. « Comme j'avois déjà lié quelque correspondance avec eux, et, qu'ils m'ont envoyé des Ms. à Hanover, cela me sert beaucoup, car ces Mess. ont grand accès. » Lettre à Grote citée, p. 410.

9. Lettre de François Baerts à Papebroch, Vienne 29 juillet 1688. PITRA, p. 217. Cf. lettre de Jeanning s. d. (avant le 1^{er} septembre 1706) où il parle du P. Baerts que Leibniz a vu avec lui à Vienne en 1688. Corr. de Papebroch, fol. 53-4.

grecs (1). Leibniz alla chez eux (2), sans doute au collège des Jésuites de Vienne, où il connut le P. Menegatti, futur confesseur de l'Empereur, qui y était professeur (3). Avec eux était aussi le P. Wolf, recteur du collège de Breslau, futur conseiller de Léopold (4) et qui avait déjà une grande influence sur lui. Leibniz en obtint « une entrée plus particulière chez M. le chancelier de la Cour », le comte de Strattmann (5), auquel il avait essayé déjà de se faire recommander, et lui réclama le nom des Jésuites savants de l'Autriche, notamment de ceux qui écrivaient l'histoire d'après les sources (6). Outre ces ecclésiastiques, Leibniz avait des relations avec des historiens laïques, surtout avec le généalogiste Greiffencranz, son futur correspondant (7).

Grâce à tous ces moyens, Leibniz put faire à Vienne de nombreuses recherches. Il allait plus souvent « à la Bibliothèque qu'à la cour (8) » et quand il n'y était pas, travaillait chez lui à « lire quantité de Manuscrits, joignant quelquefois la nuit au jour, pour profiter de l'occasion pour se despe-

1. Lettre à Ludolf citée.

2. « Ego memini me Dominum Meninschium videre *apud Reverendos Brabantinos, qui dudum hic discessere* ». Lettre au même, 2/12 décembre 1688. *Michaelis*, p. 15 (DUTENS, t. VI, p. 93).

3. « Mais je ne connois point de plus habile Jesuite en Allemagne que le P. Menegatti, confesseur de l'Empereur. *Quand j'estois à Vienne, il estoit professeur au College de ces Peres, et on ne songeoit pas alors à luy* ». Lettre au landgrave citée (fin décembre 1691). ROMMEL, t. II, p. 370.

4. WADDINGTON, p. 104-5.

5. Lettre à Sophie, 18/28 novembre 1688. KLOPP, t. V, p. 59.

6. « Cum ego præter jurisprudentiam meam duobus studiis delecter, historico et mathematico, pervelim nosse quinam per provincias maxime hereditarias in ordine vestro eruditissimorum hominum copia florentissimo, dent operam eruendae ex fontibus historicis ut olim RR. PP. Raderus, Gretserus et nunc Balbinus. » Lettre au P. Wolf, 21 novembre 1688. *Id.*, p. 515.

7. « J'ay fait connaissance avec Monsieur de Greiffencranz, Envoyé de Holstein qui est sans contredit le plus grand Genealogiste d'Allemagne, et qui a la Quint-Essence de plus de 500 volumes Genealogiques, et il me fera part de ce qui servira à mon dessein. » Lettre à Platen citée (août-septembre 1688). *Id.*, p. 422-3. V. sur lui BODEMANN, p. 71, n° 327 et : « Greiffencranzius... in Genealogia versatissimus, multa communicavit Imhofio. Perreptaverat Msta du Bouchet, celebri Genealogici cum esset Parisiis quae post ejus mortem dissipata, narrante Hozierio. » FELLER, p. 421.

8. Même lettre à Platen. KLOPP, p. 421.

cher (1) »; moins de cinq mois après son arrivée à Vienne, il avait emporté de nombreux manuscrits dont il faisait copier les documents concernant l'histoire de Brunswick (2), principalement quand il s'agissait de diplômes (3), comme ceux du pays de Brême que Nessel lui avait indiqués (4). C'est sans doute alors qu'il obtint de celui-ci une généalogie des ducs de Bavière, provenant du monastère d'Altaheim (5) et qu'il trouva à la bibliothèque impériale des mémoires sur les Guelfes par un chanoine de Ravensbourg, ville forte patrimoniale du domaine de ces princes, voisine de Weinsberg (6). Mais Leibniz ne se contentait pas de faire prendre des copies, il en faisait lui-même et projetait de copier le catalogue des manuscrits historiques de la bibliothèque si Nessel le lui prêtait (7).

Outre ces travaux se rapportant directement à son

1. Lettre à Grote, 20/30 décembre 1688. *Id.*, p. 426.

2. Il avait « eu plus de trente manuscrits de la Bibliothéque imperiale, entre autre un dont » il faisait actuellement copier « le testament de Henry duc de Bronsvic vulgairement dit le jeune », sans compter « plusieurs pieces de l'histoire ancienne » de Brunswick, qu'il avait « fait tirer de ces Manuscrits... Entre autre d'une qui confirmait fort bien » sa découverte d'Augsbourg. Lettre du même, 30 août/9 septembre 1688. *Id.*, p. 411.

3. Un manuscrit contenait « des diplomes appartenans à l'Archevesché de Magdebourg et à l'Evesché de Halberstadt » et Leibniz en faisait « tirer quelque chose », regrettant de ne pouvoir tout faire copier à cause « de la depense ». Lettre à Platen citée. *Id.*, p. 422.

4. Il lui donna « connaissance d'un Manuscrit tiré autrefois de quelque Archif qui est une compilation de diplomes touchant le pays de Breme et les environs, parmy lesquels il y en a d'assez considerables et qui pourroient estre utiles en certaines rencontres » politiques, dont Lambeck « avait apporté l'original », mais laissé seulement « la copie à la Bibliothéque imperiale ». Leibniz la fit transcrire. Lettre à Grote, 17/27 octobre 1688. *KLOPP*, t. V, p. 418. « On est encor à copier pour moy une chronique Manuscrite; que feu M. Lambecius avoit apporté icy. » Lettre au même, s. d. (fin 1688). *Id.*, p. 425.

5. *Narratio Althahensis de quorundam Ducum Bavarix Genealogia et incrementis*. Ed. *SS. BB.*, t. II, n° v. Cf. préface, p. 6 et Ms. XV, 953.

6. « Ladislai Gundheimi ex oppido Ravenspurgo Canonici Viennensis Familia Welforum ». *SS. BB.*, t. I, n° LVIII, préf. p. 12.

7. « J'en feray une copie moy même, car je ne le pourray bien faire par un autre, à cause d'une infinité de noms propres, qu'une personne peu versée en ces matieres n'écrirait pas correctement. Elle pourra estre utile, quand je seray chez nous. Car s'il se trouve qu'on aye besoin de quelque livre Manuscrit, on pourra écrire à Mons. Nesselius, pour nous en faire communiquer une copie, ou quelque extrait. » Lettre au même, 17/27 octobre 1688. *Id.*, p. 418-9. Il ne semble pas l'avoir effectuée : il n'en parle plus jamais dans sa correspondance et elle ne figure pas dans ses manuscrits.

histoire, Leibniz en faisait d'autres : il envoyait à son ami, le généalogiste Spener, des recherches sur le blason des princes de Brunswick (1). Et comme il trouvait à la bibliothèque de Vienne des manuscrits curieux sur l'histoire universelle, il en profitait pour faire copier la description des quartiers de Rome et les fastes consulaires (2) « sur un beau Ms. qui a esté de Caspinianus (3) », pour copier lui-même, d'après un manuscrit du même érudit, un catalogue des Papes (4). C'est à Vienne aussi, semble-t-il, qu'il trouva des documents sur Charles-Quint et sur Philippe II (5). Il paraît enfin y avoir fait, à la demande de Ludolf, des recherches pour Baluze (6).

Mais les études historiques étaient loin d'absorber toute l'activité de Leibniz. Comme à Hanovre, il s'occupait de la réunion des protestants et des catholiques (7) et de politique. Il y écrivit de nombreux mémoires, soit en faveur de l'électorat de Hanovre, soit pour la maison d'Autriche

1. « Quos desideranti promisi notationes de meorum principum insignibus pro Heraldici tui operis supplementis, differe debui, dum curatius sigillæ quædam vetera inspicere liceret. Supervenit deinde iter in Germaniam superiorem aliasque oras, investigandis quibusdam antiquitatibus Guelficis susceptum. *In quo dum versor, per otium quæ adjuncta vides scripsi*, et nunc transmitto, dubitans tamen, an etiamnum usui esse possint. » Lettre à Spener s. d. (septembre 1688). KLOPP, t. V. p. 510-11. Il s'agit de l'*Historia insignium Illustrum s. Operis Heraldici*, dont la *Pars generalis* avait paru en 1680 et dont la *Pars specialis* sera donnée en 1690.

2. « Ex manuscr. Bibliothecæ Caesareæ, cod. Hist. latin. n. 648 sqq. De regionibus Urbis aliisque locis, item de consulibus. » Ms. IX, 1, fol. 1-8 et VII, fol. 16-24.

3. Lettre à des Vignoles (corr., fol. 9-10), 7 avril 1696.

4. Lettre à Pfeffinger (corr., fol. 29-30), s. d. (entre le 25 avril et le 21 mai 1699).

5. Etant à Vienne en 1688, il parle dans une lettre au comte de Windischgrætz des ouvrages sur Charles-Quint et Philippe II, où l'on donne de fausses raisons de la mort du premier, « cum tamen in manus meas inciderit distinctissima narratio supremorum tanti Regis statim a morte edita. » KLOPP, t. V, p. 493.

6. « Quam... aliud memorabile tibi hic mitto, quod Baluzius Lutetiæ Parisiorum pridem mihi commendavit ». Lettre de Ludolf, 21/11 décembre 1688. MICHAELIS, p. 21 (DUTENS, t. VI, p. 95). « Quæ cel. Baluzius desiderat, etiam inspexi. » Il s'agissait d'un manuscrit grec. Lettre au même, 10/20 janvier 1689. *Id.*, p. 27 (DUTENS, p. 97).

7. Il alla à Neustadt voir l'évêque Spinola. Lettre à Sophie, 7/17 juin 1688. KLOPP, t. V, p. 37-39.

contre la France (1). Il s'occupait de tourner au profit de l'Allemagne les ordonnances faites par Louis XIII en 1636 (2). Il s'entretenait avec le comte de Windischgrätz, ministre d'Etat, de « quelques livres nouveaux sur les affaires presentes (3) », « de l'usage des memoires et entre autres de ceux qui concernent les affaires de la Porte avec la France » et offrait de céder à la cour impériale ceux qu'il avait rapportés de Paris (4). Il faisait pour M. de Weselau des recherches prouvant que la maison de Saxe Billung et d'autres ancêtres des ducs de Brunswick par les femmes avaient possédé la Frise. Ce renseignement était destiné à faire obtenir la survivance de ce pays à la maison de Brunswick de préférence à celle de Brandebourg, c'est-à-dire à faire servir l'histoire à la politique (5). Leibniz le transmit au chancelier (6) et écrivit un mémoire au sujet des droits de la maison de Brunswick sur la Frise orientale (7).

Il devait, d'ailleurs, s'occuper avec la cour, de projets plus directement utiles à l'histoire, en s'efforçant de faire patronner par l'Empereur le *Collège historique allemand*.

En 1687, François-Christophe Paullini, médecin à Eisenach, ancien historiographe de l'évêque de Munster et auteur d'une histoire de Corvey (8), avait publié à Ratisbonne un opuscule intitulé *Brevis quædam Delineatio Collegii Historici Germanici seu meditatio de conservanda*

1. Le principal fut les *Remarques sur un manifeste français*. Tous sont éd. par KLOPP au t. V.

2. V. plus haut, p. 22, n. 3.

3. KLOPP, t. V, p. 495-7 et p. XLV.

4. Lettre à Windischgrätz, septembre 1691. *Id.*, t. VI, p. 27-28.

5. Il lui avait demandé si « les ancêtres de la S^{me} Maison en ligne feminine, savoir ceux de la famille Billingane, avoient régné en Frise ». Leibniz lui parla « d'un diplôme de l'Empereur Otton III, où il est fait mention de la comté de Frise appartenante au duc Bernard...petit neveu du fameux Hermann duc de Saxe, fils du comte Billung » et ajouta que Henri de Northeim, père de Richinse, épouse de Lothaire IV, régna également sur les Frisons qui le tuèrent. « Ainsi il y a bien des points d'histoire qu'on peut faire valoir en temps et lieu. » Lettre à Platen, 6/16 mai 1688. KLOPP, t. V, p. 405 ((FEDER, p. 206-7).

6. Lettre à Weselau, mai 1688. *Id.*, p. 407 (FEDER, p. 208).

7. *Id.*, p. 407-8.

8. *A. D. B.*, t. XXV, p. 279-80.

et *propaganda Historia Germanica* (1), où il proposait de fonder une société ou *Collège historique*, destinée à écrire l'histoire d'Allemagne d'après les sources et à publier des documents servant à l'histoire générale (2); les membres de ce Collège, présidés par Ludolf, se partageraient la tâche.

Ce projet paraît avoir été la réédition d'un *Collegium universale Eruditorum in Imperio Romano*, que le baron de Boinebourg avait projeté dès 1670 (3), sans que Leibniz l'ait su (4); celui-ci n'apprit, d'ailleurs, le projet de Paullini que pendant son voyage (5), où le docteur Waldschmidt lui donna un exemplaire de l'opuscule. Il en parla amplement à Francfort avec Ludolf; celui-ci lui montra les lettres de Paullini (6), qui était résolu à demander la protection de l'Empereur pour établir un *Collège historique impérial* (7).

Leibniz fit part à Ludolf de ses idées. Pour lui, le but principal de la société devait être de rédiger l'histoire de

1. *Propositio Imperialis Collegii Historici*. KLOPP, t. VI, p. 5. Cf. WATTENBACH, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter...* 6^e éd., Berlin, 1893, t. I, p. 14.

2. « *Primo, ut e variis particularibus Germanicarum Scriptoribus integrum et venustum quoddam Teutonicæ Historiæ conficerentur. Deinde, si quis particulares aliquas historias, documenta, diplomata aliave Manuscripta inedita habeat, aut olim edita nunc vero distracta rursus edere notisque illustrare velit, ut ad ea quoque edenda et illustrantia incitaretur, quo historia universalis eo plenior et perfectior publicari possit.* » *Propositio*, p. 5.

3. WATTENBACH, t. I, p. 13. D'après une lettre de Paullini (corr., fol. 22-23), 14 décembre 1691, les savants auraient correspondu entre eux sur leurs nouvelles découvertes.

4. « *Vix quisquam hominum literis operum dantium me familiarius usus est ill^{mo} Boneburgio.... Sed cum non servaret literarum suarum exempla, multa interdum per impetum scripsit amicis... quae non vidi. Ita de collegio eruditorum quid suaserit non memini me intellegere. Nec diuturnam aut durabilem fuisse cogitationem, cæterum, fateor jucundissimum fore tale commercium et magnæ utilitatis, quale depingis.* » Lettre à Paullini, 3 janvier 1692. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 189.

5. « *Sonsten habe auff meiner reise genommen dass einige Gelehrte Leute in Teutschland ein collegium Historicum so sie imperiale nennen... aufrichten.* » Remarques sur son voyage, s. d. (12 avril 1688). KLOPP, t. V, p. 387; cf. *de Usu ... Collegii*. *Id.*, t. VI, p. 11.

6. Lettre s. d. n. a. (1690 env., à Imhof?). Corr. de Hackmann, fol. 134.

7. V. plus haut note 5.

l'Allemagne sous forme d'annales (1); mais, comme c'était là un dessein long et difficile, le mieux était pour la nouvelle société d'imiter celle des *Curieux de la Nature* de Nuremberg (2), qui élaborait des systèmes et rassemblait des observations éparses. On pourrait, de même, soit écrire l'histoire d'une province ou d'un siècle, soit en réunir les matériaux, dont celui qui les recueille ne voit pas toujours toute la valeur. La seule chose à craindre était le retard des communications par la haine ou la jalousie : c'est pourquoi on aurait besoin de l'autorité de l'Empereur et de la faveur des princes; mais il faudrait agir délibérément et négocier délicatement avec les cours, les villes, les églises et les monastères. Il serait bon aussi de publier la liste des futurs membres et des ouvrages qu'ils proposaient. Leibniz était prêt à contribuer à la fondation du Collège, en fournissant des documents inédits, mais s'en remettait à Ludolf pour l'exécution du projet (3). Un peu

1. « Mitto novam Propositionem Collegii Historici... Agnosces in ea *prudētissimum tuum consilium*, ut quidem primarius hujus collegii Annales Germanici essent ». Lettre de Ludolf (corr., fol., 3), 14/24 septembre 1688.

2. *Naturæ Curiosorum Societas*. V. son jugement sur elle dans KLOPP, t. I, p. 141-2. Leibniz, qui l'avait probablement visitée pendant ses séjours à Nuremberg en 1666-1667 et 1687, y alla sûrement en 1700. V. plus loin, chap. VI. BARTHOLOMESS, *Histoire philosophique de l'Académie de Prusse* depuis Leibniz, Paris 1850, a dit, t. I, p. xxii-iii, peut-être d'après Leibniz, que la société de Berlin la regarde « comme sa principale devancière ».

3. « *Itaque repeto quod dixi, doctissimos naturæ curiosos, in parte imitandos videri. Duplex illis institutum fuit, condere elaborata systemata vel opera, et tamen præclaras quoque observationes interim miscellaneis voluminibus dare. Varia illi naturæ effecta speciesque inter collegas distribuerunt... Interim ne præclaræ multæ notitiæ perirent, quæ systemata hæc non commodè ingredi vel expectare posse videbantur, placuit illis *Ephemerides* dare, omnium frugum rerum capaces. Quid vetat idem in historia institutum servari? Diuturnæ et morosæ operæ est, provinciæ alicujus aut sæculi historiam perfectam dare. Dum igitur collegæ in his erunt, liceat quotidie materiam publicare, ipsismet collegis, in progressu, totique reipublicæ profuturam. Erunt enim quibus diplomata et chronica et fragmenta sint ad manus, quæ aliis collegis lucem accendere possint; sed hoc non agnoscent semper, qui habent : ignari consequentiarum, quas alius instituere potest in argumento versator, nec licet circummissitare ad omnes, nisi typorum beneficio. Mihi certè non raro contigit cognoscere in diplomatibus, quæ alii me oculatiores illic non viderunt. Unum vereor, ne publicato collegio, extranei sive invidia, sive suspicione quodam et morositate in communicandis monumentis tardiores fiant. Itaque Cæsaris auctoritate, fateor, et principum favore opus foret. Denique multa adhuc delibe-*

plus tard, il demandait dans quelle ville siègerait le Collège (1).

Le plan de Leibniz était sage; malheureusement d'autres membres de la future société, Paullini en tête, s'empresèrent de recommander le nouveau collège à l'Empereur et de lui demander une subvention, qui fut naturellement refusée (2). Ludolf, sans l'avis duquel ils avaient agi, essaya de tout réparer par Leibniz, qu'il chargea de présenter à Léopold un nouveau projet de collège historique (3). La société aurait à sa tête un président et des directeurs, à raison d'un par cercle de l'Empire; on y écrirait en latin une histoire d'Allemagne sous forme d'annales, depuis l'origine des Germains jusqu'à l'époque contemporaine : les différents membres se partageraient la tâche, se critiqueraient et s'entr'aideraient mutuellement. On demandait pour elle le patronage de l'Empereur (4).

Leibniz pria le bibliothécaire Nessel de soumettre ce

ratione opus est, ne quemadmodum corvus Æsopicus cantando prædam amittamus. Velim igitur eos, qui hæc moliuntur, tuis omnia consiliis agere neque quidquam præcipitare, ubi cum delicatis hominibus in aulis, in rebus publicis, in ecclesiis et monasteriis negotium est. Nec inutile erit discere, qui jam nomina dare sint parati; quæ ab iis spes, qui apparatus. Ego libenter symbolum conferam. Habeo enim monumenta inedita non pauca. Erunt alii me instructiores. Sed consilia conferri, et plura quàm edita scheda comprehendere fas erat, de instituto bene animatis opus erit, quo intelligant, an in eo jam res sit, ut solida tanti ædificii fundamenta jaci possint. Itaque antequam certi quid concludatur, rogandi sunt, qui nomen dare volent, ut circa propositas leges conditionesque monita cogitataque scripto communicare velint. » Lettre à Ludolf, s. d. (fin 1688). DUTENS, t. VI, p. 90-91 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 179-88).

1. « Pervelin nosse, quo sit loco collegium Imperiale historicum. » Lettre au même, 30 août 1688. ID., p. 13 (DUTENS, p. 92).

2. Lettre à Nessel, s. d. (après la lettre du 14/24 septembre 1688 citée plus haut). KLOPP, t. VI, p. 3.

3. « Interim de collegio hoc bene merendi nunc optimum occasionem habes, si Viennæ non tantum judicia doctorum exquirerer, sed et patronos ei acquirerer. Imò si vel ipse si vel etiam per alios intelligentes et auctoritate præditerer. Sacræ Majestati aperire et commendare velles, rem facturur esses cum summa gratiarum actione memorandum denique ubi ipse arbitraberis, quid è re collegii facturum sit, dum Viennæ adhuc subsisteres ». Lettre à Ludolf citée.

4. *Propositio Imperialis Collegii Historici qua omnes sinceri et eruditi Germani, quorum id talentum est, ad conscribendos Patriæ annales, a primordio gentis inter Collegas distribuendos officiose et amice rogantur et invitantur.* » KLOPP, t. V, p. 4-9.

nouveau plan à Léopold (1). Il demanda le même service au comte de Kœnigseck, prochancelier, en lui envoyant, pour attirer son attention sur l'usage secret qu'on pouvait faire du collège, un mémoire qui montre et sa souplesse diplomatique et les rapports qu'il établissait entre l'histoire et la politique. Guidé par des vues purement scientifiques, il avait donné le premier pas aux annales historiques d'Allemagne, qu'il voulait voir composer avec des fragments de textes contemporains, à la façon de Baronius (2), et Ludolf avait admis ce principe; dans son mémoire, au contraire, il s'attachait à montrer que la véritable importance du Collège historique consistait à rassembler des documents pour établir les droits de l'Empire (3). Il rappelait à la cour de Vienne, comme il avait fait jadis à celle de Hanovre, les recherches faites en France sur les droits de la couronne (4) et déclarait que, dans ses voyages, il avait toujours pris soin de réunir ce qui concernait les droits de l'Empire et de la maison d'Autriche (5). Il reprenait des idées déjà émises à Mayence à propos des *Semestria* (6), et, pour flatter l'Empereur, parlait d'une histoire de Léopold à écrire en latin, afin de la rendre immortelle (7). En même temps, il entretenait le comte de Strattmann, chancelier impérial, du soin qu'il avait mis en France à rassembler des documents sur les droits de l'Empire (8), de l'histoire

1. Lettre citée plus haut, p. 77, n. 2.

2. Lettre à Ludolf, 2/12 décembre 1688. MICHAELIS, p. 16-17 (DUTENS, t. VI, p. 93; FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 182). Cité par WEGELE, p. 605, n. 1.

3. *De Usu Collegii imperialis Historici arcaniore, cogitatio*. S. d. (fin de 1688). KLOPP, t. VI, p. 11-16, surtout p. 12-13. — Il écrira de même à Léopold. V. plus bas, p. 79, n. 10.

4. V. plus haut, p. 33, n. 6; *De Usu Collegii*, p. 15.

5. « Et sane mihi in meis itineribus plurima inedita occurrerunt, quæ ad jura dignitatemque Imperii totius Augustissimæ Domus Austriacæ contra impugnationes usurpationesque exterorum... tændæ et illustres quasdam controversias ex voto componendas prodesse possint. » *Id.*, p. 16.

6. On pourrait confier au Collège, outre la reprise du *Diarium Europæum*, l'inspection du *Theatrum Europæum* de Lunderp et des Relations semestrielles ou mensuelles. *Ibid.* (reprod. par WEGELE, p. 629, n. 1). Cf. plus haut, p. 9.

7. *Id.* p. 16. Cité par WEGELE, p. 630, n. 3.

8. Lettre s. d. (fin 1688). KLOPP, t. VI, p. 17 ss.

contemporaine qu'il pensait écrire en latin (1) et parlait d'un *Code Léopold*, comme il avait projeté jadis un recueil Ernest-Auguste (2). Il prétendait, évidemment, écrire ces ouvrages lui-même s'il était nommé historiographe de l'Empire (3), car il réclamait, comme il l'avait fait jadis à Hanovre, l'inspection des archives et de la bibliothèque impériale pour en tirer tout ce qui concernait les droits de l'Empire (4). Ainsi Leibniz recommençait à Vienne les tentatives qu'il avaient faites auprès des ducs de Brunswick; mais il eut moins de succès.

Il apprit bientôt que le nouveau plan était bien accueilli par l'Empereur (5); mais Ludolf aurait voulu savoir si Léopold approuvait simplement ou favorisait le Collège (6). Comme le vice-chancelier avait la goutte, Leibniz confia le projet imprimé à Spinola, l'évêque de Neustadt, avec qui il était en relations pour les affaires de réunion (7) et qu'il était allé voir récemment (8). Spinola porta aussitôt la proposition à l'Empereur, qui lui témoigna son plaisir de voir écrire une histoire d'Allemagne (9); mais Leibniz voulait aussi obtenir une certitude. Après avoir eu, pendant plus de six semaines, une promesse d'audience (10), il fut enfin, au moment de son départ pour l'Italie, reçu par

1. *Id.*, pp. 18-19.

2. *Id.*, p. 19 ss. V. HARTMANN, p. 37-39. Cf. plus haut, p. 38, n. 1.

3. C'est pourquoi O. KLOPP, au t. VI, a réuni tous ces projets sous le titre de : *Plan einer Aussellung von Leibniz als Historiographen des Kaisers Leopold.*

4. *Vorschlag dass man in Teutschland wenigstens, eine Person bestellen soll'e, die jura imperii ex archivis, historiis und documentis zu beobachten, aus Licht zu bringen auf Beybehaltung ein wachsame Auge zu haben.* S. d. (1688-89). GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 477-8.

5. « *Propositum eorum imperiale collegium historicum fundandi, uti nunc conceptum est, Cæsari, tum per me, tum per insignes viros, accessum frequentum apud Sacram ejus personam habentes, commendatum, innotuit placuitque.* » Lettre à Ludolf citée, 2/12 décembre 1688. MICHAELIS, p. 15 (DUTENS, t. VI, p. 93).

6. Lettre du même, 21/11 décembre 1688. *Id.*, p. 20-21 (DUTENS, t. VI, p. 95).

7. V. BARUZI p. 260-3. Spinola était venu à Hanovre aux mois de juin et de juillet 1679 et en 1683. BERGMANN, *S. W. A.* de 1857, p. 144.

8. V. plus haut, p. 73, n. 7.

9. Lettre à Ludolf, 10/20 janvier 1689. MICHAELIS, p. 26 (DUTENS, t. VI, p. 97).

10. Lettre à Léopold, s. d. (fin 1688). KLOPP, t. VI, p. 9.

Léopold, lui remit le projet de Ludolf et le fit approuver complètement (1). Sans doute Leibniz avait bien défendu le Collège, montré l'usage secret qu'on pouvait en faire pour établir les droits de l'Empire et déclaré que l'histoire avait pour principale utilité de servir à la politique(2).

L'affaire semblait donc en bonne voie; déjà on en parlait à l'étranger (3). Malheureusement elle ne devait pas aboutir. Trop de causes à la fois l'en empêchaient, le désaccord des promoteurs, l'absence de but précis, la rivalité de religion entre les membres et le manque de ressources. Paullini ne se concertait pas avec Ludolf et recommençait ses imprudences (4). Certains membres du futur Collège voulaient écrire l'histoire, d'autres se borner à réunir des documents; encore les premiers ne savaient-ils pas s'ils devaient employer le latin ou l'allemand (5). La question de la religion n'était pas moins troublante : les protestants de l'Allemagne du Nord qui avaient eu l'idée de la société répugnaient à y admettre des catholiques d'Allemagne du Sud et d'Autriche. La demande de protection de l'Empereur leur en faisait une nécessité; mais ils craignaient de voir les Jésuites mettre la main sur le nouveau Collège. En fait, les savants catholiques s'abstinrent (6). Enfin, l'argent faisait défaut; l'Empereur et les princes ne voulaient pas en donner. Seul, le duc de Wurtemberg fit faire en 1688 et

1. Lettre de Nessel, s. d. (début de 1689). *Id.*, p. 10-11.

2. « Cum sciam in omni administratione Reipublicae, privato et publico jure... maximam esse utilitatem Historiarum et... diplomatum ex archivis aliisque Manuscriptis eruendorum. » Lettre à Léopold, s. d. (début de 1689). *Id.*, p. 23.

3. De Rotterdam, le 16 février 1689, Bayle demandait à Grævius, son collègue d'Utrecht, de lui envoyer « indicium alicuius Collegii Historico-politici haud valdè prolixi. Capiunt enim aliqui Adolescentes, post absolutum hocce Collegium, alteri studere, cujus spe simul aliquo addiscant ad politicam et simul ad Historiam pertinentia. Extant sine dubio talia Collegia typis mandata vel in Germania vel in illis provincias ». GIGAS, *Corr. des BB.*, t. I, p. 93.

4. « Non sine dolore animadvertere mihi videor, interruptum opus pendere, nec eam afferri ab iis alacritatem, a quibus maximè præstari debebat. Vellem ego, quædam Dominus Paulinus ibi scripsisset parcius, nec nisi consilio tecum communicato. » Lettre à Ludolf, 13 juillet 1690. MICHAELIS, p. 30. (DUTENS t. VI, p. 98).

5. Lettre de G. Conrad Büttner, conseiller à Arnstadt, à Paullini, 28 février 1690, éd. par GUHRAUER, *Serapeum*, 1856, p. 66-67.

6. WEGELE, p. 601-2.

en 1689, à Pregizer, professeur à l'Université de Tübingen, un voyage en Suisse, en Alsace et en Franche-Comté à la recherche de documents servant à l'histoire des Guelfes(1). En vain Ludolf, nommé président en décembre 1690, donna à la nouvelle société des statuts que reproduisit Tentzel dans ses *Monatliche Unterredungen* et le bibliothécaire de Leipzig, Joachim Feller, fêta la fondation du Collège dans un discours académique (janvier 1691) (2); des nombreux membres qui devaient collaborer à l'histoire d'Allemagne (3), seul le Docteur Otto d'Ulm s'occupa des annales de la Germanie au II^e siècle de l'ère chrétienne (4) et Ludolf, n'ayant pu décider ses collègues à entreprendre celles de l'Allemagne jusqu'en 1691, résolut de rédiger lui-même celles de l'univers, en particulier pour l'Europe et l'Empire de 1601 à 1650 (5).

Cependant le séjour de Leibniz à Vienne s'était prolongé au delà de ses prévisions. Il avait pensé revenir en Allemagne avant la fin de l'année 1688 (6); mais en hiver, épuisé par l'excès du travail et par la mauvaise saison, il fut atteint d'un rhume très violent et dut garder la chambre pendant quelques semaines (7). Cependant il parlait encore de revenir par Ratisbonne (8); en réalité il comptait se rendre de Vienne en Italie. Dès le 5 septembre, il avait

1. Id., p. 603 et 609. Cf. WATTENBACH, t. I, p. 14 et lettre à Pregizer du 10 juillet 1691 citée plus bas, chap. IV.

2. WEGELE, p. 606. Sur sa participation au Collège, v. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 202, 206 et 208.

3. Documents édités par FOUCHER DE CAREIL, t. VII : *Nomina adjunctorum*, p. 201-2; *Qui vitas miserunt*, p. 202; *Scripta collegarum*, p. 205-7.

4. Lettre de Ludolf, 12 décembre 1695. MICHAELIS, p. 116 (DUTENS, t. VI, p. 126). Cf. WEGELE, p. 607.

5. Lettres du même, 17 août 1696 et 14 avril 1700. Id., p. 129 et 206 (DUTENS, p. 129 et 162). Cf. WEGELE, p. 497-8. Ces annales, composées en allemand, sous le titre d'*Alt Allgemeine Schaubühne der Welt* et le nom de membre du Collège historique, furent au moins poussées jusqu'en 1630. Lettre de Ludolf (corr., fol. 114), 17 juin 1699 (v. st.).

6. Lettre à Sophie, s. d. (août 1688). KLOPP, t. VII, p. 47.

7. Lettre à Grote, 20/30 décembre 1688. KLOPP, t. V, p. 426.

8. Lettre à Sophie, s. d. (fin 1688). KLOPP, t. VII, p. 62. « Non desperavram de reditu per Ratisbonnam. » Lettre à Avemann, 6/16 juillet 1689. Id., t. V, p. 636.

averti M. de Floramonti, agent du duc de Brunswick à Venise, qui avait déjà recherché pour lui les mémoires de la comtesse Mathilde (1), qu'il lui était nécessaire de faire en Italie des recherches sur les origines de la maison d'Este; il le pria de lui indiquer les savants d'Italie qui étudiaient l'histoire d'après les documents originaux surtout manuscrits et de lui obtenir l'autorisation de voir les manuscrits de Faleti, ancien historiographe des ducs de Ferrare et principale source de Pigna (2).

Il lui racontait que, selon le P. Gamberti, ces recherches déplairaient au duc de Modène et le pria de s'informer si ce prince ne pourrait lui ouvrir les archives à l'insu du Jésuite, en lui recommandant de ne pas y mêler son maître « qui ne voudroit pas s'exposer à un refus ». Dans ce cas, ajoutait-il, « je pourrois un jour faire un tour en Italie (3) ».

Floramonti s'adressa au comte Dragoni (4) : n'ayant pas reçu de réponse, il crut que le duc de Modène refusait (5) et envoya à Hanovre les œuvres du chevalier del Pozzo et de Florentini (6). Mais bientôt, désabusé sans doute par Dragoni, il avertit Leibniz que le duc de Modène lui accordait la communication des documents concernant l'origine commune des deux maisons, à condition que le P. Gamberti n'en sût rien (7). Leibniz, qui se voyait reprocher par la

1. Lettre de Floramonti, 20/30 avril 1688 citée plus haut, p. 69, n. 2.

2. « Je voudrois bien connoistre quelques habiles hommes d'Italie qui fissent profession de rechercher l'Histoire particuliere du pays dans les Archifs et fondations de monasteres et pieces semblables », comme Florentini à Lucques, et Giulio del Pozzo à Vérone. Il aurait voulu voir les manuscrits de Faleti « dont Pigna par apres a tiré son ouvrage et ajusté les choses à sa mode, supprimant les preuves ou ne les alleguant que d'une maniere peu satisfaisante. Si on avoit permission de voir ces choses, il y auroit moyen peut estre d'establir solidement ce de quoy on doute maintenant. » Lettre au même, 5 septembre 1688. KLOPP, p. 414-5. — Vers la même époque, il demandait « s'il n'y avoit en Italie, particulièrement en Toscane et aux environs de Padoue quelque habile homme qui s'attache à expliquer l'histoire particuliere de ce pays par les monumens et les diplomes » pour éclaircir ses doutes sur la généalogie d'Azon. Lettre citée plus haut, p. 75, n. 6.

3. KLOPP, p. 415-7 (en partie cité plus haut, p. 58, n. 4).

4. Lettre de Floramonti (corr., fol. 9-10), 16 octobre 1688.

5. Lettre à Grote, 10/20 janvier 1689. KLOPP, t. V, p. 429.

6. Lettre de Floramonti (corr., fol. 11-12), 25 décembre 1688.

7. Lettre du même (corr., fol. 13-14), 1^{er} janvier 1689.

cour de Hanovre d'avoir « abusé du temps » qu'il passait à Vienne (1) et craignait sans doute qu'on ne l'empêchât d'aller en Italie, se hâta de partir avant d'avoir obtenu la permission d'Ernest-Auguste (2), sous prétexte qu'il perdrait trop de temps à attendre ses ordres (3) et qu'il devait « passer les Alpes avant que les neiges commencent à se fondre et à se ramollir (4) ». Il avait vivement désiré voir les mines de Hongrie, les plus fameuses de l'Europe, mais avait dû y renoncer à cause de sa santé (5); il se rattrapa sur celles de l'Autriche. Il passa par la Styrie et se détourna pour aller à Gratz (6), puis par la Carniole où il alla visiter les célèbres mines de mercure d'Idria (7).

Il arriva le 16 mars 1689 à Venise, où il resta jusqu'au 30 (8). Comme cette ville possédait une partie du patrimoine des anciens marquis d'Este, il fit de nombreuses recherches sur son territoire, dans d'anciens manuscrits et dans différentes chroniques de Venise et de Padoue (9); c'est sans doute alors qu'il parcourut les livres et les papiers des religieuses de Saint-Zacharie à Venise, dont il fit « même quelques extraits (10) ». Leibniz resta, d'ailleurs, dans cette ville plus longtemps qu'il n'avait espéré, attendant « inutilement », par suite d'une erreur d'adresse, que le duc de Modène l'eût autorisé à venir faire des recherches dans ses ar-

1. Lettre à Grote, 20/30 décembre 1688. KLOPP, t. V, p. 426.

2. Lettre à Platen, janvier 1689. *Id.*, p. 427-8.

3. Lettre au même, 10/20 janvier 1689 et à Sophie du 13/23. *Id.*, p. 430 et t. VII, p. 65.

4. Lettre à M. de Busch (cf. DÆBNER, p. 171 note), 26 janvier/5 février 1689. *Id.*, t. V, p. 433. Il y écrit : « Je partiray... dans trois jours. » Il quitta donc Vienne vers le 8 février.

5. Lettres à Grote, s. d. (fin de 1688 et 20/30 décembre). *Id.*, p. 425 et 426. Eckhart (MURR, t. VII, p. 159), dit à tort qu'il y alla.

6. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 175.

7. Lettre à Sophie, s. d. (vers avril 1689). KLOPP, t. VII, p. 70. — D'après MURR, t. VII, p. 159, il y serait allé de Venise; mais Eckhart, qui le fait aller directement de Venise à Modène sans parler de son séjour à Rome, est assez mal renseigné sur son itinéraire en Italie.

8. KLOPP, t. VII, p. xxvi.

9. *Reise ...* PERTZ, t. IV, p. 257.

10. Lettre à Muratori, 18 février 1712. CAMPORI, p. 179-80 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 97-98). Un de ces extraits contenait un jugement concernant Azon le père et Ugo son frère en 1024. Lettre au même, 20 mars 1711. *Id.*, p. 150.

chives (1); le 1^{er} avril il³ était à Ferrare, où il resta près de deux semaines (2); il n'a jamais dit s'il y fit des recherches (3). Il voulut ensuite « profiter du temps et du voisinage (4) » ainsi que de la saison (5) pour visiter la péninsule. Il partit en chaise de poste par Bologne et Lorette et arriva à Rome le 14 avril (6), puis alla « faire un tour à Naples (7) », où il était le 4 mai; le lendemain, il visita l'éruption du Vésuve (8). A Naples, il n'oubliait pas le but principal de son voyage : il demandait au savant baron Lorenzo Crasso (9) de lui montrer les archives de la reine Jeanne, femme d'Otton IV de Brunswick, de faire quelques recherches dans des annales inédites, où il était question de ces princes, et de lui donner quelques renseignements sur les généalogistes napolitains (10); sans doute il obtint satisfaction, car il vit à Naples la *Storia Ms. di Matteo Spinelli da Giovinazzo*, mais comme elle était antérieure à Otton IV il n'y trouva rien de ce qu'il cherchait (11).

1. Lettre à Sophie citée. KLOPP, t. VII, p. 71. Leibniz avait adressé la lettre à Modène au lieu de Mantoue. Lettre de Dragoni, 6 avril 1689. Ms. XXIII 181, n° 94.

2. KLOPP, t. VI, p. xxvi; PRANTL, p. 187.

3. Faleti ayant été historiographe et Pigna secrétaire d'Etat du dernier duc de Ferrare, Alphonse II, (*Lettre sur la connexion*. KORTH., t. III, p. 211; DUTENS, t. IV, part. 2, p. 83) peut-être y rechercha-t-il leurs papiers. V. une liste intitulée FERRARIÆ SCRIPTORES, contenant des titres d'ouvrages et des cotes, qui se rapporte peut-être aux recherches de Leibniz. Ms. XII B 713 h, n° 253 (chemise de coupons).

4. Lettre à Sophie citée. KLOPP, t. VII, p. 71.

5. Pour « presvenir les chaleurs, je suis allé droit à Rome ». Lettre à Thévenot (corr., fol. 7-8), s. d. (avant le 14 avril 1689).

6. KLOPP, t. VI, p. xxvi.

7. Lettre citée à Thévenot.

8. KLOPP, t. VI, p. xxvi-vii.

9. V. sur lui JÖCHER, t. I, col. 2174.

10. Lettre à Crasso (corr., fol. unique), où on lit : « Interea id precor, ut perquiratur an forte inediti imprimis Annales Neapolitani aliqua uberiora passim notis de Ottone Brunsvicensi Johannæ marito suppeditare possint ». Cf. KLOPP, t. V, p. xxvii.

11. Lettre à Muratori, 12 janvier 1711. CAMPORI, p. 77 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 95). — Dans la lettre à la Croze, du 3 mai 1704, KORTH., t. I, p. 373 (DUTENS, t. V, p. 477), il dit : « Je crois d'avoir vu à Naples les *Annales del Giovinazzo*... il me semble qu'il y avoit des choses qui regardoient Otton de Brunsvic, Prince de Tarente, époux de la reine Jeanne ». Cette lettre était sans doute écrite de mémoire, tandis que la lettre à Muratori l'a été par Leibniz après révision de ses notes, ce qui en explique l'apparente contradiction.

Peut-être alla-t-il visiter les catacombes de Naples (1), comme il devait faire à Rome.

De retour dans cette ville, Leibniz y resta au moins jusqu'au milieu de novembre (2) : il était à Rome au moment de la mort du Pape Innocent XI (juin 1689) et de l'élection de son successeur Alexandre VIII (3). Il s'y lia avec de nombreux cardinaux, prêtres et religieux, italiens ou étrangers, s'entretint avec eux d'histoire et essaya de profiter d'eux pour ses recherches. Il y fit la connaissance du célèbre antiquaire Raphaël Fabretti, ancien secrétaire du pape Alexandre VII, qui « conduisit Leibniz non seulement dans son propre musée, mais dans toutes les collections publiques d'antiquités et même dans les catacombes » où il lui montra le sang des martyrs, qu'il recomposa avec de l'eau devant le philosophe sceptique, qui y voyait de la couleur (4). Leibniz l'exhorta à ne pas négliger les inscriptions étrusques (5), lui communiqua des inscriptions latines (6) et un fragment du manuscrit de Publius Victor sur les régions de Rome (7), qu'il venait de copier à Vienne. Il fut surtout en relations avec les cardinaux venus à Rome pour l'élection d'un nouveau Pape et les Jésuites du collège de *propaganda fide*.

Henri Noris, antiquaire distingué, professeur d'histoire

1. A propos des cryptes de Kiev, il écrit : « verendum est, ne ad tempora multo antiquiora pertineant, ut *Neapolitanæ catacombæ, ethnicæ haud dubie vetustatis*, etsi postea christianis usurpatas has cryptas, et, ut sic dicam, consecratas non negem. » *Ann. Imp.* 988, § 18, t. III, p. 531. Cf. plus bas, n. 4.

2. Une lettre à Giordano est datée du 3 des ides de novembre 1689, c'est-à-dire du 11 de ce mois. GEHR., *Math.*, t. I, p. 196. Une lettre à Laureatus (corr.) est datée du 12 novembre. BODEMANN, p. 131, n° 531.

3. V. ses vers sur eux. PERTZ, t. IV, p. 294 ss. (KLOPP, t. VI, p. 43).

4. GUHRAUER, t. II, p. 89-90 et *Beil.*, note 8, d'après la vie de Leibniz, par Barsotti. Cf. KLOPP, t. VI, p. XXVII et J.-G. D. ARMENGAUD, *les Galeries publiques de l'Europe. Rome.* Paris, 1857, p. 226.

5. Lettre à Benzel, 17/27 août 1699. FEDER, p. 184.

6. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, note 72.

7. « Istud quod ratiocinatio verisimiliter assequabamur, ad evidentiam probat fragmentum manuscriptum ejusdem Victoris, mihi ab Eruditissimo Godefrido de Leibnitz Smi Ducis Brunsvicensis à Consiliis transmissum ». FABRETTI, *Inscriptiones antiquæ*, 1702, p. 265. Suit la description des quartiers de Rome (p. 265-64). Cf. plus haut, p. 73, n. 2.

ecclésiastique à Pise et membre de l'Académie de la reine Christine à Rome (1), l'entretint sans doute d'histoire du moyen-âge, car Leibniz lui écrivait de Rome sur l'ouvrage de Guillaume Cave, sur différentes éditions des conciles et lui demandait des renseignements sur un calice saxon, donné par le duc Thierry de la race de Witikind au monastère du Mont Cassin (2). Avec Ciampini, « maître des brefs de Sa Sainteté et Référendaire de la signature (3) », fondateur d'une Académie physico-mathématique dont Leibniz fut nommé membre (4), il s'entretint aussi bien d'histoire que de sciences proprement dites. Il lui demanda de lui expliquer un passage d'une bulle du x^e siècle environ, concernant la nomination au cardinalat d'un évêque allemand (5). Il avait noté le nom de tous les savants qui se réunissaient soit chez Ciampini pour s'occuper d'érudition sacrée, soit à la bibliothèque Pamphile ou dans un café (6). Peut-être Leibniz avait-il été introduit auprès de ces ecclésiastiques par le cardinal Casanata, possesseur d'une riche bibliothèque dirigée par le second *custos* de la Vaticane, Laurent Zaccagni (7), qui fit plus tard offrir à Leibniz « la garde de la bibliothèque du Vatican, dont on passe assés

1. D'après A. CL. VALERY, *Correspondance de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*. Paris 1846, t. I, p. 355, n. 3, Thoynard était son collaborateur pour les *Epoques Syro-Macédoniennes*, ouvrage édité à Florence en 1689.

2. La lettre à Noris (corr., fol. 4-5), datée de Rome « sede Papali vacante », éd. en partie dans KLOPP, t. VI, p. 44-45, rappelle le récent séjour de Noris à Rome et traite d'histoire ecclésiastique.

3. BODEMANN, p. 35, n^o 156.

4. GUHRAUER, t. II, p. 89.

5. « Memini in manus meas incidere olim sumtam ex Archivo quodam Germanico veterem Bullam Pontificam circa Ottonum tempora datam, ubi Episcopus aliquis Germanus ob merita sua a Papa relatus dicitur inter Cardinales. Verba Bullæ quantum memini sunt : *Inter Cardinales Episcopos nostræ sedis relatum* ». Lettre à Ciampini (corr., fol. 2 et Ms. XII. V. 1, fol. 2), s. d., mais datant du séjour de Rome, car Ciampini y répond le 21 octobre 1689 (Ms. cité, fol. 3-4), par une lettre commençant ainsi : « In familiaribus colloctionibus Vir clarissime quæ inter nos nudus tertius intercessere una fuit ».

6. Lettre à Bianchini, 12/21 septembre 1690. FEDER, p. 305. Cf. GUHRAUER, t. II, p. 89.

7. « Ipsius Casanatæ Bibliothecæ præerat vir doctissimus, qui idem erat secundus Vaticanus custos cum ego Romæ versarer. » Lettre à Magliabechi, 29 décembre 1693. *Sylloge*, p. 46 (DUTENS, t. V, p. 104).

souvent au cardinalat (1) », car « cette charge donne rang d'évêque et des bénéfices considérables (2) ». Parmi les cardinaux étrangers, César d'Estrées représentait Louis XIV à l'élection du nouveau pontife (3); dans son entourage se trouvait François Diroys, docteur en Sorbonne, avec qui Leibniz s'entretint de la chronologie biblique (4).

Outre les séculiers, Leibniz eut d'étroits rapports avec les religieux de tous les ordres. Il rêvait de les utiliser pour le plus grand bien de la civilisation par une sorte de division du travail amenant leur spécialisation dans les études qui leur convenaient le mieux : c'étaient, non les Bénédictins, mais les Jésuites qui devaient faire œuvre d'historiens (5), ce qui s'explique sans doute par l'admiration qu'il professait pour les Bollandistes et par la correspon-

1. Lettre à le Thorel, du 25 novembre 1698, citée par BODEMANN, p. 143, n° 554.

2. Lettre inédite à Pfeffinger, s. d. (1701), citée par BARUZI, *l. c.* Cf. lettre d'Antonio Alberti, du 4 février 1694. BODEMANN, p. 4, n° 8.

3. Cardinalis Estræus ad vos redit depositarius ». Lettre à Noris, citée KLOPP, t. VI, p. 44.

4. « *Feu Mons. d'Irois*, Theologien de M. le Cardinal d'Estrées, qui a fait un livre sur la Sainte Ecriture, *me disoit à Rome* que si... il se trouvoit un jour, par des Histoires verifiées de quelque peuple, que le monde est plus ancien que les 70 mêmes ne semblent le dire, on pourroit pourtant soutenir la verité de la Religion, parce qu'il n'est point dit que ceux que Moïse nomme ayent esté engendrés les uns des autres réciproquement. Mais je n'apprehende point que nous soyons reduits à une si fâcheuse excuse, et les 70 peuvent suffire. » Lettre à Nicaise, 6/16 août 1699. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 590. Diroys, mort vers 1691, était l'auteur des *Preuves et Prejugés sur la religion Chrestienne et Catholique*. Même lettre, édon V. COUSIN, *Frâgments philosophiques* pour faire suite au Cours de l'histoire de la philosophie, 4^e édition, t. III, *Philosophie moderne* (Œuvres de Victor Cousin, 3^e série, t. III). Paris, 1847, in-12, p. 200-3.

5. Tandis que les moines « bien rentés » comme les Bénédictins « seroient hospitaliers et feroient des aumosnes », que « les moines mendians » s'appliqueroient « à la medecine, chirurgie », les « Dominicains et Jesuites resteroient Lecteurs et Professeurs avec les Carmes et les Augustins et seroient Predicateurs et Maisres d'Ecole....*Ils feroient des recherches pour l'histoire ecclesiastique et profane*, et seroient versés dans la lecture des Peres et dans les Humanités. Les Peres de la mercede et... d'autres Missionnaires... dependant de la Congregation de *propaganda fide*, cultiveroient les langues orientales et autres et repareroient les ruines de la confusion de Babel, quant à la foy et quant à la langue. Outre qu'ils rendroient de fort grands services au genre humain en éclaircissant la Geographie », tandis que les solitaires cultiveroient les sciences abstraites. Lettre au landgrave Ernest, 21 avril 1690. ROMMEL, t. II, p. 207-8.

dance qu'il entretenait avec eux (1). Il essaya probablement de tourner les Jésuites du côté des études historiques dans ses rapports avec le P. Tolomei et surtout avec le P. Grimaldi (2), président du tribunal mathématique de l'Empereur de Chine, qui l'initia aux études chinoises (3) et lui promit des renseignements sur les langues de l'Orient (4).

Leibniz s'efforça de faire tourner toutes ces relations au profit de la science. Il cherchait à arrêter les censures qui frappaient encore à Rome les systèmes astronomiques de Copernic et de Galilée, en montrant qu'ils n'étaient pas en désaccord avec la Bible (5). Il profitait surtout de son accès auprès des cardinaux pour faire des recherches à la bibliothèque du Vatican, à la tête de laquelle était un allemand Schelstrade, et aux archives du château Saint-Ange, dont le gardien était Jean Besaica. A la Vaticane, il se fit communiquer le manuscrit original de la vie de la comtesse Mathilde, par Domnizon, qu'il conféra avec l'édition donnée en 1612 par Tengnagel et dont il fit reproduire les gravures (6); il obtint du second bibliothécaire, Laurent Zaccagni, la table des chapitres du manuscrit de l'histoire de Widukind, abbé de Corvey, qui se trouvait alors au Mont-Cassin (7) et parcourut les volumes

1. Plus tard, il aurait voulu leur faire effectuer des recherches sur l'aiguille aimantée pour la géographie et la navigation. Lettre à des Bosses, 15 février 1712. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 437 (DUTENS, t. II, p. 296). Ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'il estima les Bénédictins comme historiens. Lettre à Widow, 7 décembre 1715. KORTH., t. III, p. 341 (DUTENS, t. V, p. 472).

2. « J'ay trouvé des Jesuites fort raisonnables à Rome, particulièrement le P. Ptolemei Procureur General et le P. Grimaldi, qui estoit venu de la Chine et qui partit de Rome devant moy ». Lettre au même, s. d. (juin 1690). *Id.*, p. 213.

3. BARUZI, p. 79, n. 2; PRANTL, p. 188 et GUHRAUER, t. II, p. 94-95.

4. Lettre à Papebroch (corr., fol. 24-25), 26 décembre 1693.

5. Lettre à un prêtre de Rome, s. d. (1689). GEHR., *Math.*, t. VI, p. 145-6, citée plus bas, livre II, chap. v. Lettre à Magliabechi, 20/30 octobre 1699. *Sylloge*, p. 93 (DUTENS, t. V, p. 128). Cf. BARUZI, p. 300 et GUHRAUER, t. II, p. 91. Il paraît en avoir parlé à l'abbé Bianchini. Lettre du 5 mars 1700. *Archivio Veneto*, fasc. 71 (t. XXXVI, 1888), p. 176.

6. *Bericht...* PERTZ, t. IV, p. 258 et *SS. BB.*, t. I, n° XL. Préface, fol. g² (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 28).

7. Lettre à Noris citée plus haut, p. 118, n. 1. Cf. lettre à Magliabechi, 6/16 janvier 1697. *Sylloge*, p. 70-71 (DUTENS, t. V, p. 116).

légués au Vatican par le P. Margarini (1). Il alla au château Saint-Ange, où se trouvaient de très anciens diplômes des Empereurs concernant les privilèges des Papes (2). Il fréquenta aussi la fameuse bibliothèque Barberini et visita celle de la reine Christine, morte au mois d'avril, où il y avait de magnifiques collections de livres et de manuscrits, de médailles et de tableaux (3).

En dehors de ces recherches qui intéressaient directement l'histoire de Brunswick, Leibniz apprit à Rome, de M. d'Alvensleben, conseiller intime des ducs Rodolphe-Auguste et Antoine-Ulrich de Wolfenbüttel, qu'il existait au monastère de Saint-Germain-des-Prés une chronique manuscrite de Saxe (4). Averti par le mathématicien Auzout, que Baillet préparait une vie de Descartes, il lui envoya un mémoire « rempli de particularités très exactes (5) ». Enfin il voulut profiter de son séjour à Rome pour examiner un manuscrit du nouveau Pétrone qui provenait de Trau, en Dalmatie; malheureusement il ne put le voir, faute de la présence du gardien (6).

De Rome, Leibniz alla à Florence, ville où il pensait demeurer « quelque peu » et pour laquelle il avait demandé des recommandations en France (7); il y resta au moins une partie du mois de décembre (8). Comme à Rome, il s'entretint avec des savants, des littérateurs et des historiens. Il y

1. Lettre à Besaica, s. d. (Rome, 1689). *Spicilegio Vaticano di documenti inediti e rari*, t. I (Rome 1890). Il y vit des vies des Papes allemands par J. Johanneto, 1536. Ms. XII B 713 h, n° 23.

2. Instruction à Koch, 17 février 1712. Ms. XVIII, 1619, 2. fol. 10 ss., § 9.

3. GUHRAUER, t. II, p. 88.

4. *SS. BB.*, t. II, n° xx, préf., p. 22; lettre à Mabillon, 20 février 1690. Ms. XXIII 181, n° 92.

5. Nicaise à Huet, 29 juillet 1692. V. COUSIN, p. 91. Cf. lettre à Gehr. Meier, 16/26 octobre 1690. BARKEY, cl. I, fasc. 3, p. 618. Ce sont peut-être les *G. G. Leibnitii notata quædam circa vitam et doctrinam Cartesii*. KORTH., t. III, p. 388-96 (DUTENS, t. V, p. 393-6).

6. « Cum ego Romæ essem aderat Codex Tagurianus, et inspiciendi mihi spes facta fuerat, sed forte aberat domo ille cui ideo creditus fuerat, ut examinandi copia fieret harum rerum studiosis ». Lettre à Cuper, 26 octobre 1709. Bibl. de la Haye, ms. original cité.

7. Lettre à Thévenot citée plus haut, p. 84, n. 5.

8. Lettres à Ciampini (corr., fol. 1) et à Redi (corr., cf. BODEMANN, p. 231, n° 759), des 10 et 21 décembre 1689 datées de Florence.

parla au mathématicien Viviani des moyens « de faire entendre raison à la cour de Rome sur l'article de Copernic » et lui laissa même « un petit écrit » là-dessus (1). Il y retrouva le P. Noris qu'il estima « fort sçavant », mais « un peu artificieux et retiré (2) ». Il y vit surtout son correspondant Magliabechi, bibliothécaire du grand-duc, avec lequel il resta presque seul quelques semaines (3) et à qui il devait laisser ses livres à son départ (4). Sans doute Magliabechi le présenta à ses maîtres; car Leibniz dit avoir « trouvé les deux princes extrêmement curieux et amateurs de belles connaissances (5) ». C'est évidemment grâce à lui qu'il put voir « quantité de personnes doctes et de belles bibliothèques, où il y a des manuscrits de conséquence » et dont certains ne concernaient pas du tout l'histoire, comme le livre de Jean Suisset le calculateur (6), ou ne la touchaient que d'assez loin, comme « la lettre de S. Chrysostome ad Cæsarium (7) » et le manuscrit des Pandectes (8).

Cependant, là comme à Rome, il n'oubliait pas le but de son voyage. Magliabechi lui communiqua tous les docu-

1. Il y marquait « combien la nation Italienne et la Cour de Rome même se faisoit tort en se voulant obstiner sur cette matiere et comme on se pourroit prendre la dessus sans se prejudicier. » Lettre à Thévenot (corr., fol. 13-14), 24 août 1691. Cf. GUHRAUER, t. II, p. 91, d'après la lettre à Bianchini du 18 mars 1690 (FEDER, p. 297).

2. Lettre au landgrave Ernest, 20/10 mai 1692. ROMMEL, t. II, p. 434.

3. *Reise*. PERTZ, t. IV, p. 258.

4. « Veniam puto quod onerare te ausus sum libris meis, ignarus incommodorum inde suscitatorum ». Lettre à Magliabechi, 15 février 1692. *Sylloge*, p. 35 (t. V, p. 96).

5. Lettre à Albèrti s. d. (début de 1690). GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 445. Il s'agit sans doute des deux fils du grand-duc Cosme III, Jean-Gaston (v. BODEMANN, p. 415, n° 35) et Ferdinand (corr. éd. dans l'*Archivio storico italiano, nuova seria*, t. IV, 1857), avec qui Leibniz resta en correspondance.

6. V. plus loin, livre II, chap. vi.

7. Lettre à Magliabechi citée plus haut, note 4.

8. « Je ne sais, Monsieur, si Monsieur Cunningham Ecossois, qui travaille fort à constituer le texte du droit Romain a l'honneur d'estre connu de vous. Je l'ay vû autrefois à Florence, maintenant je crois qu'il est en Angleterre. Je voudrois bien savoir si on ne connoist point d'autre original des pandectes en tout ou partie que l'exemplaire florentin. Quand au Code, il seroit encore bon d'en chercher les originaux. » Lettre à Spanheim, 26 octobre 1703. KLOPP, t. IX, p. 47.

ments de la bibliothèque grand-ducale (1). Il visita probablement des monastères, car un bénédictin florentin lui communiqua le catalogue des œuvres de Constantin Cajetano (2). Il s'entretint de l'histoire ancienne de l'Italie avec l'archéologue Andréini (3), avec l'abbé Gamurrini, auteur d'une généalogie des familles de Toscane et d'Ombrie (4); « mais il étoit malade, et ne donnoit pas grande satisfaction, dit Leibniz; j'étois bien plus édifié de la conversation de M. Cosimo dell'Arena (5) » ou de la Rena (6), grand chercheur d'antiquités étrusques et toscanes (7). Il « avait fait de beaux recueils pour l'histoire de Toscane (8) », notamment une histoire des anciens princes de Toscane, que Leibniz vit en manuscrit, dont il se servit avec profit (9) et à laquelle il rendit toujours justice (10). Leibniz devait, en effet, de la reconnaissance à Cosmo de la Rena qui, non content de lui faire part de ce qu'il avait trouvé dans les manuscrits, lui apprit que, suivant un religieux de Pise, le monastère de la Vangadizza renfermait les anciens

1. *Reise*. PERTZ, t. IV, p. 258.

2. « Catalogus operum Constantini Cajetani mihi communicatus a Benedictino Florentiæ ». Ms. XII B 713^b, n° 173. Coupon autographe.

3. « Qui excellait dans la connaissance des antiquités dont le P. Mabillon parle avec estime et que j'ai eu l'honneur de connaître un peu quand j'étais en Italie ». Lettre à G. Bloch, 20 juillet 1698. FELLER, p. 361-2. Il resta en correspondance avec lui. BODEMANN, p. 5, n° 14.

4 « Opus Genealogicum delle Famiglie Toscane e Ombre ». Instruction à Koch (citée plus haut, p. 89, n. 2), § 17.

5. Lettre à Muratori du 30 janvier 1716. CAMPORI, p. 244 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 110).

6. Même lettre.

7. « Cosmus Arena mihi notus fuit Florentiæ, erat diligens antiquitatum ruspator. Dederat Fabretto Inscriptiones Etruscos quas collegerat. Alphabetum Etruscum à se confectum mihi non affirmaverit ». Lettre à Cuper, 29 décembre 1707. Ms. original de La Haye.

8. Lettre à Bloch citée. FELLER, p. 360.

9. « Cosmus de Arena in Historia veterum principum Hetruriæ, cujus consuetudine olim Florentiæ utiliter usus sum ». Lettre à Grandi, 6 septembre 1713. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 220. Dans une lettre à d'Hozier s. d. (fin 1692. début 1693), Ms. XXIII 181, n° 57, Leibniz dit avoir vu l'ouvrage en manuscrit. C'est la *Serie degli antichi Duchi, e Marchesi di Toscana*, 1^{re} part., 1690.

10. « Cosmus Arena Florentinus, cujus insigne extat opus de antiquis Tusciæ principibus, diligens et peritus monumentorum ruspator, mihi olim in historico itinere Florentia utiliter cognitus, cui gratiam aliquam hac commemoratione post fata referre velim ». *Ann. Imp.* 933 § 6, t. II, p. 422.

tombeaux des princes de la maison d'Este et des documents originaux (1). C'est donc l'instigateur de la grande découverte que Leibniz devait faire sonner si haut.

De Florence, celui-ci gagna, dans la seconde moitié de décembre, Modène où il comptait s'« arrêter un peu d'avantage (2) ». Il passa par Bologne, y vit de nombreux savants auxquels l'avait recommandé Magliabechi (3), mais il paraît n'y avoir fait aucune recherche historique; peut-être en fut-il autrement pendant les deux jours qu'il alla passer de Modène à Bologne (4). A Modène, Leibniz espérait d'abord rester moins d'un mois (5); il y demeura « quasi six semaines » (6). Recommandé par Dragoni (7), il reçut audience du duc qui lui promit toutes facilités pour ses recherches (8) et, sur sa demande (9), lui fit « fournir des écritures de son Archif et autres Manuscrits (10) ». Leibniz

1. *Bericht*. PERTZ, t. IV, p. 258. Cf. lettre s. d. n. a. Ms. XXIII 181, n° 46, et lettres à Muratori des 30 juillet 1711 et 25 avril 1716. CAMPORI, p. 168 et 270. Dans la lettre à Bernstorff du 17 février 1690, il écrit « A Modene meme on ne scavoit rien de ces choses, mais un *Religieux à Pise*, curieux des antiquités, qui avoit esté autrefois dans cette Abbatie, m'en avoit donné quelques indices, qui m'ont fait deterrer le reste, quand je suis venu à Modene ». *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 240. C'est là une circonstance propre à relever encore sa découverte : Leibniz n'a jamais été à Pise.

2. REUMONT, *Beiträge zur italienischen Geschichte*, t. III, p. 208. Lettre à Thévenot citée plus haut, p. 84, n. 5. Il était à Modène le 20/30 décembre 1689. Lettre à de Busch, *Z. f. h. V. d. N.*, 1882, p. 177.

3. Lettre à Magliabechi, 31 décembre 1689. *Epistolae*, p. 3-5. (DUTENS, t. V, p. 80-81). Tous ces savants sont des mathématiciens ou des naturalistes, dont le principal est Malpighi, avec qui Leibniz s'entretint de son *Protogée* (lettre du 24 août 1691 citée par Bodemann, p. 335). Cf. REUMONT, p. 209.

4. « Cum Bononiam excurrere debeam atque ita per biduum sim absens futurus, rogo Dominum Cantellum, ut sequentes interim libros in Bibliothecæ Serenissimi Ducis quæri curet ». Lettre s. d. (début de 1690). Ms. XII B, 713^b, n° 248.

5. « Quia Mutinæ forsan per duas, et ultra septimanas hærebo ». Lettre à Magliabechi citée plus haut, note 3.

6. Lettre à Bernstorff (citée plus haut, n. 1), p. 239.

7. Dragoni lui apprit qu'il serait le « bien venu » à Modène. Lettre à Sophie citée plus haut, p. 84, n. 1.

8. Il fit « donner tous les ordres nécessaires pour fournir à tout ce que je demande pour mon dessein historique ». Lettre à Sophie, 20/30 décembre 1689. KLOPP, t. VII, p. 77.

9. Lettre du duc de Modène, s. d. (1^{er} janvier 1690). Ms. XXIII 181, n° 99.

10. Lettre à Alberti citée. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 445.

passa quatre ou cinq semaines, travaillant de dix à douze heures par jour à lire des livres édités et rares en Allemagne et même en Italie et des manuscrits (1). Il vit, notamment, différents ouvrages se rapportant à Ferrare et à la comtesse Mathilde, les annales de Tassoni (2), une histoire de la maison de Ferrare et des princes d'Este de Geraldini (3), différents livres concernant la maison d'Este, la ville de Ferrare et l'histoire de Vérone (4), l'itinéraire de François d'Este (5), les négociations du cardinal Hippolyte d'Este en France pour le concile de Trente (6). Il y examina aussi les manuscrits de Faletti, qui lui apprirent que le père d'Azon « s'appeloit Azo » (7) et surtout ceux de Sardi, où il trouva « que la branche italienne, qui estoit la cadette, a eu Este même en fief de l'aînée qui est celle d'Allemagne »; et vit « les investitures de Henri-le-Lion et du duc Guelfe son cousin » (8). Toutefois Leibniz ne tira pas de Modène tout le profit qu'il en espérait, car le duc ne paraissait pas beaucoup favoriser ses recherches (9), les archives étaient en désordre (10) et

1. *Reise*. PERTZ, t. IV, p. 259. Lettre à Franchini (corr., fol. 5), 24 février 1690; lettre s. d. (1691) citée plus loin, chap. IV. Cf. DÆBNER, p. 136-8 (citée plus loin, même chapitre. Leibniz a souvent vanté son application à Modène, p. ex. lettre à Bernstorff du 17/27 février 1690, p. 240 et lettre à un ministre s. d. (1690). DÆBNER, p. 174.

2. Lettre à Cantelli citée plus haut, p. 92, n. 2. Cf. « in nondum editis Tassoni notis, Mutinae a me inspectis ». *Ann. Imp.* 963, § 32, t. III, p. 125. Il s'agit sans doute des notes inédites sur les Annales de Baronius, citées plus bas, liv. II, chap. v. Tassoni est le poète, auteur de la *Secchia rapita*, originaire de Modène et conseiller de François I^{er}, duc de Modène, dont Muratori devait écrire la vie en rééditant le fameux poème. Parmi ses ouvrages figure peut-être le commentaire de l'Arioste qui confirma Leibniz dans ses découvertes sur Azon. Lettre s. d. n. a. citée plus haut, p. 92, n. 1.

3. Coupon. Ms. XII^B. 713^h, n° 297.

4. *Id.*, n° 249.

5. *Id.*, n° 234.

6. Lettre à Rinaldo d'Este (corr., fol. 1-2), s. d. (avant le 17 décembre 1694).

7. Lettre à Muratori, 23 avril 1711. CAMPORI, p. 162.

8. Lettres à Muratori, 25 avril 1716. CAMPORI, p. 269; à de Busch, 12/22 mars 1690, et à Benstorff citée du 17/7 février. DÆBNER, p. 160 et 240. — D'après la lettre s. d. n. a. citée plus haut, p. 92, n. 1, sa principale découverte en Italie aurait été que la branche d'Italie tenait ses possessions en fief de celle d'Allemagne.

9. Lettre à Franchini citée plus haut, n. 1.

10. Lettre à Marchesini, s. d. (février 1690). KLOPP, t. VII, p. 78-79. Cf. lettre

les historiens d'Este avaient tous « manqué aux choses essentielles ... ayant mal rapporté et les temps et les noms » (1). Cependant, à son ordinaire, Leibniz mêla la politique à l'histoire : il s'efforça de marier le prince Rinaldo V, auquel il avait été présenté le 23 janvier (2), à une des filles de son ancien maître Jean-Frédéric, afin de renouveler l'« étroite connexion des ancêtres des deux Serenissimes maisons (3) ».

De Modène, Leibniz alla à Ferrare, où une « personne... bien informée des affaires de Modene » lui apprit « certaines particularités (4) », puis, à la Vangadizza (5), monastère situé sur l'Adige, près de Rovigo, et vulgairement appelé la Badia (6). Il y trouva « de grandes pierres sepulcrales renversées » qui portaient, paraît-il, « des inscriptions de l'autre côté »; mais Leibniz étant pressé et n'ayant « pas toutes les instructions ou lettres de créance nécessaires », n'osa « entreprendre de les faire renverser ». On lui « communiqua un vieux papier, sur lequel était l'épithaphe » de Cunégonde (7), femme du second Azon, d'origine allemande et mère de Guelfe, duc de Bavière, qu'il repro-

s. d. n. a., où Leibniz dit n'avoir pu, faute d'archiviste, se faire communiquer certaines pièces à Modène, Ms. XXIII 181, n° 93. Dans d'autres notes il est question de recherches à faire à Modène. Ms. cité, n° 97 et XII B 713^h, n° 243.

1. Lettre à Bernstorff citée du 17/7 février 1690, p. 239.

2. REUMONT, *art. cité*, p. 210.

3. Lettre à Sophie, 20/30 décembre 1689 et à Marchesini citée. KLOPP, t. VII, p. 77 et 79.

4. Lettre à Marchesini (citée plus haut, p. 93, n. 10, p. 78). — C'est sans doute dans ce voyage à travers les digues du Ferrarais et de la Polésine que Leibniz courut un accident par le débordement d'un petit ruisseau. Lettre à Sophie, janvier 1706, Ms. VI, 1, fol. 1-2 — N'est-ce pas là aussi que l'on doit placer l'incident du chapelet arrivée dans une traversée près de « Mesola dans le Ferrarois » d'après Eckhart (MURR, t. VII, p. 159; cf. Fontencille, DUTENS, t. I, p. xxiii) ?

5. Dans la lettre du 24 février 1690 à Franchini (corr., fol. 5), il dit qu'ayant appris à Ferrare ce qu'il ne pouvait savoir à Modène, il est allé à la Vangadizza.

6. Sur sa situation, v. lettre à Magliabechi du 20 février 1690. *Epistola*, p. 11-21 (DUTENS, t. V, p. 84). Leibniz l'appelle la Vangadizza *nelle Polesine*, c'est-à-dire dans la Polésine de Rovigo. Lettre à Muratori, 27 février 1715. CAMPORI, p. 215.

7. Même lettre à Muratori. C'est le seul passage où Leibniz n'ait pas dit avoir vu lui-même l'épithaphe !

duisit (1), une sorte de cartulaire de l'abbaye où il copia un diplôme confirmant le nom du père d'Azon (2) et des extraits du nécrologe du monastère portant le nom de la femme de ce premier Azon (3). Ainsi, du même coup, Leibniz découvrait les textes « qui levent toutes les difficultés sur la connexion des maisons de Brunsvic et d'Este (4) » et font remonter sa généalogie d'une génération. Jamais, cependant, Leibniz, qui a si souvent prôné sa découverte, n'en a donné la date : on peut la placer vers le 15 février 1690 (5).

De Modène, Leibniz se rendit, comme il l'avait projeté (6), à Parme dans la seconde moitié de février et il y vit le P. Bacchini, historien (7); de là, passant par Verceil sur le Pô, où il resta trois jours chez le comte Dragoni (8), il alla à Venise vers le 20 février et y retrouva l'archéologue florentin Andréini (9). Il s'y remit de nouveau au travail, y vit un manuscrit posthume du chanoine Pace, contenant différentes chroniques dont celle d'André Dandolo (10), et le catalogue des manuscrits vénitiens de Thomasius (11); mais il ne paraît pas avoir fait de découvertes importantes (12). De Venise, il alla à Padoue de nuit, afin de ne pas

1. Il la donne dans la *Reise*. PERTZ, t. IV, p. 259.

2. « Il marquait que le père d'Azon, chef commun des deux Maisons, a été fils d'un Marchio Azo ». Lettre citée à Muratori, p. 216 et autre lettre du 23 avril 1711. CAMPORI, p. 162.

3. « *Azo Marchio et Waldrada conjux* ». Lettre au même, p. 215.

4. Lettre à Mabillon citée plus haut, p. 89, n. 4. Cf. lettre à Magliabechi citée plus haut, p. 94, n. 6.

5. Les lettres précédentes qui la relatent sont du 20. En comptant un peu plus de six semaines depuis l'année de Leibniz à Modène, on arrive à peu près au 15.

6. « Nec... ipse Parmam adire despero ». Lettre à Magliabechi citée. *Epistolae*, p. 5 (DUTENS, t. V, p. 81).

7. REUMONT, p. 212. — Il devait le pousser à faire la traduction latine de l'*Histoire des grands chemins de l'Empire romain*. VALERY, t. II, p. 22 note.

8. REUMONT, l. c.

9. Lettre citée à Magliabechi. *Epistolae*, p. 9 (DUTENS, t. V, p. 83).

10. Lettre au même, 25 février 1690. *Id.*, p. 12 (DUTENS, p. 85). Il en vit l'original latin et en fit des extraits. Lettre à Reffuge (corr., fol. 44 v^o) s. d. (après le 18 avril 1712).

11. Lettre à Andreini, s. d. (4 mars 1690). Corr. de Bon, fol. 34.

12. Nous n'avons trouvé qu'un coupon concernant ses recherches à Venise. Ms. XII^B 713^h, n^o 194. Il paraît aussi y avoir copié une donation fautive, dont il devait parler à Dragoni. Lettre s. d. (début de 1690) citée plus bas, livre II, chap. III.

perdre la journée (1), et arriva le 5 mars (2); il y vit un certain Patinus, avec qui il s'entretint d'antiquités romaines (3) et y parcourut différents ouvrages d'histoire d'Italie, dont celui d'Ongarello (4). De Padoue il se rendit à Este et à Monselice (5); dans la première de ces villes, il vit différents documents (6). Ayant appris qu'on allait séculariser le monastère delle Carceri, situé à trois milles de distance, Leibniz y alla (7); il ne put découvrir beaucoup de renseignements, car « la plus part des papiers estoient déjà scellés » (8), mais y trouva un diplôme de son fondateur, Henri le Noir, daté d'Este en 1017 (9). Le 22 mars ou le lendemain, Leibniz devait partir de Venise où il était revenu, pour aller à Mestre (10), au Nord-Ouest de Venise; toutefois il ne quitta définitivement cette dernière ville qu'une semaine après (11).

Il avait promis de se hâter « pour retourner en Allemagne et pour ranger ses mémoires (12) » : il comptait être à Hanovre « environ six semaines après » son départ d'Ita-

1. Lettre à Andreini citée plus haut, p. 95, n. 11.

2. « Cras excurram ad Patavinos ». Lettre à Magliabechi, 4 mars 1690. *Epistolae*, p. 15 (DUTENS, t. V, p. 86).

3. « Cl. Patinus mihi exemplum dedit novi sui Opusculi, quod *Commentarium* continet in *M. Artorii Medici Octaviani Augusti Cæsaris Monumentum Smyrnâ allatum* ». Lettre au même, 11 mars 1690. *Ibid.*

4. Ms. XII^B 713^h, n° 293. Lettre à Muratori, 25 avril 1716. CAMPORI, p. 270.

5. « Patavium excurri, atque inde Ateste ac Montem Silicis adii ». Lettre à Magliabechi, *l. c.*

6. Dans l'église des Franciscaines d'Este, « où il y avoit des monumens de quelques princes Atestins », était le « Monument de Thadée et de son fils Bertholde, fameux par l'Hexamille de Corinthe ». Lettre à Marchesini, 22 mars 1690. KLOPP, t. VII, p. 81.

7. *Reise*. PERTZ, t. IV, p. 260.

8. Lettre à Dragoni citée plus haut, p. 95, n. 12. « Le monastere delle Carceri a été secularisé dernièrement par le pape Alexandre VIII en faveur des Venitiens et quand j'y fus, tout estoit en desordre, et les papiers empaquetés. » Lettre à d'Hozier, s. d. (après le 6 février 1697). Ms. XXIII 181, n° 59.

9. PERTZ, *l. c.* Lettre à de Busch citée plus haut, p. 93, n. 8; lettre à Magliabechi du 30 mars 1690. *Epistolae*, p. 18 (DUTENS, t. V, p. 87).

10. Lettre à de Busch citée, p. 180.

11. « Je partiray de Venise dans une semaine. » Lettre à Marchesini (citée plus haut, note 6), p. 84.

12. Lettre à Bernstorff, 17/27 février 1690. *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 240.

lie (1). Il remonta l'Adige et passa par Innsbrück le 30 mars (2), descendit probablement l'Inn par Salzbourg (3) et le Danube jusqu'à Vienne, où il avait à prendre les effets et les papiers qu'il y avait laissés (4), et à négocier quelques affaires en faveur d'Ernest-Auguste (5), évidemment pour préparer le neuvième électorat (6); il comptait en partir vers le milieu du mois de mai (7). C'est dans ce second voyage à Vienne (8) que Léopold lui fit déclarer par le comte de Strattmann qu'il le nommerait conseiller aulique avec 2.000 florins s'il voulait entrer à son service; Leibniz, qui venait de ramasser les matériaux de l'histoire du Brunswick, accepta en différant jusqu'à l'exécution complète de son ouvrage (9). Sans doute on en eut vent à la cour de Hanovre, car on l'y rappela en lui faisant « des avantages nouveaux(10)»; Leibniz, laissant de côté Carlsbad

1. Lettre au landgrave Ernest, 21 avril (*lege mars*) 1690. ROMMEL, t. II, p. 210.

2. Lettre à Magliabechi datée d'*Oeniponte*. *Epistolae*, p. 17-18 (DUTENS, t. V, p. 87).

3. « Salisburgi relicta spero ad nos delatum iri interventu amici Augustani ». Lettre à Fardella, 3/13 septembre 1696. FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 325.

4. Lettre à Sophie, 1/11 mai 1690. KLÖPP, t. VII, p. 84-85.

5. « Iter autem (cum negotia quædam... Principis mei supervenissent) Viennam flexi. » Lettre à Magliabechi, 16 juillet 1690. *Epistolae*, p. 18 (DUTENS, t. V, p. 88).

6. PRANTL, *art. cité*, p. 188.

7. « Je partiray infailliblement la semaine qui vient ». Lettre à Sophie (citée plus haut, note 4), p. 85.

8. « Lorsque j'estois sur mon départ », écrit-il à Boinebourg. KLOPP, t. VII, p. 34; « ayant sceu hier et mesme trouvé de très bonnes dispositions de S. M. I. de vous arrester tout à fait à son service ». Lettre de Windischgrätz, 11 mai 1690. *Id.*, p. 26.

9. Lettre à Boinebourg citée. *Id.*, p. 33 (cf. WEGELE, p. 631, note 3). Cf. lettre du 26 septembre 1697, où il pria le comte de Kinsky de rappeler à l'Empereur sa « profonde devotion déjà connue autres fois. Sa Majesté m'en fit temoigner alors l'agrement avec tant de bonté par feu M. le comte de Strateman, que *les seuls engagements déjà pris m'empêcherent alors d'en profiter.* » KLOPP, t. VI, p. 455. « Il dependoit de moy d'estre introduit dans le conseil aulique de l'Empereur, lorsque M. le président comte de Windischgrätz y fut installé ». Lettre à Benstorff, 28 janvier 1716. DËBNER, p. 150.

10. Lettre à Urbich, 14 août 1708. W. GUERRIER, *Leibniz in seinen Beziehungen zu Russland und Peter dem Grossen*. Saint-Petersbourg et Leipzig, 1873 (nous ne citons que la 2^e partie contenant les *documents*), p. 88. Cf. plus loin, p. 98, note 5.

où l'Empereur était aux eaux, s'empressa de revenir directement par Prague et Dresde (1).

Il était de retour à Hanovre vers le milieu de juin (2), «avoit esté absent deux ans et demy et ne devoit pas prolonger d'avantage son absence (3) ». Son voyage, où il avait « esté obligé d'avoir ordinairement un écrivain et un valet », où il était « souvent en mouvement et hors des routes ordinaires », où il fallait ainsi « dépenser beaucoup pour la voiture » et où il avait « esté obligé par honnesteté de faire quelquesfois des presens là où l'on le favorisoit », lui avait coûté 2.300 écus « ou environ 2 1/2 escus par jour ». Une partie avait « esté payée deja » par des avances et des envois d'argent (4); mais le reste ne devait pas l'être de si tôt (5). Et cependant ce voyage, au moins dans sa dernière partie, avait été consacré presque exclusivement à l'histoire de la maison de Brunswick (6).

1. Lettre à Sophie citée. KLOPP, t. VII, p. 85.

2. « Je vous ay une entiere obligation de l'honneur que vous me faites de m'apprendre votre heureux retour ». Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 3-4), du 26 juin 1690. Cf. réponse du landgrave Ernest, 30/20 juin 1690, à une lettre « sans date », mais qui « semble escrite de Hanovre ». ROMMEL, t. II, p. 215-6.

3. Lettre au landgrave (citée note précédente), p. 211.

4. Lettre à un ministre s. d. (mai 1690). DEBNER, p. 173.

5. « On ne m'a pas payé la moitié des frais du voyage. Il est vray que feu M. de Grote doroit la pilule par d'autres avantages que je devois esperer ». Lettre à Eléonore citée plus haut, p. 43, n. 5.

6. « Quant à mon voyage en Italie, la quantité de titres, bulles, diplomes, que j'ay esté obligé de lire et de deterrer pour voir si je ne pourrois trouver quelque chose pour le dessein dont j'estois chargé... m'a occupé la meilleure partie de mon temps ». Lettre à Thévenot (corr., fol. 13-14), 24 août 1691.

CHAPITRE IV

LES PROJETS D'HISTOIRE DE BRUNSWICK ET LE « CODEX DIPLOMATICUS »

Dès son retour à Hanovre, Leibniz se mit sans doute à rédiger en allemand un rapport sur les résultats de son voyage pour l'histoire de la maison de Brunswick (1). Après avoir retracé ses recherches et ses découvertes, il déclare qu'il pense avoir donné satisfaction à la maison ducale aussi bien qu'au monde savant et qu'il compte donner aux ducs de Brunswick une histoire comme il n'en existe pour aucune maison d'Allemagne ni d'Italie et comme il y en a peu même en France et aux Pays-Bas : en un mot, il espère élever un monument en l'honneur de la maison de Brunswick (2).

1. *Bericht uber die Erfoge der Reise nach Sudddeutschland und Italien für die Welfische Geschichte*. PERTZ, t. IV, p. 255-61.

2. *Id.*, p. 261. Il est difficile de dire quand il a eu l'idée d'écrire cette histoire ; il semble cependant que c'est avant son voyage historique. V. plus haut, p. 59, n. 5. Il est certain que ce voyage y tendait, car il écrivait au baron de Grote s. d. (fin 1688) : « J'ay le plus grand desir du monde de mettre au plus tost en etat une partie de l'Histoire de la S^{me} Maison. » KLOPP, t. V, p. 425. Cf. lettre à Windischgrætz, septembre 1691, citée plus bas p. 111, n. 6. Ce qui ne l'empêchait pas d'écrire à Sophie, le 30 juin qu'on « s'estoit assez mépris icy pour m'imposer l'Histoire de la S^{me} Maison de Bronsvic », *Id.*, t. VII, p. 151. Peut-être aurait-il voulu seulement faire des recherches sans s'astreindre à écrire un ouvrage suivi. C'est ce qu'il paraît avoir voulu dire dans sa lettre à M^{lle} de Schulenbourg : « Au commencement j'avois seulement entrepris de ramasser des Memoires et de faire des recherches pour servir à l'histoire de la S^{me} Maison ». Lettre s. d. (4 mai 1709). *Z. d. h. V. f. N.*, 1884, p. 214. Peu à peu il est arrivé à parler d'une histoire suivie.

Peu après, Leibniz dut composer en latin, pour Ernest-Auguste (1), un résumé de son histoire (2), qu'il retoucha à maintes reprises (3) et auquel il ne donna pas de titre (4). Il y prenait l'Allemagne après les invasions germaniques, donnait quelques détails sur les anciens Saxons, l'étymologie du nom de la Westphalie et de l'Ostphalie, annonçait qu'il ferait à la fois l'histoire du pays et celle des princes de Brunswick (5). Pour le pays, il remontait jusqu'au déluge et se demandait s'il avait été habité par des géants; pour les princes, il partait des origines d'Este, en protestant contre la tradition qui en faisait venir les habitants de Troie. Il revenait ensuite à l'Allemagne et déclarait qu'il en étudierait l'histoire primitive, surtout celle des Saxons et des Francs. Après les Carolingiens, il abordait les Empereurs saxons, originaires du pays de Brunswick (6), et les conduisait jusqu'à Lothaire IV, puis passait aux Guelfes, dont il recherchait les origines depuis Azon et qu'il arrêtait à Henri le Lion. Après avoir insisté sur ce dernier, il résumait à grands traits l'histoire du Brunswick de 1235 au xviii^e siècle. Tel était le premier projet, qu'il avait formé dès son voyage et où entrait l'histoire contemporaine du duché (7).

1. On lit dans le brouillon : « Br. Duces... aggredior (Ernesto Augusto primum pro sapientia sua aestimante quanti intersit res memoria dignas nobisque liquidas, sed tempore fugientes, sisti stylo in fidem posterorum) ». Un peu plus loin, « Ernesti Augusti » est barré.

2. Le résumé allemand ne peut, en effet, être reporté à cette date. V. plus loin, p. 113, n. 3.

3. Le brouillon est très chargé de ratures et d'adjonctions. Ms. XXIII 173, fol. 7-12. Leibniz en a fait faire quatre copies, portant toutes des corrections autographes. Ms. XXIII 23 a, n^o 15 à 18.

4. Tout au plus lui attribuer celui de *Brevis synopsis Brunsvicensis Historiæ*, légèrement différent de celui qu'a adopté son éditeur : « brevemque synopsis (rerum Brunsvicensium) Historiæ hoc voto finianus ». Brouillon cité. De là sans doute, avec le titre du rapport sur le voyage précité, le titre de *Brevis synopsis historiæ Guelficæ* donné par PERTZ, t. IV, p. 227.

5. « Duplicem igitur provinciam meis humeris gravem sane impositam intelligo, regionis et regnantium res memoriæ prodere ». PERTZ, t. IV, p. 228.

6. « Henricus igitur, quem Aucupem vocant, ex Brunsvicensi tractu coortus, traditam a Carolingis consanguineis lampada accepit ». Id., p. 292.

7. Il demande « qu'on veuille avoir soin de garder de bons memoires et des plans des actions passées tant en Hongrie qu'en Morée, où nos troupes ont eu

Ce n'était là cependant qu'une esquisse rapide et sans art. Un peu plus tard, vers la fin de 1690 ou le début de 1691, Leibniz dressa un autre plan divisé en chapitres, contenant les principales références (1) et mieux composé. Après une préface générale (2), venait la géologie du pays (3). Leibniz étudiait ensuite les restes des hommes trouvés dans la terre, traitait successivement les questions des géants, des migrations des nations, des langues (4), des aborigènes (5), et abordait la période mythologique (6), puis la période historique (7), où il étudiait tour à tour tous les peuples germaniques, surtout les Saxons et les Francs. Il suivait alors le même ordre que dans le plan latin, en mêlant beaucoup plus l'histoire de Brunswick à celle de l'Allemagne et même à l'histoire générale. Jamais plan plus vaste, ni plus philosophique n'avait encore été proposé en histoire.

Dès lors, Leibniz s'occupa surtout de l'histoire de Brunswick. Peu après son retour à Hanovre, il se disait distrait des mathématiques par l'histoire et la politique (8). Un an plus tard, il répétait la même chose pour les mêmes sciences (9) et pour la minéralogie (10); il s'absorbait

quelque part ». Lettre à Platen, s. d. (avril 1688). KLOPP, t. V, p. 277. — Cf. plus bas, p. 107, n. 5 et p. 112, n. 1.

1. Ms. XXIII 170, n° 4.

2. « In Praefatione tractabitur de Operis usu et subsidiis ». *Id.*, fol. 1, p. 1.

3. PROTOGÆA (en marge comme tout ce que nous reproduisons en PETITES CAPITALES). *Ibid.*

4. *Vestigia humanarum rerum in locis terra subditis... de Gigantibus... de migratione gentium... de linguis*. *Id.* fol. 1, p. 1-2. Toute cette feuille porte comme titre général ANTIQUISSIMI HABITATORES.

5. ABORIGENES. *Id.*, fol. 2, p. 2.

6. MYTHOLOGICA. *Ibid.*, p. 3.

7. HISTORICA. *Id.*, fol. 3.

8. « Cum nunc diversissimis distrahar cogitatis Historico-politicis quibus absolutis plus libertatis spero ». Lettre à Jacques Bernouilli, 24 septembre 1690. GEHR., *Math.*, t. III, p. 19. Cf. lettre à Huygens d'octobre 1690 (*Id.*, p. 188 et *Œuvres complètes de Huygens*, t. IX, p. 521, où il dit qu'il voudrait s'occuper de physique « Mais je suis distrait par des occupations bien différentes qui semblent me demander tout entier. Et ce n'est que par échappades que je puis m'en écarter quelques fois. »

9. Lettre à la Loubère (corr., fol. 13 ss.), 5/15 octobre 1691.

10. « Je ne suis pas assez avancé pour expliquer la génération des métaux... »

dans ses études historiques (1), y donnant tout son temps et y employant tous les matériaux qu'il trouvait (2). Il faisait des recherches lui-même, en faisait opérer par d'autres, demandait des renseignements partout et étendait ses investigations à diverses sciences auxiliaires de l'histoire.

Le centre de ses recherches était la bibliothèque ducale. Il l'enrichissait de toutes sortes de livres d'histoire, surtout de chroniques et de généalogies du moyen âge (3), faisait acheter l'anonyme de Ravenne (4), revenir de Hollande les *Origines de la maison de France* de du Bouchet et les *Memorie recondite* de Vittorio Siri (5); il y ajoutait aussi des manuscrits, comme plusieurs volumes de Letzner, le catalogue des manuscrits de Goldast et la table des diplômes d'une chronique de Verden (6). Mais la bibliothèque de Hanovre n'était ni riche ni bien entretenue (7),

Et les occupations historiques me détournent à présent de cette... recherche. » Lettre à Larroque, 21 juillet 1691. BODEMANN, p. 130, n° 529.

1. « Je suis maintenant tout enfoncé dans mes recherches historiques touchant la S^{me} Maison de Bronsvic ». Lettre à Windischgrätz, 1^{er} septembre 1691. KLOPP, t. VI, p. 28.

2. « *J'y emploie tout le long du jour et passe bien avant dans la nuit, le desir de faire quelque chose de bon et d'exact... m'oblige de voir une infinité de livres imprimés et Manuscrits où je soupçonne de trouver des aides à fin de ne rien avancer sans quelque verification* ». Lettre à Sophie, s. d. (janvier 1691). Ms. XXIII. VII, fol. 14 (éd. Z. d. h. V. f. N., 1890, p. 132), variante non éditée. « Je suis maintenant enseveli pour quelque temps en ces matières, je cours après de vieux papiers et parchemins comme si c'estoit quelque belle découverte, je cherche dans les archives du pays et du voisinage ». Lettre s. a. (corr. de Huygens, fol. 39-40) et s. d. (postérieure à la lettre à Larroque du 21 juillet 1691 citée plus haut, p. 102, n. 10).

3. Lettre de Nicolas Förster, libraire à Hanovre, datée de Leipzig, 6 octobre 1691, où il est question des *Annales* dites d'Einhard, des chroniques franques, saxonnes et italiennes, de la généalogie de Saint-Arnould, évêque de Metz, etc. Ms. XIIb, 713B, n° 135.

4. « Gratias ago ob ea, quæ de libris novis significas, *Anonymum Ravennatem accepi* ». Lettre à Gehr. Meier, 15 décembre 1691. BARKEY, p. 634. Cf. lettre à Brice (corr., fol. 15 v°), s. d. (réponse à celle du 10 octobre 1692): « On a bien de l'obligation au sçavant Benedictin qui a publié l'*Anonymum Ravennatum*. je croy remarquer dans cet anonyme la rivière de Leine. — Et je croy que c'est le plus ancien auteur qui en fait mention ». Cf. *Entwurf*. PERTZ, t. IV, p. 243. C'était l'édition du Bénédictin Placide Porcheron, Paris 1688.

5. Lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 17 v°), s. d. (après le 15 mai 1691).

6. Lettres à G. Meier, 20/30 février, 10/20 avril, 11 et 25 septembre 1691. BARKEY, pp. 623, 625, 627 et 630.

7. « La bibliothéque de S. A. S. est pour ainsi dire en friche, *il n'y a que moi qui s'en serve quelques fois pour des travaux historiques* ». Lettre au landgrave

tandis que celle de Wolfenbüttel abondait en ouvrages d'histoire et surtout en manuscrits. Aussi Leibniz la visitait-il souvent: dans l'automne de 1690, il en rapporta par deux fois des documents (1) et vint ensuite « une fois à Hildesheim pour chercher des mémoires historiques (2) ». Au printemps de l'année suivante, il alla de même faire « des recherches dans les archives à Hildesheim, Wolfenbuttel », Celle et retourna à Wolfenbüttel (3), où il avait « un logis » et laissait « plusieurs papiers (4) ». A la fin de l'été, il demeura près de deux mois à Wolfenbüttel et à Brunswick (5) dans le même dessein (6). Au début de 1692, il paraît encore y avoir séjourné (7); il y resta en automne (8) « quelques quinze jours... pour étudier dans la Bibliothèque » (9). Sans doute, la charge de bibliothécaire de Rodolphe-Auguste avec rang de conseiller d'Etat qu'il possédait depuis 1691(10) était pour beaucoup dans ces déplacements; mais cette charge et ce rang, Leibniz les devait à ses recher-

Ernest, 23/13 juillet 1696. ROMMEL, t. II, p. 28. — En 1696, Leibniz devait y faire acheter la bibliothèque historique et surtout juridique de von Westenholz (GUHRAUER, *Serapeum*, 1851, p. 8), qu'il avait visitée le 30 septembre de cette année (*Journal*, PERTZ, t. IV, p. 219).

1. « Des livres et des notices qui nous manquent icy » afin d'« avancer dans le dessein Historique ». Lettres à Münchhausen (corr., fol. 2-3) du 10 octobre 1690 et s. d. (23 novembre).

2. Lettre à Huygens, 27 janvier 1691 (v. st.). GEHR., *Briefw.*, p. 628.

3. Lettre au même, 12/22 mai 1691. ID., p. 651. « Guelferbytum excurreram inque transieram Zellas ». Lettre à Paullini, 15 juin 1691. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 184. « J'estois dernièrement à Hildesheim ». Lettre au landgrave Ernest, 11/21 mai 1691. ROMMEL, t. II, p. 260.

4. Lettre à Huygens, 14/24 mai 1691, p. 654.

5. Lettre à Paullini, 16 octobre 1691. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 186.

6. « J'ay envoyé la lettre de Mad. de Brinon à Leibniz qui est presentement dans la bibliotheque de Wolfenbuttel ». Sophie à l'abbesse de Maubuisson, 10 septembre 1691. KLOPP, t. VII, p. 126. Le 2/12 septembre, Leibniz parle longuement au landgrave Ernest de cette bibliothèque. ROMMEL, t. II, p. 295.

7. « Cum Guelferbyti essem, accepi Tuas ». Lettre à G. Meier (corr., fol. 27-28), 18 mars 1692.

8. Lettres des 19 et 31 octobre 1692 à Sophie et à Rodolphe-Auguste datées de Wolfenbüttel. KLOPP, t. VII, p. 223 et Ms. XLI 1814, n° 51.

9. Lettre à Grote, s. d. (après le 26 novembre 1692). KLOPP, t. VI, p. 344.

10. « Anno 1691. a Serenissimo Duce, Antonio Ulrico... munere Consilii et Bibliothecarii nactus fuit. » FELLER, *S. V. L.* p. 13. Cf. GUHRAUER, t. II, *Beil.* p. 78 et COUTURAT, p. 573. Peut-être devint-il en même temps historiographe du duc de Wolfenbüttel. Après avoir dit qu'il l'était des cours de Hanovre et de Celle (v. plus haut, p. 43, n. 3), Scheidt ajoute : « Annuit mox $\frac{1}{2}$ instituto

ches sur l'histoire de la maison de Brunswick (1) et ses travaux historiques y trouvaient leur compte (2).

D'ailleurs Leibniz, non content de prendre des notes à Wolfenbüttel, s'y faisait copier des documents (3); il faisait transcrire aussi un manuscrit de Letzner concernant la généalogie des ducs de Brunswick (4). Il faisait explorer les archives de Göttingen par Dransfeld (5), la cathédrale d'Hildesheim par un chanoine, Plettenberg, neveu de l'évêque Ferdinand de Paderborn (6), et poussait ses maîtres à faire faire de nouvelles recherches en Allemagne. Dès le retour de Leibniz à Hanovre, le conseiller Chilian Schrader, archiviste à Celle, s'était rendu en Westphalie, avait parcouru les archives des cloîtres et des cathédrales, vu les annales manuscrites des évêques de Paderborn, sans oser écrire à Hanovre de peur d'éveiller les soupçons (7).

SERENISSIMA AVLA GVELFERBYTANA, quæ semper et litteratissimos Principes, et egregios artium promotus tulit, et in partem salarii pro acuenda Historici industria liberalissime consensit ».

1. Sur les circonstances de sa nomination et ses fonctions à Wolfenbüttel, v. *Z. d. h. V. f. N.* 1888, pp. 112-6 et les lettres en allemand s. d. (de 1690-1691). *Id.*, 1890, p. 138-40.

2. Sur les livres d'histoire qu'il y faisait acheter, v. surtout les lettres à Rodolphe-Auguste et Antoine-Ulrich des 4 juin et 28 décembre 1695. *Z.* cité, 1888, p. 119-31. C'est sans doute en cette qualité qu'il fit entrer à Wolfenbüttel les manuscrits de Blume provenant de Wissenbourg. *V.* plus haut, p. 14, n. 6.

3. Prière de copier un passage de 1174 de la chronique de Reichersberg. Lettre à Hertel, bibliothécaire à Wolfenbüttel, 5 janvier 1692. *J. BUCKHARD, Historia Bibliothecæ Augustæ Guelferbytanæ*, Leipzig, 1746, t. II, p. 316.

4. Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 14-15), 1^{er} mars 1691. — Sur Jean Letzner (1531-1613), v. *WEGELE*, p. 422, note 2 et surtout la bibliographie de la main de Leibniz, Ms. XII^B 713h, n^o 99, suivie de la mention *SCRIPTOR. NOSTRI*. Leibniz était en quelque sorte le détenteur des manuscrits de Letzner, car Heineccius (corr., fol. 22-23) lui en demandait des extraits le 18 mai 1703 et Leibniz en faisait rechercher par Behrens (corr., fol. 236-7 et 239) d'après les lettres de celui-ci des 22 septembre et 15 octobre 1709. La chronique de Brunswick-Lunebourg de Letzner devait être éditée en 1722 par Rethmeier.

5. Lettres de Dransfeld (corr., fol. 21-22 et 24-25) des 18 novembre 1690, 21 janvier et 26 mai 1691 et au même (corr., fol. 25), s. d. (après le 6 juin). On exigea de lui le serment pour consulter les archives. Lettre de Dransfeld (corr., fol. 33), 5 décembre 1692. — Sa correspondance complète avec Leibniz est à la bibliothèque de Cheltenham, provenant des manuscrits de sir Phillips.

6. Lettre du 23 janvier 1691 (corr. de Plettenberg, fol. 1). Leibniz lui demandait des diplômes, en échange d'une liste des évêques et archevêques sortis de la cathédrale d'Hildesheim.

7. Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 7-8), Osnabrück, 31 août 1690. Ses

Leibniz se servit bientôt d'autres intermédiaires. Dès le début de l'année 1691, il poussait Paullini, l'ancien promoteur du *Collège historique*, à lui communiquer des documents concernant l'histoire de Brunswick (1), à lui faire part de ses recherches sur les antiquités de Corvey et à demander à Pregizer des documents sur les Guelfes de Souabe et de Bavière (2). Paullini lui communiqua son histoire de Corvey (3) et lui envoya différents diplômes et documents (4). Quant à Pregizer, parti le 2 juin 1691 pour un nouveau voyage en Souabe, il alla au monastère de Weingarten, y vit des manuscrits de Bucelin et y copia des inscriptions, puis vint à Constance où Léonard Weigel lui donna un mémoire sur les familles guelfes de Ravensbourg et d'Altdorf; il envoya les documents et le mémoire (5) à Leibniz, qui le fit récompenser (6) et lui demanda communication des catalogues de manuscrits qu'il avait vus et de quelques diplômes (7). Il le pria aussi d'envoyer la suite de l'ouvrage de Weigel, de rechercher les diplômes et les livres rares concernant la Souabe, la Bavière et l'Autriche, de faire collationner le manuscrit de Weingarten avec l'édition qu'en avait donnée Canusius (8) et lui posa des questions sur Henri le Querelleur, duc de Bavière, frère d'Otton le Grand (9). Pregizer répondit qu'il n'y avait pas

recherches tendaient « principalement à établir les droits de la S^{me} Maison ». Lettre du même (corr., fol. 9), 9 novembre 1690.

1. En particulier sur les origines de Brunon, d'Ecbert et les domaines des Billung. Lettre à Paullini, 14 janvier 1692. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 176.

2. Lettre au même, 26 février 1691. *Id.*, p. 172-3.

3. Lettres du même (corr., fol. 22-23 et 25), 14 décembre 1691 et 10 janvier 1692 et de Leibniz, 25 janvier et 16 mars 1692. FOUCHER, p. 131 et 196.

4. Lettre au même, 16 octobre 1691. *Id.*, p. 186.

5. Lettre de Pregizer (corr., fol. 3-6), 10 juillet 1691 et documents envoyés (*Id.*, fol. 7-14).

6. Lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 30 v^o), s. d. (après le 26 juillet 1691). Pregizer reçut 100 écus. « Mons. Pregizer m'a envoyé quelque chose de Ratisbonne, pour servir à notre histoire. *Je lui avois fait tenir 100 escus l'année passée de la part de Zell et de Hanoëre pour ce qu'il avoit déjà fourni* ». Lettre à Grote, 2/12 mai 1693. KLOPP, t. VI, p. 443.

7. Même lettre à Schrader.

8. Lettre à Pregizer (corr., fol. 15-18) s. d. (après juillet 1691, peut-être après octobre, puisque Leibniz dit avoir été retardé par son absence).

9. Lettre au même (corr., fol. 19), 26 février 1692.

à Weingarten d'autres manuscrits que ceux dont il avait parlé et écrivit au monastère pour en faire collationner la chronique par le bibliothécaire (1). Il fit à Constance un second voyage, pour lequel Leibniz renouvela ses instructions au sujet de l'ouvrage de Weingarten, réclama les catalogues des manuscrits des couvents voisins (2) et dont il reçut tout au moins la collation de la chronique (3).

En même temps, Leibniz demandait des renseignements en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre. En Allemagne, il adressait à Greiffencranz, en 1691, trois lettres successives au sujet de la généalogie de la comtesse Mathilde et des manuscrits de du Bouchet (4). En Italie, il envoyait en 1691 au chancelier du duc de Modène, Marchisini, une « liste de quelques erreurs et de quelques soupçons de fausseté » de la généalogie de Pigna, avec prière de faire rechercher dans les archives (5), et faisait réclamer le portrait historique de Henri-le-Lion par Otton Morena (6). En Angleterre, dès 1691, il s'efforçait d'obtenir par Huygens, dont le frère était secrétaire d'Etat de Guillaume III, des diplômes et des renseignements inédits sur Henri le Lion, gendre de Henri II, et sur ses enfants, dont l'un était Otton d'Yorck, le futur Otton IV (7). Huygens s'en chargea d'assez mauvaise grâce (8). Leibniz s'adressa alors à Justel (9), devenu bibliothécaire de Guillaume III.

1. Réponse de Pregizer (corr., fol. 20-23), s. d.

2. Lettre au même (corr., fol. 28-29), 25 juillet 1692.

3. V. plus haut, p. 68, n. 3 et p. 105, n. 6.

4. Lettre de Greiffencranz (corr., fol. 16-19), du 2 janvier 1692, commençant ainsi : « Je dois de (*sic*) réponse à trois des vôtres dont la 1^{re} est de Wolfenbuttel, la 2^e de Hanovre du 26. de sept. et la 3^e sans datte. »

5. Lettre à Marchesini (corr., fol. 16-17), 15 février 1692.

6. Memoire s. d. (fin 1692). KLOPP, t. VI, p. 370-1.

7. Lettre à Huygens, 10/20 avril 1691. GEHR., *Briefw.*, p. 649.

8. « J'ay escrit à mon frère en Angleterre touchant les recherches des Archives que vous demandez, quoy que je doute s'il trouvera des gens qui s'en veuillent donner la peine parmi cette nation assez paresseuse ». Réponse du même, 5 mai 1691. *Id.*, p. 650.

9. Lettre de Ch. Schrader (fol. 16-17), du 15 mai 1691, promettant à Leibniz d'expédier une lettre à Justel pour obtenir communication de manuscrits d'Angleterre. D'après la lettre du 24 mai 1692, il demanda à Justel des extraits de manuscrits de la Tour de Londres concernant Henri le Lion et Otton IV. BODDMANN, p. 108, n° 458.

C'est en France qu'il fut le plus pressant. Déjà il avait demandé à Dom Mabillon la copie d'une chronique de Saxe et des renseignements sur Azon (1) et il en avait reçu la chronique, qui lui confirma l'identification de *Calaone* avec *Monte Calim* (2). Pellisson, directeur de la caisse des réfugiés et « Administrateur du temporel des abbayes de Enfants de France (3) », historiographe du roi, était en relation avec lui au sujet de la réunion des protestants et des catholiques (4); Leibniz le pria de lui communiquer des documents qu'il avait amassés sur Louis XIV et Pellisson le lui promit (5). Par l'intermédiaire de Daniel Larroque, fils d'un ancien pasteur qui avait été à la cour de Hanovre (6), il s'efforçait d'obtenir de d'Hozier, juge des armoiries de France, des renseignements sur le prétendu père d'Azon, Hugues (7), et il en allait bientôt recevoir quelques conjectures (8). Enfin, Leibniz faisait faire des recherches sur la généalogie de Brunswick et d'Este (9) par son

1. Lettre du 21 décembre 1691. MABILLON, *Œuvres posthumes*, t. I, p. 493 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 284-5).

2. Lettres à Paullini (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 197-8) et à Greiffenranz (corr., fol. 20-21) des 16 et 18 mars 1692.

3. Lettres à Rodolphe-Auguste citées plus haut, p. 104, n. 1.

4. Cf. BARUZI, p. 284 ss.

5. « J'avois écrit à Mons. Pellisson, qu'estant occupé à l'Histoire de la Maison de Bronsvic, et qu'estant obligé de venir un jour aux affaires de notre temps, je le supplerois alors de me favoriser de quelques lumieres, puisqu'il a en mains l'Histoire du Roy qui est le premier mobile des affaires de son temps.» Lettre à Basnage, 16/26 octobre 1692. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 98. « On ne vous a point trompé en ce qu'on vous a dit de l'histoire du Roi. Mais il est vrai, qu'en cette sorte de travail je ne vais qu'autant qu'on me pousse....Cependant, comme l'histoire d'un Prince tel que le notre, doit-être, selon moi, celle de l'Europe durant son siècle, et que mon ambition étoit de bâtir de marbre... j'avoue que j'ai employé un temps infini à rechercher, à tirer, et à tailler ce marbre, dont je puis dire que les meilleures carrieres m'ont été ouvertes. Si cela étoit de quelque usage, Monsieur, vous en pourriez disposer ». Lettre à Pellisson, 16 juin 1691. *Sur la Tolérance*, p. 98-99 (DUTENS, t. I, p. 717), reproduit dans la lettre à Sophie, 30 juin 1691. KLOPP, t. VII, p. 116. Il réclama l'histoire de Pellisson jusqu'à la fin de sa vie : lettre au P. Tournemine (corr., fol. 9) du 30 juin 1715.

6. Lettre citée plus haut, p. 101, n. 10.

7. Lettre à Larroque (corr., fol. 3-4), 21 juillet 1691.

8. Lettre de d'Hozier, 14 août 1692. Ms. XXIII 181, n° 75. — Leibniz répondit le 12 septembre, demandant de s' « informer par le moyen des titres de saint Martin de Tours. » *Id.*, n° 76.

9. Lettre à Thoynard (corr., fol. 4), 10 mars 1692.

ancien ami, Nicolas Thoynard, qui lui envoya un mémoire sur les origines de Hugues et d'Azon (1).

Toutes ces recherches portaient sur les documents historiques proprement dits; mais Leibniz en faisait en même temps sur la géologie, l'archéologie préhistorique, la linguistique, la numismatique et la sphragistique du Brunswick et des environs. Son histoire devait s'ouvrir par la géologie du pays (2). Il l'étudiait depuis ses plus anciens séjours dans le Harz (3) et continua, à son retour d'Italie, ses observations : il se faisait envoyer des échantillons de glossopètres de Lunebourg (4), différentes coquilles (5) et des dents d'animaux marins (6). Un an après son retour à Hanovre, il se disait en état d'expliquer la formation du globe, mais non encore celle des métaux (7); bientôt, sans doute, il s'en trouva capable, puisqu'il en parle dans son *Protogée* (8), qui paraît avoir été composé en 1691 ou 1692 (9). La géologie était fondée (10). L'archéo-

1. Remarques sur le memoire touchant la maison de Bronsvic, qui m'a esté envoyé par M. Toinard. S. d. (après le 6 octobre 1692). Corr. de Larroque, fol. 14.

2. « Au commencement de cette Histoire j'auray occasion de dire quelques choses assez curieuses sur l'ancienne constitution et marques des incendies et inondations de ce pays aussi bien que des mines ». Lettre à Thévenot (corr., fol. 10), 13/23 mars 1691.

3. V. *Mémoire*, § 5. KLOPP, t. V, p. 53 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 145-6). Dès le 6 décembre 1680, il écrivait à Schelhammer sur la formation des terrains. KORTH., t. I, p. 176 (DUTENS, t. II, part. 2, p. 166). Il ne cessa, dès lors, de s'en occuper : lettres à Fontenelle, 11 juillet 1684. FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 197; à Arnauld, 14 juillet 1686. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 61; à Foucher, mai 1687. ID., t. V, p. 394-5. (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 73-74).

4. Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 22), 25 avril 1691. Cf. lettre à Paullini, 15 juin 1691. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 185. Il en est question dans le *Protogée*, § 6 et 30-31. DUTENS, t. II, part. 2, p. 205 et 223-4.

5. Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 24-25), 7 juin 1691.

6. Lettre à Sophie, 5 juillet 1692. KLOPP, t. VII, p. 201-2.

7. Lettre à Thévenot du 24 août 1691. BODEMANN, p. 335, n° 921. V. plus haut, p. 101, n. 10.

8. § 8. DUTENS, p. II, part. 2, p. 207-9. La minute et la copie en sont Ms. XXIII 3 a, nos 11 et 30. Les nos 9, 10 et 12 sont des notes s'y rapportant.

9. PRANTL, p. 188, donne la date 1691. Le texte suivant du § 16 : « nupera concessio anni hujus 1691 » (DUTENS, p. 216) paraît établir que l'ouvrage a été écrit cette année (cf. préface, ID. p. 184); le résumé qui en a été donné dans les *AA. EE.* de janvier 1693, n° 42, ne permet pas de la retarder au delà de 1692.

10. *GG. Leibnitii PROTOGÆA, sive de prima facie telluris et antiquissimæ*

logie ne le fut pas encore, mais Leibniz en rassembla les matériaux dans ce qu'il appelait les « antiquités » du Brunswick, comme les urnes sépulcrales que l'on avait trouvées à Bergen près de Luchau (1) ou celles qui se trouvaient à la bibliothèque de Brême, couvertes de signes hiéroglyphiques qu'il faisait dessiner (2), et tous les anciens monuments sur lesquels il demandait des renseignements (3). Leibniz savait toutes les précautions que l'on devait prendre pour tirer parti des découvertes archéologiques (4).

Ces recherches étaient fort restreintes en comparaison de celles qu'il faisait dans la linguistique, où il ne tarda pas à dépasser la région du Brunswick pour s'occuper de tout l'ancien continent. Parti peut-être du langage des Wendes, peuplade slave dont il retrouvait les traces aux environs de Lunebourg (5), Leibniz étudia bientôt toutes les langues de l'Allemagne (6), puis celles de la Russie, mère des peuples et des langues (7), de l'Asie et de l'Afrique (8). Il employait à ces recherches certains correspon-

historiæ vestigiis in ipsis naturæ monumentis dissertatio, ex schedis manuscriptis viri illustris in lucem edita. Gœttingue, 1749 éd. par Scheidt avec planches (DUTENS, t. II, part. 2, p. 181-240). L'ouvrage a été traduit en français par Bertrand de Saint-Germain, Paris, 1859, avec une intéressante introduction.

1. Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 20-21), 3 avril 1691.

2. Lettres à G. Meier, 10/20 avril et 11 septembre 1691. BARKEY, p. 626-7.

3. Les urnes « et si qui alia in istis oris monumenta vetustatis tumuli arte facti etc. » Lettre au même d'avril citée, p. 626.

4. « Je vous remercie... de la Nouvelle du Geant deterré et du dessain de sa dent. Mais afin qu'on ne nous trompe pas... en nous donnant des os des animaux, pour ceux des hommes : *il importe* qu'on donne des ordres, afin que toutes les pièces de cette esquette soient conservées ensemble... et qu'on marque exactement les circonstances, scavoir la qualité du terroir, la profondeur, et s'il y auroit quelque autre chose à remarquer, que pourroit paroistre inutile et ne laisseroit pas de donner des lumières.» Lettre à Hertel. BURCKHARD, t. II, p. 318.

5. Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 23), du 30 avril 1691. *De linguæ Winidorum Luneburgensium ex epistola Georg. Fred. Morhofii.* ECKHARD, *Coll. Etym.*, t. II, p. 335-45.

6. Lettre à Ludolf, 5 septembre 1691. MICHAELIS, p. 35-57 (DUTENS, t. VI, p. 100-1).

7. Lettre au même, 17 avril 1692. *Id.*, p. 46 ss. (DUTENS, p. 105-7). « *Vagina gentium Scythia est, unde Germanos quoque nostros in has terras egressas credibile est.* » *Id.*, p. 47 (DUTENS, p. 105).

8. Même lettre et autré du 25 juillet 1692. *Id.*, 57-62 (DUTENS, p. 110-1).

dants, comme le savant linguiste Ludolf, et surtout des missionnaires, comme le P. Kochanski (1), ou différents ecclésiastiques de Rome (2), à qui il réclamait des échantillons des *paters* avec quelques mots usuels désignant les parties du corps, les relations de famille ou des actes journaliers (3).

Comme la géologie et l'archéologie, la linguistique devait servir à l'introduction de l'histoire du Brunswick; c'est pour écrire cette histoire même de la façon la plus complète, que Leibniz s'occupait de numismatique et de sphragistique. Après avoir réuni et étudié les monnaies et les médailles du Brunswick (4), il se fit envoyer de Modène le dessin et l'explication de médailles des princes d'Este (5). Il agissait de même pour les sceaux (6) et les armoiries des princes de Brunswick (7).

On voit combien étaient vastes les recherches de Leibniz. Il espérait bientôt les faire aboutir : au début de l'année 1691, un peu plus de six mois après son retour de voyage, il déclarait qu'il aurait terminé son histoire « dans deux ans ». Il déclarait avoir fait suffisamment de recherches pour la période des origines, mais non pour la fin du moyen-

Cf. lettre s. d. n. a. (corr. de Witsen, fol. 12-13), où il demande des renseignements sur les langues tartares.

1. Lettres de 1692 citées par BARUZI, p. 119, notes 1 à 3 et p. 128, n. 3. C'est évidemment d'après lui que Leibniz écrivit à Ciampini (corr., fol. 3) : « *Harmonicam linguarum inquirō nunc in linguas interioris Scythiæ, jamque in rem spero me aliquid obtinere autoritate magni Sarmatiæ Regis.* » Lettre s. d. (après le 10 mars 1692).

2. Dans la lettre à Ciampini citée, il lui demande de lui faire obtenir, par Pastritius, quelques traductions du *Pater*. Dans une autre lettre du 24 novembre 1692 au même (corr., fol. 15-17) il remercie Ciampini et Pastritius de leurs échantillons et en demande d'autres faits par les missionnaires dans les pays inconnus, surtout de la Scythie « intérieure » et de l'Afrique.

3. Lettre s. d. citée plus haut, p. 109, n. 8.

4. Lettre d'un certain Gerardus, avril 1692, où il s'agit de monnaies de Brunswick du XVI^e siècle. Ms. XXIII 25 a, fol. 16-17. Sur ces recherches, v. lettre à Hertel, 16 juin 1692. BURCKHARD, t. II, p. 309. Une autre lettre du même, s. d., se rapportant à des monnaies de Henri le Lion et à Henri le Long, est au même Ms., fol. 88.

5. Lettre à Marchesini citée plus haut, p. 106, n. 5 et lettre à Grote, 28 avril 1692. KLOPP, t. VI, p. 335.

6. Lettre à Hugo du 9 septembre 1691. Ms. XXIII. 47, 1, n^o 162.

7. *Ibid.* et lettre de Ch. Schrader citée p. 104, n. 7.

âge et la période moderne (1). En même temps, il envoyait au duc deux mémoires, dont l'un sans doute établissait que la branche allemande était l'aînée (2) et demandait « un mot d'audience (3) » pour une entrevue où, comparant sa situation à celle des historiographes en titre, il comptait évidemment réclamer à Ernest-Auguste la pension que lui avait donnée son prédécesseur (4), après avoir prié la duchesse Sophie de le recommander (5). Il échoua dans ses réclamations (6).

1. Lettre à Ernest-Auguste, 5 janvier 1691. DÆBNER, p. 174-6. Le début est reproduit par WEGELE, p. 634, n. 4. Suit: « Ce qui m'arreste le plus est la sujétion ou je me trouve de recourir à tout moment aux passages des bons auteurs pour ne rien avancer sans fondement, et pour ne pas manquer dans le détail des circonstances. *Je suis assez préparé et informé maintenant pour les choses plus anciennes arrivées jusqu'à l'erection du pays de Brunswick en duché, mais depuis ce temps sçavoir 1235 jusqu'au commencement du siecle passé les historiens ne sont pas si secourables et les archives et ecritures du pays y doivent suppleer et c'est où j'ay encore beaucoup à travailler* ». C'est évidemment à cette lettre qu'il est fait allusion dans celle de Bernstorff du 24 novembre 1714: « Ihr wendet nur, dafern er bey Lieferung dieses sich wiederumb zu Hannover befindet, mündlich, anderen falls aber durch Schreiben in Unserem Nahme ihm zu gemüth finden, *wie es bereits Anno 1691 sancte promittiret, geodachtes opus historicum in wenig jahren fertig zu schaffen* ». ID., p. 93. De même, avec une légère erreur, dans la lettre d'Imhof, du 21 juin 1715: « Qu'on avoit gardé *une lettre de votre main de l'année 1691, dans laquelle vous aviez promis d'achever votre ouvrage dans un an.* » ID., p. 120.

2. « Deux des plus belles connoissances et des plus importantes que j'ay rapportées d'Italie, qui nous estoient tout à fait inconnues auparavant et qui peut être valaient seules quelque chose de plus que ce voyage... je ne voy rien qu'on puisse dire de plus considérable pour conserver la mémoire des droits de cette S^{me} Maison en Italie ». Lettre citée ci-dessus. DÆBNER, p. 174.

3. « A l'égard de quelques choses, qui me paroissent nécessaires, pour avancer autant qu'il est possible l'ouvrage historique. » ID., p. 176.

4. Ms. XXIII. VII, fol. 31-32 (Cf. *Z. d. h. V. f. N.* 1890, p. 136--8). S. d., mais rappelant une lettre à Rodolphe-Auguste. Bien qu'en allemand, elle ne peut lui être adressée, car ce n'est pas à lui qu'il pouvait réclamer la pension de Jean-Frédéric; elle est donc à un ministre d'Ernest-Auguste et date sans doute de 1690 ou 1691 comme la précédente et la suivante.

5. Lettre citée plus haut, p. 102, n. 2, où il alléguait que son « dessein estoit de differer toutes sortes de sollicitations jusqu'à l'achevement complet de son ouvrage; mais qu'il se voyait forcé par les incommodités que lui causait un travail trop assidu. » Elle est sans date, mais Leibniz dit qu'il est depuis quinze ans au service de la maison de Brunswick, ce qui en reporte la date à la fin de 1690 ou au début de 1691.

6. En septembre 1691, il écrivait à Windischgrætz à propos de son histoire: « C'est un ouvrage d'assez grand detail, mais comme j'y ay esté engagé même avant mon dernier voyage que j'ay eu ordre de faire expres pour ce sujet *la*

Ainsi, c'est surtout de l'ancienne histoire de Brunswick que Leibniz s'était occupé jusqu'à la fin de 1692. Toutefois, dans l'intervalle, il paraît avoir été prêt d'abandonner le moyen-âge pour l'histoire moderne et il réclamait des documents contemporains (1), ce qui ne l'empêchait pas de croire qu'il aurait bientôt terminé son ouvrage (2).

Cependant, comme il avait fait porter surtout ses recherches sur l'histoire du moyen-âge, qui lui paraissait la plus utile pour la maison de Brunswick (3), Leibniz semble avoir bientôt voulu s'arrêter à l'année 1235 en se bornant à la période qu'il connaissait déjà à fond (4). Le 1^{er} juillet 1692, il envoya à Ernest-Auguste un mémoire en français comprenant des réflexions générales sur l'histoire et sur la généalogie (5), suivi d'un plan de la future histoire de Brunswick, jusqu'à l'érection du pays en duché (6). Nous avons deux autres rédactions de ce plan : une seconde

bonne foy m'oblige de la pousser à bout, bien que les avantages n'ayant pas toujours coûtume de repondre aux travaux ». Il ajoutait qu'il espérait « d'en sortir bientôt avec l'aide de Dieu ». KLOPP, t. VI, p. 28. Il renouvelle, d'ailleurs, ses réclamations par la suite.

1. « Car ayant maintenant presque surmonté la vieille histoire de la Maison de Bronsvic... je dois venir à l'Histoire moderne.... Il est temps de songer à cela pour ce que je commence à me préparer à ce travail et à prendre mes mesures sur la maniere de l'exécuter ». Lettre à Boinebourg, 25 septembre 1691. ID., p. 33-34, et une lettre au même citée par WEGELE, p. 632, note 3. « Je seray bientost en estat de dépêcher l'ancienne histoire où je travaille.... Estant presque sorti maintenant de ces recherches penibles et espineuses de l'ancienne Histoire... j'entreray dans le beau champ de l'Histoire moderne ». Lettre à Windischgrætz, 29 décembre 1691. ID., p. 37-38. BODEMANN, p. 389, n° 1005. — Tous ces passages se rapportent à l'histoire de l'Empereur Léopold, que Leibniz comptait écrire en même temps que celle de Brunswick au XVII^e siècle. Cf. lettre de Consbrück, s. d. (fin de 1691). KLOPP, t. VII, p. 30.

2. Le 1^{er} mai 1692, il écrivait au comte de Viviers, qui lui avait fait des ouvertures pour l'attirer en France, en lui énumérant différents « empêchements » dont l'un est « que je suis engagé à l'histoire de Brunswick, pour laquelle on m'a fourni quantité de titres et de mémoires, et mon honneur ne me permet pas de quitter cet ouvrage, sans le mettre en état. Il est vray que cet empêchement est temporel et sera maintenant de peu de durée. » GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 15 (d'apr. *N. Litt. Anzeiger*, 1807, p. 812).

3. « La partie la plus importante de mon travail pour esclaircir les droits de la S^{me} Maison de Bronsvic, surtout dans les conjonctures presentes ». Lettre à Boinebourg (citée plus haut, note 1), p. 33.

4. V. plus haut, p. 111, n. 1.

5. Ed. Z. f. h. V. d. N. 1885, p. 19-25. C'était en quelque sorte la préface de son ouvrage. Cf. plus haut, p. 101, n. 2.

6. Ed. ID., p. 25-28.

également en français, adressée au ministre Otto Grote (1), une dernière en allemand (2), rédigée évidemment pour le duc Antoine Ulrich (3). La seconde rédaction ressemble, par endroits, textuellement à la première (4); elle en diffère en ce qu'elle est plus résumée et encadrée dans la proposition d'une médaille pour l'électorat : elle est certainement un peu postérieure (5); Leibniz qui, en écrivant au ministre, veut lui « donner une petite idée » de son « ouvrage qui est bien avancé pour la matière... mais qui doit encore souvent passer sous le polissoir pour la forme », déclare qu'il a « aussi dessein de donner quelques volumes de monumens historiques, tirés ou suppléés la plus part des manuscrits (6) ». Le dernier, enfin, écrit en allemand, est souvent une traduction fidèle du premier. Nous les étudierons donc en bloc, en nous référant de préférence au premier et au dernier.

Leibniz y suivait, en somme, le plan général qu'il avait conçu deux ans auparavant (7). Après avoir parlé des matériaux et du style (8), il abordait l'histoire proprement dite. Pour « distinguer l'ouvrage par quelques décou-

1. Ed. KLOPP, t. VI, p. 370-77.

2. C'est le mémoire intitulé : *Entwurf der welfischen Geschichte* par PERTZ (éd., t. IV, p. 240-55), qui l'a faussement reporté à l'année 1690, le croyant une traduction du *Brevis synopsis*, dont il diffère complètement.

3. Il lui écrivait d'ordinaire dans cette langue. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 80.

4. Cf. Z., p. 25-27 et KLOPP, p. 371-2; Z. p. 36 et KLOPP, p. 374-5.

5. Le 5/15 octobre 1692, le baron Grote écrivait à Leibniz de Vienne, où il était allé recevoir l'investiture de l'électorat (KLOPP, t. VI, p. 337) : c'est avant son départ pour cette ville que Leibniz lui envoya son mémoire.

6. Lettre s. d. n. a. (Ms. XXIII. VII, fol. 11. Cf. Z. d. h. V. f. N. 1884, p. 240-2), débutant par : « Je ne doute point que Votre Excellence ne soit fort occupée par les préparatifs d'une ambassade ». Leibniz déclare avoir dit « un mot d'une médaille convenable au temps » (cf. KLOPP, t. VII, p. 377-81). Cette médaille est datée de 1692 (*Id.*, p. 379). D'autre part, il dit être au service de Brunswick depuis dix-sept ans, ce qui confirme la date. — Un plan de l'histoire de Brunswick des origines à Henri le Lion fut rédigé en allemand à la même époque pour un haut fonctionnaire, peut-être Benstorff. Leibniz le commence ainsi : « Die zu vorsicht so ich allezeit zu dero patrocínio gedacht macht dass ich mich erkühne meiner angelegenheit aniezo zu imploriren ». Il termine en disant que depuis 17 ans il est au service de la maison. Ms. cité, fol. 22-23.

7. V. plus haut, p. 101.

8. Z. p. 25-26; KLOPP, p. 371-2.

vertes Historiques, qui puissent donner de la curiosité aux estrangers, sans » se « trop attacher aux minuties du pays », il commençait « par quelques traits de l'Histoire naturelle et par quelques antiquités des regions ». Il y traitait de la formation de la terre, en insistant sur les particularités propres à l'Allemagne et à la Basse-Saxe, l'ambre jaune et la tourbe, les glossopètes de Lunebourg et les ardoises d'Osterrode (1). « Après l'Histoire de l'ancienne constitution naturelle du pays (2) », il parlait « de l'origine des habitans (3) », examinait la question des géants, étudiait les tumuli et les urnes sépulcrales (4), montrait que, d'après les langues, tous les hommes ont une origine commune, établissait que les Germains venaient, non de la Scandinavie, mais de la Scythie et insistait sur la langue saxonne et sur celles des Goths (5). Après avoir traité du pays et des habitants, il arrivait à ses princes et, comme ceux-ci sont originaires d'Este, recherchait l'origine de cette ville et de son peuple (6). Il passait ensuite aux Germains, les étudiait d'après les historiens anciens en notant qu'il avait découvert le premier séjour des Francs (7), puis revenait à l'Italie pour y raconter l'invasion des Lombards, peuple dont paraissent issus les premiers princes d'Este (8), repassait en Allemagne où il traitait des Saxons (9), des Francs et des différents peuples germaniques (10), et arrivait à Charlemagne, dont il détaillait longuement les guerres et l'administration en Saxe (11); après le démembrement de l'Empire carolingien et la fondation de la féodalité (12), il s'occupait des ducs de Saxe, de Henri

1. Z. p. 27-28; PERTZ, p. 240.

2. Z., p. 29.

3. KLOPP, p. 373.

4. Z., p. 29; KLOPP, p. 373-4.

5. Z. p. 29-30; KLOPP, p. 374.

6. Z., p. 32-33; KLOPP, p. 373; PERTZ, p. 242-3.

7. Z., p. 33; KLOPP, p. 373; PERTZ, p. 242.

8. Z., p. 34.

9. *Ibid.* et surtout KLOPP, p. 373-4.

10. Z., p. 34; PERTZ, p. 243-4.

11. Z., p. 35-36; PERTZ, p. 244-5.

12. Z., p. 36; PERTZ, p. 245.

l'Oiseleur et des Ottons (1). Il revenait ensuite à l'Italie, pour y étudier les ancêtres d'Azon, en particulier Hugues, marquis de Toscane (2), puis à l'Allemagne, où il s'occupait de Henri le Saint et des princes de Brunswick de sa famille (3). Après Conrad le Salique, il arrivait à Azon, étudiait longuement son histoire et celle de ses descendants, les Guelfes (4), leur lutte contre les Gibelins, détaillant particulièrement les règnes de Lothaire II (5) et de son fils Henri le Lion (6); il examinait encore assez longuement celui d'Othon IV de Brunswick (7) et s'arrêtait au moment où Frédéric II nommait Otton l'Enfant, duc de Brunswick.

Tel est en résumé ce plan lumineux, si vaste et si intéressant, quoique un peu compliqué (8). C'est soit pour le préparer, soit pour l'exécuter que Leibniz rédigea une suite d'essais qui se rattachent à la même conception d'ensemble et se rapportent évidemment à cette époque : sur les divisions de l'histoire, les temps mythologiques et historiques (9), sur les origines du monde et le déluge (10), sur les origines des peuples et en particulier des Germains d'après les langues (11), sur les populations primitives de la Germanie d'après leur langage (12), sur les Saxons (13), sur l'histoire de la ville de Wolfenbüttel (14).

1. Z., p. 27-38; PERTZ, p. 245-6.

2. Z., p. 37-38; PERTZ, p. 247.

3. Z.; p. 39-41; PERTZ, 247-8.

4. Z., p. 41 ss.; PERTZ, p. 248 ss.

5. Z. p., 48 ss; PERTZ, 251-2.

6. Z. p. 50-56; KLOPP, p. 375; PERTZ, p. 252-4.

7. Z., p. 56; PERTZ, p. 254.

8. L'obligation de passer sans cesse de l'Allemagne à l'Italie et réciproquement explique que, bientôt sans doute, Leibniz pour simplifier l'exposition, ait songé à faire une série continue d'annales, telle qu'il la rêvait pour le collège historique. V. plus haut, p. 78, n. 2, et plus bas, à la fin du chapitre.

9. Ms. XXIII 217 a, 1, fol. 1 et 26.

10. *Id.*, fol. 2 et 25.

11. Ms. XXIII 23 a, n° 13 et 14.

12. Ms. XII B 713 q, n° 156 et 157.

13. *Id.*, n° 222.

14. Ms. XXIII 172, n° 1 (le n° 2 est une copie de la main de Baring). Le début rappelle celui de l'essai cité plus haut note 9; le projet est en latin et va jusqu'à la mort du duc Auguste, en 1666. Il est fait évidemment pour Antoine-Ulrich.

Dès lors, Leibniz semble avoir complètement abandonné l'idée d'écrire l'histoire contemporaine du Brunswick (1); il ne touchera plus guère à l'histoire moderne et contemporaine que dans ses recueils de documents et ses opuscules politiques : il est devenu pour le reste de sa vie un médiéviste.

Tout en s'occupant du moyen-âge, Leibniz ne s'interdisait pas les digressions historiques et juridiques : il publia en 1691-1692, quelques pièces sur l'Empereur Frédéric III, sur les droits du Lauenbourg et sur la bannière du Württemberg.

Depuis longtemps, il soupçonnait l'existence d'un Empereur non couronné de la maison de Brunswick, Frédéric III, inconnu des historiens (2), sans en avoir pu trouver de preuves décisives. En avril 1691, il reçut une chronique de Cologne très rare, imprimée à Mayence en 1492, relatant l'élection de Frédéric de Brunswick le 7 septembre 1400 (3), après la déposition de Wenceslas de Luxembourg et avant le règne de Robert de Bavière. Leibniz avait déjà discuté là-dessus avec son correspondant Daniel Larroque, qui avait repris Varillas sur la suite des Empereurs, mais n'admettait pas Frédéric III (4); il lui envoya un mémoire (5) où il donnait des textes décisifs en faveur de l'Empereur Frédéric, expliquait le silence des auteurs qui n'en parlent

1. A propos du 9^e électorat, il disait à Antoine-Ulrich : « *dass ich mit meiner Histori weit von diesen letzten Dingen, als noli me tangere bleiben würde...* Sonst sagten sie, *ob ich gleich meine Histori so weit nichts prosequiren wolle, so würden sie doch... noch einige memoiren aufsetzen* ». KLOPP, t. VI, p. 355. Cf. « Je ne scay si on verra l'Histoire du temps de ma façon; je n'ay travaillé jusqu'icy qu'à l'ancienne Histoire de Bronsvic... Je seray trop heureux sy ma santé que je voy diminuer me fournit de quoy achever tout ce que j'ay projeté pour l'Histoire passée de la S^{me} Maison. » Lettre à Grote, 2/12 mai 1693. *Id.*, p. 441-2.

2. V. plus haut, p. 52, n. 2.

3. Lettre de Gerardus citée plus haut, p. 110, n. 4. Cf. *Lettre pour soutenir la vérité de l'élection de l'Empereur Frederic entre Wenceslas et Sigismond*. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 241-7. Le dernier mot, Sigismond, a été mis par erreur par Robert.

4. Même *Lettre*, p. 241.

5. C'est celui dont il s'agit dans la lettre du 6/16 avril 1691, s. a., mais évidemment envoyée à Larroque. DUTENS, t. V, p. 75.

pas et s'occupait de l'élection des Empereurs au xiv^e et au xv^e siècles en général. Larroque se rendit à ses arguments (1) et l'histoire a confirmé ses conclusions (2).

Cet écrit se rapportait à l'histoire pure; bientôt Leibniz s'occupa de questions plutôt juridiques. A propos du Lauenbourg, dont il s'était déjà occupé auparavant (3), il écrivit une dissertation de droit, appuyée sur l'histoire de Brunswick (4). Il y invoquait les droits de Henri le Lion et de ses successeurs sur le Lauenbourg (5). Au printemps de 1692, l'ouvrage était fini, mais n'avait pas reçu la dernière main (6); il fit attribuer au duc de Brunswick le duché de Lauenbourg.

L'activité de Leibniz comme publiciste s'orientait de plus en plus vers le droit politique à cause du neuvième électorat qu'il s'efforçait de faire obtenir à son maître et dont il s'était constamment occupé depuis son second séjour à Vienne (7). Dans l'année qui suivit son retour à Hanovre,

1. Lettre du 25 mai 1691, citée par BODEMANN, p. 130, n° 529.

2. Après la déposition de Wenceslas (20 août 1400), on élut à sa place Frédéric de Brunswick et celui-ci, ayant été assassiné un mois après par le comte de Waldeck, on proclama le comte palatin Robert de Bavière.

3. V. plus haut, p. 52, n. 1.

4. « *Deductio nostri juris, quæ sane plurimum in Historiam digreditur.* » Lettre à Paullini, 16 mars 1692. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 197. Cf. FELLER, *S. V. L.*, p. 22.

5. C'était « un *allodium* qu'il avoit conquis sur les Slaves... l'Empereur avoit déclaré de luy laisser ses terres allodiales particulièrement *in Slavia* : cependant ayant perdu encor cela dans la revolution il le reconquit, et ses enfans le retinrent. Son petit fils le perdit de nouveau quand il fut prisonnier, mais il le pretendoit toujours et enfin on fit un accommodement qui en procura l'expectative aux ducs de Bronsvic ». Lettre à Urbich, 24 août 1708. GUERRIER, p. 88.

6. Lettre à Paullini citée plus haut, note 4. — Nous ne connaissons pas les manuscrits de ce mémoire; on peut, semble-t-il, y rapporter : « *Kurze Erzählung, dass Holstein vor Alters ein Afterlehen von den Vorfahren der Durchleuchtigten Herzogen von Braunschweig und Luneburg gewesen, und dass solche auch Hamburg gehalt, und zum theil bewohnt* », où il est fréquemment question de Henri le Lion. Ms. XXI 1286, 2. S. d.

7. On peut, semble-t-il, y rattacher la pièce intitulée « *Imagines insigniores Serenissimæ ac Potentissimæ Familiæ Brunsvico-Luneburgicæ* », qui contient l'énumération des dignités des princes sous ces chefs : *IMPERATORES et PRINCIPATUUM QUI HODIE ELECTORALES APPELLANTUR POSSESSORES*. Ces titres mêmes et les formes « *habentur* », « *creditur* » employés montrent qu'il s'agit d'une pièce officielle, sans doute destinée à revendiquer pour la maison l'électorat. Ms. XXIII. 33. S. d.

il écrivait les « Considerations sur les Interests de la Serenissime Maison de Bronsvic (1) », où il montrait la puissance que les ducs devaient à leurs mines et à leurs plus récentes acquisitions (2) et, pour mieux lutter contre la France, réclamait un nouvel électorat en faveur des protestants (3). Quand cette dignité eut été accordée à Ernest-Auguste (1692), Leibniz s'efforça d'en tirer tout le parti possible. Il proposa de créer des armoiries nouvelles, où Ernest-Auguste devait porter la bannière électorale de l'Empire (4) que Léopold lui avait promise (5), et de frapper une « Médaille Historique » commémorative avec inscription latine, désignant Ernest-Auguste comme archibanneret (6).

La revendication de la bannière impériale fut l'occasion d'un nouvel écrit historique de Leibniz. La maison de Wurtemberg prétendait, en effet, y avoir droit; celle de Saxe refusait de la laisser au Hanovre (7). La seconde arrêta bientôt son opposition, tandis que la première continuait la sienne (8). Ernest-Auguste n'avait aucune raison de céder (9). La duchesse douairière de Wurtemberg ayant « fait imprimer un écrit assez indiscret sur cette matière », Leibniz

1. KLOPP, t. VI, p. 271-94. L'ouvrage est s. d., mais postérieur à la prise de Mons par Louis XIV (9 avril 1691), qui y est citée, p. 279 (cf. p. 111).

2. *Id.*, p. 272-3.

3. *Id.*, p. 288.

4. Dessins en couleurs accompagnés de texte. « Ecu porté par Monseigneur le duc Ernest-Auguste avant l'Electorat; Ecu rajusté et augmenté depuis l'Electorat ». S. d., mais évidemment de 1692. Ms. XXIII 47, 2, n° 1 et 2. Cf. « Puisque les Electeurs ont coutume de mettre dans l'ecu les marques de leur charge et dignité electorale... il semble qu'il seroit à propos d'insérer la bannière de l'Empire dans les armes du Bronsvic, et comme il y a d'ailleurs quelque chose à changer dans l'ecu de la S^{me} Maison, on pourroit se servir de cette occasion pour l'ajuster. » Ms. XXIII 47, 1, n° 70. — Dès 1687, Leibniz s'était occupé de devises et des armes du Brunswick. Ms. XXIII 25 a, fol. 85-86.

5. KLOPP, t. VI, p. 332.

6. *Id.*, p. 370 et surtout 377-81. Cf. plus haut, p. 113, n. 5.

7. Lettre de Grote, 26 novembre 1692. *Id.*, p. 341.

8. Lettre au même s. d. (réponse à la précédente). *Id.*, p. 343.

9. « Il est bien vray qu'on pourroit lever la dispute avec Wurtemberg sur la bannière de l'Empire en choisissant une autre charge.... Mais le soin de la bannière supreme de l'Empire paroist la plus belle fonction qu'on puisse choisir... et les auteurs qui ont écrit pour la maison de Wurtemberg n'ont pas encore produit le moindre fondement de droit là-dessus ». *Id.*, p. 332.

en opposa un « docte et solide » (1), où il montrait par des arguments purement historiques (2) que les ducs de ce pays portaient, non une bannière, mais une simple enseigne, un fanon. Il le fit revoir par le vice-chancelier Hugo, puis par Chilian Schrader (3) et le fit imprimer à Hanovre sous le titre : *Vom Unterschied zwischen dem Reichs-Haupt-Banier und der Württembergischen Sturmflagge* (4). Cette fois encore Leibniz gagna sa cause.

L'affaire du neuvième électorat, qui avait provoqué cet opuscule, ne fut pas étrangère à la publication du premier recueil de documents que donna Leibniz, le *Codex diplomaticus* (5) : c'est elle, évidemment, qui le porta à éditer des pièces d'archives, au lieu des documents purement narratifs qu'il avait projetés (6). Cependant l'ouvrage peut être considéré comme un appendice de son travail historique (7); Leibniz l'a déclaré lui-même, tout en indiquant le caractère politique (8) d'un recueil qui a été à la fois préparé par

1. Lettre de Grote, 30 novembre/10 décembre 1692. *Id.*, p. 357. — Cet écrit était peut-être de Pregizer, car Leibniz écrit, le 21 mars 1695, à Ludolf : « Puto Dominum Pregizerum laboribus suis vestro instituto adhuc subinde inservire posse. Nam de vexillo Imperii disquisitionem dudum absolvit, nisi fortè denuo aggredietur ex quo responsum adversum prodiit. » MICHAELIS, p. 105 (DUTENS, t. VI, p. 122). D'après Eckhart (MURR, t. VII, p. 165-6), il s'agissait de Kulpis.

2. Il avait « tâché exprès d'éviter tout ce qui sent l'avocat et la chicane, pour parler avec un air de sincérité et d'honnêteté qui ne permet pas qu'on revoque en doute des choses manifestes ». Lettre à Grote, 21/31 décembre 1692. KLOPP, t. VI, p. 366.

3. *Ibid.* et lettres de Ch. Schrader (corr., fol. 48-52), 12 novembre et 15 décembre 1692.

4. Ed. KLOPP, t. VI, p. 299-330. Trad. latine dans DUTENS, t. IV, part. 3, p. 503-21 avec gravures. Leibniz le cite *Ann. Imp.* 982, § 8, t. III, p. 429. D'après Eckhart (v. plus haut, n. 1), l'ouvrage fut édité en 1694. Cependant il ne paraît pas avoir encore paru le 21 mars 1695, d'après la lettre citée plus haut, n. 1, où Leibniz écrit : « Inventa mea meditataque nonnulla cogito eo producere, si possim, ne pereant ».

5. KLOPP, t. VI, p. LXVII.

6. V. plus haut, p. 113, n. 6.

7. Après avoir parlé de l'histoire qu'il projette, Leibniz écrit à J.-A. Schmid, le 21 mars 1692 : « Codicis diplomatici edendi consilium cepi, quod mihi complura Manuscripta percurrenti multa hæc sese obiter obtulissent, nec ad edendum alia fere quam semel atque iterum legentis opera opus viderentur. » VEESENMEYER, p. 1.

8. On peut « juger par la vue de l'ouvrage même, qu'il n'a pu me détourner beaucoup de l'occupation dont je suis chargé; et que ces choses se sont présentées en partie en travaillant à l'Histoire; car... on est obligé de parcourir

des recherches historiques et inspiré par des pensées juridiques et politiques.

Comme la plupart des livres de Leibniz, c'est un ouvrage de circonstance : il est né à l'occasion de publications analogues parues à Vienne et à Paris. La première idée paraît lui en être venue à propos d'un projet de Nessel d'éditer les traités de paix de la fin du moyen âge et de l'époque moderne; elle s'est fortifiée à la nouvelle d'un dessein semblable du libraire Léonard, concernant les traités signés par les rois de France aux mêmes époques (1). Leibniz, avertissant de ce projet le réfugié français en

bien des choses où on ne trouve que peu qui puissent servir. Comme j'ay fait entrer dans ma collection quelques actes peu connus des anciennes Elections, cela m'a donné occasion de faire quelques remarques dans ma preface sur la véritable origine des Electeurs ». Lettre à Grote, 2/12 mai 1692. KLOPP, t. VI, p. 441. Cf. lettre à Antoine-Ulrich, s. d. *Z. d. h. V. f. N.* 1888, p. 114-5.

1. « Mons. Nessel, le bibliothecaire de l'Empereur, a fait imprimer il y a deux ans ou environ un Catalogue de quelques Traités publics qu'il veut faire imprimer. Il m'envoya le Catalogue et me pria de luy fournir ce que je pouvois avoir qui luy manquoit. Mais je trouvoy que ce qu'il y a dans nos Bibliothèques et Cabinets avec ce que j'ay en particulier surpasse infiniment en nombre et en qualité ce que M. Nessel a dans son catalogue où il n'y a presque que des pieces déjà imprimées au lieu que nous en avons une infinité de Manuscrites.... Je pensay donc à en faire faire un recueil où j'omettrois presque tout ce que M. Nessel veut donner, afin de ne point faire tort à son ouvrage. *Et j'avois déjà pris des mesures pour ce dessein*, lorsque j'appris de Paris celui de M. Leonard, et que je reçus le Catalogue de ses traités. Je vis bien alors qu'il avoit une bonne part de ceux que j'ay, et même que je n'ay point, mais aussi je trouvoy qu'en revange j'en ay un grandissime nombre de ceux qui ne sont point venus à sa connaissance, et qui surpassent de beaucoup ceux qui nous sont connus. Ainsi j'ay le dessein de faire poursuivre, sans m'arrester à l'ouvrage de M. Leonard, et ce qui se trouvera de plus dans le sien pourra estre un jour dans les additions du mien, autant qu'on le jugera à propos ». Lettre à Basnage, 16/26 octobre 1692. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 90-91. Les ouvrages dont parle Leibniz sont : 1° le *Prodromus Pacificatorius... seu Catalogus chronologicus tractatum... in orbe terrarum, ab anno 1400 ad annum 1685*. Auteurs Daniele Nesselio. Viennæ Austriæ, 1690. LENGLET-DUFRESNOY, *Méthode historique*, 2° édition, 1723, t. IV, p. 455. V. le titre complet dans la *Mantissa*, préf., § xxx. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 324. Leibniz en parle dès le 16 juillet 1690. Lettre à Magliabechi, *Epistolæ*, p. 18 (DUTENS, t. V, p. 88). 2° les *Preliminaires des Traitez faits entre les Rois de France et tous les princes de l'Europe, depuis le regne de Charles VII*. Paris et la Haye, 1692, œuvre d'Amelot de la Houssaye, destinée à servir d'introduction au *Recueil des Traitez de paix, de treves, de neutralité, de confederation, d'alliance, de commerce, faits par les Rois de France avec tous les Princes et Potentats de l'Europe et autres depuis près de trois siècles, assemblez, mis en ordre et imprimés par Frederic Leonard, premier Imprimeur du Roi*, qui devait paraître à Paris en 1693 en 6 vol. in-4°. Une 3° édition des *Preliminaires*, plus ample, sous le titre d'*Observations historiques et politiques*

Hollande Basnage de Beauval, auteur de l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, qu'il avait vu à Hanovre dans le courant de l'année (1), lui demandait « de détourner les libraires de Hollande » de réimprimer le recueil de Léonard, comme voulait le faire Moetjens à La Haye, de ne pas faire encore mention de cet ouvrage dans son *Histoire* et de ne le « point nommer, ny le lieu où l'on pense cela, mais de temoigner seulement la chose en general (2) ».

Il était alors à Hanovre (3); il se rendit aussitôt à Wolfenbüttel (4), vit le duc Rodolphe-Auguste, lui dit qu'il avait appris par le *Journal des Savans* qu'on allait publier en France une grande collection de traités de paix et d'alliances et le pria de l'autoriser à devancer cette publication par celle des pièces qu'il avait en grande partie tirées de la *Bibliotheca Augusta*, et dont beaucoup servaient à l'histoire de la maison de Brunswick (5). Le duc le lui ayant permis, Leibniz lui demanda de faire prendre à Vienne ou en Hollande un privilège général pour tout ce qui serait édité d'après les manuscrits de la bibliothèque de Wolfenbüttel, en particulier pour le *Codex diplomaticus*, dont il lui envoyait le titre complet (6). Rodolphe-Auguste ne le fit pas; mais Leibniz obtint à Lunebourg un privilège de dix ans pour son ouvrage (7).

Cependant Leibniz faisait annoncer son ouvrage dans les journaux de Hambourg et de Francfort. Comptant le

sur les Traitez des Princes, se trouve en tête de l'édition des traités de Léonard par Moetjens (v. plus loin, chap. V). Elle est reproduite dans le *Corps diplomatique* de DU MONT, 2^e édition, 1726, t. II, part. 2, p. 1 ss.

1. « Avant-hier et le jour auparavant estoit icy l'auteur des Ouvrages des, Savans, Monsieur de Beauval ». Lettre à Hertel, 29 mai 1692. BURCKHARD, t. II, p. 308.

2. Lettre citée à la page précédente.

3. D'où est datée sa lettre à Sophie du même jour. KLOPP, t. VII, p. 151.

4. Il y est le 19/29 octobre. Lettre à la même. *Id.*, p. 223.

5. Lettre à Rodolphe-Auguste, Wolfenbüttel, 31 octobre 1692. Ms. XLI, 1814, n° 51. Cf. conversation du 30 octobre entre Leibniz et Antoine-Ulrich. KLOPP, t. VI, p. 345.

6. Lettre en allemand, s. a. n. d. (évidemment à Rodolphe-Auguste et de la fin de 1692). Ms. cité, n° 49.

7. Lettre de Bertrand, du 16 février 1693. *Id.*, n° 67.

faire paraître au printemps prochain (1), il dut se hâter. Sans doute les pièces qu'il comptait tirer de la *Bibliotheca Augusta* étaient prêtes, car il y employait plusieurs personnes de Hanovre à tirer des copies (2) des manuscrits réunis surtout par Mazarin (3).

Leibniz, voulant être aussi complet que possible, chercha à avoir des pièces de tout genre et de toute provenance; il en demanda en Allemagne, en Italie, en Angleterre et en France, communiquant généralement à ses correspondants le titre de son ouvrage.

En Allemagne, il avait fait visiter avec succès les archives de Celle par Chilian Schrader et sans résultat celles de Ratisbonne par son frère, Christophe Schrader (4); il s'adressa à des professeurs à l'Université de Helmstædt, Henri Meibom *senior* (5), Van der Hardt (6), qui en parla à ses collègues et promit de faire des recherches à Brunswick (7), à Behrens, médecin d'Hildesheim et savant généalogiste, qui lui offrit quelques diplômes d'Empereurs du XI^e au XVI^e siècle (8), à Guillaume Tentzel, surveillant du cabinet des médailles du prince de Saxe-Gotha, qui depuis 1689 s'occupait dans ses *Monatliche Unterredungen*, de diplomatique et de numismatique (9), réclamant des documents de lui et de ses amis (10). Tentzel promit d'explorer la bibliothèque ducale et de pousser Pfanner, conseiller

1. Lettre en allemand, s. d. n. a. (évidemment fin 1692). *Id.*, n° 87.

2. Conversation du 30 octobre 1692. KLOPP, t. VI, p. 345.

3. MURR, t. VII, p. 165. Cf. « On a désiré que je misse ordre à faire imprimer quelques Manuscrits de la Bibliothéque de Wolfenbuttel. *J'ai choisi plusieurs actes publics qui doivent estre pris pour la plus grande partie de Manuscrits que le duc Auguste a fait venir de France*, il y aura quantité de vieilles pieces assez curieuses. J'y ay joint quelques autres traités, testamens, erections de duchés et choses semblables ». Lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 54-55), 13 janvier 1693.

4. Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 48, 60 et 58-59), 12 décembre 1692, 9 février et 8 mars 1693. Cf. *Mantissa*, préf., § 2. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 311.

5. Lettre à H. Meibom (corr., fol. 8-9), 21 mars 1693.

6. Lettre du 16 mars 1693. Ms. XLI, 1813, fol. 5-6.

7. Lettre de Van der Hardt (corr., fol. 19-20), 27 mars 1693.

8. Lettre de Behrens (corr., fol. 5-6), 17 avril 1693.

9. *A. D. B.*, t. XXXVII, p. 571-2, art. de WEGELE.

10. Lettre s. d. (fin 1692 env.). Ms. XLI, 1814, n° 53.

du duc, à en fournir (1). Leibniz s'adressa de même à Paullini en lui indiquant le genre de pièces qu'il désirait (2), à Sagittarius, qui ne lui répondit pas (3), à son propre neveu, Frédéric-Simon Lœffler (4), qui était sur le point de faire un voyage en Allemagne et en Hollande et qu'il pria de voir Gerhard Meier de Brême, Mieg, professeur à Rinteln, le juriste Placcius de Hambourg, le jurisconsulte Antoine Mathieu de Leyde et l'antiquaire Gisbert Cuper de Deventer (5). Il écrivit, d'ailleurs, lui-même à plusieurs d'entre eux, par exemple à Mieg qui, ne trouvant rien, s'adressa à Graevius (6), et à Meier, qui distribua à des amis le titre du *Codex diplomaticus* et essaya de faire ouvrir à Leibniz les archives de Brême par le syndic Maastricht (7), fit des recherches lui-même dans la bibliothèque sénatoriale et expédia des documents du XIII^e siècle sur Brême (8). Il s'adressa de même à Samuel Pufendorf, ancien historio-
 graphe de Suède, passé au service du Brandebourg, lui demandant des documents tirés des archives de ces deux Etats (9). Le fameux publiciste, peut-être jaloux de son rival (10), prétendant qu'il lui était difficile de fournir des documents, se borna à lui indiquer des ouvrages sur la Suède et à le renvoyer, pour le Brandebourg, à Spanheim (11), qui paraît avoir été plus accommodant (12).

1. Lettre de Tentzel (corr., fol. 27-29), 8 mars et 7 avril 1693.

2. Lettre citée plus bas, p. 127, n. 1.

3. Lettre à Tentzel (corr. fol. 39), du 19 juin 1693.

4. Cf. plus haut, p. 15, n. 1.

5. Lettres des 6 mars et 5/15 mai 1693. KORTH., t. IV, p. 248-50 (DUTENS, t. V, p. 410-11).

6. Lettre du 27 juillet 1693. BODEMANN, p. 186, n° 651.

7. Lettre de G. Meier (corr., fol. 44 ss.), 31 mars 1693. — Maastricht demanda à Leibniz de spécifier les documents qu'il désirait : lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 61), 7 mai 1693.

8. Lettre de G. Meier (corr., fol. 51 ss. et 60), 19 avril et 21 mai 1693. Cf. *Mantissa*, préf., § 5. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 311.

9. Lettre à S. Pufendorf (corr., fol. 2), 18 mars 1693.

10. V. WEGELE, p. 513, n. 1. D'après une lettre de Bacmeister du 12 mars 1695, Samuel Pufendorf (corr., fol. 9-10) professait extérieurement beaucoup d'admiration pour Leibniz et en était, au fond, fort jaloux.

11. Lettre de S. Pufendorf (corr., fol. 3-4), 31 mars 1693.

12. Lettre de Spanheim du 1^{er} novembre 1693. BODEMANN, p. 287, n° 876. « La cour de Brandebourg a donné ordre qu'on me fournisse des pièces de ses

Cependant, Leibniz ne désespérait pas de recevoir des pièces « du Nord (1) »; il s'adressait pour cela à Friese, ancien secrétaire particulier du comte de la Gardie, chancelier de Suède et gendre du grand chancelier Oxenstiern (2), qui lui promit de tirer des collections de celui-ci (3), à Greiffencranz, qui offrit d'envoyer des documents de la maison de Gottorp et de Danemark (4), mais, éloigné des manuscrits, ne put qu'indiquer des recueils imprimés (5), et au résident de Danemark à Wolfenbüttel, Mencken (6). Il en demanda également en Pologne au P. Kochanski (7).

Aux Pays-Bas, Leibniz avait naturellement prié Basnage de lui fournir des documents; il en demandait surtout de contemporains depuis la paix de Westphalie et réclamait la bulle par laquelle le Pape avait sécularisé l'évêché d'Utrecht en faveur de Charles-Quint (8). En Italie, il paraît s'être borné à demander à Magliabechi de lui envoyer surtout des pièces sur Florence et la Toscane, de prier ses amis de lui en fournir et de lui procurer une liste de celles qui étaient publiées, soit séparément, soit dans les ouvrages (9). En Angleterre, il s'adressait à Thomas Smith, bibliothécaire de la bibliothèque Cottonienne, pour avoir des diplômes concernant les relations de Henri le Lion et d'Otton IV

archives ». Lettre à Basnage s.d.(début d'octobre 1693. FELLER, p.59 et GEHR., *Phil.*, t. III, p. 100. Cf. *Mantissa*, Préf., § 1. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 310.

1. Lettre à Magliabechi (corr., fol. 126-7), 5/15 janvier 1693.

2. Lettre de Friese du 7/17 mars 1693 et réponse de Leibniz. KLOPP, t. VI, p. LXIX-XX. Cf. BODEMANN, p. 63, n° 238.

3. « J'auray quelques collections du feu Grand Chancelier Oxenstiern. » Lettre à Basnage citée plus haut, p. 123, n. 12. Cf. lettre à Greiffencranz du 29 janvier 1697. KLOPP, t. VI, p. 448 (FELLER, p. 65; DUTENS, t. IV, part. 2, p. 270).

4. Lettre de Greiffencranz (corr., fol. 31-32), 19 janvier 1693. Cf. *Mantissa*, préf., § 5. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 311.

5. Lettre du même, 21 mai 1693. Ms. XLI, 1814, n° 2.

6. Lettre du 25 février 1693. Ms. cité, n°5, et réponse de Mencken du 24 mars. BODEMANN, p. 181, n° 637.

7. Lettre s. d. (citée plus haut, p. 30, n. 3, p. 263.

8. Lettre s. d. (début de 1693). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 94 et 96.

9. Lettre citée plus haut, n. 1.

avec l'Angleterre (1) et essayait encore d'obtenir quelques communications du frère de Huygens (2).

Comme auparavant, ce fut sur la France que Leibniz paraît avoir le plus compté. Il fit remettre au *Journal des Savans* par l'abbé Brice un mémoire où il faisait connaître son ouvrage et réclamait des documents (3). Il s'efforçait d'obtenir par l'abbé Nicaise, chanoine de Dijon, « l'agent général de la république des lettres (4) », le catalogue des mémoires du cardinal de Granvelle, que possédait l'abbé Boisot, du monastère de Saint-Vincent en Franche-Comté (5). Nicaise en parla à Boisot (6) et recommanda le projet de Leibniz à Bourdelot, médecin de la duchesse de Bourgogne, qui le favorisa « auprès de M. le Chancelier et de Messieurs les Conseillers d'estat » de France (7). Par l'intermédiaire de Larroque, Leibniz s'adressa même à Amelot de la Houssaye, éditeur du projet de Léonard (8), historien curieux, qui fut enchanté du plan de Leibniz (9), lui envoya des privilèges récents concernant les villes hanséatiques venant « de Main de Ministre » et lui offrit un traité contemporain (10). Leibniz n'oublia guère à Paris que les Bénédictins, qui se plainquirent de ce qu'il ne leur eût donné l'occasion de l'aider (11).

1. Lettre à Smith (corr., fol. 1-2), 12 février 1693. — Sur Th. Smith et la bibliothèque du chevalier Cotton, v. lettre de Larroque à Bayle s. d. (après 1686). GIGAS, t. I, p. 436 et surtout *D. of. N. B.*, t. LIII, p. 131 ss.

2. Lettre à Huygens, 10/20 mars 1693. GEHR., *Briefw.*, p. 716.

3. Lettres de Brice (corr., fol. 26-29), 26 juin et 21 août 1693.

4. Suivant l'expression de Baillet. COUSIN, p. 108. V. son épitaphe dans E. DE BROGLIE, t. I, p. 132-33.

5. Lettre à Nicaise, *Id.*, p. 96 et GEHR., *Phil.*, t. II, p. 540. Cf. *Mantissa*, préf., § II. DUTENS, p. 311.

6. Boisot à Nicaise, 8 décembre 1693. COUSIN, p. 121.

7. Lettre à Nicaise. *Id.*, p. 103 et GEHR., p. 544. Cf. lettre à Basnage citée plus haut, p. 123, n. 12 : « Mons. l'Abbé Nicaise me mande, que le Chancelier a fort approuvé mon projet, et qu'on ne seroit pas éloigné de me fournir quelques pièces mêmes de la chambre des comptes. »

8. V. plus haut, p. 120, n. 1.

9. Lettre de Larroque (corr., fol. 29), 14 juin 1693.

10. Lettres du même (corr., fol. 31-33), 16 août et 14 novembre 1693. Il s'agit des traités de Philippe IV de 1647 et 1648 concernant les privilèges de la Hanse et des « Articoli della Liga firmata al 1. d'Ottobre 1682 trà la Francia et la Savoia. » Ms. XLI. 1814, n° 22, et 1813, n° 18.

11. Lettre de Brice du 26 juin 1693, citée plus haut, note 2. — Ils l'a-

Grâce à cette collaboration, Leibniz put réunir bientôt de nombreux documents. Dès le début de l'année 1693, il en avait reçu de France, d'Angleterre et d'Espagne, il en attendait du Nord et en espérait d'Italie; mais le temps pressait, car il était résolu à faire paraître un volume au début de l'été (1). L'impression commença au printemps (2) chez Samuel Ammon, libraire de la cour à Hanovre (3), et fut achevée vers le début de mai (4) pour la foire de Leipzig (1^{er}-11 mai) (5). L'ouvrage n'avait d'ailleurs pas pris beaucoup de temps à Leibniz (6); si on l'en croyait même, il n'avait guère eu qu'à recueillir et à relire les différentes pièces, à composer la préface et le titre (7).

Ce titre était *Codex juris gentium diplomaticus* (8), c'est-à-dire code contenant les diplômes concernant le droit des gens (9). Ces actes étaient les diplômes qui ont la plus

vaient fait avertir par lui (corr., fol. 26-27), le 29 mai 1693, du projet de Nesse et offrir leur aide. « Ils m'ont mesme dit, ajoutait Brice, qu'ils interposeroient leur credit pour avoir de la chambre des comptes et du tresor des chartes les copies des pieces dont vous pouvez avoir besoin ».

1. Lettre à Magliabechi citée plus haut, p. 124, n. 1.

2. Dans la lettre à Huygens du 10/20 mars citée plus haut, p. 125, n. 2, Leibniz écrit que le premier volume « paroistra ce printemps ». L'impression était sans doute déjà commencée. Le 7/17 avril 1693, Leibniz envoie à Beyrie « le titre et le catalogue d'un recueil de plusieurs pièces... que j'ay fournies à un libraire qui les imprime et qui est sur le point d'achever le Tome ». British Museum, ms. 34.727, fol. 165. Original.

3. BODEMANN, p. 5, n° 11.

4. « Le premier Tome de ma collection est achevé ». Lettre à Grote, 2/12 mai 1693. KLOPP, t. VI, p. 441. « Je viens de publier un Tome de mon recueil ». Lettre à Nicaise, 5/15 mai. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 542. Dans la lettre du 7 mai, Tentzel (corr., fol. 30-31) fait réclamer l'ouvrage pour en rendre compte.

5. V. plus loin, à la fin de la préface.

6. « Le meilleur est que tout cela se peut faire sans m'occuper beaucoup ». Lettre à Ch. Schrader citée plus haut, p. 122, n. 3.

7. Lettres à Tschirnhaus et Huygens, 21 mars 1694 et 21 juin 1695. GEHR., *Briefw.*, p. 494 et 760.

8. *Codex juris gentium diplomaticus*, In quo Tabulæ Authenticæ Actorum publicorum, Tractatum, aliarumque rerum majoris momenti per Europam gestarum, pleræque ineditæ vel selectæ, ipso verborum tenore expressæ ac temporum serie digestæ, continentur; A fine Seculi undecimi ad nostra usque tempora aliquot Tomis comprehensus : Quem *Ex Manuscriptis præsertim Bibliothecæ Augustæ Guelfebytanæ Codicibus*, Ex Monumentis Regionum aliorumque Archivorum, ac propriis denique Collectaneis Edidit G. G. L. Hanoveræ, Liberis et Impensis Samuelis Ammonii, MDCXCIII. In-folio de 472 pages à 2 colonnes, préface non paginée.

9. « Non amplius *juris gentium* simpliciter inscripsi, sed *diplomaticum*; quid igitur aliud quàm *codicem, continentem diplomata juris gentium?* » Lettre

grande importance politique, comme les pactes conclus entre les princes, les transactions, les traités de paix ou d'alliance, les contrats de mariage, les testaments et les actes d'adoption, d'investiture ou d'hommage, d'arbitrage, les sentences fameuses, les cessions de royaumes, de principautés ou de dignités, les abdications, les décisions, en un mot tous les actes qui ont force de loi entre les Etats et qui sont au droit des gens ce que les lois sont au droit civil (1), en d'autres termes, « toutes sortes d'actes publics qui ont du rapport aux droits et aux intérêts des Princes » et « ce qui tient lieu d'Ordonnances et d'Arrests entre les souverains », formant la base du droit des gens consenti (2). Leibniz n'en avait pas appelé le recueil *Pandectes* parce qu'il ne comprenait pas tous les actes du même genre, ni *Digestes* parce qu'il ne les avait pas rangés par ordre méthodique, mais *Code* par analogie avec certains recueils de lois anciennes ou de constitutions religieuses (3).

Leibniz avait voulu avant tout faire un choix et publier des actes intéressants et inédits (4). Tandis que Nessel ne recueillait que des traités, pour la plupart déjà édités, et que Léonard s'occupait exclusivement de la France,

à Magliabechi s. d. (début de mai 1693 : écrite sur la minute d'une lettre de Ludolf du 28 avril, qui y répond le 23 mai), faussement datée de Francfort, 10 septembre 1692. *Epistolæ*, p. 84-5 (DUTENS, t. VI, p. 114).

1. *Diplomata majora*, etc. (énumération complète). « Et cum talia inter Principes et Republicas aliosve suprematum habentes acta vim quodam modo legis habeant erga eos ad quos pertinent, vel certe sint in jure gentium quod leges in jure civili, ideo collectionem eorum codicem juris gentium appello. » Lettre à Paullini, 2 février 1693. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 193.

2. « Ce sont *fundamenta juris gentium voluntarii* ». Lettre à Basnage citée plus haut, p. 124, n. 8 (souligné par Leibniz).

3. « *Non Pandectas inscripsit, neque enim omnia habet; nec Digesta, quia non materiarum, sed temporum ordinem sequitur: sed Codicem... uti Codicem veteris Ecclesiæ... Codicem legum antiquarum... dicimus. Habet tamen hoc Codici Legum affine, quod ea continet, quæ sola inter liberos populos legum sunt loco, vel quas sibi, ut ita loquar, leges dixere, qui rebus præsent.* » Lettre s. a., 1^{er} mars 1693, éd. AA. EE. de 1693, p. 143 (KORTH., t. III, p. 120; DUTENS, t. IV, part. 3, p. 285; GEHR., *Phil.*, t. III, p. 386).

4. « Mon dessein est bien différent de celui de Mons. Nesselius, qui n'a point encore paru, et de celui de Leonard. *Je ne veux donner que des pieces choisies, et la plupart non imprimées, ou rares et curieuses* ». Lettre à Basnage s. d. (début d'octobre 1693). FEDER, p. 57; GEHR., *Phil.*, t. III, p. 99.

Leibniz avait donné toutes sortes d'actes publics internationaux conclus dans l'Europe entière (1). Il redoutait, en suivant l'exemple de l'un ou de l'autre, de s'engager dans un travail de trop longue haleine et de passer pour un compilateur (2); là, comme dans la plupart de ses ouvrages, il a visé avant tout à l'originalité (3).

Le *Codex diplomaticus* comprend 223 pièces en latin ou en français allant de 1097 à 1499, disposées par ordre chronologique. Il y a assez peu de documents pour les premiers siècles, mais à partir du xiv^e, on en trouve un assez grand nombre d'inédits ou de très rares (4), concernant non seulement l'Allemagne, mais encore la France : les plus intéressants sont le traité de Philippe le Bel avec l'archevêque de Lyon (1305) (5), l'acte de réunion du Dauphiné à la France (1343) (6), les traités de Brétigny (1360) et de

1. *Ibid.* et lettre à Magliabechi, 29 décembre 1693. *Epistolæ*, p. 48-49 (DUTENS, t. V, p. 104).

2. Il écrivait à Basnage : « Mon dessein n'est pas de m'engager dans un travail d'une grosseur excessive. *Je ne veux que des pièces choisies*, mais en recompense je ne m'attache pas aux seuls traités. » Au conseil qu'il lui avait donné d'ajouter à son ouvrage les pièces fournies par les autres recueils, il répondait : « Dieu m'en garde ! *Je n'ay jamais esté d'humeur à faire le transcrip-teur*. En cela vous ne me trouverez nullement de l'inclination qu'on attribue aux Allemands. Et... *ne pensez-vous pas que vous me donnez un conseil semblable à celui d'une personne qui voudroit marier son amy à une mechante femme. Car c'est marier un homme que de l'engager dans un travail qui l'occupe-roit toute sa vie.* » FEDER, p. 58-59; GEHR., p. 100. La partie soulignée a été reproduite par WEGELE, p. 653, n. 3 (LANGLOIS-SEIGNOBOS, p. 98; cf. LANGLOIS, p. 319). — Leibniz n'admettait pas les reproches que les Français faisaient à ses compatriotes, de faire des recueils d'érudition indigeste. Les Allemands, dit-il, « *qu'on accuse d'estre de grands compilateurs* », n'ont rien de semblable à l'*Italia sacra* et à la *Gallia christiana*. « Cela paroist aussi par les dictionnaires. Les François en ont de trois espèces, dont nous n'en n'avons aucune », les dictionnaires de l'Académie pour les mots d'usage, de Furetière pour les termes d'art et de Ménage pour les vieux mots. Lettre à Greiffencranz (corr. fol. 240-2) du 28 octobre 1709. Cela ne prouve pas que les Allemands ne soient pas des compilateurs, mais qu'ils faisaient alors des recueils sans ordre et sans but précis; ils se sont rattrapés depuis !

3 « J'ay eu de quoy rendre mon premier Tome cinq ou six fois plus grand qu'il n'est..., *Mais j'ay voulu choisir.* » Lettre du 20/30 juin 1696. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 116.

4. On peut s'en rendre compte par la bibliographie de DU MONT, *Corps dipl.* édition citée, surtout à partir de 1316, t. I, part. 2, p. 32 ss.

5. *Cod. dipl.*, n° XXXIX, p. 45-50; DU MONT, t. I, part. 1, p. 339.

6. *Id.*, n° LXXXIV, p. 158-77; DU MONT, t. I, part. 2, p. 210 ss.

Troyes (1420), l'un inédit, l'autre déjà publié plusieurs fois (1), le traité d'Étaples (1492), qui ne se trouvait encore que dans le « Recueil de Traités » de du Tillet (1588) (2). Aux rapports de la France et de l'Angleterre se rattachent encore différentes pièces (3). Les plus nombreuses concernent l'Empire; les principales sont (4) : un traité conclu entre Philippe de Souabe et Philippe Auguste (1198) (5), l'érection du comté de Luxembourg en duché par Charles IV (1358) (6), une enquête sur les frontières de la France et de l'Empire en 1390 (7), des traités signés par Charles VI avec Jean Galéas de Milan (1395) et l'Empereur Sigismond (1414) (8), les articles de la Hanse teutonique (1418) (9), un traité d'alliance entre Charles VII, Frédéric et Guillaume de Saxe (1446) (10), différents actes concernant la Lorraine (11), des articles de la diète de Ratisbonne (1474) (12),

1. *Id.*, n° xcv et cxxxiii, p. 208-9 et 325 ss. (DU MONT, t. II, part. 2, p. 112). Dans la lettre à Beyrie citée plus haut, p. 126, n. 2, il écrivait à propos des pièces du recueil : « il y en a un bon nombre qui touchent l'Angleterre, entre autres... le fameux traité de Bretigny... qui n'a pas encore vu le jour. Il ne se trouvera ny dans les recueils imprimés qui j'aye vû, ny dans ceux qu'on a fait esperer. »

2. *Id.*, n° ccl, p. 461; cf. JAUCOURT, p. 83.

3. Traités entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre (1193 et 1200), Edouard III et Charles IV (1326), contrat de mariage d'Edouard III avec Marguerite, sœur de Philippe le Bel (1293). P. 4, 7, 26 et 27; DU MONT, t. I, part. 1, p. 124, 126 et 267.

4. Nous ne citerons pas celles qu'on trouvait déjà dans la *Collectio constitutionum imperialium* de GOLDAST, Francfort, 1613 et (n. éd.), 1673, ou dans la continuation par RAYNALDI des *Annales* de Baronius (1646-77); bien que Leibniz les ait tirées directement des manuscrits comme le prouvent les différences de textes signalées par DU MONT.

5. *Cod. dipl.*, p. 6; DU MONT, p. 124.

6. *Id.*, p. 207; *Id.*, t. II, part. 1, p. 1.

7. *Id.*, p. 252 ss., publiée d'après le Ms. XIII 787 (Extrait du Trésor des Chartes du roi. Layette des Chartes de Verdun, n° xvii), copie du xvii^e siècle.

8. *Id.*, p. 259 et 307; DU MONT, t. II, part. 1, p. 237, et part 2, p. 14.

9. *Id.*, p. 316; *Id.*, p. 101.

10. *Id.*, p. 375; *Id.*, t. III, part. 1, p. 127. Leibniz devait bientôt, vers le 13 avril 1694, défendre cette pièce contre Pfanner dans une lettre à Tentzel. Ed. *Acta Eruditor. Germ.*, t. XXIII, n° IV (1713), p. 1000-7 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 248-51).

11. Sentence arbitrale entre Antoine et Isabelle de Lorraine (1441), don de la Lorraine à Jean de Calabre par René, roi de Sicile (1452), don de ses droits en Provence à Frédéric de Lorraine par le même René (1453). *Cod. dipl.*, p. 371, 382 et 417; DU MONT, t. III, part. 1, pp. 94, 192 et 193. *z.*

12. *Id.*, p. 430; DU MONT, part. 1, p. 430.

le traité entre les rois de Castille et de Portugal au sujet des Canaries (1481) (1) et l'alliance perpétuelle des sept cantons suisses (1497) (2).

Leibniz, tirant à peu près tout des manuscrits, avait voulu faire un recueil varié et en partie inédit; il n'avait pas toujours réussi (3), car il avait eu souvent affaire à des manuscrits médiocres (4). Cependant les erreurs importantes sont rares et portent surtout sur la chronologie (5), sur des noms de personnes (6) ou de lieux (7); d'ailleurs, Leibniz, s'apercevant des fautes ou de mauvaises leçons, avait essayé de les corriger et d'en éclaircir les obscurités par des notes (8). Il s'était surtout efforcé de montrer l'utilité des actes qu'il publiait et d'établir la portée de son ouvrage dans sa préface.

Cette préface, « qui vaut bien un livre tout entier », d'après un correspondant de Leibniz (9), est bien supérieure au recueil (10). L'auteur y indique le caractère transitoire des traités qui constituent la base du droit des

1. *Id.*, p. 446; DU MONT, t. II, part. 2, p. 82.

2. *Id.*, p. 476. *Id.*, p. 378.

3. « On y trouve beaucoup de pièces curieuses et utiles, dont il a été le premier éditeur; mais elles n'y sont pas le plus grand nombre. Pour les autres elles étoient déjà publiques avant luy et quelques-unes sur de meilleures copies que les siennes. Cela se connoitra par les citations que j'ai eu soin de joindre toujours à chaque Pièce. » DU MONT, t. I, p. v.

4. « Il est fâcheux que ce sçavant homme soit tombé sur des copies aussi peu exactes que celles qu'il a publiées. Quelques-unes sont fautives en des choses essentielles. » LENGLET-DUFRESNOY, t. II, p. 283, qui relève un certain nombre d'erreurs d'après DU MONT.

5. La plus grave est une erreur de siècle, 1099 au lieu de 1199 (*Cod. dipl.*, p. 1; DU MONT, t. I, part. 1, p. 12), les autres ne sont que de quelques années.

6. Traité entre Jean II (appelé à tort Henri) de Castille et Jean, roi de Portugal, 1411. (*Cod. dipl.*, p. 290; DU MONT, t. II, part. 2, p. 331). De même l'amiral Coulomb, qu'il avait pris pour Christophe Colomb. *Cod. dipl.*, n° XVII, p. 23 (Préf. § VII, DUTENS, p. 292 et KLOPP, t. VI, p. 465).

7. P. ex. « Juliacensi » au lieu de Lusacensi » à la pièce citée plus haut, p. 129, n. 8.

8. Soit dans le texte même, soit dans la préface, p. ex. chez le roi de Belmarin, § VII. DUTENS, p. 292 (KLOPP, p. 466).

9. Lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 62-63), 24 juin 1693.

10. « Il mit à la tête de ce volume une grande préface bien écrite et encore mieux pensée... Il est vrai qu'il n'y a que ce morceau qui soit de génie et que le reste n'est que de travail et d'érudition. » FONTENELLE. DUTENS, t. I, p. XXIV.

gens (1); mais déclare que les actes publics sont ce que l'histoire a de plus certain (2). Il montre tout leur usage dans le droit public et dans l'histoire en général, dans la politique et le droit des gens, dans la chronologie pour établir les dates, dans la géographie historique, dans la héraldique par la description de cérémonies ou de sceaux, dans les généalogies par les alliances et les noms de famille qu'on y trouve, dans la linguistique enfin qu'ils enrichissent de mots certains et d'expressions officielles; il appuie chacun de ces points d'exemples tirés des actes du recueil (3). A cette partie tout historique succède un développement purement philosophique et juridique sur le droit naturel et le droit des gens, dont il étudie les degrés (4) et les espèces et qu'il illustre par des faits empruntés aux diplômes du recueil (5). Les droits de l'Empire lui sont l'occasion d'une longue digression sur l'origine des électeurs qu'il fait remonter au second tiers du XII^e siècle sous Conrad IV (6); après quoi il montre que le droit des gens s'applique aux personnes, aux choses et aux actes et que les pièces publiées dans son ouvrage enrichissent également les uns et les autres (7). Il termine en corrigeant quelques fautes d'impression des documents (8).

1. § I. *De fœderum infirmitate*. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 287-88. (KLOPP, t. VI, p. 457-8).

2. § III. *Actorum publicorum tabulæ, sunt pars historiæ certissima*. ID., p. 289-90 (ID., p. 461-2).

3. § IV-X. *De eorum usu insigni in historia. In jus gentium. In Chronologiâ. In Geographiâ. In Heraldicis. In Genealogicis. In Glossariis*. ID., p. 290-4 (KLOPP, p. 462-9).

4. § XI-XIII. *De jure naturæ et gentium. De tribus juris naturæ et gentium gradibus. De Pietate*. ID., p. 294-7 (KLOPP, p. 469-71. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 386-9). Toute cette partie est en quelque sorte commentée en français dans la lettre à Coste, du 4 juillet 1706. GEHR., p. 386 ss.

5. § XIV-XVII. *De jure voluntario, De jure divino, positivo, canonico et romano. De juribus Ecclesiæ, et Conciliis. De jure Imperii*. DUTENS, p. 297-301.

6. § XVIII-XIX. *De origine Electorum*. ID., p. 301-6. Cf. plus loin, chap. v.

7. § XX-XXI. *De iis, qui personam juris gentium sustinent. De actionibus juris gentium*. ID., p. 306-8.

8. § XXII. *Conclusio*. ID., p. 309. — Il y a de nombreuses fautes d'impression, par ex. dans les numéros des diplômes, tant dans la préface que dans le texte et la pagination même. A la suite des titres des deux dernières pièces, on lit : « Hæc aliaque nonnulla imminentes Nundinæ typographum festinantem in sequentia differe coegerunt. »

Telle est la première des grandes collections historiques de Leibniz, qu'on a pu appeler le premier recueil positif des sources du droit des gens servant à l'histoire générale (1), c'est-à-dire le premier qui s'étendit à l'Europe et non pas à un Etat ou à un pays. Peut-on le considérer absolument comme un ouvrage historique? Les déclarations de Leibniz sont, sur ce point, assez contradictoires.

Dans sa préface, comme dans la lettre publiée dans les *Acta eruditorum*, où il indiquait la nature des communications qu'il demandait, il paraît viser surtout un but historique (2) et, à ce point de vue, le *Codex diplomaticus* peut passer pour un ouvrage d'un caractère désintéressé et objectif (3), que l'utilité politique n'a pu dicter (4). C'est seulement dans la préface que Leibniz a parlé de l'origine des électeurs, encore sans faire un plaidoyer en faveur du neuvième électorat.

Et cependant on pourrait attribuer à ce recueil une portée purement juridique et politique (5), si on en croyait d'autres déclarations de Leibniz au comte de Windischgrætz, devenu président du conseil aulique à Vienne (6),

1. HARTMANN, p. 61, qui écrit, p. 62, que Leibniz est le juriste allemand qui a le mieux et le plus tôt fondé la science positive du droit des gens.

2. « Data est opera iis potissimum colligendis, quibus Jura moresque Gentium et locorum, tam historia sacra et profana, Geographia, Genealogia, glossaria, augeri, atque illustrari; et negotia publica tractantium usui, ceterorum etiam curiositati consuli possit. » *AA. EE.*, 1693, p. 144 (KORTH, t. III, p. 123; DUTENS, t. IV, part. 3, p. 286, et GEHR., *Phil.*, t. III, p. 389).

3. « Ces sortes de pièces servent à l'Éclaircissement de l'Histoire et du droit des gens, elles servent souvent d'exemple et d'instruction à ceux qui sont employés dans les affaires, et tout au moins elles donnent une véritable idée des choses, que les historiens embrouillent souvent faute d'avoir vu les actes. » Lettre à Mencken, citée plus haut, p. 124, n. 6.

4. « Je n'y mettray rien du tout de nos affaires de pres ou de loin... Nous confererons un jour ensemble si on ne pourroit ajouter quelques choses avantageuses à nostre egard. » Lettre à Ch. Schrader, citée plus haut, p. 122, n. 3.

5. Cf. LÉVY-BRÜHL, *l'Allemagne depuis Leibniz*. Paris, 1890, p. 11-12.

6. Il disait y avoir mis « des pièces considérables pour les droits de l'Empire, qui n'avoient pas encore été connues. Il y en a d'autres, qui marquent et éclaircissent les droits de l'Empire envers la France et les anciennes limites. Feu M. Conringius m'aurait sçu bon gré, s'il avoit veu des diplomes de ceste force ». Lettre, s.d. (1694 environ). KLOPP, t. VI, p. 446. Cf. à la même époque le *Pro Memoria für einen brandenburgischen Staatsmann* (titre et date d'après HARNACK, t. II, p. 41-42). Id., t. X, p. 33-34.

surtout à Greiffencranz, ambassadeur dans cette ville (1), et au comte de Kinsky, grand chancelier de Bohême, qui jouait depuis 1693 le rôle de premier ministre auprès de Léopold I^{er} (2), car Leibniz leur déclarait avoir voulu surtout dans le *Code diplomatique* publier des pièces servant à établir les droits de l'Empire (3). Il est vrai que ces déclarations étaient faites dans des conditions particulières (4). Leibniz, ayant reçu des documents pour son ouvrage à peu près de partout, sauf de la cour de Vienne (5), croyait évidemment que le meilleur moyen de la pousser à en fournir était d'en montrer l'utilité politique, comme il avait fait déjà à Vienne pour le *Collège historique* (6).

1. « Il n'y a peut être point de livre depuis longtemps, qui contienne tant de pièces authentiques propres à établir ou conserver les droits et prétentions de l'Empire. » Il cite par exemple, « le protocole de la vérification des limites entre l'Empire et la France, le véritable formulaire de la translation du Dauphiné en la Maison de France, qui réserve expressement les droits de l'Empire, le contract fait entre la France et l'Archevesque de Lyon », d'après lequel « la France n'y devait avoir qu'une sorte de protection, et plusieurs autres pièces... entre autres touchant la Provence, qui font connoître clairement le droit de l'Empire sur tous ces pays au delà du Rhone, que le vulgaire y appelle encor *la parte dell' Imperio*, sans parler du duché de Bar, contesté depuis longtemps entre l'Empire et la France; et sans parler encor de pièces singulieres que j'ay données et que je puis donner encor à l'égard du droit de l'Empereur en Italie »; et il ajoute ces paroles significatives : « Mon Code Diplomatique me fournit un beau pretexte d'Enquete dont la Cour Impériale se pourroit servir, si on le jugeoit à propos. Il faut louer le soin des François à ne rien négliger en ces matieres, pas même ce qui paroist suranné. » Après avoir donné des exemples contemporains, il conclut : « Il seroit peut-estre à propos que dans les nouveaux traités de paix on fit glisser un jour quelques mots qui conservent les anciens droits de l'Empire, en disant : que les vieilles prétensions de part et d'autre seront vidées par les voyes amiables en la justice. » Lettre du 29 janvier 1697. *Id.*, t. VI, p. 449-51 (FELLER, *Ot. Han.*, p. 66-69; DUTENS, t. IV, part. 2, p. 271-2). Cf. la lettre au P. Vota du 16 mars 1703, dans BODEMANN, p. 367.

2. WADDINGTON, p. 60. Cf. KLOPP, t. VI, p. LXX.

3. Il déclarait, en le lui envoyant, que l'ouvrage pourrait servir à faire valoir les droits de l'Empire, « ainsi il est toujours bon de transmettre ses droits à la postérité et de les garantir de l'oubly; et mon but a esté de conserver les *Diplomes importants non encor publiés qui en fournissent des preuves singulieres.* » Lettre à Kinsky, 26 septembre 1697. *Id.*, p. 454. Leibniz avait déjà conseillé à Greiffencranz dans la lettre citée plus haut, d'en parler à Kinsky.

4. Les deux dernières datent de l'année même du traité de Ryswick, auquel Leibniz aurait voulu contribuer pour le bien de l'Allemagne.

5. Lettre de Greiffencranz citée ci-dessus, note 1. *Id.*, p. 448. (FEDER, p. 66 et DUTENS, p. 270-1). Cf. *Id.*, p. LXIX.

6. V. plus haut, p. 78, n. 3.

Leibniz pouvait, d'ailleurs, être en partie sincère, car il a dit aussi que le *Code diplomatique* pouvait servir autant aux hommes politiques et aux juristes qu'aux historiens (1) et il l'a nommé « un volume de pièces rares propres à éclairer l'histoire et le droit des gens (2) ». Quand il en publia la suite, il y donna des pièces exposant des prétentions opposées, son « but étant de conserver ces anciens morceaux qui servent à éclaircir l'histoire et les droits des Princes sans prendre parti (3) ». C'est là, semble-t-il, la déclaration la plus acceptable (4). Ainsi Leibniz a fait, dans le *Codex diplomaticus*, un recueil historique qui pouvait avoir, au besoin, une portée politique, et il l'a orienté en ce sens dans sa préface; mais c'est avant tout une œuvre d'historien.

Il agit en diplomate pour vendre et lancer l'ouvrage (5). Il s'efforça de le placer dans tous les pays de l'Europe, surtout en Allemagne par les principaux libraires des villes aux foires célèbres, Zunner à Francfort-sur-Main (6), à Leipzig Thomas Fritsch (7), qui fut très content de la vente de l'ouvrage (8). En Hollande, il s'adressa à Leers, « marchand libraire renommé à Rotterdam » (9), et lui fit échanger 100 exemplaires du *Code diplomatique* contre différents

1. « Outre qu'il y a beaucoup de choses qui interessent l'Angleterre et que d'ailleurs les affaires politiques de l'Europe sont eclaircies en bien des endroits, ce qui servira à ceux qui se mêlent des affaires aussi bien qu'à ceux qui sont curieux de l'Histoire; outre cela dis-je, les *jurisconsultes* anglois qui prennent connoissance des vieilles lois écrites en Normand, c'est-à-dire en vieux françois y prendront goust, à cause de plusieurs pieces ecrites dans ce style ». Lettre à Beyrie citée plus haut, p. 126, n. 2.

2. Lettre à Rolamb. FEDER, p. 164.

3. Lettre à Th. Burnet, 2/13 février 1700. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 267 (DUTENS, t. VI, p. 265).

4. Elle est tout à fait d'accord avec celle qu'il faisait à Ch. Schrader (v. plus haut, p. 132, n. 4) et avec les faits.

5. L'ouvrage avait été tiré à un assez grand nombre d'exemplaires. D'après les lettres suivantes, Leibniz offrait d'en placer au moins 400.

6. Lettre à Zunner s. d. et réponse du 20 mars 1694. Ms. XLI, 1814, nos 76-77.

7. Leibniz était en relation avec lui, sans doute par l'intermédiaire de Tschirnhaus (lettre de celui-ci du 12 octobre 1695 et réponse de Leibniz du 29. GEHR., *Briefw.*, p. 496 et 493-99).

8. D'après la lettre de Leibniz du 27 janvier 1695. KLOPP, t. VI, p. LXVIII-IX.

9. D'après la suscription de la lettre du 14/24 janvier 1693. Bibl. de Leyde, papier n° 15. Original autographe.

livres de France (1). Déjà Leibniz s'était entendu avec Salviati, sans doute avocat au Parlement de Paris (2), pour obtenir un échange du même genre auprès des librairies de Paris et de Lyon, en envoyant les ouvrages à Bruxelles et à Bâle; mais il semble n'avoir pas réussi (3). En Angleterre, il chargea par deux fois Beyrie, résident de Brunswick à Londres, d'une semblable commission (4); nous ignorons ce qu'il en résulta et s'il en fut de même en Italie.

En même temps que les libraires, il sollicitait les savants et les hommes politiques. En Allemagne, il donna sans doute le *Codex diplomaticus* à tous ses amis, en particulier à ceux qui lui avaient fourni des documents ou promis d'en fournir; à Vienne il l'envoya aux comtes de Windischgrätz (5), de Kaunitz (6), d'Ëttinger et de Kinsky (7) et, par ce dernier, à l'Empereur (8). En Italie, il en expédia à Florence trois exemplaires, dont un relié pour la bibliothèque du grand-duc et les deux autres brochés pour

1. Lettre de Leers, 16 avril 1694, réponse de Leibniz s. d. et lettre d'Ammon, du 17 avril (v. st.). Ms. XLI, 1814, nos 73-74 et 78. Lettre de Basnage, 7 janvier 1695. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 113.

2. Salviati (corr., fol. 3-4), dans la lettre du 25 octobre 1694 (17 septembre dans BODEMANN, p. 250, n° 789), promet d'envoyer, dès la rentrée des avocats à Paris, « des factums... imprimés sur les matières les moins ordinaires et les plus curieuses... agitées dans le Parlement. » Il est donc peu probable que ce soit, comme le suppose BODEMANN, l'ambassadeur du duc de Florence à Paris; mais, d'après son nom, il pouvait lui être apparenté ou du moins être originaire d'Italie, ce qui expliquerait que Leibniz en ait fait son intermédiaire auprès des libraires de Lyon.

3. Il dut faire débiter directement 100 exemplaires de son livre envoyé à Mons. Lettre d'un libraire de Paris (corr. de Salviati, fol. 7) s. d., envoyée avec la suivante. Lettres de Salviati (corr., fol. 5-6 et 10-11), 12 avril 1694, 24 juin et 27 septembre 1695 et réponse de Leibniz (corr., fol. 8-9) du 15 juillet.

4. Prière de « transporter un bon nombre d'exemplaires à quelque libraire Anglois, qui voudroit le prendre à des conditions raisonnables, plus il en prendroit et plus le libraire d'icy feroit à l'Anglois des conditions avantageuses. On pourroit bien fournir jusqu'à 200 exemplaires » par Hambourg. Lettre citée plus haut, p. 126, n. 2, et lettre du 15/25 juin 1693 s. a., commençant ainsi : « Monsieur Berry est supplié de ce qui suit ». British Museum, Ms. 4.277, fol. 108. Original autographe.

5. Lettre citée plus haut, p. 132, n. 6.

6. Le 12 septembre 1696. *Journal*. PERTZ, t. IV, p. 212.

7. Par Greiffencranz (corr., fol. 45-46), lettre à celui-ci, 19/29 juin 1696.

8. Lettre à Kinsky, citée plus haut, p. 133, n. 1.

Magliabechi et pour Ciampini à Rome (1). En Hollande, il en envoya à Witsen, bourgmestre d'Amsterdam (2), en Belgique, au P. Papebroch (3). En France, il y en eut pour les savants dont il attendait des communications, pour ses intermédiaires et pour ses principaux correspondants. Il en donna, par exemple, un exemplaire à d'Hozier qui l'avait réclamé (4), au P. Mabillon qui l'attendait « avec la dernière impatience » (5), à Baluze avec qui il désirait entrer en relations (6), à Huygens dont il sollicitait le jugement (7), au président Cousin, directeur du *Journal des Savans*, qui devait en faire un compte rendu (8), à Huet (9), avec qui il était resté en rapport par l'abbé Nicaise (10), sans doute à celui-ci, au numismate Thoynard (11), à l'ancien voyageur la Loubère (12).

Ainsi préparé, l'ouvrage eut un grand succès en Allemagne et en France. Tentzel en fit un compte rendu élogieux dans les *Monatliche Unterredungen* de juin 1693 (13), Mencke en donna dans les *Acta eruditorum* d'août une fidèle et longue analyse (14); Christian Thomasius, fils de l'ancien maître de Leibniz, professeur de droit à l'Université de

1. Lettre à Magliabechi du 12/22 avril 1694. *Epistolæ*, p. 54 (DUTENS, t. V, p. 107).

2. Lettre à Witsen (corr., fol. 10-11), du 27 août/8 septembre 1697. Il lui demandait des renseignements sur les langues. GUERRIER, p. 25.

3. Lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 67), 9 février 1694.

4. Lettres de d'Hozier (corr., fol. 2-3) du 20 septembre 1694 et du 14 décembre 1693. Ms. XXIII. 181, n° 55.

5. Lettre de Brice (corr., fol. 35-36), 7 septembre 1694.

6. Lettre à Schrader citée plus haut, note 3. L'envoi fut fait sans doute par Leers. « Exemplum codicis diplomatici mei... per Bibliopolam Batavum ad te pervenisse spero. » Lettre à Baluze, 13/23 septembre 1695. Bibl. municipale de Nantes, Ms. fr. 672, pièce 103. Original. Communication de bibliothécaire M. Giraud-Mangin.

7. Lettre du 1/11 décembre 1693. GEHR., *Briefw.*, p. 723, et lettre citée plus haut, p. 126, n. 7.

8. Lettre de Cousin (corr., fol. 1-2), 14 septembre 1694.

9. Lettre à Nicaise, 16 juin 1699. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 589.

10. Huet à Nicaise, 12 septembre 1692. *Id.*, t. III, p. 5, note.

11. Lettre à Thoynard (corr., fol. 8-9), 18 septembre 1694. L'ouvrage avait été apporté par Leers.

12. Lettre de la Loubère (corr., fol. 35-36), 30 mars 1695. L'ouvrage fut donné par Leers au libraire Anisson.

13. Lettre de Tentzel citée plus haut, p. 126, n. 4.

14. P. 370-80.

Halle, en parla dans un de ses ouvrages (1). A Paris, où le président Cousin en fit, dans le *Journal des Savans* un résumé intéressant et élogieux (2), Louis de Verjus, comte de Crécy, frère du Jésuite Antoine Verjus, qui avait été plusieurs fois en Allemagne et devait participer au traité de Ryswick, le loua fort (3). L'ouvrage fut de même bien reçu en Italie. Ce qu'on avait le plus « applaudi en France... et en Italie », c'était le « choix » que Leibniz avait fait dans son recueil, tandis que la complication de Léonard, y paraissait un véritable « fatras » (4). En Hollande, le *Codex diplomaticus* était, pour les mêmes raisons, loué par Basnage, qui en admirait surtout la préface et appréciait la résolution de Leibniz de rechercher l'inédit (5). En Angleterre enfin, où Edouard Bernard, professeur d'astronomie à Oxford, philologue émérite, applaudissait au projet de l'auteur (6), le succès ne fut pas moins grand, puisqu'il y décida une publication analogue.

Thomas Rymer, qui s'était d'abord occupé de littérature, ayant été, à la suite de savantes recherches sur le Parlement anglais (7), nommé historiographe de Guillaume III en 1692, fut chargé, le 26 août 1693, de publier les traités conclus entre la Grande-Bretagne et les autres états et autorisé à rechercher dans les dépôts publics « toutes les ligues, traités, alliances, capitulations, confédérations » passés entre la couronne d'Angleterre et les pays étrangers (8). L'idée d'un pareil recueil paraît avoir été suggérée au gouvernement anglais par l'apparition du *Codex*

1. « J'ai vu ce que Mr. Thomasius a dit dans sa préface de *nævvis jurispr.* il paroist qu'il est en partie de mon sentiment sur l'histoire et en partie qu'il ne l'est point ». Lettre à Becker, 4/14 janvier 1699. FEDER, p. 144.

2. *J. des SS.* 1693. Cf. plus haut, p. 136, n. 8, et « Auctor Diarii Eruditorum Parisini honorifice admodum de opere meo judicavit ». Lettre à Magliabechi, 29 décembre 1693. *Epistolæ*, p. 49 (DUTENS, t. V, p. 104).

3. Lettre à Basnage, 3/13 janvier 1696. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 120.

4. *Ibid.* et lettre au même citée plus haut, p. 128, n. 2.

5. Lettre du 15 janvier 1694. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 107.

6. Lettre de Bernard, juin 1693. FEDER, p. 199.

7. *Of the Antiquity, power, and decay of Parliaments*, 1684.

8. Art. RYMER, *D. of N. B.*, t. L, p. 65-67.

diplomaticus (1). Rymer prit d'ailleurs pour modèle l'ouvrage de Leibniz, le reconnut et lui demanda ses conseils(2) : il en sortit les *Fœdera*, (3). Leibniz a répété à plusieurs reprises (4) que l'exemple du *Codex juris gentium* avait fait entreprendre cette publication à Rymer, qui se croyait, par suite, obligé de lui « en destiner un exemplaire de chaque tome qu'il publieroit » (5).

En Allemagne, l'ouvrage de Leibniz ne devait pas de suite susciter des imitateurs (6). Le *Code diplomatique* y

1. Ch.-V. LANGLOIS, p. 324, d'après DUFFUS HARDY, *Descriptive Catalogue of materials relating of the history of Great Britain and Ireland*, t. I, 1862, p. LIII, qui suppose seulement ce fait.

2. Art. cité plus haut (p. 137, n, 8), p. 67. — Leibniz reçut de Rymer un diplôme d'Otton IV concernant l'île d'Oléron et lui envoya un traité entre Philippe III et Edouard I^{er}. Lettre à Rymer, 16/26 juillet 1695. British Museum, *Harleian*, ms. 4.713, fol. 14.

3. *Fœdera, Conventiones, Litteræ et cujuscumque generis Acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, pontifices, principes, vel communitates*. LANGLOIS, p. 324-5. Titre complet dans la *Mantissa*, préf., § XXXIV. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 327.

4. « *Professus est nostro se exemplo excitatum, eisdemque sibi limites præscripsit, a quibus Tomus noster primus cœpit, annum æræ Christianæ 1100.* » *Ibid.*, p. 326. « Thomas Rymerus... mei Codicis Diplomatici aspectu excitatus, ut ipse ad me scripsit, Diplomata Regia in Archivis Monasteriensibus, Turrisque Londinensis excussit ». Lettre à Magliabechi, 21 juillet 1705. *Epistolæ*, p. 107 (DUTENS, t. V, p. 135). Rymer n'en dit rien dans sa préface.

5. Lettre à Bothmar, 18 mars 1715. DËBNER, p. 140. Cf. « Feu M. Rymer ayant entrepris à la veue de mon *Codex juris gentium dipl.* le grand dessein de recueillir les actes les plus considerables de la couronne d'Angleterre et me voulant marquer une espece de reconnaissance comme il me l'a temoigné lui-même, il a fait en sorte que j'ay receu en don tous les volumes de son important ouvrage les uns après les autres ». Lettre au même, 24 novembre 1715. *Id.*, p. 110.

6. Les ouvrages de LÜNIG, *Das teutsche Reichs-archiv* et *Teutsche Reichs-Cantzley*, Leipzig, 1713-22 et 1714, compilations méthodiques pour lesquelles l'auteur revendique hautement l'originalité (préface du tome I du *Reichs-archiv*) se rattacheront, en effet, tout au plus aux *Statuta et Rescripta Imperialia sive Constitutiones Imperialis* de GOLDAST (1607) et il n'y a guère que les titres du *Codex Germaniæ diplomaticus* et du *Codex Italiæ diplomaticus* (Francfort et Leipzig, 1725-35) qui puissent se réclamer de Leibniz; ces ouvrages sont en quelque sorte des continuations du *Reichs-archiv* et procèdent de la même pensée. On retrouve encore l'influence du titre de Leibniz dans le *Codex diplomatico-historico-epistolaris* de Bernard PEZ, Augsburg, 1729; le *Codex diplomaticus antiquitatum Nordgauensium* de I.-H. DE FALCKENSTEIN, Leipzig, 1733; le *Codex diplomaticus Moguntiacus* de V.-FR. DE GUDEN, Gœttingue, 1743. Toutefois il n'y a que pour Ch.-Louis SCHEIDT, historiographe de la maison de Brunswick et éditeur de plusieurs ouvrages de Leibniz (v. pl. haut, p. 108, n. 10 et plus bas, chap. VI) qu'on peut affirmer une influence de Leibniz dans les titres du *Specimen Codicis Diplomatici Bavarici*

avait eu cependant un tel succès, que le libraire Thomas Fritsch avait demandé à l'auteur de donner sous une forme concise le résumé de l'histoire de l'Allemagne, de Charlemagne à l'époque contemporaine. Leibniz fut flatté de cette démarche, mais déclara que ses occupations ne lui permettaient pas d'accepter. Il renvoya le libraire à Schurzfleisch, professeur d'histoire à Wittemberg (1), qui, connaissant parfaitement les historiens du moyen-âge, était, à son avis, le savant le plus capable d'en tirer l'ouvrage réclamé (2).

A partir de 1693, Leibniz, tout occupé du *Codex diplomaticus* et dont la santé déclinait (il était incommodé par des fièvres et des phlogoses (3), paraît s'être moins occupé de l'histoire du Brunswick que par le passé : on en trouve dans ses lettres beaucoup moins de traces qu'auparavant. Toutefois, il était loin d'abandonner ses travaux : il faisait à ce moment des recherches linguistiques (4) et continuait à demander des documents pour éclaircir l'histoire du duché (5). Ayant appris la mort de Sagittarius, il écrivait à Leipzig pour s'informer de ses manuscrits où il y avait, non seulement beaucoup de documents concernant l'histoire d'Allemagne, mais tout un recueil servant à illustrer

(*Bibliotheca historica Gœttingensis*. I. Theil. Gœttingue, 1754, p. 183-296) et de la *Mantissa documentorum* dans les *Historische und diplomatische Nachrichten* von dem... Adel in Teutschland, Hanovre, 1754, t. II du *Codex diplomaticus Brunsvico-Luneburgensis*. Cf. *A. D. B.*, t. XXX, p. 711.

1. V. sur lui WEGELE, p. 610-11.

2. Lettre citée plus haut, p. 134, n. 8, reproduite en partie par WEGELE, p. 637, n. 5.

3. Cf. plus haut, p. 116, n. 1. Dès 1690 il se plaignait de voir sa vue baisser, de maux de tête et de fluxions dans la poitrine. Ms. XXIII. VII, fol. 14 (variante dans la lettre éd. *Z. f. h. V. d. N.*, 189), p. 135, citée plus haut, p. 102, n. 2). « In ætate 1693 febri tentatus fueram : superiori ætate, pro febri... venere mirabiles quædam phlogoses », etc. Lettre à Bernouilli, 28 février 1695. *Com. Ep. Bern.*, t. I, p. 32 (GEHR., *Math.*, t. III¹, p. 164). Cf. lettres à Foucher, 6/16 avril 1695. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 420 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 122) ; à Placcius, 25 juin 1695. *Sylloge*, t. III, p. 120 (DUTENS, t. VI, p. 55) et à l'Hôpital, 4/14 décembre 1695. GEHR., *Math.*, t. II, p. 319. Sur la santé de Leibniz de 1693 à 1695, v. KLOPP, t. VI, p. XIII-XVII (reproduisant en partie les notes de 1695-96 de Leibniz lui-même, éd. par PERTZ, t. IV, p. 175-80).

4. V. plus loin, chap. V.

5. Lettre à Paullini (corr., fol. 40), s. d. (après le 20 mars 1694).

celle du Brunswick (1) et il se faisait communiquer par J.-A. Schmidt, ancien professeur de philosophie à Iéna, nommé depuis à Helmstædt (2), entre les mains de qui ils étaient, les manuscrits de Saggittarius sur l'histoire de Lunebourg (3). A la même époque, il réclamait des documents servant à éclaircir les rapports de l'Angleterre avec le Brunswick (4). Bien plus, il semble qu'après le plan un peu trop compliqué du 1^{er} juillet 1692, Leibniz, désireux d'apporter de l'unité à son ouvrage et soucieux de la chronologie, employa à peu près une année à disposer les documents concernant l'histoire de Brunswick sous forme d'annales allant de 845 environ à 1209 (5). Ce travail paraît, en

1. « Mihi verò maxime illa sunt curæ, quæ pertinent ad Historiam Germaniæ. Nam ex iis, quæ edidit, constat, Virum doctissimum habuisse non pauca Chronica et monumenta inedita, variique generis subsidia undecunque conquisita, *quin et non exiguum apparatus collegisse ad Historiam Brusvicensem ornandam.* » Lettre à Fr.-S. Löffler, 5 juillet 1694. KORTH., t. IV, p. 252 (DUTENS, t. V, p. 412). Cf. lettre à Th. Rymer (corr., fol. 20) du 20 janvier 1695.

2. BODEMANN, p. 261, n° 818.

3. Lettre à J.-A. Schmid, 12 novembre 1695. G. VEESEMMEYER, p. 13 et 15.

4. Lettres du 20 février 1695 citées plus loin, chap. V.

5. « Pour mieux écrire l'Histoire de Brönsvic, on a trouvé convenable de former des Annales composées de passages extraits des anciens Auteurs et de Diplomes rangés selon l'ordre des années. *Le corps de ces Annales est dressé depuis Ludolphe premier Prince connu de Brönsvic jusqu'à l'avènement d'Otton IV à l'Empire.* Époque tres glorieuse a la Maison. On a surmonté quantité de difficultés Chronologiques et autres. *Et on a maintenant une Base ou Fondement pour bastir la dessus; ou l'on insere le reste des recueils, chaque chose en son lieu. Mais comme il s'agit d'en tirer bien tost la quintessence dans un ouvrage suivi, et dont la Lecture puisse convenir a tout le monde: Et que cela demande de nouveau un grand attachement, aux despens meme de la santé, D'autant plus qu'on ne sauroit gueres y estre assisté il semble qu'il est temps de penser en quelque façon à sa propre seureté, et d'obtenir ou stipuler au moins quelques avantages raisonnables, puisque avec l'age on peut tomber dans un estat, ou au lieu de pouvoir continuer des travaux de cette sorte, on soit obligé de penser à jouir de ceux qu'on a faits.* » Ms. XXIII. VII, fol. 33, s.d. n. a.

Cette requête, évidemment dressée à l'électeur, paraît être de la fin de 1693. D'une part, en effet, les réclamations qu'y fait Leibniz ressemblent singulièrement à celles qu'il faisait en 1691 et 1692 (v. plus haut, p. 111); de l'autre, à la fin de 1693 il en était dans son histoire à Henri-le Lion (v. note suivante). On peut donc croire que ce passage est antérieur aux règlements d'Engessen de 1696 (v. plus bas, chap. V). Ainsi, Leibniz paraît avoir rédigé des annales de l'histoire de Brunswick peu après son retour d'Italie; c'est elles sans doute qu'il fit amplifier par Feller pour l'époque des Empereurs souabes (v. plus loin, même chap.); mais elles ne se confondent pas avec elles: il n'y est question que du Brunswick et non de l'Allemagne. C'est d'elles sans doute que dit Eckhart: « Constituerat ille filum Historiæ hujus, ab ultima antiquitate, usque ad erec-

effet, avoir été achevé vers la fin de 1695 (1); mais, deux ans après, Leibniz déclarait qu'il lui fallait encore faire pour l'histoire de Brunswick bien des recherches dans les documents inédits (2) et qu'il devait la terminer sous peine de voir le fruit de ses travaux anéanti(3). C'étaient ses recherches historiques qui étaient les plus absorbantes et il avait déjà réclamé inutilement à l'électeur de lui accorder un aide pour faire des copies et des extraits (4).

Leibniz s'occupait spécialement de la généalogie des Azons. Il continuait, sur ce sujet, sa correspondance avec d'Hozier (5); celui-ci lui ayant donné des renseignements sur le fils du premier Azon (6), Leibniz lui demanda des éclaircissements sur les marquis d'Italie et le pria de rechercher si ceux d'Este sortaient des Malespines et étaient parents de la comtesse Mathilde (7). D'Hozier lui envoya un diplôme montrant que le marquisat de Trévise était le même que celui de Vérone (8). Ces renseignements ne méritaient guère que d'Hozier se plaignît du peu de « reconnaissance » de la cour de Hanovre, quand il ne se vit pas récompensé (9); cependant Leibniz, qui s'était adressé à lui de son « propre mouvement, sans aucun ordre supé-

tionem Brunsvico-Lunenburgensium in Ducatum procedere. » *Coll. Etym.*, t. I, p. 59. — Dès le 1^{er} octobre 1690, Gehr. Meier (corr., fol. 1-2) demandait des nouvelles de ses « Annales » de Brunswick à Leibniz, qui ne paraît pas lui avoir répondu là-dessus.

1. « *Mr. de Bernstorff m'a ordonné de vous faire ses complimens et de vous témoigner sa joye, qu'il apprend que l'Histoire de la S^{me} Maison est achevée jusques au temps d'Henry-le-Lion.* » Lettre de Ch. Schrader, du 10 janvier 1694 citée par BODEMANN, p. 265, n° 829.

2. « *Varia ex archivis eruo, antiquas chartas incipio, manuscripta inedita conquirō. Ex his lucem dare conor historiæ Brunsvicensi.* » Lettre à Placcius, 5 septembre 1695. *Sylloge*, t. III, p. 131 (DUTENS, t. VI, p. 59; GEHR., *Phil.*, t. IV, p. 413, note.)

3 « *In qua multa a me sunt eruta, sine me fortasse peritura.* » Lettre à Th. Smith, s. d., 20/30 décembre 1695). BODEMANN, p. 284, n° 872.

4. Lettre s. d. n. a. (début de 1695, à Ernest-Auguste, corr., fol. 51).

5. Lettre à d'Hozier, s. d. (début de 1693). Ms. XXIII 181, n° 54.

6. Lettre du même, 5 mars 1693. *Id.*, n° 47.

7. Lettre au même, 19/29 mars 1693. *Id.*, n° 49.

8. Lettre du même, 14 décembre 1693. *Id.*, n° 55; lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 67), 9 février 1694.

9. Leibniz à la duchesse douairière de Brunswick, 2 août 1694. KLOPP, t. VII, p. 205.

rieur » et qui ne s'attendait « pas à voir des correspondances d'erudition mises en taxe » (1), lui fit envoyer une assez forte rétribution (2) et continua ses relations avec lui (3). C'est en vain qu'il s'était adressé à d'autres Français; Bulteau (4) le renvoya à Sigonius dans un mémoire qui ne lui parut guère « satisfactoire » (5) et Mabillon, ne s'étant jamais appliqué aux généalogies, ne put que lui indiquer des ouvrages italiens modernes (6).

Cependant la diplomatie de Leibniz en Italie avait porté ses fruits : le duc de Modène, Rinaldo d'Este, venait d'épouser la fille aînée de Jean-Frédéric, Charlotte-Félicité de Brunswick-Lunebourg (7). C'était le renouvellement de la parenté qui avait jadis existé entre les deux branches de la maison de Brunswick. Leibniz, qui avait récemment essayé sans succès de se faire ouvrir par le duc les archives de Modène (8), ne laissa pas échapper l'occasion de rappeler l'histoire de la famille. Il proposa de frapper une médaille avec une gravure symbolique, une inscription latine rappe-

1. Lettre à M^{me} de Brinon, même date. *Id.*, p. 256.

2. Une médaille le 15 août 1696; 300 écus le 15 janvier 1697. *Journal*. PERTZ, t. IV, pp. 197 et 220.

3. Du Fourny, auditeur de la Chambre, sur le point de donner *les Maisons souveraines de l'Europe* du P. Anselme, ayant réclamé ce que d'Hozier possédait sur la maison de Brunswick, d'Hozier demanda à Leibniz s'il devait se conduire « selon le principe » qu'ils avaient formé tous deux, afin « qu'il ne se trouve point de contradiction entre » ce qui paraîtrait en France et ce que Leibniz donnerait; celui-ci fit différer la publication en ce qui concernait la Maison de Brunswick. Lettre de d'Hozier (corr., fol. 7-8 et 4-5), 11 janvier et 25 mars 1695.

4. V. sur lui plus haut, p. 21, n. 2.

5. Lettre de Bulteau s. d. (avant le 26 janvier 1694 où Leibniz lui répond). Ms. XXIII 181, n° 102 (réponse, n° 101); lettre à Larroque (corr., fol. 36-37), même date.

6. Il s'agit certainement d'une lettre postérieure à celle du 31 décembre 1691 (v. plus haut, p. 107, n. 1), sans doute de 1694: Mabillon (corr., fol. 3-4), dans sa réponse s. d. demande à Leibniz deux ouvrages allemands de cette dernière date.

7. Le mariage se fit par procuration le 16/28 novembre 1695 à Hanovre. Lettre à Th. Burnet, 22 novembre (v. st.). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 170 (DUTENS, t. VI, p. 230-1).

8. Lettres à Rinaldo (corr., fol. 1-2), s. d. (antérieures aux suivantes); à Franchini et à Marchesini (corr., fol. 26 v° et r°), 7/17 décembre 1694; à Ramazzani (corr. de Franchini, fol. 6), 6/16 décembre.

lant l'événement (1) et composa lui-même la *Lettre sur la connexion des maisons de Brunsvic et d'Este* (2). L'historien, « n'employant que des faits incontestables (3) » et voulant seulement rappeler l'ancienne parenté des deux maisons, ne remonta pas au-delà du second Azon, mais développa sa double descendance dans les branches aînée et cadette d'Allemagne et d'Italie; il reproduisit et corrigea la généalogie d'Azon à Henri le Lion donnée par Pigna. Il avait composé cette « lettre imprimée par quelque avant-gout de l'histoire de la Maison » de Brunswick (4), la fit traduire en italien et l'envoya aux principaux historiens de la péninsule (5). Elle eut un grand succès auprès des gens compétents : d'Hozier trouvait la connexion « parfaitement établie » (6), le P. Bacchini, bénédictin entré au service du duc de Modène qui lui fera parcourir les bibliothèques d'Italie et le nommera bibliothécaire (7), et le chancelier Marchesini approuvèrent la lettre, bien qu'elle ne parût pas plaire tout à fait au duc de Modène (8). Leibniz ne devait pas, d'ailleurs, tarder à la corriger (9).

1. Lettre à Th. Burnet, l. c. et *Lettre sur la connexion*, § VIII. KORTH., t. III, p. 214. (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 84).

2. Ed. KORTH., p. 206-16 (DUTENS, p. 80-85); DES MAIZEAUX, t. II, 2^e édon, 1740, t. II, p. 275-89.

3. Lettre à Boinebourg, 22 décembre 1695/1^{er} janvier 1696. FEDER, p. 406.

4. Lettre à Steffani, s. d. (20/30 décembre 1695). Ms. XLI, 1813, fol. 4^{vo}.

5. Lettre à Ramazzini citée plus haut, p. 142, n. 8. « *Epistolæ meæ de connexionē... Italica versio, non mihi, sed magis amico debetur Italo, qui Hetrusci sermonis facultate excellit. Mihi elaborandum fuit, ut accurate darentur sensa mea ipsi, ut purè, et eleganter.* » Lettre à Magliabechi, 1^{er} janvier 1697. *Epistolæ*, p. 71 (DUTENS, t. V, p. 116). C'est la *Lettera Sur la Connessione Della Ser^{me} Case Di Brunsvic e D'Este*. D'après C.-G. LUDOVICI, *Ausführlicher Entwurf einer vollstandigen Historie der Leibnitzschen Philosophie*, Leipzig, 1737, t. I, p. 405-6, le traducteur serait l'abbé Guidi (Leibniz eut avec lui une correspondance considérable depuis 1693. BODEMANN, p. 74, n^o 343).

6. Lettre de d'Hozier (corr., fol. 10-11), 18 janvier 1696.

7. GIGAS, *Corr. des BB.*, t. II, part. I, p. 336, note 236; BODEMANN, p. 8, n^o 25.

8. Lettre à Marchesini (corr., fol. 23-24), 13 janvier 1697. Dans sa lettre à Bernstorff du 15 janvier 1709, Leibniz dit qu'« on n'avoit pas paru tout à fait content à Modene » de la lettre sur la connexion. DÆBNER, p. 44. De même dans une lettre à M^{lle} de Schulenburg, du 4 mai. *Z. d. V. f. N.* 1884, p. 215. Il semble que c'est parce que Leibniz y avait dit simplement la vérité, sans embellir l'histoire. *Journal* du 30 septembre 1696. PERTZ, t. IV, p. 249.

9. *Journal* du 26 août 1696. Id, p. 206.

Elle plut, du moins, à Ernest-Auguste, qui vit que Leibniz s'occupait de l'histoire de sa maison et l'en récompensa en améliorant sa situation (1). Dès lors — tout au moins jusqu'à la mort du duc — Leibniz ne songea plus à abandonner Hanovre pour devenir historiographe dans une cour étrangère, comme il y avait encore songé tout récemment. A la mort de Samuel Pufendorf (26 octobre 1694) (2), Leibniz avait prié Spanheim de demander sa succession au tout-puissant ministre Danckelmann (3); c'est évidemment alors qu'il envoya pour celui-ci un mémoire à un homme d'Etat du Brandebourg, qui était à coup sûr Spanheim (4). Leibniz y rappelait qu'il avait pensé jadis écrire l'histoire de l'électeur de Mayence et proposait de rédiger celle de l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, année par année (5). Il demandait, comme il l'avait fait jadis à Hanovre et à Vienne, la direction et la surveillance des archives de Brandebourg (6), en montrant combien il avait su déjà illustrer les droits de l'Empire (7). Il réclamait aussi, comme il l'avait fait à Hanovre, la surveillance de l'enseignement et faisait des vœux pour voir fonder « sous les auspices de Frédéric une société électorale de Brandebourg à l'exemple des sociétés royales de Londres et de Paris » (8). Leibniz se proposait, semble-t-il, tout en écrivant à Berlin « l'histoire moderne », d'y « achever sous main l'ouvrage historique de la maison de Brunswick » (9). Il

1. V. plus loin, p. 202.

2. WEGELE, p. 509.

3. PRANTL donne la date de novembre 1694, sans doute d'après la lettre du 20 à Spanheim citée par KLOPP, t. VI, p. xxv. Lettres des 26 novembre et 6 décembre 1694, citées par BODEMANN, p. 287, n° 876; textuellement copiées par HARNACK, t. I, p. 42. D'après ce dernier, note 2, ce serait le ministre qui aurait eu la première idée de nommer Leibniz historiographe. — Sur Danckelmann, v. WADDINGTON, p. 47-48.

4. C'est le mémoire cité plus haut, p. 185, n. 1.

5. KLOPP, t. X, p. 33-34.

6. Id., p. 34 et 36.

7. Id., p. 34.

8. Id., p. 36. Cf. *Mémoire pour les Personnes éclairées et de bonne intention*, s. d. (même époque, HARNACK, t. II, p. 35 note). C'est la première idée de la future Académie de Berlin.

9. Lettre s. d. (fin 1694), GUHRAUER, t. II, Beil., p. 13-14.

paraît avoir cherché, sans succès, à se rendre alors à Berlin pour avancer l'affaire (1). Spanheim et Danckelmann pensaient le faire nommer historiographe de Brandebourg aux gages de 1.600 thaler, au lieu de 2.000 comme Pufendorf (2). Peut-être la nouvelle situation faite à Leibniz en 1696 lui fit-elle abandonner ce projet; du moins la chute soudaine de Danckelmann survenue l'année suivante (3) lui enleva-t-elle tout espoir de ce côté (4).

1. Dans la lettre à Ernest-Auguste citée plus haut, p. 141, n. 4, il dit qu'il s'occupera à Berlin de l'affaire de la réunion des protestants et des catholiques, « sous prétexte de faire sa cour aux Altesses Electorales »; mais il n'y alla pas. V. plus bas, chap. v.

2. Lettre de D.-E. Jablonski, 3 juin 1699. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 96 (HARNACK, t. I, p. 42, note 2).

3. Sur cette chute, v. RANKE, *Ueber den Fall des brandenburgischen Minister Dankelmann; Akten über Dankelmann (Abhandlungen und Versuchen. Sämmtl. Werke*, 1877, t. I, p. 84-87 et t. XI, p. 93-104), dont les suppositions s'accordent bien avec ce que nous connaissons par Leibniz des rapports de Sophie-Charlotte avec le ministre. Cf. WADDINGTON, p. 85-87 et HARNACK, t. I, p. 49-50.

4. De nouvelles tentatives devaient être faites, sans succès, plus tard; c'est à quoi se rapportent les lettres du 3 juin (citée note 1) et du 19 septembre 1699 (GUHR, *o. c.*, p. 106-7; *Biographie*, t. II, *Beil.*, p. 183.)

CHAPITRE V

LES RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE LES « ACCESSIONES HISTORICÆ » ET LA « MANTISSA »

Depuis longtemps, Leibniz réclamait une amélioration de sa situation; la lettre sur la connexion paraît en avoir été l'occasion (1). Au mois d'août 1696, il fut nommé conseiller privé de justice (2). Cette nouvelle charge, où il était dispensé des travaux ordinaires de la chancellerie pour s'occuper de l'histoire des droits de la maison de Brunswick (3), devait encore accroître ses occupations politiques et juridiques (4). Ces travaux touchaient naturellement à l'histoire (5) et, de ce côté et des autres, Leibniz

1. Lettre à Ernest-Auguste (corr., fol. 33), 31 juillet 1696 (v. st.).

2. Le 29 d'après KLOPP, t. VI, p. VIII; PRANTL, p. 191. Il en fut averti le 3 : lettre de Reihe (corr., fol. 4-5), citée par BODEMANN, p. 233, n° 762, et *Journal* commencé à cette date. PERTZ, t. IV, p. 183.

3. « Von den gemeinen Canzley laboribus dispensiret und mir Historiam und jura domus zu untersuchen aufgetragen. » Lettre à Charles VI, janvier 1713. RÜSSLER, *Sb. d. W. A.*, t. XX (1856), p. 272. Cf. plus haut, p. 30, n. 3.

4. Parlant le 23 août 1696 de ses occupations à Jean Bernouilli, il dit : « Et nunc etiam plura accessere, ex quo... Elector me inter Consiliarios status... recepi jussit; quid sæpe ad me deferuntur quæ pertinent ad jura domus, aliaque publica negotia..., sæpe enim cogor excurrere, in vicinas præsertim aulas, Cellensem et Guelferbytanam; cum subinde agenda sunt mihi quæ ad totam Domum Brunsvicensem pertinent ». *Com. Ep. Bern.*, t. I, p. 195 (GEHR., *Math.*, t. III, p. 320).

5. Il écrit le 10 septembre 1696 (st. nouv.) au P. Papebroch qu'il vient d'être nommé conseiller privé. « Quia tamen sæpe jura principum ex

se vit bientôt accablé (1). On peut voir, par une lettre qu'il écrivait à Jean Bernouilli, quelles étaient alors ses multiples occupations, où les études historiques et juridiques occupaient la place principale (2), et par le *Journal*

Historia lucem capiunt, inde mihi non raro prætextus ac ratio datur ad delicias nostras redeundi. « Car estant obligé principalement de penser au droit, à l'histoire et aux affaires du prince; je ne scaurois penser aux mecaniques que par boutades.... *Et maintenant S. A. E., mon maistre m'ayant donné une qualité de conseiller privé, je suis encore moins libre* ». Lettre à Papin, 14 septembre 1696. GERLAND, *Leibnizen's... Briefwechsel mit Papin*. Berlin, 1881, p. 211.

1. « *Quam multa autem sint in quæ distrahar, pene supra fidem tuam erit. Nam ut officii curas taceam, quæ ad jura nostrorum principum monumentaque et Historiam Brunsvicensem pertinent, et res Ratisbonensis Dietæ, literasque subinde commutandas cum Ministris, quos Viennæ et alibi habemus; et ut præteream quotidianum laborem digerendarum Notitiarum Historicarum ad nos spectantium, quarum gratia eruditum juvenem in auxilium advocavi, et elaboranda subinde quædam scripta, quibus justitiam causæ nostræ tueamur, volo aliqua tantum attingere, quæ extra ordinem quotidie obveniunt.* » Lettre à Jean Bernouilli, 28 décembre 1696. GEHR., *Math.*, t. III¹, p. 347. Le 20/30 septembre 1697, il s'excuse ainsi à Magliabechi de son retard : « *Nam mihi ex officii ratione crebro labores subeundi sunt pertinentes ad negotia... Electoris et Jura Domus Brunsvicensis; præsertim ex quo Consiliarii Statûs honor in me est allatus; deinde multa pergo eruere, quibus Historia nostra illustratur, eamque ob rem veteres chartæ subinde sunt inspectandæ, varique excutienda monumenta.* » *Epistolæ*, p. 74 (DUTENS, t. V, p. 118). Cf. lettre s. d. (après le 8 mars 1698) à Tschirnhaus : « *Meine gegenwürtige labores betreffend die jura und interessen der Herrschaft halten mich zwar sehr ab.* » GEHR., *Briefw.*, p. 507.

2. « *Mirari non debes si profundiora Tua non nisi perfunctorie attingere nunc possum, cui tot alia sunt meditanda, legenda, scribenda, agenda; in Aula, in officio, cum amicis, cum exteris, coram et per litteras (quarum ultra 300 quotannis scribo), imo et per dissertationes, veluti de Juribus Principum, de Historia Brunsvicensi; de aliis Historico-Politicis, de controversiis Religionis, in quibus sæpe etiam scriptis exerceor. His adde inspectionem Bibliothecæ Guelferbytanæ augustæ, et nostræ Electoralis, voluntationem qualemcumque novorum Librorum et Relationum alicujus momenti, ne sim hospes in re Publica Litteraria; curam publicandi Historicos ineditos ex veteris membranis (quales nunc sub prælo sunt), prosecutionem Codicis juris Gentium Diplomatici, cujus volumen jam edidi, tam multa quæ quotidie veniunt in mentem, non in Mathesi tantum, sed et Physica et Philosophia profundiore et Historia et Jure, aliisque, quæ paucis verbis in schedis consignare soleo, ne pereant! Adde etiam cogitata de Elementis Juris Naturæ constituendi longe aliter, quam vulgò opinantur, de quo subinde meditor; jam enim promisi publicare ante multos annos, sed ita ago, ut rem conferam cum Legibus Romanis et usu Fori : edi in primis molior novam Analysim multo recepta sublimiore, pro omni ratiocinatione humana; Chimica etiam, Technica, Mechanica, in quæ subinde operarios alo.* » Lettre du 2 juillet 1697. *Com. Ep. Bern.*, t. I, p. 302-3 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 434). Trad. en français, par Foucher de Careil dans son art. LEIBNIZ de l'*Encyclopédie* MICHAUD, p. 18-19.

qu'il a rédigé à cette époque comment il suffisait à tant de tâches (1).

Cependant l'histoire de Brunswick était le travail qui importait le plus à ses maîtres; c'est pour encourager Leibniz à l'achever qu'Ernest-Auguste avait amélioré sa situation, peu après une résolution prise par les différentes branches de sa maison. Leibniz ne cessait de réclamer à la cour de Hanovre « l'équivalent d'un ancien emolument » qu'il avait sous Jean-Frédéric et à la cour de Celle, « une personne exprès qui soit capable de l'assister » (2). Au mois de juillet 1696, dans des conférences tenues à Engessen, bourg situé entre Hanovre et Celle, les deux gouvernements accordèrent à Leibniz 400 thaler de subside extraordinaire pour la continuation de son travail, en lui promettant un dédommagement quand il en serait arrivé à 1235 (3). Chacune des cours promit de payer 250 thaler, l'une pour l'aide (4), l'autre comme compensation de la pension.

Dès lors Leibniz, qui peu auparavant s'occupait de classer le résultat de ses recherches sur l'histoire de Brunswick (5) et qui avait fait venir un aide (6), parut presser son ouvrage. A l'en croire, son histoire avançait « maintenant à grands

1. 3 août-30 septembre 1696 et 18-22 janvier 1697. Ed. PERTZ, t. IV, p. 183-224.

2. Lettres aux ministres Bülow et Bernstorff, 8 mars 1697. Ms. XXIII. VII, fol. 34-35.

3. DÆBNER, p. 5 (cf. PRANTL, p. 197). Il semble que chacune des cours ait accordé 200 thaler. Id., p. 172.

4. « S. A. S., mon maître, a accordé ce que vous avez souhaité touchant l'entretien d'une personne dont vous vous puissiez soulager ». Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 119), 24 juin 1696.

5. « Maintenant je travaille à mettre en ordre mes Recherches sur l'histoire de Brunsvic ou j'espère qu'encor l'Histoire generale d'Allemagne et particulièrement de Saxe et meme l'universelle recevront quelques augmentations. » Lettre à Chauvin, s. d. (fin avril-début de mai 1696), éd. en part. *Nouv. Journal des Sçavans*, mai-juin 1696, p. 280-1 et STEIN, p. 339.

6. V. plus bas, p. 154-155. — Un peu plus tard il réclamait, non plus un jeune homme, mais un enfant qui connût déjà les lettres et pût faire des copies, promettant de favoriser ses études. Lettre à Dransfeld (corr., fol. 51), 5 mars 1697. C'est sans doute dans ces conditions qu'il prit chez lui en 1698 le hongrois Zabany. V. MURR, t. VII, p. 170, et BODEMANN, p. 397, n° 1020.

pas » (1) ; bientôt il se déclara proche de la finir (2) et rechercha un graveur pour l'illustrer (3). Cependant, s'il s'occupait de l'histoire de la maison de Brunswick, les princes ne lui payaient pas ce qu'ils avaient promis. Leibniz s'adressa à la cour de Celle et, sans doute, à celle de Hanovre, en demandant de lui « procurer un avantage qui pourroit le soulager dans ses travaux » historiques. Il rappelait les dépenses considérables qu'occasionnaient ses recherches et ses déplacements perpétuels, en comparant son traitement à celui des historiographes, particulièrement de Pufendorf (4), demandait l'exécution des promesses d'Engessen et proposait au duc de Celle de faire courir son terme depuis « la S. Michel de l'année passée » (5). Il semble qu'il ait obtenu momentanément satisfaction, sans doute pour le paiement de son aide (6).

1. Lettre à Sophie, 14 octobre 1693. KLOPP, t. VIII, p. 12.

2. « Je serois bien fâché, si je devois être toujours occupé à cette histoire. Mais comme presque tout ce que je me suis proposé pour l'histoire de Bronsvic est mis ensemble, et qu'il ne me reste que la dernière main et connexion, je la compte quasi pour faite ». Lettre à Th. Burnet, 1/11 février 1697. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 195 (DUTENS, t. VI, p. 247).

3 « J'apprends qu'on n'a rien encore résolu touchant le graveur; il faudra attendre le retour de M. le baron de Görz. » Lettre à quelqu'un de la cour de Wolfenbüttel. GUERRIER, p. 10 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 423). — Dans une lettre à un ministre, le 7 mars 1699, il parlait également de la nécessité de graver les sceaux et les médailles. Corr. de George-Louis, fol. 59.

4. Il dit que ses « emolumens sont à peine suffisans pour le necessaire et n'arriuent pas à la moitié de ceux de quelques autres qui ont été chargés depuis peu de travaux semblables et qui ont trouvé leur besogne toute preste ». Il s'agit évidemment de Pufendorf, dont il écrit : « Pufendorffii Historiæ magis materia ex tabulariis suppeditata, quam scribendi genere laudabuntur. Suecica Historia melius scripta est, quàm Brandenburgica » (suit la partie citée par WEGELE, p. 513, n. 3). Lettre à Bierling, 24 octobre 1709. KORTH., t. IV, p. 7-8 (DUTENS, p. 355; GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 487). Cf. lettre au même du 28 octobre 1710. KORTH., p. 14 (DUTENS, p. 358; GEHR., p. 487) citée par WEGELE, p. 514, n. 1.

5. Lettre du 8 mars 1697, citée plus haut, p. 148, n. 2.

6. « Je crois que les 300 écus (ajoutés aux 200 environ) n'ont été payés que deux ans tout au plus. » Lettre à Bernstorff, 1^{er} juillet 1701. FELLER, p. 209. Il s'agit, semble-t-il, des années 1696 et 1697 et du paiement de son secrétaire par la cour de Celle. Le 3 janvier 1699, il écrivait à Eléonore de Celle à ce propos : « Ce n'a esté que pour une année que j'ay receu les 300 escus destinés à cela, et cependant il y a presque trois ans que j'en fais les frais, pouvant justifier que j'y ay employé bien davantage par an ». *Z. d. h. V. f. N.*, 1890, p. 142.

Au début de 1696, Leibniz écrivait qu'il n'avait pu achever son histoire pour deux raisons principales, l'abondance des matières et le défaut d'un aide (1); quand celui-ci fut trouvé, la première raison subsista. Elle est caractéristique de Leibniz : dans son désir de tout connaître, il avait trop embrassé et il continua de le faire (2). Après avoir, en 1692, restreint l'histoire de Brunswick à une partie du moyen âge (3), il devait encore abandonner ce projet, non sans avoir étendu ses recherches à l'histoire de toute l'Allemagne et même de l'Europe occidentale et les avoir appuyées sur des publications de documents (4).

Déjà, cette orientation était sensible dans ses recherches linguistiques; mais là il aboutit promptement à des résultats. Depuis son retour à Hanovre, Leibniz était en correspondance avec le pasteur Gerhard Meier, qu'il poussait à composer un glossaire de la langue saxonne et favorisait dans ses recherches (5); il lui réclamait des mots provinciaux et surtout des noms propres frisons, pour juger de la parenté des Frisons avec les autres Germains (6). En 1693, Meier lui envoya une dissertation de son compatriote Eggeling (7), intitulée *De origine nominis Germanorum*, tirant le nom des Germains « de ce que les Cimbres... parlant à Marius, demandèrent des terres pour eux et les Teutons leurs frères, qu'ils appelaient *fratres sive Germanos* » (8).

1. « Quod hortaris facio, ut historiam Brunsvicensem promoveam, sed non parum me remoratur ipsa dicendorum copia, et opus haberem profecto auxiliatore docto. » Lettre à Tentzel du 3 avril 1696. BODEMANN, p. 329. Cf. plus bas, p. 156, n. 3. — Dès 1693 au moins, Leibniz avait un copiste : lettre du 27 janvier à la Bodinière. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 11.

2. Cf. WEGELE, p. 635.

3. V. plus haut, p. 112, n. 4.

4. Dès la fin de 1694, il parlait de son « ouvrage historique de la maison de Bronsvic qui est assez avancé pour lequel j'ai obtenu de tous côtés et attends encore de plusieurs endroits des monumens tres considerables, que j'ai déterrés et qui éclairciront fort les antiquités d'Allemagne et les droits de l'Empire ». Lettre à Spanheim citée plus haut, p. 144, n. 9.

5. Lettres à Ludolf, mai 1693 et 16 novembre 1695. MICHAELIS, p. 87 et 222 (DUTENS, t. VI, p. 114 et 124).

6. Lettre à G. Meier (corr., fol. 84), 1^{er} décembre 1693.

7. Secrétaire de la République de Brême. *A. D. B.*, t. V, p. 661-2.

8. Lettre à Nicaise, 2/12 juillet 1694. GER., *Phil.*, t. II, p. 542.

Leibniz déclara que l'opinion était peu probable et le nom plus ancien (1). Il le tira d'abord de « *Guermannos* », hommes de guerre (2), puis supposa que le mot primitif était *Hermanni*, ne différant de *Germani* que par l'aspiration du début, et venait des *Herminones*, peuplade voisine des Gaulois d'après Tacite et dont le nom avait pu s'étendre à tout le peuple german, comme l'avait fait celui des Alamans dans la langue française (3). Il se demandait, d'ailleurs, si le nom de *Herminones* venait de *Wehrmann* ou *Herrmann* qui, d'après Tacite, signifie homme de guerre, ou du héros Hermann ou Irmin, à qui devait être dédié l'Irminsul plutôt qu'à Arminius; toutefois il penchait pour la seconde hypothèse (4). Il réclama là-dessus l'avis de Meier qui l'approuva et fit, par Nicaise, consulter Huet (5). Leibniz continua à discuter sur cette question avec Tentzel (6) qui, avec Eggeling, n'admettait pas l'antiquité du nom des Germains et, n'arrivant pas à le convaincre, fit écrire par Nicaise à Huet (7), qui approuva pleinement l'étymologie tirée de *Herminones* et la renforça encore en rattachant ce mot à Irmin (8). Leibniz fut ravi de voir son opinion fortifiée et admit la seconde étymologie de l'érudit français en la fondant avec celle de *wehr-*

1. Lettre à G. Meier, 27 mars 1694. Ms. XII, Vol. I, fol. 4. — Une analyse complète de l'opusculé d'Eggeling se trouve au même Ms., fol. 87-88.

2. « *Guermannos id est viros militares* ». Lettre citée plus haut, p. 150, n. 6.

3. Lettre à G. Meier (corr., fol. 92), s. d. (après le 20 janvier 1694) et lettre à Nicaise citée.

4. *Id.*; lettres à Paullini (corr., fol. 40), s. d. (après le 30 mars 1694); à Spanheim (corr. de Tentzel, fol. 78), 18 octobre; lettre à Miege (*Id.*, fol. 77), s. d. (1694 environ).

5. Lettre citée plus haut, p. 150, n. 8.

6. Celui-ci lisait *Cenomanni* dans un passage des *Fastes Capitolius* où Leibniz lisait *Germani* (*Monat. Unterr.*, juillet-octobre 1694). Lettres de et à Tentzel (corr. fol. 114-5 et 122-3), 21 novembre et 6 décembre 1696. Cf. lettre à Jean Bernouilli, 28 décembre 1698. GEHR., *Math.*, t. III¹, p. 349.

7. Lettre du 15 février 1697. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 563 (FELLER, p. 82, et DUTENS, t. II, p. 246).

8. « L'origine que propose M. Leibnitz du nom latin des Allemands, *Germani*, me semble fort bonne et me semblerait encore meilleure, s'il la tirait d'un peu plus haut. Je crois que le nom des Herminons et des Germains vient d'Irmin qui étoit le nom du Mercure chez les anciens Allemands ». Huet à Nicaise, 19 avril 1697. COUSIN, p. 150.

mann (1). Il devait, à maintes reprises, reprendre cette solution et l'appuyer d'hypothèses nouvelles (2).

En même temps, Leibniz s'occupait d'une question qui depuis longtemps le préoccupait, à savoir si les Germains sont originaires de la Scandinavie ou les Suédois de la Germanie. Dès 1692, il la discutait avec Ludolf et penchait résolument pour la seconde hypothèse, n'admettant pas que les Goths pussent venir de la Scandinavie (3). Il reprit la discussion avec Gerhard Meier (4), les suédois Eric Benzel d'Upsal, fils du vice-chancelier de même nom (5), et Jean-Gabriel de Sparfvenfeldt, introducteur des ambassadeurs à la cour de Stockholm (6); tous admettaient l'opinion de Jordanès qui fait venir les Goths de Suède et les théories de Olaüs Rudbeck, qui fait sortir tous les Germains de la Scandinavie. De là naquit la *Dissertatio de origine Germanorum, seu Brevis disquisitio, utros incolarum Germaniæ citerioris, aut Scandicæ ex alteris initio profectos verisimilius sit judicandum*, qui parut à Berlin dans le *Nouveau Journal des savans* de 1696 dirigé par le réfugié français Etienne Chauvin (7), puis fut éditée à part l'année suivante (8). Leibniz déclarait, en commençant, qu'il ne présentait ces résultats que comme des conjectures (9). Il

1. Lettres à Nicaise, 28 mai 1698 (v. st.). GEHR., *Phil.*, t. II, p. 570-1 (FELLER p. 139-40; DUTENS, t. IV, part. 2, p. 205-6) et à Tentzel, 1^{er} juin 1697. Ms. XII, vol. I, 1. fol. 8.

2. V. plus bas, livre II, chap. II.

3. Lettres des 17 avril et 25 juillet 1692. MICHAELIS, p. 46 ss. et 59-60 (DUTENS, t. VI, p. 105-6 et 111). Cf. plus haut, p. 114, n. 5.

4. Lettre à G. Meier (corr., fol. 119), s. d. (entre le 6 septembre 1694 et le 8 février 1695); lettres du même (corr., fol. 157-61), 23 mai et 4 juillet 1696. Meier croyait que la fertilité de l'Allemagne et l'excès de la population expliquaient l'émigration des Suédois.

5. *Dissertatio de origine Germanorum*, début.

6. *Ibid.* et lettre à Sparfvenfeldt (corr., fol. 3-4), s. d. (6/16 décembre 1695; BODEMANN, cf. p. 295 n° 877) éd. par WIESELGREN, *Leibniz bref till Sparfvenfeldt, 1695-1700*. Stockholm, 1883, p. 3-9.

7. Ed. ensuite par FELLER, *Mon. ined.*, p. 132-4 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 198-205). La minute est Ms. XII^B 713. q, n° 5.

8. Même titre que plus haut. *Autore Godofredo Guilielmo Leibnitio*, 1697, 9 pages. in-4°.

9. § I. « Nihil enim decretorium apud me constitutum habetur, nec demonstrationibus sed *conjecturis* hactenus agere possum. Et ipsas conjecturas non-

énonçait pour la première fois dans un écrit public son grand principe que les nations se distinguent le mieux par les langues (1), rappelait l'étymologie du mot *Germain* (2), montrait que le peuple qui le portait avait dû venir, non du Nord mais du Sud, c'est-à-dire de la Russie, route des invasions où ils avaient laissé leur trace dans les noms des fleuves (3) et qu'au contraire les premiers habitants germaniques de la Suède avaient dû être des colons germains (4) comme semblait le prouver l'étymologie du mot de Suède, terre nouvelle (5). Il généralisait, d'ailleurs, la question au sujet de l'origine des noms propres géographiques (6) et terminait en disant qu'il lui suffirait d'avoir rendu très probable que les Germains sont venus de la Scythie en Allemagne non par le Nord, mais par le Sud et sont allés ensuite en Scandinavie (7).

A cette époque, d'ailleurs, Leibniz paraît s'être fort occupé de l'origine des peuples germains d'après les langues (8). En 1697, à propos d'un ouvrage de Franckenstein que lui avait communiqué Jean Fabricius, professeur de théologie à l'Université d'Helmstædt, il se demandait quelle était l'origine des peuples de Transylvanie et en particulier des Saxons et indiquait les moyens de la connaître par les langues (9). C'est évidemment à ces études

dum satis ordinavi suisque monumentis expendi, ut pronunciare sententiam ausim. » DUTENS, p. 198-99.

1. § 5. « Et cum... ejusdem generis esse populos ipsius linguæ constet, quo nullum est certius cognationis gentium argumentum. » *Id.*, p. 200.

2. § 5. « Et quia Germani ab Herminonibus auctoreque horum Irmini dicto videntur (ut à me ostensum est) ». *Ibid.*

3. § 6-19. DUTENS, p. 200-3.

4. § 22-23. *Id.*, p. 203.

5. § 27. *Id.*, p. 204.

6. § 28 « Multam ad questionem hanc accuratius definiendum, faceret etyma locorum, fluviorum maxime et montium, quorum nomina sunt nominibus villarum antiquiora. » *Ibid.*

7. § 29 « Nobis illud verisimillimum suffecerit, Germanicum omne genus minime ex Scythia per Finnoniæ Suediæque circuitus in has oras fuisse delatum, sed potius a Tanai ad Danubium atque inde porro recta via progressum, inde sese in Scandinaviam ex Saxoniam infudisse. » DUTENS, p. 204-5.

8. Aux années 1695-1697 appartiennent la plupart des citations que nous donnons plus loin, livre II, chap. II.

9. Lettre du 14 septembre 1697. KORTH., t. I, p. 5-9 (DUTENS, t. V, p. 223-5), textuellement reproduite s. d. par FELLER, p. 84-85 (DUTENS, t. IV, part. 2,

linguistiques que se rapportent les *Unvorgreifliche Gedanken betreffend die Ansübung und Verbesserung der Teutschen Sprache* (1), ouvrage écrit à Wolfenbüttel vers la fin de l'année 1696 à l'instigation du duc Rodolphe-Auguste, sans doute publié l'année suivante (2), et qui renferme des passages purement historiques (3).

Leibniz n'abandonnait pas pourtant les recherches sur l'histoire de Brunswick (4), mais les avait étendues à toute l'Allemagne. Cette orientation nouvelle se révèle dans les travaux qu'il faisait faire à son secrétaire et dans les collections qu'il préparait.

Ce secrétaire était Joachim-Frédéric Feller, fils du bibliothécaire de l'Université de Leipzig, Joachim Feller, que Leibniz y avait connu, l'ancien membre du Collège historique (5), mort en 1691. Leibniz avait songé à le prendre comme aide aussitôt après les conférences d'Engessen (6); le 14 août 1696, l'orphelin vint le saluer à Wolfenbüttel, lui parla de sa triste situation (7), lui montra différents documents et lui convint. Leibniz pensait l'employer pour ses travaux historiques avec le chanoine Uhlich, d'Hildesheim (8). Feller revint avec Leibniz à Hanovre et reçut ses

p. 206-8) sous le titre de : *Epistola ad amicum de originibus nationum Transylvaniæ*.

1. Ed. par ECCARD, *Coll. Etym.*, t. I, p. 253-314 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 6-51 avec traduction française) et GUHRAUER, *D. Schr.*, t. I, p. 448-86.

2. « Guelferbyti nunc novissime hortatu Sern. Ducis dissertationem conscripsi de Restauratione Linguae Germanicæ, et novo quodam ordine fundando, cujus opera vindicetur Lingua in pristinam dignitatem, et tria dictionaria condantur, Lexicon vocabulorum usitatorum, Cornucopiæ technicorum, et Glossarium Etymologicum, quo vocabula obsoleta et provincialia originesque explicantur ». Lettre à Jean Bernouilli, 28 décembre 1696. GEHR., *Math.*, t. III¹, p. 350. Cf. § 33, DUTENS, p. 20-21, et le jugement de G. Meier, lettre du 5 février 1698. ECCARD, t. II, p. 245-52 (DUTENS, p. 149-53). On a d'ordinaire mal daté cet ouvrage, p. ex. E. GRUCKER, *Histoire des doctrines littéraires et esthétiques*, Paris, 1883, p. 279, note.

3. P. ex. § 43-46. DUTENS, p. 24-26.

4. V. plus bas, dans le cours du chapitre pour la généalogie d'Azon.

5. V. plus haut, p. 5, n. 2 et p. 81, n. 2.

6. Dès le 5 août 1696, il note « Feller » dans son *Journal*. PERTZ, t. IV, p. 187.

7. « Recepi eum orantem, cum procul domo pecunia et ope egeret ». Lettre à J.-A. Schmid, 7 octobre 1698. VEESENMEYER, p. 61-2.

8. *Journal* du 14 août. PERTZ, t. IV, p. 196. Cf. « postquam Guelferbyti occa-

recommandations (1); le 30 août, il travaillait chez lui à raison de 2 thaler 6 gros par semaine (2). Quinze jours après, Leibniz lui fit faire des extraits de droit (3); il lui mit ensuite entre les mains la chronologie de Brunswick composée par Winckelmann (4), pour le guider dans ses travaux historiques. A partir de ce moment, le détail de son travail nous échappe : Leibniz nous apprend que Feller l'aidait à faire des extraits et à ranger des passages d'historiens et qu'il était habile à déchiffrer les manuscrits; aussi avait-il à peu près doublé son salaire (5).

Feller lui-même rapporte que, de 1696 à 1699, Leibniz lui fit faire des extraits d'auteurs du moyen-âge de 1002 à 1198 et les lui fit disposer par ordre chronologique, pour pouvoir s'y reporter comme à des lieux communs. Feller lisait d'abord les auteurs anciens ou contemporains, puis les comparait avec les modernes; il devait indiquer surtout les actes et les itinéraires des Empereurs, la célébration des grandes fêtes de l'année et tous les faits mémorables d'après les documents les plus certains, en partie inédits. Il rapporta ainsi tout ce qui concernait l'histoire de Brunswick sous le règne des Empereurs d'Allemagne de Henri II à Henri VI, de manière à constituer de véritables annales des Empereurs des XI^e et XII^e siècles (6).

sionem nactus fui salutandi Illustrem Leibnitium, invitatus ad labores historicos suscipiendos, cum ipso Hanoveram abii. » FELLER, *S. V. L.*, p. 16.

1. Le 25 août. *Journal*, p. 205. Il devait : 1^o) ne rien copier à l'insu de son maître; 2^o) ne pas correspondre « derrière lui »; 3^o) ne parler à personne de ce que disait ou écrivait Leibniz; 4^o) montrer de la sincérité et du zèle.

2. *Ibid.*, p. 207.

3. Le 14 septembre. *Id.*, p. 213.

4. Le 25 septembre, *Id.*, p. 21. Il s'agit évidemment du *Braunschweig-Lüneburger Baum* de Jean-Justin Winckelmann, l'historiographe d'Oldenbourg.

5. « Is nunc mihi excerptendis digerendis que Historicis locis operam præstat... agnosco ipsum habere *αρχινοίαν* quamdam et sagacitatem in subodorandibus et emendandis Msis Codicibus ». Lettre à Van der Hardt (corr., fol. 144), 11 novembre 1697; « labores quosdam Historicos imposui, ut centones uerbis Auctorum exciperet ». Lettre à J.-A. Schmid, 7 octobre 1698, où il dit qu'il lui donne 200 thalers par an. VEESSENMAYER, p. 62.

6. « Heic commemoratus per tres annos, in ejus museo ex Historicis medii ævi, mihi ex Bibliotheca Electorali suppeditatis, operose congeSSI Excerpta et *Collactanea secundum ordinem annorum*, ab initio Imperii Henrici Sancti

En même temps, un certain Fidler, qui avait échoué au rectorat de Brunswick, faisait pour Leibniz des extraits des annales de Fulda en 990, de la chronique de Réginon (jusqu'en 906), de Hermanus Contractus qui allait jusqu'en 1054, de Godefroi de Viterbe (xii^e siècle) et de recueils modernes comme ceux de Urstitius, du Chesne et Meibom. Il avait reçu une instruction très minutieuse sur la manière de faire des extraits : il devait s'occuper avant tout de l'Allemagne et de l'Italie, puis des Pays-Bas, du royaume d'Arles et de la France seulement dans ses rapports avec les pays précédents (1). Ainsi Leibniz, depuis 1696 au moins, avait résolu de faire des annales de l'Empire d'Allemagne pour toute la période qu'il devait traiter dans l'histoire de Brunswick. Nous ignorons depuis quand il avait conçu ce dessein (2); mais nous savons qu'il se plaignait souvent d'avoir lu depuis longtemps les passages des historiens qu'il faisait extraire et classer par Feller et de n'avoir pas eu le temps de ranger ses propres notes (3).

Malheureusement Feller ne suivit pas les recommandations de son maître; il était peu travailleur et surtout peu discret, espionnait Leibniz, inspectait ses papiers, violait le secret de ses lettres et dévoilait ses travers. Leibniz dut

sive ab anno 1002. usque ad excessum Henrici VI. Imperatoris et finem seculi XIII. Antiquiores quosvis scriptores aut coævus primum perlegi, deinde recentiores cum veteribus comparavi. Gesta præsertim et itinera Imperatorum, festa Nativitatis Christi, Paschati, Pentecostes etc. passim celebrantium memorabilia adhibitis accuratissimis Chronologicis, diplomatibus, chronographicis ineditis, quanta fieri potuit diligentia, annotavi et excussi; *Quicquid sub eorum Imperio de rebus Brunsvicensibus reperire potui, eò retuli, ita ut potius Annales rerum ab Imperatoribus seculi XI. et XII. gestarum quam Historia Brunsvicensis appellari merentur.* » FELLER, *S. V. L.*, p. 16 (en partie souligné par l'auteur) et passage cité ci-dessous, note 3.

1. Lettre à Fidler (corr., fol. 6), s. d. et réponse (corr., fol. 1-2) du 8 octobre 1697. Lettre de Fidler (corr., fol. 3-4) du 20 mars 1698.

2. Il ne faut pas le confondre avec le plan des annales de Brunswick proprement dites, qui est antérieur (v. plus haut p. 140, n. 5); mais il en procède. V. plus bas, chap. VII, le passage souligné.

3. « Inde factum, ut sæpius me inaudiente conquereretur, jam pridem se legisse, quæ secundum ordinem temporum ex Scriptoribus mediæ ævi collegissem (*his enim tanquam locis communibus uti volebat, quò lecta referre posset*), sed nullum sibi tempus relictum ad schedas ordinandas, imo referre copiam se fecisse inopem. » FELLER, *S. V. L.*, p. 22.

le chasser, sans le châtier à cause de l'amitié qu'il avait portée à son père; craignant peut-être de voir vendre ses secrets, il le fit placer, dans l'été de 1698, à l'Académie de Wolfenbüttel, à condition qu'il continuât son travail avec plus de soin que par le passé, mais Feller redoubla de paresse et d'ingratitude (1). Cependant Leibniz le reprit bientôt auprès de lui (2); mais Feller recommença ses indécidatesses et alla jusqu'à avertir les princes de Brunswick de se défier de son maître, qui dut le renvoyer définitivement (3). Feller se rendit alors à Francfort chez Job Ludolf (4), qu'il aida à réunir les matériaux de son histoire. De ses indiscretions devaient sortir des documents historiques publiés dans les *Monumenta varia inedita variisque linguis prodeuntia* du vivant même de Leibniz (5) et, après sa mort, les extraits historiques édités dans l'*Otium Hanoveranum* (6) et dans les *Acta eruditorum* de juillet 1717 (7); peut-être même toute une histoire généalogique de la maison de Brunswick (8).

L'extension à l'histoire d'Allemagne des recherches de Leibniz allait se traduire par des publications d'historiens. Depuis longtemps il avait parlé d'en donner comme preuves à son ouvrage (9). Il commença par une sorte de hors-d'œuvre. Peu après son retour d'Italie, il avait trouvé à la bibliothèque de Wolfenbüttel les manuscrits du journal des Papes Alexandre III, Jules II et Léon X, par Burchard, maître des cérémonies d'Alexandre VI, et Paris de Grassis (10). Le journal de Burchard lui semblait le type de

1. Lettre à J.-A. Schmid, 7 octobre 1698. VEESENMEYER, p. 62-64.

2. Lettre au même, 11 octobre 1698. ID., p. 67-68.

3. Lettre au même, 17 mars 1699. ID., p. 79. Cf. lettre du 18 juin 1699 dans BODEMANN, p. 194, n° 671.

4. BODEMANN, p. 57, n° 262.

5. 1^{er} trimestre, 1714. V. leur énumération dans PERTZ, t. IV, p. 362.

6. Reproduites en partie par DUTENS, t. IV, part. 2.

7. Extraits d'une généalogie lorraine. V. plus bas, p. 161, n. 5.

8. *Genealogische Historie des Braunschweigischen Hauses*, Leipzig, 1717, ouvrage que nous n'avons pu trouver.

9. V. plus haut, p. 113, n. 6.

10. Première mention dans une lettre à Ciampini (corr., fol. 13), 27 septembre

l'histoire secrète ou anecdotique (1), à la manière de celle de Procope, dont il avait parlé dans la préface du *Code Diplomatique* (2), et lui paraissait important pour les questions de préséance (3); ce fut surtout cette dernière raison qui le poussa à l'éditer (4). Il le fit imprimer pour la première foire de Leipzig, vers la fin d'avril 1696 (5), à Hanovre, sous le titre de *Specimen historiæ arcanæ sive anecdotæ de Vita Alexandri VI. Papæ seu excerpta ex Diario magistri Johannis Burchardi* (6). Leibniz ne publia que les extraits qu'il possédait (7); il ignorait que plusieurs pièces en aient déjà été éditées d'une façon plus correcte et plus complète (8). Il les fit précéder d'une préface où il parlait de l'histoire anecdotique en général, de Burchard et de son temps (9). Cette publication devait attirer à Leibniz bien

1691. Cf. lettre à la Croze, 30 novembre 1707. KORTH., t. I, p. 392-3 (DUTENS, t. V, p. 487).

1. « Imo putabam Historiam illam Arcanam vel anecdotam magis accedere procopanæ » que celle des Médecis par Varillas. Lettre à Tentzel (corr., fol. 94 v°), 24 février 1695.

2. § 2. *De historia publica et arcana*, cité plus bas, livre II, chap. II.

3. « Kaum ich auch... wohl erwehnen, dass ich ein rares Manuscript habe... darauss man siehet, dass der Venetus dem primario Electorali in Capella pontificis weichen müssen. » *Pro memoria* pour Spanheim, 1694. KLOPP, t. X, p. 35.

4. « Je viens de publier un échantillon d'anecdotes. Ce sont les Mémoires de la vie du Pape Alexandre VI, où il y a aussi plusieurs particularités touchant Cesar Borgia et dona Lucretia, ses enfans. Mais ce qui m'a porté à l'édition, ce sont certains passages qui regardent le ceremonial et des débats sur les preseances des Ministres des princes en cour de Rome, où l'auteur de ces mémoires estoit maistre des ceremonies en ce temps là. » Lettre à Chauvin, citée plus haut, p. 148, n. 5. STEIN, p. 339.

5. Le 17 janvier 1696, il en envoyait le titre à Ludolf en disant qu'il ferait paraître l'ouvrage pour la foire du printemps de Leipzig (DUTENS, t. IV, p. 127) et à J.-A. Schmid, en disant qu'il pensait l'éditer cet hiver. VEESENMEYER, p. 17. Le 30 avril, il en expédiait deux exemplaires à Nicaise. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 556. En 1696, la première foire de Leipzig tombait le 27 avril.

6. « Argentinensis, Sedis Apostolicæ Protonotarii et Capellæ Alexandri Sexti Papæ Clerici Ceremoniarum Magistri... ed. a Godefr. Guil. Leibnitio, Hanoveræ, 1693, » chez Förster (imprimé chez Ammon). In-4°.

7. Réponse du 30 mai 1699 à du Chastenet (corr., fol. 3), avocat au Parlement, fils de la sœur de Varillas, qui (corr., fol. 1-2), lui avait, le 20, parlé des lacunes du manuscrit et offert un liquide pour faire revivre les anciennes écritures.

8. Dans la *Vita del duca Valentino* de TOMASO TOMASI, éd. par Grégorio Leti, 1670. Lettre de Cörber (corr.), 19 juin 1696. Cf. FELLER, *S. V. L.*, p. 15 (sans doute d'après cette lettre qu'il avait surprise).

9. Reproduite par DUTENS, t. IV, part. 2, p. 74-76.

des haines (1), sans doute de la part des catholiques, outrés de voir de telles indiscretions sur la cour de Rome, et bien que Leibniz se soit expressément défendu de vouloir attaquer le Saint-Siège (2).

Avec cet ouvrage, Leibniz pensait en faire paraître d'autres se rapportant directement à l'histoire de l'Allemagne et de Brunswick (3), comme il l'avait projeté en 1692 (4), des historiens allemands inédits qu'il pensait publier à l'exemple de Goldast ou de Freher (5). Puisqu'il ne pouvait encore écrire l'histoire, il fallait, pour la préparer, en rassembler les matériaux : c'est ce qu'il conseillait à Ludolf pour le *Collège historique* (6). Il songea, d'ailleurs, à exécuter son projet aussitôt après la publication du *Code diplomatique* (7) en donnant le Ditmar qu'il tenait de Papebroch (8), la chronique de Brême envoyée par G. Meier (9), celle des Slaves fournie par Nessel, celle de Trèves qu'il avait de Mieg et de la bibliothèque de Wolfen-

1. « Non amplius irascor Burcardo, quod nonnullorum imperitorum hominum in me odia concitavit, id enim quicquid est criminis Te uno conciliato delevit ». Lettre à du Chasteaet, citée plus haut, p. 158, n. 7. — Sur les attaques modernes dirigées contre cet ouvrage et sa valeur objective, v. H. HAUSER, *Les sources de l'histoire de France. XVI^e siècle. 1^{er} fasc.* (Paris, 1906), n^o 78, p. 46.

2. Cf. WEGELE, p. 637, n. 2. On peut douter de sa sincérité. Cf. plus bas, chap. v, pour la *Mantissa*.

3. Lettre à Ludolf, citée plus haut, p. 158, n. 5.

4. Lettre à Otto Grote, citée plus haut, p. 113, n. 1.

5. Lettre à Fritsch, 27 janvier 1695. KLOPP, t. VI, p. LXIX. Cf. lettre du 21 mars citée plus bas, p. 461, n. 6.

6. « Dn. Ludolphus præses quæritur, collegas per varia distractos, non satis de collegio cogitare. *Suasi*, ne statim ad elaborationes properarent, sed potius *apparatum* pro suo quisque modulo conferant ». Lettre à Placcius, 27 mars 1695. *Sylloge*, t. II, p. 155 (DUTENS, t. VI, p. 69).

7. « Outre la suite » de cet ouvrage, « je pense à publier un recueil de quelques historiens *medii ævi* non imprimés, où je joindray un *Ditmarus* plus entier et plus correct que celui que nous avons où manquent des feuilles entières et quantité d'endroits de consequence. Il y aura aussi une ancienne chronique de Treves et une de Breme, plus ancienne que celle de Docterus, et une chronique d'un certain Martinus Minorita, et la *continuatio chronici Slavorum Helmolti* et d'autres pieces de cette nature, mais qui sont principalement pour l'histoire d'Allemagne ». Lettre à Nicaise, 1/11 octobre 1694. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 551.

8. Lettres de Papebroch, citées plus haut, p. 59, n. 1.

9. Lettre de G. Meier (corr., fol. 281-2) s. d. (du 25 septembre au 26 octobre 1695).

büttel (1), où il avait sans doute trouvé aussi le *Martinus Minorita*. Il comptait, semble-t-il, y ajouter la chronique de Saxe que lui avait fait copier le P. Mabillon (2).

Bientôt il voulut avoir d'autres historiens inédits, non plus purement allemands, mais intéressant l'histoire de l'Empire. La bibliothèque de Wolfenbüttel contenait un manuscrit d'Aubry des Trois-Fontaines allant de 960 à 1241 (3). Ayant trouvé dans le catalogue des historiens latins de Gérard Vossius (4) qu'un manuscrit d'Aubry plus complet et la chronique de Jean de Winterthür étaient à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall, il chargea Jean Bernouilli, professeur de mathématiques à l'Université de Bâle, de lui en procurer une copie (5). Bernouilli fit écrire au bibliothécaire de Saint-Gall par l'abbé Boisot de Besançon et par un ami (6); mais l'abbé mourut sur ces entrefaites (7) et le bibliothécaire ne parait pas avoir voulu donner de copie (8). Leibniz fit alors recourir par Bernouilli au président Boisot, frère de l'abbé, et au monastère d'Einsiedeln pour avoir au moins la fin du Jean de Winterthür (9); mais le président ne répondit pas et la chronique ne se trouva pas à Einsiedeln (10). Leibniz dut chercher les deux manuscrits hors de la Suisse et G. Meier lui envoya celui de Jean de Winterthür (11). Quand à Aubry des Trois-Fontaines, Leibniz ayant appris qu'il se trouvait à

1. *Access. hist.*, t. I, préface. (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 56.

2. V. plus haut, p. 107, n. 1. Cf. lettre à Ludolf, 16 janvier 1696. *Id.*, t. VI, p. 128.

3. *Access.* préface. DUTENS, p. 58:

4. *De historicis græcis et latinis*, 1624-27.

5. Lettre du 28 février 1695. *Com. Ep. Bern.*, t. I, p. 37 (GEHR., *Math.*, t. III¹, p. 168-9).

6. Réponse de Bernouilli, avril 1695. *Id.*, p. 44-45 (GEHR., p. 174).

7. Lettre au même, 6/16 mai 1695. *Id.*, p. 46 (GEHR., p. 174).

8. Réponse du même, 8/18 juin 1695. *Id.*, p. 52 (GEHR., p. 179).

9. Lettre au même, 24 juin et 5 juillet 1695. *Id.*, p. 63 et 73 (GEHR., p. 190-1 et 197).

10. Réponse du même, septembre 1695. *Id.*, p. 90 (GEHR., p. 212).

11. V. lettre citée plus haut, p. 159, n. 9. Le manuscrit avait appartenu à Goldast. *Access. hist.* préf. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 56. Leibniz en avait demandé un exemplaire à Baluze (lettre citée plus haut, p. 136, n. 6), mais sans succès.

Paris, à la bibliothèque du collège de Clermont, chargea l'abbé Brice de le faire copier (1); mais la copie récente que possédait le collège était exactement de la même date que celle de Leibniz (2) et d'autres recherches faites par Brice auprès de Mabillon et de Baluze ne donnèrent pas plus de résultat (3). Enfin Leibniz, averti que l'original existait aux Pays-Bas, le fit acheter pour 20 thaler (4); c'était un beau manuscrit en parchemin du XIV^e siècle auquel faisait suite une chronique de saint Hubert des ducs de Basse-Lorraine (5).

Dès 1694, Leibniz avait trouvé pour son ouvrage le titre d'*Accessiones historicæ* (6); l'année suivante il comptait en donner un volume (7), plus tard il en projetait deux. Il varia sur la composition du premier volume avant d'avoir obtenu les derniers manuscrits. Des auteurs qu'il comptait publier à la fin de 1694 (8), il ne retenait vers l'année suivante que le Ditmar, les chroniques de Trèves, des Slaves et de Saxe, remplaçant celles de Brême et de Martinus Minorita par deux chroniques de Spire et la biographie de Trithème (9). Un peu plus tard, laissant de côté le Ditmar, il

1. Lettres de Brice (corr., fol. 41-45), 29 juillet, 15 octobre 1695 et 16 mars 1696.

2. Lettre du même (corr., fol. 47-48), 29 mars 1695. *Access. hist.*, préface. DUTENS, p. 58.

3. Lettre de Brice (corr., fol. 49-50), 7 juin 1693.

4. Corr. de Stapell citée par BODEMANN, p. 311, n° 897 et *Journal* du 21 avril 1697. PERTZ, t. IV, p. 224.

5. « Integrum antiquum et membranaceum, nactus sum ». Préface citée. « Anno 1698 *Accessiones Historicæ*... prodierunt. Vidi tum apud Leibnitium codicem Chronici Alberici membranaceum, cui annexum erat fragmentum ex *Chronica S. Huberti* de rebus *Beatricis Mathildæ et Godofridorum*, Lotharingiæ Ducum. » FELLER, *S. V. L.*, p. 17, passage souligné par l'auteur. Suit, p. 17-22, un fragment contenant la généalogie de Godefroi le Barbu et de Godefroi de Bouillon, transcrit par FELLER. Cf. BODEMANN, p. 311, n° 891.

6. « *Accessiones historicæ*, in quibus Scriptorum rerum Germanicarum connexarumque ex Manuscriptis eruti a G. G. Leibnitio. Apud Nic. Forsterum Bibliopolam Hannoveranum, in-4°, 1694. » Ms. XIII 762^b, n° 13. Cf. « Et meditor volumen edere *Accessionum historicarum*, quod complures scriptores ineditos continebit, historiam maxime Germanicam illustrantes, nec multo opinor inferius illis futurum, quæ Pistorius aut Urstius aut alii viri superiore sæculo dedere. » Lettre à Ludolf, 21 mars 1695. MICHAELIS, p. 103-4 (DUTENS, t. VI, p. 121). Leibniz a, dans chaque passage, souligné le titre.

7. V. plus haut, p. 159, n. 5.

8. V. plus haut, p. 159, n. 7.

9. « 1. Chronicon Saxonis Anonymi; 2. Gesta Trevirorum; 3. Continuatio

pensait publier dans le premier tome les trois chroniques suivantes; le second comprendrait, outre les deux dernières chroniques et le Trithème, Jean de Winterthür, deux ouvrages de Ricobald de Ferrare, un autre d'André de Ratisbonne et une histoire des landgraves de Thuringe (1). C'était déjà, moins le Jean de Winterthür, le premier volume des *Accessiones historicae* tel qu'il devait paraître en 1698; sans doute en 1697 l'achat du manuscrit d'Aubry des Trois-Fontaines bouleversa le projet du second tome en substituant cette unique chronique à tous les auteurs projetés.

Cependant la publication fut surtout retardée par un projet nouveau. Aux *Accessiones historicae* purement inédites, Leibniz résolut un moment d'ajouter des *Scriptores restituti*, réédition d'historiens anciens peu ou insuffisamment connus. Des Vignoles, réfugié français devenu ministre protestant à Brandebourg, ayant à la fin de 1695 demandé à Leibniz des renseignements sur la chronique de

Chronici Slavorum; 4. Chronicon Spirense duplex; 5. Trithemii Nepiachus, ut ipse inscripsit; 6. Ditmarus restitutus. » Note pour l'imprimeur, s. d., mais évidemment postérieure au texte de 1694 citée plus haut, p. 161, n. 6, et antérieure à ceux de 1696 donnés ci-dessous. Ms. XIII 762^b, n° 5.

1. « Es sollen folgende Scripta inedita in nachgesetzter Ordnung gedruckt werden : 1. Chronicon Saxonis Anonymi; 2. Gesta Trevirorum; 3. Chronicon Holsatiæ vetus sub nomine continuatio chronicon Slavorum; Johannes Vitoduranus; 5. decerptum Historicum ex Ricobaldi Pomario; 6. Ricobaldi Pontificis Romani; 7. Historia de Landgraviis Thuringiæ; 8. Andreæ Presbyteri Ratisboneasis Appendix ad chronicon Martini; 9. Chronicon spirense duplex; 10. Trithemii Nepiachus». Könnten 1, 2, 3 das erste theil, oder Tom. 1 machen und 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 zusammen werden; das andere theil oder Tomum 2 geben. » Note pour l'imprimeur, Ms. cité, n° 3. S. d., mais évidemment postérieur à la lettre à Ludolf du 17 janvier 1696, où Leibniz pense donner, avec le Burchard, la continuation d'Helmold et d'Engelhus, des extraits de Ricobald et dit qu'il possède l'histoire d'André de Ratisbonne, le Nepiachus et une chronique de Saxe inédite. DUTENS, t. VI, p. 128. A ce plan de publication se rapporte un changement de titre sur la même feuille que le Burchard (cf. lettre précédente) : « Godefridi Gulielmi Leibnitii Accessiones Historicae, in quibus continentur *Scriptores inediti* complures... partim incogniti hactenus, partim ab eruditis diu desiderati, quibus res imperii nostri Saxonicae, Thuringiæ, Holsatiæ, Bavaricæ, Rhenanæ, aliave; quin etiam Italicæ Gallicæque illustrandum, in-fol. sumtibus Nicolai Forsteri.» (Ms. cité, n° 9) et un projet de préface, non seulement sur les ouvrages définitivement édités au tome I en 1698, mais sur ceux de Ricobald, d'André de Ratisbonne et de Trithème. Ms. cité, n° 17.

Martinus Polonus (1), se vit proposer d'éditer cette chronique avec celle de Martinus Minorita (2) et accepta (3); Leibniz lui offrit de faire paraître avec lui, à la suite des *Accessiones historicæ* qui ne devaient comprendre que de l'inédit, des *Scriptores restituti* composés de Ditmar, des deux Martinus, auxquels, « afin que la grosseur du volume soit plus raisonnable », il ajouterait le *Codex carolinus* d'après deux manuscrits de Vienne et de Wolfenbüttel et les *Fastes consulaires* qu'il avait copiés à la bibliothèque impériale de Vienne (4). Il demandait de régler lui-même le format, le titre et la préface et, en revanche, ne réclamait que 50 exemplaires de l'ouvrage. Des Vignoles accepta en principe, mais réclama la réduction du format (in-4° au lieu de in-folio), du nombre d'exemplaires à fournir, l'adjonction de son nom à celui de Leibniz dans le titre et la rédaction de la préface de *Martinus Polonus* (5). Leibniz proposa alors un titre rectifié (6), laissa à des Vignoles la préface demandée, rabattit la moitié au moins des exemplaires, mais maintint le choix de l'in-folio comme étant celui de presque tous les « Recueils des Historiens du Moyen âge », tout en proposant un accommodement (7). Des Vignoles adhéra « absolument et sans réserve »

1. Lettre du 4 décembre 1695. BODEMANN, p. 361-2, n° 956.

2. Lettre à des Vignoles (corr., fol. 3-4), 23 février 1696.

3. Réponse du même (corr., fol. 5-6), 19 mars 1696.

4. Lettre du 7 avril 1696, citée plus haut, p. 73, n. 3. — Le manuscrit de la correspondance des souverains carolingiens avec les Papes avait été découvert par Tentzel à la bibliothèque impériale; celui de Wolfenbüttel avait servi à Flacius, pour ses *Centuries* de Magdebourg. Lettre à Magliabechi, 3/13 octobre 1695. *Epistolæ*, t. III, p. 66 (DUTENS, t. V, p. 114).

5. Lettre de des Vignoles (corr., fol. 11-12), 23 avril 1696.

6. « *Scriptores Historici restituti quos ex Bibliothecæ Augustæ Guelfebytanæ Msis aliisque recensitos et multo quam hactenus meliores suppeditavit G. G. LEIBN. cum pluribus codicibus contulit, passim illustravit, et in hanc denique formam accuravit...* VIGNOL. » Lettre à des Vignoles (corr., fol. 13-14), 11 mai 1696. Au revers d'une lettre de Morell (corr., fol. 13 v°), du 25 décembre, on lit le même titre écourté : « *Scriptores Historici restituti quos ex Bibliothecæ Augustæ Guelfebytanæ Msis et aliis codicibus suppeditavit : G. G. LEIBNITIVS recensuit, cum pluribus codicibus contulit, passim illustravit et accuravit VIGNOLIUS.* » C'était sans doute le titre définitivement arrêté. Notes et passages soulignés par Leibniz.

7. On pourrait diviser l'ouvrage en deux volumes in-4°, l'un contenant « les auteurs chronologiques, sçavoir les *Fastes* et les deux *Martins*; et l'autre les

à ces propositions et lui demanda les manuscrits (1); Leibniz envoya ceux de Ditmar, de Martinus Minorita et des fastes et plus tard un catalogue des Papes « tiré ex pomerio Ricobaldi inedito », promettant de communiquer le reste quand on serait sûr de l'édition (2). Des Vignoles se mit aussitôt à collationner les manuscrits de Martinus Polonus (3), mais trouva une interruption dans l'arrangement chronologique de Ditmar (4) et « tarda beaucoup à donner ces choses au public » (5). Aussi Leibniz se fit-il retourner ses manuscrits, en renvoyant à des Vignoles celui de Martinus Polonus (6). Il n'abandonnait pas toutefois son projet de *Scriptores restituti*, car peu de temps après il se faisait copier à Hanovre la continuation de Martinus Polonus depuis 1270 et collationner l'ouvrage avec les éditions (7); en même temps il faisait copier un catalogue des Papes par Augerius de Biterris (8), qu'il voulait faire paraître dans la collection ainsi que l'histoire des landgraves de Thuringe (9) et le Ditmar complet (10). De ces *Scriptores*

lettres du temps de Charles Magne, et l'Histoire de l'Eveque Ditmar ». Lettre du 23 avril 1693, citée plus haut, note 5.

1. Lettre de des Vignoles (corr., fol. 19), 30 mai 1696.

2. Lettres au même (corr., fol. 23-24), 25 août 1698 et à Pffeffinger citée plus haut, p. 73, n. 4.

3. Lettre de des Vignoles (corr., fol. 25-26), 10 août 1697.

4. Lettre de des Vignoles (corr., fol. 27), 18 mars 1699.

5. Lettre à Pffeffinger citée plus haut, note 2.

6. Lettres au même, 19 mars 1700 et réponses du 4 avril et après (corr., fol. 28-30 et 18).

7. Par Dannenberg. Lettre à Eckhart (corr., fol. 48-49), 4 mai 1700. Il s'en fit envoyer un manuscrit nouveau par Freytag. Lettre au même (corr., fol. 125-6), 4 septembre 1700.

8. Par Dannenberg. Lettre au même (corr., fol. 85-86), du 3 juillet 1700 et réponses des 7 et 27 (corr., fol. 88-89 et 83).

9. Le 1^{er} mai 1701, Leibniz écrit à Eckhart (fol. 147), de faire copier par Dannenberg, pour l'éditer, « Anonymum de Landgraviis Pistorianum et nostrum » sur deux colonnes parce qu'ils se complètent l'un l'autre et de s'occuper des « *Scriptores restituti* » avec Förster et ajoute : « Paparum Chronologiam papebrochianam Augerio de Biterris et nostræ Catenaë Historicaë conferes quam primum, eoq̄ue facto promovebis descriptionem Augerii. »

10. Lettre à Oudin (corr., fol. 9), s. d. (30 mars 1700), où Leibniz parle du « *volumen scriptorum restitutorum* » qu'il prépare, « qui contiendra des pièces Historiques déjà imprimées mais ou fort rares ou augmentées et corrigées considérablement » dont le Ditmar, et du volume suivant où entrera « quelque chose » communiqué par Mabillon. D'après une lettre d'Oudin (corr., fol. 7-8),

restituti, dont il s'occupa pendant près de huit ans (1), sortiront un jour les *Scriptores Brunvicenses* (2); plus tard Eckhart devait en publier le plus grande partie d'après les manuscrits de Leibniz (3).

En attendant, Leibniz avait fait paraître à Hanovre, chez Förster, les *Accessiones historicæ*. Dès la fin de 1696, il s'occupait de faire imprimer le premier volume et il le revoyait lui-même (4); mais il en recula bientôt la publication, à plusieurs reprises (5), jusqu'à la foire d'automne de l'année suivante (6), tout en en composant la préface (7). Ce tome dut paraître un peu plus tard, vers la fin de

du 4 novembre, il s'agit du *de anima* de Ratramne, que Mabillon lui avait offert. Cf. lettre s. d. (14 mai 1700) de Mabillon (corr., fol. 6) et à Pinson KORTH, t. IV, p. 352 (DUTENS, t. V, p. 470), d'où il résulte que le second volume des *Scriptores restituti* devait comprendre différents ouvrages philosophiques, entre autres de Descartes, de Pascal. Cf. lettre à J.-A. Fabricius, 7 juillet 1707. KORTH, t. I, p. 255 (DUTENS, t. V, p. 421). Leibniz pensait imprimer cet ouvrage en Hollande avec ses remarques sur Descartes et sur Locke : lettre à G. Meier (corr., fol. 283 v°), s. d. (avant le 21 avril 1701).

1. Il en parle encore à la Croze le 3 mai 1704. KORTH., t. I, p. 373 (DUTENS, t. V, p. 477). — Nous ignorons si la préface entière en a été rédigée; nous avons retrouvé celle qui concernait les fragments de la description de Rome, que Leibniz avait dédiée à Ciampini. Ms. IX, 3, fol. 14. S. d.

2. V. plus loin, chap. VI.

3. *Corpus historicum medii ævi*. Leipzig, 1723, 2 vol. Contenant : t. I, n^{os} I-VII, fastes consulaires, catalogue des Papes, liste des préfets de Rome, déposition des martyrs et des évêques, catalogues des Empereurs et des consuls romains (d'après les manuscrits de Vienne, v. plus haut, p. 73, n. 2-4); n^{os} XX-XXIII, les différents Martins, XXIV-V, chroniques de Jean de Winterthür et d'André de Ratisbonne. T. II, n^{os} XII-XIII, catalogue d'Augerius de Biterris et *Nepiachus* de Trithème. Les n^{os} I-V du t. I reproduisent scrupuleusement l'ordre même des Ms. VII, 3-10, 16-18, 19-24 de la bibliothèque de Hanovre. Cela n'empêche pas Eckhart de prétendre (préface, début) qu'il a copié diligemment et examiné avec grand soin ces manuscrits : c'est là un des nombreux plagiats dont il s'est rendu coupable vis-à-vis de Leibniz.

4. « Præterea hac hyeme volumen Autorum medii ævi ineditorum, qui Historiam tractavere, edi curo, quæ res nonnihil habet molestiæ, diligenti enim recensione typorum est opus, quam aliis penitus confidere non ausim. » Lettre à Jean Bernouilli, 28 décembre 1696. GEHR., *Math.*, t. III¹, p. 349.

5. Lettre à Th. Smith (corr., fol. 62-63), s. d. (après le 23 septembre/3 octobre 1696). Cf. lettre à Jean Bernouilli du 2 juillet 1697, citée plus haut, p. 147, n. 2. Le 16/26 mars 1697, il écrit que le tome I sera prêt dans le courant de l'été. BODEMANN, p. 284, n^o 872.

6. Lettre à Spanheim, 7 octobre 1697, citée par le même, p. 290.

7. Il en parle dans sa lettre à Morell (corr., fol. 26-27), 1^{er} octobre 1697. Elle était sans doute bien antérieure. Le 18 janvier déjà, Leibniz notait dans son *Journal* qu'il parlerait des Danois, ce qui se rapporte à la préface de la chronique de Holstein.

l'année (1), quoique avec la date de 1698, tandis que le second paraissait au printemps suivant (2). Les deux volumes étaient de format in-quarto, le premier contenait quatre auteurs, le second un seul (3). C'étaient la chronique anonyme de Saxe, communiquée par Papebroch(4); la chronique de Trèves, également anonyme, donnée d'après trois manuscrits (5); Jean de Winterthür fourni par G. Meier (6); une ancienne chronique de Holstein ou continuation de la chronique des Slaves par Helmold, communiquée par Lambeck (7). La chronique d'Aubry des Trois-Fontaines, monastère que Leibniz rattachait au diocèse de Liège, qui allait de 960 à 1241, était éditée d'après l'exemplaire en parchemin et la copie de Wolfenbüttel (8). Tous ces auteurs étaient reproduits avec l'orthographe des manuscrits, des corrections, des notes critiques; malheureusement Leibniz, très occupé, ne pouvant toujours surveiller les imprimeurs et pressé par l'approche de la foire, avait laissé échapper des fautes d'impression qu'il relevait dans sa préface (9).

Cette préface était à la fois moins étendue et moins générale que celle du *Code diplomatique*. Cependant, Leibniz y

1. Dès le 23 décembre 1697 (v. st.), Leibniz écrit à Papebroch (corr., fol. 37-38) qu'il le lui a envoyé par Ludolf. « Prodiit nuperrime », écrivait-il à Magliabechi le 26 novembre/6 décembre. *Epistolæ*, p. 82 (DUTENS, t. V, p. 124).

2. Heugel (corr., fol. 11-12), parle, dans sa lettre du 4 mars 1698, des *Accessiones historicæ* qui viennent de paraître; nous ignorons s'il s'agit du tome II, mais c'est certainement de lui que Leibniz écrit, dans sa lettre à Nicaise du 24 juin 1698 : « j'ay publié ce printemps la chronique d'Albericus monachus trium Fontium ». GEHR., *Phil.*, t. II, p. 583.

3. T. I : « Godefridi Gulielmi Leibnitii *Accessiones Historicae quibus potissimum continentur Scriptores rerum germanicarum et aliorum hactenus inediti sequentes utilia superiorum temporum Historicis illustrandis scripta. monumentaque nondum hactenus edita, inque iis Scriptores diu desiderati continentur* ». — T. II : « *Accessionum historicarum Tomus II* continens potissimum Chronicon Alberici Monachi trium Fontium diu desideratum et manuscriptis nunc primum editum à G. G. L. »

4. *Chronographus Saxo*, a Christo nato ad ann. MCLXXXVIII. 315 pages.

5. *Gesta Trevirorum* ab Urbe condita usque ad 1132. 114 pages.

6. *Joh. Vito Duranus Chronicon*. 40 pages. L'ouvrage va de 960 à 1241.

7. *Chronicon vetus Holsatiæ* (Continuatio Chronici Slavorum Helmoldi). 119 pages.

8. *Alberici Monachi Trium Fontium Chronicon*, 292-592 pages.

9. Fin de la préface des tomes I et II (incomplètement éd. dans DUTENS, t. IV, part. 2, p. 57 et 62-63, qui le donne d'après l'édition de 1700).

parlait de l'utilité générale de l'histoire, surtout de celle du moyen-âge (1), des grands historiens de l'Europe occidentale pendant la Renaissance et des principaux éditeurs de textes médiévaux en Allemagne et en France aux XVI^e et XVII^e siècles (2). Il prenait ensuite chacun des cinq auteurs en s'attachant à établir leur origine et à montrer l'intérêt de leur ouvrage. Dans le premier volume il insistait sur la chronique de Saxe (3) et sur celle du Holstein et parlait assez longuement des Danois (4); dans le second il essayait d'établir qu'Aubry des Trois-Fontaines avait vécu à Liège (5), notait quelques-unes de ses sources (6), montrait qu'il peut servir à corriger d'autres historiens (7) et insistait sur son intérêt au point de vue généalogique (8), en en tirant surtout l'origine saxonne de Hugues de Saint-Victor (9).

Tel est le premier des grands recueils d'historiens publié par Leibniz. Comme il était d'un genre moins nouveau que le *Codex diplomaticus* et d'un caractère purement historique, l'auteur se préoccupa moins de le faire connaître et l'ouvrage eut aussi moins d'imitateurs. Leibniz en envoya naturellement aux érudits qui y avaient contribué et à ses amis; mais l'ouvrage suscita moins d'admiration. Les comptes rendus qui en parurent dans les *Acta eruditorum* (10) et dans le *Journal des Savans* (11) étaient tout au plus des analyses exactes. En Allemagne, le juriconsulte Schilter, ancien professeur de droit à Francfort et à Strasbourg, loua surtout la chronique de Saxe (12); à Paris, où on réclamait

1. DUTENS, p. 53-54.

2. ID., p. 55.

3. ID., p. 55.

4. ID., p. 56-57. Cf. plus haut, p. 165, n. 7.

5. ID., p. 58 et 62.

6. ID., p. 59.

7. *Ibid.*

8. ID., p. 58-9.

9. ID., p. 59-62.

10. En 1693 : mars (p. 149-50) pour le t. I, août (p. 353-4) pour le t. II.

11. Numéro du 6 septembre 1700, p. 372-4.

12. Lettre de Ludolf, 12 mars 1698. MICHAELIS, p. 165-66 (DUTENS, t. VI, p. 144-5). — Le 1^{er} mai 1704, Christian-Guillaume d'Eyben, conseiller de Holstein-Gottorp, écrivit à Leibniz qu'il y avait à la cathédrale de Hambourg un exemplaire de la chronique de Holstein « en plusieurs lieux différent »

des exemplaires du recueil (1), Mabillon vanta la chronique d'Aubry, mais fit des réserves sur l'origine du moine, qu'il croyait du diocèse de Châlons, et sur celle de Hugues de Saint-Victor, que certains historiens disaient flamand (2). L'ouvrage dut être rapidement épuisé, puisqu'une seconde édition en fut faite deux ans après (3); mais il ne paraît avoir eu de son temps aucune imitation directe (4). Au siècle suivant, les *Accessiones historicæ* paraissaient en France un recueil curieux « fort utile et fort estimé »; la pièce principale en était la chronique d'Aubry des Trois-Fontaines, « dont les Manuscrits, quoique communs dans les Bibliothèques n'avoient pas encore été imprimés » (5) et qui ne devait être rééditée complètement que de nos jours (6).

Au moment où il publiait son second tome, Leibniz avait déjà changé de maître. Ernest-Auguste était mort le 23 janvier 1698. Cet événement détourna Leibniz de ses « travaux ordinaires » et lui donna de nouvelles occupations (7). Comme il l'avait fait pour son prédécesseur, il écrivit son histoire, qu'il termina quelques jours à peine avant les funérailles (8) et agrémenta de poésies (9). Il pensait la faire

de celui qu'il avait publié. Ms. XIII 762 B, n° 2.

1. Lettre de Pinson (corr., fol. 27-28), 27 février 1699.

2. Mabillon à Pinson (corr., fol. 29-30), 12 février 1699. Leibniz répondit à Pinson (corr., fol. 34-35), le 4/14 août, que l'auteur devait être moine du diocèse de Liège, car il en parlait dans son ouvrage.— Sur cette origine d'Aubry, Mabillon avait raison; quant à la chronique, Leibniz n'avait pas tort. Cf. *Revue historique*, n° 1 (janvier-mars 1876, p. 278) et surtout MOLINIER, *Les Sources de l'Histoire de France*, 1^{re} part., fasc. III, p. 91, n° 2.521, dont le jugement sur Aubry se rapproche beaucoup de celui de Leibniz.

3. V. plus haut, p. 166, n. 9.

4. Parmi les ouvrages cités par LANGLOIS, p. 320-1, comme étant « de même espèce » que les *Accessiones*, la *Collectio monumentorum, veterum et recentiorum, ineditorum*, Brunswick, 1724-1726, de S.-F. von Hahn, qui avait connu Leibniz (v. plus haut, p. 8, n. 9) et devait s'occuper de ses *Annales Imperii* comme historiographe de Brunswick (v. PERTZ, t. I, p. XXIX), ne procède nullement de lui.

5. LENGLET-DUFRESNOY, t. III, p. 270.

6. Au t. XXIII (p. 674-950) des *Scriptores* dans les *Monumenta Germaniæ*.

7. Lettre à Th. Burnet, s. d. (début de 1698). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 219 et KLOPP, t. VIII, p. 84.

8. Lettre à J.-A. Schmid, 24 mars 1698. VEESENMEYER, p. 45.

9. *Epigramma in gesta Electoris Brunsvicensis Primi*. Auctore G. G. L. Hannoveræ, Litteris Samuelis Ammonii, Aulæ Elect. Typograph. Anno MDCXC

paraître au début de l'année suivante (1); l'édition semble avoir été retardée par le choix d'un graveur (2). L'ouvrage parut l'année même sous le titre de *Personalia* ou *Funeralien* (3) et fut réimprimé en 1705 (4); il contenait en frontispice une taille douce historiée et trois tableaux de médailles (5). Après avoir rappelé l'antiquité de la maison de Brunswick et avoir rapidement reproduit sa généalogie d'Azon à Henri-le-Lion, Leibniz abordait la vie du feu duc et la donnait sous forme d'annales, en insistant sur les guerres et l'établissement du neuvième électorat; il terminait par un long portrait moral d'Ernest Auguste. C'était là une véritable source contemporaine (6), exacte surtout pour les détails et la chronologie, et Leibniz fut félicité d'avoir « ramassé tant de belles choses en si peu de pages » (7).

A Ernest-Auguste avait succédé George-Louis, dont l'avènement allait modifier complètement la situation de Leibniz. Le nouveau duc estimait beaucoup celui-ci, mais surtout pour ce qu'il pouvait produire. Ce prince, « dur, froid, égoïste, mais entêté et avare comme un Hohenzollern » (8), mesurant l'ouvrage de Leibniz à son exécution.

Ms. XIIB 713^d, t. I (servant de feuille de garde). Ed. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. I, p. 567 et DUTENS, t. IV, part. 2, p. 235.

1. Lettre à Hertel, 9 janvier 1699. BURCKHARD, t. II, p. 326.

2. Lettres à J.-A. Schmid, 17 mars, 26 mai 1699 et 2 février 1700. VEESENMEYER, p. 78, 81 et 99.

3. Ed. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. I, p. 324-66 et KLOPP, t. VI, p. 497-542; trad. en latin par DUTENS, t. IV, part. 2, p. 211-34, d'après la chronique de Lunebourg de Ritmeier). — Dès le mois de février 1698, Pfeffinger (corr., fol. 12-13) remerciait Leibniz d'un exemplaire. Le 22 décembre, Pinson (corr., fol. 25-26) lui en demandait un pour Gaignières.

4. « Les *Personalia* de feu S. A. S^{me} s'impriment pour la seconde fois ». Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 221-2), 25 octobre 1705. L'ouvrage eut certainement un fort tirage : dans une lettre s. d., n. a., Leibniz parle de 2.000 exemplaires nécessaires. Ms. XXIII 217 a 1, fol. 3 v^o.

5. Lettre à Fountaine (corr., fol. 1), 15 octobre 1712. Elles avaient été faites par Kraus, graveur d'Augsbourg pour 430 thaler. BODEMANN, p. 121, n^o 502.

6. WEGELE, p. 640.

7. Lettre de Greiffencranz (corr., fol. 80-1), 26 avril 1698.

8. E. BOURGEOIS, *Manuel historique de politique étrangère*. Paris, 1901 ss., t. I, p. 170. — Sa mère la duchesse Sophie n'était pas moins avare. « La cour d'Angleterre ne me fera plus payer d'envoyés, quand même elle nous comblerait de plusieurs titres, et je trouve Mr Howe fort propre pour un

matérielle(1), réclama l'histoire de Brunswick d'une manière de plus en plus pressante. Leibniz n'avait plus à la cour, pour le soutenir et le comprendre, que la veuve d'Ernest-Auguste, l'électrice Sophie, et, bien qu'il redoublât de zèle vis-à-vis du nouvel électeur, il en fut bientôt mal vu, à cause de son irrégularité. Aussi essaya-t-il de se rapprocher de Sophie-Charlotte, sœur de Georges-Louis, et femme de l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, qu'il avait connue à Hanovre (2).

Dès l'avènement du duc, Leibniz, qui connaissait son caractère et était attaché à ses intérêts, s'efforça de le contenter. Comme les frères de George-Louis ne cessaient de faire opposition à la loi qui faisait de lui le seul héritier du duché de Brunswick-Lunebourg (3), Leibniz écrivit l'*Abregé des raisons pour le droit de primogeniture qui doit faire la conjonction des pays de Zell et d'Hannover* (4); dès le mois de septembre, il s'occupait d'assurer à la princesse Sophie le trône d'Angleterre (5). Mais l'électeur considérait avant tout Leibniz comme l'historien de sa maison et voulait voir paraître son ouvrage. Le 10 septembre 1698, dans de nouvelles conférences, les représentants des deux branches de Hanovre et de Celle s'engagèrent à lui assurer de suite les avantages qu'ils lui avaient promis pour l'achèvement de son ouvrage, à condition qu'il publiât quelque chose dans l'année; Leibniz ne

homme qui ne coûte rien », écrivait-elle à Leibniz le 20 novembre 1706. KLOPP, t. V, p. 245; cf. pour d'autres traits semblables, *Der Fall*, t. XII, p. 250. Elle était, d'ailleurs, beaucoup plus intelligente.

1. WEGELE, p. 641.

2. C'est probablement à l'occasion de son mariage que Leibniz composa le « *Hochzeit-Præsent, bestehend in sehr berichten Regeln, dadurch zwischen Eheleuten eine beständige Liebe und Vergnügung zu erhalten* ». GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 37-43. S. d.

3. GUHRAUER, t. II, p. 145-7. Sur la succession de Hanovre et le rôle qu'y joua Leibniz, v. A. WADDINGTON, p. 216, n. 2, et en général FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz et les deux Sophies*. Paris, 1876, p. 164-70.

4. Ed. KLOPP, t. V, p. 115-7. S. d. (1698 au plus tôt).

5. ID., t. XI, p. 15-17 et surtout *der Fall*, t. VIII, p. 246. Cf. PRANTL, p. 194. — Sur la duchesse Sophie, v. G. DEPPING, *Madame*, mère du régent et sa tante l'Electrice Sophie de Hanovre. *Rev. historique*, t. LIX, p. 49-59 et 294-312.

l'ayant pas fait, l'engagement fut retiré (1). Cependant l'avènement de George-Louis avait créé de nouvelles occupations à Leibniz : voulant élargir ses appartements, l'électeur avait fait déménager la bibliothèque électorale du château; elle fut mise quelque temps sous la garde de Leibniz, ce qui lui fit perdre beaucoup de temps et déranger encore ses papiers, déjà peu en ordre (2).

Les premiers froissements entre Leibniz et George-Louis vinrent de ses rapports avec la cour de Berlin. Au début de l'année 1699, l'électeur qui se doutait peut-être que son conseiller, ne se plaisant pas à Hanovre, avait déjà cherché et cherchait encore à se faire nommer historiographe de Frédéric III (3), lui avait refusé de se rendre en Brandebourg pour faire sa cour à sa sœur, Sophie-Charlotte (4). Leibniz, à ce moment, essayait de rapprocher les luthériens du Brunswick les calvinistes du Brandebourg (5), d'unir fortement les deux Etats par l'entremise des deux électrices (6) et, renouvelant ses tentatives de 1694 (7), proposait de se faire donner « quelque intendance sur les sciences et les arts » à Berlin, afin d'avoir des motifs plausibles d'y séjourner de temps en temps (8). Depuis quelque temps déjà, il avait poussé Sophie-Charlotte à fonder dans sa capitale un observatoire, en raison de la réforme du calendrier qui se préparait pour le siècle prochain (9); ce fut l'origine de la

1. DØBNER, p. 5.

2. Lettres à J.-A. Schmid, 8 décembre 1698. VEESENMEYER, p. 73; à Sparfvenfeldt du 27. BODEMANN, p. 297; à Papin, s. d. (fin 1698). GERLAND, p. 243.

3. Cf. pl. haut, p. 144-5.

4. Lettre à George-Louis, 19 janvier 1699. KLOPP, t. X, p. 52-53. Cf. p. XXVIII.

5. PRANTL, p. 193.

6. Lettres à Sophie-Charlotte. HARNACK, t. II, p. 45-46; à Sophie, 4 décembre 1697. KLOPP, t. VIII, p. 50-52 et 46-47:

7. V. plus haut, p. 144, n. 8.

8. Mémoire pour les deux Electrices de Bronsvic et de Brandebourg, s. d. (février 1698 d'après HARNACK, t. II, p. 48-9). KLOPP, t. VIII, p. 53-55.

9. Lettres à Sophie-Charlotte s. d. (novembre 1697). ID., p. 48 (HARNACK, t. I, p. 46, n. 1); de D.-E. Jablonski, 5 mars 1698 et réponse s. d. (du 26). HARNACK, t. II, p. 49-54.

Société des sciences de Berlin, à laquelle Leibniz pensait depuis 1694 (1).

Au printemps de 1700, le philosophe, qui venait d'être nommé membre de l'Académie des sciences de Paris (2), demanda à l'électeur l'autorisation d'aller fonder à Berlin une société des sciences. Il prétextait que le soin de sa santé l'obligeait à voyager et déclarait que son séjour à Berlin n'interromprait pas ses travaux historiques, continués par son aide en son absence (3). Il n'alla pas directement à Berlin, mais s'arrêta partout « à Zell, à Bronsvic, à Magdebourg, à Brandebourg mesme... pour ne perdre point l'occasion de faire des recherches » (4) dans les bibliothèques ou les archives.

L'étroite union de toutes les sciences faisait rêver à Leibniz une société universelle des savants, partagée en différents collèges dont le Collège impérial historique eût été un échantillon; mais il croyait que, dans l'état actuel de la science, on ne pouvait que fonder des sociétés distinctes (5), ayant chacune son caractère propre selon la nature des Etats où elles seraient fondées. C'est pourquoi sans doute il avait borné la société des sciences de Berlin à l'étude des « sciences réelles », mathématique et physique, la première

1. V. pl. haut, p. 144, n. 8. Cf. HARNACK, t. I, p. 42-43.

2. « Le Sr de Leibnits, étranger ». Lettre de Pontchartrain portant nomination des Académiciens, 28 janvier 1699. E. MAINDRON, *l'Académie des sciences*, Paris, 1888, p. 24. Notification du 13 mars 1700. KLOPP, t. VIII, p. 149-50. Depuis 1675, Leibniz faisait partie de l'Académie; dès 1673, il avait été reçu à la société royale de Londres. Lettre au prince Eugène s. d. (1713-14). FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 314-5.

3. Lettre du 28 mars 1700. KLOPP, t. VIII, p. 150-1.

4. Lettre à Sophie, 22 mai 1700. ID. p. 151-2.

5. « Nihil utique utilius est, quam eruditos coire in societates. Optandum esset, unam esset universalem, sed velut in collegia diversa distinctam. Tanta enim est inter se connexio diversarum eruditionis partium, ut non magis, quam mutuo consensu et conspiratione quadam juvari possint. Sed quando vix est, ut sperari nunc tale quiddam possit, nisi major accedat auctoritas, contentos nos esse oportet diversis societatibus, quas tandem ipse rerum ratio connectet. Itaque vellem collegium, historiæ patriæ illustrandæ destinatum, urgeri a viris doctis paullo excitatius, quam fieri video. » Lettre à Placcius, 27 mai 1695. *Sylloge*, t. III, p. 154-5 (DUTENS, t. V, p. 69). Cf. HARNACK, t. I, p. 35-36. Déjà, en 1672-1673, Leibniz avait dit, parlant des Académies de France, qu'elles peuvent former « Encyclopaediam artium et scientiarum. » KLOPP, t. III, p. 4.

comprenant la géométrie, l'astronomie à laquelle il rattachait la géographie et la chronologie, l'architecture et la mécanique, la seconde embrassant la chimie et l'étude des trois règnes de la nature (1); il en bannissait les études purement littéraires et historiques comme de « simples curiosités » (2). Par là, il avait certainement pensé plaire à l'électeur de Brandebourg; mais il méconnaissait le caractère du futur roi de Prusse qui, bien que profondément allemand, voulait, dans toutes ses fondations, imiter Louis XIV et, par suite, réclama l'étude de la langue nationale, à l'imitation de l'Académie française, afin de réunir en une seule société cette Académie et l'Académie des sciences de Paris (3). Il n'y avait, dès lors, plus de raison pour n'y pas comprendre l'histoire et la nouvelle société embrassa les lettres aussi bien que les sciences (4) : le diplôme de fondation du 10 juillet 1700 lui reconnut pour but, non seulement l'étude de la langue allemande, mais encore celle de toute l'histoire de l'Allemagne, en particulier de l'histoire civile et ecclésiastique du Brandebourg (5).

1. Projet du 26 mars 1700. HARNACK, t. II, p. 78-79 (faussement daté du 25 mai par KLOPP, t. X, p. 304-5); déjà éd. par GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 272 ss. et FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 608-11.

2. Cf. Lettre à D.-E. Jablonski, 12 mars 1700, à propos de l'observatoire : « Ich hätte gern etwas mit der Zeit, davon ein realer Nutz und nicht blosser Curiosität zu erwarten. » HARNACK, t. II, p. 68 (GUHRAUER, p. 145) et pl. loin, livre II, chap. 1.

3. En réponse à la lettre précédente, où Leibniz donnait le plan de la nouvelle société, D.-E. Jablonski répondait, le 23 mars 1700, que l'électeur approuvait complètement ce projet, « nur noch gnädigst hinzufügen, dass man auch die Cultur der teutschen Sprache bey dieser Fundation gedenken möchte, gleichwie in Frankreich eine eigne Academie hiezu gestiftet. » HARNACK, t. II, p. 70 (GUHRAUER, p. 151). Cf. « Voluit spontaneo animi motu Serenissimus Elector, ut Linguæ et rei Germanicæ cultus adjungerentur. » Lettre à de Volder, 6 septembre 1700. GEHR, *Phil.*, t. II, p. 210 et : « Das erste absehen ist auf ein observatorium haupsächlich gerichtet gewesen, ich habe aber dafürgehalten, dass mathesis und physica insgemein zu beobachten, ja nachden *Ih. Majestät selbst guth gefunden, das was in der Franz. Academie des Sciences und Acad. Françoise de la Langue in eines gezogen*, mithin die teutsche Sprache besorget würde, *hat man für nöthigt gehabt die zierlosen studia und die Histori nicht auszuschliessen.* » Lettre à Tschirnhaus, 17 avril 1701. GEHR., *Briefw.*, p. 511.

4. Lettre précédente, dernier passage souligné. Cf. lettre citée de Volder : « Præterea Historiæ et elegantioris eruditionis cura accedet, et ut verbo repetam, nihil spernetur quod faciat ad augmenta doctrinæ solidioris. » La dernière phrase soulignée par Leibniz.

5. « Solchem nach soll bey diesen Socie ät unter ander nützlicher Studien

Déjà, d'ailleurs, Leibniz s'occupait de l'histoire d'Allemagne avec quelques savants de Berlin. Jean-André Schmid, l'ancien professeur de théologie à Helmstædt, devenu en 1699 abbé de Marienthal, ayant projeté de résumer les *Centuries* de Magdebourg (1) dont la bibliothèque de Helmstaedt possédait les principaux manuscrits (2), Leibniz en parla à Daniel-Ernest Jablonski, premier prédicateur de la cour de Berlin, avec qui il s'occupait de la nouvelle société des sciences, déclarant qu'à son avis on devait reprendre tout l'ouvrage sous forme d'annales, à la façon de Baronius (3). Un peu plus tard, Leibniz, qui voulait démontrer par l'histoire l'antiquité de la religion évangélique et la légitimité de la réforme allemande (4), paraît avoir songé à faire reprendre et continuer par la société l'ouvrage de Baronius, pour en faire la base d'une histoire ecclésiastique à l'usage des protestants (5). A côté

was zu Erhaltung der teutschen Sprache in ihrer, anständigen Reinigkeit, auch zu Ehre und Zierde der teutschen Nation gereicht, absonderlich mit besorget werden, also dass sie eine teutschgesinnete Societät der Sciencen sey, dabey auch *die ganze teustche und sonderlich Unserer Landen Weltliche- und Kirchen- Historie* nicht verabsäumet werden soll.» HARNACK, t. I, p. 93-94; KLOPP, t. X, p. 326. Cf. BARTHOLMESS, *Hist. de l'Acad. de Prusse*, t. I, p. 23-24 et plus bas, note 4.

1. Lettre à J.-A. Schmid, 18 mars 1700. VEESENMEYER, p. 401.

2. Lettre à la Croze, 31 mars 1716. KORTH., t. I, p. 444 (DUTENS, t. V, p. 514).

3. Lettre du 31 mars 1700. GUHRAUER, *D. Schr.* t. II, p. 262-3 (reprod. par PERTZ, *Ann. Imp.*, t. I, p. xv,) et HARNACK, t. II, p. 82-83.

4. « Wir wollen auch, dass die Societät das wichtige Werek der Historien, sonderlich der teutschen Nation und Kirchen, zum allen in Unsern Landen, sich angelegen sein lasse, damit Alles richtig beschrieben, mit gutem Grunde und bewährten Zeugnissen, und zwar so viel möglich aus Diplomatus, glaubwürdigen Scripturen und gleichzeitigen Scribenten oder sonst behörigen Beweisthum dargethan, das wahre Alterthum des Evangelischen Glaubens sowohl als die Nothwendigkeit und Beschaffenheit der teutschen evangelischen Reformation und deren Fersetzung gegen die Misstellung und Verdrungen der Widersacher behauptet, der teutschen Nation Ehre gerettet und aus Licht gestellt... werden möge zu welchem Ende auch zu Zeiten eine Relation, Berichte, Tentamina und Specimina, bis grössere Werke ausgearbeitet werden möchten, in teutscher oder lateinischer Sprache herfürtreten und von wegenger Societät oder nicht Dero Gut heissen herausgegeben werden können.» Instructions du 11 juillet 1700 pour la société. HARNACK, t. I, p. 98 et t. II, p. 107. Cf. plus bas, vers la fin du chap.

5. Dans la minute d'un projet de juillet-août 1700, concernant l'érection de la société, on lit au n° 52 : « Centuriatores Magdeburgici reformati et continuati, mithin Historia Ecclesiastica ad usum Protestantium nach dem Vor-

des divers calendriers que devait établir la société (1), il comptait lui faire rédiger un calendrier historique, contenant le résumé de l'histoire de l'année précédente (2); tous les ans on aurait écrit une histoire du Brandebourg en allemand et en français dont, tous les dix ans environ, on aurait tiré une histoire en latin (3). Leibniz pensait, grâce à ces différents projets, se faire ouvrir les bibliothèques et les archives du Brandebourg afin d'en tirer des documents pour la suite des *Accessiones* et du *Codex diplomaticus* (4) et y réussissait peut-être (5). Il allait s'efforcer de faire nommer membre de la nouvelle société des philologues et des historiens (6), comme Gehrard Meier qui espérait qu'on allait y étudier les antiquités de l'Allemagne et publier des sources anciennes (7), des Vignoles et Greiffen-

schlag des Hrn. Abt Schmidt's zu Helmstet, deswegen des Hr. Abt von Bergen und Andere mit ihm in Concert treten wollen, dazu billig zu concurriren pro gloria Serenissimi Electoris et utilitate Ecclesiae. » N° 53 : « Casimirus Oudin, der trefflichen Apparatum in Hist. Eccl. und ineditis hat, zu Hülff zu nehmen. » HARNACK, t. II, p. 114.

1. V. le détail de ces calendriers dans la lettre à J.-Th. Jablonski, 18 mars 1701. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 188-9.

2. *Ibid.*... « N° 48. Reichs Calender... 49. Welter Calender... 51. Historischer Calender, darinn Compendium der Histori des vergangenen Jahres. » — Aussi est-ce de 1704 que date le premier annuaire officiel (*Staats-calender*) de Prusse. A. WADDINGTON, p. 293. L'idée du monopole venait d'Erhard Weigel, qui s'occupait de la réforme du calendrier. HARNACK, t. I, p. 64-65. Cf. plus loin, livre II, chap. II.

3. Minute d'un entretien avec l'électeur, juillet 1700. N° 4. « Specimina Brandeburgica annua historiae nostri temporis, teutsch als Acta publica, französich als Memoires und letztens nach etlichen Jahren eine wohlgefasste lateinische Historie. Was Pudendorf selig in historia electoris regnantis geschrieben, wäre samt der Minuta aufs Archiv zu nehmen. » HARNACK, t. II, p. 90.

4. Projet de lettre au même, 8 juillet 1700. *Id.* p. 91.

5. « Cependant j'ay eu de belles occasions pour enrichir nos recherches historiques conformement aux intentions de V. A. E. en quoy j'avance fort. » Lettre à George-Louis au sujet de son séjour à Berlin, s. d. (milieu de 1700). KLOPP, t. VII, p. 186-7.

6. V. la liste des membres : lettre à J.-Th. Jablonski, 15 mars 1701. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 186-7.

7. Lettres au même, 31 janvier 1701. *Id.*, p. 184, et de G. Meier (corr., fol. 241-2), 20 septembre 1700. L'antiquaire Gisbert Cuper fut aussi reçu, d'après la lettre que lui avait écrite Leibniz, le 10 février 1701. P. BOSSCHA; *G. C. Leibnittii et Gisberti Cuperi epistolæ mutuae (Codex diplomaticus neerlandicus)*, Utrecht, 1848, p. 31. On peut supposer que c'est Leibniz qui fit nommer à la société le philologue le Duchat, réfugié français originaire de

eranz (1), plus tard la Croze (2), pour ne citer que les principaux.

Cependant Leibniz, nommé lui-même président d'honneur de la société avec un traitement de 600 thaler par an (3), dut rester à Berlin jusqu'au milieu de l'été (4). Il prit alors le chemin de Hanovre, vint à la foire de Brunswick et à Wolfenbüttel(5); mais sa santé était mauvaise (6); pour la remettre, il alla à Teplitz, en Bohême, prendre les eaux qui lui firent du bien (7). De là il se rendit à Prague (8), puis à Nuremberg voir la Société des curieux de la nature (9) et, étant tombé malade, ne revint qu'à la fin de l'année à Hanovre par Leipzig (10). Il ne semble pas qu'il soit allé à Vienne, comme on l'a cru (11). Cependant, il est certain que de Prague il avait fait un tour dans l'Empire (12), qu'il

Metz, à qui, vers 1711, il fournira un manuscrit de notes sur Rabelais. BODEMANN, p. 133, n° 537. D'après celui-ci, il n'aurait fait partie de la société qu'en 1715; une lettre du 11 avril 1713, *A. f. G. d. Ph.*, t. IX, p. 321 (où on a, par erreur, imprimé le Ruchat), prouve que sa nomination est antérieure de deux ans au moins.

1. Lettre à J.-Th. Jablonski, s. d. (après le 18 mars 1701). HARNACK, t. II, p. 135-6 (GUHRAUER, *D. Schr.*, t. I, p. 192-3).

2. ID., t. I, p. 108-9 et surtout, sur la Croze, t. II, p. 129-30 et *Bull. de la soc. du protestant. franç.*, sept.-oct. 1903, p. 470-5.

3. Diplôme de Frédéric III, 12 juillet 1700. ID., p. 115-6; KLOPP, t. X, p. 328 ss. Cf. HARNACK, t. I, p. 100-1.

4. Le 21 août 1700, il écrit à Eckhart (corr., fol. 118) qu'il espère revenir le lendemain ou le surlendemain.

5. Lettres au même (corr., fol. 119-20, 125-7), datées de Brunswick, Wolfenbüttel et Brunswick, 28, 31 août et 4 septembre 1700.

6. Même lettre du 28 août. Cf. lettre s. d. (milieu de 1700) à George-Louis. KLOPP, t. VIII, p. 187.

7. Lettres à Eckhart (corr., fol. 129 et 128) de Teplitz, 21 septembre 1700 et s. d. (après cette date). Il y alla le 5 septembre. HARNACK, t. I, p. 104.

8. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, note 20 (d'après KAPP, *Sammlung*, p. 210).

9. Lettres à Eckhart (corr., fol. 130-3) de Nuremberg, 3, 14 novembre et 14 décembre 1700. Cf. lettre à D.-E. Jablonski. J. KVACSALA, *Acta et Commentationes universitatis Jurievensis* (Dorpat), 1898, p. 63.

10. Le 30 décembre 1700 : lettre du 31 à Jean Bernouilli. *Com. ep. Bern.*, t. II, p. 24 (GEHR, *Math.*, t. III², p. 643) et lettre à Wartemberg du 11 janvier 1711. BODEMANN, p. 379, n° 978.

11. KLOPP, t. VIII, p. xxx, qui le répète, *Der Fall*, t. VIII, p. 567, et t. IX, p. 145, où il dit à tort qu'il passa l'été à Vienne, confondant avec le séjour en Bohême. Leibniz se rendit de Teplitz et Prague à Nuremberg et revint de là à Hanovre d'après les lettres citées plus haut, notes 9 et 10.

12. Lettre à Jablonski citée plus haut, note 9.

avait vu peut-être en Bohême l'Empereur (1) : celui-ci l'avait bien traité et lui avait peut-être promis le titre de conseiller (2).

Cependant l'orientation de ses recherches vers l'histoire de l'Allemagne et le service de l'électeur de Brandebourg et de l'Empereur n'empêchaient pas Leibniz de s'occuper de l'histoire du Brunswick. Il continuait ses recherches sur la généalogie d'Este et, le 25 août 1696, trouvait dans le manuscrit de Ditmar que lui avait communiqué Papebroch la mention du père d'Azon (3), Azolin; cette découverte lui fut confirmée par Greiffencranz qui, d'après le Laboureur et du Bouchet, rattachait la maison d'Este aux Malaspina et donnait comme père à Azolin, Obizon (4). Leibniz, ne pouvant admettre cette parenté, s'en ouvrit à Jacques-Guillaume Imhof, généalogiste connu (5), qui le renvoya à l'ouvrage du Laboureur (6), qu'il alla voir à Wolfenbüttel (7). Pour éclaircir l'origine du grand-père d'Azon, il s'adressa à d'Hozier (8), qui lui donna quelques explications infirmant le témoignage de du Bouchet et, ne trouvant plus de quoi répondre, fit part de la question au marquis de Reffuge, « le plus savant gentilhomme de France, en histoires et en généalogie (9). »

1. Lettre de Léopold I^{er} à George-Louis, 14 décembre 1700. KLOPP, t. VIII, p. xxxi.

2. Pfeffinger (corr., fol. 70), le 7 février 1701, lui parle de sa nomination comme conseiller et bibliothécaire à Vienne; Pinson (corr., fol. 65-66), le 22 juin, écrit d'après Brosseau que Leibniz allait être nommé bibliothécaire de l'Empire; mais Leibniz répondit à Pfeffinger (corr., fol. 70 v^o, s. d.), qu'il ne pourrait « s'accorder des conditions qu'on attache à cette charge » de bibliothécaire : il fallait sans doute être catholique. Sur sa nomination comme conseiller aulique à Vienne, v. plus loin, chap. vi.

3. *Journal*. PERTZ, t. IV, p. 205. Le passage est reproduit Ms. XXIII 181, n^o 25 avec l'indication des deux lettres ci-dessous.

4. Lettres de Greiffencranz, 25 juillet et 3 septembre 1696. Ms. cité, nos 2 et 27. Cf. *Journal* du 31 août au 4 septembre, p. 209.

5. Lettre à J.-G. Imhof (corr., fol. 5), 22 septembre/2 octobre 1696.

6. Lettre du même (corr., fol. 6-7), 8 janvier 1697.

7. Lettre à Greiffencranz, 29 janvier 1697. FELLER, p. 65 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 270).

8. Lettre à d'Hozier (corr., fol. 10 v^o et 11 v^o) s. d. (21/30 septembre 1696).

9. Lettre de d'Hozier (corr., fol. 12-13), du 6 février 1697.

Celui-ci indiqua à Leibniz un passage d'Orderic Vital sur Azon, marquis de Ligurie, et déclara qu'Obizon était nommé dans un manuscrit d'Arnulf de Milan et dans l'histoire de Calchi (1). Leibniz le remercia, lui demanda des éclaircissements sur Arnulf et exprima son espoir d'aboutir bientôt (2). Reffuge envoya les passages d'Arnulf concernant les marquis d'Italie, émit l'hypothèse que les ancêtres d'Azon pourraient « descendre des enfants de Berenger, Roy d'Italie » (3), décrivit le manuscrit d'Arnulf qui était à la bibliothèque du roi (4), identifia trois frères dont parlait Ditmar avec des marquis de la maison d'Este nommés dans Arnulf et revint sur l'hypothèse qui les rattachait à Béranger (5). Leibniz remercia vivement son nouveau correspondant de ses renseignements (6); le père et le grand-père d'Azon étaient désormais découverts, restait à rechercher leurs ancêtres (7). Reffuge fit encore connaître à Leibniz différents textes (8), lui apprit que le Laboureur, qu'il avait

1. Lettre de Reffuge (corr., fol. 30-33), s.d. (envoyée avec la précédente).

2. Lettre à d'Hozier, Ms. XXIII 181, n° 59, s. d. (réponse à celle du 6 février 1697), qui se termine ainsi: « Il me semble que nous sommes sur les traces des veritables ancestres de Guelfe duc de Baviere ».

3. « C'est pourquoy je croirois qu'il seroit bon de voir les anciens titres des couvents du Duché de Milan, et principalement de ceux de Pavie ». Lettre de Reffuge (corr., fol. 1), 11 mars 1697.

4. Reffuge à d'Hozier, 6 mai 1697, et à Leibniz s.d. (envoyée en même temps). Ms. cité, nos 61 et 63.

5. « Il ne seroit pas impossible que Alberic Marquis fils de Marocia fut de la meme famille que Berenger, et la plus part des autres Marquis d'Italie. » Lettre de Reffuge (corr., fol. 29), s. d. (à laquelle répond la lettre citée ci-dessous).

6. « Il faut avouer de bonne foy que vostre lettre et vos communications m'ont ravi d'admiration. » Lettre à Reffuge (corr., fol. 2-3), 14/24 mai 1697, suite citée par BODEMANN, p. 232, et en partie dans notre article : *Le séjour de Stanislas à Deux-Ponts d'après la correspondance de Leibniz avec Greifencranz. Annales de l'Est*, tome XVIII (juillet 1904), p. 448, note 2.

7. « Il s'agissoit maintenant de pouvoir determiner au dela des conjectures si les ancestres du Marquis Azo ont esté originaires de Lombardie, ou s'ils sont venus de Ligurie ou même de Toscane, s'ils ont eu du rapport a Berenger ou a Alberic, Prince Romain, ou a quelque autre famille. Il est tousjours seur qu'ils estoient de race lombarde car ils le disent eux-mêmes. » Lettre à Reffuge (corr., fol. 10), 20/30 août 1697.

8. Passages « de la Bibliotheque Sebusiane de Guichenon » sur les marquis de Savoie. Lettre au même (corr., fol. 14), 23 décembre 1698.

« beaucoup connu, » n'avait recherché aucun titre sur les Malespines et avait probablement tiré ce qu'il en disait de Porcacchi, et lui conseilla de rechercher l'histoire de Milan par Landulf, dont le manuscrit du XI^e siècle était à l'Ambrosienne (1). Leibniz avoua qu'il n'avait pu « encore trouver la raison » qui avait fait passer là Vangadizza de Hugues de Toscane à Azon (2) et se fit envoyer des éclaircissements sur les historiens de Milan que lui avait cités Reffuge (3).

Tout en s'adressant aux principaux généalogistes, Leibniz faisait faire des recherches en Italie. Il chargeait l'abbé Fardella, professeur d'astronomie qu'il avait connu à Padoue, de lui procurer la chronique d'Ongarelli (4), qui contenait différents passages sur les princes d'Este (5) et renvoyait à certains de leurs diplômes au début du XI^e siècle (6). Il faisait venir de Modène par le P. Bacchini l'histoire du monastère de Saint-Benoît de Polirone, qui renfermait beaucoup de diplômes inédits (7). Bientôt, par l'intermédiaire du comte Zenobio, de Mocenigo et de l'abbé Hortense Mauro (8), Leibniz faisait parcourir les abbayes degli Olivetani et de Santa Maria d'Organo à Francesco Moscardo, antiquaire célèbre de Vérone (9), qui n'y trouva rien sur la maison d'Este (10). Leibniz, ayant

1. Lettre du même (corr., fol. 17-18), 30 janvier 1699.

2. Lettre au même (corr., fol. 19-20), 6/16 août 1699.

3. Lettre du même (corr., fol. 22), 9 septembre 1699.

4. Lettre à Fardella, 3/13 septembre 1696. FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 325. Leibniz voulait, semble-t-il, la rééditer. Lettre à la Croze, 30 novembre 1707. KORTH., t. I, p. 393 (DUTENS, t. V, p. 487). Parmi les livres que possède Leibniz, Feller la signale comme très rare. *S. V. L.*, p. 24.

5. Lettre à Reffuge (corr., fol. 14), 23 décembre 1698.

6. *Journal* du 21 septembre 1696. PERTZ, t. IV, p. 216.

7. *Id.*, 28 et 30 septembre, p. 218-9.

8. Lettres à Mocenigo, à Mauro et de celui-ci à Leibniz, 8 février 1697 et s. d. (après). Corr. de Muratori, fol. 507 r^o et 524.

9. Cité par Mabillon dans l'*Iter Italicum* d'après DE BROGLIE, p. 360-1. A Vérone, « le comte Moscardo nous a conduit partout. Il a un cabinet plein de mille antiquités et curiosités. » Germain et Mabillon à Ruinart, 25 mai 1685. GIGAS, t. II¹, p. 85 ; p. 183, n^o 643.

10. Lettre de Moscardo (corr., écrit par erreur Mescardo par BODEMANN), 23 février 1697. Leibniz devait lui répondre dans la lettre, s. d., éd. par FELLER, p. 45-46 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 89).

« obtenu l'autorisation de rechercher dans les papiers du Monastère della Carcere », voulait y envoyer « une personne qui ait de la pratique en ces matières (1) ». Claude Saltarini s'en chargea, y vit différents diplômes des rois lombards Bérenger et Adalbert, donnés à Hugo, marquis d'Este (2); mais Leibniz fut peu satisfait de ces recherches, faites superficiellement et sans méthode (3). Il demanda à Mocenigo d'explorer de nouveau les livres et les manuscrits du monastère et surtout de lui en indiquer les principaux diplômes (4); il semble n'avoir pas abouti.

Leibniz ne paraît pas avoir plus réussi à se procurer par Pinson, avocat au Parlement de Paris, des chroniques et des pièces historiques de la bibliothèque royale, pour éclaircir l'histoire des marquis d'Italie du x^e et du xi^e siècle (5). Alors, profitant des indications de Reffuge, il s'adressa directement aux bibliothèques d'Italie (6). M. de Galli, chambellan de l'Electrice Sophie, avait un frère, Jean-Antoine, conservateur à l'Ambrosienne (7), à qui Leibniz s'adressa (8). Il le pria d'abord de décrire les manuscrits d'Arnulf et de Landulf et de copier le catalogue de l'Ambrosienne et des autres bibliothèques de Milan (9), ensuite de parcourir les histoires d'Italie contemporaines des premiers marquis d'Este et de copier le manuscrit d'Arnulf (10), puis demanda une permission géné-

1. Lettre de Leibniz, s. d. (avant le 21 février 1697), n. d. (à Mauro). Corr. de Muratori, fol. 514.

2. Lettres de Saltarini et de Tarioli, 4 et 7 mars 1697. Même corr., fol. 517-8.

3. *Remarques sur les lettres de MM. Tarioli de Rovigo et Saltarini della Badia*. S. d. (après les précédentes). FELLER, p. 46-49 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 86-87).

4. Lettre à Mocenigo (corr., fol. 4 v^o), s. d. (réponse à celle du 1^{er} mai 1697).

5. Lettre du 4/14 août 1699, citée plus haut, p. 168, n^o 2.

6. Dans une lettre s. d. (après le 30 janvier 1699) à Schulenburg, major-général du duc de Savoie, il avait demandé des renseignements sur les livres, généalogiques et les historiens de l'Italie septentrionale. BURCKHARD, t. II, p. 351-2; cf. BODEMANN, p. 268, n^o 840.

7. Lettre de Galli, du 17 août 1699. Corr. de Sitonis, fol. 1-2.

8. Lettre s. a. (au même), 28 janvier 1700. Corr. de Hackmann, fol. 80 v^o.

9. Lettres à Galli, 30 septembre 1699 et 21 janvier 1700. Corr. de Sitonis, fol. 5-6 et 11 v^o.

10. Lettres au même, 19 mars et mai 1701. Même corr., fol. 25 et 27.

rale de faire des recherches dans les manuscrits de l'Ambrosienne, comme il l'avait obtenue pour les bibliothèques de Florence et de Venise (1). Jean-Antoine Galli lui envoya des extraits d'un ouvrage de Riccioli sur Bruno et l'origine de la ville de Brunswick (2), puis fit copier par de Sitonis, jurisconsulte de Milan (3), le catalogue des manuscrits historiques de la bibliothèque (4), mais déclara que l'Ambrosienne ne pouvait être ouverte au public (5). Alors Leibniz réclama des recherches dans les manuscrits d'Arnulf et de Landulf et dans un recueil de privilèges des rois, des Empereurs et des Papes du VIII^e au XIII^e siècle (6). Il obtint du bibliothécaire en chef, Antonio Albutio, la description de trois ouvrages, dont l'histoire de Léon de Côme (7), une liste des principaux historiens milanais et des extraits de Landulf (8); mais non sans doute la copie des privilèges.

Leibniz continuait aussi à faire des recherches en Allemagne. A Göttingue, il employait toujours Dransfeld, à qui on demanda de prêter serment pour consulter les archives (9); aussi Leibniz semble-t-il l'avoir bientôt abandonné. Peu après l'avènement de George-Louis, Leibniz, alléguant la nécessité d'une information plus complète, fit charger par les cours de Hanovre et de Celle (10) de

1. Lettre s. a. (au même), 27 avril 1701. Même corr., fol. 6. L'original est à la Bibl. nationale, ms. franç. 4.507, fol. 13.

2. Lettre s. d., avant le 6 mai 1701, où le chancelier Galli (corr., fol. 1) l'envoie (même corr., fol. 9).

3. BODEMANN, p. 281, n° 868. Cf. *SS. BB.*, t. III, préf., p. 6.

4. Corr. de Sitonis, fol. 18-19, envoyé avec la lettre de Galli s. d. (avant le 24 juin 1701), même corr., fol. 30-31.

5. Lettre à J.-A. Galli, 24 juin 1701. Même corr., fol. 30 v°.

6. Lettre s. a. (à Sitonis, corr., fol. 30), n. d. (24 juin 1701). Cf. lettres s. d. (fin juin-début de juillet 1701) à Albutio et du 6 juillet à J.-A. Galli, corr. citée, fol. 13 et 33. Originaux à la Bibl. nationale, ms. cité plus haut (note 1), fol. 15 et 17.

7. Lettre s. d. n. a. citée ci-dessus.

8. *Selecta ex indice universalis scriptorum rerum Mediolanensium, et Excerpta ex cod. Landulphi*, envoyés le 6 septembre 1701. BODEMANN, p. 282, n° 868.

9. Lettres de Dransfeld (corr., fol. 47), 17 septembre 1696; du vice-chancelier Hugo au secrétaire de Göttingue (même corr., fol. 48-49).

10. Hackmann écrivit, non seulement à Leibniz, mais à Ch. Schrader et à Bernstorff, qui le poussèrent à faire ses recherches « dans un endroit » au lieu

rechercher les documents sur l'histoire du Brunswick Frédéric-Auguste Hackmann, homme d'une intelligence très souple et d'une grande facilité pour les langues (1).

Hackmann, recommandé par Leibniz, partit vers le mois de mars 1698 pour l'Angleterre, sans doute comme secrétaire de l'ambassade du Hanovre, le baron de Schütz (2). Il visita les différentes bibliothèques et archives du pays, y trouva surtout des documents postérieurs à Henri le Lion et dressa la liste de ceux qu'il pouvait procurer à Leibniz (3), puis lui copia à la Tour de Londres trois privilèges donnés à Lubeck, dont un par Henri le Lion pour des marchands de cette ville (4) ; Leibniz réclama ses notes et le résumé de ce qu'il avait vu (5). Au bout d'un an environ, Hackmann, ayant remarqué différentes pièces en dépit de l'archiviste de la Tour et ne trouvant plus rien sur la maison de Brunswick (6), revint par les Pays-Bas, ramenant plusieurs documents, des livres et des catalogues de manuscrits d'Angleterre et de Hollande (7).

Cependant, s'il avait vu beaucoup, Hackmann n'avait dû que peu rapporter, car Leibniz, d'accord avec le ministre Bernstorff et le vice-chancelier Hugo, proposa de le renvoyer six mois en Angleterre (8), tout en faisant remarquer qu'il valait mieux ne l'y faire aller qu'en été; en attendant

de parcourir toutes les bibliothèques d'un pays. Lettre de Schrader, 3 janvier 1699. Corr. de Hackmann, fol. 16-17.

1. D'après sa correspondance: il écrit régulièrement à Leibniz dans la langue du pays nouveau où il arrive.

2. Lettre du 28 avril/8 mai 1699. KLOPP, t. VIII, p. XXII. Dans une lettre s. d. au chancelier Hugo, Leibniz dit qu'il faut renvoyer Hackmann en Angleterre et qu'on pourrait peut-être l'y donner comme secrétaire au baron de Schütz, pour éviter les frais. Corr. citée, fol. 134-5.

3. Lettre de Hackmann, (corr., fol. 4-7), 1^{er} octobre 1698.

4. Lettres de Ch. Schrader, 16 novembre 1698; de Hackmann, 10 décembre, corr. citée, fol. 12 (le privilège est au fol. 13), 10-11 et Ms. XXIII 257, n° 6.

5. Lettre du 30 décembre 1698. KORTH, t. IV, p. 167-8 (DUTENS, t. V, p. 450) et KLOPP, t. VIII, p. 123-4.

6. Lettre du 7 mars 1699. Corr. citée, fol. 22-23.

7. Lettres de Hackmann, 28 mars; de Ch. Schrader, 27 avril 1699. Corr. citée, fol. 25-30 et 33-34.

8. Lettre citée plus haut, note 2; lettre de Hackmann (corr., fol. 53-54), s. d. (vers le 6 septembre 1699).

il pourrait faire « un petit tour en Italie et en France (1) ». Hackmann, après avoir terminé son rapport sur son voyage en Italie et en Hollande (2), reçut les instructions de Leibniz. Il devait voir en passant à Leipzig Otto Mencke, rédacteur des *Acta Eruditorum*, à Prague le baron de Blume, à Vienne l'ambassadeur de Hanovre von Oberg et surtout le bibliothécaire Nessel; en Italie, où il resterait cinq mois, il devait écrire aux bibliothécaires de la Laurentienne et de la Vaticane, Magliabecchi et Zaccagni, et surtout, à Modène, se faire communiquer les archives par le secrétaire d'Etat Giannini; il traverserait ensuite la France afin de passer l'été en Angleterre. Partout il avait ordre de se procurer les catalogues des bibliothèques, l'indication des diplômes avec leur date et de donner de ses nouvelles (3).

Hackmann, passant par Leipzig et Halle (4), vint à Vienne où il vit beaucoup de manuscrits intéressant l'histoire de Brunswick, mais ne put prendre aucun extrait, faute d'une permission de l'Empereur; il trouva dans un catalogue, la mention d'une chronique de Martinus Polonus et d'une autre d'Hermannus Contractus (5) où on « parle beaucoup d'Henry le Lion et sa postérité », visita, grâce au comte de Kaunitz, « l'archive de l'Empereur », y remarqua « beaucoup de papiers qui pourroient estre utiles », vit des historiens, le comte Conazzi et Hollander (6), et partit muni

1. Lettre à Bernstorff, 16 septembre 1699, même corr., fol. 55. Cf. lettre à Th. Burnet, 2/13 février 1700. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 266 (DUTENS, t. VI, p. 264).

2. Lettre de Hackmann (corr., fol. 56-57), 9 septembre 1699. — C'est d'après ce rapport que H. SUDENDORF publia à Hanovre, en 1844, *Die Welfenurkunden des Tower zu London und des Exchequer zu Westminster*. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 98.

3. Pièce s.d. (après le 15 octobre 1699, où Hackmann, corr., fol. 60-61, demande des instructions à Bernstorff). Corr. de Hackmann, fol. 1-2.

4. Lettre du 11/26 novembre 1699. *Id.*, fol. 62-63.

5. « De Martin Polonus et de Henry Contractus », écrit Hackmann. Il s'agit évidemment de Hermann.

6. Lettre du 28 novembre 1698, corr. citée, fol. 64-65. Schrader, lettre du 22 décembre 1699, trouve cette lettre « fort generale. » Ms. XXIII, 47, 1, n° 159. C'est le défaut de toutes les lettres de Hackmann; Leibniz lui réclama plus de détails, « afin d'en profiter au besoin ». Lettre du 28 décembre 1699, corr. citée, fol. 72 v°.

de la recommandation de Giannini (1). Leibniz lui envoya des lettres pour Ramazzini, professeur de médecine à Modène, et pour le P. Bacchini (2), lui conseilla de rechercher les manuscrits cités par Pigna, surtout la chronique de Saint Prosper de Reggio, de donner les dates des diplômes antérieurs au XIII^e siècle et de noter tout ce qu'il ne pourrait copier ou résumer (3).

Hackmann arriva en Italie à la fin de 1699. Il vint d'abord à Venise, où il vit beaucoup d'historiens (4) et d'où probablement il se rendit à la Vangadizza dont il vit les originaux et copia des diplômes (5), puis il se rendit à Bologne, où venait de mourir le jésuite Gamberti, dont il parcourut les papiers (6). De là, il vint à Modène, où le duc lui permit de parcourir les archives, qu'il trouva dans un grand désordre. Il y copia un extrait d'une chronique concernant Azon, ses fils et ses petits-fils (7); mais on exigeait qu'il prêtât serment pour faire des recherches (8). Leibniz crut cette formalité inutile pour le peu de temps que Hackmann resterait en Italie et lui conseilla de se contenter de ce qu'on lui communiquerait, le poussa à rechercher dans les papiers de Gamberti ce qui avait été tiré des archives de Modène, dans ces archives mêmes les

1. Lettre de Giannini à Galliani. CAMPORI, p. 2.

2. Lettre du 28 décembre 1699 citée plus haut, p. 183, n. 6. REUMONT, p. 213, a donné un extrait de la lettre à Bacchini : « Cur nunc scribam, causa est amicus doctus, dominus Hackmannus, qui occasione itineris Italiae monumenta historiae Estensis in usum nostrum quaerit. Et cum neminem temere reperiturum putem a quo magis quam a Te proficere possit, audeo eum tibi commendare, ut consilio opeque iuves quo digna sciri nanciscatur. »

3. *Ibid.*, et CAMPORI, *Corrispondenza tra L. A. Muratori e G. G. Leibniz*, Modène, 1892, p. 83, note.

4. CAMPORI, p. 63-64.

5. Muratori accusera Hackmann d'avoir volé les originaux : lettres des 25 décembre 1708, 6 février et 19 avril 1709. *Id.* pp. 13, 38 et 50; Hackmann (corr., fol. 119-27) s'en défendit : lettres des 25 et 31 mars, 8 et 29 avril, 11 juin 1709. D'après Muratori, elles étaient sans doute dans un coffre de Hackmann, qui avait été laissé à Modène et vendu pour dettes. Lettre du 27 mars 1710. CAMPORI, p. 70.

6. Lettre de Hackmann (corr., fol. 74-75) du 10 janvier 1707.

7. Lettres de Hackmann (corr., fol. 74-79), 10 et 16 janvier 1700.

8. Bernstorff acceptait qu'il le prêtât. Lettre à Platen, 28 janvier 1700. Corr. de Hackmann, fol. 85.

preuves de Faletti et, d'une façon générale, à prendre « garde principalement à ce qui est tiré des diplômes et des chroniques (1) ». Hackmann fut dispensé du serment par le duc; mais, obligé de se guider tout seul faute d'archiviste (2), il trouva peu de chose et mécontenta l'électeur par son trop long séjour en Italie (3). Leibniz le pressait de revenir; Hackmann ne le fit qu'après avoir passé par Florence, Rome, Naples et le Mont-Cassin, où il vit des documents et des archives concernant la généalogie des Azons et l'histoire des Empereurs d'Allemagne (4). Sans doute la saison était trop avancée pour lui permettre d'aller en Angleterre, car son voyage paraît s'être borné à l'Italie (5). Leibniz pensait que le passage de Hackmann à Modène devait servir à réveiller la torpeur du duc au sujet de ses archives et de l'histoire de sa maison (6). Il ne se trompait pas. Rinaldo d'Este, résolu à ranger ses archives, fit appeler à son service Louis-Antoine Muratori, alors bibliothécaire à l'Ambrosienne où il s'était occupé surtout des ouvrages littéraires et théologiques (7). Installé à Modène,

1. Lettre du 1^{er} février 1700. *Id.*, fol. 80 et 89.

2. Lettre de Hackmann (corr., fol. 99-100), 10 mars 1700.

3. Lettre s. a. (à Ch. Schrader), s. d. (avant le 18 mars 1700), corr. citée, fol. 137-8.

4. Lettre de Hackmann (corr., fol. 105-6), 8 juin 1700.

5. De retour à Hanovre, où on en était peu content, Hackmann partit pour Berlin, « avec protest que ce n'étoit point pour y chercher de l'emploi ». Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 186), 22 mars 1701. Il s'établit, semble-t-il, à Francfort-sur-l'Oder. Lettre datée de cette ville, 27 avril 1701 (corr. de Hackmann, fol. 111). Plus tard, revenu à Hanovre, il y demanda une chaire d'histoire à Helmstædt (lettre de Ch. Schrader, corr., fol. 221-2, 25 octobre 1705), mais Leibniz lui préféra Eckhart (v. plus bas, chap. vi). Il y fut cependant nommé professeur (BODEMANN, p. 77, n^o 349; cf. *A. D. B.*, t. X, p. 299 ss); mais dès 1711 il retourna à Berlin (corr., fol. 132-3); l'année suivante, il était à l'Université de Vienne où il se convertissait au catholicisme, pour redevenir bientôt luthérien. Lettres d'Antoine Ulrich à Leibniz des 20 novembre 1712 et 24 janvier 1713. GUERRIER, p. 276-7 et 291. Dès lors nous le perdons de vue.

6. La cour de Modène a été « maintenant mise en train pour penser à remettre son Archiv en ordre. » Lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 172-3), 18 mars 1700. Il écrivait sur Hackmann (corr., fol. 104) à Benoîte-Henriette : « Son passage à Modène a servi au moins à y réveiller le souvenir de l'Archiv et de l'Histoire, ce qui suffit pour qu'on y mette ordre à loisir. »

7. SOLI MURATORI, *Vita del Proposto Ludovico Antonio Muratori*. Venise, 1756, p. 21 (trad. en allemand par REUMONT, p. 213).

Muratori devait s'occuper d'ouvrages historiques (1) : ce sont donc les recherches de Leibniz qui ont indirectement décidé sa vocation (2).

Toutes ces recherches concernaient surtout les origines et le début de l'histoire de Brunswick ; mais Leibniz ne s'occupait pas moins de l'histoire correspondante de l'Empire. Après avoir constitué avec Feller les annales de l'Empire aux XI^e et XII^e siècles, il paraît être revenu en arrière et avoir étudié surtout les deux siècles précédents. Au moment où il avait définitivement renvoyé Feller, il déclarait se servir beaucoup des Ottons de Vorburg (3) ; un peu plus tard, il disait avoir fort étudié la chronologie des papes de la fin du IX^e et du début du X^e siècle (4) et même celle de ces deux siècles entiers (5). A la même date il posait à Reffuge des questions sur la généalogie de Conrad I^{er} et de Raoul de Vermandois (6). L'année suivante, il écrivait qu'il avait assez étudié la chronologie des Papes et des Empereurs de quelques siècles, en s'appuyant sur les diplômes, pour corriger les erreurs de Baronius sur les Papes et pouvoir réfuter la fable de la Papesse Jeanne (7). A ce moment, il déclarait à l'électeur que son

1. V. plus loin, chap. VI.

2. Cf. LANGLOIS, p. 328-9, d'après CIPOLLA, *Leibniz e Muratori*, Modène, 1893, ouvrage que nous n'avons pu trouver.

3. Lettre du 17 mars 1699, citée plus haut, p. 157, n. 3. Sur Vorburg, v. plus bas, livre II, chap. v.

4. « J'ai epluché la chronologie des papes, qui ont suivi de près Formosus, et je crois l'avoir débrouillée. Les temps et les choses arrivés pour lors et un peu avant qui regardent la mort de Berengarius I, de Robert Roy de France, Antagoniste de Charles le Simple me paroissent des plus confuses. » Lettre à Nicaise, 16 juin 1699. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 588. Il s'agit de Formose, pape de 891 à 896, que suivent six autres papes et un antipape dans l'espace de cinq ans (896-900).

5. « Cependant, j'ay bien travaillé aussi sur celle du neuvième et dixième siècle, l'Histoire de Bronsvic m'y ayant obligé ». Lettre au même, 6/16 août 1699. Id., t. II, p. 590.

6. Lettre à Reffuge (corr., fol. 19-20), même date. — Déjà, évidemment avant le départ de Feller et probablement en 1697, il écrivait à Pffeffinger sur l'origine de Conrad le Salique et du Pape Grégoire V. FELLER, p. 435-41 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 236-7).

7. « Ich selbst habe Chronologiam imperatorum et paparum von etlichen Seculis mit Fleiss untersucht, und gefunden, das Baronius in vielen circa ipsos papas geirret, weil er nicht, wie ich gethan, diplomata genugsam zu

travail historique consistait à « ranger les matériaux déjà préparés, en quoy il se fesait assister(1) » par son secrétaire.

Ce nouveau secrétaire était Jean-Georges Eckhart, né en 1664 à Duingen dans le pays de Calenberg, d'une famille d'origine hanovrienne, ancien étudiant à Leipzig, venu de Dresde à Hanovre (2). Leibniz, qui était déjà en relations avec lui à propos de certains documents historiques, le prit chez lui après le départ de Feller (3) au début du printemps de 1698 et aussitôt l'attela à la chronologie du x^e siècle (4). Eckhart s'occupa d'abord de la biographie de Hatton de Mayence (970) d'après les ouvrages de Brower et de Serrarius (5), puis de celle d'Eudes, abbé de Cluny de 926 à 942, d'après le recueil de Surius (6), des règnes de Henri l'Oiseleur et de Léopold de Battenberg d'après les manus-

Hülffe genommen oder auch so wie ich zu nehmen können. Denn ich auch dazu subsidia gefehlt, die hernach in die Welt kommen. Ich sage aber auch, die Papissa werde nicht bestehen können ». Lettre à D.-E. Jablonski, 31 mars 1700. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 163 (HARNACK, t. II, p. 83), reprod. par PERTZ, *Ann. Imp.*, t. I, p. xv. — On peut juger des progrès de Leibniz en comparant la lettre à Gehr. Meier s. d. (après le 30 septembre 1690), où il déclarait qu'il n'avait pas eu le temps d'approfondir l'histoire de la Papesse, mais qu'il la mettait au rang des utopies avec la donation de Constantin et la « concutatio » de Frédéric II. Ed. BARKEY, p. 633.

1. Lettre du 28 mars 1700, citée plus haut, p. 172, n. 3.

2. WEGELE, p. 638-9. Sur son origine, qui a été controversée, v. BARING, p. 5 : son grand-père maternel, Eberhard Baring, était recteur d'école à Hanovre.

3. « Ich lebte damals in Hannover und bekam Gelegenheit mit diesem grossen Manne Bekannschaft zu machen; indem ich ihm einige diplomata vom Kloster Hamersleben communicirte, woraus man sehen konte, dass Hugo de S. Victore Professus in selbigen Kloster gewesen. Er nahm mich hierauf, an statt eines andern (Feller) mit dem er einigen Widerwillen gehabt, an, in der Historichen Arbeit ihm an Hand gegeben; und von der Zeit an bin ich immer bey ihm gewesen, oder habe doch mit ihm correspondiret, und an allen seinem Historischen Sachen part gehabt. » MURR, t. VII, p. 169-70.

4. Sa première lettre (corr., fol. 2) à Leibniz est du 11 avril 1698 (n. st. comme toute sa correspondance avant 1701). Il y demande à Leibniz de lui rapporter de Wolfenbüttel différents ouvrages, entre autres l'histoire de Mayence de Serrarius. Le 18 avril suivant (corr., fol. 4), il le répète en disant : « Ne enim unicum jam habeo autorem cui in Chronologia fidere possum. »

5. Lettre précédente et du 21 avril 1699 (corr., fol. 5), commençant par « Quod Brouerum et Serarium tecum afferes. » Il s'agit évidemment de Hatton II et de la légende dont Leibniz parle longuement. *Ann. Imp.* 970 § 9-16, t. III, p. 276-80, cf. plus loin, livre II, chap. III.

6. Lettre d'Eckhart (corr., fol. 10-11), 28 août 1699.

crits de Quedlinbourg (1) et, semble-t-il, de celui d'Otton le Grand d'après les œuvres de Roswita, en même temps que de la chronologie générale du temps d'après l'ouvrage du P. Labbe et les Annales de l'ordre de Saint-Benoît de Mabillon (2). Bientôt Leibniz lui fit faire, comme à Feller, des extraits d'historiens (3), pour constituer les annales de l'Empire au x^e siècle : un an après être entré à son service, Eckhart en était à l'année 962 et espérait avoir bientôt terminé le règne d'Otton le Grand (4). Il s'était efforcé d'établir la chronologie au moyen de Luitprand, de Widukind, de Reginon, de Flodoard (5) et de plusieurs autres ouvrages (6). Il mit encore plusieurs mois à terminer ce règne (7), puis passa aux deux derniers Ottons (8); mais, retardé par la chronologie, il ne pensait les terminer que vers la fin de l'été (9). Etant alors arrivé à la date de 1002, où avait commencé Feller, il espérait s'occuper des *Scriptores restituti*, puis commencer la rédaction d'annales qui partiraient du règne de Charlemagne (10).

1. *Ibid.* et lettre s. d. (août-septembre 1699); corr. citée, fol. 20.

2. Lettre d'Eckhart (corr., fol. 28-29), 5 décembre 1699.

3. « Quæ Historica nostra excerpta tangunt, bene processura non dubito. » Lettre au même (corr. fol. 61), 21 mai 1700.

4. « Ottonem meum jam ex Rege in Imperatorem creavi, brevi, ut puto, tumulo illaturus ipsum. » Lettre du même (corr., fol. 63-64), 17 mai 1700. « In Ottonibus ostensurus, quanti faciam beneficia hæc in me tanta. » Lettre du même (corr., fol. 74-75), 10 juin 1700.

5. « Luitprando, Witichindo, Reginoni, Frodoardo jam missionem dedi, post tædia plurima in prioribus ob dubia Chronologiæ, et tautologias innumeras devoratas. Jam tu de alijs mihi provideas, velim si quos scis chronologos. » Lettre du même (corr., fol. 80), 20 juin 1700.

6. « Brevi enim opus erit, ut de Chronologis mihi provideam, ne ad recentiore[m] lacunas recurrere necesse sit. Diffusæ jam admodum, et præter spem illud quidem, res gestæ mihi fiunt, et historia, quisque in fine sua immensum garrit. » Lettre du même (corr., fol. 81-82), 24 juin 1700.

7. L'année 968 l'embarrassait beaucoup, à cause de l'ambassade de Luitprand. Lettre du même (corr., fol. 83), 27 juillet 1700. Leibniz lui envoya un récit du voyage d'Otton le Grand en Espagne, en le priant de rechercher l'origine de cette tradition. Lettre du même (corr., fol. 107), 31 juillet 1700.

8. Lettre du même (corr., fol. 93-94), s. d. (du 31 juillet au 10 août 1700).

9. « Jam iis colophonem imposuissem, nisi absentia tua et alia negotia multorum impedimentorum causæ mihi fuissent. » Il pense avoir fini quatre ou cinq semaines après le retour de Leibniz. Lettre du même (corr., fol. 116-7), 14 août 1700.

10. « Quo facto tempus quoddam impendi poterit collationi eorum, quæ pro

Leibniz était satisfait du travail de son nouveau secrétaire, qui était intelligent, actif, discret et dévoué. Aussi, bien que son salaire eût été fixé par le comte de Platen, d'après les services qu'il rendait (1), Leibniz, content des « progrès » et de « l'assiduité » d'Eckhart, le recommandait pour lui faire obtenir un subside (2) et une chaire d'histoire ou de littérature (3). Il l'encourageait à s'occuper d'études littéraires dans les *Monatliche Auszüge* (4): dès le milieu de l'année 1700, Eckhart composait pour cette revue des articles et les envoyait à son maître, qui se bornait à les revoir et à lui fournir des communications (5). Leibniz recommandait lui-même Eckhart au duc de Wolfenbüttel comme l'auteur d'un « journal des savants (6) »; il a répété à plusieurs reprises que c'était son secrétaire qui composait cette publication et qu'il se bornait à l'aider (7). Eckhart est donc bien le rédacteur, Leibniz tout au plus le directeur des *Monatliche Auszüge* (8),

Restitutis tuis Brunsvicencibus describitur, et tum Carolinum illud seculum in accuratos annales redigi, si ita videbitur, aut aliud quid agi. » *Ibid.*

1. Leibniz conseilla à Eckhart d'adresser ses réclamations au comte. Lettres au même (corr., fol. 25 et 90 v^o), 1^{er} décembre 1699 et s. d. (20 juillet 1700).

2. Lettres au même (corr., fol. 36), 27 décembre 1698 et s. d. (avant le 19/29 avril 1700).

3. Lettre s. a. (à Antoine-Ulrich), 19 avril 1700. Corr. citée, fol. 37.

4. Le périodique parut à Hanovre de 1700 à 1702, chez Förster.

5. Lettres à Eckhart (corr., fol. 107-8 et 127), 31 juillet et 4 septembre 1700, concernant le numéro de juillet.

6. V. plus bas, p. 190 n. 2 et lettres à Th. Burnet, 16 juillet 1701. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 276 (KLOPP, t. VIII, p. 262).

7. « Juvenis eruditus est apud me, qui talia parat et qui ex meis Commercii Litterariis, quædam adhibet in rem suam. » Lettre à Jean Bernouilli, 28 janvier 1701. *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 31 (GEHR, *Math.*, t. III², p. 649): « Apud me Juvenis quidam non indoctus *Diarium Eruditorum* jam a biennio dedit lingua Germanica cui subinde supposito nonnulla, quæ ad me perferuntur. » Lettre à Magliabecchi, 27 décembre 1701. *Epistolæ*, t. I. p. 97 (DUTENS, t. V, p. 130).

8. Cf. MURR, t. VII, p. 172; Falkenhagen à Schwachheim, 8 juin 1701 : « Mir würde anfängl. gesaget, dass er ein Werck des Hern Leibniz wäre. Ich finde aber, dass Herr Leibnitz unterschiedlich darinn citiert wird. So viel vernehm ich aber, dass dies Werk *unter der direction Leibnitzii geführt werde*, welcher durch seine gelehrte Correspondenz die Bücher ausschaffen mag. » *A. f. G. d. Ph.*, t. X, p. 371. Cf. lettre d'Eckhart à C.-D. Koch pour obtenir des communications, 8 octobre 1701. NOLTEN, p. 374. — C'est ce que n'a pas vu GUHRAUER, t. I, p. 139, qui a réédité les principaux articles des *Monat. Ausz.* dans ses *Deutsche Schriften*.

car l'ouvrage cessa dès qu'Eckhart quitta Hanovre (1). Il est vrai que si Leibniz n'est pas l'auteur, il est souvent l'inspirateur des articles (2); l'œuvre a subi son influence et il en a approuvé les idées : on peut s'en servir pour reconstituer sa pensée.

Cependant l'histoire du Brunswick et celle de l'Allemagne n'empêchaient pas Leibniz de travailler à l'histoire générale; après avoir édité les *Accessiones*, il reprit la suite du *Codex diplomaticus*. Dès la publication du premier volume, il avait demandé de nouveaux documents à ses correspondants. Amené par ses recherches sur l'histoire de Brunswick à s'occuper surtout du moyen-âge, il n'avait guère de pièces dépassant le xv^e siècle et désirait en obtenir. Déjà il avait demandé à Basnage la sécularisation de l'évêché d'Utrecht par Charles-Quint et à l'abbé Boisot les papiers du cardinal Granvelle (3). Il continua ses réclamations de tous côtés. Après avoir réclamé sans doute inutilement à Magliabechi des documents concernant les Médicis, surtout au xvi^e siècle (4), il demanda à Greiffenrantz les diplômes donnés aux grands-ducs de Toscane par Charles-Quint et Maximilien II (5); il pria Siegel, résident à la Haye, d'obtenir pour lui chez le « pensionnaire » de Hollande des pièces curieuses, entre autres le « traité en forme » conclu par Henri IV avec les Etats Généraux pour leur fournir des subsides (6); il s'adressait au P. Papebroch

1. « Die *Hannöverischen* Recensiones cessiren, weil der Autor befördert werden. » Lettre à D.-E. Jablonski, 8 septembre 1703. GUHRAUER, *D. Schr.* p. 206. « Eckhardus juvenis non indoctus apud me excerpta quædam literaria menstrua edebat Hanoveræ quæ cessarunt ex quo eum commendavi comiti Flemingio. » Lettre à Cuper, 4 décembre 1704, ms. original de La Haye.

2. Ex. pour la nouvelle royauté prussienne. V. plus bas, au début du chap. VI. Leibniz écrivait à Antoine-Ulrich, le 10 février 1701 : « Une personne qui est chez moy travaille à une maniere de Journal des sçavans en Allemand.... Je luy fournis quelque chose de mes correspondances, et il fait des extraits des nouveaux livres. *Cela me donne moyen de faire paroistre de temps en temps quelque chose que je trouve à propos que le publique sçache.* » *Z. d. h. V. f. N.* 1888, p. 149.

3. V. plus haut, p. 124, n. 4 et 125, n. 5-6.

4. Lettre s. d. (début de 1694). *Epistolæ.* t. I, p. 49 (DUTENS, t. V, p. 105).

5. Lettre du 29 janvier 1697. FELLER, p. 67 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 257) et KLOPP, t. VI, p. 449.

6. Lettre s. d. (avant le 8 mars 1695), corr. de Candor, fol. 15-16.

pour avoir des documents sur le concile de Constance (1); il demandait à Gustave-Daniel Schmidt, ambassadeur de Hanovre en Suède, de lui fournir des pièces des xvi^e et xvii^e siècles, principalement de la collection du chancelier Oxenstiern (2); il réclamait à Rymer le testament de Henri VIII et d'autres pièces sur la réforme anglaise (3); il sollicitait de Pinson « les raisons de Louis XI contre Marie de Bourgogne (4) ». Il n'y a guère qu'aux érudits qui pouvaient lui fournir des pièces servant à l'histoire de Brunswick et d'Allemagne, comme les gardiens de la Tour de Londres Petit et Brady, le bibliothécaire Smith et Rymer lui-même auxquels il ait demandé des documents du moyen-âge, surtout au xii^e et au xiii^e siècles, en particulier sur Otton IV, Richard de Cornouailles et les origines des électeurs (5).

Il en obtint, d'ailleurs, à peu près de partout. En Allemagne, Chilian Schrader en rechercha dans les archives de Celle (6) et en fit envoyer de Ratisbonne par son frère (7), tandis que Hornigk, conseiller de l'évêque de Passau, en tirait des archives de cette ville (8); Tentzel obtint du chancelier de Gotha l'envoi de diplômes (9), de Pfanner, conseiller de Saxe-Gotha, la promesse de documents de toutes sortes (10), de Pregizer l'offre de pièces des archives de Wurtemberg (11); Heugel, qui était au service des ducs d'Oels en Silésie, envoya divers diplômes de ce

1. Lettre à Papebroch (corr., fol. 32-33), 10 septembre 1696.

2. Lettre du 29 janvier 1697. Corr. de Sparfvenfeldt, fol. 14 v^o.

3. Lettre du 13/23 janvier 1696. British Museum, Harleian, ms. 4.713, fol. i2.

4. Lettre s. d. (14 mars 1700). KORTH, t. IV, p. 351 (DUTENS, t. V, p. 470).

5. Lettres à Petit, Brady et Rymer (corr., fol. 2-3), s. d. (envoyée avec la suivante) et à Th. Smith (corr., fol. 35-36), du 10/20 février 1695.

6. Lettre du 18 octobre 1694. Corr. de Ch. Schrader, fol. 78-79.

7. Lettre du 10 juin 1694. Même corr., fol. 75-76. Cf. *Mantissa*, préf., § III, DUTENS, t. IV, part. 2, p. 311.

8. *Mantissa*, § IV, p. 311.

9. Lettre de Tentzel (corr., fol. 48-49), 26 octobre 1693; lettre au même (corr., fol. 59-60), 19 mars 1694.

10. Lettre du 21 février 1696. Corr. de Tentzel, fol. 99-100.

11. Lettre du 25 mars 1694. MICHAELIS, p. 99 (DUTENS, t. IV, p. 120).

pays (1) et Leibniz en reçut surtout du Brandebourg : Magirus, attaché aux archives de l'électeur, lui avait offert de lui envoyer ce qu'il voulait (2); la cour de Berlin ayant voulu examiner s'il n'y avait rien « de préjudiciable », Leibniz dut s'adresser à Danckelmann (3), mais en obtint plus de 30 diplômes, surtout du xvi^e siècle, semble-t-il (4). A Vienne, il s'était déjà adressé sans succès au comte de Windischgrætz (5); il demanda ensuite des documents impériaux à Bertram, secrétaire du conseil aulique, mais paraît ne rien avoir obtenu (6). Il eut plus de succès auprès de Greiffencranz, alors en Holstein, qui lui promit des pièces danoises et suédoises (7) et lui en envoya surtout du xvi^e siècle concernant le Holstein (8), tandis que Röber, attaché à un prince de Holstein-Nordburg (9), lui en promettait d'autres. En Suède il se flattait toujours d'en recevoir du chancelier Oxenstiern et du comte de la Gardie (10); mais il ne put les obtenir (11). Il attendait également des pièces de Sparfvenfeldt, qui lui en offrit d'Espagne tirées des archives de Barcelone et lui promit les privilèges des chevaliers de Malte provenant de l'Escorial (12); mais ces pièces furent détruites lors de l'incendie du palais de Stockholm (13).

1. Lettre de Hengel (corr., fol. 1-2), 20 février 1694. Cf. préface citée, § v, p. 311.

2. Lettre de Magirus (corr., fol. 1-2), 10 octobre 1693.

3. Lettres du même (corr., fol. 5-6 et 9-10), 6 mars 1694 et 1^{er} février 1696.

4. Lettres à Ch. Schrader (corr., fol. 70-72), 3 et 5 avril 1694. Cf. lettre à Tentzel du 19 mars citée plus haut, p. 191, n. 9; à Greiffencranz du 29 janvier 1697. KLOPP, t. VI, p. 448 (FELLER, p. 66; DUTENS, t. IV, part. 2, p. 270).

5. V. plus haut p. 132, n. 6.

6. Lettre du 18/28 mars 1699 et réponse. FEDER, p. 234-7. Il s'était adressé à Greiffencranz : lettre de celui-ci (corr., fol. 278 et 60-61), s. d. (après le 4 mars 1697) et du 10 septembre.

7. Lettres des 15 mai et 29 juillet 1694. Ms. XLI, 1814, n^{os} 9 à 11 et 13.

8. Lettre du 10 janvier 1695 et du 4 mai 1697. Corr. de Greiffencranz, fol. 53-54 et Ms. cité, n^o 14. Cf. *Mantissa*, préf., § v, p. 31.

9. Lettre de Röber (corr., fol. 10-11), 13 octobre 1697.

10. Cf. plus haut, p. 124, n. 3 et lettre s. d. (après le 12 août 1699) à Greiffencranz (corr., fol. 279-80).

11. *Mantissa*, préf., § VIII, p. 321.

12. Lettre de Sparfvenfeldt (corr., fol. 1-2 et 5-10), 4 novembre 1695 et 11 novembre 1696.

13. Lettre du 20 mai 1697. FEDER, p. 71.

Leibniz recueillit dans d'autres Etats beaucoup plus de documents. Aux Pays-Bas, il reçut de Paul Voet, fils du jurisconsulte Gisbert Voet, la sécularisation de l'évêché d'Utrecht (1) en faveur de Charles-Quint (2) et de Bleiswyck, premier bourgmestre de Delft, le catalogue d'importants manuscrits réunis par un président du conseil secret de Charles-Quint et de Philippe II (3). D'Angleterre, il obtint des communications, ou tout au moins des promesses de l'évêque de Salisbury, Gilbert Burnet, et de l'envoyé à Berlin, Stepney (4); de Rymer, outre un diplôme d'Otton IV pour l'île d'Oléron et différentes pièces concernant l'histoire de Brunswick (5), un traité conclu entre François I^{er} et Henri VIII (1516) (6). En Italie, où il pria Magliabechi de lui procurer des documents par le comte Balati (7), grâce au comte Magalotti, ministre du grand-duc de Toscane, il en obtint des archives de Florence (8). En France enfin, outre tous les documents qu'il avait déjà reçus en 1693 (9), l'abbé Boisot lui avait promis « ce qui pourra estre de sa convenance (10) », quand il mourut subitement. Son frère, président au Parlement de Franche-

1. Préface citée, § VI, p. 312.

2. « Faite du consentement du Pape, qui autorise entierement celles des Protestans et de la Paix de Munster. » Lettre à Hertel. BURCKHARD, t. II, p. 300.

3. Lettre du 7 novembre 1697 citée par BODEMANN, p. 17, n^o 73 et éd. par FEDER, p. 343-4. Cf. préface citée, § VI, p. 312.

4. Préface citée, § VII, p. 312.

5. Lettres de Th. Smith (corr., fol. 35-36), 13/23 mars 1695 et à Th. Rymer du 16/26 juillet citée plus haut, p. 138, n. 2. Cf. lettre à Hackmann citée plus haut, p. 182, n. 5.

6. Lettre de Rymer (corr., fol. 6-7), 7/27 septembre 1695. Minute au British Museum, Harleian, ms. 4.713, fol. 5-10.

7. Lettre du 4 août 1694. *Epistolæ*, t. I, p. 56 (DUTENS, t. V, p. 108-9).

8. Lettre à Magliabechi du 7/17 janvier 1698. ID. p. 86 (DUTENS, p. 124) et lettre à Bertram du 18/28 mars 1699. FEDER, p. 234.

9. V. plus haut, p. 125.

10. En particulier « plusieurs traitez de paix qu'on ne trouve point » et que Boisot avait vainement offerts à Léonard. Boisot à Nicaise, 8 décembre 1693 et 14 septembre 1694. COUSIN, p. 121-22. V. des extraits de la correspondance de Pellisson et de l'abbé Boisot, 1691-92, contenant un bref de Pie IV pour la communion sous les deux espèces, tirés d'un mémoire de Granvelle. FELLER, p. 356-406. C'est sans doute à ce propos que Leibniz en réclamait des extraits.

Comté, fit copier certains documents pour Leibniz (1) et lui envoya « un catalogue de deux volumes de Traités et autres pièces semblables » en le priant de choisir; malheureusement cette liste fut égarée (2) et le président mourut à son tour. Huet, évêque d'Avranches, devait rechercher en Normandie et Nicaise à la chambre des comptes, où étaient « les actes originaux du concile de Basle », les instructions d'un évêque de Coutances « qui fut député vers les Bohémiens » par ce concile (3); il semble que leurs recherches n'aboutirent pas. Etienne Baluze communiqua plusieurs actes d'élection des empereurs d'Allemagne (4). Pinson offrit d'envoyer « les raisons de Louis XI contre Marie de Bourgogne (5) ».

Tels étaient les documents que Leibniz avait recueillis pour continuer le *Codex diplomaticus*. Un moment, il eut la pensée de s'entendre, pour donner cette suite, avec les libraires de Hollande. Basnage, lui ayant appris que ceux-ci n'étaient plus décidés à réimprimer Léonard (6), fut prié de l'avertir quand ils reprendraient de semblables projets (7) et put bientôt l'aviser que Moetjens, libraire à la Haye, voulait faire paraître un recueil contenant tous les traités de paix, y compris ceux qui se trouvaient dans Léonard et le *Codex diplomaticus*, et demandait si Leibniz voulait y contribuer (8). Aussitôt celui-ci chargea Basnage de dissuader Moetjens, à qui il envoya Candor, professeur à Wolfenbüttel (9), et écrivit lui-même pour proposer de

1. Lettre à Nicaise, 24 septembre 1695. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 553-4. Cf. *Mantissa*, préf., § II, p. 311.

2. Lettres au même, 14/24 septembre 1696, 30 avril/10 mai 1697 et 4/14 mai 1698. GEHR., p. 562, 565 et 580.

3. Huet à Nicaise, 28 février 1697 et réponse du 21 mars. COUSIN, p. 142 et 149.

4. Préface, § xxv, p. 321.

5. Lettres de Pinson, (corr., fol. 48-49), 28 juin 1700 et s. d. (14 mai 1700). KORTH, t. IV, p. 351 (DUTENS, t. V, p. 470). Il paraît les avoir envoyées : Leibniz en parle à Eckhart (corr., fol. 128) dans une lettre s. d. (après le 21 septembre 1700).

6. Lettre du 4 juillet 1693. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 98.

7. Lettre au même s. d. (après le 15 janvier 1694). ID., p. 111 (FEDER, p. 67-68).

8. Lettre du 19 avril 1695. ID., p. 115.

9. Lettres du 28 janvier 1695. Corr. de Candor, fol. 4 et 9-10.

publier le tome II avec le tome I dans la nouvelle collection (1). Un peu plus tard il lui offrit de donner tous les traités inédits qu'il possédait, pour la plupart manuscrits ou rares, à condition « de prendre quelque part à la direction de tout l'ouvrage et au titre même » ou d'imprimer à part ses deux volumes en conservant la préface (2). Les libraires associés à Moetjens consentaient à recevoir les documents nouveaux que fournirait Leibniz, à mettre son nom dans le titre et à la marge de chaque pièce venant de lui, à conserver sa préface « autant qu'il sera possible », ou à lui en demander une nouvelle (3), mais déclaraient qu'ils ne pouvaient, sans en rompre l'ordre chronologique, garder dans leur recueil l'ouvrage de Leibniz (4). Celui-ci au contraire, ne consentait à donner de nouvelles pièces aux éditeurs qu'à condition de voir imprimer à part tant son « premier tome que les autres, sans les disperser » à travers tout le recueil (5); selon lui, « un simple index qui joindrait tout ensemble, remédiera au prétendu désordre » qui en résulterait (6).

L'entente était donc difficile. Leibniz ne voulait pas céder, ni à plus forte raison laisser piller son premier volume, dont on avait apprécié la disposition et qu'il comptait continuer (7). Averti par Walter, conseiller à Bayreuth, que Moetjens était résolu à reproduire les pièces qu'il avait le premier données dans son ouvrage, il demanda au résident Siegel d'agir auprès du grand-pensionnaire, de Bleiswyck et de Cuper, pour l'en détourner (8). Le pen-

1. Lettres à Candor (corr., fol. 9-10 et 17-18)s. d. (avant le 8 mars 1695) et à Moetjens, 26 mars.

2. Lettre à Basnage, 20 /30 juin 1695. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 116 p.

3. Lettre du même, 12 septembre, 1695. ID., p. 119.

4. Lettre du même, 23 décembre 1695. Ms. XLI, 1814, n° 85.

5. Lettre à Th. Burnet, 22 novembre 1695. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 167 (DUTENS, t. IV, p. 228).

6. Lettre à Papebroch (corr., fol. 28-29), 23 décembre 1695 (copie corrigée, Ms. XLI. 1813, fol. 9-10).

7. « On a fort approuvé mon choix et de plusieurs cours de l'Europe on m'a envoyé des matériaux pour la continuation. Et ainsi je suis engagé pour ne pas abandonner mon ouvrage. » Même lettre.

8. Lettre s. d. (avant la suivante). Ms. XLI. 1813, fol. 1.

sionnaire promet de favoriser le *Codex diplomaticus*, mais conseilla de prendre un privilège pour empêcher la réimpression de son ouvrage (1). Comme une grande partie des pièces était tirée de la bibliothèque de Wolfenbüttel, Leibniz essaya d'obtenir le privilège en Hollande par Rodolphe-Auguste et Antoine-Ulrich (2), tandis qu'il s'efforçait d'agir auprès des magistrats de Bruxelles par le P. Papebroch et l'abbé Steffani (3). En même temps, il tentait de s'entendre avec Moetjens directement (4) et par Basnage, en offrant aux libraires de réimprimer le *Codex diplomaticus* tel qu'il avait paru, « dans un ouvrage qui fasse partie du leur », de leur fournir « une tres grande quantité d'autres pieces qui pourraient seules faire un volume », en particulier les traités conclus par la France avec la Porte et d'obtenir un certain nombre d'exemplaires du nouvel ouvrage et l'écoulement de ceux qui resteraient de l'ancien (5). Moetjens répondit que les documents du *Codex diplomaticus* n'entrant dans le futur recueil que pour une faible part, il ne pouvait l'acheter; quant aux pièces que promettait Leibniz, il le pria d'envoyer un catalogue pour juger de celles qu'il n'avait pas (6).

Leibniz ne trouvait « point suffisante ni convenable » la déclaration du libraire (7). Il demanda qu'on ne tirât aucune pièce de son ouvrage et promit d'envoyer le catalogue des manuscrits qu'il possédait; mais il le fit à des conditions que Moetjens dut juger inacceptables (8). On ne put s'entendre : les libraires persistaient à prendre les pièces du

1. Réponse de Siegel, (corr., fol. 1-2), 28 décembre 1695.

2. Lettre s. d. n. a. (fin 1695, à Germer). Ms. cité, fol. 2 et rescrit des ducs à Siegel (corr., fol. 3-4), 7 janvier 1696.

3. Lettre à Papebroch (corr., fol. 31), 12 janvier 1696, accompagnée de la réponse du procureur de Bruxelles, s. d. (Ms. XLI. 1814, n° 84); lettre s. a. (à Steffani), 3/13 janvier 1696 (Ms. cité, n° 90) et réponse du 18 avril (*Id.*, n° 20),

4. Lettre du 3/13 janvier 1696. *Id.*, n° 37.

5. Lettre à Basnage, même date. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 120-1. Leibniz avait déjà parlé de faire éditer par Fritsch à Leipzig les traités avec la Porte. Lettre de Tschirnhaus du 12 octobre 1695. GEHR., *Briefw.*, p. 496.

6. Lettre du 31 janvier 1696. Ms. cité, n° 93.

7. Lettre à Siegel s. d. (après la précédente). *Id.*, n° 98.

8. Lettre du 23 janvier 1696. *Id.*, n° 35.

Codex diplomaticus et à suivre l'ordre chronologique pour ne pas éditer « un recueil confus et sans ordre (1) »; Leibniz, qui pensait donner à ce volume une suite de sa façon(2), prétendait qu'« un index general » suffirait à tout arranger. Finalement chacun resta sur ses positions : les libraires prirent tout ce qui était dans le *Codex diplomaticus* (3), mais ne reçurent rien de Leibniz. Toutefois celui-ci avait dû attendre, pour publier un nouveau volume, que leur recueil ait paru (4).

Il pensait d'abord donner la suite du *Codex diplomaticus* en deux tomes embrassant respectivement le xvi^e et le xvii^e siècle (5). Quand il eut ensuite reçu beaucoup de pièces plus anciennes, il parla de publier un quatrième volume comme supplément pour le moyen-âge (6). Il ne se refusait pas systématiquement à éditer les pièces allemandes, mais se demandait s'il n'en devrait pas donner la traduction « pour les rendre aussi intelligibles aux étrangers(7) ». Cependant il ne fit paraître qu'un seul volume contenant des pièces latines et françaises; ce qu'il proposait pour la suite du *Codex diplomaticus* fut fondu avec celle des *Accessiones* dans les *Scriptores Brunsvicenses* (8).

Dès la fin de 1696, Leibniz se mit à préparer définitivement ce second volume (9), dont la publication semble avoir été retardée parce qu'il attendait d'abord la venue

1. Lettre de Basnage, 6 avril et 21 juin 1696. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 123-4 et 126.

2. Il ne voulait pas « passer pour un homme qui aura abandonné son projet après avoir employé le secours de tant de Ministres, qui m'ont communiqué un si grand nombre de pièces. » Lettre au même, s. d. (entre les deux précédentes). ID., p. 125.

3. Lettre du même, 24 janvier 1697. ID., p. 132 et lettre à Nicaise, 15 février 1697. ID., t. II, p. 562.

4. Lettre à Nicaise, 14/24 septembre 1696. ID., p. 561.

5. Lettre au même, 5/15 mai 1693. ID., p. 542.

6. Lettres à Magirus (corr., fol. 2 v^o), s. d. (réponse à celle du 10 octobre 1693); à Windischgrætz s. d. (1694). KLOPP, t. VI, p. 447 et à Rymer du 20 février 1695 citée plus haut, p. 191 n. 5.

7. Même lettre à Magirus.

8. V. plus bas, chap. VI.

9. Lettre à Jean Bernouilli, 28 décembre 1696. GEHR., *Math.*, t. III₁, p. 349.

des pièces de Suède et d'Italie (1), puis l'apparition du recueil de Moetjens, annoncé pour la fin de 1698 (2) ou le début de l'année suivante (3) et qui ne parut qu'en 1700 (4). L'ouvrage commença à s'imprimer dans la seconde partie de l'année 1699 : à la fin de l'automne, Eckhart en corrigait la première feuille, mais en trouvait l'impression très lente (5) et craignait de ne pas la voir achevée pour Pâques (6). Elle dura pendant presque toute l'année 1700 et fut probablement finie pour la Saint-Michel (29 septembre) (7), dont le dimanche suivant était marqué par la troisième foire de Leipzig.

Leibniz avait intitulé le volume *Mantissa*, c'est-à-dire *supplément* du *Code diplomatique* (8). C'est un livre tout différent du précédent, car il est disposé par ordre métho-

1. Lettre à Greiffencranz, 29 janvier 1697. FEDER, p. 66-67 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 270) et KLOPP, t. VI, p. 448.

2. Lettre à Basnage, 11 septembre 1698. GEHR. *Phil.*, t. III, p. 139.

3. Lettre de Hackmann (corr., fol. 25-30), 28 mars 1699.

4. *Recueil de Traitez de paix... et d'autres actes publics... faits entre les Empereurs, Rois, Republicues, Princes et autres puissances de l'Europe et des autres parties du monde, depuis l'an de J.-Ch. 536 jusqu'à present, servans à établir les droits des Princes et de fondement à l'Histoire : le tout redigé par ordre chronologique et accompagné de notes et de tables.* La Haye, Moetjens, 1700. LANGLOIS-DUPRESNOY, t. IV, p. 455-6 et t. III, p. 382 pour l'appréciation de l'ouvrage. La préface est presque entièrement tirée du *Codex diplomaticus*.

5. Lettre d'Eckhart (corr., fol. 20-21), 21 novembre 1699.

6. Lettres du même (corr., fol. 79), 17 juin 1700 et lettre du 2/13 février citée plus haut, p. 134, n. 3.

7. Lettre du même (corr., fol. 116-7 et 125-6), 14 août 1700 et au même, 4 septembre.

8. D'un mot toscan qui veut dire « surplus du poids. » Lui-même a dit : « *Mantissam præsentem non tam continuationem quam supplementum Tomo primo esse voluimus, ut hoc velut pignus constantis voluntatis nostræ orbi erudito daremus, itaque nec Chronologico ordini, qui confirmationi debetur, nos hic astrinximus.* » Préface, § xxxv, p. 328. Le titre complet est : *Godofridi Gouielmi Leibnitii Mantissa Codicis Juris gentium diplomatici Continens Statuta magnorum Ordinum Regionum, acta vetera Electionum Regis Romani, Manifestationes jurium inter Franciam, Angliam et Burgundiam olim controversorum; Concilia item Germanica; Ceremoniale Sedis Romanæ vacantis, Concertationes Imperium regnaque inter et Ecclesiam Romanam præsertim Bonifacii VIII. tempore et circa concordata Galliæ sub Leone X. Scissionem Bohemicam, Secularisationes ditionum Episcopaliæ, à Pontificibus factas, Absolutionem Henrici IV. Gall. R. Præterea Austriaco-Luxemburgica, Anglo-Scotica, Helvetico-Novo-Castriensia etc. ac tandem complures fœderum aliorumve publicè gestorum tabulas : Ex Manuscriptis præsertim Biblio-*

dique (1). L'auteur y distingue lui-même deux parties, contenant l'une des écrits un peu étendus, sortes de libelles dont on ne trouvait pas l'analogue dans le tome I, l'autre de petites pièces semblables à celles qui y étaient (2). La première partie comprend quatre pièces ou groupes de pièces. Ce sont d'abord deux manifestes concernant les droits de la France et de l'Angleterre sur certaines provinces du royaume de France : « *Traicté du chancelier de Bourgogne sur les pretentions et differents qui sont entre les Maisons de France et de Bourgogne (ou d'Autriche) touchant plusieurs terres et Seigneuries* (3) », « *Discussion des differendz entre les Roys de France et d'Angleterre. Au Roy Louis XI* (4). » Viennent ensuite le cérémonial de la cour de Rome par Burchard (5), dont Leibniz avait édité précé-

thecæ Augustæ Guelfebytanæ Codicibus Collectaneis. Hanoveræ, Sump-tibus Gotefridi, Bibliopolæ Hanover. et Guelfebytani, Literis Samuelis Ammonii, M. D. C. C. In folio de 180-380 pages (plus la préface, non paginée).

1. Cf. début de la note précédente et : « Hanc Mantissæ nomine inscribere malimus, quoniam per fasciculos potius, quàm seriem temporum disponi conveniens videbatur. » Préface, § XIII, p. 315.

2. *Id.*, § XIV et XVIII, p. 316 et 318. Elles correspondent aux deux paginations distinctes, « quod diversis locis impressio typorum facienda esset. » (§ XIV).

3. « *Sur deux exemplaires manuscrits. Terres et seigneuries, dont il est parlé en ce Traicté. Bourgongne Duché et Comté. Seigneurie de Salins. Comtez d'Auxerrois et de Masconnois, Bar-sur-Seine. Seigneurie de Noyers. Comté d'Artois. Bethune. Comté de Boulongne. Isle. Douay et Orchies. Ostreuant. Comté de Ponthieu.* » P. 1-63. L'original est aux archives de la cathédrale de Tournay, par Jean d'Auffray, conseiller de l'archiduc Philippe. A. DE CARDEVACQUE, *Dictionnaire biographique du Pas-de-Calais*, p. 20, s. v. AUFFRAY. Non indiqué par MOLINIER. C'est une pièce en faveur de la maison d'Autriche. — Leibniz n'a pas eu le temps d'y joindre les « raisons de Louis XI contre Marie de Bourgogne » que lui offrait Pinson. Cf. plus haut, p. 194, n. 5.

4. P. 63-96. « Il y aura aussi un livre fait au tems de Louis XI, non imprimé encore, touchant la pretention des Anglois sur la France entière aussi bien que sur quelques provinces. Ce petit livre a été fait contre les Anglois; il ne laisse pas que de faire voir leurs raisons. » Lettre à Th. Burnet citée plus haut, p. 134, n. 3. C'est une partie du « *Traicté d'entre les roys de France et d'Angleterre, comment les filles ne peuvent succéder à la couronne.* » Imprimé à Paris dès 1507, sous le titre de *La loy salicque*. MOLINIER, fascic. V, p. 119, n° 5.210. — Leibniz pensait y joindre « *Anglo-Scotica*, touchant l'ancienne pretention des Anglois, qui vouloient que le Royaume d'Ecosse fût un fief de l'Angleterre, et je donnerai les pièces comme je les ai trouvées pour et contre, dont quelques-unes n'avaient pas encore vu le jour. » Même lettre. Il ne l'a pas fait.

5. « *Ceremoniale antiquum Sedis Romanæ vacantis à morte Sixti IV. usque*

demment des extraits; on trouve enfin les concordats passés entre les rois de France et les Papes, de saint Louis à François I^{er} (1). La seconde partie contient 54 pièces ou groupes de pièces : d'abord les statuts de quatre grands ordres de chevalerie, ceux de la Jarretièrre en Angleterre (1330), de la Toison d'Or en Bourgogne, du Saint-Esprit en France (1578) et de l'Eléphant en Danemark (1690) (2), ensuite différents actes concernant l'Empire d'Allemagne : traités de paix (3), affaires de la succession de Neufchâtel (4), affaires de Bohême conclues dans les conciles de Constance et de Bâle (5), affaires d'Italie et d'Orient (6), affaires ecclésiastiques du duché de Clèves (7), traités de la Hanse teutonique (8), affaires du Luxembourg (9), bulle de sécularisation de l'évêché d'Utrecht (1529) (10), bulles des Papes d'Avignon concernant les empires d'Occident et d'Orient et principalement le royaume d'Arles (11),

ad ingressum novi Pontificis in Ecclesiam Lateranensem, Autore Joh. Burcardo Ceremon. Magistro. » P. 97-155.

1. « *Fasciculus Actorum pertinentia ad Concordata Nationis Gallicæ inter Leonem X et Franciscum I.* » P. 157-80. Contient 4 pièces : A. *Sancti Ludovici... Sanctio dicta Pragmatica*, 1268 (p. 157-8); B. Ce que le Pape octroya au Roy tres Chrestien l'an 1515 à Boulogne, ou le dict Seigneur fut en personne luy faire l'obeissance finale (p. 158-9). C. *Capita Tractatus circa Concordata inter Leonem X et Franciscum I* (p. 159-61); D. *Concordatum inter Sanctissimum Dominum nostrum Papam Leonem decimum et Christianissimum Dominum nostrum Regem Franciscum hujus nomini primum feliciter incipiunt* (p. 161-80).

2. N^{os} 1-5, p. 1-63.

3. N^{os} 8-10 c (1253 à 1477), p. 93-107.

4. N^{os} 11-14 (1406-1698), p. 108-26.

5. Procès de Jean Hus (1415-17), n^{os} 15-17, p. 130-138; *Compactata d Iglau* (1433-1452), n^{os} 18-52, p. 138-52.

6. *Instruzione delli Ambassadori di Firenze al Sultano d' Egitto* (1422), p. 162 ss. (seule pièce italienne du recueil). Cf. préf., n^o xxviii, p. 323; et traité de Frédéric II (1229) pour obtenir l'accès de la Palestine, n^o 45, p. 245 ss.

7. « *Jus antiquum Archiepiscopale ducis Cliviensis* (bulles de 1444-1445), n^{os} 34-35, p. 168 et 170.

8. *Traictéz faits de temps en temps entre les Roys de France et les Villes et Cités de la Hanse Teutonique de 1483 à 1655*, n^o 36 (6 pièces), p. 171-91.

9. *Luxemburgica* (1199-1360), n^{os} 37 a-39 b, p. 194-8.

10. N^o 41, p. 255-9.

11. *Fasciculus quarumdam Bullarum quibus Pontifices Romani Galliarum Domini Regiarum Imperia Romanorum et Constantinopolitanorum Regnaque utriusque Siciliae et Arelatense vel Viennense procurrere studuerunt.* (1252-1309), n^o 44 (4 pièces), p. 240-8.

affaires du Schleswig et du Danemark (1), du Brandebourg (2), actes d'élections d'Empereurs (3), querelles entre eux et le Saint-Siège (4). L'ouvrage se terminait par une série de pièces concernant les rapports des Papes avec les rois de France, notamment Boniface VIII et Philippe-le-Bel (5) et l'absolution de Henri IV (6).

Cette énumération suffit à montrer combien la *Mantissa* se distingue du *Codex diplomaticus* proprement dit. A part quelques rares pièces (7), tous les documents concernent l'Empire d'Allemagne ou la Papauté; en dehors de l'Italie et de la France, si étroitement unies à ces deux institutions, il n'y a plus rien qui touchât le reste de l'Europe. Ce n'est pas là, semble-t-il, un hasard. Nous y voyons l'effet de la résolution prise par Leibniz d'écrire l'histoire de l'Empire et nous y trouvons surtout la trace de préoccupations religieuses et même confessionnelles que nous avons déjà

1. Investiture du Schleswig (1326) et traité de Spire entre Charles-Quint et Christine (1544), n^{os} 46 et 43, p. 247 ss. et 233 ss.

2. Donation de trois margraves de Brandebourg, archichanceliers de l'Empire (1360), n^o 48, p. 250.

3. *Acta Electoralia Antiqua Henrici VII*, n^o 49 (pièces a-f, 1290 et 1309), p. 251-60 et *Acta Electionis Wenceslai Regis Rom.*, n^o 50 (pièces a-k, 1376), p. 260-71.

4. Appellation de Jean de Bavière à la censure de Jean XVI (1328), n^o 47, p. 249-50.

5. *Fasciculus actorum pertinentium ad Controversiam inter Bonifacium VIII. Papam et Philippum Regem Gallix* (1296-1310), n^o 52 (22 pièces marquées a-i, k-u et x), p. 288-334. Notons, entre autres, ces pièces dont Leibniz parle dans sa préface, § XXI, p. 320 :

c. Exemplar literarum indictionis Jubilei, 1300 à Bonifacio VIII, instituti... missarum ad Ecclesiam Amalfitanam, 8 kal. mart. 1300 (p. 293-1) ; d. Tenor indictionis primæ Jubilæi Romæ 8. Kal. Martii 1300 (p. 293-4). *Subjiciuntur deinde hæc verba :*

Annus Centenus Romæ semper jubilemus,

Crimina laxantur, cui pœnitet, ista donantur,

Hæc declaravit Bonifacius et roboravit. (P. 294). Souligné par Leibniz.

6. *Acta absolutionis Henrici IV. a Prælati Gallix facta cura ejus professione fidei*, in qua Concilii Tridentini nulla mentio est. N^o 54, comprenant 5 pièces : a. Promesse de Henri IV de se convertir (Saint-Cloud, 4 août 1589) ; b. Acte de reconnaissance de Henri IV comme roi (*ibid.*) ; c. Procès-verbal de son absolution à Saint-Denis, le 22 juillet 1593 ; d. Promesse de Henri IV d'observer les commandements de l'église catholique (25 juillet 1593) ; e. Profession de foi à son abjuration (*ibid.*). P. 374-80.

7. Notamment le traité conclu en 1527 entre François I^{er} et Henri VIII, n^o 40, p. 201-2.

entrevues à l'occasion de la fondation de la Société des Sciences de Berlin (1). Depuis 1692, Leibniz était rentré en correspondance avec Bossuet au sujet de la réunion des protestants et des catholiques (2), et il s'efforçait de lui prouver par des raisons historiques la validité et la nécessité de la réforme de Luther, de lui montrer que la Papauté pouvait accorder aux protestants la communion sous les deux espèces puisqu'elle l'avait donnée aux utraquistes ou Calixtins bohémiens (3), que c'était Rome qui avait devancé les luthériens dans la voie des sécularisations (4), enfin que le concile de Trente ne pouvait être valable pour les Allemands, puisqu'il n'était pas même reconnu en France et que Henri IV n'en avait pas fait mention à son abjuration (5); mais Bossuet tournait la difficulté ou ne répondait pas à ces arguments de fait (6). C'est évidemment

1. V. pl. haut, p. 174, n. 4-5 et pl. bas, chap. vi, début. — Aux mêmes préoccupations théologiques se rapporte la publication des *Novissima Sinica*, 1697 (préface dans DUTENS, t. IV, p. 78-86, compte-rendu d'après les *AA. EE. Id.*, p87-88), dont il écrit à Morell (corr., fol. 26-27). « Vous voyez par ma préface des *Novissima Sinica* que mon desir est d'enflammer nos gens à travailler à la propagation de la véritable piété, chez les peuples éloignés ». Cf. BODEMANN, p. 190, n° 661. Il aurait désiré voir les protestants allemands envoyer en Chine « des gens capables de tenir tête aux Jesuites par leur science et leur vie réglée. *Mais ne voulant pas déclarer mon but*, j'ay parlé favorablement du dessein des Jesuites » dans la préface des *Novissima Sinica* disait-il à Chauvin (corr., fol. 13-14), le 27 avril 1697. Cf. lettre à Cuneau du 9 octobre. *Berlinische Bibliothek*, t. I, 174, p. 438-9.

2. BARUZI, p. 305 ss. — Dans la lettre du 7/17 novembre 1693 à Antoine-Ulrich, Leibniz dit qu'il voudrait « faire un tour en France », pour « y choisir un homme de loy propre à estre joint à un vesque tel que M. de Meaux » pour pousser la réunion. KLOPP, t. VII, p. LXXIX-LXXX.

3. Lettre à Bossuet du 18 avril 1692. KLOPP, t. VIII, p. 198 (FOUCHER DE CAREIL, t. I, p. 342-3 ; DUTENS, t. I, p. 528-9 et texte des *Compactata* de 1436, p. 532-5). Cf. BARUZI, p. 306-7; lettre du 12 juillet 1694. KLOPP, 291-2 (FOUCHER, t. II, p. 68-69; DUTENS, p. 593-4). — Le *J. des SS.* de 1692, p. 458, dans le compte rendu de la *Tolérance des religions* (correspondance de Leibniz et de Pellisson), semble dire à tort qu'il tenait ces pièces de l'abbé Boisot.

4. V. pl. haut, p. 193, n. 2 ; cf. lettre à Muratori, 30 janvier 1714. CAMPORI, p. 207.

5. Réponse au mémoire de Pirot, touchant l'autorité du concile de Trente s. d. (15 juin 1693). FOUCHER DE CAREIL, t. I, p. 480-1 (DUTENS, p. I, p. 567) cité pl. haut, p. 304-5. Cf. BARUZI, p. 331.

6. Lettre du 27 décembre 1692. KLOPP, t. VII, p. 237-8 (FOUCHER, t. I, p. 421). Cf. BARUZI, p. 307-8. « *Ainsi l'on n'a pas besoin d'entrer dans la discussion de tous les faits*, très curieusement et très doctement, mais très inutilement recherchés dans la réponse à M. Pirot. *Tout cela est bon pour l'histoire par-*

pour les faire triompher définitivement que Leibniz publia les *Compactata*, la sécularisation du temporel de l'évêché d'Utrecht et l'abjuration de Henri IV; il semble aussi que les démêlés entre Boniface VIII et Philippe-le-Bel, les concordats passés entre les rois de France et le Saint Siège, tout comme la publication du journal de Burchard, devaient, à ses yeux, servir, en déconsidérant la Papauté, à montrer combien les protestants avaient eu raison de s'en séparer ou combien au xvi^e siècle il était nécessaire de la réformer. Il est, d'ailleurs, certain que le projet de publication des actes du concile de Constance à Helmstædt par Van der Hardt, sous la direction de Rodolphe-Auguste, ne fut pas étrangère à toutes ces préoccupations religieuses (1). La *Mantissa* revêt ainsi un caractère allemand et protestant; c'est un recueil à la fois moins général et moins historique que le *Codex diplomaticus*.

Ces caractères se retrouvent dans la préface. Après avoir rendu justice à tous ceux qui lui avaient fourni des documents pour l'ouvrage entier (2), Leibniz répond aux objections et aux critiques soulevées par son premier tome (3), explique le nom et le plan du nouveau (4), énumère les pièces principales qui y entrent et insiste principalement sur celles qui concernent l'histoire ecclésiastique (5) et l'histoire de l'Empire (6). Pour la première, il émet le vœu de voir, à l'exemple de ce qui a été fait en France, en Angleterre et en Espagne, éditer les conciles d'Allemagne, notamment ceux de Constance et de Bâle, dont l'un a été le premier

ticulière de ce qui pourroit regarder le *Concile de Trente*; mais tout cela ne fait rien à l'essentiel de son autorité ». Lettre de Bossuet s. d. (après le 15 juin 1693). FOUCHER, t. I, p. 496 (DUTENS, p. I, p. 574). Cf. BARUZI, p. 332.

1. Leibniz en parla dans la Préface, § XVIII, p. 318-9. Leibniz avait fourni à Van der Hardt plusieurs manuscrits. entre autres une vie de l'Empereur Sigismond et 8 volumes de la bibliothèque de l'Empereur. Lettre à Th. Burnet. DUTENS, t. VI, p. 243. Le 19 juillet 1700, Eckhart (corr., fol. 99-100) lui écrivait qu'il allait s'en occuper.

2. § I-IX. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 310-4.

3. § X-XII, p. 313-4.

4. § XIII-XVIII, p. 315-8.

5. § XIX-XXIV, p. 318-21.

6. § XXV-XXIX. p. 321-4.

pas vers la réforme (1), de voir écrire sous forme d'annales, comme l'a fait Lecointe en France, une histoire ecclésiastique d'Allemagne que l'on pourrait opposer aux *Acta Sanctorum* (2) et déclare que rien ne fait plus partie du droit des gens de l'Europe que ce qui concerne la république chrétienne (3); pour la seconde, il insiste surtout sur les pièces concernant l'origine des électeurs (4). Il examine ensuite les collections de recueils diplomatiques, le projet de Nessel (5), la collection de Léonard qu'il compare à la sienne (6), le recueil de Moetjens qu'il critique fort (7) et l'édition de Rymer, son imitateur, qu'il loue beaucoup (8); il termine en promettant une suite et en émettant le vœu de voir composer avec les documents existant un glossaire du droit des gens (9).

L'ouvrage ne fut guère moins vanté par les savants professionnels que le tome précédent. Mencke rendit compte de l'un et l'autre dans les *Acta eruditorum* (10); ce fut sans doute le président Cousin qui en fit l'analyse

1. A propos de la publication de Van der Hardt : « Videbat enim magnam lucem ex hoc opere Historiam Ecclesiæ capere, ipsique Reformationi, quæ dudum desiderabatur sperabaturque, *primum Constantiæ concilium factum, aperto itinere* ». § XIX, p. 319.

2. En parlant de Rodolphe-Auguste. « Procurat Deus vitam optimo Principi, ut... Concilia Germaniæ omnia, totiusque Germanicæ Ecclesiæ res inde ab initiis accersitæ et ad nostra usque tempora deductæ, *Annalium forma (ut Carolus Cointius in Gallia laudabiliter facere cœperat)* colligi, illustrari, edi, ejus auspiciis possint : aut certè fundamenta ab ipso ponantur tanti instituti; quod non minùs quàm Sanctorum Acta, quibus præclari viri nunc occupantur, multorum annorum hominumque est. » *Ibid.* Cf. pl. haut, p. 174, n. 5.

3. « Quæret aliquis fortè, quid hæc ad juris Gentium Acta ? Sed huic dubitationi jam in priore Præfatione satisfactum est, ostensumque, nihil magis ad jus Gentium Europæarum commune pertinere, quàm quæ ab Ecclesia in Rempublicam porrigantur ; quum eo maximè vinculo Europæi, imo in uniuersum Christiani Principes gentesve colligentur, et velut corpus quoddam component, sua habens instituta, vel a Deo autore vel a sapientium placitis, vel a publica aut certè agnita tunc rerum patientibus auctoritate profecta. » § XX, p. 319.

4. § XXV, p. 321-2.

5. § XXX, p. 324.

6. § XXXI-II, p. 324-5.

7. § XXXIII, p. 325-6.

8. § XXXIV, p. 326-7.

9. § XXXV, p. 328.

10. Il l'avait promis : lettre à J.-A. Schmidt, s.d. (septembre 1701). VEESEN-MEYER, p. 327.

dans le *Journal des Savans*. La *Mantissa*, n'étant plus un ouvrage nouveau, eut naturellement moins de succès que le *Codex diplomaticus*. Elle prêtait, d'ailleurs, le flanc aux mêmes critiques, une grande partie des pièces venant également de copies fautives de Wolfenbuttel (1); mais beaucoup en étaient inédites comme le concordat de Constance (1418) (2), l'assurance de Sigismond pour les articles de Prague (6 janvier 1430) (3), surtout les *compactata* d'Iglau (mars 1436) (4), la déclaration de Sigismond et d'Albert aux ambassadeurs du concile de Bâle (3 juillet 1436) (5) et la décision de ce concile à leur sujet (5 juillet 1436) (6), l'alliance de Sigismond et des cantons suisses (1477) (7), la confirmation d'une transaction de Paul III au sujet de Quedlinbourg (1523) (8), le traité conclu entre François I^{er} et Henri VIII (1527) (9). Quant aux actes concernant l'église de France, ils étaient depuis longtemps publiés, notamment la prétendue Pragmatique de Saint-Louis, le concordat de Bologne (10), les pièces relatives à Philippe-le-Bel (11) et à Henri IV (12); mais les manifestes pour ou contre Louis XI étaient encore inédits (13).

Quoi qu'il en soit, la *Mantissa* devait être le dernier volume des pièces diplomatiques recueillies par Leibniz. Celui-ci était loin cependant de manquer de matériaux : il en avait beaucoup du haut moyen âge qu'il n'avait pas encore utilisés et il devait encore en recueillir d'autres par

1. On peut relever plusieurs fautes d'impression — moins que dans le *Codex*, mais aucune n'a été corrigée ; la préface ne contient pas d'erratum.

2. P. 384. Cf. DU MONT, *Corps dipl.*, t. II, part. 2, p. 111.

3. Déjà publié par l'historien bohémien Balbinus, mais sur un manuscrit défectueux. Part. 2, p. 144. Cf. DU MONT, t. III, part. 1, p. 1.

4. P. 146. ID., p. 72.

5. P. 156. ID., p. 8.

6. P. 151. Dates et copies défectueuses. ID., p. 72.

7. P. 106. ID., t. III, part. 2, p. 14.

8. P. 229. ID., t. IV, part. 1, p. 384.

9. P. 286.

10. Par les historiens de l'Église gallicane. MOLINIER, *o. c.*

11. Par le P. DUPUY, dans son *Histoire du différent d'entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel, roy de France*, 1655. *Ibid.*

12. Par Palma CAYET dans sa *Chronologie novenaire*. DU MONT, *o. c.*

13. ID.

la suite. Un an après la publication de la *Mantissa*, il reçut de Berlin cinq diplômes de 949 à 1179 concernant Brandebourg, donnés par les Empereurs Henri II, Henri IV et Frédéric I^{er} (1); plus tard, le voyageur français la Loubère lui envoya « deux tomes en allemand manuscrits de tous les traités des Suisses entr'eux et avec tous les Princes étrangers » de 1498 à 1675 qu'il avait réunis lui-même comme secrétaire de l'ambassadeur de France à Berne (2). Leibniz avait, de plus, un journal français des voyages de Charles-Quint (3), qu'il avait déjà projeté de donner aux libraires de Hollande en même temps que les traités conclus entre la France et la Porte (4) et qu'il comptait publier plus tard (5).

Ni ce journal, ni les traités précédents ne devaient voir le jour, faute de temps (6); quant aux diplômes et autres actes qu'il possédait, Leibniz ne publia que ceux qui intéressaient strictement l'histoire de Brunswick, dans un nouveau recueil qui, par la nature des pièces, tient le milieu entre les *Codex diplomaticus* et les *Accessiones*, tout en ayant un objet plus spécial, les *Scriptores Brunsvicenses* qui devaient préparer le grand ouvrage historique de Leibniz, les *Annales Imperii Brunsvicenses*.

1. Avec la lettre de des Vignoles (corr., fol. 36-42) du 17 août 1701. Cf. BODEMANN, p. 352, n° 956.

2. Lettre de la Loubère (corr., fol. 39-41) du 31 août 1702. ID., p. 127, n° 519. Leibniz, qui l'en remercie (corr., fol. 42) le 6 novembre 1705, les reçut évidemment assez tard.

3. Lettre à Nicaise, 24 septembre 1695. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 554. C'est le *Journal des voyages de Charles-Quint*, par Jean de Vanderesse, éd. par GACHARD, 1874. VIRG. ROSSEL, *Histoire de la littérature française hors de France*. Paris, 2^e éd^{on}, 1897, p. 180.

4. V. pl. haut, p. 196, n. 5.

5. Lettres au P. des Bosses, 17 août 1707. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 340 (DUTENS, t. VI, p. 179); à Pierre Humbert, 1707. FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 203.

6. « J'ay receu encor grande quantité de beaux matériaux pour enrichir mon *Codex Diplomaticus*, mais il me manque le loisir de travailler à l'édition de tant de volumes, de pièces non imprimées pour la plupart que je pourrais donner au public. Car des éditions de cette sorte de choses demandent de l'exactitude, mais je tiens mon temps trop pretieux pour continuer à y travailler. » Lettre à Bayle, s. d. (fin 1702). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 69 note.

CHAPITRE VI

LES VOYAGES DE LEIBNIZ EN PRUSSE ET EN SAXE, LA PRÉPARATION DES « ANNALES IMPERII » ET LES « SCRIPTORES BRUNSVICENSIA ILLUSTRANTES » (1701-1711).

Avec l'avènement de George-Louis avait commencé pour Leibniz une période d'instabilité. Désireux d'échapper à la tyrannie du prince, poussé par le goût des voyages et par le besoin d'étendre sans cesse le théâtre de son activité, à partir de 1700, il fera régulièrement, pendant plusieurs années, à chaque printemps, ou chaque été, un voyage en Prusse et en Saxe et ses occupations historiques s'en ressentiront.

La nouvelle royauté fondée en 1701 en Prusse attirait Leibniz et comblait ses vœux en créant un roi protestant en Allemagne (1); comme président de la Société des Sciences, il pouvait rendre facilement visite aux nouveaux souverains. Appelé par Sophie-Charlotte (2), il fut retardé par l'arrivée de l'ambassade anglaise venue à Hanovre pour apporter à l'électrice Sophie l'acte de succession protestante (3). Réclamé de nouveau par la reine (4), il

1. « Nec video cui id agere majori jure conveniat (?) quam regi inter protestantes potentia, dignitate, laudibus primo ». Lettre à Gehr. Meier (corr., fol. 191 v^o), 8 octobre 1697.

2. Lettre à celle-ci, s. d. (avant août 1701). KLOPP, t. X, p. 81.

3. Lettres à J.-A. Schmid, 12 avril 1701. VEESENMEYER, p. 125 ; à Nicaise du 24. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 593.

4. Lettre à Sophie, 23 septembre 1701. KLOPP, t. VIII, p. 287.

partit sans avertir l'électeur, qui en fut mécontent (1). Il allait à Berlin, soi-disant « pour travailler aux intérêts de la nouvelle Société royale des Sciences (2) » en réalité pour glorifier la nouvelle dignité de Frédéric I^{er} par des publications historiques.

Leibniz avait dû en concevoir l'idée dès le couronnement de Kœnigsberg (19 janvier) : dès le printemps, il s'occupait de réunir des extraits concernant la nouvelle royauté (3). Bientôt il demanda à André Morell, l'ancien président du Cabinet des médailles de Louis XIV devenu surveillant de celui du duc de Schwarzburg-Arnstadt, de lui envoyer l'empreinte des médailles de Gratien portant l'inscription GLORIA NOVI SECULI (4), et d'envoyer le dessin de toutes celles que possédait son maître à Förster, éditeur du *Monatlicher Auszug*, dont il destinait un numéro entier « à ne faire que la recension de plusieurs pièces en vers et en prose sur la nouvelle royauté (5) » et où elles parurent au mois de décembre (6). En même temps, il faisait imprimer à Hanovre, chez Ammon, une dissertation spéciale dont il comptait envoyer un certain nombre d'exemplaires à Berlin (7).

L'impression fut terminée à la fin de septembre et Leibniz en reçut vingt-cinq numéros (8). C'est la *De nummis Gratiani Augg. Aug. cum gloria novi seculi dissertatio* (9). L'auteur y déclarait que, le nouveau siècle étant marqué par le couronnement du roi de Prusse, celui-ci pouvait se servir comme Gratien de l'inscription GLORIA NOVI SECULI (10). Il expliquait cette inscription et celles des

1. Lettre de la même, 19 octobre 1701. ID., p. 29. — Il était à Berlin le 30 septembre. HARNACK, t. I, p. 126.

2. Lettre à la même, 21 octobre 1701. ID., p. 291.

3. Lettre du 17 mai 1701 à Eckhart (corr., fol. 150-1), commençant ainsi : « Weilen ich sobald mit den *Excerptis aus denen zu dem Neuen Kœnigreich gehörigen schriftten* nicht fertig werden kan ».

4. Lettre de Morell (corr., fol. 68), 12 juillet 1701. Celui-ci (corr., fol. 69-70) lui en envoya trois, le 19 juillet.

5. Lettre au même (corr., fol. 72-73), s. d. (26 juillet 1701).

6. Tome V, p. 47-51.

7. Lettre à Eckhart (corr., fol. 159), 23 septembre 1701.

8. Lettre au même, (corr., fol. 166-7), 30 septembre 1701.

9. Ed. par KORTHOLT, t. IV, p. 195-226 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 252-67).

10. § I. DUTENS, p. 252.

différentes monnaies de l'Empereur romain (1) et élargissait son étude en parlant des conditions nécessaires pour faire de l'histoire une science, en comparant la valeur historique des inscriptions, des médailles, des diplômes et des manuscrits (2), en étudiant la notion de siècle et les jeux séculaires des anciens (3). Cet écrit, paru anonyme (4), ne devait pas tarder à être réimprimé, comme un modèle du genre, par Christian Woltereck dans son recueil de dissertations numismatiques (5).

Leibniz ne se contenta pas de glorifier; il voulut justifier la royauté prussienne. Dans un écrit allemand intitulé : *Anhang, betreffend dasjenige was nach heutigem Völker-Recht zu einem König erfordert wird*, daté du 17 août 1701 (6), il déclare que les noms répondent souvent à la réalité : ils ne font pas la grandeur, mais la complètent et parfois y ajoutent, témoin les anciennes dignités de l'Allemagne, notamment celles des ducs et des comtes; nul n'est roi s'il n'en a pas le nom, qui porte avec soi « une présomption du fait (7) ». « Un roi est celui qui se nomme ainsi et qui reçoit tous les droits attachés à ce nom par l'usage (8). » Le fond naturel de la royauté est la puissance; mais elle ne

1. § II-IV et XIII-XVIII, p. 252-4 et 261-7.

2. § V-VII, p. 254-6.

3. § VIII-XII, p. 256-61.

4. Dans une lettre s. d. (fin 1701) n. a. (au P. Lamy), Leibniz écrit : « La dissertation sur la médaille de Gratien, ou il y a *Gloria novi seculi*, sera belle. *Un de mes amis* y a appliqué heureusement les mêmes paroles au nouveau royaume de Prusse puisqu'il est effectivement un événement de cette année et par conséquent du siècle nouveau. » Ms. XI. Vol. 6, fol. 5-6.

5. Hambourg, 1709, p. 308 ss. Lettre à Magliabechi, 29 juin 1709. *Epistolæ*, p. 114 (DUTENS, t. V, p. 138). V. lettre du 24 mai 1709 de Woltereck (corr., fol. 4-5), où il avertit Leibniz qu'il lui a écrit pour lui demander s'il n'avait rien à ajouter à la dissertation et que, ne recevant pas de réponse, il l'a éditée telle quelle.

6. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 302-12 (d'après les *Mon. Ausz.* de 1701); fait suite au *Bestand der Würde und Cron des Königreichs Preussen* (12 juillet 1702). ID., p. 301-2. Ed. avec un titre un peu différent par KORTH., t. IV, p. 227-38; trad. en latin par DUTENS, t. IV, part. 3, p. 497-502. Cf. MURR, t. VII, p. 172-3.

7. « *Præsumptionem rei* », p. 307.

8. « *Ein König ist, der also heisset, und dem die dem Namen, der Gewohnheit nach, anhängende Ehrenrechte zu kommen.* » ID., p. 306. Trad. par A. WADDINGTON, p. 393.

suffit pas, il faut y joindre la liberté. Et le roi de Prusse a tout ce qu'il faut pour prendre le titre : la liberté, puisqu'il ne dépend ni de l'Empereur ni du Pape (1), la puissance, puisqu'il commande à près de deux millions de sujets, travailleurs et industriels (2). Cette puissance, Leibniz l'avait déjà exaltée dans les remerciements qu'il adressa au nom de la Société des sciences à Frédéric I^{er}, au retour de son couronnement (3). Après avoir décrit les différents peuples qui ont jadis habité le territoire du royaume de Prusse (4), vanté les produits de celui-ci, surtout l'ambre (5), il avait fait l'éloge de Frédéric I^{er} (6) et de la façon dont il avait pris la couronne, en rappelant les différents rois qui se sont couronnés eux-mêmes (7). Il devait encore pousser le prince à rétablir chez lui des évêques (8), en citant l'exemple de Henri le Lion (9), afin de rétablir « l'ordre primitif de la chrétienté, tel qu'il a été établi par les apôtres jusqu'à la Réforme », et qu'il existe encore dans les églises orientales et la plupart de celles d'Occident (10).

Leibniz passa tout l'automne à Berlin; au commencement de l'hiver, il alla faire un tour en Saxe » et, « ayant pris la résolution par après de pousser jusqu'à Bronvic et même jusqu'à Hanover (11) », revint au bout d'une quin-

1. P. 308-20.

2. P. 311-2. — Aussi Leibniz n'admet-il pas « que le moindre petit souverain a le droit de se faire Roi aujourd'hui ». Lettre à Besser, 10 novembre 1701. FEDER, p. 242.

3. *Societatis Scientiarum Berolinensis ad Fredericum I. regem novum e Prussia reducem gratulatio*. HARNACK, t. II, p. 131-4 et KLOPP, t. X, p. 338-46.

4. KLOPP, t. 339-40.

5. ID., p. 340-2.

6. ID., p. 342-5.

7. ID., p. 345-6.

8. *Vorschlag für die Wiedereinführung der alten Kirchen = Hierarchie*. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 259-63.

9. ID., p. 260.

10. ID., p. 263.

11. Lettre du 14 décembre 1701. KLOPP, t. X, p. 110. Déjà la lettre du 7 était datée de Hanovre (ID., p. 230), tandis que le 3 il écrivait de Berlin à Sophie. ID., t. VIII, p. 316. — Sur ce voyage en Saxe, nous n'avons qu'un renseignement : en janvier 1705, Leibniz écrit à Frédéric I^{er}, qu'il a déjà fait « deux voyages en Saxe » pour les affaires religieuses. ID., t. X, p. 395. Le second voyage est de 1704 ; v. pl. loin, p. 212, note 5.

zaine à Berlin (1). Il y assista sans doute à l'anniversaire du couronnement de Frédéric I^{er}, le 18 janvier 1702 (2), réclama la publication de documents concernant l'histoire de l'Allemagne (3) et revint, sur la fin du mois, à Hanovre avec Sophie-Charlotte (4). A peine celle-ci fut-elle de retour dans son séjour favori, Lutzelbourg, qu'elle y rappela Leibniz (5); mais celui-ci avait besoin de l'autorisation de l'électeur (6) ; c'est sans doute après l'avoir obtenue qu'il se rendit à la maison de plaisance de la reine où se trouvait aussi l'électrice Sophie (7). Leibniz resta à Lutzelbourg ou à Berlin près d'un an, y tomba malade à la fin de l'hiver suivant (8) et se trouva « doublement malheureux ayant esté soubçonné à Hanovre d'un trop grand attachement à Berlin (9) » et n'étant « point exempt de soubçon » de la part des Prussiens qui le prenaient pour un espion (10).

A peine était-il de retour à Hanovre, que la reine le rappelait encore auprès d'elle (11); mais, cette fois, l'électeur l'empêcha de partir et, pour mieux le garder, le logea auprès de lui, au château d'Herrenhausen (12), où il resta quelque temps (13), s'occupant de rédiger les *Nouveaux*

1. Lettre à George-Louis, 24 décembre 1701. ID., t. X, p. 114.

2. Il se le proposait dans une lettre du 27 décembre 1701. ID., p. 119.

3. Pièce s. d. (datée du début de 1702 par HARNACK, t. II, p. 148 ss.), ID., p. 367.

4. Lettre du 2 février 1702. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 91. La première lettre datée de Hanovre est du 26 janvier. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 197 ss. D'après une lettre du 27 février, il est « revenu avec la Reine le 23 janvier ou environ ». T. VIII, p. 340.

5. Lettres du 15 mars et s. d. (12 avril) 1702. ID., t. X, p. 136-7 et 140.

6. Lettre à Sophie-Charlotte des 12 et 22 avril 1702. ID., p. 142-3.

7. Lettre à Varignon du 20 juin 1702. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 109. La première lettre datée de Lutzelbourg est du 13 juin adressée à Eckhart (corr., fol. 10).

8. Lettre à Sophie-Charlotte du 8 mars 1703. KLOPP, t. X, p. 201. Il était sur son départ le 8 mai. ID., p. 385.

9. Lettre à la même, 8 mai 1703. ID., p. 384.

10. Lettre à Sophie, s. d. (fin février 1703). ID., t. IX, p. 8.

11. Lettre à George-Louis (corr., fol. 13), 4 août 1703.

12. Lettre à Sophie-Charlotte du 5 août 1703. KLOPP, t. X, p. 212.

13. Il occupait l'ancien appartement de la rhingrave. Lettre à Sophie s. d. (vers septembre 1703). ID., t. IX, p. 41.

Essais (1) et des notes sur le droit romain (2). Ce n'était cependant que partie remise, car l'été suivant Leibniz alla à Lutzelbourg (3) et à Berlin, où il resta jusqu'à la fin de l'hiver (4); il n'interrompit son séjour en Prusse que par un second voyage en Saxe, fait secrètement au mois de décembre (5), où il s'occupa d'affaires religieuses (6) et surtout d'une nouvelle Société des sciences qu'il voulait établir à Dresde (7). Il était à Berlin au moment de la mort subite de Sophie-Charlotte (1^{er} février 1705) (8), dont la perte devait lui porter un si rude coup qu'il devait la célébrer jusque dans ses œuvres historiques (9).

Tous ces voyages déplaisaient fort à George-Louis, qui y voyait une cause de retard pour l'histoire du Brunswick(10);

1. « J'ay presque achevé mes remarques sur l'ouvrage de M. Locke que j'ay faites aux heures perdues à Herrenhausen ou en voyage ». Lettre à Sophie-Charlotte, 25 avril 1704. *Id.*, t. X, p. 230. Cf. lettre à Jaquelot du 28. *GEHR.*, *Phil.*, t. III, p. 474.

2. Lettre à Spanheim, 26 octobre 1703. *KLOPP*, t. IX, p. 46.

3. Lettre à Sophie, 30 août 1704. *Id.*, t. IX, p. 92.

4. Lettre à Hertel, 6 mars 1705. *BURCKHARD*, t. II, p. 328.

5. Lettres datées de Dresde, du 8 (KVACSALA, *Acta* de 1897, p. 88) au 26 décembre 1704 (*GEHR.*, *Briefw.*, p. 517) et lettre à Bose, s. d. (fin de 1704), où il se déclare ennuyé qu'on l'ait dit à Dresde, son voyage devant être tenu secret. *DISTEL*, *Sächs. Ges.*, t. XXX, p. 141-2. Ainsi la lettre de Reimmann à H.-D. Meibom citée pl. haut, p. 150, n^o 1, où il est dit : « Illustris Leibniti-
us, qui superiori hebdomade Dresda redux totum apud me consumsit diem », doit être de date fautive. D'après Eckhart, il s'était occupé de la société de Dresde dès 1703. *MURR*, t. VII, p. 286, n. 7.

6. Lettre du 8 décembre 1704 citée ci-dessus; cf. p. 210, n. 11.

7. Lettres à Tschirnhaus des 26 décembre 1704 et s. d. *GEHR.*, *Briefw.*, p. 517-8 et lettres à l'électeur Auguste de Saxe des 16, 18 et 22 décembre, citées par *BODEMANN*, *Handschriften*, p. 226 (éd. en part. *N. A. f. S. G.*, t. IV, p. 207-8).

8. Lettre au baron de Goertz, 2 février 1705, et à Caroline d'Anspach, 18 mars. *KLOPP*, t. X, p. 263 et t. IX, p. 116.

9. En citant l'épithaphe de Hildegarde par Paul Diacre, il écrit : *Hæc scribens, reginæ Borussorum nuper amissæ meminisse cogor; neque enim in aliam nostro ævo dici felicius possent* ». *Ann. Imp.* 783, § 2, t. I, p. 108. — Sur Sophie-Charlotte, son entourage français et philosophique. v. *SAYOUS*, t. II, 139-64. V. son portrait dans *HARNACK*, t. I, p. 36 ss. (gravure au début) et dans *WADDINGTON*, p. 283, qui rectifie ce que *G. PARISSET*, *l'État et les Églises en Prusse sous Frédéric-Guillaume I^{er}*, thèse, Paris, 1897, p. 52-53, a d'excussif.

10. Lettre à sa mère, du 23 octobre 1703. *PERTZ*, t. I, p. xxv (cité par *GUHRAUER*, t. II, *Beil.*, p. 93-94); « On craint icy que les souris mangeront la Bibliotheque, si vous ne revenés bien tost ». Lettre de Sophie, du 10 janvier 1705. *KLOPP*, t. IX, p. 114. Cf. *PERTZ*, t. I, p. xvi (cité par *GUHRAUER*, *ibid.*).

et l'on doit attribuer à son mécontentement le fait que Leibniz, bien que le plus ancien conseiller aulique, ne fut pas nommé vice-chancelier à la mort de Hugo (1). Ces déplacements détournèrent sensiblement de son ouvrage historique Leibniz, plus occupé que jamais de philosophie, de politique, de théologie et de sociétés savantes. En dehors du temps où il travaillait l'histoire à Hanovre, il paraissait plus se soucier des intérêts du roi de Prusse que de ceux de son maître. Certes, il s'efforçait de faire attribuer à la maison de Hanovre la succession d'Angleterre (2) et, après avoir fait valoir les droits de la maison d'Autriche dans la succession d'Espagne (3), il proposait, pour avancer les affaires des alliés contre la France dans la guerre, de donner à George-Louis le commandement d'un corps d'armée (4); mais en même temps il rédigeait un écrit sur la succession d'Orange en faveur de Frédéric I^{er}, fournissait « des memoires notables pour soustenir le droit des secularisations des Eveschést que le Roy tient (5) », et eût voulu contribuer à le servir « pour l'Histoire, les Bibliothèques, les Manuscripts, les Archives et les droits du royaume (6) ». Il projetait de faire faire par la Société des sciences des manuels d'enseignement, des éditions classiques et des notices « historico-géographico-généalogico-héraldiques (7) » et

1. Lettres à Sophie-Charlotte s. d. (fin août 1704), de Sophie des 3 et 14 septembre; à George-Louis et de Sophie, des 16 et 20 septembre 1704. KLOPP, t. IX, p. 94-97, 99 et 101.

2. *Sur les interests de l'Angleterre*, s. d. (1703). ID., p. 61-66. V. KLOPP, *Der Fall*, tomes IX à XI.

3. ID., p. XIII. L'ouvrage paraît avoir été fait avant le 7 décembre 1703, où Leibniz en parle à Wassenauer. BODEMANN, p. 380, n^o 979.

4. *Fruits de la campagne de l'an 1703*. Proposition de mettre l'électeur George-Louis de B. L. à la tête d'une grande armée. KLOPP, t. IX, p. 51-59 et 66-70.

5. Lettre à Frédéric I^{er} (janvier 1705). ID., t. X, p. 395-7. C'est l'*Information sommaire touchant le droit incontestable de S. M. le Roi de Prusse à la succession de son grand-père*, de 1702 (PRANTL, p. 197); en 1707 il écrira le *Traité sommaire du droit de Frederic roi de Prusse à la souveraineté de Neufchâtel et de Valengin*. ID., p. 200. Cf. GUHRAUER, t. II, p. 230. Déjà il avait inséré dans la *Mantissa* des pièces relatives à Neufchâtel. V. pl. haut, p. 200, n. 4.

6. KLOPP, t. X, p. 396-7 et 399.

7. Projet de septembre 1704. ID., t. X, p. 390.

demandait un privilège pour les livres d'enseignement (1).

Dans la société des sciences qu'il projetait de présider en Saxe (2), l'histoire aurait eu sa place à côté des mathématiques et de la physique (3). La nouvelle fondation devait, en effet, embrasser tout ce qui se rapporte aux sciences et aux arts, par suite l'histoire entière, surtout celle d'Allemagne et de Saxe, les lois de toutes les nations, les antiquités, en particulier l'étude de la langue allemande (4). Leibniz avait, d'ailleurs, chargé Jean Conrad Weck, fils d'Antoine Weck, archiviste et historien de Dresde (5), lui-même « personne de savoir particulièrement dans l'Histoire... de veiller en ce qui regarde l'établissement de la nouvelle Société des sciences (6) ». Pour pousser cette fondation, il envoya bientôt Eckhart à Dresde en lui recommandant de s'adresser à Weck pour se faire procurer des manuscrits allemands inédits (7); mais Weck doutait du succès de l'entreprise sans la présence du fondateur (8) et le mathématicien Tschirnhaus, sur qui comptait beaucoup Leibniz, ne paraissait pas faire à l'histoire la place qui lui était due (9). Au début de l'année 1705, Tschirnhaus n'espérait plus réussir (10); en dépit de

1. Projet du 10 février 1705. *Id.*, p. 402.

2. Diplôme s. d., où il propose de se faire nommer conseiller intime. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 234-6. — Sur cette société en général, v. HARNACK, t. I, p. 137.

3. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 240.

4. « Historiam sacram et profanam, in primis Germanicam et speciatim Saxoniam, leges omnium gentium, curam sanitatis publicæ, rem œconomicam, rem mechanicam pacis et belli... die denkwürdige alterthümer, unter andern auch die beobachtung der deutschen Sprache... als anleitung des ursprungs und gebrauchs versehen ». Plan d'une Académie en Saxe. *Id.*, p. 220-1.

5. BODEMANN, p. 381, n° 982.

6. Lettre à Patkul, 3 février 1704, citée par le même, *Handschriften*, p. 226.

7. MURR, t. VII, p. 175. Lettre à Eckhart (corr., fol. 317-8), 8 novembre 1704. — A ce moment, Eckhart dépendait de l'électeur de Saxe. Cf. pl. loin, même chapitre.

8. Lettre d'Eckhart (corr., fol. 305-6), 2 septembre 1704. Ed. *N. A. f. S. G.*, t. IV, p. 200.

9. Lettre du même (fol. 307-8), du 6. Ed., p. 204.

10. Lettre du 6 février 1705. GEHR., *Briefw.*, p. 518.

ses efforts et de ceux du P. Vota, confesseur de l'électeur de Saxe (1), on n'aboutit à aucun résultat.

De retour à Hanovre, Leibniz composa en 1705 une partie des *Personalia* de Sophie-Charlotte, qu'on lui avait demandés à Berlin pour les funérailles de la reine (2). Au début de l'année suivante, il comptait retourner bientôt à Berlin (3). Tout en avouant à son ami que sa santé l'avait empêché de s'y rendre plus tôt (4), il donnait à son maître le prétexte qu'elle demandait « de temps en temps quelque relâchement des travaux ordinaires (5) » et partit en automne par Wolfenbüttel, Brunswick et Helmstædt (6). Il resta à Berlin jusqu'à la fin du printemps de 1707 (7). Il y assista aux noces par procuration de la princesse Sophie-Dorothée de Hanovre avec le prince royal de Prusse, le futur Frédéric-Guillaume I^{er} (8), ce qui lui fut l'occasion de composer un traité historique sur la validité de ces sortes de mariage, où il invoqua l'exemple de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne (9); il s'y occupa de la Société des sciences dont il s'efforçait de « pousser l'affaire(10) » et qu'il essayait vainement de faire triompher auprès du roi (11).

Revenu à Hanovre, Leibniz était allé « à la foire de prin-

1. Lettres à Vota, 20 mai 1705. *N. A. f. S. G.*, t. XXXI, p. 153 et du même 29 janvier 1709, citée par BODEMANN, p. 369, n^o 968. Cf. MURR, *l. c.*

2. Il écrivit « ce qui précède le mariage », c'est-à-dire la partie qu'il pouvait connaître à Hanovre. Lettre à M^{lle} de Pelniz, 17 juin 1705. KLOPP, t. X, p. 284.

3. Lettres à R.-Chr. Wagner, 9 janvier 1706 (*A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 86) et au P. des Bosses, 14 février 1706. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 301 (DUTENS, t. II, p. 266).

4. Lettre au P. des Bosses, 11 mars 1706. *Id.*, p. 306 (DUTENS, *l. c.*).

5. Lettre à George-Louis (corr., fol. 24-25), 22 avril 1706.

6. Lettre au P. des Bosses, Helmstædt, 13 novembre 1706. GEHR., *Phil.*; t. II, p. 326 (DUTENS, t. VI, p. 175). Le 24 il écrivait de Berlin à George-Louis. DÖBNER, p. 26.

7. Lettres à J.-J. Hermann, datées de Berlin, 26 mai, et de Hanovre, 16 juin 1707. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 385 (DUTENS, t. III, p. 528-9).

8. Lettre à Magliabechi, 30 novembre 1706. *Epistolæ*, p. 139 (DUTENS, t. V, p. 136).

9. KLOPP, t. IX, p. 236-7. Cf. lettre à Fabricius, 20 novembre 1705. KORTH., t. I, p. 107-8 (DUTENS, t. V, p. 273-4).

10. Lettre à Schulenburg, 19 février 1707. BODEMANN, p. 269.

11. Lettres à Frédéric I^{er} du 25 avril 1707, à lord Raby du 18 mai et à Sophie du 12. KLOPP, t. X, p. 412-3 et 409-11, t. IX, p. 281.

temps de Leipzig qui précéda la sortie des Suédois de la Saxe (1) », « pour voir les trois rois (2) », Charles XII de Suède, Auguste II de Saxe et Stanislas de Pologne. Après avoir attendu plus d'une semaine, il vit Charles XII à Altranstadt (juin 1707), mais sans lui parler (3). A la fin de l'année, il retourna à Berlin, mais y resta à peine (4); il comptait revenir prochainement en Saxe pour s'occuper de la société des sciences de Dresde (5). Il profita du mauvais état de sa santé pour se faire autoriser par l'électeur à aller à Carlsbad (6), où il prit les bains avec succès « presque trois semaines durant ». Il alla de là par la Thuringe « aux universités de Saxe », d'Iéna et de Leipzig pour trouver un remplaçant à Eckhart et s'occuper de la société des sciences (7). C'est de là sans doute que, rappelé par le baron Urbich, ambassadeur de Russie (8), il vint *incognito* à Vienne, demeurant deux semaines chez le docteur Garelli, médecin de l'empereur (9); mais il fut trahi par Huldenberg, résident du Hanovre, qui en parla à l'impératrice Amélie (10). Il revint de Vienne jusqu'à

1. Lettre à Greiffencranz (corr., fol. 240-2), 28 octobre 1709.

2. Lettre à Huyssen s. d. (après le 12 avril 1707). GUERRIER, p. 63.

3. Lettre à Raby, 18 juillet 1707. GUHRAUER, t. II, p. 267-9 et *Beil.*, p. 22-28 (BARUZI, p. 115-6). D'après le même, Leibniz aurait été envoyé secrètement par la cour de Hanovre, ce qui nous paraît douteux. — Jadis il avait fondé de grandes espérances sur le jeune roi et fait un poème sur « Charles le Victorieux ». Lettre de Frisendorff (corr., fol. 1-2), 5 août 1702 et réponse s. d. (corr., fol. 2 v°).

4. Lettres de Sophie des 16 et 23 novembre 1707 datées de Berlin. KLOPP, t. IX, p. 241 et 246; le 1^{er} décembre Leibniz écrivait à Heineccius (corr., fol. 27).

5. Lettres à Fleming des 24 avril et 26 juin 1708. *A. f. Sächs. Gesch.*, t. XXX, p. 138 et 139-40.

6. Rescrit du 17 juillet 1708. DÖEBNER, p. 40; lettre à Sophie du 29 novembre 1708. KLOPP, t. IX, p. 290.

7. Lettres à Bernstorff, 15 janvier 1709. DÖEBNER, p. 43. Cf. PERTZ, t. I, p. xvii; à Sophie, 18 janvier 1709 et s. d. (fin janvier). KLOPP, t. IX, p. 291 et 295-6. Lettre du 14 décembre 1708 citée par BODEMANN, *Handschriften*, p. 191. Le 9 janvier 1709, il écrit de Leipzig à Antoine-Ulrich. *Z. d. h. V: f. N.* 1888, p. 187.

8. Lettres des 19 et 22 septembre 1708. GUERRIER, p. 90-91.

9. Lettre à l'électeur s. d. (4 mai 1709). KLOPP, t. IX, p. 297 et DÖEBNER, p. 214.

10. Lettre d'Urbich, 1^{er} mai 1709. GUERRIER, p. 112.

Leipzig avec Urbich (1), et repassa par Berlin (2). George-Louis, qui ne savait où était passé Leibniz (3), fut très mécontent de lui (4).

Leibniz resta dans le Hanovre jusqu'au début de 1711, ne quittant le duché que pour faire un petit voyage en Hollande au milieu de 1710 (5). Son maître l'avait sans doute empêché de repartir à Berlin; son absence prolongée l'y fit remplacer à la Société des sciences comme président par le baron de Printzen (6). Appelé pour l'installation solennelle de la Société dans l'observatoire le lendemain de l'anniversaire du couronnement (20 janvier 1711) (7), il ne put s'y rendre qu'un peu plus tard, après la foire de Brunswick (8); mais, cette fois encore, il fut aussi mal reçu à la cour du roi qu'il l'était à celle de l'électeur (9). De Berlin, il alla à la seconde foire de Leipzig pour trouver quelqu'un qui pût l'aider dans ses travaux historiques (10), resta quelques semaines dans cette ville « et dans le voisinage (11) », allant, semble-t-il, à Dresde (12) et certainement à Zeis, chez le duc Maurice-Guillaume qui l'avait « prié de venir le voir » et avec qui il put s'entretenir d'histoire (13). De

1. Mémoire à George-Louis, octobre 1709. *Id.*, p. 136.

2. Lettres du 15 janvier 1709 (citée pl. haut, p. 216, n. 7) et du 16 février (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 93).

3. Il « disoit qu'il vouloit faire remettre dans les gazettes une recompense à celui qui le retrouveroit ». Lettre de Sophie, 23 janvier 1709. KLOPP, t. IX, p. 294. Cité aussi par FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz et les deux Sophies*, p. 163.

4. Il lui fit « connoître des marques de déplaisir dans la chambre de l'Electrice ». Lettre de mai citée pl. haut, p. 216, n. 7.

5. V. plus loin, même chapitre.

6. Lettre à Sophie-Dorothee, 10 décembre 1710. KLOPP, t. X, p. 418-9. Sur les changements survenus à la société, v. HARNACK, t. I, p. 167-75.

7. Lettre à Bernstorff, 17 février 1711. DÆBNER, p. 52.

8. Lettre à Frédéric I^{er} s. d. (fin mars 1711 d'après HARNACK, t. II, p. 212-5). KLOPP, t. X, p. 447. Il vint à la fin de février et partit en mai 1711. HARNACK, t. I, p. 178 et 181.

9. Lettres de Sophie des 11 et 25 mars 1711 et réponse du 21. KLOPP, t. IX, p. 225-8 (HARNACK, t. II, p. 241-2).

10. Lettre à Bernstorff, 28 avril 1711. DÆBNER, p. 56.

11. Lettre à Muratori, 30 juillet 1711. CAMPORI, p. 165.

12. Lettre à Bergomi (? corr., fol. 12-13), 18 novembre 1710.

13. Lettre à Hutton, s. d. (après le 26 mai 1711). KLOPP, t. IX, p. 338. Leibniz disait que ce duc était presque « un Dictionnaire Historique vivant ». Lettre à Rémond de Montmort, 19 octobre 1716. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 212-3 (DUTENS, t. VI, p. 33).

Saxe, il revint à Hanovre par Halle vers le début de l'été, saluant en passant près de Wolfenbüttel le tsarévitch Alexis (1). Au début de l'automne, il retourna de nouveau en Saxe (2), assista à Torgau au mariage du tsarévitch avec la nièce du duc Antoine Ulrich, Charlotte Christine (3), y entretint des projets tendant à l'accroissement des sciences Pierre le Grand (4), qui lui promit une pension « à cause de sa profonde érudition particulièrement en histoire et dans les antiquités (5) » et revint par Leipzig à Hanovre au commencement du mois de novembre (6).

Ces différents voyages ne permettaient guère à Leibniz de s'occuper avec suite de son grand ouvrage historique, mais provoquaient chez lui de petites œuvres de circonstance ou tout au moins des projets d'un caractère historique. Tout en s'efforçant vainement de réconcilier les cours de Hanovre et de Berlin (7), en s'occupant — à l'insu de la première (8) — de la *Théodicée*, préparée par les

1. Lettre à Teuber, 2 juillet 1711. NOBBE, *Leibnitii Epistolæ ad Teuberum*, Leipzig, 1846, p. 18 (GUERRIER, p. 168).

2. Lettre à Sophie du 20 octobre 1711 datée de Torgau. KLOPP, t. IX, p. 349-50. Leibniz, parti de Wolfenbüttel le 15 octobre, vint par Leipzig (lettre à Goldast, 2 janvier 1712. KORTH., t. I, p. 239; DUTENS, t. III, p. 436) à Torgau le 19, vit le tsar le 24 et repassa par Leipzig le 31. BODEMANN, *Handschriften*, p. 258-9.

3. Lettre à Jean Bernouilli, 3 décembre 1711. *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 263 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 877) et à Magliabechi, 29 décembre. *Epistolæ*, p. 111-2 (DUTENS, t. V, p. 137). — Charlotte-Christine était fille de Louis-Rodolphe de Wolfenbüttel. BODEMANN, p. 83, n° 384.

4. Brouillons publiés par GUERRIER, p. 180-2.

5. Lettre d'Urbich au chancelier Golofkin, 5 mars 1712; lettre de Schleiniz et projet du 12 septembre. *Id.*, pp. 209, 225 et 233. Dans une lettre à Schleiniz du 23 septembre, Leibniz écrit : « Mon but principal est de servir Dieu et le public par l'avancement des lettres, sciences et arts, c'est là mon inclination, ou si vous voulez ma marotte. Cependant je pourray encore être utile sous main dans les matieres d'Etat par l'Histoire ancienne et moderne, les droits et les interets des princes et les connaissances que j'ay dans les cours ». *Id.*, p. 229.

6- Lettres à Jean Fabricius, du 8 décembre datée de Hanovre. KORTH., t. I, p. 150 (DUTENS, t. V, p. 194-5; GUERRIER, p. 194). Cf. pl. haut, note 2.

7. *Discours à l'Electeur George-Louis de B. L. sur les differens de la cour de Hanovre*. S. d. (été de 1705). KLOPP, t. IX, p. 127-42.

8. Le 15 juin, il pria Basnage « de n'en point parler aux gens qui sont en relation avec nostre Cour. Comme la philosophie n'est pas à la mode dans les cours, le meilleur est que nostre Cour soit la dernière à savoir que j'en publie maintenant un ouvrage ». GEHR., *Phil.*, t. III, p. 147. Il craignait évidemment de se voir reprocher l'abandon de ses travaux historiques.

entretiens de Charlottenbourg avec la feue reine de Prusse(1), en cherchant à connaître les véritables sentiments de la reine Anne sur la succession d'Angleterre dévolue à l'électrice Sophie (2), il ne négligeait l'histoire ni à Hanovre, ni à Berlin, ni même dans ses rapports avec la Russie. Il s'entretenait d'exégèse avec Van der Hardt, l'ancien professeur de langues orientales à l'Université d'Helmstædt qui en était devenu le bibliothécaire (3), et le chargeait de revoir l'*histoire de Bileam* ou Balaam (4) que Van der Hardt fit éditer à Helmstædt avec d'autres ouvrages d'exégèse (5). C'est un essai d'interprétation de la Bible : Leibniz y suppose que la vision du dialogue de l'ânesse de Bileam avec un ange est un songe (6).

La préface des *Annales Boici* d'Adlzreiter se rattache aux études linguistiques que Leibniz poursuivait sur l'histoire d'Allemagne. J.-B. Mencke lui avait demandé de présenter au public cet ouvrage, déjà vieux de près d'un demi-siècle (7), que son beau-père, le libraire Gleditsch, voulait rééditer à Leipzig (8); Leibniz le fit (9) dans une

1. Lettre à Greiffencranz du 2 mai 1715. *Id.*, t. VI, p. 12, note 2.

2. KLOPP, t. IX, p. xxxvii-viii et 189-200.

3. BODEMANN, p. 80, n° 366.

4. Lettre à Van der Hardt. (corr., fol. 275 v°) du 22 octobre 1706. Ed. par W. BRAMBACH, *G. W. Leibniz, Verfasser der Histoire de Bileam*, Leipzig, 1887, p. 18-20 (compte rendu de l'ouvrage par E. RANKE, *Zur Geschichte der älteren Exegese. Theologische Literaturzeitung*, 1888, nos 8-9, pp. 192-99 et 227-35; cf. *A. f. G. d. Ph.*, t. II, p. 328-9).

5. *Histoire de Bileam. Renard de Samson. Machoire d'âne. Corbeaux d'Elie. L'Antechrist*. A Helmstaedt, chez Henri Hesse, MDCCVII, 133 p. in-8°. Le 7 septembre 1707, Leibniz écrivait à Van der Hardt : « Interea mitto tibi compendium Historiæ Bileami Quod et Tuis et nonnullis etiam meis meditatiunculis fabricavi. » (cité *A. f. G. d. Ph.*, l. c.); dans la lettre du 22 octobre citée ci-dessus, il déclare préférer le titre de Bileam seul, sans Samson, Elie et l'Antechrist. Ces cinq parties avaient paru anonymes, s. l. n. d. en 1706 ; la même année l'*Histoire de Bileam* fut éditée à part; les quatre autres furent rééditées à Helmstædt en 1707 avec une cinquième, *Les quatre monarchies*. *A. f. G. d. Ph.*, l. c.

6. Ed. DES MAIZEAUX, *Recueil* de 1740, t. II, p. 290-8 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 275-8).

7. D'après la préface de Leibniz, DUTENS, p. 6, il fut dédié en 1662 à l'électeur de Bavière Jean-Maurice.

8. Lettre de Gleditsch (corr., fol. 1-2), 11 mars 1710 et de J.-B. Mencke (corr., fol. 16 à 21), 29 mars et 10 mai.

9. Le 18 juin 1710, Gleditsch (corr., fol. 5-6) remercie Leibniz et lui envoie

préface qui fut à Paris « non seulement louée, mais préférée à l'ouvrage même (1). » Il y appréciait les travaux parus sur l'histoire de la Bavière depuis un siècle et recherchait l'origine du peuple bavarois, principalement d'après les langues (2).

Leibniz avait continué à s'occuper d'études linguistiques pour la Société des sciences de Berlin où il avait toujours pensé faire tenir à l'histoire une place importante. Dès le 20 janvier 1706, sur la demande du conseiller privé von Ilgen (3), il avait rédigé un projet pour réorganiser les archives de Prusse et y réunir toutes sortes de documents; il y parlait de chercher dans toute l'Allemagne des documents sur l'histoire des possessions du roi de Prusse et d'en faire un code diplomatique Prusso-brandebourgeois (4). Plus tard, il montrait au même conseiller l'utilité de l'histoire et de l'étude des origines pour l'instruction des jeunes gens (5); en même temps, il poussait le roi à faire étudier par la société l'histoire de l'Allemagne, en particulier celle du Brandebourg, et à faire rechercher par un jeune savant en Haute-Allemagne les origines des Hohenzollern (6), montrait la nécessité de l'établir sur des preuves solides et de faire un catalogue de la bibliothèque de Berlin (7).

12 thaler, en le priant de ne pas les refuser. Cf. BODEMANN, p. 69, n° 315. — Le titre complet de l'ouvrage est : *Johannis Adlzreiter... Annalium Boicæ gentis Partes III*, quibus Historia a prima Boiorum origine usque ad annum MDCLI, continetur. Accessere Andrea Brunneri e Soc. Jes. *Annalium Boicorum a primis initiis ad annum MDCCCXI. partes III. Editio nova... Cum præfatione Godefridi Gulielmi Leibnitii*. Francofurti ad Mœnum, 1710, in-folio.

1. Lettre de Basnage, 3 avril 1711. FEDER, p. 45-46.

2. Ed. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 164-79 (Brouillon : Ms. XV, 958). — Un compte-rendu en fut donné par Jacob Mascau dans les *AA.EE.* de février 1711. Il s'agit, semble-t-il, du fameux Jean-Jacques Mascof, qui devait être en relations avec Leibniz.

3. Qui était entré dans la carrière diplomatique sur le conseil de Leibniz. WADDINGTON, p. 49, n.4. Cf. BOURGEOIS, éd^{on} citée de Spanheim, p.373, n. 4.

4. KLOPP, t. X, p. 392-4 (HARNACK, t. II, p. 166-7).

5. *Kurzes wohl gemeyntes Bedencken von Abhang der Studien und wie derselben zu helfen*. Ecrit aussi à la demande de von Ilgen, 14 mai 1711. Id., p. 436-7 (HARNACK, t. II, p. 216-7).

6. Lettre à Frédéric I^{er}, s. d. (fin mars 1711). Id., p. 450 et 452 (HARNACK, p. 214-5).

7. Lettre au nouveau président, von Printzen, s. d. (mars 1711). Id., p. 434 (HARNACK, p. 215-6).

Lui-même donnait l'exemple des travaux historiques dans les *Miscellanea Berolinensia*.

Dès la fondation de la société, Leibniz avait songé à publier, à l'exemple des curieux de la nature, des mélanges, qu'il voulait d'abord trimestriels (1); plus tard il ne pensait plus qu'à faire paraître tous les ans les communications curieuses des membres des trois classes de la société (2) qu'il réunissait (3) et s'occupait de faire éditer (4), sans savoir encore en quelle langue il les donnerait (5). Au début de l'année 1709, il revoyait le volume « afin qu'il puisse estre mis sous la presse (6). » L'ouvrage parut au printemps suivant (7); Leibniz en avait composé l'épître dédicatoire, la préface et une bonne partie des articles (8). L'épître contient de nombreuses allusions historiques, par exemple sur les princes qui ont aimé les belles-lettres et sur l'importance des mines (9); dans la préface, Leibniz annonce qu'il divisera son recueil en trois parties, d'après les classes de la société, et que la partie historique

1. « Conabor rem eo deducere, ut *Miscellanea quædam subinde edantur, exemplo Naturæ curiosorum, et quidem fortasse trimestria. Ita etiam nos in publicandis nostris, non semper ab alieno arbitrio pendebimus* ». Lettre à Jean Bernouilli, 6 septembre 1700. *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 16 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 634). Cf. pl. haut, p. 76, n. 2.

2. Vortrag auf der Conferenz-Stube zu Berlin an die anwesenden Associatos, welche *sich der rei mathematicæ annehmen*, 27 décembre 1707. KLOPP, t. X, p. 406-7 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 646 et HARNACK, t. II, p. 168).

3. Lettre à Frédéric Hofmann, 15 février 1707. DUTENS, t. V, p. 560.

4. Lettre à Jean Bernouilli, 1^{er} février 1707. *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 173 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 812).

5. Lettre à la Croze, 1^{er} mai 1708. KORTH., t. I, p. 404 (DUTENS, t. V, p. 493).

6. Lettre à Bernstorff, 2 février 1709. DÆBNER, p. 45. Cf. lettre à Jean-Jacques Hofmann, 21 mars 1709. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 344 (DUTENS, t. III, p. 534).

7. En mai 1710 à Leipzig. HARNACK, t. I, p. 159; le 14 mai il en avait envoyé un exemplaire au roi. *Id.*, t. II, p. 187.

8. *Miscellanea Berolinensia ad incrementum scientiarum, ex scriptis Societati Regiæ scientiarum exhibitis edita, cum figuris æneis et indice materiarum*. Berolini, MDCCX, in-4°. A Leibniz appartiennent : I. dans la partie littéraire les trois premiers articles, p. 1-26; II. dans la partie physique et médicale, les pp. 91-99, 118-20, 123-8, 128-36, 137-8; III. dans la partie mathématique et mécanique, les pp. 160-5, 170-3, 263, 307-17 et 317-9; en tout près d'une centaine de pages et d'un tiers de volume. Sur la composition de l'ouvrage, v. HARNACK, t. I, p. 148-50.

9. Épître non paginée (*Id.*, t. II, p. 161-3).

comprend l'histoire et la philologie surtout allemandes (1). Tous les mémoires publiés se rattachent à la philologie ou à la numismatique (2); le premier et le plus important de ceux de Leibniz est intitulé *Brevis designatio meditationum de origine gentium ductis potissimum ex indicio linguarum* (3). L'auteur, qui continuait à réunir les mots slaves du pays de Lunebourg (4), qui, en avril 1706, s'occupait des quatre monarchies et de l'origine des peuples anciens (5) et qui, en 1707, revenait sur l'étymologie des Germains, l'origine et la situation des différentes tribus germaniques d'après les langues (6), qui, à Berlin même, poussait Küster à s'occuper des origines scythiques (7), qui se faisait envoyer par le philologue hollandais Gisbert Cuper des mots scythiques (8), qui discutait des questions de linguistique avec la Croze, premier bibliothécaire du roi de Prusse (9), et qui demandait à Sparfvenfeldt de revoir pour la société un alphabet universel (10), avait voulu donner à la fois exemple et préceptes. Déclarant que, à défaut des récits historiques, les langues peuvent faire connaître les origines

1. « In tria genera dispescere materiam omnem animus fuit. Literaria, Physica, Mathematica.

Literariis tam Historica quam Philologica eaque sacra pariter ac profana comprehenduntur, ubi grata inprimis erunt, quæ Historiam Linguamque Germanorum illustrabant, quanquam nec cætera negligi vel ex his miscellaneis apparebit ». *Ibid.* (HARNACK, p. 188).

2. De la Croze (nos 4 à 7), Scott (5) et Frisch (6). Cf. HARNACK, t. I, p. 164.

3. P. 1-16 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 186-98).

4. Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 214-5), 27 juin 1704.

5. « Vom parallelismo Historiarum, wie solcher in einer figur vorzustellen; gezogen aus einem mir zugeschickten Vorschlag, auf welchen ich einige Erinnerung gegeben. » Ms. XI, Vol. I, 1, fol. 2-3. Avril 1706. Il s'agit des quatre monarchies. C'était sans doute à propos des opuscules de Van der Hardt. V. plus haut, p. 219, n. 5.

6. *SS. BB.*, t. I, p. 8-15, 28-30, 33-37, 45-46, 51 et 65. V. plus loin à la fin du chapitre.

7. Lettre à Cuper, 1^{er} juin 1708. Bibl. de La Haye, ms. original cité.

8. *Ibid.*, et lettre du même, 12 novembre 1709. Même ms. Il lui avait parlé dès le 1^{er} juillet 1703 d'*aeorpatata*.

9. Lettres des 10 décembre 1709 au 15 avril 1710. KORTH, t. I, p. 406-13 (DUTENS, t. V, p. 494-8). Il devait en recevoir des communications. V. pl. haut, note 2.

10. Lettre à Sparfvenfeldt (corr., fol. 74), août 1709. Le 21 décembre 1702, Gehrard Meier (corr., fol. 256) écrivait qu'il avait fait pour la société une dis-

des nations, il pose en principe que les noms propres actuels ont été jadis appellatifs(1), c'est-à-dire communs, et montre comment on peut trouver leur signification originaire. Il existait, d'après lui, une langue primitive, produit de l'onomatopée et de l'analogie (2), d'où sont dérivés tous les idiomes actuels, qui se ramènent à deux grands groupes, les langues *japhétiques* ou du Nord, auxquelles se rapporte l'Europe, et *araméennes* ou du Midi (3). Les principales de celles-ci sont l'arabe, dont le syriaque, le chaldéen ou l'hébreu ne sont que des dialectes, et le phénicien (4); les premières, ou langues *celto-scythiques*, comprennent celles des Scythes, peuples d'où sont sortis les Turcs, les Sarmates et les Finnois (5), et celles des Celtes, origine commune des Gaulois et des Germains (6); Leibniz insiste sur les derniers (7).

Telle était cette dissertation, dont on a pu dire qu'elle constituait « le premier travail sérieux de philologie (8) ». L'ouvrage entier fut loué en France par l'abbé Bignon, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (9). Aux Pays-Bas, Jean Bernouilli, devenu professeur à Groningue, louait surtout la dédicace et la préface(10). Cepen-

sertation sur la voyelle A et ses variations en vieux saxon et promettait de l'envoyer; sans doute sa mort, qui paraît être survenue vers ce moment (sa correspondance s'arrête cette année), l'en empêcha.

1. « Illud pro axiomate habeo, *omnia nomina quæ vocamus propria aliquando appellativa fuisse* ». P. 1 (DUTENS, p. 186).

2. P. 2. (DUTENS, p. 187). Cf. pl. loin, livre II, chap. II.

3. « *Linguas ex antiqua illa latissime fusa derivatas, in binas species non male dividimus, Japeticas, ut ita loquar, et Arameas. Japeticæ Septentrionem implevere, Arameæ meridiem; totam verò Europam nostram Septentrioni computo* ». P. 4 (DUTENS, p. 188).

4. P. 4 (ID., p. 188).

5. P. 5-9 (ID., p. 189-92).

6. P. 9-11 (ID., p. 193-4).

7. P. 11-16 (ID., p. 194-8).

8. Mot de Auguste Brachet, cité dans les *Mém. de l'Acad. d'Amiens* de 1895, p. 265 (d'après le cours qu'il avait professé à l'École polytechnique).

9. Il regardait « le dessein de cet ouvrage comme un des plus utiles que l'on pourroit former, pour l'avancement et la perfection des belles connoissances ». Lettre du 1^{er} décembre 1710. FEDER, p. 256. Il ne semble pas que Bignon soit l'auteur du compte rendu paru dans le *J. des SS.* du 8 décembre, p. 580-5, où l'on se borne à résumer la dissertation sans le moindre éloge.

10. V. pl. bas, livre II, chap. v. C'était l'ancien professeur de Bâle.

dant Leibniz n'était pas content de l'exécution typographique du livre auquel il reprochait trop de fautes d'impression. Il trouvait, d'ailleurs, très difficile d'obtenir à Berlin des mémoires dignes d'être édités (1); il comptait toutefois préparer un nouveau volume (2) et en donner au moins un tous les deux ans (3). Il devait en rester au premier.

Leibniz eût voulu développer les études historiques non seulement en Prusse, mais encore en Russie. Dès l'année 1697 où il avait vu Pierre-le-Grand à Koppenbrücke, il songeait à pousser le tsar à civiliser son immense empire (4). A la fin de l'année 1708, il comptait lui proposer la fondation d'une bibliothèque contenant des livres de toutes sortes, correspondant aux trois classes de la société des sciences de Berlin (5). L'histoire embrassait tous les faits humains dans le temps et dans l'espace, la géographie surtout politique, les mémoires d'Etat et les livres de voyage. La majorité des ouvrages serait en latin; on y trouverait aussi des manuscrits anciens et modernes (6). Enfin Leibniz proposait un collège pour les choses de l'esprit (7). Bientôt, d'accord avec le duc Antoine-Ulrich (8), il parla de fonder en Russie une Académie dont il espérait avoir la direction (9). Ce projet, recommandé par le baron d'Urbich, fut approuvé à Moscou (10); Leibniz le reproduisit, semble-t-il, en détail à Torgau (11). On ne sait quelle place il comptait y faire à l'histoire; mais il est certain qu'à Torgau il pen-

1. Réponse à Bernouilli du 10 février 1711. *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 243 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 863).

2. Lettre au même, s. d. (mars 1711). *Id.*, p. 252 (GEHR., p. 869).

3. Mémoire à Printzen, s. d. (mars 1711). *KLOPP*, t. X, p. 433.

4. *BARUZI*, p. 124, n. 6 et 131-2.

5. Mémoire pour Pierre-le-Grand, décembre 1708. *GUERRIER*, p. 96 (*FOUCHER DE CAREIL*, t. VII, p. 471).

6. *Id.*, p. 97 (*FOUCHER*, p. 472).

7. *Id.*, p. 98 (*FOUCHER*, p. 476).

8. Lettres d'Urbich et au même, 28 mai, 20 et 27 août 1709. *Id.*, pp. 113, 117 et 120.

9. Lettre au même, 2 septembre 1709. *Id.*, p. 121.

10. Lettre du même, 15 octobre 1710. *Id.*, p. 148.

11. Second brouillon, éd. *Id.*, p. 181-2.

sait recommander des recherches sur les langues de Russie (1) et qu'il y parla d'un travail historique (2).

Tous ses déplacements ne l'empêchaient pas de s'occuper plus ou moins directement de l'histoire de Brunswick, que la maison de Hanovre attendait avec une impatience croissante. Leibniz déclarait s'en être occupé tout l'été de 1701 « pour lui donner quelque forme (3) » et réclamait le rétablissement des 300 écus accordés jadis pour le paiement d'un secrétaire (4); mais rien ne paraissait encore de son travail. Aussi l'électeur demanda-t-il à la branche de Celle de prendre quelques mesures pour en permettre l'achèvement. Dans une conférence tenue le 22 août, on convint que, pour y arriver et empêcher Leibniz de se tourner du côté de la Prusse, il fallait lui donner un secrétaire qui pourrait témoigner de l'avancement de son travail; c'est à cette seule condition que la cour de Celle consentit à payer sa part de la rétribution, mais celle de Hanovre paraît l'avoir empêchée d'exécuter cette décision (5). L'année suivante, Leibniz profita de ce que les deux cours étaient réunies à Burgdorf en conférences politiques (6), pour réclamer un aide payé et une rente viagère de 2.000 thalers par an (7); il n'obtint certainement rien.

Pendant Eckhart continuait à s'occuper des Annales de l'Empire. Après avoir terminé les Ottons et étudié la chronologie des Papes à l'occasion des *Scriptores restituti* (8), il avait passé aux Carolingiens (9). Au milieu de l'année 1702, il finissait le règne de Charlemagne et commençait

1. Lettre à Huyssen, 22 novembre 1711. *Id.*, p. 191 et projet de lettre d'Antoine-Ulrich à Schleiniz, s. d. (fin 1711). *Id.*, p. 175-6.

2. Lettre de Heineccius (corr., fol. 33-34), 14 décembre 1711.

3. Lettre à Sophie, 12 juillet 1701. *KLOPP*, t. VII, p. 260.

4. Lettre à Bernstorff, 1^{er} et 19 juillet 1701. *FEDER*, p. 209-10.

5. *DÆBNER*, p. 5. La contribution était fixée à 400 thaler.

6. Lettre à Sophie-Charlotte, s. d. (après le 5 avril 1702). *KLOPP*, t. X, p. 146. Il s'agissait sans doute des affaires du duc de Wolfenbüttel, allié de la France, que les troupes de Lunebourg attaquèrent en 1703. *RANKE*, t. VI, p. 8.

7. *Pro memoria* du 21 avril 1702. *Z. d. h. V. f. N.*, 1887, p. 207-8.

8. V. pl. haut; p. 164, n. 9.

9. « Quis Carolus M. ejus tempora affecta reperire spero ». Lettre à Eckhart (corr., fol. 168), 7 octobre 1701.

celui de Louis-le-Pieux (1), qu'il eut bientôt poussé jusqu'à l'année 820 (2). Sur ces entrefaites, le comte de Fleming, premier ministre d'Etat et feld-maréchal d'Auguste II (3), ayant proposé à Leibniz de prendre son secrétaire à son service pour rédiger quelques mémoires, Eckhart accepta (4), s'en alla en Pologne (5) et fut remplacé provisoirement par Jean-Frédéric Hodann, qui s'occupa de recherches philosophiques aussi bien que d'études historiques (6). L'année suivante Leibniz était à Berlin, s'occupant de « son travail historique », grâce aux livres de la bibliothèque royale (7) et à ceux que lui avait prêtés des Vignoles (8).

Le roi de Pologne étant électeur de Saxe, Eckhart se fit nommer par son ministre professeur extraordinaire avec l'expectative d'une chaire à l'Université de Leipzig ou de Wittemberg (9), mais il ne resta pas longtemps chez lui et vint à Berlin attendre une position. Leibniz lui proposa de venir de nouveau l'aider dans ses travaux historiques, à condition qu'il s'occuperait exclusivement d'histoire (10). Eckhart était « si misérable » qu'il accepta avec joie et que son maître dut lui prêter de l'argent pour lui permettre de revenir à Hanovre (11). Réinstallé chez Leibniz, il reprit

1. « Carolum Magnum sepulcro intuli heri et cras aut perendie Ludovici regnum incipiam ». Lettre du même (corr., fol. 219), 1^{er} juillet 1702.

2. « In historia circa annum 820. versor, sique adhuc per aliquot tempus domo aberis, videbo, ut possim progredi ulterius ac forte putes ». Lettre du même (corr., fol. 205-6), s. d. (entre le 10 juillet et le 5 août 1702).

3. WADDINGTON, p. 165.

4. Lettres à Eckhart (corr., fol. 233-4 et 236), 5 et 13 août 1702.

5. Lettre à Sophie, 29 septembre 1702. KLOPP, t. VIII, p. 370.

6. BODEMANN, p. 92, n° 411. D'après COUTURAT, *Opusc.*, p. 290, n. 6, Hodann fut le secrétaire de Leibniz de 1702 à 1706, c'est-à-dire pendant l'absence d'Eckhart. Il le fut certainement plus longtemps, d'après la lettre du 28 avril 1711. DÆBNER, p. 56.

7. Lettre au baron de Gøertz, 6 mars 1702. KLOPP, t. IX, p. 12-13.

8. Lettre à des Vignoles (corr., fol. 46), 9 mai 1703, concernant deux volumes de du Chesne. C'était sans doute les *Historiæ Francorum Scriptores* qui comptent 5 vol., car les *Historiæ Normannorum Scriptores* n'en ont qu'un.

9. Lettre d'Eckhart (corr., fol. 266-7), 10 juin 1703. Ainsi WEGELE, qui dit, p. 639, qu'il n'obtint pas l'expectative d'une chaire à Wittemberg en 1694 avant son départ pour Hanovre, paraît s'être trompé de date.

10. Lettre au même (corr., fol. 270), 28 juin 1703.

11. Lettre du même (corr., fol. 277-9), 3 et 13 juillet 1703.

le règne de Louis le Pieux depuis le début (1); il revit aussi celui de Charlemagne pour tout ce qu'il n'avait pu précédemment achever (2). Leibniz se hâtait de l'employer à la chronologie et à la généalogie en attendant sa nomination (3).

Toutefois Eckhart resta encore plus de deux ans au service de Leibniz; mais les Annales, interrompues par le voyage d'Eckhart en Saxe (4), n'avançaient guère : à son départ, il n'avait pas encore terminé Louis-le-Pieux (5). Aussitôt revenu il s'y remit, peut-être avec Hodann (6); Leibniz le poussait à terminer le règne, pensant revoir l'ouvrage à son retour (7). Sans doute Louis-le-Pieux fut achevé; mais les Annales furent bientôt interrompues temporairement par de nouveaux voyages d'Eckhart dans l'Allemagne du Sud (8) et à Brême pour y chercher des manuscrits (9) et définitivement par la nomination à la

1. « Hodie primum Ludovici pii annum bono cum deo absolverim ». Lettre du même (corr., fol. 279), 17 août 1703.

2. « Jam totam Eginhardi et Monachi Sangallensis confusissimam historiam Caroli M. de verbo ad verbum nullis narrationibus omissis historiae inserui, quod antea non potui perficere et inveni etiam locum illum, quem Crusius de graeca legatione retulit in sangallensi. Jam historiam Ludovici pii decurro ». Lettre du même (corr., fol. 282-3), 24 août 1703.

3. « J'ai avec moy un nommé M. Eckhard qui m'aide dans les extraits des auteurs, dans l'arrangement des pieces qui servent à l'éclaircissement et aux preuves de l'Histoire ou je travaille sous main, et comme il a été nommé, par le roy de Pologne, professeur à l'université de Witenberg avec promesse d'une Chaire ordinaire en philosophie... il ne restera gueres plus long temps avec moy. Aussi je suis obligé de l'employer pendant le temps qu'il restera encor icy et comme mon Histoire embrasse presque celle de l'Empire je me sers beaucoup de livres comme celuy de Butkens, selon que les années le demandent car il fournit beaucoup de matériaux sur les Pays-Bas et le voisinage, qu'on ne trouve pas si bien ramassés ailleurs. Je suis maintenant dans le fort de cette occupation ». Lettre à Staff (corr., fol. 15), 13 septembre 1703. Il s'agissait des *Trophæa Brabantina* de Butkens, que Leibniz a souvent cités.

4. V. pl. haut, p. 214, n. 7.

5. Lettre d'Eckhart (corr., fol. 203-4), du 11 octobre 1704, où il espère « Ludovico Pio den Tod anzuthun ». Ed. *N. A. f. S. G. u. A.*, t. IV, p. 206.

6. Lettre du même (corr., fol. 313-4), 29 octobre 1704.

7. « Urgebis Ludovicum pium, ut decedat filiisque regna tradat : qui et ipsi facies ne nimis diu morentur in terris. » Lettre au même (corr., fol. 317-8), 8 novembre 1703.

8. Eckhart (corr., fol. 324-7) à Leibniz, 11 février 1705, et à Pfarrer, 17 mars. Il passa à Tubingen, Weingarten, et Landau.

9. Lettre du même (corr., fol. 330-1), 3 août 1705.

chaire d'histoire de l'Université de Helmstædt, à la suite de la démission de Meibom (1). Eckhart, recommandé par Leibniz de préférence à Hackmann, fut nommé au début de 1706 (2) et ne tarda pas à se marier (3); mais, criblé de dettes, il avait, dès son arrivée à l'Université, demandé à être employé à de nouvelles recherches (4). Leibniz l'utilisa pour la préparation des *Scriptores Brunsvicenses* (5) et pour les Annales (6), concurremment avec Hodann (7).

Cependant l'histoire de Leibniz n'avancait que lentement, rien n'en paraissait et l'électeur était convaincu qu'il n'y travaillait pas et ne la donnerait jamais (8); mais Leibniz, qui s'en allait à Halberstadt et aux environs « à la chasse de manuscrits historiques (9) » et qui, dans un voyage à Berlin, s'arrêtait un peu « en chemin à Wolfenbuttel et à Helmstædt pour ses recherches historiques (10) », protestait auprès de l'électrice Sophie (11) et, de Berlin, faisait renseigner son maître sur son travail par M^{lle} de Schulenburg (12), dame de compagnie de la duchesse. Tout cela ne servait de rien : Georges-Louis, de plus en plus outré des continuels voyages en Prusse de son con-

1. Lettres à Louise de Zollern, novembre 1705. FEDER, p. 477-8, et à Reiche (corr., fol. 17-18), 9 décembre.

2. Lettre à Jean Fabricius, 15 janvier 1706. KORTH., t. I, p. 111 (DUTENS, t. V, p. 276); d'Eckhart (corr., fol. 338-9), 23 février 1706.

3. Lettre du même du 28 septembre 1706; lettre du conseiller Uffelmann, son futur beau-père, du 25 septembre et réponse de Leibniz du 16 octobre. Corr. d'Eckhart, fol. 365, 363, 361-2 et 363-4.

4. Lettre du même (corr., fol. 345-6 et 348-9), 19 mars et avril 1706.

5. V. pl. loin, même chapitre.

6. *Pro Memoria* du 25 mars 1708. DÆBNER, p. 37 (Z. d. h. V. f. N. 1881, p. 241).

7. Lettre à Bernstorff, 28 avril 1711. Id., p. 56.

8. George-Louis à Sophie, 27 octobre 1703. PERTZ, t. I, p. XIV (cité GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 93-94); lettre de Sophie, 20 septembre 1704. KLOPP, t. IX, p. 102.

9. « In eo sum ut excurram Halberstadium aliaque vicina ad loca, venatum Historica Manuscripta, ubi otium ad nostra non erit ». Lettre à Jean Bernouilli, 20 janvier 1704. *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 107. (GEHR., *Math.*, t. III², p. 740). Cf. la lettre s. d. (postérieure au 12 janvier 1702), où il dit profiter du carnaval afin de faire des tours dans le voisinage pour aller à la chasse des vieux manuscrits historiques ». BODEMANN, p. 378, n° 977.

10. Lettre à Sophie, 30 août 1704. KLOPP, t. IX, p. 94.

11. Lettre du 12 juillet 1704. Id., p. 89.

12. Lettre du 4 mai 1704. Z. d. h. V. f. N. 1884, p. 214-7.

seiller, lui fit défendre d'acheter des livres pour sa bibliothèque sans son autorisation (1) et, à son retour de Berlin, lui fit intimer l'ordre de poursuivre l'histoire de Brunswick (2). Dans de nouvelles conférences tenues entre les ministres de Hanovre et de Celle, on parla de le surveiller pour voir s'il ne travaillait pas pour la maison de Prusse et l'on réduisit son subside extraordinaire (3). Bientôt, les deux cours lui enjoignirent de restreindre ses voyages et de s'appliquer à terminer son ouvrage (4) : il répliqua que la multitude de ses recherches et le soin de sa santé l'empêchaient d'en finir tout de suite (5). Il protesta ensuite de la nécessité d'acquérir des livres et des manuscrits historiques pour la bibliothèque électorale (6) et parvint à faire acheter ceux d'Emery Bigot (7), contenant beaucoup d'ouvrages sur l'histoire de Normandie (8).

Cependant, outre les voyages qu'il faisait faire à Eckhart (9) ou qu'il faisait lui-même en allant à Berlin et en Saxe, il en entreprenait quelques-uns presque uniquement relatifs à son histoire. En 1706, il alla à Halberstadt où il voyait Jacques-Frédéric Reimmann, ancien inspecteur des écoles de la principauté, devenu premier pasteur à Ermesleben, dont il estimait beaucoup la science historique et qu'il aurait voulu attirer à Brunswick ou à Wolfenbüttel (10). L'année suivante, il se rendit à Cassel, pour voir le landgrave Charles, prince curieux de mathématiques

1. Lettre de George-Louis (corr., fol. 16-19), 9 février 1705.

2. PRANTL, p. 198.

3. A 300 thaler. DÆBNER, p. 6.

4. Lettres de George-Louis et de George-Guillaume des 6 et 11 juin 1705. *Id.*, p. 24 et 25 (*Z. d. h. V. f. N.* 1881, p. 228-9).

5. Lettre à Bernstorff du 11 juillet 1705 et aux conseillers de Hanovre (corr. de George-Louis, fol. 56 et 58), s. d. (du 11 juin au 28 août). *Ed. Z. d. h. V. f. N.* 1884, p. 210-3.

6. Lettre à Gœrz, 26 janvier 1706 (corr. de George-Louis, fol. 18 et 19 v°).

7. Lettre au P. Lelong, s. d. (vers juillet 1706). Bibliothèque nationale, *n. a. fr.* 4.507, fol. 24 v°.

8. GUHRAUER, *Serapeum*, 1851, p. 9.

9. V. pl. haut, p. 227, notes 8-9.

10. Lettre à Jean Fabricius, 18 mai et 31 août 1706. KORTH., t. I, p. 113-5 (DUTENS, t. V, p. 277-8). V. son éloge *SS. BB.*, t. II, n° xv, préface, p. 15, et sur lui WEGELE, p. 577-8.

et de physique qui avait protégé Denis Papin (1); il y revit peut-être la bibliothèque (2) et sans doute y visita les archives, où il examina un diplôme original de Charlemagne donné en 802 à l'église de Hersfeld et dont il fit copier le sceau (3). C'est, à coup sûr, en allant à Cassel qu'il passa à Gandersheim, où il vit un diplôme de Louis II d'Allemagne, dont il fit également reproduire le sceau (4) et à Göttingue, où il se rencontra avec Dransfeld (5). En 1708, Leibniz vint en Westphalie à Detmold (6), chez le comte de Lippe, pour voir la reine de Portugal (7), il y fit sans doute des recherches historiques (8); l'année suivante, il profita des fêtes de la Pentecôte pour en effectuer à la bibliothèque de Wolfenbüttel (9). En 1710 enfin, il se rendit à Hambourg et en Holstein, à Kiel et à Gottorp, pour acheter les manuscrits de Marquard Gudius (10), qu'il craignait fort de

1. Lettres à Urbich, 11 octobre 1707. GUERRIER, *ibid.*, p. 167; à Jean Bernoulli, 12 octobre. *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 181 (GEHR., *Math.*, t. III, p. 819); à Séb. Kortholt, même date. KORTH., t. I, p. 280 (DUTENS, t. V, p. 305). — Leibniz projetait ce voyage depuis longtemps : lettre à Papin du 5 novembre 1705. GERLAND, p. 359. Il était à Cassel les 23 et 24 septembre 1707. Lettre à Sloane du 23 (original au British Museum, ms. 4.041, exposé sous verre). BODEMANN, *Handschriften*, p. 332.

2. Il en indique les manuscrits principaux dans l'instruction pour Koch de septembre 1710. Ms. XVIII, 1019. 2, fol. 2 et 16 (*lege* 25); il s'agit surtout d'ouvrages littéraires : notes de Tiron et de Sénèque, évangile de 1385 en vers allemands; mais il en avait le catalogue depuis 1687. V. pl. haut, p. 65, n. 1.

3. Lettres à la Croze, 14 octobre 1707. KORTH., t. I, p. 391 (DUTENS, t. V, p. 486); à Lelong, du 13 décembre, éd. *Lettres de Leibniz au P. Malebranche et au P. Lelong*. Mélanges publiés par la société des bibliophiles français, t. I, p. 62. Paris, Firmin Didot, 1820 (tiré à 20 exemplaires, dont un Bibl. nationale, Réserve Z. 3.271); à Bourguet du 15. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 546, faussement datée de 1709 (DUTENS, t. VI, p. 204 avec date exacte); du 24. Id., t. II, p. 344 (DUTENS, p. 178 avec date fausse) et à Cuper du 29. Ms. original cité. Leibniz se fit promettre des chroniques de Souabe et de Franconie par le landgrave Charles (corr., fol. 1 v° et 19), à qui, le 12 octobre 1707, il envoyait le *Code diplomatique*. BODEMANN, p. 408, n° 18; il n'en reçut rien.

4. Lettre à la Croze citée notre précédente.

5. Lettre de Dransfeld (corr., fol. 60), 15 novembre 1707.

6. Lettre à Kestner, 5 septembre 1708. KORTH., t. I, p. 168 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 253).

7. Lettre à Witsen (corr., fol. 52-53), 12 octobre 1708.

8. Il s'y occupa de droit. Lettre à Kestner, 5 septembre 1708. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 253.

9. Lettre à M^{lle} de Schulenburg (corr., fol. 7), s. d. (après le 23 mai 1709).

10. Lettre à Rømer, 23 juillet 1710. KORTH., t. I, p. 18 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 127). Il était à Hambourg le 23 août 1710, d'où il écrit à Frédéric Walter. BODEMANN, p. 378, n° 976.

voir disperser ou sortir de l'Allemagne (1). Depuis longtemps, il poussait le duc Rodolphe-Auguste, pour enrichir sa bibliothèque (2), à acquérir les manuscrits de Gudius, dont les collections d'inscriptions étaient les plus beaux recueils (3); il alla lui-même les acheter au fils de Gudius pour la bibliothèque de Wolfenbüttel (4). Il essaya ensuite, mais sans succès, de faire acquérir par le duc la collection des diplômes de Henri l'Oiseleur et des Ottons qu'avait laissée le conseiller d'ambassade Jean-Christophe Limbach (5).

Pendant Leibniz ne négligeait pas les origines de la maison d'Este. Ayant appris que le P. Bacchini avait édité Agnellus de Ravenne, il en profita pour lui demander des renseignements sur les ancêtres d'Azon, notamment sur Hugues de Toscane (6); mais il ne reçut pas de réponse (7). Il avait sollicité des diplômes antérieurs à 1100, concernant les marquis d'Italie du bibliothécaire du Vatican Zaccagni (8), qui lui fit espérer de le favoriser, mais ne lui envoya rien (9). Comme il avait perdu de vue depuis quelque temps le marquis de Reffuge, Leibniz demanda son adresse au P. Lelong, de l'Oratoire, avec lequel il était en relations au sujet d'un catalogue d'éditions des Bibles (10). Il put ainsi renouer correspondance avec Reffuge, qui lui

1. Lettre à Kestner, 24 octobre 1710. KORTH., t. I, p. 248 (DUTENS, t. IV, part 3, p. 262).

2. Lettre à Hertel, 6 mars et 16 juin 1705. BURCKHARD, t. II, p. 328-9.

3. Lettres à Jean-Albert Fabricius et à Kortholt, 7 juillet 1707 et 25 octobre 1708. KORTH., t. I, p. 257 et 289 (DUTENS, t. V, p. 422 et 310).

4. Lettre à Cuper du 10 novembre 1710 citée pl. haut, p. 44, n. 4. Il y trouva des renseignements sur l'histoire du moyen âge allemand et du Brunswick en particulier. *Ann. Imp.* 976, § 22, t. III, p. 368.

5. Lettre à un conseiller de Wolfenbüttel du 22 décembre 1710. DÆBNER, p. 51.

6. Lettre de Bacchini (corr., fol. unique), 13 octobre 1703.

7. Il réclama plus tard des renseignements sur ses ouvrages au comte Bergomi. Lettre à Bergomi (corr., fol. 16), s. d. (avant le 10 avril 1708). Il pria Muratori de demander au P. Bacchini ses « lumières sur la connexion des ancêtres de la Grande Mathilde et du grand Marquis Azon ». Lettre du 21 mars 1709. CAMPORI, p. 43. — Muratori répondit le 19 avril que « le P. abbé Bacchini ne pouvoit trouver aucun bon fondement », à cette connexion. *Id.*, p. 49.

8. Lettre à Zaccagni (corr., fol., 7^{ro}), s. d. (avant le 28 décembre 1704).

9. Lettre à Hertel, 22 juin 1705. BURCKHARD, t. II, p. 329.

10. Lettre à Lelong, 19 juin 1704. *Ed^{on}* citée, p. 15.

envoya un mémoire concernant la parenté des maisons d'Este, de Malespine et de Pallavicini (1).

Le voyage d'Eckhart dans l'Allemagne du Sud avait été l'occasion de faire rentrer son maître en relations avec Pregizer (2); Leibniz n'en reçut que quelques portraits des princes guelfes, tirés du monastère de Weingarten, et la promesse de documents tirés des abbayes de Steingarten et Raiterbach (3). Cependant il songeait, pour explorer le berceau de la famille des princes de Brunswick, à profiter de l'occupation de la Bavière par les Impériaux pendant la guerre de la succession d'Espagne (4). Sur le point d'aller à Carlsbad, il demanda à l'électeur une lettre pour l'administrateur impérial de Bavière afin d'y chercher les diplômes et les manuscrits. George-Louis autorisa ce voyage, à condition qu'il fût aux frais de Leibniz (5); mais celui-ci refusa de le faire dans ces conditions (6). Cependant, par l'entremise du baron Urbich, il avait négocié avec le comte d'Ëttingen et obtenu du gouvernement autrichien l'autorisation de faire des recherches en Bavière, à condition qu'elles ne toucheraient pas à la politique (7). Aussi n'abandonna-t-il pas son projet, dont il conféra avec Chilian Schrader (8); la cour de Hanovre obtint de celle de Vienne la permission de visiter les archives de Munich et y envoya Schrader, qui y resta de mai à septembre 1709,

1. Mémoire s. d. (envoyé avec la lettre de Reffuge à Greiffencranz du 16 novembre 1708). Ms. XLI, 1814, n° 24.

2. « Zu diesen wenigen Zeilen veranlasset mich überbringen derselben, der tapfere und gelehrte herr Ekard ». Lettre de Pregizer (corr., fol. 33-34), 15 février 1704.

3. Lettre du même (corr., fol. 32), 13 février 1707.

4. L'idée lui en était peut-être venue dès 1705, après le retour d'Eckhart du Wurtemberg. Du moins, à la nouvelle qu'on songeait à Berlin à faire explorer les archives de Bavière, les ministres de Celle et de Hanovre s'étaient demandé si Leibniz n'y était pour rien. Protocole des conférences d'Engessen du 18 avril 1705, cité par DËBNER, p. 6.

5. Rescrit du 17 juillet 1708. *Id.*, p. 40-41.

6. Rapport du 31 juillet. *Id.*, p. 42-43. Cf. « Je laisseray reposer les Guelfes de Bavière dans leurs vieilles cartes jusqu'à ce que je sois plus riche ». Lettre à Gœrtz, 30 juillet. *Id.*, p. 41.

7. Lettre d'Urbich et réponse, 4 et 14 août 1708. GUERRIER, p. 85 et 88.

8. Lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 335-6), 5 août 1708.

aux frais de l'électeur et de toute la maison (1). Leibniz, qui déclarait que dans ses recherches, il ne songeait « qu'à des choses purement historiques, et dont le grès est incontestable (2) », mais qu'il voulait « descendre dans le détail », demanda à Schrader d'aller à la bibliothèque électorale de Munich, d'y voir les anciens manuscrits historiques, en particulier les manuscrits allemands d'Aventin, et d'en faire des extraits, de se faire communiquer les diplômes des églises et des monastères fondés par les Guelfes de Welf à Henri le Lion, de prendre copie du catalogue des manuscrits historiques et de rechercher les monnaies inconnues; il lui conseilla de se rendre au monastère bénédictin de Stauffen et à Lindau et de rechercher quelqu'un de versé dans les antiquités de Bavière avec qui il pût correspondre (3). Schrader alla à Weingarten, où il collationna l'édition de la chronique des princes guelfes avec le manuscrit, et à Steingard où il trouva un supplément à cette chronique (4); peut-être rapporta-t-il de la bibliothèque électorale de Munich des extraits de la chronique d'Arnpeck (5).

Leibniz allait trouver l'occasion de se renseigner davantage sur la maison d'Este, en Italie même. Il attendait impatiemment l'histoire des antiquités d'Orta (6) de Juste Fontanini, professeur à l'Université de Rome, correspondant de Mabilon et défenseur de sa *Diplomatique* (7); pensant que l'ouvrage était puisé aux archives d'Italie et renfermait des renseignements sur le marquis Albéric, fils de Marozia, qui y possédait des biens et paraissait être de la maison d'Este (8), il se fit envoyer par Cuper les pas-

1. Schrader dépensa 2.605 thaler, c'est-à-dire plus que Leibniz en trois ans, lors de son grand voyage en Italie (v. pl. haut, p. 98, n. 4). DÆBNER, p. 8.

2. Lettre à Urbich citée pl. haut, p. 232, n. 7.

3. Ms. XV, 958 sans titre, daté « 4 julii 1709 ».

4. *SS. BB.* t. III, n° xxvii, préf., p. 23.

5. *Id.*, n° xxviii, p. 23-24.

6. *De antiquitatibus Hortæ*, 1708. Leibniz le cita *Ann. Imp.* 925, § 15, t. II, p. 366.

7. DE BROGLIE, t. I, p. 189.

8. Lettres à Cuper, 30 juillet 1708. Ms. original cité; et à Magliabechi (corr., fol. 233-4), 10 octobre.

sages où il était question de ce prince (1). Sur ces entre-faites, Fontanini fit paraître un ouvrage intitulé *Dominium temporale Sedis Apostolicæ in Civitatem Comachi per mille annos* (2), où il prétendait que les marquis d'Este étaient de simples particuliers anoblis au XII^e siècle par les Papes (3). Déjà Muratori, à Modène (4), avait composé, pour réfuter ce livre, un ouvrage pédantesque d'un caractère juridique (5), mais la réponse avait paru insuffisante. Le résident du Hanovre à Vienne, Huldenberg, persuada le ministre de Modène, le comte Giannini, ami de Leibniz, de charger celui-ci, comme en étant le plus capable, de traiter la question à un point de vue historique (6). Leibniz, qui était alors à Berlin, promit de composer dès son retour à Hanovre, la défense de la maison d'Este (7). En attendant, il fit pour les *Acta eruditorum* un compte rendu critique de l'ouvrage de Fontanini (8) et prépara le plan de la réponse, où il comptait réclamer les droits de l'Em-

1. Lettres à Cuper, 26 octobre 1709 et 27 février 1710. Cuper envoya d'abord le résumé (lettre du 12 novembre 1709), puis la copie, dont Leibniz lui accusa réception le 10 novembre 1710. Ms. cité.

2. 1708, in-fol. de 50 pages. Il s'agit du droit prétendu par les Papes sur la ville de Comacchio.

3. Lettre de Cuper, ides de février 1709, ms. cité. Cette thèse était déjà ancienne. V. pl. haut, p. 46, n. 3.

4 V. pl. haut, p. 186, n. 1.

5. Lettre de Huldenberg, 17 novembre 1708. CAMPORI, p. 5. Il s'agit des *Osservazioni sopra una lettera intitolata Il dominio temporale della Sede Apostolica sopra la Città di Comachio*, 1708, in-fol. Une traduction latine en fut donnée plus tard : lettre à Bergomi (corr., fol. 9), 16 novembre 1710; de même une traduction française. D'ARTIGNY, *Nouv. Mémoires*, t. VI, p. 17. Cf. lettre à Magliabechi, 28 décembre 1710. DUTENS, p. 139. — L'ouvrage avait été fait sur la demande du duc Rinaldo; dès lors Muratori se mit à étudier la généalogie d'Este avec le souci d'arriver à la vérité historique. Soli MURATORI, p. 36. Cf. lettre à Bernstorff, 28 avril 1711. DÆBNER, p. 56.

6. Lettre de Huldenberg citée. CAMPORI, p. 4-7.

7. « Un écrit latin, qui ne sera pas ample, mais qui sera appuyé de bonnes preuves et pourra être intitulé *Vindiciæ Estenses* ». Lettre au même, 2 février 1709. Id., p. 17. Cf. lettres à Muratori du 16. Id., p. 38 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 89) et à Bernstorff, du 15 janvier. DÆBNER, p. 45.

8. Lettre de Mencke (corr., fol. 11-13) des 3 avril et 22 septembre 1709. Ed. AA. EE. 1709, p. 195-205 (brouillon Ms. XII B, 713¹, n° 5). — Leibniz en envoya un compte rendu en français « à l'auteur du Journal de Hollande ». Lettre à Muratori du 6 juin. CAMPORI, p. 53 (DUTENS, p. 89). Il s'agit de la *Nouvelle République des lettres* d'avril 1709 (2^e éd^{on}, Amsterdam, 1720, t. XLVI, p. 359-77).

pire, non seulement sur Comacchio, mais sur Ferrare (1). L'ouvrage ne devait pas lui coûter beaucoup de travail, car tout était prêt (2); cependant il ne l'écrivit pas, tandis que Muratori faisait paraître une seconde réponse à Fontanini (3). Celui-ci avait prétendu que son opinion sur l'origine du marquis d'Este pouvait être fortifiée par un diplôme de Frédéric Barberousse cité par Leibniz et il lui en demandait la copie par Cuper (4); le philosophe refusa de la lui envoyer, sous prétexte qu'il n'avait pas l'autorisation du duc de Modène (5).

L'ouvrage de Fontanini avait été le trait d'union entre Leibniz et Muratori; leurs relations durèrent jusqu'à la mort du premier. Celui-ci, qui désirait voir la cour de Modène faire des recherches (6) et qui depuis longtemps voulait entrer en relations avec son archiviste (7), s'efforça de profiter de ce nouveau correspondant pour reconstituer la généalogie des ancêtres de la maison de Brunswick; il lui demanda des renseignements sur les ancêtres d'Azon (8) et sur sa parenté avec la famille de la comtesse Mathilde, en le priant de voir différents ouvrages et en l'engageant à faire « un voyage dans diverses provinces d'Italie pour chercher de vieux monumens (9) ». Muratori proposa de collaborer aux *Vindiciæ Estenses*, parla de faire un tour en Lombardie et promit de rechercher la chronique de Saint Prosper de Reggio (10). Il demanda ensuite à Leibniz

1. Lettre à Giannini, s. d. (après le 19 février 1709). CAMPORI, p. 17-22.

2. Lettre à Bernstorff citée pl. haut, p. 234, note 7.

3. Lettre à Magliabechi, 28 décembre 1710. *Epistolæ*, p. 115 (DUTENS, t. V, p. 139). C'est sans doute la *Piena esposizione dei diritti Imperiali ed. Estensi sopra la Città di Comachio*. Modène, 1711. Leibniz la cite *Ann. Imp.* 829, § 30 et 963, § 8, t. I, p. 395 et t. III, p. 89.

4. Lettre citée pl. haut, p. 234, n. 3.

5. Lettre à Cuper, 15 mars 1709, ms. cité, et à Muratori s. d. (mars-avril 1709). CAMPORI, p. 41 (DUTENS, p. 94).

6. Lettre à Bernstorff, 15 janvier 1709. DÆBNER, p. 45.

7. Dès le 23 avril 1706, il avait demandé sur Muratori des renseignements au P. Lelong. Ed. p. 50.

8. Lettre de Muratori, 6 février 1709. CAMPORI, p. 38.

9. Lettre au même, 16 février et 21 mars 1709. *Id.*, p. 38-40 (DUTENS, p. 89) et 43-44.

10. Lettres des 6 février, 4 et 19 avril. *Id.*, pp. 38, 46-47 et 50.

de réunir en un même ouvrage les mémoires généalogiques des maisons de Brunswick et d'Este (1); mais le philosophe n'accepta pas, à cause de l'ampleur de ses recherches et de la nature de son ouvrage et parce qu'il trouvait encore « prématurée » la publication d'une histoire généalogique (2). Muratori résolut d'écrire seul l'histoire de la maison d'Este et de la faire revoir par Leibniz (3); il lui communiqua son plan et lui demanda l'indication des meilleurs ouvrages existant sur la généalogie de Brunswick jusqu'en 1200 (4). Leibniz, qui croyait qu'on ne pourrait encore établir quelque chose de définitif sans de nouvelles recherches, pressait Muratori de les effectuer lui-même ou de les faire faire surtout dans les archives du Vatican (5). L'archiviste approuva l'avis « de ne pas précipiter l'impression de ses recherches » et promit d'entreprendre bientôt son voyage (6), tandis que Leibniz poussait la cour de Hanovre à consentir de nouvelles recherches en Italie (7) et Muratori à en effectuer dans une grande partie de la péninsule (8). Muratori attendit, pour commencer son voyage, la fin de la querelle de Comacchio (9).

Quand il eut terminé jusqu'en 1200 ses mémoires sur la maison d'Este (10), il proposa de faire imprimer une dissertation latine sur la généalogie des ancêtres d'Azon à la suite des *Scriptores Brunsvicenses* (11) que préparait Leibniz.

1. « Attendo poi con impazienza la rizzazione di lei intorno all' unire insieme le memorie genealogiche delle Ser^{ma}. Case di Brunsvic e di Modena ». Lettre du 27 juin 1709. *Id.*, p. 57.

2. Lettres s. d. (du 27 juin au 7 novembre 1709). *Id.*, p. 38 (DUTENS, p. 93).

3. Lettre du 7 novembre 1709. *Id.*, p. 60.

4. Lettre du 12 décembre (II et non 11, comme on l'a imprimé). *Id.*, p. 62-63.

5. Lettre citée pl. haut, note 2, et s. d. (du 7 novembre au 2 décembre 1709). Corr. de Muratori, fol. 119-20. Inédite.

6. Lettre du 27 mars 1710. CAMPORI, p. 60.

7. Pro memoria du 4 avril 1710 et rescrit du 18. DÆBNER, p. 50 et note 4 (*Z. d. h. V. f. N.*, 1881, p. 254-5).

8. « Non-seulement sur la côte de la mer Adriatique, mais aussi sur le rivage de la mer opposée, aussi bien que dans le Milanais. » Lettre du 15 mai 1710. CAMPORI, p. 71 (DUTENS, p. 94).

9. Lettre citée pl. haut, note 6; cf. lettre à Bergomi citée p. 234. n. 5.

10. Lettre du 27 août 1710. CAMPORI, p. 73.

11. Lettre du 25 décembre 1710. *Id.*, p. 75.

Celui-ci prétextait que ce recueil était sous presse (1); Muratori répliqua qu'il ferait imprimer son ouvrage à Modène et en enverrait les épreuves à Leibniz (2); il lui fit parvenir une seconde dissertation sur les descendants d'Azon, en le priant de l'insérer s'il ne voulait la voir paraître à Modène (3). Leibniz, qui aurait désiré ne rien publier avant d'être complètement informé (4) et qui prétendait avec raison savoir à peu près tout ce que disait Muratori et plus encore (5), résolut de ne donner que la seconde lettre un peu modifiée, par crainte de se voir « fermer la porte en beaucoup d'endroits » si on montrait ce qu'on ignorait encore et de peur des critiques qu'on ne manquerait pas de faire à Rome (6). En même temps, il agissait auprès du gouvernement du Hanovre en vue de l'impression de la première lettre et « de faire surseoir » la publication « jusqu'à ce qu'on eût fait toutes les tentatives nécessaires (7) » et il fit prier le duc de Modène (8) de ne pas mêler la généalogie de la maison d'Este aux controverses sur Comacchio (9). Leibniz était mû en cela par un double sentiment : sans doute il était sincère en désirant qu'il ne parût rien que de complet; mais à coup sûr il était dépité de se voir devancé par Muratori.

La publication des *Scriptores Brunsvicenses* avait de plus en plus retardé l'exécution des Annales sur l'exécution desquelles nous manquons malheureusement de détails. Evidemment Leibniz, qui depuis 1696 faisait rédiger par Feller et Eckhart les annales des Empereurs du VIII^e siècle

1. Lettre du 21 janvier 1711. ID., p. 78.

2. Lettre du 12 février 1711. ID., p. 81.

3. Lettre du 19 février. ID., p. 116.

4. Lettre à Bernstorff du 10 mars 1711. ID., p. 46-47 (DŒBNER, p. 54-55).

5. Lettre du 20 mars 1711. ID., p. 150-2. Il savait, par exemple, que la Vangadizza était venue à la maison d'Este par les femmes et que le comte Boniface était d'origine salique et non lombarde. Lettre du 23 avril 1711. ID., p. 162.

6. Lettres citées pl. haut, notes 4-5. ID., p. 147 et 149. La seconde lettre paraîtra dans les *SS. BB.*, t. III, p. I-XII.

7. Lettre à Bernstorff citée. CAMPORI, p. 147.

8. Lettres au même s. d. (après le 13 mars 1711) et 28 avril. DŒBNER, p. 56-57.

9. Lettre de Muratori du 3 juin 1711. CAMPORI, p. 164.

à la fin du XII^e, pensait depuis longtemps les conduire du règne de Charlemagne à la création du duché de Brunswick : en 1702, il réclamait d'Italie des documents de 800 à 1200 environ (1); deux ans plus tard, il déclarait à propos de la *Critica historico-chronologica in Annales card. Baronii* (1689-1705) du P. Pagi avoir examiné de près la chronologie de 768 à 1208 (2); mais c'est seulement en 1707 que nous trouvons l'indication formelle des annales de l'Empire d'Occident embrassant les mêmes époques, qu'il rédigeait pour encadrer l'histoire de la maison de Brunswick et la relier à celle de la maison d'Este, et l'assurance qu'il avait déjà dépassé l'année 919 (3). Cependant, comme il réclamait bientôt l'achat à la bibliothèque ducale des *Annales* de Mabillon et de Pagi (4) et qu'il paraît s'être servi encore l'année suivante des *Annales ecclesiastici Francorum* de le Cointe (5) qui n'allaient que jusqu'au milieu du IX^e siècle, la date qu'il donnait doit s'entendre du travail fait par Eckhart sur les Empereurs Saxons : en ce moment, Leibniz devait être en train de revoir et de mettre au point l'époque des Carolingiens (6).

1. Lettre à de Sisonis (corr., fol. 35-36), 8 mars 1702. Cf. pl. haut, p. 227, n. 2.

2. « Les remarques du P. Pagi sur les Annales de Baronius viennent de paroître; j'y trouve beaucoup de corrections qui conviennent avec les miennes, et j'ay assez epluché les temps depuis Charlemagne jusqu'à Cithon IV ». Il demandait si l'on ne pensait « pas à la continuation des Annales du P. Lecoïnte ». Lettre à Lelong, 24 décembre 1705. Edition citée, p. 41.

3. « Mon ouvrage historique aura le titre d'Annales. J'y fais entrer les origines de la Maison de Bronsvic que j'y ay assés débrouillées, il y entre par conséquent l'Histoire des anciens Marquis de Toscane, de Ligurie et d'Este comme aussi celle des anciens Guelfes de l'Allemagne superieure et de Baviere. Mais surtout celle des princes et Empereurs saxons qui ont esté eux-mêmes seigneurs du pays de Bronsvic, et puis leurs successeurs dans ce pays d'une famille dont Ecbert Anti-Cesar étoit et dont les ducs de Bronsvic aujourd'hui sont successeurs par femmes, aussi bien que les ducs de Saxe de la race des Billungs, pour lier toutes ces choses, il faut des Annales de l'Empire depuis Charles Magne jusqu'à Otton IV Empereur de cette même Maison de Bronsvic, qui substite encor aujourd'hui, j'ai déjà achevé les Carolingiens, et suis allé au delà ». Lettre au P. Lelong (corr., fol. 132), 14 mars 1707.

4. Lettre du 17 novembre 1707. Corr. de George-Louis, fol. 48. Evidemment il trouvait ces ouvrages à Wolfenbüttel, mais voulait à Hanovre les avoir sous la main.

5. Minders (corr., fol. 1-3) les lui fait demander le 24 septembre 1708.

6. V. pl. bas, pp. 241-242. Sur la composition de cette première partie de

Cependant Leibniz ne pouvait guère être aidé d'Eckhart depuis que celui-ci résidait à Helmstædt; il réclamait quelqu'un pour faire les collations et les copies (1). A la fin de 1708, il alla aux Universités saxonnes « pour tâcher de trouver un homme dont » il pourrait se « servir utilement à la continuation » de son travail et en trouva un qui lui y paraissait propre (2). Il déclarait, à ce moment, à propos de ses « travaux historiques », qu'il souhaitait de les « presser et de (les) pousser avec toute la vigueur possible, pour en sortir enfin »; comme il perdait « trop de temps en travaillant à chercher à tout moment des passages et autorités », il désirait avoir quelqu'un du genre d'Eckhart, mais « qui n'eût pas besoin de tant de temps pour être dressé à ce travail », car il lui avait fallu « des années » pour l'instruire (3). Il fut déçu, car personne ne vint à Hanovre; obligé de se contenter provisoirement de Hodann, il donna de nouveau, deux ans après, rendez-vous à quelqu'un à la foire de Leipzig (4). C'était Godefroi Rühlmann, ancien collaborateur à Iéna de B. G. Struve pour les *Scriptores rerum Germanicarum* (5) et qui, appelé sans doute à la fin

l'ouvrage, nous n'avons guère que les renseignements fournis par les *Annales* elles-mêmes : en 783, § 2, Leibniz y parle de la mort récente de Sophie-Charlotte (v. pl. haut, p. 212, n. 9); en 809, § 8, t. I, p. 263, il mentionne l'année « 1707, quo hoc annoto ».

1. Lettre du 25 mars 1708 citée pl. haut, p. 228, n. 6. Cf. lettre s. d. citée pl. bas, à la fin du chapitre.

2. Lettre du 15 janvier 1709 citée pl. haut, p. 246, n. 7.

3. Lettres à Sophie, 18 janvier 1709 et s. d. (après). KLOPP, t. IX, p. 291 et 294.

4. Lettre du 28 avril 1711 citée pl. haut, p. 228, n. 7. — On peut se demander si Leibniz n'a pas songé alors à Jean-Jacques Mascov : la lettre de celui-ci, datée « Leipz. VII. Kal. Sext. » (26 juillet), où il dit avoir vu Leibniz, lui parle de Wallenstein et lui demande une direction pour ses travaux (BODEMANN, p. 170, n° 611), est certainement de 1711; J.-B. Mencke, dont Mascov était l'élève depuis 1709 (WEGELE, p. 662-3) et qui lui faisait faire le compte rendu de la préface des *Annales Boicæ* (v. pl. haut, p. 220, n. 2), a dû le recommander à Leibniz. On ne peut trop regretter que Mascov, futur historien de l'Empire d'Allemagne, n'ait pas été associé aux travaux de Leibniz plutôt que Rühlmann. Peu après, Mascov était appelé à Brunswick par Leibniz qui lui donnait l'espoir de le placer : lettre du 21 août 1712. BODEMANN, l. c.

5. Id., p. 246, n° 790. L'ouvrage ne devait paraître qu'en 1753.

de l'année par Leibniz (1), vint aussitôt le trouver à Hanovre (2).

A mesure qu'il vieillissait, Leibniz sentait peser sur lui plus lourdement le fardeau de l'histoire et il avait hâte de s'en débarrasser (3); mais en 1709 il devait momentanément négliger les Annales pour son recueil des historiens du Brunswick (4), toutefois elles étaient si avancées qu'il espérait « les achever dans deux ans d'ici (5) ». Il songeait, semble-t-il, à éditer peu à peu son ouvrage; il se proposait de faire paraître la première partie concernant les Carolingiens après avoir obtenu des renseignements sur les généalogies les plus anciennes (6). Il paraît avoir voulu les chercher surtout en France (7). Déjà il avait demandé à Reffuge des renseignements sur l'origine de Didier, de Béranger et de Harduin, rois d'Italie (8), et sur celle

1. Le 17 décembre, il envoie à Struve une lettre pour lui. *A. f. G. d. Ph.*, t. IX, p. 315.

2. Lettre de Rühlmann datée de Brunswick, 28 décembre 1711. BODEMANN, *l. c.*

3. Lettre à Sophie citée pl. haut, p. 239, n. 3. « Vellem vacaret ordinare quæ a tot annis ad jurisprudentiæ emendationem meditatus sum; sed *absolvendi sunt historici labores* ». Lettre à Kestner, octobre 1709, citée pl. haut par BODEMANN, p. 111, n° 465. « Si j'étois débarrassé de mes travaux historiques, je voudrais me mettre à établir ces élémens de la Philosophie générale et la Théologie naturelle ». Lettre à Th. Burnet, 20 octobre 1710. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 321 et t. VI, p. 10-11 (DUTENS, t. VI, p. 285).

4. « Mes deux nouveaux tomes *Scriptorum Brunsvicensia illustrantium* avancent... Quand ce travail sera fini, je retournerai à mes Annales ». Lettre à Muratori, s. d. (du 27 juin au 7 novembre 1709). CAMPORI, p. 58 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 92).

5. Lettre au même, s. d. (postérieure à la précédente). *Id.*, p. 38 (DUTENS, p. 93). Cf. : « vix aliquid elaborare potero in alio genere, antequam Historicis laboribus fuero defunctus, quod intra biennium fiet ». Lettre à Jean Bernouilli. 6 juin 1710. *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 225 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 849). Cette lettre présente un tableau complet de l'activité historique de Leibniz à cette époque.

6. « Je travaille depuis longtemps à une Histoire en forme d'Annales ou entrent principalement les antiquités de Bronsvic et d'Este; la première partie de cet ouvrage qui comprend ce qui s'est passé sous les Carolingiens est achevée. On pense à donner au public ce premier Tome..., mais je souhaiterois d'apprendre au paravant, si on ne pourra pas encor avoir aisement quelques nouvelles lumières sur ces origines ». Lettre à Bergomi (corr., fol. 9) du 16 novembre 1710.

7. Il en avait déjà discuté jadis avec Greiffencranz (corr., fol. 182-3), qui lui en écrivait le 1^{er} juillet 1703.

8. Lettre de Reffuge (corr., fol. 25-26), s. d. (avant la suivante).

des Capétiens (1), mais sans en tirer grande lumière. A la fin de l'année 1709, il pria le P. Lelong de lui indiquer un ami « versé dans les anciennes Genealogies des familles illustres de France, et qui pût bien demeler les anciens Comtes du neuvieme ou dixieme siecle (2). » Lelong lui offrit de communiquer ses difficultés à l'abbé de Longuerue (3); mais Leibniz n'en profita pas, y voyant peut-être un trop petit personnage. Il avait déjà essayé de discuter l'origine des Capétiens avec d'Hozier, mais s'était heurté à un refus (4); il espérait être plus heureux en s'adressant à Baluze (5), qui disgracié à ce moment et exilé de Paris à l'occasion de l'*Histoire généalogique de la Maison d'Autvergne*, ne paraît pas lui avoir répondu (6); à l'abbé Bignon et au P. Lelong, à qui il déclarait que les généalogies étaient ce qui l'arrêtait le plus au x^e siècle (7). Bignon

1. Lettre au même (corr., fol. 24), 26 juillet 1706.

2. Lettre à Lelong (corr., fol. 13-14), s. d. (fin décembre 1709).

3. Lettre du même (corr., fol. 63-64), 12 mars 1710.

4. D'Hozier lui écrivait, le 12 avril 1697, lui ayant indiqué « la véritable origine de la Maison Royale par M. Du Bouchet, et ce que le duc d'Epéronn a fait sous le nom de Mr. de Prade car... je ne trouve point de preuves telles qu'il les faudroit pour établir cette origine » et ajoutait : « De quelque ancêtre que la Maison Royale soit issue, elle est toujours la plus ancienne et la première Maison du monde, entre les races souveraines qui subsistent et il y a déjà 800 ans qu'elle regne successivement sur les peuples de ce Royaume. En voilà assés pour établir sa grandeur; et toutes les querelles et disputes sont inutiles la dessus ». Leibniz répondit : « Il n'y a point de doute que la Maison royale de France est des plus grandes du monde, encore pour son ancienneté. *Cependant la discussion des origines reculées est digne des sçavans.* Si Monsieur du Bouchet donne la véritable origine de Charles magne, il faudroit que ce prince eut esté de la race des Romains ou des Gaulois, et nullement de celle des Francs ou François. Ce qui paroît surprenant, parce que pas un des anciens ne paroist l'avoir sçu ». Corr. de d'Hozier, fol. 14-15 et 14 v^o.

5. Lettre du 10 janvier 1710. FEDER, p. 35-38.

6. Lettre à Bignon (corr., fol. 106-7), 12 février 1711. Le passage reproduit presque textuellement la lettre à Lelong. Le 8 février, il écrit encore à peu près dans les mêmes termes au P. Tournemine. BODEMANN, p. 343, n^o 937.

7. « J'ai achevé une partie de mes Annales c'est-à-dire celle qui contient l'Empire des Carolingiens depuis le commencement du Regne de Charles magne, jusqu'à la translation du Royaume de la France Orientale sur une famille saxonne dans Henri l'Oiseleur et je crois d'avoir levé presque toutes les difficultés chronologiques. Maintenant ce qui m'embarrasse le plus ce sont les Genealogies des familles illustres, dont la plus part commencent dans le 10^{me} siècle ou à peu près. » Lettre à Lelong (corr., fol. 93), s. d. (12 février 1711).

le renvoya à d'Hozier (1) et Lelong à Reffuge (2). Alors Leibniz, qui avait encore demandé en France si personne ne travaillait à l'histoire de l'Aquitaine (3), réclama en Allemagne des renseignements à Greiffencranz sur les origines de Conrad I^{er} et des princes d'Italie (4) et à Bierling sur celles d'Henri l'Oiseleur (5), en Italie à Muratori sur celles d'Azon (6).

Ainsi, au début de l'année 1711 (7) Leibniz, après avoir écrit les annales de l'empire franc de 769 à 919, était venu à bout de la chronologie, mais non encore de la généalogie des princes. En étudiant la première, il avait approfondi surtout le ix^e siècle et trouvé que l'histoire de la Papesse Jeanne ne pouvait se soutenir et ne s'appuyait sur aucun document contemporain (8). Il n'allait pas tarder à la réfuter dans une dissertation latine (9), sans doute assez postérieure à

1. Lettre du 17 mars 1711. FEDER, p. 261.

2. Lettre de Lelong (corr., fol. 69), 27 mars 1711.

3. Lettre à Hugony, 30 novembre 1710. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 681.

4. Réponse de Greiffencranz du 23 août 1711. Ms. XIII. 181, n^o 80.

5. Lettre du 30 janvier 1711. GEHR., t. VII, p. 492-3 (DUTENS, t. V, p. 364-5).

6. Lettre citée pl. haut, p. 240, n. 5 : « j'avois espéré que vos nouvelles recherches, Monsieur, serviroient à perfectionner mon dessein touchant nos antiquités ».

7. Il en était encore, à la fin de l'année, au début de « Henri vulgairement dit l'Oiseleur ». Lettre à Reffuge (corr., fol. 4-5), s. d. (11 décembre 1711, d'après la réponse du 19 janvier 1712). Cf. PERTZ, t. I, p. xvii (avec la date inexacte de 913).

8. « La chronologie de ces temps n'est pas si obscure que s'imaginent ceux qui ne l'examinent que par rapport à quelque controverse. Schaten et autres, qui ont voulu soutenir des fables ont cru y parvenir à la faveur des ténèbres, qu'ils croyaient voir dans l'histoire ». Leibniz était entièrement du sentiment de ceux qui tiennent l'histoire de la papesse Jeanne pour une fable ridicule, et qui n'a pour elle aucun auteur tant soit peu vieux, puisqu'ordinairement les meilleurs manuscrits de ces auteurs n'en disent mot. » D'ailleurs, « après avoir approfondi la chose autre fois, je l'ai trouvée détruite par des raisons qui peuvent passer pour incontestables ». Lettre à Basnage, s. d. (avant 1706). FEDER, p. 97. Cf. pl. haut, p. 186, n. 7.

9. « En travaillant à mes Annales, je fus forcé pour sortir des difficultés Chronologiques, d'éplucher l'Histoire de la prétendue Papesse et je reconnus indubitablement que c'est une fable... J'ay satisfait à toutes les difficultés que soulevoit feu M. Frédéric Spanheim dernier défenseur de cette fable. J'ay fait là-dessus une petit discours latin, intitulé : *Flores sparsi in tumulum Johannæ papissæ* ». Lettre citée pl. haut, note 7. « Puisque Sirmond, Blondel, Labbe l'ont enterrée je repandray quelques fleurs sur son tombeau. La nécessité d'établir la chronologie dans mes annales m'avoit cbligé à cette

l'année 1705, où Eckhart trouvait à Brême un manuscrit de Martinus Polonus mentionnant la Papesse (1) et un peu antérieure à l'année 1709, où Leibniz faisait recopier la dissertation (2). Il songeait à la faire éditer à Liège (3), après l'avoir soumise aux observations d'un habile chronologiste (4) : il demanda l'avis de Greiffencranz qui, d'après Conring, y voyait également une fable (5). Plus tard, il semblait vouloir la faire paraître avec le *carmen pontificale* de Flodoard, publié incomplètement par Mabilion et dont il demandait le manuscrit (6). Les *Flores sparsi in tumulum Johannæ papissæ*, écloses à propos des Carolingiens (7), ne devaient être publiées que cinquante ans plus tard, par Scheidt (8). C'est un résumé chronologique des faits allant de 852 à 901 avec une discussion approfondie appuyée sur tous les témoignages contemporains et postérieurs.

Ainsi, en écrivant les *Annales* même, Leibniz s'arrêtait en chemin à des œuvres de circonstance. Il avait fait de même pour l'histoire de Brunswick proprement dite, en composant le recueil de ses historiens. Il s'en occupa dès

recherche ». Lettre à Bignon, 13 février 1712. FEDER, p. 264. — Sur la bibliographie de la question, v. « Leçons diverses de Pierre Messie. Histoire de la prétendue Papesse Jeanne ». D'ARTIGNY, *Nouv. Mém.*, t. I, p. 415-43.

1. Lettre du 3 août 1705 citée pl. haut, p. 227, n. 9. — Le 18 janvier 1710, le P. des Bosses parlait à Leibniz d'un manuscrit de Martinus Polonus où il n'en était pas question. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 397-8. Leibniz croyait que le passage était interpolé : lettre au P. Lelong (corr., fol. 82-87), 29 novembre 1712. En réponse à cette lettre, Lelong (corr., fol. 88-89) lui fit envoyer, le 14 mars 1713, un mémoire du P. Echard, jacobin, prouvant que « la papesse Jeanne n'a point de lieu dans la chronique de Polonus ».

2. « Nuper curavi in mundum redigi dissertationem olim a me conscriptam, cum res sæculi noni examinarem, et in Chronologicis disquisitionibus versarer. » Lettre au P. des Bosses, 30 avril 1709, GEHR., p. 369 (DUTENS, t. II, p. 284).

3. *Ibid.*

4. Lettre au même, 2 juillet 1710. GEHR., p. 407 (DUTENS, t. VI, p. 191).

5. Lettre du 23 août 1711 citée pl. haut, p. 242, n. 4.

6. Lettres à Reffuge du 11 décembre 1711 citée pl. haut, p. 242, n. 7 et à Lelong (corr., fol. 74-75), 5 février 1712, où on lit : « la question de la Papesse dont dépend la constitution de la Chronologie. »

7. Cependant Leibniz la cite à peine dans ses *Ann. Imp.* 962, § 25 et 985, § 31, t. III, p. 160 et 492. Il n'en est pas question du tout au IX^e siècle.

8. *Bibliotheca historica Gættingensis*. I. Theil. Gættingue et Hanovre, 1758, p. 299-391.

la publication des *Accessiones* et de la *Mantissa*, que les *Brunsvicensia illustrantes* continuent en quelque sorte (1). Depuis longtemps il avait songé à publier des documents servant de preuves à l'histoire du Brunswick (2) et il avait été sur le point d'en donner dans les *Scriptores restituti* (3). Peu après la publication des *Accessiones*, il pensait éditer bientôt, comme suite de ce recueil, le *pomœrium* de l'église de Ravenne par Ricobald, la chronique de Minden du frère Hermann de Leerbeck et la vie des Papes d'Augerius de Biterris; en même temps, il comptait publier dans les *Scriptores restituti* le Ditmar qu'il tenait de Papebroch avec la vie de Mathilde par Domnizon, la vie anonyme des Guelfes, les lettres des Papes et des Carolingiens et la vie de saint Ludger (4), plus tard y adjoindre l'anonyme des princes de Thuringe, Adam de Brême (5) et peut-être Burchard entier (6). Ce volume était, dans sa pensée, un recueil d'une nature mixte comprenant surtout les écrivains servant à l'histoire du Brunswick et utilisant les historiens allemands réimprimés (7).

1. V. pl. haut, p. 206, n. 6.

2. V. pl. haut, p. 113, n. 7.

3. V. pl. haut, p. 162 ss.

4 « Contuli tuum Ditmari codicem cum edito, et multa notavi perutilia, et in eo sum ut novam editionem procurem scriptoribus aliis in melius ex codicibus *restitutis*. Nam et Vitam Mathildis a Domnizone scriptam examinaui ad optimum et coævum ut apparet Codicem Vaticanum ex quo editio quæ habetur sumpta non est, et Anonymum de Guelfis principibus emendari ex Ms. et habeo Apographum Epistolarum Carolini ævi quas habuit Flacius et retulit in centuriis; Baroniusque editas optavit posteaque ex codice Cæsareo protulit Gretserus, sed cum Flaciano apographo conferri operæ pretium erit, nam id ex alio plane Codice sumtum apparet, multa enim jam nonnihil comparant discrimina se obtulere ». Lettre à Papebroch (corr., fol. 43-44), 27 décembre 1698, *op. cit.*

5. Lettre à Sperling, 27 janvier 1703. KORTH., t. I, p. 245 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 269). Cf. pour Adam de Brême, lettre à Frédéric Walter, s. d. citée par BODEMANN, p. 377.

6. Lettre à la Croze, 3 mai 1704. KORTH., t. I, p. 373 (DUTENS, t. V, p. 477).

7. « Pour gagner le temps, et pendant que l'ouvrage Historique principal s'acheve, il paroît considerable de donner au public quelques Tomes de monuments ou auteurs ou non imprimés ou peu connus, qui servent de fondement à l'Histoire. Parce que ces materiaux estant tout prêts, on n'est point arrêté par là, et on n'a besoin que de les donner au public sous le titre *Scriptorum Historiam inprimis Brunsvicensem illustrantium* ce qui sera agreable au public et honorable à la S^{me} Maison.

Le premier Tome sera *Scriptorum Restitutorum* consistant en des auteurs

Bientôt Leibniz, abandonnant cette conception bâtarde (1), concevait un recueil servant uniquement à l'histoire du Brunswick (2). Il comptait le composer d'ouvrages augmentés ou corrigés sur des manuscrits comme le Ditmar; beaucoup devaient être simplement réimprimés (3). Il s'agissait avant tout de la vie de grands personnages de famille ducale, royale ou impériale de Saxe (4), d'évêques et de seigneurs de Basse-Saxe (5), de chroniques du pays (6). Leibniz en avait déjà beaucoup et en réclamait encore, aussi bien que sur la famille des Guelfes et la maison d'Este (7). C'étaient, en d'autres

presque inconnus, ou qu'on corrige et supplée sur de vieux Manuscrits. Par exemple il y a des augmentations importantes de Ditmarus, de l'Anonyme de *Landgraviis* et de plusieurs autres. Il y aura aussi l'auteur de *Guelfis* et *Domnizo de vita Mathildis*, revus et corrigés sur des Manuscrits du Vatican, et autres ». Ms. XXIII. 168, n° 2. S. d. n. a. Sans doute écrit en 1703 à Bernstorff, à qui, le 15 février 1704, Leibniz écrivait : « Je me souviens d'avoir eu l'honneur de parler à V. E. d'un ouvrage que je medite, qui contiendra *Scriptores rerum Brunsvicensium antiquiores* ». *Z. d. h. V. f. N.* 1884, p. 208. Nous avons vu p. 244, n. 4 qu'en 1701 tous les ouvrages cités ici devaient paraître dans les *Scriptores restituti*.

1. Il projetait cependant encore « un volumen rerum Italicarum scriptorum, bonam partem ineditorum aut auctiorum », contenant les historiens italiens qui se rattachaient à la maison d'Este. Lettre à la Croze, 30 novembre 1707. KORTH, t. I, p. 393 (DUTENS, t. V, p. 487).

2. « Je pense à faire imprimer un volume in-folio on peut-être deux, qui contiendra *Scriptores rerum Brunsvicensium illustratores* ». Lettre à Oudin (corr., fol. 15-16), 28 février 1704.

3. « Parce que ce sont des livrets presque inconnus ou qui se trouvent dans des endroits ou on ne les cherche point. » Même lettre.

4. « La reine Mathilde, femme de Henri I^{er}; Adélaïde, femme d'Otton I^{er}; le frère de celui-ci, Bruno; Thierry, évêque de Metz de la race de Witi-kind. » *Ibid.*

5. Berward de Godehard, évêque d'Hildesheim; Meinwerck, évêque de Paderborn, de la race de Witikind; Ludger, premier évêque de Munster, fondateur de Helmstædt; Benno évêque de Misnie « qui estoit des comtes de Woldenberg de ces pays-cy, Anno archevêque de Cologne aussi de ces pays-ci et d'autres seigneurs Ostfaliens. Le tout revu et augmenté sur des Manuscrits ». *Ibid.*

6. Anciennes chroniques de Halberstadt, d'Hildesheim, de Verden, de Minden, toutes inédites. *Ibid.*

7. « Je désirerois quelque ancienne vie d'Haymon Evesque d'Halberstadt, d'Auselm Evesque de Havelberg, de Hugues de S. Victor originaire aussi de notre pays... et qu'on croit avoir esté des comtes de Blanckenbourgh. J'ay reveu l'ancienne Chronique des Guelfes sur un Mst., et j'en ay eu une autre de la Bibliothèque de l'Empereur. » Et à cause de la parenté des marquis d'Este et des Guelfes, « je souhaiterois qu'on put trouver la vie de Conrad Evesque de Constance de la famille de ces vieux Guelfes qui passe pour saint. » Il possédait la vie de Mathilde par Domnizon « revue sur un tres ancien Ms. du Va-

termes, les écrivains servant à illustrer l'histoire du Brunswick, des Guelfes, de la maison d'Este, embrassant la Basse-Saxe, la Haute-Allemagne et l'Italie (1).

Ce recueil devait être composé de « pièces latines faites avant la Réformation (2). » Leibniz, qui avait compris qu'avant de s'aventurer dans le détail de l'histoire qu'il allait écrire, il était nécessaire d'en fixer les sources (3), fit accepter, aux conférences d'Engessen (avril 1705) (4), le principe des *Scriptores Brunsvicensia illustrantes*, en montrant combien il serait glorieux pour la maison de Brunswick et difficile pour les autres maisons princières d'Allemagne de réunir les éléments de leur histoire, comme lui-même l'avait fait en rassemblant les documents de Haute et Basse-Allemagne, d'Italie et d'Angleterre, de France et des Pays-Bas, afin d'illustrer l'histoire des princes d'Este, des Guelfes, des ducs de Brunswick anciens et modernes, dans une collection rappelant celle des historiens de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Normandie, de Bohême et du Nord (5). Aussitôt ce projet approuvé, il fit commencer l'impression du recueil (6).

tican, qui paroît autographe. Je desire la vie d'une certaine S^{te} Beatrice d'Este. J'ajonteray aussi un certain Otton Morena imprimé en Italie, contemporain de Frédéric I... qui parle amplement de Henri... le Lion progeniteur de nos Ducs et en fait meme le pourtraict. Ce livre n'estant presque pas connu surtout en Allemagne. » *Ibidem*.

1. « Moliior opus *Collectionis scriptorum res Brunsvicensis, Guelficas, Estenses illustrantium*. Inde ex nostris regionibus, sed etiam ex Italia et superiore Germania (ubi olim Guelphi) auxilio corrogo... Non ita adstringor Brunsvicensibus, ut non res vicinarum regionum admittam, quæ nostra utique illustrant. » Lettre à Jean Fabricius, 24 mars 1704. KORTH., t. I, p. 96 (DUTENS, t. V, p. 267).

2. « Peut estre qu'il seroit à propos de donner un jour un volume de pièces Historiques anciennes en Allemand, mais faites aussi avant la reforme. » Lettre à Pfeffinger (corr., fol. 136 v^o), s. d. (après le 12 avril 1704). Cf. lettre à Magliabechi du 12 août 1704. *Epistolæ*, p. 104-5 (DUTENS, t. V, p. 133).

3. « Die historischen Brunsquellen. » Lettre s. a. n. d. (à Bernstorff, 17 février 1708). DÆBNER, p. 31. « Zum fundament und beweiss der Histori. » Lettre aux ministres de Hanovre et de Wolfenbüttel, 28 mars 1708. *Id.*, p. 32.

4. Dans la lettre à Bernstorff du 15 février 1704 (*Z. f. h. V. d. N.* 1884, p. 209), il écrit : « si V. E. trouve à propos d'en parler à Engussen dans la conférence prochaine, je ne doute point qu'on ne l'agrée. »

5. Seconde lettre citée pl. haut, n. 3, et lettre à Bernstorff du 9 décembre 1709. DÆBNER, p. 48. Dans la lettre citée à la note précédente, il dit que « tout estant réglé, on pourra commencer l'impression, avant la fin de l'hiver. » Le 11 octobre 1704, Eckhart écrit que Förster comptait commencer l'impression après Pâques de l'année suivante. *N. A. f. S. G. u. A.*, t. IV, p. 206.

6. D'après une lettre à Th. Smith (corr., fol. 78) du 10 juillet 1705, il était

A ce moment, Leibniz avait à sa disposition un certain nombre d'ouvrages imprimés et de manuscrits (1). Outre les écrivains grecs et latins qui avaient parlé le plus anciennement de la Germanie et de la Saxe, de Strabon à Widukind, il trouvait déjà bon nombre d'auteurs dans les collections d'écrivains allemands ou étrangers. Il avait, par exemple, dans Reinecke, les annales de Charlemagne du poète saxon, la chronique de Ditmar (2); dans Surius, la vie de saint Bruno (3); dans Pistorius, la chronique de sainte Egide de Brunswick (4); dans Canisius, la vie de sainte Adélaïde et la chronique de Weingarten (5); dans Lindenbrog, les lois des Angles et des Warins, un poème sur Vicelin, évêque de Lubeck, et la chronique des Slaves d'Helmold et d'Arnold (6); dans Brower, les vies de saint Meinwerck et de saint Godehard, évêques de Paderborn et d'Hildesheim, et la translation à Hildesheim des reliques de saint Epiphane (7); dans Jean-Henri Mader, l'histoire des Empereurs de Henri I^{er} à Henri V, une ancienne chronique des ducs de Brunswick et de Lunebourg, une compilation allant de Charlemagne à l'année 1410, la chronique de

déjà sous presse. « A me nuga quædam scriptorum mediæ ævi pro parte ineditorum nunc protruduntur, quibus Historia Brunsvicensium principum nonnihil illustrari possit. » Lettre à Cuper, 31 juillet 1705. Ms. original cité. Cf. la fin des *Considerations sur le Principe de Vie*, 1705. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 546 note (DUTENS, t. II, p. 45) citée aussi dans l'art. LEIBNIZ de la *Biographie FIRMIN-DIDOT*.

1. C'est sans doute pour préparer sa collection, qu'il réunit les titres des autres recueils semblables sous les titres : « Editores operum Historicorum » et « Collectiones potissimæ Historicorum Mediæ imprimis ævi. » Ms. XII^B 713^b, fol. 49 et 149.

2. *Scriptores rerum germanicarum*, 1577-81. Cf. *SS. BB.*, t. I, n° VII et XXVIII, préf., fol. b et e v° (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 22).

3. *De probatis sanctorum historiis*. Cologne, 1570-75, t. V (12 octobre). Cf. *SS. BB.*, t. I, n° XXII, préf., fol. c 2 v° (DUTENS, p. 14).

4. *Rerum germanicarum scriptores*. Francfort, 1583. Cf. *SS. BB.*, t. III, n° XXII, préf., p. 19.

5. Ouvr. cité pl. haut, p. 68, n. 3. Cf. *SS. BB.*, t. I, n° XXI et LV, préf., fol. c 2 v° et h (DUTENS, p. 13 et 29).

6. *Scriptores rerum Germanicarum, septentrionalium*. Francfort, 1609 (rééd. par J.-A. Fabricius à Hambourg, 1706). Cf. *SS. BB.*, t. I, n° LIII, préf., fol. h v° et t. II, n° XLV, préf., p. 51.

7. *Sidera illustrium et sanctorum virorum*. Mayence, 1616. Cf. *SS. BB.*, t. I, nos XIX, XXXIV et XXXVI, préf., fol. c 2, f v° et f 2 v°.

Dietrich Engelhus et le catalogue des prévôts de Goslar (1); dans la collection de Henri Meibom jeune, les histoires de Widukind, d'Albert II, évêque de Halsberstadt, le résumé de l'histoire de Gandersheim par Henri Bode et la chronique de l'église de Hameln par Jean de Polda (2); dans du Chesne, les annales d'Hildesheim de 714 à 1138 (3); dans les *Acta Sanctorum* bon nombre de vies, dont celles d'Ezon et de sa femme Mathilde, de saint Godehard et de saint Suibert (4). Il avait aussi des ouvrages publiés séparément comme une édition sans date du récit de la guerre entre la ville de Brunswick et ses deux ducs Henri en 1492 (5), la chronique peinte de Brunswick par Conrad Bothe (6), Widukind de Corvey (7), la chronique rythmée des princes de Brunswick (8), la chronique des Slaves (9), la vie de Mathilde éditée par Gretser (10), les différends des marquis d'Este par Gérard Mauris édités en Italie en 1636 (11), les annales de Corvey publiées par Paullini (12), et l'histoire de l'église de Goslar donnée en 1706 par J.-M. Heineccius (13).

Leibniz avait de plus un certain nombre de manuscrits soit inédits, soit servant à compléter et à reviser les éditions précédentes. Il tenait, par exemple, du P. Gamans la vie de sainte Mathilde (14), il avait trouvé dans les papiers de

1. *Antiquitates Brunsvicensis*, Helmstædt, 1678. Cf. *SS. BB.*, t. I, n° LIV, préf., fol. h et t. II, n°s II, X, XL et XLI, préf., p. 4, 12, 46 et 54.

2. *Rerum Germanicarum Tomi tres*. Helmstædt, 1688. Cf. *SS. BB.*, t. I, n° XV, préf., fol. b 2 v° et t. II, n°s XVI, XXVII et XLI, préf., p. 16, 30 et 46.

3. *Historiæ Francorum scriptorum coartani*. Paris, 1636-49 (t. III, p. 504-39). Cf. *SS. BB.*, t. I, n° XLV, préf., fol. h.

4. *AA. SS.* des 21 mai, 4 mai et 1^{er} mars. Cf. *SS. BB.*, t. I, n° XXVII, préf., fol. d v° et t. I, n°s XXI-XXII, préf., p. 23.

5. *SS. BB.*, t. II, n° XIII, préf., p. 13.

6. Ed. à Mayence chez Pierre Schœffer, 1492. *Id.*, t. III, n° XIV, préf., p. 10.

7. Ed. à Bâle, 1532. *Id.*, t. I, n° XVI, préf., fol. c.

8. Ed. à Francfort, 1561. *Id.*, t. III, n° I, préf., p. 2.

9. Ed. en 1581 à Francfort par Reinecke, rééd. à Lubeck en 1659 par H. Baugert et en 1702 par Jean Moller. *Id.*, t. II, n° XLV, préf., p. 51.

10. *Id.*, t. I, n° XL, préf., fol. g² (DUTENS, p. 28).

11. *Id.*, t. II, n° VI, préf., p. 6 (DUTENS, p. 35).

12. *Id.*, t. II, n° XXV, préf., p. 26. V. pl. haut, p. 105, n. 3.

13. *Id.* t. II, n° XL, préf., p. 46.

14. V. pl. haut, p. 16, n. 6.

Hoffmann une partie du *de reformatione* de Jean Busch (1); le P. Papebroch lui avait procuré le Ditmar complet et Mabillon une chronique de Saxe (2); il avait rapporté de Vienne des mémoires sur les Guelfes et une généalogie des ducs de Bavière, le catalogue des Papes d'Augerius de Biterris (3), de Rome la collation de la vie de la comtesse Mathilde par Domnizon avec les gravures du temps (4). A Hanovre même, le chancelier Hugo lui avait communiqué une chronique de la ville (5) et Feller le poème de Guillaume d'Apulie (6), dont l'édition était très rare; lui-même alla chercher ou se fit copier à la bibliothèque de Wolfenbüttel de nombreux manuscrits (7), entre autres la vie de saint Ludger, la chronique du monastère de Stedeburg, l'histoire de la fondation de l'abbaye de Mont Sainte-Marie près d'Helmstædt, la chronique du monastère de Marienrode, la chronique versifiée des princes de Brunswick, les poésies de Dietrich Block, médecin de Brunswick et d'Hildesheim vers la fin du xv^e siècle, et la chronique de Dandolo tirée des manuscrits de Gudius (8). Il se fit également communiquer des manuscrits de l'Université d'Helmstædt par le bibliothécaire van der Hardt (9), entre autres la translation des reliques de saint Auctor dans le pays de Brunswick, l'ouvrage complet de Gervais de Tilbury et l'histoire de Henri le Lion par Godeschalc (10); le prieur du monastère d'Helmstædt lui fournit

1. V. pl. haut, p. 49, n. 8.

2. V. pl. haut, p. 159, n. 8, et p. 160, n. 2.

3. V. pl. haut, p. 72, n. 5 et p. 73, n. 4.

4. V. pl. haut, p. 88, n. 6.

5. *Journal* du 26 septembre 1696. PERTZ, t. IV, p. 217.

6. *Journal* des 26 avril et 24 septembre 1696. *Id.*, p. 206 et 217. Cf. *SS. BB.*, t. I, n^o XXXIX, préf., fol. g (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 24).

7. Dans la lettre du 15 février 1704 citée pl. haut, p. 246, n. 4, il écrit : « J'ai amassé maintenant tous mes matériaux, dont je tire une partie des Manuscrits de Wolfenbuttel. »

8. *SS. BB.*, t. I, n^{os} IV et LX, préf., fol. b et h 2^o v^o; t. II, n^{os} XXXIV et XXXVI, préf., p. 36 et 38; t. III, n^{os} I, XXX et XXXVII, préf., p. 2, 24 et 27.

9. Lettre à Jean Fabricius du 24 mars 1704. KORTH., t. I, p. 96 (DUTENS, t. V, p. 267).

10. *SS. BB.*, t. I, n^{os} XLII et XL-LXI, préf., fol. i. (DUTENS, p. 30-31), h 2^o v^o et g v^o.

des litanies de saint Ludger (1). Il s'adressait également aux bibliothèques ecclésiastiques voisines : à Hilsdesheim, dont l'église lui envoya différents documents, chroniques et catalogues d'évêques, nécrologes, donations (2), où l'abbé de Saint-Michel lui communiquait la chronique de son monastère (3), à Gandersheim, dont l'abbesse, fille d'Antoine-Ulrich, lui donna la chronique encore inédite de Rhoswita, découverte par le pasteur Leuckfeld (4); il n'y a guère qu'à Cassel qu'il n'obtint rien (5).

Leibniz allait chercher lui-même la plupart de ces manuscrits pendant ses nombreux voyages; en allant à Berlin, il trouvait beaucoup de documents curieux chez M. d'Alvensleben (6), ancien conseiller des ducs de Wolfenbüttel, devenu ministre d'État du roi de Prusse. De plus, il envoya de véritables missions à la recherche de manuscrits nouveaux. Chilian Schrader, parcourant en 1704 le Nord-Ouest de l'Allemagne, copia à Brême la chronique de Leerbecke (7), trouva à la bibliothèque des Jésuites de Trèves un exemplaire des *Gesta Trevirorum* (8) et ramena de Bavière la chronique d'Arnpeck avec un supplément à celle des princes guelfes (9). Eckhart, dans son voyage en Saxe (10), collationna à Dresde le manuscrit de Ditmar sans trouver de différence (11), y vit une ancienne chronique de

1 *Id.*, t. I, n° v, préf., fol. b.

2 *Id.*, t. I, n° XLVI-LII, préf., fol. h.

3 *Id.*, t. II, n° XXXII, préf., p. 34.

4 *Id.*, t. II, n° XXVI, préf., p. 28. Cf. lettres de J.-G. Leuckfeld des 1^{er} septembre 1704 et 3 août 1707 citées par BODEMANN, p. 144-5, n° 555. — Leuckfeld, en 1702 secrétaire de l'abbesse de Gandersheim, devenu en 1702 pasteur à Gröningen près de Halberstadt (WEGELE, p. 706, n. 3.), édita en 1707 à Halberstadt avec J.-M. Heineccius (v. pl. haut, p. 248, n. 13) des *Scriptores rerum Germanicarum tres selecti* (WACHLER, t. III, p. 285-6).

5 V. pl. haut, p. 230, n. 3.

6 Lettre du 24 août 1704, « Hundisburgi ». KORTH, t. I, p. 97 (DUTENS, t. V, p. 268). Nous ignorons le nom de cette localité; c'est peut-être Stendal, au N. de Magdebourg, où des Vignoles (corr., fol. 32 v^o) avait trouvé le manuscrit de la chronique de Magdebourg chez d'Alvensleben. Lettre s. d. (après le 13 juillet 1700). Cf. pl. loin, p. 253, n. 2.

7 Lettre de Ch. Schrader (corr., fol., 198 9), 8 mars 1704.

8 Lettre du même, 29 juin 1704. BODEMANN, p. 265, n° 829.

9 V. pl. haut, p. 233, notes 4-5.

10 V. pl. haut, p. 214, notes 7-9.

11 Lettre du 6 septembre 1704 citée pl. haut, p. 233, n. 7.

Quedlimbourg et, à la bibliothèque de Leipzig, trouva des nécrologes, des chroniques de Repkau et de Quedlinbourg (1). En 1710, Leibniz envoya à Cassel et à Fulda, avec une ample instruction, Koch, secrétaire de M. de Platen, qui visita en détail les archives du prince-abbé de Fulda et donna un échantillon de ses découvertes à Leibniz (2) ; l'archiviste Sieglar lui communiqua ensuite « quantité de vieux monumens de cette grande et vieille Abbaye (3) » dont, sans doute, le nécrologe de Fulda (4).

En outre, Leibniz se fit envoyer des manuscrits de l'Empire et des pays voisins. En Allemagne, il en retira principalement du pays de Brunswick. La veuve de l'ancien secrétaire de cette ville, Henri Avemann, lui en procura les lois (5); Ph.-J. Rethmeier, pasteur à l'église de Saint-Michel de Brunswick et futur historien de son église (6), lui envoya l'ordinaire de l'église Saint-Mathieu et la fondation du monastère de Sainte-Croix (7); à Hildesheim, Behrens, le médecin généalogiste, futur historien de princes de Brunswick (8), lui procura la chronique

1. Lettres des 11 et 29 octobre 1704 citées pl. haut, p. 227, notes 5 et 6.

2. « H. Secret Koch ist zu Fulda gewesen sept. oct. 1710 ». Au début de l'instruction citée pl. haut, p. 230, n. 2. Il s'agit évidemment de Koch, secrétaire de M. Platen, cité par BODEMANN, p. 60, n° 277, à propos de l'édition des *Scriptores*; lui-même signe Coch (ms. cité, fol. 6-7, lege 29-30). On peut supposer que c'est Otton-Christian Koch, qui devait devenir bibliothécaire à Hanovre après Leibniz. BODEMANN, p. 37, n° 164 et DÆBNER, p. 82, n. 2.

3. Lettre à Muratori du 18 février 1712. CAMPORI, p. 179. Parmi ces diplômes est la fondation de l'église de Wetzlar, 897. *Orig. Guelff.*, t. VI, p. 267, n. 1.

4. *SS. BB.*, t. III, n° XLII, préf., p. 31.

5. Lettre de Ch. Schrader (corr., fol. 235-6), 5 avril 1708; *SS. BB.*, t. III, n° XVII, préf., p. 13.

6. *Der berühmte Stad Braunschweig Kirchen-Historie*, 1707-20, 5 vol. A. D. B., t. XXVII, p. 604-5. — C'est le seul des correspondants de Leibniz qui ait rattaché la réédition d'un ouvrage aux *SS. BB.* : *Braunschweig-Lüneburgische Chronik... Nach des Hoch-berühmten Königl. Gross-Britannischen, auch Churfürstl. Braunschweig Lüneb. geheimten Rath Hr. Baron von Leibnitz Scriptor Brunswic. und andern unverwerflichen Schribenten durchgehends verbessert*. Brunswick, 1722. Il rappelle l'ouvrage dans la préface (p. 19 et 28) et cite les vers latins de Leibniz sur Ernest-Auguste (2^e part., p. 1743-44), dont il reproduit les *Personalia*.

7. Lettre à Rethmeier (corr., fol. 4), août 1707 et du même (corr., fol. 3), 14 septembre, *SS. BB.*, t. II, n°s XXXVII-VIII, préf., p. 38-39.

8. A. D. B., t. II, p. 289. Cf. GUHRAUER, t. I, p. 373. Leibniz avait publié une lettre de Behrens du 7 avril 1710 sur la *Nova Curatio podagræ* dans les

inédite du monastère de Saint-Godehard (1), celle de Jean Stadweg provenant des archives d'Hildesheim (2) et lui fit copier celle de Saint-Michel (3); Leibniz s'adressa à lui pour avoir communication des manuscrits du juriste Wasserbach (4) et surtout pour obtenir l'ouvrage de Jean Busch sur la réforme des monastères. Il en possédait deux manuscrits assez différents, dont l'un de Kiel communiqué par Kortholt et Reyer (5), mais tenait à avoir celui de l'abbaye de Sulze, où l'auteur avait été prévôt (6); Behrens négocia avec le prieur du monastère, Gaspard Zappenfeld, et put obtenir une copie du manuscrit (7). Leibniz s'adressa de même à l'historien Jean-Michel Heineccius (8), diacre à Goslar, pour obtenir une chronique et des lois de cette ville (9); au pasteur Reimmann (10), pour avoir différents manuscrits concernant l'histoire de Halbertadt (11), et il en tira la chronique de l'église de cette ville (12). Molanus, abbé de Loccum, lui donna la liste de ses prédé-

Miscell. Berol., t. I, p. 128-31. Il s'occupa avec lui de questions généalogiques. V. pl. loin, livre II, chap. II.

1. Lettre de Behrens (corr., fol. 179), 8 octobre 1707 et au même (corr., fol. 186-7), décembre; *SS. BB.*, t. II, n° xxxiii, préf., p. 36.

2. Lettres de Behrens (corr., fol., 180-3, 188-9 et 198), 20 octobre, 5 novembre, 15 décembre 1707 et 20 février 1708. *SS. BB.* t. III, n° xliii, préf., p. 10.

3. Lettre du même (corr., fol. 198), 20 janvier 1708. Cf. pl. haut, p. 250, n. 3.

4. Lettre du même (corr., fol. 222-3), 20 mai 1709. Le 17 mars, Leibniz avait lui-même écrit au juriste (BODEMANN, p. 381, n° 980); mais, le 27, Behrens (corr., fol. 218-9) lui annonça la mort de Wasserbach.

5. Lettres à Kortholt des 25 juillet et 6 septembre 1709 et à Reyher du 6 août. KORTH., t. I, p. 285-6 et 221 (DUTENS, t. V, p. 308 et 254). Cf. *SS. BB.*, t. II, préf., p. 45.

6. Lettre à Behrens, 28 octobre 1709. *N. H. M.* 1809, col. 994-5.

7. Lettres de Behrens (corr., fol. 242-4), 1^{er}, 3 et 14 novembre 1709; de Zappenfeld du 13. Ms. XXIII. 169, n°s 25-27; lettres à Behrens des 8 et 10 novembre, 3 et 6 décembre. *N. H. M.* 1809, col. 996-1002 et 1515-18; de Zappenfeld à Behrens du 5 décembre. Ms. cité, n° 28; de Behrens (corr., fol. 249-50), de même date et des 3 février et 3 mars 1710. Cf. *SS. BB.*; t. II, n°s xxxix et xlix, préf., p. 44-45.

8. V. pl. haut, p. 248, n. 13.

9. Lettre de Heineccius (corr., fol. 29-30), 9 juillet 1708. *SS. BB.*, t. II, n° xlv, préf., p. 49, t. III, n°s xx-xxi, préf., p. 17.

10. V. pl. haut, p. 229, n. 10.

11. Lettres de Reimmann (corr., fol. 1-4 et 7-8), 10 et 23 décembre 1703 et 10 mars 1704, et au même du 26 décembre 1703 citée pl. haut, p. 50, n. 1.

12. Lettre à Heineccius (corr., fol. 12 v°), du 3 juin 1700 citée par BODEMANN, p. 235-364. Cf. *SS. BB.*, t. II, n° xv, préf., p. 13.

cesseurs (1). Alvensleben lui communiqua une chronique des évêques de Verden (2), le chanoine Kelp de l'église de Ramelsloh, qui s'occupait de l'histoire de l'archevêché de Brême et de l'évêché de Verden, lui en envoya une chronique (3). A Brême, Leibniz s'était adressé sans succès à Maastricht (4); il obtint de George-Bernheim Engelbrecht la chronique de Jean Rode (5). A Lunebourg, le vaillant chercheur de documents Büttner (6) lui envoya un poème sur saint Suibert (7) avec un récit de la fondation du monastère de Hilgenthal et de son transfert à Lunebourg (8); Pfeffinger, professeur à l'Académie équestre de la ville, commentateur du juriste hollandais Vitriarius (9), lui fournit, en même temps que Büttner, une chronique de Lunebourg (10), l'histoire de la fondation et de la restauration de l'abbaye de Saint-Michel (11) et le catalogue de ses abbés (12), la copie des anciennes lois de Lunebourg (13)

Comme pour le *Codex diplomaticus*, Leibniz s'était adressé partout dans l'Empire. A Vienne, il avait fait demander aux ministres de l'Empire la communication de manuscrits (14), mais sans plus de succès que jadis. Il pria alors Greiffencranz de lui faire obtenir trois manuscrits dont la vie de saint Conrad, évêque de Constance, et le

1. *Id.*, t. III, n° xxxii, préf., p. 25 avec éloge de Molanus et de sa collection de médailles.
2. *SS. BB.*, t. II, n° xx, préf., p. 22.
3. Lettre de Kelp du 17 mai 1706. BODEMANN, p. 109, n° 462.
4. Lettre du 21 septembre 1704. *Id.*, p. 171-2, n° 614.
5. Lettre à Greiffencranz (corr., fol. 211-2), 15 février 1706. *SS. BB.*, t. II, n° xxiii.
6. *A. D. B.*, t. III, p. 661-2.
7. Lettre de Büttner (corr., fol., 3-4), 2 septembre 1706.
8. *SS. BB.*, t. II, n° xxxi, préf., p. 33.
9. *A. D. B.*, t. XXV, p. 631.
10. Lettres de Pfeffinger (corr., fol. 135-6 et 162-3), 10 avril 1704 et 9 août 1705. *SS. BB.*, t. III, n° iv, préf., p. 5 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 49).
11. *Id.*, t. II, n° xxx, préf., p. 33.
12. Lettre de Pfeffinger (corr., fol. 211-2), 10 avril 1710. *Id.*, t. III, n° xxviii, préf., p. 26.
13. Lettre de Pfeffinger (corr., fol. 217-8 et 221), 15 mai et 25 septembre 1710. *Id.*, t. III, n° xli, préf., p. 31.
14. Lettre à Reiche, ambassadeur de Hanovre (corr., fol. 12-13), 18 mars 1704.

poème d'Ermold le Noir (1); Greiffencranz, devenu chancelier à Deux-Ponts, ne put agir à Vienne, mais remit Leibniz en relations avec Reffuge, qui, alors commandant des armées françaises de Saare et Moselle (2), trouva au collège de Trèves les *Annales Trevirorum*, les envoya à Leibniz de la part du P. Weinman, recteur des Jésuites (3), et rechercha sans doute la vie de saint Thierry, évêque de Metz (4).

Aux Pays-Bas, Leibniz avait vainement réclamé différents manuscrits à Casimir Oudin, bibliothécaire de l'Université de Leyde (5); il en obtint des Bollandistes : le P. Papebroch lui communiqua, moyennant la chronique d'Ely, le cartulaire de Verden (6), en échange d'une vie de saint Chrodegand, peut-être la vie de Thierry le Saxon (7) et sûrement la légende des martyrs d'Ebstorf (8), le P. Janning lui envoya la copie, jadis effectuée par le P. Gamans, de la vie de saint Conrad (9), qu'il avait vainement essayé de se procurer par Oudin, Greiffencranz et le frère de Ch. Schrader (10).

Leibniz ne négligea ni la Suisse ni l'Italie. Il reçut de

1. Lettre à Greiffencranz (corr., fol. 283), s. d. (après le 1^{er} juin 1705). Le 11 juillet 1705, Leibniz écrivait à Bernstorff qu'il n'avait pas d'abord trouvé le nom de l'auteur de la vie de Saint Conrad. « Maintenant j'envoie le memoire ci joint à V. E. à fin qu'on puisse voir à Ratisbonne, si on ne peut obtenir quelque chose par le moyen du ministere de l'Eveque de Constance, qui se trouve à la diete. » *Z. d. h. V. f. N.* 1884, p. 210.

2. Cf. notre article, *Ann. de l'Est*, t. XVIII (1904), p. 449 et p. 448, note 3.

3. Lettre de Greiffencranz du 15 février 1706 citée pl. haut, p. 253, n. 5. Cf. lettre de Reffuge (corr., fol. 25-26), s. d. (envoyée le 10 juin 1706 par Greiffencranz) et Ms. XIII, 762 c.

4. Lettre de Reffuge (corr., fol. 24) s. d. (avant le 26 juillet 1706). Cf. *art.* cité, p. 448, note 4.

5. Lettre du 28 février 1704 citée pl. haut, p. 245, n. 2.

6. Lettre de Papebroch (corr., fol. 50-57), 27 septembre 1701. Cf. *SS. BB.*, t. I, n° VI, préf., fol. b.

7. Lettre au même (corr., fol. 52), 11 juillet 1706, éd. par PITRA, p. 211-2. Dans la préface des *SS. BB.* t. I, n° XXVI, fol. d v°, Leibniz ne dit pas de qui il la tient. Il se pourrait qu'elle lui soit venue de Reffuge (v. pl. haut, note 4), qui ne voulait pas voir son nom imprimé.

8. *SS. BB.*, t. I, n° XI, préf., fol. b.

9. Lettre à Janning, s. d., (avant le 12 septembre 1708). Ms. XXIII. 169, n° 8. Janning à des Bosses, 17 septembre 1708. *Id.*, n° 7. Cf. pl. haut, p. 17, n. 4.

10. Lettres citées pl. haut et de Schrader (corr., fol. 223), 23 décembre 1705.

Jean-Jacques Hottinger, historien à Zurich, le « livre tout entier » de Jean (1) et la chronique de Windeck de Winterthur (2). Il avait continué à réclamer à Milan les manuscrits d'Arnulf et de Landulf (3); de Sitonis lui fit envoyer la copie d'un manuscrit d'Arnulf (4). A Lucques, Maria Florentini, fils de l'historien Francesco Maria, lui communiqua une vie manuscrite de la comtesse Mathilde citée dans l'ouvrage de son père (5). Leibniz avait vu à Rome la vie de cette comtesse par Domnizon (6), mais il avait égaré ses notes; il demanda à Zaccagni, le bibliothécaire du Vatican, d'en collationner l'édition ainsi que celle de Widukind avec le manuscrit du Mont-Cassin dont il avait reçu les titres des chapitres (7) : le bibliothécaire envoya les variantes de Domnizon (8) et celles de Widukind (9). Leibniz fit encore collationner ce dernier par Tentzel aux archives de Dresde (10).

Il s'adressa aussi en Angleterre et en France. A Londres, le résident Beyrie lui envoya une édition du panégyrique de Bérenger (11), l'historien et publiciste Tyrrell (12) la

1. Lettres à Th. Burnet, 12 mai 1704. KLOPP, t. IX, p. 80 et GEHR., *Phil.*, t. III, p. 294-5 (DUTENS, t. VI, p. 282) et à Reffuge (corr., fol. 24), 26 juillet 1706. Cf. lettre à Fr.-S. Lœffler, 13 novembre 1705. KORTH., t. IV, p. 271 (DUTENS, t. V, p. 415).

2. Lettre à Hottinger (corr., fol. 12-13), 3 février 1708. Cf. lettre s. d. (1704) d'Eckhart (corr., fol. 293).

3. Cf. pl. haut, p. 181.

4. Lettres à de Sitonis (corr., fol. 13), 30 août 1701; du même (corr., fol. 20), 14 février 1702 et au même, 8 mars. *SS. BB.*, t. III, n° xxxv, préf., p. 25.

5. Lettre à Fiorentini (corr., fol. 6), 5 mars 1704 et réponse (fol. 7-8) du 6 mai. Cf. lettre à Magliabechi du 12 août. *Epistolæ*, t. I, p. 103-4 (DUTENS, t. V, p. 133). *SS. BB.*, t. I, n° xli, préf., fol. g 2 v°.

6. V. pl. haut, p. 88, n. 6.

7. Lettre à Zaccagni (fol. 1-2 et 5), 28 février et 8 mai 1704. *SS. BB.*, t. I, n° xiv, préf., fol. b 2 v°.

8. Lettre du même (corr., fol. 6-7 et 10-11), 12 juillet et 7 octobre 1704. *Id.*, t. I, n° xl.

9. Lettre du même (corr., fol. 9) à Nomis, 14 septembre 1704. *Id.*, t. I, n° xvi, préf., fol. b 2 v°.

10. *Id.*, t. I, n° xv, préf., fol. b 2 v°.

11. Par Hadrien Valois, Paris, 1663, in-8°. *Id.*, t. I, n° xviii, fol. c v°. Ms. XXIII. 166, n° 1.

12. V. sur lui *D. of N. B.*, t. LVII, p. 442-3. Leibniz en avait reçu le t. I de la

chronique de Robert du Mont (1), le bibliothécaire de la Cottonienne Thomas Smith une sentence arbitrale de Jean le Bon concernant Otton de Brunswick (2). Smith et Rymer, à qui il demandait des documents sur Otton IV, lui communiquèrent un poème sur le différend entre cet Empereur et le Pape (3) et s'occupèrent de l'ouvrage de Gervais de Tilbury, maréchal de cour du même Otton, que Leibniz désirait vivement éditer. Il demandait la collation du manuscrit d'Helmstædt avec celui de la Cottonienne; mais Smith n'était plus bibliothécaire depuis la mort de lord Cotton (4) et Rymer conseilla à Leibniz de se servir du manuscrit de Cambridge (5). Le bibliothécaire prussien Lüdolf Kuster, alors dans cette ville, chargea de ce travail le professeur à l'Université, Henri Sike (6), qui fit faire la collation par Vassius, « associé du collège de la Reine » (7). Leibniz essaya vainement de faire comparer son texte avec le manuscrit de la Cottonienne (8), et, comme celui de Cambridge était mauvais, chargea à Paris le P. Lelong de voir les manuscrits de la bibliothèque du roi (9). Il y en avait deux et autant à celle de Colbert (10); le P. Lelong les collationna lui-même et, après avoir « employé un mois et

General History of England, 1700, où il avait trouvé un passage sur Henri le Lion et qu'il estimait parce que l'auteur se bornait à y reproduire les textes.

1. Lettres à Tyrrel (corr., fol. 8 v^o), 19 mai 1702 et réponses (fol. 1-4), 11 et 22 décembre.

2. Lettre de Smith (corr., fol. 74), 4 mai 1702. *SS. BB.*, t. II, n^o VII, préf., p. 8.

3. *Id.*, t. II, n^o XLIII, préf., p. 48.

4. Lettre à Smith (corr., fol. 74 v^o), s. d. (après le 4 mai 1704) et du même (corr., fol. 77-78), 8 novembre 1704.

5. Lettre du même (corr., fol. 83-84), 23 septembre 1705.

6. Kuster venait, sous le nom grécisé de *Neocorus*, d'éditer avec lui la *Bibliotheca librorum novorum. A. D. B.*, t. XVII, p. 438-9.

7. Lettres de Kuster (corr., fol. 1-3), 29 novembre 1705 et 17 août 1706 (cité par BODEMANN, p. 124, n^o 512); à Sike (corr., fol. 865), 6 décembre; de Smith (corr., fol. 88-89), 31 mai 1706 *st. anc. SS. BB.*, t. I, n^o LXIII, préf., fol. i (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 31).

8. Lettre à Smith (corr., fol. 101-2), 2 septembre 1707.

9. Lettre s. a. (au P. Lelong), 20 octobre 1707. British Museum. Bibl. Eger-ton, t. 22, fol. 175-6. Original autogr. (Copie Bibl. Nationale, ms. franç. 4.507, n^o 8).

10. Lettre de Lelong (corr., fol. 39), 7 novembre 1707.

des dix heures par jour (1) », en envoya les résultats à Leibniz, qui se montra surpris et un peu peiné d'avoir provoqué un tel travail (2).

Leibniz avait pour son recueil d'autres collaborateurs, simples copistes ou érudits. Il employait chez lui, depuis son retour d'Italie (3), un copiste du nom de Dannenberg, qui transcrivit différents manuscrits, par exemple, le catalogue des Papes et l'histoire anonyme des land-graves (4); après son départ, vers 1703, il paraît en avoir eu un autre, du nom de Fritsch (5), qu'il remplaça par Jean-Augustin Fasch, poète lauréat impérial, savant en droit, qui, d'abord employé sous la direction de van der Hardt à la bibliothèque de Helms-tædt à copier le manuscrit de Gervais de Tilbury, fut appelé en 1705 chez Leibniz où il demeura plus d'un mois (6) et pour lequel il transcrivit et collationna des manuscrits historiques assez difficiles à déchiffrer (7). A Hanovre, Leibniz était aidé surtout par

1. Lettre du même (corr., fol. 40-1).

2. « Je ne sache point que j'aye esté aussi honteux et aussi embarrassé que je l'ay esté à la veue de vostre paquet d'avoir osé vous demander un travail si grand et si peu digne de vostre merite, je n'aurois jamais cru que cela fut allé si loin. » Lettre à Lelong (corr., fol. 42), 13 décembre 1707. *Edou* citée, p. 59 (avec la date fausse de 1705). Les collations sont dans le Ms. XIII, 167, n° 55. Cf. *SS. BB.*, t. II, n° XLVII, préf., p. 52. Lelong envoya plus tard un mémoire sur Aubry des Trois-Fontaines; mais Leibniz était à ce moment trop éloigné des *Accessiones historicæ* pour s'en occuper. Lettre de Lelong (corr., fol. 61-62), 21 décembre 1709, et réponse (corr., fol. 113) s. d. (tout à la fin de l'année).

3. Les lettres de Dannenberg sont de 1691 à 1703. *BODEMANN*, p. 43, n° 195.

4. V. pl. haut, p. 164, notes 7-9.

5. Lettre d'Eckhart (corr., fol. 297), 9 mai 1704.

6. Lettres de van der Hardt (corr., fol. 203-6), 22 juillet, 1^{er} août 1704 et mars 1705 (fol. 220), où on lit : « Adest, stato et à Te hic nuper definitivo tempore, Faschius noster. » Il travaillait déjà antérieurement pour Leibniz : lettre d'Eckhart (corr., fol. 300), 23 mai 1704, datée d'Helms-tædt, post-scriptum commençant par « Ammanuensi jam satisfactum » où il s'agit de Fasch. Le 14 novembre, van der Hardt (corr., fol. 211-2), parlant à Leibniz du manuscrit anglais de Gervais de Tilbury, le pria de faire quelque chose pour le poète Fasch.

7. « Cum Dominus Joh. Aug. Faschius, poeta laureatus Cæsareus et juris utriusque cultor, Helms-tædii accersitus per aliquot menses apud me egerit et in exscribendis conferendisque Manuscriptis historicis satis impeditis aliisque id genus laboribus utilem operam navavit, seque fidelem, intelligentem et diligentem probarit. » Attestation de Leibniz du 18 août 1705. *BODEMANN*, p. 56, n° 260. Le 18 août 1707, il écrivait à Kortholt : « Adjectum

Eckhart, qui s'occupa du panégyrique de Bérénger (1) et de Gervais de Tilbury (2), mais s'attacha principalement aux ouvrages écrits en saxon, comme le poète auteur des annales de Charlemagne dont il collationna l'édition avec le manuscrit de Wolfenbüttel (3); le poème sur la fondation de Gandersheim qu'il avait fait copier et revoyait à Helmstædt (4); devenu professeur dans cette ville, il continua à s'occuper, soit d'œuvres latines, comme la vie de la reine Mathilde qu'il collationna (5), la chronique de Corner qu'il conféra avec celle des Slaves (6), la chronique de Dietrich Engelhus dont il compara les éditions à un manuscrit de l'église Sainte-Croix de Hanovre (7), celle de Magdebourg dont il fournit les suppléments à l'édition (8), soit d'ouvrages en vieil allemand, comme les lois de la ville de Brunswick qu'il revoyait avec Rethmeier (9). A Hanovre, Hodann collabora avec Leibniz, tout au moins pour les dernières pièces (10). A Helmstædt même, Leibniz était, dès le début, puissamment aidé par le bibliothécaire van der Hardt (11), qui collationna le manuscrit des annales de Charlemagne du poète saxon (12), surveilla la

iis quæ communicasti mecum tuis carmen ad te Domini Fascii, quo te tuo merito celebrat, admonet me, ut de successibus ejus quæram. Praeter alia non spernenda in ipso valet peculiari usu manuscriptorum Codicum sequioris ævi. lectu plerumque difficilium. Talisquum nuper mihi obtegerit, nec sit hic ad manum, qui tam promptè et rectè exscribere possit nescio an ad opem ejus confugere adhuc liceat, idque beneficio tuo intelligero, spero.» KORTH., t. I, p. 279-80 (DUTENS, t. V, p. 305). Parmi ces manuscrits était la vie d'Ammon. V. pl. bas, p. 259, n. 1.

1. Lettre à Eckhart et du même (fol. 183-4 et 187), 15 et 25 novembre 1701.
2. Lettre du même (fol. 301), 27 mai 1704.
3. Lettre du même (corr., fol. 292), 4 mars 1704. *SS. BB.*, t. I, n° VII.
4. Lettre du même (corr., fol. 294), 2 mai 1704. *Id.*, t. II, n° XXVI, préf., p. 30. Cf. Ms. XXIII 169, n° 73, indication des ouvrages et des manuscrits que devait emporter Eckhart pour l'édition du t. II.
5. Lettre du même (corr., fol. 340), 2 mars 1706.
6. Lettre du même (corr., fol. 371), 18 mai 1707 et au même (corr., fol. 375 v°), s. d. (après le 17 juillet). *SS. BB.*, t. II, n° XLVI, préf. p. 51.
7. *Id.*, t. II, n° LI, préf., p. 54.
8. *Id.*, t. III, n° XXXVIII, préf., p. 28. Cf. lettre du même (corr., fol. 57-85) s. d. (début de 1711).
9. Lettre du même (corr., fol. 365-6), 26 et 30 septembre 1706.
10. Tome III, nos XXXVI-IX. Ms. 166, n° 42.
11. V. pl. haut. p. 249 n. 9.
12. Lettre de van der Hardt (corr., fol. 194-5), 11 mars 1704.

copie que faisait Fasch de la vie d'Annon, archevêque de Cologne, et de l'histoire de Gervais de Tilbury (1), enfin communiqua à Leibniz différents renseignements sur le manuscrit de Henri de Herford (2)

La quantité même des matériaux et des collaborateurs, les voyages fréquents de Leibniz et la lenteur des imprimeurs firent retarder considérablement l'apparition des volumes. Le libraire Förster s'était vanté en promettant le premier volume pour le printemps de l'année 1705 (3); à la fin de l'année suivante il manquait encore la table que paraît avoir rédigée Eckhart (4).

Le tome I fut achevé au milieu de l'année 1707 (5) et l'on se mit à préparer le suivant (6), que Leibniz pensait voir paraître au printemps prochain (7), mais dont il recula ensuite la publication jusqu'aux foires d'automne (8) et qu'il fut obligé de diviser en deux autres (9), ce qui en retarda encore l'apparition (10). Leibniz en conduisit d'abord parallèlement l'édition (11) et voulait la terminer au printemps de 1710 (12), mais elle fut encore retardée (13). Le tome II parut à la fin de l'année (14); au début de 1711, il ne restait plus à faire que la préface du tome III et l'index

1. Lettre du même (corr., fol. 203-6), 22 juillet et 1^{er} août 1704. Cf. pl. haut, p. 249, n. 10.

2. Lettres du même (corr., fol. 338 et 340), s. d. (juin 1710 env.).

3. V. pl. haut, p. 246, n. 5.

4. Lettre d'Eckhart (corr., fol. 367-8), 25 décembre 1706.

5. Lettres à Bernstorff, 30 juin 1707 (corr. de George-Louis, fol. 40) et du 7 juillet. DŒBNER, p. 28-29. Le 2 septembre, Leibniz l'envoyait à Th. Smith. Lettre citée pl. haut, p. 256, n. 8.

6. Lettre d'Eckhart (corr., fol. 373), 8 juillet 1707.

7. Lettre à Smith citée pl. haut, note 5.

8. Lettre au P. des Bosses, 13 juillet 1708. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 351 (DUTENS, t. VI, p. 182).

9. Lettre au P. Lelong, 24 septembre 1708. *Edon* citée, p. 79.

10. Lettre à Th. Smith (corr., fol. 107 v^o), 13 novembre 1708.

11. Lettre à Muratori s. d. (entre le 27 juin et le 7 novembre 1709). CAMPORI, p. 58 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 92) où il écrit : « Ce travail m'a fort occupé, car il a fallu examiner avec soin les pièces que je donne et corriger les copies faites sur les originaux ». Cf. lettre à Basnage s. d. (après le 22 octobre 1709). FEDER, p. 44.

12. Lettre à Greiffencranz (corr., fol. 240-2), 28 octobre 1709.

13. Lettre à Hutton, 28 octobre 1710. KLOPP, t. IX, p. 317.

14. Le 9 décembre 1710, Leibniz envoyait les deux premiers volumes à Bignon (corr., fol. 120), disant qu'il manque encore la préface du tome III.

général (1). Leibniz alla à Helmstædt « pour achever de mettre en état l'index general (2) » et joignit au tome III la dissertation de Muratori (3). Les deux volumes devaient paraître à la première foire de Leipzig (4); mais l'index général « étant devenu tres ample », l'ouvrage fut encore retardé jusqu'à la foire d'automne (5).

En réunissant les *Scriptores Brunsvicenses* (6), Leibniz avait voulu avant tout donner un recueil aussi pratique que possible. Il ne s'était pas piqué d'originalité comme dans le *Codex diplomaticus*; il avait voulu être complet. Evidemment, il avait recherché les ouvrages inédits et en avait donné un bon nombre, comme la vie de Thierry, Arnulf de Milan, Gervais de Tilbury; mais il avait réédité tous ceux qui pouvaient être utiles à l'histoire de Brunswick, même les plus connus, pour qu'on n'ait pas besoin de les chercher ailleurs. Il avait tiré parti de tous ses devanciers, en les corrigeant souvent, mais aussi en reproduisant leurs leçons et même leurs notes quand elles lui paraissaient de quelque valeur (7). Son originalité consiste à avoir fait un véritable *corpus* des écrivains servant à l'histoire du Brunswick (8). Connaissant tout l'importance

1. Lettre du 21 janvier 1711. CAMPORI, p. 79. Le 12 février, il écrivait à Lelong (corr., fol. 98), qu'il ne manquait plus au tome III que « le titre et la préface. »

2. Lettre à Bernstorff, 17 février 1711. DÆBNER, p. 51.

3. V. pl. haut, p. 237 et lettre du 7 mars 1711. CAMPORI, p. 144.

4. Lettre à Bernstorff, 10 mars 1711. ID., p. 147, et DÆBNER, p. 56.

5. Lettre à Muratori, 30 juillet 1711. CAMPORI, p. 166. Behrens (corr., fol. 296) en parle le 12 novembre 1711.

6. *Scriptores rerum Brunsvicensium illustrationi inservientes*, antiqui omnes et reformatione priores. Opus in quo nonnulla Chronica hujus vicinarumque regionum et urbium Episcopatumque ac Monasteriorum, præsertim Ostfaliæ res etiam Atestinorum Longobardiæ et Guelforum superioris Germaniæ; vitæ item hominum illustrium aut Principum; omnia magno studio, sumptuque conquisita quædam nunc primum ex manuscriptis eruta, pars avctiora plurimum vel emendatiora nonnulla denique ex latebris aut libellis fvgientibus ob raritatem in corpus asserta, diplomatibus passim interstricta; continentur cæteris Germanis aliisque popvlis in rebvs suis ad posteritatem transmittendis etiam exemplo profuturvm. Cura Godefridi Guil. Leibnitii Hanoveræ, chez Förster 1707-11, 3 vol. in-fol. de 1006, 56-1143 et 32-769-248 pages. La préface du t. I et les tables particulières de chaque volume ne sont pas paginées.

7. Cf. *SS. BB.*, t. II, n° XLVI, préf., p. 51-52.

8. V. pl. haut, p. 246, n. 5.

des documents pour l'histoire, il avait voulu à la fois imiter ceux qui avaient fait des recueils nationaux et locaux et donner un exemple qui pût être suivi en Allemagne; comme l'histoire qu'il avait projetée en 1691, sa collection devait comprendre les historiens du pays et des princes de Brunswick, c'est-à-dire en partie ceux de la Haute-Allemagne et de l'Italie du Nord. C'est ce qu'il explique, d'ailleurs, dans la préface du premier volume, où il fait l'éloge des grandes collections historiques parues depuis la Renaissance jusqu'à la fin du xvii^e siècle, en insistant sur celles d'Allemagne (1), où il rappelle les érudits qui l'ont précédé soit en Allemagne, soit en Italie (2) et résume à grands traits l'histoire des princes de Brunswick (3). Ilaborde ensuite, dans ce tome et dans les suivants, chacun des 157 auteurs qu'il a publiés, étudiant leurs éditions et leurs manuscrits, leur provenance et leur valeur (4).

Le tome I contenait 61 auteurs ou groupes d'auteurs, en partie déjà édités. Ce sont tous des narrateurs grecs ou latins du i^{er} au xiii^e siècle. On trouve d'abord des extraits des auteurs anciens qui ont parlé des peuples ou des pays situés entre l'Elbe et la Weser (5), commentés dans les notes d'une façon très complète (6). Viennent ensuite les anciennes lois des peuples anglo-saxons (7); différents documents concernant la Saxe à l'époque carolingienne, vie des saints, translations de reliques, légendes de martyrs, annales (8); puis des documents du même genre

1. *SS. BB.*, t. II, préf., fol. a (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 3-6).

2. *Id.*, fol. a² (*Id.*, p. 6).

3. *Id.*, fol. a r^o et v^o (*Id.*, p. 6-9).

4. Les principaux passages sont reproduits par DUTENS, t. IV, part. 2, p. 9-52; ils sont tirés surtout du tome I.

5. *Excerpta Veterum Scriptorum de populis ad Albim et Visurgim notis illustrata*, n^o 1, p. 3-77.

6. Notamment les chap. II et XLI de Tacite, p. 8-10 et 14; des passages du géographe de Ravenne, p. 28-30; de Nennius, p. 33; de Bède, p. 45-46; de Procope, p. 51; de Grégoire de Tours, p. 65.

7. *Lex Saxonum; Lex Anglorum et Werinorum*, n^{os} II-III, p. 77-85.

8. *Vita S. Ludgeri; Excerptum ex Lytaniis... vitam S. Ludgeri continentibus; Chartularium Werthinense; Poetæ Saxonis Annales Caroli Magni; Vita S.*

relatifs aux rois ou aux empereurs saxons et franconiens et aux souverains d'Italie à la même époque, les vies de la reine Mathilde, de l'impératrice Adélaïde et de leurs descendants (1), de Bruno frère d'Otton le Grand (2), de l'Empereur Henri le Saint (3), des évêques, le saxon Thierry de Metz (4), saint Bernard et saint Godehard d'Hildesheim (5), saint Meinwerck et Heimrad de Paderborn (6), saint Auctor de Brunswick (7), Reinhard d'Halberstadt (8), les histoires de Widukind de Corvey (9), de Ditmar de Mersebourg (10), l'histoire des rois et Empereurs de Henri I^{er} à Henri V (11), différents documents, annales, chroniques, nécrologes, catalogues d'évêques, fragments divers se rapportant surtout au diocèse d'Hildesheim (12);

Ideæ; Translatio S. Pusinnæ; Legenda de Sanctis Martyribus... in Ebbekestorp reconditis; *Fragmentum Martyrum in Ebbekestorp quiescentium; De fundatione quarundam Saxonie Ecclesiarum.* N^{os} IV-XI et XX, p. 85-192 et 260-2.

1. *Vita B. Mathildis, Reginae Germaniæ; Vita S. Adelheidis imperatricis; De Venerabilibus Palatinis Rheni, Erenfrido... et Mathilde, eorumque filia B. Richeza.* N^{os} XIII, XXI et XXVII, pp. 192-208, 262-72 et 313-22.

2. *Vita D. Brunonis Coloniensis Archiepiscopi; Testamentum ejusdem Brunonis; Testimonium de Domino Brunone; Narratio de Translatione S. Evergisi...* cura Brunonis Archiepiscopi. N^{os} XXXII-XXXV, p. 273-93.

3. *Vita Henrici Sancti Imperatoris,* n^o XXX, p. 430-41.

4. *Vita Theodorici I. Metensis Episcopi,* n^o XXVI, p. 293-313.

5. *Vita S. Berwardi...* Hildeimensis Ecclesie Episcopi; *Narratio de Canonisatione et Translatione S. Berwardi; Compendium vite S. Berwardi; Vita S. Godehardi Episcopi Hildesmiensis; Historia Canonisationis S. Godehardi et translationis ejus corporis.* N^{os} XXXI-V, p. 441-517.

6. *Vita Meinwerchi Episcopi Paterbrunnensis; Vita B. Heimeradi, Presbyteri et Confessoris.* N^{os} XXXVI-VII, p. 517-75.

7. *De S. Auctore et Translatione Reliquiarum ejus in Regionem Brunsvicensis.* N^o XLII, p. 701-3.

8. *Opusculum de familia Reinhardi Episcopi Halberstadensis.* N^o XLIII, p. 703-7.

9. *Summa Capitum, ex quibus constant tres libri Widukindi Corbejensis Monachi...* in Codice antiquo Bibliothecæ Casinensis; *Variæ lectiones ex Widukindi Codice Archivi Electoralis Dresdensis; Historiæ Widukindi editæ Basileæ collatio cum MS. Bibliothecæ Casinensis; Litanie binæ antiquæ in Corbeja Saxonie usurpatæ.* N^{os} XIV-XVII, p. 208-34.

10. *Ditmarus restitutus, seu Ditmari Episcopi Merseburgensis Gesta Saxonum; Vita Ditmari ex Codice Manuscripto; Variæ lectiones et Emendationes Ditmari.* N^{os} XXVIII-IX et XLIV, p. 323-430 et 1005-6.

11. *Imperatorum ab Henrico Aucupe ad Henricum Quintum res præclaræ.* N^o XLIV, p. 707-10.

12. *Annales Hildeshemenses ab anno... 714 usque ad 1138; Chronicon Episcoporum Hildeshemensium; Excerpta ex Necrologio Hildeshemensis Ecclesie veteri; Indiculi confraternitatum et Episcoporum Hildeshemensis Ecclesie; Nomina Archiepiscoporum et Episcoporum, qui primum in Hildeshemensi*

le panégyrique de Bérenger (1), le poème de Guillaume d'Apulie (2), la vie de la comtesse Mathilde par Domnizon (3) et l'histoire des Papes d'origine saxonne (4). Le volume se termine par divers ouvrages concernant l'histoire des Guelfes, dont deux chroniques de Weingarten relatives à Henri le Lion (5) et Otton Morena (6), et par l'histoire de Gervais de Tilbury qui se rapporte à Otton IV de Brunswick (7).

Ce premier volume était, en somme, semblable aux *Accessiones Historicæ*, mais avec beaucoup plus de variété; le second a un caractère intermédiaire entre ce recueil et le *Codex diplomaticus*, car il contient, non seulement des historiens, mais des pièces officielles. Comme le précédent il est composé uniquement de documents latins (au nombre de 51), mais il a moins d'unité. Il en est d'abord la suite au point de vue chronologique. Leibniz, après la vie de saint Conrad, évêque de Constance (8), continue à donner des documents sur l'histoire d'Otton IV et des princes d'Este avec Gérard Mauris (9), aborde ensuite ceux qui

Ecclesia cathedrali Canonici fuerunt; Excerpta paucula ex libro donationum Eccl. Hildeshemensis factarum; Fragmentum de reliquiis quibusdam Ecclesie Cathedralis Hildeshemensis; Catalogus Episcoporum Hildeshemensium; Translatio Reliquiarum corporis S. Epiphani Ticinensis... in Hildesheim. N^{os} XLV-LII et XIX, p. 710-74 et 257-60.

1. *Incerti Autoris Carmen Panegyricum in laudem Berengarii Augusti.* N^o XVIII, p. 235-56.

2. *Guillelmi Appuli Historicum Poema* de rebus Normannorum in Sicilia, Apulia et Calabria gestis. N^o XXXIX, p. 578-619.

3. *Vita Mathildis...* carmine scripta à Domnizone Presbytero; *Vita Mathildis Comitissæ, oratione soluta.* N^{os} XL-1, p. 619-703.

4. *Pontifices Romani gente Saxones,* n^o XXXVII, p. 576-8.

5. *Chronicon Weingartensis Monachi* de Guelfis principibus; *Chronicon ejusdem Weingartensis Monachi* à Christo nato ad annum 1197; *Arbor genealogica...* de Gvelfis principibus; *Ladislai Gundheimi,* ex oppido Ravenspurg, Canonici Viennensis, *Familia Welforum.* N^{os} LV-LVIII, p. 581-806.

6. *Otonis Morenæ et Acerbi Othonis F. Rerum Laudensium... Historiæ; Chronicon Stederburgense,* cui inserta *Excerpta Gerhardi Præpositi de Henrici Leonis postremis rebus gestis... narratio; Excerpta ex narratione de Godescalco; Excerpta ex Rogerio Hovedano* de rebus gestis Henrici Leonis... et filii ejus Otonis IV. *Versus antiqui de Venerabili Vicelino Episcopi Aldenburgensi.* N^{os} LIX-LXIII et LIII-IV, p. 806-80 et 780-1.

7. *Gervasii Tilberiensis, Arelatensis Regni Marescalci; Otia Imperialia* ad Ottonem IV. N^o LXIII, p. 881-1005.

8. *Vita S. Conradi ex Gvelfis,* Episcopi Constantiensis. N^o I, p. 1-14.

9. *Gerardi Maurisii narratio* dissidiorum Marchionis Estensis, cum Eccelino de Romano. N^o VI, p. 23-47.

concernent les ducs de Brunswick-Lunebourg depuis 1235 jusqu'au xvi^e siècle soit dans des ouvrages qui traitent directement d'eux, soit dans des chroniques du pays (1). Après quoi il revient à l'époque antérieure soit pour la Bavière (2), soit pour la Saxe en général, édite les chroniques particulières de l'église de Halberstadt (3), des évêques de Minden et de Verden (4), puis donne différents ouvrages se rapportant à l'histoire primitive des diocèses de Verden et de Brême (5), transcrit la chronique de Quedlinbourg (6), les annales de Corvey (7), le poème de Rhoswita et différents ouvrages ou documents relatifs à l'abbaye de Gandersheim (8), à des monastères de Lunebourg (9), d'Hildesheim surtout (10),

1. *Chronicon vetus Ducum Brunsvicensium et Luneburgensium; Fragmentum Genealogiæ Ducum Brunsvicensium* illorum, qui Eimbeck, Osterrot et Duderstrat possiderunt, *Theodorico Engelhusio auctore; Excerpta Chronologica de Ducibus Brunsvicensibus; Descriptio belli inter Henricos Seniore et Juniores* Ducum Brunsvicensium, *civitatemque Brunsvicensem; Excerpta de Gestis Ottonis Tarentini*, Ducis Brunsvicensis, *ex Theodorico de Niem et Gobelino Persona; Chronicon Riddeigeshusanum*, ad annum usque MDVIII continuatum; *Historia Alberti II. Episcopi Halberstadensis* ex Ducibus Brunsvicensibus. N^{os} II-IV, IX, XIII, VI, XI et XVI, p. 14-21, 59-61, 88-102, 50-59, 68-84 et 148-52.

2. *Narratio Althahensis de quorundam Ducum Bavarix Genealogia et incrementis; Compilatio chronologica a temporibus Caroli M. ad annum MCCCXX.* N^{os} v et x, p. 21-22 et 62-68.

3. *Chronicon Ecclesiæ Halberstadensis.* N^o xv, p. 110-48.

4. Hermanni de Lerbecke *Chronicon Episcoporum Mindensium; Chronicon Episcoporum Verdensium.* N^{os} XIX-XX, p. 157-222.

5. *Vita S. Swiberti*, dicti Episcopi Verdensis; *Narratio de Canonisatione S. Swiberti; Excerpta ex Opere Johannis Rhode*, Archiepiscopi Bremensis. N^{os} XXI-III, p. 222-72.

6. *Chronicon Saxorum Quedlinburgense.* N^o XXIV, p. 272-96.

7. *Annales Corbejæ Saxonici antiqui...* ad annum Domini MCCCCLXXI continuati. N^o XXV, p. 296-319.

8. *Roswitæ Carmen de primordiis et fundatoribus Cænobii Gandeshemensis; Syntagmatis Gandesiani* ab Henrico Bodone... *supplementum; Selecta ex ejusdem Chronico Clusino Excerpta; Diplomata Gandershemensia.* N^{os} XXVI-IX, p. 319-80.

9. *Narratio de fundatione et restauratione Monasterii S. Michaelis in Luneburg; Narratio de fundatione Monasterii...* (Hilgenthal) *et translatione in urbem Luneburg.* N^{os} XXX-I, p. 380-99.

10. *Excerpta ex monasterii S. Michaelis Hildesemensis Necrologio; Catalogus Episcoporum Hildeshemensium; Chronicon Cænobii S. Michaelis in Hildesheim; Chronicon S. Godehardi in Hildesheim; Chronicon Monasterii Marienrode Ordinis Cisterciensis prope Hildesheim; Chronicon Episcoporum Hildeshemensium, necnon Abbatis Monasterii S. Michaelis cum supplementis.* N^{os} XIV, XVII, XXXII-III, XXXVI et XLVII, p. 103-10, 153-4, 399-426, 432-69 et 784-806.

d'Helmstædt (1), de Magdebourg (2), de Brunswick (3), de Goslar (4), d'Hameln (5), de la Saxe en général, surtout le livre de Jean Busch sur la réforme (6), la chronique de Dietrich Engelhus (7), celle des Slaves d'Helmold et d'Arnold (8), différents documents se rapportant à Otton IV (9) et le supplément au Gervais de Tilbury édité au tome précédent (10). Comme pièces officielles, il n'y a guère dans ce volume que les diplômes qui concernent les monastères de Gandersheim et d'Hildesheim (11) et la sentence arbitrale rendue par Jean le Bon (12).

Le dernier volume est lui-même assez différent des deux autres; il renferme non seulement des récits et des pièces officielles en latin, mais encore des documents en allemand (13). Il ne contient que 42 pièces disposées sans

1. *De origine Monasterii Montis S. Mariæ... prope Helmestad Narratio.* N° xxxiv, p. 424-31.

2. *De origine Monasterii Fontis S. Mariæ in Diœcesi Magdeburgensi sitæ, narratiuncula.* N° xxxv, p. 431-2.

3. *Narratiuncula de occasione fundationis cœnobii S. Crucis apud Brunsvic; Excerpta ex Ordinario Ecclesiæ S. Matthæi in Brunsvic.* N° xxxvii, p. 470-6.

4. *Narratio de Basilica Goslariensi ejusque Præpositis; Chronicon parvum Ecclesiæ S. Simonis et Judæ Goslariensis.* N°s xl et xliv, p. 506-8 et 533-6.

5. *Johannis de Polda Chronica Ecclesiæ Hamelensis, supplementa et emendata.* N° xli, p. 508-10.

6. *Johannis Busch... de Reformatione Monasteriorum quorundam Saxonix Libri Quatuor; Designatio Monasteriorum Ordinis S. Benedicti Congregationis Bursfeldensis per Germaniam, virorum duntaxat.* N°s xxxix, xlix et l, p. 476-506 et 806-976.

7. *Chronicon M. Theoderici Engelhusi; Duo diversæ continuationes Chronici Engelhusiani.* N°s li et xliii, p. 977-1143 et 84-87.

8. *Chronicon Slavorum Helmoldi et Arnoldi... collata cum Cornero, et subinde emendata; Loca in Hermanni Corneri Chronico ex Helmoldo vel Arnoldo citata, quæ... vel plane, vel aliter leguntur.* N°s xlv-vi, p. 537-51.

9. *Excerpta Historiarum memorabilium Cæsari Heisterbacensis... loca quæ agunt de rebus Ottonis IV et contemporaneis; Disputatio, carmine conscripta, inter Romam et Papam, de Ottonis IV. destitutione.* N°s xlii-iii, p. 516-32.

10. N° xlvii, p. 751-84.

11. N° xxix cité p. haut, p. 264, n. 8; *Præceptum Ludovici I. et Henrici Sancti Imperatorum super terminationes et circumscriptiones finium ecclesiæ Hildeshemensis.* N° xviii, p. 155-6.

12. *Sententia arbitralis Johannis Regis Franciæ, super controversia honoris et appellatione ad duellum, inter Ottonem Ducem in Brunswich et Henricum Ducem Lancastriæ IX. decemb. MCCCLII.* N° vii, p. 47-50.

13. Le 28 octobre 1709, Leibniz écrivait à Greiffencranz (corr., fol. 240-2) à propos des derniers volumes : « Dans le 3^e il y aura quelques pièces en vieux Saxon partie Chroniques et partie anciennes loix. Mais je le feray imprimer

aucun ordre. La plupart sont postérieures à l'érection du duché de Brunswick comme la chronique de Bardewick (1), une notice sur la numismatique de la Saxe septentrionale (2), les poésies de Dietrich Block (3); toutes les pièces du début écrites en saxon (4), à savoir la chronique rimée et le nécrologe des princes de Brunswick (5), les chroniques de Lunebourg et d'Hermann Corner (6), l'histoire du duc Magnus Torquatus (7), la guerre des prélats de Lunebourg (8), la guerre de l'évêché d'Hildesheim et la chronique de cette ville (9), les chroniques de Jean Stadweg (10), de Conrad Bothe (11), de Goslar (12), et de Magdebourg (13), la guerre de Magnus le jeune contre Lunebourg (14). De même des pièces officielles, lois des villes de

en Caractere latin, pour en rendre la lecture plus aisée aux estrangers. » Cf. pl. haut, p. 246, n. 2.

1. *Fragmentum Chronici Bardesensis* ad A. D. 1441. N° VII, p. 216-9.

2. *Notitia rei nummariæ Luneburgicæ, Hamburgensis et Lubecensis* ab A. D. 1325 ad A. D. 1525. N° IX, p. 222-3.

3. *Excerpta ex Collectaneis Poëtrici Blockii, Brunsvigo-Hildemensis Medici, circa finem seculi XV. florentis.* N° XXX, p. 677-83.

4. A l'exception du *De Fundatione et incrementis Gandeshemensis Ecclesiæ, versus Saxonici antiqui.* N° IV, p. 149-71, qui concerne le IX^e siècle, les n^{os} I-XXI sont en allemand.

5. *Chronicon Principum Brunsvicensium Rythmicum antiquum; Apographum Tabulæ vernaculæ, in Basilica S. Blasii Brunsvicensi suspensæ, de rebus Ducum.* N^{os} I-II, p. 1-148.

6. *Chronicon Luneburgicum ... ab initio Ducatus Luneburgici ad Annum... 1421; Excerpta Chronici Hermanni Korneri ab Anno... 1371. ad A. D. 1435. ad urbem Luneburgicam pertinentia, cum continuatione ad A. D. 1435; Chronici Hermanni Korneri ab A. D. 1435. ad A. D. 1438.* N^{os} IV-VI, p. 172-216.

7. *Narratio vetus de Ducis Magni, vulgo Torquati, fati.* N° VIII, p. 219-21.

8. *Henricus Lange de Origine Belli Prælatorum Luneburgici.* N° X, p. 222-54.

9. *Oda Saxonica brevis et carmen Saxonicum prolixius quibus bellum Hildesemense Anni MDXIX. et seqq... à contemporaneis describitur; Fragmentum Chronici Hildeshemensis.* N^{os} XI-XII, p. 254-62.

10. *Johannis Stadweg Poppendikensis Chronicon.* N° XIII, p. 263-76.

11. *Chronicon Brunsvicensium picturatum, autore Conrado Bothone.* N° XIV, p. 277-425.

12. *Chronicon breve Principum Romanorum, qui Goslaricæ aut in vicinia egere, et Ecclesias privilegiis donaverunt; Catalogus Reliquiarum Ecclesiæ Collegiatæ Goslariensis; Excerpta ex Chronico MS. Ecclesiæ Goslariensis.* N^{os} XV-XVI et XL, p. 426-34 et 750-3.

13. *Lacuna Chronici Magdeburgensis editi.* N° XXXVIII, p. 749.

14. *Brevis narratio belli, quod Magnus junior Dux ejusque filii cum Luneburgensibus gesserunt.* N° XXIX, p. 675-6.

Brunswick, de Celle (1), de Goslar (2) et de Lunebourg (3) ont été faites du XIII^e au XV^e siècle (4). Le reste du volume est composé de documents en grande partie antérieurs ou concernant la période précédente comme ceux qui se rapportent à l'abbaye de Werden (5), l'ouvrage de Werner Rolevinck (6), la chronique d'Arnpeck (7), les histoires, notices ou listes concernant les abbayes d'Isenburg, de Loccum, de Lunebourg, de Gandersheim, de Fulda (8), les ouvrages italiens comme l'histoire d'Arnulf de Milan et la chronique de Dandolo (9), enfin les différentes additions et corrections données à la vie de sainte Mathilde et à la chronique des Guelfes éditée au tome I (10). L'ouvrage se termine par la lettre de Muratori sur les descendants d'Azon (11).

Leibniz n'était pas très satisfait de l'exécution typographique des *Scriptores* : de nombreuses fautes d'impression avaient été laissées (12) qu'il s'efforça de corriger,

1. *Antiquissimæ Leges Municipales Civitatis Brunsvicensis; Ordinarius Senatus Brunsvicensis, jussu ipsius conscriptus Anno... MCCCCVIII; Antiquissimæ Leges municipales Cellenses.* N^{os} XVII-XXI, p. 434-84.

2. *Leges Municipales antiquæ civitatis... Goslariensis; Leges Goslarienses metallicæ antiquæ pro fodinis in Ramelsberg.* N^{os} XX-XXI, p. 484-538.

3. *Leges Antiquæ civitatis Luneburgensis de Hæreditatibus.* N^o XLI, p. 754-9.

4. A l'exception de : *Legum Wisbyentium* ab Henrico Leone confirmatarum præfatio, n^o XXXIX, p. 750, qui sont du XII^e.

5. *Syllabus Abbatum Werthinensium et Helmstadiensium; Uffingi Monachi Werthinensis in laudem Werthinense carmen; Excerpta ex Necrologio Monasterii Werdinensis,* N^{os} XXIII-IV et XXVI, p. 600-5 et 747-8.

6. *Weneri Rolevinckii... de Moribus et Situ Antiquorum Saxonum.* N^o XXV, p. 606-53.

7. *Excerpta de Guelfis ex Viti Arnpeckii Chronica Bajoariorum.* N^o XXVIII, p. 660-75.

8. *Chronologia Abbatum Isenburgensium; De origine et Abbatibus Monasterii Luccensis; De Abbatibus S. Michaelis Luneburgensibus Notitia ex veteri Tabula; Fratris Henrici Bodinis Syntagma de Ecclesia Gandesiana, emendatum et supplementum; Excerpta Necrologii Fuldensis antiquissimi.* N^{os} XXXI-IV et XLII, p. 684-727 et 759-69.

9. *Arnulfi Historiæ Mediolanensis Libri IV; Excerptum ex Chronico operæ Andreæ Dandoli, Ducis Venetiarum.* N^{os} XXXV et XXXVII, p. 727-46 et 748.

10. N^{os} XXVI-VII, p. 653-60.

11. *Epistola Ludov. Antonii Muratori ad G. G. L. de posteris Azonis Marchionis, præsertim Italici,* p. I-XII. Leibniz en avait fait éditer 20 exemplaires à part pour Muratori. Lettre du 4 janvier 1712. CAMPORI, p. 273 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 96).

12. P. ex. dans la préface du t. I, à cause de « l'absence du vray correcteur ».

soit dans les préfaces (1), soit à la fin de l'ouvrage (2), et contre lesquelles il essayait de prévenir le lecteur dans l'introduction à l'index général (3). Il ne cessa, d'ailleurs, d'améliorer son livre, soit dans les préfaces (4), soit dans les notes manuscrites qu'il ajouta à l'édition (5), soit dans son grand ouvrage historique (6).

Cependant le recueil eut dans le monde savant un grand succès. En Allemagne, de consciencieux comptes-rendus des différents volumes avaient été donnés dans les *Acta eruditorum* (7), dont le directeur déclarait que Leibniz, à l'exemple des recueils des historiens allemands, hollandais et septentrionaux, avait voulu réunir en un corps ceux du Brunswick (8), les avait annotés et accompagnés de variantes. Il vantait l'ampleur et l'élégance de l'introduction (9), les étymologies des Germains, la localisation des *Fusi* et des *Mattiaci* (10), indiquait les principaux auteurs du tome I, en insistant sur Widukind, Ditmar, la vie de saint Berward et la chronique de Weingarten (11), résumait

Lettre du 24 septembre 1708 citée pl. haut, p. 259, n. 9. Cf. la lettre, s. d., citée pl. haut, p. 259, n. 11. — Le 18 octobre 1708, le capucin Dionysius (corr., fol. 3-4) en avait indiqué à l'auteur, t. I, p. 223.

1. T. II, pp. 3, 8, 9, 14, 15, 22, 26, 28, 32, 36, 37, 47; t. III, p. 4, 19, 20, 22 à 27 et 32.

2. T. III, p. 245-8 pour les trois volumes.

3. T. III *Catalogus communis Scriptorum Brunsvicensia illustrantium, tribus tomis hujus operis comprehensorum*. Præmonitum, fol. a.

4. T. II, p. 19, pour les pp. 176 bis, 188 et 189.

5. Ms. XXIII, 165-169. Les trois volumes sont chargés de corrections et d'additions marginales, surtout au t. I pour la préface de Gervais de Tilbury et les *Gesta Mediolanensium*, au t. III pour le nécrologe de Fulda.

6. *Ann. Imp.*, t. III, aux années 973, § 10, p. 307 pour la préface du t. I, n° XXVIII; 976, § 22, p. 368, pour celle du t. II, n° I et 997, § 2, p. 669 pour celle du t. I, n° XXVII.

7. T. I, *AA. EE.* octobre 1707, p. 460-4, par le rédacteur en chef Jean Burckhard Mencke, fils du fondateur; t. II-III, *AA. EE.* février et mars 1712, pp. 49-54 et 138-43 par Jean-Christophe Blum.

8. « Leibnitius... aliorum excitatus exemplis, qui vel Alemannicarum, vel Belgicarum, vel Septentrionalium rerum scriptores propriis voluminibus dedere, ea pariter scripta in unum redegit corpus, quæ res Brunsvicenses quocumque modo concernant. » *AA. EE.* octobre 1707, p. 460.

9. « Praefixa his est Introductio prolixa atque elegantissima ». *Ibid.*

10. *Id.*, p. 460-1.

11. *Id.*, p. 461-3.

à peu près chaque auteur des tomes II (1) et III (2), la lettre de Muratori (3), et vantait l'utilité de l'index final (4). C'était peu, en somme, pour un ouvrage qui faisait honneur à la Saxe et à l'Allemagne entière.

En France, l'analyse du *Journal des Savans*, par l'abbé Bignon, fut tout aussi fidèle et beaucoup plus élogieuse. Après avoir bien indiqué la portée du recueil de Leibniz (5), Bignon résume la généalogie des ducs de Brunswick jusqu'à Otton l'Enfant, en soulignant l'intérêt et les difficultés qu'elle présente (6). Il aborde ensuite le contenu propre du premier volume en montrant l'utilité du recueil pour l'histoire générale aussi bien que pour l'histoire particulière de la Saxe et en avertissant qu'il s'agit de documents soit inédits, soit imprimés, mais rares et améliorés d'après les manuscrits (7). Suit

1. Février 1712, p. 49-54.

2. Mars 1712, p. 138-41.

3. *Id.*, p. 141-2.

4. « Ilud tacere non possumus, sub finem hujus Tomi III Indicem locupletissimum in tres Tomos Scriptorum Rerum Brunsvicensium comparere, quem magno historiarum cupidis usui futurum omnino persuademus ». *Id.*, p. 142.

5. « Nous avons divers recueils d'anciens Ecrivains dont les Ouvrages ont rapport à l'histoire particulière de certaines Nations et de certains Pays. Melchior Goldast a ramassé... ceux qui ont traité de l'Allemagne proprement dite, Pierre Scriverius ceux qui ont parlé des Pays-Bas, Erdpold Lindenbrog les Historiens du Septentrion; André Du Chesne, les Normans; Antoine Caraccioli, les Napolitains; Camille Peregrin et Félix Otius les Lombards, etc. C'est à l'exemple de ces auteurs que Monsieur Leibnitz s'est appliqué à ce travail pour l'Histoire du Duché de Bronsvic » ou de sa Maison. *J. des SS.*, 31 janvier 1708. *Supplément*, p. 3-4.

6. *Id.*, p. 4-5 se terminant par : « Nous avons cru que cette courte Généalogie d'une maison si distinguée dans l'Europe, feroit d'autant plus de plaisir aux lecteurs, que ses commencements sont fort embrouillés dans les Historiens de la Maison d'Este, surtout pour ce qui regarde les mariages d'Azon ».

7. « Quelques-unes » de ces pièces « n'appartiennent que de bien loin à l'Histoire particulière du Bronsvic; mais elles ne laissent pas d'avoir leur utilité en général et le public doit savoir beaucoup de gré à M. Leibnitz du soin qu'il a pris de les conserver aussi bien que les autres. Elles sont toutes des preuves visibles du zèle qu'il a pour la gloire de cette partie de l'Allemagne, à laquelle il doit sa naissance. Dans ce grand nombre de Pièces, il y en a qui sont toutes neuves, pour ainsi dire, et qui n'avoient jamais paru. Les autres avoient déjà été publiées; mais les copies en étoient devenues extrêmement rares. D'ailleurs ces copies imprimées étoient la plupart très imparfaites, et il étoit nécessaire qu'on les retouchât sur de bons manuscrits : c'est à quoi M. Leibnitz s'est particulièrement attaché. » P. 5. Il y a une légère inexactitude dans la seconde partie soulignée, puisqu'il n'y a rien sur la Haute-Saxe.

un résumé intéressant des principaux auteurs avec de longs détails sur Gervais de Tilbury(1). Les deux autres volumes étaient résumés plus brièvement (2), sauf pour la vie de saint Conrad (3), l'arbitrage de Jean le Bon (4), l'histoire de Milan d'Arnulf (5) et la généalogie des ducs de Brunswick (6); mais Bignon faisait encore ressortir par deux fois toute la valeur du recueil (7).

En Italie, l'ouvrage était cité dans le *Journal de Modène* contre les partisans de Rome à propos de la querelle de Comacchio (8). Leibniz déclarait, dès l'apparition du premier volume, qu'il avait été « fort applaudi et cité chez les étrangers » et qu'il serait « imité par ceux qui travailleront pour l'Histoire d'autres Maisons illustres (9) ». Il était particulièrement fier de l'éloge qu'en avait fait l'abbé Bignon, qui représentait pour lui celui de la France entière(10). D'ailleurs, dans ce pays même, le recueil avait un succès d'un autre genre : grâce au marquis de Reffuge, la vie de Thierry, évêque de Metz, avait servi à « rétablir le culte d'une sainte dans le chapitre de Sainte-Marie-de-Metz(11).»

1. *Id.*, p. 7-10.

2. *J. des SS.* du 9 janvier 1713, p. 24-27.

3. *Id.*, p. 24-25.

4. *Id.*, p. 25-26.

5. *Id.*, p. 27.

6. *Id.*, pp. 25 et 26-27.

7. L'intérêt d'un Etat est qu'on ramasse soigneusement les monuments et les titres qui lui sont avantageux; et son bonheur est que ce Recueil soit fait par des mains habiles et fidèles. qui soient incapables de prendre le change ou de le donner. Le duché de Bronsvic n'a rien à souhaiter sur ce point depuis que M. Leibnits a entrepris de rédiger... tout ce qu'il a de titres anciens et importants de ce pays-là. » Il termine ainsi : « *On ne peut trop estimer un Recueil qui contient les preuves des faits historiques de plusieurs provinces, preuves d'ailleurs choisies et rédigées par un homme d'une érudition profonde et d'un goût exquis.* » *Id.*, p. 24 et 27. C'est au dernier passage que fait allusion Leibniz en disant que, d'après l'abbé Bignon, les écrivains recueillis sont « les sources de l'histoire ». Lettre citée pl. haut, p. 246, n. 3.

8. Lettre à Bernstorff, 9 décembre 1709. DÆBNER, p. 49 (*Z. d. h. V. f. N.* 1881, p. 253).

9. Lettre à George-Louis, s. d. (4 mai 1709). KLOPP, t. IX, p. 298.

10. « Vostre jugement me tiendra toujours lieu de celui de tout un pays. » Lettre du 9 décembre 1710 citée pl. haut, p. 259, n. 14.

11. Lettre de Reffuge du 13 avril 1708. Ms. XLI, 1814, n° 21. Cf. sur cette affaire notre article, *Ann. de l'Est*, t. XVIII, p. 449, note 3.

Un peu plus tard, on devait y proclamer la valeur des *Scriptores rerum Brunsvicensium* (1) et l'on y répète aujourd'hui qu'ils ont à la fois un intérêt local et général (2). Malheureusement, c'est à peine si, en Allemagne, il a trouvé des imitateurs (3).

Leibniz profita du succès et du caractère dynastique de son recueil (4), pour se faire assurer quelques dédommagements pécuniaires. Aux conférences d'Engessen de 1705, en faisant approuver le projet des *Scriptores* (5), il se fit promettre de nouveaux avantages, tout au moins 2 thaler par feuille à l'apparition de l'ouvrage (6). Dès l'édition du premier volume, il réclama 120 exemplaires

1. LENGLET-DUFRESNOY, t. III, p. 310-1. « C'est un des recueils de l'histoire particulière d'Allemagne des plus parfaits. On y trouve beaucoup d'Auteurs originaux qui regardent l'Histoire générale de l'Empire; il seroit à souhaiter que l'on eût de semblables recueils pour les grandes Principautés de l'Allemagne; l'histoire en seroit bien mieux éclaircie, ou plus facile du moins à être examinée et discutée. »

2. « Ce recueil vu le grand rôle des princes de la dynastie guelfe au moyen âge, offre autant d'intérêt pour l'histoire de l'Empire en général que pour l'histoire locale de la Saxe inférieure. » LANGLOIS, p. 319, d'après WATTENBACH, t. I, p. 16, qui a fait ressortir que l'intérêt général du recueil le distingue de tous les autres recueils locaux. — Au contraire, le jugement de WEGELE, p. 642, est des plus banals.

3. J.-B. MENCKE, qui en avait rendu compte (v. pl. haut, p. 268, n. 7), a publié des *Scriptores rerum Germanicarum præcipue Saxoniarum*, Leipzig, 1728-30, 3 vol.; mais il cite à peine dans ses préfaces les *Accessiones* (t. I, n° II) et les *Scriptores Brunsvicenses* (t. I, n° xv et t. III, n° VIII). L'ouvrage paraît réunir le plan des deux recueils de Leibniz et sa valeur en approche (WEGELE, p. 569). — En Italie, Muratori reproduisit dans les *Rerum Italicarum Scriptores* les historiens italiens publiés par Leibniz : le poème de Guillaume d'Apulie, t. V, p. 245 ss., avec la préface et les notes, la vie de la comtesse Mathilde, *Id.*, p. 335 ss., Gerard Mauris, t. VIII, p. 3 ss., le panégyrique de Béranger, t. II, part. I, p. 371 ss., la chronique d'Arnulf de Milan, t. IV, avec les notes.

4. Il écrivait : « Jusque icy aucune Maison illustre, pas même celle d'Autriche et de Bourbon se peuvent » vanter d'un pareil ouvrage. « Nous avons toujours été les premiers et le pouvons mieux faire qu'en beaucoup d'autres maisons, car nous embrassons des affaires de la haute et basse Allemagne, et encor de l'Italie, nos princes y ayant été transplantés. » Lettre à Mlle de Schnlenbourg, 4 mai 1709. *Z. d. h. V. f. N.* 1884, p. 215-6.

5. Cf. pl. haut, p. 246, n. 5.

6. Lettres à George-Louis, s. d. (4 mai 1709). KLOPP, t. IX, p. -299; lettre à Bernstorff, 31 mars et 9 mai 1708 et 15 janvier 1709. DÆBNER, p. 33, 34 et 44. Leibniz avait réclamé depuis longtemps « de déterminer quelque chose pour la feuille. » Lettre à Bernstorff, 1^{er} juillet 1701. FEDER, p. 209.

et la somme promise, soit 524 thaler; il demandait en même temps un subside régulier de 6 thaler par semaine pour payer quelqu'un qui l'aidât dans ses travaux historiques à faire des recherches, des extraits et des copies (1). Un peu plus tard, il y ajoutait une réclamation pour les sceaux, les médailles et les livres nécessaires à l'histoire de la maison de Brunswick (2). L'année suivante, il paraît avoir demandé à la cour de Hanovre 200 thaler en plus des 524 promis et à la cour de Wolfenbüttel 100 autres pour payer 100 exemplaires fournis par Förster et avoir réclamé comme subside pour les annales 10 thaler hebdomadaires au lieu de 6 (3).

Ces vœux restèrent longtemps platoniques, car Leibniz continua à prier les deux cours de lui donner 120 exemplaires du tome I et de lui payer 2 écus par feuille, le tiers des frais devant être supportés par le duc de Wolfenbüttel (4), à demander « pour pousser l'ouvrage principal » le paiement de trois hommes, l'un « de quelque savoir », capable d' « aider dans les recherches, » le second « plus médiocre qui aide à copier ou à conférer », le dernier devant « dessigner plusieurs antiquités, médailles, sceaux et autres monumens qui sont tant icy dans le pays et dans le voisinage, ou il faut même aller quelques fois ou envoyer », le tout à raison de « dix écus par semaine (5) ». Ce ne fut qu'en 1710 que Leibniz reçut de Hanovre les 200 thaler dus pour les 100 exemplaires du tome I (6) et les deux tiers de 524

1. Lettres au même, 30 juin et 7 juillet 1707 citées pl. haut, p. 259, n. 5.

2. Lettre s. a. (corr. de George-Auguste, fol. 48), 17 novembre 1707. La dernière partie de la demande n'est pas ajoutée à la lettre de même date dans DÆBNER, p. 29-30 (*Z. f. h. V. d. N.* 1881, p. 233-4).

3. Pro memoria s. d. (éd. comme étant entre le 17 novembre 1707 et le 17 février 1708). *Z. d. h. V. f. N.* 1884, p. 213-4; lettre s. d. (1708 environ). Corr. de George-Louis, fol. 64-65. A la mort du duc George-Guillaume de Celle (1705), le duc de Wolfenbüttel se substitua à lui pour contribuer à l'histoire de la maison de Brunswick.

4. Lettres du 17 février, 28 et 31 mars, 9 et 15 mai 1708 et 20 mars 1709. DÆBNER, pp. 30, 32, 33, 35, 36 et 47.

5. Lettre à Bernstorff, 9 mai 1709. *Id.*, p. 35.

6. Reçu du 20 juin 1710. Ms. XXIII, 169, n° 6 bis.

promis en outre (1); il attendit encore jusqu'à l'année suivante la part due par Wolfenbüttel (2). Alors il lui fallut recommencer les mêmes demandes pour les tomes II et III, réclamant également 2 thaler par feuille et un même nombre d'exemplaires, dont deux tiers fournis par Hanovre et le reste par Wolfenbüttel (3); il est probable qu'il reçut satisfaction complète en 1712, car l'année suivante nous ne trouvons plus aucune réclamation du même genre, alors qu'en 1714 elles devaient recommencer pour les *Annales Imperii*.

1. Lettre à un ministre de Wolfenbüttel, 22 décembre 1710. DÆBNER, p. 5 (Z. cité, p. 255).

2. Quittance du 16 février 1711 pour les 174 thaler $2/3$. Corr. de George-Louis, fol. 68.

3. Lettres du 10 février et 16 avril 1712 à George-Louis (corr., fol. 79 et 82) et à Cleve, où il réclame 747 thaler $1/3$ pour la part de Hanovre.

CHAPITRE VII

LES DERNIERS VOYAGES, LES « ANNALES IMPERII » ET L' « OUVRAGE HISTORIQUE » DE LEIBNIZ (1712-1716).

Des dernières années de Leibniz, près de la moitié allait être remplie par des voyages en Saxe et en Autriche, le reste par l'achèvement de son grand ouvrage historique.

Depuis longtemps, il cherchait un grand homme pour réaliser ses idées sur l'avancement des sciences; en 1712 il croyait enfin l'avoir trouvé en Pierre le Grand, qu'il assimilait aux anciens héros (1). Le tsar ayant agréé ses vues à Torgau, où il lui en avait communiqué un mémoire (2), Leibniz, de retour à Hanovre, continua à lui envoyer des projets où il parlait d'observations magnétiques à faire, de bibliothèques à fonder, d'une société des sciences à créer (3). Bientôt il communiqua au baron d'Urbich un mémoire sur l'origine des peuples d'Europe, notamment des Slaves (4), pour activer les recherches sur les langues de la Russie (5). Plus tard, il profita de ce que le ministre Schleiniz allait voir le tsar à Greifswald pour lui

1. Lettres à Bruce, à Golofkin et à Pierre le Grand, du 16 janvier 1712. GUERRIER, pp. 199, 203 et 206.

2. Lettre à Golofkin citée, p. 201.

3. Lettre à Pierre le Grand citée, p. 205 et 208.

4. Lettre et mémoire s. d. (29 janvier 1712). *Id.*, p. 210-3. Un peu plus tard, Leibniz s'occupait des peuples slaves : des notes en latin les concernant figurent au verso d'une lettre à Hunnenberg du 27 avril 1712. Ms. XII B 713 a, n° 64.

5. Urbich à Golofkin, 5 mars 1712. GUERRIER, p. 209.

remettre un projet concernant l'organisation des sciences dans l'empire russe (1) et le plan « d'un conseil supérieur des sciences et des arts », sorte de ministère de l'instruction publique, d'où dépendraient toutes les écoles et les sociétés savantes, « le soin des langues avec les truchemens, l'histoire et la géographie tant ancienne qu'externe ». Leibniz y parlait de fonder une bibliothèque et une Académie, c'est-à-dire une Université, à Saint-Pétersbourg (2). En même temps, il proposait au tsar de lui faire faire « un résumé secret de l'histoire contemporaine depuis quelques années (3) » et lui envoyait une machine arithmétique qui le ravissait (4).

Avant l'entrevue de Torgau, Urbich avait proposé Leibniz à son maître, comme « ministre pour obvier aux intrigues » du duché de Hanovre contre la Russie (5); à Torgau, Pierre le Grand fit promettre à Leibniz une pension de 500 thaler pour l'« engager à donner quelques fois ses avis » (6), puis lui accorda une pension de 1000 thaler « échus à Noël (7) » et désira le voir aux bains de Carlsbad, où il se rendait. Leibniz devait prendre Schleiniz à Brunswick et faire route avec lui (8); mais, arrêté par la goutte à Wolfenbüttel (9), il ne put qu'envoyer un « mémoire concernant l'étude des langues et l'observation de la variation de l'aiguille aimantée dans l'empire russe (10) ». Il y montrait

1. Projet s. d. (avant le 9 septembre 1712, v. st.). *Id.*, p. 217-8 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 416-8).

2. Projet s. d. (comme ci-dessus). *Id.*, p. 219-20 (FOUCHER, p. 516-8).

3. « Könnte man Seiner Czärischen Majestät mit einem Compendio Historico secreto nostri temporis von einigen jahren hehr an Hand geben, so zur den affären nicht wenig dienen würde. » Mémoire pour Schleiniz, 1712. *Id.*, p. 221.

4. Lettre de Schleiniz, 12 septembre 1712. *Id.*, p. 226.

5. Lettre d'Urbich du 31 janvier 1711. *Id.*, p. 160.

6. Lettres d'Urbich à Golofkin et à Urbich, 5 mars et s. d. (23 septembre 1712). *Id.*, p. 209 et 235. Cf. pl. haut, p. 218, n. 5. Leibniz proposait plus tard l'alliance de la Russie et des pays du Nord avec l'Empire d'Allemagne contre la France.

7. Lettre de Schleiniz du 12 septembre 1712 (v. st.) et projet s. d. (même date). *Id.*, p. 226 et 233.

8. Lettre de Schleiniz du 26 septembre (v. st.). *Id.*, p. 250-2.

9. Lettre au même, du 23. *Id.*, p. 227.

10. Projet s. d. *Id.*, p. 239-49 (FOUCHER, t. VII, p. 519-46)

l'utilité des langues pour l'histoire, retraçait les principes et les résultats généraux de la philologie appliquée à l'histoire et réclamait de nouveaux spécimens des idiomes de la Russie (1); en même temps, il demandait à Pierre le Grand, s'il désirait le faire entrer « plus avant dans ses desseins, par rapport aux études, sciences et arts », « des gages plus considérables et même un titre convenable (2) ». Un peu plus tard, remis de sa maladie, il se décidait à se rendre à l'appel du tsar, quand il fut retardé par l'attaque de Rügen (3). Il partit le 26 octobre par Halle et Zeis (4) et arriva à Carlsbad au mois de novembre. Pierre le Grand (5) le nomma conseiller privé de justice aux gages de 1000 thaler par an, comme pouvant concourir « efficacement au progrès des mathématiques et autres sciences, aux recherches historiques et au relèvement des études en général », et afin de se servir de lui « pour faire fleurir les études, les arts et les sciences » dans son empire (6). De Carlsbad, Leibniz suivit le tsar à Teplitz où il resta cinq à six jours, puis à Dresde où il demeura une semaine (7), du 22 au 29 novembre (8).

Leibniz se proposait de devenir « le « Solon de la Russie (9) »; il prit bientôt connaissance des lois du tsar Alexis, père de Pierre le Grand (10), mais là se borna, semble-t-il,

1. *Id.*, p. 239-43 (FOUCHER, p. 519).

2. Lettre citée à Schleiniz, p. 231.

3. Lettre au même s. d. (fin septembre 1712). *Id.*, p. 254.

4. Lettres à Teuber des 13 (Hanovre) et 26 (Wolfenbüttel) octobre 1712. NOBBE, p. 25-26; à Schleiniz du 29 (Halle). GUERRIER, p. 262-3. A Halle il descendit chez son futur disciple Wolf.

5. Il paraît avoir agréé l'alliance proposée. GUERRIER, p. 267-8.

6. Décret du 1^{er} novembre 1712 (v. st.). *Id.*, p. 270-1. Leibniz en avait dressé lui-même le plan sur la demande du conseiller russe Ostermann (lettre à Leibniz du 29 octobre v. st. *Id.*, p. 268.) Ce décret est, d'ailleurs conforme à ce qu'il écrivait à Schleiniz, le 23 septembre, dans le passage cité pl. haut, p. 218, n. 5.

7. Lettre à Sophie s. d. (novembre 1712), KLOPP, t. IX, p. 374, et à Antoine-Ulrich du 25 novembre. GUERRIER, p. 281.

8. Lettres à Javorsky et au P. Lelong des 22 et 29 novembre 1712, datées de Dresde. *Id.*, 277-9 et 283.

9. Il en devait « redresser les loix et projeter des reglemens sur le droit et l'administration de la justice. » Lettre à Sophie citée pl. haut, n. 7.

10. Lettre à Pierre le Grand, 26 octobre 1713. GUERRIER, p. 312 (FOUCHER, t. VII, p. 556). Cf. BARUZI, p. 160, n. 2.

son action (1). Il comptait, en outre, s'occuper de l'histoire proprement dite de la Russie et réclamait des renseignements sur les sources de cette histoire, notamment sur les anciens manuscrits grecs ou russes qui se trouvaient dans les monastères et sur d'anciens livres d'histoire en russe (2); il souhaitait une encyclopédie générale ou quintessence des sciences et études mise en langue russe, où l'histoire aurait eu une place importante (3). Il demandait des renseignements sur les langues de la Russie pour connaître les origines des peuples (4) et continua à le faire jusqu'à la fin de sa vie (5). Il s'occupa également « à des recherches historiques sur les antiquités Scythiques et Russiennes », notamment d'après les documents grecs (6). C'est évidemment à cet ordre de recherches que se rapporte l'étude qu'il fit sur Attila d'après Priscus, où il croyait pouvoir établir par les langues que les Huns étaient des Slaves (7) et qu'il expédia à Pierre le Grand au début de l'année 1715 (8).

Après être devenu conseiller du tsar, Leibniz allait le devenir de l'Empereur. Deux ans auparavant, il avait vainement essayé de se faire appeler à Vienne « pour quelques

1. En décembre 1714, il écrivait à Bourguet: « Je ne suis pas encore venu à la considération des loix russiennes; d'autres y travaillent, mais je verrai peut-être un jour ce qu'ils auront fait. » GUERRIER, p. 320 (GEHR., *Phil.*, t. III, p. 575; DUTENS, t. II, p. 328). - Il semble qu'il n'eut jamais eu le temps de s'en occuper. Sur ses tentatives en ce domaine, v. HARTMANN, p. 40-41; sur son influence possible, v. BARUZI, p. 162 ss.

2. Desiderata s. d. (avant le 6 novembre 1712) et lettre à Javorsky, 22 novembre. GUERRIER, p. 273 et 277-8. Cf. BARUZI, p. 149, n. 4. Lettre à Pierre le Grand citée. ID., p. 313 (FOUCHER, t. VII, p. 558).

3. Lettre à Golofkin, 6 novembre 1712 (v. st.) et à Bruce du 22. ID., p. 276 et 280.

4. Desiderata et lettre à Golofkin cités, p. 273 et 275.

5. Lettres à Pierre le Grand citée et à Schafirof, 22 juin 1716. ID., p. 313 (FOUCHER, t. VII, p. 558-9) et 345.

6. Lettre à Golofkin, 10 mai 1715. ID., p. 334. Dans les *Ann. Imp.* 988, § 19, t. III, p. 530, il cite des documents russes et le *πατερικον*, qu'il avait souvent réclamé.

7. Ms. XII. Vol. II, 1. fol. 4-2 et 9-10. Cf. ARCHIMBAUD, t. III, p. 183.

8. Lettre à Pierre le Grand commencée le 24 juin 1714 à Vienne, expédiée de Hanovre le 22 janvier 1715. GUERRIER, p. 321-2.

semaines » afin de s'occuper des droits de l'Empire sur Comacchio (1). Il profita de son séjour en Saxe pour s'y rendre incognito avec la recommandation d'Antoine-Ulrich (2). Comme cette recommandation mentionnait ses recherches historiques sur l'histoire de la maison de Brunswick (3), il en prit prétexte auprès de la cour de Hanovre pour faire son voyage (4); il pensait, d'ailleurs, ne pas rester longtemps absent à cause des *Annales* et revenir au printemps suivant (5). Il alla à Vienne par Koenigsseck en réclamant la protection du confesseur de l'Empereur pour obtenir le titre de conseiller aulique, promettant de s'occuper de l'histoire et des droits de l'Empire d'après les documents et de travailler à l'avancement des sciences (6).

Avant de partir pour Carlsbad, Leibniz avait demandé le titre et les émoluments de conseiller aulique, en se recommandant de ses travaux historiques et de ses recherches sur les droits de l'Empire et en rappelant qu'on lui avait promis ce titre (7). Grâce à toutes les recommandations que possédait Leibniz, l'Empereur, quoique d'accès assez

1. Lettre à Bergomi (corr., fol. 9), 16 novembre 1710.

2. Lettre du 23 octobre 1712 et projet de recommandation (de même date). GUERRIER, p. 257 et 259.

3. « Er hat bey Gelegenheit der Histori dieses Hauses, die er untersucht, nicht wenig ans Licht bracht, dadurch die hohen Gerechtsamen des Reichs zumahl in Italien behauptet werden können. » ID., p. 259.

4. « J'appris... que l'Empereur même était disposé à favoriser les recherches historiques »; « mon voyage bien loin d'empêcher, avancera mes travaux » (la suite montre qu'il s'agit des *Annales*). Lettres à Bernstorff, 23 et 27 décembre 1712. ID., p. 287 et KLOPP, t. IX, p. 376 (DÆBNER, p. 57 et 58). Sur ses véritables raisons, v. GUHRAUER, t. II, p. 277-8.

5. Lettre au P. des Bosses, 24 janvier 1713. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 475 (DUTENS. t. II, p. 305).

6. « Ut dubitari non possit, quin circa justitiæ administrationem, eruenda ex monumentis imperatoris et imperii jura, historiarum lumen, scientiarum denique propagationem, opera mea Cæsareæ Majestati utilis sit futura. » Lettre au P. Orban, 12 décembre 1712. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 284 et *A. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 215.

7. Lettre à Imhof, 27 septembre 1712 et projet de lettre pour l'Empereur (même date). KLOPP, t. XI, p. 369-71. — Dès le 5 septembre 1701, le comte de Kaunitz avait écrit à Leibniz que Léopold I^{er} le lui promettait. *A. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 210.

difficile, le reçut souvent (1). Sur le point d'être nommé conseiller aulique, il demanda à la cour de Hanovre la permission de recevoir cette dignité, en déclarant que cela favoriserait ses travaux historiques (2). Georges-Louis y consentit, malgré lui, à condition que Leibniz n'abandonnât pas ses fonctions auprès de lui (3). Leibniz ne fut nommé qu'un peu plus tard (4) et reçut plus tard encore son traitement (5), qui paraît avoir été fixé à 2.000 florins (6). Il avait demandé à l'Empereur de le recevoir régulièrement toutes les semaines et il paraît l'avoir obtenu (7). Charles VI lui avait donné sa nouvelle charge pour s'occuper surtout d'illustrer par les documents les droits de l'Empire (8). Leibniz proposait d'écrire son histoire en latin dans un résumé de style concis; il réclamait pour cela

1. Lettres à Bernstorff, 18 janvier 1713; à Sophie, 11 février, au P. des Bosses, 24 avril. DÆBNER, p. 60; KLOPP, t. IX, p. 387; GEHR., *Phil.*, t. II, p. 478 (DUTENS, t. II, p. 197).

2. Il prétendait que cela l'encouragerait « à mieux faire ce que l'Electeur et « la Serenissime Maison demandent, qui est d'éclaircir l'histoire de Bronsvic, liée à celle de l'empire. » Lettre à Bernstorff, 1^{er} mars 1713. DÆBNER, p. 63 (FEDER, p. 204 avec la date erronée de mai).

3. Lettre du même, 5 avril 1713. *Id.*, p. 65. Déjà le bruit courait à Hanovre que Leibniz avait reçu le titre de conseiller aulique. Lettre de Sophie du 26 mars 1713. KLOPP, t. IX, p. 390.

4. Lettre du 1^{er} mai 1713, où il en avertit Bernstorff. GUHRAUER, t. II, p. 284. BERGMANN a dit à tort (*Sb. d. W. A.* 1858, p. 188) qu'il était conseiller aulique depuis le 2 janvier 1712; il ajoute avec raison qu'il n'était pas encore anobli et fut nommé baron le 3 avril 1714 (cf. le diplôme, p. 203).

5. Rescrit impérial du 3 juillet 1713. *Arch. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 240-1.

6. Lettre à Charles VI, s. d. (fin mars 1713). *Id.*, p. 226 (*Sb. d. W. A.*, t. XX, p. 277). Cf. lettre à Bernstorff, 11 février 1716 (DÆBNER, p. 157) et MURR, t. VII, p. 185. — Leibniz écrivait à George-Louis en janvier 1716 qu'il aurait pu entrer dans le conseil aulique « avec 4.000 florins par an et apparemment davantage par la suite. » DÆBNER, p. 151. Il reçut certainement en plus de son traitement régulier « un ajuto » comme quelques autres conseillers auliques. Lettre à Charles VI, 24 août 1714. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 350.

7. Lettre de mars 1713 citée ci-dessus. Sa « Majesté imperiale et Catholique me donne souvent audience à des heures extraordinaires dans sa retirade, ce qu'elle n'accorde qu'à ses Ministres et aux personnes d'un attachement particulier. » Lettre à Sophie-Dorothee, 30 septembre 1713. KLOPP, t. X, p. 453. Il n'avait « pas besoin de la voye de l'audience ordinaire pour être admis. » Lettre à Ancillon, 13 décembre 1713. FEDER, p. 10. Cf. lettre à Sophie, 29 novembre. *Id.*, t. IX, p. 414.

8. « Invictissimus imperator idemque rex catholicus mihi in numerum consiliariorum imperii aulicorum ascito specialiter commisit, ut monumentorum et jurium imperii inde illustrandorum curam habeam. » Mémoire pour la suc-

le libre accès aux archives et des audiences régulières (1). Cependant il ne s'occupa guère de l'histoire de l'Empire qu'à propos de son grand ouvrage ou de dissertations particulières.

Sa nouvelle charge lui permettait de réaliser son dessein d'écrire les *Annales Imperii*. Leibniz, préoccupé d'unir l'histoire de la maison de Brunswick à celle de l'Empire (2) et « jugeant qu'il étoit nécessaire de voir encor une fois les manuscrits de l'Empereur avant que de finir » son ouvrage, y employa une partie de l'hiver de 1713 à 1714, « fort assidu à feuilleter les manuscrits (3). » Charles VI, ayant « fort bien compris » que Leibniz ne pouvait « approfondir l'histoire de la maison de Bronsvic sans éclaircir quantité d'endroits importans de celle de l'Empire », lui avait, en effet, ouvert sa bibliothèque et Leibniz en profita dès que la saison fut radoucie (4). Le bibliothécaire Gentilotti, qui avait succédé à Nessel, y alla « plusieurs fois exprès pour » lui montrer les manuscrits. Leibniz avait déjà « parcouru plusieurs chroniques anciennes » concernant surtout la partie des *Annales* qu'il avait déjà achevée (5), en réclamait, pour les voir chez lui, d'autres concernant principalement les ix^e et xi^e siècles avec la continuation de Martinus Polonus (6); mais Gentilotti, n'ayant pas lui-même le droit d'emporter les manuscrits, le renvoya à l'Empereur (7) qui, sans doute, lui accorda l'autorisation

cession de Toscane, s. d. (avant le 30 décembre 1713). DĒBNER, p. 73. Cf. lettre à George-Louis du 20. Id., p. 74.

1. Lettre à Charles VI, s. d. (1713 ou 1714), § 3-5. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 328-9 où on lit : « Dass ich... die incumbenz haben möchte, K. Mt. Historie, da die sachen in sicherm gedächtniss, kurz und nervosé in lateinischer sprach zu fassen. » Cf. lettre de fin mars 1713 citée pl. haut, p. 279, n. 6.

2. Lettre citée pl. haut, p. 279, n. 2, où Leibniz déclare que c'est là « le desir de l'Electeur et de sa maison .»

3. Lettre à Bothmer, 26 novembre 1715. DĒBNER, p. 143.

4. Lettre à Bernstorff, 18 janvier 1713. Id., p. 60.

5. Lettre au même, 22 février 1713. Id., p. 62.

6. Lettre à Gentilotti, 18 février 1713. BERGMANN, *Sb. d. W. A.*, t. XIII, p. 56-57.

7. Lettre du même (corr.), 19 février 1713.

demandée, car il vit ensuite beaucoup de manuscrits nouveaux (1).

Toutefois ces recherches pour les *Annales* ne peuvent avoir été très fructueuses, puisque Leibniz n'avait pas pris avec lui les notes qu'il avait déjà tirées de la bibliothèque impériale (2) ni, sans doute, le brouillon de son ouvrage.

Leibniz s'attacha davantage à d'autres travaux qui touchaient d'assez près à l'histoire. Comme conseiller aulique, il s'occupa de la réforme de la justice avec le président de ce conseil, le comte de Windischgrätz (3), et demanda à l'Empereur de reprendre la construction du canal jadis établi par Charlemagne entre le Danube et le Rhin (4); mais il paraît s'être attaché surtout à établir les droits de l'Empire d'après les documents. C'est ainsi qu'informé par Muratori d'une critique désobligeante des *Scriptores Brunsvicenses* faite par Fontanini dans le *Giornale de Letterati* de Venise (5) et trouvant dans le même journal des attaques contre les droits de l'Empereur (6), il proposa d'y insérer une « impartiale recension de l'ouvrage qu'on pourra

¹ 1. « Je regarde particulièrement des manuscrits non connus, qui me peuvent fournir quelque remarque singulière, et ce sera un ornement de l'histoire qu'il y ait bien des passages deterrés des manuscrits. » Lettre à Bernstorff du 1^{er} mars. DÆBNER, p. 64 (FEDER, p. 205). C'est sans doute alors qu'il vit les *Annales carolingiennes* qui rapportent que le Pape et le peuple romain furent décidés à couronner Charlemagne Empereur en partie parce qu'une femme régnait à Constantinople. « Hoc annalista æquavus annotat, qui in bibliotheca imperatoris extat, non malus autor gestorum, quem plerumque Moissiacensis chronographus exscribit. » *Ann. Imp.* 800, § 9, t. I, p. 210. C'est sûrement alors qu'il connut le poème d'Ernold le Noir, que Gentilotti se proposait d'éditer. Note d'Eckhart au § 14 du *De Origine Francorum*, éd^{on} des *Leges Francorum*, 1720, p. 254 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 155 note 19).

2. Lettre au même, 18 janvier 1713. DÆBNER, p. 60.

3. Lettre au duc de Saxe-Zeiss, 28 mars 1714. DISTEL, *A. f. Sächs. Gesch.*, t. XXX, p. 116.

4. Lettre à Charles VI, printemps de 1713. RÖSSLER, *Sb. d. W. A.*, t. XX, p. 286-7.

5. Lettre à Muratori du 8 juillet 1713. CAMPORI, p. 191 ss. (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 98-99). Il s'agit du t. XI (1712), art. x. Lettre à Huldensberg, 4 août 1713. DÆBNER, p. 72.

6. Lettre à Muratori, 12 juillet 1713. CAMPORI, p. 193 (DUTENS, p. 101) et à Zanovelli, même date (DUTENS, p. 113).

lui fournir (1) ». De même, il s'occupait pour la maison de Hanovre de la question des vicaires de l'Empire (2), de la succession du duché de Lauenbourg, dont il s'efforçait de faire donner l'investiture à l'électeur (3), et, pour la maison de Modène, de la succession de Toscane qu'elle avait possédée jadis (4). Le grand-duc de Toscane ayant laissé par testament la succession à sa fille s'il mourait sans fils, Leibniz fit un mémoire où il montrait que Charles-Quint n'avait donné le pays qu'aux mâles (5), réclama à Wolfenbüttel la copie de la donation de cet Empereur (6) et poussa le duc de Modène à demander à Vienne l'investiture de la Toscane (7). Plus tard, à la demande du comte de Bonneval (8), il devait envoyer là-dessus au prince Eugène un « Mémoire diplomatique dans lequel les droits de l'Empire sont exposés (9). »

Outre la politique (10), Leibniz s'occupa à Vienne d'un projet d'Académie des sciences (11) qui a d'étroits rapports

1. Lettre à Bernstorff, juillet 1713. Corr. de Muratori, fol. 323. Cf. lettre à Huldenberg du 4 août. DÆBNER, p. 71-72. Lettres de Bernstorff, 10 mars 1713, rescrit de George-Louis à Huldenberg du 6 avril et mémoire de Leibniz s. d. (avril-mai). *Z. d. h. V. f. N.* 1884, p. 227-81.

2. Bernstorff lui demandait le 30 janvier 1713 de faire des recherches; Leibniz lui répondit le 13 février qu'il n'avait rien trouvé. DÆBNER, p. 61 et 62. En octobre 1712, il avait rédigé un essai sur les vicaires de l'Empire. Ms. XIII, 828 b, fol. 45.

3. Lettres à Bernstorff du 19 avril et 17 mai 1713, 28 mars et 2 juin 1714. DÆBNER, pp. 67, 70, 77 et 80.

4. Lettre à George-Louis, 20 décembre 1713. *Id.*, p. 74-75.

5. Mémoire de la fin de 1713. *Id.*, p. 73-74. Cf. lettre à Muratori, du 30 janvier 1714. CAMPORI, p. 205.

6. Lettre à Hertel, 27 janvier 1714, d'après laquelle le diplôme était dans les manuscrits venus de France. BURCKHARD, t. II, p. 338-9. Cette copie était tirée des documents du fonds de Mazarin. *Sb. d. W. A.* 1857, t. XIII, p. 45.

7. Lettre à la duchesse de Modène (corr. du duc, fol. 5), s. d. (fin de 1713).

8. Lettre du 14 mars 1716. FEDER, p. 450.

9. Lettre à Bonneval, 4 avril 1716. *Id.*, p. 452 et 447-8 note.

10. Il est faux que Leibniz « figura parmi les négociateurs de la paix d'Utrecht ». G. BLONDEL, *Histoire générale* (LAVISSE et RAMBAUD), t. VI, p. 580. BRUCKER, *Vita Leibnitii*, § XXII (DUTENS, t. I, p. xciv-v), dit qu'il donna à l'Empereur sur cette paix un avis qui plut tellement qu'il en reçut un subside de 2.000 florins avec le couvert à la cour. Il y a là sans doute une confusion avec son traitement comme conseiller aulique, car Leibniz n'en a jamais parlé.

11. Sur l'importance de ce projet, v. FOUCHER DE CAREIL, t. VI, p. xxvi-xxxi,

avec l'histoire et auquel s'intéressait Charles VI. Lors de son voyage précédent, Leibniz, rappelant le projet du *Collège historique impérial*, avait montré qu'une société du même genre pourrait, entre autres travaux, composer une *Germania sacra*, à l'exemple de l'*Italia sacra* d'Ughelli, réunir les conciles de l'Allemagne, les droits, les lois et les constitutions de l'Empire, les diplômes et les écrivains inédits de l'Allemagne, composer des généalogies et finalement des *Annales imperii* à l'imitation de Baronius (1). Dès son arrivée, il paraît y avoir de nouveau pensé: il répéta presque textuellement ce projet, en proposant, cette fois, de fonder une société impériale allemande et en ajoutant à l'étude de l'histoire le développement de la langue allemande (2). Bientôt, il présenta le plan d'une société à la tête de laquelle eût été l'Empereur (3) et qui aurait compris, entre autres membres, le bibliothécaire Gentilotti et l'antiquaire Heræus (4); un peu plus tard, Charles VI paraît avoir fait dresser par le chancelier Schlick un projet d'Académie dont Leibniz aurait été le directeur (5). Cette Académie ressemblait à la société des sciences de Berlin en ce qu'elle avait trois classes de même nom (6); mais elle en différait en ce que la classe littéraire était la première et la plus importante, comprenant ce « qui regarde l'histoire, la géographie, le blason, le droit des gens et public, la philologie ou les langues, les antiquitez avec les medailles et inscriptions, les Manuscrits et les diplômes (7) »; d'ailleurs

d'après la communication qu'il avait faite lui-même à l'Académie de Vienne en octobre 1857. *Sb. d. W. A.*, t. XXV, p. 129 ss.

1. Lettre à Hörnig s. d. (avant le 9 juin 1709). KLOPP, *A. f. öst. Gesch.*, p. XL, p. 210-2 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 268-72).

2. Mémoire du 23 décembre 1712. *Id.*, p. 217-22, cité en partie par COUTURAT, p. 523, note 3.

3. *Societatis imperialis Germanicæ designatæ schema*. KLOPP, *A. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 222 ss. (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 298 ss.).

4. Lettre à Charles VI s. d. (fin mars 1713). *Id.*, p. 228 (*Sb. d. W. A.*, t. XX, p. 279).

5. Lettre du 11 août 1713. *Id.*, p. 241-2.

6. Projet du diplôme de fondation, s. d. *Id.*, p. 237 (FOUCHER DE CAREIL, *Sb. d. W. A.* 1857, p. 142 et *Œuvres*, t. VII, p. 378).

7. Lettre au prince Eugène. *Id.*, p. 235 (FOUCHER, t. VII, p. 317). Plus tard, Leibniz écrivait au même : « La classe littéraire comprend l'histoire et la phi-

Leibniz pensait la développer de plus en plus (1). Mais, averti sans doute par l'exemple du *Collège historique* (2), Leibniz, après avoir déclaré que le but principal de la société était non de s'occuper de curiosités, d'éloquence, de critique ou d'observations, mais d'honorer Dieu et d'instruire la jeunesse (3), faisait ressortir l'influence de la philosophie et de l'histoire sur les études théologiques, proposait de favoriser les ecclésiastiques dans la société et même de nommer président un prélat des pays héréditaires ayant la dignité de prince, par exemple l'archevêque de Prague (4).

A Vienne, Leibniz avait pour lui bien des protecteurs. L'Empereur l'aimait beaucoup et passait pour lui avoir donné « le soin de ses Curiosités Littéraires tant antiques

lologie. L'histoire tant ancienne pour les antiquités que moyenne et moderne qui sert à l'origine et au droit des Etats, des familles illustres, et autres notices semblables tant curieuses qu'utiles. Et il faudroit avoir soin particulièrement de l'histoire de l'Empire, de la Germanie et de la très Auguste Maison et des pays. La philologie se rapporte aux langues tant savantes que vulgaires, tant pour leur pureté et regularité, antiquités et recherches, que pour la beauté et pour l'éloquence en prose et en vers, où il faudroit favoriser particulièrement la culture de la langue allemande ». *Id.*, p. 247 (FOUCHER DE CAREIL, *Sb. d. W. A.* 1857, p. 137-8; *Œuvres*, t. VII, p. 319-20).

1. « Pour les recherches historiques, politiques et juridiques sur l'Eglise et l'Etat, sur l'origine des peuples et des langues, sur des généalogies bien vérifiées des familles les plus illustres, sur les droits de l'Empire et de la très auguste Maison et matieres semblables, surtout des droits des gens et public et de la police... il faudroit des collections et recherches des titres ou diplômes et des sceaux anciens, que les archives peuvent fournir; des collections de médailles et de manuscrits; mais surtout il faudroit avoir des bibliothèques bien complètes, où l'on trouve souvent plus que dans les archives. Il faudroit ausssi qu'on pensât avec soin à cultiver la langue germanique trop mal menée dans ce pays-ci : et à rechercher les antiquitez germaniques, dont dépendent en grande partie les origines des affaires de l'Europe inondée par des peuples germaniques depuis la décadence de l'Empire des Romains. » *Id.*, p. 234-5 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 316-7).

2. V. plus haut, p. 80, n. 6.

3. *Kaiserliche deutsche Societät der Wissenschaften*, s. d. *Id.*, p. 242-3 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 302-3). Cf. lettre à Amélie, s. d. *A. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 216.

4. Pièce s. d. (fin mars 1713). *Id.*, p. 230-1. Cf. lettre à Charles VI. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 341 et 344-5. Il semble que Leibniz eût voulu faire, entrer à l'Académie l'abbé de Melk; mais il ne connaissait pas les frères Pez, bénédictins de cette abbaye. Lettre à Widow, 7 décembre 1715. KORTH., t. III, p. 341 (DUTENS, t. V, p. 472).

que moderenes (1) » ; l'impératrice Amélie, femme de Joseph I^{er} et fille du duc Jean-Frédéric, avec lequel il s'entretenait parfois d'histoire (2), le favorisait également (3). Il en était de même du comte de Sinzendorf, grand chancelier de la cour (4), l'un des négociateurs de la paix d'Utrecht (5), dont il étudiait la généalogie (6). Enfin il était très lié avec le prince Eugène (7), le héros de la guerre de succession d'Espagne, pour lequel il écrivait la *Monadologie* (8), et qui s'intéressait à l'histoire et aux lettres autant qu'à la politique (9). Tous s'occupaient de pousser ou de favoriser la nouvelle société; cependant elle n'aboutit pas. Pour la fonder il fallait avant tout de l'argent. Leibniz avait proposé différents moyens de trouver des fonds, notamment un impôt sur le papier (10); mais nul ne se résignait ni à l'établir ni à le subir et, eût-il été créé, que le mauvais état des finances en eût paralysé l'emploi (11).

1. Lettre de Schott (corr., fol. 7-8), 10 juin 1713.

2. Elle lui avait demandé, par M^{lle} de Klenk, « une information de l'origine des Templiers ». Lettre du 6 juillet 1715. KLOPP, t. XI, p. 45; Leibniz la lui envoya. Ms. XI. Vol. II, 2, fol. 1-2.

3. Lettre à Amélie, s. d. (fin mars 1713). *Arch. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 216-7.

4. Lettre à Sinzendorf, 6 juillet 1714. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 348 et à Heräus, même date. *Sb. d. W. A.*, t. XIII, p. 50.

5. Lettre à Th. Burnet, 23 avril 1713. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 326 (DUTENS, t. VI, p. 289).

6. Ms. VIII. 2, fol. 25-36.

7. Le prince était passé à Hanovre. Lettre à Urbich, 12 avril 1708. GUERRIER, p. 80. C'est sans doute alors qu'ils avaient fait connaissance.

8. V. la lettre du comte de Bonneval, 6 novembre 1714, citée par BOUTROUX, édition de la *Monadologie*, p. 136, d'après GUHRAUER, t. II, p. 286 (FEDER, p. 428).

9. Lettre de Bonneval du 14 mars 1716 citée plus haut, p. 282, n. 8, et réponse du 12 avril, où Leibniz dit qu'il a fait acheter pour le prince des manuscrits « qui regardent l'histoire, la politique et la théologie ». FEDER, p. 455.

10. Lettre à Schmid, 4 et 30 décembre 1714 et 11 avril 1714. KORTH., t. III, p. 290-1. (DUTENS, t. V, p. 527-8 et 530-1). Il avait préconisé aussi un impôt sur le papier timbré. *A. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 244 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 366) et lettre à Amélie s. d. *Id.*, p. 216-7.

11. Lettre de M^{lle} de Klenk, 6 juillet 1715. KLOPP, t. XI, p. 45. Cf. La « constitution de ce pays, empêche toutes les meilleures institutions.... Monsieur le Prince Eugene ne souhaite rien tant que l'établissement d'une académie, l'Empereur aussi, le chancelier et les ministres disent qu'ils contribueront en tout ce qu'ils pourront. Cependant rien n'avance. Je leur ai parlé à tous et même proposé des facilités et hors à S. M. I. il n'y a personne à qui je n'aie

A ces causes négatives d'insuccès se joignaient d'autres raisons d'un caractère positif. Les Jésuites, qui à Vienne s'étaient flattés de convertir Leibniz (1), étaient furieux de n'avoir pas réussi; ils se vengèrent en lui faisant de l'opposition. Lui-même paraît ne pas les avoir redoutés autant qu'ils le méritaient (2); ce fut après son départ qu'on l'avertit de Vienne qu'ils « s'opposaient à la Société des Sciences, que les nouvelles découvertes leur sont suspectes, et qu'il leur déplait particulièrement qu'un Protestant s'en mêle (3) »; bien que Leibniz déclarât expressément ne pas être lui-même directeur, mais y faire nommer « quelque seigneur de grande distinction (4) ». Il croyait Sinzendorf « et autres grands ministres trop éclairés pour donner là-dedans (5) », et avait « de la peine à ajouter foi » à l'effet de l'opposition des Jésuites, tout en constatant que le comte, qui lui « paraissoit si favorable au projet pour les sciences, s'en était un peu refroidi (6) » ou, du moins, se bornait à des protestations « bonnes mais générales (7) ». Cependant, l'Empereur paraissait secrètement résolu et avait par décret chargé Leibniz d'organiser la nouvelle société (8). Le projet paraissait devoir triompher grâce à sa présence et Sinzendorf lui-même le pressait de revenir (9). Leibniz se

dit ce qu'il faut, et qui ne m'ait répondu qu'avec joie ils y travailleront. Mais ils s'en remettent en même tems les uns sur les autres, et chacun attribue le blâme à son compagnon. » Lettre du 1^{er} avril 1716. FEDER, p. 451-2.

1. Lettre de Bourguet au président Bouhier, 26 août 1737. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, note 31. Cf. Lettre de Brandshagen à Leibniz du 28 septembre 1714 citée par BODEMANN, p. 25, n^o 108. Leibniz croyait avoir pour lui le confesseur de l'impératrice Amélie : lettre à Schleiniz, 9 septembre 1715. GUERRIER, p. 341.

2. « Au reste les Jésuites ont des adversaires assez forts, et ils ne peuvent point dire que tout leur rit. Ici-même, je trouve qu'ils n'ont point du tout le pouvoir de leurs prédécesseurs. » Lettre à la Croze, Vienne, 16 septembre 1713. KORTH., t. I, p. 429 (DUTENS, t. V, p. 206).

3. Lettre à Schmid, 27 février 1715. ID., t. III, p. 294 (DUTENS, t. V, p. 529).

4. Lettre au même, 24 décembre 1715. ID., p. 303 (DUTENS, p. 533).

5. Lettre citée plus haut, note 3.

6. Lettre à Bonneval, mai 1715. FEDER, p. 446.

7. Lettre à Heræus, 5 décembre 1715. BERGMANN, *Sb. d. W. A.*, t. XVI, p. 148.

8. Lettre à Hensch, 27 décembre 1715, 4 septembre 1716 et à Lang du 9. KORTH., t. III, p. 94, 94 et 276-7 (DUTENS, t. V, p. 172, 173 et 405).

9. Lettre du 18 janvier 1716. *A. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 251.

proposait de le faire dès qu'il aurait terminé ses *Annales* (1) et s'y prépara, semble-t-il, dans les derniers jours de sa vie (2).

Il était retourné à Hanovre malgré lui. Sans doute il avait l'intention de n'y jamais revenir (3), car, en dépit de ses protestations, il ne cessa de retarder son départ sous les prétextes les plus divers. Il avait promis de revenir dès le début de 1713 (4); bientôt, il prétendit attendre la réponse de l'électeur sur sa nomination comme conseiller aulique, puis le paiement de ses gages et le retour de l'Empereur (5). Survint la peste dans le courant de l'année (6); déjà, disait-il, il avait envoyé ses bagages en Saxe et il allait suivre, quand la contagion ayant « fermé tous les passages » le força à rester (7). Il fut ensuite retenu au lit par la goutte (8) et promit de revenir au printemps suivant (9); alors, retenu par les affaires politiques dont il s'occupait pour la cour de Hanovre, il assura qu'il serait de retour « avant la Pentecôte (10) ». Il alla à plusieurs reprises prendre les eaux à Baden, « à une petite journée de Vienne (11) », ce qui le retarda encore. George-Louis, impatienté de toutes ces remises, lui fit demander par Eckhart une date précise; Leibniz répondit qu'il serait à

1. Lettre à M^{lle} de Klenk et à Amélie du 20 septembre 1716. KLOPP, t. XI, p. 191-2.

2. Lettre à Westerloo du 12 octobre 1716. BODEMANN, p. 386, n° 996.

3. FOUCHER DE CAREIL dit que, d'après une lettre manuscrite de Leibniz écrite de Vienne, il s'y était sauvé à la fin de 1712 « à cause du caractère brusque et emporté de George-Louis, qu'il ne pouvait supporter. » *Sb. d. W. A.* 1857, p. 130, n. 2.

4. Lettre à Sophie, 31 décembre 1713. KLOPP, t. IX, p. 378.

5. Lettres à Bernstorff, 1^{er} mars, 20 mai et juillet 1713. DÆBNER, p. 64 (FEDER, p. 205), 71 et corr. de Muratori, fol. 323.

6. Lettre à des Bosses, 23 août. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 481 (DUTENS, t. II, p. 305).

7. Lettres à Bernstorff, 4 juillet et 28 décembre 1713. DÆBNER, p. 87; KLOPP, t. XI, p. 26 (FEDER, p. 223).

8. Lettre à Heræus, 28 octobre 1713. BERGMANN, *Sb. d. W. A.*, t. XIII, p. 47; à Sophie, 29 novembre 1713 et 31 janvier 1714. KLOPP, t. IX, p. 412-3 et 425.

9. Lettre à Bernstorff, 17 février 1714. DÆBNER, p. 76.

10. Lettres au même, 28 décembre 1713 et 28 mars 1714. KLOPP, t. IX, p. 27 (FEDER, p. 224) et DÆBNER, p. 77.

11. Lettres à Sophie et à Bernstorff, 9 mai et 13 juin 1714. KLOPP, t. IX, p. 438 et DÆBNER, p. 81.

Hanovre avant la fin de l'hiver (1). Sans doute, la mort d'Antoine-Ulrich de Wolfenbüttel et celle de l'électrice Sophie, son principal appui à la cour, survenues le 27 mars et le 3 juin 1714 (2), lui enlevaient tout désir d'y retourner; ce fut la mort de la reine Anne et l'avènement de George-Louis au trône d'Angleterre sous le nom de George I^{er} (12 août 1714) qui le forcèrent à se hâter. Il quitta Vienne vers le commencement de septembre (3), passa par Leipzig (4), sans oser se détourner jusqu'à Berlin (5) où sa venue était impatientement désirée (6); il arriva le vendredi 14 à Hanovre, trois jours après le départ du roi (7).

Leibniz vint aussitôt se loger au château d'Herrenhausen, auprès de la princesse royale Caroline avec laquelle il pensait passer en Angleterre (8) pour assister au couronnement de George I^{er}; mais, n'ayant pas reçu de Vienne la lettre de recommandation qu'il espérait (9) et craignant sans doute le ressentiment de son maître, il dut laisser partir la princesse et rester en Allemagne (10) à s'occuper de son histoire.

Dès lors, il ne sortit plus guère de Hanovre jusqu'à sa

1. Lettre d'Eckhart et réponses s. d. (24 et 30 juin 1714). DÆBNER, p. 82 et 84.

2. PERTZ, t. I, p. xvii.

3. Lettre du 26 août 1714, où il dit qu'il espère partir « bien tost ». GEHR., *Phil.*, t. III, p. 625 (DUTENS, t. V, p. 14).

4. Lettres à Lœffler, 20 octobre 1714. KORTH., t. IV, p. 278 (DUTENS, t. V, p. 419) et s. d. (avant le 4 octobre 1714). BURCKHARD, t. II, p. 341.

5. Lettre à Sophie-Dorothée, 30 décembre 1714. KLOPP, t. X, p. 456.

6. Cf. lettre à le Duchat de 1713 citée plus haut, p. 175, n. 7. — C'est ce défaut de séjour qui lui fit supprimer son traitement à la Société des sciences : lettre à Printzen, 15 octobre 1715. KLOPP, t. X, p. 458 (HARNACK, t. I, p. 205).

7. Lettre à Bernstorff, 20 septembre 1714. KLOPP, t. XI, p. 12 (FEDER, p. 218). George I^{er} était parti le 11. Id., *Der Fall*, t. XIV, p. 662-3.

8. Lettres à Windischgrätz et à Bonneval des 20 et 21 septembre 1714. KLOPP, t. XI, p. XXI et BODEMANN, p. 389, n° 1005.

9. Lettre à Amélie, 10 septembre 1714. KLOPP, t. XI, p. 8.

10. Cependant un peu plus tard il espérait encore se rendre en Angleterre en passant par Calais. Lettre à Bonneval s. d. (du 14 au 31 décembre 1714). FEDER, p. 432. Le 19 avril 1715, il écrivait à Harling qu'il avait l'espoir de « revoir Paris. » KLOPP, t. XI, p. xxiv. C'est sans doute par confusion avec ce projet que le P. Tournemine a pu croire qu'il avait projeté « de venir vivre en France, ce fut en 1715 qu'il me l'écrivit. » *J. des SS.* février 1722, p. 213. Cf. MURR, t. VII, p. 218.

mort, sauf pour faire de petits voyages; mais il était resté si longtemps à Vienne et paraissait si disposé à y retourner, qu'à chaque nouvelle sortie qu'il faisait, la cour le croyait retourné en Autriche. Après le départ de la princesse de Galles, il alla, « faire un voyage en Saxe (1) » jusqu'à Zeis, où il faisait travailler à une nouvelle machine arithmétique et où le duc de Saxe-Zeis le logea à la cour (2). Aussitôt Leibniz, dénoncé peut-être par Eckhart (3), se vit interdire par le roi tout voyage jusqu'à l'achèvement complet de son histoire (4). Il se déclara découragé par cette injonction et demanda réparation (5). George I^{er} dut lui expliquer qu'il désirait être averti de ses voyages et voir finir son ouvrage (6). L'année suivante, Leibniz alla encore à Zeis, sans en avertir la cour, et resta huit jours chez le duc, s'occupant toujours de sa machine (7). Il fut encore dénoncé et on lui défendit de nouveau les voyages « d'une manière rebutante (8) ». Au début de l'année 1716, le roi, averti qu'il voulait aller à Vienne, le lui interdit avant l'achèvement de ses *Annales*; Leibniz protesta encore (9) et George I^{er} accepta sa déclaration (10). Cependant, Leibniz n'en alla pas moins « faire un tour à Brunsvic, pour souhaiter un heureux voyage à ... la Duchesse Mère de l'Impératrice regnante », qui partait pour Vienne (11). Quand George I^{er} fut revenu en Allemagne et se trouva avec le tsar aux eaux de Pyrmont, Leibniz vint les voir, y resta près d'une

1. Lettre à Caroline s. d. (novembre 1714). KLOPP, t. XI, p. 19.

2. Lui et la duchesse le menèrent à « leurs vendanges avec les gentilhommes et demoiselles de la cour ». Lettre à Bonneval s. d. (après le 6 octobre 1714). FEDER, p. 438-9.

3. Cf. plus bas, p. 299, n. 5.

4. Rescrit de George I^{er}, 19/30 novembre 1714. DÆBNER, p. 93 (*Z. d. h. V. f. N.* 1881, p. 297).

5. Lettre à Bernstorff s. d. (18 décembre 1714). *Id.* p. 94-96.

6. Rescrit des 21 décembre 1714/1^{er} janvier 1715 et du 4/15 mars 1715. *Id.*, p. 104-5 (*Z.* cité, p. 308-9 et 311).

7. Chr. Gundmann à J.-Chr. Wolf, 10 août 1715. *A. f. G.. d. Ph.*, t. X, p. 373.

8. Lettre à Caroline s. d. (après le 1^{er} septembre 1715). KLOPP, t. XI, p. 47.

9. Rescrit du 20/30 janvier; lettre à George I^{er} s. d. (janvier) et à Bernstorff du 28. DÆBNER, p. 149-54.

10. Rescrit du 20-21 février 1716. *Id.*, p. 159.

11. Lettre à Remond, 27 mars 1716. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 673.

semaine et fut reçu deux jours de suite par Pierre le Grand (1). Il alla ensuite à Wolfenbüttel, puis à Zeis pour achever sa machine arithmétique qu'il voulait montrer à son maître (2) et retourna à Pymont faire sa cour au roi (3). Il revint une dernière fois à Brunswick « vers la fin de la foire (4) », y resta près de deux semaines et y vit l'historien Mascov (5). Ce fut là son dernier voyage.

Revenu de Vienne et occupé de son ouvrage, Leibniz s'était efforcé de se faire payer les arrérages de son traitement et assurer de nouveaux avantages. Le roi ne voulait lui payer que les trois mois de son séjour en Autriche pendant lesquels il s'était occupé de l'affaire de Lauenbourg (6); il consentit ensuite à lui accorder l'année 1714 entière, mais non la précédente (7) et Leibniz dut recourir à la princesse de Galles, peut-être sans réussir entièrement (8). Dès qu'il apprit l'avènement de George I^{er}, il réclama la charge d'historiographe de la Grande-Bretagne en invoquant l'extension de ses *Annales* à l'histoire d'Angleterre, les rapports continuels du Brunswick et de la Grande-Bretagne depuis Henri le Lion (9). Il s'adressait à la fois au ministre Bernstorff et à la princesse de Galles,

1. Lettre du 28 juin 1716. GUERRIER, p. 343; à Kortholt, 3 juillet. *Id.*, p. 345 (KORTH., t. I, p. 365, DUTENS, t. V, p. 339); à Jean Bernouilli, 26 juillet. *Id.*, p. 361 (*Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 386, et GEHR., *Math.*, t. III², p. 968). C'est peut-être à cette entrevue que se rapporte un mémoire de 1716, qui est comme son testament à propos de la Russie. Il y parle des manuscrits et des livres qu'il faudrait rassembler, de l'utilité dans l'enseignement de l'histoire ecclésiastique et universelle, surtout de l'histoire moderne et de différentes encyclopédies comprenant l'histoire. GUERRIER, p. 348-58 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 567-94).

2. Lettres à Teuber, 3 juillet et 3 août 1716. NOBBE, t. II, p. 17 et 34.

3. Lettres à Widow des 10 (datée de Pirmont) et 21 août 1716. KORTH., t. III, p. 345-6 (DUTENS, t. V, p. 474).

4. Lettre à Caroline, 11 septembre 1716. KLOPP, t. XI, p. 182.

5. Lettres à Widow, 23 octobre 1716. KORTH., t. III, p. 348 (DUTENS, t. V, p. 476).

6. Lettres à Bernstorff du 20 septembre 1714 et de Gøertz du 3/14 décembre. KLOPP, t. XI, p. 13 (FEDER, p. 220) et DÆBNER, p. 96.

7. Lettre de Gøertz, 29 avril/10 mai 1715. DÆBNER, p. 118.

8. Lettres de Caroline, 15/26 novembre 1715 et réponse s. d. (fin décembre 1715-début de 1716). KLOPP, t. XI, p. 52 et 63.

9. Lettres à la même, s. d. (novembre 1714) et à Bernstorff s. d. (8 décembre 1714). *Id.*, p. 20 et 24.

demandait la charge d'historiographe à titre d'encouragement et de récompense de ses services et ne prétendait jouir de la pension qui y était attachée que quand il aurait conduit les *Annales* jusqu'en 1025, puisqu'il devrait ensuite, à propos d'Henri le Lion et d'Otton IV, développer « plusieurs des points essentiels de l'histoire d'Angleterre (1) ». La princesse s'efforçait de faire accorder la charge à Leibniz (2); mais le roi, se demandant si celui-ci était capable d'écrire l'histoire (3), refusait de la lui promettre avant l'achèvement de son ouvrage (4). Leibniz mit en avant « le point d'honneur » et déclara qu'il ne voulait pas paraître inférieur à son rival Newton, « qui a une pension du roy parce qu'il a l'inspection sur la monnaie (5) »; pour décider George I^{er}, il parla même de pousser l'histoire de Brunswick jusqu'à Henri le Lion (6). Quand le roi revint en Hanovre, Leibniz se fit recommander à la fois par Bernstorff et pas Stanhope, chef du cabinet (7). Le premier, dans les meilleurs termes avec Leibniz, depuis qu'il s'occupait de son ouvrage (8), s'efforça sans doute de lui faire obtenir satisfaction, car la princesse de Galles, restée en Angleterre, avait bon espoir (9). Ainsi Leibniz, complètement réconcilié avec George I^{er} (10), paraissait à la fin de sa vie sur le point d'être nommé historiographe de la Grande-Bretagne (11).

1. Lettre à la même, s. d. (19 décembre 1714). DÆBNER, p. 103. Cf. lettre au même, 15 mars 1715. ID., p. 109.

2. Lettre de Caroline, 5/16 janvier 1716 et de M^{lle} de Pöllnitz s. d. (avant le 29 mars). KLOPP, t. XI, p. 32 et 37.

3. Lettre de Caroline, 2/13 septembre 1715. DÆBNER, p. 16.

4. Lettre de Bernstorff, 5 avril 1715. ID., p. 111.

5. Lettre à Caroline, 10 mai 1715. KLOPP, t. XI, p. 37-38. Leibniz en était alors au plus vif de sa querelle avec Newton sur l'origine du calcul différentiel, que les Anglais et Newton lui-même prétendaient lui avoir été dérobé par Leibniz.

6. Lettre d'Imhof, 21 juin 1715. DÆBNER, p. 120.

7. Lettre de Bothmar, 31 juillet/11 août 1716. KLOPP, t. XI, p. 130-1.

8. *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 232 (à propos d'une lettre de Leibniz à Andersen du 25 septembre 1716, éd. p. 233).

9. Lettre du 15/26 juin 1716. KLOPP, t. XI, p. 116.

10. V. surtout lettre à Caroline, 31 juillet 1716. ID., p. 130.

11. Par rescrit du 10/21 février 1716 (DÆBNER, p. 159), George I^{er} lui avait

Cependant, le grand ouvrage auquel s'attachait Leibniz ne l'empêchait pas de produire quelques œuvres de circonstance touchant la politique, la linguistique ou l'histoire du moyen âge. A Vienne, il avait reçu du français Varignon le projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, cousin germain du maréchal de Villars, avec prière de faire des remarques sur cet ouvrage (1). De retour à Hanovre, Leibniz envoya sa réponse (2). Il y défendait l'Empire d'Allemagne, y parlait de la Papauté et du grand dessein. Ces avis, « par le grand sens et les faits historiques dont ils sont soutenus », charmèrent son correspondant (3). Nicolas Remond, chef des conseils du duc d'Orléans, y admira surtout l'application de l'histoire aux matières juridiques (4).

En étudiant les origines des nations, Leibniz faisait de plus en plus des recherches linguistiques. Après avoir amassé beaucoup de documents en vieil allemand, il en attendait encore d'Anderson, syndic de Hambourg (5); plus tard il s'occupait des remarques de Clauberg sur les étymologies allemandes (6). Il s'occupa des antiquités gauloises à propos d'un mémoire de Baudelot, directeur du cabinet des médailles de la duchesse d'Orléans, sur la description des bas-reliefs découverts en 1711

promis une récompense à l'achèvement de l'ouvrage; peut-être s'agissait-il de la charge d'historiographe. Le 27 octobre, Bothmer le lui faisait presque espérer. *Z. d. h. V. f. N.* 1884, p. 236. Ainsi Leibniz, au moment de sa mort, pouvait opter entre deux solutions : aller fonder une Académie à Vienne ou écrire à Londres l'histoire d'Angleterre.

1. Lettre de Varignon, 3 mars 1714. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 195-6; à Caroline, 29 mars 1715. KLOPP, t. XI, p. 35.

2. Lettre au même, s. d. (7 février 1715). GEHR., p. 198. Ce sont les *Observations sur le projet d'une paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre*. DES MAIZEAUX, t. II, 1^{re} édition, p. 173-84, 2^e édition, p. 354-66 (DUTENS, t. V, p. 56-62 et FOUCHER DE CARBIL, t. IV, p. 328-36).

3. Lettre de Varignon, 20 juillet 1715. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 199.

4. Leibniz lui ayant écrit, le 11 février 1715 : « Cette matière curieuse pourroit recevoir de plus grands embellissemens, surtout par l'Histoire ». Remond répondit, le 1^{er} avril : « Voila ce qui peut s'appeler savoir l'histoire, et quel en est le véritable usage ». GEHR., *Phil.*, t. III, p. 637 (DUTENS, t. V, p. 21 et 641).

5. Lettre à J.-A. Fabricius, 14 août 1711. KORTH., t. I, p. 261 (DUTENS, t. V, p. 424).

6. Lettre à Kortholt, 19 novembre 1715. ID., p. 342-3 (DUTENS, p. 334).

à Notre-Dame de Paris. Madame ayant envoyé à l'électrice Sophie, sa tante, un exemplaire de ce mémoire où l'antiquaire montrait que les monuments avaient été élevés par les Gaulois, Leibniz voulut prouver que tout, institutions, mots et mythologie, y provenait de la Germanie, d'où les Gaulois avaient pris leur langue (1). Baudelot répliqua en faveur des Gaulois, déclarant qu'ils étaient les ancêtres des Germains (2). Leibniz répartit que c'était plutôt le contraire d'après les historiens et les langues, mais qu'il attendait l'arrêt final de la duchesse (3). Cette décision ne lui fut-elle pas favorable ? Nous l'ignorons, mais après une seconde critique de Baudelot, Leibniz déclara qu'il ne connaissait pas assez les études celtiques et abandonna la discussion (4). Cependant, avant son départ pour Vienne, il donna au libraire Förster la lettre qu'il avait écrite à la duchesse, avec d'autres lettres et différents opuscules concernant les origines des langues allemandes et celtiques; l'impression de l'ouvrage fut retardée jusqu'en 1717 où il

1. Lettre à la duchesse douairière d'Orléans s. d. (30 septembre 1711). ECKHART, *Coll. Etym.*, t. I, p. 75-81. (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 88-90). Cf. lettre à Cuper du 15 septembre 1711. Ms. original cité. — Notons que pour lui non seulement OGMION est le même que ORMION ou IRMIN. (Id., p. 81; DUTENS, p. 90); mais encore *Theut* ou *Tuiscon* est le dieu des Gaulois (lettre à Kortholt, 1^{er} février 1715. KORTH., t. I, p. 318; DUTENS, t. V, p. 322).

2. Il écrivit « que les Celtes ont dans l'Europe une priorité d'antiquité sur presque toutes les nations connues qui l'habitent » et dit des Germains « que ce sont les Celtes qui ayant été les anciens conquérans ou les anciens chefs des colonies y ont porté et leurs coutumes et leur langage ». Lettre de Baudelot (corr., fol. 13-24), s. d. (1^{er} octobre au 29 décembre 1711).

3. Puisque Baudelot accorde « ce semble que les Germains et les Gaulois estoient d'une même origine... la question est maintenant, si les Germains sont venus des Gaulois ou les Gaulois des Germains ». Cette dernière opinion est « la plus vraisemblable; car on n'y sauroit arriver à la certitude »; mais d'après César, « les Belges étoient une colonie Germanique moderne... les Celtes une colonie Germanique plus ancienne... les Aquitains un reste des habitans antérieurs, de même race que les Ibères, et... la langue prouvoit abondamment leur origine germanique ». Lettre à Baudelot (corr., fol. 1-4), s. d. (29 décembre 1711).

4. ECKHART, *Coll. Etym.*, préf., p. 13-14 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 91). Cf. les pièces 5 et 6 citées par BODEMANN, p. 10, n°36, dont la dernière (fol. 37), s. d. (après le 1^{er} juillet 1712) commence ainsi : « Si nous continuions nos répliques, M. Baudelot et moy... nous tomberons apparemment dans des redites ».

fut édité par Eckhart, (1) qui s'occupait, à l'instigation de Leibniz, de philologie surtout germanique (2).

A ces études linguistiques se rattache un mémoire sur les origines des Francs. Leibniz avait dit dans la *Brevis designatio de originibus gentium* que les Francs venaient des bords de la Baltique, cela passa pour un paradoxe; il résolut de l'expliquer (3). C'est évidemment dans ce dessein qu'il avait demandé au P. Lelong, vers la fin de 1711, des renseignements sur Ermold le Noir (4); mais, bien que ses idées fussent arrêtées dès le début de l'année 1712 (5), il ne paraît les avoir développées qu'après son retour de Vienne : l'ouvrage était écrit au début de 1715 (6). C'est une courte dissertation en latin (7), écrite en partie d'après les documents manuscrits (8). Leibniz, après avoir rejeté la tradition qui fait venir les Francs de Troie (9) et d'Alexandre le Grand (10), réfute le témoignage de Grégoire de Tours qui les fait venir de la Pannonie (11), déclare que, selon l'anonyme de Ravenne et Ermold le Noir, leur premier habitat connu est sur les bords de la Baltique (12). Leur second établissement est entre l'Elbe et la Weser,

1. *Coll. Etym.*, p. 5-6. Cf. MURR, t. VII, p. 184. Le 6 janvier 1712, Leibniz avait écrit à des Bosses qu'il espérait faire paraître à Pâques un *Apparatus ad Philologiam, præsertim Germanicam*. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 428 (DUTENS, t. VI, p. 195).

2. Leibniz l'y poussait, d'accord avec George-Auguste et Bernstorff. Lettres à Schmincke, 19 octobre 1712; à Kortholt, 25 avril et 19 novembre 1715. *Sylloge*, p. 671-2; KORTH., t. I, p. 320 et 348 (DUTENS, t. V, p. 466, 323 et 334).

3. *De Origine Francorum disquisitio*, début. — Il avait cette idée depuis 1692 au moins. V. plus haut, p. 114, n. 7.

4. Lettre de Lelong (corr., fol. 73), 19 janvier 1712; le 5 février (corr., fol. 74-75), il lui écrivait que d'après Ermold les Francs étaient venus de la mer Baltique et de là en Franconie et en Thuringe « et puis aux bords du Rhin ».

5. Lettre à Bignon, du 13 février 1712. FEDER, p. 265.

6. Lettre à Struve, 15 mars 1715. *A. f. G. d. Ph.*, t. IX, p. 316-7. Cf. lettre à Kortholt, 20 mai. KORTH., t. I, p. 324 (DUTENS, t. V, p. 324).

7. *G. G. L. De Origine Francorum Disquisitio*. Hanovre, chez Nic. Förster, 1715, p. in-8° de 44 p. Ed. avec notes par ECKHART, *Leges Francorum, Salicæ et Ripuariorum*, 1720, p. 247-61 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 146-67).

8. § 1. ECKHART, p. 249 (DUTENS, p. 146).

9. § 2-5. ID., p. 249 (DUTENS, p. 146-7).

10. § 6-7. ID., p. 249-50 (DUTENS, p. 147-8).

11. § 8. ID., p. 250 (DUTENS, p. 148-9).

12. § 10-12 et 14-15. ID., p. 251-5 (DUTENS, p. 150-4 et 155-7).

d'après la préface de la loi salique (1), le troisième entre la Weser et le Rhin (2), d'où ils envahirent l'Empire romain. Il termine par l'indication de leurs premiers rois jusqu'à Childéric (3).

Leibniz fit aussitôt de cet opuscule une traduction française (4), qu'il projeta d'envoyer manuscrite à Louis XIV et au marquis de Torcy, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, par Nicolas Remond (5). Celui-ci s'en chargea; mais le grand roi étant mort sur ses entrefaites (1^{er} septembre 1715), Remond fit présenter au Régent, son maître, le manuscrit (6) relié en maroquin rouge à ses armes et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale (7).

Leibniz pensait faire éditer son mémoire en France après l'avoir fait revoir par quelque savant : Remond le communiqua au P. Germon, l'ancien adversaire de la *Diplo-*

1. Leibniz en place les lieux de rédaction en Thuringe, sur les bords de la Saale et de l'Unstrütt. § 17-29. *Id.*, p. 255-9 (DUTENS, p. 158-64). Ces idées étaient déjà anciennes chez Leibniz : lettre à Otto Mencke s. d. (après mars 1706). DUTENS, t. VI, part. 2, p. 183.

2. § 30-33. *Id.*, p. 259-60 (*Id.*, p. 164-5).

3. § 34-38. *Id.*, p. 260-1 (*Id.*, p. 165-7).

4. *Essai sur l'Origine des François*. Ms. XIII, 803, 1, fol. 1, 38 et 6-11. DES MAIZEAUX, t. II, édition 1720, p. 287-325; édition 1740, p. 217-55. Réédité à Paris, chez Dentu, 1826, in-8°.

5. Lettres à Imhof, 28 mai 1715, et à Rémond, 22 juin. DÆBNER, p. 119, et GEHR., *Phil.*, t. III, p. 645 (DES MAIZEAUX, t. II, p. 177-8, et DUTENS, t. V, p. 24). Il demandait que « cette pièce fut copiée par une bonne main, et reliée bien proprement *in-octavo*, pour pouvoir être présentée au ministre » et proposait d'ajouter au revers du titre les vers suivants :

*Exiguus egressa locis Gens Francica tandem
Complexa est Sceptra Solus utramque domum
MAGNE Tibi LODOIX debet fastigia tanta,
Et capit ex uno Natio fata viro.*

Lettre à Remond, 29 juillet 1715. *Id.*, p. 648 (DES MAIZEAUX, p. 182-3; DUTENS, p. 26).

6. Lettre du même, 4 septembre, 18 octobre et 23 décembre 1715. *Id.*, p. 649-51 et 662. D'après l'*Etat de la France*, 1722, Nicolas François Remond était « premier conseiller au conseil de M. le Duc d'Orléans, introducteur des Ambassadeurs chez le Roy ». E. JÆGLÉ, *Correspondance de Madame* (traduction française), 2^e édition. Paris, 1890, t. III, p. 146.— Leibniz, en bon courtisan, avait l'habitude d'adresser ses ouvrages aux grands personnages : il avait déjà fait relier en maroquin rouge deux exemplaires de la *Téodécée* pour le dauphin et le duc d'Orléans. Lettre du P. Lelong (corr., fol. 90-91), 21 décembre 1712. Nous ne les avons pas retrouvés.

7. Ms. franç. 5.695.

matique de Mabillon (1), qui le lut et le passa à son collègue, le P. Tournemine, directeur du *Journal de Trévoux* (2); celui-ci, poussé par le Régent (3), en fit une critique, dirigée surtout contre l'autorité d'Ermold le Noir et du géographe de Ravenne (4). Leibniz aurait désiré que l'Académie des Inscriptions vît son ouvrage avant que Tournemine n'en parlât (5); déjà il avait jusqu'à un certain point l'approbation du P. Lelong (6), mais il demandait un avis plus circonstancié et surtout celui « de Messieurs de l'Académie des belles lettres ou inscriptions », particulièrement de Baluze, de Montfaucon (7) et de Huet (8). Il répondit en 1716 au P. Tournemine en s'efforçant de réhabiliter ses deux auteurs et de prouver que les Gaulois étaient issus des Germains (9). En Allemagne, Nicolas Jérôme Gundling, professeur à l'Université de Halle (10), fit à l'interprétation du géographe de Ravenne et à la préface de la loi salique des objections (11) auxquelles Leibniz répondit dans la première partie de l'année 1716 (12). Il récla-

1. Lettre citée du 23 décembre 1715, p. 664.

2. Lettre du même, 15 mars 1716: GEHR., *Phil.*, t. III, p. 670-1.

3. « Quelqu'un m'a assuré que c'est Monseigneur le Duc d'Orléans qui a encouragé le R. P. de Tournemine à faire des remarques sur mon origine des François ». Lettre à l'abbé de Saint-Pierre. JÆGLÉ, t. III, p. 147, n. 2.

4. *Journal de Trévoux*, janvier 1716, p. 10-22.

5. Lettre à Remond, 9 avril 1716. GEHR., *Briefw.*, p. 284-5 (DUTENS, t. III, p. 473).

6. « L'origine des François est très obscure, ce que vous m'en marquez est assez vraisemblable, ie ne puis concevoir cependant, ce qui auroit porté les orientaux a venir s'établir dans les pays septentrionaux de l'Europe plustost que dans les parties meridionales... il semble que le froid et le defaut de vivres deuoit les éloigner de ces pays la. » Lettre de Lelong (corr., fol. 76-77), 29 février 1712.

7. Lettre au même (corr., fol. 102-3), 11 mai 1716. Cf. lettre à Widow, 6 octobre 1716. KORTH., t. III, p. 347 (DUTENS, t. V, p. 475).

8. Lettre à Remond, 15 août 1716. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 675-6 (DES MAIZEAUX, t. II, p. 205; DUTENS, t. V, p. 32).

9. *Journal de Trévoux*, 1716. DES MAIZEAUX, 2^e édition, t. II, p. 256-74. S. d. (avant le 10 août 1716, où Leibniz en parle à Widow. KORTH., t. III, p. 344; DUTENS, t. V, p. 474). Il reçut aussi, quelque temps avant sa mort, des observations du P. Germon, mais n'eut pas le temps d'y répondre. Corr. de Germon, fol. 3-6, pièce s. d. (accompagnant une lettre du 22 octobre 1716).

10. V. sur lui WEGELE, p. 612-3.

11. Ed. *Gundlingiana*, t. VI, p. 62-67.

12. *Antwort auf den Herrn Nicolaus Hieronymus Gundling's Erinnerung*

ma sur son ouvrage l'opinion des Danois (1), mais sans succès.

Ce dernier opuscule devait trouver sa place dans le grand ouvrage historique dont Leibniz s'occupait sans relâche depuis son retour de Vienne après l'avoir un peu négligé. Le nouveau secrétaire qu'il avait depuis le début de 1712, Rühlmann (2), n'habitait pas chez lui, comme avaient fait Feller et Eckhart, et recevait à peine de quoi se suffire (3). Leibniz prétendait l'avoir pris seulement « pour marquer les citations (4) »; mais Rühlmann faisait avec Eckhart des recherches à la bibliothèque d'Helmstædt et s'occupait seul avec succès de rédiger pour les *Annales* une sorte de sommaire sur lequel le maître devait travailler (5). Pendant le séjour de Leibniz à Vienne, Rühlmann resta à Helmstædt (6), s'occupant toujours à faire des sommaires chronologiques et à chercher des renseignements dans les auteurs modernes (7); il faisait des extraits des historiens pour chaque année et indiquait en marge ce qui était certain ou douteux, mais il trouvait peu de renseignements nouveaux et manquait de livres pour continuer son travail (8). Il ne cessait de se plaindre de sa situation;

wider sein Buch de Origine Francorum. Ed. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 443-55 (trad.^o franç. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 174-8). Cette pièce est antérieure au 8 mai 1716 où Leibniz dit à Kortholt qu'il l'a envoyée à Gundling. KORTH., t. I, p. 352 (DUTENS, t. V, p. 339).

1. Lettre au même, 19 mars 1716. *Id.*, p. 351 (DUTENS, p. 338).

2. Cf. plus haut, p. 240, n. 2. V. lettre de Rühlmann du 2 janvier 1712 citée par BODEMANN, p. 246, n^o 790.

3. Lettre du même (corr., fol. 3-4), 8 octobre 1712. Nous ne savons ce qu'il gagnait par an : peut-être était-ce seulement les 50 écus que Bernstorff lui avait fait donner. Lettre de celui-ci, 20 septembre 1714. KLOPP, t. XI, p. 13 (FEDER, p. 220).

4. Lettre à Bernstorff, 5 novembre 1715. DÆBNER, p. 134.

5. Lettre de Rühlmann (corr., fol. 5-6), 28 octobre 1712, où on lit : « Ego tamen simul pergam, *argumenta TVORUM Annalium prætexere* quo magis hinc ipse laborem approbasti. »

6. Lettres d'Eckhart (corr., fol. 579-80 et 586-7), 6 février et 28 mars 1713.

7. « Jussisti videlicet... statim atque me huc ire volebas, ut summaria annorum conficerem, et quid ex recentioribus, si quid essent, auctoribus desumi posset, annotarem. » Lettre de Rühlmann (corr., fol. 7-8), 14 avril 1713.

8. En recherchant les sources de différents ouvrages, il avait rectifié les *Annales* de Prüm de Reginon (ix^e et x^e siècles) d'après un manuscrit de saint Godehard d'Hildesheim; il aurait voulu en faire autant pour la chronique de

Leibniz, prétendant ne pas savoir ce que Rühlmann avait fait au juste et alléguant qu'Eckhart avait dû lui payer son traitement, ne lui fit que de vagues promesses (1); il n'était, d'ailleurs, pas remboursé par la cour des avances qu'il lui avait faites (2). Aussi Rühlmann, en train de mal tourner (3), désespéré d'apprendre que son maître restait à Vienne et averti que le comte de Schwarzburg avait besoin d'un historiographe, quitta le Hanovre vers la fin de 1713 et entra au service du comte (4).

Cependant, même après l'arrivée de Rühlmann, Eckhart avait continué à s'occuper un peu des *Annales*; mais il était tombé malade et avait dû arrêter sa collaboration (5). Après avoir travaillé avec Rühlmann à Helmstædt (6), il revint à Hanovre en 1713 (7), peut-être à la suite de la nomination de Meibom comme professeur ordinaire d'histoire (8), s'y occupa des *Annales* et continua dès lors à y travailler (9). Il y reçut bientôt le titre d'historiographe de Brunswick (10), tout en restant subordonné à Leibniz, puis celui de bibliothécaire dans les mêmes conditions (11).

Henri de Herford, s'il avait pu obtenir le manuscrit de Meibom. *Ibidem* et lettre du même (corr., fol. 7-8), 14 avril 1713. Cf. BODEMANN, p. 246, n° 790.

1. Lettre au même (corr., fol. 10), 1^{er} novembre 1713.
2. Lettre à Bernstorff du 5 novembre 1715 citée plus haut p. 297, n. 4.
3. « Si ce M. Rühlmann que j'avois aupres de moy n'avoit pas été extravagant et n'estoit devenu buveur et paresseux, il auroit pu devenir quelque chose. » Lettre au même, s. d. (début de septembre 1715). DÆBNER, p. 129.
4. Il s'y maria et eut un fils auquel il donna les prénoms de Leibniz; celui-ci lui envoya, comme cadeau de baptême, deux médailles historiques frappées à Hanovre. Lettre de Rühlmann (corr., fol. 11-12), 14 juin 1716 et réponse du 2 août (fol. 12 v°). Cf. BODEMANN, p. 247, n° 790.
5. « Le travail aussi s'estoit un peu arrêté à Hanover, par la maladie de M. Eccard, qui pour cela a dû rester à Helmstæt. » Lettre à Bernstorff, 27 décembre 1712. KLOPP, t. IX, p. 376 (DÆBNER, p. 58).
6. ⁴/₅V. plus haut, p. 297, n. 5.
7. WEGELE, p. 460.
8. Lettre d'Eckhart (corr., fol. 586-7), 28 mars 1713.
9. Lettres de Rühlmann du 14 avril 1713 citée plus haut, p. 297, n. 7, d'Eckhart datée de Hanovre s. d. (24 juin) et à Bernstorff, 4 juillet 1714. DÆBNER, p. 182 et 188.
10. Le 2 septembre 1713, il demandait à Bernstorff la charge d'historiographe et de bibliothécaire; il reçut la première le 25 août 1714. *Z. d. h. V. f. N.*, 1890, p. 151-2 et 1884, p. 235. WEGELE, p. 640, a placé à tort cette nomination en 1715.
11. Rescrit du 4/15 mars 1715. DÆBNER, p. 104. Cf. : « M. Eccard est devenu

Dès lors, Eckhart aida régulièrement Leibniz qui, reconnaissant ses qualités, l'employait surtout à dresser des généalogies (1), mais ne se sentait pas aidé comme il aurait voulu dans les parties essentielles de l'ouvrage (2). Sans doute, Leibniz n'avait pas été étranger à la nomination d'Eckhart comme historiographe et bibliothécaire (3); il proposa à Bernstorff de lui faire espérer le titre de conseiller aussitôt l'achèvement des *Annales*, « afin qu'il m'assiste plus assidûment », écrivait-il (4). Le vil personnage récompensa son ancien maître en l'espionnant et en le dénonçant à la cour (5), comme avait fait Feller et, grâce à ces menées, réussit à se faire promettre la continuation de l'ouvrage de Leibniz de 1024 à 1235 (6), c'est-à-dire de la date où s'arrêtait Leibniz jusqu'à l'érection du duché de Brunswick (7).

Professeur à Helmstadt, et maintenant *on l'a fait venir ici à titre d'Historiographe pour m'aider*. CAMPORTI, p. 241 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 108).

1. « Comme j'ay besoin de l'éclaircissement de quantité de genealogies de grandes familles qui entrent dans cette histoire... j'ay crû que je ne pouvois mieux employer M. Eccard, que de l'y faire donner ces soins. Cela reussit assez bien. Il vient maintenant chez moy la plus part des jours deux fois, et comme il travaille sous mes yeux, je l'assiste dans les endroits difficiles et je luy fournis mes collections. Le succès l'y fait prendre goust, on deterre bien des choses vulgairement inconnues dont l'intelligence est nécessaire pour une bonne histoire. » Lettre à Bernstorff du 15 mars 1715. DÆBNER, p. 109. Dans les *AA. EE.* d'août 1717, p. 361 (MURR, t. VII, p. 194; DUTENS, t. IV, part. 2, p. 79), on lit : « Deductiones *chronologicæ* omnes præter majores Azonis Marchionis, debentur studio Eccardi ». Il semble qu'on doit lire *genealogicæ* au lieu du mot souligné. Dans le cas contraire, il s'agirait de la chronologie établie précédemment par Eckhart. V. plus haut, p. 187-188 et 227.

2. « Cependant c'est moy qui fait tout et *on ne m'aide que mediocrement dans les choses accessoires* ». Lettre à Bothmer, 26 octobre 1715. DÆBNER, p. 143. Il s'agit sans doute du détail : en dehors de la chronologie de la généalogie, œuvre d'Eckhart, Leibniz paraît avoir fait toutes les identifications, les réfutations de légendes, les études critiques de documents et surtout de diplômes.

3. « Sapienter enim Leibnitius Duces... Brunsvici ac Lunebugici suasione ac persuasionibus suis eo adduxerat ut Historiographum ipsi constitueret communem ». J.-C. HARENBERG, *Anecdota... de Jo-Ge. Eccardo*, p. 154.

4. Lettre à Bernstorff, 23 juillet 1715. DÆBNER, p. 143.

5. *Id.*, p. 17-18. Lettre d'Eckhart au même, 13 novembre 1716, où, la *veille de la mort de Leibniz*, l'ancien secrétaire déclare qu'« il ne veut plus entendre parler de travail ». *Id.*, p. 166.

6. Rescrits de George I^{er} de 10/21 février et 10/21 avril 1716. *Id.*, p. 160 et 164.

7. Il ne devait pas en écrire une ligne.

Outre Rühlmann et Eckhart, Leibniz eut d'autres collaborateurs temporaires et indirects. Pendant son séjour à Vienne, il avait chez lui Hodann (1), qui travaillait peut-être à l'histoire et, après son retour à Hanovre, deux ou trois écrivains ou copistes s'occupant continuellement de ses travaux historiques (2). Plus tard, au moment où il espérait faire paraître le premier volume de ses *Annales*, il avait chez lui beaucoup d'autres ouvriers (3).

Cependant, avant de se décider à l'impression, Leibniz aurait voulu être complètement renseigné. Il continuait à demander des indications sur les faits qui l'intéressaient en France, en Allemagne et en Italie. En France, pour développer la généalogie des ducs de Brunswick, il s'adressa surtout au marquis de Reffuge; celui-ci lui parla de l'histoire de la ville d'Orta par Fontanini (4), fit quelques observations sur la lettre de Muratori imprimée au tome III des *Scriptores Brunsvicenses* et indiqua différents ouvrages inédits sur l'histoire de l'Italie au moyen âge (5). Leibniz répondit aux premières remarques, déclara que, dans la généalogie d'Azon, il était remonté, sans avoir pu l'identifier, jusqu'à un certain Adalbert, père d'Obert et grand-père d'un second Adalbert, et demanda communication de deux manuscrits de la bibliothèque du roi (6). Reffuge proposa de voir dans le premier Adalbert le fils d'un comte Boniface du ix^e siècle, promit de rechercher les deux ouvrages (7); mais mourut peu après. (8) Plus tard, Leibniz

1. Bernstorff, 19 avril 1713. DÆBNER, p. 67. La correspondance de Hodann avec Leibniz, de la fin de 1712 au milieu de 1714, ne concerne pas l'histoire. *Z. d. h. V. f. N.* 1890, p. 149-50.

2. Lettre à Gøertz, 12 février 1715. *Id.*, p. 105. Il leur avait prêté de l'argent qu'il eut assez de mal à se faire rembourser. Lettre à Bernstorff, 5 novembre 1715 et de Gøertz à Busch, du 3/14. *Id.*, p. 134 et 136.

3. V. plus loin, même chapitre.

4. « Reponce au Memoire du XI. decembre 1711 ». S. d. (19 janvier 1712). *Corr. de Reffuge*, fol. 38.

5. Lettre s. d. (12 avril 1712). *Id.*, fol. 41-44.

6. La chronique de Romualdi, archevêque de Salerne, et l'histoire de la république de Gênes. Lettre s. d. (après le 18 avril 1712). *Id.*, fol. 44 v^o.

7. Lettre s. d. (avant le 15 juillet 1712). *Id.*, fol. 39-40.

8. Cf. *art. cité*, *Ann. de l'Est*, t. XVIII, p. 448, note 3.

ayant admis cette origine de la maison d'Este, désirait « en avoir l'approbation de quelque excellent genealogiste de France (1) » afin de faire taire les contradicteurs italiens (2) et s'efforçait d'obtenir l'avis de Baluze, Montfaucon et d'Hozier (3), mais n'en eut lui-même plus le temps.

Après les origines de la maison d'Este, la question qui l'empêchait de publier son premier volume était peut-être celle des origines de la Saxe. En 1715, il demandait à un Jésuite de Cologne, van den Driesch, des renseignements sur l'histoire de la Westphalie et sur la bibliothèque de Mallincrot (4), qui contenait de nombreux ouvrages historiques. En même temps, il conseillait à Jacques-Charles Spener, fils de son ancien ami, professeur de droit à Halle (5), d'étudier les antiquités de Westphalie ; Spener promit de visiter le monument de Witikind, de contrôler les diplômes de l'abbaye de Werden et de faire des recherches au monastère d'Essen sur Henri de Herford (6). Leibniz lui réclama encore des renseignements sur la collection d'antiquités de Westphalie et du pays de Cologne qu'Ægidius Gellinius avait rassemblée (7). Spener envoya des indications sur une note du cartulaire de l'abbaye de Werden et sur une chronique de Saxe (8). Déjà Leibniz s'était fait promettre ou donner par Behrens d'Hildesheim des détails sur le *castrum* de Benneburg voisin de cette ville, sur la généalogie de la seconde race des ducs de Brunswick et sur des

1. Lettre à Bernstorff, 11 février et 10 mars 1716. DÆBNER, p. 156 et 162.

2. « den Widersprechern das Maul zu stopfen ». Lettre à Bulow, 7 avril 1716. *Id.*, p. 163.

3. Lettre à Lelong (corr., fol. 104), 6 juillet 1716.

4. Lettres des 2 juin et 7 novembre 1715. KORTH., t. IV, p. 136 et 144-5 (DUTENS, t. V, p. 431 et 435). Déjà, dans la lettre du 30 décembre 1714 citée un peu plus bas, Leibniz avait demandé, probablement sans succès, des détails sur les manuscrits de Schaten, Clappenburg et autres Jésuites concernant la Westphalie.

5. V. sur lui WACHLER, t. III, p. 278-9, et WEGELE, p. 614, n. 4.

6. Lettre de J.-K. Spener (corr., fol. 3-4), « V. Kal. Sextil. » (28 juillet) 1715. Cf. BODEMANN, p. 303, n° 881.

7. Lettre au même (corr., fol. 7-8) s. d. (du 28 juillet au 31 août 1715). Cf. BODEMANN, *ibid.*

8. Lettre du même (corr., fol. 12-13), 31 août 1715. Cf. BODEMANN, *ibid.*

diplômes de Henri l'Oiseleur (1). Après s'être inutilement adressé à Quedlinbourg pour obtenir des bulles des x^e et xi^e siècles (2), il se fit envoyer par des Vignolles des diplômes d'Otton I^{er} et de Henri II (3) et demanda à Pfeffinger des éclaircissements sur la parenté de Hugues le Grand avec Herbert, comte de Vermandois, et Raoul, duc de Bourgogne (4); ainsi il s'occupa en Allemagne de généalogies capétiennes quand il ne pouvait le faire en France.

Ce fut surtout à Muratori que Leibniz s'adressa pour faire compléter ou rectifier son premier volume avant de le faire imprimer. Le savant italien soupçonnait qu'Albert Azon avait un frère du nom de Boniface et Leibniz croyait le fait vraisemblable; d'autre part, celui-ci conjecturait que le comte Boniface, tige de la maison d'Este, d'après Reffuge, était d'origine bavaroise (5). Il avait trouvé dans l'annaliste saxon qu'Azon était d'origine italienne et issu des châteaux d'Este et de Calaone et s'efforçait de montrer comment la Vangadizza et peut-être la ville d'Este était passée par mariage de Hugues de Toscane à Azon (6). Il admettait aussi d'après Reffuge que les marquis Obert, Hugo et Azolin étaient frères et devaient être les fils de même nom du marquis Obert (7). La généalogie de la maison d'Este était ainsi établie en Italie sans interruption du ix^e au xi^e siècle; mais Muratori, d'esprit moins hardi, n'admettait pas la plupart de ces hypothèses de Leibniz (8), quoique celui-ci les entourât de toutes les garanties possibles de vraisemblance.

1. Lettre de Behrens (corr., fol. 318-22, 330-1 et 338-40), 3 janvier, 22 mars et 17 mai 1715.

2. Lettre de Fr.-E. Kettner (corr., fol. 8-9), 1712, qui le renvoie à Rome.

3. Lettre de des Vignolles (corr., fol. 60), 26 avril 1716.

4. Lettre à Pfeffinger (corr., fol. 264-5), 20 mai 1715.

5. V. plus haut, p. 300, n. 7; lettre à Muratori, 4 janvier 1712. CAMPORI, p. 173-5 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 96). Cf. *Ann. Imp.* 884, § 9, t. II, p. 77, et 960, § 41, t. III, p. 64-65.

6. *Ibidem*, lettre au même, 7 août 1715. CAMPORI, p. 218-9 (DUTENS, p. 103).

7. V. plus haut, p. 178, n. 5, et lettre au même, 18 février 1712. *Id.*, p. 178-9 (DUTENS, p. 97).

8. V. plus bas, p. 305.

Cependant Leibniz aurait voulu aller au-delà des suppositions et, par de nouvelles recherches en Italie, trouver des faits certains encore inconnus. Il profita de toutes les occasions qui s'offraient à lui. En 1712, Siegler, l'ancien archiviste de l'abbé de Fulda (1) passé au service d'un ministre de Saxe, devait accompagner en Italie le prince électoral de ce pays. Comme il avait été déjà deux fois en Italie pour les affaires de son ancien maître et qu'il était catholique, on pensa à la cour de Hanovre qu'il pouvait facilement faire en Italie quelques recherches d'histoire (2). Leibniz lui donna une instruction : Siegler devait d'abord s'entendre avec la maison d'Este et Muratori, aller ensuite à Modène et parcourir les bibliothèques des principales villes situées le long de l'Adriatique; mais le but principal de son voyage était Rome, où il consulterait surtout les manuscrits latins à la bibliothèque du Vatican, rechercherait aux archives du château Saint-Ange les privilèges donnés par les Empereurs aux Papes et s'efforceraient de trouver la suite du bullaire du Mont-Cassin; il irait ensuite à Lucques et dans les autres villes de la Toscane rechercher les manuscrits historiques et les diplômes du ix^e au xi^e siècle, principalement ceux qui concernaient les marquis de Malaspina, de Massa, et de Carrara; il parcourrait enfin les principaux livres généalogiques se rapportant à la Toscane et à la Lombardie (3). Leibniz désirait que Muratori s'entendît secrètement avec Siegler et lui envoyât de son côté ses instructions (4); l'archiviste s'y prêta (5), mais Siegler ne paraît pas avoir fait les recherches demandées.

Alors Leibniz se rabattit sur Muratori. Il aurait désiré lui faire visiter les archives des marquis de Malespines, dont

1. V. plus haut, p. 251, n. 3.

2. Lettre de Coch, 15 février (1712). Ms. XVIII, 1019. 2, fol. 13. C'est évidemment « George Conrad Sigler, savant d'Erfurt, Cat. Rom., Sous-Secrétaire ou Gouverneur du Prince Royal de Pologne et du Prince même », qui apprit Bourguet « pendant le séjour du Prince à Venise » le dicton *Leibniz laubt nitz*. Lettre de Bourguet citée plus haut, p. 286, n. 1.

3. Instructions du 17 février 1712. Ms. cité, fol. 10 et 15.

4. Lettre à Muratori du 18 février 1712. CAMPORI, p. 179.

5. Réponse du 17 août. Id., p. 181.

le Laboureur parlait « comme de quelque chose de considérable (1) ». Quand l'archiviste lui apprit qu'il allait faire un voyage en Lunigiane et en Toscane, où il croyait voir le berceau de la maison d'Este, il demanda à Leibniz des détails sur le passage du Laboureur, s'informa des papiers des Malespines (2) et rapporta de sa tournée, surtout sur les marquis Adalbert de Toscane, quelques documents qui confirmaient l'origine bavaroise des ancêtres de la maison d'Este. Sur le point de publier l'histoire de cette maison, il projeta un autre voyage dans le Nord-Est de l'Italie et demanda la recommandation du roi d'Angleterre auprès des républiques de Venise et de Lucques (3). Leibniz fit part de ce vœu au principal ministre de son maître (4), qui alléguait la jalousie des Italiens contre Modène (5), mais fit envoyer par George I^{er} au doge de Venise la lettre demandée par Muratori (6). Il en profita pour pousser celui-ci à aller à la Vangadizza revoir le nécrologe, les cartulaires et les épitaphes des princes d'Este (7). Muratori promit de s'y rendre (8), parcourut tout le Nord-Est de l'Italie, ramassa sur l'histoire de ce pays beaucoup de documents qui devaient entrer dans ses futures collections, mais n'alla pas à la Vangadizza et ne trouva sur la généalogie de la maison d'Este que quatre diplômes du début du XI^e siècle, dont deux donnaient le nom de la femme du premier Azon, Adèle (9). Leibniz, qui aurait voulu obtenir davantage, le

1. Lettre du 8 juillet 1713. *Id.*, p. 194 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 100).

2. Lettres du 14 avril et du 12 juin 1714. *Id.*, p. 208 et 211.

3. Lettre du 19 décembre 1714. *Id.*, p. 212-4.

4. Lettre à Bernstorff s. d. (avant le 27 février 1715). Corr. de Muratori, fol. 467.

5. Réponse du même, 5 avril 1715. DÆBNER, p. 111 (FEDER, p. 233 et KLOPP, t. XI, p. 36). Cf. lettre à Muratori, 16 mai 1715.

6. Rescrit du 31 mai/11 juin 1715. Corr. de Muratori, fol. 386.

7. Lettres des 27 février et 7 août 1715. CAMPORI, p. 215-6 et 218 (DUTENS, p. 102-3).

8. Lettre du 8 août 1715. *Id.*, p. 221.

9. Il était allé à Crémone, Lodi, Milan, Brescia, Vérone, Vicence, Padoue et Venise. Lettre du 31 octobre 1715. *Id.*, p. 227-9. Cf. réponse du 28 novembre, p. 235 (DUTENS, p. 107) et lettre à Muratori du 20 décembre. *Z. d. h. V. f. N.* 1890, p. 164-5. — De ce voyage devait sortir les *Antiquitates Italiae medii ævi*, Milan, 1738-42, 4 vol. in-folio.

poussa à visiter les archives des Malespines à Massa, en lui envoyant l'extrait de l'ouvrage du Laboureur (1) et lui fit donner par George I^{er} une recommandation générale au grand duc de Toscane pour rechercher tous les documents capables de « donner de grands éclaircissements touchant l'origine de la maison de Brunswick (2) », mais Muratori, qui, à ce moment avait à se plaindre de lui, n'en profita pas.

Dans l'été de 1715, celui-ci avait, en effet, envoyé à Leibniz une copie du manuscrit de ses *Antiquités d'Este*, en lui demandant ses observations (3); Leibniz lui fit parvenir l'année 960 de ses *Annales*, contenant la généalogie des princes d'Este (4). Après avoir « voulu prendre au plutôt une connaissance sommaire » de l'ouvrage, Leibniz en fit la critique. Il reprocha à Muratori de n'avoir pas mentionné ses découvertes, de différer de lui « sur des points capitaux », notamment « à l'égard du point de la Nation » des ancêtres d'Azon (5). Muratori, qui louait les *Annales*, mais n'en admettait pas les conjectures généalogiques (6), réclama son ouvrage dont il composait alors l'appendice (7), accorda à son correspondant l'origine bavaroise des marquis, mais refusa d'admettre l'identification des fils d'Obert II (8). Leibniz essaya de le persuader, mais ne parla pas de lui

1. Lettres du 30 janvier et 2 juillet 1716. CAMPORI, p.244 et 282-3 (DUTENS p. 110 et 112).

2. Rescrit du 11/22 avril 1716. ID., p. 263.

3. Lettre du 8 août 1715. ID., p. 220-1. Leibniz ne le reçut qu'un peu avant le 14 octobre, « à cause d'une dispute survenue... avec le maître de poste. » ID., p. 224.

4. Lettres des 14 et 18 octobre 1715. ID., p. 224-6. Il s'agissait de l'origine du marquis Adalbert, qui est développée *Ann. Imp.* 960, § 9-42, t. II, p. 47-66.

5. Leibniz les croyait bavares, Muratori lombards. Lettre du 28 novembre 1715. CAMPORI, p. 236.

6. Lettres des 14 et 6 novembre 1715. ID., p. 224 et 230. D'après la seconde il semble que ce soit l'ouvrage de Leibniz qui ait donné à Muratori l'idée d'écrire un jour ses *Annali d'Italia*, Milan, 1744 ss. : « Ora non è stato poco il mio piacere in leggere i suo fogli, si perche mi danno idea d'una delle più utili ed estatte istorie che si sieno ancor vedute », dit-il après avoir reçu l'année 960 des *Annales*.

7. Lettre du 28 novembre 1715. ID., p. 238.

8. Lettre du 8 janvier 1716. ID., p. 239.

renvoyer ses manuscrits (1). Ce procédé mesquin s'explique chez un homme qui avait toujours prétendu à l'originalité : au moment de jouir du fruit de ses longues recherches, il craignait de se voir devancé par Muratori, était dépité de le voir ne pas faire la moindre allusion à ses trouvailles, notamment sur l'origine de la maison et sur la façon dont elle s'était fixée de la Toscane dans le pays d'Este; il pensait aussi le rallier à son système, comprenant combien il eût été fâcheux de voir deux historiens s'occupant de la même question ne pas s'accorder sur la généalogie de leurs princes (2). Mais le savant italien, sentant que Leibniz se servait de lui comme d'un moyen, croyait qu'il le copiait (3).

A ce moment, en Angleterre, Leibniz était accusé de plagiat par les partisans de Newton à propos de la découverte du calcul différentiel ; Muratori s'étant plaint à l'envoyé de Modène à Londres, Riva (4), celui-ci s'empressa de déclarer que Leibniz pillait son compatriote (5) et le dénonça à George I^{er}, qui intima à son conseiller l'ordre de renvoyer le manuscrit des *Antiquités d'Este* (6). Leibniz tenta de se justifier, en déclarant qu'il avait l'ouvrage depuis trop peu de temps pour l'avoir bien examiné (7), que la publication en serait prématurée tant que Muratori n'aurait pas examiné les documents de la Vangadizza et les archives des Malespines (8) et s'adressa au duc de Modène, qui fit arrêter les bruits répandus par Riva (9) et força son archiviste à s'excuser en quelque sorte auprès de Leibniz (10);

1. Lettre du 30 janvier 1716. *Id.*, p. 241-2 (DUTENS, p. 108).

2. Lettre à Muratori, 25 avril 1716. *Id.*, p. 268-71.

3. « Ora il S^r Leibnizio... dice che farà giustizia a me, perchè in fatti nella sua opera s'era appropriata tutta la mia tela con solo citar me in alcuna bagatelle ». Muratori à Riva, 22 mai 1716. *Id.*, p. 256.

4. Lettre du 19 décembre 1715. *Id.*, p. 254.

5. « Il quale Leibniz, può Ella (Muratori) contar per certo che aquestà ora avrà trascritto né suoi Annali il meglio della fatica di V. S. Illmà. » Riva à Muratori, 24 janvier 1716. *Id.*, p. 254 note.

6. Rescrit du 27 janvier/7 février 1716, *Id.*, p. 246.

7. Mémoire s. d. (seconde moitié de février 1716). *Id.*, p. 247 (DÆBNER, p. 155).

8. Mémoire s. d. (10 mars 1716). *Id.*, p. 248-9.

9. Lettre du duc, 3 avril 1716. *Id.*, p. 260.

10. Lettre de Muratori, même date. *Id.*, p. 261-2.

mais l'accusation de plagiat avait porté en Angleterre et en Italie (1). A son tour, Muratori répondit aux critiques de Leibniz que celui-ci ne le citait « le plus souvent » que pour des minuties, qu'il ne pouvait accorder les points en litige, l'identification d'*Albertus* et d'*Azo* et celle des trois frères; il l'avertit que, s'il ne recevait aussitôt son manuscrit, il en ferait faire une nouvelle copie pour l'impression (2). Leibniz répliqua que Muratori ne rendait pas justice aux recherches que lui-même avait faites pour ses maîtres ou ne les faisait pas suffisamment ressortir (3). Il insista auprès du duc de Modène sur la nécessité de retarder l'ouvrage de Muratori et de voir, en attendant, les archives des Malespines (4); mais le duc s'en remit à son archiviste (5), qui ne voulut naturellement pas s'exécuter (6).

1. Lettres de Guicciardi au duc de Modène, 24 avril 1716. *Id.*, p. 263-4, et de Muratori à Riva du 22 mai 1716 citée plus haut, p. 306, n. 3. Cf. WEGELE, p. 643, n. 3. On pourrait presque retourner contre Muratori l'accusation de plagiat: d'après REUMONT, p. 219, Pompeo Litta pense que Muratori a trop copié Leibniz pour la généalogie d'Este. Il s'agit sans doute de la biographie de Muratori dans les *Famiglie celebri italiane*, Milan, 1819 ss. De même, à propos de l'édition d'Arnulf de Milan citée plus haut, p. 267, n. 9, Muratori croit que c'est de lui que Leibniz a connu l'existence de ce manuscrit et des trois frères de la famille d'Este, ce qui est doublement inexact. V. plus haut, p. 178, notes 1 à 5.

2. Lettre de même date. CAMPORI, p. 272-4.

3. Il écrivait « qu'on n'y fait gueres mention des recherches que la S^{me} Maison de Brunsvic a fait faire depuis tant d'années, qui ont donné les premières lumières aux Italiens sur les origines communes de Bronsvic et d'Este. Que des choses importantes n'y sont pas dites et représentées comme il faut, mais plus tôt d'une manière qui leur fait tort. ». Appunti du 2 juin 1716. *Id.*, p. 278-9. Ecrit d'après les « Annotationes ad Librum Manuscriptum italicum cui titulus dell'origine della casa d'Este. » Ms. XXIII 180, n° 3 (brouillon de 29 pages) et n° 4 (copie mise au net). Dans la *Delle Antichità Estensi ed Italiane*, Modène, 1717, Muratori mentionne Leibniz dans la préface, p. XXI-II, mais très peu dans le cours de l'ouvrage. Au contraire, Leibniz cite assez souvent Muratori : *Ann. Imp.* 884, § 9, 960, § 25, 27 et 40, et 970, § 3, t. II, p. 77, t. III, p. 56, 63, 64 et 275.

4. Lettre à Rinaldo, s. d. (2 juin ou juillet 1716). Corr. de Muratori, fol. 503. Cf. Si son propre ouvrage « ne doit pas paroître le premier, il sera juste qu'au moins les deux ouvrages paroissent ensemble » et qu'« au lieu de précipiter l'impression sans besoin, il seroit plus convenable de faire encor quelques visites et recherches... qui seront peut-être plus difficiles après la publication ». Appunti cités ci-dessus.

5. Lettre de Rinaldo (corr., fol. 4), 24 juillet 1716.

6. Il était poussé par Riva, qui excitait Muratori à « faire chanter » Leibniz dans le *Journal* de Venise ou de Trévoux. Lettre du 12 juin 1716. CAMPORI, p. 257, note.

Toutes ces recherches, ces collaborations, ces correspondances, devaient aboutir aux *Annales Imperii*. En 1711, Leibniz en était arrivé à l'année 919 (1); mais, au printemps suivant, la mauvaise santé le retarda un peu (2) et il ne semble pas avoir terminé le règne de Henri I^{er} (3). A Vienne, il ne dut pas y travailler directement, mais résolut certainement d'insister sur l'histoire des Empereurs saxons et de n'aller que jusqu'à la fin du règne de Henri II (4), au lieu de celui d'Otton IV. L'ouvrage devenait surtout les *Annales des empereurs d'Occident de la Maison de Bruns-*

1. V. plus haut, p. 238, n. 3.

2. « *Me pergentem in Historicis laboribus adversa valetudo nonnihil remorata est, respirare tamen incipio et in spem profectus ulterioris erectus sum.* » Lettre à Struve, 31 mai 1712. *A. f. G. d. Ph.*, t. IX, p. 315.

3. « *Nescio, an R. P. Turneminio significaveris, me annales molientem iside ab initiis regni Caroli M. jam Carolingos ultra usque ad Saxones Reges vel Imperatores pervenisse, quæ occasione etiam Papissam discutiendi necessitas fuit.* » Lettre au P. des Bosses, 15 février 1712. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 437 (DUTENS, t. II, p. 296). Il ne faut pas comprendre cette expression des Rois ou Empereurs, c'est-à-dire de Henri I^{er} à Otton I^{er}; mais de leur dynastie (cf. note suivante), car le 16 septembre 1713, Leibniz écrivait de Vienne : « *En dressant mes Annales depuis le commencement du règne de Charlemagne (que j'ai poussées jusqu'à Henri l'Oiseleur, avant mon départ d'Hanover)* » Lettre à la Croze. KORTH., t. I, p. 427-8 (DUTENS, t. V, p. 505).

4. « *Je ne partiray d'icy qu'après avoir mis en état un grand travail fort avancé; ce sont les Annales de l'empire d'Occident en Latin, depuis le commencement du règne de Charles Magne jusqu'à la mort de l'empereur Henri surnommé le Saint, qui est le dernier Empereur ou Roi de Germanie des cinq consécutifs de l'ancienne maison de Brunsvic... l'ancienne Maison de Bronsvic y est enchassée. Des gens capables de juger ce travail trouveront que, quand je n'aurois jamais fait autre chose, les graces de l'Empereur envers moi ne seroient pas mal employées.* » Lettre à Schmid, s. d. (30 décembre 1714). BODEMANN, p. 258, n° 815 presque textuellement reproduite dans la lettre au P. des Bosses de même date, citée note suivante. Déjà il avait écrit à Bernstorff, le 8 décembre 1714 : « *je m'applique à achever pendant cet hyver un tome de mes Annales. Il ira jusqu'à la fin de Henri le second, vulgairement dit le saint, c'est à dire jusqu'à l'extinction de la ligne des Empereurs de l'ancienne Maison de Bronsvic....* Après cela la race des Wibeling est parvenue au trône de l'Empire et ses contestations avec les papes... rempliront depuis une bonne partie de l'Histoire de l'Empire et de mon second tome. Ainsi je puis dire que mes Annales de Bronsvic sont indispensablement en même temps des Annales de l'Empire. *Mon travail sera tel, que si Dieu dispoit de moy avant que je puisse finir le second tome, le premier sera un ouvrage achevé en son genre sur nos antiquités, et contiendra des découvertes considerables pour la maison.* » KLOPF, t. XI, p. 22-23 (FEDER, p. 222; trad. par PERTZ, t. I, p. XVIII-XIX). Ainsi Leibniz avait déjà l'idée bien arrêtée de n'aller que jusqu'en 1025: mais il ne le devait faire savoir à Hanovre que beaucoup plus tard, comme le prouve le rapport d'Eckhart du 18 décembre 1715, DÆBNER, p. 17, bien qu'il l'eût fait pressentir dès le 15 mars (lettre citée plus haut, p. 291, n. 1).

wick; à mesure qu'il creusait davantage son sujet et étendait, en quelque sorte, son histoire dans l'espace, Leibniz sentait la nécessité de la restreindre dans le temps.

De retour à Hanovre, il pensait rester tout l'hiver dans son cabinet et finir l'année suivante l'ouvrage (1) auquel, disait-il, il n'avait plus à mettre que la dernière main (2). Il exécuta la première partie de sa promesse, fut atteint de la goutte sans cependant abandonner son travail (3). Il donnait à celui-ci tout le temps que lui laissait son service ordinaire ou le soin de sa santé et ne s'occupait plus de mathématiques, de droit ni de philosophie, négligeant même sa correspondance (4). Aussi son ouvrage avança-t-il

1. « Je serai fixé à Hanover durant cet hiver, où je prétends mettre en état un grand ouvrage historique presque achevé. » Lettre au comte de Paar, s. d. (fin de 1714). BODEMANN, p. 259. Lettre à Schmid du 30 décembre : « L'affaire étoit déjà bien avancée et je la presse avec succès de sorte que j'espère qu'au printemps elle sera comme achevée. Ce sera *justum volumen in-folio.* » *Ibidem.* « Je me suis enfermé maintenant dans mon cabinet pour pousser les Annales dont une grande partie est faite. » Lettre à Bernstorff, 14 décembre 1714. DÆBNER, p. 99. « La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Hanover m'a appris que vous comptiez de passer tout l'hyver dans votre cabinet. Je ne doute point que vos collections historiques ne soient très curieuses et très rares. » Réponse de Remond, 9 janvier 1715. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 631. « *Tota hac hyeme, ac paulo amplius etiam fortasse hic hærebo, ut Annales Latino sermone affectos, et prope confectos absolvam.* » Lettre au P. des Bosses, 30 décembre 1714. *Id.*, t. II, p. 489 (DUTENS t. VI, p. 199).

2. A propos de ses *Annales*, dont lui avait parlé le comte de Sinzendorf, Leibniz écrivait au conseiller Schmid, le 27 février 1715 : « Vous pouvez encore dire, Monsieur, que S. E. ne doit pas trop douter de l'ouvrage dont vous lui avez parlé, puisqu'il est presque fait et desiderat ultimam manum, quam impono. » KORTH., t. III, p. 249 (DUTENS, t. V, p. 529) et BODEMANN, p. 259, s. d.

3. Lettre au P. des Bosses, 15 mars 1715. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 429 (DUTENS, t. II, p. 308). Il y avait, du reste, « plus d'incommodité que de douleur ». Lettre à Greiffencranz (corr., fol. 261), 2 mai 1715.

4. « *Versor in opere ingenti historico, suscepto jussu superiore collectoque insigni apparatu, idque ut absolvam, studeo, dum vires superint, ne intercidat labor, urgetque desiderium Magni Regis et eximiorum Principum. Huic curæ nunc omne tempus meum impendo, quod necessaria vitæ officia ac valetudinis cura mihi reliquunt : omnesque meditationes Mathematicas, Philosophicas, Juridicas, quas adfectas habeo, seponere cogor.* » Lettre à Michalotti, 17 septembre 1715. KORTH., t. III, p. 380 (DUTENS, t. II, part. 2, p. 89). Reprod. par PERTZ, t. I, p. XIX et BODEMANN, p. 185, n° 650. Cf. « Toute l'année que j'ai été ici a été employée à des travaux historiques, dont je tâche de me débarrasser. » Lettre à Widow, 7 décembre 1715. KORTH., t. III, p. 340 (DUTENS, t. V, p. 472). « Cependant dieu m'ayant donné encor assez de santé pour mettre mes Annales en estat de paroistre, j'y travaille jusqu'au delà de mes forces jour et nuit et ne voy quasi personne pour finir ce travail. » Lettre à Bothmer, 26 novembre 1715. DÆBNER, p. 142.

rapidement, sans cependant répondre à toutes ses prévisions. Après un an de travail environ, il avait fini Henri I^{er} et Otton I^{er} (1) : le 6 septembre 1715, il en était à l'année 963 (2); le 14 octobre, à 972 environ (3); un mois après, il abordait le règne d'Otton II et espérait avoir terminé le tout à la fin de l'hiver (4). Au début de 1716, attaqué de nouveau par la goutte, il n'espérait plus finir que l'année même (5). Il avançait cependant régulièrement : au commencement du printemps il était sur le point de finir le x^e siècle (6).

Leibniz aurait donc pu, avant sa mort, pousser son travail jusqu'à la fin du règne de Henri II; la polémique ne le lui permit pas. A ce moment, il était en contestation avec le P. Tournemine et Gundling au sujet de l'origine des Francs et surtout avec Newton au sujet de ses découvertes mathématiques. Jusque-là, il n'avait été attaqué que

1. Lettre de Pfeffinger (corr., fol. 269-70), 10 octobre 1715, félicitant Leibniz de ce qu'il a terminé les *Annales* jusqu'à la mort d'Otton I^{er}.

2. « Herr von Leibnitz arbeitet auch noch wie er kann, ist aber wegen einiger kritischen Untersuchungen und Rangirung seiner Sachen nur bis 963 avanciret. » Rapport d'Eckhart à cette date. DÆBNER, p. 17. Cependant, un peu avant le 14 octobre, Leibniz était occupé « à achever et à perfectionner l'année 960 », l'une des plus importantes des *Annales*. Lettre à Muratori. CAMPORI, p. 224.

3. Rapport d'Eckhart annonçant que Leibniz allait avoir fini Otton le Grand. DÆBNER, *l. c.*

4. « J'ai déjà laissé en arrière Otton le Grand, et je finirai avec la fin du règne de Henri le Saint; ce que j'espere de faire cet hiver. » Lettre à Muratori, 18 novembre 1715. CAMPORI, p. 236 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 107), trad. par PERTZ, t. I, p. xx.

5. Lettre à Jean Fabricius, du 17 janvier 1716, dont la fin est : « Ego in Opere Historico sum assiduus, idque hoc anno absolvere spero, si vires manent. » KORTH., t. I, p. 162 (DUTENS, t. V, p. 301). « Ego nunc totus sum in absolvendo magno Opere Historico meo.... Si Deus mihi iis quæ adhuc superant viribus amplius uti concedit, hoc anno colophonem imponam. » Lettre à Jean Bernouilli, 31 janvier 1716. *Com. ep. Bern.*, t. II, p. 372 (GÈHR., *Math.*, t. III², p. 957). Le 11 février 1716, il écrit à Bernstorff : « Il y a déjà plusieurs mois que je travaille au lit.... Dans l'état où je me trouve... peu de gens travailleroient peut estre avec mon assiduité, ou du moins ils travailleroient à des matieres plus agreables que celles où il faut à tout moment chercher dans les livres et éclaircir les faits, comme je fais quasi jour et nuit sans relache. » DÆBNER, p. 157.

6. « Cet ouvrage est presque achevé, car je suis maintenant près de la fin du 3^{me} Otton, et il ne me restera alors que Henri le Saint ou le boiteux ». Lettre à la Croze, 31 mars 1716. KORTH., t. I, p. 445 (DUTENS, t. V, p. 514).

par un savant obscur du nom de Keil (1) et par l'abbé Conti, noble vénitien; tout à coup Newton lui-même, poussé peut-être par Riva, se mêla à la discussion en écrivant à Conti : Leibniz se crut obligé de lui répondre (2), en même temps que sa dispute avec Clarke, qui soutenait la philosophie de Newton, devenait de plus en plus vive et surtout de plus en plus longue (3). En vain essaya-t-on à la cour de Londres de l'arrêter (4); Leibniz, qui tenait à sa gloire, continua. Dès lors, l'histoire en souffrit : au mois de mars 1716, Leibniz était encore tout à ses *Annales* (5); le mois suivant il ne s'en occupait plus assidûment (6). Le 11 mai, il n'en était qu'à l'année 1002; mais il comptait encore aller jusqu'à 1025 (7) et il paraît l'avoir espéré jusque vers la fin de sa vie (8). Cependant, préoccupé par sa polémique et dis-

Il en était donc entre l'année 995, où il place la mort de Hugues Capet dont il parle un peu plus loin au même, et l'année 1002, où mourut Otton III.

1. V. lettres à Hans Sloane, président de la société royale de Londres, 4 mars et 29 décembre 1711. *Commercium epistolicum de varia re mathematica*. Londini, 1725, p. 224 (DUTENS, t. III, p. 22-24). L'original de la première de ces lettres (ms. 4042, fol. 263-4) est exposé depuis 1898 dans la galerie du British Museum. — Leibniz croyait que cette opposition s'adressait en partie à la maison de Hanovre. Lettre à Jean Bernouilli, 19 août 1713. *Com. ep. Bern.*, t. II, p. 320-1 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 920).

2. Lettre au même, 13 avril 1716. *Id.*, p. 375 (GEHR., p. 959).

3. Elle commence en novembre 1715 et finit peu avant sa mort; c'est le 5^e écrit de Leibniz, s. d. (seconde moitié de 1716) qui est le plus considérable. KLOPP, t. XI, p. 133-78 (DUTENS, t. III, p. 142-70). Notons encore la lettre à Remond sur la philosophie chinoise, qui est très longue. KORTH., t. II, p. 413-94 (DUTENS, t. IV, p. 169-216). Sur toutes les occupations de Leibniz à la fin de sa vie en dehors de l'histoire, v. MURR, t. VII, p. 188-9.

4. Lettre de Bothmer des 24 avril/5 mai, 18/29 mai et 29 juin /10 juillet 1716. *Id.*, p. 92, 114 et 128.

5. « Mon grand ouvrage historique m'empêche d'exécuter la pensée que j'ay de mettre la philosophie en démonstrations ». Lettre à Biber. BODEMANN, p. 15-16.

6. Le 17 avril 1716, Eckhart écrivait que, depuis deux semaines, Leibniz n'avait travaillé qu'à deux années des *Annales*. DÆBNER, p. 18.

7. « Mes Annales sont poussées maintenant... jusqu'à la fin du 3^e Otton... ce sont en effet des Annales de l'Empire d'Occident... jusqu'à la fin du dernier Empereur de l'ancienne Maison de Bronsvic. Ainsi il ne me reste plus que la quatrième partie d'un siècle à faire. Il est vray que je seray encore occupé à retoucher ce que j'ay fait. » Lettre à Lelong, 11 mai 1716 (corr., fol. 103), trad. par PERTZ, t. I, p. XXI.

8. « Je travaille fort et ferme à dépêcher mon grand ouvrage de l'histoire de l'Empire d'Occident depuis le commencement de Charlemagne jusqu'à la fin de Henri le Saint. » Lettre à M^{lle} de Klenk, 20 septembre 1716. KLOPP,

trait par ses derniers voyages, il avançait de moins en moins : en sept mois il ne composa plus que quatre années et en resta à 1005. Le 13 novembre, atteint de la goutte par tout le corps, il se refusait à travailler (1); le lendemain il expirait, laissant à d'autres le soin de compléter son ouvrage (2).

A ce moment, tout était prêt pour l'impression de la première partie, que la cour de Hanovre désirait fort (3) et que Leibniz espérait effectuer à son retour de Vienne (4). Leibniz paraît en avoir soumis le début à Bernstorff vers 1709 (5). C'est sans doute à cette date que le ministre réclama

t. XI, p. 192-3. — Les dernières années de l'ouvrage renvoient à la fois : **999**, § 8, t. III, p. 743 à l'année 1017; **1001**, § 41, p. 790 à 1007; **1002**, § 58, p. 824 à 1014; **1003**, § 11, p. 835 à 1018; **1004**, § 15, p. 860 à 1011 et § 16, p. 861 sans doute à 1025 pour l'éloge de Henri le Saint enfin **1005**, § 1, p. 868 à 1009.

1. Lettre d'Eckhart citée plus haut, p. 409, n. 4.

2. « Extincti hoc anno in fastis nostris, memorantur Antonius, nescio quis episcopus... et Gerolt abbas... defunctus, quos ex tenebris eruendos aliorum diligentia relinquo. » *Ann. Imp.* **1005**, § 27, t. III, p. 878. Ce sont les derniers mots de l'ouvrage, peut-être tracés le 13 novembre 1716. La dernière année présente d'ailleurs des traces de faiblesse : le § 18, p. 875, sur les destinées de la Bourgogne déjà écrit par deux fois (cf. plus loin, livre II, chap. v), le § 22, p. 877, renferme des lacunes dans les dates. Parmi les derniers travaux historiques de Leibniz figurent des notes sur les archevêques de Mayence « October 1716 vor den hr graff von Boineburg ». Ms. XVIII 997. — Sur la mort de Leibniz, v. lettres d'Eckhart à Röber, 29 septembre 1716. *Z. d. h. V. f. N.* 1890, p. 167-8, où il est dit que Leibniz avait devant lui l'*Argenis* de Jean Barclay; de Göber à Hertel, 15 novembre. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 35-36; de Gehr. Mejer à Jean-Chr. Wolf, 7 décembre. *Arch. f. G. d. Ph.*, t. X, p. 376; lettre anonyme de Hambourg, 5 février 1717. *J. des SS.*, 22 mars 1717, p. 190-2 (extraits dans JAUCOURT, p. 232 et 235); lettre s. d. de Schlöger. MURR, t. VII, p. 225; extraits des mémoires de Ker of Kersland. KLOPP, t. XI, p. xxxv-vii, et surtout l'introduction de DÆBNER.

3. Lettre à Bernstorff, 24 décembre 1712. FEDER, p. 212.

4. Lettre au même, 22 février 1713 et à Eckhart s. d. (30 juin 1714). DÆBNER, p. 63 et 84.

5. « Was aber den Punct betrifft, das man gern etwas sehen wollte, so kan deswegen so wenig des Churfürsten Durchl. als E. Exc. verdencken, wenn sie gern ein specimen und ideam von der Sache haben wollen. Weilen ich aber nicht gern wolte, dass das Werck in mehrere hände käme, so habe eine zimliche Probe, bestehend etwa in 16 oder 17 jahren, zeigen wollen, dabey E. Exc. werden von dem Werck urtheilen, auch Churf. Durchl. gründtlich referiren können. Es gehet von Anfang der Regierung des Caroli Magni biss zu dessen Frieden mit dem Witikindo. » Lettre à Bernstorff s. d., mais dont certaines parties reproduisent celle du 4 mai 1709 et d'autres ressemblent à celles des 20 mars et 9 décembre 1709. *Z. d. h. V. f. N.* 1884, p. 219. C'est une réclamation pour le t. I des *SS. BB.* semblable à celles qui sont citées plus haut, p. 272 notes 4-5.

des preuves, demanda que l'on donnât la forme moderne des noms latins et fit quelques observations jusqu'à l'année 787; Leibniz objecta qu'on pourrait citer les sources en marge, mais que, sans un aide, il perdrait trop de temps (1).

Dès qu'il fut réinstallé à Hanovre, Bernstorff le poussa à achever l'ouvrage en lui rappelant les chapitres sur la migration des peuples et en lui demandant si l'on pourrait bientôt compter sur le tome I (2). Leibniz comptait d'abord conduire celui-ci de 769 à 1025 (3); mais bientôt il semble avoir conçu le projet de diviser l'ouvrage en deux volumes contenant l'un les Carolingiens, l'autre les Empereurs saxons (4). Toutefois, par une belle preuve de conscience et par une sorte de pressentiment de sa fin prochaine, il ne voulait pas donner l'un sans l'autre (5).

Cependant George I^{er}, n'admettant que les réalités objectives, réclamait le tome I (6). Leibniz déclara qu'il était terminé et qu'il en serait bientôt ainsi du tome II, contenant « les antiques origines de la Maison, inconnues

1. *Monita ad Leibnitii Annales und dessen irgend Beantwortung*. S. d. Ms. XII^B 713 i. Le passage censuré allant jusqu'en 787, il s'agit probablement de la partie citée ci-dessus, faite jusqu'à la soumission de Witikind (785).

2. Lettres des 1^{er} et 24 novembre 1714. DÆBNER, p. 91-92.

3. Lettre du 8 décembre 1714 citée plus haut, p. 308, n. 4.

4. « Je ne prétends, dit-il, recevoir des gages comme historiographe d'Angleterre que lorsque j'auray achevé le *second tome qui finira avec les empereurs de l'ancienne race de Bronsvic*, c'est à dire Henry le saint ou le boiteux ». Lettre à Bernstorff du 15 mars 1715, citée plus haut, p. 397, n. 3.

5. « V. E. sait de science certaine que je pouvois déjà donner un tome en voulant partager ce travail. Mais j'ay jugé plus à propos de le pousser plus loin, parce que le soin du detail de l'edition auroit fait perdre par quantité de petites choses ou mes soins seroient moins necessaires un temps qu'il est plus seur d'employer à pousser l'ouvrage même le plus qu'il se peut, parce que je ne puis pas me promettre encor beaucoup d'années. Ainsi c'est pour le mieux et pour le service de sa Majesté, qu'elle ne voit encore rien de cela. Je n'avois donc qu'à la contenter en apparence pour la tromper en effect. Mais ce n'est nullement mon humeur, *je veux me contenter moy-même le premier*. Et je puis asseurer V. E. qu'apres le zele pour la personne et le service du Roy... rien ne m'a tant déterminé à quitter Vienne (ou on me traitoit assez bien) que le desir d'achever un travail qui m'a tant couté, quoy que j'y aye gagné si peu, qu'il semble qu'on compte pour rien tout ce que j'ay fait ». Lettre au même, 26 avril 1715. DÆBNER, p. 116.

6. Lettre du même, 3 septembre 1715. ID., p. 126.

auparavant », c'est-à-dire la partie la plus difficile et la plus originale de l'ouvrage, après laquelle l'histoire se réduirait presque à une compilation de documents déjà connus. Il ajoutait que, des deux discours préliminaires, le premier était terminé, le second préparé, mais qu'il ne voulait le rédiger qu'après avoir terminé les *Annales* (1). Plus tard, comme on insistait à la cour de Hanovre pour avoir le premier volume, il déclarait que ce retard, loin de nuire à son ouvrage, lui avait permis de l'améliorer beaucoup (2).

Cependant le gouvernement était de plus en plus impatient de voir paraître le début de l'ouvrage et paraissait y compter pour le commencement de l'année 1716 (3); Leibniz dut encore expliquer les raisons de son retard, en montrant que le travail auquel il se livrait pour le second tome des *Annales* lui permettait souvent de compléter le premier (4). Un peu plus tard, il marquait nettement le caractère de ses recherches et de son ouvrage en déclarant

1. Le *Protogée* « est fait. Le discours sur la migration des peuples reste encor à faire. Cependant, j'en ay les materiaux tout prests, mais je ne voudrois point interrompre à present le cours de mes Annales. Quand ils seront poussés jusqu'à... la fin de Henri dit le Saint, je pourray achever ces preliminaires pendant qu'on ajustera le tout pour l'impression. » Lettre au même, s. d. (début de septembre 1715). *Id.*, p. 126-7 et 129-30.

2. « Si je l'avois achevé il y a dix ans (comme j'aurois pu, si j'avois été moins scrupuleux), il auroit fallu le retoucher dans quantité de points importants parce que l'Allemagne, la France, l'Italie ont fourni depuis ce temps là des ouvrages considerables qui m'ont donné de nouvelles lumières. » Lettre à Bothmer s. d. (26 novembre 1715). *Id.*, p. 143.

3. Lettre de Bernstorff du 10 décembre 1715. *Id.*, p. 145.

4. Votre Excellence « peut être seure que le premier tome de mes Annales est achevé, et qu'on peut en commencer l'impression dès à cette heure. Cependant je suis bien aise d'achever auparavant le tome second, ce qui sera fait sans faute l'année qui vient, si Dieu me laisse assez de santé. Et le soin de l'impression du premier tome nous donnerait beaucoup de distraction et retarderait le travail qu'on pousse maintenant avec chaleur. Outre qu'en y travaillant on decouvre souvent quelques paralipomenes qui donneront occasion de perfectionner ce qu'on a deja dit. Et aujourdhuy même j'ay fait une decouverte tres curieuse touchant la genealogie de la moyenne maison de Brunsvic; l'ancienne est celle des Empereurs Ottons, la moyenne est celle des Ecberts et Brunons, la troisieme est celle qui subsiste. On pourrait mettre les nouvelles observations dans les additions, mais il est plus convenable qu'elles soyent dans le corps de l'ouvrage. » Lettre à Bernstorff, 20 décembre 1715. *Z. d. h. V. f. N.* 1890, p. 163-4, trad. par PERTZ, t. I, p. xx. Cf. lettre à Caroline, s. d. (fin décembre 1715-début de 1716). *KLOPP*, t. XI, p. 64.

que ces recherches avaient été pour lui une affaire de conscience et la rédaction de l'ouvrage, une application du sens critique, mais qu'il était arrivé à se contenter lui-même et à faire œuvre scientifique (1). La vérité de ses affirmations nous est garantie par l'activité incessante de Leibniz au sujet de son histoire, par son changement de plan, l'élargissement successif de celui-ci et la difficulté croissante de son exécution, l'obligeant à en restreindre la durée, et par le détail de l'ouvrage même. Leibniz n'a cessé de travailler à ses *Annales* afin de les mettre au point, y renvoyant fréquemment aux *Scriptores Brunsvicenses* pour l'histoire des Carolingiens (2), en grande partie écrite avant leur publication, ajoutant des allusions à des faits postérieurs à la première rédaction (3) ou se servant de

1. A Vienne « j'ay employé utilement le temps pour l'histoire en profitant encore quasi pour la dernière fois des manuscrits de l'Empereur... ce qui m'est venu tres a propos pour la conclusion de mon ouvrage.... Si j'avois eu envie de contenter le Roy en apparence et de preferer cet agrement à son service, je n'avois qu'à mettre sous presse le premier tome tout achevé. *Je trompois aisement le public, mais je ne trompois point ma conscience.* Le progres même du travail m'auroit obligé de changer plusieurs choses et de telles retractations ne recommandent pas un ouvrage; et en les dissimulant je me serois exposé au moins à la censure de la postérité : car il faut savoir qu'une grande partie de cet ouvrage est fondé non sur des textes exprès, mais sur des conséquences, à cause de l'extrême pauvreté pour ainsi dire et sterilité des auteurs de ce temps là. *Ainsi il faut souvent bâtir sur des conjectures, qui sont quelquefois détruites par de nouvelles découvertes,* comme il m'est arrivé plus d'une fois et dans des points importants. Il est sûr que j'aurois pu donner tout l'ouvrage il y à dix ans et davantage, mais j'ay eu tant de nouvelles lumieres tant des manuscrits que de livres nouveaux comme des Mabillons, des Pagi et même de ma propre collection imprimée, que maintenant il faudroit refondre tout mon ouvrage, et en changer pour le moins un quart.... *Les doutes où j'ay esté très souvent sur des points de consequence m'ont fait aller bride en main et souhaiter de nouvelles lumieres.* Mais depuis quelques années je suis en état de me satisfaire et le public. » Lettre au même, 28 janvier 1716. DÆBNER, p. 151. Cf. lettre au même, 11 février 1716. *Id.*, p. 158.

2. Au tome I, p. ex. en **785**, § 10, t. I, p. 117; **808**, § 5, p. 260; **815**, § 8, p. 300; **819**, § 9, p. 323; **845**, § 4, p. 524; **872**, § 19, p. 717. Au tome II, p. ex. en **780**, § 14, t. I, p. 94; **866**, § 23, p. 656; **830**, § 5, t. II, p. 48; **894**, § 15, p. 148; **897**, § 12 p. 166; **900**, § 18, p. 185; **903**, § 10, p. 207, et **903**, § 13, p. 218. Au tome III p. ex. en **785**, § 9, t. I, p. 117; **892**, § 20, t. II, p. 139. Cf. plus haut, p. 268, n. 6.

3. À l'année 783 la mort de la reine Sophie-Charlotte survenue en 1705 (v. plus haut, p. 212, n. 9); à **803**, § 8, t. I, p. 263, il cite l'année 1707 comme présente et à **842**, § 18, p. 505 comme passée. A **915**, § 5, t. II, p. 275, l'année 1714; à **972**, § 24, t. III, p. 301, l'année 1716.

documents reçus presque à la veille de sa mort (1). C'est donc le souci d'une information complète, la nécessité d'élucider tous les problèmes se présentant à son esprit, le besoin de faire une œuvre originale digne de lui et servant à sa gloire, qui ont empêché Leibniz de donner à la postérité le grand ouvrage sur lequel il comptait auprès d'elle, tout en lui permettant de le poursuivre plus loin qu'il n'eût fait, s'il eût voulu à tout prix en faire paraître une partie. Cela prouve à la fois sa rare conscience, son grand sens historique (2) et montre qu'en histoire, où il avait mis tant de temps à se contenter (3), il était en quelque sorte atteint de la « maladie de la perfection (4). »

Cependant, au printemps de 1716, Leibniz espérait que son travail serait « achevé dans peu de mois (5) » et pourrait être « imprimé avant la fin de l'année (6) » après avoir été revu (7); quelques jours avant sa mort, il comptait encore y travailler une partie de l'année suivante (8), sans doute à achever la seconde partie, à composer les discours préli-

1. En 972, § 2-3, t. III, p. 292 ss. il cite le diplôme original d'Otton II concernant le douaire qu'il avait donné à sa femme Théophano, écrit sur parchemin en lettres d'or et tiré des archives de Gandersheim, qui lui avait été envoyé le 2 octobre 1716, par H.-K. Schrader (corr., fol. 1). BODEMANN, p. 266, n° 833.

2. WEGELE, p. 634-5.

3. V. fin de la lettre citée plus haut, p. 315, n. 1. En philosophie au contraire, il s'était « contenté » dès 1686 (BOUTROUX, p. 16), c'est-à-dire vers l'époque où il commença à s'occuper sérieusement d'histoire.

4. « Je suis assez porté à me rendre justice pour me défier de mes productions et voyant qu'il est difficile de donner quelque chose d'exquis je ne me précipite point à publier mes pensées. » Lettre à Chauvin, s. d. (mars-avril 1696). A propos du raffinement dans la langue, il cite « *die Perfectie-Kranckheit wie es die Holländer nennen* », *Unvorgr. Ged.*, § 16. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 13; « *Sed incomparabilis cætera via, uno morbo perfectionis laborabat, ut à quibusdam vestris nominari accepi (perfectie-kranckheit) ut nihil unquam satis exasciatum videtur.* » Lettre à Cuper du 10 novembre 1710, citée plus haut, p. 32, n. 8, sur Gudius.

5. Lettre à Sinzendorf, 14 mars 1716. *A. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 253.

6. Lettre à Remond, 27 mars 1716. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 673 (DUTENS, t. V, p. 30).

7. Lettre du 11 mai 1716 citée plus haut, p. 311, n. 7.

8. « Je travaille fort et ferme à mon histoire qui m'occupera bien avant encore une bonne partie de l'année qui vient. » Lettre à Caroline s. d. (après le 2 octobre 1716, puisqu'il y est question du diplôme d'Othon II citée plus haut, note 1). KLOPP, t. XI, p. 189.

minaires (1) et à imprimer l'ouvrage entier qui, dans sa pensée, devait former deux volumes in-folio renfermant de nombreuses gravures (2).

Depuis longtemps, Bernstorff avait fait demander à un libraire de Lunebourg « des échantillons de caractères latins de son imprimerie (3) » pour les *Annales*. Leibniz se préoccupait surtout des gravures : il en voulait de deux sortes, les unes reconstituant des scènes historiques, faites par des artistes sur la simple indication du sujet, les autres représentant des cartes et des fac-similés de documents faits sous les yeux de Leibniz même, par un ouvrier qu'il aurait chez lui (4); plus tard il pensait y ajouter des tableaux généalogiques (5). La cour de Hanovre lui conseillait de faire exécuter les premières à Leipzig, les secondes à Ha-

1. Il s'occupait toujours de rassembler les matériaux (cf. plus haut, p. 314, n. 1); « Je travaille à des recherches Historiques sur les antiquités Scythiques et Russiennes ». Lettre à Golofkin, 10 mai 1715. GUERRIER, p. 334; le 11 septembre 1716, date d'après la lettre de Dangicourt citée qui doit être celle de KORTH., t. III, p. 283 ss. (DUTENS, t. III, p. 499), il parlait des Cimbres à la Croze et lui demandait son avis touchant ses « conjectures sur l'origine des peuples parues dans les Miscellanea. » KORTH., t. I, p. 450-1 (DUTENS, t. V, p. 517).

2 « Bina erunt volumina, in folio forma, ut vocant, tabulis æneis veterum monumentorum, documentorum, sigillorum, numismatum ornata. » *AA. EE* de 1717, p. 361 (ECKHART, *Coll. etym.*, t. I, p. 62; DUTENS, t. IV, part. 2, p. 78; PERTZ, t. I, p. xxiv).

3. Lettre de Stern à Pfeffinger (corr., fol. 277-8), s. d. (envoyée à Leibniz le 13 février 1716).

4. A la suite du passage cité plus haut, p. 314, n. 2, il écrivait à Bernstorff : « Cependant il serait temps de penser à faire des tailles douces. Il y en aura de deux sortes, les unes demanderont de la beauté, et les autres seulement de l'exactitude. Les premières doivent être faites par de grands maîtres, et il faudrait leur en envoyer seulement les projets ou sbozzi, d'autres seraient par exemple quelques cartes des pays à l'antique, quelques anciennes médailles, quelques vieilles descriptions, quelques vieux caractères d'écriture ou essais d'anciens diplômes, quelques anciens sceaux, et les gravures devront être faites coram nobis et sous nos yeux, car on demande représentation fidèle du fait. Et je souhaiterois que pour cela on arretat icy pour quelque temps un graveur exprès. Il m'est venu dans l'esprit que l'homme à la grande médaille (qui est graveur de profession) y seroit peut-être propre. Car c'est un homme diligent et laborieux. On pourroit luy donner une pension médiocre, et luy accorder quelque chose à part pour son travail. Mais il faudroit que V. E. le fit mieux examiner, s'il est encore en Angleterre. » Sur ce graveur, v. plus bas, p. 318, n. 3.

5. Lettre au même, 11 février 1716. DÆBNER, p. 156.

nœvre (1) et lui accorda le graveur qu'il réclamait (2), Nicolas Seelander (3); celui-ci, la veille de la mort de Leibniz, s'occupait à reproduire le diplôme donné à l'abbaye de Gandersheim, après avoir gravé des médailles et des sceaux (4), peut-être aussi quelques tableaux historiques (5) et les gravures du *Protogée* (6).

Les *Annales* devaient être précédées de deux dissertations, le *Protogée* et les migrations des peuples, surtout de ceux de l'Allemagne du Nord. La première ne paraît pas avoir été modifiée depuis 1691, tandis que la seconde restait à écrire (7). Nous devons donc la reconstituer, ce qui est assez facile, Leibniz ayant pris soin (8) de pourvoir ses notes de titres généraux et souvent d'y ajouter des

1. Rescrit du 10/21 février 1716. *Id.*, p. 159.

2. Rescrit du 13/24 mars 1716. *Z. f. h. V. d. N.* 1881, p. 362. Sur tous les hommes employés aux *Annales* à cette époque, v. lettres d'Eckhart à Bernstorff et à George I^{er} du 18 novembre 1716. DÆBNER, p. 168-72.

3. V. sur lui WACHLER, t. II, p. 350, note; BODEMANN, p. 278, n° 856 et surtout du même, *Nicolaus Seelander*, Kurhannoverscher Bibliothekskupferstecher, 1716-1744 ». *Z. d. h. V. f. N.* 1890, p. 169-80.

4. Eckhart à Bernstorff, 13 novembre 1716. DÆBNER, p. 166. Il avait sans doute reproduit déjà la monnaie de Charlemagne de 800, le sceau et le monogramme d'Otton II de 998 (PERTZ, t. I, planches 4-5).

5. Notamment le château d'Ehresbourg pour le début des *Annales* (772, § 7-9, t. I, p. 33-34). Ms. XII^B 762a.

6. SCHEIDT dit simplement à la fin de sa préface (DUTENS, t. II, part. 2, p. 198) qu'elles sont de Seelander; peut-être étaient-elles déjà prêtes avec le *Protogée*. — Le même graveur devait illustrer les *Origines Guelficæ*. BODEMANN, *art. cité*.

7. « Præmittitur his annalibus quædam dissertatio de antiquissimo harum regionum statu, qui ante historicos ex naturæ vestigiis haberi potest, et alia de migrationibus gentium, præsertim quæ in has regiones venere. » *AA. EE.*, août 1717, p. 361 (ECKHART, p. 60-61; DUTENS, p. 79). Cf. plus haut, p. 314, n. 4.

8. Nous ne savons à quelle date, mais ce fut au plus tôt en 1699 : la notation *Migrat. gent.* 550 (v. pl. loin, p. 442, n. 3) accompagne une note où Leibniz parle d'une lettre de Nicaise de décembre 1698; ANTIQUITAT. 610 (v. plus loin, p. 443, n. 1) est un extrait d'un périodique de mars 1699. Peut-être même pourrait-on les reculer jusqu'à la fin de la vie de Leibniz : des *IRRUPT. BARB.* 1120 (v. plus loin) se terminent par : « Hæc ad disquisitionem de origine Francorum » qui paraissent se rapporter à la dissertation de 1715; en ce cas la numérotation serait à peu près contemporaine de la lettre à Bernstorff citée p. 314, n. 1. Partout, d'ailleurs, les numéros sont postérieurs aux titres, ce qui prouve que ces titres ne sont pas l'essentiel et que la numérotation commence avec le *Protogée*, pour lequel des coupons sont rangés sous la rubrique *NATURAL. REGIONES I.*

numéros d'ordre qui, tout en ne formant plus une suite continue, reproduisent sans doute l'arrangement définitif qu'il se proposait (1).

Après avoir peut-être parlé de la situation géographique des régions d'où provenaient les peuples d'Occident (2), Leibniz abordait les langues, les plus anciens documents qui les font connaître (3), mentionnait leurs ressemblances (4) et les étymologies suspectes des noms de ces peuples (5). Il passait ensuite aux plus anciens habitants de la terre (6), en racontant la création du monde d'après la Genèse (7), en étudiant la question des géants (8), les urnes sépulcrales (9) et les habitations souterraines (10). De l'examen de ces marques matérielles, il va aux textes qui relatent les plus anciens hommes connus (11), aux fables sur les origines de l'humanité (12), puis aux migrations des peuples d'après la Bible (13) en examinant la situation du paradis terrestre (14), les noms primitifs des descendants de Noé, comme ceux des Gaulois (15) et surtout des Ger-

1. Il y a, en effet, des changements de numéros. — Beaucoup de coupons sont perdus; nous en avons laissé de côté certains qui ne paraissent pas cadrer avec les autres et proviennent peut-être d'erreurs de Leibniz. Nous nous sommes servis, pour nous orienter, du plan cité plus haut, p. 101, n. 1.

2. « De antiquissimis migrationibus, *indicia ex situ locorum et linguis.* » Ms. cité plus haut, p. 101, n. 1, fol. 2, p. 2.

3. V. plus bas, livre II, chap. II.

4. Le premier numéro que nous ayons trouvé est **45**; il s'agit du *digamma* et des aspirations au début des mots. Ms. XII^B 713 q, n° 29.

5. GENTES **50** et **60**. Ms. XII^B 713 q (4), nos 104, 72, 49 et 89.

6. Cf. plus haut, p. 101, n. 4.

7. ANTIQUISSIMA HABITATORUM **110**. Ms. XII. Vol. I, 2, fol. 102.

8. ANTIQUISSIMI HABITATORUM **160**. Ms. XII. Vol. I, 1, fol. 60, 80, 43, 78; 2, fol. 101, 99, 97, 98, 100, 92, 93, 96; 5, fol. 138, 141.

9. HABITATOIRES ANTIQUISSIMI **165**. *Id.* 2, fol. 94 et 5, fol. 133-6.

10. *Id.*, **185** et **196**. *Id.* 2, fol. 106-7.

11. Il se demande avec Maimonide, s'il en a existé avant Adam. ANTIQUISSIMI HABITATOIRES **200**. *Id.* (1), fol. 84.

12. ORIG. GENT. **203**. Ms. XII^B 713 q (4), n° 168.

13. MIGRAT. GENT. **203** et **220**. *Id.*, nos 33 et 180, 7 et 23, 193, 41, 90 et 146.

14. GEOGRAPH. **220**. Ms. VI, 2, fol. 18.

15. MIGR. GENT. et GENTES **220**. Ms. XII^B 715 q (5), nos 196 et (4), nos 201 et 120.

mains (1), qu'il étudie ensuite d'après Tacite (2) et leur mythologie primitive (3). Des fils de Japhet, il allait aux fils de Sem (4), puis revenait aux langues (5), en étudiant les peuples de Scythie (6), en recherchant l'étymologie et la signification des noms géographiques de la Germanie (7) et de la Bretagne (8), en montrant la survivance de la langue germanique chez les Goths et les Lombards (9), en étudiant la langue, les noms primitifs et l'origine des peuples du Nord de l'Europe (10). Il passait de là aux Germains, en examinant les plus anciennes traditions les concernant (11) et à l'Italie du Nord, dont il étudiait l'origine des habitants, principalement des Vénètes (12). Il revenait ensuite à l'Orient d'où tous ces peuples sont originaires, se demandait si la Colchide a été le berceau des peuples (13) et, comme les Egyptiens sont le plus ancien peuple connu et le premier qui mentionne les Scythes, examinait les uns et les autres (14) et particulièrement les derniers (15). Il en tirait les Grecs, dont il étudiait les plus anciennes populations (16), passait aux peuples de Scythie

1. GENT. 220 et 230. *Id.*, fol. 84, 107, 175 et 13.

2. *Id.* 232. Ms. XII. Vol. I, 1, fol. 13-14. C'est la traduction allemande des dix premiers chapitres du *De moribus germanorum*.

3. MIGRAT. 242. Ms. XII^B 713 q (5), n° 188.

4. GENTES. 250, 256 et 260 sur les Arabes et les Ethiopiens; LINGU. 260 sur les Chinois. *Id.* (4), n°s 80 et 54; Ms. XLI. 1813, fol. 13 et XII^B 713 c, t. VIII, fol. 1.

5. Nécessité d'y recourir pour reconnaître les peuples. MIGRAT. GENT. 270. Ms. 713 q (4), n° 134.

6. GENTES 275. *Id.*, n° 147.

7. GENTIUM MIGR. et GEOGRAPH. 275. *Id.*, n°s 154 et 183; VI, 2, fol. 17 et 23.

8. GENT. 275. Ms. 713 q (4), n°s 84 et 35.

9. ORIG. POP. 276. *Id.*, n° 18.

10. MIGRAT. GENT. et GENT. 292, 294, 295 et 320, concernant les runes, les Bretons et les Ecosais, les Prussiens, les Islandais. *Id.*, n°s 38, 179, 63 et 123. MIGRAT. GENTES, 320 et 325. *Id.*, n°s 94 et 139 se rapporte à leur origine possible des peuples maritimes de la Méditerranée.

11. GENTES et MIGRAT. 325, 327 et 328. *Id.*, n°s 113, 31, 139 et 16.

12. ORIG. GENT. et GENT. 338, 339 et 340. *Id.* (4), n°s 195, 92, 99, 100, 95; (5), n°s 24 et XII^B 713 q, n°s 20 et 29.

13. GENT. 370. *Id.* (4), n° 126.

14. GENT. et MIGRAT. 370 et 380. Ms. XII^B 713 q n° 49; (4), n°s 112, 105, 123; (5), n° 166.

15. ORIG. GENT. et GENT. 380 et 390. *Id.* (4), n°s 197, 132, 11 et 57.

16. GENT. et MIGRAT. GENT. 395. *Id.* (5), n° 8 et (4), n°s 51, 39 et 127.

en relations avec eux, comme les Cimmériens et les Amazones (1), les Celtes et les Hyperboréens (2), puis examinait la géographie de la Scythie même (3).

Après les peuples, il en venait sans doute à leurs chefs, dont la plus ancienne histoire est donnée par les légendes des héros (4), qu'il étudiait (5). Après une nouvelle incursion sur l'histoire primitive de l'Égypte (6), il en revenait aux Sarmates dans leurs rapports avec les Germains (7) et abordait résolument l'histoire primitive de ceux-ci par l'étude de leurs orgnies connues (8), en insistant sur les Goths, qu'il distinguait des Gètes et des Daces (9), puis sur les Saxons dont il recherchait la provenance et l'étymologie (10). Après s'être longuement occupé des Germains (11), il abordait leurs voisins les Celtes, en examinant longuement la provenance (12), le nom et la situation (13), la langue (14) et les invasions primitives (15).

Après avoir déclaré que ces deux peuples qui, d'après lui, n'en faisaient qu'un, venaient d'Asie (16), Leibniz revenait sur l'origine des Gaulois, leurs invasions en Grèce, en

1. GENT. **410** et **420**. *Id.* (4), n^{os} 121 et 85.
2. GENT. et LING. **421**. Ms. XII^B 713 q, n^{os} 29 et 13; *Id.* (4), n^{os} 15, 189 et 186.
3. GENT. **422** et **424**. *Id.* (5), n^o 170 et (4), n^o 106.
4. ANTIQUISS. HIST. **442**. « Sub dies latent antiqui Heroes. » *Id.* (5), n^o 187.
5. HIST. ANTIQUISS. **442**, légende d'Hercule. Ms. XII, Vol. 1, 1, fol. 71. Peut-être y ajoutait-il quelques considérations sur l'incertitude de la chronologie chez les plus anciens historiens. HISTOR. ANTIQUISS. *Id.*, n^{os} 135, 110 et 112.
6. HIST. ANTIQ. **448** et **480**. *Id.* (4), n^{os} 150 et 194.
7. GENTES. **497**. *Id.* (4), n^{os} 119, 72 et 79.
8. MIGRAT. GENT et GENT. **500** et **503**. *Id.* (4), n^{os} 157 et 124.
9. MIGRAT. GENT, GENT. et GEOGRAPH. **505** et **506**. *Id.* (4), n^{os} 115, 62, 128, 143 et 176; (2), n^o 5 et (3), n^o 8; Ms. VI, 2, fol. 13.
10. GENT. et SAX. ANTIQ. **530** et **532**. Ms. XII^B 713 q (4), n^{os} 133, 52 et 108; Ms. XII, vol. 1, 1, fol. 44 et 70.
11. MIGRAT. **550**. Ms. XII^B 713 q (5), n^{os} 205 et 207. Sur le héros Odin.
12. MIGRAT. GENT., MIGRAT. et GENT. **550**. *Id.* (4), n^{os} 168, 200 et 713 q, n^{os} 8 et 14.
13. GENT., MIGRAT., ORIG. POPUL. et GEOGR. **551**, **552** et **553**. *Id.*, n^{os} 17, 9, 15, 12; (3), n^{os} 11, 14; (5), n^o 5, et Ms. XI, 2, fol. 7.
14. MIGRAT. GENT., GENTES **553**. Ms. XII^B 713 q, n^{os} 21 et 22, et (3) n^{os} 6, 9 et 7. Il la déclarait semi-germanique.
15. GENT. et MIGRAT. GENT. **553** et **554**. *Id.* (3), n^{os} 12, 10 et (5), n^o 2.
16. GENTES **570** et MIGRAT. **572**. *Id.* (4), n^{os} 91 et 173 et (5), n^o 185.

Italie, en Bretagne, (1), leurs rapports avec les Germains (2), se demandait si les Cimbres étaient des Gaulois, des Germains ou des Cimmériens et étudiait leur histoire (3), puis celle des premiers habitants de la Bretagne (4) qu'ils avaient peuplée. De là, il passait aux peuples de la Germanie proprement dite (5), étudiait les restes qu'ils avaient laissés dans le pays (6), puis arrivait à la grande question de l'origine des Suédois et des Goths (7). Après les avoir fait venir de la Germanie, avoir étudié longuement les Goths (8) et les autres peuples du Nord (9), Leibniz en venait aux Saxons et à leurs voisins, les Danois, avec qui on les confondait souvent (10); il étudie ensuite séparément les Saxons en général et dans leurs tribus, Westphaliens et Ostphaliens (11), et donne l'étymologie du mot *Germain* en la tirant des *Herminones*, dont le nom vient lui-même du héros Irmin qu'il rapproche de l'Ahriman perse (12). Il examine ensuite les différents peuples germains, Alains, Vandales (13), Francs et Frisons (14).

1. GEOGRAPH., MIGRAT. GENT. et GENT. **575**. *Id.*, n^{os} 16, 4; (3), n^o 16; (4), n^o 40.

2. GENT., GENT. MIGRAT. et ANTIQ. SAX. **580**. *Id.* (4), n^o 10; (5), n^o 13. Ms. XII. Vol. I, 1, fol. 48 et 56.

3. MIGRAT. GENT., GENTES **590** et **592**. Ms. XII^B 713 q, n^{os} 16, 23, 25, 29, et 179; (4), n^{os} 153, 21, 96, 185, 144, 81, 45, 27 et 53, 3) n^o 4; (5), n^{os} 14, 26, 27, 55 et 12.

4. GENT. et MIGRAT. GENT **593**. *Id.*, n^{os} 26 et 27; (4), n^{os} 20 et 17; (3), n^o 15.

5. GENT. **595** sur les Boiens; GENT. **600** sur les limites de la Germanie. *Id.*, n^o 24; (4), n^o 37.

6. ANTIQUITAT. **610**. Ms. XII. Vol. I, 5, fol. 139.

7. GENT. et MIGRAT. **630**. Ms. XII^B 713q (5), n^{os} 15, 20 et 58; (4), n^o 5.

8. GENTES **636**. *Id.*, n^o 127.

9. GENTES, MIGRATIONES GENT., MIGRATIONES, GEOGRAPH., BARB. IRRUPT., SAX. ANTIQ. **640**, **650**, **653**, **655**, **656** et **660**. *Id.* n^{os} 125, 152, 128; (2), n^o 47; (4), n^{os} 2, 44, 161, 141, 33, 78, 55, 43, 135, 125, 145, 172, 76, 30, 187, 83, 142, 12, 150, 115, 137 et 149; (5), 162, 10, 56, 208, 191 et 167; Ms. VI, 2, fol. 16, 29; Ms. XII. Vol. I, 1, fol. 35 et Vol. I, 5, fol. 140.

10. ANT. SAX., GENT., IRRUPT. BARB. et ORIG. GENT. **680** et **690**; *Id.*, 1, fol. 28, 31, 52 et XII^B 713 q (4), n^{os} 171, 22, et 162; (5), n^o 26.

11. GENT. IRRUPT., ANTIQ. SAX., IRRUPT. BARB. **700**, **706** et **708**. *Id.*, fol. 240; (4), n^{os} 184, 50; XII. Vol. I, 1, fol. 67, 69, 49 et 50.

12. GENTES, IRRUPT. BARB., ANTIQ. SAX., GERMANIA SUB ROMANIS ou SUB ROMANIS. **710**. *Id.*, fol. 54, 32, 57 et 22; XII^B 713 q, n^{os} 114 et 164; (4), n^{os} 64, 69, 160; (5), n^{os} 90, 149 et 155.

13. MIGRAT. GENT. et IRRUPT. BARB. **730**. *Id.*, n^o 164 et (4), n^o 202.

14. GENT. **770** et **796**. *Id.* (4), n^{os} 18 et 99.

Il passait de la côte saxonne (1) aux Anglo-saxons (2), puis étudiait en détail la religion saxonne, en la comparant à celle d'autres peuples barbares, surtout des Gaulois (3). Il s'occupait encore des Germains (4), en particulier des Goths (5), puis arrivait aux Slaves, étudiant spécialement ceux qui étaient voisins des Germains, les Wendes, les peuples de la Silésie, la Bohême, la Pologne et la Russie actuelles (6).

De là, Leibniz revenait aux Gaulois et aux Germains : il examinait leur civilisation, en insistant sur leurs mœurs et leurs superstitions (7), en particulier chez les Saxons (8); puis étudiait les différents peuples germaniques existant à l'époque des Romains, Cattes et Cauches, habitants de la Suisse et Lombards (9). Au moment d'exposer les invasions des Germains, il montrait comment elles ont commencé pacifiquement par le recrutement des *læti* dans l'armée romaine (10), puis s'occupait des invasions des Goths (11). Après avoir décrit différentes contrées de l'empire ro-

1. ORIG. SAX. **820**. Ms. XII. Vol. I, 1, fol. 51.

2. ANTIQ. SAX. et IRRUPT. **830**. *Id.*, fol. 20 et XII^B 713 q (5), n^o 163.

3. GENT., ANTIQ. SAX. et MIGRAT.. GENT. **850** et **856**. *Id.*(4), n^{os} 102 et 110, (5), n^o 6. XII. Vol. I, 1, fol. 19, 75, 62, 76, 15, 16, 46, 63, 45, 74, 66, 65, 73, 42, 72, 23, 34, 61, 21, 129 et 64; *Id.* Vol. I, 5, fol. 140.

4. MIGRAT., ANTIQ. SAX., GENT. **880** et **890**, sur les Bretons, les Saxons et les habitants du Holstein. *Id.* Vol. I, 1, fol. 29 et XII^B 713 q (4), n^{os} 129 et 111.

5. IRRUPT. BARB., GENT., SUB ROMAN., MIGR. BARB. **950**, *Id.* n^o 230; (2) n^o 68; (5), n^{os} 64, 7, 9, 18, 19; (4), n^o 167.

6. GENT., MIGRAT., IRRUPT., LINGU., ANTIQUIT., GEOGRAPH. **960**. *Id.* (4), n^{os} 114, 48, 56, 67, 66, 16, 75, 25, 98, 77, 188, 155, 179, 29, 156 et 152; (5), n^{os} 89, 152, 78, 151, 92 et 52; XII. Vol. I, 4, fol. 130; VI, 2, fol. 12, 41 et 26.

7. GENTES, GENT. MIGR., ANTIQ. SAX., SAX. SUB ROMANIS, ANTIQ., SUB ROMANIS, GEOGRAPH., NUMMI BARBARI, **990**. Ms. XII^B 713 q, n^{os} 114, 115, 129 (éd. KORTH., t. III, p. 204-5; DUTENS, t. IV, part. 2, p. 278-9); *Id.* (4), n^{os} 136, 138, 36, 42; (5), n^{os} 147 et 206; XII. Vol. I, 1, fol. 30, 38, 24, 37 et 18; VI, 2, fol. 34, et X, 2, fol. 22.

8. SAXONICA ANTIQ. et SAXON. SUB MEROVING. **1000**. Ms. XII, vol. I, 1, fol. 82-83 et 55; XII^B 713 q, n^o 131.

9. GENTES, SAXONES SUB ROMANIS, GERM. SUB ROM., SUB ROMAN., GEOGR. **1020**. *Id.* (2), n^o 25; (5), n^{os} 141, 156, 47 et 190; Ms. VI, 2, fol. 42 et 43.

10. IRRUPT., IRRUPT. BARB. et BARB. IRRUPT. **1024**. Ms. XII^B 713 q, n^{os} 113 et 161 et (5), n^o 122.

11. MIGR. GENT. **1028**; LINGU. **1029**; GEOGRAPH. **1030**. *Id.* (5), n^o 9(4), n^o 78, et VI, 2, fol. 30.

main (1), il étudiait comment elles ont été envahies par les Vandales, les Francs, les Burgondes, et les Huns (2), en insistant sur ceux-ci et sur Attila (3) et en passant en suite aux Avars et au Turcs (4). Il revenait de là aux Germains (5), s'occupait des Francs en Germanie, puis sur la rive gauche du Rhin (6), étudiait les origines de la loi salique, le pays des Francs saliens (7) et toute l'histoire des Mérovingiens, principalement dans leurs rapports avec la Germanie (8). Il revenait une dernière fois à celle-ci, racontait l'histoire des Souabes, des Saxons (9), des Lombards sur lesquels il insistait (10) à cause de la maison d'Este, retraçait les invasions des Hongrois et des Normands (11), des Cumans (12) et terminait peut-être par celle des Mongols (13).

Si ce discours n'était pas même ébauché (14), il en était autrement des *Annales*, dont nous possédons plusieurs rédactions. La première va de 768 à 918 et correspond à l'histoire des Carolingiens (15); c'est une suite de passages d'auteurs anciens et modernes placés par ordre chrono-

1. GENT., LINGU., GEOGRAPH., **1100**. *Id.* fol. 31 et Ms. XII^B 713^a (4), fol. 32, 34, 70, 74 et 118.

2. GENT., IRRUPT. BARB., IRRUPT. et GEOGRAPH. **1100**. *Id.*, nos 189, 198; (2), nos 9, 42 et 34; (4), nos 192, 9 et 178; VI, 2, fol. 32.

3. GENT., MIGR. GENT. et GEOGRAPH. **1103**. *Id.*, fol. 22 et 3; XII^B 713^a (4), nos 76, 170, 61, 6, 58; (5), n° 168.

4. GENT. et GEOGRAPH. **1104**. *Id.* (4), nos 97, 65, 145; VI, 2, fol. 44.

5. IRRUPT. BARB. **1110**. Ms. XII^B 713^a, n° 184.

6. *Id.* et IRRUPT. **1120**. *Id.*, nos 221, 193 et 186, et (4), n° 8.

7. IRRUPT. BARB., IRRUPT., MIGRAT. BARB., SAX. SUB ROM. et GEOGR. **1120** et **1121**. *Id.*, nos 209, 185, 207 et 191; (5), nos 154, 175 et 184; VI, 2, fol. 10.

8. SAX. SUB MEROVING., SUB MEROVING., non numérotés. Ms. XII^B 713^a, nos 152, 235, 197, 199, 211, 30 et 33.

9. GENT. IRRUPT., IRRUPT. BARB., IRRUPT. **1123** et **1128**. *Id.*, nos 206; (4), n° 59 et (2) n° 20.

10. GENTES, IRRUPT. BARB. **1129** et **1130**. *Id.*, nos 123 et 190; (2), nos 16, 23; (4), n° 167.

11. GENT., IRRUPT., GEOGR. OBSERV. **1150**. *Id.* (2), nos 6; (4), nos 37, 60, 103 et 24; Ms. VI, 2, fol. 9.

12. GENT., MIGRAT. GENT. et GEOGRAPH. **1152** et **1154**. *Id.*, fol. 19 et 8; Ms. XII^B 713^a (4), nos 46 et 164.

13. GENTES **1154**. *Id.* (4), n° 181.

14. La partie principale, concernant les Germains, devait en être rédigée par Eckhart et publiée par Scheidt : *De origine Germanorum eorumque vetustissimis coloniis, migrationibus ac rebus gestis libri duo*. Gœttingue 1750. L'ouvrage s'arrête après les invasions germaniques.

15. Ms. XII^B 713^k, divisé en 2 volumes de 768 à 839 et de 840 à 918.

nologique entièrement de la main d'Eckhart avec les remarques de Leibniz en marge. Ce canevas des *Annales*, composé par le secrétaire de 1701 à 1710 environ(1), a été revu par le maître. L'étude comparée des deux textes renseignerait exactement sur la part qui revient à Leibniz dans son grand ouvrage; elle montrerait, croyons-nous (2), qu'il a recherché à nouveau les textes rassemblés, les a retravaillés, corrigés, souvent discutés et qu'il s'est efforcé de n'y laisser aucune obscurité et surtout d'identifier les personnages ou de faire des rapprochements. C'est sur ce canevas chronologique que travailla ensuite Leibniz; il en sortit un manuscrit entièrement de sa main (3), allant de 769 à 1005, rédigé sans doute à partir de 1703 (4) jusqu'en 1716. Il l'a écrit, comme toutes ses œuvres de longue haleine, sur du papier de grand format, dans la moitié gauche, le texte débordant sur la marge à droite (5), et il y a fait à son habitude de nombreuses corrections; chaque année forme un cahier à part au début duquel est marquée la date en chiffres romains; en 945 apparaissent les sommaires des chapitres (6). L'année 960, après laquelle les brouillons deviennent de plus en plus chargés, a été écrite en partie par Eckhart, qui a recopié aussi l'année 995 à la suite de la minute et reproduit certains passages de 996 à 999. L'ouvrage est, d'ailleurs, complet (7) et suivi d'une table, ou plutôt d'un relevé par ordre chronologique, de tous les faits et de tous les noms propres jusqu'en 972 (8).

1. V. plus haut, p. 225-226.

2. D'après quelques notes que nous avons prises au hasard. D'une manière générale, le début du premier manuscrit est le plus chargé de corrections: Eckhart, alors novice, avait laissé encore beaucoup à faire (cf. plus haut, p. 239, n. 3), tandis qu'ensuite il était plus au courant.

3. Ms. XII^B 713^a.

4. Date où Eckhart eut fini de s'occuper de Charlemagne (v. plus haut, p. 227, n. 2); même papier que celui du manuscrit des *Nouveaux Essais* de cette date (v. plus haut, p. 212, n. 1).

5 Specimen dans PERTZ, t. I, Tab. 2.

6. Cf. PERTZ, t. I, p. xxvi.

7. Il se termine par les mots cités plus haut, p. 312, n. 2.

8. Ms. cité, dernier volume: Le début, jusqu'en 774, est seul corrigé par Leibniz.

Ce manuscrit ne pouvait être confié à un imprimeur. Leibniz en a fait faire par Eckhart une copie qu'il a revue, corrigée et complétée; elle est composée de trois volumes reliés où les années sont séparées par un feuillet blanc, écrits sur le recto seulement du papier (1). Sans doute, Eckhart n'a pas eu le temps de tout recopier, car l'ouvrage s'arrête à 963; de nombreux passages, dans la dernière partie surtout (2), sont, d'ailleurs, de la main d'un autre secrétaire. Enfin, comme cette copie elle-même était souvent surchargée, surtout au début (3), Leibniz la fit reproduire en entier par ses secrétaires, en partie par Eckhart vers la fin, seule portion qu'il paraît lui-même avoir revue, ou tout au moins corrigée et complétée (4). Peut-être Leibniz voulait-il garder pour lui cette seconde copie, car il en fit exécuter une nouvelle par un autre secrétaire, d'une écriture large et très lisible, portant seulement sur un côté des feuilles rangées en cahier, par année, comme dans la minute. Ce dernier secrétaire n'eut naturellement pas le temps d'aller aussi loin qu'Eckhart et Leibniz encore moins de revoir le tout. Le texte s'arrête à 914 et les corrections, très rares d'ailleurs, disparaissent à partir de 806 (5). C'était là, évidemment, la copie définitive, que Leibniz se proposait de donner à l'éditeur et qu'il n'eut pas le loisir de faire imprimer.

Enfin, pour se retrouver sans doute dans l'immensité de son œuvre, Leibniz avait fait composer un recueil des sommaires de chaque paragraphe qu'il avait lui-même revu.

1. Ms. XII 713^b. I, 769-855; II, 856-899; III, 900-963.

2. En particulier depuis l'année 901.

3. Specimen dans PERTZ, *Tab.* 3.

4. Ms. XII^B 713^c, 15 volumes in-folio selon la division en livres établie par Eckhart sur les indications de Leibniz (v. plus bas, p. 329, n. 5). Au tome XI (962-973) apparaissent quelques corrections de Leibniz; nombreuses ainsi que les additions au tome suivant (973-983), elles redeviennent rares au tome XIII (984-995) copié par Eckhart et manquent tout à fait aux tomes suivants, dont le premier est au début copié par Eckhart. Cette copie étant la dernière complète a servi à Pertz à établir son texte.

5. Ms. XII^B 713^d. D'abord en deux volumes, depuis 1903 partagés chacun en deux : I, 768-810; II, 811-850; III, 851-878; IV, 879-914.

Ce sont deux volumes manuscrits, correspondant aux tomes projetés de l'ouvrage; ses adjonctions et les corrections de Leibniz se trouvent surtout au début et s'arrêtent en 1001; à l'année suivante disparaît la numérotation même des paragraphes (1), ce qui prouve que ces sommaires étaient copiés à peu près au fur et à mesure de la rédaction de l'ouvrage, que Leibniz n'a pas eu le temps de les revoir en entier et que le copiste, arrêté par sa mort, n'a pas achevé complètement sa tâche.

Il nous reste à voir dans ses grandes lignes en quoi consistait cet ouvrage. Leibniz a souvent dit comment il était arrivé, en partant de l'histoire particulière de Brunswick, à s'occuper de toute celle de l'Empire (2) et même de l'Europe occidentale (3). C'est ce qu'il a voulu indiquer dans son titre qui était d'abord *Annales imperii occidentis brunsvicensibus innexi* (4), indiquant que l'histoire de l'Empire était comme enchâssée dans celle de Brunswick, et qui

1. Ms. XII^B 713g, volumes I et III allant de 769 à 917 et de 919 à 1005; il n'y a de lacune que pour l'année 918 et le premier volume a pour titre ARGUMENTA CIVISLIBET ANNI.

2. « Comme en faisant l'Histoire des antiquités des Regions et Maison de Bronsvic j'estois obligé de traiter des affaires de tout l'Empire pendant le regne des cinq princes » de famille saxonne de Henri I^{er} à Henri II, « j'ay crû qu'il valoit mieux de le faire dans tout l'ouvrage. Car aussi bien les Witi-kinds, les Ludolfes, les Welfes, les Adalberts de Toscane et autres predeces-seurs de Bronsvic m'obligeoient de ne point oublier la haute aussi bien que la basse Allemagne et meme l'Italie ». Lettre à Bartenstein (corr., fol. 3), 1^{er} novembre 1713 (daté par erreur de 1716). Cf plus haut, p. 238, n. 8.

3. « Ce seront les Annales de l'Empire où les affaires de la France orientale et occidentale et de l'Italie seront expliquées. Je n'ay pu bien faire les Annales de l'Histoire de la Maison sans faire celle de l'Empire; car Witikind et Ludolf obligent à donner celle de Saxe, les Guelfes fournissent celle de la, Haute Allemagne et Azon avec ses ancestres et ceux qui sont liés avec luy celles de l'Italie. Les rois de la Bourgogne Transjurane ont aussi esté de la famille des anciens Guelfes. Et sous Henri l'Oiseleur, les trois Ottons et Henri le Saint, l'Histoire de l'ancienne Maison est directement celle de l'Empire ». Lettre à Muratori, 18 octobre 1715. CAMPORI, p. 225. Cf. lettre du 18 novembre. ID., p. 226-7 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 107-8).

4. Écrit en marge du passage où le P. Lelong (corr. fol. 81), parlant des *Annales* le 22 novembre 1712, lui avait écrit : « Je vous prie de m'en envoyer le titre en François si l'ouvrage est en allemand, ou bien en Latin s'il est escrit en cette langue ». Il le réclamait pour la bibliothèque des historiens de France qu'il avait projetée et souhaitait qu'elles fussent en latin pour pouvoir en profiter.

devint plus tard *Annales imperii occidentis brunsvicenses*(1), montrant, au contraire, la fusion de l'histoire de Brunswick et de celle de l'Empire qui domine tout l'ouvrage (2).

Une préface (3), indiquant le plan et la composition de l'ouvrage, mais écrite bien avant son achèvement, faisait prévoir qu'il irait jusqu'à Otton IV (4). Leibniz y déclarait commencer à Charlemagne, parce qu'en restaurant l'Empire romain les Germains ont réparé les maux qu'ils y avaient faits(5), et insistait sur l'intérêt qu'a pour l'Allemagne l'histoire de cet Empereur avec qui apparaît la Saxe et qui permet ainsi aux Saxons de succéder aux Francs (6); à l'histoire des Carolingiens succédera naturellement celle des rois et des Empereurs saxons, issus de la maison de Brunswick (7), que suivent eux-mêmes les Gibelins avec les trois Henri, puis les Guelfes avec Lothaire II et, plus tard, Otton IV, neveu de Henri Guelfe (8). Il examine ensuite la double origine des Guelfes, sortis de Bavière avec les Agilolfingiens et d'Italie avec Azon, d'où sont issus les princes de Brunswick (9), développe l'histoire de ceux-ci, surtout dans leur rivalité contre les Hohenstauffen (10),

1. *A Carolo M. et Witikindo ad Henricum S. ultimum ex prima stirpe Brunsvicensi Imperatorum ubi speciatim Welforum et Gibellinorum, Brunsvicensium et Estensium Principum antiquitates eruuntur*, d'après une feuille autographe, s. d., Ms. XII^B 713^a, t. II, fin, reproduit en fac-similé par PERTZ Tab. 1.

2. A la suite du passage cité plus haut, p. 309, n. 1, de la lettre à des Bosses du 30 décembre 1714. Leibniz écrit : « Complectentur illi Historiam Imperii Occidentis, inde ab initiis regni Caroli Magni, usque ad finem Henrici Sancti, ultimi quinque Imperatorum, vel Regum ex Domo antiqua Brunsvicensi, qui se continuó sunt consecuti. Itaque habebimus non tantum Carolingorum, sed etiam Saxoniorum, seu antiquorum Brunsvicensium Imperatorum historiam ».

3. Ed. PERTZ, t. I, p. 3-8.

4. « Lotharius masculo prolis expers Henricum Guelfum generum, a quo hodierni Brunsvicenses aut Luneburgici descendunt, proxime ad summas spes adornavit quæ demum in ejus nepote Ottone quarto exitum habuerunt. Eousque nos historiam producemus. ». ID., p. 5.

5. P. 3.

6. P. 4-5.

7. P. 5.

8. *Ibid.*

9. P. 5-6.

10. P. 6-7.

puis revient à l'origine d'Azon dont il montre le rôle important en Italie (1), repasse encore à la rivalité de Henri le Lion et de Frédéric I^{er} (2) et finalement montre la nécessité d'exposer tous les faits dans des *Annales* de l'Empire d'Occident depuis les Carolingiens jusqu'à l'époque où la maison de Brunswick atteint son apogée, c'est-à-dire dans la période où son histoire est la plus difficile et la moins connue (3).

Il est impossible de faire ici l'analyse détaillée des *Annales Imperii* (4); nous nous contenterons d'en examiner sommairement le contenu. C'est, comme l'indique son titre, un ouvrage essentiellement chronologique et il devait être divisé en périodes correspondantes aux règnes des Empereurs carolingiens ou saxons (5).

En dehors de leur disposition chronologique (6), les *Annales* paraissent présenter un certain plan. Leibniz y déclare s'attacher surtout à l'histoire de l'Allemagne et de l'Italie, principalement à celle des Saxons, des Bavaois, des Lom-

1. P. 7.

2. P. 8.

3. « Ex his intelligitur, annales imperii occidentis restituti, certe Italiae et Germaniae, inde a Carolinis temporibus delineandos esse scriptori res Brunsvicensium antiquae et novae stirpis principum recte tradituro, quibus Francorum in Ostfalos bella, Ostfalorum vicissim in Francos imperia, Atestinorum per Italiam, Agilofingorum per Germaniam fata et ex utrisque Guelforum incrementa comprehenduntur, donec in Ottone IV supremum fastigium attigerunt. Quae secuta sunt gesta Brunsvicensium alii memoriae facilius prodent. » *Ibid.*

4. V. au livre II, surtout pour la chronologie et la généalogie (chap. II), la critique (chap. III), les faits historiques (chap. IV) et la forme (chap. V). En somme les *Annales Imperii* sont, par la documentation, la critique et l'établissement des faits, un livre d'histoire; par certains développements et certains jugements, elles accusent un caractère nationaliste et confessionnel. Elles ressemblent par là au *Codex diplomaticus* et à la *Mantissa*.

5. Leibniz avait partagé son ouvrage en 15 livres comprenant : Charlemagne roi (769-800), Charlemagne Empereur (800-813), Louis le Pieux (814-840), Lothaire I^{er} (840-855), Louis II et Charles le Chauve (856-877), Louis III, Charles le Gros et Arnulf (878-899), Louis IV (900-911), Conrad I^{er} (912-918), Henri I^{er} (919-936), Otton I^{er} roi (937-961), Otton I^{er} empereur (962-973), Otton II (974-983), Otton III roi (984-995), Otton III empereur (996-1002) et Henri II (1002-1025). Ms. cité plus haut, p. 326, n. 4. Les titres y sont collés sur du papier blanc et la division matérielle est d'Eckhart, mais ils sont écrits par Leibniz et correspondent, par suite, aux divisions qu'il avait conçues.

6. V. plus bas, livre II, chap. v.

bards et des Romains, pour mieux connaître l'histoire des princes de Brunswick (1); en réalité, il y étudie avant tout l'histoire de l'Empire et des Empereurs, par suite, celle de l'Allemagne et de l'Italie, de la France et des petits royaumes voisins (2), puis celle des différents pays d'Occident, Bretagne, Espagne, et même de ceux d'Orient, l'empire byzantin et l'empire arabe dans leurs rapports avec l'Europe. Aussi Leibniz, qui déclarait avoir pu réfuter bien des erreurs grâce à l'étendue de sa documentation, espérait-il que l'ouvrage serait utile même en dehors de l'histoire du Brunswick et de ses princes (3).

Il s'était attaché surtout à élucider les questions généalogiques et chronologiques (4); il se proposait d'ajouter aux *Annales* une table généalogique de la maison des Guelfes ou de Brunswick jusqu'à l'époque contemporaine, contenant la suite des princes, leurs alliances avec les grandes familles dont il avait amélioré la généalogie; il se vantait d'avoir exactement constitué la chronologie des neuvième et dixième et en partie des huitième et onzième siècles, en particulier dans la dissertation sur la papesse Jeanne. Il prétendait même qu'on n'avait encore rien de pareil sur le moyen âge, qu'il avait détruit un grand nombre de légendes et établi quantité de faits nouveaux sur l'histoire d'Allemagne et d'Italie (5).

1. « Atque hæc fusius exponenda fuere, ut facies rerum per Germaniam et Italiam, tum Saxonum, et Agilolfingorum Bajoariæ, et Longobardorum quoque, ac Romanorum res ejus temporis noscerentur : unde origines et rerum dicendarum, et Brunsvicensium principum veterum ac posteriorum, Ludolfingorum, Guelforum, Atestinorum, sunt repetendæ. » *Ann. Imp.* 769, § 22, t. I, p. 26. Cf. plus haut, p. 328, n. 2.

2. V. l'instruction à Fidler citée plus haut, p. 156, n. 1 et : « Vous trouverés que je dis des affaires de France plus que M. Cordenoy et le Père Daniel, mais plus encore des affaires de l'Allemagne, et que je ne neglige point celles d'Italie ». Lettre au P. Lelong du 11 mai 1716 citée plus haut, p. 311, n. 7.

3. « Nobis circa anteriora versantibus ipsa publica historia præstitit tabularii vicem, quæ nonnihil auximus monumentis undique conquisitis multosque receptos errores sustulimus. Itaque aliquem gratiam apud eos speramus, in quorum rem nihil Brunsvicensis aut Guelfi. » Préface, fin, p. 8.

4. V. plus haut, p. 242 ss. et 299; plus bas, livre II, chap. II.

5. « Et subjicietur annalibus deductio genealogica Guelfica seu Brunsvicensis, ad nostra usque tempora, ex tabulariis eruta, brevem sed accuratam

Leibniz, en jugeant ainsi son œuvre, « étoit trop savant pour être présomptueux (1) »; Pertz, en éditant les *Annales*, après un oubli de près d'un siècle (2), a ratifié ce jugement dans un éloge amphigourique (3). Peu après, Guhrauer, rappelant un mot de Pertz (4), prédisait à l'ouvrage des lecteurs de tout genre en raison de son multiple intérêt (5)

familiæ totius historiam complexa, cum aliarum illustrium familiarum, velut Gibellinæ, Austriacæ veteris et novæ Andegavensis, Anglicæ, Schirensis seu Bavaro-Palatinæ etc. genealogiis longe melius quam hactenus constitutis.

Per documenta etiam constitueretur exacte chronologia seculi noni et decimi, cum parte octavi et undecimi, quæ hactenus miris tenebris involuta fuere, adjecta etiam dissertatiuncula, quæ inscribitur : *Flores sparsi in tumulum papissæ...* Denique ausim dicere, nihil tale ad historiam mediam hactenus prodiisse, in quo tam multi sunt sublatis errores in imperii rebus per Germaniam Italiamque, et res in clariore luce positæ. » Suite du passage cité plus haut, p. 318, n. 7. — C'est en grande partie des matériaux réunis pour préparer la dissertation généalogique, que sont tirées les *Origines Guelficæ*, 1750-1753, ouvrage qui provient en grande partie de Leibniz. WEGELE, p. 660; WATTENBACH, t. II, p. 16; cf. LANGLOIS, p. 319.

1. FONTENELLE, *Eloge cité* (DUTENS, t. I, p. xxvii, à la suite de la traduction du passage précédent). En 1749, SCHEIDT, dans la Préface du *Protogée* (DUTENS, t. II, part. 2, p. 197) devait traiter les *Annales* d' « incomparable opus ». V. son éloge dans les *Orig. Guelff.* (PERTZ, t. I, p. xxx-ii).

2. Sur l'histoire de cet ouvrage de 1716 à 1746, où il n'a plus été question de le réimprimer, et sur les circonstances de l'édition par PERTZ, 1843-46, v. sa préface, t. I, p. xxvi-xxx et xxxiii-v.

3. « Die gereifte Frucht eines langen thatenvollen Lebens, trägt diese grosse Arbeit den Stempel des Genius, welcher darinn das Höchste leistete, was er auf dem Felde der Geschichte vermogte. Die Sorgfalt und Ausdauer im Sammeln des weitverstreuten ungekannten Stoffes, die Vertrautheit mit dem reichen Felde der historischen Literatur, die Umsicht bei der Prüfung, der richtige Blick bei der Entscheidung dunkler und zweifelhafter Fragen; die Vielseitigkeit des Geistes, welcher auf Alles was Menschen wichtig seyn kann gerichtet, die mannigfaltigsten Kenntnisse in seinem Werke niederlegte, und in der Theologie und Philosophie eben so lebte als er in Staats- und Kirchenrecht, der Mathematik und der schönen Litteratur zu Hause war; ein Geist, welcher in der Wissenschaft kein höheres Gesetz als die Wahrheit, keinen Zweck als die Erleuchtung und Veredlung des Menschengeschlechts kannte; ein Herz, welches auch bei den Beziehungen, die es an ein geliebtes und verehrtes Fürstenhaus knüpfte, stets für das Recht schlug und nach dem Willen dieser Fürsten allein dem Recht die Ehre geben sollte, und welches bis zum letzten Athemzuge die Erhaltung, Sicherung und Befestigung des Deutschen Vaterlandes als höchstes Ziel seines rastlosen Wirkens erkannte. » PERTZ, t. I, p. xxiv-v.

4. « Ein Lebenswerk ». GUHRAUER, t. II, p. 322 (« Leibnizens Lebenswerk », PERTZ, t. I, p. xxxiii).

5. « Gleichwohl bedient dieses Werk nicht bloss bei den Historikern von Handwerk, bei den Forschern in den Quellen und Urkunden des Mittelalters, sondern auch in einem viel grösseren Kreise das grösste Interesse, namentlich für die Theologen, und Geschichtsschreiber der Philosophie, der allgemeinem

et ajoutait que bien des morceaux, dont la forme est toute imprégnée d'antiquité, pourraient prendre place dans une chrestomathie générale de Leibniz(1). Tous les médiévistes allemands qui se sont occupés des *Annales Imperii* les ont louées à l'envi : Lange leur reconnaît trois qualités principales, la vérité, la finesse critique et le patriotisme (2); Giesebrecht, qui les compte parmi les plus grandes œuvres inspirées par l'époque impériale allemande (3), déclare que la richesse de la documentation et la finesse de la critique leur ont conservé aujourd'hui encore une valeur considérable (4). E. Dümmler proclame que, dans la littérature historique moderne, les *Annales imperii* méritent la première place (5); d'après Wattenbach, l'ouvrage reste encore très utile aujourd'hui « à cause de l'étendue des vues et du plan, de la méthode sûre, du sens critique et de l'intelligence de l'auteur » qui méritent toujours l'admiration (6). Harnack enfin renchérit encore sur ces jugements (7). En France, nous ne connaissons que Foucher de Careil qui ait

Cultur und Civilisation in Mittelalter. » T. II, *Beil.*, p. 96. Cf. Leibniz « seiner ganzen Art nach es nicht unterlassen konnte, von dem jeweiligen Gegenstand immer wieder Abschweigungen in die verwandten Gebiete (Theologie, Sprachenforschung, Kirchenrecht u. s. w.) zu machen, da seinem Geist stets der Zusammenhang des Ganzen der Entwicklung vorschwebte. » PFLEIDERER, p. 641.

1. T. II, *Beil.*, p. 95-96. Ce vœu ne s'est pas réalisé.

2. « Et eo maxime dignoscitur, quod primo omnia cum fidelitate ingenua et sincera narrat, tum summo cum ingenii acumine rerum rationes exponit, quod denique artificium protulit, dignissimum eo, qui patriæ amore latuit. » P. 43.

3. *Geschichte der Deutschen Kaizerzeit*. Préface de Berlin, 4 août 1855, t. I, p. XVI.

4. « Die früheste unser grossen Reichsgeschichten ist somit am späteren an das Licht getreten gewiss zum grossen Nachtheil der deutschen Geschichtswissenschaft, die einen andern Gang gewonnen oder mindestens manche Schwierigkeiten leichter überwunden hätte, wenn sie an Leibniz's Werk sich hatte ausschliessen können von besonderer Wichtigkeit sind für uns auch jetzt noch Leibniz's Annalen durch die ungemein reichhaltige Sammlung urkundlichen Stoffs, wie durch die scharfe und eindringende Kritik die sich fast durchgängig geltend macht. » *Id.*, p. 798.

5. *Jahrbücher der Deutschen Geschichte. Kaiser Otto der Grosse*. Leipzig, 1876, p. VII.

6. T. I, p. 15-16.

7. Il répète en partie celui de PERTZ. « Seine «Annalen» sind ein grundlegendes deutschen Geschichtswerk --- der glänzende Ertrag der Arbeit eines

loué convenablement les *Annales*(1). Aussi, alors que la plupart des historiens allemands, surtout les auteurs des *Jahrbücher* (2), citent et discutent Leibniz pour les périodes correspondant aux *Annales Imperii*, les Français qui les utilisent sont beaucoup plus rares (3). Cet usage que font les historiens contemporains du grand ouvrage de Leibniz en est le meilleur éloge.

Menschenleben würde man sagen, wüsste man nicht, dass sie *Leibniz fast wie ein Parergon neben unzähligen anderen Unternehmungen* ausgearbeitet hat. » T. I, p. 35.

1. Il déclare, en reproduisant le plan que se proposait Leibniz, qu'un « tel ouvrage sur le moyen âge conçu et exécuté à la fin du xvii^e siècle fait époque; il manquait à la gloire d'historien de Leibniz avant que Pertz l'eût « fait sortir de sa prison », selon le mot énergique de Scheidt. *Biographie* FIRMIN-DIDOT, art. cité.

2. *Jahrbücher der deutschen Geschichte*. ABEL et SIMSON, *Karl der Grosse*, 2^e édition, 1888; SIMSON, *Ludwig der Fromme*, 1874-76; E. DÜMMLER, *Geschichte des Ostfränkischen Reichs*, 1887-88; WAITZ, *Heinrich I*, 3^e éd^{on}, 1885; E. DÜMMLER, *Otto der Grosse*, 1874; ULIRZ, *Otto II*, 1902; HIRSCH, *Heinrich II*, éd. par WAITZ, 1863, V. en outre l'ouvrage cité de GIESEBRECHT, la *Deutsche Verfassungsgeschichte*. 2^e édition, 1880 ss. de WAITZ, G. RICHTER et H. KOHL, *Annalen der deutschen Geschichte im Mittelalter*, 1873-90, parties II-III.

3. A. ECKEL, *Charles le Simple*, 1899; PH. LAUER, *Louis IV d'Outre-mer* 1900; FERD. LOT, *Les derniers Carolingiens*, 1891, *Hugues Capet*, 1903. Bibl. de l'École des Hautes-Études, fasc. 124, 127, 87 et 147. V. aussi R. PARISSOT, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, 1898.



LIVRE II

LA MÉTHODE HISTORIQUE DE LEIBNIZ

CHAPITRE I

LA CONCEPTION DE L'HISTOIRE.

Leibniz, par suite de ses goûts et de ses fonctions, s'est occupé d'histoire pendant toute sa vie; mais c'est avant tout un esprit philosophique : c'est en philosophe qu'il a considéré l'histoire, comme la politique ou la théologie (1). Pour comprendre sa méthode historique, il faut donc savoir quelle était sa conception générale de l'histoire.

Le domaine de l'histoire est pour lui extrêmement étendu. Tout ce qu'on peut connaître, dit-il dès sa jeunesse, se divise en théorèmes ou sciences et en observations ou histoires (2). Plus tard, il distingue, d'une manière plus philosophique, les « vérités universellement nécessaires ou éternelles » des « vérités de fait ou particulières et contingentes, qui peuvent manquer et ne sont point d'une nécessité absolue.... Au lieu que les vérités nécessaires ne pourroient manquer (3). » Celles-ci sont le domaine

1. A propos de ses mémoires politiques, LÉVY-BRÜHL écrit, p. 10 : « *Le philosophe s'y trahit de temps en temps par le caractère général et un peu vague de ses conceptions.* » « Même quand il veut apparaître à ses contemporains, apparaître à soi-même, peut-être, comme un diplomate et un théologien, *Leibniz est un pur philosophe.* » Compte rendu de l'ouvrage de BARUZI, *Rev. de métaphys. et de morale*, janvier 1907. *Supplément*, p. 10.

2. « *Quicquid sciri dignum est, distinguo in Theoremata seu rationes, et observationes seu historiam rerum, historiam locorum et temporum.* » Pensées sur l'encyclopédie d'Alsted. KORTH., t. III, p. 266 (DUTENS, t. V, p. 183; COUTURAT, p. 570), s. d. (1671 environ). COUTURAT, p. 571 note 1, 573 et 125 a. 3. — Suivant LAMPRECHT, t. VII, part. 1, p. 94, chacun de ces groupes de vérités correspond chez Leibniz à l'action d'un philosophe, les premières au rationalisme mathématique de Descartes, les secondes à l'empirisme de Bacon.

3. Lettre à Sophie Charlotte, 7 décembre 1701. KLOPP, t. X, p. 220.

des sciences et des possibilités, tandis que les autres sont le domaine de l'histoire et des réalités (1). Ces vérités, qu'on nomme encore vérités nécessaires ou de raisonnement et vérités contingentes ou de fait (2), s'expriment par deux sortes de propositions correspondantes (3), les unes *a priori* et les autres *a posteriori*(4); les premières ont leurs termes identiques, les secondes ne les ont pas (5); en d'autres termes, les unes sont des propositions analytiques, les autres des propositions synthétiques (6).

Chacun de ces deux groupes de vérités est régi par un principe différent, les vérités nécessaires par le principe d'identité ou de contradiction, les vérités contingentes par le principe de raison suffisante (7). Aussi leur explication diffère-t-elle profondément. Les vérités nécessaires s'expliquent facilement, parce qu'elles dérivent de quelques notions simples, auxquelles on peut aisément les ramener par la démonstration, c'est-à-dire par l'analyse de leurs termes; les vérités contingentes, au contraire, formant une série indéterminée, ne peuvent s'expliquer que les unes par les autres : il faudrait, pour en rendre complètement raison, procéder à une analyse infinie, dont Dieu seul est capable et qui aboutit à lui (8). Aussi la connaissance du

1. « L'existence réelle des Estres qui ne sont point nécessaires, est un point de fait ou d'histoire, mais la connaissance des possibilités et des nécessités... fait les sciences démonstratives. » *Nouv. Ess.*, l. III, ch. v, § 2-3. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 280. Cf. LATTI, p. 16.

2. *Monadolog.*, § 33. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 612.

3. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 5. *Id.*, t. V, p. 446.

4. *Théodicée. Disc. préliminaire*, § 2. *Id.*, t. VI, p. 50.

5. *Id.*, t. VII, p. 43.

6. Suivant l'expression de Kant.

7. *Monadolog.*, § 31-32. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 612, avec l'énonciation des deux principes. Leibniz paraît avoir formulé pour la première fois le principe de raison en mai 1677: « *Ante omnia pro certo sumo, omnia fieri per causas usdam intelligibiles* » *Id.*, t. VII, p. 265. Souligné par Leibniz. Il est devenu plus tard le « principe de raison suffisante » sur lequel il insiste à la fin de sa vie, et autour duquel il fait porter toute sa discussion avec Clarke (v. entre au res la fin de la réponse à la 5^e réplique, § 125-30. KLOPP, t. XI, p. 176-8; DUTENS, t. II, p. 169-70).

8. *De scientia universali*. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 198-9. Cf. *Monadolog.*, § 33-39, t. VI, p. 612-3, et COUTURAT, p. 210-11. Cf. « *contingentia seu quæ ab*

contingent est-elle imparfaite : elle reste toujours confuse et ne devient jamais claire et distincte (1).

Les vérités de fait ne sont, en quelque sorte, qu'une partie des vérités nécessaires : c'en est, pour ainsi dire, une espèce ou plutôt un entrecroisement, car elles résultent d'une combinaison des possibles compatibles entre eux : ce sont les *compossibles* (2). Leur « principe est la convenance ou le choix du *meilleur* » par Dieu (3), source « des vérités nécessaires par son entendement et des vérités contingentes par sa volonté (4). » Aussi, bien qu'elles ne soient pas nécessaires au sens propre du mot, c'est-à-dire telles que « le contraire est impossible ou implique contradiction », elles ne sont pas indéterminées dans leur production : elles sont d'une *réalité hypothétique*, tandis que les vérités de raisonnement sont d'une nécessité absolue (5); on dit encore que les premières sont d'une *nécessité morale*, tandis que les autres sont d'une nécessité métaphysique ou géométrique, parce que celles-ci « se peuvent démontrer absolument... d'une manière incontestable; les autres se peuvent démontrer moralement (6). » Aussi, les unes sont d'une certitude métaphysique ou absolue et les autres d'une certitude morale ou relative (7), car l'histoire ne peut avoir la certitude des sciences démonstratives (8).

infinite pendent circumstantiis, per finita experimenta [determinari non possunt. » Lettre à Jacques Bernouilli, 3 décembre 1703. GEHR., *Math.*, t. III¹, p. 84.

1. Voir plus loin, p. 360, n. 2.

2. COUTURAT, p. 248-9. — Cette théorie rappelle celle du *hasard* de Cournot, qui résulte d'un entrecroisement de lois; d'ailleurs le hasard est essentiellement *contingent*.

3. *Monadolog.*, § 46. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 614. Cf. lettre à Bourguet du 11 avril 1710. *Id.*, t. III, p. 550 (DUTENS, t. VI, p. 207).

4. Lettre à Lelong, 24 septembre 1708, édition citée, p. 85.

5. *Théod.*, § 37. GEHR., t. VI, p. 123.

6. Lettre à Th. Burnet, 1/11 février 1679. *Id.*, t. III, p. 193 (DUTENS, t. VI, p. 245).

7. *Ibid.* (DUTENS, p. 246) et *Théod.*, *Disc. prélim.*, § 5, t. VI, p. 51. La première se nomme encore certitude géométrique et le contraire des vérités qui la possèdent implique contradiction. Lettre à Conring, s. d. (après le 8 mai 1678). GEHR., *Phil.*, t. I, p. 204-5.

8. V. plus loin, au début du chap. IV.

Tel est le champ de l'histoire, dans son sens le plus général : c'est le domaine des faits, par opposition à celui du raisonnement(1). Les définitions précises qu'en a données Leibniz sont plus ou moins compréhensives. La plus vaste et la plus complète est celle qui fait de l'histoire l'ensemble des propositions singulières contingentes provenant des diverses sensations (2). L'histoire s'oppose ainsi à l'observation, domaine des propositions universelles contingentes, et à la science, domaine des propositions universelles nécessaires (3). L'histoire, en effet, si elle est la source des observations, ne se confond pas avec elles (4), c'est-à-dire avec l'expérience, pas plus qu'avec les démonstrations (5), qui constituent la science ou la philosophie, conçue comme l'ensemble des sciences théoriques (6). En un mot, l'histoire étant l'ensemble des faits singuliers, se distingue de la science, considérée depuis Aristote comme le domaine des faits généraux (7).

1. Cf. « *Præcognita scientiæ aut rationis et facti, sive Dogmatica et Historica* ». COUTURAT, *Opusc.*, p. 511. « Le P. Hardouin est un homme dont l'esprit ne va pas au raisonnement, mais seulement aux faits et à ce qui charge la mémoire. » Lettre à Lelong, citée plus haut, p. 339, n. 4.

2. « *Historiæ sunt propositiones singulares contingentes, sumtæ a sensu composito seu inductione.* » Pensées sur l'encyclopédie d'Alsted (1671 environ). KORTH., t. III, p. 269 (DUTENS, t. V, p. 184). Cf. « *Propositiones sensu constantes complectitur Historia Universalis, id est tam naturalis quam civilis.* » (1668). KLOPP, t. I, p. 51.

3. « *Propositio omnis est vel singularis, hinc Historia... vel universalis contingens inductione singularium pendens, hinc observatio..., vel universalis necessaria ex ipsis terminis demonstrabilis, hinc Scientia* » *Nova Meth.* (1667), part. 1, § 32. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 176.

4. « *Historia igitur est mater observationum.* » *Id.*, § 38. Cependant, Leibniz paraît avoir parfois identifié l'observation et l'histoire : v. plus haut, p. 337, n. 2; de même vers 1669 : « *catalogus historiarum sive relationum, observationum, experimentorum* ». COUTURAT, *Opusc.*, p. 168. De même dans une note de 1678, citée par le même, *Logique*, p. 158, n. 3.

5. « *Quæcumque a nobis discenda sunt, rediguntur ad tres classes, Demonstrationum, Experimentorum et Historiarum* » (1676). *Id.*, *Opusc.*, p. 93.

6. « *Philosophia est complexus Doctrinarum universalium, opponitur Historia quæ est singularium.* » *Id.*, p. 524, et *Logique*, p. 280, n. 1.

7. *Id.* et : « *Nous ne parlons maintenant que des doctrines generales et mettons à part les faits singuliers, l'histoire et les langues.* » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XXI, § 4. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 506. « *Historiam, worinn die Ercl'rung der Zeiten und Orther, also rerum singularium expositio enthalten.* » Projet de mémoire pour Pierre-le-Grand, décembre 1708. GUERRIER, p. 97 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 472). Cf. la première partie de la définition de Gérard

L'histoire, étant conçue par Leibniz « au sens le plus général et le plus philosophique (qui est en même temps le sens étymologique), comme la recherche et la conservation des faits et événements particuliers, tant de la nature que de la société humaine (1) », se divisera en deux parties correspondantes. Sous l'influence de la classification des sciences du chancelier Bacon (2) qu'il suivra généralement, Leibniz distingua, en effet, pendant toute sa vie, l'histoire naturelle ou histoire de la nature corporelle, et l'histoire civile ou humaine (3), l'une correspondant au monde des corps et l'autre au monde des esprits (4). L'histoire naturelle de la terre comprend, par exemple, les produits de chaque point du globe, la nature et le nombre de ses habitants(5); mais d'ordinaire, pour Leibniz comme pour Bacon,

Vossius, p.16 de l'*Ars historica*, Leyde, 1623 : « *cognitio singularium, quorum memoria conservari utile sit ad bene beateque vivendum.* » BERNHEIM, p. 31 (1^{re} édition, p. 19) et GIOV. GENTILE, *R. de synth. hist.*, oct. 1902, p. 134, et : « l'histoire *proprement dite* est l'étude de faits et de relations uniques et qui ne se reproduisent pas dans un ordre... singulier. » F. RAUH, compte rendu de la *Nouvelle classification des sciences* de A. NAVILLE, 1901. *R.int^lo de l'enseig^t*, 15 novembre 1904, p. 466. — Leibniz paraît avoir entrevu aussi qu'il n'y a pas à proprement parler d'histoire, mais seulement une *connaissance historique* (LANGLOIS et SEIGNOBOS, p. 44) : « *simplices illae (qualitates) tractandae sunt historice, id est enumerandum est, et quomodo inter se et quomodo cum aliis intelligibilibus soleant esse copulatae.* » *Consilium de Encyclopædia nova conscribenda methodo inventoria*, juin 1679. COUTURAT, *Opusc.*, p. 38. Dans la *Nova methodus*, pars. I, § 38, DUTENS, t. IV, part. 3, p. 177, il avait déjà énoncé cette idée.

1. COUTURAT, *Logique*, p. 158.

2. *De dignitate et augmentis scientiarum*, l. I, ch. II. D'après LATTA, p. 3, c'est par cet ouvrage que Leibniz avait commencé à l'Université l'étude des philosophes modernes. Il fera l'éloge des ouvrages de Bacon dès 1667. *Nova meth.*, pars I, § 33. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 177.

3. Dès 1668, v. plus haut, p. 340, n. 2. De même en 1676. COUTURAT, *Opusc.*, p. 596; vers 1678. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 45; vers 1694. KLOPP, t. X, p. 13 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 281); en 1701, v. plus bas p. 361, n. 4.

4. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 48. — Dans un mémoire de 1716 Leibniz oppose l'histoire, ou connaissance des morts et de ce qu'ils ont fait pendant leur vie, à la connaissance des vivants, pour laquelle, il faut apprendre le droit naturel et la politique. GUERRIER, p. 367-8.

5. « *Qui hæc tenet, jam debet porro nosse historiam naturalem Orbis terrarum, id est quæ quibus in locis crescant, quæ ibi hominum natura et populositas.* » *Leibnitiana*, § XX, p. 149 (DUTENS, t. VI, p. 297). Cf. : « *historia naturalis et artificialis... dahin kommen : plantæ et animalia Germaniæ und dergleichen, samt art der leute, nahrung, commercien, manufacturen und polizey.* » 1709. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 270.

elle embrasse les trois règnes de la nature (1), sauf l'homme qu'étudie spécialement l'histoire civile ou histoire proprement dite (2). Celle-ci comprend « l'Histoire universelle des temps, la Géographie des lieux, la recherche des antiquités et des anciens monumens... la connoissance des langues... l'Histoire littéraire... celle des coutumes et des loix positives et l'histoire des Religions (3). »

Ce n'est là qu'une énumération partielle, car Leibniz avait déjà distingué dans l'histoire des hommes l'histoire universelle et celle des différents pays, des nations, des Etats et des mœurs (4). La liste la plus complète qu'il en ait dressée comprend l'histoire des lieux ou géographie, l'histoire des temps ou chronologie, l'histoire des hommes ou biographie, l'histoire des familles ou généalogie, l'histoire politique ou des Etats, l'histoire littéraire ou du développement des arts et des sciences, l'histoire ecclésiastique ou des religions, l'histoire des races humaines et l'histoire naturelle ou des trois règnes de la nature: l'ensemble de ces histoires forment l'histoire universelle, qui dépend elle-même de l'astronomie, ou histoire du système entier du monde (5). Telles sont pour Leibniz les prin-

1. C'est en ce sens qu'il écrit au naturaliste Scheuchzer, le 25 juin 1707 : « Historias regionum naturales habemus nullas. » GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 64.

2. Quelquefois, pour des raisons particulières, Leibniz a rattaché celle-ci à des sciences plus vastes : en 1667, dans le passage de la *Nova meth.*, cité plus bas, note 4; en 1668, il unissait à la cosmographie ou étude de l'univers, la géographie, la chronologie, l'histoire civile et universelle. KLOPP, t. I, p. 52; en 1679, il comprenait même toute l'histoire et la géographie civile dans la *geopolitica* ou *cosmopolitica*, v. plus bas, p. 346, n. 4.

3. Mémoire de 1694, § 16-18. KLOPP, t. X, p. 281-2.

4. « Quo (Cosmogaphiæ) pertinet Chronologia, Historia universalis et certarum regionum, nationum, Statuum, generum vitæ, etc. (sic). » *Nova Meth.*, pars I, § 39. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 179.

5. « Illa vero præclara prorsus observatio est, quam immune literæ tuæ, diversas plane ac separatas *historias* esse locorum (Geographia); temporum (Chronologia); hominum (vitæ); *familiarum* (genealogiæ); *Rerum publicarum* (Historia politica); *incrementi artium et scientiarum* (literaria...). *Religionum* (Ecclesiastica); migrationes gentium, mutati habitus corporum, animorum et *historias animalium, stirpium, siderum* (naturalis); sic tamen, ut omnes, velut partes unius *historiæ universalis*, ordine temporum deductæ esse videantur, qua sola omnes omnium caussas inter se et cum universo connectit, demta historia naturali specierum, quæ sibi perpetuo similis est, nec ut historia systematis a temporum tractu pendet, Historiam vero syste-

cipales divisions de l'histoire; nous les examinerons dans un ordre méthodique suivant le temps, l'espace, les matières et la nature des faits traités.

Leibniz a toujours distingué l'histoire des temps ou chronologie et l'histoire des lieux ou géographie (1). L'histoire des temps est universelle ou particulière (2). L'histoire universelle, ou histoire générale, qu'avait réclamée Bacon (3), a toujours eu la sympathie de Leibniz (4). Il appréciait, pour l'étudier, les tableaux de Boxhorn, édités par son maître Bose (5), l'histoire de Sethus Calvisius qu'il avait étudiée tout jeune (6) et les ouvrages plus savants de Petau, d'Alsted et Labbe (7); mais il en rêvait de plus complètes encore. Pour la constituer, il ne se contentait pas, en effet, de l'histoire des Grecs et des Romains, il voulait y ajouter celle des peuples de l'Orient et même de l'Extrême Orient, des Chinois aussi bien que des Arabes (8), deux peuples dont il s'attachera à faire étudier l'histoire d'après les textes (9). L'histoire particulière était divisée en trois grandes sections, correspondant à l'antiquité, au moyen âge et à l'époque moderne.

Leibniz se représentait ces divisions d'une manière assez exacte et surtout assez nouvelle. Jamais, en effet, il n'a suivi le système des quatre grands empires, celui des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains, système d'origine

mâti*s universi* Ephemerides Astronomorum tradunt. » Lettre à Bose du 26 septembre 1670, citée plus haut, p. 5, n. 8.

1. Dès 1669. COUTURAT, *Opusc.*, p. 169; l'année suivante, v. note précédente; vers 1671, v. plus bas, p. 346, n. 1.

2. Même passage de 1671. KORTH., p. 268 (DUTENS, *ibid.*).

3. *De Augmentis scientiarum*, ch. VIII. Cf. WEGELE, p. 476-7.

4. Passage de 1669 cité plus haut, note 1. *Nova Meth.*, pars I, § 33 et 39.

5. V. plus haut, p. 5, n. 7.

6. V. plus haut, p. 2, n. 1.

7. Pensées sur l'encyclopédie d'Alsted, 1671, et lettre à Driesch, 4 juin 1716. KORTH., t. III, p. 268 et t. IV, p. 165 (DUTENS, t. V, p. 184 et 446).

8. V. plus bas, chap. II.

9. D'après une lettre s. d. (après le 30 novembre 1697) à van der Hardt (corr., fol. 148), Leibniz avait poussé les PP. Bouvet et Grimaldi à faire connaître l'histoire de la Chine et à donner des éditions critiques de leurs auteurs. Pour les textes arabes, v. lettre de Th. Burnet, 24 août 1697 (v. st.). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 216 (DUTENS, t. VI, p. 262).

théologique, encore en usage au xvii^e siècle (1) et que cependant il connaissait bien (2). Dès sa jeunesse il a distingué l'histoire ancienne, l'histoire du moyen âge et l'histoire moderne (3). Le mot et le concept de *moyen âge*, qui devaient être vulgarisés en Allemagne par l'*Historia medii ævi* de Cellarius en 1688 (4), y existaient au moins depuis le commencement du siècle, où il avait été employé par Canisius (5); peut-être même y était-il beaucoup plus ancien. Leibniz, qui le connut sans doute à l'Université de Leipzig (6), l'employa naturellement pour désigner la période intermédiaire entre l'antiquité et l'époque moderne; il appelle « moyens » les hommes qui vécurent dans cette période, par opposition aux anciens et aux modernes (7); il nomme même « antiquité moyenne » la première partie de cette période (8), que nous appelons aujourd'hui haut ou pré-moyen âge. D'ordinaire il traduit en français par « *histoire moyenne* » le latin *media historia* (9), correspondant aux expressions histoire ancienne et histoire moderne; cependant il emploie aussi le mot français de « moyen âge (10) ».

1. WACHLER, t. III, p. 310; WEGELE, p. 481-3 et BERNHEIM, p. 74-76.

2. V. plus haut, p. 222, n. 5.

3. En 1667. *Nova meth.*, pars II, § 30 et 39. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 192 et 195.

4. WACHLER, t. III, p. 258, note; WEGELE, p. 485, et BERNHEIM, p. 77-78. On en a généralement attribué la paternité à Cellarius.

5. Ouvrage de 1601 cité plus haut, p. 68, n. 3. — En 1675, HACHENBERG l'employait dans le titre de sa *Germania media...* a Trajano ad Maximilianum. WEGELE, p. 730, n. 3.

6. V. plus haut, p. 5, n. 5.

7. « Et quidem sparsim multi fuere editi Scriptores *medii*, sed tandem tamen exorti sunt qui plures sunt complexi », dit-il des historiens médiévaux. *Access. hist.*, préf. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 54; « A Volga fluvio, qui *veteribus* Rha, *mediis* Ethel, appellationem traxere (Bulgari) ». *Ann. Imp.*, **811**, § 11, t. I, p. 280.

8. « Major controversia est, quis effectus fuerit oblatis in Carolum imperii. Multos hodie, *antiquitatis medix* parum compotes, inane imperii Romani nomen putare video. » *Id.* **800**, § 15, p. 213.

9. V. plus loin, p. 355, n. 1, p. 498, n. 6 et : « Dans l'*histoire moyenne* M. Bayle ne va pas assez aux sources. Je le voy par son article OTTON III. » Remarques sur le *Dictionnaire* de Bayle, 1^{re} édition, 1697. FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 175.

10. « Depuis quelque temps on travaille à l'histoire du *moyen aage*. » *Nouvelles ouvertures*. COUTURAT, *Opusc.*, p. 225. Les détails qui figurent à propos

Ce qu'il y a de plus intéressant encore que l'emploi de ce mot, c'est l'usage qu'en fait Leibniz. A l'origine, parlant à propos du droit romain de l'histoire ancienne, il la confond à peu près avec l'existence de l'empire romain et la fait aller jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1); plus tard, il l'arrête à l'invasion des barbares (2). Si Leibniz a subi en cela quelque influence, c'est évidemment moins celle de l'Allemand Cellarius, qui conduisait l'histoire ancienne jusqu'à la mort de Constantin (3), que celle de l'Italien Machiavel qui, dans l'introduction de l'histoire de Florence, avait insisté sur l'importance des invasions germaniques pour l'Europe moderne (4); cette influence a pu d'autant mieux s'exercer sur le jeune homme, que, pour lui, l'histoire du moyen âge se confondait avec celle de l'Allemagne (5). Aussi arrête-t-il cette période à Frédéric III, c'est-à-dire à la Réforme; il la divise en quatre parties séparées par les règnes de Charlemagne, de Frédéric II et de Charles IV (6). La Réforme a toujours été pour lui le point de départ de l'histoire moderne, qui comprend le xvi^e et le xvii^e siècles (7). Ce sont là des idées beaucoup plus exactes que celles des contemporains de Leibniz (8).

de cette histoire, notamment le mot « layettes » que l'on ne trouve plus jamais chez lui, nous font supposer que ce morceau a été écrit à Paris, c'est-à-dire de 1672 à 1676, où Leibniz a pu trouver employée l'expression de moyen âge; plus tard, la traduction latine semble avoir prévalu chez lui.

1. *Nova meth.*, pars II, § 31-34. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 192-3.

2. *Idea... bibliothecæ publicæ* (23 janvier 1697). FELLER, p. 134 (DUTENS, t. V, p. 212). Cf. « nicht nur die alten Griechen und Lateiner, sondern auch derer, so die Studien aus der gothischen Barbarey allmählich haben herausgerissen, jene werden unter die alten gerechnet, diese *medii ævi* gerechnet. » Projet de mémoire pour Pierre-le-Grand de 1716. GUERRIER, p. 349 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 571).

3. WEGELE et BERNHEIM, l. c.

4. WEGELE, p. 481. — « De migrationibus populorum septentrionalium... eleganter Machiavell. lib. 1. Hist. flor. » IRRUPT. BARB. Ms. XII^B 713 q, n^o 118, s. d. Leibniz avait lu Machiavel de 1668 à 1670 environ. BARUZI, p. 50, n. 3. — Cependant certains historiens du moyen âge avaient considéré les invasions germaniques comme ouvrant une période nouvelle. BERNHEIM, p. 76.

5. « Historia rerum Germanicarum, seu medii ævi. » *Nova meth.*, pars II, § 39, p. 195.

6. *Idea*, citée plus haut, n. 2.

7. *Nova meth.*, pars II, § 40, p. 196; *Idea*, FELLER, p. 135 (DUTENS, t. V, p. 212).

8. En 1698, le CLERC dans son *Histoire universelle* (trad^{on} franç. de 1730, p. 2),

On ne trouve pas chez lui, pour l'histoire, de divisions aussi nettes dans l'espace que dans le temps. L'histoire des lieux est la géographie ancienne et moderne, a-t-il dit(1), et il y a parfois ajouté la géographie moyenne ou du moyen âge (2), en établissant des divisions de la géographie historique, correspondant exactement à celles de la chronologie (3). Il a aussi partagé la géographie, comme l'histoire, en deux parties, la géographie naturelle et la géographie civile (4), l'une concernant la terre elle-même, l'autre les hommes. La première est la géologie, qu'il a fondée (5); il est curieux qu'en retraçant les étapes de la formation du globe il n'ait jamais dit que c'était l'histoire de la terre, au sens propre du mot.

Cependant, en dehors de la géographie, on peut trouver chez Leibniz des divisions de l'histoire correspondant à l'espace. Dès 1670, il comprenait dans l'histoire universelle les histoires des individus, des familles, des Etats, et des races humaines (6); plus tard, à côté des grandes divisions de l'histoire universelle, il plaçait l'histoire des grandes nations (7); vers la fin de sa vie il distinguait l'histoire universelle, l'histoire locale et la biographie (8). Il a lui-même pratiqué ces différentes formes de l'histoire : il a écrit, sous le nom de *Personalia*, les biographies des princes de la maison de Hanovre (9), rédigé plusieurs

fait aller l'histoire ancienne jusqu'à Charlemagne; Cellarius arrêta le moyen âge à 1453. WEGELE et BERNHEIM, *l. c.*

1. « Historia locorum est Geographia tum vetus tum recens. » Pensées sur l'encyclopédie d'Alsted. KORTH., t. III, p. 269 (DUTENS, t. V, p. 184). Cf. COUTURAT, p. 570-1.

2. Lettre à Basnage s. d. (12/22 septembre 1692). FEDER, p. 52.

3. Cf. plus haut, p. 344, n. 3.

4. « Cosmologia, sub qua *Geographia naturalis* et *Uranologia*. » « Geopolitica... de statu Telluris nostræ ad genus hominem relato, quæ Historiam omnem *Geographiam civilem* comprehendit. » COUTURAT, *Opusc.*, p. 527 et 40.

5. V. plus haut, p. 108.

6. V. plus haut, p. 342, n. 5.

7. *Idea*, etc. FELLER, p. 135 (DUTENS, t. V, p. 212).

8. « Une histoire memorable peut estre placée dans les annales de l'histoire universelle, et dans l'histoire du pays où elle est arrivée, et dans l'histoire de la vie d'un homme qui s'y est intéressé. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XXI, § 4. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 505.

9. V. plus haut, pp. 41-42, 168-9 et 215.

vies de savants, comme celle de son ami Jacques Bernoulli (1), il a travaillé plus d'un quart de siècle à l'histoire locale du Brunswick et essayé d'organiser celle du Brandebourg (2); il n'a cessé de réclamer pour l'Allemagne une histoire nationale et s'est efforcé d'y contribuer par le Collège impérial et dans ses différents projets d'Académie (3); on a pu reconnaître en lui un représentant de l'histoire de Hanovre aussi bien que de l'histoire de l'Allemagne en général (4); enfin, il a toujours tendu à écrire l'histoire générale du moyen âge (5).

Outre ces divisions empruntées au temps et à l'espace, Leibniz en trouvait dans les matières diverses de l'histoire. Il distinguait dès 1670 l'histoire politique et l'histoire ecclésiastique (6); plus tard, il énumèrera encore l'histoire des migrations des peuples, des insignes, des rites, des funérailles, des pompes, l'histoire navale et militaire, l'histoire des dignités et des gouvernements, du commerce, des finances, des spectacles, des prodiges, des rites, des monnaies, des inscriptions et enfin l'histoire littéraire (7).

Parmi ces différentes histoires, cette dernière paraît être celle qui lui tenait le plus au cœur; c'est, du moins, celle dont il parle le plus souvent, qu'il a le mieux définie et pour laquelle il a peut-être laissé le plus de matériaux dans ses ouvrages non historiques et surtout dans sa correspondance. L'histoire littéraire, dont le nom lui vient de Bacon (8), apparaît dans les œuvres de Leibniz dès sa vingtième année (9) et, dès lors, y revient sans cesse. Dans sa définition la plus compréhensive, il renferme à la fois l'histoire

1. *Vita et obitus viri celeberrimi Jacobi Bernoulli*. AA. EE. 1706. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 288-92 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 280-3).

2. V. plus haut, pp. 175, 213 et 220.

3. V. plus haut, pp. 74 ss., 173-5, 214 et 283-4.

4. WEGELE, surtout pp. 653-4 et 721.

5. Ces préoccupations sont nettement marquées par la publication du *Codex diplomaticus* et par la préparation des *Annales Imperii*.

6. V. pl. haut, p. 342.

7. *Idea* etc. KORTH., t. III, p. 135 (DUTENS, t. V, p. 212).

8. *De Dignitate... scientiarum*, l. II, ch. III. Cf. WEGELE, p. 476.

9. *Consilium de Literis instaurandis condendaque Encyclopaedia* (1668). KLOPP, t. I, p. 47-48.

de la civilisation, la biographie des grands hommes et la bibliographie de leurs œuvres (1). Il en a donné, d'ailleurs, un véritable programme : l'histoire littéraire doit, selon lui, exposer avant tout les origines, les progrès et l'état actuel des sciences et des inventions (2); aussi doit-elle faire connaître les écrivains les plus importants, rapporter les principales découvertes et la façon dont elles ont été faites, en un mot, conserver l'art d'inventer afin de susciter de nouvelles découvertes (3). Pour cela, il suffit de faire connaître le nom des inventeurs, le lieu et la date de leur invention avec quelques détails biographiques (4); la biographie des auteurs importe moins que l'histoire de leurs découvertes. Pour l'histoire moderne, il faudrait omettre bien des grands savants, dont on ne pourrait citer la contribution effective,

1. Elle « nous apprend les progrès de nos connaissances et ce que nous devons aux études des autres, aussi bien que le moyen de trouver chez les autres les notices dont on a besoin dans les rencontres pour profiter des travaux d'autrui. » Mémoire de 1694 cité plus haut, p. 342, n. 3.

2. « *Historia literaria, ubi et de originibus scientiæ atque inventionum.* » KLOPP, t. I, p. 48. « De ortu et progressu scientiarum seu de Historia literaria. » *Explicatur status humanæ scientiæ a primis temporibus ad nostrâ usque* » (1681 env.). Id., p. 516.

3. « *Historia literaria continet imprimis notitiam prestantiorum scriptorum, in quibus melioris metalli venæ latent; eadem rerum egregiorum inventores æternati consecrat, et occasiones inventionum, et quod omnium potissimum est, ipsam inveniendi artem conservat, quo stimulentur præclara ingenia ad similes ausus, et novas artes vitæ profuturas, exemplis illustribus non velle tantum, sed et posse reperire discant.* » KLOPP, t. I, p. 47. « *Cum tamen in unaquaque scientia illud sit potissimum, nosse non tantum conclusiones earumque demonstrationes, sed et nosse inventorum origines, quas solas memoria retinere sufficit, quia ex illis cætera possunt proprio Marte derivari.* » COUTURAT, *Opusc.*, p. 33.

4. « *Historia litteraria hielte in sich durch wen, wo und wenn die menschliche Nachrichten herfürbracht, vermehret und fortgepflanzt worden mit einiger Nachricht vom Leben derjenigen, so hierinn berühmt worden, welches dienen würde nicht allein denen, so sich umb das menschliche Geschlecht wohl verdienet gemacht einigen Dank abzustatten, sondern auch andre zu löblichen Nachfolge aufzumuntern.* » Mémoire pour Pierre-le-Grand (1716). GUERRIER, p. 355 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 586). Cf. « *Scis, quanti sit ad ornatum pariter, fructumque studiorum Historiam Litterariam augeri ut appareat, quid in quaque scientia, aut facultate a quoque sit præstitum, tum ut ex progressu narratione pateat inveniendi ratio, tum ut debita gratiæ rependantur primis cujusque doctrinæ auctoribus, et promotoribus aliisque ad easdem laudes promerendas excitentur tum vero ut indice quasi digito demonstretur, quibus ex fontibus vera, solidaque cognitio sit haurienda.* » Lettre de 1697. FELLER, p. 74 (DUTENS, t. V, p. 570).

tandis qu'on devrait indiquer ceux qui ont donné les premières bonnes éditions des auteurs anciens, les premiers résolu les problèmes difficiles de l'histoire et de la géographie, laissé des pensées originales, créé un nouveau genre de style, une nouvelle école, fait des inventions utiles dans les mathématiques et les arts mécaniques, écrit des histoires contemporaines originales, en un mot, ceux dont l'absence aurait fait souffrir quelque perte à la civilisation (1). Leibniz conseillait, de même, de faire dans les auteurs des extraits, non seulement de ce qui a été dit une fois, mais de ce qui l'a été pour la première fois (2).

Un tel idéal était loin d'être réalisé. Tout en reconnaissant l'utilité de l'histoire littéraire, Leibniz trouvait qu'on en abusait, au détriment de la connaissance des choses mêmes (3); il la comparait aux boîtes des pharmaciens, toujours trop grandes pour ce qu'on y met; à son avis, la biographie des savants y étouffait l'histoire des sciences (4).

1. « *Esset igitur optandum magnopere, ut extaret aliquis, qui meritissimos de re literaria Viros inde usque ab inventa typographia recenseret ordine temporum, annotaretque illud maximè, quid quisque potissimum in rempublicam contulerit. Ita fiet, ut multi, licet doctissimi, sint initio fortasse prætereundi... qui tamen nominare non possunt, quid potissimum iis eruditio debeat. Nominandi igitur illi, quibus primæ auctorum veterum eruderationes debentur; qui difficiles in antiquitate, ut chronologia, Geographiaque, nodos primi solverunt, quicumque proprias nobis meditationes suas, easque, si non veras, saltem ingeniosas reliquere; qui novum aliquod dicendi genus, novam sectam orsi sunt, quibus in historias non aliunde descriptas, sed earum rerum quibus interfuere ipsi, earumque memorabilium, scripsere : breviter illi, qui, si non vixissent, cæteris rebus eo, qui secutus est, statu manentibus, aliquid res literaria detrimenti passa esset. Hos annotari non est res adeo vasta, utilis tamen, sed et non ego, recondita et profunda. Neque enim tanti esset de patria eorum, de varia fortuna, de exitu inquiri, quàm de iis meritis, quibus æternum memorandi sunt. Ac vereor, ne plerique illi, qui vitas nobis dedere, hoc non satis attinderint.* » Lettre à Spizel, 7/17 avril 1670. DUTENS, t. V, p. 347.

2. « *Excerptenda essent ex scriptoribus non solum quæ semel, sed etiam quæ primum dicta sunt a quolibet auctore. Incipiendum verò ab antiquissimis, sic perspicere liceret, quid a quovis statutum. Non tamen quævis, sed humano generi instruendo inservientia deliberanda forent.* » FELLER, p. 422.

3. « *Utilis est Historia literaria, sed hodie multi in ea nimis occupantur cum detrimento cognitionis rerum.* » Lettre à Bierling, 7 juillet 1711. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 499 (KORTH, t. IV, p. 42; DUTENS, t. V, p. 371). Cf. « *fateor, valde profuturam historiam literariam, sed quæ non tantùm historia hominum absolveretur, sed daret progressus quoque cognitionis nostræ.* » Lettre à Placcius, 27 mars 1696. *Sylloge*, t. III, p. 155. (DUTENS, t. VI, p. 69).

4. « *Nolim nos diu nimis immorari Historiæ Litterariæ; quum... comparo*

Outre cette histoire générale des découvertes, Leibniz attachait une grande importance à l'histoire de la médecine, l'art par excellence (1). Dès 1669, il demandait d'exactes histoires de la médecine et des histoires naturelles de la vie et du tempérament des hommes (2); il ne cessa, dès lors, de réclamer l'histoire des maladies (3), de provoquer la constitution d'annales médicales (4) et d'en désirer des différentes sociétés savantes, en Allemagne et à l'étranger (5).

Dans le développement de la civilisation, il était loin de s'attacher cependant au progrès matériel; sa préférence allait à l'histoire des idées. A l'école des Thomasius, il avait appris à estimer l'histoire de la philosophie (6); il ne devait

pyxidibus pharmacopolarum, et hominem illa potissimum contentum pharmacopolæ, magis pyxides, quàm medicamentorum illis contentorum compositiones, noscenti. Itaque vellem... bene animatorum studio componeretur Opus Encyclopœdiæ... Cuilibet parti adjungenda esset brevis narratio, quæ originem ejus doctrinæ, ortus, progressus, et auctores unde uberiora peti possent, contineret. » Lettre à Lang, 5 juin 1716. KORTH., t. III, p. 274-5 (DUTENS, t. V, p. 404-5).

1. « Quid enim post studium pietatis cura sanitatis utilius? » Lettre à Conring, 24 août 1677. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 181. « J'approuve fort le choix que vous avez fait... de la profession de la médecine. Après l'étude de la vertu c'est la plus nécessaire. » Lettre à Bloch, 20 juillet 1698. FEDER, p. 361. Leibniz répétait « sanitas sanitarum et omnia sanitas » avant de savoir que Balzac l'avait dit. Lettre à l'abbé de Saint-Pierre, 20 octobre 1716. JÆGLÉ, t. III, p. 147, note 2. Cf. plus bas, p. 361, n. 5.

2. KLOPP, t. I, p. 125 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 53).

3. COUTURAT, *Opusc.*, p. 4 et 596.

4. Il avait poussé Ramazzini, médecin de Modène, à en rédiger; celui-ci publia, dans les *Ephemerides naturæ curiosorum* de 1691-1692 une *Historia Annalis medica* avec la lettre de Leibniz. Lettres à Tschirnhaus, janvier 1694. GEHR., *Briefw.*, p. 484; à Ch. Schrader (corr., fol. 67) et à Brice (corr., fol. 32) du 9 février. Cf. BODEMANN, *Handschriften*, p. 285, et BARUZI, p. 439, n. 3. Dans la lettre à Schrader, Leibniz dit de ces *Annales*: « Si j'avois de l'autorité je conseillerois de le faire par un ordre public. Car ce seroit un grand point de police. J'avois essayé de le faire en France où la police est bonne. » Dans la lettre à Brice, il dit en avoir écrit à Pellisson, qui « l'avoit fait goster à Mons. Daquin et celui ci témoignoit d'y vouloir porter quelques Medecins de diverses provinces, mais sa retraite l'aura empêché. je crois que M. Fagon... y seroit plus porté encore. » L'important seroit de commencer par Paris, « car les autres grandes villes suivroient l'exemple de la capitale ». Brice (corr., fol. 33) répondit, le 22 mai 1694, que, n'ayant pu voir Fagon, il avait remis le mémoire de Leibniz au président Cousin pour le faire insérer dans le *Journal des Savans*, où il parut en juillet 1694 (DUTENS, t. II, part. 2, p. 162-3). Cf. MURR., t. VII, p. 167.

5. Entre autres de l'Académie de Dresde : projet de 1703. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 243.

6. V. plus haut, p. 4, n. 7-8.

plus, dès lors, la négliger : son esprit éclectique lui faisait un devoir de l'étudier, en même temps que son instinct historique l'y poussait (1). Il répétait volontiers, comme pour l'histoire littéraire, que la biographie ne devait pas empiéter sur l'exposition des idées, reprochait à la plupart des écrivains d'avoir fait plus l'histoire des philosophes que celle de la philosophie et louait son maître d'avoir réagi contre cette tendance (2). Il eût voulu qu'on n'y négligeât pas plus la scolastique que la philosophie ancienne, à cause de son utilité pour la théologie (3).

Leibniz, qui fut grand théologien dès sa jeunesse et le resta toute sa vie (4), attachait une importance considérable à l'histoire ecclésiastique. Il la divisait pour la chrétienté en histoire des rites, des martyrs, des Pères, des dogmes, des conciles, des hérésies, du gouvernement, des Papes et des ordres ecclésiastiques (5), et y ajoutait l'histoire des controverses religieuses (6). Il distinguait l'histoire des religions de l'histoire ecclésiastique (7), l'histoire du culte ou des rites sacrés de l'histoire des dogmes ou des

1. « Je trouve ordinairement que les opinions les plus reçues sont les meilleures ». Lettre au landgrave Ernest, 12 avril 1686. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 20. V. AD. BERTEREAU, *Leibniz considéré comme historien de la philosophie*. Thèse, Paris, 1843, surtout p. 7 et 9-10. Sur son éclectisme, v. NOURRISSON, *La Philosophie de Leibniz*. Paris, 1860, p. 87-91.

2. « Plerique alii antiquitatis magis quàm artis periti, vitas potiùs quam sententias nobis dederunt. Tu non Philosophorum, sed philosophiæ historiam dabis. » Lettre à Thomasius, 20/30 avril 1669. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 15 (DUTENS, t. IV, p. 7). Cf. lettre à Chr. Wolf, 11 décembre 1711. KORTH., t. I, p. 270 (DUTENS, t. V, p. 445). « In Diogenio Laertio et plerisque aliis scriptoribus magis hominum, quàm dogmatum historiam invenio; magis philosophorum quam philosophiæ. » Lettre à Hansch, 14 mars 1715. KORTH., t. III, p. 89 (DUTENS, p. 170). « Il me semble que la plupart de ceux qui ont écrit sur Diogène Laerce, ont plustost sçu l'histoire des hommes que des dogmes. » Lettre à Basnage, s. d. (octobre 1693). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 102 (FEDER, p. 63).

3. Lettre de 1697. FELLER, p. 74-75 (DUTENS, t. V, p. 574). Cf. plus bas, chap. IV. Lettre au P. des Bosses, 2 juillet 1710. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 407 (DUTENS, t. VI, p. 191).

4. V. plus bas, chap. IV et V.

5. *Nova meth.*, pars II, § 36. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 193.

6. *Historia irenica*. *Id.*, § 41, p. 197.

7. Mémoire de 1694, § 18. KLOPP, t. X, p. 13 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 282).

croyanances (1). Il eût voulu voir écrire l'histoire de la théologie naturelle (2); de même, il désirait qu'on s'occupât de l'histoire des mythes de l'antiquité, surtout de ceux qui concernaient les dieux (3).

Nous savons quelle importance Leibniz attachait à l'histoire du droit, droit romain, droit féodal ou droit canon (4); il croyait que ce dernier devait être traité par une méthode différente du droit civil (5) et souhaitait de voir écrire l'histoire des conceptions juridiques plutôt que celle des juriconsultes (6). Il ne s'intéressait pas moins à l'histoire des mœurs et des coutumes, applaudissait au projet de Justel de faire l'histoire des commodités (7) et admettait « qu'on écrive même toute l'histoire des costumes et de l'art des tailleurs » depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine, offrant d'y contribuer par des mémoires qu'il possédait (8).

Telles sont les principales divisions de l'histoire d'après les matières qu'elle traite; Leibniz en reconnaissait d'autres d'après la nature des faits qu'elle peut raconter. Il admettait, par exemple, la distinction de l'histoire sacrée et de l'histoire profane (9), l'une se rapportant à Dieu et à la religion et l'autre au monde laïque : c'est en ce sens qu'il réclamait une *Germania sacra*, analogue à l'*Italia sacra*

1. « Historiam cultuum seu rituum sacrorum ab Historia dogmatum secerni interest. » Lettre à Koch, 22 décembre 1709. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 479.

2. Même lettre.

3. « Diu optavi exoriri aliquem, qui ex fabulis poetarum Græcorum et Latinorum, imprimis quæ ad Deos pertinent, erueret non tam Philosophiæ ac Theologiæ mysteria, (quamvis neque hæc negligenda sint) quam Historiam mythici temporis, jam Varroni et Censorino pene, ut apparet, desperatam. » ECKHART, *Coll. etym.*, t. I, p. 60 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 85). Remarques sur la lettre de Pezron de 1699.

4. V. plus haut, p. 7-8.

5. Lettre à Blume, citée plus haut, p. 14, n. 7.

6. « Plerique qui hactenus de origine Juris Romani veteris scripserunt, historiam tantum Jurisconsultorum, non vero jurisprudentiæ Romanæ veteris exhibuerunt. » Pensées de 1715. DUTENS, t. V, p. 189.

7. Lettre à Conring, s. d. (après le 6 mai 1678). GEHR., *Phil.*, t. I, p. 204.

8. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 11. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 452 (cité par COURAT, p. 160, n. 2).

9. Lettre à Huet citée plus loin, même chap.; *Discours touchant la methode de la certitude et l'art d'inventer*. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 175.

d'Ughelli (1), et qu'il séparait l'histoire sacrée ou ecclésiastique de l'histoire civile (2). Il distinguait encore l'histoire publique et l'histoire secrète ou anecdotique, dont le type et le nom avaient été donnés par Procope, et il leur reconnaissait des règles différentes, la première ne devant rien dire de faux, la seconde, en outre, ne rien taire de vrai (3); lui-même croyait en avoir donné un spécimen en éditant Burchard (4).

Ainsi Leibniz a envisagé l'histoire à tous les points de vue, de la façon la plus philosophique, la plus compréhensive et la plus positive à la fois. L'a-t-il toutefois considérée comme une véritable science? Il est difficile de le dire. Il l'a constamment fait entrer dans ses projets d'encyclopédie (5), toujours il lui a donné un rôle dans ses plans d'Académies (6); mais il en a souvent parlé fort différemment. Tantôt, en effet, il déclare que l'histoire fait, avec la politique, partie des belles lettres, qu'il distingue des « curiosités » où il range les sciences proprement dites (7); tantôt, au contraire, il la

1. V. plus haut p. 283 n. 1. Dans les *Desiderata* de 1709, on lit, n° 2 : « In diesem werck ware aller episcopatum Germaniæ historia mit diplomatibus auszuführen, welche weit schöhner und wichtiger seyn würde, als die histori der italienischen bischöffe. » Au n° 3, il ajoute qu'on pourrait y joindre ce qui a trait aux abbayes. « Dergleichen etwas Lubinus in Italien vorgehabt. » FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 269. C'est en somme le plan de la *Gallia christiana*.

2. Cf. plus loin, p. 359, n. 3. « Multa Germaniæ superioris pars meliores Historicos invenit, quàm Bavaria; sive *res sacras*, sive *civiles* spectes. Nam Ecclesiarum Bavariæ res egregiè sunt illustratæ.... Sed major multo eorum seges est, qui *Historiam Bavariæ civilem* memoriæ prodiderunt. » Préface d'Adlzreiter, début. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 64-65. A propos du concile de Nicée, il écrit : « Et ubi ignorantia seculum invaserat, nuper nata pro vetustis imponebant, ut, *ex civili* quoque historia seculorum posteriorum constat. » *Ann. Imp.* 787 § 18, t. I, p. 138.

3. *Cod. dipl.*, préf., § 2. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 288 (KLOPP, t. VI, p. 459). Cité par WEGELE, p. 513, n. 2.

4. Préface, début. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 74. Cf. plus haut, p. 158, n. 1.

5. V. COUTURAT, p. 119 et 157 ss. et surtout le projet de 1716 environ où il est question d'une grande, d'une moyenne et d'une petite encyclopédie : l'histoire figurait dans la dernière. GUERRIER, p. 358.

6. V. plus haut, pp. 173-5, 214 et 283-4.

7. « Die studia theile ich... in *belles lettres* und *curiosités*. *Belles lettres* begreifen meines erachtens, alles was etwa merkwürdig in *Historicis* und *Politicis*; dahin dann sowohl antiquitäten als begebenheiten unser Zeit, sowohl in profanen als geistlichen dingen und daher auch controversien in religions-und

place avec quelques-unes de celles-ci dans les curiosités, qu'il oppose aux « réalités » ou sciences pratiques (1); tantôt enfin, il s'indigne de la voir traitée comme une pure curiosité (2), il la considère comme une véritable science avec les mathématiques (3) et en comprend au moins une partie, rattachée à l'astronomie, dans les sciences réelles (4); même, donnant au mot de science une très large extension, il parle de la science de l'histoire (5).

Il n'est pas impossible de concilier ces différentes allégations, inspirées chacune par un point de vue particulier, comme la plupart des assertions de Leibniz (6). A la vérité, si l'histoire n'est pas une science, ce qui est en quelque sorte établi par définition (7), elle est susceptible de se rapprocher indéfiniment de la science et peut-être de devenir un jour une véritable science. Leibniz remarque, en effet, que toutes les branches du savoir humain tendent à devenir de plus en plus exactes, et qu'il en est de même de l'his-

reformationen- in Justitien- sachen zu ziehen. *Curiositäten* sind hingegen Philosophica, Mathematica, Physica, Medica. » Lettre à l'électeur Jean-Philippe, Paris, s. d. (1672-73). KLOPP, t. I, p. 3. Cf. « l'Histoire civile et tout ce qu'on appelle les belles-lettres ». Ouvertures de même date environ (v. plus haut, p. 344, n: 10). COUTURAT, *Opusc.*, p. 225.

1. « Das objectum der Societät neben den *astronomischen, historischen, philologischen und anderen curiositäten* auff solche realia geben möchte, dadurch die rechtschaffenen studien, unter andern aber die arzney, chymie, oeconomie und mechanic, vor allen dingen aber die erziehung der jugend zu wahren tugend und guthen Künsten. » Mémoire pour la Société des sciences de Berlin, s. d. (1702 environ). KLOPP, t. VII, p. 280.

2. « Man redet ja und schreibet... *Historia* ist eine blosser curiosität ». Mémoire pour von Ilgen, 14 mars (ou mai) 1711. *Id.*, t. X, p. 436 (HARNACK, t. II, p. 216).

3. Vers 1669. KLOPP, t. I, p. 124. Cf. BIEDERMANN, t. II, p. 224.

4. « Reale Wissenschaften sind mathesis und physica... Bey mathesis diese : *geometria ... astronomia* worunter auch in der That geographia und chronologia ». Projet pour la société de Berlin, 26 mars 1700. KLOPP, t. X, p. 305 (HARNACK, t. II, p. 78; FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 610).

5. « So nenne ich *Wissenschaft*, was männiglich zu wissen dienlich, und entweder nuzen oder zierde bringet; als *Historien*, allgemeine rechte und die insonderheit also genante wissenschaften und facultäten. Aber Nachrichten nenne ich, was nicht jedermann, sonder Uns vor andern angehet und daher von uns vor andere wohl erkundiget und beobachtet werden muss, *die wissenschaft der Historien*, Rechte und ander Gelehrsamkeit. » *Von nützlicher einrichtung eines Archivi*, s. d. (1679 env.). *Id.*, t. IV, p. 415-6.

6. Sur la relativité de l'expression chez Leibniz, v. RITTER, t. II, p. 231-2.

7. V. plus haut, p. 340, n. 3.

toire (1). Leibniz a vu de plus, qu'on pouvait fonder une science de l'histoire comme il n'en existait pas encore, à condition d'en établir les principes sur des démonstrations en rapport avec la nature de l'histoire, c'est-à-dire d'une simple certitude morale, en faisant revivre le passé d'après ce qui en subsiste dans le présent (2). C'est là une conception absolument moderne, différant complètement de la conception artistique de la Renaissance, qui régnait encore au xvii^e siècle (3).

Leibniz s'intéressait à l'histoire et aux faits autant qu'aux sciences proprement dites et aux idées (4) et s'efforçait d'unir ces deux ordres de connaissances (5). Aussi a-t-il été à la fois mathématicien et théologien, juriste et praticien; dans les sciences naturelles il ne s'attache pas seulement

1. « Cette exactitude que les sçavans demandent aujourd'huy s'est repandue jusque dans l'histoire qui en paroît le moins susceptible ». En France et aux Pays-Bas tout au moins, « ou l'Histoire est la plus florissante », « l'on demande de bonnes preuves touchant ce qu'on avance en matière d'Histoire ancienne et moyenne ». Mémoire du 1^{er} 1692. *Z. d. h. V. f. N.*, 1885, pp. 19 et 21-22. Cf. « mon but n'a pas été d'écrire une Histoire propre à estre lue pour le divertissement, car j'ay voulu travailler à des recherches propres à ceux qui aiment les preuves solides, chose presque sans exemple jusqu'icy dans les Histoires d'Allemagne et d'Italie, où on a fort négligé d'estre exact. » Lettre à Eléonore de Celle, 3 janvier 1699. *Id.*, 1890, p. 142. Souligné par Leibniz.

2. *De nummis Gratiani* (1701), § 5. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 254 cité par WEGELE, p. 649, n. 2. Dès 1691, Leibniz parlait de « démonstrations historiques ». Lettre sur l'élection de Frédéric III. DUTENS, p. 247.

3. P. ex. dans le *De arte historica* de Gérard VOSSIUS, (1623) où il s'agit presque toujours de la forme et non de la matière de l'histoire; l'histoire y est considérée comme un art plutôt qu'une science. GENTILE, p. 132-4.

4. « Ceux qui aiment entrer dans le détail des Sciences, méprisent les recherches abstraites et générales; et ceux qui approfondissent les principes, entrent rarement dans les particularités. Pour moi j'estime également l'un et l'autre. » Lettre à Foucher, janvier 1692. *J. des SS.* de juin 1692 (DUTENS, t. II, p. 238; GEHR., *Phil.*, t. I, p. 402-3; FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 89). « Les hommes qui se piquent de philosophie et de raisonnement... ont coutume de mépriser les recherches de l'Antiquité, et les Antiquaires à leur tour se moquent de ce qu'ils appellent les rêveries des Philosophes. Mais pour bien faire il faut rendre justice au mérite des uns et des autres. » Lettre à Th. Burnet, 2/13 février 1700. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 270 (DUTENS, t. VI, p. 267-8). Cf. « rari eruditionem Meditationi conjungere. » COUTURAT, *Opusc.*, p. 219, n. 1 et *Logique*, p. 159, n. 1.

5. « On doit joindre aux meditations la notice des faits importants » écrit-il à Beausobre, le 4 octobre 1697. BODEMANN, p. 11, n^o 42. De même, il conseillait à l'abbé de Saint Pierre de joindre à ses raisons des exemples tirés de l'histoire et regrettait que les Français en aient perdu l'habitude. Lettre du 7 février 1715. DUTENS, t. V, p. 62. C'est ce qu'il avait fait lui-même dans le projet

aux principes, il en étudie tous les détails; en philosophie, tout en s'occupant avant tout de métaphysique, il contribue à créer la psychologie. Par une nature d'esprit peut-être unique, il allie constamment l'analyse à la synthèse, l'induction à la déduction. C'est le premier et le plus grand des encyclopédistes (1) et, ce qu'il y a de plus remarquable peut-être, c'est que cet amour des connaissances existantes ne faisait tort chez lui ni au goût de l'originalité, ni à l'originalité même (2).

Cet esprit si large diffère profondément de celui des Cartésiens. Descartes, trouvant que les récits les meilleurs n'ont jamais l'exactitude qui pourrait leur assurer une valeur scientifique (3) et n'ayant jamais eu l'occasion d'examiner les documents qui permettent d'y atteindre, dédaigne à peu près complètement l'histoire (4). Leibniz, au contraire, se préoccupe sans cesse de l'opinion des penseurs antérieurs ou contemporains et s'attache à montrer

d'expédition d'Egypte et dans les *Observations* sur le projet de l'abbé de Saint-Pierre (v. plus haut, p. 292, n. 4). Il agissait de même en philosophie : dans les *Nouveaux Essais* il accueille toutes les théories physiologiques nouvelles; dans la *Théodicée*, il montre une profonde connaissance des doctrines antérieures, principalement des scolastiques.

1. Outre ses nombreux projets d'encyclopédie (v. surtout COUTURAT, ch. v), son goût pour ce genre d'ouvrage se montre dans le choix qu'il fit à Paris de Martianus Capella. V. plus haut, p. 20, n. 8.

2. Leibniz s'est souvent vanté d'être un « autodidacte ». « Ab ineunte ætate varia legit, plura meditatus est, in plerisque fuit ἀποδιδάκτος voluit que semper rem profundius quam alias solent penetrare et nova invenire. » *Portrait*. KLOPP, t. I, p. XLII (GUHRAUER, t. I, *Beil.*, p. 60; FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 388). Cf. lettre à Kortholt du 11 juillet 1715 où il se vante plus d'être un vieil élève que d'avoir été un jeune savant. KORTH., t. I, p. 276 (DUTENS, t. V, p. 303). Sur l'aptitude des « autodidactes » à la découverte d'après Leibniz, v. FOUCHER, p. 399. Cf. « Il faut s'écarter du grand chemin pour trouver quelque chose à peu près comme un voyageur qui va en Grèce, pour trouver des Inscriptions que les autres n'ont pas encore remarquées. » Lettre à Beauvais, d. (1693). FEDER, p. 99-100. Il disait encore que ce qui était facile aux autres lui était difficile et que ce qui leur paraissait difficile lui était facile. DUTENS, t. VI, p. 302.

3. « Les histoires les plus fideles, si elles ne changent ni n'augmentent la valeur des choses pour les rendre plus dignes d'estre lues, au moins en omettent-elles presque toujours les plus basses et moins illustres circonstances; d'où vient que le reste ne paroist pas tel qu'il est. » *Disc. de la méth.*, 1^{re} partie, § 8.

4. Règle III pour la direction de l'esprit, début. Sur Descartes et l'histoire, v. A. ESPINAS, *Descartes de seize à vingt-six ans. Rev. polit. et parl^{te}* du 23 mars 1907, p. 354-5.

qu'il est d'accord avec les anciens : c'est un historien de la philosophie presque autant qu'un philosophe (1).

Les disciples du premier exagérèrent encore ce dédain de l'histoire, qui devint rapidement, chez eux, du mépris. Ces sentiments furent surtout personnifiés par Malebranche, qui trouvait « plus de vérité dans un seul principe de métaphysique que dans tous les livres historiques (2) » et raillait amèrement tous ceux qui se préoccupaient de connaître les opinions de leurs prédécesseurs (3). Bossuet lui-même, après avoir été historien, en était presque arrivé à la même aversion pour l'histoire : après avoir marqué d'une manière frappante les *Variations des églises protestantes* (4), il refusait de voir celles que Leibniz lui signalait dans l'église catholique (5) et, à la fin de sa carrière, déplorait « cette insatiable avidité de savoir l'histoire » dont témoignaient ses contemporains (6); son sentiment était, d'ailleurs, conforme à la tradition chrétienne pure (7).

Leibniz, qui pensait que le goût des modernes pour l'histoire et les progrès qu'ils y avaient fait provenaient d'une saine curiosité (8), ne partageait pas ces idées, dont il redou-

1. Cf. plus haut, p. 350-1.

2. Cité par G. MONOD, *La chaire d'histoire au Collège de France. Rev. pol. citée*, 9 décembre 1905, p. 744. Cf. BOUILLÉ, t. II, p. 29-30, et les citations de E. FAGUET, *Le XVIII^e siècle*, 8^e éd^{on}. Paris, 1890, p. ix.

3. « Ils ne savent que des histoires et des faits, et non pas des vérités évidentes; et ce sont plutôt des *historiens* que de véritables philosophes, *des hommes qui ne pensent point, mais qui peuvent raconter les pensées des autres.* » *De la recherche de la vérité*, l. II, ch. iv, § 2. Cf. l. IV, ch. vi.

4. V. RÉBELIAU, *o. c.*

5. Cf. plus haut, p. 202, n. 6, et BARUZI, p. 381-2, 384-6 et 393-4. Leur attitude réciproque est très bien analysée par E. FAGUET, *Leibniz l'Européen. Revue latine*, 25 juin 1907, p. 321-32.

6. *Traité de la concupiscence*, 1695 (*Œ. de Bossuet*, édition LACHAT, t. VII, p. 428) cité par SERRAUT, *L'abbé de Rancé et Bossuet*. Paris, 1903, p. 379 (v. d'autres textes, p. 377-80). Cf. BARUZI, p. 390-1.

7. Saint-Cyran condamnait comme Jansénius « *la recherche des secrets de la nature, qui ne nous regarde point, qu'il est inutile de connaître et que les hommes ne veulent savoir que pour les savoir seulement.* » DESDEVIZES DU DÉSERET, *Rev. des Cours et Conférences*, 4 janvier 1906, p. 380. De cette attitude devait sortir la querelle de l'abbé de Rancé et de Mabillon. Cf. SERRAUT, p. 359-61.

8. « *At Ratumnum posteriores non intellexerunt : ita obrutus silentio ignoratusque est, donec novissimorum temporum curiositate refoderetur*, quibus nihil inexploratum intentatumque relinquitur. » *Ann. Imp.*, 844, § 32, t. I,

tait l'étroitesse (1). Dès son installation à Hanovre, il caractérisait, dans une lettre à Huet, la réaction cartésienne contre l'humanisme, l'attribuant à la fois à la cessation des guerres religieuses, au développement des sciences de la nature, au souci d'originalité et à la paresse (2). Aussi applaudissait-il l'évêque d'Avranches lorsqu'il attaqua les Cartésiens sur ce point (3) comme sur d'autres, et se joignit-il à lui (4). Ses critiques portaient principalement contre Malebranche, à qui il reprochait de ne pas voir l'utilité de la critique des textes anciens, de la lecture des livres hébreux et arabes et des recherches des astronomes (5),

p. 520. — Lui-même était foncièrement curieux : « Er wollte an allen gelehrten Sachen Theil haben, und wo er nur hörte, dass jemand was neues erfunden, so ruhete er nicht cher, biss er davon vöellig informiret war. » MURR, t. VII, p. 199.

1. « J'estime toutes sortes de decouvertes en quelque matiere que ce soit et je crois qu'ordinairement c'est faute d'ignorer les rapports et les consequences des choses, qu'on meprise les travaux ou les soins d'autrui, qui est la marque la plus seure de la petitesse d'esprit. » *Nouv. ouvertures* (citées plus haut, p. 344, n. 10), p. 226.

2. « Sed cum denique disputationes in bella erupissent... facta pace tædium harum quæstionum atque litterarum multos cepit. Ex eo incipit nova quædam studiorum periodus, cum in Italia Galilæus; in Anglia Baconus et Harnæus, et Gilbertus; in Gallia Cartesius et Gassendus; in Germania unus illis opponi dignus, Joachimus Jungius, præclaris quibusdam sive inventis, sive cogitatis, ad spem naturæ per mathematicas artes cognoscendæ homines vocassent... ex eo tempore studium antiquitatis et eruditionem solidam passim in contemtum adduci, usque adeo, ut nonnullos pudeat auctores laudare, partim ne non ex ingenio scripsisse videantur, partim ut ignavie suæ faveant ». Lettre à Huet, 1679. DUTENS, t. V, p. 460 (traduit en français par EMERY, *Pensées de Leibniz*, nouv. édon 1838, p. 171-2.) Sur l'exacritude de cette vue, v. LANGLOIS, p. 275. — De même en mai 1681, Leibniz se plaint du déclin de l'érudition. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 71.

3. Sur les attaques de Huet, v. NOURISSON, p. 83; BOULLIER, t. I, p. 593-4, 599-605 et LANGLOIS, p. 275.

4. Il leur conseillait « de ne pas mépriser l'antiquité, où M. Descartes a pris une partie de ses meilleures pensées; et de ne pas négliger ou mépriser l'Anatomie, l'Histoire, les Langues, la critique, faute d'en connoître l'importance et le prix; de ne se pas imaginer qu'on sçait tout ce qu'il faut, ou tout ce qu'on peut esperer; enfin d'être modestes et studieux, pour ne se pas s'attirer ce beau mot : *Ignorantia inflat.* » Lettre à Nicaise, 5 juin 1692. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 534 (DUTENS, t. II, p. 243.)

5. « Bey anwachsenden jahren und näherer insicht habe den Nutzen mancher Dinge befunden, die ich zuvor gering geachtet, mithin nun mehr gelernt nicht leicht etwas zu verachten.... Und habe ich an den Hrn. Pater Malebranche... nicht billigen können, dass er bald die Critik und untersuchung der Römischen und griechischen alterthums. bald die Lesung der Rabbinischen und arabinischen Bücher, bald den fleiss der Sternseher, bald sonst

au lieu d'essayer d'en profiter (1). Il avait composé un mémoire pour montrer qu'aucune sorte de science n'est à dédaigner : il y protestait contre l'étroitesse d'esprit des Cartésiens, méprisant tout ce qui n'est pas philosophie ; il y défendait l'érudition, l'histoire, l'archéologie, la philologie, en un mot toutes les sciences historiques (2). Leibniz, préoccupé de la connexion universelle des choses et soucieux d'éviter l'écueil de la spécialisation à outrance, croyait, d'ailleurs, que les physiciens et les mathématiciens ne devaient pas plus que les philosophes négliger l'étude de l'histoire (3).

Ce n'est pas, cependant, qu'il exaltât outre mesure ce genre d'études : il le rangeait dans l'érudition, qu'il séparait soigneusement de la science (4). Par ce mot, il entendait les principaux renseignements dus à l'observation ou au témoignage direct et conservés par la mémoire sans l'intervention du raisonnement, l'opposant à la philosophie,

etwas durchziehen will, da doch alle diese dinge ihre Nutzen haben, und guth das Leute seyn, so ihr werck dann machen, welcher man durch lob bey ihrer müh auffrischen und nicht durch Verachtung von der vor das gemeine Wesen oft ohne belohnung unternommen grossen arbeit abschrecken muss ». Lettre à Gabriel Wagner, fin 1696. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 515. Cf. lettre du 23 janvier 1708. BODEMANN, *Handschriften*, p. 25, cité par COUTURAT, p. 158, n. 5, et le passage des *Nouv. Ess.*, l. III, ch. IX, § 9; cité par le même, p. 159, n. 2.

1. « J'ai cette maxime générale de mepriser bien peu de choses et de profiter de ce qu'il y a de bon partout. » Lettre à Coste, 4 juillet 1706. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 384 (KLOPP, t. IX, p. 384). Cf. lettre à Bourguet, 3 janvier 1714. *Id.*, p. 562 (DUTENS, t. VI, p. 211). « Je ne meprise rien, pas même les découvertes de grammaire. » Lettre à Nicaise, 9/19 janvier 1693. *Id.*, t. II, p. 539.

2. « Spongia Exprobrationum, seu quod nullum doctrinæ veræ genus sit contemnandum. » COUTURAT, *Logique*, p. 159, n. 1; *Opusc.*, p. 524. Début dans BODEMANN, *o. c.*, p. 107.

3. « Politici ipsi studiis physicis et Mathematicis favere debent... Vicissim Philosophi non debent negligere studia bonarum literarum. Ita Physicorum Apologiam apud liberalioris (quam vocant) doctrinæ homines peregrimus, nunc vicissim historiam civilem et sacram elegantioresque literas et antiquitatis studia philosophis et Mathematicis non esse plane negligenda ostendemus... quia Historia Divinæ providentiæ speculum est. » Sur le *nova ars sciendi*, s. d. (1678 env.). GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 137 et 138-9. Cf. *Nouv. ouvertures* citées plus haut, p. 344, n. 10.

4. « J'ai eu la satisfaction de converser avec plusieurs habiles gens en matiere de sciences et d'érudition. » Lettre à Arnaud, 27 mars 1690. DUTENS, t. II, p. 46. « Je fais grande distinction entre les connaissances solides qui augmentent le tresor du genre humain. et entre la notice des faits qu'on appelle l'érudition vulgairement. » Lettre à Th. Burnet, 17/27 juillet 1696. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 182 (DUTENS, t. VI, p. 237 et FELLER, p. 27). Cf. « J'entends

qui est à l'érudition ce qu'une question de raison ou de droit est à une question de fait (1). Aussi donnait-il à la philosophie et aux sciences le pas sur l'histoire et l'érudition qui, composées de vérités confuses, n'éclairent pas l'esprit, comme la connaissance des vérités nécessaires, claires et distinctes. Il en reconnaissait l'importance, mais pour lui l'utilité n'en était que temporaire; il y voyait un moyen pour arriver à une fin plus générale, le développement de notre vie et celle de nos semblables, et en comparait la connaissance à celle des routes pour le voyageur ou à celle des rues pour l'habitant d'une grande ville (2).

Aussi Leibniz, tout en s'occupant constamment d'his-

par science les connaissances, les lumières grâce auxquelles les hommes deviennent plus satisfaits et plus heureux, par lesquelles le pouvoir du genre humain sur la nature devient plus étendu, par lesquelles ils conquièrent sans cesse de nouveaux avantages, de nouveaux remèdes, afin de jouir, dans la mesure du possible, de la santé et du bien être. » JÆGLÉ, t. IV, p. 140-1. Lettre à la duchesse d'Orléans (après le 26 septembre 1715).

1. « Eruditum autem intelligo... qui res maximas in orbe cognito gestas, quo usque hominum memoria pertingit, animo complexus est... Itaque eruditione præstat, qui... ut verbo dicam, quidquid non ex ingenio inveniendum, sed ex ipsis rebus hominibusque discendum est, in promptu habet. Et sic quidem philosophia ab eruditione differt, quemadmodum id, quod est rationis sive juris, ab eo quod est facti. » Lettre à Huet, 1679. DUTENS, t. V, p. 458-9 (trad. par EMERY, p. 168-9). Cf. plus haut, p. 340, n. 4 et p. 354, n. 5.

2. « La pensée est la fonction principale et perpétuelle de notre ame.... C'est pour quoy ce qui nous rend plus capable de penser aux plus parfaits objets et d'une manière plus parfaite, c'est ce qui nous perfectionne naturellement. Cependant l'estat présent de nostre vie nous oblige a quantité de pensées confuses qui ne nous rendent pas plus parfaits. Telle est la connoissance des costumes, des genealogies, des langues et meme toute connoissance historique des faits tant civils que naturels, qui nous est utile pour éviter les dangers et pour manier les corps et les hommes qui nous environnent, mais qui n'éclaire pas l'esprit. La connoissance des routes est utile à un voyageur pendant qu'il voyage, mais ce qui a plus de rapports aux fonctions où il sera destiné *in patria* luy est plus important. Or, nous sommes destinés à vivre un jour une vie spirituelle, où les substances séparées de la matière nous occuperont beaucoup plus que les corps.... Les connaissances qui eclairent nostre esprit, ce sont celles qui sont distinctes, c'est-à-dire qui contiennent les causes ou raisons.... Cette connoissance seule est bonne par elle-même: tout le reste est mercenaire et ne doit estre appris que par nécessité, à cause des besoins de cette vie. » Lettre au landgrave Ernest, 28 novembre/8 décembre 1686. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 82 (ROMMEL, t. II, p. 96; FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. CXXIII-IV). « Je ne mets entre les perfections que ce qui nous peut rester après cette vie, et la connoissance des faits est à peu près comme celle des rues de Londres qui est bonne pendant qu'on y demeure. » Lettre à Th. Burnet citée plus haut, p. 359, n. 4. GEHR., p. 182 (DUTENS, p. 238).

toire, l'a-t-il toujours aimée moins que les sciences proprement dites (1), s'il la mettait avant la poésie ou les œuvres d'imagination (2). A Huygens, qui s'étonnait de le voir s'adonner au droit, à l'histoire et à la politique, il déclarait qu'il eût préféré s'occuper de sciences physiques (3); à d'autres il disait qu'il aurait mieux aimé les sciences de la nature (4) et surtout la médecine (5) : la physique et la philosophie lui paraissaient plus utiles que toute l'érudition (6). Il devait souvent regretter que l'histoire, le droit et la politique ne lui permissent pas de s'occuper, comme il l'eût désiré, de l'accroissement des sciences (7) ou de l'établissement d'un système de philosophie

1. V. lettre à Conring s. d. (après le 8 mai 1678). *Id.*, t. I, p. 206.

2. A propos du nouveau Pétrone trouvé, disait-on, à Belgrade, il écrivait à Magliabechi (corr., fol. 103-4), le 8/18 août 1691, que, si l'ouvrage était authentique, il lui préférerait quelques pages de Tite-Live ou de Tacite. Cf. lettre du 15 février. *Epistolæ*, p. 35 (DUTENS, t. V, p. 97).

3. « En verité je m'accomoderois davantage de ce qui est de vostre gout, si j'en avois absolument le choix. Et j'estime plus les verités éternelles qui eclairent l'esprit que les faits ou les verités temporelles. » Lettre du 1/11 octobre 1693. GEHR., *Briefw.*, p. 722.

4. « Si j'avais le choix, je prefererois l'histoire naturelle à la civile, et les coutumes et les loix, que Dieu a établies dans la nature à ce qui s'observe parmi les hommes. » Lettre à Bayle, s. d. (avant le 5 octobre 1701). *Id.*, *Phil.*, t. III, p. 61 (FEDER, p. 131). Cf. lettre à Th. Burnet, 11/21 juin 1695. *Id.*, p. 161 (DUTENS, t. VI, p. 223).

5. « Pour moi, j'avoue que j'aimerois mieux de bien entendre la medicine que de savoir la quintessence de tout les archives de l'Europe ». Lettre à Ch. Schrader, 6 décembre 1693. BODEMANN, p. 264, n° 829.

6. « Il n'y a rien de si beau ni de si satisfaisant que d'avoir une véritable connaissance du système de l'Univers; non seulement à l'égard des corps, mais encore à l'égard des substances en général, et surtout à l'égard de la nature divine et de celle de notre âme, et même des âmes en général. » Lettre à Th. Burnet, citée plus haut, p. 359, n. 4. « J'avoue que les lumieres de M. Des Cartes dans la connaissance de la nature ont été plus utiles au genre humain que toute l'érudition de ces Messieurs-là », écrivait-il de Saumaise, Naudé et Isaac Vossius. *Remarques sur l'abrégé de la vie de M. Descartes* (1692-93). FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 43. « Plerosque video magis historicis narrationibus, quàm rerum rationibus delectari, in quibus tamen solis animi perfectio consistit. » Lettre à Placcius, 27 mars 1696. *Sylloge*, t. III, p. 154 (DUTENS, t. VI, p. 69).

7. « Et depuis ma jeunesse mon grand but a esté de travailler à la gloire de Dieu par l'accroissement des sciences... quoyque les conjonctures m'ont obligé d'entrer dans les charges, où j'ai eu la justice, l'histoire et les affaires politiques pour objet. » Lettre à Golofkin, 16 janvier 1712. GUERRIER, p. 203 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 502-3).

mathématiquement démontré (1). Il ne faudrait pas cependant exagérer son aversion pour l'histoire (2). Leibniz l'aimait dès son enfance, il s'y est adonné de lui-même, a provoqué toutes ses recherches sur l'histoire de Brunswick et les a volontairement étendues; il se complaisait à l'étude des faits, qui formaient à la fois le complément nécessaire à ses études abstraites (3) et le délassement de son esprit (4).

Leibniz trouvait, en effet, du plaisir dans l'étude de l'histoire (5). Il déclarait que les « particularités » qu'elle fait connaître « sur les origines et les changemens des familles illustres, peuples, estats, loix, langues et coutumes » peuvent servir « pour la satisfaction des curieux (6) ». La première chose qu'il demandait à l'histoire était la satisfaction de notre curiosité (7). Mais il croyait devoir y joindre, comme partout, l'utile à l'agréable (8); bien qu'il ne jugeât

1. V. plus haut, p. 311, n. 5 et lettre à Fontenelle, s. d. (après le 9 septembre 1704). FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 233, sur l'utilité de mettre la philosophie en démonstrations. Cf. COUTURAT, *Logique*, Note IV. Sur les « distractions de Leibniz », p. 574-6; lettre à Th. Burnet du 30 octobre 1710. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 10, t. III, p. 321 (DUTENS, t. VI, p. 285) et différents passages des lettres du P. Verjus (1695-1697) citées par BODEMANN, p. 356-8.

2. Comme l'a fait RITTER, t. II, p. 237.

3. Passage cité par WEGELE, p. 652, n. 8; et COUTURAT, p. 156, n. 2. Cf. lettre à Bierling, 12 août 1711. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 500 (KORTH, t. IV, p. 46; DUTENS, t. V, p. 374). Leibniz souhaitait « qu'on s'attachât d'avantage à éclaircir les faits qu'à trouver des raisons dans les matières de physique ». Lettre à Martel, de Toulouse (corr. au mot *Toulouse*), 5 août 1715. Il a souvent insisté sur la nécessité de l'observation dans la médecine qu'il trouvait trop empirique. Lettres à Huygens, 12/22 juin 1694. GEHR., *Briefw.*, p. 733; à Hertel, 18 septembre 1708. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 89.

4. Cf. COUTURAT, p. 574. « Je n'ay jamais pu me condamner à une seule espece de travail, le changement m'a tenu lieu de relache », écrivait-il à Élénore de Celle (lettre citée plus haut, p. 355, n. 1) à propos de ses études historiques et philosophiques.

5. « Je ne laisse pas de pousser mes recherches, même pour ma propre satisfaction, ayant fait quantité d'observations qui pourront servir d'ornement à l'Histoire de la maison et même de quelque usage pour sa gloire et pour ses droits », écrit-il à Élénore de Celle dans la même lettre.

6. *Discours* cité plus haut, p. 352, n. 9.

7. *Access. hist.*, t. I, préf., début. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 53, cité par WEGELE, p. 646, n. 2. « L'usage de l'histoire consiste principalement dans le plaisir qu'il y a de connoître les origines. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 11. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 452. « Equidem magnus est historiarum usus... denique ad voluptatem sanè maximam ex conspectu rerum mirifico percipiendo. » Lettre à Huet, 1679. DUTENS, t. V, p. 459.

8. *Entwurf der welfischen Geschichte* (début). PERTZ, t. IV, p. 240. Cf. *Plan*

pas absolument des choses par leur profit immédiat (1), il avait appris, dès sa jeunesse, à rechercher partout l'utile (2) et cette attitude ne cessa de se fortifier durant sa vie (3). Aussi croyait-il que l'histoire devait servir à la vie pratique, à la morale et à la religion.

Tout d'abord, l'histoire a une utilité très générale pour notre instruction (4). Elle nous sert ensuite, tant pour conduire notre vie, que pour diriger celle des autres hommes (5). De plus, on l'emploie pour établir le droit et pour le faire revivre (6) : c'est là une idée qui semblait naturelle à un juriste de profession et que Leibniz n'a cessé de développer ou d'appliquer (7). C'est par rapport au droit ou à la politique qu'il étudie d'abord l'histoire à Francfort et à Mayence, ou à Paris (8); c'est pour faire revivre les droits des princes qu'il conseille d'ouvrir les archives de Hanovre, de

zu einer deutschliebenden Genossenschaft, où il dit ne pas mépriser la poésie et les ouvrages d'invention, mais vouloir « lust und nuz mit einander zu vereinigen ». FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 391.

1. « Ego etsi agnoscam. alia aliis ad scopum proprius facere : nolui tamen facile veritates a presenti usu remotas ut inutiles traduci, cum usus magis magisque detegi possit, ut factum videmus ». *Remarques sur les théories médicales de Stahl*. DUTENS, t. II, part. 2, p. 138.

2. « Fecit hoc discrimen tam notabile, ut eo tempore due sibi axiomata constitueret : quærerè semper in verbis cæterisque animi signis claritatem, in rebus usum, quorum illud postea omnis iudicii, hoc inventionis basim esse. » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 52. « Dic cur hic, cui bono, respice finem », cité par GUHRAUER, t. I, p. 15 et le passage de KLOPP, t. I, p. 112, où il dit : « *practice denken, das ist thun.* »

3. V. plus haut, p. 361, n. 6, la comparaison des sciences proprement dites et de l'histoire (en 1696) et surtout, p. 359, n. 4, la définition de la science (tout à la fin de sa vie). Leibniz croyait qu'on devait tirer l'utilité même des sciences les plus théoriques. *Leibnitiana*, § 42. FELLER, p. 305 (DUTENS, t. VI, p. 305). Il voulait tourner même la poésie vers l'utilité. Lettre à G.-C. Driesch, juin 1715. KORTH., t. IV, p. 133-4 (DUTENS, t. V, p. 430).

4. « C'est de cette source que nous recevons avec une évidence convaincante une grande partie de nos vérités utiles. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 18.

5. Lettre au landgrave citée plus haut, p. 360, n. 2.

6. Lettre à Kestner, 18 avril 1709. KORTH., t. I, p. 238-43 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 257-9.)

7. Certaines de ces instances sont significatives, par exemple, celle qui, depuis le moment où il a découvert à Rome, en 1689 (v. plus haut, p. 86, n. 5), que les électeurs ecclésiastiques sont « cardinaux-nés », le lui fait répéter à satiété aux princes : mémoire de juillet 1700, § 2. HARNACK, t. II, p. 90; lettres à Rosenthal (corr., fol. 5), 11/13 avril et 3 juillet 1716. V. surtout sur cette question Ms. XII. V, 1, fol. 1-16.

8. V. plus haut p. 7-8, 11-14 et 21-23.

Vienne ou de Berlin (1), qu'il recommande l'histoire dans tous ses projets d'académie (2); c'est leur utilité politique et juridique qui fait à ses yeux l'importance des généalogies (3); c'est l'idée qui l'a toujours guidé dans ses recherches sur l'histoire de Brunswick (4), dans la confection de ses opuscles mi-juridiques et mi-historiques (5), dans la publication de certains de ses recueils historiques comme le *Codex diplomaticus* et même dans la composition des *Annales Imperii* (6).

C'est aussi l'expérience qu'on en pouvait tirer qui faisait pour Leibniz le principal intérêt de l'histoire littéraire : elle devait être l'art d'inventer et de susciter les inventions (7). Il avait souvent remarqué que des découvertes importantes qui passaient pour nouvelles étaient retrouvées plus tard dans des livres anciens, après avoir été négligées ou ignorées (8). Pour faire avancer les sciences, croyait-il,

1. V. plus haut, p. 33-34, 37-38, 79 et 220..

2. V. plus haut, p. 353, n. 6. Il écrira encore le 17 août 1714 au prince Eugène à propos de l'Académie de Vienne : « L'histoire, tant ancienne pour les antiquitez que moyenne et moderne, qui sert à l'origine ancienne et au droit des Etats, des familles illustres. » *A. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 247 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 320).

3. V. plus bas, chap. II.

4. « La vieille Histoire de la Maison de Bronsvic... est la partie la plus importante de mon travail pour éclaircir les droits de la S^{me} Maison de Bronsvic. » Lettre à Boinebourg, 25 novembre 1691. KLOPP t. VI, p. 33. Il mentionne les prétentions des Ottons sur la France d'après leurs titres. *Entw. d. welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 245.

5. V. surtout, p. 11-13, 35, 40-41, 117-9, 170, 209-10, 281-2 et 292.

6. V. plus haut, p. 128, et 330. La lettre la plus significative à ce sujet est celle qu'il écrivit à Bergomi (corr., fol. 9) le 16 novembre 1710.

7. « Il est bon d'étudier les découvertes d'autrui d'une manière qui nous découvre la source des inventions, et qui nous les rende propres en quelque façon à nous-mêmes. Et je voudrois que les Auteurs nous donnassent l'histoire de leurs découvertes, et les progrès par lesquels ils y sont arrivés. Quand ils ne le font point, il faut tâcher de les observer, pour mieux profiter de leurs ouvrages. » Lettre à Bourguet, 22 mars 1714. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 568 (DUTENS, t. VI, p. 215). Cf. « Inventionum historia conservanda, ut inveniendi methodus excolatur, et inventoribus erigenda sunt perennia monumenta, ut præclara ingenia tantis exemplis præmiisque ad similes ausus excitetur. » Mai 1681. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 66.

8. « Sæpe notavi egregia inventa, quæ pro novis habebantur, postea in libris fuisse reperta; sed neglecta aut ignorata. » *De fundatione ad scientiam provehendam institutione*, 13 mai 1676. KLOPP, t. III, p. 308 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 102.)

il fallait, par suite, à la fois faire des expériences et rechercher dans les livres (1).

Malheureusement, l'histoire et les matières d'érudition ne lui semblaient pas cultivées au point de vue de leur usage (2). Il reconnaissait que le droit, le cérémonial, l'étiquette et la plus grande partie de l'érudition critique étaient étudiés plutôt à cause de l'utilité qu'on leur prêtait qu'en raison de leur véritable usage, car c'est à peine si l'on en trouvait dans les livres un centième qui pût servir dans la vie (3).

C'est par l'utilité qu'elle pouvait avoir encore que Leibniz estimait l'histoire ancienne, sinon il lui préférerait l'histoire moderne (4). Il eût aimé, par exemple, voir les savants s'attacher à étudier au profit de leurs contemporains les arts des anciens, en particulier ce qui a trait à l'art militaire (5).

1. *Id.*, p. 310-1 (FOUCHER, p. 103).

2. A la suite du passage cité ci-dessus, p. 359, n. 4, il écrivait, à Th. Burnet: « Je ne méprise point cette érudition; au contraire, j'en reconnois l'importance et l'utilité, mais *je souhaiterois* pourtant *qu'on s'attachât davantage au solide*; car il y a partout trop peu de personnes qui s'occupent au plus important. »

3. « Sunt multa... quæ discenda sunt non ob naturalem, sed in opinione fundatam utilitatem, ut leges positivæ, ceremoniæ, stylus Curiarum, et magna pars eruditionis criticæ, cujus sæpe si grandes libros legas, vix centissimam partem reperies continere aliquid ad usum vitæ. » FELLER, p. 147-8 (DUTENS, t. VI, p. 297). Cf. pour l'histoire, lettre à Th. Burnet, 17/27 juillet 1696. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 183 (DUTENS, t. VI, p. 239.)

4. Il écrivait à Grimarest, professeur de langues anciennes à Paris, à propos d'un dictionnaire des antiquités: « Je ne méprise point ces recherches, mais j'estime celles qui nous servent à présent, comme tout ce qui est utile à la connoissance de la nature et des arts. Ainsi votre *France sous Louis-le-Grand* et votre Cours militaire me plairoient davantage. » Lettre s. d., KORTH., t. III, p. 339-40 (DUTENS, t. V, p. 72).

5. « Puisque Messieurs de l'Académie des Belles Lettres ont formé de si beaux desseins pour l'éclaircissement de l'antiquité, je souhaiterois qu'ils pensassent à éclaircir les arts mécaniques et économiques des anciens, afin que notre siècle puisse tirer quelque utilité des recherches de l'antiquité. Surtout la milice romaine méritoit d'être considérée par quelque savant soldat. » « Je ne doute point que parmi vos savans il n'y en ait quantité d'habiles et de capables d'éclaircir les antiquités par le parallèle de nos arts, manufactures et ménages avec ceux des anciens. Il ne leur faudroit sans doute que la volonté, en choisissant quelque matière particulière. Il n'y a pas longtems que Mr. Sperlingius, Antiquaire du Roi de Dannemarc, nous a donné une petite dissertation de *Crepididis veterum*. Il y a quantité de pièces semblables, mais on ne s'applique ordinairement pas assez à comparer l'ancien avec le moderne; ce qui seroit pourtant le plus utile, pour voir si l'on pourroit tirer quelque usage des manières des anciens. » Lettres au même, 21 février et 4 juin 1712.

Il louait, par exemple, le Hollandais Cuper d'avoir, à l'occasion des vases murrhins, illustré un art des anciens, perdu depuis longtemps (1). Cette idée de tirer de l'histoire ancienne ce qui peut servir aux modernes hanta Leibniz jusqu'à sa mort : outre l'utilité propre qu'on y pourrait trouver, il y voyait un procédé efficace pour la critique de restitution (2). Ce n'était pas seulement à celle de l'antiquité, mais à toute l'histoire qu'il eût voulu faire appliquer ces principes en unissant la conception utilitaire à la conception morale (3).

Cette dernière n'est guère moins importante aux yeux de Leibniz. Un des principaux usages de l'histoire consiste, dit-il, dans « la justice qu'on rend aux hommes qui ont bien mérité des autres hommes » et dans « les enseignements utiles que les exemples nous fournissent (4). » Ces enseignements sont d'autant plus frappants qu'ils viennent de

Id., p. 322-3 et 324-5 (DUTENS, p. 63 et 64). Leibniz désirait voir faire la même chose pour la philosophie ancienne. Lettre à Foucher, s. d. (avant le 2 septembre 1686). GEHR., *Phil.*, t. I, p. 380-1.

1. « De vasis Murrhinis elegans et utilis disquisitio est, et valde illis faveo, quibus artes veterum, præsertim deperditæ illustrantur. Ita enim ad utilitatem hodierni temporis inservit discussio antiquitatis. » Lettre du 27 février 1710. Ms. original cité.

2. Il écrivait sur le projet d'antiquité expliquée du P. Monfaucon : « Je voudrais qu'en traitant des antiquités, on nous montrât l'usage que les modernes en peuvent faire. » Lettre à Hugony, janvier 1716. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 683. « Utilissimum esset erui ex antiquitate, quæ nobis etiam prodesse possint, præcepta præclara philosophiæ et morum, egregias etiam praxes ad commoditates vitæ, in re œconomica, militari, nautica, etc., ut vetera deperdita vel oblitterata nonnihil restituantur. » Lettre à Kohl., 19 mars 1716. KORTH., p. IV, p. 239 (DUTENS, t. V, p. 217).

3. « Je desirerois qu'il y eut des personnes qui s'appliquassent preferablement à tirer de l'histoire ce qu'il y a de plus utile, comme seroient des exemples extraordinaires de vertu, des remarques sur les commodités de la vie, des stratagemes de politique et de guerre. Et je voudrois qu'on fit expres une espece d'histoire universelle qui ne marquât que de telles choses et quelques autres de consequence; car quelques fois on lira un grand livre d'histoire, sçavant, bien écrit, propre même au but de l'auteur, et excellent dans un genre, mais qui ne contiendra gueres d'enseignemens utiles, par lesquels je n'entends pas seulement de simples moralités dont le *Theatrum vitæ humanæ* et tels autres florileges sont remplis, mais des adresses et des connoissances dont tout le monde ne s'aviserait pas au besoin. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xvi, § 11. GEHR., *Phil.*, t. IV, p. 452-3.

Id. p. 452. Cf. les passages cités plus haut, p. 362, n. 7.

plus grands personnages (1). C'est de ceux-ci, d'ailleurs, que s'occupe surtout l'histoire (2) ; l'espoir ou la crainte du jugement qu'elle portera sur eux est le principal mobile des belles actions (3). Aussi Leibniz croyait-il que les généalogies des princes pouvaient les pousser à ne pas déchoir de la renommée de leurs ancêtres (4) ; il voyait dans les exemples de l'histoire « des leçons vives et des instructions agréables (5). »

« Le véritable suc de l'Histoire consiste dans les exemples instructifs sans lesquels la chronologie et la genealogie ressemblent à un esquelette décharné ou à un corps amaigri », dit-il encore (6). Il va même jusqu'à affirmer que la morale est la fin même de l'histoire (7).

Leibniz a dit de même qu'outre le plaisir qu'on en tire, l'histoire n'a pas d'autre usage que de démontrer la vérité du christianisme (8). C'est là l'utilité religieuse de l'histoire ;

1. « Je veux que l'Histoire tienne quelquefois du Roman, mais elle en dit toujours assez pour nous faire nostre profit des evenemens ; on y trouve partout des leçons excellentes, données par les plus grands hommes qui ont eu de bons et de mauvais succès et rien n'est plus commode que d'apprendre aux depens d'autrui. » *Nouvelles ouvertures* (citées plus haut, p. 474 n. 1), p. 255-6.

2. « L'Histoire, les Antiquités et les Langues servent à celebrer la memoire des Princes et autres hommes bien merités. » *Projet d'académie de Dresde* (v. HARNACK, t. I, p. 137, n. 2). BODEMANN, *Handschriften*, p. 220, et DUTENS, t. V, p. 176.

3. « L'Histoire seroit d'un grand usage quand elle ne serviroit qu'à entretenir les hommes dans le desir de la gloire, qui est le motif de la plus part des belles actions ; et il est seur que le respect que les souverains mêmes ont pour le jugement de la postérité, fait souvent un bon effect. » *Nouvelles ouvertures*. « Spes posteritatis homines ad præclara gerenda inflammat, ut quemadmodum legunt veteres, ita ipsi vicissim secuturis legantur. » *Access. hist.*, préf. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 53 : « Equidem magnus est historiarum usus ad præclaras vitæ exempla, ad excitandos nostrôs homines, ut facere conentur ipsi quoque res dignas posteritatis. » Lettre à Huet citée plus haut, p. 362, n. 7.

4. Lettre à Papebroch citée plus haut, p. 59, n. 4.

5. *Discours* cité plus haut, p. 352, n. 9.

6. Mémoire du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 21.

7. « Le but principal de l'Histoire, aussi bien que de la poesie, doit être d'enseigner la prudence et la vertu par des exemples, et puis de montrer le vice d'une maniere qui en donne de l'aversion, et qui porte ou serve à l'éviter. *Théodicée*, part. II, § 148. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 198.

8. « Historiæ ipsius præter delectationem utilitas nulla est, quam ut religionis Christianæ veritatis demonstretur, quod aliter quam per historias fieri non potest. » *Leibnitiana*, § XX. FELLER, p. 148 (DUTENS, t. VI, p. 297).

elle est pour lui si importante qu'elle paraît presque effacer toutes les autres, et il l'a développée surabondamment. A l'en croire même, ce serait le plus grand de tous les usages de l'érudition (1). Il a répété fréquemment cette idée sous une forme moins absolue, mais il n'a cessé de parler de l'utilité de l'histoire pour prouver la vérité de la religion chrétienne (2).

C'est naturellement l'histoire ancienne qui a surtout cette utilité (3); elle est indispensable à la preuve du christianisme (4). Parmi les usages de l'histoire, Leibniz met, en effet, « l'établissement de la Critique historique, et surtout de l'histoire sacrée, qui contient les fondemens de la révélation (5). »

1. « Maxima omnium Eruditionis utilitas in eo constitit, ut veræ religioni serviat. » Mai 1681. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 170.

2. Lettres à Th. Burnet, 22 novembre 1695. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 166 (DUTENS, t. VI, p. 227), s. d. (juillet 1701). KLOPP, t. VIII, p. 277 et autres citées par COUTURAT, p. 159, n. 5. « Usus Historiæ ad agnoscendum providentiam in mutatione Imperiorum et conservatione Ecclesiæ... Sed nobis satis est... ut agnosceretur ex Historia demonstrari posse ac debere Christianæ religionis veritatem. » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 141 et 143. « Quis enim non videt... sine Historiæ profanæ et linguarum notitia nec sacras literas historiasque pro dignitate tractari nec fidem citè defendi. » Lettre s. d. n. a. citée plus haut, p. 16, n. 1.

3. « Le plus grand usage de la connoissance des Antiquités et des langues mortes, est celuy qu'on en tire pour la Theologie, tant à l'égard de la verité de la Religion Chrestienne et de l'autorité des Livres sacrés que pour expliquer ces mêmes livres et lever mille difficultés, et pour connoistre enfin la doctrine et la pratique de l'Eglise de Dieu et des loix ou des canons de la jurisprudence divine. » Mémoire de 1694, § 18. KLOPP, t. X, p. 12-13 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 282).

4. « L'Histoire de l'Antiquité est d'une nécessité absolue pour la preuve de la verité de la religion... C'est là peut estre le meilleur usage de la plus fine et de la plus profonde critique que de rendre un temoignage sincere a ces grandes verités par des anciens auteurs exactement verifiés et si les Mahometans et payens et même les libertins ne se rendent point à la raison, on peut dire que c'est principalement faute de ne pas sçavoir l'histoire ancienne. » *Nouvelles ouvertures* (v. plus haut, p. 344, n. 10), p. 226. Cf. la lettre à Huet de 1679 citée plus loin, même chap. V. la lettre du 1^{er} octobre 1697 à Morell (corr., fol. 27) citée par BARUZI, p. 505, où on lit ensuite : « Dans la peface de mes *Acessiones historicæ*, j'ay touché en passant cet usage de l'histoire et des Monumens. » C'est une allusion à : « Porrò Græcos et Latinos veteres et Orientales etiam Historicos (si cognoscendi omnia dulcedinem et exemplorum utilitatem seponas) maximè sacris originibus, et Religioni, divinis Christianorum libris comprehensæ, Legibusque inservire censeo; tum ut scripturis genuinitas auctoritasque sua asseratur, tum ut interpretatio vera cognito temporum genio, collatisque antiquorum sententiis eruatur. » *Acc. hist.*, préf. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 53-54.

5. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 11. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 452.

C'est surtout dans sa correspondance avec Huet, au sujet de la *Demonstratio evangelica* de ce dernier (1679) (1), que Leibniz a développé un sujet qui lui tenait au cœur, la divinité du Christ lui paraissant le point le plus utile à établir après la démonstration de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. On devait, pour cela, prouver d'abord l'authenticité de la Bible, puis montrer qu'elle marque d'un bout à l'autre que Jésus a été envoyé de Dieu; mais on ne pouvait effectuer ces opérations sans avoir étudié l'histoire universelle entière, d'après tous les matériaux dont elle dispose (2). Leibniz revient sur ce sujet l'année suivante dans une lettre au même érudit, en déclarant que c'est la critique historique seule qui permet d'établir l'authenticité de la Bible et que l'absence de critique constitue le plus grand obstacle à la propagation du christianisme en Orient (3).

1. Sur cet ouvrage qui expose des idées du même genre, v. BARTHOLOMESS, *Huet*, p. 5-6.

2. « Quid enim denique religione præstantius est, et quid mortales animos afficit magis? Dulcissimum profectò est, et mirificè solatur incommoda vitæ immortalitatem asseri nobis, non quamlibet, sed qualem optare possumus, id est, qualem docuit Christus. Quem ostendere promissum tot oraculis fuisse Messiam, generis humani restauratorem, maxima conclusionum est, post duas illas capitales de Deo et mente. Certè non video, quam possimus utilitatem exspectare majorem ab historia et eruditione. Amplius dico, mihi studium antiquitatis omne hunc propemodum unicum habere videtur usum, ut vetera felicitatis, atque, ut ita dicam, nobilitatis nostræ, quam ad Christum regenerati referre debemus, documenta a dubitationibus et corruptelis vindicemus. Ostendendum est primùm, libros sacros, quos habemus, genuinos esse, et ad nos pervenisse incorruptos quoad summam rerum. Quod nemo satis potest nisi criticæ artis mysteria intellexerit, et manuscriptorum fidem explorare possit, et linguarum proprietates, et genium illorum sæculorum, et seriem temporum novit. Deinde ostendendum est, auctorem tantarum rerum, ad quem libri sacri referuntur, cælo missum fuisse. Id verò oracula testantur, quæ multis post sæculis nasciturum cecinere, et mira facta eorum, quos sua Christus auctoritate armavit, et sanctitas doctrinæ incomparabilis, et martyrum constantia, et denique triumphus crucis. Hæc verò omnia ita, ut nar rantur, gesta fuisse, demonstrari non potest, nisi tota historia universali, sacra et profana, accuratissimè constituta. Historiæ autem universalis demonstratio eget collectis, et manuscriptis, et numismatis, et inscriptionibus aliisque cimeliis eruditorum. His enim fit historiæ fides. » Lettre de 1678, citée plus haut, p. 33, n. 2, (traduit par EMERY, t. I, p. 165-6).

3. « Unus historiæ pariter ac criticæ artis usus necessarius est ad stabilendam religionis veritatem. Nam illud pro certo habeo, arte critica amissa, humana fidei divinæ instrumenta simul interitura esse, neque quidquam solidi superfore, quo Sinensi alicui, aut Judæo, aut Muhemedano, nostra religio demonstrari possit. Fac enim, fabulosas Theodorici Veronensis histo-

Vers la même époque, il développait ces idées au point de vue historique (1); il y revenait encore un peu plus tard (2). Dès lors, cette idée n'a cessé de le poursuivre (3); il a même dépassé l'antiquité classique et hébraïque en visant à consolider la religion chrétienne par l'histoire de la Chine (4); mais dans la dernière partie de sa vie il s'est surtout préoccupé d'établir la vérité du protestantisme par l'histoire du moyen âge (5).

On pourrait s'étonner d'une semblable doctrine, si l'on ne savait que Leibniz avait l'habitude de tout rapporter à la religion, qui est pour lui le plus haut but de la science (6).

rias, quibus infantes a nutricibus in Germania ad somnum sollicitantur, a Cassiodori, coætanei scriptoris, et hujus regis negotiorum administri, narrationibus non posse discerni; fac, venire tempus, quo dubitetur, an non, ut Turcis visum est, Alexander magnus Salomonis exercitum duxerit; fac pro Livio et Tacito superesse elegantes quosdam, sed nugaces, libellos, quales hodie scribuntur de magnorum virorum amoribus; denique fac, redire tempora illa tantùm mythologiis cognita, qualia ante Herodotum apud Græcos fuere : sublata erit certitudo de rebus, tantumque aberit, ut ostendi possit, Scripturæ sacræ libros divinos esse, ut ne quidem genuinos esse constare possit. Neque majus propagandæ Christianæ religionis in oriente impedimentum esse judico, quàm quod populi illi, historiæ universalis ignari, demonstrationes illas, qualibus nunc religionem Christianam extra controversiam collocasti, capere non possunt, nisi se dent in disciplinam, litterisque nostris imbuantur.» Lettre à Huet, 1679. DUTENS, t. V, p. 459 (trad. par EMERY, t. I, p. 169-70). Cf. plus haut, p. 368, n. 4.

1. *Mémoire* de 1678 environ. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 138-43. Cf. plus loin, chap. vi.

2. Mai 1681. *Id.*, p. 70 (dont fait partie la phrase citée plus haut, p. 368, n. 1).

3. V. plus haut, p. 368, toutes les citations de 1681 à 1701.

4. « Il est vray que le principal employ des missionnaires est de travailler à la consolidation de la religion, mais c'est en cela que la recherche de la langue, des hieroglyphes, de là critique des anciens livres de l'ancienne histoire de la Chine et meme des sciences Chinoises et de leur origine se trouvera tres importante, en confirmant l'histoire de la Sainte Ecriture, en rendant nostre Theologie plus recevable aux Chinois et en les faisant rentrer dans l'esprit de leurs ancestres, que je crois plus approchant de celui des anciens Hebreux et autres non encor corrompus par l'idolatrie, comme l'exemple de Job nous fait connoistre. » Lettre du 18 août 1705 au P. Verjus, procureur des missions dans le Levant. BODEMANN, p. 360-1. Cf. plus loin, chap. II.

5. V. plus haut, p. 201-3 et plus loin, chap. v.

6. PICHLER, t. I, p. 90-92; cf. BARUZI, *passim*. — L'idée de Dieu était le centre des conceptions juridiques de Leibniz. FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. XL. LANDSBERG, p. 24, a pu dire que son droit est une sorte de théologie; cf. HARTMANN, p. 66-67. C'est pourquoi il attaqua si vivement la morale et le droit de Pufendorf, d'un caractère tout laïque, tandis qu'il les fondait lui-même sur l'existence de Dieu et sur l'immortalité de l'âme. Lettre à Basnage de Beauval s. d. (avant 1706).

Ces idées étaient, d'ailleurs, d'accord avec la théorie de la conformité de la raison et de la foi qu'il a exposée au début de la *Théodicée* (1). Leibniz croyait, avec les scolastiques (2) et plusieurs de ses contemporains (3), qu'il n'y avait pas contradiction entre la révélation et les données de la raison, deux ordres de vérités ne pouvant se contredire. Il distinguait ce qui est *au-dessus* de la raison, comme les mystères, de ce qui est *contre* la raison et, par suite, impossible (4). Il admettait, par définition, la certitude de la foi (5) ; s'il

FEDER, p. 96 ; à Kortholt, 18 août 1707. KORTH, t. I, p. 279 (DUTENS, t. V, p. 305) et surtout à Molanus, 22 avril 1706. ID., t. II, p. 145-60 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 275-82), trad. en français par BARBEYRAC, au t. II de l'édition des *Devoirs de l'homme et du citoyen* de PUFENDORF. « Je n'ai pas étudié les sciences mathématiques pour elles-mêmes, mais afin d'en faire un jour un bon usage pour me donner du crédit, en avançant la piété », écrivait-il en 1679 à Jean-Frédéric. KLOPP, t. IV, p. 443. Sur la nécessité de cultiver par piété les sciences naturelles, v. les lettres du 12 juillet 1699 à Sophie. ID., t. VIII, p. 134, et du 23 septembre 1712 à Schleiniz, citée ci-dessus, p. 218, n. 5. La lumière de la foi et sa propagation par les sciences est la fin générale à laquelle il subordonne la société de Berlin. Lettre à Frédéric I^{er}, s. d. (janvier 1703). HARNACK, t. II, p. 151, et KLOPP, t. X, p. 373 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 287-8) ; cf. « Die teutschliebende genossenschaft hätte zu ihrem zweck die ehre Gottes und gemein nuzen des werthen vaterlandes teutschen natur. » FOUCHER, t. VII, p. 383. — La philosophie religieuse de Leibniz est bien résumée par LAMPRECHT, p. 97-99. Elle est exposée surtout dans la *Théodicée*, l'ouvrage le plus populaire de Leibniz, dont on trouve déjà le germe, sinon dans le discours contre les Athées de 1674, du moins dans le « Dialogue entre Théophile et Polidore » s. d. éd. par BARUZI, *Rev. de métaph. et de morale*, janvier 1905, p. 28-30, avec d'autres opuscules d'un caractère tout mystique. Dès le 23 janvier 1700, Leibniz avait projeté d'écrire son livre : lettre à D.-E. Jablonski. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 3, note (Sur les circonstances où il le prépara v. plus haut, p. 219, n. 1). Une telle continuité et la place que tient l'idée de Dieu dans l'œuvre de Leibniz suffisent à réfuter ceux qui, comme la duchesse d'Orléans (lettre à Harling du 1^{er} août 1720, citée par A. DEPPING, *Rev. historique*, t. LIX, p. 297-8 note) ou le théologien Pfaff (*AA.EE.* du 28 mars 1728, p. 125-6, cité par DES MAIZEAUX, 2^e édition, 1740, t. I, *Avertissement*) croient que Leibniz a voulu dans la *Théodicée*, mystifier ses contemporains.

1. *Discours de la conformité de la foi avec la raison.* GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 49-101. Cf. lettre à Sophie, avril 1709. KLOPP, t. IX, p. 300-3.

2. A. W. DIECKOFF, *Leibnitz's Stellung zur Offenbarung*, 1888, p. 9.

3. En France, Huet dans les *Questiones Alnetæ* (v. GEHR., *Briefw.*, p. 647 et 651 et surtout BARTHOLMESS, *Huet*, p. 267 et 31-39) ; en Allemagne, van Helmont (RITTER, t. II, p. 178 ss.).

4. *Disc. de la conformité*, § 23-24. On entend par mystères « les vérités qui passent notre compréhension... je ne voy point, pourquoy la Theologie ne puisse avoir de telles vérités, puisqu'il y en a en philosophie ». Lettre à Chauvin, s. d. (avril mai 1696). STEIN, p. 339.

5. Pour lui l'évidence ne pouvait être le fondement de la persuasion que

ne pouvait toujours en expliquer les articles, il levait, du moins, les objections que l'on faisait contre le dogme (1). On lui a reproché d'avoir admis *a priori* cette conformité de la foi avec la raison, sans jamais la démontrer (2), ce que devait tenter son disciple Wolf (3); mais on a oublié, semble-t-il, que la révélation était pour Leibniz moins une question de philosophie et de théologie qu'un point de fait et d'histoire (4); il croyait précisément que la vérité de la religion ne peut se démontrer que par des arguments historiques. Pour lui, « la revelation seule nous peut apprendre le commencement de l'univers (5) » et la révélation se fonde sur l'histoire de l'antiquité (6). Elle est ainsi prouvée en droit et en fait; toute assertion qui ne la contredit pas et qui s'accorde avec la raison et l'observation est forcément exacte : telles étaient, par exemple, pour Leibniz, les principales idées du *Protogée* (7).

dans les choses contingentes, non en matière de foi. Notes sur le livre de Toland (8 août 1701). DUTENS, t. V, p. 144.

1. « Dans les Mysteres je distingue trois points : 1. les expliquer pour en lever l'obscurité, 2. les prouver par des raisons naturelles, 3. les soutenir contre les objections. Nous ne pouvons point satisfaire tousjours au premier point et encore moins au second. Au lieu que je crois que nous pouvons tousjours satisfaire au troisieme, et qu'il n'y a point d'objections insolubles contre la verité. Autrement le contraire seroit démontré. » Lettre à Coste, 19 février 1706. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 143. Cf. lettres au landgrave Ernest, mars et 11/20 novembre 1684. ROMMEL, t. II, p. 28 et 53. Leibniz essayait aussi d'établir la possibilité de la transsubstantiation (ID., p. 54, et GUHRAUER, t. I, p. 77-78) et de l'incarnation (BARUZI, *art. cité*, p. 8).

2. BOEKH, *Leibniz in seinem Verhältniss zur positiven Theologie* (discours du 6 juillet 1843), *Kleine Schriften*, t. II, p. 313 et 319, lui reproche de ne montrer que leur non-contradiction et de ne prouver que la possibilité, non la réalité ou la vérité de la révélation.

3. BARTHLOMESS, *Histoire critique des doctrines religieuses*, t. I, p. 125.

4. « La révélation est un point de fait ». *Remarques de 1702 sur les Mémoires de Trévoux de 1701*. Ms. XV, Vol. I, 6, fol. 5-6. Cf. LAMPRECHT, p. 98.

5. Lettre à Rémond sur la philosophie chinoise, § XXIV. DUTENS, t. IV, p. 183.

6. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 89.

7. « Je n'entreprends pas d'expliquer en détail l'Histoire de la Genese. Je n'ose point determiner, si les jours du Hexameron sont des années ou des periodes bien plus grandes. Je ne m'éloignerois point du sentiment de ceux qui ne rapportent la Genese qu'à la formation du globe de la terre, et entendent la production des *Astres* de leur apparition à nostre égard, si on le pouvoit faire sans s'éloigner de la propriété des paroles. Mais c'est ce que je laisse decider aux theologiens et en attendant *je me contente d'expliquer les choses*

Ainsi Leibniz a admis l'idée de Cicéron, redevenue courante depuis la Renaissance, sur l'utilité pratique et morale de l'histoire (1); il y a ajouté l'utilité religieuse telle que l'avait conçue le moyen âge. Il a été plus loin, avec les modernes. Voyant que l'histoire pouvait être une science, il a compris qu'elle devrait alors se suffire et deviendrait une connaissance qui serait à elle-même sa propre fin, une véritable discipline autonome; en conséquence il lui a reconnu un but en quelque sorte désintéressé, l'intérêt même du passé. C'était, d'ailleurs, à ce moment, le caractère dominant de l'érudition française (2). Leibniz y arriva peu à peu. Il a toujours cru que l'histoire ne devait pas viser d'autre but que la vérité (3) et qu'elle rencontrait son utilité en quelque sorte par surcroît (4); vers la fin de sa vie, il n'envisage même plus cette utilité dans ses *Annales* et recherche à peu près l'objectivité historique (5). Evidemment il songe encore à son usage; mais il le fait de moins en moins, préoccupé qu'il est de constituer une science historique. L'histoire ne doit pas seulement faire revivre le passé

suiwant la raison d'une maniere qui ne contredise point la Sainte Ecriture : Nam verum vero non dissonat. » Lettre à Th. Burnet, s. d. (début de 1698). KLOPP, t. VIII, p. 87; GEHR., *Phil.*, t. III, p. 220. Au § 3 du *Protogée*, Leibniz s'efforce d'expliquer un passage de la Genèse. DUTENS, t. II, part. 2, p. 202; aussi l'ouvrage devait-il être approuvé par la Sorbonne après sa mort. Lettre d'Eckhart à Kortholt, 26 juin 1719. KORTH., t. IV, p. 126. Cf. GURAUER, t. I, p. 208.

1. Cf. la définition de Vossius donnée plus haut, p. 340, n. 7. L'histoire était de même pour Bossuet « la conseillère des princes, la maîtresse de la vie humaine et de la politique ». G. MONOD, *art. cité*, *R. polit. et parl^{re}*, 9 déc. 1905, p. 744.

2. DE BROGLIE, t. I, p. 79. Cf. E. LAVISSE, *Hist. de France*, t. VII, 2^e part., p. 170. Il y a naturellement des exceptions, car Baluze, par exemple, travailla pour Colbert. V. là-dessus la thèse latine de GODARD.

3. PFLEIDERER, *Leibniz als Patriot, Staatsmann und Bildungsträger*, Leipzig, 1870, p. 136. Cf. plus loin, chap. III et V.

4. Cf. plus haut, p. 134.

5. PICHLER, t. I, p. 158. — En 1714, dans son *De historia pragmatica*, J. D. KÖHLER, professeur à l'Université d'Altdorf, distingue l'histoire narrative, « *historia quæ nude res gestas tantum narrat* », de l'histoire pragmatique « *historia quæ simul instituit lectorem quæ ipsi in vita civili utilia vel noxia sectanda vel fugienda sunt.* » BERNHEIM, p. 31 (1^{re} édition, p. 19). Leibniz connaissait cette dernière expression, car il écrivait, le 12 avril 1712, à Eckhart, à propos des fils du comte Giannini qui étaient en pension chez lui : « *historiam pragmaticam et iura publica... maiore studio consultum putant* ». NOLTEN, p. 401.

mort, mais y chercher les origines du présent, disait-il en substance au début de son séjour à Hanovre (1); vingt ans après, il écrivait qu'elle fait connaître dans le passé les origines du présent, en permettant de comprendre parfaitement les faits d'après leurs causes (2). C'est ainsi que l'histoire du moyen âge nous donne la suite des faits et par suite, la clé des origines, des transformations, des progrès et de la décadence des Etats (3). De là vient également l'intérêt du droit romain, de la héraldique et des généalogies princières (4).

Telles sont pour Leibniz les différentes fins de l'histoire, aussi nombreuses et variées qu'il est possible de les imaginer (5). Là, comme partout, Leibniz s'est montré éclectique, mais il n'a pas su choisir nettement parmi les formes et les buts de l'histoire afin de s'y tenir fermement. Sa grande faiblesse réside dans sa conception utilitaire de l'histoire : en voulant faire servir celle-ci à la politique et à la religion, il était fatalement amené à la rendre partielle et

1. Lettre de 1678, citée plus haut, p. 35, n. 7.

2. Préface des *Accessiones* citée plus haut, p. 362, n. 8. Cf. « L'histoire fait comprendre le présent, en tant qu'elle explique les origines de l'état de choses actuel. » LANGLOIS et SEIGNOBOS, p. 278. — Comme eux (*ibid.*), Leibniz pense que l'histoire la plus rapprochée de nous est aussi la plus utile. Cf. plus loin, p. 376, n. 1.

3. « Sed his quoque nunc et gratias habere, et pretium ponere oportet, originum causa, quando meliores desiderantur, neque aliunde gestorum seriem supplere licet... paulatim prodiere regna et principatus et republicæ, quæ nunc quoque florent. Itaque ut horum ortus, translationes, concertationes, limites, incrementa vel decrementa, familiæ denique regnatrices cognoscantur; ad medii ævi Scriptores recurrere necesse est. » *Access. hist.*, préf. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 53-54.

4. « L'Histoire humaine comprend celle des coutumes et des loix positives, dont les principales sont les loix Romaines qui servent de fondement à la jurisprudence privée et publique reçue aujourd'hui, outre les loix fondamentales des Etats, avec les blasons, genealogies et controverses illustres ou pretentions des princes dont il est bon d'estre informé, non pas tant que ces choses soyent bonnes en elles mêmes, que parce qu'elles causent de grandes revolutions qui nous enveloppent et qui interessent les sociétés dont nous faisons partie ». *Mémoire de 1694*, § 17. KLOPP, t. X, p. 13 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 281-2).

5. BERNHEIM, ch. I, § 2, distingue dans l'évolution des conceptions historiques l'histoire narrative, instructive (ou pragmatique) et évolutive (ou génétique). La première fait pour Leibniz l'agrément de l'histoire, la seconde correspond à son utilité morale, politique et religieuse, la troisième est l'histoire désintéressée.

à s'écarter de cette exactitude scientifique à laquelle elle tendait déjà de son temps. Leibniz n'a guère fait qu'entrevoir l'histoire, conçue comme une science désintéressée : quand il a essayé de la réaliser comme telle, il s'est trouvé arrêté par ses conceptions politiques et religieuses.

Il eût été, par suite, étonnant qu'il s'arrêtât là sans essayer de couronner l'édifice en rattachant l'histoire à la philosophie, surtout d'une manière théologique. Les « connoissances Historiques... nous font entrer en quelque façon dans le secret de la providence », comme les sciences proprement dites nous font « connoître les grandeurs de la Sagesse divine (1) », car l'histoire est le miroir de la Providence de Dieu; elle témoigne de sa moralité (2).

Si l'histoire a tant d'utilité et d'importance, il faut de toute nécessité l'apprendre; elle a, par suite, une place marquée dans l'éducation, dont l'influence peut être si considérable sur la vie (3). Leibniz, contemporain ou ami des premiers grands pédagogues de l'Allemagne (4), croyait, en effet, qu'il n'y avait pas, pour un Allemand, d'instruc-

1. *Nouvelles ouvertures* (cf. plus haut, p. 344, n. 10), p. 226.

2. A la suite du second passage cité plus haut, p. 359, n. 3, il écrit : « Deumque nobis moralitate quædam vestitum exhibit.... Historia naturæ sapientiam ejus in condendo universo Historiam vero civilis quæ sacram comprehendendo voluntatem exuberantissimam ostendere videatur. »

3. « Le premier fondement de la félicité humaine est la bonne éducation de la Jeunesse, qui contient aussi le redressement des études. » Projet d'Académie de Saxe (v. plus haut, p. 367, n. 2). DUTENS, t. V, p. 175.

4. Il écrivait, le 7 août 1697 : « Legi nonnulla Tua et instituto docendæ juventutis valde sum delectatus » (GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 19) à A.-H. Francke, professeur à Halle, qui le premier essaya en 1696 de préparer les maîtres à l'enseignement et c'est vers la fin du xvii^e siècle que Buddeus, professeur de théologie à Iéna, eut l'idée d'organiser des conférences « pédagogiques » pour les étudiants. Ch.-V. LANGLOIS, *Quest. d'hist. et d'enseignement*, 1902, p. 195, n. 1, et surtout *La préparation professionnelle à l'enseignement secondaire*, p. 28-29 et 49. — Sur les idées pédagogiques de Leibniz, v. A. KRÖGER, *Leibniz als Pædagoge* (Inaugural-Dissertation, Erlangen), Leipzig, 1900, et PAULSEN, t. I, p. 493-9. Leibniz énumère les qualités d'un éducateur dans sa lettre à Placcius du 21 février 1696. *Sylloge*, t. III, p. 146-7 (DUTENS, t. VI, p. 65-66). Comme il redoutait la licence des Universités, il aimait pour les jeunes gens la discipline claustrale : projet s. d. (1716). GUERRIER, p. 351 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 576-7) et lettre à Bernstorff, 13 septembre 1714. DÆBNER, p. 131. Dans la *Nova meth.*, préf. et pars I, § 10-12. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 167 et 171, il a parlé des grands réformateurs de l'enseignement et des procédés à y employer

tion convenable sans la connaissance de la géographie et de l'histoire universelle, en particulier de l'histoire moderne depuis la Réforme (1). Pour l'usage de la vie, pensait-il, il suffirait que chacun eût une teinture de l'histoire universelle, connût les événements mémorables ou extraordinaires et la géographie (2); mais pour être véritablement instruit, il fallait davantage. Un jeune homme bien élevé devait, selon lui, apprendre l'histoire et la géographie avec ce qui se rapporte aux mœurs et à la vie civile (3), après les mathématiques et la physique, mais avant la logique (4). On peut se faire une idée de la place que l'histoire pouvait, suivant Leibniz, jouer dans l'instruction d'un adolescent, en ce qu'il essayait d'en faire apprendre au fils de son protecteur, le jeune baron de Boinebourg, âgé de moins de quinze ans, dont il surveillait à Paris l'éducation.

Leibniz ne voulait lui enseigner rien moins que la géographie, l'histoire universelle entière, à savoir l'histoire ancienne et moderne, l'histoire profane et ecclésiastique, la chronologie, la généalogie, le blason, la politique et le droit public allemand; il lui faisait faire des lectures d'ouvrages d'histoire, de politique et de géographie, comme Casandre et de Thou, de mémoires, de voyages, de documents du temps et de cartes volantes (5). C'était là une véritable éducation pantagruélique, si l'on songe que l'enfant devait, en outre, étudier les langues, les mathématiques, et se présenter dans le monde (6); aussi ne faut-il pas s'étonner que le jeune Boinebourg, se sentant accablé, ne progressât

1. Mémoire de 1711 cité plus haut, p. 220, n. 5.

2. « De cætero homini etiam, ad usum vitæ magna præstituro, scire suffecerit qualemcumque delineationem historiæ universalis, historias memorabiles seu extraordinarias.... Scire autem necesse est... Geographiam. » *Leibnitiana*, § XX. FELLER, p. 148 (DUTENS, t. VI, p. 297).

3. « Moralia et civilia studia ». KRÖGER, p. 16.

4. Lettre à Gabriel Wagner, s. d. (fin de 1696). GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 523 (BARUZI, p. 198, n. 3).

5. KLOPP, t. III, p. 24-27 et 31, et WILD, *art. cité du N. Heidelb. Jahrb.* 1889, p. 226.

6. Voir le plan de la journée dans KLOPP, p. 31. Tous les jours de 2 à 4 il devait s'occuper d'histoire et de géographie. V. lettre à Münch, s. d. (1673). KLOPP, p. 18; cf. GÜHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 16-17.

guère (1). D'ailleurs, pour l'éducation d'un prince, Leibniz faisait jouer à l'histoire un rôle presque aussi considérable, car il y réclamait une connaissance générale de l'histoire universelle et de l'histoire sainte, plus tard y recommandait des portraits des rois et des Empereurs avec de courtes observations sur leur caractère, la connaissance de la géographie physique et politique (2).

Tel était pour lui le rôle de l'histoire dans ce qui correspond aujourd'hui à l'enseignement secondaire; dans ce que nous appellerions l'enseignement supérieur, Leibniz ne lui faisait pas une place moindre. Elle était naturellement la plus large dans la faculté de droit, qui préparait, non seulement à la magistrature, mais encore aux différentes fonctions administratives et politiques. Avant d'arriver à l'Université, l'étudiant en droit devait avoir appris d'abord l'histoire universelle, l'histoire sacrée, et l'histoire moderne, plus tard l'histoire ancienne (3). Devenu étudiant, il apprendrait à peu près toute l'histoire pour éclairer le droit romain, le droit canon et le droit germanique (4), surtout l'histoire romaine, l'histoire d'Allemagne au moyen-âge et dans les temps modernes (5). De même, l'étudiant en théo-

1. WILD, *art. cité*, p. 228.

2. KRÜGER, p.17-18. Leibniz avait envoyé à la Bodinière, le 26 janvier 1693 son projet « sur l'éducation d'un prince ». GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 18 (éd. en entier par BÖHMER, *Magazin für Kirchenrecht*, t. I, p. 178-96). Comme dans le projet d'Académie de Dresde, il se proposait de perfectionner l'instruction, surtout pour le prince électoral (v. plus haut, p. 375, n. 3); il avait envoyé son projet au P. Vota, le 1^{er} mai 1703, en déclarant qu'il lui avait donné un caractère « un peu trop idéal » parce qu' « on doit toujours se proposer la perfection ». DISTEL, *A. f. Sächs. Gesch.*, t. XXXI, p. 150. D'après BRATUSCHECK (*Die Erziehung Friedrichs des Grossen*, 1885, cité par PAULSEN, t. I, p. 498), ce projet serait tombé entre les mains de Sophie-Charlotte qui s'en servit pour l'éducation de Frédéric-Guillaume 1^{er}, celui-ci l'utilisa à son tour pour Frédéric II. Il est certain que Leibniz en donna un exemplaire à la cour de Prusse : lettre de D.-E. Jablonski du 4 novembre 1707. KVACSALA, p. 115 ss. — Leibniz critiquera l'éducation donnée aux princes de son temps en la comparant à celle d'autrefois « At nos vulgo pueros principes ea docemus, quibus pro ætate sua affici non possunt; inde odia contentusque studiorum in adultis nisi quos erectior genius supra vulgi voluptates evexit. » *Ann. Imp.* 992, § 22, t. III, p. 58. N'est-ce pas une allusion à l'éducation du grand dauphin par Bossuet?

3. *Nova Meth.*, pars I, § 40-41. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 178.

4. *Id.*, pars II, *passim*.

5. Mémoire cité plus haut (p. 220, n. 5), p. 438. Cf. « L'étudiant en droit

logie devait, s'il voulait devenir professeur ou surintendant, connaître l'histoire ecclésiastique et l'étudiant en médecine l'histoire des maladies (1). Naturellement l'étudiant en philosophie devait apprendre l'histoire (2), surtout s'il voulait devenir professeur.

Après avoir fait des programmes, Leibniz essaya de les appliquer, c'est-à-dire de trouver les moyens d'enseigner l'histoire. Il se plaignait qu'en France les classes supérieures des collèges n'enseignassent pas l'histoire et que les maîtres en ignorassent souvent celle de leur temps (3); on n'y apprenait guère alors que l'histoire ancienne et dans les Universités l'enseignement de l'histoire faisait entièrement défaut (4). En Allemagne, au contraire, cet enseignement était assez bien organisé, surtout dans les Universités dès la fin du xvii^e siècle (5). Leibniz trouvait que sa patrie comptait trop de ces Universités et que les études y étaient trop développées au détriment de la vie pratique ou politique (6); mais, comme il n'y pouvait rien changer, il s'occupa toujours d'assurer les meilleurs maîtres à celles qu'il connaissait. Il s'efforça, par exemple, de perfectionner l'enseigne-

ne doit pas savoir seulement ce qui était conforme au droit sous l'Empereur Justinien, mais ce qui l'est sous l'empereur Léopold I^{er}. » Trad. par GRUCKER, p. 315.

1. Mémoire cité, p. 437 et 439.

2. « On abandonne à la Faculté de Philosophie tout ce qui n'est pas compris dans les trois facultés qu'on appelle supérieures.... C'est pourquoi l'on veut que la jeunesse y apprenne l'histoire ». *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XXI, § 4. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 508.

3. WILD, *art. cité*, p. 224-5.

4. G. MONOD, *art. cité*, *Rev. polit. et litt^{re}*, 9 décembre 1905, p. 744-5.

5. WACHLER, t. II¹, p. 257-8. Sur la méthode d'enseignement de A.-H. FRANCKE à Halle, v. PAULSEN, t. I, p. 550.

6. Le 4/14 août 1683, il écrivait au landgrave Ernest : « Je tiens aussi que les Allemands sont trop adonnés aux études.... Surtout en Allemagne cette folie de vouloir toujours faire étudier les enfans regne encor au grand prejudice du public, au lieu qu'on en est presque guéri en France...: nos jeunes gentils-hommes croyent d'avoir fait quelque chose, quand ils reviennent d'une Université. » ROMMEL, t. I, p. 351-2. Le 24 novembre 1692, il parle à Ciampini (corr., fol. 16-17) du projet de fondation de l'Université de Halle par l'électeur de Brandebourg, « *quanquam... potius laboremus earum numero in Germania quam ut augmentum requiremus. Est quoddam apud nos studiorum intemperies, non sine contentu literarum et detrimento Reipublicæ. Ita enim plurimis juvenibus honesta ratio aperta est nihil agendi, id est male agendi, dum studiis operam dare creduntur.* »

ment de l'histoire dans le duché de Brunswick en proposant pour l'Université d'Helmstædt, — après avoir tenté de la diriger et d'y organiser les études historiques (1) — de bons historiens comme Tentzel (2), la Croze (3), Eckhart (4), peut-être Hahn (5), dont il connaissait les travaux, qu'il avait formés à la méthode ou encouragés dans leurs études. Il essaya même de transporter cet enseignement à Hanovre. L'Académie équestre de Berlin, qui comprenait des professeurs d'histoire, ayant été supprimée par Frédéric-Guillaume I^{er}, Leibniz conseillait au gouvernement de George I^{er} d'en établir dans sa capitale une du même genre où l'on pourrait non seulement élever des Allemands, mais encore faire venir de jeunes Anglais (6); nous ignorons si ce projet fut mis à exécution (7).

Outre l'action qu'il exerçait ainsi sur le haut enseignement, Leibniz aurait voulu faciliter l'étude de l'histoire pour tout le monde. Il savait qu'un enseignement, pour être fécond, doit être avant tout agréable et qu'en l'espèce on arrive à le rendre tel par l'emploi de cartes géographiques et de tableaux historiques (8); aussi approuvait-il « même les livres d'amusement » dont on peut se servir « pour enseigner même les arts et les sciences d'une façon qui excite la mémoire agréablement, suivant la méthode la plus ancienne,

1. V. plus haut, p. 34, n. 6 et 37, n. 4.

2. Le 9 février 1694, il demandait à Ch. Schrader (corr., fol. 67) de parler à Bernstorff de Tentzel pour le faire entrer à Helmstædt, « ce qui serviroit à maintenir la reputation de l'Academie ».

3. Lettres des 24 octobre, 21 décembre 1714 et lettre d'Eckhart du 26 juin. KORTH., t. III, p. 365-71 (DUTENS, t. V, p. 519-22).

4. V. plus haut, p. 228, n. 2.

5. Hahn (corr., fol. 5-6), le 2 août 1716, avait prié Leibniz de le recommander à la chaire d'Helmstædt; peut-être le fut-il, car il succéda à Eckhart, en 1717.

6. Lettre à Bernstorff, 13 septembre et octobre 1715. DÆBNER, p. 131, et FEDER, p. 229-30. D'après une lettre à Antoine-Ulrich du 30 septembre 1712, on y enseignait l'histoire universelle en général et l'histoire moderne, surtout celle d'Allemagne. *Z. d. h. V. f. N.* 1888, p. 213. — Dès le 6 mai 1680, Leibniz avait proposé à Ernest-Auguste d'en fonder une à Hanovre, qu'il aurait lui-même dirigée. KLOPP, t. V, p. 65, § 12.

7. Vers la même époque il y avait à Lunébourg un « gymnase équestre », fondé par le duc George-Guillaume. *Ann. Imp.* 967, § 31, t. III, p. 205.

8. *Nova Meth.*, pars I, § 17 et 20. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 172-3.

qui est de donner les préceptes importants en chansons ou en vers. (1) » Quoiqu'il en eût lui-même beaucoup (2), Leibniz connaissait la vanité de la mémoire, dont le développement exceptionnel est souvent l'apanage des sots (3); il croyait avec raison que la mnémotechnie excite l'imagination aux dépens du jugement (4). Cependant, comme elle était pour lui une partie de la didactique ou art d'enseigner, il s'efforçait de la cultiver (5) et surtout de la faire cultiver par d'autres. Il indiquait au grand-duc de Toscane, Ferdinand de Médicis, curieux de cet art, un Allemand qui était capable « d'apprendre par cœur... les années de la chronologie et de quelques autres choses utiles et dignes d'être retenues pour toujours (6) », comme les principaux événements historiques, les noms, les dates, et la durée du règne des princes (7).

A ses yeux, les meilleurs moyens de retenir l'histoire étaient les gravures et les vers. Les premières, qui enrichissent « l'imagination en lui présentant quantité d'idées

1. Mémoire de 1694. KLOPP, t. X, p. 16 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 285).

2. Dans sa vieillesse il savait encore presque tout Virgile par cœur et George I^{er} l'appelait son « Dictionnaire vivant ». FONTENELLE, *Eloge* (DUTENS, t. I, p. xx).—Lui-même ne convenait pas de la bonté de sa mémoire. « Minima jactura præsens magis eum affectit, quam maxima præterita quia debilis est memoria et imaginatio », dit-il de lui dans son portrait. KLOPP, t. I, p. XLIV (PERTZ, t. IV, p. 174; GUHRAUER, t. I, *Beil.*, p. 60; FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 389). Cf. lettre à la Croze, 6 juillet 1712. KORTH., t. I, p. 425 (DUTENS, t. V, p. 504).

3. « Memoria enim stulti nonnunquam ad prodigium valent. » KLOPP, t. II, p. 19.

4. « Ars mnemonica, quæ forti imaginatione constat, judicio nocere solet. Fateor judiciosos plerumque forti imaginatione carere. » *Leibnitiana*, § cii. FELLER, p. 191 (DUTENS, t. VI, p. 316).

5. *Nova method.*, pars I, § 22-23, DUTENS, t. IV, part. 3, p. 173. Cf. COUTURAT, *Opusc.*, p. 561. Sur la mnémotechnie, v. Ms. IV, vol. VI, 19 (BODEMANN, *Handschriften*, p. 91-92.).

6. Lettre du 21/31 juillet 1699. *Archivio storico italiano. Nuova serie*, t. IV, parte II (1857), p. 43.

7. « Historia, varia memorabilia, et inprimis Chronologia historica, ita docebitur, ut accuratè dici possit, ut quo anno unaquæque res majoris momenti gesta sit : quomodo et quando Imperatores, Reges, Principesque a condito mundo ad hæc usque tempora se invicem exceperit, et quo anno regimen invenerint et finierint ; quid regimen tempore singulis annis memoratu dignum gesserint. » Lettre au même, 7 août 1699. *Id.*, p. 45.

nettes (1) », étant souvent le meilleur moyen de faire saisir et, partant, retenir certaines notions, Leibniz désirait qu'on dessinât ce qu'on ne pouvait bien décrire (2) : c'est pourquoi il souhaitait de voir ajouter des gravures aux encyclopédies pour certains mots anciens concernant les institutions (3). Il admettait même en histoire les gravures mnémoniques, comme dans la méthode emblématique de Jean Buno, pasteur de Lunebourg (4), à laquelle il ne faisait d'autre objection que l'absence d'ordre chronologique et le peu de rapport des images avec le sujet qui y était représenté (5).

La grande difficulté de l'exercice de la mnémotechnie lui paraissait trouver sur-le-champ quelque rapport logique entre un lieu et ce qu'on doit placer(6), c'est-à-dire de « faire

1. Projet d'Académie des sciences de Dresde (v. plus haut, p. 367, n. 2). DUTENS, t. V, p. 175.

2. « Wilkinsii Characterem Universalem... nuper legi. Tabulæ perplacent : vellem res, quæ describi nisi pictura non possunt, ut sunt varia animalium, plantarum, instrumentorum genera, figuris adjectis exhibuisset. » Lettre à Oldenbourg, 29 avril 1671 (v. st.). GEHR., *Briefw.*, p. 58. Sur cet ouvrage de Wilkins, v. COUTURAT, p. 548-52.

3. « Il seroit bon d'accompagner les mots de petites tailles douces à l'égard des choses qu'on connoist par leur figure extérieure. Un tel Dictionnaire serviroit beaucoup à la posterité et epargneroit bien de la peine aux Critiques futurs... pour connoistre ce que les Latins appellent *strigilles* et *sistrum*, *tunica* et *pallium*, les figures à la marge vaudroient mieux que les pretendus synonymes, étrille, cymballe, robe, veste, manteau... Il y a un petit nomenclator imprimé à Nuremberg, où il y a des figures à chaque mot, qui sont assés bonnes. Un tel *Dictionnaire Universel* seroit à souhaiter, et ne seroit pas très difficile à faire. » *Nouv. Ess.*, l. III, ch. XI, § 23. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 235.

4. *Tabularium mnemonicarum*, quibus Historia universalis... simulacris et hieroglyphicis figuris delineatis exhibetur, 1692. BODEMANN, *Handschriften*, p. 175, note.—Sur les autres ouvrages historiques de Buno, v. PAULSEN, t. I, p. 550.

5. *De Bunonis Picturis historicis*. Ms. XI. Vol. I, 1, fol. 4.

6. « Est apud nos, qui mnemonicam illam artem, cujus passim specimina occurrunt, non infeliciter exercet. Cæcus est, eoque minus imaginatio ejus distrahitur. Mihi in exercitio hujus artis præcipua difficultas in eo esse videtur, ut connexionem quandam subito invenias inter locum et quod in eo est locandum, ea enim connexio admonere locati debet. » Lettre à Bierling, 20 juin 1712. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 505-6 (KORTH., t. IV, p. 69 et DUTENS, t. V, p. 385). Cf. le rôle qu'avaient pour lui les *prædicamenta* de la logique formelle. Lettre à Wagner de 1696. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 516-7 (trad. par FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 396). Déjà il avait parlé de l'usage des lieux communs dans le droit. » *Nova Meth.*, pars II, § 85, et *Ratio corporis juris reconcinati*, § 67. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 220 et 240.

de la mémoire avec du jugement (1) ». Croyant qu'il faut toujours garder un certain ordre dans l'opposition des idées (2), Leibniz donnait « un moyen mnémonique pour retenir une suite quelconque d'idées en la rapportant à une série ordonnée de personnages bien connus », par exemple les patriarches, les apôtres ou les premiers empereurs romains (3). Il indiquait aussi d'autres moyens, vers, hypothèses représentatives, étymologies, causes finales (4).

De tous ces procédés, celui qui lui semblait le meilleur, parce qu'il satisfaisait à la fois l'oreille et l'esprit (5), qu'il avait pour lui l'ancienneté et la simplicité, c'étaient les vers. Leibniz rêvait même une encyclopédie faite d'extraits de poètes, où une grande partie des sciences seraient versifiées (6). Pour l'histoire, il y aurait volontiers employé

1. Définition de la mnémotechnie, par GUYOT-DAUBÈS, *L'art d'aider la mémoire*, 6^e édition, 1885.

2. « Pour tirer une vérité d'une autre, il faut garder un certain enchaînement qui soit sans interruption... Il faut tacher de découvrir quelque progression dans l'ordre de nos meditations à fin d'avoir la nature même pour guide et pour garant ». *De la sagesse*, s. d. (1710 d'après BOUTROUX, édition des *Nouv. Essais*, p. 39). GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 82 et 84. C'est, en somme, la troisième règle de Descartes.

3. COUTURAT, *Opusc.*, p. 281.

4. « Quand il y a des veritez ou connoissances où la liaison naturelle du sujet avec le predicat ne nous est pas connue, comme il arrive dans les choses de fait, et dans les veritez d'experience, il faut se servir de quelques artifices. pour les retenir, comme par exemple les proprietes spécifiques des simples, l'histoire naturelle, civile, ecclesiastique, la geographie, les costumes, les loix, les canons, les langues. Je ne vois rien de si propre à faire retenir ces choses là que les vers burlesques, item des hypotheses controuvées pour les expliquer à l'imitation des choses naturelles, comme une Etymologie convenable, vraie ou fausse, pour les langues, *Regula mundi*, en s'imaginant certains ordres de la providence pour l'histoire » *De la Sagesse*. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 85. Tous les principes invoqués par Leibniz sont reconnus aujourd'hui en mnémotechnie. GUYOT-DAUBÈS, *o. c.*, déclare qu'ils se fondent sur la psychologie de la mémoire et se ramènent aux suivants : 1^o) provoquer l'intérêt et fixer l'attention; 2^o) remplacer les images imparfaites par des images précises; 3^o) suivre rigoureusement l'enchaînement des idées. Cf. plus haut, p. 379, n. 9 et p. 381, n. 1.

5. « Verba soni sunt, memoriam picturarum inprimis, seu rerum visarum excitantes. Unde verba in carmine, in cautiones redacta, quia simul et pictura excitant et sonos exhibent, incredibilem habent vim movendi. » *Leibnitiana*, § LXIX. FELLER, p. 170 (DUTENS, t. VI, p. 306).

6. « Sæpe cogitavi, Encyclopædiam quasi quandam confici posse ex Poëtis, et plerasque scientias, aut certè potissimas earum partes, versibus egregiis explicatas haberi. Ea de re aliquando a te per otium cogitari optem. » Lettre à Kortholt, 2 juin 1710. KORTH., t. I, p. 294 (DUTENS, t. V, p. 312).

ses amis les Jésuites, dont il connaissait le mérite comme éducateurs et la valeur comme latinistes (1). Il déclarait au P. des Bosses, du collège d'Hildesheim, qu'il ne méprisait pas la versification quand elle permettait de retenir les dates et les différents nombres utiles à savoir (2). Un autre Jésuite du même collège, le P. Rempen, ayant fait de bons vers sur l'électrice Sophie, Leibniz en profita pour lui demander de composer un résumé d'histoire générale en vers pour les écoles et, comme le Père lui objectait la difficulté des noms propres, il lui indiquait le moyen de la tourner (3).

Ainsi Leibniz a conçu l'histoire d'une manière à la fois assez nette et très complète; il a vu le moyen d'en faire une science, en a compris tous les usages, si variés qu'ils soient, et a essayé d'en développer et d'en faciliter l'étude : cette largeur d'esprit se retrouve dans le choix et l'emploi des matériaux de l'histoire.

1. C'était là principalement le rôle des Jésuites français, les créateurs de l'enseignement de l'histoire. V. sur la *Pratique de la mémoire artificielle*, 1701, du P. BOUFFIER, collaborateur du *Journal de Trévoux*, VOLTAIRE, *Le siècle de Louis XIV*, liste des écrivains français, édition Rébelliau et Marion, Paris, 1894, p. 768 et G. MONOD, art. cité, *Rev. polit. et parl^{te}*, 9 décembre 1905, p. 745.

2. « Chronologicorum, vel potiùs Arithmeticorum, artificium non sperno, cum usum insignem ad Historiam discendam aliaque memoriæ objecta numeris designata præstare possit, velut capita Bibliorum, titulos juris ». Lettre du 10 septembre 1708. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 359 (DUTENS, t. II, p. 283).

3. Lettre à Rempen (corr, fol. 1-4) des 8 et 18 juin 1704 et réponse du 7. Le 30 juin (fol. 5 v^o), Leibniz lui demandait une notice sur les Jésuites s'occupant d'histoire d'Allemagne à Paderborn, Munster et Cologne. Cf. BODEMANN, p. 238, n^o 770.

CHAPITRE II

LES MATÉRIAUX ET LES SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

L'histoire, dit Leibniz, doit s'appuyer sur des « monuments » (1) : tel est le nom le plus général qu'il donne aux matériaux de l'histoire (2). Jamais, semble-t-il, il n'a défini expressément ce mot (3), mais il en a conçu l'idée de la manière la plus étendue, en parlant de la science de l'histoire. Pour la constituer, dit-il, on doit employer soit les

1. « Ego... dudum effeci, ut intelligerent nostri, quod olim minus curabatur, *Historiam monumentis innixam esse debere* ». Lettre à Zaccagni, 8 mai 1704. BODEMANN, p. 398, n° 1021.

2. Il a, semble-t-il, surtout le sens général de « documents ». Passage cité plus haut, p. 34, n. 4, et plus bas, p. 386, n. 1. Cf. « Scilicet inter homines parum peritos et *monumentorum* negligentes valde antiquum habebatur illud, de cujus origine nihil nominerant ipsi. » *Cod. dipl.*, préf., § 19. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 305 (presque textuellement reproduit. *Ann. Imp.* 996, § 58, t. III, p. 663). — Il emploie cependant deux fois le mot de *matériaux*, une fois au sens purement historique (v. plus haut, p. 314, n. 1), une autre dans le sens un peu vague de moyens et il croit l'éclaircir par celui de « monuments » : « Pour faire une Histoire de Bronsvic il a fallu penser à amasser de bons *matériaux*... La meilleure partie des matériaux est déjà prête et a été mise ensemble tant par la lecture d'un grand nombre d'auteurs... que par les voyages faits expres en Allemagne et en Italie et par des correspondances fort étendues... et enfin par l'inspection de quantité de *Monumens*, c'est-à-dire de vieux manuscrits, diplomes, sigilles, epitaphes, inscriptions, medailles, tableaux et desseins, tirés des Archives ou Bibliothèques, communiqués par des amis ou deterrés en divers endroits... Il reste maintenant de faire le choix du meilleur de ces matériaux. » Mémoire du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 25-26. En 1690-1691 et 1700, il emploie le mot correspondant de *subsidiâ*. V. plus haut, p. 101, n. 2 et p. 186, n. 7.

3. Il savait que ce sont des traces des faits, conservés d'une façon plus ou moins accidentelles. Pfanner prétendant n'avoir pas trouvé dans les archives saxonnes le traité conclu entre Charles VII et les ducs de Saxe (1444)

monuments mêmes de l'antiquité qui subsistent, comme les inscriptions écrites ou figurées, les sceaux, les parchemins, les chartes originales, soit ceux qui proviennent de leur imitation ou de leur répétition, comme les copies des manuscrits et des différents écrits, les traditions orales ou écrites (1). Ainsi Leibniz distingue les matériaux contemporains des faits de ceux qui leur sont postérieurs; ailleurs il est plus complet encore en mentionnant le langage (2).

C'est dans un fragment sans date, mais peu postérieur à son retour d'Italie, à l'époque où il pensait sans doute faire suivre le *Protogée* de l'histoire de la Germanie et des pays de Brunswick (3), que Leibniz a le mieux développé sa classification des matériaux historiques. Il y rappelle la division de l'histoire par le grammairien Censorinus en temps incertains, fabuleux et historiques (4), et la critique

il écrit, vers 1694 : « Quisquam ne ita bene rationes archivarias subduxit, ut nihil elaboretur, et quod ad Dominos suos pertineret. Sæpe nostris aliunde submittuntur, quæ domi non comparent. Dedi ego nonnulla circa res Anglicanas, quæ nec chartophylacium in turri Londinensi regium, nec instructissimæ Anglorum bibliothecæ norunt ». DUTENS, t. IV, part. 2, p. 248.

1. Suite du passage de *De nummis Gratiani*, indiqué plus haut, p. 355, n. 2.

2. L'histoire ancienne est à peu près connue et on renouvelle celle du moyen âge « Dans peu il faudra aller fouiller chez les Chinois et les Arabes, pour achever l'Histoire du genre humain, autant qu'on la peut tirer des monumens qui nous restent, soit par écrit, soit sur les pierres ou les métaux, soit même dans la mémoire des hommes, car il ne faut pas négliger entièrement la tradition; et je tiens que de tout ce qui est non écrit les langues mêmes sont les meilleurs et les plus grands restes significatifs de l'ancien monde dont on pourroit tirer des lumières sur les origines des peuples et souvent pour celles des choses. » *Nouvelles ouvertures*, citées plus haut, p. 344, n. 10.

3. V. plus haut, p. 115, n. 9. Elle devait sans doute servir à la préface indiquée, p. 101, n. 2. Le manuscrit est refait plusieurs fois et surchargé de corrections. — Un brouillon intitulé « *Historia Wolfenbuttensis* », qui paraît être de la même époque (v. plus haut, p. 115, n. 14), commence aussi par cette division de Censorinus. Cf. l'extrait sous le titre de GENERAL HIST. « Ubi Malachias Prophetarum ultimus desinit, incipit Herodotus Historiorum primus. Schu. Coll. Hist. introd. » Ms. XXIII. 173 a, n° 22. Il s'agit sans doute d'un écrit de C. S. Schurzfleisch sur le Collège historique, c'est-à-dire postérieur à 1688 (v. WEGELE, p. 607, n. 3).

4. Cependant, vers la même époque, Leibniz gardait, dans ses plans, la distinction des temps mythologiques et historiques. V, plus haut, p. 101, notes 6-7; dans l'*Entw. der welf. Gesch.*, PERTZ, t. IV, p. 242, « Nachdem gehen an die gewissern historischen Zeiten » d'après les récits des Grecs et des Romains.

en remarquant que rien n'est plus incertain que les fables, que la même époque peut être connue ou inconnue suivant les peuples, l'histoire des Hébreux ou des Chinois, par exemple, correspondant chez les Grecs à des siècles sans histoire. Aussi, à la division selon les temps, préfère-t-il une division d'après les sources, car nous connaissons certains faits directement par des objets matériels, d'autres indirectement par des documents écrits (1). A ces deux sortes de sources, il ajoute les langues, en dehors desquelles on ne peut, pour les temps éloignés, se fier aux traditions. Les objets matériels sont les restes des corps des hommes, leurs os, les produits de l'industrie humaine comme les ustensiles, les tombeaux, les constructions (2).

En combinant tous les textes précédents, on voit que Leibniz distinguait trois sortes de matériaux historiques : d'abord les monuments proprement dits, restes matériels capables de nous renseigner sur les périodes préhistoriques en l'absence de documents écrits, ou documents figurés, à peu près contemporains des événements; ensuite les documents écrits, soit également contemporains de faits, soit postérieurs; enfin les documents oraux, soit également

1. Premier brouillon. « Temporum tres habet partes Censorinus, incertum, fabulosum, Historicum, quanquam nihil sit incertius fabulis et idem tempus apud diversos populos incognitum exploratumque.... *M*hi non tam temporum quam fontium discrimen placet; nam alia discimus rerum, alia scripturæ monumentis. » Second brouillon : « Veteres ut Censorino discimus tempus res humani generis complexum; trisecabant in abditum, fabulosum, Historicum... *Ἰσθλοῦν, μυθικόν, ἱστορικόν*.... Equidem nihil est fabulis incertius, sed in illis tamen latent quædam vestigia peritatis, nominaque regum et heroum, ac bella et expeditiones utcunque habentur, etsi desperata serie gestorum.... Hebræorum et Sinensium Historiæ incidunt in secula apud Græcos inexplorata ». Ms. XXIII, 217 a, 1, fol. 1.

2. « Antiquarum humanarum notitia a tribus fontibus duci potest, una à scripturarum, altera à rerum monumentis, tertia à linguis. Nam præter linguas ipsas traditionibus in lingua fides nulla est. Rerum monumenta sunt reliquiæ humanorum corporum, ossa silicet... artis humanæ vestigia ut in suppellectile, in sepulchris, substructionibusque. Sed nihil in scriptura deruta, quod plus lucis præbere possit antiquis rebus quam lingua quæ sola ab antiquo traditio multiplicium (?) fida est: Et cum paucilla sint monumenta scripturas antegressa, in solis linguis ditissima est abditorum originum auri fodina. Certe hic unus canalis per quem ad nos pervenere vestigia eorum quæ prisce cogitarunt. » *Id.*, fol. 26.

contemporains comme les langues, soit postérieurs comme les traditions. Il les a lui-même tous étudiés et il leur donnait également place dans la connaissance du passé (1).

Leibniz, qui avait compris que l'histoire d'un pays ne saurait mieux débiter que par sa géologie(2), s'est toujours préoccupé de connaître les restes matériels qui pouvaient en éclaircir la préhistoire; mais s'il s'intéressait surtout aux monuments du Brunswick, sa curiosité le poussait à s'informer aussi de ceux de l'ancien monde; il les appelait des « antiquités » (3) ou, du mot allemand encore usité aujourd'hui, *Ueberbleibsel* (4). C'est ainsi qu'il connaissait non seulement les Pyramides de l'Égypte (5), mais, d'après les dessins de Chardin et de le Brun et la relation de Thévenot, les ruines de Persépolis, où le Brun croyait trouver un sixième genre d'architecture. Il s'y intéressait surtout à cause de leurs inscriptions, qui lui semblaient reposer sur un alphabet primitif (6), et de leurs peintures, qu'il eût voulu voir étudier à la lumière d'Hérodote et des autres historiens anciens (7), sans doute comme il l'avait fait lui-même pour les antiquités de Notre-Dame de Paris (8).

1. V. les énumérations qu'il fait lui-même à propos de son *Atlas universalis*. COUTURAT, *Opusc.*, p. 222-3 et, à propos de l'histoire de Brunswick, à la fin de l'*Entw. d. welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 255.

2. V. plus haut, p. 108. Cf. « *Ita rerum natura præstat nobis Historiæ vicem. Historia autem nostra hanc contra gratiam naturæ rependit, ne præclara ejus opera, quæ nobis patent, posteris ignorentur.* » Fin du *Protogée* soulignée par Leibniz. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 240. Dans un mémoire s. d. (hiver de 1701) sur les observations médicales, il répète, § 6, que la géologie et la géographie physique doivent en être la base. HARNACK, t. II, p. 140 (KLOPP, t. X, p. 356).

3. V. plus haut, p. 109, n. 1.

4. « *Ueberbleibsel von Römischen, Griechischen, hebraïschen, chinesischen und ander antiquitäten* ». Projet de 1716. GUERRIER, p. 350 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 572).

5. *Leibnitiana*, § xxxi. FELLER, p. 152-3 (DUTENS, t. VI, p. 299).

6. Lettres à Bourguet, 15 décembre 1707 et 11 avril 1710. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 547 et 552 (DUTENS, t. VI, p. 204 et 208); à Cuper, 27 mars et 30 juillet 1708, 26 octobre 1709. Ms. original de La Haye; à Chamberlayne, 13 janvier 1714. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 194.

7. « *Nescio an cum cura inspexeris figuras ex ruinis Persepolitianis sumptas, quas Chardinus et Brunius edidere. Dignæ sunt considerari cum cura, et Herodoto aliisque veteribus conferri, cum in pompæ processione etiam gentium habitus distingui posse videantur, et species Apotheosos agnosci possit.* » Lettre à la Croze, 29 avril 1715. KORTH., t. I, p. 439-40 (DUTENS, t. V, p. 511).

8. V. plus haut, p. 292-3.

C'était aux monuments de l'Allemagne qu'il donnait ses préférences. Nous l'avons vu réunir tout ce qui pouvait servir à l'archéologie préhistorique du pays de Brunswick et donner des instructions pour s'assurer de leur provenance (1). Outre les ossements d'hommes ou d'animaux anciens et les urnes funéraires, il recherchait les restes des monuments saxons, comme l'Irmensul (2), les prétendues statues de Roland (3). Leibniz faisait dessiner ce qui subsistait de ces monuments (4); quand ils n'existaient plus, il essayait de les faire restituer d'après le souvenir de ceux qui les avaient vus (5). Il avait réuni, sous le terme général d'« Icones » ou d'« Imagines », des notes sur les portraits des princes de la maison de Brunswick (6); il avait fait illustrer de gravures ses *Personalia* (7) et voulait en faire autant pour les *Annales Imperii* (8); il eût désiré ajouter à la vie de la comtesse Mathilde, par Domnizon, les miniatures du manuscrit original (9) et fit graver quelques-unes des planches de la chronique peinte de Brunswick (10). D'une façon générale, il croyait les gravures très utiles pour faire

1. V. plus haut, p. 109, en particulier note 1.

2. *Ann. Imp.* 772, § 14-15, t. I, p. 36.

3. *Id.* 778, § 22-26, t. I, p. 79-81.

4. V. plus haut, p. 62, n. 4.

5. « Intelligo Serenissimum Ducem cogitare de monumento Regio Lutherano restituendo, id velim quàm proximè accedere ad formam antiqui. Itaque quum superesse putem in illo loco qui viderunt, ante paucos enim annos ruinam passum puto... rogo ut inquirere velis apud senes loci, quæ fuerit forma, quis situs iconum Lotharii Imperatoris, Rixæ Imperatricis et generi Henrici superbi ducis ? an ille sceptrum coronamque gestarit ? an Rixa et ipsa coronata manu aliquid gestarit, florem fortasse. quo situ Dux gladium gestarit ? Item an non Imperator fundator loci manu altera gestarit templum, ut mos est fundatorum ? Quodsi aliquis adesset, qui ruditer licet delineare posset, aut delineari facere, quod olim vidit; tanto rectius omniâ exprimerentur... Audio eam formam. qua icones sculptæ erant in lapide, picturam in tholo expressisse, quæ adeo superstes aliquandiu fuit, etiam fractis iconibus, atque adeo supererunt qui vel utrumque, vel certè alterum viderint. » Lettre à Fabricius, 6 janvier 1708. KORTH., t. I, p. 123-4 (DUTENS, t. V, p. 282).

6. Ms. XXIII. 47, 1, n^{os} 12 et 22.

7. V. plus haut, p. 42, n. 4, et p. 169, n. 5.

8. V. plus haut, p. 272, n. 5, et p. 317, n. 4.

9. V. plus haut, p. 88, n. 6.

10. *SS. BB.*, t. III, n^o XIV, p. 284, 286, 287, 290, 291, 296, 316, 335, 339, 343, 349, 360, 363, 402 et de 415 à 419. Cf. préf. p. 10.

connaître les choses du passé (1) : il eût adjoint à son « Atlas universel » une collection de portraits d'Empereurs, de rois et de princes (2) et il conseillait d'en mettre le plus possible dans les bibliothèques des souverains, à l'imitation de ce qui existait à celle du roi de France (3).

Tous les documents figurés, insignes, sceaux, médailles et inscriptions, excitaient également son intérêt. S'attachant à l'histoire d'une famille princière, il s'occupait naturellement du blason et des insignes de ses représentants (4). Il avait réuni sous le titre général d'« Insignia » tout ce qui s'y rapportait (5), s'occupait de corriger les armoiries du Brunswick (6), insérait dans ses recueils diplomatiques des contributions générales aux grands ordres de la chevalerie d'Europe (7) et, pendant son séjour à Vienne, proposait d'y faire nommer un héros d'armes impérial (8), sans doute à l'imitation de la France. Il recherchait avec ardeur l'origine des principales armoiries (9), en particulier du

1. V. plus haut, p. 38 et p. 381, n. 3. Ayant reçu la description d'un manuscrit de Froissard, il en demandait les miniatures. Lettre à Bressler (corr., fol. 2 v^o) s. d. (après le 23 février 1713). A propos d'une description de Vérone par Mabillon, il écrit : « Vellem icona urbis adjecisset. » *Ann. Imp.* **810**, § 10, t. I, p. 270. Lui-même fournissait pour une édition de César « le portrait de Paurochs ». Lettre à Th. Burnet, 18 octobre 1712. *GEHR.*, *Phil.*, t. III, p. 325 (DUTENS, t. VI, p. 288).

2. *Journal* du 22 août 1696. PERTZ, t. IV, p. 203-4.

3. Projet d'Académie de Dresde (v. plus haut, p. 367, n. 2); mémoires pour Pierre le Grand de décembre 1708 et de 1716. GUERRIER, p. 97 et 349-50 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 473 et 570-1). Cf. à propos de l'*Atlas Universalis* le passage cité plus haut, p. 387, n. 1.

4. V. plus haut, p. 60, n. 4, p. 73, n. 1 et p. 110, n. 7.

5. Ms. XXIII. 47, 1. Coupons.

6. V. plus haut, p. 118, n. 4.

7. Nos 90 et 107 du *Codex diplomaticus*, p. 193-4 et 250-1. V. plus haut, p. 274, n. 3 pour la *Mantissa*.

8. *Leibniz Vorschläge, betreffend Errichtung und Einrichtung eines Kaiserlichen Herold-Amtes in Wien, 1713. Der Deutsche Herold*, 1882, p. 74-75. Cf. lettre au prince Eugène s. d. (17 août 1714). *A. f. öst. Gesch.*, t. XI, p. 249 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 323).

9. Dans les mémoires de 1691-1692, il signale comme un des plus anciens blasons celui de Henri de Northeim sous Henri V. PERTZ, t. IV, p. 250, et *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 47. Cf. « Notatu dignum est rei Heraldicæ nascentis vestigium ad annum 1115 ». *SS. BB.*, t. II, préf., p. 28, à propos des *Annales* de Corvey.

lion de Brunswick (1), du léopard anglais (2), de l'aigle impérial à deux têtes (3) et de la fleur de lys de France (4). Il attachait la plus grande importance aux sceaux, qui constituent, non seulement des armoiries parlantes et de date certaine, mais encore des portraits authentiques et des recueils de formules : il réunissait sur eux des documents écrits (5), les faisait rechercher dans les archives et dessiner (6) et pensait les faire graver avec les médailles pour l'histoire de Brunswick (7). Il ne s'occupait pas moins de ceux des Empereurs d'Allemagne : il décrit dans son ouvrage la trace de celui d'un diplôme de Lothaire I^{er}, celui qu'Otton III donna à l'archevêque de Magdebourg (8) et semble avoir voulu, d'après les copies, en reproduire plusieurs autres donnés à l'abbaye de Corvey et à une collégiale de Basse-Autriche (9); il s'intéressait également à ceux des Papes (10). Il n'était pas moins curieux des signatures des grands personnages (11).

Leibniz appréciait aussi les monnaies et les médailles pour orner, fonder et appuyer l'histoire (12). Il leur recon-

1. Ms. XXIII. 47, 1, nos 147, 33, 20 et 53. Cf. lettre à d'Hozier, 19/29 mars 1693. Ms. XXIII. 481, n° 49 et *Ann. Imp.* 785, § 9, t. I, p. 117.

2. Ms. XXIII. 47, 1, nos 30 et 7.

3. *Cod. dipl.*, préface citée; lettres à Ch. Schrader (corr., fol. 42 v°-40); s. d. (après le 14 septembre 1692) à J. M. Heineccius (corr., fol. 27), 1^{er} décembre 1707, et Ms. cité, nos 69 et 23.

4. *Id.*, nos 112 et 105.

5. SIGILLA. Ms. XXIII. 47, 1 et 2.

6. V. plus haut, p. 60, n. 4, p. 110, n. 6, et p. 230, n. 4-5. Il demandait à Papebroch (corr., fol. 32-33) le sceau du concile de Constance : lettre du 10 septembre 1696. Dans sa lettre à Heineccius, citée plus haut, note 3, il lui conseillait de réunir sur les sceaux beaucoup de documents d'archives; c'est ce que fit Heineccius (corr., fol. 28), lettre du 15 février 1708, pour son *De Veteribus Germaniæ aliorumque nationum sigillis* (1709).

7. Lettres à Ch. Schrader (corr., fol. 116-7, 145-6 et Ms. XXIII. 47, 1, n° 159), des 6 août 1696, 31 mars 1698 et 22 décembre 1699, et à un ministre, 7 mars 1699. Corr. de George-Louis, fol. 59.

8. *Ann. Imp.*, 845, § 16, et 834, 34, t. I, p. 529 et 446.

9. *Id.*, 997, § 8 et 998, § 19, t. III, p. 673-4 et 699.

10. V. la lettre à J.-A. Schmid du 20 novembre 1715 sur la signification de l'expression « sub sigillo annuli piscatoris » et sur ce sceau. VEESSENMEYER, p. 132-3.

11. Reproduction de monogrammes d'Otton III. *Ann. Imp.*, 993, § 7 et 17, 995, § 10, 1001, § 6 et 31, t. III, p. 588, 593, 613, 775 et 785.

12. « Auf die Bibliothek folget das Cabinet, darum sich billig finden sollen

naissait la même valeur qu'aux inscriptions et aimait à rapporter le débat entre Spanheim et Gudius, l'un pour la numismatique, l'autre pour l'épigraphie (1). Lui-même déclarait tenir entre elles la balance égale, car s'il reconnaissait qu'une seule inscription contient souvent davantage que plusieurs médailles, il croyait que le nombre de celles-ci surpassait le nombre des inscriptions (2). Il connaissait l'utilité des monnaies anciennes, par exemple pour reconnaître les métropoles (3), et aurait voulu voir traiter la numismatique du moyen âge (4). Il estimait cette science en général, mais manquait de temps pour s'y adonner (5). Cependant il ne laissait pas de s'y intéresser, même en dehors de ses travaux historiques : il relevait des erreurs dans des dissertations numismatiques qu'on lui soumettait (6); il s'attachait à faire connaître et vendre le *Specimen nummarie antiquæ* (1683) et le *de nummis consularibus* (1695) de Morell (7), faisait dans les *Acta Eruditorum*, rendre justice au numismate prussien Rabener (8), exhortait l'Anglais Fontaine à écrire un ouvrage intitulé *de frau-*

alte und neue medaillen als Grund und Bestärkung der Historie. » Projet cité plus haut, p. 387, n. 4. « J'espere qu'on continuera de faire copier et graver les medailles qui servent à l'histoire de la S^{me} maison, comme le feu graveur Lange avait commencé en copiant les médailles de Mr. l'abbé Molanus.... les medailles sont un grand ornement d'une histoire. » Lettre à Grote, 2/12 août 1688. KLOPP, t. V, p. 410.

1. V. plus haut, p. 32, n. 4.

2. « Vix Nummi Inscriptionibus aut inscriptiones Nummis palmam præriperiant. Major est Numismatum multitudo, contra inscriptio una sæpe plus multis nummis habet, quum integra in iis fœdera et chronicos canones perscriptos extare constet. » *De nummis, Gratiani*, § VI. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 255.

3. Lettre à Nicaise, 9/12 janvier 1693. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 538.

4. « Vellem numismatographiam Mediam tractari, ita et Geographiam. » Lettre à J.-A. Schmid, 7 août 1703. VEESENMEYER, p. 129.

5. Il écrivait à propos de la *Science des médailles* du P. Joubert : « C'est une connaissance curieuse qui est assez à la mode maintenant. M. le comte de Schwarzbourg Arnstadt s'y plait merveilleusement et amasse un tres beau cabinet; je loue ceux qui s'y appliquent, mais je suis trop distrait pour le faire moi-même. » Lettre au landgrave Ernest, septembre 1692. ROMMEL, t. II, p. 446.

6. Lettre de Huyssen, 20 août 1692. GUERRIER, p. 2.

7. Lettre à Morell (corr., fol. 16) s.d. (après le 24 novembre 1696), où il est question d'exemplaires du *Specimen* et de fautes que Leibniz montra à Grævius dans le *de nummis Urb. et pop.* d'Emenius Pacatus. BODEMANN, p. 191, n° 661.

8. Lettre à Nicaise, 7 septembre 1696. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 559.

dibus antiquariorum et præsertim nummariorum (1) et, à la mort de Spanheim, chercha à faire éditer ses œuvres numismatiques par son neveu, Bonet (2).

Leibniz s'occupait toujours, plus ou moins directement, de numismatique, surtout pour l'antiquité et le moyen âge. Il s'intéressait, par exemple, à la monnaie grecque de Phédon, du trésor de Berlin, dont Otto Sperling contestait l'authenticité (3). Il prenait parti dans les querelles qui s'élevaient entre les Jésuites Harduin et Noris, les antiquaires Vaillant et Thoynard, au sujet des monnaies de Césarée (4); lui-même étudiait celles de l'Empereur Gratien (5). Il s'occupait aussi, pour ses origines des peuples, des monnaies de toutes sortes des peuples barbares (6), celtiques (7), germaniques et surtout anglo-saxons (8). Pour l'histoire de l'Allemagne proprement dite, il s'intéressait à tout ce qui existait depuis Charlemagne jusqu'à Frédéric III (9), c'est-à-dire pendant presque tout le moyen âge, et, à cette occasion, étudiait différentes monnaies qui avaient paru dans l'Empire d'Occident, par exemple une médaille juive du temps de Charlemagne (10), celle de Warin d'après une inscription (11), d'autres du Pape

1. Lettre à Spanheim, 26 octobre 1703. KLOPP, t. IX, p. 48.

2. Lettre à Bonet (corr., fol. 1), 10 février 1711. Cf. lettre à Bignon, 12 février 1711. FEDER, p. 257.

3. Lettre à Cuper, 29 décembre 1707. Ms. original cité.

4. Lettres au landgrave Ernest, 4/14 juillet 1692. ROMMEL, t. II, p. 424-5; à Tentzel et à Magliabechi s. d. (août 1692 et 1693). DUTENS, t. V, p. 399-400 et 105-6; à Nicaise citée plus haut, p. 391, n. 3. Sur cette question, v. lettre du P. Hardouin à Grævius, 1685. D'ARTIGNY, *Nouv. Mém.*, t. V, p. 400-19.

5. V. plus haut, p. 208-9.

6. Sur les médailles espagnoles étudiées par Lastanosa, v. lettres à Sparfvenfeldt, 29 janvier 1697. FELLER, p. 35-36 (DUTENS, t. V, p. 544) et à Cuper du 4 décembre 1704, ms. original cité.

7. Ms. X, 2, fol. 9.

8. Ms. XXIII. 25 a et lettre à Cuper du 12 février 1707. Ms. original cité. D'après la lettre à Magliabechi du 9 juin 1709, *Epistolæ*, p. 114 (DUTENS, t. V, p. 138), les dernières lui étaient envoyées par le chevalier Fountaine.

9. Lettre à Chr. Schlegel. BODEMANN, p. 256, n° 811. Sur une monnaie d'un archevêque de Cologne du xiv^e siècle, v. M. XXIII. 25 a, fol. 1-4.

10. Ms. X, 1, fol. 1-8. Cf. *Ann. Imp.*, 771, § 9, t. I, p. 30 et xxxiv-v. En 768, § 6, p. 11, il a cité, d'après le Blanc, une monnaie de Charlemagne.

11. *Id.*, 856, § 10, t. I, p. 573.

Agapet II (1) ou de l'impératrice Théophano (2). Il avait réuni des notes sur toutes les monnaies de la maison d'Este (3), pour laquelle il était en relations avec le jurisconsulte italien Bon (4), et proposait des médailles pour les deux maisons alliées (5).

Ce furent ses recherches particulières seules qui lui firent un peu plus négliger l'épigraphie. Il reconnaissait individuellement aux inscriptions une plus grande valeur qu'aux médailles, puisqu'on y pouvait trouver des actes officiels entiers (6); mais il attribuait aux unes et aux autres une très grande autorité (7), pour l'antiquité tout au moins, car il croyait que les inscriptions se rapportant au moyen âge avaient été, pour la plupart, composées par des modernes (8). Par suite, il s'intéressait surtout à celles de l'antiquité dont il connaissait les différents usages (9), poussait Gudius et Fabretti à éditer leurs recueils (10), commu-

1. Lettre à Cuper, 10 novembre 1710. Ms. original cité.

2. Lettres au même, 27 mars 1708 (en part. éd. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 267-8) et 15 mars 1709. Ms. cité.

3. V. plus haut, p. 60, n. 3, et p. 110, n. 4; lettres à Hertel, 16 juin 1692, à J.-A. Schmid, 9 mars 1695; à Sophie, 13 août 1695, et à Bierling, 12 octobre 1713. BURCKHARD, t. II, p. 309; VEESENMEYER, p. 8; KLOPP, t. VIII, p. 2, et DUTENS, t. V, p. 392. Ms. XXIII. 25 a, ayant pour titres généraux : NUMISMATA et MEDAGLIONES. — Heineccius (corr., fol. 22-23) lui demandait, le 18 mai 1703, de lui faire connaître les monnaies de Goslar.

4. Correspondance de 1690-1695. Cf. « Indice delle Medaglie de Principi e Huomini illustri », envoyé peut-être par le même et où un certain nombre de noms ont été soulignés par Leibniz. Ms. X, 3, fol. 27-32; et plus haut, p. 110, n. 5.

5. V. plus haut, p. 118, n. 4, p. 143, n. 1, et lettre à Antoine-Ulrich, s. d. (1711). GUERRIER, p. 183-4.

6. V. plus haut, p. 391, n. 2.

7. « Non autem veterum nummis tantum, sed et Inscriptionibus auctoritas summa est. » *De nummis Gratiani*, § VI. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 254.

8. « Quant aux epitaphes ou inscriptions, on en rencontre peu d'antiques (j'excepte les Grecques et les Romaines), la plupart de celles qui se voyent par cy par là en Allemagne, qu'on veut faire croire fort anciennes, ont esté faites longtemps après, comme par exemple l'epitaphe de Witikind, que l'Empereur Charles IV fit faire en passant dans la Westphalie. » Mémoire du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 22-23. Cf. *Ann. Imp.* 772, § 18, t. I, p. 37.

9. « Lapidés antiquitatum indices sunt viarum veterum. » *Leibnitiana*, § CXXXV. FELLER, p. 207 (DUTENS, t. VI, p. 323).

10. V. plus haut, p. 33, n. 2 et p. 85, n. 5.

niquait des documents au premier (1) et devait faire acheter par la bibliothèque de Wolfenbüttel ses collections (2); il eût voulu, qu'en recueillant les inscriptions, on indiquât et dessinât les figures qui les accompagnaient et qui pouvaient servi à les interpréter (3). Il s'occupait des inscriptions orientales, comme celles de Persépolis (4), celles de Palmyre en deux langues dont il se demandait l'origine et la signification (5), les hiéroglyphes d'Égypte (6); il recueillait des inscriptions grecques (7) et en interprétait même, aux applaudissements de Gisbert Cuper et de l'abbé Bignon, qui lui avaient demandé son avis (8). Pour les inscriptions latines, Leibniz s'intéressait surtout à celles que l'on trouvait en Allemagne (9). Il eût voulu illustrer les origines celtiques et scythiques par les inscriptions des anciens, leurs monnaies et autres monuments (10), et il tenta de le faire pour celles de Notre-Dame de Paris (11). Quant aux inscriptions du moyen âge, il les rapporte toujours, principalement les épitaphes des Papes et des Empereurs, quitte à les critiquer (12).

1. Lettre à Placcius, s. d. (début de 1687). *Sylloge*, t. III, p. 80 (DUTENS, t. VI, p. 37).

2. V. plus haut, p. 231.

3. « *In colligendis inscriptionibus antiquis qui desudarunt, obliti sunt notare et delineare figuras circumpositas, id quod sæpius multum lucis accendere potuisset.* » FELLER, p. 423-4.

4. V. plus haut, p. 387, n. 6.

5. Lettre à Chamberlayne, 13 janvier 1714. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 193.

6. *Coll. Etym.*, t. I, p. 165 (DUTENS, vol. cité, p. 135).

7. Ms. IX, 3, fol. 15.

8. Lettre de Cuper, 23 janvier 1707. Ms. original cité; à Bignon, 4 mai et 30 octobre 1710 et réponses des 29 mai et 1^{er} décembre. FEDER, p. 246-56. Cf. lettre à Cuper du 10 novembre, ms. cité et du 29 novembre 1712. BOSSCHA, p. 54.

9. Sur une inscription latine trouvée en Silésie. Lettre à des Bosses et à Cuper, 3 et 12 février 1707. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 328 (DUTENS, t. VI, p. 176) et ms. cité de la Haye..

10. « *Cum animum subinde adjiciam ad origines populorum Celticorum et Scythicorum, optem ex veterum inscriptionibus, nummis aliisque monumentis illustrari, quæ pertinent ad has gentes.* » Lettre à Cuper, 24 juin 1702, ms. cité.

11. V. plus haut, p. 292-3.

12. P. ex. *Ann. Imp.* 877, § 24, 897, § 3, 903, § 2, 985, § 12-13, t. II, p. 12, 168, 204, 365; 972, § 17, 973, § 4, 985, § 32, 996, § 11, 999, § 4 et 1003, § 19; t. III, p. 298-99, 305, 491-2, 644, 717 et 839-40.

Tel est le premier groupe des matériaux de l'histoire, les plus simples, puisqu'ils sont en général contemporains des événements et ne comportent pour ainsi dire aucune critique, mais aussi les moins importants, puisqu'ils ne sont guère que les auxiliaires des seconds. Ceux-ci sont les documents proprement dits, ce que Leibniz appelle les sources (1) et que nous nommons généralement les textes (2). On peut y distinguer les sources diplomatiques, narratives et littéraires, les premières contemporaines des événements, les secondes postérieures, les dernières en quelque sorte intermédiaires.

Parmi les sources contemporaines, Leibniz préfère, semble-t-il, les actes publics ou documents officiels (3). Les recueils d'actes publics sont pour lui la partie la plus certaine de l'histoire, car ils transmettent les faits à la postérité aussi fidèlement que les médailles ou les inscriptions (4). Ils donnent les origines des grands événements dans leur source même (5); l'histoire, si elle les néglige, n'a plus une vérité suffisante (6). On les trouve surtout

1. « L'erudition, qu'il faudroit pourtant puiser dans *les sources*. » Lettre à Pellison, 19 novembre 1691. DUTENS, t. I, p. 731; « Pour avoir une véritable idée de l'antiquité il faut puiser dans *les sources*. » Lettre au landgrave Ernest, 21/31 mars 1692. ROMMEL, t. II, p. 412. V. passage cité plus haut, p. 344, n. 9, dont la fin est : « M. Bayle croit qu'il est impossible de mentir sur ces siècles là, et qu'on y peut défendre le pour et le contre : C'est qu'il n'a pas assez consulté *les sources*. » V. aussi, p. 270, n. 7. En 1686, 1688 et 1691, il avait employé déjà le mot de « fontes historicæ. » V. plus haut, p. 60, n. 6, p. 71, n. 6, et p. 386, n. 1. Cf. « Nihil in hoc studiorum genere magis facio, quam quid... ex *fontibus* haustum. » Lettre à Paullini, 14 janvier 1691. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 175. C'est déjà le sens général de matériaux historiques, qui s'accuse surtout dans la lettre à Ludolf du 21 mars 1695. DUTENS, t. VI, p. 121. En 1708, il emploiera l'expression allemande : « Brunnquellen », v. plus haut, p. 246, n. 3.

2. Depuis Fustel de Coulanges.

3. Il va même jusqu'à leur réserver le nom de documents, par opposition aux sources narratives : « At non scripturis tantum, sed et *monumentis*, si credimus, Papissa defenditur. Primum constitit in ipsis Pontificum numeris... et in Bullis, aut in Epitaphiis Diptychisque designantur. » *Flores*, § 38, p. 330.

4. *Cod. dipl.*, préf., § 3; KLOPP, t. VI, p. 461 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 289). Cité par WEGELE, p. 246, n. 3.

5. « Intueri licet magnarum rerum origines in ipso fonte. » *Id.*, § 4. KLOPP, t. 463 (DUTENS, p. 290).

6. « Laborat Historiæ fides, nisi Acta inspiciantur. » *Id.*, § 5. KLOPP, p. 463 (DUTENS, p. 291). Souligné par Leibniz.

dans les bibliothèques, les archives, les bureaux administratifs, les évêchés (1) et « particulièrement les monastères où les religieux avoient coutume de marquer quelque chose de ce qui appartenoit aux fondateurs et autres bienfaiteurs (2) ». Ils ont une très grande importance surtout pour l'histoire moderne et contemporaine (3), d'autant qu'il est facile de les conserver et de les reproduire par l'imprimerie (4). Aussi Leibniz estimait-il beaucoup des ouvrages d'histoire comme celui de Sleidan, « dont la meilleure partie est un tissu d'actes publics de Dietes et Assemblées et des écrits autorisés par les Princes », ou celui de Seckendorf, « où la plupart des choses sont justifiées par les extraits d'une infinité de pièces, tirées des Archives Saxonnnes (5) ».

Les principaux de ces actes sont les traités, les ordonnances, les édits ou rescrits généraux, les recès des Etats, les sentences, les privilèges (6), les actes des assemblées politiques ou religieuses, les lois et les diplômes. Nous avons déjà vu Leibniz insister sur l'importance des traités de paix, de trêve ou d'alliance, des hommages, des conventions, des contrats de mariage, des testaments et des actes d'adoption, d'hommage, d'investiture et d'arbitrage, des cessions et des érections de royaumes, de principautés ou de dignités, des décisions capitales, en un mot des « diplômes majeurs » qu'il avait publiés dans le *Codex diplo-*

1. Mémoire du 20 janvier 1706. KLOPP, t. X, p. 392.

2. Mémoire du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 23.

3. « Remotiora illa sæcula præsertim quæ Carolina tempora prægrediuntur. sunt in potestate Eruditorum et minus habent cautionis. et in *posterioribus. ubi nostris temporibus propius acceditur, Archivorum opes sollicitandæ erunt.* et cura adhibenda ne quis Magnatum offendatur; itaque consulenda erunt scripta passim edita quibus jura Principum defenduntur. » Lettre à Paullini. 14 janvier 1691. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 177-8. Cf. la lettre à Boinebourg du 25 novembre, où, parlant de l'histoire moderne, il dit : « Il faut des bons memoires et des *pieces* tirées des depeches pour l'ecrire. »

4. Mémoire cité plus haut, note 2, et *Cod. dipl.*, préf., § 3 (référence citée plus haut, p. 395, n. 3.).

5. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xvi, § 10. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 449.

6. Lettre à Jean-Frédéric, s. d. (1679). KLOPP, t. IV, p. 411.

maticus (1); ils constituaient pour lui, les traités surtout à une époque où la guerre tenait une si grande place dans la vie des Etats, la base et le fondement même de l'histoire (2). Les concordats et les actes des conciles qu'il éditait dans la *Mantissa* (3) et les lois dont il donnait de nombreux spécimens dans les *Scriptores Brunsvicenses* (4) ne lui paraissaient guère moins importants : il eût voulu voir recueillir les lois et les constitutions de l'Empire, universelles ou spéciales, dont beaucoup n'étaient pas imprimées (5).

A côté de ceux-là, les diplômes proprement dits et les chartes semblaient à Leibniz d'une très grande utilité pour le moyen âge surtout : nous l'avons vu à maintes reprises les faire rechercher dans les archives et les bibliothèques, ainsi que les cartulaires des monastères (6). Lui-même a publié dans les *Scriptores* un cartulaire et maint diplôme (7); dans ses *Annales Imperii* il a donné *in extenso* tant de diplômes d'Empereurs, de chartes de princes ou de bulles de Papes, que ces pièces réunies rempliraient un des trois volumes de l'édition actuelle (8). Leibniz en connaissait seul la valeur soit pour établir la chronologie (9) ou la géographie historique (10), soit pour en tirer les faits mêmes de l'histoire en l'absence de documents narratifs (11).

1. V. plus haut, p. 126-7. — De même il recueillait, en janvier 1710, l'« Etat des titres d'anoblissement... des particuliers... de Normandie. » Ms. XXVII. 1626.

2. V. plus haut, p. 395, notes 5-6. Cf. HARTMANN, p. 80-82.

3. V. plus haut, p. 200, notes 1 et 5.

4. V. plus haut, p. 261, n. 7 et p. 267, notes 1 à 4.

5. Projet pour Vienne, s. d. (1709). FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 271. — Leibniz s'intéressait à la réédition du *Corpus Julium* de Brunswick que l'on avait proposé de faire opérer par Kelner. Lettres de Pfeffinger (corr., fol. 200-2), 22 et 26 juillet 1708 et lettre à Wendhausen (corr.) du 3 septembre.

6. V. plus haut, p. 180, n. 4; p. 181, n. 6; p. 183, n. 3; p. 184, n. 3; p. 233, n. 3; et p. 303, n. 3.

7. V. plus haut, p. 261, n. 8, et p. 265, notes 11-12.

8. Elles y deviennent de plus en plus nombreuses à la fin.

9. V. plus haut, p. 186, n. 7, et plus bas, même chapitre. Cf. *Cod. dipl.*, préf., § VI. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 291.

10. V. plus bas, même chapitre. Cf. *Cod. dipl.*, préf., § VII. DUTENS, p. 29.

11. « Gallia hoc tempore nihil admodum memorabile suppeditat, quia his-

Leibniz connaissait et aimait la diplomatie (1) et la trouvait bien plus utile que la critique des auteurs classiques (2); il s'intéressait aux recherches de Justel, de Dom Mabillon (3), et du P. Papebroch, dont il publia un fragment sur les diplômes carolingiens d'Osnabrück (4) : il regrettait que le savant Jésuite, un des promoteurs de cette science (5), ne se fût pas occupé de diplomatie en même temps que le grand Bénédictin, alors que le P. Germon, en voulant s'opposer à Mabillon, s'attirait de Fontanini une verte réplique (6). Le Jésuite français, imbu des théories de son collègue le P. Hardouin, déclarait qu'aucun diplôme convenable n'existait avant le XII^e siècle (7); Leibniz pouvait d'autant moins le croire qu'il y avait en Allemagne beaucoup de diplômes d'Otton le Grand, qu'il en existait encore de Louis le Pieux et qu'il en connaissait lui-même de Charlemagne (8).

Leibniz croyait que l'usage des archives et des diplômes réclame du discernement, et qu'il est également dange-

torico caret, itaque *huc redacti sumus, ut diplomata corrogemus.* » Suivent les extraits d'un diplôme. *Ann. Imp.* 968, § 67, t. III, p. 253. « Cajetam tamen in potestate habuisse (Ottonem), *ex charta intelligimus...* Verba chartæ excerpta ita habent » (suit la plus grande partie de la charte). *Id.* 969, § 15, p. 258. « Imperatorem Romæ digressum ad Beneventum venisse *colligo ex præcepto.* » *Id.*, 998, § 39, p. 712.

1. V. sous le titre de GENERALIA HISTORICA des notices bibliographiques sur elle. Ms. XIII^B 713 q, n^{os} 129 et 148.

2. « Diu est quod laborat (Justellus) in *Diplomatum veterum critica*, quæ mihi hodie longe utilior videtur quam vetus illa quam autores nostri in autores tantum græcos et latinos quos ipsi vocant classicos exercebant. » Lettre à Coring, citée plus haut, p. 20, n. 4 (trad^{on} franç. COUTURAT, p. 160, n. 5).

3. Même lettre et mémoire de mai 1681. *Id.*, t. VII, p. 72.

4. Lettre de Papebroch (corr., fol. 62-63) s. d. (fin 1690), éd. en part. *Monatl. Unterredungen* de Tentzel, année 1695, p. 985-6.

5. V. plus haut, p. 57, n. 8. Dans le *De nummis Gratiani*, § VI, DUTENS, t. IV, part. 2, p. 255. Leibniz cite aussi bien les recherches de Papebroch et de Henschen que celles de Mabillon.

6. Lettre à Huyssen s. d. (après le 12 avril 1707). GUERRIER, p. 63; cf. lettre à Fabricius, 7 juillet 1707. *Id.*, p. 64. (KORTH., t. I, p. 226. DUTENS, t. V, p. 421-2). Sur cette « guerre diplomatique », v. BASNAGE. *Hist. des ouvr. des savans*, janvier 1704, p. 16-27, et octobre, p. 435-44; cf. GIRY, p. 64. — Leibniz cite les *Vindiciæ* de FONTANINI, *Ann. Imp.* 966, § 11, t. III, p. 179.

7. V. plus loin, chap. III.

8. Lettre à Cuper du 29 décembre 1707 citée plus haut, p. 230, n. 3.

reux d'y affirmer ou d'y nier sans réserves (1). C'est pourquoi, semble-t-il — peut-être aussi sous l'influence de son ami Justel (2) — il n'admettait pas tous les principes du P. Mabillon qu'il jugeait un peu trop dogmatique; mais il admettait encore moins la réfutation du Jésuite français (3). Ce n'est guère que sur des points de détail qu'il paraît s'être écarté des conclusions adoptées par le Bénédictin (4); ses principes sont identiques et sa critique, dans les diplômes, est résolument conservatrice (5).

Leibniz ne méprisait pas les documents non officiels; bien que les lettres jouassent dans l'histoire du moyen âge un rôle moindre que dans l'histoire moderne, il a réuni et utilisé à peu près toutes celles qui existent, comme celles des Papes et des souverains carolingiens (6), celles de Béranger de Tours (7), de Hinemar (8) et de Ger-

1. « *Usus Archivorum diplomatumque judicium postulat: nec omnia hic certa nec nihil.* Longè tamen Mabillonii judicium Germaniano prætulero. » Lettre à Bierling, 24 octobre 1709. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 486 (KORTH., t. IV, p. 7; DUTENS, t. V, p. 355).

2. « Un pere benedictin nommé Mabillon doit donner un traité pour distinguer les faux titres d'avec les vrais. il y mettra les caracteres de chaque siecle et n'oubliera rien de ce qui peut servir à éclaircir ceste matiere la... *il me paroist un peu trop credule et trop affirmatif, qui est le defaut et le foible des couvents.* J'ay quelque chose qu'il n'a pas que ie pourrai lui donner. » Lettre de Justel du 15 août 1680, citée plus haut, p. 48, n. 3.

3. « Quand on lit les écrits de ce savant pere benedictin, on n'a guère besoin des remarques du P. Germon. *Opere in magno fas est obrepere.* Il y a des endroits où mon sentiment est different de celui du P. Mabillon, cependant j'aurois tort de vouloir refuter cet excellent homme. » Lettre à Lelong, 26 juin 1708. Edition citée, p. 75. Il lui écrit encore le 24 septembre 1708 en parlant de la Croze: « Il exalte extremement le P. de Monfaucon et il ne parle pas le plus avantageusement du R. P. Mabillon, *en quoy je crois qu'il a un peu tort*, car c'est sans doute un grand homme. » *Id.*, p. 81. Cf. éloge de Mabillon. ANN. IMP. 842. § 25, t. I, p. 518.

4. *Id.* 9-2, § 5, t. II, p. 616. « *Sed faciunt alia diplomata anno sequente Magdeburgensi et Trajectensi ecclesiæ data, ut sententiæ doctissimè Mabilionis hic stare non audeam, quæ Bruno illud ad vicem Friderici, hoc ad vicem Rotberti recognovit.* » — En dehors de ce passage et du précédent, Leibniz n'a guère cité la *Diplomatique* que en 875, § 3, t. I, p. 730.

5. V. plus loin, chap. III.

6. V. plus haut, p. 163, n. 4, Ms. XIII, 869, 5, fol. 13 et lettre s. d. (corr. de Tentzel, fol. 30-32 et 35). C'est le *Codex carolinus*, que Leibniz cite *Ann. Imp.* 791, § 13, t. I, p. 153.

7. Lettres à Basnage s. d. (fin de 1693). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 106-7; à Tentzel (corr., fol. 66-67), 6 juin 1694.

8. Lettre à Spanheim, 24 août 1697. BODEMANN, p. 290.

bert (1); il recueillait et pensait éditer les listes de consuls et d'Empereurs romains, les dépositions des martyrs (2); il utilisait et même publiait les catalogues de Papes, d'évêques ou d'abbés (3). Il comprenait, pour l'histoire du moyen âge, toute la valeur des nécrologes des grandes églises, où l'on donne, pour chaque jour de l'année, les jours de naissance ou de mort non seulement des saints ordinaires, mais des saints locaux, des bienfaiteurs ou amis de l'établissement, souvent des princes et autres grands personnages (4) afin que l'on puisse prier à leur anniversaire. Aussi en a-t-il édité plusieurs (5) et les a-t-il toujours utilisés pour établir la chronologie (6).

Les documents d'archives et les sources narratives se complètent réciproquement (7). Ces sources ont, d'ailleurs, plus d'importance que les actes ou les documents figurés, qui ne donnent que des fragments d'événements sans en composer un corps (8); les sources narratives sont déjà de

1. V. plus bas, chap. III.

2. V. plus haut, p. 73, n. 3, et p. 163, n. 4.

3. V. plus haut, p. 262, n. 12 et p. 264, n. 10.

4. « Magna est ad Historiam utilitas *Necrologiorum* in primariis Ecclesiis, seu fastorum propriorum, in quibus per singulis anni dies non communes tantum Sancti, sed et proprii loci et præterea benefactores notantur, quorum in precibus fiebat commemoratio. Solent autem Sanctorum natales ut vocant, emortualesque cæterorum notari. » *SS. BB.*, t. I, n° XLVII, fol. h v°. « Solent celebriores Ecclesiæ Fastis inscribere suis nomina benefactorum vel amicorum, quorum commemorationem statis anni diebus faciebant, preces ad Deum fundentes Dies autem obituarios observare solebant, quanquam interdum non nisi depositionis seu tumulationis dies notatos constet. Itaque *Necrologia* passim vocant, quæ veteres *dipticha mortuorum*, de quibus *Du Cangius*. Libri etiam rationem vel alii catalogi, polyptica aut poliptica interdum appellantur... Cæterum majorum Ecclesiarum *Necrologia* ad Historiam prosunt; nam indicant multorum Principum aliorumque insignium virorum dies obituarios, seu, ut vulgo vocant, *emortuales*. » *Id.*, t. II, n° XIV, p. 14 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 43.)

5. *SS. BB.*, t. III, nos II et XXXVI. Cf. plus haut, p. 262, n. 12 et p. 267, notes 5 et 8.

6. *Ann. Imp.* 961, § 18; 995, § 47, t. III, p. 76 et 628. Cf. lettre à la Croze, 31 mars 1713. KORTH., t. I, p. 446 (DUTENS, t. V, p. 514).

7. « De politicis artibus jam diximus, quæ in occulto latent sub tractatum schemata; sed plerumque in lucem protrahuntur, si Historiarum seriem scriptoresque prudentes adjungas. Ita fit, ut *Historici et Actorum Tabula sibi mutuo lucem fœnerentur et reddant.* » *Cod. dipl.*, préf., § v. KLOPP, t. VI, p. 463 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 291).

8. « Utrumque tamen genus utilitate Scripturæ et Codicum vincitur, quibus

la véritable histoire. Ce sont les plus importantes pour l'antiquité; pour le moyen âge, Leibniz s'est surtout attaché dans ses *Accesiones* ou ses *Scriptores* aux annales (1), chroniques (2), biographies (3), actes de saints (4), translations de reliques (5), litanies ou hymnes (6), qu'il utilise également dans ses *Annales Imperii*. Pour l'époque moderne ou contemporaine, il estime beaucoup les relations des contemporains sur les grands hommes et surtout les mémoires de ceux-ci auxquels il donne la même valeur qu'aux actes publics (7); malheureusement ces mémoires sont rares et souvent peu authentiques (8).

plena artium præcepta et Historiarum amplissima spatia comprehendere possunt, dum saxis et metallis non nisi fragmenta ægrè coagmentanda neque corpori componendo suffectura continentur », dit Leibniz à propos des inscriptions et des médailles; il devait penser de même des actes. *De nummis Gratiani*, § VI. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 255.

1. V. plus haut, p. 261, 262 et 264.

2. V. plus haut, p. 264-265 et 266-267.

3. V. plus haut, p. 262-263. V. la distinction des bonnes et des mauvaises biographies par l'histoire moderne dans la lettre à Th. Burnet du 11/21 juin 1695. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 163 (DUTENS, t. VI, p. 225).

4. « Le dessein des Peres Bollandus, Henschenius et Papebroch m'a toujours paru utile, et pour l'histoire ecclésiastique et pour la profane. Car de tirer les vies des Saints de bons manuscrits, c'est nous conserver une infinité de pièces utiles servant à l'histoire, qui se trouvent dispersées çà et là. Les moines de ces siècles demy barbares n'ayant écrit presque rien autre chose, il se trouve quantité de fables la dessous; mais des personnes de jugement savent bien les discerner et faire un bon usage de ces choses suivant les Loix de la bonne Critique, d'autant que les Peres Jesuites, auteurs de cette collection, font voir qu'ils ne sont pas des plus credules et particulièrement le P. Papebroch. » Lettre au landgrave Ernest, 27 avril 1683. ROMMEL, t. X, p. 319-20. Cf. BARUZI, p. 403, n. 3 et lettre à Papebroch, citée plus haut, p. 81, n. 6, et p. 83, n. 1; ce Père lui demandait des détails sur le *de translatione Rabani episcopi Moguntini* de Trithème. Lettre de Jeanning (corr., fol. 2-3), 1^{er} juillet 1709. Les biographies citées ci-dessus sont surtout des vies de saints.

5. V. plus haut, p. 261, n. 8 et p. 262, n. 7. A propos de la translation des reliques de saint Epiphane, il écrit: « Nos talia in rem nostram accersimus, ob *Historiæ vestigia* quæ temporibus illis Semibarbaris pene oblitterata, undecunque investigare et conservare oportet. Sanè non inutilem nobis fuisse translationem S. Pusinnæ, supra notavimus. » *SS. BB.*, t. I, n^o XIX, préf., fol. c².

6. V. plus haut, p. 261, n. 8, et p. 262, n. 9.

7. « Valdè infida Historia est, nisi quæ *Commentariis magnorum Virorum* aut *Actis publicis*, superstruitur. » *Cod. dipl.*, préf., § II. KLOPP, t. VI, p. 461 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 289). Leibniz exhortait différents personnages à recueillir ou à rédiger leurs mémoires: lettres au landgrave Ernest, 9 octobre 1691. ROMMEL, t. II, p. 328; à Fréd. Walter du 28 novembre 1698, citée par BODEMANN, p. 377.

8. Il critique les mémoires du baron de Sirot, « quoique aux Gasconnades

A ces sources de premier ordre et proprement historiques, Leibniz ajoutait les sources d'origine littéraire, c'est-à-dire non seulement les œuvres de prose ou de poésie, comme celles des auteurs anciens, la Bible (1) ou le Coran (2), mais toute une littérature spéciale, riche surtout pour l'époque moderne et contemporaine, comprenant les relations, les journaux, les itinéraires (3), les *factums*, dont Leibniz demandait à ses correspondants de lui fournir des exemplaires (4), les « pièces volantes », que, au dire de son secrétaire Feller, il réunissait en grand nombre (5) que, de son propre témoignage, il préférait aux gros livres (6) et qu'il a si bien utilisées dans ses écrits politiques.

Après les documents écrits, ceux que Leibniz prisait

près le reste peut estre bon. Mais lorsqu'un Prince ou General ou quelque Ministre d'une reputation laisse des memoires, c'est tout autre chose; ces personnes n'ont point besoin de Gasconnades, on sçait par avance qu'ils parlent de choses qu'ils connaissent, ce qu'on n'est pas obligé de croire d'un particulier, qui nous donne des memoires, à moins d'avoir d'ailleurs de bonnes preuves de son merite et de son genie; il faut estre un peu critique en ces matieres, autrement on abandonnera l'histoire au premier menteur, qui se voudroit moquer du public. Les François, surtout a present, se plaisent à ces petits Romans demy historiques qui nous gastent l'histoire. *Quand aux veritables memoires je les estime autant que quoy que ce soit au monde, et je souhaite tant que d'en trouver.* » Lettre au landgrave Ernest, 13/23 juillet 1691. ROMMEL, t. II, p. 284-5. Cf. plus bas, chap. III.

1. Même les évangiles apocryphes, « qui ne sont point à mepriser ». Lettre à Th. Burnet, 8/18 mai 1697. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 206 (DUTENS, t. VI, p. 254).

2. « Avide expecto Alcorani editionem patavinam ex ipsis Arabum commentariis illustratam. Nam Alcoranus continet antiquissimarum apud Arabes rerum non contemnanda vestigia. » Lettre à van der Hardt, 10 avril 1695. *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 234.

3. KLOPP, t. I, p. 123 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 51). Leibniz les a largement utilisés à cette époque, dans son *Consilium Ægyptiacum*.

4. Lettres à Brice (corr., fol. 9 v^e) s. d. (après le 22 mai 1692); à Basnage, s. d. (15 janvier 1694); à Th. Burnet, 17/27 juillet 1696. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 120 et 183 (DUTENS, t. VI, p. 238). Dès 1667, il avait parlé de la nécessité de réunir les petits écrits politiques : manifestes, pasquils, etc. V. plus haut, p. 8, n. 1.

5. « Observari... ejus suppellectilem magna ex parte constare ex dissertationibus, Tractatibus, et libellis parvis et fugientibus (pieces fugitives) summo cura et studio conquisitis, eosque secundum classes scientiarum, tunc fuisse dispositos, ita ut libri in folio, in quarto et octavo forma... permista iisdem loculis inclusi... conspicerentur. » *S. V. L.*, p. 23-24.

6. Lettres à Hertel s. d. (1705). BURCKHARD, t. II, p. 352; à Lelong (corr., fol. 30), s. d. (après le 15 octobre 1706).

le plus étaient les langues. Il a souvent parlé de leur importance pour l'histoire à tous les points de vue. Ramasser des mots, écrit-il, « est utile non seulement pour les origines et pour l'accroissement de l'érudition, mais encor pour l'explication des diplomes (1) ». Il savait que les langues nous donnent les idées des peuples primitifs, que l'on peut retrouver d'après les étymologies (2), car le langage est à la fois le miroir de l'esprit (3) et le plus ancien document que nous ait légué l'humanité (4).

C'est surtout pour l'origine et la parenté des peuples que Leibniz devait insister sur l'importance des langues (5), remplaçant les sources écrites pour les périodes où il n'en existait pas encore (6); c'est par leur compa-

1. Lettre à Hertel, s. d. (après le 1^{er} décembre 1693). BURCKHARD, t. II, p. 349).

2. *Nouv. Ess.*, l. III, ch. I, § 5. Les mots expriment des idées particulières aux peuples qui les parlent; p. ex. *ostracisme* chez les Grecs et *proscription* chez les Romains. *Id.*, l. II, ch. XXII, § 6. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 199.

3. « Dann ist es zu wissen, dass die sprache gleichsam ein heller spiegel des verstandes sey. » FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 390. Cf. « La Langue est le miroir de l'intelligence » et « Il y a entre la langue et le caractère d'un peuple la même relation qu'entre la lune et la mer. » Traduit par GRUCKER, p. 288-9.

4. « Et quand il n'y aura plus de livre ancien à examiner, *les langues tiendront lieu de livres et ce sont les plus anciens monuments du genre humain*. Sans parler de l'origine des peuples, que l'on connoistra par le moyen des etymologies solides que la comparaison des langues fournira le mieux. » *Nouv. Ess.*, l. III, ch. IX, § 5. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 317. « Die Sprachen sind die älteste Monumenten der Völcker, so alle Historien uberstieget ». Lettre s. d. n. a. Corr. de Gehr. Meier, fol. 279. Cf. plus haut, p. 385, n. 2, p. 386, n. 2, et plus bas, p. 416, n. 3.

5. Pour rechercher l'origine et l'antiquité des peuples slaves, il y a deux moyens, « die Sprachen so die Völcker reden und die alten Historien, so von ihnen vorhanden. » Le second manque souvent, tandis que le premier est toujours possible. Lettre s. d. (29 janvier 1712). GUERRIER, p. 210. Cf. « Comme rien ne sert davantage à juger des connexions des peuples que les langues ». Lettre à Verjus, s. d. (15 avril 1695). FEDER, p. 6 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 227). Cf. plus haut, p. 319, et : « Dass der Harz zu der Römer Zeiten von den Cheruscis bewohnt worden, wird neben andern anzeigungen auch *auss dem Nahmen selbst geschlossen*. » Lettre s. a. n. d. (avant le 13 décembre 1707). Corr. de Lelong, fol. 44 v^o.

6. « Super omnium monumentorum ætatem linguæ assurgunt, neque aliquid efficacius nobis relictum est abditis populorum originibus reperiendis. » Ms. XXIII. 23 a, n^o 14, s. d. (1691 env.). « Alia quæ sunt antiquissima generis humani monumenta quæ omnia alia transcendunt et nihil aptius est ad noscendas origines et connexiones populorum. » Lettre à Papebroch (corr., fol. 24-25), 26 décembre 1693. « Les langues en general estant les plus anciens monumens des peuples, avant l'écriture et les arts, en marquent le mieux

raison que l'on peut dégager cette origine et cette parenté (1). Aussi souhaitait-il qu'on marquât sur les cartes les frontières des langues aussi bien que celles des Etats (2).

Ce sont là des idées fécondes, mais que Leibniz a souvent mal appliquées et surtout exagérées. Il identifie la race avec la langue, car non seulement il distingue les nations d'après les langues (3), mais il dit que les peuples de même race ont certainement la même langue (4). Il va jusqu'à prétendre qu'une même langue prouve une même origine (5), comme si les peuples ne pouvaient emprunter leur langage !

l'origine des cognations et migrations. » *Nouv. Ess.*, l. III, ch. II, § 3. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 264. « Cum remotæ Gentium Origines Historiam transcendunt, Linguæ nobis præstant veterum monumentorum vicem. » *Brevis designatio* (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 186). Cf. MAX MÜLLER, *Science du langage* (trad^{on} franç., 3^e éd^{on}, Paris, 1876, p. 157, n. 2) avec commentaires. V. aussi lettres à la Loubère, 15 octobre 1691. BODEMANN, p. 126; à van der Hardt, s. d. (après le 29 mai 1696). DUTENS, t. II, part. 2, p. 226; à Nicaise, 28 décembre 1698 (v. st.). GEHR., *o. c.*, p. 585; à Bierling, 7 juillet 1711. *Id.*, t. VII, p. 494 (KORTH., t. IV, p. 33-34; DUTENS, t. V, p. 367, cité par COUTURAT, p. 159, n. 2); à Lefort, s. d. (1698). GUERRIER, p. 14; à Lubenecky (?), 17 avril 1703. *Id.*, p. 50.

1. « La comparaison des langues est le moyen le plus seur et presque l'unique lorsque les Histoires nous manquent, qui nous apprend la cognation des peuples puisque la langue est la tradition la plus ancienne et la plus particuliere de l'antiquité humaine. » Ms. XII^B 713 q, n^o 157. Cf. « Cum nihil majorem ad antiquas populorum origines indagandas lucem præbeat, quam *collatio linguarum*, sæpe miratus sum Geographos, et peregrinatores de linguis scribere negligentius, nec specimina eorum nisi raro exhibere. » Début de la lettre à Podesta, citée plus bas, p. 416, n. 5.

2. « Ex linguis maximè gentium cognationes discuntur. Et in chartis ut imperiorum, ita et linguarum fines deberent notari. » Lettre à Placcius, 19 mai 1696. DUTENS, t. VI, p. 73. « C'est un grand défaut, que ceux qui font des descriptions de pays et qui donnent des relations de voyages, oublient d'y adjoûter des essais des langues des peuples, car cela serviroit pour en connoître les origines. » Lettre à Greiffencranz. KLOPP, t. VI, p. 542. Cf. lettres au landgrave Ernest, 10/20 juillet 1692, ROMMEL, t. II, p. 429; à Huyssen, 7 octobre 1703. GUERRIER, p. 51 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 462) et note précédente.

3. « Ego gentes linguarum indicio discerno. » *Ann. Imp.* 889, § 15, t. II, p. 118. Cf. : « le point des langues, qui sert uniquement à discerner les nations. » Lettre à Reyer, 18 juillet 1695. GUERRIER, p. 45.

4. « Et cum Germanos, Teutones, Suevos... Normannos, etc. *ejusdem generis esse populos ipsius indicio linguæ constat, quo nullum est certius cognationis gentium argumentum*, rectè hos omnes esse discimus Germanicæ vel Teuto-nicæ originis populos. » *Brevis designatio*, § 5. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 200.

5. Il déclare, par exemple que les *Peucini* ou *Bastarni*, qui parlaient une langue germanique devaient être des Germains, « unde enim illis sermo Germanicus, nisi ab origine Germana ? » *SS. BB.*, t. I, p. 14, col. 2, note x.

Ce préjugé, Leibniz le partage avec ses contemporains. Il fut le premier qui « associa sur une vaste échelle l'histoire à la philologie, innovation aussi importante dans la science historique que l'application de l'algèbre à la géométrie dans les mathématiques (1) »; mais déjà Joseph-Juste Scaliger, en établissant à moitié le groupe des langues indo-germaniques, avait contribué à établir la théorie des races (2); plus tard Huet croyait aussi, peut-être d'après son maître Bochart, que l'origine des langues impliquait celle des nations (3). Il en était de même, en Angleterre, d'Edouard Bernard (4). En Allemagne, Georges Horn professait les mêmes idées (5), elles étaient développées par Job Ludolf (6) et surtout par Daniel-Georges Morhof, bibliothécaire de l'Université de Kiel, dont l'*Unterricht von der deutschen Sprache und Poesie*, paru en 1682, présente tant de rapports avec les doctrines de Leibniz qu'on peut croire que celui-ci les a puisées chez lui (7). C'est, en effet, en 1685, que Leibniz les a, pour la première fois, appliquées dans la généalogie des ducs de Brunswick (8) et en 1688 que nous

1. FLINT, *Histoire de la philosophie de l'histoire en Allemagne*. Trad. L. CARRAU, Paris, 1878, p. 19-20.

2. Ad. WIRTH, *Rev. de Synth. hist.*, avril 1906, p. 125. Cf. H. PAUL, *Grundriss der germanischen Philologie*, 2^e édition, 1901, t. I², p. 16.

3. Huet à Bochart, s. d. (probablement avant 1667, où est mort le dernier) dans D'ARTIGNY, *Nouv. Mémoires*, t. I, p. 409. Cf. *Les Gaulois d'après Bochart*. LE CLERC, *Biblioth. universelle*, t. XXIII, p. 320-1.

4. « Plerumque... dialectos gentem monstrat, qua de plaga mundi venerit. » Lettre de juin 1693. FEDER, p. 200.

5. *Lingua firmum pro origine argumentum*, 1652. WEGELE, p. 483.

6. « De linguis nonnulla et quidam certiora suppeditare possum. In illis certè magnum monumentum positum, ad noscendas gentium, imo rerum et religionum origines. Inter argumenta mea est, Ethiopos meos Sabæos origine ex Arabia Felice esse. » Lettre du 2/12 juin 1694. — MICHELIS, p. 96-97 (DUTENS, t. VI, p. 119). Il fait quelques restrictions le 27 juin 1702. ID., p. 218-9 (DUTENS, p. 167).

7. V. FÉCAMP, *De D. G. Morhofio Leibnitii in cognoscendis linguis et Germanico sermone reformando præcursore*. Thèse, 1894, *passim*, surtout pp. 93 et 106. Cf. plus haut, p. 109, n. 6. Le 27 janvier 1691, Leibniz écrivait à Placcius que, s'il était plus près, il s'entretiendrait avec Morhof. *A. f. G. d. Ph.*, t. IX, p. 220. Il fait son éloge en 1697. FELLER, p. 74 (DUTENS, t. V, p. 570). En 1710, il parlait d'acheter de ses manuscrits pour la bibliothèque de Wolfenbüttel : lettre à Kortholt du 14 octobre. KORTH., t. I, p. 296-7 (DUTENS, t. V, p. 314).

8. V. plus haut, p. 52, n. 4.

en trouvons chez lui le premier exposé systématique (1). Quoi qu'il en soit, s'il n'en a pas créé les principes, Leibniz leur a donné un tel développement et une telle application, qu'ils lui appartiennent autant qu'à aucun de ses prédécesseurs.

Leibniz croyait à l'unité primitive de la race humaine, qu'auraient transformée les conditions géographiques (2); selon lui, cette unité ne se pouvait mieux établir que par la comparaison des langues (3). Aussi pensait-il que sur une grande partie de l'ancien continent les idiomes actuels renfermaient les restes d'une ancienne langue, très répandue jadis (4), dont ils seraient sortis par des corruptions successives (5), résultant de la formation des races et de leur mélange réciproque.

1. Dans la lettre à Ludolf, citée plus haut, p. 76, n. 3. : « Certè in linguæ Theotiscæ profundiore cognitione magna latet pars historiæ et velut basis antiquitatum. » Dès sa jeunesse, Leibniz s'occupait de l'origine des langues : lettre à Oldenbourg, 13/22 juillet 1670. GEHR., *Briefw.*, p. 40.

2. V. plus loin, chap. VI.

3. « Et l'on peut juger que tout le genre humain est d'une même race, ce qui se découvre particulièrement par l'harmonie des langues qu'on trouve n'estre que l'alteration des mêmes racines, quoique apparemment la langue radicale ne subsiste plus. » Phrase précédant celle que nous citons plus haut, p. 404, n. 1. « L'harmonie des langues fait juger (sans parler de l'autorité des livres sacrés) que tout le genre humain est d'une même race. » Mémoire du 1^{er} juillet 1692. *Z.d.h.V. f. N.* 1885, p. 29. « Car il semble... que presque toutes les langues ne sont que des variations, souvent bien embrouillées des mêmes racines, mais qu'il est bien difficile de reconnaître, à moins que de comparer beaucoup de langues ensemble, sans négliger les jargons, dont il seroit bon que les sçavans de chaque pays prissent la peine de recueillir les mots particuliers. » Conjecture sur l'origine du mot *Blason*. *J. des SS.*, juillet 1692 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 185). Dès le mois de janvier 1686, Leibniz avait déjà l'idée de l'étymologie de ce mot (qu'il tirait de l'allemand *Blässe*, cf. français *blessé*, marquer). Lettre à Spener. BODEMANN, p. 305.

4. « Illud tamen notatu dignissimum est per magnam continentis nostri partem linguæ cujusdam antiquæ latissimè fusæ vestigia in linguis presentibus superesse; cùm multa sint vocabula quæ inde ab Oceano Britannico ad usque Japonicum protenduntur. » *Brevis designatio*, p. 2-3 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 187). Cf. « Il est manifeste assez, que presque toutes les langues du monde connu aux anciens ont un rapport considerable et paraissent venir d'une même source. Mais quand on passe dans l'Amérique et aux extrémités et lieux reculés de l'Asie et de l'Afrique, les langues paroissent si différentes entre elles et les nostres qu'on diroit que c'est une autre race d'animaux. » Lettre à la Loubère, 15 octobre 1691. BODEMANN, p. 126.

5. « Nam novæ facilè linguæ nascuntur mixtura et corruptione cœterarum... et repetitæ corruptiones corruptionum omnia tandem originis lineamenta confundunt. » *Brevis designatio*, p. 3 (DUTENS, p. 188).

Ce langage primitif n'était certainement pas un idiome encore en usage, soit une langue germanique, comme le croyaient le Hollandais Goropius Becanus ou le Suédois Rudbeck (1), soit même une langue ancienne, l'hébreu ou le phénicien comme le pensaient Bochart et beaucoup de ses contemporains (2). Leibniz a toujours réagi contre ces préjugés ; il a créé les mots de « goropiser », « bécaniser » ou « rudbeckiser » pour ridiculiser les savants qui, d'après des analogies superficielles, rapportent tout à leur langue natale ou favorite (3). Il comparait les mots de l'hébreu à des troncs d'arbre ; il fallait, à son avis, rechercher simplement si l'hébreu et les langues apparentées approchent plus que les autres de la langue primitive et en gardent plus de racines. Si cette langue existait encore au temps de Moïse, d'où viendrait l'égyptien ? La corruption naturelle du langage avait dû, d'ailleurs, la faire disparaître (4). De plus, l'hébreu ne présente pas les caractères d'une langue primitive, car les racines en ont trop peu de rapports entre elles et, dans une telle langue, les racines des mots appa-

1. Lettre à Sparfveafeldt, 7/17 avril 1699. KORTH., t. III, p. 361 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 223). Cf. MAX MÜLLER, p. 156.

2. Même lettre et même ouvr., p. 152-4.

3. « Et vereor, ne Pezronius nonnihil *Rudbeckizet* aut *Goropizet* », écrit-il à Ludolf, le 3 avril 1699. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 79. « Et en general l'on ne doit donner quelque creance aux etymologies, que lorsqu'il y a quantité d'indices concourans : autrement c'est goropiser... les Etymologies etranges et souvent ridicules de Goropius Becanus, savant medecin du 16^{me} Siecle, ont passé en proverbe. » *Nouv. Ess.*, l. III, ch. II, § 3. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 264. Il écrivait à Greiffencranz (corr., fol. 300-310), le 2 novembre 1697 : « Il becanise terriblement. » Cf. plus loin, p. 415, n. 3 et chap. III.

4. « Linguam Hebraicam primigeniam dicere, idem est ac dicere truncos arborum esse primigenios, seu regionem dari, ubi trunci pro arboribus nascantur.... Illud tantum quæri cum ratione potest, an lingua Hebræa cum cognatis sit origine vicinior, quàm cæteræ, et fontium verorum retinentior. Semper judicavi ad Hebræam rectè noscendam necessario adhibendas esse Syriacam et Arabicam, sed ex omnibus tamen conjunctis non puto radices exsculptum iri coherentes inter se, et rationem significatus ostendentes, quod linguæ primigeniæ criterion haberi debet. Si lingua primæva adhuc tempore Mosis extitit, unde quæso Ægyptiaca nata est? Linguæ naturaliter corrumpuntur. Græca lingua diutissimè conservata per eruditos, post Heraclii tempora valde corrupta. » Lettre à Tentzel, s. d. (après le 17 juin 1697). FELLER, p. 80 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 232).

rentés devraient être voisines (1). Cette idée était, du reste, partagée par d'autres philologues contemporains (2).

Ainsi la langue primitive semblait à Leibniz actuellement perdue (3); mais on pouvait, croyait-il, la reconstituer en partie en rapprochant les uns des autres les différents idiomes existant (4), qui présentent d'ordinaire un rapport frappant entre les mots et leur signification (5). Les langues ne proviennent pas, en effet, d'une convention; elles ont une origine naturelle dans la correspondance des sons et des sentiments qu'ils expriment spontanément, comme le montre l'*onomatopée*; ce caractère se retrouve, non seulement dans la langue primitive, mais dans toutes celles qui en sont dérivées ou que les hommes ont ensuite inventées (6). Partant de ce principe, Leibniz s'efforce

1. « Quid judicas quæso de lingua Hebræa? Ego non possum mihi persuadere primitivam esse cum videam usque adeò parum exhærere inter se significaciones radicum; ut satis appareat fragurina esse et transformationes alterius linguæ linguarumve. In omni enim primitivo ordo et causæ apparere debet. » Lettre à van der Hardt (corr., fol. 72), s. d. (entre le 1^{er} mars et le 15 mai 1696). « In lingua originaria meo judicio radices cognatarum cognatæ esse debent, cui nihil simile apparet in Hebræa. » Lettre à Ludolf du 23 décembre 1697. MICHAELIS, p. 162 (DUTENS, t. VI, p. 143). « Le peu de liaison et d'ordre qui paroist dans les racines hebraïques » l'empêche d'y voir une langue primitive, écrit-il à Morell (corr., fol. 22), le 31 mai 1697.

2. Par Morhof, qui l'a donné en 1697 dans son *Unterricht* (FÉCAMP, p. 6) et à qui, par suite, Leibniz n'a pu la prendre; par Huet, p. 408 de la lettre à Bochart citée plus haut, p. 405, n. 3; par Richard Simon, MARGIVAL, p. 119.

3. COUTURAT, *Opusc.*, p. 151.

4. V. plus haut, p. 406, n. 4-5.

5. « Certam quandam et determinatam inter Res et verba connexionem esse dici nequit; neque tamen res purè arbitraria est, sed causas subesse oportet, cur certæ voces certis rebus sint assignatæ. » COUTURAT, *l. c.* Cf. note suivante.

6. « Neque vero ex instituto profectæ, et quasi lege conditæ sunt linguæ; sed naturali quodam impetu natæ hominum, sonos ad affectus motusque animi attemperatum... linguis paulatim natis orta sunt vocabula per occasiones ex analogia vocis cum affectu, qui rei sensum comitabatur: nec aliter Adamum nomina imposuisse crediderim. » *Brevis designatio*, p. 2 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 187). « Si nous avions la langue primitive dans sa pureté ou assez conservée pour estre reconnaissable, il faudroit qu'il y parût les raisons des connexions soit physiques, soit d'une institution arbitraire, sage et digne d'un premier auteur. Mais supposé que nos langues soient derivatives quant au fonds, elles ont neanmoins quelque chose de primitif en elles-mêmes, qui leur est survenu par rapport à des mots radicaux nouveaux, formés depuis chez elles non par hazard, mais par des raisons physiques. Ceux qui signifient les sons des animaux ou en sont venus, en donnent des exemples. » Suit celui du mot latin *coaxare*. *Nouv. Ess.*, l. III, ch. II, § I. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 260. Cf. COUTURAT, *Opusc.*, p. 151-2 avec plusieurs

d'établir la signification et la valeur des consonnes (1) et des voyelles (2). Il recherche les racines des mots dans les impératifs (3), qui sont les mots les plus simples et souvent des monosyllabes, ce qui ne veut pas dire que les langues monosyllabiques actuelles soient plus anciennes que les langues polysyllabiques, car « on peut avoir étendu ce qui estoit court ou abrégé ce qui estoit long (4) ».

. Outre ces principes généraux, Leibniz appliquait en linguistique certains principes secondaires, d'une extrême importance pour l'histoire. Il croyait que les noms qui désignent des rapports ou des qualités morales ont d'abord eu un sens concret et matériel (5) et surtout que « tous les *noms propres*, ou individuels ont été originairement *appel-*

exemples, dont le même; « Comme il n'y a rien sans raison, ie ne doute point que lorsque les hommes ont donné des noms aux choses ils n'ayent suivi leurs passions et imaginations que l'objet excitoit et qu'ils ne les aient exprimées par des sons qui y ont du rapport... et quoyque je croye que beaucoup de mots viennent d'une langue primitive, il y en a neantmoins beaucoup d'autres que chaque nation ou race a inventés dans les rencontres ». Lettre à Sparvenfeldt (corr., fol. 20-23) s. d. (après le 20 septembre 1697). « Equidem arbitrator et ego, literarum in vocibus vim quandam naturalem apud homines, impetu quodam nomina magis quàm consilio dantes saepe valuisse. » Lettre à Ludolf citée notes suivante.

1. Pour Leibniz K designe un mouvement violent, S et Z la fin d'un mouvement (*Brevis designatio*, suite ; ou encore S un mouvement continu, Z un mouvement interrompu (*Ann. Imp.* 853, § 10, t. I, p. 559); R un mouvement violent, Z un mouvement doux (*Nouv. Ess.*, l. III, ch. II, § 1. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 261-2); W un mouvement tournant (*Unvoorgr. Gedancken*, § 49; DUTENS, t. VI, part. 2, p. 27); FF une déviation (lettre à G. Meier, 10 mai 1699. *Id.*, p. 167)); Sp la pénétration lettres à Ludolf, s. d. (*Id.*, p. 177); à Sparfvenfeldt (corr., fol. 20-23) s. d. (après le 20 septembre 1697). Sur les combinaisons de S avec les autres consonnes, v. FELLER, p. 428.

2. A et E la joie et la douleur; I l'admiration; U la douleur. *Id.*, p. 427. A et U lui paraissent les deux sons extrêmes. Lettre à Sparvenfeldt citée ci-dessus.

3. « Radices verborum in Imperativo magna ratione quærantur. » FELLER, *l. c.*

4. Lettre à la Loubère (corr., fol. 29-30), 2 juin 1692. Cf. « non plane fatum monosyllaba esse polysyllabis priora; interdum cum voces prolixiores contra huntur, ita *Kirc' xypiaxn*, *Arz Artista*. Et in nominibus propriis *Hans* ex johanne, *Lips* ex philippo. » Note sur une lettre de Gehr. Meier (corr., fol. 228 ss.) du 27 octobre 1699.

5. *Nouv. Ess.*, l. III, ch. I, § 5 cité plus haut, p. 403, n. 2; FELLER, p. 426. Cf. lettre à Gehr. Meier, 10 mai 1699. ECKHART, *Coll. etym.*, t. II, p. 287-88 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 168). — Sur la transformation des sens moraux, v. lettre à Gehr. Meier, 10 mai 1699, où on lit : « Solent sæpe permutari potentia, scientia et voluntas. » DUTENS, t. VI, part. 2, p. 168.

latifs ou généraux (1) » et que, réciproquement, les noms généraux deviennent souvent des noms propres (2). Pour lui, tous ces derniers ont été autrefois appellatifs, sans quoi ils ne s'expliqueraient pas; aussi, toutes les fois que nous ne comprenons plus les noms géographiques, devons-nous penser que nous nous éloignons de la langue ancienne ou que le peuple qui la parle n'est plus indigène (3). Il croyait aussi que les langues anciennes se conservent plus facilement dans les noms propres que dans les noms communs (4), tout en reconnaissant que les premiers nous arrivent souvent défigurés (5).

Leibniz croyait, en particulier, que les noms des fleuves sont les plus anciens, parce que les premiers hommes s'établissaient ordinairement sur leurs bords (6). Il en est de même des noms de forêts, qui, avec les noms de fleuves, subsistent le plus souvent, malgré le changement des habitants (7). Aussi cherchait-il à expliquer les noms des cours

1. *Nouv. Ess.*, l. III, ch. I, § 3. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 255. Cf. l. III, ch. III, § 5, p. 267 avec exemples. « Nec dubium est propria vocabula aliquando appellativa fuisse, ut nunc quoque *Elba*, *Scandis*, appellativa fluvii vox est; propria nobis. » DUTENS, t. IV, part. 2, p. 203 et plus bas, note 3.

2. « Teutones sunt originariè collecti homines in genere. Sed nomina generalia sæpe fiunt propria. » Lettre à Kortholt, 20 mai 1715. KORTH., t. I, p. 323 (DUTENS, t. V, p. 325).

3. « Illud enim pro axiomate habeo, omnia nomina quæ vocamus propria, aliquando appellativa fuisse, alioqui ratione nulla constarent. Itaque quoties non intelligimus, intelligere debemus, ab antiqua nos lingua discessisse ». *Brevis designatio*, p. 1 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 186). Cf. « Porro nomina fluviorum antiquissima esse debent, nam proxima locorum novissima hominum, pleraque hodiè nemine intelliguntur, magno indicio... mutatarum cum gentibus linguarum; ut credibile sit præsentès nationes indigenas; nam omnia propria vocabula aliquando ob causam imposita, id est appellativa fuere. » Ms. XXIII. 23 a, fol. 14.

4. « Linguae antiquæ facilius conservantur in nominibus propriis quam in appellativis. » Ms. XII. Vol. I, 2, fol. 85.

5. « Locum Melac annalistæ vocant. Corruptum puto (ut solent propria nomina) et Meldorpium significari, Ditmarsorum caput. » *Ann. Imp.* 809, § 3, t. I, p. 261.

6. « Les noms des rivieres, étant ordinairement venus de la plus grande antiquité connue, marquent le mieux le vieux langage et les anciens habitans ». *Nouv. Ess.*, l. III, ch. II, § 1. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 264. Cf. plus haut, note 3.

7. « Et vetustissima linguarum vestigia supersunt in nominibus fluviorum atque sylvarum, quæ mutatis accolis plerumque persistunt; proximæ sunt locorum ab hominibus constitutorum appellationes; quanquam enim multæ villæ, multa oppida à conditoribus nominentur, quod in Germania valde est

d'eau du Hanovre (1), de l'Allemagne (2), de l'Europe occidentale et orientale, où il trouvait plusieurs noms semblables imposés par les mêmes peuples (3); pour lui, la plupart de ces noms signifiaient ordinairement eau ou fleuve soit en général, soit avec des particularités (4). De même, les noms de forêts de l'Allemagne et les noms de montagne s'expliquent par des noms communs très généraux, dont le sens est originairement bois ou hauteur (5).

Leibniz agit de la même façon pour les noms de peuples et d'hommes. D'une part, il déclare que les premiers ne signifiaient à l'origine que peuple ou homme en général (6) et il applique ce principe aux différents peuples de l'Allemagne et des pays voisins (7); il recherche, par exemple, le sens et l'origine du nom des Celtes et des Gaulois (8),

frequens, quæ serius exulta est; alia tamen loca à situ, à proventu, à cæteris qualitatibus appellantur, et vetustiorum difficilis est etymologia ». *Brevis designatio*, p. 1 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 186).

1. P. ex. l'Ocker, *Ann. Imp.* 775, § 2, t. I, p. 59; la Leine, l'Ocker. *Nouv. Ess.*, l. III, ch. II, § 1. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 262-4.

2. La Weser, *Id.*, p. 263; le Rhin, la Ruhr. *Id.*, p. 261 et *Monatl. Auszüge* de décembre 1700. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 499; le Danube. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 203. Cf. plus bas, note 4.

3. Le Don, le Dniéper, le Dniester et le Danube. « *Sæpe enim gentes eadem diversis fluminibus eadem nomina imposuere.* » DUTENS, t. IV, part. 2, p. 203. Cf. p. 189. De même pour le Pô et le Rhône. FEDER, p. 428 et *Nouv. Ess.*, p. 261. Cf. « Eridanus non unius fluvii sed appellativum nomen erat, ut Albis. » KLOPP, t. X, p. 430. Pour la Morawa, v. *Ann. Imp.* 894, § 11, t. II, p. 147.

4. « *Viseræ vel Wistulæ, Albis, Rheni, Salæ aliaque multa fluviorum vocabula, nihil aliud quàm aquam, aut fluvium vel in universum, vel circumstantiis, quibusdam circumscriptum (velut originis montanæ, cursus violenti, gustûs salsi significabant.* » DUTENS, t. IV, part. 2, p. 68; cf. p. 203. Cf. pl. haut, p. 410 n. 1.

5. Ex. Le Harz, le Hardt signifiaient forêt. FELLER, p. 431. Pour les montagnes, v. pl. haut, p. 158 n. 6 et : « Sic *Alpes, Hills, Brenner* sunt montes, colles, cacumina ». *Id.*, p. 68. De même pour les Pyrénées, le Brenner et les Alpes. *Nouv. Ess.*, l. c.; pour les Alpes et l'Apennin. *SS. BB.*, t. I, p. 45, col. 2.

6. « *Sciendum autem, vetera Gentium nomina interdum origine sua nihil aliud significare, quàm gentem, hominemve in universum; eodem ferè modo, quo sæpè propria montium fluviorumque vocabula originariè nihil aliud quam montem, aut fluvium, aut simili aliquid in genere significant.* » DUTENS, t. IV, part. 2, p. 68.

7. *Id.*, p. 68-69 et *SS. BB.*, t. I, p. 8-13.

8. FELLER, p. 431.

des Germains (1), des Saxons et des Westphaliens (2), des Lombards (3), des Bavares (4), des Suédois (5), des Danois (6), et des Bulgares (7). D'autre part, il croit que les noms anciens des hommes, tels que ceux que l'on trouve en Frise pour l'Allemagne sont les meilleurs restes de l'ancienne langue (8), « parce qu'il arrive fort rarement qu'on invente un nom exprès sans raison pour marquer un tel individu. On peut donc dire que les noms d'individus estoient des noms d'espece, qu'on donnoit par excellence ou autrement à quelque individu (9) ». Aussi s'efforce-t-il d'expliquer les plus anciens dont on saisissela signification (10) et surtout ceux des dieux ou des héros (11). Il essaie en fin de rendre compte des noms de lieux d'après la situation, les produits et autres particularités du pays, tout en sachant que ces noms sont relativement modernes et en reconnaissant combien il est difficile de les expliquer, parce qu'ils ne répondent souvent plus à la langue des habitants actuels (12). Les plus anciens

1. V. pl. haut, p. 150-151; *SS. BB.*, t. I, p. 9, notes; *Théodicée*, § 140-142. *GEHR.*, *Phil.*, t. VI, p. 192; *Ann. Imp.* **772**, § 17, t. I, p. 37.

2. *FELLER*, p. 430-1, (sans doute d'après la lettre à Gehr. Meier [corr., fol. 185-6] du 22 mars 1697); *Ann. Imp.* **768**, § 17, t. I, p. 14.

3. *Ann. Imp.* **774**, § 33, t. I, p. 55.

4. Cf. pl. haut, p. 220 n. 2.

5. *Ann. Imp.* **829**, § 25, t. I, p. 393.

6. *SS. BB.*, t. I, p. 29, note *h*; *De orig. Franc.*, § 15. *DUTENS*, t. IV, part. 2, p. 156; *Ann. Imp.* **803**, § 5, t. I, p. 259.

7. *Id.* **811**, § 19, t. I, p. 280.

8. « Nomina etiam vetera hominum, quorum nulla Germaniæ gens plura Frisiis retinuit, ducunt nos in sacraria, ut sic dicam, veteris lingua. » *Brevis designatio*, p. 2 (*DUTENS*, t. IV, part. 2, p. 186).

9. *Nouv. Ess.*, l. III, ch. III, § 5. *GEHR.*, *Phil.*, t. V, p. 267. Suivent des exemples.

10. P. ex. Chilpéric, passage cité pl. haut, note 8; *Welf et Ulfilas. Ann. Imp.* **819**, § 12, t. I, p. 12.

11. P. ex. Odin, Teutou Tuiscon. *SS. BB.*, t. I, p. 8-9, note *c*, Irmin; Hermann, Hermès ou Arimann, dans les passages cités pl. haut, note 1, à propos de l'origine des Germains; même *Ann. Imp.* **1002**, § 56, t. III, p. 823, c'est-à-dire presque à la veille de sa mort.

12. V. pl. haut, p. 410, n. 7. Cf. « Locorum difficilior explicatio est; sane antiquissima diplomata Caroli ævo data, hodiernas fere non sylvarum tantum et montium sed et villarum jam tum appellationes hodiernas habent et credibile est pleraque à Saxonibus advenis non fuisse imposita sed inventa. » Ms. cité pl. haut, p. 410, n. 4. Cf. lettre à la Loubère (corr., fol. 37-38) du 19 novembre 1695, où Leibniz lui parle d'un dictionnaire basque « pour voir si on y découvrirait quelque rapport soit à la langue Britannique, ou à l'Hibernoise

lui paraissaient provenir des rivières (1), quelques-uns avoir été donnés par les premiers défricheurs des forêts (2), d'autres par les fondateurs mêmes des villes (3); mais la plupart lui semblaient relatifs à la situation géographique des localités (4).

Quels principes Leibniz appliquait-il en étymologie? On a pu, d'après ses propres déclarations, lui reprocher de n'avoir pas de règles fixes, de voir un véritable jeu d'esprit, une sorte de passe-temps dans cet exercice (5). Il ne faudrait pas, cependant, exagérer : Leibniz ne croyait pas, en linguistique, pouvoir obtenir de certitude absolue; mais

ou peut-estre aux langues d'Afrique » et lui demande « si la connoissance de cette langue pourroit servir à expliquer bien manifestement les Etymologies des rivières et des villes » du pays où on le parle; et lettre à Nicaise du 24 août 1701, GEHR., *Phil.*, t. III, p. 592, pour le basque.

1. « Multum ad questionem hanc accuratius definiendum facerent etyma locorum, fluviorum maximè et montium, quorum nomina sunt nominibus villarum antiquiora. » *De orig. German.*, § 28. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 204.

2. « Passim loca ab hominibus nominantur, qui primi excisis sylvis excoluere, sed antiquiora sunt nomina a rivis. » *Ann. Imp.* 808, § 7, t. I, p. 260. Cf. pl. haut, p. 410 n. 7.

3. Cf. pl. haut, *ibid.* Ex. Brunswick, Osterrode. Ms. XXIII. 23 a, fol. 14. — Il a parlé assez souvent des origines de Brunswick : Ms. XXIII, 170, n° 2; mémoire du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 37 (cf. KLOPP, t. VI, p. 374); lettre s. d. (avant le 6 mai 1701) où J.-A. Galli lui envoyait l'extrait d'un manuscrit de Riccioli sur Bruno. Corr. de Sitonis, fol. 9; *Ann. Imp.* 768, § 22 et 861, § 32-35, t. I, p. 16 et 608-9.

4. P. ex. Hanovre. Ms. cité ci-dessus et note sur une lettre de Pfeffinger (corr., fol. 221) du 13 juillet 1704; Hambourg. *Ann. Imp.* 808, § 7 et 811, 12, t. I, p. 260 et 278.

5. FÉCAMP, p. 81-83 avec références (v. pl. haut, p. 152, note 9). Lui-même écrivait à Spanheim, le 1^{er} octobre 1694, à propos de l'étymologie des Germains qu'il proposait : « Mais tout cela ne sont que des conjectures ou plustost des jeux d'esprit que je soumets entierement à vostre jugement. » Corr. de Tentzel, fol. 78. « Etymologica res conjecturis, non demonstrationibus agitur; et credo, veras interdum esse origines, quæ minimè sunt verisimiles: casus enim in linguarum mutationibus magis quàm consilium dominatur. » Lettre à Ludolf, 12 décembre 1698. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 180 (datée à tort du 23 avril dans GUHRAUER, *Kurzmainz*, t. II, p. 236). Il termine ainsi la lettre à Cuper du 5 décembre 1702, où il lui expose l'étymologie d'*Aeorpata* et d'*Arismaspi* (reproduite plus tard dans la *Brevis designatio*, p. 5-6, DUTENS, t. IV, part. 2, p. 189-90) : « *Interim talia non nisi inter conjecturas habeo, donec pluribus indiciis confirmarentur.* » Ms. original cité. De même, il finit le § 143 de la *Théodicée*, sur le nom des Germains et d'Irmin, par ces mots : « *Mais le plaisir qu'on sent, lorsqu'on croit trouver dans les mythologies des dieux quelque ancienne histoire des temps fabuleux, m'a entraîné peut-être trop loin, et je ne sais, si j'aurai mieux rencontré que Goropius Becanus, ou que*

il en était de même pour toutes les sciences historiques (1). De plus, l'insistance avec laquelle il revenait sur ses hypothèses et la façon dont il essayait de les fortifier sans cesse pour les rendre plus vraisemblables montrent quelle en était l'importance à ses yeux (2). En réalité, il avait des principes, parfois bons mais qu'il appliquait souvent mal, parfois assez mauvais.

Le premier de ces principes était l'analogie, soit des mots, soit des choses ; tantôt des mots en entier, tantôt d'une partie seulement, car il croyait que les lettres pouvaient se transformer les unes en les autres (3). Outre les analogies lexicales, il en cherche soit entre le sens des mots (4), soit entre les conditions historiques des peuples de langue différente (5). Cependant les meilleurs philologues du xvii^e siècle se défiaient de ce principe : Huet lui-même, qui appelait son ancien maître Bochart « le Père des conjectures (6) », l'engageait à se garder de l'abus d'« étymologiser » (7). Ludolf et Cuper, tout en louant les efforts de Leibniz, l'avertissaient qu'il était fort dangereux de chercher des arguments dans les ressemblances des lettres, comme avait fait Goropius Becanus (8). Leibniz

M. Rudbeck, et que M. l'abbé de la Charmoye.» GERH., *Phil.*, t. V, p. 165. Dans sa discussion avec Beudelot (corr., fol. 1-4), lettre du 29 décembre 1714, sur les monuments de Notre-Dame de Paris, il donne son opinion comme « la plus vraisemblable ; car on n'y sauroit arriver à la certitude. » Cf. lettre à Otto Mencke de 1706. » *AA. EE. Suppl.*, t. IV, p. 239 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 184).

1. V. pl. bas, chap. iv.

2. V. surtout sa théorie de l'origine des Germains aux passages cités pl. haut, p. 412, notes 4 et 11.

3. FÉCAMP, pp. 8, 85 et 88-90.

4. *SS. BB.*, t. I, p. 8, col. 2, note c.

5. « Il n'est pas impossible... qu'il y ait eu un temps, auquel des princes occidentaux ou celtes se soient rendus maîtres de la Grèce, de l'Égypte et d'une bonne partie de l'Asie et que leur culte soit resté dans ces pays-là. Quand on considère avec quelle rapidité les Huns, les Sarrasins et les Tartares se sont emparés d'une grande partie de notre continent, on s'étonnera moins, et le grand nombre de mots de la langue allemande, et de la langue celtique, qui conviennent entre eux le confirme. » *Théod.*, § 142. GERH., *Phil.*, t. V, p. 166.

6. D'ARTIGNY, *Nouv. Mém.*, t. I, p. 88.

7. *Id.*, p. 408 et 409. Il y fait, en étymologie, le procès de la méthode qu'il emploiera lui-même pour la mythologie. V. pl. loin, fin du chap. III.

8. « In notationibus vocum cavendum mones meritò, ne ex similitudine litera-

s'en rendait compte lui-même, car il disait que, à moins d'être très sévère en étymologie, on y peut facilement tout tirer de tout (1); il n'y a aucune langue, ajoutait-il, à laquelle on ne puisse accommoder les noms des dieux, comme l'avait fait Rudbeck pour le suédois (2). C'est peut-être ce qui le rendait un peu sceptique sur les résultats de l'étymologie et le poussait à y remédier en multipliant les garanties (3).

Le second principe, plus fécond et certainement plus juste que l'analogie, c'est, en effet, l'induction (4). Aussi

rum, vel denominatione alicujus rei sola, sine affinitate aliquorum nominum, verborum vel phrasium, applicatio ad alia compositione incongrua fiat. » Lettre à Ludolf du 12 décembre 1698 citée pl. haut, p. 413 n. 5. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 180 (la partie soulignée est empruntée à la lettre de Ludolf du 6 septembre 1698, DUTENS, t. VI, part. 1, p. 159). « Laudo conatus tuos in enodandis vocibus Celticis et Scythicis; et optandum foret, ut nobis superessent plura illarum linguarum vestigia; sed tamen, ut verum fatear, periculosæ plenum est opus aliæ, argumenta sumere ex simili alterius linguæ, vel similis litteris. Fecerunt id olim, uti non ignoras, Goropius Becanus et Schrieckius; et ante aliquot annos... Franc. Foris Ostrokosci in originibus Hungaricis. » Lettre de Cuper, 23 janvier 1703. Ms. original cité.

1. « Scis... quàm proclive sit quidvis ex quavis lingua exsculpere, si genio indulgeamus Goropio et Rudbeckii ». Lettre à Acoluth, 10 octobre 1695. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 138. « Nominum allusiones parum probant, et, nisi severi simus in re etymologica, facile quidvis ex quovis faciunt. » *Id.*, p. 128.

2. « Sed hoc modo nulla est lingua, cui non nomina Deorum accomodes, ut fecit Rudbeckius in Suedica et Otroskius in Hungarica. » *Ibid.*

3. « Les Etymologies bien entendues seroient curieuses et de consequence, mais il faut joindre les langues de plusieurs peuples, et ne point faire trop de sauts d'une nation à une autre fort éloignée sans en avoir de bonnes verifications, où il sert surtout d'avoir les peuples entre eux pour garans. Et en général l'on ne doit donner quelque créance aux etymologies que lorsqu'il y a quantité d'indices concourans. Autrement c'est goropiser. » *Nouv. Ess.*, l. III, ch. II, § 1. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 264. Cf. note suivante.

4. « L'étude des langues ne doit être dirigée que par le principe des sciences exactes. Pourquoi, en effet, commencer par l'inconnu plutôt que par le connu ? Il est manifeste que nous devons étudier d'abord les langues modernes qui sont à notre portée, afin de comparer les unes avec les autres pour en découvrir les différences et les affinités, passer ensuite aux langues qui les ont précédées, afin d'établir leur filiation et leur origine et remonter ainsi de proche en proche jusqu'aux dialectes les plus anciens dont l'analyse nous donnera les seuls résultats certains. » Cité par Max MÜLLER, la *Science du Langage*, p. 157, et *Nouvelles leçons*, t. I, p. 16-17 comme étant dans le *Brevis Designatio*, où il ne se trouve pas. A propos de la valeur des sons dans la langue primitive, il écrivait à Sparfvenfeldt (lettre citée pl. haut, p. 408, n. 6) : « il faudroit premierement establir par une bonne *induction* la force des lettres singulieres, et puis venir aux combinaisons. » « Ego, non facile etymologiæ fido nisi multis conspirantibus confirmetur, et in conjecturis ipsis veri-

Leibniz conseillait-il de réunir des mots, non des raisons ou des étymologies (1). Il essayait de le faire lui-même, soit pour les langues anciennes (2), soit pour les langues modernes en Allemagne avec les dialectes (3), hors d'Allemagne avec les mots germaniques (4), surtout dans la Russie, l'Asie et même en Afrique, grâce aux voyageurs et aux missionnaires (5), et réclamait des cartes linguis-

similitudinem desidero. » Lettre à Cuper, 1^{er} juillet 1703. Ms. original de la Haye. A ce principe se rapporte l'emploi de la méthode directe dans l'étude des langues vivantes : « on doit, dit Leibniz, enseigner une langue plutôt par l'usage que par la grammaire ; quand on a suffisamment d'expérience de la langue, la grammaire peut servir à monter plus haut. » Lettre à Gabr. Wagner, s. d. (fin de 1696). GERH., *Phil.*, t. VII, p. 523. G. BARUZI, p. 198, note 3 et COUTURAT, p. 65 note. Leibniz croyait qu'on devait apprendre le latin d'après les mêmes principes. *Nova meth.*, § 40. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 178.

1. Lettre à Gehr-Meier (corr., fol. 101), s. d. (après le 3 avril 1696).

2. Lettre à Nicaise, 30 avril/10 mai 1697. GERH., *Phil.*, t. II, p. 568. « Aliquando Scythica inspicor, quæ nunc usurpatur qui jactanturcum Germanis reperi spes inferiorem. Scythica passim apud Herodotem aliosque Græcos scriptores leguntur. Atque utinam talia ex veteribus non minùs quam Gallica, Persica, Phrygia collecta haberemus. » Lettre à Cuper du 5 décembre 1702. Ms. original cité. Lettre à Biel, 2 mars 1715. BARKEY, *Symbolæ*. 2^e cl., fasc. 3 (1781), p. 484.

3. Lettre à Paullini, 22 novembre 1692. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 200 ; le 1^{er} décembre 1693, il écrivait à Gehr. Meier (corr., fol. 84) : « Vellem persuadere hoc... viris doctis per omnes Germaniæ provincias ut peculiare suæ regionis voces annotarent... Multum ea res profutura esset non tantum ad verborum origines, sed et rerum, rituum, jurium... Nulla habemus antiquiora monumenta abditæ vetustatis quam ipsa vocabula jam plera fugientia, quas plebs utcunque adhuc servat. » Cf. lettres à Ludolf, 15 avril 1692. DUTENS, t. VI, p. 106 et à Fabricius, 14 septembre 1705. KORTH, t. I, p. 105. DUTENS, t. V, p. 272-3.

4. Il désirait voir faire un recueil de mots souabes et suisses. « Inde facilius intelligatur an remotiores alii Germanicæ populi ad Helvetios colonias miserunt. » Lettre à Pregizer (corr., fol. 28-29), 25 juillet 1692. « Ac vellem verba vestra propria phrasesque ab aliquo polyglotto colligerentur. » Lettre à Hottinger (corr., fol. 12-13), 3 février 1708.

5. V. pl. haut p. 274-276 et BARUZI, p. 127 ; 1^o pour les langues de Russie et de Sibérie : lettres à Ciampini (corr., fol. 3), s. d. (après le 10 mars 1692). Leibniz essayait d'en avoir par les PP. Kochanski, Grimaldi, Vota : lettre au landgrave Ernest, 10/20 juillet 1692, ROMMEL, t. II, p. 428 ss. ; lettres à Witsen (corr., fol. 1-2, 8-9, GUERRIER, p. 25 et DUTENS, t. VI, part. 2, p. 200) des 10 mars, 9/19 août 1694, 27 août/6 septembre 1697 et 5 novembre 1698 : à Sparfvenfeldt, 29 janvier 1697. DUTENS, t. V p. 544-5 ; à Cuneau, 4 juillet 1697. *Berlinische Bibliothek*, t. I, p. 136 ; à Palmieri, 25 juillet, à le Fort jeune, 3/13 août 1697, à Lubenecky, 17 avril 1703, à Urbich, 14 août 1708, à Huysen, 7 octobre 1703 et 22 novembre 1711, à Jaworsky, 22 novembre 1712, à Schafirof, 22 juin 1716. GUERRIER, p. 10, 22, 50-51, 87, 191, 278 et 344 ; 2^o pour les mots tartares : lettres à Benzel, 12 octobre 1697. FELLER, p. 157 et de Röber (corr., fol. 12-13) du 3 novembre ; 3^o pour la Chine et l'Asie orientale, lettres à Bouvet, 25 février 1701 (corr. de Pinson, fol. 94-96) et au P. Verjus citée

tiques (1). Par ces procédés, Leibniz était arrivé à des résultats intéressants pour l'histoire (2). Le mot père, le plus commun de ceux que connaît l'homme, avait pour lui la plus grande importance et il cherchait à en avoir l'équivalent dans toutes les langues (3); c'est d'après les principales formes de ce mot, *Atta* chez les peuples du Nord et *Abba* chez ceux du Midi, qu'il divisait les langues de l'ancien continent en deux grands groupes (4). Les plus importantes étaient naturellement pour lui les premières, qu'il appelait aussi langues celto-scythiques (5) et subdivisait en deux fractions, l'une celtique correspondant à l'Occident, l'autre scythique correspondant à l'Orient et surtout au Nord de l'Europe (6). Leibniz comprenait parmi les Celtes, les Ger-

pl. haut, p. 403, n° 5 ; 4° pour les langues d'Afrique, lettres à Ciampini (corr. fol. 16-17); 24 novembre 1692 et à Fantoni (corr., fol. 6-7), 15 janvier 1693. Leibniz reçut des *paters* de Witsen : DUTENS, t. VI, part. 2, p. 199. — V. surtout pour la méthode employée la lettre à Podesta s. d. (1696 env.). FELLER, p. 49-54 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 228-30) et la lettre à Chamberlayne s. d. (avant 1715), n. a. où il dit qu'il faudrait étudier l'ancienne langue persane d'après les vieux livres et les inscriptions bilingues de Palmyre, où les noms propres permettraient de retrouver l'alphabet. DUTENS, p. 193.

1. Cf. pl. haut, p. 404, n° 2, et lettre au landgrave Ernest, 10/20 mai 1692. ROMMEL, p. II, p. 430; FELLER, p. 160 (DUTENS, t. VI, p. 302) et DUTENS, t. VI, part. 2, p. 188.

2. V. pl. haut, p. 223.

3. Ms. XXIII, 23 a, fol. 13.

4. Dès le 17 avril 1692, il écrivit à Ludolf : « Imprimis vellem nosse, quomodo in linguis hactenus ignotis enuncietur *Pater*. Nam in plerisque exploratoris orbis reducitur vel ad *Abba* vel ad *Atta*. » MICHAELIS, p. 46 (DUTENS, t. VI, p. 105); le 16 juin, Ludolf lui répondait : « Verum est, quod scribis, communissima nomina esse *Abba* et *Atta*. » ID., p. 54 (DUTENS p. 109). C'est seulement le 23 décembre 1697 que Leibniz en tirait une division générale. « Sanè *Abba* populis Scythicis, uti *Abba* Hebræis, unde gentes distinguas *Attacismo* et *Abbacismo*, id est Hebraismo, vel si mavis Arabismo et Scythicismo. » ID., p. 62-63 (DUTENS, p. 143). Cf. sur la division complète, pl. haut, p. 222, n. 3.

5. Le mot était dû à Plutarque (*Vie de Marius*), qui l'appliquait aux Germains, lettre à Baudelot (corr., fol. 1-4), s. de (29 décembre 1711). Dans une note sur une lettre de Gehr. Meier (corr., fol. 123-130) du 8 février 1695, Leibniz appelle ces langues « scythico-gothico-saxonico-græco-romano-celticæ ».

6. « Cum de Scytho-Celticorum appellatione à me dissentire videaris, dicam quis mihi hic sensus. Ego sub Celtarum nomine comprehendo Germanos Gallosque veteres, atque adeo, etiam, quod hodie est in Cambrica vel Aremorica. Quod ergo commune Germanico; Latino vel Cambrico, id Celticum mihi : Latino, inquam, quâ Græco differt. Nam Italiæ populi, qui non à Græcis vel aliis transmarinis, certè à Celtis venere. At Scythicum mihi potiùs, quod diffusum per septentriones, seu quod in pluribus septentrionalibus, aut quod simul in septentrionali lingua et Græca. Ut enim Latini à Celtis, ita Græci à

ainsi et les anciens Gaulois et croyait que la plus grande partie des Italiens en étaient issus (1); parmi les Scythes il comprenait les Slaves et les Grecs, les Turcs et les Hongrois (2).

Les peuples scythiques n'étaient pas moins importants à ses yeux que les Celtes, car, reprenant le mot de Jordanès, il appelait la Scythie mère des peuples (3); pour lui tous les peuples d'Europe et toutes les langues de l'Occident en étaient issus (4): c'est pourquoi il a tant réclamé des échantillons des langues de l'Empire des tsars (5). Dans le groupe scythique, Leibniz a eu le mérite de reconnaître la parenté des Finnois et des Hongrois (6); mais il a confondu avec

vicinis Scythis. Quod si quid commune Germanis, [Cambris,] Sarmatis, [Græcis; vel Germanis, Latinis, Sarmatis, id mihi *Scytho-Celticum*. Idem, si pro Sarmatis nobis Estonas, Finnonas, Hungari, Turcæ consentiant. » Lettre à G. Meier s. d. (après le 5 février 1698). DUTENS, t. VI, part. 2 p. 154. « In Slavonica lingua multa sunt communis originis cum Germanicis, nonnulla et cum Græcis; talia ego Scythica appello, ut quæ Latinis, Wallis, Germanis communia sunt, Celtica; denique, quæ Gallis, Germanis, Slavis, Celto-Scythica. » Lettre à Wotton, 10 juillet 1705. ID., p. 219. « *Celtica* appellare soleo, quæ Germanis et antiquis Gallis (quorum lingua in Aremorica Walliaque superat) communia sunt; *Celto-Scythica*, quæ usque ad Sarmatos et Græcos porriguntur. » Lettre à Cuper, 27 février 1710. Ms. original cité.

1. *Brevis designatio*, p. 10 (DUTENS, part. 2, p. 193-4).

2. Il n'y comprenait d'abord que les Slaves et les Grecs : v. p. 417, n. 6; c'est plus tard qu'il y ajouta les Turcs et les Finnois. V. pl. haut, p. 223, n. 5 : « Ego Scythica hodie triplicia agnosco, Sarmatia et Slavonica, Finno-Hungarica et Tartaro-Turcica. » Lettre à Biel du 3 septembre 1715 citée pl. haut, p. 416, n. 2.

3. Lettre à Ludolf du 17 avril 1692 citée pl. haut, p. 109, n. 7.

4. Mémoire du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 30. Lettres à van der Hardt (corr., fol. 164-165 et 352 v^o) des 19 avril 1699 et s. d. (après le 6 avril 1716) : « Occidentis linguas fluxisse potissimum ex scythico fonte multa indicant et hinc esse tantum Germaniæ Græcæque linguæ consensum. Et vetera Celtica quæ apud Britones Galliæ Wallosque Britannia supersunt pene semi germanica e. se deprehendi ». Cf. *Nouv. Ess.*, l. III, ch. II, § I. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 259 et *Observations* sur la lettre de Pezron. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 87. Il s'agissait évidemment de la Scythie asiatique, car Leibniz écrivait « qu'il semble que les berceaux de l'Europe soient dans la Tartarie ». *Observations* s. d. (1697 env.) ID., p. 188.

5. V. pl. haut, p. 276-277 et p. 416, n. 5.

6. « Ammianus Marcellinus L. 31. *Hunnis* tribuit, quæ Tacitus *Fennis* unde fortè aliqua Hungaricæ seu Hunnicæ et Finnicæ linguæ cognata. » *Leibnitiana*, § XLVI. FEDER, p. 157 (DUTENS, t. VI, p. 301). Cf. lettre à Sparfvenfeldt, 29 janvier 1696. ID., t. V, p. 545; *Nouv. Ess.*, l. III, ch. II, § I. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 260 et surtout *Ann. Imp.* 889, § 14, t. I, p. 117 : « Sed certior omnibus testis lingua Hungarorum, multis vocabulorum centuriis Finnonicæ cognata. » Cf. 862, § 17, p. 619-20.

les peuples slaves tous ceux de race jaune et de langue touranienne, Turcs, Tartares et Finnois (1), et a cru que les Huns étaient des Slaves, bien que des Slaves d'Asie (2).

Telles sont les principales idées et les principaux résultats historiques que, dans le domaine de la linguistique, Leibniz a jetés dans la circulation (3). Il s'en faut de beaucoup qu'il ait donné la même importance au second genre des sources orales, la tradition. Il croyait que l'histoire ne devait pas la négliger complètement (4); mais il savait que, s'il y a des peuples sans écriture» et «si l'enseignement oral ou la tradition peut suppléer à son défaut», «les Traditions de bouche ne sçauroient aller dans les siècles éloignés sans se perdre, ou sans se corrompre étrangement, comme les exemples de toutes les Traditions qui regardent l'Histoire profane, et les Loix et Coutumes des peuples, et même les Arts et Sciences, le montrent incontestablement (5) ». Les traditions historiques se transmettent, en effet, difficilement à travers quelques siècles, sauf pour le gros des faits (6). Dans les fables mêmes, on trouve la mention de certains faits anciens, sans pouvoir en restituer la chronologie (7). Aussi réunissait-il tout ce qui avait trait, soit à la mythologie ancienne (8), soit aux légendes du moyen âge (9) et s'efforçait-il, par une critique pénétrante, d'y distinguer le vrai du faux, le certain de l'incertain (10).

1. V. pl. haut, note 5 et mémoire s. d. (29 janvier 1712 env.). GUERRIER, p. 210-11, *Ann. Imp.* **889**, § 15, t. II, p. 117. Cf. MAX MÜLLER, p. 159.

2. V. pl. haut, p. 277, n. 8 et *Ann. Imp.* **811**, § 19, **862**, § 17 et **889**, § 15, t. I, p. 280, 619 et t. II, p. 117-8.

3. C'est pourquoi Boeckh a pu dire que, de tous les philosophes, Leibniz était le plus grand philologue. HARTMANN, p. 3.

4. V. pl. haut, p. 385, n. 2.

5. Lettre à Bossuet sur l'autorité du Concile de Trente, 14 mai 1700, § LVIII. DUTENS, t. I, p. 623.

6. « Dani scriptoribus tunc destituebantur : *traditiones historicæ, nisi circa summas rerum, in aliquot sæcula ægre porriguntur.* » *Ann. Imp.* **948**, § 7, t. I, p. 557.

7. V. pl. bas, chap. III.

8. Sous le titre de ΜΥΘΙΚΑ. Ex. Ms. 3, fol. 35.

9. V. pl. bas, chap. III.

10. V. pl. bas, même passage. « Des Historiens un peu trop trop modernes, pour estre crus aisement » racontent l'Histoire de Saxe « presque depuis le

Il savait, d'ailleurs, que les fables elles-mêmes sont utiles pour nous faire connaître les croyances des hommes, l'état des mœurs et de la littérature (1). Les légendes montrent la crédulité des hommes du moyen âge (2) et prouvent parfois leur immoralité (3).

Tel est l'immense champ de matériaux de l'histoire que Leibniz a connu et exploré presque en entier (4). Pour s'y reconnaître et en user convenablement, il était nécessaire d'avoir un grand nombre de connaissances, soit générales, soit particulières. Les premières sont l'instruction ordinaire requise de tout historien, les secondes

deluge jusqu'à Charles Magne, et ils se fondent sur de vieilles traditions ou chansons. C'est pourquoy on est obligé d'en rapporter quelque chose sans y ajouter trop de foy et plus tost a dessein de la critiquer. » *Mémoire* du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 32. — Il oppose à l'histoire la tradition qui fait venir le nom de la « Westphalie » du cheval de Witikind, « folen ». *Brevis synopsis hist. Guelf.* PERTZ, t. IV, p. 227-8.

1. Il écrit, à propos de Gervais de Tilbury. « Il y a de l'or dans cette boue. Les fables mesmes dont il est si prodigue ont leur usage pour faire connoître le genie de ce temps ». « Quoyque cet auteur dise mille choses extravagantes, il en dit aussi bien d'utiles et les unes aussi bien que les autres servent à faire connoître l'état des lettres de son temps. » *Lettres à Lelong* des 13 décembre 1707 et 24 septembre 1708. Ed. p. 63 et p. 79. De même, à propos des extraits des histoires mémorables de Cæsarius de Kistenbeck : « Porro in Memorabilium opere progenio ævi credulus, multa narrat inepta et ridenda potius quam miracula... (exemple). Talium historiolarum aliquot decades noster suppeditare posset, quarum partem debuit Fratri Adamo, Sacerdoti et Monarcho Cænobii nostri Luccensis. Sed hæc, sive ad credendum, sive ad fingendum proclivitas, non obstitit, quo minus aspergeret noster Historiæ sui temporis inservitura. » *SS. BB.* Préf. du n° XLII du t. II, p. 47. Cf. t. I, n° XIX, fol. c² à propos de la translation de saint Euphrasie à Hildesheim. V. aussi sur la chronique de Dietrich Engelhus : « Ut ex Gervasii decimi tertii, ita ex Engelhusio decimi quinti doctrinam, saltem qualis in Germania erat, velutin speculo intueri licet. » *SS. BB.*, t. II, n° LI, préf., p. 56.

2. « Mira extat fabula apud Albertum Argentinensem ab Urstisio editum, quam attingere libet, ut misereat antiquæ credulitatis, quanquam non defuere in hac luce temporum Eusebii Nierenbergii et similes mythologi, qui recoxere. » *Ann. Imp.* 983, § 39, t. III, p. 454.

3. A propos du récit de la prise du château de Chèvremont par l'évêque Notker de Liège qui s'en serait emparé, sous prétexte de baptiser le fils du seigneur, en déguisant des soldats en clercs, Leibniz écrit, après en avoir montré l'impossibilité : « Sed minus miror, hæc tam inepte fingi, quam tam improbe laudari potuisse; tanquam scelus susceptum commodo rerum ecclesiæ in virtutis actum verteretur. » *Id.* 987, § 11, t. III, p. 511.

4. A ce point de vue encore, Leibniz est bien de son temps. Le XVIII^e siècle est l'âge de l'humanisme et de la « Polyhistoire » ou polygraphie. V. DILTHEY, *Deutsche Rundschau* de 1895, p. 251-2. Cf. WACHLER, t. II, p. 351.

sont ce que nous appelons les sciences auxiliaires de l'histoire. Leibniz a possédé les unes et les autres.

Il avait l'esprit naturellement porté à la synthèse tout autant qu'à l'analyse. « La tête de cet homme, a dit Diderot, était ennemie du désordre; et il fallait que les matières les plus embarrassées s'y arrangeassent en y entrant (1) ». Aussi aimait-il l'érudition en quantité. Il ne comprenait pas les reproches de confusion et de prolixité qu'adressait Bossuet à l'histoire du luthéranisme de Seckendorf (2). « *Il pouvait retrancher bien des choses,* répondait-il, *mais c'est de quoi je ne me plains jamais,* surtout à l'égard des Livres qui ne sont pas faits pour le plaisir (3). » Tout en reconnaissant qu'« un bon choix est l'âme des Recueils », il approuvait le réfugié français Chappuzeau, auteur d'un projet de *Dictionnaire historique et géographique*, de n'avoir pas voulu « réserver son ouvrage; *il est toujours plus seur et plus utile de donner trop que trop peu* », ajoutait-il (4). Il ne méprisait point « les compilations lorsqu'elles sont faites sur de bons sujets et d'une manière propre à nous faire gagner la peine de chercher au besoin (5) ».

1. DIDEROT, *Encyclopédie*, éd^{on} de Genève, 1777, t. XIX, p. 791, s. v. LEIBNIZ cité par GUHRAUER, t. II, Beil., p. 10. Cf. la caractéristique de Leibniz par J. BOURDEAU, *L'Allemagne au XVIII^e siècle. Rev. des Deux Mondes*, 1^{er} août 1886, p. 604.

2. « La confusion y est horrible et dans une grandeur enorme. » Lettre du 26 mars 1692. KLOPP, t. VII, p. 166.— Un réfugié français, Monceaux (corr., fol. 3-6) avait projeté de partir de cet ouvrage, « de lui donner une autre forme et... d'écrire une histoire suivie du lutheranisme, sur les memoires » dressés par Seckendorf. C'est le « Projet d'Histoire de la Reformation de l'Allemagne par Luther, présenté à S. A. S. de Brandebourg et approuvé », envoyé à Leibniz le 4 octobre 1697.

3. Lettre du 8/18 avril 1692. DUTENS, t. I, p. 531. Cf. : « Ces sortes de livres ne sauroient estre trop longs, puisqu'ils sont remplis de faits tirés des sources ». Lettre au landgrave Ernest s. d. (décembre 1691). ROMMEL, t. II, p. 371, et : « Un livre chargé de faits importans et nouveaux ne sauroit estre trop long pour le public ». Lettre à le Clerc, 3/13 janvier 1692. DUTENS, t. V, p. 566.

4. Lettre à Chappuzeau (corr., fol. 3-4), 12 septembre 1692. « Je repete la priere que je vous ay faite pour l'interest du public de ne pas trop eviter les digressions utiles sur quelques sujets considerables. » Lettre au même (corr. fol. 7), 23 septembre 1692.

5. Mémoire de 1694. KLOPP, t. X, p. 16.

Il n'est, par suite, pas étonnant que Leibniz ait été très exigeant sur les connaissances générales nécessaires à tout historien et qu'il en ait réclamé un savoir véritablement encyclopédique. Il conseillait aux philosophes, aux mathématiciens et aux physiciens la connaissance de l'histoire (1), réciproquement il désirait voir les historiens connaître les sciences et la philosophie. Il s'élève contre le mépris des hommes d'État pour la physique et montre l'importance des grandes inventions dans l'histoire du monde (2); dans un fragment intitulé de l'usage de la géométrie en histoire, il montre que Polybe, s'il avait su la géométrie, aurait vu qu'il n'y a pas de rapport nécessaire entre la périmétrie et la superficie d'une ville (3). Lui-même devait montrer, dans ses *Annales Imperii*, combien les connaissances les plus variées peuvent servir à l'historien (4).

Outre ce savoir général, Leibniz croyait évidemment qu'il en faut à l'historien un plus spécial, correspondant à ce que nous appelons nous-mêmes « sciences auxiliaires » et que les Allemands appellent « Hülfwissenschaften ». Lui-même n'a jamais, semble-t-il, employé d'expression analogue ou correspondante; mais il connaissait incontestablement la chose elle-même. Comparant l'histoire

1. V. pl. haut, p. 359, n. 3.

2. *Monatl. Auszüge* de mars 1701, p. 8. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 508-9.

3. « DE USU GEOMETRIÆ IN HISTORIA. Miratur Polybius quod Megalopolis ambitus erat 50 stadiorum Lacedæmon verò tantum 48, et tamen Lacedæmon duplo Megalopoli. Ergo Polybius erat *αγεωμετρηλος* contra qui putaret de veteribus. » Ms. XXXV. Math. I, 14, fol. 80.—Et cependant Polybe « impose aux historiens des connaissances universelles » et « y arrive presque lui-même ». R. PICHON, *La méthode de Polybe. Rev. univ^{re}*, 15 novembre 1896, p. 321. Cf. sur les voyages de Polybe, LA MOTHE LE VAYER, *Discours des historiens*, passage cité par GIGAS, t. I, p. 73 note. — Cette note de Leibniz se rapporte à une suite de coupons où Leibniz se demande quelle est, de toutes les figures que l'on peut tracer avec diverses lignes, celles qui contiennent le plus de surface. Communiqué par M. Rivaud, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. — La question tenait à cœur à Leibniz : « Nosse Geometriam arcanam figurarum et situm cujusque regionis ejusque partium naturalibus maxime limitibus, inclusarum. » *Quæstiones calculi politici* circa hominum vitam, et cognatæ (1682 environ), n° 23. KLOPP, t. V, p. 338.

4. V. pl. haut, p. 331, n. 5.

à un corps vivant, il trouve que la chronologie et la généalogie y ressemblent aux os et aux nerfs (1), c'est-à-dire qu'elles jouent à ses yeux le rôle de sciences fondamentales; ce sont, d'ailleurs, celles qu'il a le plus étudiées avec son secrétaire Eckhart (2). En ajoutant à la chronologie la géographie, que Leibniz fait également dépendre de l'astronomie (3), nous aurons les principales sciences auxiliaires que nous n'avons point encore examinées à propos des matériaux historiques (4).

La chronologie est pour Leibniz la principale des sciences auxiliaires; c'est la base de toute construction historique (5). Tout en déclarant que « la chronologie portée à la précision... ne sert guère qu'à vérifier les dates et les titres (6) », il y voyait le fondement même de l'histoire (7): celle-ci en dépend toute entière (8) et Leibniz n'admet guère d'autre ordre d'exposition en histoire que l'ordre chronologique (9). Dès son arrivée à Hanovre, il s'était occupé de la détermination des temps (10); il étudia ensuite

1. « Pour juger distinctement de l'Histoire on peut la comparer avec le corps d'un animal, ou il y a des os qui soutiennent le tout, des nerfs qui en font la liaison, des esprits qui remuent la machine, des humeurs dans lesquelles consiste le suc nourissant, et enfin la chair, qui donne l'accomplissement à toute la masse. Les parties de l'Histoire y répondent assez : la chronologie aux os, la genealogie aux nerfs, les motifs cachés aux esprits invisibles, les exemples utiles aux sucs et le detail des circonstances à toute la masse de la chair. » *Mémoire* du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885 p. 20.

2. V. pl. haut, p. 188 et p. 299, n. 1.

3. « Astronomia, worunter auch... geographia und chronologia ». Projet pour la société des sciences de Berlin, 26 mars 1700. HARNACK, t. II, p. 80 (KLOPP, t. X, p. 305 et FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 610).

4. « Unde tempus acquisiverit, ut in omnibus disciplina summa laude magistrum se præstiterit, ignoramus », dit LANGE, p. 38 à propos des sciences auxiliaires de l'histoire. On pourrait se poser la même question à propos de toutes les connaissances de Leibniz.

5. « Je considere... la chronologie ou connoissance des temps comme la base ou esquelette de tout le corps, qui est le fondement et le soutien de tout le reste. » Suite du passage cité plus haut, note 1.

6. Lettre à Nicaise, 6/16 août 1699. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 590.

7. Le contexte le prouve : « Les Genealogies des Maisons souveraines au moins sont presque aussi importantes dans l'Histoire que la chronologie », dit-il au début de la citation, ce qui prouve qu'à ses yeux, la chronologie l'était davantage.

8. V. pl. haut, p. 342, n. 5.

9. V. pl. bas, fin du chap. IV.

10. V. pl. haut, p. 21, n. 4.

tous les grands chronologistes du siècle : Joseph-Juste Scaliger, le fondateur de la chronologie antique (1); Isaac Vossius, dont il admettait la correspondance des années de la fondation de Rome et de l'ère chrétienne (2), le P. Petau, dont il avait lu « plusieurs ouvrages (3) »; le P. Labbe, « fort versé dans la recherche des temps et Spondé, évêque de Pamiers, qui l'a abrégé et continué (4) »; c'est le P. Labbe, avec le P. Pagi (5), que Leibniz a le plus suivi pour le moyen âge (6).

Il s'est, d'ailleurs, également intéressé à la chronologie de l'antiquité, soit des peuples de l'Orient (7), soit des Grecs (8) ou des Romains (9). C'était naturellement la chronologie de l'histoire sacrée qui le passionnait le plus, puisqu'il ne s'y agissait de rien moins que de l'origine même de l'humanité (10). Le philosophe savait qu'il existait un écart considérable entre les dates données par le manuscrit hébreu de la Genèse et la traduction grecque,

1. Par le *De emendatione temporum*, 1583. Dans le *Nova methodus*, pars. II, § 31, DUTENS t. IV, part. 3, p. 192, Leibniz le cite pour l'histoire romaine : il connaissait sa chronologie par l'ouvrage de Sethus Calvisius (v. pl. haut, p. 2, n. 1).

2. « Romæ anno Urbis conditæ 1169 (id est, ex Vossio computo Christi 417...) ». Préface d'Adlzreiter. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 72. Il s'agit du *De vera ætate mundi*, La Haye, 1659.

3. Lettre à Sophie, 4/14 janvier 1699. KLOPP, t. VIII, p. 113, où il cite le *Rationarium temporum* (1633-1634), édition Cramoisy, 1641; sans doute il connaissait aussi l'*Opus de doctrina temporum*, Paris, 1627, où Petau combat Scaliger. C'était, d'après LE CLERC, *Hist. univers^{lle}* citée, fol. 3, « le plus exact de nos chronologistes ».

4. P. 112 de la lettre citée ci-dessus. Il s'agit évidemment de la *Concordia chronologica*, 1656-1670, 5 vol. in fol.; peut-être du *Chronologue françois*, 1665, 5 vol. in-12.

5. Ouvrage cité pl. haut, p. 238, n. 2.

6. Cf. pl. haut, p. 186, n. 5 et p. 188, n. 2. Citation de Pagi, *Ann: Imp.* 891, § 3, t. II, p. 126; de Labbe, *Id.* 903, § 14 et 906, § 12, p. 207 et 217; des deux, *Id.* 995, § 47, t. III, p. 628.

7. Notes sur la « Methode d'étudier les historiens profanes par rapport à la religion chrestienne et aux écritures par le R. P. Louys Thomassin. 8. Paris, 2 voll. 1694 » sous le titre général de « BABYLONICA ET ANTIQUISSIMA ». Ms. XII^B 713q, fol. 108. Sur l'histoire d'Assyrie. *Id.*, fol. 81.

8. Notes sans titre. *Id.*, fol. 84, 99 et 110.

9. V. pl. haut, p. 320-323 *passim*.

10. A propos d'une « mathématique biblique » que préparait l'astronome Reyser, Leibniz lui signale la chronologie de la Bible. Lettre du 1^{er} octobre 1706. KORTH., t. I, p. 219 (DUTENS, t. V, p. 153).

dite *version des Septante*, alors que le manuscrit samaritain donne à peu près une date intermédiaire (1); mais il penchait pour la version des Septante, qu'à l'exemple de Vossius il croyait, sinon inspirée, du moins antérieure à Jésus-Christ(2), d'autant plus que la chronologie lui en paraissait s'accorder avec celle de l'histoire de Chine, qu'il ne connaissait pas moins (3). Il avait, sur la date initiale des siècles, des idées saines, que ne partageaient pas toujours ses contemporains de France (4).

1. « Si annos ab Orbe Condito computes, ingens discrimen apparet ex eo quod Græcus codex Geneseos ab Hebræo differt, Samaritanus inter ambos medius incidit. » Ms. XXIII. 217 a, 1, fol. 2. Cf. sa discussion avec van Helmont à propos du *Seder oleam*. *Journal* du 9 août 1696 (v. st.), PERTZ, t. IV, p. 191.

2. V. plus haut p. 87, n. 4. « Il est très sûr que les circonstances... de la version de la Bible par les septante faite par ordre de Ptolémée, sont fabuleuses.... Cependant cette version étant plus ancienne que Jésus-Christ et pouvant passer pour un *second original de l'Écriture* laquelle peut-être ne seroit jamais entendue sans ce secours, doit être fort estimée. » *Leibnitiana*, § CLVII. FELLER, p. 215 (DUTENS, t. VI, p. 326), passages soulignés dans l'édition. A propos de Pezron il écrit : « Isaaci Vossii, et aliorum Virorum doctorum sententiam, quæ chronologiam 70. Interpretum Hebraicæ præfert, non malè videtur resuscitasse. » « J'ay de l'inclination pour son sentiment pour la chronologie des 70. » Lettre à Lelong citée pl. haut, p. 420, n. 1. Voir une analyse de la *Defense de l'antiquité des temps* du P. Pezron, 1691. Ms. XII^B 713 q, n° 151. Cf. H. MARGIVAL, *Essai sur Richard Simon*, Paris, 1900, p. 202-3.

3. A propos d'un livre de Confucius il écrivait le 10/20 décembre 1687 au landgrave Ernest : « La Chronologie Chinoise qu'on a ajoutée à cet ouvrage est extrêmement considerable. Car il semble selon le calcul ordinaire des temps que les premiers Monarques Chinois comme Fohi et Hoangti approchent trop du deluge. Cela nous obligera sans doute de preferer les 70 Interpretes au texte Hebreu, car les Jesuites avouent eux-mêmes, qu'au moins l'histoire de Hoangti ne scauroit estre revoquée en doute. » ROMMEL, t. II, p. 113-4. A propos de l'histoire de Chine du P. Martini, il écrivait : « A l'égard de la suite de leurs rois, il faut avouer que excepté les Juifs, les Chinois surpassent tous les peuples dans l'exactitude et l'ancienneté de leurs histoires, parce que leur gouvernement a toujours subsisté presquesans interruption nonobstant les changemens qui y sont arrivés ». Première lettre à Chapuzeau, citée pl. haut p. 421, n. 4. Sur la correspondance de la chronologie biblique et chinoise, v. le *Traité* du P. Longobardi (1701) dans DUTENS, t. IV, p. 96. — A la même époque, Leibniz était averti que l'histoire primitive des Chinois de Fohi à Confucius environ n'était « qu'une histoire allegorique ou une espèce de poëme historique » semblable à l'histoire mythologique et obscure des Grecs. » Lettre du P. Bouvet, 8 novembre 1702. *Id.*, p. 166. Il serait curieux de savoir si Leibniz abandonna sa conception et crut que l'histoire des Chinois comme celle de tous les peuples (v. pl. haut p. 386, n. 1) avait passé par une période mythique.

4. A propos de la lettre de Madame à la duchesse Sophie, sa tante, à qui elle demandait, sur la question du début du XVIII^e siècle l'avis de Leibniz (le 4 janvier 1699. JÆGLÉ, t. I, p. 187-8), celui-ci l'écrivait à Sophie (pp. 109-11 de

Leibniz voulait, en chronologie comme en linguistique, procéder du connu à l'inconnu et déterminer les dates incertaines au moyen de quelques dates sûres, principalement celles des éclipses, que lui donnait l'astronomie (1). Aussi Leibniz, qui s'occupait de cette science comme de toute autre (2), apprenant qu'une contestation s'élevait entre le P. Pezron et M. Pienud, professeur à l'Université de Paris, sur l'année de la Passion, demandait-il au P. Grimaldi des renseignements « touchant une éclipse extraordinaire observée en ce temps-là dans la Chine suivant les Annales du pays (3) » et notera-t-il toujours dans ses *Annales Imperii* les éclipses et les particularités astronomiques (4).

Il fut naturellement mêlé à la fin du xvii^e siècle à la réforme du calendrier. La question se posait depuis longtemps, et, dès le début, elle intéressa Leibniz (5). Ce fut dans les dernières années du siècle qu'elle devint urgente et qu'il y travailla de toutes ses forces : en 1694, il pria l'abbé Nicaise de consulter le P. Noris sur une correction ou une explication à apporter au calendrier grégorien d'après la

la lettre citée ci-dessus, p. 424, n. 3), que l'année 1701 devait être la première du siècle, celui-ci allant de 1 à 100. Il a, d'ailleurs, étudié la notion de siècle en 1701 dans le *De Nummis Gratiani*, § VIII. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 256-7. Cf. pl. haut, p. 209, n. 3.

1. « Pour déchiffrer le temps on s'est servi de quelques caracteres incontestables, sçavoir des eclipses de soleil ou de la lune; car souvent les Histoires les marquent en passant d'une maniere assez bien circonstanciée et comme l'astronomie nous donne moyen de connoistre exactement le temps de chaque eclipse et qu'on a mesme fait des machines pour sçavoir incontinent sans calcul, si telle eclipse a esté faite dans tel temps, c'est par là qu'on a rectifié la chronologie. » Mémoire du 1^{er} juillet 1692. Z. d. h. V. f. N. 1885, p. 22.

2. Mss. intitulés *Astronomica* dans BODEMANN, *Handschriften*, p. 314; lettres à Fontenelle et aux astronomes citées ci-dessous, p. 427-8; lettres à Rømer, 23 juillet 1710, à Varignon, 12 février 1711, à Bourguet, 20 avril 1716. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 127, GEHR., *Math.*, t. IV, p. 174 et DUTENS, t. VI, p. 220. Dans une lettre à Hertel, 20 février 1700, il se plaint du mépris général de la noblesse allemande pour l'astronomie. GUHRAUER, t. II, p. 85.

3. Lettre à Chauvin s. d. (avril-mai 1696). *Nouv. Journal des Scavans*, mai-juin 1696, p. 384 (STEIN, p. 340). Cf. lettre à un inconnu citée pl. haut, p. 16, n. 1, où il est question d'une éclipse observée par les Chinois « et tempus incidere Christi passionem ajebant maximo ad fidem religioni nostræ faciendam usum. »

4. V. pl. loin, chap. IV.

5. Dès 1670, il écrit à Bose que la société des sciences de Londres s'occupait d'un calendrier perpétuel. Lettre citée pl. haut, p. 5, n. 8.

proposition d'un catholique de Rome, Levera (1). Quelques années après, Ehrard Weigel, son ancien maître de Iéna (2), et l'astronome Reiher de Kiel, proposaient chacun un moyen de réformer le calendrier julien, pour l'accorder avec le grégorien (3). Leibniz n'approuvait pas le système de Reiher, qu'il jugeait trop compliqué (4); il ne pouvait qu'estimer celui de Weigel, correction de l'ancien calendrier d'après les tables de Képler (5). Le vieux professeur avait soumis son projet à la diète de Ratisbonne; mais on avait décidé de rapporter à l'année 1700 l'unification du temps (6). Le 13/23 septembre 1699, le nouveau calendrier était accepté, quelques mois à peine après la mort de Weigel (31 mars) (7).

La date de Pâques et des fêtes mobiles devait être établie, d'après le calcul astronomique; il s'agissait, par suite, de déterminer la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps. Comme on manquait d'astronomes en Allemagne, Leibniz recommanda à Ratisbonne le danois Roemer, d'une célébrité européenne (8), et avec qui il était lui-même entré en relations (9). Les protestants ayant accepté la réforme romaine, il eût voulu, en revanche, faire réformer le calendrier grégorien d'après les idées de l'italien Levera, non

1. Lettres des 2/12 juillet et 1/11 octobre 1694. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 542 et 549. Le P. Noris avait trouvé à la cathédrale de Pise « un cycle paschal qu'on dit estre de Denis le petit ». Estiennot à Mabillon, 7 avril 1691. GIGAS, t. II², p. 204.

2. V. pl. haut, p. 6, n. 3.

3. Lettre à Basnage, 31 août 1697. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 137 (FEDER, p. 93).

4. Lettre à J.-A. Schmid, 10 septembre 1697. VEESENMEYER, p. 28.

5. GIRY, *Manuel* cité, p. 166. Leibniz avait étudié spécialement la 16^e lettre de Kepler au sujet de l'année hébraïque et il en écrivait en français à un inconnu s. d. Ms. VII, fol. 25-26 (cf. BODEMANN, *Handschriften*, p. 169).

6. *Ueber einige von Ehrard Weigel vor dem Reichstag zu Regensburg gebrachte Vorschläge*, 1697. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 473 et 476 (HARNACK, t. II, p. 55 et 58).

7. GIRY, p. 167 et HARNACK, t. I, p. 64 note 3 et t. II, p. 58.

8. Lettres à Hertel, 2 fév. 1700. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 84 et à Røemer. 5 mars. KORTH., t. I, p. 210 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 118). Røemer avait été appelé en France de 1672 à 1681. LAVISSE, p. 174-5.

9. Correspondance dans KORTH., t. I, p. 205-12 et t. II, p. 3-42 (DUTENS, p. 115-40).

seulement par l'Empereur, mais encore par le Pape (1). Il s'efforça de faire accepter en Italie, par l'intermédiaire de l'abbé Bianchini, secrétaire de la Commission extraordinaire pour la réforme de l'almanach, puis du P. Noris, membre de la même société, le nouveau cycle « solaire de la lune » du mathématicien Tiede, de Kiel, d'une durée de 592 ans, après lequel les révolutions solaires et lunaires correspondent exactement (2); il ne réussit pas. Il avait profité de sa nomination comme membre de l'Académie royale des sciences de Paris (3) pour proposer à cette société la réforme du calendrier grégorien et le cycle de Tiede (4); mais celui-ci ne fut pas accepté parce qu'il ne s'agissait pas d'un chiffre rond (5). Enfin, comme l'astronomie avait été l'occasion de la fondation de la Société des sciences de Berlin (6), Leibniz s'y occupa aussi beaucoup du calendrier (7); mais sans aboutir à plus de résultats.

C'est surtout dans les *Annales Imperii* qu'il a fait une large part à la chronologie : elle domine tout l'ouvrage. Leibniz y distingue toujours les bons chronologistes des mauvais, suit les premiers et s'efforce de rectifier les seconds; il s'attache à dater tous les faits avec exactitude (8). C'est

1. Lettres à Rømer, 5 mars 1700. *Id.*, t. I, p. 212 (DUTENS, p. 118-9); à Jean Bernouilli, 6 septembre 1700. *Com. ep. Bern.*, t. II, p. 16. (GEHR., *Math.*, t. III², p. 634).

2. Lettres à Bianchini, 27 novembre 1701. *Archivio Veneto*, fasc. 71 (t. XXXVI, année 1888), p. 177-8 (FEDER, p. 307 ss.); à Noris (corr., fol. 6) du 20 septembre 1702. Déjà il avait demandé à Fountaine (corr., fol. 11), le 25 juillet 1702, de s'informer des desseins de la commission. Cf. lettre à Tiede du 16 novembre 1701. KORTH., t. I, p. 213 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 142).

3. V. pl. haut, p. 172, n. 2.

4. Lettre du 26 février 1700. DUTENS, p. 143-5 (donnée comme inédite par COUSIN, *Fragments philosophiques*, 4^e éd^{on}, 3^e série, t. III, p. 204-6); lettre à Fontenelle du 12 juillet 1702. FEDER, p. 285-6 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 212.)

5. Fontenelle répondit, le 13 novembre 1702, que le nombre n'était pas « centenaire ». *Id.*, p. 294 (FOUCHER, p. 220).

6. V. pl. haut, p. 171, n. 9.

7. Il en est question à peu près partout. V. pl. haut, p. 175, n. 2 et HARNACK, t. I, *passim*. Il en était de même de l'Académie projetée à Dresde. V. le projet éd. dans DUTENS, t. V, p. 178-9.

8. Il ne se contente pas de l'année, mais essaie parfois de déterminer la saison même où a eu lieu le fait : 888, § 26, t. II, p. 110; 945, § 27, p. 536. Cf. 898, § 14, p. 176 et 997, § 6, t. III, p. 671.

ainsi qu'au ix^e siècle il loue beaucoup les annales de Saint-Bertin pour leur précision chronologique (1), tout en y relevant des erreurs certaines (2) ou probables (3), qu'il déclare que, pour le siècle suivant, presque toutes les chroniques de France sont remplies d'erreurs (4), à l'exception de celle de Flodoard, qui lui paraît avoir rédigé une sorte de journal contemporain pour servir de canevas à l'ouvrage qu'il n'a pas eu le temps d'achever et il se félicite qu'il l'ait disposé plutôt d'après l'ordre des temps que d'après celui des matières (5). Il vante même le continuateur de Reginon (6) et Gerbert, dont il se sert pour retrouver l'ordre chronologique (7). Au contraire, il reproche à l'Astronome

1. « Annales... Bertiniani, in temporibus præsertim, accuratiores esse solent. » *Id.* **844**, § 1. « Sed Bertiniano scriptori magis fido... temporibus proximus est et in narrando circumspectus. » *Id.* **869**, § 11, t. I, p. 509 et 680. Cf. pl. bas, p. 430, n. 6.

2. « Itaque (d'après un diplôme) Bertiniani annales rem in annum sequentem differunt. » *Id.* **836**, § 3, t. I, p. 455.

3. « Eos (Normannos)... Ligerim ingressos annales Bertiniani scribunt. Sed dubium, an superioris anni gesta præsentibus misceant. » *Id.* **853**, § 12, t. I, p. 560.

4. « Gallorum chronica, sed pleraque omnia, si Frodoardum demas, a rebus gestis remota passim errores immanes historiæ aspergunt. » « Longum fuerit, errores scriptorum multis pestringere. » *Id.* **923**, § 6 et 17, t. II, p. 336 et 340.

5. « Frodoardus... præ studio brevitatis locum congressus non adjecit. Nam apparet, indiculum rerum gestarum sibi quotannis memoriæ sublevamento notasse unde per otium historiam plenior conficeret. Sed ea intra consilium stetit, nobis indiculus ipse ævi illius thesaurum præbet, sine quo ægre temporum ordinem redegissemus. » *Id.* **935**, § 3; « Apud Frodoardum... a quo gesta cujusque anni non rerum nexu, sed temporum ordine disponuntur; annotante ipso tunc vivo et eventibus intento, ut quæque nuntius afferebat, fere uti diurna seu novellæ scribuntur. » **936**, § 2, t. II, p. 438 et 442. Et à propos du mariage de Charles le Simple, **917**, § 6, p. 293.

6. « Continuator Reginonis, cui hoc ipso tempore sua annotanti nunc quidem plurimum fido, neque in Ottonis historia uspiam lapsus notavi. » *Id.* **962**, § 43, t. III, p. 109.

7. « Plurimas Gerberti epistolas ab egregiis licet viris... male intellectas, temporaque plane perturbata deprehendi. Sed nodos pene omnes certe nonnullis ad historiam momenti dissolvissis mihi videor, ut suis locis patebit. » *Id.* **973**, § 37, t. III, p. 320. « Epistolæ Gerberti nobis filum non interruptum rerum temporumque præbuere, sed hactenus a doctissimis non recte intellectæ. » *Id.* **987**, § 15, p. 513. Cf. **983**, § 11-14, p. 464-6, **995**, § 58-64, p. 634-8 et lettre à la Croze du 22 mai 1716, où il dit que les différents documents favorisent la date de 995 pour la mort d'Hugues Capet. « Comme aussi les lettres de Gerbert, que j'ai déchiffré presque toutes et assigné assez bien leur temps. » KORTH., t. I, p. 447 (DUTENS, t. V, p. 515). — Les extraits des lettres de Gerbert sont Ms. XIII. 803, 2, fol. 40-41.

d'avoir mêlé les années (1); il signale les erreurs de Régignon (2) et les attribue à une rédaction postérieure aux événements et faite de mémoire (3); il insiste sur la confusion et le mélange des années chez Ditmar (4) et s'élève contre les erreurs de l'historien moderne Vorburg, qui a prétendu redresser Flodoard (5). C'est vers le milieu du ix^e siècle que Leibniz insiste sur les difficultés de la chronologie, à cause de la négligence et du peu de concordance des historiens, surtout à propos des invasions normandes (6), et du peu de fixité des dates des diplômes (7); c'est surtout alors qu'il essaie de constituer une chronologie ferme pour les Empereurs et les Papes et qu'il déblaie, en partie par la chronologie, l'histoire du ix^e siècle de la légende de la prétendue Papesse (8). A partir du x^e siècle, les discussions chronologiques, évidemment préparées par les recherches

1. « Et scriptor sæpe disjuncta conjungit, nec pauca prætermittit, nonnulla etiam transponit. » *Id.* **805**, § 9, t. I, p. 238.

2. « Regino superest parum exactus in notandis temporibus et cujus autoritas hactenus mediocris paulatim crescit, quantum accedit rebus, quas vidit. » « Nam quod Regino biennio ante prodidit, huc referendum apparet. Est enim ille non admodum severus temporum exactor » **882**, § 21 et **892**, § 4, t. II, p. 71 et 133.

3. « Errat ergo Regino.... Et credo hunc scriptorem res non annotasse, cum gerebantur, sed serius et memoriæ fiducia; adeo sæpe in temporum designatione errat. » « Adeo male tempora ordinat, etsi contemporaneus ipse; ut sæpe judicaverim non ex annotationibus, sed memoria scripsisse neque ea bene usum fuisse. » *Id.* **890**, § 16 et **905**, § 3, t. II, p. 125 et 211.

4. « Ditmarus hoc loco scribit perturbatius quam ut tempora ex eo satis distinguere possint. » « Et vereretur ne Ditmarus, haud optimus expositor, res biennii in unam narrationem contraxisset, nisi.... Itaque suspicor, verbis Ditmeri vitium inesse ». « Nam quæ post hoc statim narrat Ditmarus, quædam hoc anno... quædam serius contingere. » *Id.* **977**, § 14, **984**, § 17 et **997**, § 2, t. III, p. 374, 467 et 668.

5. *Id.* **942**, § 14-16, t. II, p. 510-1. Sur Vorburg, v. plus bas, fin du chap. iv.

6. « Cum turbatissima sit horum annorum chronologia dissensu scriptorum et negligentia, conventus Neomagensis præsens opportune diplomatibus firmatur binis. » *Id.* **838**, § 14, t. I, p. 469. « Alii Normanni tunc Caroli regnum invasere; sed diversorum annorum gesta a scriptoribus varie assignantur. » **850**, § 3, t. I, p. 549. « Ordo temporum, quo quæque res hoc anno acta, non satis habetur, nisi ubi Bertiniani annales præeunt, nec tuto divinaveris. » **858**, § 8, t. I, p. 580.

7. « Turbant nonnihil vacillantia nec satis emendata diplomatum tempora. quæ duplicem epocham videntur indicare Ludovici II augusti ». *Id.* **850**, § 1, t. I, p. 549.

8. V. pl. haut, p. 186, n. 7 et p. 242-243.

d'Eckhart (1), deviennent plus nombreuses encore et Leibniz s'efforce de les résoudre par tous les moyens (2); parfois cependant il avoue presque l'impossibilité d'arriver à la solution de certaines questions (3).

Les principes qui lui servent à établir la chronologie sont la concordance et la convenance. Le premier est le plus clair : quand des témoignages différents concordent pour placer un même fait à une même date, il ne peut y avoir de doute; c'est le cas le plus simple, sinon le plus fréquent (4). C'est à ce principe qu'on peut rattacher l'établissement, par un diplôme, de la date inconnue d'un fait, connu d'ailleurs (5). Mais il arrive souvent que les différents éléments chronologiques ne concordent pas ; en ce cas, Leibniz emploie, suivant les occasions, deux procédés : il se décide tantôt d'après la qualité, tantôt, quand ce premier moyen est impossible, d'après la quantité des témoignages (6). C'est ainsi qu'un diplôme, étant de date certaine, l'emporte par sa qualité même sur une source narrative (7) et qu'entre différents historiens on choisira la date chez le meilleur

1. V. pl. haut, p. 187, n. 4.

2. En particulier grâce aux lettres de Gerbert, v. pl. haut, p. 429, n. 4; aux nécrologes, v. pl. haut, p. 400, n. 4; aux diplômes, v. pl. bas, p. 432, notes 2 et 3.

3. Par exemple pour la soumission de la Lorraine par Charles le Simple, où il écrit : « Perplexos nos reddunt frequentes in temporum numeris per chartarum veterum exempla corruptelæ : cunctis tamen collatis, plura huc conspirant, ut annus præsens novæ Caroli epochæ primis credatur. » *Ann. Imp.* 912, § 11, t. II, p. 260.

4. Exemple. « Conspirantibus testimoniis annalium Hildeshemensium, chronici Ekkihardi Uragiensis, necrologii Fuldensis, et Lamberti Schafnaburgensis obiit hoc anno Schardus Hildeshemensis episcopus. » *Id.* 928, § 17, t. II, p. 388. A propos de la mort de Lothaire, roi d'Italie : « Has temporis notas omnes in hunc annum concurrentes suppeditat nobis chronicon Novaliciense. Conspirat Frodoardus, qui mortem Lotharii in anni exitum collocat. » 950, § 25, t. II, p. 587.

5. « Sic Chronologia temporum notationibus vel datis Literarum (ut vulgo vocamus) statuminatur. » *Cod. dipl.*; préf., § IV. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 291 (KLOPP, t. VI, p. 464). Cf. pl. haut, p. 429, n. 2.

6. Ce cas est assez rare. Ex. pour la date de la mort de Hugues Capet, qu'il assigne à 995, « prævalentibus autoritatibus nostris et diplomatum numero et testimonio fastorum » *Ann. Imp.* 995, § 54, t. III, p. 633.

7. « Moissiacensis chronographus... anno sequenti scribit... Sed rem hujus anni non dubito. Et quanquam sileant alii de regio nomine, assentiuntur tamen diplomata. » *Id.* 814, § 7, t. I, p. 295.

et le plus exact (1). Quand on n'a pas ce recours, par exemple dans un diplôme dont tous les éléments chronologiques ne concordent pas, il faut se rapporter à leur majorité, deux éléments sur trois d'ordinaire (2). Pour y arriver, Leibniz dresse assez fréquemment des tables de concordance des différents éléments chronologiques des chartes, lieu et mois, année de l'incarnation, indiction et année de règne, par exemple, qui servent non seulement pour le diplôme particulier, mais pour tous ceux du prince (3). Quand Leibniz ne dresse pas ces tableaux, il en donne soigneusement les principaux éléments (4), ou tout au moins, indique le point de départ des dates sous les différents princes (5).

A ce principe de la concordance on peut rapporter les procédés employés pour dater les diplômes d'après les fêtes mobiles ou les jours de la semaine et pour redresser ou expliquer les erreurs chronologiques. C'est ainsi que Leibniz détermine le chiffre d'une année d'après la date de Pâques (6) ou d'après le nom d'un jour de la semaine accompagné

1. Cf. pl. haut, p. 429, notes 1, 5 et 7.

2. « Cæterum ubi nullum in rebus obstaculum est, saltemque binæ inter se consentiunt notæ, eas præferri soleo. » « Ræferimus præsentem, in quo notæ ex tribus binæ conspirant. » « Ad hunc annum bina indicia, indictionem et locum, secutus refero. » *Ann. Imp.* 950, § 3 et 30, 953, § 2, t. II, p. 577, 588 et 625. « Si modo hanc regulam teneamus ut in casu discordiæ notarum trium chronicarum, anni Christi indictionis et anni regni, una nota dissentiens binis consentientibus cedat, nisi aliunde habeantur, quæ tertiam juvent. » 919, § 19, t. II, p. 317.

3. Aux deux premiers passages cités note précédente ; à celui qui est cité plus haut, p. 431, n. 3 ; pour Henri I^{er}. *Id.* 919, § 18, t. II, p. 316 ; pour Robert le Pieux 995, § 53 et 992, § 39, t. III, p. 632-3 et 712.

4. Par exemple pour Lothaire et ses frères *Id.* 843, § 4, t. I, p. 507-8 ; Lothaire et Louis le Germanique, 853, § 20, p. 562 et surtout 876, § 21, p. 21, p. 748-9 ; pour Hugues Capet et Robert le Pieux 995, § 48, t. III, p. 629.

5. « Anni Lotharii ex fonte hausti aliis regulam dabunt. » *Id.* 845, § 16, t. I, p. 529. Pour Otton II : 973, § 18, t. III, p. 311 ; il donne la mort du comte de Blois, Eudes, « dicendum, quod ad tempora rerum cæterarum constituenda facit ; nam viduum ejus Bertam mox Robertus junior rex duxit. » 995, § 45, t. III, p. 627. — De même, il a toujours noté les ères d'après les diplômes : cf. passage du *Cod. dipl.* cité pl. haut, p. 431, n. 5 et observation particulière, *Ann. Imp.* 882, § 10, t. II, p. 67.

6. *Id.* 965, § 36, t. III, p. 165.

d'une date (1) et qu'il essaie de donner celui du couronnement d'un Empereur, de l'ordination d'un Pape ou de la consécration d'une église dont il connaît le jour, en supposant que cette cérémonie avait lieu le dimanche (2). De même, il essaie de concilier différentes dates données, même pour des diplômes (3), ou, pour diminuer l'erreur le plus possible, choisit une date intermédiaire (4); il redresse une autre date pour accorder entre eux deux historiens (5). Il pose en principe que les erreurs portent plutôt sur les chiffres que sur les faits (6) et remarque que les dates des copies sont souvent corrompues (7); entre deux dates, il choisit celle qui donne l'erreur la plus explicable, portant par exemple sur l'un des éléments seulement de la date (8). Il explique aussi une date par l'année de l'incarnation (9) et admet que cette manière de compter peut être due à l'erreur d'un copiste ou d'un glossateur (10).

1. « Indictiones omittunt hujusmodi chartæ Alemanicæ, sed solent notare diem septimanæ, quam si conferas cum die mensis, hinc annus haberi posset, etiamsi principum tempora non adjicerentur, adjecta autem hinc constitui et examinari possunt. » *Id.* 872, § 12, t. I, p. 714-5.

2. Couronnement de Lambert en Italie. *Id.* 92, § 1, t. II, p. 182; ordination de Nicolas I^{er} 958, § 1, t. I, p. 577 et de Grégoire V, 996, § 11, t. III, p. 644, consécration du monastère de Seltz, 994, § 13, t. III, p. 604.

3. Par exemple pour une guerre qui a pu durer deux ans, *Id.* 990, § 5, t. III, p. 547; pour trois diplômes: 924, § 35, t. II, p. 359.

4. Lothaire serait mort entre le 28 et le 29 septembre, *Id.* 855, § 12, t. I, p. 568; Adelaïde entre le 16 et le 17 janvier, 999, § 46, t. III, p. 742; la mort de Guillaume d'Aquitaine rapportée par des chroniqueurs à 917 et 919. « Sed pro 918 stat etiam Hugo Flaviniacensis abbas cum chronico Malleacensi; eumque velut medium sequimur. » 918, § 15, t. II, p. 307.

5. Mort de Guillaume de Normandie. *Id.* 943, § 5, t. II, p. 514.

6. « Ego binas hic judicandi regulas valere putem, unam, ut de rebus, quæ neque ad laudem neque ad vituperium pertinent, homini potius de se, quam aliis de ipso narrantibus credamus, quia quisque sibi notior est; alteram, ut censeamus memoriam facilius in numeris labi, quam in rebus. » *Id.* 933, § 9, t. II, p. 424.

7. « Notæ datarum corruptæ sunt, ut sæpe fit in apographis. » *Id.* 858, § 3, t. I, p. 578.

8. Benoît VII est-il mort le 10 juillet, indiction 12 ou le 22 février, ind. 12, année 984? « Et in eo sum, ut posteriori magis fidam, facilius enim est prioris in solo mense Julio lapsus, pro quo forte Januariis ponendus est, quam posterioris in indictionis pariter et anni Christi notis. » *Id.* 984, § 28, t. III, p. 471-2.

9. « Sed hæc excusari possunt, si annum incarnationis Domini intelligas. » *Id.* 871, § 2, t. I, p. 700.

10. « Et cum nondum Odinis præceptis anni Christi ascribi solerent, annum incarnationis hic glossatoris errori tribuo. » *Id.* 890, § 14, t. II, p. 124.

Il remarque qu'on faisait souvent commencer le mois aux calendes (1).

Le second principe est plus obscur. Leibniz ne paraît jamais l'avoir énoncé; mais on peut le formuler ainsi : quand certains faits entrent facilement dans une série, s'accordent avec elle pour former un tout, on peut les dater par rapport aux autres faits de date certaine. Ce principe s'applique d'une manière positive ou négative. Parfois, il s'unit à celui de la concordance pour le fortifier (2); le plus souvent il en est indépendant. Leibniz déclare, par exemple, que la suite des événements l'oblige à croire aux annales de Saint-Bertin sur un fait (3); que celle qui est établie conduit à tel résultat (4). De même, pour rapporter un fait à une année, il déclare qu'on ne peut le différer plus longtemps (5). Réciproquement, il dit que la suite des événements n'admet pas tel fait (6), ou que la série des faits établis ne lui laisse pas de place (7). De même, pour établir une date qui se place entre deux autres, il montre qu'il est impossible d'attribuer l'événement à certaines années; par suite qu'il ne peut tomber qu'à telle autre (8).

Tels sont les principaux procédés de Leibniz pour dater

1. « Sed interdum autores mensem a Kalendarum suarum appellatione incipiunt, ut Mabilio alicubi notavit. » *Id.* 855, § 6, t. I, p. 566.

2. « Præterea astronomus duo placita... in eundem annum refert, favetque cæterarum series rerum. » *Id.* 837, § 10, t. I, p. 466. *Epochæ etiam nostræ rerum series favere videtur*, à propos de la mort de Hugues Capet, 995, § 55, t. III, p. 633.

3. « Nos series rerum gestarum Bertinianis annalibus in hac re fidem habere coegit, quibus ipse astronomus, in parte narrationis emendatus in summa consentit. » *Id.* 836, § 13, t. I, p. 459.

4. « Sed temporum series hactenus constitua, nos huc ducit, firmaturque Rubei testimonio ». *Id.* 914, § 6, t. II, p. 271.

5. « Haberstadensis episcopatus origo diutius differi non potest ». *Id.* 811, § 23, t. I, p. 282; « Synodus apud S. Dionysium habita... diutius differri non potest. » 995, § 46, t. III, p. 628. Suivent, pour chaque cas, les saisons.

6. « Sed hoc temporum series non admittit ». *Id.* 955, § 30, t. II, p. 658; « seriesque rerum non patitur synodum aliquam Francofurtanam hoc anno actam credi. » *Id.* 1005, § 14, t. III, p. 873.

7. « Sed in eo nullus est huic placito per rerum seriem locus. » *Id.* 872, § 16, t. I, p. 715.

8. Détermination de la date d'une expédition d'Otton I^{er} en Danemark. *Id.* 948, § 4-5, t. II, p. 556.

les faits. Ils lui ont permis, sinon de renouveler entièrement la chronologie du moyen âge, du moins de jeter la lumière sur une partie de son histoire. Naturellement, il s'est occupé de préférence de celle de l'Empire, et en particulier de l'Allemagne et de l'Italie; mais il n'est pas resté étranger à celle des autres grands États de l'Occident, ni même de celle des peuples barbares. Il s'est efforcé de dater avec précision les expéditions de Charlemagne, en particulier contre les Saxons (1), la fondation des évêchés en Saxe (2), les partages de son Empire et les luttes de ses successeurs (3), les avènements de rois ou d'Empereurs (4), les dates de naissance, d'expéditions et de couronnement des Ottonides (5), la suite des Papes et leurs faits et gestes (6). Cela ne l'empêche pas d'essayer de déterminer la date exacte de toutes les expéditions des Normands (7), l'avènement, le mariage et la mort des derniers Carolingiens ou des premiers Capétiens (8), même les règnes de principaux rois ou chefs de Danemark, de Pologne et même de Bulgarie (9).

1. P. ex. pour les dates controversées : *Ann. Imp.* **778**, § 39 et **796**, § 10, t. I, p. 87 et 190.

2. *Id.* **774**, § 5-6, **780**, § 7-14, **786**, § 8-9, **795**, § 3-4 et, sous Louis le Pieux, **834**, § 22 et 32-33, t. I, p. 43, 65-66, 91-95, 121, 185, 442 et 446.

3. V. pour les dates controversées. *Id.* **830**, § 19 et **831**, § 4-7, t. I, p. 404-5 et 410-11.

4. Couronnement de Charles le Simple, *Id.* **893**, § 1, t. II, p. 140; de Zwentibold, **895**, § 7, p. 153-4; d'Otton I^{er}, **936**, § 21, p. 448.

5. En particulier expédition de Henri I^{er} en Danemark. *Id.* **932**, § 3, t. II, p. 412; d'Otton I^{er} en Alsace, **939**, § 9, p. 483; contre les Obotrites et les Danois, **941**, § 7, p. 499; couronnement d'Otton I^{er}, **962**, § 3, t. III, p. 84; naissance d'Otton III, **980**, § 28, p. 407-8. Fondation de l'évêché de Brandebourg; **941**, § 6, p. 499.

6. Sur Léon IV, *Id.* **847**, § 2, t. I, p. 534; Benoît III et la prétendue Papesse, **855**, § 10-11, p. 568; Nicolas I^{er}, **857**, § 1, p. 577; Jean IX, **898**, § 2, t. II, p. 171; les Papes sous Otton II, **984**, § 27-29 et **985**, § 34-37, t. III, p. 471-2 et 491-2.

7. En particulier *Id.* **850**, § 3, **851**, § 5, **852**, § 7, **867**, § 3, t. I, p. 549, 551, 554 et 574.

8. P. ex. couronnement de Charles le Gros, *Id.* **880**, § 23, t. II, p. 55, mort de Lothaire et de Louis V, **986**, § 10 et **987**, § 12, t. III, p. 499-500 et 511; mort de Hugues Capet citée plus haut, p. 431 n. 6; divorce de Robert le Pieux, **1000**, § 35, t. III, p. 787-8.

9. *Id.* **828**, § 7-11, t. I, p. 380-2; **892**, § 6, t. II, p. 13-16 et **965**, § 38, t. III, p. 165-6.

Si la chronologie est la base de l'histoire, la géographie ne lui est pas moins indispensable. Leibniz croyait que la description de la terre est d'une nécessité et d'une utilité incomparables dans l'histoire, puisqu'il faut absolument posséder la géographie ancienne et moyenne pour comprendre tous les passages des écrivains correspondants (1), et que la géographie peut rendre exactement compte des véritables intérêts de chaque peuple et même de ceux de son gouvernement (2). Aussi Leibniz la mettait-il au service de l'histoire en rejetant des faits qui ne concordent pas avec la situation de certains pays, en en rétablissant d'autres d'accord avec elle (3) et en en proposant quelques-uns, d'une évidence géographique incontestable (4); sans cesse il fait intervenir la géographie pour éclairer l'histoire (5).

Leibniz s'intéressait à la géographie pour elle-même, comme à toutes les sciences (6). Pendant son séjour à Paris, il avait vu chez Carcavy des cartes particulières manuscrites « de toutes les provinces de la France et de leurs parties »; plus tard, il en demandait des nouvelles au sujet de certaines particularités de la côte de Normandie (7). Pendant

1. Compte rendu de la *Notitia orbis antiqui sive Geographia plenior* de Cellarius, *Monatl. Ausz.* de juin 1701. GUHRAUER, *D. Schr.* t. II, p. 500.

2. « *Vir prudentia ac judicio valens, accedente sola cognitione Geographiæ, de vera cujusque gentis utilitate accuratè respondere potest imo et de eò quod regnantibus utile est.* » FELLER, p. 144 (DUTENS, t. VI, p. 295).

3. A propos de l'invasion des Hongrois en Moravie, il écrit : « Addunt quidam, sævissimam gentem illic a Carolo Magno obseptam; ut olim Turcæ Caspiis portis ab Alexandro inclusi ferebuntur. *Sed talia abhorrent a locorum situ.* Si quid veri inest narrationi, crediderim Jablunkæ angustias Hungaros in Moravos irrupisse ». *Ann. Imp.* 892, § 4, t. II, p. 133.

4. Les Hongrois ont dû venir en Thuringe par la Saale : « *Sunt enim flumina naturales aditus asperarum montibus regionum; qui illic Sudeti dicti, veteribus a Bohemico saltu ad Thuringicum producuntur.* » *Id.* 908, § 1, p. 226. Il écrivait, le 30 septembre 1711, à la duchesse d'Orléans que le mot *thür* doit être « un mot Celto-Scythique, qui des Scythes est venu aux Germains et aux Grecs, et des Germains aux Gaulois, comme la situation du pays le demande. » KLOPP, t. IX, p. 246-7 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 89).

5. A propos des peuples et des langues, p. ex. *Ann. Imp.* 889, § 13-14, p. 117-9. Dans le Ms. XXIII. 170, n° 4, fol. 2, p. 2, il écrit : « De antiquissimis populorum migrationibus, *indicè ex situ locorum et linguis.* »

6. V. sur la division de la terre, *Leibnitiana*, § XLVIII. FELLER, p. 158-60 (DUTENS, t. VI, p. 301-2).

7. Lettre à Fontenelle, 12 juillet 1712 citée pl. haut, p. 18, n. 9. C'était peut-être les cartes qu'avait fait faire Colbert. LAVISSE, p. 180.

un de ses deux séjours à Londres, il s'entretenait de géographie avec Issac Vossius et Boyle (1); dans son voyage historique, il décrit minutieusement un Atlas qu'il a vu en Bavière (2). Il recherchait, d'ailleurs, auprès des savants, des voyageurs ou des hommes politiques, toutes les cartes qui pouvaient lui apprendre quelque chose, comme celles de la Tartarie et de la Sibérie pour en connaître les langues ou pour savoir si l'Asie était séparée de l'Amérique (3); en France, il poussait le géographe de l'Isle à faire paraître la carte de la Nubie (4). Il s'occupait plus ou moins directement de cartographie (5). Il aimait tous les récits de voyage et aida Ludolf à rechercher les papiers de l'explorateur français Tavernier (6). Sachant que la géographie, comme la chronologie, dépend de l'astronomie (7), il cherchait à la perfectionner par la détermination exacte des longitudes et

1. Lettres à Baudrand s. d. (réponse à celle du 5 février 1698). FEDER, p. 113; et à Jean Bernouilli citée pl. bas, p. 438, n. 1.

2. *Einige curiose anmerkungen, so auff meiner bisherigen Reise gemacht.* KLOPP, t. V, p. 395-6.

3. Lettres à Huygens s. d. (novembre 1690). GEHR., *Briefw.*, p. 606 (*Œ. compl. de Huygens*, t. IX, p. 532-3); à Thévenot (corr., fol. 21-22), mai 1692; à Sparfvenfeldt (corr., fol. 1-2), 4 novembre 1695; à l'Hospital, 15/25 mars 1697. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 326; à Huyssen, 22 novembre 1711, GUERRIER, p. 192; projet de 1712. *Id.*, p. 248-9 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 544). Il était, à ce sujet, en relations avec les ministres de Pierre le Grand (v. résumé de son action dans MARION, p. xx-xxi) et avec Witsen, à qui il écrivait (corr., fol. 52-53), le 12 octobre 1708 : « Il est à souhaiter pour le bien public que vostre ouvrage Geographique important puisse voir le jour au plus tost ». — Il recevait de même du P. Verjus des communications géographiques sur la Chine : lettre à Basnage, octobre 1693. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 112.

4. Lettres à Cellarius (corr., fol. 2), 3 juillet 1703, et à Varignon, 27 juillet 1705. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 129. Il s'était, semble-t-il, servi comme intermédiaire d'Eckhart (corr., fol. 198-200), à qui il en écrivait le 6 janvier 1702 et qui s'adressa à de l'Isle père.

5. Il demandait à Baluze son opinion sur les cartes de l'Académie des sciences. Lettre à Thoynard du 9 mai 1697. COUSIN, t. III, p. 139 (original à Nantes. Musée Dobrée. Autographes, n° 539). Pour organiser une fête en l'honneur de Pierre-le-Grand, il conseillait à Antoine-Ulrich de faire « en relief » la carte de la Russie. Lettre du 1^{er} septembre 1711. GUERRIER, p. 170.

6. Lettre à Ludolf s. d. (1692-93). MICHAELIS, p. 74. Cf. BODEMANN, p. 158, n° 587.

7. « Astronomia ad navigationem et ipsam Geographiam constituendam summè utilis, imò necessaria est. » Lettre à Bierling, 7 juillet 1711. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 494 (KORTH., t. IV, p. 33; DUTENS, t. V, p. 367). Cf. pl. haut, p. 423, n. 3.

des latitudes (1) et par des observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée (2).

En outre, Leibniz s'intéressait spécialement à la géographie historique (3). Il s'est beaucoup occupé de celle de l'antiquité, soit pour elle-même (4), soit à cause de ses origines des nations (5) ; il désirait qu'on éclairât la géographie d'Homère à propos des voyages d'Ulysse (6), celle de la Scythie et des pays des Celtes d'après Hérodote et d'autres historiens anciens (7), et qu'on tirât celle de la Palestine des écrivains du moyen âge, en particulier de Gervais de Tilbury (8). C'est naturellement la géographie historique du moyen âge qui le préoccupait le plus, en raison de son utilité critique (9) et politique (10). A

1. Lettres à Lefort s. d. (1697). GUERRIER, p. 18-19 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 437) ; à Jean Bernoulli, 7 juin 1698. *Com. ep. Bern.*, t. I, p. 369 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 498).

2. Par les observations qu'il réclamait en Sibérie de 1711 à 1716. GUERRIER, p. 183, 197, 205, 243 et 347. Cf. pl. haut, p. 274, n. 3, et p. 275, n. 10.

3. « Præclarè etiam Geographiam historicam Physicæ Geographiæ a te conjugi video. » Lettre à Liebknecht, 9 septembre 1716. KORTH., t. I, p. 235 (DUTENS, t. II, part. 2, p. 96). De même, il réclame à Vienne parmi les *desiderata* (n° 4) : « CHOROGRAPHIA GERMANIÆ, tam antiqua et ex diplomatibus per pagos media quam recens, dazu auch descriptio fluminum et aliorum naturalium et manufacturorum. » FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 270.

4. Puisqu'il recueillait la description des quartiers de Rome. V. pl. haut, p. 73, n. 2. Il avait promis à Papebroch (corr., fol. 26-27) une vieille description de la Germanie tirée de la bibliothèque de Cassel : lettre du 28 mars 1695. — V. son éloge de l'ouvrage de Cellarius : lettres à Pinson s. d., et du 29 août 1709. DUTENS, t. V, p. 470 et GEHR., *Math.*, t. IV, p. 96.

5. Coupons du Ms. VI, 2 portant le titre GEOGRAPH. et dont beaucoup sont numérotés, v. pl. haut, p. 319 à 324, à diverses notes.

6. Lettres à Remond, 4 novembre 1715 et 17 janvier 1716. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 656 et DES MAIZEAUX, t. II, p. 198 (DUTENS, t. II, p. 214 et t. V, p. 29) et à la Croze, 3 août et 11 novembre 1716. KORTH., t. I, p. 433 et 448 (DUTENS, t. V, p. 508 et 516).

7. Lettre à Cellarius citée pl. haut, p. 437, n. 4, où on lit : « Ego vellem in primis Scythica et Celtica illustrari, quippe non parum ad nos spectantia et parum explicata in Herodoti Scythicis non pauca obscura sunt, ut cum Scythiæ Cimmerios persecuti dicuntur sed quorsum feror ? »

8. Pensées de 1715. DUTENS, t. V, p. 188.

9. « Nous manquons partout de la Géographie Moyenne ou Medii ævi, qui seroit assez nécessaire pour l'intelligence des titres ». Lettre à d'Hozier s. d. (fin 1692-début 1693). Ms. XXIII 181, n° 57.

10. Les diplômes « serviroient un jour à faire *Geographiam medii ævi*... qui seroit souvent fort utile même par rapport aux intérêts et droits des princes ». Lettre à Baudrand citée pl. haut, p. 437 n. 1. Cf. pl. haut, p. 436, n. 2.

ses yeux, la géographie ecclésiastique était suffisamment établie pour les frontières des évêchés, parce que « les diplomes les marquent parfois exactement, faisant le tour du pays jusqu'à ce qu'ils reviennent au même point (1) »; il n'en était pas de même de la géographie politique et administrative. On connaissait suffisamment en Saxe le territoire des diocèses, mais non celui des comtés ou des *pagi* que devait étudier d'après les diplômes un savant qui fût des pays (2) : même il eût fallu rechercher pour la Saxe, non seulement ces divisions anciennes, mais encore les divisions féodales telles que marches, palatinats et duchés (3). Leibniz a souvent insisté sur le parti qu'on pourrait tirer des diplômes pour l'étude de toutes ces divisions (4). Il ne connaissait pas moins l'importance, pour la géographie historique, des écrivains du moyen âge, en particulier du géographe de Ravenne (5), dont il profitait lui-même (6), et de Gervais de Tilbury qu'il avait édité et qui, à son avis, pouvait ser-

1. Même lettre à Baudrand. Cf. lettre à Pinson s. d. (1697). FELLER, p. 115-7 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 272-3).

2. « Diocæsium fines apud nos, ni fallor, satis definiti habentur non æque Comitatum et pagorum. Et turbat, quod Comitatus modo latiores, modo strictiores pagi, etsi origine, credo coæquerentur. Ex Diplomatis sic satim passim accedi posset ueritati, sed desiraret hoc studium uirum agri nostri penitior cognitione instructum simulque in hac antiquitate diligentem. » Lettre citée pl. haut, p. 391, n. 4. — Ainsi Leibniz croyait aux grands et aux petits *pagi* (cf. *SS. BB.*, t. II, p. 156 note), conception qui était celle d'Hadrien Valois pour la France et qui est aujourd'hui abandonnée.

3. « Certe pagorum, comitatum, marchianatum, palatinatum, ac ducatum ipsorum in hac Saxonia limites et ut ita dicam *Geographia quædam mediæ ævi* magnopere desideratur. » Lettre à Paullini, 14 janvier 1691. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 176. Cf. lettre à J.-G. Liebknecht, 9 septembre 1716. KORTH., t. I, p. 235 (DUTENS, t. II, part. 2, p. 96).

4. *Cod. dipl.*, préf., § VII. KLOPP, t. VI, p. 465 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 292); « Certè plurimos pagos, vel tractus antiqui nominis exhibent Diplomata, quorum nulla apud autores mentio fuit. » Préface d'Adlzreiter. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 72; « Usus insignis posset esse diplomatum ad Geographiam veterem cum nova colligendum ». *SS. BB.*, passage cité pl. haut, note 2. Cf. pl. haut, p. 438, n. 10.

5. « *Anonymi Ravennatis Geographia* facit ad illustrandum situm antiquorum locorum. Res magni laboris esset, sed utilissima in historia mediæ ævi, si quis ex scriptoribus coævis et diplomatibus mappas Geographicas conficeret. » FELLER, p. 420-1.

6. P. ex. dans le *De Origine Francorum*. V. pl. haut, p. 294, n. 12.

vir aussi bien à la géographie de l'antiquité qu'à celle du moyen âge (1).

Leibniz devait, d'ailleurs, prêcher d'exemple (2). Il s'occupa toujours de préciser la géographie politique de l'Empire d'Occident, en particulier de l'Allemagne. Il s'efforça de fixer avec le plus grand soin les territoires attribués à chaque prince dans les partages (3), d'identifier les localités qui y sont citées (4), de publier des diplômes servant à la géographie politique, surtout de l'Allemagne et en particulier de la Saxe (5), de préciser la situation et l'étendue des *pagi* allemands et surtout saxons (6), les limites des diocèses des mêmes régions (7), c'est-à-dire de mettre lui-même en œuvre les matériaux qu'il avait à sa disposition. Et il n'a pas agi ainsi pour les seuls pays germaniques, mais encore pour ceux qui se trouvaient en dehors des limites de l'Allemagne (8) et même de l'Empire ou de l'Eu-

1. « Entre autres il pourra servir un jour ad cognoscendam Geographiam Medii ævi qui n'a pas encore été éclaircie comme il le faut, et la plupart des Geographes et auteurs de dictionnaires historiques la passent, *quoique elle soit tres necessaire pour l'Histoire*. Lettre à Lelong citée pl. haut, p. 420, n. 1. « Nomina propria, esti non raro corrupta... mature noluimus, quod res altioris indaginis esset. Itaque hanc discussionem iis relinquendum putavimus, qui hæc ex profecto tractare volent; quæ imprimis *Geographiæ veteri et mediæ* illustrandæ prodesse possunt. » *SS. BB.*, t. II, n° XLVII, préf., p. 52.

2. Aussi Cellarius (corr., fol. 7) lui demandait-il des renseignements sur l'Allemagne au moyen âge. Lettre du 1^{er} mars 1706.

3. Ex. ceux de Charlemagne et de Carloman. *Ann. Imp.* 768, § 2-4, t. I, p. 9-10.

4. Ex. pour celui de Meersen. *Id.* 870, § 12-18, t. I, p. 690-4. De même pour la plupart des diplômes : ex. 786, § 10-12, p. 122-4.

5. *SS. BB.*, t. II, n° XVIII, p. 155-6 (v. pl. haut, p. 439, n. 2) ; diplôme d'Italie qui « chorographiam loci continet ». *Ann. Imp.* 964, § 29, t. III, p. 150-1 ; deux diplômes donnés à l'archevêché de Magdebourg, cités « ob multa loca in eis nominata ». *Id.* 973, § 27-28, p. 313-5 ; diplôme donné à Gandersheim cité « quia locorum situs illustrat, libenter enim geographiæ materiem suppeditavimus ». *Id.*, § 32-33, p. 317-8. — Dans les *SS. BB.*, t. II, n° XX, préf., p. 22, il remarque que le diplôme faux de l'évêché de Verden peut être utile à indiquer les limites du diocèse.

6. *SS. BB.*, t. I, n° XXVI, préf., fol. d v° ; *Ann. Imp.* 772, § 5, t. I, p. 32-33 ; 865, § 18, p. 643 ; 940, § 2, t. II, p. 490 ; 973, § 26 et 32, t. III, p. 312 et 317. Il avait cru faire la même chose pour les prétendus *pagi* cités par la loi salique. V. pl. haut, p. 295, n. 1.

7. Diocèses de Brême, d'Hildesheim et de Hambourg. *Ann. Imp.* 787, § 22, 815, § 7, 834, § 33, t. I, p. 134, 299 et 446.

8. Ex. les cinq diocèses de Bretagne. *Id.* 849, § 5, t. I, p. 546.

rope civilisée d'alors (1) : en un mot, il n'a pas moins voulu déterminer les territoires (2) que les époques dont il écrivait l'histoire.

Et cependant, comme science auxiliaire de l'histoire, la géographie paraît le céder chez lui à la généalogie, qui le cède elle-même à peine à la chronologie (3). Nous savons quelle était au xvii^e siècle, aux yeux de Leibniz, l'importance d'une histoire généalogique, importance qui rejaillissait sur l'histoire entière (4), et que le philosophe ne paraît pas avoir exagérée (5). Il faisait, d'ailleurs, de la généalogie le complément naturel de la chronologie, considérée comme l'ossature de l'histoire; pour lui, elle correspondait dans le corps humain aux nerfs qui établissent les relations entre les parties; son importance venait du rôle considérable joué par la succession dans le droit d'alors, c'est-à-dire de sa valeur politique (6). Enfin la généalogie était, à son avis,

1. Ex. pour les Slaves. *Id.* 834, § 29-30, t. I, p. 445 et 960, § 4, t. III, p. 45; pour la Scandinavie, 834, § 27, t. I, p. 444.

2. Il écrivait à Bernstorff, le 20 décembre 1715, à propos de Muratori : « Je voudrais... qu'il nous fit tracer une carte... des cantons et districts de la Lombardie, de la Ligurie, de la Toscane, du pays venitien, etc. qui ont appartenu ... à la maison d'Este, et qu'on y exprimât les lieux particuliers marqués dans les diplômes avec leur situation. Cela donneroit un grand éclaircissement à mes deductions genealogiques. » *Z. d. h. V. f. N.* 1890, p. 165.

3. V. pl. haut, p. 423, n. 7 dont la suite est : « parce qu'elles font connoître les changemens des Estats qui ont passé d'une famille à l'autre, et fondent souvent les droits et les pretentions des princes ». Cf. lettre à Chappuzeau citée pl. haut, p. 421, n. 4. « Vous avez raison de dire que les Genealogies sont encor moins seures que la Geographie et que la Chronologie. Cependant comme cette recherche des Genealogies est fort importante pour l'Histoire et particuliere-ment pour connoître les pretentions et les acquisitions des Seigneuries, il est bon d'en donner ce qui est le plus certain et le plus important même, à l'égard des petites souverainetés et des familles eteintes. » *L'Atlas universalis* devait comprendre les tables généalogiques des familles des princes de l'Europe, avec certains détails illustrant l'ancienne histoire. COUTURAT, *Opusc.*, p. 223.

4. V. p. haut, p. 59, notes 2 et 4.

5. « Une histoire généalogique, consciencieusement établie, est un instrument de critique d'une grande utilité quand elle porte sur une famille dont beaucoup de membres tiennent une place notable dans l'histoire. » Léopold DELISLE, *Journal des Savants*, février 1899, p. 132.

6. « La genealogie repond à mon avis aux nerfs et aux tendons de l'Histoire; car puisque l'Histoire recite ce qui s'est passé parmi les hommes, il faut bien qu'elle ait égard à la connexion naturelle des hommes, qui consiste dans la parenté. Et comme de tout temps la succession a donné beaucoup de pouvoir et d'autorité, et que la plus part des peuples y ont egard pour éviter les

indispensable pour comprendre certains faits historiques (1).

Nous avons vu quel soin Leibniz mettait à constituer la généalogie des ducs de Brunswick : c'était pour lui, non le point de départ, mais le résultat même de l'histoire (2); nous savons aussi combien il faisait ressortir l'intérêt des auteurs du moyen âge qui servent à constituer des généalogies (3) et quelles relations suivies il entretenait avec les plus grands généalogistes d'Allemagne (4) ou de France (5). Dans l'électorat de Hanovre, il s'intéressait spécialement aux recherches de Behrens d'Hildesheim, qui voulait écrire l'histoire généalogique des familles éteintes; Leibniz faisait connaître son projet dans les *Acta eruditorum* (6). Le plus complet des ouvrages de ce genre était alors le *Theatrum genealogicum* de Hennings (7), mais il devenait fort rare, était rempli d'erreurs et « une infinité de

troubles et les difficultés qui se rencontrent dans le choix des hommes, il se trouve, que les Histoires des peuples, des royaumes et des principautés dépendent beaucoup des connexions et changemens de famille, d'où sont venues les guerres, des unions de plusieurs pays, pour former une grande monarchie et les prétentions d'un Prince sur l'autre. » *Mémoire* du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 20. « Les questions genealogiques seroient des plus frivoles, si les interests des estats n'en dependoient souvent. » Lettre à Bayle s. d. (avant le 1^{er} octobre 1701). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 61 (FEDER, p. 131). Cf. pl. haut, p. 441, n. 3. Il approuvait surtout les tables chronologiques de l'anglais Tallents, 1680, parce que l'auteur y avait souligné les intérêts et les unions des grands princes. FELLER, p. 420. C'est, à ses yeux, l'union la plus féconde de la chronologie, de la géographie (v. pl. haut, p. 436 n. 2) et de la généalogie. — Aussi Leibniz utilisait-il les généalogies pour se faire bien venir des princes, p. ex. de Pierre le Grand : lettres à Palmieri, 25 juillet 1697 et à le Fort le jeune, 3/13 août. GUERRIER, p. 10 et 20 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 424 et 438).

1. A la suite du passage cité pl. haut, p. 299, n. 1, il écrit : « Autrement il y a quantité de faits, dont on ne sauroit rendre raison, quand on ne sait comment les familles ont été liées, ce qui est fort obscur dans ces vieux temps. »

2. Lettre à Muratori s. d. (1709). CAMPORI, p. 38-39 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 93).

3. A propos d'Aubry des Trois-Fontaines. V. pl. haut, p. 167, n. 8-9.

4. Surtout Greiffencranz; v. pl. haut p. 106, n. 4, p. 177, n. 4 et p. 242.

5. Principalement d'Hozier et Reffuge. V. pl. haut, pp. 107, 141, 177-179 et 300.

6. Lettre de Behrens (corr., 36-37) du 8 septembre 1695, dont la partie concernant le *de familiis emortuis* est publiée dans les *AA. EE.* d'octobre 1695, p. 464-6. Dans une lettre du 6 décembre (corr., fol. 43-44), Behrens écrit qu'il veut y employer, au lieu de tableaux, la méthode historique.

7. V. pl. haut, p. 59, n. 3.

découvertes historiques » avaient été faites depuis son apparition (1); aussi Leibniz désirait-il vivement le voir refaire et accompagner de preuves : cela eût dû être, selon lui, l'œuvre des historiographes des princes d'Allemagne (2). Comme Henninges avait été à Lunebourg, les ducs de Brunswick prétendaient avoir « un droit particulier sur son ouvrage (3) » et Leibniz aurait voulu faire opérer cette refonte par un professeur de l'Université de Helmstædt (4). Il avait « exhorté un sçavant homme du voisinage » à donner cette nouvelle édition (5), mais la tentative n'aboutit pas (6). Enfin, il était loin de se désintéresser des questions généalogiques relatives aux pays étrangers (7). Il connaissait tous les ouvrages importants qui s'y rapportaient (8).

« Les Genealogies, selon l'opinion de bien des gens, sont comme les perspectives, où les erreurs sont agréables dans

1. Lettre à Chauvin (corr., fol. 16), 4 juillet 1697. — D'Hozier, à qui Leibniz avait parlé de la refonte de l'ouvrage, déclarait (corr., fol. 20-21), le 10 novembre 1697, qu'« il y a un mélange de tant d'origines fabuleuses qu'elles dégoutent de la Lecture ».

2. « Optandum, ut Henningesii Genealogiæ repurgarentur, additis probationibus : Historiographis Principum Germaniæ id curæ esse debet. » FELLER, p. 421. — De même, Greiffencranz (corr., fol. 75), lettre du 4 février 1698, conseillait de faire ajouter des preuves à un ouvrage généalogique de Butkens.

3. Lettre à d'Hozier (corr., fol. 17), 20/30 août 1697. Cf. lettre à Nicaise du 9/19 août. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 575.

4. « Je voudrais qu'on pût pousser quelque savant Professeur de quelque université à travailler au redressement et supplément de grand ouvrage d'Henninges, mais il faudroit que les Princes l'encouragassent, et j'y songe effectivement pour Helmstat. » Lettre à Greiffencranz, 29 janvier 1697. FELLER, p. 65 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 270).

5. Lettres à d'Hozier et à Nicaise citées note 3. Il semble que ce fut Gaspard Cörber, professeur d'histoire à Helmstædt. Dans son *Journal* du 18 janvier 1697, Leibniz parle, en effet, d'un subside annuel de 100 thaler à donner à Cörber pour l'ouvrage de Henninges; il devait en parler à Bernstorff et à Ch. Schrader. Sur Cörber, v. BODEMANN, p. 39, n° 175.

6. Leibniz en écrit encore à Heineccius dans la lettre du 1^{er} décembre 1707 citée pl. haut, p. 390, n. 3, et parle d'y ajouter des preuves.

7. Pour la maison royale d'Angleterre, v. FELLER, p. 433-4; pour la France, v. pl. haut, p. 241, n. 4.

8. V. des extraits de Guiliman (1605) sur la maison d'Autriche et de Jérôme Vignier (1649) sur l'Alsace et la Lorraine. Ms. XII^B 713 h, n° 377 et 713 a, dans le t. II, non paginé. D'après Benoît PICARD, *L'origine de la maison de Lorraine*, 1704, p. v, Leibniz aurait protesté contre le système de Vassebourg qui fait venir de Charlemagne les ducs de Lorraine.

l'éloignement (1) », disait Leibniz, mais lui-même, pas plus que les princes ses maîtres (2), ne donnait dans ce travers. Aussi s'est-il toujours préoccupé de combattre les fausses généalogies, autant que d'en établir de vraies. Il savait combien l'erreur y est grave, puisque « de chaque mâle qu'on fait entrer parmi les ancêtres d'une famille, dépend toute la suite et que le défaut d'une seule personne la rend fautive, ce qui n'a pas lieu dans d'autres erreurs (3) »; il savait aussi combien elle est aisée, puisqu'elle peut dépendre de la similitude des noms (4), de l'explication inexacte des surnoms (5), d'une interprétation abusive de la parenté provenant du peu de précision des expressions (6), des armoiries qui « sont une source inépuisable de fables (7) », sans parler naturellement de la vanité des princes, de l'imagination, de la crédulité des historiens.

C'est pourquoi Leibniz s'est élevé contre « la fabulosité des Italiens en matière de généalogies (8) ». Nous l'avons vu

1. *Remarques sur les Chevræana*, § CLXI. FELLER, p. 217 (DUTENS, t. VI, p. 327).

2. V. pl. haut, p. 53, n. 2.

3. *Mémoire* du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 23.

4. Ex. les *Accii* et la maison d'Este, v. pl. haut, p. 46, n. 1 et p. 52, n. 4. « Vereor itaque, ne unicum Eberhardi nomen Conradinæ familiæ usitatum, regiæ propinquitati conjunctum audacis conjecturæ occasionem Blondello præbuerit; qui quantuscunque sit in genealogicis, tantus tamen non est, ut ei sine probatione fidi possit, in plano etiam aliquando lapso, ut in Conradi Salici originatione. » *Ann. Imp.* 918, § 9, t. II, p. 304.

5. « Spinæ lignum adhibitum, quidam addidere. Inde Hugoni Malaspinæ impositum nomen, et in posteros propagatum.... Sed ex Malaspinarum origo commentitia est, et Malaspinæ cognomen, multo serius marchioni cuidam Wilhelmo datum, in posteros duravit ». Id. 898, § 13, t. II, p. 175.

6. Même passage et § 8, t. II, p. 303 : « parum accurati sunt veteres in gradibus propinquitatis designandis, et generum aliquando pro sororio usurpant. » Cf. 897, § 2, p. 167.

7. Lettre à Greiffencranz (corr., fol. 73), 24 décembre 1697, à propos de la prétendue descendance des Habsbourg des comtes de Corregio, « la courroie blanche *corregia* estant semblable avec la bande d'Autriche. » De même, le 23 il écrit à d'Hozier (corr., fol. 42 v^o), à ce même sujet : « Les méprises ou plustost les surprises des Genealogies sont fort ordinaires et surtout la ressemblance des armes leur fournit une ample moisson de fables. » A propos de l'archevêque de Mayence Willegis qu'on dit fils d'un tourneur ou d'un cocher sous prétexte qu'il aurait mis une roue dans ses armes, fable que Serrarius avait déjà réfutée (FELLER, p. 418), Leibniz remarque que les insignes n'existaient pas encore au X^e siècle. *Ann. Imp.* 975, § 11, t. III, p. 349.

8. Lettre à Röber (corr., fol. 34), décembre 1701. Cf. *Ann. Imp.* 957, § 1, t. III,

poursuivre impitoyablement les origines fabuleuses de la maison d'Este (1); il devait de même rejeter la prétendue descendance des ducs de Bavière et de Brunswick de Didier, roi des Lombards (2), d'une façon que s'appropriâ Eckhart (3), l'origine carolingienne par les femmes de Hugues, roi d'Italie (4), la parenté de certains comtes et marquis de la Haute-Italie avec Otton le Grand (5) ou des princes d'Este avec les marquis de Malespine (6). Il s'est également efforcé de débarrasser l'Allemagne des fausses généalogies qui y pullulaient, comme celles qui faisaient descendre Conrad I^{er} du comte carolingien Begon (7), la maison d'Autriche des Romains (8), la maison palatine de Bavière (9) et les landgraves de Thuringe de Charlemagne (10). Enfin, pour la France, il a émis les doutes les plus sensés sur les prétendues origines romaines (11) ou mérovingiennes (12) de Charlemagne, comme sur celles qui faisaient venir les Capétiens des Carolingiens (13), du saxon Witikind (14) ou des Guelfes (15).

p. 18. Il attaque, entre autres, Pigna. *Id.* 973, § 10, p. 370. D'Hozier n'avait pas une meilleure opinion des généalogies italiennes. Lettre du 14 août 1692. Ms. XXIII 181, n° 75.

1. V. pl. haut, p. 53 et 62.

2. « Genealogiæ tam commodæ nihil deest, præter veritatem. » *Ann. Imp.* 774, § 31-32, t. I, p. 54-55.

3. Jacques-Guillaume de Imhof ayant essayé de tirer la maison d'Este du roi des Lombards, Didier, Ekhart écrivit contre lui le *Stemma desiderianum*, dissertation « tirée en grande partie de manuscrits rares et de renseignements réunis » par Leibniz, qui pria Bernstorff « d'empêcher qu'il ne se fasse rien de semblable dans la suite ». *Pro memoria* du 16 juin 1708 et lettre s. d. (antérieure). DÆBNER, p. 38-40.

4. *Ann. Imp.* 926, § 4-5, t. II, p. 369-70.

5. « Sunt enim liberales in propinquis Ottonianæ familiæ assignandis scriptores Itali ». *Id.* 997, § 27, t. III, p. 681.

6. *Id.* 951, § 16, t. II, p. 598-99, 983, § 17, t. III, p. 443.

7. *Id.* 816, § 14, t. I, p. 308-9.

8. Mémoire du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 23.

9. *Id.* p. 24.

10. *Ibid.* et lettre à Heineccius citée pl. haut, p. 443, n. 6.

11. V. pl. haut, p. 241, n. 4.

12. *Mémoire* de 1692 cité, p. 24.

13. *Ann. Imp.* 861, § 11-12, t. I, p. 600.

14. *Id.*, § 8, p. 598 et *Mémoire* cité, p. 24.

15. Lettre à Baluze citée pl. haut, p. 241, n. 5 et *Ann. Imp.* 861, § 7, 19-21, pp. 598 et 602-3.

Touffois, sentant que, là surtout, il ne suffisait point de détruire, Leibniz s'est efforcé de reconstruire des généalogies ayant tous les caractères d'une œuvre scientifique (1). Parti de celle de la maison de Brunswick et obligé, pour l'établir, d'en rechercher d'autres, il en a véritablement semé ses *Annales*; bien que les trois volumes de l'édition Pertz contiennent chacun un nombre d'années de moins en moins grand, les tables généalogiques y vont croissant (2), nombreuses surtout au x^e siècle (3), pour lequel, en France tout au moins, on devrait, d'après Leibniz, à défaut de l'histoire que le manque d'historiens rend presque stérile, dresser des généalogies, les origines connaissables des familles illustres remontant presque toutes à cette époque (4). Parfois Leibniz s'en occupe seulement en passant, surtout quand il s'agit de familles peu importantes ou n'intéressant pas directement l'Empire d'Occident (5); parfois il revient à plusieurs reprises sur la même généalogie quand il a affaire à des maisons considérables (6) ou d'un intérêt

1. Voir dans la lettre italienne au duc de Modène s. d. (1^{er} janvier 1690) l'énumération des histoires généalogiques qu'il voulait imiter. Ms. XXIII, 181, n^o 99.

2. Il y en a 6 au t. I (768-876), 17 au t. II (877-955) et 20 au t. III (956-1005).

3. Seule la première du t. II (année 886, p. 90) se rapporte au IX^e siècle et les trois dernières du t. III (années 1001, 1002, et 1003. pp. 786, 807 et 832) au XI^e, soit 33 pour le seul X^e siècle !

4. « Scilicet in Gallicis nunc pro historia, quæ defectu scriptorum sterilesevit, genealogiæ texendæ essent, nam in hoc seculo fere incidunt origines explorabiles illustrium familiarum. » 912, § 10, t. II, p. 259-60.

5. Exemple : origine des comtes de Salm, 776, § 7, t. I, p. 63 ; des comtes de Mâcon, 880, § 18, t. II, p. 53 ; des ducs d'Aquitaine, 888, § 12, t. II, p. 104 ; des comtes de Dessau, 897, § 2, t. II, p. 166 ; de Bérenger, roi d'Italie, 835, § 13, t. I, p. 451-2 ; des ducs de Hollande, 923, § 24, t. II, p. 343 ; des ducs de Bohême, 938, § 13, p. 472-3 ; des ducs de Moravie, 948, § 35, p. 569 ; des comtes de Kyburg, 954, § 18, p. 641 ; des comtes de Plozeka, 980, § 10, t. III, p. 403-5 ; des margraves de Misnie et de Lusace, 1002, § 28-29, p. 806-7 ; des rois d'Angleterre, 930, § 18-19, t. II, p. 405 ; des ducs de Savoie, *Id.*, § 26, p. 407 ; des landgraves de Thuringe et des électeurs de Saxe, 983, § 5, t. III, p. 439 ; des comtes palatins transrhénans, 997, § 4-5, t. III, p. 669-70 ; des comtes de Champagne, 980, § 23, p. 405-6.

6. Ex. : Hugues, roi d'Italie, 904, § 8 et 926, § 5, t. II, p. 210 et 371-2 ; les comtes de Rouci et de Vermandois, 923, § 9-11, 954, § 22 et 974, § 24, t. II, p. 337-8 et 642 et t. III, p. 326-7 ; les comtes de Waldeck et de Stade, 930, § 12, t. II, p. 401-2 et 969, § 22, t. III, p. 267 ; les comtes palatins de Bavière, 907 § 6, t. II, p. 222-5 et 955, § 25-37, p. 656-63 et surtout pour la maison d'Autri-

direct pour l'histoire de Brunswick (1); parfois enfin, il traite longuement son sujet et ne l'abandonne qu'après l'avoir en quelque sorte épuisé. C'est ce qui arrive en particulier pour la maison d'Este (2), la famille des Guelfes (3) et des Gibelins (4), les ducs de Lorraine (5) et la maison capétienne (6). La plupart de ces généalogies concernant l'Allemagne et l'Italie devaient être reproduites par Eckhart. (7).

Quels sont maintenant les principes que Leibniz appliquait en généalogie? Il eût voulu que l'on recourût autant que possible aux sources (8) et il a souvent reproché aux généalogistes de ne pas citer leurs autorités (9); d'autre part, il croyait qu'on devait s'y servir des documents pour distinguer ce qui est certain de ce qui l'est moins (10). Naturellement il s'entourait lui-même de tous les renseignements que pouvaient lui fournir les historiens et surtout les

che, **821**, § 5-7, t. I, p. 334-5, **841**, § 1-2, p. 490, **862**, § 10-11, p. 616-7, **866**, § 22, p. 655-6, **869**, § 12, p. 680 et **994**, § 22, t. III, p. 606-7.

1. Ex. les ducs et les comtes de Saxe de la famille de Witikind, **821**, § 31-35, t. I, p. 341-3; **845**, § 4-5, p. 523-5 et **849**, § 13, p. 548; les Billungs, **930**, § 5, t. II, p. 398, **944**, § 20-23, p. 527-9, **950**, § 8-14, p. 579-83, **965**, § 51, t. III, p. 170-1 et **967**, § 31-32, p. 204-5.

2. Entre autres **823**, § 12, t. I, p. 352-3, **828**, § 12, p. 382, **876**, § 29-32, p. 752-4, **884**, § 9-10, t. II, p. 77-81, **917**, § 8-18, p. 293-8, **954**, § 8-17, p. 594-600, **954**, § 28-29, p. 644-5 et surtout **960**, § 10-41, t. III, p. 48-66.

3. Surtout **819**, § 8-21, t. I, p. 323-8, **821**, § 7, p. 334-5 et **934**, § 11-15, t. II, p. 435-7.

4. Surtout **902**, § 14-23, t. II, p. 200-3 et **944**, § 2-6, p. 520-3.

5. Entre autres **944**, § 1-2, t. II, p. 520-1 et surtout **959**, § 5-12, p. 30-35.

6. Principalement **861**, § 2-27, t. I, p. 598-606, **886**, § 7-8, t. II, p. 89-90, **987**, § 14, t. III, p. 512-3 et **1001**, § 33, p. 786-7. Le premier passage est un des meilleurs exemples de la façon dont Leibniz traite les généalogies, bien qu'il n'y arrive qu'à des résultats négatifs. V. pl. bas, chap. v.

7. Dans les *Origines familiæ... Habsburgo-Austriacæ*, l'*Historia genealogica Principum Saxonicæ superioris*, Leipzig, 1721-22. Cf. *Orig. Guelff.*, t. IV, p. 342 note.

8. « L'ouvrage du P. Steyrer est bon, car il s'est donné de la peine pour éplucher des difficultés généalogiques fort embrouillées, et il s'y est pris comme il faut, ayant eu recours aux sources, autant qu'il lui a été possible. » Lettre à Widow, 8 mai 1716. KORTH., t. III, p. 342 (DUTENS, t. V, p. 472-3).

9. Ex. *Ann. Imp.* **861**, § 13, t. I, p. 600.

10. « In familiarum originibus, distinguenda essent incerta a minus certis, ope monumentorum, quod nondum fecere Spenerus et Imhofius. » Lettre à Bierling, 7 juillet 1711. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 499 (KORTH., t. IV, p. 42; DUTENS, t. V, p. 371).

diplômes, les interprétant de la façon la plus compréhensive mais il s'efforçait d'aller plus loin encore. Son procédé ordinaire consistait, lorsqu'il retrouvait un même nom chez une et plusieurs personnes se suivant de près et dont les dernières sont de la même famille, de croire que la première devait appartenir aussi à cette famille (1); parfois, la possession des mêmes biens chez certains personnages vivant à des époques assez rapprochées lui faisait admettre qu'ils avaient dû se les transmettre par héritage et qu'ils étaient, par conséquent, parents ou alliés (2). Ce sont là deux principes qu'Eckhart lui empruntera et érigera en axiomes (3). Plus il y a naturellement de concordance entre les conditions requises, noms, lieux, temps et circonstances, et plus on a de chances de ne pas se tromper (4). Appliquant, d'ailleurs, le précepte qu'il avait recommandé, il indiquait parfois, dans les tables généalogiques qu'il dressait, le degré de cer-

1. Ex. *Ann. Imp.* **829**, § 13 et 15, t. I, p. 325 et 326, **821**, § 32-34, p. 342-3, **902**, § 15-17, II, p. 200-1, **917**, § 17-18, p. 297-8, **960**, § 21, t. III, p. 54.

2. *Id.* **917**, § 18, t. II, p. 298, **960**, 25-26 et 31, t. III, p. 56-57 et 60; Cf. lettre à Muratori, 16 août 1715. *CAMPORI*, p. 224 (*DUTENS*, t. IV, part. 2, p. 105).

3. Il déclare que, avant l'emploi des surnoms, les pères donnaient à leur fils leur nom propre ou celui de leur propre père et que, dans la même famille, les biens patrimoniaux se transmettaient héréditairement ainsi que les dignités importantes, comme celles de ducs et comtes. *Orig. Guelff.*, t. I, l. I, ch. I d'après la préface, p. 40.

4. Le 19/29 mars 1693, Leibniz écrit à d'Hozier que la mention d'Orderic Vital confirme son hypothèse et qu'il reverra l'ouvrage de Campi « pour considérer plus attentivement ce qu'il dit des Marquis dont les noms sont les mêmes avec ceux qui estoient familiers aux nostres. Ce qui joint à la convenance des temps et des lieux est un indice considérable » Ms. XXIII, 181, n° 49. « Teutbaldum Teutbaldi patrem crediderim, qui Hugonem Italiae regem genuit. Nam tempora, loca nominaque conspirant ». *Ann. Imp.* **841**, § 2, t. I, p. 490; « Itaque nomen Arnulfi, a familia receptum, dignitatis seu officii in Bajoaria successio, temporumque consensus concursu suo fidem faciunt conjecturæ. » **907**, § 11, t. II, p. 225. « Atque hæc omnia circa eadem tempora et consentientia loca. » **960**, § 11, t. III, p. 54. Cf. plus haut, p. 302, n. 7. la fameuse discussion avec Muratori sur les trois frères, dont Leibniz écrivait, le 30 janvier 1716 : « Enfin puisqu'on ne sauroit faire la moindre objection de quelque apparence, et puisqu'il y a cinq ou six convenances, du tems, des lieux, des noms des personnes, de leur nombre, des événemens qui difficilement se rencontreroient sans l'identité; et puisqu'enfin l'identité posée en forme d'hypothèse tout cadre à merveille, la chose paroît aussi bien prouvée que 100 autres points d'histoire qu'on reçoit sans difficulté. » *CAMPORI*, p. 243 (*DUTENS*, t. IV, part. 2, p. 109).

titude de ses résultats en réunissant les personnages par des lignes ou des points, selon que la parenté était réellement établie ou seulement supposée (1).

Telles sont, pour Leibniz, les sciences auxiliaires fondamentales. Il en admettait d'autres, servant directement à utiliser les différents matériaux de l'histoire. Nous avons vu comment il employait la diplomatique, l'épigraphie, la numismatique, la sphragistique et la héraldique, à l'occasion des diplômes (2), des médailles (3), des inscriptions (4), des sceaux (5) et des insignes (6); il nous reste à parler de la philologie et de la paléographie.

Leibniz connaissait le terme de philologie (7); il rattachait cette science à la linguistique en y comprenant les étymologies et la regardait comme la clé de l'histoire (8). Lui-même parlait couramment l'allemand, le français et sans doute le latin, écrivait dans toutes ces langues et entendait à peu près toutes celles dont on a besoin en histoire : les langues anciennes, y compris le grec et l'hébreu, les langues modernes, surtout l'italien et l'anglais; à la fin de sa vie, il s'était mis aux langues slaves (9). Quant à la paléographie,

1. Ex. 951, § 17, t. II, p. 600 et 955, § 37 (table au début et à la fin du volume).

2. V. pl. haut, p. 395-399.

3. V. pl. haut, p. 390-393.

4. V. pl. haut, p. 393-394.

5. V. pl. haut, p. 390.

6. V. pl. haut, p. 389-390.

7. « Elle (l'Histoire humaine) comprend... la connoissance des langues et ce qu'on appelle la *philologie*, qui enferme encor les origines linguistiques. » *Mémoire* de 1694 environ. KLOPP, t. X, p. 13. « Proximis nundinis Paschalinis, Deo volente, prodibit specimen quoddam meum *Apparatûs ad Philologiam, præsertim Germaniam*, in quo aliqua nova inspergentur. Cæterum hoc penitus persequendum aliis junioribus relinquo. Erui nuper originem vocis Hornung ». Lettre au P. des Bosses, 6 janvier 1712. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 428 (DUTENS, t. VI, p. 195-6). V. aussi pl. haut, p. 283, n. 7.

8. Il écrivait au P. des Bosses, le 11 avril 1716, de van der Driesch : « Est in elegantibus litteris versatior, quam plerorumque hodie captus fert; atque hæc est meo judicio basis veræ eruditionis, præsertim in eo, qui ad Jurisprudentiam, et studia civilia adspirat; ubi magnum est pondus in Historiæ et Antiquitatis cognitione. » KORTH., t. IV, p. 161 (DUTENS, t. V, p. 444).

9. V. pl. haut, p. 274-277.— Vers 1698, il s'était mis à apprendre le hongrois. MURR, t. VII, p. 170. Il avait, pour cela, pris, à son service, le jeune Zabany. BODEMANN, p. 397, n° 1020.

avant que le P. Montfaucon lui ait rendu le mot familier par sa *Palæographia Græca* (1), Leibniz l'appelait simplement « la science des manuscrits », tout comme il appelait l'épigraphie la « science des inscriptions » et ces deux sciences constituaient pour lui, avec la numismatique et la diplomatique, une grande partie de la critique historique (2).

A ces sciences auxiliaires s'ajoute la bibliographie. Ici encore, Leibniz connaissait le mot et surtout la chose, qu'il appréciait à sa juste valeur (3). Il déclarait que le domaine en était si vaste qu'on ne pouvait le parcourir complètement, que le travail y tenait lieu de perfection et s'étonnait qu'on n'en comprit pas la portée, puisque la bibliographie est l'inventaire de l'érudit (4). Si le monde dure encore mille ans et si l'on écrit toujours autant de livres, l'imprimerie les multipliera tellement que des cités entières suffiront à peine aux bibliothèques (5). Aussi

1. Le Long (corr., fol. 40-41) lui en avait envoyé le catalogue le 29 novembre 1707; aussitôt Leibniz en faisait savoir le projet à Hansch le 15 décembre et à la Croze le 2 janvier 1708. KORTH., t. III, p. 78 et 396-7 (DUTENS, t. V, p. 164 et 489); à Cupér le 29 décembre 1707, ms. original. L'ouvrage parut en 1708.

2. Lettre à Nicaise, 30 avril 1697, citée par COUTURAT, p. 158 n. 5 et p. 161 n. 1. L'expression « art critique », qu'il y emploie traduit le latin *ars critica*. Cf. lettres à Huet, 1679: « *ars ille critica, planè necessaria, quæ in monumentis discernendis versatur, qualia sunt inscriptiones, numismata, et libri manu aut typis scripti.* » DUTENS, t. V, p. 459.

3. « Ce sont les faits qui ont le plus besoin de collections, autorités et inventaires. » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 182.

4. « Quisquis ille est, qui tibi persuadere conatur *bibliographici operis* omissionem, ex nostro certè sensu ut mollissimè dicam, minimè loquitur. In re immensa, imò infinita, qualem hanc esse nemo diffitetur, nemo etiam urget perfectionem: et labor saltem progressus pro perfecto habetur.... De re tam manifestæ utilitatis miror illud cui bono? vel quæri posse: quid? an exiguæ utilitatis est bonum patrem familias inventarium, mercatorem libris negotia erudito. » Lettre à Spizel, 7 avril 1671. DUTENS, t. V, p. 351. Il emploie le mot *bibliographia* en 1709. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 271-2.

5. « Si mundus adhuc mille annos durabit, et tot libri, ut hodie, conscribentur, vereor, ne c. Bibliothecis integræ civitates fient. Sed incuria temporum et casus varii multas perdent. Opus itaque esset, ut e scriptoribus singularibus et archetypis, qui alios non excripserunt, *Eclogæ Photianæ* conficerentur, res memorabiles ipsis autorum verbis exponentes. Quænam autem res sint alicujus momenti, non cuivis diversitatem ingeniorum et disciplinarum adjudicare licet. » FELLER, p. 422. — « Salutare opus foret hodie, si a peritis iudicibus de quoque libro ea duntaxat exciperentur, quibus autor thesaurum doctrinæ humanæ auxit, et majorum hæreditati aliquid adjecit. Ea una ratione immensus oceanus, quo aliter absorberitur tandem humani generis curio-

recommandait-il de faire des bibliothèques de matières différentes (1). Il prônait la confection d'extraits de chaque livre original indiquant ce que l'auteur a ajouté au trésor des connaissances humaines (2).

En l'absence de tels travaux, il fallait des indications bibliographiques qui permissent à chacun d'utiliser le travail des autres (3), des inventaires et des tables servant de fil conducteur (4), tables alphabétiques ou de matières, générales ou particulières (5). Leibniz désirait vivement voir dresser des catalogues des bibliothèques (6), il croyait qu'un catalogue des ouvrages et de leurs éditions par ordre chronologique, depuis le commencement de l'imprimerie jusqu'à l'époque contemporaine, serait une véritable histoire des sciences et des lettres : à défaut du travail entier, il souhaitait de le voir faire depuis le début du xvii^e siècle (7). Il aurait voulu que l'on dressât un inventaire très exact des monuments de l'antiquité qui nous

sitas, in angustum aliquod fretum cogetur. Aliter enim, si sic pergitur, in tanta imprimendorum librorum facilitate aliquando non ædes, non plateæ, sed oppida integra vix bibliothecis sufficient. » *Ann. Imp.* 949, § 16, t. II, p. 575.

1. « Il serait bon de faire une *bibliothèque des Auteurs* qui ont écrit sur différentes matières, à l'exemple de la Bibliothèque des Pères, qu'on a faite en France, comme une Bibliothèque poétique, des choses qui regardent la chymie, l'œconomie et autres. » *Leibnitiana*, § CLXIX: FELLER, p. 221 (DUTENS, t. VI, p. 329).

2. V. pl. haut, p. 450, n. 5 et p. 348, notes 1-2.

3. « Non vident in tanta multitudine rerum cognoscendarum, ingentis compendii esse, aliorum frui laboribus. Itaque necessaria librorum notitia est. » Lettre à Placcius, 8 septembre 1690. DUTENS, t. VI, p. 48.

4. *Entwurf gewisser Staatstafeln* s. d. (1680 environ). KLOPP, t. V, p. 307-8. Sur cette métaphore du « fil conducteur » ou du « fil d'Ariane » v. pl. bas, chap. VI.

5. « Repertoria bestehen würden in verschiedenen indicibus so wohl Alphabetice als realibus tam generalibus quam specialibus. » *Von Vorstellung eines Magistratur-Antes*. KLOPP, t. V, p. 316. Au t. I, p. 123, § 24 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 51), il parle de donner des résumés des ouvrages avec des textes.

6. Lettre à Spizel citée pl. haut, note 3.

7. « Optabat etiam, ut quis *Catalogum secundum ordinem annorum editionis librorum* ab incunabilibus Typographiæ ad nostra usque tempora contexeret, hac ratione incrementa scientiarum, tot librorum editionibus amplificatarum, veluti in tabula uno oblectu perlustrari posse, aut si nimis operosum hoc videretur, ut saltem ab initio seculi XVII. tales librorum Eclogæ, quales nunc habemus, evulgarentur. » FELLER, *S. V. L.*, p. 14.

restent, comme les inscriptions et les médailles, et surtout que l'on écrivit une histoire des manuscrits, contenant l'énumération des meilleurs qui se conservent encore aujourd'hui dans toute l'Europe, surtout de ceux qui ont servi à faire les éditions des auteurs et de ceux qui sont rares ou uniques (1).

Aussi s'occupait-il toute sa vie de bibliographie (2). Nous l'avons vu, pendant son séjour dans l'électorat de Mayence, projeter une revue bibliographique de tout ce qui paraîtrait en Allemagne, les *Semestria litteraria* (3). Dès lors il devait contribuer à la fondation des *Acta Eruditorum* (4) et, dans tous ses projets de sociétés savantes, faire à la bibliographie la place que les historiens modernes lui reconnaissent (5). Sa vie durant, Leibniz répétera qu'il est nécessaire de dresser des inventaires ou des répertoires, soit alphabétiques, soit méthodiques, avec des catalogues bibliographiques et des renvois aux auteurs; les premiers devaient être de simples dictionnaires, des répertoires de mots et de références et serviraient de tables aux seconds, qui seraient des recueils d'idées et de preuves (6). C'étaient les inven-

1. « Saepè mecum cogitans optavi esse, qui nobis inventarium, ut ita dicam, exhibeat pretiosi hujus thesauri omnium, quæ hodieque supersunt reliquiarum antiquitatis, quoad ejus fieri potest. Tale quiddam circa inscriptiones expectamus a summo in his studiis viro Marquardo Gudio, nec numismatis deerunt Ezechiel Spanhemius aliique excellentes viri, maximè autem Carcavius vester... Sed historiam manuscriptorum hactenus desidero, qua enumerentur meliores, qui nunc quoque exstant in Europa, codices, illi imprimis, ex quibus auctores expressi sunt, et qui sunt unici aut rari. » Lettre à Huet, 1679. DUTENS, t. V, p. 457 (trad^{on} EMERY, p. 166).

2. Pour assurer la vente des livres, il appréciait la méthode des souscriptions: lettre à Th. Burnet, 17/27 juillet 1696. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 180 (DUTENS, t. VI, p. 236). Cf. *Errichtung eines Notiz-Amtes* s. d. (1713 env.). FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 363. Il s'efforçait d'affranchir des libraires les auteurs: lettres à Ancillon, 28 septembre 1708 et 6 septembre 1709. FEDER, p. 1 et 4 et projet de société impériale, 2 janvier 1713. *A. f. öst. Ges.*, t. XL, p. 222-3 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 299). Peu avant sa mort, il projetait d'organiser une société de savants qui s'engageraient à acheter les meilleurs livres pour en encourager la production. MURR, t. VII, p. 190. Cf. lettre à Kortholt du 15 octobre 1715. KORTH., t. I, p. 339-40 (DUTENS, t. V, p. 332-3).

3. V. pl. haut, p. 9. Cf. LÉVY-BRÜHL, p. 22.

4. V. pl. haut, p. 39.

5. V. en particulier le projet pour Vienne. Cf. pl. haut, p. 283.

6. COUTURAT, *Logique*, p. 154-5 et 174. La dernière mention citée (p. 174,

taires méthodiques qui avaient naturellement sa préférence. Déjà, pour la bibliothèque du baron de Boinebourg, il avait fait un catalogue qui permettait de trouver toutes les matières qu'y avaient traitées les auteurs et où chaque ouvrage était mentionné parfois en plus de dix endroits différents (1). A la *Bibliotheca Augusta* de Wolfenbüttel, il aurait voulu établir un catalogue systématique complet. Il pensait d'abord l'écrire sur des feuilles séparées, avec les noms des auteurs et des livres et l'indication de l'édition, puis le reporter sur de petites fiches, d'après l'ordre des matières ou des sciences, à l'exemple de Lambeck (2). A Hanovre, où la bibliothèque ducale se confondait presque avec la sienne, Leibniz avait rangé ses livres rares par matières, sans se soucier du format (3).

Ces détails généraux, les fonctions mêmes de bibliothécaire qu'il remplit à Francfort, à Hanovre et à Wolfenbüttel (4), celles d'archiviste qu'il réclama si souvent (5), nous font présager qu'il connaissait en histoire la valeur de la bibliographie (6). Nous l'avons vu recommander à Hanovre l'usage des inventaires et des tableaux synop-

n. 4) appartient à l'année 1716 : c'est un projet pour Pierre le Grand, éd. par GUERRIER, p. 355 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 384-5).

1. Mémoire pour la baronne de Boinebourg, 1674. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 22.

2. « *Catalogum Materialium* hoc modo confici posse putabat. Jubebat Autorum et librorum nomina et editiones in singulis foliis, et quidem in una tantum facie paginæ in duas columnas fissæ, consignari, altera inani relicta, deinde totum Catalogum in minutas schedas discindi, et has in ordinem materialium et scientiarum prout in *Lambecii Prodomo historiae litterariæ* vel *Lippenii Bibliotheca* reperitur, disponi, dispositas vero iterum describi. » FELLER, *S. V. L.*, p. 14.

3. « Observari... (libros) secundum classes scientiarum tunc fuisse dispositos, ita ut libri in folio, in quarta et in octava forma... permiste iisdem loculis inclusi conspicerentur. » *Id.*, p. 24. — Leibniz appréciait la disposition matérielle des bibliothèques : il a répété une observation faite dans son voyage en Bavière (KLOPP, t. V, p. 387) dans une lettre à Widow du 8 mai 1716 : « *Je voudrois qu'une Bibliothèque fût tellement disposée, qu'on pût arriver aux livres sans se servir d'échelle.* » KORTH., t. III, p. 342 (DUTENS, t. V, p. 473).

4. V. pl. haut, p. 9, 29-31 et 103; GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 78-80 et COUTURAT, p. 573. — Sur l'importance et l'utilité d'une bibliothèque, v. la lettres. d. (1700 env.) au grand maréchal de Steinberg. *Z. d. h. V. f. N.* 1888, p. 79-80.

5. V. pl. haut, p. 34, n. 1; p. 37, n. 6 et p. 79, n. 4.

6. Il désirait une bibliographie complète des mathématiques. Lettre à Lelong, 24 décembre 1705. Ed. p. 42.

tiques (1), en Prusse et en Autriche celui des répertoires(2). Feller nous raconte que Leibniz lui avait montré comment les catalogues et les livres des savants peuvent nous renseigner sur leurs travaux (3). Leibniz employait les principaux recueils bibliographiques, comme le catalogue de la bibliothèque impériale dressé par Lambeck et sa continuation par Nessel (4), celui des historiens latins de Gérard Vossius (5), la *Bibliothèque* du P. Labbe (6), l'histoire des écrivains ecclésiastiques de William Cave (7), l'*Iter italicum* de Mabillon (8). Il connaissait enfin toutes les grandes collections historiques, comme en témoignent, soit ses recueils de documents, soit ses ouvrages d'histoire; il fournissait volontiers des renseignements bibliographiques, — il le fit notamment pour la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong (9) ou l'édition de saint Jean de Damas du P. Lequien(10)— et si une chose surtout nous étonne dans sa prodigieuse correspondance, c'est l'érudition bibliographique, toujours en éveil et toujours au courant. Dans

1. V. pl. haut, p. 34 et 37.

2. V. pl. haut, p. 220, 79, et 282-283.

3. « In conclave, ubi libros suos asservabat, non facile quempiam introire sinebat, ne quis rimari posset, unde profecerit; nam ipse me docuerat, ex catalogis et libris doctorum Virorum studia eorum cognosci posse. » *S. V. L.*, p. 23.

4. *Commentarii de bibliotheca Cæsaræa Vindobonensi*, 1665 ss. indiqués dans la lettre citée pl. haut, p. 450, n. 4 et dans la lettre à Magliabechi du 16 juillet 1690. *Epistolæ*, t. I, p. 18-19 (DUTENS, t. V, p. 88).

5. Ouvrage cité pl. haut, p. 160, n. 4. Leibniz l'indique encore, préface des *Access. hist.* DUTENS, t. IV, part. 2, p. 56 et 58; *Ann. Imp.* 875, § 14, t. I, p. 736 et 998, § 44, t. III, p. 744.

6. *Bibliotheca Bibliothecarum*, 1664. Citée, lettre à Spizel, 10/12 février 1670. DUTENS, t. V, p. 345. Leibniz la trouvait insuffisante : v. pl. bas, p. 456, n. 4.

7. *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria a Christo nato, usque ad sæculum XIV*, Londres, 1688. Leibniz la cite dès 1689 (lettre à Noris citée pl. haut, p. 86, n. 2), dans une lettre à Magliabechi du 29 décembre 1693. *Epistolæ*, t. I, p. 46 (DUTENS, t. V, p. 103) et, sans doute, *Ann. Imp.* 868, § 15, t. I, p. 674. De nombreux coupons d'extraits sont ainsi terminés : « Cave Scriptor. Ecclesiast. », p. ex. Ms. XII^B 713 h., nos 129, 132, 134 et 143.

8. V. pl. haut, p. 64, n. 7 et l'instruction citée pl. haut, p. 303.

9. Leibniz avait envoyé un extrait de la lettre de Lelong aux AA. EE. (éd. en juin 1704, p. 287-9); il recommandait son projet à J.-A. Schmid, lettre du 30 juin 1704. VEESENMEYER, p. 131; à Gehr. Meier et à Polycrate Leyser : lettre à Th. Burnet, 30 octobre 1710. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 322 et t. VI, p. 9 (DUTENS, t. VI, p. 296).

10. BODEMANN, p. 142, n° 552.

ses ouvrages d'histoire, l'information est immense et, en quelque sorte, complète pour le temps, qu'il s'agisse d'ouvrages anciens ou modernes, de livres de première ou de seconde main. Cela ne veut pas dire que Leibniz ait tout lu; il parcourait plus d'ouvrages qu'il n'en lisait (1), mais il avait une idée de tout et savait surtout où trouver chaque renseignement. Aussi appréciait-il les citations dont il avait appris l'utilité en droit (2) et les références, où il voyait à la fois une garantie pour l'auteur et un moyen d'information pour le lecteur (3) et qu'il voulait aussi précises que possible (4). Il savait l'utilité des tables, en donnait lui-même à ses recueils d'érudition (5) et conseillait aux autres d'en ajouter aux leurs (6).

Il connaissait aussi tout le prix des catalogues (7): il tâchait de réunir ceux des livres nouveaux, par exemple en Hollande (8), afin de faire un choix pour la bibliothèque électorale et pour lui-même. Il appréciait surtout les catalogues de manuscrits (9). Pour ses travaux historiques, il faisait des extraits du catalogue de la bibliothèque de Vienne (10),

1. A propos des livres, il écrit à Th. Burnet, le 1/11 février 1697: « j'en achète beaucoup que je ne lis jamais: C'est assez de les avoir pour les consulter au besoin, et de jeter cependant les yeux sur quelques endroits. » GEHR., *Phil.*, t. III, p. 187 (DUTENS, t. VI, p. 241). Cf. pl. haut, p. 147, n. 2.

2. « Utiles sunt autorum in Juris controversiis allegationes... prosunt etiam, eum lectorem ad scriptores remittimus, qui rem exquisitius tractaverunt. » Lettre à Kestner, 30 janvier 1711. KORTH., t. I, p. 250-1 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 264).

3. « Car cela ne sert non seulement à vous garantir, mais encor à donner moyen au lecteur de s'instruire plus amplement si bon luy semble chez ces auteurs » écrivait-il à Chappuzeau dans la première lettre citée pl. haut, p. 421, n. 4.

4. *Nova meth.*, pars II, § 88. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 221.

5. V. pl. haut, p. 259-260.

6. Lettre à C.-D. Driesch, 12 janvier 1716. KORTH, t. IV, p. 350 (DUTENS, t. V, p. 438).

7. Projet de *Semestria*, § 24. KLOPP, t. I, p. 123 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 50).

8. Lettres à le Clerc, 3/13 janvier 1692. DUTENS, t. V, p. 566; à Basnage s. d. (même époque) et 12/22 septembre. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 81 et 84; à Leers, libraire à Rotterdam, 14/24 janvier 1698. Ms. original de Leyde.

9. V. pl. haut, p. 452, n. 1, et lettre à Sparfvenfeldt (corr., fol. 3-4), où il désire que le *Collegium antiquitatis* de Suède donne « un catalogue des Manuscrits du Nord avec des remarques et des extraits », à la manière de Lambeck.

10. V. pl. haut, p. 70, n. 4 et p. 72, n. 7.

copiait ou faisait copier ceux des bibliothèques d'Allemagne (1), réclamait de Hackmann ceux des bibliothèques d'Italie, de France ou d'Angleterre (2). Il demanda sans succès à Larroque le catalogue des manuscrits historiques de la bibliothèque royale de France (3), qu'il désirait vivement voir imprimer (4). Il essayait d'obtenir les catalogues des Bénédictins, pour lesquels Casimir Oudin, ancien prémontré, auteur d'un *Commentarius de scriptoribus Ecclesiæ antiquis*, lui avait conseillé de s'adresser à un ami de Mabilion (5). Apprenant que celui-ci avait prêté au P. Lelong des listes de manuscrits, « pour voir s'il y en avait parmi quelques teutoniques », il le pressa de les lui faire copier (6), mais n'obtint rien (7).

Après ceux des manuscrits de France, Leibniz désirait surtout obtenir pour son histoire les catalogues des bibliothèques d'Italie. Nous l'avons vu demander ceux des bibliothèques de Milan (8); parmi les 6.000 manuscrits de

1. V. pl. haut, p. 65, n. 1. (Cassel); p. 233, n. 3 (Münich); p. 105, n. 7 et 106, n. 2 (la Souabe).

2. V. pl. haut, p. 183, n. 3.

3. Lettre s. d. et réponse du 19 décembre 1692, où on lit: « Le trésor royal est moins bien gardé que cela ». Corr. de Larroque, fol. 12-13.

4. Lettre à Th. Burnet s.d. (début de 1698). KLOPP, t. VIII, p. 85. « Je ne scay si le dessein de publier le catalogue de la Bibliothéque du Roy est poursuivi. Il seroit bon d'avoir au moins celuy des manuscrits; car celuy que le P. Labbe a publié autres fois dans sa Bibliothéque des manuscrits paroissoit fort imparfait. » Lettre à Lelong, 19 juin 1704, éd. p. 16.

5. Oudin (corr., fol. 1-2) déclarait les avoir consultés lui-même, grâce au bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, Dom Porcheron, l'éditeur du géographe de Ravenne. Lettre du 1^{er} mars 1700.

6. « Si vous me pouviés procurer les copies de ces catalogues et même de tous les autres catalogues de manuscrits que ce Pere ou d'autres vous pourroient fournir, je ferois volontiers la depense necessaire et ne manquerois pas même à quelque reconnoissance. Je vous laisse à penser... s'il sera nécessaire de dire cela à ceux qui vous les communiqueront, et je laisse le tout à vostre prudence et bonté. » Lettre à Lelong du 24 septembre 1706, éd. p. 57.

7. Lelong lui écrivit que c'étaient des catalogues d'ouvrages de religion pour l'histoire de l'ordre de Saint-Benoit, que Mabilion ne voudrait peut-être pas leur laisser copier; « la plupart sont sur de petits cahiers, ou meme sur une feuille de papier qui peut se perdre. Lorsqu'on me le prête, je promès de les rendre deux jours après ». Leibniz revint à la charge; mais Lelong répondit que Mabilion ne pouvait les prêter. Lettres de Lelong (corr., fol. 29-30 et 35), des 15 octobre 1706 et 10 avril 1707.

8. V. pl. haut, p. 181, n. 1.

l'Ambroisienne, on lui avait envoyé la liste de ceux qui pouvaient lui être utiles (1). Il souhaitait plus encore d'avoir le catalogue de la bibliothèque palatine au Vatican (2). Après avoir longtemps espéré le recevoir et ne voyant pas paraître celui des manuscrits latins (3), il se fit promettre la liste des manuscrits relatifs à l'histoire d'Allemagne par le bibliothécaire Zaccagni (4); celui-ci ne s'exécuta évidemment pas, puisque Leibniz demandait plus tard à Sieglar de les rechercher, avec ceux de la bibliothèque de la reine Christine de Suède et les catalogues d'ouvrages imprimés des libraires de Venise, Rome ou Florence (5).

Ainsi renseigné, quels étaient les procédés matériels de travail de Leibniz? Nous les connaissons à la fois par ses déclarations et par ses papiers, véritables « manuscrits-laboratoires (6) » s'il en fut jamais.

Depuis son enfance, le philosophe notait ses pensées pour ne pas les laisser perdre (7); il continua toute sa vie (8). Comme Descartes, il méditait au lit (9) et écrivait ensuite

1. Lettres de Sisonis (corr., fol. 12 et 14-15) des 17 août et 8 septembre 1701; cf. pl. haut, p. 181, n. 8.

2. V. pl. haut, p. 303, n. 3.

3. Lettre citée pl. haut, (p. 456, n. 4) éd. p. 17.

4. Lettre de Zaccagni (corr., fol. 6-7), 12 juillet 1704.

5. Instruction du 17 février 1712 citée pl. haut, p. 303, n. 3. — Déjà il avait essayé de se les procurer par un abbé. Lettre à Hertel, 16 juin 1705. BURCKHARD, t. II, p. 329.

6. Expression de E. Faguët, parlant des manuscrits de Victor Hugo. Paul et Victor GLACHANT. *Papiers d'autrefois*, p. xi.

7. « Nec tantum præcepta facile exemplis applicabam, quod mirantibus præceptoribus faciebam æqualium solus, sed et dubitationes movebam, et nova jam tum moliebar, quæ me exciderent, in schedis annotabam. Legi multa post quæ scripseram quatuordecimnis, iisque sum mirifice delectatus. » KLOPP, t. I, p. xxxvi (PERTZ, t. IV, p. 167-8 et FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. Lettres*, p. 382).

8. V. pl. haut, p. 147, n. 2. Il écrit à Magliabecchi, le 19/29 septembre 1697, qu'il ne faut pas s'étonner du retard de ses lettres, « cum tot habeam cogitata inventaque quæ subinde, ne pereant, schedis utcunq̄ue committo ». MICHAELIS, p. 147 (DUTENS, t. VI, p. 138). « Outre mes occupations ordinaires, il m'en vient beaucoup de travers et je m'occupe aussi de temps en temps à mettre par écrit quelques pensées que mes amis sollicitent de ne point se laisser perdre. Mes considérations sur le droit sont de ce nombre. » Lettre à Spanheim, 26 octobre 1703. KLOPP, t. IX, p. 46.

9. Ch. ADAM, *Etudes sur les principaux philosophes*. Paris, nouv. éd^{on}, 1903, p. 175.

ses pensées (1). Aussi recommandait-il aux étudiants (2) et à ses correspondants (3) de toujours écrire ce qu'ils remarquaient. De même, il annotait ses livres tout enfant (4) et il continua plus tard (5). Il en faisait autant pour ses ouvrages historiques (6).

Aussi croyait-il qu'on devait prendre des notes en lisant quand les ouvrages en valaient la peine (7). Lui-même « faisoit des extraits de tout ce qu'il lisoit, et y ajoutoit ses reflexions, après quoi il mettoit tout cela à part, et ne le regardoit plus. Sa mémoire, qui étoit admirable, ne se déchargeoit point, comme à l'ordinaire, des choses qui étoient écrites, mais seulement l'écriture avoit été néces-

1. « Il me vient quelques fois tant de pensées le matin dans une heure pendant que je suis encore au lit, écrit-il, que j'ay besoin d'employer toute la matinée et parfois toute la journée et au delà, pour les mettre distinctement par écrit. » Cité par BODEMANN, *Handschriften*, p. 338. Cf. pl. haut, p. 147, n. 2, la lettre à Jean Bernouilli et le *Journal* de 1696-1697, surtout pour les mathématiques.

2. L'étudiant, sorti de l'Université, doit voyager jusqu'à sa nomination. « Observet *notetque* commoditates... quas apud aliquem populum invenit... Si quas etiam memorabiles historias, si qua singularis naturæ et artis audit, *diligenter notet.* » *Nova meth.*, pars I, § 43. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 179.

3. Il écrivait au mécanicien des Billettes : « Je voudrois que vous nous conservassiez quantité de pensées singulières que vous avez sur toutes sortes d'objets. Il suffirait de les indiquer en peu de mots et avec un petit crayon à la legere, pour les empecher de perir. » Lettre du 11/21 octobre 1697. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 455. Lui-même écrivait très rarement au crayon : nous avons à peine trouvé sur des milliers de coupons quelques noms ainsi écrits ; encore Leibniz les a-t-il le plus souvent passés à l'encre.

4. « Saepe etiam sententias meas margini librorum annotavi, quod prope periculum mihi aliquando creavit. » KLOPP, t. I, p. XL (PERTZ, t. IV, p. 170 et FOUCHER DE CAREIL, *Nouvelles lettres*, p. 385).

5. « Voici mon exemplaire de la quatrieme partie des reflexions de feu M. Pellisson, mais que j'ai gaté par les apostilles, que j'ai mises à la marge en relisant... *je les ai écrites sans meditation pendant la lecture, pour décharger ma mémoire des réflexions qui me venoient*; et c'est ce qui m'oblige à conserver cet exemplaire. » Lettre à Rozel-Beaumont, 10 décembre 1693. FEDER, p. 149 et 151.

6. V. pl. haut, p. 268, n. 4.

7. « Interea utile erit *notari* subinde *inter legendum* occurrentia fortè loca utrorumque adversariorum, tum etiam nostrorum rigidiorum, quæ favere videbantur. » Lettre à Jean Fabricius, 20 septembre 1698. KORTH., t. I, p. 28 (DUTENS, t. V, p. 235). A propos du *Christianism not mysterious* de Toland, il écrivait le 8 août 1701 que l'ouvrage lui étant retombé entre les mains, « non potui temperare quin perlegerem statim, et *more meo aliquas notatiunculas in chartam conjicerem inter legendum, quod non rarò facio cùm Libri occurrunt singulares.* » DUTENS, t. V, p. 142. Cf. lettre à J.-Chr. Wolf, 18 octobre 1712. KORTH., t. I, p. 271 (DUTENS, p. 448).

saire pour les y graver à jamais (1) ». Ces extraits étaient faits en allemand, en français ou en latin, selon qu'il s'agissait de langues germaniques, romanes ou anciennes (2); il semble cependant que Leibniz ait préféré le latin, comme étant la langue la plus concise (3). En général, il faisait ces extraits d'après le principe invoqué à propos des *Semestria litteraria*, c'est-à-dire qu'il en faisait un résumé sans critique, la critique consistant dans le détail plus ou moins considérable qu'il donnait au morceau (4); mais souvent, du moins en histoire, il joignait à ses extraits des réflexions, qu'il séparait du texte par des parenthèses accompagnées de croix (5); lui-même conseillait, dans la traduction d'un auteur ancien difficile, d'ajouter les commentaires entre parenthèses pour les séparer du texte (6). Il a indiqué, dans une lettre à Fidler, la manière dont il concevait les extraits en histoire : on devait distinguer les auteurs fondamentaux de ceux qui servent de supplément, c'est-à-dire les textes des ouvrages de seconde main et noter ses réflexions entre parenthèses (7).

La meilleure manière de prendre des notes était, à son

1. Fontenelle, *Eloge de Leibniz*. DUTENS, t. I, p. LI, textuellement traduit d'après Eckhart (MURR, t. VII, p. 199).

2. KLOPP, t. I, p. IV.

3. La plupart de ses coupons historiques sont en latin, même quand il s'agit d'ouvrages écrits en langues modernes.

4. KLOPP, t. I, p. V. Cf. « *Car voulant mettre la main à la plume, pour faire des extraits je n'ay pas trouvé de quoy. Ce qui est une marque assurée qu'un lièvre manque de réalités.* » Lettre à Jean-Frédéric s. d. (1679 env.). ID., t. IV, p. 427.

5. Exemples : « Monæ insulæ sermonem prorsus ab aliis differre audio (ego non dubito quin sit Wallicus +) Gesnerus Mithrid. p. 67 b. » « Scythæ qui Asiam incolunt (+ Hunni +) cum à Massagetis bello vexarentur, transmissis Araxo in Cimmeriam abierunt. » « Fr. Martinus, ord. præd. in Ms. quod est in cœnobio Hemichoviensi Cisterciensium asserit M. Aurelium pugnasse Slavos, Glauco, Quados (+ forte Suevos +) ». « Aper insignis Estiorum Tacitus insignis, inquit, superstitionis formis aprorum gestant (+ sic et draco Widikindi forte legum sacrum +) ». Coupons. Ms. XII^B 713 q, n° 6, (3) n° 18, (5) n° 143 et Ms. XXIII 47, 1, n° 3.

6. « Meo judicio in autore tam sæpe obscuro et abrupto deberent admiscere aliquid paraphraseos, sed inter uncinis, ut a textu distingui possit, alioqui enim versio non aut vix nisi maximo labore intelligitur. » Lettre à C.-D. Koch, à propos d'Aristote, 28 février 1701. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 471.

7. Lettre citée pl. haut, p. 156, n. 1.

avis, de jeter ses remarques sur des feuilles séparées, que l'on rangeait ensuite (1); lui-même pratiquait plus ou moins ce système. D'après ses secrétaires, il faisait de nombreux extraits de ses lectures sur de petites feuilles qu'il jetait ensemble, mais rangeait rarement (2). C'est ce qu'il faisait en particulier pour l'histoire (3) et pour ses pensées (4). L'ordre n'était pas trop dans ses habitudes, ni surtout dans ses moyens, il égarait ses lettres et ses notes de toutes sortes (5). Leur accumulation l'empêchait de retrouver celles dont il avait besoin et il trouvait plus facile de les refaire (6).

Le catalogue de la bibliothèque de Wolfenbüttel devait être rédigé sur des feuilles séparées; chacune d'elles eût été écrite sur un côté seulement de la page pliée en deux colonnes, l'autre côté restant en blanc (7). C'était là le pro-

1. A propos du *Lineamenta methodi studiorum* (1711), p. 6, il écrit à l'auteur, Bierling, le 7 juillet 1711 : « *Methodus excerptendi optima est conjicere insigniora in peculiare schedas, subinde digerendas.* » GERH., *Phil.*, t. VII, p. 495 (KORTH., t. IV, p. 34 et DUTENS, t. V, p. 368).

2. « *Temporis et ætatis maximam partem constrivit aut in litteris scribendis... aut vaga et subita cujuscumque librorum lectione, multa inde excerpta schedulis, parvis inscripta, congerendo, pauca tamen redigendo in justum ordinem.* » FELLER, *S. V. L.*, p. 22. « Er las zum viel und excerptirte alles, machte auch fast über jedes curieuses Buch seine Reflexionen auf kleine Zetteln. » MURR, t. VII, p. 199.

3. « *Genealogiam Tuam Blankenburgensium Comitum videre non memini. Quædam de iis notata habeo in schedis, sed confusum est chaos schedarum, quod in eo sum ut digeram, soleo enim, quæ forte occurrunt, scribere in exiguis chartis, omniaque conjicere in unam massam, donec digerere uacet.* » Lettre à J.-A. Schmid, 16 juillet 1703. VEESENMEYER, p. 128-9.

4. Il écrivait à propos des langues : « Je me souviens d'avoir médité d'avantage autres fois sur cette matiere, mais je l'ai mis sur des papiers, qui ne sont pas encore rangés. » Lettre à Sparfvenfeldt (corr., fol. 55-62) s. d. (avant le 25 août 1699). Ed. WIESELGREN, p. 54.

5. « La multitude de mes papiers et de mes soins partagés entre trop de choses fait, que des lettres auxquelles je dois réponse, s'égarerent quelques fois. » Lettre à Morell, 31 mai 1697. BODEMANN, p. 190, n° 661. Cf. « Non raro quidem mihi aliquot centenas litteras annuatim scribenti et accipienti contigit ut aliquæ pereant. » Lettre à Bernouilli, 28 juillet 1705. *Com. ep. Bern.*, t. II, p. 135 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 770). Cf. pl. haut, p. 171, n. 2.

6. Il écrivait à L'Hôpital, s.d. (après le 24 février 1693) : « Quand j'ay fait quelque chose, je l'oublie presque entierement au bout de quelques mois, et plus tost que de le chercher dans un chaos de brouillons que je n'ay pas le loisir de diger et de marquer par rubriques, je suis obligé de faire le travail de nouveau. » GEHR., *Math.*, t. II, p. 228.

7. V. pl. haut, p. 453, n. 2.

céde ordinaire de Leibniz. « Il écrivait le plus souvent sur des pages in-folio (à peu près du format « ministre ») pliées en deux dans la longueur. Le brouillon occupait une des deux colonnes ainsi marquées; il s'augmentait successivement d'adjonctions et de notes marginales inscrites dans l'autre colonne; et il n'est pas rare que celle-ci soit aussi pleine que celle-là (1) ». Quand il faisait des extraits, il ne dépassait pas ordinairement la demi-moitié gauche, de sorte que chaque moitié restait écrite d'un seul côté; ce système avait l'avantage d'économiser du papier, avantage auquel Leibniz était loin d'être insensible (2). Et comme il sentait qu'il eût été bon d'avoir des fiches correspondant chacune à une idée ou à un fait, après avoir pris ses notes d'une manière ininterrompue, il découpait avec des ciseaux sa feuille en morceaux de toute grandeur : de là les coupons de dimensions si variables qui subsistent aujourd'hui (3). Pour se reconnaître dans ce chaos, il y mettait des titres généraux et parfois y ajoutait des numéros; ils nous permettent de reconstituer jusqu'à un certain point, ses origines des nations (4).

Ainsi Leibniz a connu le système des fiches, si fécond pour les historiens contemporains, et il l'a pratiqué consciemment; c'est à cela peut-être qu'il convient d'attribuer la richesse et la précision de son information en histoire. A ce

1. COUTURAT, *Opusc.* p. IV-V; cf. KLOPP, t. I, p. IV. Ex. les fac-similés cités pl. haut, p. 326 n. 3. Celui que donne BARUZI, p. 224, est presque une exception. — Sur les dépenses de papier faites par Leibniz, v. lettre à Witzendorf, s. d. (1677), BODEMANN, p. 391, n° 1009. — L'écriture de Leibniz est fine, presque droite, très serrée : cf. COUTURAT, *Logique*, p. 147 note 1.

2. Sans accuser Leibniz d'avarice, il est certain qu'il poussait l'économie fort loin : sa correspondance est pleine de récriminations sur le prix des ports de lettres, des livres qu'on lui achète, de précautions à prendre sur son logis quand il est absent, de réclamations sur son traitement, de demandes de pensions nouvelles, même de questions sur la meilleure manière de placer son argent. Ses secrétaires, Eckhart et Rühlmann, étaient, d'après leurs lettres à Leibniz, dans le dénûement (v. pl. haut, p. 297, n. 3 et p. 298, n. 1). Leibniz ne les payait pas lui-même, leur accordait à peine le nécessaire, se faisait âprement rembourser les quelques thaler qu'il leur avançait, les laissait sans feu pendant l'hiver; on comprend qu'Eckhart lui ait donné l'épithète de *sordidus*. Sur ses revenus au moment de sa mort, v. DÆBNER, introduction.

3. Cf. COUTURAT, *Opusc.*, p. IX.

4. V. pl. haut, p. 318 ss.

point de vue encore Leibniz est fort en avance sur son siècle, où on ne connaissait guère, en France tout au moins, que le système des cahiers. Du Cange, par exemple, prenait ses notes tout d'une suite, en distinguant seulement quelques rubriques (1). Bossuet faisait de même ses extraits d'une manière suivie et ajoutait ensuite en marge des titres sommaires et des annotations à l'encre (2). Les Bénédictins du xvii^e siècle ne paraissent guère avoir connu que le système des cahiers. Mabillon, parlant de la nécessité de faire des recueils de ses réflexions ou de ses lectures, distingue deux principaux systèmes : celui des cahiers, sur lesquels on écrit tout d'un trait ce qui est pris d'un ouvrage après avoir indiqué son titre, on ajoute ensuite en marge des rubriques dont on peut faire une table alphabétique; le second est celui des registres contenant, par ordre alphabétique, soit les syllabes, soit les mots principaux; le premier, celui qu'employait Bossuet, paraît au Bénédictin à la fois le plus simple et le plus commode (3).

Les procédés de travail de Leibniz étaient naturellement pratiqués par ses collaborateurs. Et parmi ceux-ci, nous avons vu que trois ou quatre, surtout Feller et Eckhart, n'ont pas été de simples copistes, mais des érudits qui travaillaient sous sa direction et d'après sa méthode.

1. P. ex. ^f *Res, Urbes, Nomina*. FEUGÈRE, ^f *Etude sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, 1858, p. 62 ss. Cf. LANGLOIS, p. 305.

2. RÉBELLIAU, p. 152.

3. *Traité des Etudes monastiques*, Part. II, ch. XIV. *Des collections ou recueils*. p. 303-6 et 311. Il n'y a guère que pour les catalogues que Mabillon paraît, comme ses contemporains, avoir connu le système des fiches. V. pl. haut, p. 456, n. 7. Peut-être au siècle suivant les Bénédictins ont-ils changé de méthode, car Dom Lobineau parle déjà de prendre des notes « à part sur des feuilles séparées ». Lettre à Dom Simon Bougis, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, 3 octobre 1708. *Bull. de la soc. archéologique de Nantes*, t. XXVI (1887), p. 41 ss. — L'*Histoire de Bretagne*, faite sans doute d'après ce système (voir sur elle dom TASSIN, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, Bruxelles 1770, p. 484-88), avait paru en 1707 et elle avait eu un tel succès que les États de Languedoc, à l'imitation de ceux de Bretagne, demandaient un Bénédictin pour écrire leur histoire. Leibniz à la Croze, 29 septembre 1716. KORTH., t. I, p. 435 (DUTENS, t. V, p. 509). Leibniz s'entretenait de cet ouvrage avec la Croze de 1712 à 1714. *Id.*, p. 420, 430 et 436 (DUTENS, p. 501, 504 et 506); il l'a cité *Ann. Imp.* 992, § 18, t. III, p. 580.

Leibniz trouvait naturelle la collaboration dans les sciences (1), à condition qu'il y eût unité de direction (2); quand il n'aurait fait lui-même qu'exciter les autres au travail, disait-il, il aurait rempli suffisamment son rôle (3). Il regrettait les grandes villes où il aurait trouvé des collaborateurs (4); il n'a cessé d'en réclamer pour les mathématiques (5), le droit et la philosophie (6) et n'en a obtenu qu'en histoire (7). Ce principe, conforme à la division du travail (8), était, d'ailleurs, suivi d'une façon générale au XVII^e siècle comme pendant la Renaissance (9).

1. Il écrivait de Leuwenhoeck à Bleiswyck, le 24 février 1698 : « Il a raison de tenir ses manières d'observer secrètes, tant que la république ne l'aide pas comme il faut. Mais si on lui donne une honnête pension, et si on lui entretenoit des jeunes gens propres à le soulager dans les expériences, puisque lui seul ne peut pas voir et examiner une infinité de choses, qu'il pourroit faire observer aux autres par sa methode, je tiens qu'il y est obligé. » FEDER, p. 344-5.

2. A propos de l'édition du Louvre des mathématiciens du Louvre, par Boivin et la Hire, il écrivait à Huygens : « On dit que l'ouvrage auroit esté plus exempt de fautes, si un seul, qui eut l'habileté de ces deux sçavans, eut eu la direction de cette édition. » GEHR., *Briefw.*, p. 725.

3. C'est ce qu'il dit dans une lettre que nous n'avons pas retrouvée. Cf.: « Si j'estois aussi capable d'avancer les Méthodes que je suis disposé à en projeter, nous irions sans doute bien loin ». Lettre à l'Hôpital, 28 avril 1693. GEHR., *Math.*, t. II, p. 236.

4. Lettres à Th. Burnet, 7/17 mars 1696. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 175. (DUTENS, t. VI, p. 232); à Papin, 15 mai 1697. GERLAND, p. 220. — Dès 1690, il demandait un jeune homme intelligent et instruit pour le former. Lettres à Placcius du 8 septembre (DUTENS, t. VI, p. 48) et à Dransfeld (corr., fol. 20) du 13 octobre.

5. Lettres à l'Hôpital s. d. (après le 24 février 1693) du 13/23 mars 1695. GEHR., *Math.*, t. II, p. 228 et autres lettres citées par COUTURAT, p. 395, note 3; lettre à Basnage de Beauval s. d. (1693). FEDER, p. 99.

6. COUTURAT, p. 576, notes 5-7.

7. V. pl. haut, p. 154 ss. et 187 ss.

8. Leibniz a entrevu l'importance de la division du travail. Il en montre l'application en politique. *Consil. Ægypt.*, § 16, FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 168; dans les sciences : projets de 1676 et de 1694 environ. KLOPP, t. III, p. 312 et t. X, p. 17-19; dans les études en général, où il dit : « Morhofii valde mihi placuit institutum *Polyhistoris*, etsi fatear, cùm ad specialia ventum est, unum omnium scientiarum historiæ non sufficere. Velim igitur viros doctos in hoc elaborare per partes ». Lettre à un inconnu, 1697. FELLER p. 74 (DUTENS, t. V, p. 570).

9. LANGLOIS, *Questions d'histoire et d'enseignement*, p. 270-1 pour les *Centuries* de Magdebourg et p. 272, où il cite en Hollande Grævius, en France les Bénédictins de Saint-Maur (cf. DOM TASSIN, p. 233, 242 et 486). Il en était de même des Bollandistes (v. PITRA, p. 76-78) et, en Allemagne, de Ludolf et Struve (v. pl. haut, p. 157, n. 4 et 239. n. 5); en Italie, on ne s'ex-

Cependant Leibniz présente avec ses contemporains une très grande différence. Il est souvent difficile, sinon impossible, de faire le départ de ce qui revient à eux et à leurs collaborateurs; avec Leibniz, au contraire, cela est toujours relativement aisé: l'examen de ses papiers, dont la plus grande partie, aussi bien les notes et les extraits que les œuvres proprement dites, sont de sa main, son abondante correspondance et celle même de ses collaborateurs les plus actifs, tout montre que cette collaboration se réduisait, en somme, à peu de chose. Leibniz a toujours dirigé, contrôlé et finalement revu le travail de ses aides, qui ont tous été formés par lui seul: en ce sens, son œuvre historique est bien à lui et à lui seul. Pour tout ce qui concerne la recherche des matériaux et la technique de l'érudition, il occupe, d'ailleurs, dans son siècle, une place à part: il nous apparaît comme un esprit très moderne et comme un précurseur des plus grands historiens du XIX^e siècle.

pliquerait pas autrement l'énorme production de Muratori. — Il y a cependant des exceptions: en France du Cange n'a jamais eu de secrétaire. LANGLOIS, *Manuel*, p. 305, non plus que Bossuet (REBELLIAU, *o. c.*).

CHAPITRE III

LA CRITIQUE HISTORIQUE

L'histoire se fait avec différents matériaux; quand ces matériaux sont des documents, ils se ramènent au témoignage (1). Leibniz savait que le témoignage peut et doit être la source de tous les faits de l'histoire (2). Un historien, dit-il, n'est autre chose qu'un témoin qui donne un témoignage par écrit pour le faire connaître au public et parvenir à la postérité; il faut donc examiner la valeur des témoins et de l'écrit (3). Voyons d'abord ce qu'il réclame du premier; l'examen du témoignage fera l'objet de la critique proprement dite.

Tout témoin doit pouvoir rendre raison de sa déposition(4): l'idéal, pour lui, serait d'être un témoin oculaire, parce qu'il pourrait en rendre raison directement. Leibniz savait qu'il y a un art d'interroger, d'obtenir méthodiquement des renseignements des témoins bien informés qui sert en justice, que l'on doit employer dans les voyages et dans

1. Lettre à Blume, s. d. (début de 1688). KLOPP, t. V, p. 368 (FEDER, p. 369), citée par WEGELE, p. 653, note 1. Cf. p. 384, n. 1.

2. « Cùm... in rebus facti necessarius sit usus testimoniorum. » Lettre à Huet, 1679. DUTENS, t. V, p. 460. — Dans les notes sur le livre de Toland citées pl. haut, p. 458, n. 7, Leibniz nomme le témoignage « autorité ». Id., p. 148.

3. « HISTORICUS nihil aliud est quam *testis* qui *testimonium scripto* dicit ut publicè innotescat perveniatque ad posteritatem. Itaque hic et in *teste* et in *scriptura* fides requiritur. » Lettre à Eisenhard (corr., fol. 11) de 1679 environ. Copie aux mots soulignés par Leibniz.

4. « Interpolatores *rationem scientiæ suæ reddere* non potuerant *quod a teste exigitur*. » Flores, § 14, p. 309.

toutes les occasions où l'on peut apprendre quelque chose d'utile (1); aussi l'appliquait-il lui-même à l'étranger et dans sa patrie. A Paris, il questionnait les soldats de Turenne sur la guerre qu'ils avaient faite en Allemagne et s'informait soigneusement de tous les détails de la vie de collègue en France (2); à Hanovre, il « s'entretenait volontiers avec toutes sortes de personnes, gens de cour, artisans, laboureurs, soldats » et « même souvent avec les Dames ». jugeant qu'il y avait toujours profit à se renseigner directement auprès des gens de toutes conditions (3). C'est dire combien il prisait les témoins oculaires (4).

C'est là, naturellement, le genre de témoins qu'il préfère en histoire. Il recommandait à Fidler de noter soigneusement chez les historiens tout ce qui, comme les phénomènes météorologiques, provenait d'une observation directe et non du calcul de l'auteur (5). Il note avec soin les témoins oculaires dans ses recueils de documents (6), comme dans ses écrits (7) et ouvrages historiques (8). Il sait, en effet, « qu'un témoignage a moins de force à mesure qu'il est

1. Lettre à Gabr. Wagner, 1696. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 518 (trad. par FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 397. Cf. COUTURAT, *Logique*, p. 273. Notons encore ce qu'il écrivait à Magliabechi (corr., fol. 233-4), le 10 octobre 1708 : « *Soleo interdum novellis publicis vel privatis foliis notare de quibus apud amicos inquiram.* »

2. WILD, p. 216 et 224.

3. Eloge par Fontenelle. DUTENS, t. I, p. LII. Cf. AA. EE. de 1717, p. 336. Il le recommandait pour les autres : « Pour les étudiants, il est bon de fréquenter les gens du grand monde et de pouvoir conserver avec eux. » Ed. par GRUCKER, p. 315. Cf. les visites qu'il faisait faire au jeune de Boinebourg. V. pl. haut, p. 376, n. 6.

4. Il écrivait à Sophie, le 8 novembre 1701, à propos de la prétendue découverte de la pierre philosophale à Berlin. « Pour mieux juger de tout, je vay parler moy même aux *tesmoins oculaires* ». KLOPP, t. VIII, p. 297.

5. Lettre de 1697, citée pl. haut, p. 156, n. 1.

6. « *Fidem non abnegandum puto: nam vidisse quædam, cætera a præsentibus audivisse se testatur.* » SS. BB., t. II, n° XII, préf., p. 14.

7. « *Henrici Leonis Pourtrait auss einem gleichzeitigen kürzlich erst publicirten Italiänischen Autore, als *testo oculari* genommen.* » *Entw. der welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 252.

8. « *Id Wandelbertus... annotavit, ut testis.* » « *Translatio novissima in Saxoniam descripta est ab autore, qui se fert testem oculatum.* » « *Hæc Agnellus testis oculatus, quæ recitare operæ pretium putavi.* » Nithardus, ut apparet. *testis hæc refert.* » *Ann. Imp.* 831, § 12, 836, § 20, 838, § 6, 842, § 15, t. I, p. 412, 461, 471 et 500.

plus éloigné de la vérité originale, qui est dans la chose même (1)». Aussi, à défaut de témoins oculaires, s'efforce-t-il d'en avoir de contemporains (2). Lui-même estime fort les historiens qui ont participé aux événements, comme Flo-doard (3), ou qui en ont été proches ou contemporains comme Régino et Dithmar (4). Il opposera sans cesse le témoignage des écrivains anciens à celui des modernes (5); sachant que le jugement d'un seul ancien l'emporte sur le témoignage de tous ceux-ci (6). Cependant, dit-il, « on ne meprise pas toujours les auteurs postérieurs au temps, dont ils parlent, quand ce qu'ils rapportent est apparent d'ailleurs. Et il arrive quelques fois qu'ils conservent des morceaux plus anciens », comme l'anonyme de Brunswick (7) ou Gervais de Tilbury (8).

Toutefois encore « un contemporain même ne mérite d'être cru que principalement sur les événements publics; mais quand il parle des motifs, des secrets, des ressorts cachés et des choses disputables, comme par exemple des

1. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 19. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 448.

2. « Les critiques en matière d'histoire ont grand égard aux témoins contemporains des choses. » *Ibid.*

3. « Flodoardus... cui rebus æquali fidem habeo. » « Frodoardum non contemporaneum tantum, sed et participem rerum. » *Ann. Imp.* 928, § 2, 942, § 14, t. II, p. 384 et 510. Cf. pl. haut, p. 429, n. 4.

4. V. pl. haut, p. 430, notes 2 et 4 et : « Sed Dithmari pene spectatoris et rem minutatim narrantis auctoritatem præfero. » *Ann. Imp.* 991, § 5, t. III, p. 556; cf. 998, § 15, p. 697.

5. P. ex. *Ann. Imp.* 774, § 34, t. I, p. 55; « Autores sunt Henricus de Hervordia et annales Mindenses ; sed nihil tale veteres habent. » *Id.* 800, § 6, p. 209 ; 810, § 6-7, p. 269 ; 875, § 12, p. 735 ; « Plures illi uxores copulant recentiores, nulla veterum auctoritate. » 899, § 8, t. II, p. 181 ; « Hoc apud nullum veterum reperio ». 982, § 9, t. III, p. 430. Réciproquement, une bulle de 963 est prouvée par un passage de Sigebert de Gembloux à l'année 773. *Id.* 774, § 21, t. I, p. 50-51.

6. « Vir veri studiosissimus nondum satis credulitatem erga recentiores exuerat, quorum ex arbitrio multa constituentium et se mutuo exscribentium, nubes unius veteris testimonio cedit ». *Id.* 992, § 7, t. III, p. 574. Cf. « misero auxilio testimonium veterum ponderi numerum obiciunt, recentiorum auro arenas; et mire triumphant, quoties varias opiniones enumerare possunt; vnde interdum medium eligant, quasi in pari iure suffragiorum; obliti, remotorum scriptorum testimonia nullius momenti esse, nisi anteriorum auctoritate nitantur, aut ex antiquioribus profecta credi possint. » *Flores*, § 4, p. 301.

7. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 19. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 450.

8. *SS. BB.*, t. II, préf., fol. i v° (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 33-34).

empoisonnemens, des assassinats » et surtout qu'il « debite des medisances horribles », on doit être très réservé vis-à-vis de lui (1). Leibniz distingue, en effet, dans le témoin son caractère et les renseignements qu'il a eus ou qui lui ont fait défaut; l'un et l'autre peuvent être une occasion d'erreurs. Celles qui proviennent du caractère du témoin sont la partialité et la vénalité, comme chez Paul Jove, ou l'ambition de dire des choses grandes et singulières pour affecter la connaissance des affaires publiques, comme Scipion Duplex, suivant la critique du maréchal de Bassompierre. Quant aux renseignements, peu d'historiens en obtiennent tels qu'ils les désireraient; obligés, le plus souvent, d'écrire d'après des témoignages étrangers, ils sont trompés par des relations malicieuses et intéressées. Rarement, surtout, l'on découvre les causes véritables; les hommes politiques eux-mêmes ne les distinguent pas exactement, bien qu'ils soient les mieux placés pour le faire (2). Leibniz sait aussi que les témoins sont sujets aux erreurs de mémoire et portés à faire de faux témoignages (3); c'est pourquoi, sans doute, il trouvait que la justice anglaise y avait trop égard (4).

1. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 19. GEHR., p. 446-7.

2. « Fides autem quæ testi habenda est, ex animo ejus, et judicandi præsidii aut impedimenti æstimari debet... Porro animus fallendi in teste partim ex studio partium et venalitate nasci ut in Paulo Jovio; partim ex ambitione dicendi res magnas et singulares, affectato quodam ingentis politici supercilio, quod Marechallus... Franciæ Bassompetræus rectè in Scipione Duplexio, Historiographio tum florente reprehendit peculiari libello. Quod ad *Historiæ præsidia* attinet, utique ex paucis suppeditantur ex voto... Cæterum qui aliena fide scribere cogantur sæpe decipiuntur a malignis aut occupatis relationibus.... Equidem ita arbitror: causas veras raro subijci hominum oculis.... Sibi enim qui plurimis negotiis ab eo auctore descriptis interfuerit, compertum esse quam sæpe et quam graviter erraverit homo eruditissimus cujus tamen nec judicium nec industria, nec fidem in dubium vocari possit.... Fatendum est tamen viros in actu rerum occupatos sæpe justissimam habere causam contemnendi scriptores umbraticos. Sed mirabilius est aliquando scriptorem egregium in illis etiam labi quæ ante pedes erat. » Lettre citée pl. haut, p. 465, n. 3.

3. « Difficilis et ambigua jurisdictio erat, cum pauca scriptis, pleraque *testibus* agerentur, quorum et *labilis memoria* et *obnoxia sæpe fides*. » *Ann. Imp.* 814, § 5, t. I, p. 294.

4. « Vos loix seroient excellentes, si vôtre Jurisprudence étoit moins attachée à la lettre, et si on y avoit un peu moins égard aux témoins. » Lettre à Th. Burnet, 17/27 juillet 1696. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 183 (DUTENS, t. V, p. 238-9). Cf. pl. bas, p. 469, n. 7.

Quand le témoin est unique, il n'a de poids que par soi-même et ne compte que pour un, quel que soit le nombre de ceux qui l'ont répété (1); ainsi l'histoire de Régulus, racontée par tant d'historiens, se ramène peut-être à un témoignage douteux (2). Dans ce cas, en bonne logique, on devrait douter du fait rapporté; mais cette attitude est très rare, même chez les grands historiens modernes (3), et Leibniz n'échappe pas à la règle: quand un fait est connu par un seul auteur, il ne lui reconnaît ordinairement que plus de valeur (4). Et cependant, lui qui cite la règle *testimonia numeranda* (5), devait connaître l'adage juridique, *testis unus, testis nullus*; il est vrai qu'il ne l'a jamais appliqué.

Telle est la règle quand il n'y a qu'un témoin; lorsqu'il y en a plusieurs ou plusieurs témoignages, il faut, non les compter mais les peser, c'est-à-dire chercher leur valeur respective (6). Plusieurs cas peuvent se présenter. Si les témoins sont libres et indépendants, et qu'ils s'accordent, le fait est établi (7). C'est le principe de la concordance,

1. « Il est seur que lorsqu'on a un seul auteur de l'antiquité pour garant d'un fait, tous ceux qui l'ont copié n'y ajoutent aucun poids, ou plustost ne doivent estre comptés pour rien. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xvi, § 11. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 450. « Exscriptores numerum tantum faciunt. » *Flores*, § 18, p. 309. Cf. pl. haut, p. 467, n. 6.

2. « Multitudo tamen autorum per se non fidendum est, nam plerumque alter alterum exscribit. » Suit l'exemple de Régulus. Lettre à Eisenhard citée pl. haut, p. 465, n. 3. Cf. « Vita Magnæ Mathildis... thesaurum continet præclaram notitiam nugis explosis, quas vulgo ex se mutuo transcribunt Historici. » Lettre à Magliabechi, janvier 1697. DUTENS, t. V, p. 117.

3. LANGLOIS et SEIGNOBOS, p. 132-3.

4. « Hoc tamen in rebus aliorum silentio transmissis, aliquoties fidei non spernendæ. » *Ann. Imp.* 807, § 39, t. I, p. 258; « Hoc annalistæ Bertiniano debemus, Italis scriptoribus ignoratum. » *Id.* 860, § 14, p. 594. V. aussi pl. bas, chap. v.

5. V. note suivante.

6. « Ponderanda sunt itaque testimonia non numeranda : et res omnis redit ad doctrinam de gradibus probabilitatis, quam nemo quod sciam pro dignitate tractavit. » Suite de la lettre à Eisenhard citée pl. haut, note 2. Cf. COUTURAT, *Opusc.* p. 211 et les textes cités, *Logique*, p. 246, n. 5.— Quelquefois, cependant, Leibniz semble compter les témoignages : v. pl. haut, p. 431, n. 6.

7. « Si on donne tant de croyance en Angleterre aux depositions des témoins, c'est parce que la Torture n'y est point. Cela les oblige à se contenter des preuves pour condamner, dont en quelques autres endroits on ne se serviroit que pour venir à la question. *Cependant les tesmoins devoient estre,*

dont nous avons déjà trouvé l'emploi en chronologie et en généalogie (1). Leibniz l'applique toutes les fois qu'il le peut pour établir des faits aussi incontestés que possible; mais ce cas arrive assez rarement (2).

Le plus souvent, en effet, les documents diffèrent plus qu'ils ne se ressemblent entre eux; dans ce cas, Leibniz essaie de concilier les témoignages différents. Cette tendance à tout concilier répondait, d'ailleurs, à un besoin de son esprit, et il l'appliquait en philosophie (3). Préoccupé de tout comprendre et de chercher la raison de tout, ce qui mène volontiers à donner raison à tout le monde, voyant partout du vrai, Leibniz, inaugurant la méthode éclectique,

si non, omni exceptione majores, au moins *sans reproches, et déposer sur un même fait.* » Lettre au landgrave Ernest, 27 avril 1683. ROMMEL, t. I, p. 314-5. « Quand les histoires des differens peuples se rencontrent, dans les cas, où il n'y a pas d'apparence que l'on a copié l'autre, c'est un grand indice de la vérité. Tel est l'accord d'Herodote avec l'histoire de Vieux Testament en bien des choses, par exemple lorsqu'il parle de la bataille de Megiddo entre le Roy d'Egypte et les Syriens de la Palestine, c'est-à-dire les Juifs, où, selon le rapport de l'histoire que nous avons des Hebreux, le Roy Josias fut blessé mortellement. Le consentement encor des historiens arabes Persans et Turcs avec les Grecs, Romains et autres occidentaux, fait plaisir à ceux qui recherchent les faits; comme aussi le temoignage que les medailles et inscriptions, restées de l'antiquité, rendent aux livres venus des anciens jusqu'à nous, et qui sont à la vérité des copies de copies.» *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 11. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 451-2.

1. V. pl. haut, p. 431 ss. et 448.

2. Ex. pour Eginhard et Frédégaire, au sujet des partages du royaume de Pépin le Bref. *Ann. Imp.* 768, § 6, t. I, p. 10.

3. *Specimen dynamicum* (1695). DUTENS, t. III, p. 316. « J'ai trouvé que la plupart des Sectes ont raison dans une bonne partie de ce qu'elles avancent, mais non pas en ce qu'elles nient. » Suit un résumé de la philosophie ancienne et moderne. Lettre à Remond, 10 janvier 1714. DUTENS, t. V, p. 9. « Si j'en avois le temps, je comparerois mes dogmes avec ceux des Anciens et d'autres habiles hommes. *La vérité est plus répandue qu'on ne pense; mais elle est très souvent fardée, et très-souvent aussi enveloppée, et même affoiblie, mutilée, corrompue* par des additions qui la gâtent ou la rendent moins utile. *En faisant remarquer ces traces de la vérité dans les Anciens, ou, pour parler plus généralement, dans les antérieurs, on tireroit l'or de la boue, le diamant de la mine, et la lumière des ténèbres; et ce seroit en effet perennis quædam Philosophia.* » Lettre à Bourguet, 26 août 1714. DES MAIZEAUX, t. II, p. 145 (DUTENS, t. V, p. 13). Sur cet éclectisme v. NOURRISSON, p. 92-98; FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, t. I, p. 246-9.— Sur le rôle de la philosophie ancienne chez lui et la philosophie qu'il projetait, v. les lettres au P. Verjus du 15 avril 1695 citée par BODEMANN, p. 356. C'est ce que lui avait conseillé Jean Bernouilli, le 6 décembre 1698. *Com. ep. Bern.*, t. I, p. 422 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 558.

tentait d'établir un véritable syncrétisme entre la philosophie ancienne et moderne (1). Il opérait de même avec les témoignages historiques différents. Parfois, la conciliation est fort simple, quand les faits ou les circonstances peuvent s'ajouter (2) ou ne s'excluent pas : c'est ce qui arrive à propos de la mort des princes qui peut provenir de plusieurs causes à la fois, découlant elles-mêmes souvent l'une de l'autre (3); à propos de la sépulture des grands personnages, dont le corps a pu être enterré en un endroit, les entrailles en un autre (4); au sujet de la prise d'une ville, distincte de sa citadelle (5), de la fondation d'une église et d'un monastère (6), de l'élection d'un Pape et de sa consécration (7). Parfois, la conciliation est plus compliquée; elle nécessite une hypothèse ou même une correction de texte : Leibniz l'essaie, par exemple, pour les dignités ecclésiastiques ou laïques (8), pour les fondations

1. *Vita Leibnitii* par Brucker, DUTENS, t. I, p. CVIII. — Ce même syncrétisme, Leibniz a essayé de l'établir dans la politique en conciliant l'unité de l'Empire avec l'indépendance des Etats; il le montre bien dans le pseudonyme de *Cæsarinus Furstenerius* qu'il prend en 1677. BIEDERMANN, t. II, p. 37-38, notes et 234-5.

2. « Itaque, sive cum Græcis fœdus feriant, sive mercenariam operam, ingenti pecunia pacta, commodant. *Ego utrumque factum puto.* » *Ann. Imp.* 982, § 2, t. III, p. 427.

3. Ex. la mort de Lothaire, roi d'Italie, empoisonné dit Frodoard, atteint de folie d'après Léon d'Ostie. « Sed potuit mens mota esse per venenum. » *Id.* 950, § 25, t. II, p. 587; Liutolf, mort de fièvre d'après Epidanne, de poison selon Sigonius : « febris maligna ex veneno nasci potest. » 957, § 6, t. I, p. 21; Otton II, de la fièvre, de la dysenterie et du poison. « Febris autem facile oboriri potuit ex nimia agitatione animi corporisque.... Dysenteria consequens esse potuit non febris minus, quam veneni. » 983, § 43, p. 456.

4. Ex. Arnulf. *Id.* 889, § 7, t. II, p. 181; Conrad I^{er}, 918, § 7, p. 302.

5. *Id.* 942, § 7, t. II, p. 508.

6. « Nisi ita conciliemus sententias, ut ecclesia jam structa, serius monasterii votum supervenisse credamus. » *Id.* 832, § 9, t. I, p. 417. « An dicemus, quæ Boso cœperat modica mox neglecta, a Theodorico renovata et amplificata; capellam Bosoni, monasterium Theodorico deberi ? » 970, § 19, t. III, p. 281.

7. *Id.* 847, § 2, t. I, p. 534.

8. « Ut alterutrum negandum putes, Catalaunensem vel Halbsertadensem episcopum fuisse Hildegrium, nisi alteri renuntiasset dicemus, aut nisi tantum chorespicopus apud Catalaunos fuisse intelligatur, quod verisimilius puto; atque ita omnia recte cohæret. » *Id.* 809, § 12, t. I, p. 264-5. De même, à propos d'Henri, duc de Carinthie et de Bavière, 989, § 12, t. III, p. 538-9.

ou les transferts de chapelles et de monastères (1), l'origine de certaines institutions (2). Parfois il prend le milieu entre deux opinions opposées (3); rarement, semble-t-il, il n'accepte aucune des solutions proposées (4).

Ainsi la critique des témoignages chez Leibniz est avant tout syncrétique (5). Ce n'est pas, cependant, qu'il ne soit jamais assailli par le doute, ou qu'il méconnaisse en histoire l'importance de cet état d'esprit (6); mais celui-ci est, en somme, assez rare chez lui : il n'existe que quand Leibniz ne trouve soit dans les documents, soit en lui-même, aucun moyen de décider de la vérité ou de la fausseté d'un témoignage, faute de données suffisantes (7) ou par suite de

1. Transfert, non d'un évêché, mais d'un monastère à Halberstadt. *Id.* **814**, § 27, t. I, p. 283; pour la fondation du monastère de Saint-Michel de Lunebourg, à laquelle on donne des dates de 906 et 958 : « Hæc addere suffecerit, posse conciliari utramque sententiam, si altera emendatur; et Ecclesiam quidem fundatam ab Ottone Duce, sed in monasterium (ut sæpe fiebat), conversam ab Hermanno. » *SS. BB.*, t. II, n° xxx, préf., p. 33. Cf. *Ann. Imp.* **906**, § 13, t. II, p. 218.

2. Ex. l'exploitation des mines en Allemagne rapportée par différents témoignages à Henri I^{er} et à Otton I^{er}. « Sed nihil prohibet intelligi fodinas, quas passim jam tum exercitas, dubitandum non putem. » *SS. BB.*, t. II, n. XLIV, préf., p. 49. Cf. *Ann. Imp.* **922**, § 7, t. II, p. 329 et **968** § 72, t. III, p. 255-6.

3. Liutolf a-t-il été renvoyé ou s'est-il échappé de l'Italie? « *Ego medium tenens, nec remissum, nec elapsum putem, sed veniam abeundi petiisse.* » *Id.* **951**, § 44, t. II, p. 612.

4. Nous n'en avons relevé qu'un exemple : Rome s'est-elle soumise à Charlemagne et Etienne III a-t-il refusé obéissance aux Grecs? « *Neutra sententia plane vera est.* » *Id.* **796**, § 2, t. I, p. 187.

5. Le plus bel exemple en est la façon dont il réunit et concilie les différentes origines du nom des Germains (v. pl. haut, p. 152, n. 1), surtout dans le passage de la *Théodicée*, cité pl. haut, p. 412, n. 1.

6. Sur son existence en philosophie, v. *Leibniz' Stellung zur Skepsis. A. f. G. d. Ph.*, 1906, p. 201-3.

7. C'est ce qui lui arrivait, p. ex. pour la prophétesse Antoinette Bourignon : lettre à Braydelongue, 1680. *Z. f. Kirchengesch.*, t. XII, p. 364-5; sur l'origine de l'imprimerie, il n'ose rien décider, faute de documents contemporains : lettre à Tentzel (corr., fol. 154), 27 juin 1701 (cf. lettre à Pinson du 9/20 février 1700 citée par BODEMANN, p. 330, n° 915); à propos d'un alchimiste, v. pl. haut, p. 466, n. 4; « Itaque quamdiu falsitas veritasve opinionis receptæ demonstrari per certiora non potest, rem in medio relinquemus. » *Ann. Imp.* **807**, § 32, t. I, p. 256. Les exemples les plus remarquables sont peut-être ceux où il s'agit d'actes officiels, que Leibniz n'ose ni admettre, ni rejeter. A propos d'une formule : « *Ego quicquid hoc est, neque pro spurio rejicere, neque pro certo recipere ausim.* » *Id.* **964**, § 2, t. III, p. 77-78; d'une constitution pontificale : « *Itaque etsi excusari hæc quoque*

contradiction entre elles (1). Cependant, il admet le doute *a priori* dans certains cas : pour les périodes très anciennes, surtout dans l'histoire particulière des peuples barbares (2), pour les circonstances et le détail des faits (3), pour leurs causes intimes (4), et devant l'invraisemblance ou l'énormité

possint, *judicium tamen meum suspendo, et actum aliquid hujusmodi facile admitto, genuinam incorruptamque scripturam extare non æque* ». *Id.* 964, § 12, p. 140.

1. Par l'identification de *Thule* avec l'Islande : « *res ambigua fit, varietate testimoniorum.* » *Id.* 834, § 28, t. I, p. 448. « *Equidem mire pugnant auctores de natali solo, ortu, nomine, tempore, donatione, gestis, exituque Pappissæ* » *Johannæ. Flores*, § 14, p. 309. C'est le système que Bayle appliquait à la critique des récits bibliques. J. DELVOLVÉ, *Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle*. Paris, 1906, p. 238-9.

2. « Des Jurisconsultes ont écrit *de fide historica*, mais la matière meritoit une plus ample recherche et quelques-uns de ces Messieurs ont esté trop indulgens. Pour ce qui est de la grande antiquité, quelques-uns des faits les plus eclatans sont douteux. Des habiles gens ont douté avec sujet, si Romulus a esté le premier fondateur de la ville de Rome. On dispute sur la mort de Cyrus, et d'ailleurs l'opposition entre Herodote et Ctesias a ropandu des doutes sur l'histoire des Assyriens, Babyloniens et Persans. Celle de Nabuchodonosor, de Judith et même de l'Assuerus d'Esther souffre de grandes difficultés. Les Romains en parlant de l'or de Toulouse contredisent à ce qu'ils racontent de la defaite des Gaulois par Camille. Surtout l'histoire propre et privée des peuples est sans credit, quand elle n'est pas prise des originaux fort anciens, ny assés conforme à l'histoire publique. G'est pourquoy ce qu'on nous raconte des anciens Rois Germains, Gaulois, Britanniques, Ecossois, Polonois et autres, passe avec raison pour fabuleux et fait à plaisir. Ce Trebathe fils de Ninus, fondateur de Treves, ce Brutus auteur des Brittons ou Britannains, sont aussi veritables que les Amadis. Les contes pris de quelques fabulateurs que Trithemius, Aventin et même Albinus et Sitfrid Petri ont pris la liberté de debiter des anciens princes Francs, Boiens, Saxons, Frisons et ce que Saxon le Grammairien et l'Edda nous racontent des antiquités reculées du Septentrion, ne scauroient avoir plus d'autorité que ce que dit Kadlubko, premier historien polonois, d'un de leurs Rois, gendre de Jules Cesar. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xvi, § 11. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 450. Leibniz pense sans doute à la *de fide historica* d'Eisenhard qui (corr., fol. 17) lui avait promis, le 8 novembre 1701, une seconde édition de son ouvrage et aux études de Perizonius sur les origines de Rome. Sur l'incertitude des premiers historiens grecs, v. l'extrait d'une dissertation de Dodwell (Oxford, 1692). Ms. XII^B 713 q, n° 135. Cf. pour la période de l'histoire d'Allemagne antérieure à Charlemagne la lettre à Paullini citée pl. haut, p. 396, n. 3.

3. « On s'emancipe d'ecrire des Romans dans l'histoire.... Le détail sur tout est peu seur. On n'a presque point de bons recits de batailles; la plupart de celles de Tite-Live paraissent imaginaires, autant que celles de Quinte-Carce. Il faudroit avoir de part et d'autre les rapports de gens exacts et capables qui dressassent même des plans. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xvi, § 10, t. V, p. 449.

4. « Il faut avouer aussi, que toutes les parties de l'Histoire ne sont pas également susceptibles d'exacitude, car qui est ce qui nous pourroit asseurer

de certains récits(1). Telle est l'attitude générale de Leibniz.

Cependant, s'il est conduit nécessairement au doute, Leibniz ne veut pas « douter pour douter », comme il reproche — un peu trop légèrement — à Bayle de le faire (2). Tout en admirant beaucoup le *Dictionnaire historique et critique* du savant français (3) et en appréciant son ironie (4), Leibniz n'admettait pas le doute sceptique que l'on prêtait à Bayle et qui se résume dans ce mot, attribué à Fontenelle, « l'histoire n'est qu'une fable convenue (5) ». Leibniz a toujours flétri le scepticisme qu'on attribuait à Bayle, et l'a combattu dans la *Théodicée* (6). Il aurait voulu voir le subtil érudit employer son intelligence à établir des vérités plutôt qu'à chercher à se faire applaudir par sa souplesse (7); il ne se doutait pas que Bayle, par son attitude positiviste,

des motifs cachés que l'Histoire ancienne rapporte. On a assez de peine de les deviner dans les affaires d'aujourd'hui. » Mémoire du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 22. « Il n'est pas possible de corriger les erreurs des historiens du temps qui se commettent touchant les motifs ou desseins et dans le détail de mille particularités des princes. » Même opuscule, brouillon (Ms. XXIII, VII, fol. 12-13). Cf. pl. haut, p. 468, n. 1, et lettre à Bierling, 24 octobre 1709. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 486 (KORTH., t. IV, p. 7; DUTENS, t. V, p. 354) cité par WEGELE, p. 650, n. 2.

1. La reine d'Espagne aurait été malade « parce qu'on auroit arrêté ses ordinaires pour la faire paroistre grosse. *J'ay de la peine à le croire* ». *Journal* du 15 septembre 1696. PERTZ, t. IV, p. 213. A propos d'un montre que l'on n'aurait pas besoin de remonter. « *Vix credo. Res est possibilis; sed via, quam isti homini in mentem venire potuisse, non puto.* » *N.H.M.*, t. XVII, col. 1231.

2. V. là-dessus J. DELVOLVÉ, surtout pp. 221-246; cf. notre compte rendu. *Rev. E. Hist.* mai-juin 1908, p. 298-9.

3. Il l'appelait un « merveilleux Dictionnaire ». *Nouv. Ess.*, t. I, ch. 1, début, ou « le plus beau des Dictionnaires ». *Id. Avant-propos*.

4. « *Ironias eum amare novi ex Novellis reipublicæ litterariæ* ». Lettre à Ritmeier, 19/29 mars 1697. NOLTEN, p. 369. Leibniz avait essayé de faire nommer Bayle bibliothécaire à Cassel : lettres à Papin et à Basnage, 15 mai et 31 août 1697. GERLAND, p. 220 et GEHR., *Phil.*, t. III, p. 137 (FEDER, p. 92).

5. BERNHEIM, p. 197 (1^{re} éd^{on}, p. 111). En réalité Bayle établissait la critique historique. DELVOLVÉ, *l. c.* On trouve cependant chez lui le doute absolu pour certaines périodes. V. pl. haut, p. 473 n. 2, où son attitude rappelle celle de Justel pour le haut moyen âge (cf. pl. haut, p. 48 n. 4) et en général, (v. p. 399, n. 2).

6. « Est-il possible que le plaisir de douter puisse tant sur un habile homme ». *Théod.*, § 185.

7. « *Hæc de Bælio mihi amico et æstimato habeo, qui vellem ingenii opes magis ad stabiliendas veritates profuturas, quàm captendos plausus homi-*

était plus près que lui de la méthode scientifique des modernes (1).

Leibniz admettait encore moins le scepticisme absolu du P. Hardouin qui prétendait, non peut-être sans arrière-pensée dogmatique (2), que tous les écrits de l'antiquité et de la plus grande partie du moyen âge avaient été composés par des moines des XIII^e et XIV^e siècles et voyait des faux, dans tous les diplômes mérovinigens et carolingiens (3), théorie qu'avait soutenue le P. Germon contre Mabillon (4). Le philosophe s'est élevé contre ces paradoxes (5). Il avait souhaité voir les Jésuites forcer Hardouin à se désavouer (6), mais ne croyait pas à la sincérité de sa rétractation (7).

num liberiorum adhibuisset : minus inde lucri bibliopolæ, sed plus autori laudis solidæ et veræ quietis adhibuisset. » Lettre à Bierling citée pl. haut, p. 473, n. 4. — Sur son opposition avec Bayle, v. HARNACK, t. I, p. 11.

1. DELVOLVÉ, p. 333-5. Le grand tort de Leibniz, là comme ailleurs, c'est l'affirmation *a priori*, qui amènera une justification rationnelle d'idées non établies par l'expérience.

2. D'après BOUILLIER, t. I, p. 584, il voulait soutenir la Compagnie de Jésus et le catholicisme pour en finir « d'un seul coup avec tous les témoignages des droits de l'Eglise, sans cesse attaqués par les adversaires de ses doctrines philosophiques et théologiques. » C'était aussi l'avis de la Croze, adversaire de Hardouin, d'après une lettre de Leibniz à Cuper du 29 décembre 1707. Original de la Haye.

3. BERNHEIM, p. 203 (1^{re} éd^{on}, p. 115). V. l'épithaphe du P. Hardouin par Jacob Vernet, professeur à Genève, dans DE BROGLIE, t. I, p. 105.

4. V. pl. haut, p. 398, n. 6.

5. « Hæc adparet proficisci ex paradoxis suspicionibus Viri de re litteraria meritissimi, cujus ideò nomini parcendum censemus, quum sciamus, eas a multis in pessimam partem accipi; quasi plerosque veteres, certè profanos scriptores *νοθείας* reos faciat et inaudita censura Senatu litterario movere velle videatur, malo ad sacros etiam auctores perventuro in pari, ut adversarii putant, caussa... Certè seculo XII. confictos non esse, qui habentur veteres (codices) innumeris quidem argumentis evinci potest, neque ea res nostræ hic est disputationis. » Suit le passage cité pl. haut, p. 14, n. 6. V. aussi son jugement contre l'hypercritique du P. Maimbourg. WEGELE, p. 649, n. 1.

6. V. lettre à Cuper citée pl. haut, note 2.

7. « Il a pris le bon parti de publier une espee de retractation, écrivait-il plus tard du P. Hardouin. Mais il paroist bien qu'il y a eu de la simulation et les manieres de raisonner du P. Germon prouvent bien qu'on est un peu trop infecté de pyrrhonisme. » Lettre à Lelong, 12 juillet 1708. Ed^{on} citée, p. 85. — Par suite, Leibniz regrettait que Hardouin eût été chargé de diriger la collection des conciles; il craignait de la voir mutilée. Lettres à Struve, 29 décembre 1715 et 27 septembre 1716. DUTENS, t. V. p. 217. — Il ne se trompait pas : le 20 décembre 1715, un arrêt du Parlement de Paris en avait défendu la vente. *La clé du cabinet des princes*, mars 1716, p. 170.

L'influence de ces doctrines se répandait non seulement en France (1), mais en Allemagne. Dès le début du XVIII^e siècle, Burckhard Mencke, inspiré directement par Bayle, préluait par des dissertations académiques sur la valeur du témoignage en histoire, sur les différences que présentent les récits des historiens et sur les mémoires historiques à celles qu'il devait écrire un peu plus tard sur le charlatanisme des savants (2). Plus encore, Frédéric-Guillaume Bierling, professeur à l'Université de Rinteln, procédant également de Bayle, dans un ouvrage intitulé *de Pyrrhonismo historico*, posait en 1707 les principes de la critique historique impartiale en justifiant la nécessité du doute en histoire, tant pour fortifier que pour limiter la valeur du témoignage, et les appuyait d'exemples solides (3). Leibniz ne paraît pas avoir connu les ouvrages de Mencke (4); au contraire, il a lu et approuvé en partie l'ouvrage de Bierling, mais sans aller aussi loin que lui dans la voie du doute (5). Il s'y mêlait, semble-t-il, chez celui-ci, un pessimisme auquel répugnait l'optimisme naturel de Leibniz (6). Celui-ci devait, d'ailleurs, jusqu'à sa mort poursuivre le pyrrhonisme en histoire (7) : dans ses dernières années, il croyait sans

1. Outre l'exemple de Germon, v. dans la *Rev. des cours et conf.* du 16 janvier 1908, p. 452, un passage où Michel Levassor s'inquiétait du « pyrrhonisme » en France.

2. *De eo quod justum est circa testimonia historicum*, Halle, 1701. *De historicorum in rebus narrandis inter se dissidiis horumque caussis*, Leipzig, 1707. *De commentariis historicis, quos Galli Memoires vocant*, Leipzig, 1708. *De charlataneria eruditorum*, Leipzig, 1715 (et 1728). WACHLER, t. III, p. 269 et WEGELE, p. 568.

3. WACHLER, l. c. et WEGELE, p. 650, n. 1. — La lettre du 28 septembre 1709, qu'il adresse à Leibniz, infirme l'attribution de l'ouvrage à Gehrard Patje, que lui donne BERNHEIM, p. 227 (1^{re} édon, p. 136). Il y écrit: « *Adjeci bigam opusculorum a me in lucem emissorum, eaque tibi omnis eruditionis arbitrio affero* »; l'un est sûrement le *de pyrrhonismo historico*, car Leibniz en parle dans sa réponse. KORTH., t. IV, p. 4 (DUTENS, t. V, p. 353). L'édition de la Bibliothèque nationale que nous avons vue est, d'ailleurs intitulée: *Friderici Gvilielmi Bierlingii Commentatio de pyrrhonismo historico...* Lipsiæ, 1724, in-8°.

4. Il n'y en a pas trace dans leur correspondance.

5. Cf. WEGELE, p. 650 et citations de la note 3.

6. V. surtout les exemples donnés dans la lettre à Bierling citée pl. haut, p. 473 n. 4. et note précédente.

7. En parlant des écrits au sujet de Comacchio (v. pl. haut, p. 234, n. 2),

doute l'avoir terrassé, en élevant, dans ses *Annales Imperii*, un monument éternel à la vérité historique (1).

A ce doute sceptique, Leibniz eût voulu substituer le doute critique ou méthodique. Tout jeune, il avait reconnu que tout ce que croit le vulgaire n'est pas certain (2); plus tard, il recommandait de ne se rendre qu'à l'évidence et, dans le cas contraire, de douter jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la vérité (3). Il s'achemina peu à peu vers le doute métho-

il dit : « wie man daselbst gegen uns zu *sceptisiren* suche ». Lettre à Bülow, 7 avril 1716. DÆBNER, p. 163. Dans les *Flores*, § 4, p. 30, il écrit : « Contra Maresius et Spanhemius ad *Scepticismum Historicum* confugiunt, omniaque, si possint, turbant, vt Papissa in tenebris salua lateat » et, § 67, p. 358 : « Sed tota Chronologia Paparum huius temporis breuiter ex contemporaneis constituenda est, dispulsis tenebris, in quas se recipiunt, qui *Scepticismum* amant in historia vt commenta tueantur. » Cf. l'attitude de Pfeffinger (corr., fol. 21-2), lettre du 22 janvier 1699, qui ne s'occupe de la Papesse Jeanne que pour raconter ce qu'on en dit, sans prendre parti. A propos d'un nouvel ouvrage du P. Germon de *veteribus Hæreticis Ecclesiasticorum Codicum corruptis*, Leibniz, songeant sans doute aux théories du P. Hardouin, écrivait à la Croze, le 17 juin 1713 : « J'ai peur que ce travail ne tende encor à faire douter, et à pousser la critique sceptique. » KORTH., t. I, p. 427 (DUTENS, t. V, p. 505). A propos de la *Tolerance des Protestans* par le prêtre Papin, il écrit : « Argumenta, quibus utitur, sunt merè *Pyrrhonica*, et valent ad omnia reddenda incerta in rebus humanis : et pari jure neque in Historia, neque in scientiis quicquam certi consequi possemus, ubi dissentiunt auctores. » Lettre à Eler, 10 mai 1716. KORTH., t. III, p. 272-3 (DUTENS, t. V, p. 403). Certains contemporains de Leibniz n'ont pas moins combattu le pyrrhonisme historique, p. ex. le Clerc, à propos de Thomas Rymer, *Bibliothèque choisie*, t. XVI (*Fœdera*, 3^e éd^{on}, 1745, t. X, p. 1-2), tandis que Beausobre, disciple de Bayle, croyait avoir triomphé de la question de la Papesse. *Biblioth. germanique*, t. X, p. 27, cité par d'ARTIGNY, *Nouv. Mém.*, t. I, p. 425.

1. L'ouvrage devait porter au frontispice : « *Figura veritatis triumphantis, Pyrrhonismo Historico sublato.* » *Ann. Imp.*, t. I, Tab. 1. Souligné par Leibniz.

2. « Tum primum cœpi agnoscere, neque omnia certa esse, quas vulgo feruntur et sæpe nimia vehementia de rebus contendi, quæ tanti non erunt. Ergo nondum septemdecennis accuratam quarundam controversarum discussionem moliebar. » KLOPP, t. I, p. XL (PERTZ, t. IV, p. 171; FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 386).

3. Quand « on a dessein d'avancer les connaissances et de cultiver son esprit pour le rendre propre à juger solidement des sentiments des autres et à trouver promptement la vérité de soi-même.... La première chose que je recommanderois..., ce seroit le fameux précepte d'Epicharme : *de ne pas croire témérairement ce que le vulgaire des hommes ou des auteurs avance, mais de se demander toujours à soi-même des preuves de ce qu'on soutient.* Cela se doit faire sans aucune affectation de singularité ou de nouveauté, que je tiens dangereuse non seulement en pratique mais encore en théorie, car j'ai trouvé après de longues recherches qu'ordinairement les opinions les plus anciennes et les plus reçues sont les meilleures, pourvu qu'on les inter-

dique, transportant cette attitude dans les sciences (1) et même dans la vie (2). Ce doute avait été déjà conçu par Descartes. Cela n'empêche pas Leibniz de l'attaquer chez son rival, comme la plupart des principes de la philosophie cartésienne (3); il ignorait sans doute que, comme bien des théories du grand philosophe, celle-ci a pu avoir une origine scolastique, ce qui en eût relevé la valeur à ses yeux (4). Il faut cependant reconnaître que Leibniz n'a pas tout à

prête équitablement. *Il ne faut donc pas s'étudier à douter, mais il faut faire des recherches dans l'esprit de s'instruire et de se confirmer immuablement dans les bons sentiments.* » *Préceptes pour avancer les Sciences.* Fragment tiré des manuscrits conservés à la Bibliothèque de Hanovre (sans autre indication par) Gaston LAURENT : *Les Grands Ecrivains scientifiques.* Paris. Colin, 1906, p. 96-97. Ce passage rappelle beaucoup la première règle de Descartes et les précautions de celui-ci sur la portée de son doute. *Disc. sur la méthode*, 2^e part, § 3. Cf. pl. bas, p. 478, n. 3.

1. « Leibniz mit scharfen Blick erkannt hatte, dass das Prinzip der kritischer Forschung nicht nur auf natur wissenschaften Gebiete, sondern in allen Wissenschaften anzuwenden sei. » HARNACK, t. I, p. 309. Cf. les vers de Voltaire, sur le portrait de Leibniz :

Il instruisit les rois, il éclaira les sages

Plus sage qu'eux, il sut douter.

2. A propos d'une accusation lancée contre un noble hanovrien, il écrivait à la duchesse de Zollern, en novembre 1705 : « Quand tout le monde le croyait absolument coupable, j'ai esté seul qui ai osé dire que j'en doutois, et qu'il ne fallait pas le condamner sans l'entendre. » FEDER, p. 477.

3. V. le passage cité par FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 12 et par BODEMANN, *Handschriften*, p. 52-53. Leibniz critique les quatre règles de Descartes comme trop vagues. COUTURAT, p. 95-96. Dès 1667, il prétendait les remplacer par les deux suivantes : n'admettre aucun mot qu'on ne l'explique et aucune proposition qui ne soit prouvée. *Nova Meth.*, pars. I, § 25 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 174). FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, p. 84. Cela n'empêche pas Leibniz de rééditer la première règle de Descartes dans le fragment *De la sagesse* : « il ne faut jamais reconnoître pour vray que ce qui est si manifeste qu'on ne puisse trouver un seul sujet de doute. C'est pourquoy il sera bon au commencement de ces recherches de s'imaginer d'estre intéressé à soutenir le contraire à fin de voir si cet eguilton ne pourroit pas nous conseiller à trouver quelque chose de solide à redire, car il faut éviter les pre-jugez et n'attribuer aux choses que ce qu'elles renferment. » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 81. Cf. pl. haut, p. 477, n. 3.— Leibniz était certainement jaloux de Descartes, qu'il n'a cessé d'attaquer dans les sources et les limites de ses connaissances, la méthode et les conséquences implicites ou explicites de sa doctrine. V. surtout NOURRISSON, p. 80-85; FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, t. I, p. 142-63; COUTURAT, p. 201-3 et BARUZI, p. 60-68. Aussi BOUILLIER a eu raison de dire, dans sa seconde édition, t. II, p. 405, que Leibniz était beaucoup plus adversaire que disciple de Descartes.

4. D'après les vers d'Héric d'Auxerre. MOLINIER, fascic. V, introd., p. LXII, n^o 91. Leibniz se met lui-même, dans le passage cité plus haut, p. 477, n. 3, sous la protection d'Epicharme, poète et philosophe pythagorien.

fait tort et que ce qu'il reproche à Descartes, c'est l'exagération du doute et son emploi dans les matières qui ne devraient point le comporter, comme dans la déduction et les sciences exactes (1).

Descartes avait eu, du moins, le mérite d'appliquer le doute critique à la philosophie et à la connaissance scientifique; Leibniz devait le premier, à l'aurore du XVIII^e siècle, en faire l'application à l'histoire (2). A propos du P. Hardouin, il déclare en optimiste non seulement excusable, mais utile de changer le doute sceptique en un doute plus audacieux, ou plutôt en un semblant de doute, qui pourrait pousser les savants et les esprits judicieux à faire de l'histoire une science (3). C'est bien là la formule du doute méthodique et provisoire, destiné à nous mener à la vérité et qui, depuis Descartes, est la règle de toute science (4). Le philosophe français n'avait pu l'appliquer à l'histoire, qu'il ne considérait pas comme une science (5). Leibniz, voulant fonder une science historique, devait être amené à cette « défiance méthodique (6) ». De son propre

1. COUTURAT, *Logique*, p. 95 qui dit, d'après Leibniz, que « la mémoire est impliquée dans tout état de conscience » : c'est la théorie actuelle de Bergson. A la suite du passage cité pl. haut, p. 477, n. 3, Leibniz ajoute que Descartes « qui a tant recommandé l'art de douter a si peu mis en usage ce qu'il contient de bon, dans les occasions où il aurait été le plus utile. » On peut retourner l'objection contre Leibniz. V. pl. loin, chap. v.

2. D'une façon consciente : Bayle l'avait appliqué plus ou moins inconsciemment au *Dictionnaire historique et critique*. DELVOLVÉ, p. 227 et 229. Cf. pl. haut, p. 474, n. 5.

3. Passage du *De nummis Gratiani*, 1701, cité par WEGELE, p. 649, n. 2. Cf. « Cæterum utilis ea litigatio fuit ad profectum eruditionis, vt cura vestustatis nous affectibus irritaretur

Ἀγαθὴ δ' ἔρις ἦδε βροτοῖσι.

Ita enim studio incitati homines nihil in pluteis inexcussum reliquere. » *Flores*, § 4, p. 301.

4. Ch. SEIGNOBOS, *Revue critique* du 18 février 1907, p. 127. Cf. GOBLOT, *Essai sur la classification des sciences*, p. 234-5.

5. V. pl. haut, p. 356, n. 6. Cela n'empêche pas l'esprit cartésien de pénétrer l'érudition française et plus d'un cartésien de s'occuper d'histoire, surtout dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ch. BARTHOLMESS, *Hist. philosophique*, t. I, p. XIX. Le plus connu de ces historiens Cartésiens est Cordemoy. V. pl. haut, p. 21, n. 2.

6. LANGLOIS et SEIGNOBOS, p. 131. — Sur cette nécessité du doute en histoire, v. surtout Fustel de Coulanges, d'après qui « l'historien doit être

aveu, ce sont précisément les doutes l'assaillant dans ses recherches sur l'histoire de Brunswick qui l'ont obligé à conduire ses recherches avec prudence et méthode et lui ont permis de se renseigner pour arriver à la certitude (1).

C'est en cherchant « dans quelles conditions ce doute cesse pour faire part à la certitude scientifique (2) » que l'on pratique la critique historique. Or, celle-ci « emploie principalement la méthode comparative (3) ». Leibniz ne l'ignore pas (4). Il a montré comment, pour l'antiquité, la comparaison des historiens amène le doute ou la certitude selon qu'ils se contredisent ou concordent entre eux (5); comment, pour le moyen âge, les cartulaires ser-

un *douteur* » et qui écrivait: « Il faut faire comme Descartes. La méthode historique ressemble au moins en un point à la méthode philosophique. Nous ne devons croire que ce qui est démontré. » Cité par C. JULLIAN, *Extrait des historiens français du XIX^e siècle*. Paris, Hachette, 1898, p. 661. V. surtout *Rev. de synth. hist.*, 1901, t. II, p. 255-6.

1. V. pl. haut, p. 315, n. 1. Cf. début du *Bericht über die Erfolge der Reise* (1690). PERTZ, t. IV, p. 255 et *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 43 : « plusieurs sçavans hommes de nostre temps en Allemagne et en France... ont commencé à revoquer en doute la connexion des maisons de Bronsvic et d'Este... ils m'ont exhorté d'examiner le fonds de la chose et de l'établir solidement ».

2. SEIGNOBOS, *art. cité* pl. haut, p. 479, n. 4.

3. MOLINIER, p. CLV, § 223. V. sur l'absence de critique au moyen âge p. CLVIII, § 226. Cf. chez Leibniz, pl. loin, chap. IV, et : « Inde factum tandem est, ut capitula illa pene omnia in regia capitularia reciperentur, ea artis critica infantia. » *Ann. Imp.* 784, § 11, t. I, p. 114.

4. « En conferant ces monumens de l'antiquité tant entre eux qu'avec les auteurs modernes qui couroient dans le monde on a découvert dans ceux-cy une infinité d'erreurs tres grossieres. Ce qui fait qu'en matiere d'histoire les habiles auteurs, qui ont soin de leur reputation, n'osent gueres plus rien avancer que sur de bons garans, de peur d'en avoir un dementi par le moyen de quelque vieux monument que se pourra decouvrir un jour. » V. le passage cité par COUTURAT, p. 161, n. 2 et surtout *Mémoire* du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 23. « Cf. « Une opinion publique a été créée en France en matière d'érudition historique et philologique... par la *Revue critique*, et elle a servi par la terreur à empêcher de se produire beaucoup d'ouvrages mal faits ». Ch. SEIGNOBOS, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*. Paris, Alcan, 1901, p. 37. — Le brouillon du mémoire de Leibniz (Ms. XXIII, VII, fol. 12-13) porte : « Les sçavans du siecle passé et du nostre s'estant appliqués à tirer de la poussière des monasteres des Bibliothèques et des Archifs, quantité de Manuscrits et de Monumens qui ont esté rendus communs par l'imprimerie, ont donné moyen par là en confrontant les auteurs anciens tant entre eux qu'avec les modernes à les purger de ces défauts. » Cf. pl. loin, dans le courant du chapitre.

5. V. p. haut, p. 473, n. 1 et p. 469, n. 7.

vent à rectifier les fausses origines des évêchés allemands (1), tandis que les actes officiels confirment ou rectifient les récits des historiens (2) et il a sans cesse appliqué ces principes dans les *Annales Imperii*.

La critique, cette chose dont tout le monde parlait en France au xvii^e siècle sans trop la connaître (3), que la Bruyère rapetissait un peu (4), peut-être par la faute même de ses plus illustres représentants qui n'avaient pas toujours donné au mot toute son acception (5), Leibniz, au contraire, qui savait la distinguer de la controverse (6), l'a conçue au sens étymologique et philosophique. Pour lui, en effet, non seulement elle sert « à discerner le supposé du véritable et la fable de l'histoire (7) », entre autres « les monumens legitimes de ceux qui ne le sont pas (8) », mais elle consiste dans l'examen et l'usage de ces monuments

1. « Prosunt hæc Tabulæ ad refellendas falsas Episcopatum Germaniæ origines.... Conferri hæc traditiones cum Fuldensibus possunt ejusdem et paulo majoris antiquitatis, quas Pistorio editori debemus ». A propos du cartulaire de Werden. *SS. BB.*, t. I, n^o VI, préf., fol. b.

2. *Cod. dipl.*, préf., § v et ix cités pl. haut, p. 400, n. 7.

3. MABILLON, *Traité* cité, p. 291 (LANGLOIS, p. 274, note 1).

4. « La critique souvent n'est pas une science; c'est un metier où il faut plus de santé que d'esprit, plus de travail que de capacité, plus d'habitude que de génie. Si elle vient d'un homme qui ait moins de discernement que de lecture, et qu'elle s'exerce sur de certains chapitres, elle corrompt les lecteurs et l'écrivain. » *Caractères*, chap. *Des ouvrages de l'esprit, in fine*.

5. C'est « un terme d'art, et qui est en quelque façon consacré aux ouvrages où l'on examine les diverses leçons pour rétablir les véritables.... Le dessein de ceux qui exercent cet art, n'est pas de détruire, mais d'établir. » Richard Simon, cité par MARGIVAL, p. 241-242, qui l'appelle « le père de la critique »; mais la définition précédente ne s'applique qu'à la critique externe ou d'érudition.

6. V. la lettre inédite à Spanheim du 4 septembre 1695 citée par BARUZI, p. 387, n. 3.— Ce passage prouve que Leibniz connaissait le projet de Richard Simon; il ne semble pas en avoir lu les ouvrages : les lettres à la Croze des 11 décembre 1711 et 30 mai 1712, KORTH., t. IV, p. 415 et 423 (DUTENS, t. V, p. 499 et 503), ne parlant que de la querelle de Simon et de la Croze.

7. *Discours touchant la méthode de la certitude*. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 175. « Cum apud nos divino criticæ beneficio genuinum a suppositio, aurum ab orchalco non difficulter distinguatur. » Mai 1681. *Id.*, p. 72.

8. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xvi, § 11. *Id.*, t. V, p. 452. Cf. Lettres citées pl. haut, p. 450, n. 2 et 401, n. 4 et : « Plurimum autem ad errorem commendandum supposita veterum scripta valuerunt.... Sed eo tempore ars critica in puteo demersa latebat. » *Ann. Imp.* 794, § 28, t. I, p. 172.

mêmes (1); aussi est-elle indispensable en histoire (2).

Si l'on s'en rapportait à ses déclarations, c'est surtout à l'histoire ancienne et à l'établissement de la religion chrétienne (3) que servirait la critique; il faut entendre que c'est là qu'elle est le plus nécessaire et le plus utile. C'est, d'ailleurs, au moyen âge que Leibniz l'a lui-même appliquée; il dit à ce propos que les discussions critiques sont nécessaires pour établir les faits anciens (4).

Les logiciens modernes distinguent deux sortes de critique, la critique externe ou d'érudition, qui porte sur la teneur même du document, se subdivise elle-même en critique de restitution et d'exactitude et ne donne que des résultats négatifs, et la critique interne ou critique historique proprement dite, concernant le contenu du document, qui comprend la critique d'interprétation, de sincérité et d'exactitude, dont la première donne seule des

1. Lettre à Nicaise citée pl. haut, p. 450, n. 2.

2. « Quand il s'agit de raisonnement le bon sens suffit, au lieu que les discussions des sçavans sont nécessaires dans les matières de fait, où il faut avoir recours à l'antiquité et à l'Histoire. » Lettre à Sophie s. d. (1696-1697). KLOPP, t. VIII, p. 30.

3. « Ad demonstrationes Historicas, opus est Elementa Antiquitatum sive artis criticæ per modum scientiæ tradi ejusque usus in sacris... Et ego quidem vellem Elementa antiquitatum sive Criticæ Artis perinde atque alicujus scientiæ tradi, quæ suis quibusdam demonstrationibus niterentur, ut silicet resistentes convinci possent. Per fundamenta erunt reliquiæ vetustatis, quas adhuc sensibus usurpare licet, nempe Membranæ antiquissinæ, marmorum laminarumve et nummorum inscriptiones ut reliquam suppellectilem statuarum, annulorum vasorumque et quicquid tale passim servant curiosi nunc omittam. Itaque enumeranda erunt quæ hujusmodi hodieque extant, præsertim momenti majoris ad hoc institutum, texenda et Manuscriptorum historia ex quibus excussi sunt veteres libri, adjicienda indicia ætatum et ex quibus notis monumenta quæque genuina noscantur. Hinc jam facile erit Historiæ Græcæ et Romanæ, astruere suam fidem, sed maxime sacræ ubi prius ostensum erit libros qui habentur genuinos esse et sæpe ipsis rebus coætanos. Veraces postea, saltem in his quæ ad summam rerum gestarum pertinent, consensus librorum tum inter se, tum cum nummis et marmoribus evincet. » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 143-4. Cf. lettre à Huet de même date (1679). DUTENS, t. V, p. 457-8, citée pl. haut, p. 369, n. 3 et *Nouvelles ouvertures* (COUTURAT, *Opusc.*, p. 226) citées pl. haut, p. 368, n. 4.

4. « Sed missis criticis discussionibus ad antiquas res constituendas necessarias. » *Ann. Imp.* 930, § 10, t. II, p. 400. Cf.: « Nous avons besoin des anti-
quaires par exemple à peu près comme les juges ont besoin des notaires
experts pour reconnoître les écritures contrefaites. » Mémoire de 1697.
KLOPP, t. X, p. 16-17.

résultats positifs. Leibniz connaissait ces différents genres de critiques : il les a pratiquées toutes, soit séparément, soit simultanément ; mais il ne semble pas qu'il ait jamais eu l'occasion d'en faire la théorie (1) : c'est à peine si, à propos des opérations qu'elles comportent, il insiste de temps en temps sur leur importance. Cependant, pour plus de clarté, nous les distinguerons toutes chez lui et nous essaierons de voir comment il les pratiquait.

La critique de restitution, la première que l'on ait à effectuer, qui consiste, étant donné un document, à se demander s'il est tel qu'il devrait être et, s'il ne l'est pas, à le rétablir, lui paraît, comme à tous ses contemporains (2), la plus importante de toutes. Leibniz regrettait, en effet, de voir diminuer au xvii^e siècle le nombre des critiques, tels qu'ils existaient pendant la Renaissance et à l'époque de la Réforme, qui s'occupaient de conserver les documents et de corriger le texte des manuscrits corrompus (3). Aussi s'est-il efforcé de remonter aux textes originaux (4), ou tout au moins aux manuscrits les plus anciens ; lorsqu'il ne l'a pas pu, il a essayé d'améliorer les copies de diplômes (5) ou d'historiens qu'il possédait ; il n'a jamais hésité à proposer des conjectures (6) et il a parfois réussi, sinon à donner le texte véritable, du moins à restituer un texte très plausible (7). Toujours il a proclamé l'importance de la critique

1. Le seul passage où il en a parlé d'une manière un peu étendue est la lettre à Huet citée pl. haut, p. 536, note 2 ; il y est question à la fois de la critique de restitution, de provenance, d'interprétation et d'exactitude. Pour l'application de ces différentes critiques à un même passage, v. pl. bas, chap. iv.

2. V. pl. haut, p. 481, n. 5.

3. Lettre à Huet (1679). DUTENS, t. V, p. 459-60 citée par WEGELE, p. 648, n. 4. — Leibniz avait raison en parlant de l'abandon de la philologie : cf. LAVISSE, p. 165.

4. V. pl. haut, p. 90, n. 8 pour les textes de droit romain.

5. V. pl. haut, p. 130, n. 8 pour le *Codex diplomaticus*.

6. En particulier dans les *Scriptores Brunviscenses*, p. ex. pour Ditmar et Gervais de Tilbury, t. I, nos xviii et lxiii, préf., fol. e² et i (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 19-20 et 31).

7. P. ex. pour Rhoswita, où Pertz a admis les conjectures de Leibniz aux passages difficiles. *Mon. hist. Germ. SS.*, t. II, p. 226. Au sujet des origines de l'abbaye de Gandersheim, le même écrit : « Et ille quidem nonnisi tēx-

de restitution (1) et il en considère avec raison comme une partie la conservation de l'orthographe des manuscrits (2).

Leibniz pratique ce genre de critique d'après deux principes principaux : il restitue le texte tantôt d'après la forme, tantôt d'après le sens des mots. Dans le premier cas, il se fonde sur la confusion des lettres ou des mots. C'est ainsi qu'il base des restitutions sur la confusion dans les manuscrits de lettres semblables, comme R et S (3), C et E ou D (4), G et S (5), principalement quand il s'agit de lettres initiales ou de groupes d'initiales (6) et de chiffres romains (7). Il s'agit plus rarement d'un mot entier; mais Leibniz substitue parfois certains mots les uns aux autres quand ils ont les mêmes initiales (8) ou qu'ils ont pu être facilement confondus (9). Parfois il lui arrive de

tum; qualis satis corruptus in codice legebatur, vulgavit, vero loca plurima coniecturis, ingenii et doctrinæ testibus, emendavit, eumque in rem et Bodonis libro aliquoties usus est. » *Id.*, t. IV, p. 304.

1. Correction aux actes d'un synode de Cologne d'après Schaten, qui a vu le manuscrit autographe. Le paragraphe se termine par : « Itaque expunctis correctionibus, monumentorum fidem tueri æquum est. » *Ann. Imp.* 873, § 12, t. I, p. 722.

2. « Scribendi morem ipsis usitatum, etsi subinde minus orthographicum retinendum in plerisque judicavimus; nam eum quoque nosse partem hujus Critices facit. » *Access. hist.*, t. I, préf. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 57.

3. A propos d'un diplôme de Charlemagne de 804, il écrit à la Croze, le 14 octobre 1707 : « Le Père Mabillon marque un Notaire nommé *Genesisius*, mais je crois que c'est ce même *Egenerius*; car les R et les S se ressemblent beaucoup dans les manuscrits de ce temps-là. » KORTH., t. I, p. 391 (DUTENS, t. V, p. 486).

4. « *Curado* nomine. Legendum est *Eurado*, ut solent C et E in manuscriptis facile permutari. » *Ann. Imp.* 888, § 16, t. II, p. 16. De même en 835, § 15, t. I, p. 452, Leibniz croit qu'au lieu de *Cuciacum* on peut lire *Ducia-cum* (Douzy) par la confusion de C et D.

5. « Sed quam facile potuit ex S fieri G littera? quoniam sæpe in veteribus apographis contenti sunt librarii literis initialibus nominum propriorum. Itaque ex Sylvestro Gregorius prodierit. » *Id.* 998, § 43, t. III, p. 714.

6. Ex. *Withones* changé en *Nuithones*, *duosclivos* en *duas Divas*, *Attiniacum* en *Cruciniacum*, *Fluhava* en *Mulda*, *Ab Erenhardo* en *a Werenhardo*, *nuntium* en *initium*. *Id.* 839, § 13, 872, § 14, 913, § 10, 768, § 9 et 769, § 1, t. I, p. 12, 18, 473, 715, t. II p. 269 et t. III, p. 147. De même, *Suavi* en *Slavi*. *SS. BB.*, t. I, p. 65 note.

7. Au lieu de XI, lire XXI; de II, III : « indictio secunda in tertiam mutanda est, ut sæpe fit *librariorum lapsu correcto*. » *Ann. Imp.* 989, § 21 et 990, § 10, t. III, p. 541 et 550.

8. Ex. « pro *Kal. Junii*... *Kal. Januarii* legendæ. Hos menses sæpe culpa *librariorum permutari*, dudum notatum est. » *Id.* 996, § 66, t. III, p. 666.

9. Ex. « In MSto erat, quæ nominatur *Dania*, sed haud dubiè errore librarii.

réunir deux mots en un seul (1) ou, au contraire, d'en faire deux avec un mot prétendu, qui n'existe pas (2). Dans le second cas, il ne peut s'agir que de la convenance des sens ; alors la critique de restitution touche presque à la critique d'interprétation. Leibniz choisit, par exemple, entre les leçons d'après le sens général le plus convenable (3), entre les noms propres pour des raisons géographiques (4). Parfois même, il propose des corrections à la fois d'après la forme et le fond (5).

Ces exemples ne portent que sur des restitutions de mots ; mais Leibniz a essayé souvent d'appliquer ce système à des passages entiers (6) et il a parfois pleinement réussi. Il savait collationner les manuscrits (7) et a

præcedens vocabulum (ut accidere solet) repetentis. Legendum ergo *Saxonia*, quod agnoscit etiam editor Porcheronus. » *SS.*, t. I, p. 29, n. i. « Quarto Theodesii, Antonio et Syagrio Coss. 380. *Priamum* in Francia cœpisse ait Prosper in Chronico. An legendum : - *priarius* nam tali nomine Rex Almannorum a Gratiano Augusto victo et occisus in Gallia 378. An idem Priam seu Priamund qui Pharamund. qui (?) 420 regnavit in Francia ut Chron. » Ms. XII B, 713 q.

1. « Bis enim intra paucas lineas legitur *ad Alpes pro Adelberto*. » *Ann. Imp.* 906, § 7, t. II, p. 235.

2. *Peradbertus* devient *Paschasius Radbertus*, *Reginhecor episcopum Reginerium chorepiscopum*. *Id.* 839, § 14 et 853, § 16, t. I, p. 477 et 561.

3. P. ex. sur le § *Et ut eo sincerior*, pars II, particula 1, n. 32, entre *comprehensas comprehensas* et *comprehensus*, il choisit le dernier. KLOPP, t. I, p. 343. Le passage où on doit lire *fratres* au lieu de *fratris*, *Ann. Imp.* 861, § 21, t. I, p. 603.

4. Ex. *Russi* au lieu de *Prussi* ou de *Rugi*, l'Occident au lieu de l'Orient. *Id.* 959, § 21 et 965, § 10, t. III, p. 39 et 551.

5. Ex. les *Prussi* ou les *Russi* substitués aux *Thusci*, qui auraient demandé des missionnaires à Otton le Grand. Lettre à Paullini, 16 mars 1692. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 197.

6. « Sed ipsum præsulum indiculum ex Frodoardo pariter et conciliorum corpore infra dabimus restitutus nunc demum et in luce positus omnibus, quæ apud Baronium et conciliorum editores et Frodoardum ipsum corrupta aut non intellecta legebantur. » *Ann. Imp.*, 948, § 11, t. II, p. 559.

7. A propos d'un manuscrit de Turkius, il écrit à Behrens (corr., fol. 85 v°), s. d. (après le 8 novembre 1697 : « posse codicem mendosum esse, apographum fore mendosius nisi conferatur. » Il pensait comparer un vieux manuscrit de l'église d'Ely avec l'édition donnée par Gale. Lettre à Th. Burnet, 11/21 juin 1695. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 163 (DUTENS, t. VI, p. 225). Dans la lettre à Bressler citée pl. haut, p. 389, n. 1, il demande le manuscrit de Froissard pour le collationner avec un vieil exemplaire de Hanovre. Il faisait collationner l'édition de Canisius sur l'original (v. pl. haut, p. 105, n. 8) ; lui-même a opéré ou fait opérer les collations des manuscrits avec les éditions pour les *SS. BB.*

tenté ainsi de restituer des écrivains entiers qu'il a édités; par exemple dans les *Accessiones* il a donné un texte de *Gesta Trevirorum* d'après trois manuscrits (1); dans les *Scriptores Brunsvicenses*, celui de la réforme des monastères de Jean Busch est établi d'après trois autres, la chronique des Slaves de Jean Helmold d'après quatre (2). Presque toujours Leibniz a abouti à des résultats; rares sont, en effet, les passages où il déclare qu'il n'y a pas de correction possible (3), à moins qu'il ne s'agisse de quelque lacune matériellement impossible à combler (4).

Le critique de restitution ayant donné un texte convenable, on recherche quel est l'auteur du document et quelles sont les circonstances de sa production : c'est le domaine de la critique de provenance. Ce genre de critique n'est donc pas sans rapport avec l'histoire littéraire, telle que la concevait Leibniz (5); mais elle en diffère en ce qu'elle se restreint aux ouvrages historiques. Elle touche aussi, de plus près encore, à la bibliographie. Leibniz attachait une grande importance à l'établissement des auteurs des ouvrages anonymes ou pseudonymes (6); il essayait d'y contribuer indirectement en poussant ses amis à fournir le catalogue des auteurs des congrégations religieuses, surtout des Bénédictins et des Jésuites (7). Aussi attachait-il en histoire une grande

1. « Tribus Codicibus ad editionem usi sumus, eosque ex se mutuo supplevimus, correximusque, variationibus aut supplementis inter uncinos conclusis. » *Access. hist.*, t. I, préf. (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 56). Cf. pl. haut, p. 166, n. 5.

2. *SS. BB.* t., II, n^o XXXIX et XLV, préf., p. 44 et 51. Cf. pl. haut, p. 252, notes 5 à 7.

3. Nous n'en avons relevé qu'un d'un caractère positif. A propos de la profession de foi de Pie IV et de Henri IV, il écrit : « On ne sçauroit concevoir ici de faute de copiste, puisqu'elle seroit la même en deux endroits. » DUTENS, t. I, p. 568.

4. Ex. dans le *Codex diplomaticus*.

5. V. pl. haut, p. 347 ss.

6. Le 16 mai 1676, il écrivait à Placcius, après avoir lu son ouvrage *de scriptoribus anonymis et pseudonymis* : « Statim impetum sumsi hortandi, ut pergeres, atque instituta tam præclara urgeres. » *Sylloge*, t. III, p. 1 (DUTENS, t. VI, p. 3).

7. A propos du même ouvrage, il écrit à Magliabecchi, le 13 janvier 1690 :

importance à la connaissance de l'état-civil des historiens dont il devait se servir (1); cette importance était pour lui d'autant plus grande qu'elle garantissait ordinairement à ses yeux l'authenticité de ses ouvrages (2).

Leibniz connaissait les moyens de juger de l'authenticité des ouvrages comme des monuments d'après leur forme extérieure (3), leur contenu (4) et le témoignage des historiens. C'est de cette dernière manière qu'il a étudié l'authenticité des livres du Nouveau Testament (5); c'est d'après la façon dont ils étaient présentés (6) et surtout d'après leur contenu qu'il a rejeté les prétendus ouvrages

« Quamvis autem facillè agnoscam, negotia tua, et literaria commercia minimè ferre, ut ipse, quæ multa posses notare circa *Anonymos*, et *Pseudonymos* in literas redigas, auctoritate tamen tua apud variorum Ordinum Religiosos efficere facillè poteris, ut quisque sui Ordinis Anonymos, vel larvatos conferat. Ita non mediocri accessione Placcius ditabitur. Et doctissimi apud vos Viri, Norisius, Badius, P. Lector Benedictinorum, aliique libenter conferent operam, atque ipsius Ordinis quisque sui honori velificabuntur, ne ignorent homines, quantum cuique eorum debeant; cùm si quis olim respectus viventes larvam sumere jussit, post fata plerumque cessare soleat. » *Epistolæ*, t. I, p. 8 (DUTENS, t. V, p. 82). Dans une lettre à Placcius du 27, il dit avoir recherché pour lui le catalogue « quorundam librorum larvatorum Scriptorum a Jesuitis ». *A. f. G. d. Ph.*, t. IX, p. 320.

1. « Ego de invisio scribenti neque omnia, neque nihil crediderim. » *Ann. Imp.* 876, § 9, t. I, p. 744.

2. On ne sait que dire de quelques livres qu'on publie en France sous de grands noms : par exemple le testament politique de Richelieu, du Cardinal Mazarin. *Ce qui me desplait, c'est que ceux qui les publient, ne marquent pas le Cabinet d'où ils ont tiré leurs pièces, et n'en montrent les manuscrits à personne.* Le monde est un peu incrédule là-dessus aujourd'hui et avec raison. » Lettre au landgrave Ernest, 11/21 mai 1691. ROMMEL, t. II, p. 262. « Je m'étonne que les nouveaux suppléments de Petrone ont pu trouver des approbateurs. Qui est ce M. Nodotus qui les a publiés? Il devait nous indiquer ce seigneur d'Allemagne qui lui a donné le premier avis de son Petrone. » Lettre à Nicaise, 5/15 mai 1693. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 542.

3. Dans le passage de *Nouv. Ess.* cité pl. haut, p. 352, n. 8, il dit que la connaissance des costumes pourra « peut-être servir à discerner les mouvemens légitimes de ceux qui ne le sont pas. » Cf. pl. haut, p. 482, n. 4.

4. « Binas autem illas breves vulgoque jactatas Epistolas, unam Bonifacii ad Philippum, alteram Philippi ad Bonifacium, *admodum insolentes, nec ceteras utriusque prudentia et gravitate dignas, omisimus; quod nobis dubiæ fidei videantur, neque uspiam quicquam in cæteris actis indubitatis occurrerit, unde scriptæ judicari possint.* » *Mantissa*, préf., § XXI. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 319-20.

5. Lettre à Bossuet sur l'autorité du concile de Trente, 24 mai 1700. DUTENS, t. I, p. 627-35.

6. V. pl. haut, note 2.

historiques que l'on faisait paraître de son temps. Il s'est souvent plaint du caractère romanesque que l'on donnait à l'histoire, surtout en France (1). Il a toujours poursuivi les prétendus mémoires des grands personnages, comme ceux de Sirot ou de Pontis (2), de d'Artagnan ou la biographie du P. de la Chaise (3). Il déplorait de voir se répandre une habitude qui répondait au désir de flatter les lecteurs par des récits extraordinaires (4).

C'est peut-être à propos de l'authenticité des diplômes et des bulles qu'il a le mieux exercé sa critique. Dès son voyage en Italie, il déclarait qu'un certain diplôme, dont on trouvait la copie à Venise, avait dû être inventé par les moines,

1. « On s'emancipe même d'écrire des Romans dans l'histoire, et celui qui a fait la dernière vie de Cromwel a cru que pour egayer la matière il luy estoit permis en parlant de la vie encor privée de cet habile usurpateur, de le faire voyager en France... Cependant il paroist par l'histoire de Cromwel, faite par Carrington, homme informé et dédiée à Richard son fils quand il faisoit encor le Protecteur, que Cromwel n'est jamais sorti des îles Britanniques. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xvi, § 10. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 449. « Prodiit Gallicè *Vita Cromwelli*, et *Alexandri Farnesii*.... Sed hunc ego malim in Strada, aut Dondino legere. Habent hoc plerique mustei Gallorum libri, ut historiis afflent aliquid spiritus poetici et Milesarium fabularum, quam vulgo *Romances* vocant. » Cf. critique de l'*Histoire des aventures de la Reine Christine*, lettre à Basnage 3/13 février 1697. GEHR., *Phil.*, t. III, 133; lettre à Hertel, 14 mai 1695. BURCKHARD, t. II, p. 324, v. pl. haut, p. 547 n. 9 et sur l'histoire de Tamerlan, *Leibnitiana*, § CLIX. FELLER, p. 216-7 (DUTENS, t. VI, p. 327).

2. *Idem*, et : « J'estime les mémoires véritables, mais je ne puis souffrir les contrefaits, tels que je crois estre les Mémoires de Pontis et de Sirot.... Ceux de Pontis sont une espèce de Roman, j'ai ouy dire d'une personne informée, que la Bataille de Rocroy y est tres mal narrée. Ceux de Sirot ne me paroissent pas meilleurs. » Lettre au landgrave Ernest, 17/7 juin 1691. ROMMEL, t. II, p. 278. Dans une lettre à Larroque (corr., fol. 3-4) du 24 juillet, Leibniz parle encore de ces mémoires et demande à son correspondant ce qu'il pense de ceux de Richelieu.

3. « *Merckwürdigkeiten des XVII. Jahr-Hunderts* oder Beschreibung Der Merckwürdigsten Sachen die sich im vorigen Seculo, in-und ausserhalb Europa begeben sammt beygefügtten Autoribus, Actis publicis und andern Urkunden woraus jede Erzählung hergenommen. Tomus I. Mit Fleiss zusammengetragen von Joh. Fred. Pfeffinger. » Hamburg, 1704. Préface contenant une lettre de Leibniz à Pfeffinger, « Hannover den 22. Nov. 1703. » (brouillon dans la corr. de Pfeffinger, fol. 126-127), qui renferme une critique de la vie du P. de la Chaise et des mémoires de d'Artagnan. « Non video qua utilitate legi possint memoriae d'Artagnan pseudonymæ, cum concedatur, veris admixta esse falsa multa, nec fidendum esse his arcanis historicis, qua ibi continentur. » Pensées de 1715. DUTENS, t. V, p. 189.

4. V. pl. haut, note 1 et pl. bas, p. 511, n. 4.

« car l'Histoire y repugne entièrement et le stile et toutes les circonstances decouvrent cet artifice grossier (1) ». Plus tard, il répéta souvent la même observation dans sa correspondance, soit avec B.-G. Struve, à propos du fameux diplôme de Lindau, sur la non-authenticité duquel il ne se prononce pas d'une manière expresse (2), soit avec Muratori, au sujet des donations des Empereurs aux Papes ou des bulles de ceux-ci (3). C'est surtout ce qu'il devait faire dans son grand ouvrage historique (4).

Les principes de Leibniz, dans cette partie de la diplomatique, paraissent empruntés à dom Mabillon (5). Ils consistent dans la convenance avec le style des chancelleries et avec les faits contemporains. Leibniz, juriste consommé, conseiller aulique, qui se plaisait à rechercher et à publier les anciennes formules et le récit des cérémonies (6), rejette hardiment tout diplôme contenant des expressions différentes de celles qu'emploient les contemporains (7). De même, son goût de l'histoire et son souci de la chronologie ne lui permettent pas d'admettre ceux qui renferment des faits postérieurs à la date qui y est indiquée, surtout quand ces faits sont des légendes imaginées beaucoup

1. Lettre à Dragoni s. d. (fin 1690). Ms. XXIII 181, n° 103. Peu auparavant il écrivait à Ciampini s. d. (avant le 21 octobre 1689), à propos du titre de cardinal évêque : « Mihi... videbatur hæc non esse ex usu bullarum nec ullo temerè exemplo posse firmari. » Ms. XII. V. 1, fol. 2.

2. Lettre à Struve (corr., fol. 9 v°), 30 juillet 1712, avec une dissertation très longue (fol. 12-17), où Leibniz semble prendre parti pour une solution moyenne. Cf. Bodemann, p. 322, n° 908. Ce sont sans doute les *Epistolæ G. G. B. de Leibniz nec non B. G. Struvii...* super valore famosi diplomatis Ludoviciari Lindaviensis, Lindau, 1712, citées par WEGELE, p. 661, note 2, mais qui ne sont ni à Hanovre ni à Strasbourg. Conring s'était déjà occupé de ce diplôme : lettre du 13 juillet 1677. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 180, et Leibniz cite sa critique *Ann. Imp.* 822, § 5, t. I, p. 344.

3. Ex. contre la donation de Louis le Pieux, lettre du 17 mai 1713. CAM-PORI, p. 186-7.

4. En raison du grand nombre de diplômes qu'il y a donnés. Cf. pl. haut, p. 397, n. 8 et v. pl. bas, p. 490, notes 2-3.

5. Cf. pl. haut, p. 399, n. 4.

6. V. pl. haut. p. 158, n. 4 et p. 199, n. 5. Cf. lettre à J.-A. Fabricius, 6 décembre 1711. KORTH., t. I, p. 262 (DUTENS, t. V, p. 424).

7. Ex. à propos d'un diplôme de Lothaire. Lettre à Paullini, 25 janvier 1692. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 191; lettre à Pfeffinger sur un diplôme de 971, 15 juillet 1701. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 238.

plus tard (1). Cependant il n'est pas dans son habitude de croire à des falsifications, dès que les caractères extérieurs des actes ne paraissent par répondre à leur contenu : il sait trop quelle est la nature de la vérité historique pour ne pas admettre des circonstances atténuantes. Il soupçonne, par exemple, des interpolations dans les actes relatifs aux rapports des Empereurs carolingiens et des Papes, ce qui en explique l'accroissement successif (2); il suppose que les dates fausses de certains diplômes des Ottons ont été, par erreur, empruntées à d'autres (3). En un mot, fidèle à ses principes de critique méthodique et non sceptique, il est, dans sa diplomatie, toutes les fois qu'il le peut, résolument conservateur (4).

Les principes de la critique de provenance étaient connus au xvii^e siècle, où ils avaient été formulés par William Cave dans ses *Scriptores ecclesiastici*, ouvrage que Leibniz connaissait bien (5). Celui-ci s'appuie, dans la recherche

1. Ex. le diplôme de fondation de l'église de Halberstadt par Louis le Pieux, 815 : « sed quod suspectum videbitur considerantibus, contra jus, per capitulares constitutiones Caroli M. et Ludovici Pii sancitum, omnem iudicibus regis potestatem in prædiis Ecclesiæ adimi, qualia serius Episcopi et Abbates obtinere, et dudum obtenta credi aut fecere aut voluere, ut Ducum Comitumque potestate omni exempti haberentur : quemadmodum et paulatim sub ipsis Carolingis Ecclesiasticorum res a iudiciaria potestate eximi cœpisse non negaverim. » *Chronica Ecclesiæ Halberstadensis. SS. BB.*, t. II, n^o xv, préf., p. 15.

2. Ex. pour la donation de Pépin. *Ann. Imp.* 769, § 19 et surtout 774, § 7-15, t. I, p. 24 et 44-48. A propos de synode où Hadrien aurait donné à Charlemagne le titre de patrice : « Hæc a posterioribus non recte accepta, et in majus aucta, credere malim, quam omne figmenta veritatis adjuventum defuisse. » *Id.* 774, § 28, p. 51.

3. A propos d'un diplôme daté par une erreur de 981, il déclare ce chiffre impossible et ajoute : « potuere enim alterius diplomatis notæ errore descriptis huic subijci. » *Id.* 980, § 9, t. III, p. 398. De même, au sujet d'une charte datée de l'année suivante : « Sed vereor, ne hoc ex alia charta huc sit translatum. » *Id.* 982, § 28, p. 437. En 946, § 14, t. II, p. 544, il voit dans un diplôme le mélange de deux autres.

4. En 774, § 23, t. I, p. 51, il croit faux un décret de Léon VII; en 964, § 12, t. III, p. 140, il revient en quelque sorte sur sa décision. Cf. WEGELE, p. 658, n. 2.

5. V. pl. haut, p. 454, n. 7. Elles sont intitulées : « Regulæ criticæ ad discernendum genuina Sanctorum Patrum opera necessaria. » Sectio IV, p. XIII-XIV. C'est à elles sans doute que se rapporte Jean Liron, écrivant à Dom Ruinart s. d. (1698 environ) : « J'ay lu l'histoire de la persécution des Vandales... Vous prétendez dans la préface : 1. qu'elle a esté écrite par un Evesque d'Afrique,

de la provenance des ouvrages, sur des indices externes et internes. On doit d'abord, à défaut de l'original, rechercher les plus anciens manuscrits (1), afin de voir si l'ouvrage remonte à l'époque à laquelle on l'attribue. Il faut ensuite examiner l'ouvrage, pour juger du temps et de la patrie de l'auteur (2). L'on termine par l'analyse de sa langue, qui doit répondre exactement à l'époque et au style même de l'auteur (3); s'il s'y trouve quelque expression moderne, l'ouvrage est faux (4); s'il y en a d'à-demi mo-

nommé Victor; 2. Que ce Victor a été Evêque de Vite... *Les règles de la Critique* ne me permettent pas de douter des deux premiers points, puisque tous les Manuscrits en rendent témoignage. » GIGAS, t. III, p. 316.

1. C'est ce qu'il recommande à propos du *De tribus impostoribus*, attribué à Frédéric II. « Ut vero haberi possit tale aliquid pro libro hujus argumenti antiquo dudum jactato, deberet hoc doceri ex antiquioribus manuscriptis. » Lettre à Kortholt, 21 janvier 1716. De même à la Croze, le 31 mars : « M. de la Monnoye a ajouté aux *Menagiana* une dissertation sur le titre de *tribus...* à mon avis, *M. de la Monnoye* ne sauroit être bien refuté que par un vieux manuscrit, lequel apparemment ne se trouve nulle part. » KORTH., t. I, p. 346 et 444 (DUTENS, t. V, p. 337 et 513).

2. A propos du *De beneficiis* que possédait Freher, il écrit à Hert, le 25 février 1707 : « Cæterum ex ipso opere indicia aliqua eruptura puto, unde de tempore et patria Scriptoris judicatur. Utrum scilicet scriptus sit stante Carolingorum stirpe, et in Franciæ orientalis, an in Galliæ regno. » *A. f. G. d. Ph.*, t. X, p. 377.

3. « On me disait à Munchen que la lettre du Pensionnaire Fagel au Jurisconsulte Steward estoit une piece supposée. J'avois de la peine à le croire, car elle est trop bien écrite et a trop le caractere de la verité pour être contrefaite et l'évenement a confirmé mon opinion. Les gens véritablement habiles ne s'amusement gueres à ces fictions, que le plus souvent on reconnoist, témoin ces pauvres lettres, qu'on a publiées sous le nom des Peres de la Chaise et Peters, où j'ai reconnu maintenant quelques pensées, copiées de Monsieur Jurieu. » Lettre au landgrave Ernest s. d. (après le 7/17 juin 1688). RÖMMEI, t. II, p. 191. « Ex ipsa dictione semierudita, qualis tunc erat hominum per Germanian elegantia aliquid affectantium literis caput efferre tentantibus, satis apparet tempus scriptoris. » *SS. BB.* t. II, n° XIII, préf., p. 13, à propos d'un récit de guerre de la fin du xv^e siècle.

4. *Ex.* à propos du nouveau Pétrone, la lettre à Tentzel (*Monatl. Unterr.* de février 1693, p. 170-5; DUTENS, t. V, p. 397-9), dont la critique du mot mystère : « mysterium pro re ignota mortalibus, Christianum esset recens, non Petronianum. » Cette critique est reprise dans la lettre à Baudry de même date, 23 février 1693. FEDER, p. 153-4; de même à propos d'*ornamentum matutinum*, lettre à Grimarest, 4 juin 1712. KORTH., t. III, p. 329 (DUTENS, t. V p. 67). Cf. « Declamationen titulo Tribuni Mariani Quintiliano attributam non legi. Νοθέια, ut opinor, facilè apparebit ex dictione, ut in ψευδο-Petronio, quem Nodotus quidam Belgradi repertum jactabat. » Lettre à Kortholt, 3 juillet 1716. KORTH., t. I, p. 366 (DUTENS, t. V, p. 340). Cf. D'ARTIGNY, *Critique des prétendus fragments de Petrone* publiés par M. Nodot. *Nouv. Mém.*, t. I, p. 246-76. C'est évidemment pour les mêmes raisons que Leibniz contestait l'authenticité

dernes, l'ouvrage peut être interpolé (1); si le langage est ancien, l'ouvrage l'est également (2) et si les locutions accusent un pays déterminé, c'est que l'auteur en est originaire (3). L'on trouve enfin quelquefois dans les ouvrages des indications chronologiques et géographiques qui permettent de les dater et de les situer avec précision (4).

Leibniz a naturellement effectué ces différentes opérations pour les historiens qu'il a publiés : les préfaces de ses recueils en renferment d'excellents exemples. Il s'est efforcé de déterminer l'origine complète de chaque ouvrage, c'est-à-dire le nom et la condition de l'auteur, la date de la rédaction et, à défaut, l'origine générale, à savoir le pays et le siècle, en créant des dénominations pour les auteurs anonymes. C'est ainsi que, dans les *Accessiones*, il a donné le nom de *Chronographus Saxo* à un historien qui a vécu en Saxe, probablement écrit au monastère Saint-Jean de Magdebourg, et disposé son ouvrage par ordre chronologique (5). Pour les *Gesta Treviororum*, il les attribue délibé-

des lettres de Phalaris : lettre à Nicaise, 28 mai (v. st.) 1697. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 50 (DUTENS, t. V, p. 548) et lettres à Th. Burnet, 20/30 janvier 1699 et 2/13 février 1700. *Id.*, t. III, p. 249 (DUTENS, t. VI, p. 266-7). De même, l'abbé Dubos (lettre à Bayle, 19 novembre 1696) déclarait ne pas croire à l'authenticité du testament politique de Charles V à cause de l'existence du mot *recruter*, « qui n'estoit assurément en vsage lors de la mort du duc de Lorraine. » GIGAS, t. I, p. 281.

1. A propos d'ouvrages attribués à Basile Valentin, il écrit à Placcius, le 27 janvier 1690, après avoir remarqué qu'ils s'agit d'un pseudonyme : « Ego, ut verum fatear, dubito an scriptor sit tam antiquus, qui ut ipse videri vult libros suos composuerit eo tempore quo lues venerea innotuit. dictio enim Germanica recentius aliquid spirat, dicere maluimus fuisse scripta *Basilii a Joh. Tholdio interpolata*. Hic enim quorundam editor habetur. Et sunt qui credunt *Tholdium* cognatione junctum auctori, quædam ex ejus schedis in haliographiam suam transtulisse. » *A. f. G. d. Ph.*, p. 18, p. 219-20.

2. « Freherus avoit un Livre ancien manuscrit du Droit Féodal, où le mot de *Feudum* ne se trouvoit jamais, mais celui de *Beneficium*, ce qui est une marque d'une grande antiquité. » Lettre à Th. Burnet, 22 février 1707. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 313-4 (DUTENS, t. VI, p. 277).

3. V. les germanismes relevés dans le style latin de Thomas de Kempen. *SS. BB.*, t. II, n° xxxix, préf., p. 43 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 47). — Sur l'attribution de l'ouvrage à cet auteur, v. DE BROGLIE, t. I, p. 101-3.

4. « Ab anno 1420 demum mentio fit Abbatum in Riddageshausen, ut credibile sit, Chronicon alibi in vicino aliquo loco dudum compositum, circa hoc tempus in cœnobio Riddeghusæno continuari cœpisse. » *SS. BB.*, t. II, n° xi, p. 13, à propos de la chronique de Riddeghausen.

5. *Access. hist.*, t. I, préface (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 55).

rément, après Goldast, à Goscher, moine de Saint-Mathias de Trèves (1). Il a surtout tâché de déterminer l'état-civil d'Aubry des Trois-Fontaines, auteur de la chronique qui occupe tout le second volume du recueil : il en a fait un moine originaire du diocèse de Châlons ou de Reims, mais ayant vécu dans celui de Liège, duquel il connaît bien les affaires (2). Enfin, c'est à propos de cet historien que Leibniz a tenté de montrer l'origine saxonne de Hugues de Saint-Victor (3), théorie sur laquelle il est revenu plus tard (4).

C'est principalement dans les *Scriptores Brunsvicenses* que Leibniz a essayé de déterminer exactement le nom des auteurs et le lieu de rédaction des ouvrages. Il note soigneusement, par exemple, dans quelles conditions Odilon, abbé de Cluny, écrivit la vie de l'impératrice Adélaïde (5), Ruotger celle de Brunon, archevêque de Cologne (6), et fait suivre l'édition du *Ditmarus restitutus* de la vie de l'auteur d'après une chronique des évêques de Mersebourg (7). Il détermine les dates extrêmes de composition de la chronique peinte de Brunswick dans le courant du XIII^e siècle (8), remarque que le prêtre Eberhard a écrit son poème sur la fondation de Gandersheim en 1216 et l'a traduit du latin en vers allemands (9), établit avec soin que Dietrich Engelhus était originaire d'Eimbeek et que le second mot n'est

1. *Id.*, t. I et II (DUTENS, pp. 55-56 et 63). Cf. lettre de Reffuge (corr., fol. 27-28), 8 septembre 1708. Le moine n'en est que le continuateur. MOLINIER, fasc. II, n° 1762, p. 158-9. — Leibniz devait rectifier plus tard. Ms. XIII, 188, où il dit que Golscher a dû trouver l'ouvrage déjà composé et s'est borné à le copier, y a ajouté des renseignements sur son monastère, puis l'a continué de son chef. ECKHART, *Corpus historicum medii ævi*, Leipzig, 1723, t. I, n° XXI, préface, a reproduit cette théorie.

2. *Access. hist.*, t. II (DUTENS, p. 62); cf. pl. haut, p. 167, n. 5 et p. 168, n. 2.

3. *Id.*, t. II (DUTENS, p. 59-62). Cf. pl. haut, p. 167, n. 9.

4. *SS. BB.*, t. I, n° XLIII, préf., fol. g² v^o.

5. *SS. BB.*, t. I, n° XXI, préf., fol. c² (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 13).

6. *Id.*, n° XXII, préf., fol. e² v^o (DUTENS, p. 14). Cf. *Ann. Imp.* 955, § 40, t. II, p. 644.

7. V. pl. haut, p. 262, n. 10. *SS. BB.*, t. I, n° XXIX, préf., fol. e v^o ss. (DUTENS, p. 17-22).

8. *Id.*, t. II, n° II, préf., p. 3.

9. *Id.*, t. III, n° III, p. 4.

qu'un surnom (1), et note que l'auteur anonyme de la chronique de Lunebourg en bas-saxon, allant jusqu'en 1421 a écrit son ouvrage dans le courant du xv^e siècle (2). Leibniz s'est surtout occupé, dans ce recueil, de Gervais de Tilbury, dont il publiait le chronique et les variantes (3), et de Jean Busch, dont il n'éditait que la réforme des monastères, mais duquel il a longuement résumé la vie et indiqué tous les ouvrages (4). Il a, d'ailleurs, soin d'indiquer les interpolations probables (5), consistant en quelques mots dont l'omission n'altère pas le reste du passage (6), de les supprimer quand elles sont certaines (7) et de marquer les continuations des ouvrages en déterminant leurs auteurs (8).

Leibniz s'est également livré à la critique de provenance dans les *Annales Imperii* pour la plupart des auteurs qu'il y utilisait. Il l'a tenté, en particulier, pour les annales

1. *Id.*, t. II, n° LI, préf., p. 54-55.

2. *Id.*, t. III, n° IV, p. 5 (DUTENS, p. 49).

3. *Id.*, t. I, n° LXIII, préf., fol. h² à i² (DUTENS, p. 30-35).

4. *Id.*, t. II, n° XXXIX et XLIX, préf., p. 40-46 (en partie seulement dans DUTENS, p. 45-47).

5. « Quædam mutata vel interpolata fuisse diversitas Codicum ostendit videtur pag. 99. » Préf. des *Gesta Trevirorum. Access. hist.*, t. I (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 56). Cf. Ms. XXIII, 170, n° 2 pour l'interpolation de la vie de saint Suibert à propos des origines de la ville de Brunswick.

6. « Et quidem omnes interpolatores vix dubito, qui ante Martinum aliquid habent, quod in Mariano Scoto, Ottone Frisingensi, et Godefrido Viterbiensi, ipsa inspectio suadet. Nam quæ in rem sunt, consistunt in paucis verbis, et omitti solent salvis cæteris possunt, et solent glossemata, imo aliquando cum reliquis pugnant. Et frequens ille interpolatio mos erat, dum codicem possessor ad suum vsum aptat. » *Flores*, § 29, p. 324.

7. P.ex. pour le mot *marchio Estensis*, v. pl. haut, p. 68, n. 3; dans la chronique peinte de Brunswick par Conrad Bothe, que les éditeurs précédents avaient donnée avec ses interpolations et ses continuations, « incudi reddidimus dialecto sua, quale ab autore datum erat, suppletis, quæ resecta erant, restitutis, quæ mutata, omissis quæ incerta, cum interpolatores ex opere, hanc inferiorem potissimum spectante Saxoniam, chronicon universale conficere sint conati ». *Id.*, t. III, n° XIV, préf., p. 10.

8. *Chronicon Riddageshusanum, ad annum MDVIII continuatum ex Msto. Dux diversæ continuationes Chronici Engelhusiani. Id.*, t. II, n°s XI-XII (édité pp. 68-84 et 84-87). Leibniz note aussi, n° LI, préf., p. 54, deux continuations de la dernière. *Excerpta Chronici Hermanni Korneri* ab A. D. 1435. ad. A. 1438... *Id.*, t. III, n° v-vi. P. 6. de la préface, il indique le nom et la date de la continuation de la première.

carolingiennes (1) et les *Annales* dites d'Eginhard, quoique d'une façon négative (2), pour l'annaliste saxon auquel il a donné son nom (3), pour les annales de Saint-Bertin, dont il a été tout prêt de reconnaître Hinemar auteur (4), pour celles de Fulda (5), pour la chronique de Moissac (6), pour Paul Diacre (7), pour le moine de Saint-Gall, dont il connaît l'identification possible avec Notker (8), pour Anastase le bibliothécaire et son continuateur (9), pour Réginon (10) et son continuateur, où il voit un moine bénédictin de Saint-Maximin de Trèves ou des environs et peut-être de Prüm (11). Il ne s'est pas moins occupé des historiens du x^e siècle, surtout de ceux qui intéressaient l'Allemagne et dont il avait édité une partie dans ses *Scriptores*, notamment de Flodoard (12), de Luitprand (13), de Witikind (14) et de l'abbesse Rhoswita (15).

La critique de provenance ne se borne pas à rechercher le nom et l'époque de l'auteur; elle s'efforce de découvrir l'origine des renseignements que l'on trouve dans leurs ouvrages. Cette recherche ne devait pas laisser indifférent Leibniz qui, parmi les historiens de l'antiquité, estimait surtout Hérodote, parce qu'il nous fait connaître les faits

1. *Annales Laurissenses. Ann. Imp.* 774, § 43, t. I, p. 58; *Annales Hildeshemenses, Id.* 932, § 21, t. II, p. 418 (déjà *SS. BB.*, t. I, n° XLV).

2. *Ann. Imp.* 829, § 20, t. I, p. 391 est un modèle de critique de provenance, bien que les résultats en soient purement négatifs.

3. *Id.* 815, § 9, t. I, p. 300 (déjà *SS. BB.*, t. I, n° VII, préf., fol. b). V. pl. bas, p. 498, n. 7.

4. V. pl. loin, p. 498, n. 2. Cette identification sera faite pour la première fois par l'abbé Lebœuf.

5. *Ann. Imp.* 876, § 14 et 882, § 21, t. I, p. 745 et t. II, p. 71.

6. *Id.* 806, § 15 et 818, § 9, t. I, p. 243 et 321 (déjà *SS. BB.*, t. I, p. 281).

7. *Id.* 787, § 14-16, t. I, p. 135-7.

8. *Id.* 792, § 8, t. I, p. 156. Cette identification paraît avoir été faite par Basnage. *Monumenta Germanica, Scriptores.*

9. *Ann. Imp.* 870, § 1, t. I, p. 686.

10. *Id.* 906, § 10, t. II, p. 216-7.

11. *Id.* 940, § 7, 950, § 33, t. II, p. 491 et 589.

12. *Id.* 966, § 14, t. III, p. 181.

13. Cf. pl. loin, p. 498, n. 5. En 951, § 40, t. II, p. 610, il remarque qu'une partie de son ouvrage paraît perdue.

14. *Id.* 959, § 26-27, t. III, p. 40-41.

15. *Id.* 967, § 38-40, t. III, p. 207-9.

les plus anciens (1), et qui, dans sa curiosité du passé, s'est toujours préoccupé de découvrir les origines des principaux faits de l'histoire (2) surtout de l'histoire de la civilisation (3). En philosophie, il s'est demandé qui a le premier réduit la métaphysique en système (4), quelles étaient avant Aristote les formes du syllogisme (5); il a recherché les sources des idées de Descartes (6); en mathématiques, il s'est demandé d'où provenaient la géométrie de Descartes (7) et de Pascal (8); en littérature, il a noté que les fables d'Esopé ont probablement une origine orientale (9). Il est donc assez naturel qu'il ait recherché les sources des renseignements historiques chez les différents historiens. L'obligation en était dour lui d'autant plus grande qu'il savait que ceux-ci se copiaient réciproquement, sans toujours se comprendre (10).

Il a d'abord tenté ce travail dans ses recueils d'historiens. Dans les *Accessiones*, il répète la conjecture du hollandais Schryver, que les passages fabuleux des *Gesta Trevirorum* ont été transcrits d'un auteur plus ancien, et il essaie de le déterminer (11). Pour Aubry des Trois-Fontaines, il indique

1. « Post Historicis sacros, nullus est, quem Herodotus præferas, ob rerum remotissimarum cognitionem. » Lettre à Biel du 25 mars 1715 citée pl. haut, p. 416, n. 2.

2. « L'Histoire du Prince de Gloucester est plaisante.... Je voudrois, qu'on eut la clef et l'origine de quantité d'Historiettes, qui y sont entrées aussi bien que dans l'Aramene : je l'entends de celles qui sont de consequence. » Lettre à Hertel, 17 décembre 1712. BURKHARD, t. II, p. 327. Cf. pl. haut, p. 241, n. 4.

3. V. pl. haut, p. 348, n. 2 et pl. bas, chap. iv.

4. Lettre à Koch, 22 décembre 1709; à Bierling, 20 juin 1712. GEHR., *Phil.* t. VII, p. 479 et 506 (KORTH., t. IV, p. 70 et DUTENS, t. V, p. 385).

5. Lettre à Koch, 2 septembre 1708. *Id.*, p. 477 (*A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 398).

6. Notes sur Descartes. KORTH., t. III, p. 388-92 (DUTENS, t. V, p. 393-4).

7. Lettre au P. Lelong, 29 août 1706. Original. British Museum, ms. 21.524, fol. 316-317 (éd. p. 53-54).

8. Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle. FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 176-7.

9. Lettre à Th. Burnet, 8/18 mai 1697. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 206 (DUTENS, t. VI, p. 254).

10. V. pl. haut, p. 469, n. 2.

11. « Et suspicatur (Scriverius) fabulosa illa de remotissimis Trevirensium antiquitatibus sumta esse ex antiquiore quodam, ipsoque fortasse Licinio nescio quo Sophista, qui memoratur pag. 31. quanquam ibi non Licinius, sed Galba Victor ad Licinium scripsisse dicatur. » *Access. hist.*, t. I, préf. (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 56).

de même, parmi ses sources, outre des historiens, des poèmes contemporains, cantilènes ou chansons de geste (1), qu'il tenta de préciser plus tard (2). De même dans les *Scriptores*, il remarque que Tacite a pu prendre dans César une partie de ses renseignements (3); il note que la chronique de Saint-Godehard d'Hildesheim fait de fréquents emprunts à la réforme des monastères de Nicolas de Cuse (4), que la chronique des princes de Brunswick en vers saxons a suivi la chronique en prose latine de même titre, peut-être Martinus Polonus et d'autres historiens aujourd'hui perdus (5), tandis que certains ouvrages, comme le récit de la guerre du duc Magnus avec la cité de Lunebourg, sont complètement indépendants (6). Il a cité aussi quelques-uns des historiens nommés par Gervais de Tilbury (7), mais sans en faire une étude approfondie (8).

Dans ses *Annales*, Leibniz s'est également efforcé d'indiquer les sources des principaux ouvrages, soit de première, soit de seconde main. Pour l'époque carolingienne, il n'y a guère que les annales de Metz et de Saint-Bertin, dont il ait recherché les sources. Selon lui, les premières sont faites d'après Reginon (9); les secondes ont parfois suivi l'opi-

1. *Id.*, t. II, préf. (DUTENS, p. 59).

2. A propos de l'épopée carolingienne : « Hos flosculos, Albericus historicus, quem nuper edidimus, ex vetustiorum apud Francos cantorum reliquiis decerpisse profitetur. » *Ann. Imp.* 778, § 14, t. I, p. 76; à propos de Gérard de Roussillon : « Heroicæ de eo cantilenæ memorantur apud Albericum. » 870, § 24, p. 697; il cite un passage sur Géron et Gérin : « Albericus interdum poetas seu cantarellos, ut ipse vocat, in scribendo consulit neque credidit, opinor, quæ transcripsit. » 940, § 7, t. II, p. 489; il donne comme source Sigebert de Gembloux, 896, § 23, p. 163, et la chronique de Sainte-Bénigne, 956, § 15, t. III, p. 91.

3. Ce que Tacite dit des Tongres qui étaient des Germains, paraît pris au livre II de César. *SS. BB.*, t. I, p. 9-10, note f.

4. *Id.*, t. II, n° xxxii, préf., p. 36.

5. *Id.* t. III, n° I, préf., p. 2.

6. « Narratio tamen non parum subinde ab aliis differt, quæ alibi leguntur, eoque utilior erit collatio ad obscuram eorum temporum historiam illustrandam. » *Id.*, t. III, n° xxix, p. 24.

7. *Id.*, t. I, n° lxxiii, préf. (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 334).

8. Il a signalé aussi que l'on trouve des extraits de Pétrone dans des auteurs du moyen âge. Ms. XII^b, 713^b, n° 96, en particulier dans Jean de Salisbury. Lettre à Nicaise citée pl. haut p. 487, n. 2.

9. *Ann. Imp.* 866, § 12 et 882, § 21, t. I, p. 652 et t. II, p. 71.

nion de leur temps (1), mais ont aussi reproduit des pièces officielles (2) et ont, à leur tour, servi de source au continuateur d'Aimoin (3). Pour l'époque saxonne, Leibniz a recherché les sources de Réginon et de Flodoard (4). Pour l'Italie, il voit que Luitprand se fie souvent à l'opinion ou enregistre les médisances de son temps (5); mais c'est surtout pour l'Allemagne qu'il a recherché les sources de l'histoire. Il croit que Ditmar a parfois reproduit la tradition (6) et que c'est de lui, plutôt que des annales d'Hildesheim, que s'est servi l'annaliste saxon (7); il se demande si l'auteur de la vie de la reine Mathilde n'a pas eu à sa disposition des mémoires écrits (8) et dit qu'Albert de Stade paraît avoir copié Epkon de Repkau (9). Il essaie aussi, mais plus rarement, de rechercher l'origine des documents officiels (10).

Il agit de même pour certains historiens postérieurs aux événements, cherchant sans cesse à savoir d'où ils ont tiré leurs informations, dès qu'elles lui paraissent avoir quelque valeur. Il l'a fait, notamment, pour Sigonius, qui lui paraît

1. « Id Bertinianus scriptor memorat ex ipso Caroli regno, cæteris sui temporis haud dubie exactior; sed hic, ut opinor, famam secutus. » *Id.* **876**, § 22, t. I, p. 750.

2. Par exemple la relation du synode de Reims. « Hanc de synodo relationem Hincmari jussu in archivum Remensis ecclesiæ relatam arbitror : nam et in Bertiniano annalista extat, qui ubique Hincmaro favet. » *Id.* **876**, § 14, t. I, p. 745.

3. *Id.* **869**, § 11 et **884**, § 6, t. I, p. 680 et t. II, p. 76.

4. V. pl. haut, p. 430, n. 3 et p. 429, n. 4.

5. *Ann. Imp.* **896**, § 1, **914**, § 7 et **931**, § 1, t. II, p. 156, 271 et 408.

6. « Ditmarus ex fama, opinor, quæ res in majus attolit, ipsam filiam regis Luitgardem infamatam a Cunone quodam qui se ipsius concubitu positum jactasset. » *Ann. Imp.* **950**, § 2, t. II, p. 576.

7. « Annalista noster præter morem a Ditmaro discedens, cum Hildesiensi annalista rem ita narrat. » *Id.* **991**, § 5, t. III, p. 556.

8. « Et credible est, autorem Vitæ, qui pro nepoti ejus Henrico imperatori opusculum inscripsit, hæc ex commentariis ipsius Richburgæ hausisse, quis enim alias facilius aut rectius annotasset ? » *Id.* **968**, § 35, t. III, p. 227.

9. « Nec scivit cardinalis, ante abbatem Stadensem pene eadem memoriæ prodidisse Epponem de Repkau, Speculi Saxonici autorem, quem si cum cura conferas, ab abbate exscriptum facile judicabis. » *Id.* **996**, § 38, t. III, p. 655.

10. Nous n'en avons trouvé que deux exemples : « Magna pars hujus capitularis ex antiquis canonibus ecclesiæ transcripta est. » *Id.* **787**, § 1, t. I, p. 144; « Rex Gerberti stylo in litteris extraordinariis usus videtur. » *Id.* **988**, § 13, t. III, p. 529.

avoir connu André Dandolo (1) ou d'autres historiens de Venise (2) et certains historiens de Milan (3), quand il n'a pas lui-même inventé les faits qu'il rapporte (4). Ces procédés permettent à Leibniz de critiquer les historiens modernes et de circonscrire, en quelque sorte, les faits inédits qu'on y trouve, pour déclarer qu'ils sont faux ou vraisemblables.

La critique externe n'est qu'une opération préparatoire. Avec la critique d'interprétation, nous pénétrons dans la critique interne, qui s'attache non plus au corps, mais à l'âme même du document. Leibniz la connaissait sous le nom d'« art d'interpréter (5) ». Cet art, il l'avait pratiqué tout d'abord en droit (6); plus tard, il l'appliqua à la théologie. Il était, dit-il de lui-même pendant son séjour à Paris, « l'homme du monde le plus propre à expliquer un passage et à en faire voir le vrai sens, il le faisoit avec une force et une netteté toute singulière (7) ». Les études juridiques et théologiques sont, pour l'historien, une excellente préparation (8); Leibniz devait encore développer ses qualités de critique dans les matières philosophiques (9);

1. *Id.* 802, § 9, t. I, p. 223.

2. *Id.* 881, § 2, t. II, p. 57 et 973, § 50, t. III, p. 325.

3. *Id.* 976, § 6, t. III, p. 285.

4. *Id.* 980, § 13, 996, § 3 et 997, § 21 et 27, t. III, pp. 400, 600, 678 et 681.

5. A propos du passage où Jésus-Christ dit qu'Hérode est un renard, « les interprètes l'entendaient métaphoriquement ». Faut-il, dans d'autres passages, s'en tenir au sens littéral comme le croient les luthériens ? « Cette discussion appartenant à l'art d'interpréter, et non pas à ce qui est proprement la logique », il la laissera de côté. *Discours de la conformité de la foi avec la raison*, § 21. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 62.

6. V. pl. bas, p. 501, n. 2. *Nova methodus*, pars II, § 64. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 207 et *De legum interpretatione, rationibus, applicatione, systemate*. G. MOLLAT, *Rechtsphilosophisches aus Leibnizens ungedruckten Schriften*, Leipzig, 1885, p. 71-73 et 79-80, où Leibniz distingue l'interprétation des mots et des idées.

7. KLOPP, t. IV, p. 452.

8. V. par exemple l'influence de la théologie sur Daunou et d'autres historiens français. G. MONOD, *art. cité*, *Revue polit. et parlem^{te}*, 23 décembre 1905, p. 802; et les conditions où se trouvaient les membres des cours judiciaires. C. JULLIAN, *La vie et l'étude des monuments français*. *Id.*, 13 janvier 1906, p. 45.

9. Par l'histoire de la philosophie. Cf. « Recte a te factum puto, quod philologis studiis philosophica conjugis. Certe Aristotelem aliosque veteres

politiques (1) et dans l'histoire proprement dite. Il s'occupait même indirectement de déchiffrement ou de cryptographie (2), une science dont il reconnaissait à la fois le caractère mathématique et les rapports avec l'interprétation des textes (3).

L'interprétation, c'est-à-dire le fait de passer des signes aux idées qu'ils désignent (4), était pour Leibniz un art véritable auquel on ne pouvait arriver par divination (5). Elle ne devait pas aboutir simplement à des possibilités, mais à des vraisemblances (6), c'est-à-dire à des combinaisons de possibilités; aussi y devait-on suivre des règles précises que Leibniz aurait voulu voir établir par induction (7), en réunissant les exemples d'interprétations indubitables et en en dégagant la manière de passer des mots aux idées (8). Lui-même en a esquissé la méthode générale sous le nom d'*herméneutique*.

On doit d'abord définir tous les mots d'un texte et, quand ils ont plusieurs significations, rechercher celle qui convient

Græcos philosophos in fontibus legenti multa occurrunt, quæ vulgo interpretes parum animadvertunt. » Lettre à C.-D. Koch, 14 juillet 1701. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 475 (*A. f. G. d. Ph.* t. I, p. 397, avec commentaire de Stein).

1. V. pl. bas, chap. iv, début.

2. Lettres à Sparfvenfeldt du 7/17 avril 1699. KORTH., t. III, p. 362-4 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 223-4), où il écrit : « L'art de déchiffrer est un des plus grands échantillons de l'esprit humain »; à Ferdinand de Médicis des 20/30 septembre. *Archivio storico. N. s.*, t. IV, p. 46-48 et s. a. (corr. de George-Louis, fol. 59) du 7 mars. « Desidero... iuvenem artis deciphatoriæ arcanis discendis, id est ingeniosum, meditativum, laboriosum. » Lettre à J.-A. Schmid, 26 juin 1700. VEESSENMEYER, p. 110.

3. Lettres à Wallis, 24 mars 1698. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 44-45; à Th. Burnet, 1/11 février 1697. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 190. Cf. COUTURAT, p. 254-5 (DUTENS, t. VI, p. 243) et pl. bas, p. 502, n. 4.

4. « *Interpretari est ex signis pervenire ad cognitionem*. » COUTURAT, *Opusc.* p. 497.

5. V. pl. bas, chap. v, début.

6. « *Aliud est possibile, aliud verisimile dare interpretationes*. » Lettre à Gehr. Meier (corr., fol. 27-28), 18 mars 1692.

7. « *Methodus notionum vocum receptorum investigandi procedit ab exemplis et habet aliquod simile cum derivatione hypothesos exphenomenis.* » Lettre à Chr. Wolf, 9 novembre 1705, édon citée, p. 45.

8. « *Vellem eruditus aliquis et ingeniosus colligeret omnigena ænigmata veterum et recentiorum quorum interpretationes indubiæ passim extant, applicaretque illis artem interpretandi viamque traderet, qua quis procedere deberet a verbis in mentem.* » Lettre à van der Hardt (corr., fol. 345), 4 août 1711.

au moyen des combinaisons possibles des mots et de tous les renseignements qu'on possède (1); Leibniz en a donné l'exemple en droit en définissant les mots, après en avoir recherché le sens, en partie d'après leur étymologie (2). L'interprétation doit correspondre à tout ce que l'on sait, d'ailleurs, de l'intelligence, des sentiments, du caractère et des intentions de l'auteur. Quand le texte est obscur, il faut rejeter le sens littéral, rechercher l'accent et le style du morceau et, au besoin, transposer les lettres et les syllabes, en retrancher et en ajouter. S'il présente plusieurs sens, il est ambigu; mais le plus souvent, d'après la combinaison des circonstances, il y en a un qui apparaît comme plus plausible que les autres. En somme, le principe de l'herméneutique réside dans deux procédés : en premier lieu une combinaison de divers éléments, mots, phrases, groupes de phrases, périodes, soit entre eux, soit avec les contextes, de façon à dégager celui qui est possible et, parmi plusieurs également possibles, celui qui est le plus probable ; en

1. « Mihi breviter Hermeneuticæ totius fons sic aperiri posse videtur... ad interpretandum ponantur primùm omnium vocum definitiones : cumque una vox possit esse homonyma seu habere definitiones varias ; tentetur cum quibus combinari possit, seu quot fieri possint combinationes definitionum in unam paraphrasim utiles, seu quarum singulæ possibles sunt; inutiles rejiciantur. Ut verò ex hactenus retentis veræ eligantur, fiat porro combinatio cum verbis antecedentibus et consequentibus, locis parallelis, historia, loco, tempore, ratione ; quia in dubio autor, nisi alia id probent, præsumitur non errasse. » *Nova meth.*, pars. II, § 67. DUTENS, t. IV, pars 3, p. 208-9.

2. Ex. au début du *De casibus perplexis*. *Id.*, p. 45-47. Dans le *De stilo... Nizolii*, § VII et IX, DUTENS, t. IV, p. 44 et 45, il a donné l'analogie comme moyen d'arriver aux définitions. — Sur l'importance des définitions pour lui, v. lettres à Conring, 3 janvier 1678. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 185; à J.-H. Pape, 9 août 1694. KLOPP, t. I, p. XXIV ; à Huygens du 4 septembre. GEHR., *Briefw.*, p. 752; à Bourguet, 22 mars 1714. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 569 (DUTENS, t. VI, p. 216). Sur la fin de sa vie, Leibniz les faisait rassembler par Hodann. *Id.*, t. VII, p. 30 ; COUTURAT, *Opusc.*, p. 437, ss. Il était persuadé qu'elles dissipaient les malentendus en éclaircissant les idées. Il écrivait à Malebranche, le 1^{er} janvier 1700 : « Si on donnoit les definitions les disputes cesseroient bientôt », rappelait celles du *Codex diplomaticus* et ajoutait au sujet de leur absence : « Je trouve ce même défaut dans la philosophie et quelquefois même les mathématiques ». *A. f. G. d. Ph.*, t. XI, p. 318-9. V. surtout la définition de l'amour, « Amari est felicitate cujusdam delectari », qu'il proposait pour faire cesser la querelle du quietisme. Lettre à Nicaise, 28 mai 1697 (v. st.). GEHR., *Phil.*, t. II, p. 569 (DUTENS, t. V, p. 548). Dès le 23 mars 1690, il donnait à Arnauld les principales définitions qui figureront dans la préface du *Codex diplomaticus*. DUTENS, t. II, p. 47.

second lieu, si cette combinaison ne fournit pas de sens acceptable, il faut recourir à des changements dans le texte (1), c'est-à-dire à une véritable critique de restitution.

L'application de ces règles est différente selon qu'on n'a qu'un auteur ou qu'on en a plusieurs. Dans le premier cas, il faut nécessairement interpréter le texte par lui-même (2), ce qui offre parfois de grandes difficultés; mais les passages les plus clairs doivent servir à expliquer les plus obscurs (3). Dans le second cas, la tâche devient plus aisée, car les différents textes du même genre s'éclairent réciproquement (4); c'est ainsi que les diverses langues sémitiques et orientales,

1. « Fiat item, et quamprimum quidem, applicatio ad mentem auctoris, affectus, ingenium, voluntatem, v. g. prudens non præsumitur ineptum aliquod et frustraneum, neque exitum habens in testamento, constituisse : Unde semper actus interpretandus, ut valeat potius quàm infirmetur. Item interdum mens est auctoris obscure loqui, explicatè interdum. Obscurè v. g. dedita opera loquebantur oracula, veteres Pythagorici, auctores ænigmatum, philosophi chymici. Quoties hi explicandi sunt, fugiendus sensus obvius. Attendatur item ad accentum loquentis, manum scribentis. Quod si verò his complicationibus fiat, ut nulla denique paraphrasium tolerari possit. Ibi necesse est transponi literas, et quæcumque sunt artis steganographicæ vel cryptographicæ præcepta. Observari, an corruptus sit textus vel distinctio, an non voces trajiciendæ, an non aliquæ omissæ vel superfluç; adhibendique alii tropi seu immutationes probabiles et possibles non jam dictionis, sed orationis. Quod si jam nulla paraphrasis seu sensus est tolerabilis, oratio dicitur obscura. Si verò multæ simul, ambigua; plerumque tamen una aliqua ex combinationibus cum circumstantiis capta est probabilior. Ex quo patet breviter, fontem hermeneuticum esse duplicem : 1) combinationem variarum cujusque dictionis, phraseos, commatis, pericdi; inter se et cum circumstantiis; ut appareat, quæ possibilis, et si plures possibles, quæ probabilior; 2) si verò nulla tolerabilis significatio illa combinatione emergat, levem ac probabilem immutationem seu tropum, orationis interpretandæ. » *Nova meth.*, pars II, § 67. DUTENS, p. 209.

2. Lettre à C.-D. Koch, 28 février 1701. GEHR; t. VII, p. 470 ss. (reprod. *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 395 ss. avec observations de Stein, p. 396; Cf. COUTURAT, *Logique*, p. 161). Le 24 décembre 1704, il lui conseillait de consulter les anciens interprètes d'Aristote. *Id.*, p. 476.

3. « Et puisque le même S. Augustin s'explique fort nettement en d'autres endroits, où il marque précisément après tant d'autres, l'infériorité de ces livres, je crois que *les règles de la bonne interprétation demandent que les passages où l'on parle d'une manière plus vague, soient expliqués par ceux où l'Auteur s'explique avec distinction.* » Lettre à Bossuet sur l'autorité du concile de Trente, 14 mai 1700. DUTENS, t. I, p. 617, § XXVI.

4. « Le grand nombre des escrits des Peres, qui nous reste nous donne moyen d'expliquer l'un par l'autre, plus facilement que les Livres de la Sainte Ecriture dont le nombre est plus petit. Car... il est toujours plus aisé d'expliquer une grande lettre en chiffres qu'une petite. » Lettre au landgrave Ernest, 4 août 1683. ROMMEL, t. I, p. 359.

en particulier l'arabe et l'arménien, peuvent, par leur rapprochement, servir à l'explication de la Bible (1). Mais, quel que soit le nombre des auteurs, on doit toujours, dans le passage à interpréter, se préoccuper du contexte (2), c'est-à-dire de la suite et de la connexion des idées. Quel que soit l'auteur aussi, on doit, pour l'expliquer, s'attacher à connaître sa langue. Leibniz sait, en effet, que le langage évolue d'une manière assez régulière (3). Il déclare, par exemple, que le grec a moins changé que le latin, et surtout que les langues modernes, à cause de l'excellence des auteurs grecs (4); il sait qu'au début de l'ère chrétienne le style était simple (5), tandis qu'au v^e siècle il devint souvent emphatique (6). Il n'ignore pas que dans l'antiquité toutes les formules des poètes (7), au moyen âge celles des diplômes (8) et les titres des peuples primitifs (9) ne doivent

1. Lettres à Th. Burnet, 22 novembre 1695. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 165 (DUTENS, t. VI, p. 226); à la Croze, 14 décembre 1711. KORTH., t. I, p. 414 (DUTENS, t. V, p. 498). Cf. pl. haut, p. 407, n. 4.

2. « Nihil facilius est, quam arripere aliquid ex libris, quod avulsum a suo corpore infirmius aut deformius apparet, quam si cæteris connexum legatur. » Lettre à Pierre Eric, 12/22 janvier 1691. *A. f. G. d. Ph.*, t. IX, p. 317.

3. « Quoy qu'il y ait tousjours présomption, que le Siecle precedent s'accorde avec le suivant, neantmoins cette presumption peut estre detruite par des conjectures valables ». Lettre au landgrave citée pl. haut, p. 502, n. 4.

4. « J'ay esté... surpris de voir que des auteurs Grecs si éloignés les uns des autres à l'égard des temps et des lieux comme Homere, Herodote, Strabon, Plutarque, Lucien, Eusebe, Procope, Photius s'approchent tant au lieu que les Latins ont tant changé et les Allemands, Anglois, et François bien davantage. Mais c'est que les Grecs ont eu dès le temps d'Homere et plus encore lorsque... Athenes estoit dans un estat florissant, de bons Auteurs, que la posterité a pris pour modeles au moins en ecrivant. Car sans doute la langue vulgaire des Grecs devoit estre bien changée déjà sous la domination des Romains. » *Nouv. Ess.*, t. III, ch. IX, § 22. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 320.

5. « Dans les écrits d'or, qui restent des premiers temps, il paroist une grande simplicité et on ne s'ecarte gueres des expressions de la Sainte-Ecriture. » Lettre citée pl. haut, p. 502, n. 3.

6. « C'étoit l'usage de ces tems là de donner dans un excès étrange sur les titres et sur les épithètes....on se servit quelquefois de ces termes d'une manière peu exacte. » Lettre à Bossuet, 24 mai 1700. DUTENS, t. I, p. 632, § LXXXV et LXXXIX.

7. Remarque sur la Lettre sur l'enthousiasme, § III, à propos des invocations aux Muses. DUTENS, t. V, p. 47.

8. « Je ne sçay si on peut asseurer qu'il y avoit nécessairement des ducs aux lieux où l'on donnoit des diplomes avec defenses ut nullus dux, Marchio comes etc. car cette clause estoit du stile general. » Lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 10) s. d. (après le 9 novembre 1690).

9. « Ego, populis minus cognitis nec satis edomitis facile a scriptoribus

pas être pris à la lettre et que les mots qui désignent la parenté sont d'une valeur très incertaine chez les historiens (1), tandis qu'ils acquièrent leur valeur absolue dans les actes officiels, comme les bulles et les diplômes (2); il sait aussi qu'il faut se garder de prendre pour le résultat d'un dénombrement les grands nombres ou les chiffres ronds donnés par les auteurs de la même époque (3).

Ainsi préparé, Leibniz s'est intéressé aux grandes questions d'interprétation qui étaient en quelque sorte à l'ordre du jour de son siècle, en particulier dans l'histoire religieuse. La plus importante peut-être était celle de l'Apocalypse; il s'en occupa dès son arrivée à Hanovre (4). Il reprenait l'opinion de Grotius dans ses Commentaires sur le Nouveau Testament, que le sens littéral en concernait surtout la ville de Rome; il laissait de côté le sens mystique (5) et raillait volontiers ceux qui prétendaient y ren-

reges tribui, observo. At curia, vel imperialis vel Romana, non æque honoris prodiga erat. » *Ann. Imp.* 929, § 12, t. II, p. 393.

1. « Sed Olaus... fratris filium vocant. Nec aliud patrualem Alberto Stadensi significare puto: nam exemplis constat abusos his vocibus obscurorum temporum scriptores. » *Id.* 810, § 4, t. I, p. 268; cf. 969, § 9, t. III, p. 260. « Et fatendum est, cognationum vocabula incertæ admodum potestatis esse apud infimæ Latinitatis scriptores, adeo, ut sobrini aliquando pro leviro usurpetur. » *Id.* 830, § 10, t. I, p. 401-2.

2. « Equidem historicos illorum temporum in regiæ originis honore tribuendo liberales fuisse, notavimus (v. p. 503, n. 9)... Sed Romani pontificis apud me non exigua est autoritas, cum illa sedes in titulis concedendis profusa esse non soleat. » *Id.* 861, § 22, t. I, p. 603.

3. « Per centenos et millenos mergebantur. Ita Regino; quod alii deinde male accepere, tanquam centena hostium millia perissent. Ita forte numeri aliquando etiam in sacra historia crevere. » *Id.* 891, § 13, t. II, p. 130. « 15 comitatum comes est circumlocutio magni ducis, vel archiducis, qualis erat Bruno, gubernator totius regni Lothariensis. » 995, § 18, t. III, p. 616.

4. En janvier 1677. PRANTL, p. 181.

5. « Pour moy je crois, que ces prophéties avoient pour but principalement Rome payenne, qui affligoit alors les fideles.... quant à ce que c'est que l'Antechrist proprement dit j'avoue mon ignorance. » Lettre au landgrave Ernest, mars 1684. ROMMEL, t. II, p. 27. « J'ay vu le livre de Monsieur de Meaux sur l'Apocalypse, qui est excellent, il suit en partie les principes de l'incomparable Grotius, quoy qu'il ait changé quelques sentimens de Grotius en mieux. J'ay du penchant à croire avec ces Messieurs que le sens litteral de l'Apocalypse regarde principalement Rome payenne. Quant au sens mystique, comme il est moins certain, je n'ai rien de solide à dire là-dessus. » Lettre au même, 27 novembre/7 décembre 1691. *Id.*, p. 348. Cf. lettre à Larroque (corr., fol. 3-4) du 21 juillet, où il loue Bossuet d'avoir « achevé de renverser ces préjugés

contrer des formules scientifiques (1) ou des dates certaines (2). Vers la fin de sa vie, il essayait cependant de trouver le sens des différents nombres de l'Apocalypse, entre autres de la Bête, que, par des raisonnements mathématiques, il identifiait à 666 (3). Quand il s'agissait, d'ailleurs, de textes religieux, son érudition était si sûre qu'on pouvait s'adresser à lui presque à coup sûr pour en avoir la solution (4). De même, son esprit était si subtil qu'il s'amusait à donner la solution d'énigmes grecques de chimie (5), ou même d'énigmes postérieures d'alchimie (6).

Aussi s'est-il appliqué à interpréter les textes historiques. Il savait y distinguer le sens des mots importants (7) et en discuter la valeur propre (8), y relever et y expliquer au besoin les allégories (9). Ce qu'il avait esquissé dans les

populaires. » Il s'agit des *Annotationes in Novum Testamentum*, 1644, et de *l'Explication de l'Apocalypse*, 1689.

1. Dans ses remarques sur la *Lettre sur l'enthousiasme*, il parle d'« un Juif des Pais-Bas, qui de tout le Nouveau Testament ne recevoit que l'Apocalypse, parce qu'il y croyait trouver la pierre philosophale. » DUTENS, t. V, p. 55.

2. « Si Mr. Whiston a raison en expliquant l'Apocalypse mathématiquement, nous n'aurons point besoin de nous mettre en peine de rien, puisque Jésus-Christ viendra régner visiblement en terre l'an 1715. » Lettre à Th. Burnet, 22 février 1707. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 313 (DUTENS, t. VI, p. 276).

3. Il écrivait à Biel, le 10 mars 1716, que, d'après Léonard Sturm, ce nombre était de 666. « A me olim notatum est, numerum agni esse quadratum 144, numerum autem bestiae esse Triangularem, seu defectivum, nam si figura punctorum adiecta continetur vsque ad 36, summa totius trianguli, seu summa omnium numerorum ab 1. usque ad 36. inclusive facit 666. Itaque cum omnes indiscriminatim numeros congruos incongruosque comprehendat, numerus est Bestiae, seu mundi in *pravo iacentis*. » *Symb. litt. Hag.*, 2^e cl., fasc. 3 (1781), p. 490 (FEDER, p. 245, s. d.).

4. Conjecture de Pellisson, sur un passage de saint Augustin, réponse de Leibniz approuvée par l'abbé Pirot, le 24 août 1691. DUTENS, t. I, p. 721-3 et 729.

5. *Œdipus Chymicus. Miscell. Berol.*, t. I, p. 16-22 (DUTENS, t. V, p. 198-202).

6. *Leibnitiana*, § CLXXI. FELLER, p. 222 (DUTENS, p. 329). Sur ces études d'alchimie, v. GUHRAUER, t. I, p. 47. Cf. pl. haut, p. 7, n. 1.

7. P. ex. pour le chapitre de la *Germanie*, de Tacite, *SS. BB.*, t. I, p. 9, n. f. qui commence par : « Vexatissimus locus varietate interpretationum » où il définit les mots principaux. De même, pour l'extrait du géographe de Ravenne, l. IV, ch. XIII. *Id.*, p. 29, notes g et k.

8. Ex. la discussion à propos de *Francorum linea remorata est* dans le *De origine Francorum*, § 12 et réponse au P. Tournemine. ECKHART, *Leges Francorum*, p. 253 et 262-3 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 155-6 et 170-1).

9. P. ex. à propos de la chronique du monastère Saint-Michel d'Hildesheim. *SS. BB.*, t. II, n^o XXXII, préf., p. 45 (DUTENS, p. 44-45).

notes de ses collections, au sujet des historiens qu'il éditait intégralement, il a dû le faire en détail dans ses *Annales*, quand les textes qu'il y citait offraient quelque difficulté. Il y explique, par exemple, certains passages (1), donne le sens de certaines expressions (2), interprète certains mots obscurs (3), relève les interprétations diverses que l'on a données du même passage (4) et s'efforce de rendre compte des allusions contenues dans certains textes (5).

Dans ces conditions, il est naturel que Leibniz se soit préoccupé d'une étude étroitement unie à la critique d'interprétation, la sémantique, qui avait été en quelque sorte constituée pour le moyen âge par le français du Cange. Leibniz, son correspondant (6), connaissait bien ses œuvres, et admirait, entre autres, son *Glossarium mediæ et infinitatæ latinitatis* (1678) (7); il consulta toujours cet ouvrage dans les cas difficiles, y renvoya souvent (8), soit

1. « Ibidem additur, Eberkar (credo Eberhardum) Deo et S. Bonifacio tradidisse, quicquid ei (fortasse Bonifacio) Bernhardus comes tradidit in memoriam sui et uxoris suæ Christianæ. *Sensum esse arbitror, Eberhardum propinquam traditioni Bernhardi consensisse.* » *Ann. Imp.* **821**, § 24, t. I, p. 339.

2. P. ex. *Romana Libertas*. *Id.* **994**, § 13, t. III, p. 604.

3. Ex. le mot *locarium*. *Id.* **879**, § 6, t. II, p. 34-35; des pierres dont le Pape défend l'usage et qui paraissent être des médicaments minéraux. *Id.* **866**, § 31, t. I, p. 659.

4. A propos de dons faits par le Pape Hadrien à l'Empereur Lothaire. *Id.* **861**, § 8, t. I, p. 679.

5. A propos d'un synode breton. *Id.* **859**, § 13, t. I, p. 588; de la modestie de Henri I^{er}, d'après Widukind. *Id.* **919**, § 4, t. II, p. 310.

6. V. pl. haut, p. 54 ss.

7. A propos du plan du *Dictionnaire* de Bayle, il écrit à Basnage, le 12/22 septembre 1692 : « je m'imagine que le meilleur seroit de parler de la matière en elle même de rapporter le plus souvent les passages des auteurs sur lesquels on s'appuye et de donner souvent leurs propres paroles, à l'imitation de l'excellent ouvrage de Mr. du Cange. Car en matière de faits il n'y a rien de tel que de voir les paroles. » FEDER, p. 50. Le même jour, il conseillait à Chappuzeau (corr., fol. 3-4), qui se proposait aussi un dictionnaire, de donner « un jugement non seulement de Moreri, mais encor d'autres auteurs, qui ont publié des dictionnaires Geographiques, Historiques, poétiques », comme l'a fait du Cange dans la préface de son « excellent glossaire du Moyen latin ». Il admirera toujours du Cange : « Cangiacus in præclaro inclinatæ Latinitatis glossario ». *Ann. Imp.* **1002**, § 56, t. III, p. 823. « Quæ a Cangiacio in egregio glossario pluribus annotata legi possunt. » *Id.* **944**, § 18, t. II, p. 527.

8. Le 20 mai 1715, il y renvoyait Pfeffinger (corr., fol. 264-265) pour l'explication des mots obscurs des diplômes.

pour des mots concernant des institutions (1), soit pour des locutions particulières (2), et eut en quelque sorte l'ambition de le suppléer ou de le compléter (3). Déjà, il avait montré, dans le *Codex diplomaticus*, qu'on pouvait recueillir dans les diplômes des mots de latin barbare et les expliquer facilement (4); il les a de même notés et éclaircis dans ses divers ouvrages (5), principalement dans ses recueils d'historiens et surtout dans ses *Annales*, soit pour des mots peu connus (6), soit pour d'autres qui le sont plus, mais dont la signification n'a pas toujours été nettement définie, comme ceux qui concernent les institutions (7).

Les principaux procédés qu'il emploie pour arriver à dégager leur signification sont l'étymologie et l'analogie. Le premier est le plus simple et peut-être le plus fréquent chez Leibniz (8); il en a donné de nombreux exemples, parfois très détaillés, comme pour le mot *leude* (9), parfois sans insister, comme pour la plupart des noms géographiques (10). Quand l'étymologie ne saute pas aux yeux ou est impossible à trouver, Leibniz recourt à l'analogie (11) : il rapproche les mots anciens des mots modernes qui y ont

1. Pour les mots *launegilda*, *manicix*. *Ann. Imp.* **814**, § 8, t. I, p. 296; pour des figures au mot *armiger*, **855**, § 13, p. 569; *logothetes*, **969**, § 29, t. III, p. 271; *naccum*, **975**, § 3, p. 340.

2. *Foresta aquatica*. *Id.*, **974**, § 22, t. III, p. 336.

3. P. ex. pour le mot *sidelwaide* ou *zidelweide* à l'endroit cité pl. haut, p. 506, n. 7, *casa manzerina*, *Ann. Imp.* **997**, § 45, t. III, p. 688.

4. « *Glossaria Mixobarbari sermonis* etiam post maximos Caroli du Cange labores incrementa eo nostris istis capere possunt, verbi gratia quod de *Espaniis* dicitur dipl. 191. lucem Ducangianis, fœnerabitur. » Suivent les mots *mur-tre*, *fazanea*, *Dompnus*, *lox*, *Diex*, *Cuens*, *greigneur* etc. *Cod. dipl.*, préf., § x. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 294 (KLOPP, t. V, p. 468-9).

5. Ex. le mot *investiture*. FELLER, p. 423-4.

6. Ex. *Chelandria*, *sagena*. *Ann. Imp.* **871**, § 8, t. I, p. 702; *mansi dominicales*, **922**, § 3, t. II, p. 328; *aldii*, **935**, § 11, p. 441; *intica*, **969**, § 17, t. III, p. 265; *husones*, **991**, § 35, p. 570.

7. V. pl. loin, chap. iv et : *ingenuitas*, **777**, § 11, t. I, p. 67; *primat*, **865**, § 26, p. 646. En **971**, § 3, t. III, p. 3, il signale le mot *feutum* à cause de sa rareté. Cf. pl. haut, p. 492, n. 2.

8. V. les exemples cités pl. haut, notes 2 et 3.

9. FELLER, p. 425.

10. Ex. les *Ascomanni*. *Ann. Imp.* **994**, § 6, t. III, p. 601.

11. Cf. pl. haut, p. 501, n. 2.

quelque rapport (1), surtout de ceux qui en sont dérivés sûrement (2) ou apparemment (3). Parfois, pour y arriver, il fait intervenir tout un groupe de langues (4); rares sont les cas où il s'avoue impuissant à interpréter un mot (5).

Le document rendu utilisable, situé dans l'espace et dans le temps, il faut s'assurer que les renseignements sur les faits sont conformes à ce que l'auteur a pu croire et savoir, c'est-à-dire examiner s'il n'a pas voulu nous tromper ou n'a pas pu lui-même être trompé. C'est là la critique de sincérité et d'exactitude. Elle est encore plus délicate que les précédentes et bien des historiens qui ont pratiqué avec maîtrise la critique d'érudition ou même la critique d'interprétation n'y ont pas suffisamment pris garde (6). Il n'en est pas de même de Leibniz.

Celui-ci, persuadé que la vérité est l'âme de l'histoire, considérée comme un corps auquel elle infuse la vie, croyait qu'on devait, à l'exemple de quelques historiens italiens et allemands et de nombreux français et hollandais, la purger de toutes les faussetés qu'on y ajoute ou qu'on y accepte trop souvent (7). Il a toujours essayé de voir

1. Ex. le mot *basinga*, de *business*, *besoigne*, d'où mesure, jour de terre, Lettres à Ch. Schrader (corr., fol. 42 v°), s. d. (après le 14 septembre 1692); à Paullini du 22 novembre. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 200.

2. Ex. *sarcilia* et *sarge* (serge). *Ann. Imp.* 973, § 42, t. III, p. 322.

3. *Meruli* et *merlettes*. *Id.* 969, § 15, t. III, p. 262.

4. Pour les mots *grouin* et *truie*, il invoque les langues celto-scythiques. *Id.* 996, § 52, t. III, p. 632.

5. Ex. pour les mots *rotaticum* et *pulveraticum*. *Id.* 803, § 15, t. I, p. 15. Il s'agit sans doute d'un droit sur les voitures et les chemins : en Lorraine le « rowage » ou rouage (*rotaticum*) était une redevance « sur la voiture de tout acheteur de vin étranger au village. » Cf. notre article : *La « centaine » d'Arnaville*. *Bull. de la soc. d'archéologie lorraine*, février 1901, p. 38.

6. LANGLOIS et SEIGNOBOS, p. 143.

7. A la suite de la comparaison indiquée pl. haut, p. 423, n. 1, il ajoute (p. 21) : « Mais l'âme de tout c'est la vérité. Or puisque l'Histoire sans la vérité est un corps sans vie, il faut qu'on tache de ne rien avancer sans fondement et qu'on purge l'Histoire peu à peu des fables qui s'y sont glissées. C'est à quoy on travaille depuis quelque temps avec beaucoup d'application particulièrement en France et aux Pays-Bas, où l'histoire est la plus florissante. Car il faut avouer que les Italiens jusqu'icy ont esté moins exacts et que les Allemands, quoy qu'ils ayent commencé à se desabuser de beaucoup de fables, ont néanmoins eu jusqu'icy beaucoup plus d'indulgence qu'il ne fallait pour quelques erreurs populaires. Il en faut toujours excepter quelques habiles gens tant en

comment les historiens ont déformé la vérité par absence de sincérité. Les erreurs qui en résultent ont trois causes principales : l'opinion, les passions (1) et l'intérêt (2). L'opinion ou les préjugés proviennent parfois d'un excès de subtilité (3); elles s'exercent surtout, semble-t-il, en matière de croyances, en particulier de croyances religieuses : ainsi les historiens anciens n'ont généralement pas compris les religions différentes de la leur (4) et ni les chrétiens ni les païens ne se sont réciproquement rendu justice (5). Les passions agissent bien plus souvent sur nous que l'amour

Allemagne qu'en Italie; tel est le cardinal Baronius qui n'a pas fait de difficulté de desavouer la donation de Constantin à laquelle on n'avoit point osé contredire sans crime d'hérésie; tel est aussi Marquard Freher, conseiller de l'Electeur Palatin, qui a ouvert le chemin à ceux de notre nation et quelques autres de cette force, dont le nombre n'est pas trop grand. Cependant la différence qu'il y a encor, c'est qu'on voit tous les jours des livres d'Histoire, qui paraissent avec approbation en Allemagne et en Italie, qu'on siffleroit en France et aux Pays-Bas. » V. la fin, p. 355, n. 1.

1. « In remotis temporibus locisque fiducia pro veris incomperta memorantur, ex rumore aut affectu, aut infide teste, intolerandos errores peperit. » *SS. BB.*, t. I, préf., fol. a r^o (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 3). Les deux premiers mots s'appliquent à la critique de sincérité, les derniers à la critique d'exactitude.

2. Après avoir rapproché la division de l'histoire *publique* et *anecdotique* des causes de guerre justes (*justificæ*) et délibérées (*suasoriæ*): « Quanquam meo judicio et suasionibus duplices, nempe vel *utilitatis* vel *affectus* neque enim semper vera consilia prævalent, sæpius Rex hominem quam Regem agit, et levibus momentis magna vertuntur. » *Cod. dipl.*, préf., § II. KLOPP, t. VI, p. 459 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 288).

3. « L'Autor Mercurii Historici et politici » et le « Scriptor Historiæ Europæ compendiariæ » dit, par exemple, qu'en septembre 1687, le duc de Lorraine est allé à Bade pour conclure la paix avec les Turcs. « Cur enim, inquit, Reginam conjugem secum duceret? Hinc videmus, quam facile a se ipsis circumveniantur Historici, quoties plausibilibus rationibus ad divinandum sese conduci patiuntur. » Lettre à Windischgrätz, 1688. KLOPP, t. V, p. 493-4.

4. « Strabon est un auteur grave, mais lorsqu'il parle de Moïse, il paroît qu'il prend les actions et les sentiments de ce Législateur selon les préventions et les chimères des Grecs. » Lettre à Toland, 30 avril 1709. KLOPP, t. IX, p. 306, au début de laquelle il écrivait: « Je crois facilement que Tite-Live n'est rien moins que superstitieux ». Il s'agit de l'*Adelsidæmona seu Titum Livium superstitione vindicatum*. Il en déclarait à Cuper: « Joh. Tolandus Anglus, vir ingeniosus ad me misit libellum a se editum quo Livium quo superstitionis accusatione vindicat, et de Originibus judicis ex loco Strabonis lib. 16. quædam commentatur, sed vellem non magis superstitionem, quam irreligiosam sententiam impugnasset, cujus non uno loco meminit, quæ nundum corporeum omni intelligentia destitutum pro solo animæ aut æterno venditat ».

5. G. Hornius, dans son *Histoire ecclésiastique des troubles d'Angleterre*, exagère ce qu'il n'aime pas, comme on fait d'ordinaire. « Si nous avions les livres des Payens contre les Chrestiens, nous y verrions de belles choses,

de la vérité (1); c'est la principale source de nos erreurs (2), et elles nous entraînent avec d'autant plus de force qu'elles sont plus basses et plus mauvaises : on croit facilement les médisances ou les satires (3), c'est pourquoi l'histoire anecdotique a tant de crédit et doit susciter notre défiance (4). Ce sont des haines de parti qui nous obligent à tenir pour suspects des historiens anciens comme Tacite, Florus (5) et Lactance (6), au moyen âge l'histoire anecdotique de Procope (7), tandis que Burchard, dans le même genre, mérite confiance, parce qu'il ne témoigne d'aucune passion (8). La rivalité des différents peuples leur fait réci-

les Chrétiens à leur tour attribuent aux anciens hérétiques bien des choses, que je tiens souvent pour fausses ». Lettre au landgrave Ernest, 10/20 juillet 1692. ROMMEL, t. II, p. 434.

1. A propos d'inscriptions partie en caractères espagnols, partie en caractères italiens, il écrit : « Interea colligi ista sepositis præjudiciis vellem, sed vereor ut quisquam præjudiciis vacuus hunc in se laborem recipiat. *Solent enim homines magis duci affectu quam amore veritatis*, quibus... ignoscendum potius quam opera utile cavendum. » Lettre à Benzel, 17/27 avril 1699. FEDER, p. 185.

2. V. pl. bas, chap. vi.

3. « Généralement on doit estre fort reservé à croire les Satyres; nous en voyons qu'on a publiées de nostre temps, contraires à toute apparence qui ont pourtant esté gobées avidement par les ignorants. Et on dira peut estre un jour : est-il possible qu'on auroit osé publier ces choses en ces temps-là. s'il n'y avoit eu quelque fondement apparent. Mais si on le dit un jour, on jugera fort mal. *Le monde cependant est enclin à donner dans le Satyrique* ». *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xvi, § 10. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 449.

4. « Grata solet esse humanæ maliciæ anecdota historia, sed fidem facile invenire non debet. » A propos de Luitprand. *Ann. Imp.* 933, § 6, t. II, p. 422. — Leibniz reprochait à Pufendorf d'avoir dit, dans ses ouvrages, bien des choses qu'il aurait pu taire et recherché, en quelque sorte, dans son histoire de Brandebourg les anecdotes scandaleuses. V. pl. haut, p. 207, n. 1; lettres à Th. Burnet, 11/22 juin 1695. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 163 (DUTENS, t. VI, p. 322).

5. « Tacitum suspicionibus nimium indulsisse aliquando, non negarim. Florus non nihil ab Historico ad declamatorem vergit. » Lettre à Bierling, 7 juillet 1711. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 495 (KORTH., t. IV, p. 35 et DUTENS, t. V, p. 368).

6. A propos de la partialité de Lactance pour Domitien, il écrit à Gehr. Meier (corr., fol. 42-43), 31 décembre 1692 : « *scriptor autem Historiæ etsi a partium studio alienus semper non possit, ponere tamen affectus debet in limine Historiæ.* »

7. « Procope est fort croyable quand il parle de la guerre contre les Vandales et les Gots; mais quand il debite des medisances horribles contre l'Imperatrice Theodora dans ses Anecdotes, les croye qui voudra. » *Nouv. Ess.*, l. c. pl. haut, note 3.

8. « Res igitur Roderici, et Cæsaris Borgiarum, Patris et filii, scripsere multi-

proquement fausser leur histoire, comme il est arrivé dans la lutte entre la France et la maison d'Autriche (1).

L'intérêt enfin est une importante cause d'erreurs. Il se manifeste, en effet, sous toutes sortes de formes : la vanité, la vénalité, l'intérêt personnel ou collectif et le patriotisme par exemple. Nous avons déjà vu des exemples de vanité et de vénalité dans Scipion Dupleix et Paul Jove (2), d'intérêt personnel avec certains auteurs de mémoires, qui augmentent leur rôle pour se grandir devant la postérité (3), ou d'autres qui en fabriquent de toutes pièces afin de plaire à leurs lecteurs (4); le même mobile a poussé les historiens locaux, surtout les chroniqueurs, à embellir leurs récits (5). Les cas où un certain intérêt général est en jeu sont plus nombreux encore dans l'histoire du moyen âge : il tient autant de place que l'intérêt personnel dans l'embellissement des chroniques (6); c'est manifestement dans le but d'enrichir leur communauté que les moines ont interpolé ou imaginé de toutes pièces des chartes, des diplômes

eloquentes viri, sed jucundum tamen et proficuum erit, legere quæ in literas retulit simplici stylo, et quantum judicare licet, odio et amore procul, testis rerum, in dignitate constitutus multaque aperiens, undè rectius judicium feras. » *Préf. de Burchard. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 75.*

1. « *Accedunt populorum studia inter se adversa, et multa video passim apud Gallos ineptè fingi credique de Carolo Quinto, de Ferdinandis, de Philippis, quæ ex nescio quibus rumusculis, licentia scribendi, in Historiam irrepsere. Vicissim Germani Hispanique libenter credunt, quicquid de Ludovico XIII. contemtim, de Richelio verò et Mazarino administris pene supra humanam malitiam narratur : quamvis nec ille tam pusillus fuerit, nec isti tanti in utramvis partem.* » *Cod. dipl.*, préf., § II. KLOPP, t. V, p. 461 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 289). — Il est rare qu'on rende justice à ses adversaires : Leibniz relève ce fait dans le chevalier Temple, d'après Constantin Huygens, et dans l'*Histoire secrète des intrigues de la France en diverses Cours de l'Europe. Pensées de 1715. DUTENS, t. V, p. 189.*

2. V. pl. haut, p. 468, n. 2.

3. V. pl. haut, p. 401, n. 8.

4. V. pl. haut, p. 488, n. 4 à 489, n. 3.

5. L'histoire a été « *traitée* autres fois d'une manière assez *romanesque* par des auteurs qui ne cherchoient qu'à plaire aux grands et à divertir les lecteurs. Il y en a qui ont forgé des fables à plaisir, d'autres qui ont ramassé sans jugement mille contes frivoles sous prétexte de la tradition. Et on voit que surtout les auteurs des Histoires particulières ou croniques se sont donnés beaucoup de liberté dans la vue de flatter les Seigneurs ou leurs compatriotes. D'où vient qu'elles se contredisent les unes aux autres et ne s'accordent nullement avec l'Histoire universelle. » *Z. d. h. V. f. N. 1885, p. 19-20.*

6. *Ibidem.*

ou des bulles (1). Enfin le patriotisme, s'il est une cause d'émulation, une occasion d'hypothèses et de découvertes dans les sciences proprement dites (2) et même dans les sciences historiques (3), y devient trop souvent un motif de perturbation. Leibniz en a poursuivi les excès dans la linguistique, soit d'une manière générale (4), soit à propos du rôle des Gaulois auxquels il opposait les Germains (5), sans se rendre compte que, s'il attaquait le rôle exagéré que les Français attribuaient aux premiers, il méritait, comme Allemand, le même reproche par rapport aux seconds (6).

1. Lettre à Dragoni citée pl. haut, p. 489, n. 1. — Leibniz croyait qu'il ne fallait pas rendre responsable de ces faux les seuls Bénédictins, mais aussi tous les autres religieux. Lettre à Nicaise s. d. (après le 6 mai 1700). GEHR., *Phil.*, t. II, p. 592.

2. « Sed ignosco illis, qui patriæ amore stimulati imaginaria solidioribus admiscunt idque eo facio libentius, quod sæpe imaginariis illis meliora debemus, dum viri docti studio miras quasdam suas præconceptas sententias tuendi, insignem eruditionis non vulgaris apparatus instruunt; fere ut in Chemicis vanæ chrysopeias spei immunera experimenta ad rem medica variasque artes ». Lettre à Benzel citée pl. haut, p. 661, n. 6. « *Æmulatio nationum*, etsi eo non debeat porrigi ut aliis maledicamus, huc tamen *utiliter valebit, ut æquare alios vel superare contendamus; unde fructus perveniet ad omnes, laus ad merentes.* » Lettre à Jean Bernouilli, 12 janvier 1700. *Com. ep. Bern.*, t. II, p. 2 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 620-1).

3. A propos de l'utilité des hypothèses, il écrivait dans les *Observations* sur la lettre de Pezron du 23 février 1699 : « Itaque condonandum est nonnihil affectui eorum, qui patriæ suæ ornamenta aut inveniunt aut faciunt in abdita antiquitate. Multa enim studio eorum eruuntur, quæ prodesse aliquando possunt; nollemque nimio censorum rigore circumcidi præclarorum ingeniorum luxuriam, ne prorsus exarescant. » *Coll. Etym.*, t. I, p. 72. (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 86). Il en écrivait de même à Ludolf, le 6 avril 1699 : « Interim ignoscendum est viris doctis nonnihil patriæ amori indulgentibus, saltem ne absterreamus eos ab indaginibus, neve prorsus contemnamus, quæ minus certa sunt. Fieri enim potest, ut reperiantur aliquando, quæ conjecturas juvent. » FELLER, p. 123-4 (DUTENS, *id.*, p. 79 et t. IV, part. 2, p. 209-10). Cf. *De Origine Germanorum*, § 2. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 199.

4. V. pl. haut, p. 407, notes 1 à 3. Il écrivait d'Olaüs Worms : « ubique sibi videre visus est, quæ amabat. *Qui amant, ipsi sibi omnia fingunt.* » Lettre à Benzel citée pl. haut, p. 510, n. 1.

5. Il écrivait de Pezron : « Equidem indulgere alicubi ingenia videtur et Celtarum suorum honori. » Lettre à Wallis, 30 mars 1699. GEHR., *Math.*, t. IV, p. 64.

6. Baudelot (corr., fol. 11) lui écrivait, le 1^{er} juillet 1712, à propos des monuments de Notre-Dame, qu'ils avaient voulu tous deux maintenir les prérogatives » de leur nation. « D'ailleurs, le resultat de nos prétentions revient presque à un meme point. Que ce soient les Germains ou les Celtes qui soient les premiers auteurs des uns et des autres *la complaisance interieure que nous en ressentions l'un et l'autre etoit causée par un meme principe, la gloire d'une meme nation.* »

Il a donné un exemple curieux de l'absence de sincérité qui peut résulter du patriotisme en histoire, dans le récit que fait Machiavel de l'origine de Castruccio, à l'imitation de ce que Hérodote rapporte de l'enfance de Cyrus et contre toute vérité historique (1). Quels que soient les motifs qui les poussent, on ne doit pas croire les intéressés, dès qu'ils paraissent suspects de partialité (2); mais, réciproquement, on doit les croire plutôt que des étrangers, lorsqu'ils sont impartiaux (3).

Toutes ces défiances appliquées aux documents constituent la critique de sincérité. Leibniz l'a, en général, moins pratiquée que la critique d'interprétation ou d'érudition, surtout dans ses recueils d'historiens. Nous n'en connaissons là que deux exemples, l'un où il accuse directement Gervais de Tilbury de superstition et même d'imposture, pour rapporter des faits invraisemblables concernant la religion et prétendre en avoir été le témoin (4), l'autre

1. Castruccio, destiné à l'état ecclésiastique, se serait enfui, engagé comme soldat chez un noble de Lucques et n'aurait pas voulu se marier, pour laisser sa fortune au fils de son protecteur. *Cod. dipl.*, préf., § IX. KLOPP, t. VI, p. 468 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 293), dont la fin est : « Hæc Machiavellus, ut Xenophontis imitatione, Heroicam quandam ideam potiùs, quam veram Historiam nobis daret : nec ipsi *dissimulat, voluisse exemplo illustri excitare Italos ad antiquam virtutem excutiendumque externorum jugum* : nam Castruccium futurum fuisse Italiæ liberatorem temporum conditionem intuenti. » Cf. « la Vie de Castruccio Castrucci est plutôt une sorte de roman qu'un récit historique. » E. ROD, *Morceaux choisis de littérature étrangère*. Paris, 1899, p. 245.

2. « Non admodum fido Gallis Italisve, de Caroli V. abdicatione et poenitentia parum compertè narrantibus, aut Suecis, Lauenburgium de morte Gustavi accusantibus, nec dubito falli Piasecium, qui primum Wallensteinio mortem Regis nuntiasse scripsit : neque enim (si bene memini) statim partes mutavit, etsi mox a Suecis ad Electorem Saxonix sit transgressus adhuc foederatum. » Lettre à Bierling, 24 octobre 1709. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 486 (KORTH., t. IV, p. 6; DUTENS, t. V, p. 354).

3. V. la première règle de la citation donnée plus haut, p. 433, n. 6.

4. « Cæterum Gervasium in his, quæ ad Rempubicam pertinent, non sperendum; mox ubi sacra, et remota à suis temporibus locisque attingit, mirificentissimum esse et superstitiosissimum fabulatorem fatendum est. Sed neque prorsus eum à mentiendi libidine absolverim. Quædam enim velut testis oculatus narrat, quæ nemini mentis compoti hodie facilè persuaseris. Sed talia tunc vel in pietate vel certè in laude ponebantur. Vix tamen capi potest, hominem de nonnullis rebus naturalibus, civilibus, sacris etiam, doctè et prudenter differentem, mox in ea dilabi, quæ hodie.

Non sanè esse homines non sanus juret Orestes.

Nam multiplicis literaturæ virum fuisse apparet, neque in veteribus His-

où, à propos d'un poème d'Otton IV, il reproche à Guillaume le Breton d'avoir déprécié cet Empereur pour exalter Philippe-Auguste (1). Les exemples sont beaucoup plus nombreux dans les *Annales Imperii*; ils s'appliquent aux historiens et aux diplômes.

Leibniz y a soumis à la critique la plupart des assertions des biographes, des annalistes ou des chroniques, dès qu'elles lui semblaient entachées de partialité. Il soupçonne, par exemple, Nithard d'être injuste pour Lothaire, tout comme les annalistes un peu postérieurs, qui tiennent pour Charles le Chauve ou Louis le Germanique (2). Il s'attaque surtout aux annales de Saint-Bertin, qu'il trouve injustes pour l'Empereur (3), plus ou moins favorables aux Papes (4) et, en général, peu impartiales pour les affaires d'Allemagne (5). Il accuse à maintes reprises Luitprand d'avoir recueilli des médisances ou même reproduit des calomnies populaires (6) et il croit la chronique de la Nevalaise trop gros-

toricis aut Poëtis, aut etiam Ecclesiæ Patribus hospitem. Sed omnia corrumpebat cacoëthes mirabilia narrandi. » *SS. BB.*, t. I, n° LXIII, préf., fol. 2 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 32).

1. « Apparet ex hoc carmine in Ottone reprehensum, quod aliquando Episcopus quidem Clericos, Abbates verò appellasset Monachos, in quo vera eum dixisse, autor noster respondet. Sed hæc in deteriorem partem rapiebantur ab inimicis ut odiosus redderetur : quin persuadere orbi conabantur, id agere Ottone, ut Clerum in ordinem redigeret, superfluisque opibus exueret, uti ex *Guiljelmi Britonis carmine patet, quo Philippi Regis Gallix res celebravit.* » *Id.*, t. II, n° XLIII, préf., p. 48 (DUTENS, p. 48).

2. « Eo usque progressos, Nithardus scribit, ut, quicquid in exercitu habebant, demtis equis armisque, offerent. *Mirror historici sive fidem, sive iudicium, qui inania memorat, seria solidaque transmittit.* Quid enim ad fraternas controversias militaris supellex, quando de dividendo imperio et latissimis regionibus agebatur. *Nullus ad nos pervenit historicus, qui Lothario faveat, si forte annales Mettenses excipias: sed qui raro aliquid de suo offerunt. Nithardus et Bertinianus annalista professo erga Carolum affectu scribunt; Fuldenses annales et Regino Ludovico student, et extincta Lotharii posteritate, scriptores fortunam secuti sunt.* » *Ann. Imp.* 841, § 7, t. I, p. 491.

3. « Bertinianus annalista Lothario iniquus ». *Id.* 864, § 15, t. I, p. 630.

4. « Ita Bertinianus annalista etsi alias Nicolao favens. » « Itaque Bertinianus annalista, Hincmaro addictissimus, Rothadam a quinque provinciarum episcopis canonice dejectum, a Nicolao contra regulas potestative restitutum ait. » *Id.* 865, § 6 et 11, t. I, p. 639 et 640.

5. « Bertinianus annalista, rebus Germanicis parum æquus. » *Id.* 862, § 5, t. I, p. 615.

6. A propos de la mort d'Arnulf. « Veneno sublatum... nulla pedicularis morbi mentione; quem *Luitprandus fabulator*, ut alia multa, ex longinquis

sièrement partielle pour qu'on s'y puisse fier (1). Il reproche à Pierre Damien et à Léon d'Ostie d'accueillir toutes les fables injurieuses pour les Allemands, comme tous les Romains qui voulaient secouer le joug des Ottons ou tous les Italiens favorables au Saint-Siège (2), et à Guillaume de Nangis, déjà trop éloigné du x^e siècle, de n'avoir pas grande véracité (3); il semble constater que d'autres historiens français inventent des miracles au profit de Robert le Pieux (4) ou des faits à leur avantage (5). Cependant Leibniz ne reproche pas seulement cette partialité aux étrangers; il n'hésite pas à accuser les historiens allemands quand ils lui paraissent suspects. Il le fait, par exemple, pour

vulgi rumoribus retulit ». *Id.* 899, § 7, t. II, p. 181. « Luitprandus, plebejæ maledicentiæ diligens archivarius. » *Id.* 914, § 7, t. II, p. 271; cf. 933, § 6, à propos de Marozia, que Leibniz défend : « Nostrorum temporum primariæ aliquot fœminæ, non melioribus coloribus traducerentur ad posteritatem, si unius alicujus Luitprandus similis plebejarum calumniarum secretarii narrationes solæ de nostro seculo aliquando extarent. » Et § 7 : « Indiligentem fuisse Luitprandum non in temporibus tantum, sed et in rebus notandis vel annales nostri cum eo collati docebunt. ... Luitprandum (etsi Cremonensem denique episcopum) delectatum scordibus narrationum, absurdissima ejus et impudentissima historiola de Willa ostendit etc. Itaque scriptori inepto et inurbano, negligentia ignorantiaque convicto, odii invidiæque in potentes manifesto, deterrimorum rumorum captatori, et ideo tantum æstimabili, quod solus sui temporis populi superest; tanto minus credas, quanto magis per dehonestamenta grassatur. » p. 422-3.

1. « In cœnaculo quodam Papiæ oppressam (Berengarium), scribit chronici Novalicensis autor, cujus ego tamen maledicentiæ non satis fidendum putem ». *Id.* 951, § 1, t. II, p. 592.

2. Otton III assiège Crescentius. « Hujus quoque rei narratio fabulis infecta est. Romani iisque similes, infesti dominis extraneis, sese, cum aliter non possent, verbis et maledicentia ulti sunt, Ottonumque famam variis figmentis lacerarunt. ... Itaque Leo Ostiensis post Petrum Damianium, fabularum præsertim maledicarum captatorem, scripsit, etc. (Otton III ne serait venu à bout de Crescentius qu'en lui promettant la vie sauve, puis l'aurait fait périr). Petri Damianii fidem etiam Vorburgius etsi Romanorum partium scriptor, sed studiosior veri, merito alevat, agnoscitque, fabulis scatere, et Hildebrandinæ factioni addictum, iniquum principibus, congenere, quæ ad causam facere videbantur. » *Id.* 998, § 11-12, t. III, p. 695-6.

3. « Nangius, scriptor recentior et sublestæ fidei »; « Nangius, scriptor vanus et e longinquo. » *Id.* 976, § 17, et 977, § 7, t. III, p. 366 et 372.

4. A propos des sièges d'Avallon et d'Autun. *Id.* 1005, § 16, t. III, p. 876.

5. A propos de la fuite de Soissons de Richard de Normandie : « Scriptores Normanni fugam ejus negare non possunt; multa tamen proferunt, quibus causæ sui principis favent, partim falsa, partim dubia, et quorum fides est penes ipsos solos. » *Id.*, 961, § 27, t. III, p. 79. Cf. § 28, p. 80.

les historiens saxons à propos de Conrad de Franconie (1) et pour Widukind au sujet d'une défaite d'Otton le Grand (2); mais, soit qu'il y ait plus de difficulté à constater les erreurs de ses compatriotes, soit qu'il y ait plus de mérite à les reconnaître, Leibniz l'a fait assez rarement (3).

La critique d'exactitude touche de près à la critique de sincérité; elle n'est pas moins importante aux yeux de Leibniz (4). Il attachait une grande valeur à la connaissance des principales erreurs en histoire, utilisait le livre italien où l'abbé Lancelot les relevait (5), notait, surtout quand elles se rapportaient à l'Allemagne (6), les erreurs courantes (7) et dressait une sorte de catalogue de celles qu'on pouvait attribuer à l'ignorance dans l'histoire ancienne (8) ou contemporaine (9); il croyait qu'on devait les redresser

1. « Hæc Saxones scriptores, suæ genti faventes. » *Ann. Imp.*, 914, § 2, t. II, p. 270.

2. « Witikindus rem ita narrat, meo judicio, ut suis partibus nimis faveat ». *Id.* 968, § 22, t. III, p. 222.

3. C'est pourquoi sans doute; il n'y en a pas d'exemple concernant l'Allemagne dans les *SS. BB.* Cf. plus haut, p. 513, n. 4 et p. 514, n. 1.

4. « Historia legitima fabularum velut gemmis distincta ». *Ann., Imp.* 998, § 32, t. III, p. 710. Cf. « Non illepidam hactenus fabulam narrauimus, nunc, resumta persona seria, ad veritatem et historiam redeundum est. » *Flores*, § 14, p. 309.

5. *Farfallioni degli antichi storici*. Venise, 1659. Cité par FELLER, p. 419.

6. *Id.*, p. 417-9.

7. « Errores vulg. in Hist. » Ms. XII^B 713 q, n° 128. Cf. la liste des erreurs relevées dans Gottfried Arnold, *Unparteiische Kirchen- und Ketzer-historie* par ECKHART, *Monatl. Ausz.* de 1700 (trad^{on} latine, DUTENS, t. V, p. 605-9).

8. « Complures sunt in Historia sacra profanaque concilianda ambiguitates, veluti ac Sesac idem cum Sesostre an Dynastia Pastorum eadem cum habitatione Israelitarum in Ægypto. Fateor non satis convenire circumstantias, sed tamen cogitandum etiam puto quàm facilè corrumpi potuerit, velut historia per scriptores Græcos longè à verbis gestis remotos, et interdum obscuras quasdam traditiones secutos, interdum etiam ingenio indulgenter et accepta non ex fide reddentes Israelitas pastores ex Syria partem Ægypti tenebant, exiere etiam cum exercitu magna Ægyptiorum clade : ea res à posteris celebrata facilè efficere potuit, ut in ea regione quam insederant, nempe ut terra Gosem, etiam dominati crederentur. Quam falsa de Judæis Strabo, Tacitus alique circa propiora narrant scimus. Notavi in Assyriis bis fere redire eandem seriem aliquot Regum, ea res facit, ut priores ad posteriores prætrahendos suspiscer. Itaque nec Reges illos, nec Sesacum vel Sesostrem nec pastores Ægyptiacos duplicandos putem. » Lettre à Cuper, 26 octobre 1709. Ms. original. — Dans une autre lettre du 5 décembre 1702 au même, il se demande si la différence qui existe entre la face d'une médaille et l'inscription vient de l'ignorance ou de la négligence des monétaires.

9. *Opinions fausses et en partie ridicules vulgairement reçues*. S. d. (1688).

dans les dictionnaires (1) et qu'il était possible de les dissiper par une discussion établissant la vérité historique (2).

Dans la critique d'exactitude, Leibniz a suivi deux principes généraux, que l'on peut ainsi formuler : le faux contient le vrai, le meilleur est plus croyable que son contraire. « L'erreur même, dit-il, ne peut se soutenir que par quelque mélange de vérité (3) ». Aussi déclarait-il dignes d'éloges ceux qui, ne croyant pas tout incertain, distinguaient le certain de l'incertain et, dans celui-ci, choisissaient le vraisemblable (4); on devait y arriver, croyait-il, en comparant ce qui est certain avec ce qui est douteux (5). En histoire, il publiait même des pièces visiblement fausses pour essayer d'en tirer quelque fait ancien (6). Il discutait certaines généalogies saxonnes de peu de valeur, pour en

KLOPP, t. V, p. 443. — Il reprochait à Pufendorf ses erreurs et sa partialité, surtout dans l'histoire de Suède. Lettre à Bierling, 28 octobre 1710. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 487 (KORTH., t. IV, p. 14 et DUTENS, t. V, p. 358, cité par GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 15-16, Feuerbach, et WEGELE, p. 514, n. 1). Cf. « Fatendum utilissimos esse Pufendorfii labores Historicos, etsi sæpe cespitaverit schedas unius partis sequutus, cum non rara ipsæ ministrorum relationes ad dominos erroribus laborent, quos acies detegit. » Lettre au même, 7 juillet 1711. *Id.*, p. 499 (KORTH., p. 41-42 et DUTENS, p. 371).

1. Lettre à Basnage, 12/22 septembre 1692 sur le *Dictionnaire* de Bayle. FEDER, p. 52.

2. A propos des remarques que du Cros pensait donner sur les mémoires du chevalier Temple, Leibniz écrivait à Basnage : « Le public sera bien aise sans doute d'estre instruit à fonds de ces matières, d'autant plus qu'il n'est pas possible qu'un seul ministre en sçache tout et par conséquent qu'il est bon que plusieurs écrivent sur les mêmes evenemens. » S. d. (janvier 1692). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 79.

3. Cité par GOBLOT, p. 231. Cf. « il y a de certaines faussetés qui sont utiles pour trouver la vérité. » Lettre à Foucher, janvier 1692. *J. des SS.* de juin 1692 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 92; DUTENS, t. II, p. 239).

4. « Libellus de incertitudine scientiarum exigui momenti est. Laudari merentur qui non omnia incerta faciunt, sed certa ab incertis distinguunt, ex incertis verisimilia eligunt. » Pensées de 1715. DUTENS, t. V, p. 192.

5. « Si quelqu'un examinait les Fragmens donnés par Annius, et les conféroit avec soin avec les bons Auteurs, Inscriptions, Medailles, etc. et marquoit ce qui paroît avoir de l'apparence de ce qui est insoutenable, il feroit une fort bonne œuvre. » Lettre à Lelong (corr., fol. 82-87).

6. *SS. BB.*, t. II, n° XXI-II. *Vita S. Suiberti, dicti Episcopi Verdensis, falso attributa Markelino Presbytero. Ludgero attributa narratio de Canonisatione S. Suiberti.* Utrumque scriptorem suppositum esse non dubium est, et a multo posterioribus profectum. Quia tamen ante aliquot sæcula vixerunt veri autores, potuere aliqua novisse, quæ nos hodie fugiunt. Itaque hæc, ut alia Pseudigraphia antiqua, conservari digna visa sunt. » Préf., p. 23.

tirer ce qu'il pouvait y trouver de bon et résumait ce qu'il y avait de vraisemblable (1). Il agissait de même pour certaines pièces interpolées (2), pour certains récits de valeur (3) ou de provenance (4) incertaine. En second lieu, il applique son optimisme à l'histoire. Quand il n'y a pas d'indices suffisants pour agir d'une façon opposée, il interprète les textes de la façon la plus indulgente (5); c'est ce qu'il fait, par suite, dans les cas douteux (6).

D'autre part, dans le redressement des erreurs historiques, il était guidé par deux principes particuliers, l'un positif, l'autre négatif. Le premier est que, de deux écrivains, on doit croire de préférence celui qui est le plus rapproché des temps et des lieux où s'est passé l'événement dont il s'agit (7); le second, que l'on peut admettre ce qui semble naturel, mais non ce qui paraît invraisemblable ou impossible (8). Nous avons déjà vu l'application du premier

1. « Nobis discutiendi ratio constitit, tum est credulitati tandem modum imponant viri docti, tum vero multo magis quod veritatis igniculi fabulis interlucet, de quibus admonere cura fuit. Verisimilia ergo ex dubiis eruta in pauca cogamus.... hoc tamen in rebus, aliorum silentio transmissis, aliquoties fidei non spernendæ. » *Ann. Imp.* 807, § 38-39, t. I, p. 257-8.

2. « Sed cumulemus figmentum fabula quia aliquid veri inesse potest. » A propos d'un diplôme. *Id.* 873, § 23, t. I, p. 726.

3. A propos de l'origine des comtes d'Eberstein. « Quæ, etsi magnitudine et gravitate Ottonis indigna, aliquid ex vero trahere possunt. » *Id.*, 939, § 15, t. II, p. 485.

4. A propos d'une accusation contre le duc de Saxe Hermann : « Hæc quidem fabulæ saporem habent. Talis censura veniam corvo dabat, et Hermanni temeritas magis, quam præsulis facilitas puniri merebatur. Henricus torque aureo donatus, domum remissus est. Subesse aliquid veri puto, cujus domestica narratio ab avo sibi favente ad historicum utcumque pervenit. » *Id.* 969, § 21, t. III, p. 266-7. Sur la mort de Géron, archevêque de Cologne : « Ditmarus fabulam aspergit, cui aliquid veri inesse potest. » *Id.* 976, § 23, p. 368.

5. « Ego... cum sufficientia non sunt contraria judicia, in meliorem partem propendendum censeo. » Lettre à Bierling, 24 octobre 1709. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 486. KORTH., t. IV, p. 6 et DUTENS, t. V, p. 354.

6. Voir les citations de WEGELE, p. 650, fin de la note 2. C'était aussi l'attitude de Fustel de Coulanges, par exemple pour les impôts de la fin de l'Empire romain. V. GUIRAUD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1896, p. 109.

7. « Bulgarorum regem nunc salutaribus undis ablutum, Latinorum annales habent. Sed ego plus Græcorum fidei tribuo in vicinix rebus, et tinctum puto. » *Id.* 886, § 21, t. I, p. 655. A propos des affaires d'Orient, il écrit : « Hæc Luitprandus, sed Græcis scriptoribus magis fido; qui nihil tale... habent. » *Id.* 919, § 16, t. II, p. 315.

8. « J'ai lu un jour un livre fait en Anglois contre le Duc d'Yorck, qui

de ces principes dans le fait d'opposer au témoignage des modernes celui des anciens et de préférer ceux-ci à ceux-là (1); c'est par là que Leibniz a pu, par exemple, réfuter la légende de la Papesse Jeanne (2). Quant au second, il est d'un maniement plus délicat et son application ne dépasse pas la critique d'exactitude. Leibniz l'a pratiqué, en quelque sorte, d'instinct et en gros dans ses recueils d'historiens, où il refuse de croire aux choses monstrueuses (3).

Dans les *Annales Imperii*, il agit parfois ainsi (4), mais d'ordinaire avec plus de circonspection (5). Chez Eginhard qui, d'une manière générale lui paraissait plus élégant qu'exact (6), il n'admet pas certaines assertions quand elles sont en désaccord avec d'autres témoignages (7);

me parut fait effectivement par un homme instruit, car il m'apprit des particularités croyables. » Lettre au landgrave Ernest, 27 avril 1683. ROMMEL, t. II, p. 216. « Il faut être bien téméraire et bien extravagant pour traiter de supposés les passages de l'Alcoran qui parlent honorablement de Jésus-Christ et ceux de Pline, de Tacite et de Suétone qui parlent des chrétiens. » Lettre à la Croze, 2 décembre 1706. KORTH., t. I, p. 384 (DUTENS, t. V, p. 482). « On accusa les Templiers de choses horribles, et qui a force d'être atroces paroissent incroyables.... Il est aisé à croire qu'il y a eu des grands desordres parmi les Templiers en particulier surtout par rapport au péché de la chair, dans les pays chauds. Mais il n'est pas trop croyable que de telles abominations se soyent pratiquées par autorité de l'ordre et aux receptions de nouveaux freres. » Ms. XII. Vol. II. 2, fol. 2, de juillet 1715.

1. V. plus haut, p. 467, n. 5.

2. V. plus haut, p. 242 ss., et p. 467, n. 6.

3. Ex. à propos de Gervais de Tilbury (v. plus haut, p. 513, n. 4) et des accusations portées contre les Templiers, dont Otton de Brunswick était : « Huic nemo per somnium imputavit nefarias illas ineptias, quæ Templariis omnibus in Gallia et alibi impropertabantur. » SS. BB., t. II, n° xxxviii, préf., p. 39 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 45).

4. Ex. à propos d'un récit de Luitprand. *Ann. Imp.* 925, § 10, t. II, p. 364.

5. A propos de la date de naissance d'Obert ou de l'âge de sa mère, s'il eût été fils d'Adalbert : « Fateor nihil horum a rerum natura abhorrere; sed tamen minus verisimile putandum est, quod rarius contingit. » *Id.* 917, § 12, t. II, p. 296. En 967, § 46, t. III, p. 211, il corrige Hugues de Flavigny d'après un diplôme.

6. « Controversiam de partitione regni inter filios Pipini I regis, Carolum et Carlomannum, ipse olim excussi, reperique, in ea exponenda, ut in multis aliis, falli Eginhardum, scriptorem magis elegantem (pro captu temporis) quam diligentem. » Lettre à Schmincke, 27 février 1710. *Sylloge*, p. 662 (DUTENS, t. V, p. 463).

7. Pour le partage de l'héritage de Pépin, opposition avec le continuateur de Frédégaire. *Ann. Imp.* 768, § 3, t. I, p. 10; pour le mécontentement de

chez le moine de Saint-Gall, il repousse ce qui sent la fable (1); chez Widukind, il relève des erreurs à la lueur de la chronologie et par comparaison avec Rhoswita (2); dans Luitprand, il signale des inexactitudes (3) et dans Ditmar des passages empruntés à des bruits sans fondement (4).

Leibniz ne s'est pas contenté de critiquer quelques faits dans certains cas; il doute, en général, des circonstances des événements même les mieux établis (5) et étend parfois ce doute à des auteurs entiers (6). Il remarque, en particulier, que les historiens paraissent augmenter volontiers le nombre des ennemis défaits (7) et que d'autres ont peut-être attribué à une seule année les morts survenues pendant plusieurs, pour en tirer un effet plus frappant (8). Cependant Leibniz admet que certaines circonstances ou certaines causes obscures ont pu être parfaitement connues

Charlemagne à son couronnement par le Pape, opposition avec le moine de Saint-Gall. *Id.* **800**, § 11, p. 214.

1. « *Fabulam sapit narratio, quæ extat apud Sangallensem initio gestorum Caroli* », à propos des origines d'Alcuin. *Id.* **802**, § 8, t. I, p. 222. — De même, il dira de ses récits, à propos d'une expédition en Italie de Hugues, marquis de Provence, « *quæ fabulam sapiunt.* » *Id.* **920**, § 12, t. II, p. 322.

2. A propos du mariage de Louis l'Enfant avec Luitgarde. *Id.* **903**, § 3, t. II, p. 232.

3. « *Luitprandus, non exactissimus scriptor, Widonen jam dudum, antequam spe regni in Gallia contenderet, Romæ coronam quæsisse eaque mora regno popularium excidisse, credit.* » *Id.* **891**, § 1, t. II, p. 125-6.

4. « *Addit Ditmarus rumusculis credulus, quosdam suasisse, ut remitteretur, quod nullam veri speciem habet.* » *Id.* **972**, § 1, t. III, p. 292. Cf. « *Addit autor gestorum Nili non multo post papam quasi tyrannum vi ejectum, primum oculos, deinde vitam amisisse. Quod cum sit falsissimum, putandum est, autorem, qui hæc scripsit, si contemporaneus fuit, certe Roma longe abfuisse et vanos rumores secutum.* » *Id.* **998**, § 7, p. 694.

5. V. plus haut, p. 473, n. 3.

6. A propos du moine de Saint-Gall, il écrit dans le passage cité plus haut, note 1 : « *Huic quidem scriptori de circumstantiis non facile fidem adhibeas.* »

7. « *Hæc Abbo; sed quem numeros victi exercitus auxisse credibile est.* » *Id.* **889**, § 5, t. II, p. 113. « *Annalista Fuldensis una die viginti millia Italarum, cum multis episcopis cecidisse prodit. Numerum ex loginquo in majus auctum, credibile est.* » *Id.* **900**, § 7, p. 185. « *Cladem hostium exaggeratam in decuplem forte libenter concesserim.* » *Id.* **983**, § 35, t. III, p. 453.

8. « *Cæterum credibile est, astronorum mortes Lotharianorum, per tricenium dispersas, fama exaggerante, tanquam conspectiore Dei judicio, unum tempus compegisse.* » *Id.* **836**, § 15, t. I, p. 459. C'est ainsi que Grégoire de Tours, suppose-t-on aujourd'hui, a réuni à la fin de la vie de Clovis le meurtre de ses parents pour en faire un récit plus dramatique.

des historiens quand ils ont été voisins des grands personnages ou ont pris part aux affaires : tel est le cas de Nithard, neveu de Louis le Pieux (1), ou de Ditmar, évêque de Mersebourg, qui a pu approcher des contemporains de l'Empereur (2). De plus, Leibniz, qui discute certaines assertions pour faire sortir des fables la vérité qui y est contenue (3), s'efforce, en historien judicieux, d'expliquer les erreurs des auteurs (4) et de démêler, dans leurs récits, certaines causes probables (5).

A cette partie de la critique d'exactitude se rapporte l'examen des traditions et des légendes. Leibniz connaissait les déformations que subit naturellement la tradition (6); mais, en vertu du principe de raison, il croyait qu'on pouvait toujours y retrouver quelque fait historique permettant de l'expliquer (7) et il déclarait qu'en histoire on devait soigneusement examiner ce qui ressemblait à des fables, afin d'y distinguer le vrai du faux (8). C'est ce qu'il a fait dans l'histoire ancienne pour la mythologie et dans l'histoire du moyen âge pour les légendes.

Rien n'est plus incertain que les fables, déclarait-il dans

1. « Res Francorum publica in speciem quieta, ingentis mali fermentum intus coquebat ipsa in aula, quemadmodum ex Nithardi historia intelligimus; qui sorore Ludovici genitus, interiora nosse potuit, quæ annalistæ illorum temporum raro attingunt ». *Id.* 824, § 2, t. I, p. 354.

2. A propos du sort d'Otton III défait à Bassano : « In summa convenit inter scriptores ad mare venisse, navem hostilem conscendisse, inde exilientem evasisse. *Sed in circumstantiis variant scriptores. Ego Ditmaro maxime fidendum puto, contemporaneo, et viro illustri, qui facile potuit præsentis audisse* ». *Id.* 982, § 10, t. III, p. 430.

3. V. l'exemple cité pl. haut, p. 518, n. 1, à propos de la famille de Witikind.

4. Ex. chez Ditmar par une confusion. *Id.* 953, § 14, t. II, p. 629.

5. Ex. chez Sigonius et Aventin. *Id.* 907, § 1-5, t. II, p. 220-1.

6. V. pl. haut, p. 419, notes 5 à 6.

7. « Autor prædamitarum in prima parte system. Th. lib. 3 c. 3. R. Moses Ben. Majmon refert libros antecessorum, qui mentionem faciunt præceptoris ipsius Adami quem dicunt fuisse nomine Somboscer. Et quamvis parum credam Rabbino cum fabulis, nihil tamen adeo fabulosum est, quod non antiquam reddat veritatem. Hoc non in Maimonide extat, sed autore libri Cosri (quem edidit Boxhorsius, unde Hottinger lib. I. Hist. Orient. c. 11). » Ms. XII. Vol. I, 1, fol. 84.

8. « In historia diligenter investiganda, quæ fabulas similia, ut verum a falso distinguatur ». FELLER, p. 417.

le fragment qui devait servir d'introduction à son histoire de Brunswick; mais on y trouve des traces de faits anciens, comme les noms des rois et des héros, la mention de leurs guerres et de leurs expéditions, sans pouvoir retrouver la suite de ces faits (1). Il faisait cependant une distinction entre la mythologie grecque ou germanique et les premiers récits des peuples scandinaves ou de certains historiens germains. A son avis, l'histoire des dieux ou des héros grecs n'était pas plus une invention des poètes que la mythologie germanique; Jupiter ou Hercule étaient, comme Tuiscon, d'anciens rois déjà connus avant Homère et Hésiode, qui s'étaient bornés à les embellir, comme avaient fait les poètes du moyen âge pour Théodoric ou pour Roland. Les autres récits, au contraire, ne méritent même pas le nom de fables; ce sont de véritables romans inventés de toutes pièces (2).

Leibniz avait aussi sur l'origine de la mythologie sa théorie particulière, différente de toutes celles de ses contemporains (3). Il s'opposait naturellement à celles de Rudbeck, qui prétendait « tirer de la Suède les dieux fabuleux de l'antiquité par des conjectures bien souvent... les moins

1. V. le texte cité, pl. haut, p. 386, n. 1.

2. « Vicissim Græcorum Romanorumque res per Archontas consulesque indubitata jam serie est, coæva sunt septentrionalium incognita prorsus, et ne fabulosi quidem temporis nomine digna. Neque enim quæ de antiquis Germanorum et Saxonum aut Scandinorum aut Britonum rebus, aut etiam Turcarum Genealogiis merè finguntur, cum Græcorum deorum fabulis comparari possunt. Constat enim Homerum aut Hesiodum, vetustissimos scriptorum, non excogitasse Saturnum et Jovem, et Herculem et alios deos vel Heroes, sed jam antiquioribus celebratos et ut credibile est ex Regibus factos exornasse ut poetæ Germani Theodoricum Gothorum regem quem vocant Veronensem et Caroli Magni Rolandum et non multo antiquiores hoc Septentrionis Reges ex vero sumptos carminibus celebrarunt; sed quæ de antiquis Germanorum aut vicinorum Regibus habent Pseudo-Berosius et Saxo, et Trithemius et Aventinus, et Albinus non plus Amadisco vel Argenide fidei merentur. Plerisque gentibus fuere qui sumpserunt sibi fingendi licentiam, et posterius jam dubitantibus indignuntur, ut eruditus in Scotia indubitantibus de longæ suæ gentis regum seriatim antiquis.... Sed propius assimilantur Mythicis et Græcorum poeticæ Historiæ sive antiquitate, sive materiâ nihil concedunt quæ de Tuiscono, Manno, Idurino et Wodano memorauntur ». Suite du passage cité pl. haut, p. 386, n. 1. Cf. celui des *Nouv. Ess.* cité p. 473, n. 2.

3. V. sur elles en général : *Remarques sur l'origine des Fables du Paganisme*. D'ARTIGNY, *Nouv. Mém.*, t. I, p. 82-93.

fondées (1) » et du français Pezron, abbé de la Charmoye, qui voyait dans les dieux des Grecs d'anciens princes celtes (2). Il n'admettait pas davantage la thèse de certains érudits chrétiens (3), en particulier de Huet, pour qui la mythologie des païens était entièrement tirée de la Bible, comme si les anciens n'étaient pas capables d'inventer leurs propres fables (4). Leibniz, non seulement n'a jamais admis la thèse de Huet (5), mais peut-être même ne la prenait-il

1. Lettre à Sparfvenfeldt (corr., fol. 73) s. d. (après le 19 avril 1702). Dans son *Atlantica*, 1678-1693, Rudbeck avait fait aller Hercule, Ulysse et tous les héros grecs en Scandinavie, et il en tirait tous les dieux. Lettres au même, 7/14 avril 1699 et à la Croze, 3 août 1716. KORTH., t. III, p. 362 et t. I, p. 433 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 223 et t. V, p. 508). Cf. D'ARTIGNY, *art. cité*, p. 88-89; Leibniz écrivait à Greiffencranz (corr., fol. 28-29 et 72 vo), le 26 août 1692 : « La Scandinavie luy est comme une gibbeciere, dont il fait tout sortir » et, le 24 décembre 1697, sur les « imaginations » de Rudbeck. « C'est terriblement goropiser ». Il y a contradiction entre les prétendues connaissances des Suédois jadis et celles d'aujourd'hui. « Apparemment la science des septentrionaux approchoit un peu de celle des Lappons, si habiles à enfermer les vents dans un sac ». V. une analyse très détaillée de l'*Atlantica*. Ms. XII^B 713 q (5), n° 207. Leibniz l'estimait cependant assez : « Rudbeckii ego ingenium magni facio doctrinamque sed sententias plurimas probare non possum ». Lettre à Gehr. Meier (corr., fol. 119) s. d. (après le 6 septembre 1694).

2. V. Lettre de Pezron à Nicaise, 23 février 1699, envoyée par Nicaise à Leibniz : lettre à Magliabechi, 20/30 octobre 1699. DUTENS, t. V, p. 129. *Coll. Etym.*, t. I, p. 64-65 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 82) et, pour la critique, *Considerations* sur cette lettre. *Id.*, p. 71-73 (DUTENS, p. 86). Le 13 décembre 1707, Leibniz écrivit à Lelong qu'il y trouvait « des chimères qui valent bien celles de Goropius Becanus et de Rudbeckius ». Ed. p. 64.

3. Gérard Vossius, Bochart, le Clerc. D'ARTIGNY, *art. cité*, p. 82-83. Sur Bochart et Huet, v. BARTHOLMESS, *Huet*, p. 28-30.

4. « Les hypothèses de quelques auteurs chrétiens qui tirent toute la mythologie païenne de la religion des Juifs, comme si les autres peuples ne pouvoient pas avoir inventé leurs superstitions eux-mêmes, me paraissent semblables à celle des chymistes... qui trouvent la pierre philosophale dans la Sainte Ecriture aussi bien que dans les metamorphoses d'Ovide ». Lettre à Spanheim, 27 avril 1697. FELLER, p. 103 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 274 et BODEMANN, p. 289). — Spanheim s'intéressait à ces questions : sa dissertation sur les hymnes de Callimaque « préparait à la philosophie allemande la voie où elle devait s'engager cinquante ans plus tard, pour renouveler par l'étude des mythes et des mythologies l'antiquité classique ». E. BOURGEOIS, édition citée de Spanheim, p. 24. Leibniz, qui en parle dans la lettre à Th. Buñnet citée ci-dessus, p. 524, n. 2, et en loue beaucoup les notes dans une lettre à Magliabechi du 26 novembre /6 décembre 1697 (*Epistolæ*, p. 82; DUTENS, t. V, p. 122), ne paraît pas en avoir aperçu toute l'importance.

5. Dès 1678 il la critique. Lettre à Conring. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 204; le 1^{er} juin 1683, il écrivait à Seckendorf : « Ut cum probare conatur omnem philosophiam et theologiam a judaica depravata fluxisse ac Bacchum, Adonidem et nescio quos alios ex Mose efformatos : cui opinioni assentiri non possum »

pas au sérieux, se demandant si ce n'était pas simplement un brillant jeu d'esprit (1); il ne pouvait mieux recevoir l'identification du Mercure des Egyptiens avec le patriarche Joseph, que proposait le P. Bonjour, religieux égyptologue (2). De même, quand l'orientaliste van der Hardt soutenait que les personnages mythologiques n'étaient que des abstractions ou des symboles historiques représentant des villes ou des peuples (3), Leibniz lui répondait que c'était là une hypothèse ingénieuse, mais peu vraisemblable et que, si l'on pouvait pousser aussi loin les conjectures, toute l'histoire ancienne deviendrait trop incertaine et l'on y pourrait tirer de tout (4). A la géographie, où van der

STEIN, p. 314. « Ceterum quod vulgo creditur mythologiam veterem ex Mose et Mosaicis petitem mihi nunquam verisimile visum, nec tanta Mosaicarum rerum notitia Græcis fuit ». Lettre à Gehr. Meier (corr., fol. 227-228), 1^{er} septembre 1699. Cf. lettre à Th. Burnet, 1/11 février 1697. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 191 (DUTENS, t. IV, p. 244).

1. « Monsieur Huet, en appliquant les fables des payens a Moÿse, a voulu plus tost faire paroistre son erudition que son exactitude, dont il a cependant donné de bonnes preuves ailleurs, et son livre des Demonstrations evangeliques ne laisse pas d'estre tres instructif, non obstant qu'il s'y donne carrière en se jouant des Mythologies ». Lettre à Toland, 30 avril 1709. KLOPP, t. IX, p. 306. Cf. « Quant à cette question, si c'est Moÿse ou Joseph, qui doivent estre entendus par le Mercure des Egyptiens, j'ai souvent crû qu'on est un peu trop liberal à tirer les fables des anciens de la Sainte Ecriture. Quoique Monsieur d'Avranches ait employé une grande erudition dans ce qu'il dit à ce sujet dans sa *Démonstration Evangelique*, il me paroît néanmoins que la broderie vaut mieux que l'étoffe et que la solidité manque bien souvent à ces jolies divinations ». Lettre à Spanheim citée plus haut, p. 523, n. 4.

2. Même passage; lettre à Th. Burnet, 8/18 mai 1698. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 203 (DUTENS, t. VI, p. 252). V. lettre de Bonjour à Ludolf, avril 1700, dans MICHAELIS, p. 214-16 (DUTENS, p. 165-6).

3. Ex. pour Ninus et Sémiramis, dont il dit : « Non tam personarum quam rerum publicarum aut regnorum fuerint characteres ». La déclaration la plus générale est la suivante : « In antiquissimis rebus mythicis non personas ubique, sed urbes et gentes vel nationes aut colonias, earumque capita, nec unum sed successive plura quamdiu illa gens aut respublica floruit, designari nuntiaverit ». Suit une véritable théorie de la mythologie à ce point de vue. Lettres de van der Hardt (corr., fol., 329-333) des 9 janvier 1706 et 30 janvier 1708. Cf. « Hermannus von der Hardt... nuper novas conjecturas in Mythologicis attulit, specimine dato in explicando Ovidii loco, ubi rustici Lycii Latonæ obstrepentes in ranas vertuntur. *Hominum vel deorum ille nomina non rarò oppida significari arbitratur.* » Lettre à Cuper, 14 octobre 1712. BOSSCHA, p. 49.

4. « Ingeniosa sunt quæ habes : vereor tamen ut verisimile sit mutare personas ut urbes... si eousque procedit conjectandi libertas, nimis incerta redditur omnis antiqua Historia, et quodvis ex quovis fieri potest ». Lettres à van der

Hardt voyait la clé de la mythologie, Leibniz opposait l'histoire (1).

Il croyait « effectivement que l'ancienne histoire est cachée sous les fables des dieux (2) » et il en était convaincu dès sa jeunesse (3). Il souhaitait de voir rechercher dans les fables des poètes grecs et latins, des théologiens arabes et juifs, non seulement la philosophie et la théologie, mais encore l'histoire des temps mythologiques, les noms et les actions des anciens rois et des renseignements sur les origines des nations (4). On devait, pour cela, réunir tous les textes, toujours indiquer les sources et bien les critiquer, en distinguant le certain de l'incertain (5). Il en reconnaissait, d'ailleurs, toute la difficulté, à cause des licences prises par les poètes, du peu de valeur, de la confusion et même

Hardt^m (corr., fol. 328), 2 janvier 1708. Cf. « Mr. Van der Hardt m'a envoyé un petit traité, dans lequel il prétend que la fameuse Circé d'Homère signifie la ville de Cirrha dans la Phocide. Il explique de même géographiquement plusieurs autres fables et métamorphoses. Il y a de l'esprit et de l'érudition; mais ces explications ne me paraissent point vraisemblables ». Lettre à Widow, 2 août 1716. KORTH., t. III, p. 346 (DUTENS, t. V, p. 457).

1. « Geographia lucem clarissimum in Scripturam Vniversam, historias imprimis Patrum... Geographia duce nihil asperi, nihil obscuri, singula plana et dilucida, vt veluti coram præsentibus intueamur universa ». Van der Hardt à Biel, 6 juin 1714. *Symb. litt. Hag.*, 2^e cl., fasc. 3 (1781), p. 499. « Videris mihi eleganter et eruditè sensum quemdam allegoricum ex fabula Circes, aliisque Mythologiis eruisse... Literalem tamen credere non ausim *malimque originem fabularum quæri in Historia quàm in Geographia, in hominibus quàm in urbibus*, ita Titanes et Gigantes suspicor fuisse Celto-Scythas, homines proceros, qui deos, id est Reges Asiæ, Græciæ, Ægypti, regionum scilicet cultiorum invasere ». Lettre à van der Hardt (corr., fol. 356) s. d. (après le 11 août 1716).

2. Lettre à Th. Burnet du 8/18 mai 1697, citée plus haut, p. 524, n. 2.

3. V. pl. bas, chap. vi, le passage de 1670 sur ce sujet.

4. « Diu optavi exoriri aliquem, qui ex fabulis poëtarum Græcorum et Latinorum, imprimis quæ ad Deos pertinent, eruere non tam Philosophiæ ac Theologiæ mysteria... quam Historiam mythici temporis, jam Varroni et Censorino pene, ut apparet, desperatam. » *Observations* sur la lettre de Pezron à Nicaise, du 23 février 1699. *Coll. etym.*, t. I, p. 69 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 85). « Fabulæ tum Græcorum Poëtarum, tum Talmudicorum et Arabum Theologorum colligendæ et ordinandæ; inest enim nonnihil veritatis atque auri ex his stercoreibus eruendi, nomina item factaque Regum hactenus incognitorum, et origines gentium atque multa ». *Leibnitiana*, § xcvi. FELLER, p. 185 (DUTENS, p. VI, p. 313).

5. « Hortandi ut qui imposterum Scandinaviæ tractant serius paulo agant, saltem separent certa ab incertis et exhibeant semper fontes, eorumque prius fidem examinarent ». Ms. XII^B, 713 q, n° 128.

de la contradiction de quelques-uns de leurs témoignages (1), de leur peu de liaison (2) et de la déformation que l'imagination fait subir aux faits dans les passages difficiles.

Cependant il ne désespérait pas de pouvoir y établir, sinon des vérités certaines, du moins des hypothèses vraisemblables, qui pussent se rectifier petit à petit les unes les autres (3). Lui-même en donnait l'exemple. Sachant que, d'après les historiens grecs, les Scythes ont envahi l'Asie-Mineure et la Syrie, les Celtes la Thessalie (4), il pensait que les combats de Titans ou des Géants contre les dieux désignaient les guerres des Scythes ou des Celtes contre les

1. A propos de l'hypothèse de Pezron qui tire des Celtes les divers dieux grecs, il écrit : « Difficile negotium, fateor, ex quo licentia poetarum omnia perturbavit. Unde Appollodorus, Palæphatus, aliique Historiæ fabulosæ scriptores, sibi aliisque passim contradicunt, confusis, ut apparet, sub uno nomine diversarum gentium heroibus; nec jam facile discernendis, quæ per figmenta veritati adjecere : perinde ac si quis, sublatis severioribus scriptoribus, ex Milesiis nostrorum temporum fabulis historias populorum concinnare conaretur ». *Considerations citées. Coll. etym.*, p. 70 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 85). A propos de la lettre de Pezron, il écrivait à Sparfvenfeldt, le 7/17 avril 1699 : « Au reste, si on pouvait tirer la vérité historique des anciennes Mythologies, comme ce François le promet, cela seroit fort beau; mais la chose me paroît extrêmement difficile, à cause des licences que les poètes ont prises, qui ont tout embrouillé tellement qu'on ne sauroit presque plus distinguer le vrai du faux. C'est comme si la véritable Histoire étoit perdue, et qu'on ne voulût la rétablir sur des Romans ». Plus loin, à propos des Hyperboréens, il ajoute : « La vérité est que les anciens parlent confusément et contradictoirement, des choses qu'ils ne savoient plus eux-mêmes lors qu'ils écrivoient, de sorte que leur autorité dans ces choses obscures est à peu près comme les règles de l'Astrologie, dont on peut tirer tout ce que l'on veut, surtout après coup. » KORTH., t. III, p. 361-2 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 223). Cf. la lettre de Ludolf d'avril 1699. FELLER, p. 121-2 (DUTENS, p. 79 et t. IV, part. 2, p. 209). Cf. « *Poetæ mali Geographi* » avec exemples. Ms. XII, 803, 1. n° 2.

2. « Non est quærenda in fabulis accurata connexio, sed velut fragmenta male consuta veritatum. » Lettre à Gehr. Meier citée plus haut, p. 523, n. 5.

3. « Nempe ubi confusio est, quidvis ex quovis non difficulter facias, præsertim imaginatione, quod concinnitati deest, supplere : uti acies in nubibus depugnantes, magis animo quàm oculis offeruntur. Non despero tamen, posse majore industria et judicio aliquid erui certius; neque ideo quenquam deterreo, atque etiam conjecturas audaciores non ferendas tantum arbitror, sed et laudandas, ubi ingenium acumenque habent. Nam ut sæpe juvat fortuna audaciam, fieri potest, ut superveniat aliquando nova lux, quæ perficiat cæpta. Et tot quæ ineuntur itineribus, credibile est aliquid rectum esse. » *Observations citées. Coll. etym.*, p. 71-72 (DUTENS, t. VI, p. 85-86).

4. Lettres à Nicaise, 5/15 mai 1693. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 541, à van der Hardt (corr., fol. 21-22).

Grecs d'Asie ou d'Europe (1) et que le mythe de Prométhée rappelait la défaite des premiers (2). Ce n'était, d'ailleurs, qu'une hypothèse dont la valeur dépendait de celle du témoignage des poètes qui faisaient de Prométhée un Titan et surtout de Callimaque, qui tirait les Gaulois des Titans, peut-être par fiction (3).

L'histoire ancienne n'étant pas son domaine propre, Leibniz y a montré une certaine réserve; il n'a pas fait de même pour la mythologie germanique, dont l'introduction à l'histoire de Brunswick l'obligeait à s'occuper davantage (4). Partant de ce fait, que sous les fables des dieux se cachent des faits véritables, il croit pouvoir les découvrir en unissant le témoignage de Tacite aux anciennes généalogies des dieux germaniques (5). On sait à quels

1. « *Suspiciatus aliquando sum Titanes et gigantes quibus cum diis, id est antiquissimis cultioris orbis, sive in Græcia sive in Asia ipsaque Ægypto Regibus, conflictatio fuit, ex genere fuisse Celtarum et Scytharum. Sane Prometheus refertur inter Titanes et ad Caucasum alligatum, nil aliud significare credibile est, quam Jovis (magni per Asiam Regis) præfitio incessis Caspiis portis, Asia fuisse exclusum. Qui verò in Thessaliam irrupere Gigantes, ex illis ipsis locis venisse verisimile est, unde postea Celtæ profecti sunt, cum sub Macedonum Regibus Alexandri posteris irrumperent in has oras, delphicumque templum spoliare conarentur* ». Lettre à Cuper, 1^{er} juillet 1703. Ms. original.

2. Lettre à Sparfvenfeld, 7/17 avril 1699. KORTH., t. III, p. 359 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 222-3). Passage cité par WEGELE, p. 654, n. 1 (avec *sciences et Romains* pour Licences et Romains) et, en partie, par BODEMANN, p. 299. Cf. lettres à Nicaise, 16 juin 1699. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 587; à Magliabechi du 10 octobre citée pl. haut, p. 523, n. 2; à Morell (corr., fol. 52-53) du 1^{er} septembre 1699: « Il pourrait bien estre que ces Titans eussent esté des peuples scythiques. Car Prométhée qui estoit un Titan se disoit attaché au mont Caucase ce qui pourroit signifier portes Caspiennes... gardées par des troupes contre l'irruption des Scythes » et pl. haut, p. 525, n. 1. Gehr. Meier (corr., fol. 215-20), lettre du 11 juin 1699, approuvait cette théorie.

3. « *De Titanibus tam multa et pugnancia habent Poëtæ, ut ægrè certum aliquid constituere possis. Libenter tamen credo, Scythas aut Celtas fuisse. (Si Celtarum nomine occidentales, id est, Germanos et Gallos comprehendas) qui cum Diis, id est, cultioris Asiæ et Græciæ Regibus antiquis bella gessere. Adde Prometheum Titana Caucasio alligatum; ut credi possit, nihil aliud significari, quàm exercitu ad portas Caspias in excubiis collocato, Scythicas gentes fuisse exclusas. Callimachi, nescio, an pondus habere possit testimonium, Gallos à Titanibus derivantis, poëtico fortasse lusu, cum Delphici templi violatores ab Apolline deletos, tanquam priscorum in Deos paria audentium sobolem repræsentat.* » *Considérations* sur la lettre de Pezron, *Coll. etym.*, p. 74 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 86-87).

4. *Entw. d. welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 242.

5. « *Plerumque enim sub fabulis Deorum aliquid veræ Historiæ latet: quibus si conjungatur, quæ diximus ad Tacitum pag. 8, 9 fortasse non sper-*

résultats extraordinaires il arrive et comment, en identifiant Irmin avec Hermès, Ariman ou Ogmion, il ne le cède en rien aux hypothèses de Rudbeck (1); on sait aussi comment son insistance à revenir sur ces sujets pendant plus de vingt années montre que ce n'était pas là, dans son esprit, de simples suppositions (2). De ce côté, comme de beaucoup d'autres, l'amour des hypothèses l'entraînait trop loin et son patriotisme l'aveuglait.

Si la mythologie des peuples anciens ou des Germains lui paraissait un champ si sûr, il n'en était pas de même des récits primitifs des peuples barbares. Il ne leur attribuait à peu près aucune valeur (3), à moins qu'ils ne s'accordassent avec l'histoire générale ou celle des autres peuples (4). D'une manière générale, il ne croyait guère à la vérité historique des *sagas*, quand il s'agissait de faits un peu anciens (5)

nenda conjectura videbitur de Teutate Arimaniive ex Scythocelticis expeditionibus in orientem; et de Wodino vel Odino Saxone per septentrionem aliquid impetrante, et mox in Deum vero, de quo addi possunt dicta nobis pag. 33,45. » *SS. BB.*, t. I, n° 1, préf., fol. b. Il s'agit des notes c et d (p. 8-9) sur Tuiscon, Hermann ou Irmin à propos du chap. II de la *Germanie* de Tacite et des notes x x (p. 33) aux extraits de Nennius sur l'entrée des Anglo-Saxons en Bretagne (L. I, ch. 27) sur *Wodann* ou *Odin* et *Frea* et (p. 45) sur les noms des mois anglais d'après Bede, *liber de temporum ratione*, ch. 13. Cf. *Ann. Imp.* 793, § 12, t. I, p. 161.

1. Il allait jusqu'à identifier Ulysse avec Odin ! A la suite d'un extrait de la *Norwegia antiqua* de J. Ramus, 1691, p. 3, il écrit : « (+ non inepte conjeceris narrationes Germanorum de Odino, a Romanis et Græcis ad Odyssem id est Ulyssen translatas unde quod Tacitus narrat Ulyssen longe et fabuloso errore in hunc Oceanum delatum saltem hinc colligo. Odinum fuisse Romanorum in Germaniam expeditionibus multo priorem + ». Ms. XII^B 713 q (5), n° 207. — Eckhart devait pousser jusqu'au bout ces hypothèses. *De origine Germanorum*, p. 25-26, 125-8.

2. V. pl. haut, p. 414, n. 2.

3. V. pl. haut, p. 522, n. 2.

4. Cf. pl. haut, p. 473, n. 2. A propos de la difficulté de retrouver l'histoire dans la mythologie, il écrivait à Sparfvenfeldt (à la suite du premier passage cité pl. haut p. 526, n. 1) : « J'ai grand peur qu'il n'en soit de même de vos Eddas et Sagas, et Histoires anciennes des Francs selon Trithemius, des Ecosais et des autres Histoires particulières de quelques peuples, lorsqu'elles ne s'accordent guères avec les Histoires des autres peuples. Ainsi je ne croirais pas, par exemple, à l'égard des Rois Danois, ce qu'un auteur du pays rapporteroit long-temps après, sur des chansons, traditions ou contes populaires. »

5. *Ibid.* et : « Islandicis Historicis et Sagis in rebus paullo remotioribus non multum tribuo. » Lettre à Kortholt, 1^{er} février 1715. KORTH., t. I, p. 318 (DUTENS, t. V, p. 322). A propos d'une *saga*, il écrit : « Itaque centum et amplius annis a rebus gestis abesse potest scriptor. Magnam fidem in perlisque me-

et s'il n'y avait une concordance à peu près complète avec l'histoire connue d'ailleurs (1). Il en est de même pour tous les récits des peuples scandinaves ou germaniques antérieurs à leur conversion au christianisme et surtout à la fixation par l'écriture, seule capable d'empêcher la déformation qui résulte de la tradition orale (2). Tous les peuples barbares, les Hongrois ou les Bohémiens, méritent aussi peu de créance, quand ils sont dans ces mêmes conditions (3). Enfin Leibniz a su voir que les peuples récemment civilisés déforment l'histoire, soit par simplicité d'esprit et par vanité (4), soit par des emprunts faits à des

veri censeo editor, ego inesse aliquid veri et utilis non negem, sed quod difficulter a fabulis discerni possit, ut solet apud mythologos. » *Ann. Imp.* 968, § 24, t. III, p. 223. Cf. § 26, p. 224. En 980, § 26, t. III, p. 467, Leibniz déclare préférer Adam de Brème à toutes les *sagas*.

1. « Extat narratiuncula subvetusta apud Danos, cui titulus est Gotrici saga, eo sermone, qui nunc Islandis superest. Sed sagæ illæ, fabularum manifestæ, longe a sui argumenti temporibus absunt... In ea barbarie, quæ ante literas, cum religione admissas, gentes Europæas tenuit, *nihil domesticis earum narratiunculis tribui potest, nisi cum publicæ historiæ auctoritate jvantur.* » *Id.* 806, § 6, t. I, p. 232.

2. « Nec melior Suedonum quam Danorum aut Britannicarum gentium vetus historia est, ubi res christianas antegreditur aut Francorum monumenta. Biornonem hunc Johannes Magnonis centesimum Suedonum regem facit. Sed illi regum catalogi, tam longe producti, figmenta sunt hominum otiosorum, qui honori suæ quisque gentis per inania velificabantur, tanquam concesso in prisca jure commenti. Et jam dudum privatas populorum historias explosimus, barbara tempora explicantes, ubi publicis, id est Græcorum, Romanorum, Francorum, Saxonum annalibus non adjuvantur. Barbariem autem a defectu literarum æstimo : nam traditionibus patriis, si scriptura absit, parum tribuo, quæ sane de longinquis temporibus nusquam sinceræ aut fide dignæ habentur, et facillime in fabulas corrumpuntur. Carmina autem inde a Druidibus et Bardis et Scaldis memoriæ commendata dudum omnia periire. Nec quicquam habent tale septentrionales, quod sexcentorum annorum ætatem excedat. » *Id.* 829, § 29, t. I, p. 394-5. Sur la nécessité de critiquer les sources de l'histoire scandinave. V. lettre à Otton Sperling, 27 janvier 1703. KORTH., t. I, p. 244 (DUTENS, t. IV, § 2, p. 268).

3. *Ann. Imp.* 873, § 6 à propos des Danois ; § 7 : « Similiter bella ficta et principes fabulosos Bohemorum historici celebrant, vera rerum gesta et ducum nomina prætermittunt... Unde æstimes, quæ sit in antiquis domesticæ gentium historiæ fides, quoties Græcorum, Romanorum, Germanorum annalibus non adjuvatur. » T. I, p. 720. A propos d'une défaite des Hongrois en Bohême : « Sed quæ scriptores isti, haud ex monumentis, sed partim ex obscuris traditionibus aut consignationibus recentiorum, partim ex ingenio narrant, non magnam fidem habent. » *Id.* 943, § 16, t. II, p. 518.

4. « Cæterum si Dudoni, primo Normannorum Neustriæ scriptori, credimus, æquante simplicitate vanitate (ut mos est ex barbarie recens emergentibus)

nations plus civilisées (1). Telle est l'attitude de Leibniz vis-à-vis des récits visiblement mensongers : il refuse d'y croire et pense que la part de vérité qui s'y trouve est si minime ou, tout au moins, si difficile à trouver, que mieux vaut s'abstenir de l'y rechercher.

Pour les légendes, qui pullulent dans l'histoire du moyen âge, Leibniz agit à peu près de même : il n'est pas insensible à leur charme, mais croit que la vérité historique n'a rien à faire avec la beauté de la poésie (2) : aussi s'est-il efforcé de les détruire quand elles se trouvaient chez les modernes, de rechercher l'origine et la part de vérité des anciennes. C'est ainsi qu'avaient fait, en France, Jean de Launoy et Baillet, les « dénicheurs de saints (3) », aux Pays-Bas, les Bollandistes, pour qui Leibniz avait une si vive admiration (4). Il essaya de les imiter pour l'Allemagne et, en particulier, pour la Saxe : il croyait, par exemple, que s'il y avait quelque chose de vrai dans la légende qui faisait partir pour la Palestine les enfants d'Hameln, à savoir que des enfants avaient pu partir en foule pour la Terre-

miris ac pene ridiculis narratiunculis historiæ suæ auctoritatem extenuanti. » *Id.* 927, § 11, t. II, p. 379.

1. « Sed jucundum erit, ipsos audire Hungarorum scriptores, historiam partim ex fabulosis traditionibus, partim ex arbitrariis suorum figmentis varie mutilantes aut mutantes : ut fere fit, cum a contemporaneis cultiorum populorum scriptoribus patrii annales gentis serius ad literarum studia perductæ recedunt.... Apparet, olim Hungarum aliquem, ubi umbra quædam doctrinæ ad gentem pervenit, animo ad scribendum adjecto, lectis nostrorum historiis, quædam inde sumsisse, turbatoque gestorum ordine, pleraque partim ex ingenio, partim ex avitis narrationibus ad arbitrium interpolasse. Ita Danos, Suecos, Normannos, Polonos, Bohemos, Wallenses, Scotos, ipsosque olim Francos, Saxones, Longobardos egisse video, ubi primum semidoctos homines nancisci et aliquam lucem litterarum haurire cœpere, ut quasdam suæ gentis historias commenti, vera falsis miscentes, semibarbarorum popularium vanitati velificarentur. Itaque privatæ populorum antiquitates ad publicam cultiorum gentium historiam tanquam ad lapidem Lydium exigi debent. » *Id.* 955, § 14 et 16, t. II, p. 651 et 652.

2. V. la fin du passage cité pl. bas, p. 534, n. 1.

3. « Monachorum figmenta jugulavit Lannovius. » Lettre à Eisenhard citée pl. haut, p. 465, n. 3. Cf. *Ann. Imp.* 980, § 22, t. III, p. 405. Leibniz l'y avait déjà cité en 826, § 3, t. I, p. 367. Sur Launoy, v. LAVISSE, p. 170-1. Leibniz cite Baillet, futur auteur de la *Vie de Descartes*, dans la lettre à Niçaise, 29 septembre/9 octobre 1693. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 544.

4. V. plus haut, p. 60, n. 6 et p. 401, n. 4.

Sainte, au moment des croisades (1), il n'en était pas de même de la venue de saint Boniface à Hameln, où il aurait fondé une église en 712 : il en montre par deux fois l'impossibilité (2).

Leibniz s'est préoccupé de montrer comment sont nées les différentes légendes qui encombrent les documents médiévaux (3). Si sottises qu'elles soient, pensait-il, elles sont toujours explicables (4). Dans les temps peu civilisés, il suffit d'une très petite occasion pour leur donner l'essor (5). Les causes en sont, en effet, très variées. Tantôt elles sont inventées de toutes pièces, pour des motifs de piété plus ou moins louables: ainsi s'explique le prétendu martyr de Frédéric, évêque d'Utrecht, qui rappelle le meurtre de saint Jean-Baptiste (6), la damnation de Charles-Martel d'après le synode de Reims présidé par Hincmar (7), les miracles survenus lors des pillages des Normands dans les abbayes (8), la prétendue virginité de Henri le Saint (9), la lutte de

1. « *Historiæ de exitu puerorum Hamelensium aliquid veri inesse potest : notum enim ex historia, iuvenes et pueros catervatim in terram sanctam profectos.* » FELLER, p. 418. Cf. lettre à Thoynard (corr., fol. 510) s. d. (après le 7 avril 1692) et BODEMANN, p. 339, n° 932.

2. *SS. BB.*, t. II, n° XLI, p. 46, et *Ann. Imp.* 768, § 23-24, t. I, p. 46-47.

3. A propos de la légende de Hatton de Mayence (v. plus loin, p. 534-535), il écrit : « *Habet critica etiam in fabulis exercita usum suum, nam detectis originibus libentius acquiescimus.* » *Id.* 970, § 14, t. III, p. 278.

4. « *Nam etiam commenta non temere, nec sine causis nascuntur.* » *Id.* 995, § 12, t. III, p. 614.

5. « *Tenebrosis temporibus minima quæque occasio figmentis sufficit.* » *Id.* 930, § 26, t. II, p. 407.

6. *Id.* 838, § 7-9, t. I, p. 471-2, où on lit, § 9 : « *Operæ pretium visum est, hoc specimen dare historiæ, sub falso pietatis velamine improbissima nugacitate corruptæ.* » Frédéric aurait été martyrisé pour avoir dénoncé le mariage incestueux de Louis le Pieux et de Judith. Leibniz, rappelant cette légende à propos d'une prétendue union du même genre, ajoute : « *Nihil in illis temporum tenebris tam inepte dici potuit, quin fidem inveniret, modo qualicumque religionis specie velaretur.* » *Id.* 951, § 47, t. II, p. 613.

7. *Id.* 858, § 10-11, t. I, p. 581-2.

8. *Leibnitiana*, § CXXIII. FELLER, p. 200 (DUTENS, t. VI, p. 319-20). Ce miracle qui est de l'année 882, n'est pas rapporté dans les *Annales Imperii*.

9. Lettre à Arnauld citée plus haut, p. 59, n. 6 ; « *Virginitatem voluntariam in matrimonio cum Cunigunde conjugæ coluisse, posteriores tradiderunt : cœtani nec minimum hujus opinioni vestigium exhibent ; ut adeò magnopere ei fidi non possit.* » *SS. BB.*, t. II, n° XVII, p. 19. Cf. t. I, n° XXX, préface, fol. f (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 23).

Hugues Capet et de Charles le Simple (1). Tantôt elles reproduisent simplement des récits antérieurs, soit de l'histoire ancienne, comme quand le moine de Saint-Gall reproduit la légende de Tarquin le Superbe (2) ou que Luitprand imite Boèce (3), soit de l'histoire même du moyen âge, comme une légende saxonne rappelant celle de saint Hubert (4), les amours de Berte et d'Angilbert qui sont répétés pour Imma et Eginhard et pour l'Empereur Henri III (5), les reproductions de cantilènes ou de chansons de geste (6). Le plus souvent, les légendes s'attachent aux actes des grands personnages (7), soit pour les embellir, soit pour les rabaisser. C'est ainsi que l'on fait aller Charlemagne à Jérusalem (8) ou Otton le Grand en Espagne (9), pour exalter leur piété ou augmenter leur gloire, tandis que d'autres chargent d'incestes ou de crimes Louis le Pieux et Otton I^{er} (10) ou Otton III (11), par prétendue piété ou pour assouvir leurs

1. *Ann. Imp.* **987**, § 21-22, t. III, p. 516.

2. A propos de Pépin le Bossu. *Id.* **792**, § 8, t. I, p. 155-6.

3. *Id.* **956**, § 27, t. III, p. 16.

4. *Id.* **837**, § 13, t. I, p. 468.

5. *Id.* **815**, § 2, t. I, p. 298.

6. « Et vereor, ne a canticis in gesta transierit », dit Leibniz à propos de la légende de Hatton de Mayence. *Id.* **906**, § 4, t. II, p. 214. A propos du récit de la défaite des Hongrois par Pilgrim, évêque de Passau, il écrit : « Solebant versificatores paulo recentiores veterum carmina, mutato sermone, interpolata etiam fabula, in sua transfundere. Itaque potuerit hoc carmine usus esse ille seculi propioris poeta Germanis, Attilæ et Hunnorum gesta canens, ex quo passim loca a Lazio afferuntur. » *Id.* **955**, § 19, t. II, p. 653.

7. « Sed ægre magnorum virorum fama intra veritatem coercetur Itaque ipsi primum Hispani Aldefonsum regem et Bernardum, nescio quem, Castellæ ducem et Marsilium Cæsaraugustæ, si diis placet, marchionem, Vasconibus latrunculis præficiunt contra disertam veterum autoritatem. . » *Id.* **776**, § 12, t. I, p. 75. « Tempus est, ut, collectis etiam fabulis, parentationem absolvemus. *Eæ enim velut umbræ solem, ita maximorum virorum gloriam in superiorum temporum tenebris sequuntur.* » *Id.* **1003**, § 28, t. III, p. 844.

8. *Id.* **800**, § 8, t. I, p. 210, à l'occasion de l'envoi des clés du Saint-Sépulcre.

9. Lettre à Pinson, s. d. (14 mai 1700). KORTH., t. IV, p. 350 (DUTENS, t. V, p. 469). Leibniz, qui en envoyait à Eckhart (corr., fol. 107-108) le récit venu de France, le 31 juillet 1700, n'en parle pas dans les *Annales*.

10. V. plus haut, p. 531, n. 6.

11. *Entw. d. welf. Gesch.*, PERTZ, t. IV, p. 246. *Ann. Imp.* **981**, § 3, et **982**, § 16 et **997**, § 32-38, t. III, p. 409, 432 et 710-712. Dans le second passage, Leibniz montre que la légende de l'incendie de Bénévent, où Otton aurait fait périr sa femme parce qu'elle en aimait un autre, vient de la croyance fautive à sa cruauté. « Sed error errorem parit... *Ita ficticiæ verorum gestorum*

haines (1). Pour les mêmes raisons on a accusé d'infamies les impératrices Judith et surtout Adélaïde (2), célèbres par leur beauté et leurs malheurs (3), on a prêté à la reine de France Berte la naissance d'un monstre (4), on a accusé de magie et d'alchimie le savant évêque Gerbert (5), tandis qu'on prêtait des actions surhumaines ou vertueuses à d'autres grands personnages des deux sexes (6). Enfin, indépendamment de la célébrité même de leurs héros, les légendes peuvent provenir d'un nom propre, par exemple un nom de lieu (7) ou de personne (8), d'un nom commun, le plus souvent un surnom (9), ou des armoiries (10), le tout par une prétendue analyse ou explication populaire. Parfois elles s'expliquent, comme la fable de la Papesse Jeanne, par le goût du merveilleux, la manie de l'imitation et le désir des historiens de renchérir les uns sur les autres (11).

Ainsi Leibniz n'a laissé passer à peu près aucune légende médiévale sans essayer de la réfuter en même temps que de

rationes redduntur. » Il a fait dans le dernier passage une critique complète de la légende.

1. Cf. plus haut, p. 515, n. 2.

2. V. plus haut, p. 531, n. 6.

3. « Adelheidis pulcritudo in juventute et claritas omni via et casuum singularitas etiam fabulis materiam præbuit. » *Ann. Imp.* 999, § 47, t. III, p. 742.

4. *Id.* 1001, § 34, t. III, p. 787.

5. *Id.* 1003, § 28-31, t. III, p. 844-7.

6. Nombreux exemples dans les vies des saints publiées *SS. BB.*; à propos d'une supercherie attribuée à Henri le Saint : « *Sanctis omnia sancta* ». *Id.* 1002, § 51, t. III, p. 820.

7. Légende d'un agneau (lamm) à propos de l'origine du monastère de *Lamspring*. *Id.* 873, § 24, t. I, p. 726-7.

8. V. plus haut, p. 444, n. 5.

9. Légende des chapeaux de l'armée française, qui paraît venir du surnom de Hugues Capet. *Ann. Imp.* 946, § 7, t. II, p. 540.

10. V. plus haut, p. 444, n. 7.

11. « *Explosa Papissæ fabula, vnum tamen adhuc quæret veritatis studiosus, vnde nata sit persuasarie tam late vagata. Equidem de causis errorum, et in primis fabularum in Historiam insertarum non inelegans disquisitio foret, daretque quandam Logicæ ad Historiam applicationem profuturam. Multas peperit cacoethes narrandi mirabilia, leui quadam occasione adiutum. Figmentum vbi nugator aliquis in litteras retulit, cæteri imitatione consacrant, ne rem scilicet pulchram et memorabilem ignorasse, aut neglexisse videantur. Itaque sæpe auctori bono prætermissa glossator librarius suppleuit, ne scilicet labori pretium decederet. Feminas interdum in toga et sægo pro viris fefelisse constat.* » *Flores*, § 74, p. 358.

l'expliquer. Il a traité avec plus d'ampleur celles qui se rapportent à l'histoire générale, comme celle de Roland, ou à l'histoire de l'Allemagne ou de Brunswick, comme celles de Hatton de Mayence et des martyrs d'Ebsterf. La plus développée de toutes est la légende de Roncevaux. Leibniz en montre d'abord toute l'importance (1), indique qu'elle est originaire non de l'Espagne, mais de la Gaule et du peuple franc (2), rappelle les principales légendes qui ont trait à Charlemagne (3) et étudie successivement les différents personnages qui figurent à Roncevaux : Ganelon, le traître, qui lui paraît avoir été un personnage historique du milieu du IX^e siècle (4), Roland surtout dans les différents monuments qu'on lui rapporte, afin de se faire une idée de sa stature (5), puis Oger le Danois, qui lui semble être un Franc ou un Bavarois que l'on a uni plus tard à la sœur de Roland (6).

Leibniz avait rattaché la légende de Roncevaux à celle de Hatton de Mayence (7), qui ne le préoccupait pas moins (8),

1. « Neque inde a Troja capta majus uspiam fabulis argumentum poeta invenere Roncévallensi clade cum in posteriore Europa nihil Carolo insignius nosset, innoxia fingendi libertate, nisi vera historia Romaniscorum incrustatione corrumpetur, pernicioso hodieque flagitio scriptorum e Gallia proletariorum, figmenta affectantium rebus gestis, gravibus viris tanto magis damnato, quod veri falsique limites confunduntur. Quæ sane audacia nostri quoque temporis res aliquando perturbatura est, contemporaneorum autorum nomine, apud ambiguum bonorum autorum posteritatem ». *Ann. Imp.* **778**, § 12, t. I, p. 75 (la fin dans WEGELE, p. 647, n. 3).

2. *Id.*, § 13, p. 75-76.

3. *Id.*, § 14, p. 76.

4. *Id.*, § 15-18, p. 76-78. Leibniz en parle en **859**, § 10-11, p. 587-8, sur Ganelon et Ganes, v. les notes du Ms. XXIII, 181, n^{os} 7, 19 et 38.— Déjà Ch. Sorel, *Avertissement sur l'histoire de la Monarchie franque*, avait vu que Ganelon était un contemporain de Charles le Chauve. E. Roy, *Vie et Œuvres de Charles Sorel*, thèse, Paris, p. 334.

5. *Id.*, § 19-27 (dont § 21-26 sur les statues de Roland dans leur rapport avec le droit allemand), p. 78-81.

6. *Id.*, § 28-35 (où *Danus = Dahano*, vir fortis, heroes, miles inclutus), p. 81-85. Il termine brusquement : « Sed a disquisitione Francorum et Saxonum antiquitatibus discutiendis utili, ad Caroli gesta stylum referamus. » § 35, p. 85.

7. A propos de Ganelon. *Id.*, § 14-18, p. 77-78.

8. « In horri illa prope Moguntiam, quam *Mäuserthurm* appellant, latrones olim commemoraturos crediderim, eamque inde nomen accepisse (von mausen), vel a nobilibus quibusdam, *von Meusen*. » FELLER, p. 418. S. d. (vers 1696-1697).

parce qu'elle était entièrement allemande. Il montra que l'on représentait à tort le prélat comme mangé par les rats à cause de sa dureté, alors qu'il a été d'une vie éprouvée(1), que non seulement les contemporains ne mentionnent pas ce supplice, mais que le récit s'en réfute de lui-même par ses inepties (2), que l'építaphe de Hatton témoigne d'une mort honorable et regrettée (3), tandis que la haine a fait attribuer le supplice qu'on lui prête à plus d'un grand personnage (4) et qu'on a pu l'imaginer pour Hatton en raison même de son nom, *Harto*, qui signifie dur, et à cause de la famine de 970, qui a pu amener à Mayence de nombreux rats, donnant leur nom à la tour (5), à moins que le mot *Meusethurm* ne soit un synonyme d'arsenal (6).

La légende d'Ebstorf, dont Leibniz avait esquissé l'origine historique en en publiant deux récits dans son grand recueil (7), se rapporte à l'histoire de Brunswick. Leibniz, après avoir établi le fait qui l'a provoquée, l'extermination des chrétiens par les Normands (8), cherche chez les annalistes sa date et le localise d'après la légende elle-même (9); il montre que les guerriers enterrés à Ebstorf, ayant combattu des payens, furent bientôt considérés comme des martyrs (10). Bien que ce soit là tout

1. Copie du passage d'un manuscrit de Mayence rappelant la légende. « Sed Hattonem vitæ probatæ virum fuisse, certe tantæ immanitatis incapacem, rerum ab ipso actarum series docet. » *Ann. Imp.* 970, § 10, t. III, p. 277.

2. *Id.*, § 11, p. 277-8.

3. *Id.*, § 12, p. 278.

4. « Non fuit novum fabulatoribus, homines, quos oderant, quibus magna scelera imputabant, muribus devorandos objicere. » Nombreux exemples. *Id.* § 13, p. 278. Bruschi l'a prêtée à un évêque de Wurzburg. *Id.*, § 14, p. 278-9.

5. *Id.*, § 15, p. 279-80.

6. *Id.*, § 16, p. 280. — Il y a à Metz une « Rue Tour aux Rats »; mais le nom peut provenir précisément d'une mauvaise traduction française.

7. *SS. BB.*, t. I, nos x-xi (v. plus haut, p. 261, n. 8). L'origine est étudiée, préf. fol. b².

8. D'après les annales de Fulda. *Ann. Imp.* 880, § 4, t. II, p. 47-48.

9. *Id.*, § 5, p. 48. La même chose a eu lieu pour Roncevaux.

10. « Corpora cæsorum Ebbekesdorfii tumulata sunt; qui mox inter martyros relati, ut solebant, qui in bellis contra hostes christiani nominis ceciderant, cultum posterorum meruere. » *Id.*, § 4, p. 48. Cf. *SS. BB.*, t. I, préf., fol. b². Cf. « Ad martyrii sacri honorem tunc suffecit, a paganis cæsos, pro patria occubuisse; et publica tandem veneratio accessit. » § 11, p. 50.

ce qu'on peut dire de certain, Leibniz essaie de démêler ce que la légende peut contenir de vrai, montre qu'on a substitué les Slaves aux Danois qui envahirent la Saxe sous leur chef Eric, dont le nom subsiste, tronqué dans le premier des récits (1), qu'on ne peut croire la légende sur le nom des évêques (2) ou des nobles (3) qui ont succombé, ni sur la manière dont est survenu le désastre (4), mais essaie d'arriver à la vérité par d'autres témoignages, rejette tous les miracles qu'on a prêtés aux prétendus martyrs et ne garde de la légende que le fait que les prisonniers d'Ebstorf ont été vendus chez les Slaves et y ont conservé leur religion (5). De ce récit il subsiste donc un nom de lieu, un détail étranger au fait même et une tradition; mais l'importance de l'événement est attestée par ses conséquences (6).

A la critique d'exactitude se rattache encore celle des faits miraculeux. Bien que le miracle puisse être considéré comme un fait, il n'est, quand il s'agit du passé, qu'un témoignage et, comme tel, il doit être soumis à la critique. Leibniz croyait à l'existence des miracles, sur lesquels se fondait la révélation (7), car il admettait une « révélation traditionnelle (8) » qui était pour lui le témoignage de Dieu (9). Il était, en effet, persuadé que l'on pourrait établir

1. *Id.*, § 6, p. 48-49 (et *SS. BB.*, *loc. cit.*).

2. *Id.*, § 7, p. 49. Suit, § 8, une digression sur l'évêque de Minden, Thierry, qui y était sûrement.

3. *Id.*, § 9, p. 49-50.

4. *Id.*, § 10, p. 50.

5. *Id.* § 11, p. 50.

6. « At Slavorum populi, Bohemi, Dalamincii, Sorabi intellecta Saxonum clade conglobati, et Thuringis minantes, adulto jam vere ad Salam usque fluvium processere; quos Poppo opportune occurrens magna edita strage compressit. » *Id.*, § 12, p. 50. — C'est là le véritable criterium d'un événement historique. J. TOUTAIN, *Rev. pédagogique*, 15 mai 1906, p. 417-8.

7. « La foi (quant aux motifs qui la vérifient) dépend de l'expérience de ceux qui ont vu les miracles, sur lesquels la révélation est fondée. » *Disc. de la conformité*, § 1. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 49. Cf. plus bas, p. 537, note 4. Cf. au début notes sur le livre de Toland cité plus haut, p. 371, n. 5 (DUTENS, t. V, p. 142).

8. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVIII, § 5. *Id.*, t. V, p. 479. Cf. plus haut, p. 372, n. 4.

9. *Id.*, ch. XVI, § 14, p. 456. Il admettait aussi une révélation du diable. *Nova meth.*, pars I, § 9. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 170.

les faits de révélation par des procédés historiques (1), c'est-à-dire démontrer historiquement la vérité du christianisme (2).

Le miracle est pour lui, d'une façon générale, un fait surnaturel (3), ou, d'une manière plus précise, un événement ou un rapport de circonstances merveilleux et inimitable que l'on ne peut attribuer au hasard (4), ou encore un fait tel qu'il est impossible de l'expliquer par les lois générales de la nature (5) et qu'on ne peut, par suite, le rapporter qu'à une action particulière de Dieu (6). C'est donc, semble-t-il, une exception aux lois générales de la nature qui en apparaît même comme une violation (7); mais ce n'est là qu'une apparence (8). Les miracles appartiennent, non au règne

1. RITTER, t. II, p. 236.

2. V. plus haut, p. 367 ss.

3. Dans la lettre à Hartsœcker du 6 février 1711, Leibniz établit une distinction « entre les miracles naturels raisonnables et les miracles proprement dits ou surnaturels. » GEHR., *Phil.*, t. III, p. 518.

4. « Omnis nota divinæ revelationis... huc retulit ut miraculo seu circumstantia quadam eventuve, aut consensu admirabili et inimitabili quem casui ascribere non licet, confirmetur. » *Systema theologicum*, éd^{on} LACROIX (avec traduction par A. DE BRÖGLIE). Paris, 1846, p. 20-22.

5. « Quid aliud enim miracula sunt quàm operationes quæ ex naturæ creatæ legibus quas intellectus creatus quantæcunque capacitatis percipere posset, derivare non possunt. » Notes sur le livre de Toland. DUTENS, t. V, p. 146. « Les voyes miraculeuses passent tout esprit créé... une chose inexplicable à tout esprit créé, quelque penetrant ou informé qu'il pourroit estre; et en en un mot... une chose miraculeuse. » Lettre à Lady Masham, 30 juin 1704. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 353. « Le caractère des miracles (pris dans le sens le plus rigoureux) est qu'on ne les sauroit expliquer par la nature des choses créées. » *Théod.*, § 207. *Id.*, t. VI, p. 241. « Ce n'est pas l'usuel ou le non usuel, qui fait le miracle proprement dit, mais de surpasser les forces des creatures ». 5^e lettre à Clarke (1715-1716), § 107. KLOPP, t. XI, p. 172 (DUTENS, t. II, p. 166). Souligné par Leibniz.

6. « Miraculum est actio divina, quæ transcendit cognitionem humanam; vel strictius, quæ transcendit cognitionem creaturarum, vel in qua Deus agit præter ordinem naturæ. » COUTURAT, *Opusc.*, p. 508-9.

7. « Dieu... sans violer à tout moment les deux grandes lois de la nature... et plustost en les suivant parfaitement (excepté le cas des miracles). » Lettre à Arnauld, 30 avril 1687. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 94.

8. Réponse aux objections du P. Lamy, où on lit, à propos des lois générales de la nature : Ainsi le miracle n'est une exception de ces loix, que parce qu'il n'est pas explicable par la nature des choses ». *Id.*, t. IV, p. 594 (DUTENS, t. II, p. 101); « Puisque rien ne se peut faire, qui ne soit dans l'ordre, on peut dire que les miracles sont aussi bien dans l'ordre que les operations naturelles qu'on appelle ainsi parce qu'elles sont conformes à certaines maximes subalternes que nous appelons la nature des choses. Car on peut dire que cette

de la nature, mais au règne de la grâce (1). Aussi « la raison et l'ordre même de la sagesse divine veut qu'on ne recoure point au miracle sans nécessité (2) ». On doit pouvoir expliquer le monde sans recourir aux miracles (3) et rendre compte de tous les faits par les lois naturelles (4). Il ne faut pas multiplier les miracles, eût dit volontiers Leibniz, en accommodant à son profit une maxime scolastique (5). Il a toujours protesté contre les hypothèses où l'on recourait à des miracles perpétuels (6). Dieu « ne fait pas des miracles superflus (7) »; il agit par les voies les plus simples, les plus uniformes et les plus fécondes à la fois, afin de produire le plus de perfection qu'il est possible (8). Aussi en est-il des

nature n'est qu'une coutume de Dieu, dont il peut se dispenser à cause d'une raison plus forte, que celle qui l'a mû à se servir de ces maximes. » *Disc. de métaphys.*, § VII. *Id.*, p. 430 (FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. Lettres*, p. 336). Cf. : « Tout estant dans l'ordre jusqu'aux miracles, quoique ceux-ci soient contraires à quelques maximes subalternes ou loix de la nature. » Lettre à Arnauld, 14 juillet 1686. *Id.*, t. II, p. 51. « On peut dire la même chose des miracles ou opérations extraordinaires de Dieu, qui ne laissent pas d'estre dans l'ordre general, de se trouver conformes aux principaux desseins de Dieu; et par consequent d'estre enfermés dans la notion de cet univers, lequel est un resultat de ses desseins. » et : « cet ordre general est inviolable, auquel tout est conforme, sans en excepter les miracles, qui sont sans doute conformes aux principaux desseins de Dieu, quoique les maximes particulieres qu'on appelle loix de la nature n'y soyent pas tousjours observées. » *Remarques* sur une lettre d'Arnauld, s. d. (juin 1686). *Id.*, p. 40 et 41.

1. PICHLER, t. I, p. 232. Cf. : « Car tout doit estre expliqué par sa cause, et celle de l'univers ce sont les fins de Dieu. » P. 41 des *Remarques* citées ci-dessus.

2. P. 353-4 de la lettre à lady Masham, citée plus haut, p. 537, note 5.

3. « Je ne voudrois point qu'on fût obligé de recourir aux miracles dans le cours ordinaire de la nature. » *Nouv. Ess.*, Avant-propos cité par PICHLER, t. I, p. 232, n. 3.

4. « *Augere rerum species in miraculis fidem, ut stupenda de nostris regionibus dixisse videar, non est meum.* » *Protogæa*, § 20. DUTENS, t. II, part. 2, p. 217.

5. « Il ne faut pas multiplier les estres sans nécessité. » Lettre à Sophie-Charlotte, 18 novembre 1702. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 521. *Entia non sunt multiplicanda sine necessitate*, disait le nominaliste Okkam, en réponse aux réalistes. De même, Richard Simon « appliquait en exégèse le principe de la moindre action et faisait en quelque manière l'économie des miracles. » MARGIVAL, p. 29. C'était aussi l'attitude de certains ecclésiastiques français. G. LANSON, *Rev. des cours et conf.* de 1908, p. 742.

6. *Nouv. Ess.* Avant-propos, *passim*; *Théod.*, § 207. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 261; lettres à Hartsoecker, 6 février 1711. *Id.*, t. III, p. 517-8; à Ch.-R. Wagner, 22 août 1715. *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 90. COUTURAT, *Opusc.*, p. 7 et 509.

7. Lettre à Sophie, citée plus bas, p. 542, n. 4.

8. *Théod.*, § 208. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 262.

miracles de la théologie comme des prodiges de la chimie : il ne faut ni les accepter ni les rejeter facilement (1). Le moyen de se rendre compte de la réalité d'un miracle est d'en examiner toutes les circonstances si c'est un fait naturel, de peser les témoignages qui s'y rapportent et de ne se rendre qu'à l'évidence si c'est un fait historique (2); mais il ne faut supposer un miracle que lorsqu'on ne peut, en quelque sorte, faire autrement (3).

De cette conception générale découlent les principes de Leibniz dans l'explication du miracle. Comme il ne répugnait pas à l'idée de ce genre de fait et croyait que les livres saints étaient inspirés, mais corrompus par les copistes (4), il ne pouvait admettre les idées que Spinoza avait exposées dans son *Traité théologico-politique* (5). Celui-ci y déclarait que « rien n'arrive contre l'ordre de la nature », par suite qu'il ne peut y avoir de miracles, et que ce mot ne peut désigner « qu'un événement dont les hommes... ne peuvent expliquer la cause naturelle par analogie avec d'autres événements semblables qu'ils sont habitués à

1. « Ego autem de chemiæ prodigiis, ac de Theologiæ miraculis idem sentio, et existimo nos eis non libentius fidem dare debere nec levius rejicere; quamquam, gratia Deo, vera prodigia Theologica multo certiora sint, et majoris momenti quàm Chemica. » Lettre à Tentzel, 1692. DUTENS, t. V, p. 401.

2. « Si quæ miracula alicubi evenisse jactantur, magistratus statim inquirat, testes examinat, rei, quantum fieri potest, in clara luce ponendæ causa. Quanto satius erit miracula naturæ eadem diligentia examinare, ut astricti sint omnes referre bono publico auxilia, quæ à re medica sensere, circumstantiis omnibus exquisitè additis, ut liceat in posterum aliis exemplo prodesse. » *Leibnitiana*, § CXII. FELLER, p. 197 (DUTENS, t. VI, p. 318).

3. « Quoties ratio et tæxtus interpretatio non ferunt communi naturæ decursum congruentem, ad miracula confugiendum non esse. » Lettre à van der Hardt (corr., fol. 75 v^o) s. d. (après le 10 avril 1696). — En fait Leibniz a paru assez rebelle aux miracles de son temps. — « Le Ciel vient de faire un nouveau miracle en faveur de l'Empereur contre les Turcs (A. 1697). Sa Majesté Impériale le méritoit par sa piété, mais les Turcs le méritoient encore par leur bêtise. » *Leibnitiana*, § CLXIII. FELLER, p. 217 (DUTENS, t. VI, p. 327). Il est difficile de voir où commence le miracle et où s'arrêtent les causes humaines et si Leibniz ne parle pas par ironie.

4. Lettre à Th. Burnet, s. d. (après le 22 novembre 1695). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 172.

5. Ces idées proviennent des principes de Descartes, v. A. FOUILLÉE, *Les origines cartésiennes de l'idéalisme. Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1892, p. 868-70.

observer (1) ». Il en résulte qu'on doit interpréter les textes d'après la conception des auteurs qui les écrivent et non d'après les faits mêmes qui y sont rapportés et qui, au premier abord, nous paraissent miraculeux (2).

Jusqu'ici, en dehors de la négation même du miracle, les principes de Spinoza ne paraissent guère différer de ceux de Leibniz; la différence va s'accuser de plus en plus. Le premier fait une distinction entre les prophéties, qui s'appuient sur la révélation, et les miracles, qui ne proviennent que d'une confusion d'idées puisque ce sont des événements naturels mal expliqués (3); il a toujours maintenu cette distinction et déclaré que la croyance aux miracles ne repose que sur l'ignorance des hommes (4). C'est ce que n'admettait pas Leibniz, qui avait fait du *Traité* une étude approfondie (5). A l'assertion de l'équivalence de la foi aux miracles et de l'ignorance, il répond en déclarant que les miracles sont au-dessus de la nature des corps sensibles, mais non au-dessus de la nature des choses et que rien n'en empêche la possibilité (6). Spinoza conteste la réalité des miracles de l'Ancien Testament, mais non la croyance qu'y ont eue les Juifs. Leibniz croit peu vraisemblable qu'une

1. *Traité théol. polit.*, chap. VI, trad^{on} SAISSET, t. II (1872), p. 105-7. De même, Bayle n'admet pas le miracle. DELVOLVÉ, p. 240.

2. *Traité* cité, p. 118-9. Il donne comme exemple le prétendu miracle de Josué arrêtant le soleil. Cf. : « il importe, pour se rendre compte des miracles et savoir comment ils se sont passés, de connaître le langage et les figures hébraïques; et quiconque n'y fera pas une attention suffisante risquera de trouver dans l'Écriture plusieurs miracles que l'historien n'a jamais pensé donner pour tels. » *Id.*, p. 130. — Sur la différence de Spinoza et de Richard Simon. v. MARGIVAL, p. 125-7.

3. *Traité* cité, p. 122-3 et 36 (chap. VI).

4. « Je suis persuadé que c'est la seule sagesse de la doctrine qui fonde la certitude de la révélation divine, et non point les miracles qui ne reposent que sur l'ignorance.... je reconnais entre la religion et la superstition cette différence principale, que celle-ci a pour fondement l'ignorance et celle-ci la sagesse. » Spinoza à Oldenbourg s. d. (entre le 15 novembre et le 16 décembre 1676), trad. par FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz, Descartes et Spinoza*, p. 253.

5. STEIN, p. 29. V. pl. bas p. 541, n. 3. Dès le 9 novembre 1671, Spinoza avait offert de le lui envoyer. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 123.

6. Lettre de Spinoza à Oldenbourg s. d. (avant le 14 juin 1676) avec observations de Leibniz. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 124 et note 5 (trad. en part. par FOUCHER DE CAREIL, o. c., p. 260).

croissance aussi générale se fût appuyée sur des illusions (1). Pour le premier, on doit expliquer tous les miracles du Nouveau Testament, la résurrection du Christ, par exemple, au sens métaphorique; le second déclare qu'il faut les entendre au sens littéral et que, agir autrement, serait compliquer d'une hypothèse superflue l'explication de la Bible (2).

Cependant, si Leibniz n'admettait pas la théorie des miracles de Spinoza, il paraît avoir suivi « le principe fondamental du *Traité théologico-politique*, à savoir que l'Écriture ne doit être expliquée que par elle-même (3) ». Ce principe, conforme à ceux de la critique d'interprétation (4), paraît avoir été adopté au xvii^e siècle par un grand nombre de protestants, plus ou moins exégètes : Newton l'appliquait (5), van der Hardt le faisait approuver de Leibniz (6) et lui recommandait l'étude des interprètes de la

1. Même lettre. GEHR., p. 125 et notes.

2. ID., p. 125-6 et notes. C'est pourquoi nous devons croire que le Messie était un homme et non une personne fictive ou allégorique; nous devons admettre aussi ses paroles à la lettre, puisqu'il n'a point voulu tromper ses disciples. ID., p. 126-7 et notes.

3. Spinoza à van den Berg, s. d., traduit et cité par FOUCHER DE CAREIL, *o. c.*, p. 282. Sur ce principe, voir chap. VI (*De l'interprétation de l'Écriture*) du *Traité*, p. 127-9. Cf. pl. haut, p. 540, n. 2. Dans une lettre à Jean-Frédéric de 1677, Leibniz écrit : « ce fondement pris du traité Theologico-Politique, que l'écriture est l'interprete de l'écriture : c'est à dire que ny l'église ny la raison n'en est pas l'interprete. » STEIN, p. 306.

4. V. pl. haut, p. 502, n. 2 à p. 503, n. 1.

5. « Je vais trois fois la semaine chez M. Newton.... Vous ne pouvez pas croire combien il est sçavant dans l'ancienne histoire et les reflexions justes et exactes qu'il a fait sur les faits. Il a beaucoup lu et beaucoup medité sur l'écriture sainte, mais en parle avec une grande sagesse, bien du bon sens, en depouillant les expressions du sens allegorique et en le reduisant à l'histoire. Comme il sçait beaucoup l'ancienne histoire des Egyptiens et des Pheni-ciens ou plus tost qu'il a beaucoup medité sur ce que de ces peuples en disent Herodote, Diodore, Eusebe, Manethon etc. *il fait usage du caractère et du genie de ces peuples pour bien expliquer le sens de l'écriture qui a été écrite par les Orientaux, c'est-à-dire par des gens qui parloient de la meme maniere.* » Conti à Remond, 30 août 1715. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 655.

6. Il déclarait que pour bien interpréter la Bible, il fallait connaître l'histoire, les auteurs et le style des Hébreux et des Orientaux. Lettre de van der Hardt (corr., fol. 280-93) du 26 octobre 1706 et réponse (corr., fol. 294) du 29. édon BRAMBACH, p. 20, où on lit : « Tecum plane sentio Historias, consuetudines et linguas orientis vera esse principia interpretandi Textus scripturæ sacræ. » Cf. pl. loin, p. 544, n. 2.

Bible, surtout de Maimonide (1), que Leibniz pratiqua (2). De plus, celui-ci croyait, comme Spinoza, que les prophètes n'étaient persuadés de la certitude de la révélation que par certains signes (3); il notait comme lui que « le style des prophéties variait avec le degré d'éloquence de chaque prophète » et croyait aussi que « Dieu a proportionné ses révélations à l'intelligence et aux opinions des prophètes (4) ». Enfin, Spinoza avait déclaré qu'on devait toujours abandonner le sens littéral pour un sens figuré quand le premier donnait à Dieu des attributs humains et, le plus souvent, si le sens littéral était soumis à des difficultés (5); Leibniz reproduit ce principe, mais l'applique avec beaucoup de prudence, en essayant toujours d'expliquer les termes (6) :

1. Lettre du même (corr., fol. 313-5), 2 novembre 1706.

2. V. FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz et la Cabale*, 1862, p. 2 et p. 5 pour la part de Maimonide dans la formation du *Traité théologico politique* (où Spinoza en parle au chap. VII, p. 147 ss.). Sur l'exégèse en Allemagne au XVII^e siècle, V. LAMPRECHT, p. 107-8.

3. « Porro Revelatio notis quibusdam insignita esse debet (quas vulgò motiva credibilitatis vocant) ex quibus constet id quod in ea continentur, nobisque ostenditur Dei esse voluntatem, non illusionem mali genii, neque nostram sinistram interpretationem. » *Syst. theol.*, p. 18 et surtout : « Les saints hommes qui recevoient leurs revelations de Dieu, avoient des *signes extérieurs*, qui les persuadoient de la verité de la lumiere interne. » Exemple Moïse et Gédéon. *Nouv. Ess.*, I. IV, ch. XIX, § 15. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 486. Cf. *Traité cité*, p. 36-37.

4. *Traité cité*, chap. II, p. 40 et 51. « On remarque... que les visions se rapportent ordinairement au naturel des personnes. *Et cela a lieu à l'égard des véritables prophètes; car Dieu s'est accommodé à leur génie*, parce qu'il ne fait pas de miracles superflus. Je m'imagine quelquefois qu'Ezéchiel avait appris l'Architecture, ou qu'il estoit un ingénieur de Cour parce qu'il a des visions magnifiques et voit des beaux bastimens. Mais un prophète des champs comme Hosée ou Amos ne voit que des paysages ou des tableaux rustiques, tandis que Daniel, qui estoit un homme d'Etat, regle les quatre Monarchies du monde. » Lettre à Sophie 13/23 octobre 1691. KLOPP, t. VII, p. 145. Cf. lettre à Th. Burnet citée pl. haut, p. 539, n. 4 et lettre au landgrave Ernest s. d. (juillet-août 1688) où quand on dit que Josué arrêta le soleil, c'est comme lorsque nous disons que le soleil se lève. « Ces termes sont affectés aux phénomènes et non aux causes ». ROMMEL, t. II, p. 201.

5. *Traité*, ch. VII, p. 130-1 et pl. haut, p. 541, n. 2.

6. Dans la lettre de Spinoza à Oldenbourg citée pl. haut, p. 540, n. 6, le premier remarque que Dieu ne peut se fâcher; Leibniz note « cum dicimus Deum irasci, intelligimus facere quod irascentes solent; id est punire quamvis non, ut homines, ob rem gestam doleat. » GEHR., *Phil.*, t. I, p. 127 et note 2.

il ne recourt à l'interprétation philosophique que s'il n'y a pas moyen de faire autrement (1).

Ainsi en exégèse, Leibniz apparaît comme un rationaliste, sans l'être jamais radicalement. Cette attitude qu'il apportait dans le domaine des sciences de la nature (2), il l'a transportée dans les sciences morales (3), notamment en histoire. Il louait, par exemple, le voyageur la Loubère de diminuer le merveilleux dans le récit de ses voyages, en cherchant à tout expliquer (4). Il s'efforçait de rendre compte des prophéties d'une jeune fille de son temps, M^{lle} d'Assebourg, par des raisons naturelles (5). De même il accueillait avec joie une relation « du bois qu'on appelle de la sainte croix », d'une nature incorruptible (6). Il acceptait volontiers l'explication rationaliste de certains passages de la Bible, quand Job Ludolf voyait des sauterelles

1. « Supposé que d'un costé se trouve le sens literal d'un texte de la Sainte Ecriture et de l'autre costé se trouve une grande apparence d'une impossibilité Logique ou du moins une impossibilité physique reconnue, s'il est plus raisonnable de renoncer au sens literal ou de renoncer au principe philosophique? Il est sûr qu'il y a des endroits où l'on ne fait point difficulté de quitter la lettre, comme lorsque l'Ecriture donne des mains à Dieu et luy attribue la colere, la penitence et autres affections humaines, autrement il faudroit se ranger du costé des Antropomophytes ou de certains fanatiques d'Angleterre, qui crurent qu'Herodote avoit esté metamorphosé en un renard, lorsque Jesus-Christ l'appela de ce nom. *C'est icy que les règles d'interpretation ont lieu* et si elles ne fournissent rien qui combatte le sens literal pour favoriser la maxime philosophique, si d'ailleurs le sens literal n'a rien qui attribue à Dieu quelque imperfection, ou entraîne quelque danger dans la pratique de la piété, il est plus seur et meme plus raisonnable de le suivre ». *Nouv. Ess.*, t. IV, ch. XVIII, § 6. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 482. Cf. pl. haut, p. 539, n. 3.

2. V. pl. haut, p. 533, n. 3-4, et « quand on a la cause d'un effect explicable par des choses sensibles; pourquoy recourir à des suppositions peu certaines? » Lettre à Papin, 2 décembre 1697. GERLAND, p. 228.

3. En théologie, v. note citée par COUTURAT, p. 599 (*Addenda*) avec observation de BARUZI, p. 465. n. 2.

4. « Les autres voyageurs cherchent le merveilleux et Vous le diminués, Monsieur, et c'est ce qui s'appelle raisonner, car on n'admire que ce qu'on n'entend pas. » Lettre du 4 février 1692. BODEMANN, p. 126.

5. Lettre à Sophie citée pl. haut, p. 425, n. 4; au landgrave Ernest, 13/23 novembre 1691. ROMMEL, t. II, p. 342-3; à Magliabechi du 8. *Epistolæ*, p. 33-34 (DUTENS, t. V, p. 96).

6. Lettre à Sophie, 21 février 1697. KLOPP, t. VIII, p. 22-23. Cf. lettre à Liebknecht, 9 décembre 1711. KORTH., t. I, p. 233-4 (DUTENS, t. II, part. 2, p. 94-95).

comestibles dans les prétendues cailles dont se nourrissaient les Hébreux au désert (1), quand van der Hardt déclarait que la femme de Loth fut, non changée en statue de sel, mais couverte de bitume (2), que Cham découvrant la nudité de son père signifie qu'il l'a déshonoré par un adultère (3), ou tentait d'expliquer par les habitants d'une ville les corbeaux qui nourrirent Elie dans le désert (4). Nous l'avons vu lui-même donner l'exemple pour les prophéties de l'ânesse de Balaam (5).

Cette méthode permet de tout expliquer en faisant en quelque sorte l'économie des miracles; Leibniz l'a appliquée à l'histoire du moyen âge en s'efforçant d'en bannir le merveilleux et d'y ramener les prétendus miracles à des faits naturels. Il suivait en cela les principes de certains catholiques (6), en particulier des Bollandistes dans les *Acta Sanctorum*; peut-être avait-il été entraîné dans cette voie par un de leurs correspondants, son ami, le P. Gamans, qui expliquait la légende des 12.000 vierges de Cologne

1. Lettres à la Loubère (corr., fol. 29-30) du 2 juin 1692 et à Magliabechi du 11. *Epistolæ*, t. I, p. 39 (DUTENS, t. V, p. 99).

2. « Il y a un homme fort sçavant dans la langue Ebraïque, qui s'attache à faire voir par des explications fondées sur la propriété de la langue, que nous n'avons pas toujours le véritable sens de l'Écriture, et que nous avons quelquefois choisi le merveilleux et l'extraordinaire où il n'y en a point; par exemple lorsqu'il est dit que la femme de Loth regardant derrière elle, fut changée en statue de sel, il faut voir que selon la manière de parler figurée des orientaux, que cela ne veut dire autre chose si non que la femme de Loth, estant retournée pour sauver quelque chose fut couverte de feu et de bitume car *אַלץ* signifie non seulement sel, mais encore bitume et l'Hébreu n'est pas moins équivoque et peut estre plus. Ainsi estant couverte de ces matieres on peut dire qu'elle estoit devenue comme une statue de bitume. Il dit aussi des choses curieuses de *columna ignis et nubis, et de pinnaculo templi, de maledictione Chanaan* et de quantité de passages semblables ». Lettre à Nicaise, 5/15 mai 1693. GERH., *Phil.*, t. V, p. 541.

3. Lettre à Sophie-Charlotte, 28 novembre 1699. KLOPP, t. V, p. 54-55. Leibniz parle d'un « sçavant homme » qui doit être encore van der Hardt.

4. Lettre de van der Hardt (corr., fol. 248), juillet 1706. Il s'agit de la ville d'Aorab, dont il substituait les habitants aux corbeaux, *horebim*. Sur cet ouvrage, v. pl. haut, p. 219, n. 5.

5. V. pl. haut, p. 219, n. 6.

6. P. ex. Saint Vincent de Paul. DESDEVISZES DU DÉZERT, *l'Église et l'Etat en France. Rev. des Cours et Conf.*, 18 janvier 1906, p. 470. Pour les historiens, v. pl. haut, p. 530, n. 3.

par certains mots latins (1); Leibniz continua à recueillir les explications les plus plausibles du même genre (2).

Il connaissait la place qu'occupent les miracles dans les documents médiévaux (3), mais il savait avec quelle facilité on donnait aux choses un peu inattendues le caractère de prodiges (4). Aussi les réduit-il le plus possible dans ses *Annales*. Parfois il s'élève contre de prétendus miracles pour de simples raisons morales, comme à l'occasion de certaines victoires de Charlemagne qu'on attribue à une action de Dieu (5), d'un voyage heureux qui fut considéré comme un prodige (6), de la conversion d'un Juif et de l'abstinence d'une jeune fille (7); mais le plus souvent il ramène les faits merveilleux à des événements naturels. C'est ainsi qu'il voit des sortes d'aurores boréales dans une grande lumière, qui aurait annoncé la mort de Ludger et dans des colonnes de sang qui s'élevaient dans le ciel (8); qu'il explique par l'action des sources intermittentes l'apparition d'une fontaine au milieu de la sécheresse devant

1. « *Ursula et Ximilia* ». Lettre à Tentzel (corr., fol. 113) s. d. (entre le 21 octobre et le 21 novembre 1696). Cf. BODEMANN, p. 329.

2. Avec la lettre précédente est l'explication de cette légende par l'abréviation. *S. Ursula cum XI. M. Virg. (Sancta Ursula cum XI. Martyribus Virginitibus)* et l'exemple d'un prétendu *Sanctus Viarus*, résultant de l'inscription en partie effacée de (PRÆFECTU)S. VIARUM. Tentzel devait donner ces explications dans les *Monatl. Unterr.* de décembre 1696; Cuper lui écrivit (corr. de Tentzel, fol. 116), le 1^{er} août 1698 que *Ximilia* est l'abréviation de *Undecimilla*, diminutif latin féminin.

3. A propos d'une relique qui avait échappé au feu, il écrit : « *Talibus vero subinde implendæ nobis paginæ sunt; non tantum inopia aliorum, sed etiam, quia tunc potissima historiæ materias habebantur (in quibus pene solis elaborarent scriptores sui temporis optimi) et animos populorum in se vertebant, denique crudelitates hominem ritusque canæ vetustatis non aspernabiles in-tueri jucundum videtur.* » *Ann. Imp.* 873, § 3, t. III, p. 388.

4. Un long voyage heureusement accompli par des inconnus vers Charles le Chauve : « *Res miraculi instar haberi visa, lætissimo omine in maximam spem omnes erexit. Nempe anxix mentes inexpectata facile in præsagium trahunt.* » *Id.* 841, § 3, t. I, p. 490.

5. « *Id divinitus factum judicabatur, quasi Caroli mores omne cœli obsequium meruissent.* » *Id.* 791, § 3, t. I, p. 150.

6. V. pl. haut, note 4.

7. « *Potuit in Wilhelmo fuisse animi morbus, in filia impostura, in Alfrido sancta simplicitas.* » *Id.* 839, § 16, t. I, p. 478.

8. *Id.* 809, § 8 et 859, § 17, t. I, p. 263 et 589.

l'armée de Charlemagne à Paderborn (1), tandis que la Seine qui s'enfle soudain, en une nuit de ciel serein, paraît avoir été gonflée par des pluies antérieures (2); qu'il montre, à propos du Pape Léon III, d'autres exemples d'hommes qui parlaient encore après qu'on leur eût arraché la langue (3); qu'il attribue à une apoplexie la mort subite du Pape Jean XII, où Luitprand voit un châtiment de Dieu (4); qu'il propose enfin d'expliquer par le phénomène du marbre qui sue le fait que la tombe de Sylvestre II se couvre de larmes à la mort des pontifes (5).

Telles sont les opérations que Leibniz a pratiquées, soit séparément, soit collectivement, à propos des témoignages et des documents. Il a à peu près connu la critique historique telle que nous la concevons aujourd'hui, il en a compris la nécessité et en a pratiqué presque tous les genres. A ce point de vue encore, il nous apparaît comme très moderne; il le serait tout à fait, s'il avait su abandonner, comme l'ont fait quelques-uns de ses contemporains, la croyance au miracle qu'il devait à ses conceptions théologiques; il est vrai qu'en pratique il a presque entièrement banni les faits miraculeux d'une histoire où il devait comprendre à peu près tous les genres de faits étudiés de son temps.

1. *Id.* 772, § 10-13, t. I, p. 34-36.

2. « Hunc, ut mense Septembri, a bimestri siccitate vadosum, facile transibant Lothariani nisi una nocte sereno cœlo (*ex superioris, opinor, tractus pluviis*) mirifice intumisset. » *Id.* 841, § 15, t. I, p. 495.

3. *Id.* 799, § 4, t. I, p. 201.

4. *Id.* 964, § 5, t. III, p. 136-7.

5. *Id.* 1003, § 20, t. III, p. 840.

CHAPITRE IV

LES FAITS HISTORIQUES

Que les matériaux de l'histoire nous donnent directement ou non, selon qu'il n'y a pas ou qu'il y a place pour la critique historique, la conviction de certaines affirmations, jamais elles n'ont pour nous une certitude absolue : l'histoire n'est susceptible que d'une « certitude morale (1) ». Cette certitude n'est jamais qu'une très haute probabilité, puisque les vérités de faits ne peuvent être que probables (2).

Le principe de la certitude morale est le suivant : tout ce qui est confirmé par plusieurs indices, dont le concours ne peut guère s'expliquer que par la vérité, est moralement certain ou incomparablement plus probable que le contraire (3). La probabilité, qui est à la certitude comme la partie est au tout (4), n'est jamais, comme la vérité, quelque chose d'absolu : étant donné des propositions certaines, qui ne nous suffisent pas pour résoudre une question, il peut nous arriver cependant de juger en quel sens est la solution ;

1. V. pl. haut, p. 339, n. 7. Sur la certitude morale en général chez Leibniz, v. FOUCHER DE CAREIL, *Mém.*, t. I, p. 273-93.

2. COUTURAT, p. 258 et 240. Cf. « L'opinion fondée dans la vraisemblance mérite peut être aussi le nom de connaissance, autrement toute connaissance historique et beaucoup d'autres tomberoient. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. II, § 14. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 353.

3. « *Principium certitudinis moralis* : Omne quod multis indiciis confirmatur, quod vix concurrere possunt nisi in vero, est moraliter certum, seu incomparabiliter probabilius opposito. » COUTURAT, p. 260 note.

4. Lettre à Placcius s. d. (début de 1687). *Sylloge*, t. III, p. 78-79 (DUTENS, t. VI, p. 36).

la question est d'autant plus facile à résoudre qu'elle comporte moins de données. Il y a des degrés dans la probabilité : quand elle est si grande qu'on ne peut croire le contraire, elle devient la certitude morale. Parmi les choses qui sont simplement probables, il y en a qu'on doit tenir pour vraies jusqu'à preuve du contraire (1).

Le fondement de la probabilité est toujours un certain nombre de raisons, prises soit dans la chose elle-même, s'il s'agit de sciences démonstratives, soit en dehors d'elles, dans le domaine des sciences morales (2); il ne réside pas pour celle-ci dans l'autorité du plus grand nombre ou des gens compétents, qui peuvent également se tromper, mais dans la vraisemblance (3). C'est pourquoi la faculté qui

1. « Sunt ... propositiones veræ aliæ de veritate aliæ de probabilitate. Probabilitas autem non est aliquid absolutum, ex datis quibusdam notitiis certis, quæ licet non sufficiant ad solvendum problema, efficiunt tamen ut recte judicemus, utrum oppositorum sit facilius, ex datis circumstantiis nobis notis. Facilius autem est cujus minora aut pauciora sunt requisita. Sunt autem gradus in probabilitate, quædam enim usque adeo probabilitate excedunt, ut nulla possit cum opposito institui notabilis comparatio; hæc dicuntur moralia certa; alia communi nomine probabilia appellantur. Et ex his sunt aliqua quæ non tantum probabilitate habentur, sed et vera præsumuntur, donec contrarium ostensum est, ut vera credantur. » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 43-44. Cf.: « vel absolute determinetur veritas, vel quando sufficientia non sunt data, saltem maxima probabilitas quæ ex datis haberi potest demonstretur, ut quantum possibile est rationem sequamur. » *Id.*, p. 57.

2. « Si la *démonstration* fait voir la liaison des idées, la *probabilité* n'est autre chose que l'apparence de cette liaison fondée sur des preuves où l'on ne voit point de connexion raisonnable.... Lorsqu'on a *certitude*, il y a intuition dans toutes les parties du raisonnement qui en marquent la raison, mais ce qui ne fait *croire* est quelque chose *d'étranger*. Or la probabilité est fondée en des conformités avec ce que nous sçavons ou dans le témoignage de ceux qui le sçavent » ou plutôt « elle est toujours fondée dans la vraisemblance ou dans la conformité avec la vérité », conformité dont le témoignage exact et impartial est une espèce. « On peut donc dire que la similitude du probable avec le vrai est prise ou de la chose même ou de quelque chose étranger. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xv, § 1-4. *Id.*, t. V, p. 439.

3. « Principium probabilitatis mihi non videri collocandum in auctoritate vel plurimum vel sapientium sed potius in ipsis rebus, sive in similitudines veri; et si enim hinc consequatur auctoritatem quoque ad probabilitatem conferre, eam non satis simile vero sit plures et sapientes decipi. » Lettre du 25 mars 1700 à Heineccius (corr., fol. 7), qui lui avait envoyé son *de gradibus probabilitatis* et le lui dédia : « Quant à la grandeur de la conséquence et les degrés de probabilité nous manquons encore de cette partie de la Logique, qui doit les faire estimer et la plupart des casuistes qui ont écrit sur la probabilité, n'en ont même pas compris la nature, la fondant sur l'autorité avec

s'exerce dans la recherche de la probabilité est le jugement (1), la faculté critique par excellence (2).

La probabilité a différents degrés, suivant qu'elle est plus ou moins fondée (3). Leibniz s'efforçait de distinguer ces différents états d'esprit qui, d'après lui, avaient été jusque-là peu éclaircis (4). Le « premier et le plus haut degré de probabilité » est l'assurance; elle a lieu « quand un fait particulier est conforme à nos observations constantes, et au rapport uniforme des autres... et quand il est conforme au témoignage de tous les hommes, dans tous les siècles, autant qu'il peut être connu... par exemple que le feu chauffe ». Le second degré est la *confiance*, qui se produit quand le fait est appuyé par de bonnes raisons conformes à la nature des choses, comme lorsque « tous les historiens rapportent qu'un tel a préféré l'intérêt particulier au public », ce qui « est la coutume de tous les hommes ». Le troisième degré est la *ferme créance*, « quand la nature des choses n'a rien qui soit ny pour ny contre un fait, attesté par le témoignage de gens non suspects, par exemple que Jules Cesar a vécu ». Les degrés suivants sont la *croyance*, la *conjecture*, le *doute*, l'*incertitude* et la *défiance*; ils ont lieu « lorsque les témoignages se trouvent contraires au cours ordinaire de la nature, ou entre eux (5) ».

Parmi les raisons qui fondent ces divers degrés de probabilité, les jurisconsultes distinguent « la *notoriété*, où l'on

Aristote, au lieu de la fonder sur la *vraisemblance* comme ils devraient, l'autorité n'étant qu'une partie des raisons qui font la *vraisemblance*.» *Nouv. Ess.*, l. II, ch. XXI, § 66.

1. « Il faut souvent se contenter d'un simple *crepuscule de probabilité*. Et la faculté de s'en servir est le *jugement*. » *Id.*, l. IV, ch. XIV, § 1-2, p. 438.

2. Cf. pl. haut, p. 399, n. 1.

3. « Il y a plusieurs degrés d'Assentiment depuis l'*Assurance* jusqu'à la *conjecture*, au *doute*, à la *défiance*. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XV, § 2. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 439.

4. V. pl. haut, p. 548, n. 3 ; lettre au landgrave citée par BARUZI, p. 71, n.1 et: « il faut distinguer des degrez dans les probabilittez, et il faut se souvenir que tout ce que nous retirons d'un principe qui n'est que probable se doit ressentir de l'imperfection de sa source, surtout quand il faut supposer plusieurs probabilittez pour arriver à cette conclusion. » *De la sagesse*. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 8.

5. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 6-9, p. 486.

n'a pas besoin de preuve », les « *preuves entieres*, ou qui passent pour telles, sur lesquelles on prononce en justice », les « *preuves plus que pleines* », dont fait partie le corps du délit, « les *preuves pleines ordinaires* », les « *presomtions*, qui passent pour preuves entieres provisionnellement, c'est-à-dire tant que le contraire n'est pas prouvé (1) », les « *preuves plus que demy pleines* (à proprement parler) où l'on permet à celui qui s'y fonde, de jurer pour y suppléer », les preuves « *moins que demy pleines*, ou tout au contraire on defere le serment à celui qui nie le fait pour en juger », les *conjectures* et les *indices*, qui provoquent en matière criminelle les différentes mises à la question et constituent également toute une hiérarchie décroissante (2).

Toutes ces distinctions paraissaient à Leibniz d'une grande importance dans les sciences morales en général (3) et en particulier en histoire; elles constituaient une sorte de logique de la vraisemblance complétant la logique de la démonstration (4), dont on ne trouvait les éléments que dans le droit (5) et qui devait servir à apprendre « démons-

1. « *Presumer* n'est donc pas en ce sens *prendre avant* la preuve, ce qui n'est pas permis, mais *prendre par avance* mais avec fondement, en attendant une preuve contraire. » *Id.*, ch. XIV, § 4, p. 439. Cf. *Objections* de Leibniz aux *Réflexions* de Pellisson, s. d. (été de 1690). FELLER, p. 240 (DUTENS, t. I, p. 680).

2. *Nouv. Ess.*, l. VI, ch. XVI, § 9, p. 446. Cf. lettre à Jean Bernouilli du 6 juin 1710, citée par COUTURAT, p. 240, n. 3. SCHEIDT, *Orig. Guelf.* t. I, préf., p. 49, parle de ces preuves des jurisconsultes, pour déclarer qu'elles ne sont pas de mise en histoire.

3. « Optime notas in fine, etiam rem moralem æstimationis mathematicæ esse capacem. Hic inprimis locum habet in gradibus probabilitatum. » Lettre à Chr. Wolf du 21 février 1705. GEHARDT, éd^{on} citée, p. 17.

4. Lettre à Eler citée pl. bas, p. 552, n. 4.

5. « Nimirum pro comperto habendum est, ut Mathematicos in necessariis, sic Jurisconsultos in contingentibus Logicam, hoc est rationis artem, præ cæteribus mortalibus optime exercuisse. » COUTURAT, *Opusc.*, p. 241. « Est nonnihil et aliorum judicia et testimonia pertinerent ad verisimilitudinem rerum. Hanc Logicæ partem inter desiderata colloco, extant tamen sparsim ejus semina nec uspiam magis apud Jurisconsultos ubi præsumtionem, indicia, conjecturæ, probationes plus minusve plenæ passim in considerationem veniunt. » Lettre à C.-D. Koch, 2 septembre 1708. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 477. « La Philosophie pratique est fondée sur la véritable Topique ou Dialectique; c'est à dire sur l'art d'estimer les degrés des probations qui ne se trouvent pas encore dans les auteurs Logiciens, mais dont les seuls Jurisconsultes ont donné des échantillons qui ne sont pas à mépriser, et peuvent servir de com-

trativement la manière d'estimer les degrés des preuves (1) ». Leibniz avait essayé d'établir les bases de cette logique dans ses ouvrages juridiques, par exemple dans le *De Conditionibus* (1665) (2) et dans différents écrits postérieurs (3); à la fin du xvii^e siècle, il déclarait que, s'il en avait le temps, il en ferait plus tard sa « principale affaire (4) ».

Il croyait, en effet, que cette logique serait d'un intérêt capital pour perfectionner l'art de méditer en général (5), pour la morale, le droit et la politique en particulier (6). Elle ne devait pas offrir un moindre intérêt pour l'histoire, où les témoignages ne doivent pas se compter, mais se peser (7) et où souvent une raison grave peut détruire un

mencement pour former la science des preuves, propre à vérifier les faits historiques et à donner le sens des textes. Car ce sont les Jurisconsultes qui s'occupent ordinairement à l'un et à l'autre dans les procès. » Lettre à Th. Burnet 1/11 février 1697. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 193-4 (DUTENS, t. VI, p. 246). « assentior... prudentiam dicasticam seu artem judicandi in genere paucissimis regulis absolvi, esse enim nihil aliud quam Logicam ad moralia applicatam. » Lettre à Conring, 9/19 avril 1670. GEHR., t. I, p. 168. Cf. COUTURAT, p. 93, n. 3.

1. Lettre citée à Th. Burnet.

2. *Specimen certitudinis seu demonstrationum in jure, exhibitum in doctrina conditionum*. COUTURAT, p. 240 et surtout note v, p. 552-4.— A la fin de sa vie, Leibniz en proposait une nouvelle édition. Lettre à Jacques Bernouilli, 28 novembre 1704. GEHR., *Math.*, t. III¹, p. 93.

3. Enumérées par COUTURAT, p. 241 et surtout par FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, t. I, p. 268-9 dont le *De judice controversiarum* inédit.

4. Lettre à Th. Burnet citée. GEHR., p. 194 (DUTENS, p. 247).

5. « L'Art de méditer, qui est le plus grand et le plus important de tous, parce que les autres en sont les fruits. Je trouve que pour le perfectionner deux sciences servent le plus, la géométrie pour ce qui est des démonstrations, et la Jurisprudence lorsqu'il faut s'appuyer sur des conjectures. » Lettre à l'Hospital, 20/30 juillet 1696. GEHR., *Math.*, t. II, p. 313.

6. « Il faut une nouvelle logique, pour connaître les degrés de probabilité, puisque cela est nécessaire pour juger des preuves en matière de fait et de morale, où il y a ordinairement de bonnes raisons de part et d'autre, et il ne s'agit que de savoir de quel côté doit pencher la balance. Mais l'art de peser les probabilités ne se trouve encore expliqué nulle part, quoiqu'elle soit de la plus grande importance en matière de droit, et même pour le maniement des affaires. » Lettre à Jean-Frédéric, s. d. (1679). KLOPP, t. IV, p. 442-3. Lettre à Jean Bernouilli, 5 mars 1679. *Com. ep. Bern.*, t. I, p. 251 (GEHR., *Math.*, t. II², p. 377), et à Jacques Bernouilli citée pl. bas, p. 552, n. 3.

7. « On dit souvent avec justice que les raisons ne doivent pas être comptées, mais pesées; cependant personne ne nous a donné encore cette balance qui doit servir à peser la force des raisons. » Lettre à Th. Burnet citée pl. haut, p. 550, n. 5. Cf. p. 469, n. 6.

grand nombre de conjectures (1); d'ailleurs, définir les marques et les degrés de la vérité historique lui paraissait une grande partie de la critique (2). Mais il ne savait combien il est difficile et presque impossible d'énumérer toutes les circonstances d'un fait (3) et il n'eut ni le temps ni l'occasion de jeter les fondements de cette partie de la logique pratique (4). Toutefois, si Leibniz n'a jamais donné une véritable théorie de la probabilité (5), il a essayé d'en appliquer les règles dans ses ouvrages historiques et en particulier dans ses *Annales* (6). Non seulement il sépare toujours soigneusement le vrai du faux, mais il oppose à celui-ci le vraisemblable et choisit, parmi les vraisemblances, celles qui sont les plus fortes (7). De même, il indique par les formules mêmes qu'il emploie, les différents degrés d'assentiment

1. « Una gravis ratio multas conjecturas destruere potest, vicissim aliquando per se contemnenda singulatim, ubi cumulum fecere, prægravant lancem. » COUTURAT, *Opusc.*, p. 211.

2. « Veritatis notas et gradus fidei historicæ definire magna mea opinione pars Artis Criticæ foret. » *De nummis Gratiani*, § v (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 254).

3. « Utilissima est æstimatio probabilitatum, quanquam in exemplis juridicis politicisque plerumque non tam subtili calculo opus est, quam accurrata omnium circumstantiarum enumeratione.... Cum Empirice æstimamus probabilitates per experimenta successum, quæris an ea via tandem æstimatio perfecta obtineri possit. Difficultas in eo mihi inesse videtur, quod contingentia seu quæ ab infinitis pendent circumstantiis, per finita experimenta determinari non possunt ». Lettre à Jacques Bernouilli, citée pl. haut, p. 551, n. 2.

4. Il la réclame encore dans les lettres à Jean Bernouilli, 6 septembre 1709. *Com. ep. Bern.*, t. II, p. 220 (GEHR., t. III², p. 845), à Eler, 10 mai 1716. KORTH., t. III, p. 273 (DUTENS, t. V, p. 403-4). Dans une lettre à Rémond du 10 janvier 1714, GEHR., *Phil.*, t. III, p. 165 (DUTENS, t. V, p. 7-8), il semble dire qu'elle dépend de la caractéristique; le 8 décembre 1698, il avait écrit que la logique entière se rattachait à la mathématique universelle ou logistiquè, « Panthomathesis seu Logistica ». VEESENMEYER, p. 72-73. Cf. COUTURAT, p. 239-50.

5. Tandis que Bossuet en a esquissé les règles principales dans sa *Logique*. MALDIDIER, *Bossuet probabiliste. A. f. G. d. Ph.*, t. XI, p. 541-50.

6. « Variæ sunt de Lege salica sententiæ, sed quam dedi visa mihi est probabilior ». Lettre à Struve, 15 mars 1715. *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 317. Cf. pour la linguistique, pl. haut, p. 414, n. 1-2.

7. A propos de l'origine fabuleuse des Guelfes, il écrit : « Bucelinus fabulatores sequens augensque prodit.... At monachus verisimilius (si quid in his verisimile est).... » *Ann. Imp.* 819, § 11-12, t. I, p. 324. A propos de la mort de Giselbert, duc de Lorraine : « Variant narrationes nonnihil apud Flodoardum, Luitprandum, Witikindum, continuatorem Reginonis, sed quod credibilis visum est, hoc in summa redit ». *Id.* 939, § 13, t. II, p. 484.

qu'il donne aux documents ou à leur interprétation. Certaines affirmations sont exprimées chez lui avec une sorte de nécessité (1); le probable est toujours soigneusement distingué du certain ou du douteux (2), la croyance (3) de la présomption (4) et celle-ci de la conjecture (5), qui l'est, à son tour, de l'indice (6); de même le doute (7) est nettement séparé de l'incertitude (8) et celle-ci de la défiance (9).

L'estimation des probabilités en histoire est l'application et, en quelque sorte, le prolongement de la critique, mais celle-ci ne peut aboutir à des faits historiques sans l'analyse minutieuse des documents. Leibniz connaissait, d'une manière générale, l'analyse aussi bien que la synthèse; il l'appliquait aux idées, aux mots qui les expriment, aux vérités de toute sorte et aux jugements humains (10). Il est donc évident *a priori* qu'il a dû l'appliquer aussi aux documents pour en tirer les faits de l'histoire. Toute la question est de savoir comment il l'a appliquée, s'il a opéré

1. « Hoc tempore et Padusæ siccamenta, aliaque loca vicina Hadriaticis lacunis in potestam Caroli venisse oportet. » *Id.* 789, § 6, t. I, p. 147.

2. « *Verisimilia ergo ex dubiis eruta in pauca cogamus.* » *Id.* 807, § 38, t. I, p. 257. Il rapporte une expédition d'Otton II à l'année précédente « *probabilibus magis, quam certis argumentis.* » *Id.* 978, § 2, t. III, p. 382. Cf. pl. bas, chap. v.

3. « *Credibile est, etiam tributa solvisse.* » *Id.*, 790, § 1, t. I, p. 147; « *Credo Ratherium usum magistro.* » *Id.* 947, § 3, t. II, p. 548 (suit par deux fois *haud dubie*). Cf. plus haut, p. 520, n. 7.

4. « *Facilius admittam, quos addant.* » *Id.*, 961, § 30, t. III, p. 80. En 937, § 18-19, t. II, p. 446-5, il emploie les expressions *præfero, malim*. Cf. plus bas, chap. v.

5. V. plus haut, p. 152, n. 9, et plus bas, chap. iv et v.

6. « *Equidem nobis quoque plura certis historiarum demonstrationibus de avo aut proavo aut majoribus viri cæteris non liquent magnis tamen indicibus Billinganae gentis origines referimus ad Amalingum ejusque filios Benneth et Billungum.* » *Id.* 950, § 8, t. II, p. 579.

7. V. plus haut, p. 472-473.

8. Exemples cités plus haut, p. 472, n. 7 avec la formule « *in medio relinquo* », qu'on retrouve aussi *Ann. Imp.* 865, § 17, t. I, p. 642; cf. 861, § 25, p. 605 et ci-dessous.

9. « *Quæ Sigonius hic narrat, quibus haud admodum fido... sed hæc in medio relinquo.* » *Id.*, 951, § 1, t. II, p. 592.

10. COUTURAT, *Logique*, p. 178 et 270-1, 39, 71 ss. 182-3, et « *De Analysi veritatis et judiciorum humanorum.* » *Opusc.*, p. 188-9.

consciemment, de manière à tirer de chaque document toutes les affirmations qu'il contient.

Leibniz paraît l'avoir fait. Sans doute, il y a été amené par l'étude du droit politique, étude qui met les juristes dans les meilleures conditions pour comprendre et interpréter les textes historiques (1). C'est, du moins, à propos de textes juridiques qu'il en a donné le premier exemple, en analysant un paragraphe de la paix de Westphalie (2). Il y décompose le paragraphe en trois parties, qu'il divise chacune en affirmations successives, analyse chaque mot l'un après l'autre, en le définissant et en le commentant (3). De plus, dans l'interprétation des textes de droit public, Leibniz a vu souvent juste, par exemple sur la valeur des articles du traité de Westphalie concernant l'Alsace (4), et cela ne pouvait provenir que d'une analyse complète et exacte des documents. Les études théologiques, si propres à former l'historien tant qu'elles ne l'entraînent pas trop loin et qui lui servaient à interpréter les textes (5), ne l'ont pas moins favorisé dans l'analyse des documents. Enfin il devait y être aidé par la nature même de son esprit non moins propre à l'analyse qu'à la synthèse (6) et par celle de ses procédés matériels de travail : l'emploi conscient des fiches (7) suppose l'analyse de la pensée.

1. Cf. plus haut, p. 449, n. 8. C'est du droit qu'il disait : « in den Acten kann man lesen, und solche *anatomiren* ». Mémoire s.d. (vers 1680). KLOPP, t. V, p. 321.

2. *Explicatio distincta et lucida paragraphi : et ut eo sincerior, Instr. pacis Cæsareo-Gallici, de defensione circuli Burgundici hic inserta*. KLOPP, t. I, p. 207ss. et 335ss. S. d. (1670 env.). Il s'agit des § 3-4 de la paix de Munster.

3. V. en particulier, p. 355-8.

4. « La France prétend que les dix villes d'Alsace lui ont été cédées par le traité de Munster, mais l'empire n'en demeure point d'accord et avec grande raison. On ne lui a cédé que la préfecture (die Landvogtey) c'est-à-dire les droits que la maison d'Autriche y avoit; et on sait que les dix villes jouissoient de la liberté nonobstant les droits de la maison d'Autriche, aussi n'ont-elles été occupées par la France que dans la guerre qui commença l'an 1672 ». Lettre à Boinebourg, 2/12 septembre 1695. FEDER, p. 893. Il y a là une partialité manifeste. Cf. LAVISSE, t. VII, p. 17-18.

5. V. plus haut, p. 399, notes 8-9. Cf. pour Bossuet, REBELLIAU, p. 97-98.

6. V. plus bas, chap. v.

7. V. plus haut, p. 461, n. 3.

Il est, d'ailleurs, certain que Leibniz savait pratiquer l'analyse des textes historiques. Il en a donné un bon exemple à propos de l'analyse du mot *germain* chez Tacite (1); où il distingue successivement cinq affirmations : 1^o Tacite dit que les Germains ont reçu ce nom *tard* et Leibniz étudie la valeur relative de ce mot, par une critique d'interprétation (2); 2^o par une critique de provenance, il recherche l'origine du renseignement concernant les Tongres (3); 3^o par une critique d'interprétation, il s'efforce d'expliquer comment le nom des Germains est apte à inspirer de la crainte et il le tire de *wehr mann* (4); 4^o il montre par analogie comment ce nom a pu s'étendre d'une tribu à tout un

1. « Cæterum Germaniæ vocabulum recens | et nuper auditum | quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint, | nunc Tungri, tunc Germani vocatisunt : | ita nationis nomen non gentibus evoluisse paulatim, | ut omnes, primum a victore ob metum, mox a se ipsis invento nomine, Germani vocarentur. » *De moribus Germanorum*, ch. II. *SS. BB.*, t. I, p. 9. — Nous soulignons et divisons ce texte comme l'a fait Leibniz. Ms. XII, Vol. I, 1, fol. 3. Dans une note sur l'interprétation d'Eggeling (citée plus haut, p. 151, n. 1), il écrit : « Dubia ex inspectione verborum. 1. Hæc interpretatio paradoxa, et prima facie coacta. Nimis multa inferuntur. 2. Nuper, id est ab aliquot seculis comparatione scil. appellatione priscorum nominum.... 3. primi transgressi potius ex vicinis locis quam ex Cimbrica Chersonesi. 4. Ex verbis nunc Tungri tunc Germani, nimia mutatio in hunc sensum : tunc Cimbri nunc Tungris Germani. 5. de Cimbris hic nihil Tacitus. 6. A victore ob metum nemo non intelligit de appellatione Germanorum, hic mirifici inferantur Cimbri. 7. Credibilis est Gallis primum appellatos Germanos.... 8. Si ita Tacitus in mente habuit, quæ noster malus est mentis suæ interpres. 9. Si Germani dicti à Marianis, quod si Teutonum fratres dicerent, profecto nomen sibi non invenere sed tantum occasionem inveniendi marianis præbuere. » Ms. XII. Vol. I, 2, fol. 87-88.

2. *Sero*; ce mot veut dire bien après les anciens noms de tribus, mais non après César, puisque les *Fastes Capitolins* mentionnent les *Germaines* sous Marcellus, contemporain d'Hannibal.

3. V. plus haut, p. 497, n. 3. Tacite a pu le prendre dans César, livre II, qui ne connaît pas les Tongres, mais différents peuples germains, *Eburones* et *Condrusii*, qui occupaient le même territoire. De là, Tacite paraît avoir supposé que ce sont les premiers Germains qui ont passé le Rhin et que le nom général des Germains est venu de leur nom particulier; ce qu'il a entendu dire quand il était procureur de Belgique a pu le confirmer dans cette idée.

4. Cf. plus haut, p. 151, n. 2 et 151, n. 1. Tacite veut expliquer comment la crainte causée par la victoire a étendu ce nom d'une tribu à un peuple entier. Il faut donc que ce mot soit apte à inspirer de la crainte et il paraît avoir eu pour les Germains (et sans doute pour les Gaulois) le sens d'*hommes belliqueux*. « Nam *wehr* arma, guerra vel gerra aut *wehra* bellum, *wehr*, *hari* exercitus, *hariban* clamor hari (clameur de haro) evocati ad exercitum. Et serius adhuc *Herimanni* vel *Arimanni*, viri militares, *feudaque Arimanniæ* dicta. » C'est

peuple (1); 5° enfin, par une dernière critique d'interprétation, il se demande pourquoi les Germains se sont donné eux-mêmes ce nom; mais, par une critique d'exactitude, il cherche à savoir si la pensée exprimée par Tacite répond à la réalité ou simplement à une conception de l'auteur (2).

Cet exemple prouve non seulement que Leibniz savait en un même passage unir les différentes sortes de critiques, mais encore que, dans un même texte, il savait séparer et peser chaque affirmation. Certes, il a rarement procédé ainsi par écrit; mais ces opérations, il a dû les effectuer mentalement: les observations qu'il joint spontanément aux textes qu'il transcrit le prouvent complètement (3). Il a, d'ailleurs, donné plusieurs exemples d'analyse dans ses *Annales Imperii*, soit en mettant entre parenthèses l'explication ou le commentaire même du texte (4), soit, plus rarement, en faisant suivre les parties du texte de ce commentaire en bloc (5). Le plus souvent, Leibniz se borne à transcrire les documents et à mettre entre parenthèses l'explication ou le commentaire des principaux mots (6): c'est à cela que se borne chez lui l'analyse. D'après lui,

pourquoi Tacite, ayant compris en Belgique la valeur de ce mot, jugea qu'après avoir passé le Rhin, ils s'étaient appelés eux-mêmes Germains, c'est-à-dire hommes militaires et belliqueux.

1. Exemple des Hellènes, des Ibères et des Alamans, dont le nom s'est étendu à tous les Grecs, à tous les Espagnols et à tous les Allemands.

2. Est-ce parce qu'il était d'origine germanique ou parce que, à l'exemple des Tongres tous les autres auraient pris ce nom, dont la signification leur aurait plu? Telle est l'idée de Tacite, si le passage n'est pas corrompu. Leibniz examine ensuite quel serait le sens si on lisait à *victo ob metum* au lieu de *victore* et montre que les deux reviennent à peu près au même. D'ailleurs, cette opinion de Tacite, formée, semble-t-il, d'après César et le sens conjectural du mot, n'est pas forcément exacte. Il est très vraisemblable que ceux des Germains qui étaient les plus voisins et les plus connus des Gaulois et qui traversèrent le Rhin ont d'abord pris ce nom qui s'est étendu ensuite à tout le peuple; mais il est à croire que les premiers n'ont pas reçu leur nom de la crainte et l'ont apporté avec eux, car c'est le nom d'un grand peuple d'au-delà du Rhin, les *Herminones* ou *Hermannii*, que les Romains appelaient *Hermunduri*.

3. V. les exemples cités plus haut, p. 459, n. 5 et p. 521, n. 7.

4. Ex. à propos d'une lettre d'Hadrien à Charlemagne; de Hatton de Mayence. *Ann. Imp.* **787**, § 4, t. I, p. 130-1; **902**, § 15, t. II, p. 200-1.

5. Ex. à propos d'un passage de Jordanis sur les Huns, d'un autre du panegyrique de Béranger. *Id.*, **889**, § 13, et **916**, § 15-16, t. II, p. 117 et 283-7.

6. V. plus haut, note 4, et attiré de Meerssen cité plus bas.

l'historien devait reproduire les textes aussi fidèlement que possible (1); il louait l'anglais Tyrrel d'agir ainsi (2). Or, un historien ne peut le faire qu'après une analyse approfondie des documents, et Leibniz l'a toujours opérée soigneusement.

Il serait superflu de se demander ce qu'était pour lui un fait ou un événement historique, car Leibniz ne semble jamais avoir défini ces notions simples; mieux vaut rechercher d'après quel principe il recueillait les faits en histoire. Il semble que ce soit en vertu de l'esprit philosophique, qui consiste, d'après lui-même, à rechercher en toute chose ce qu'il y a de plus élevé (3). Leibniz a, en effet, toujours tenu de dégager en histoire tout ce qui y était le plus général (4); dès son retour d'Italie, il parlait de faire entrer dans l'histoire de Brunswick des faits concernant l'histoire universelle et de tirer de cette histoire même des faits généraux (5);

1. V. plus bas, chap. v.

2. « Il me paroist qu'il s'attache à représenter exactement ce que disent les bons auteurs anciens. *C'est le plus seur dans l'histoire des siècles éloignés de nous.* » Lettre à Basnage, 27 décembre 1698 (v. st.). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 141. Il écrivit de même à Th. Burnet, le 20/30 janvier 1699 : L'histoire de Tyrrel « m'a donné beaucoup de satisfaction. Car... au lieu de donner dans les imaginations, il suit pied à pied les auteurs qui sont les plus prochains du temps. » *Id.*, p. 252. Il envoyait à Sophie, le 28 avril 1699, un extrait de Tyrrel concernant Henri le Lion. KLOPP, t. VIII, p. 122-3 et faisait l'éloge de son ouvrage. *Ann. Imp.* 793, § 13, t. I, p. 162.

3. « L'esprit philosophique se reconnaît, dans les sciences comme dans les lettres, selon Leibniz, à ce qu'on recherche en chaque chose ce qu'il y a de plus élevé, *investigandum in omni genere summum.* » FOUILLÉE, *La réforme de l'enseignement par la philosophie*, p. 66. Cf. « *La philosophie est redevenue pour Leibniz ce qu'elle était pour les sages de l'antiquité, la recherche à travers l'universalité des choses, de la vérité, une en soi.* » NOURRISSON, p. 2.

4. « *Historiam aliquam rerum Brunsvicensium molior. Verum si ad nostra tempora veniendum esset, optarem universalius aliquot dare posse.* Lettre à Blum s. d. (janvier 1688). KLOPP, t. V, p. 368. Partant de cette histoire, il écrit à Grote : « Il faut y faire entrer adroitement ce qui donne des lumières pour l'*Histoire universelle.* » S. d. (fin de 1688). *Id.*, p. 424. Il écrit à Basnage, le 12/22 septembre 1692, à propos du *Dictionnaire* de Bayle : « Et comme la matière est presque infinie, et qu'il est impossible d'éviter des omissions, je souhaiterois qu'on commençât par le plus utile, sauf aux éditions suivantes et aux continuateurs de remplir les vuides et de suppléer ce qui manque. » FEDER, p. 52. Dans une lettre à un conseiller de Hanovre s. d. (1709 env.), il écrit : « Alleine weilen ich auch noch einige decouvrierte habe, die dem *universali* nicht weniger *angenehm.* » *Z. d. h. V. f. N.* 1890, p. 146.

5. « Hingegen aber solche Dinge einzurücken, da sich die unsrige Sachen auff *Universalia* ziehen und denen ein Licht geben... so lauffen mit richtige

dès lors, il n'a cessé d'étendre ses recherches à l'histoire de l'Allemagne et du monde civilisé (1). Mais qu'y a-t-il d'important en histoire? Cela dépend évidemment des points de vue, qui sont très nombreux (2). On peut considérer les individus marquants de l'histoire, les pays qui en sont le théâtre, ce qui se rapporte à l'Etat et aux hommes organisés en groupes, au développement des mœurs, des idées, des croyances, de la nature organique et inorganique dans ses rapports avec l'homme.

Tels sont les points de vue auxquels Leibniz s'est tour à tour placé. Nous avons vu combien sa conception de l'histoire était complète et, pour ainsi dire, moderne; de même, l'analyse des documents, guidée par la largeur de ses vues philosophiques, l'a amené à exposer dans ses ouvrages à peu près tous les ordres de faits dont l'historien peut s'occuper aujourd'hui. En cela, il diffère profondément de ses contemporains. Les Bénédictins, par exemple, se bornaient à l'histoire politique et ecclésiastique, négligeant l'histoire de la civilisation, des institutions et des faits économiques. D'autres, comme du Cange, se bornaient, au contraire, à l'une de ces manifestations de l'activité humaine; la plupart des historiens méconnaissaient les faits économiques. Leibniz, là comme partout, a voulu être complet; il n'est pas un genre de ces faits qu'il ait négligé. Dans un ordre de développement en quelque sorte croissant, on peut trouver

Generalia ein, dazu ich aber auss unsern und den Estensische Monumenta und Urkunden viel neues bisher nicht wohl bedanktes an Tag bringe. » *Entw. d. welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 240. Il parle d'une fable sur Otton III « und andere Ottoniana, so in der *Universal-Histori* selbiger zeiten lauffen. » *Id.*, p. 246. A la fin de 1692, il parle de distinguer son ouvrage « *par quelques decouvertes historiques peu communes* que j'auray soin de faire entrer, qui tireront sur l'universel quoy qu'elles naissent de nostre histoire particuliere. » KLOPP, t. X, p. 371.

1. V. pour le *Codex diplomaticus*, recueil européen, plus haut, p. 128, n. 1; pour les *Annales Imperii* surtout p. 148, n. 5.

2. V. la lettre à Jean Bernouilli du 15 mars 1708, où il conseille de considérer les plantes à tous les points de vue. *Com. ep. Bern.*, t. II, p. 183 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 823). Il écrit à Sophie, le 28 novembre 1699, sur le projet de Stepney « de travailler à l'histoire de Moïse comme législateur. Effectivement, on peut regarder une personne de divers costés, pourveu qu'on ne la deguise et ne la defigure point. » KLOPP, t. X, p. 54.

chez lui l'histoire des personnes et des lieux, les faits d'ordre politique et militaire, ceux qui appartiennent à l'histoire ecclésiastique, à la civilisation, aux faits économiques, aux prodiges, aux particularités des hommes ou de la nature et même au développement de la science historique à travers les âges.

L'histoire est pour lui avant tout l'étude des hommes et de leurs actions en certains lieux. Aussi Leibniz, si profondément individualiste (1), a-t-il voulu d'abord retracer l'existence des personnes qui ont joué quelque rôle dans le monde. Lui-même collectionnait les détails et même les anecdotes sur les hommes remarquables de son temps (2); il est naturel qu'il les ait accumulés sur les personnages dont il avait à parler dans son histoire. Il l'a fait, d'ailleurs, partout et, pour ainsi dire, d'instinct; dans sa correspondance, les exemples en sont innombrables; dans ses recueils historiques, il a agi de même, en dehors des auteurs des ouvrages ou de ceux dont l'histoire y était rapportée, comme lorsqu'il s'occupe de Hugues de Saint-Victor dans ses *Accessiones* (3) ou de Thomas de Kempen dans les *Scriptores* (4). Dans ses projets d'histoire du Brunswick, il devait donner le plus grand relief à certaines personnalités comme Otton IV et surtout Henri le Lion (5); dans ses *Personalia*, il trace naturellement un portrait très étendu des princes dont il retrace la vie (6).

Il n'agit pas différemment dans ses *Annales Imperii*; il y mentionne à peu près tous les personnages qui, en dehors des princes, ont joué quelque rôle dans l'histoire, du milieu

1. V. plus loin, chap. vi, début.

2. Ex. dans les *Leibnitiana*. FELLER, p. 141-210 (DUTENS, t. VI, p. 294-336). Il désirait voyager en Angleterre « pour voir quelques grands hommes ». Lettre à Stepney, 18 janvier 1701. KLOPP, t. VIII, p. 244.

3. V. plus haut, p. 493, n. 3.

4. V. plus haut, p. 492, n. 3.

5. *Entw. d. welf. Gesch.*, PERTZ, t. IV, p. 252-4.

6. Exemple pour Ernest-Auguste. KLOPP, t. VI, p. 535-40 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 231-4). — Pour Jean-Frédéric, outre les *Personalia*, il a rappelé son portrait dans une lettre en vers à la duchesse Sophie de 1680. *Id.*, t. VII, p. 1-3.

du VIII^e au début du XI^e siècle. Tantôt il emprunte leur vie à l'histoire générale, comme il le fait pour le grand Witi-kind (1), tantôt il la tire de biographies particulières, par exemple pour Adalard et Wala, abbés de Corbie (2), pour Brunon, archevêque de Cologne (3), ou pour Thierry, évêque de Metz (4), dont il publia la vie (5); tantôt enfin il la prend à des lettres, des épitaphes, des diplômes ou des suscriptions d'actes, comme lorsqu'il s'agit de certains Papes (6) et de Gerbert, le futur Sylvestre II (7). De même qu'il était toujours prêt à étendre ses relations et à faire la connaissance de nouvelles personnes, il semble avoir voulu loger dans son ouvrage le plus possible de personnages (8), comme pour le peupler de réalités individuelles. Ainsi, outre les Empereurs, les rois, les Papes, les ducs et les comtes, les principaux prélats, les grands seigneurs laïques et ecclésiastiques de moindre envergure, il y donne place aux ministres, aux généraux, aux ambassadeurs, aux théologiens, aux philosophes, aux savants, même aux artistes. Il a, de plus, essayé, toutes les fois qu'il l'a pu, de les relier entre eux au sein de la même famille par des généalogies (9).

Souvent, quand les documents le permettaient, Leibniz a tenté de donner une biographie complète et ramassée des principaux personnages, comme Alcuin (10), Adalard, abbé de Corbie (11). Parfois, il donne des individus marquants une description physique et morale d'après les contemporains,

1. *Ann. Imp.* **763**, § 21, **785**, § 4-10 et surtout **807**, § 16-39, t. I, p. 15-16, 115-7 et 250-8.

2. *Id.* **814**, § 1 et 11, **826**, § 1-5, **829**, § 16-17, **830**, § 4-8, **831**, § 2, 11 et 16, **832**, § 5, **833**, § 11-13 et 22, **836**, § 11-13, t. I, p. 293, 297, 366-7, 390, 399-400, 409-10, 412, 415, 421-2, 426 et 458-9.

3. *Id.* **953**, § 15-17 et 20-22, et **965**, § 29-32, t. II, p. 630-3 et t. III, p. 161-4.

4. *Id.* **962**, § 43-44, **984**, § 25-26, t. III, p. 109 et 470-471.

5. V. pl. haut, p. 262, n. 2 et 4.

6. P. ex. Grégoire V. *Ann. Imp.* **999**, § 1-5, t. III, p. 716-8.

7. *Id.* **999**, § 6-12 et **1003**, § 19-31, t. III, p. 718-22 et 839-47.

8. Il écrit p. ex. : « Dignum est relatu diploma, quia episcopi et comites insignes inter testes memorantur, quos plerosque historia attigit ». *Id.* **905**, § 5, t. II, p. 212.

9. V. pl. haut, p. 446 ss.

10. *Ann. Imp.* **781**, § 10-12, t. I, p. 99-100.

11. *Id.* **826**, § 1-4, t. I, p. 366-7.

comme celle de Louis le Pieux, d'après l'Astronôme et Thegan (1), celle de Henri I^{er} et d'Otton le Grand, d'après Ditmar, Widukind et d'autres historiens (2), celle de Hugues, roi d'Italie, d'après un poème et des chroniques contemporaines (3). En général, il ne néglige aucun détail individuel, accidentel ou pittoresque, destiné à faire connaître le personnage. On constate cependant chez lui quelques lacunes, par exemple l'absence du portrait de Charlemagne, dont cependant Eginhard avait laissé la description (4).

Quand il ne pouvait, par l'insuffisance des sources, faire l'histoire d'un personnage dont le nom seul paraissait dans un texte, Leibniz s'efforçait néanmoins de le situer, pour ainsi dire, dans l'histoire, en l'identifiant. Cette préoccupation d'identifier les personnages lui semblait si importante qu'il ne l'a pour ainsi dire jamais négligée (5). Parfois il a pratiqué cette opération pour des individus isolés, quand ils étaient d'un intérêt capital pour l'histoire générale, comme le calife Aroun-al-Raschid (6), qu'ils concernaient l'Allemagne, comme un chorévêque de Châlons qui devint évêque d'Halberstadt (7), ou que c'étaient des chefs de famille, comme le comte Wigmann, tige possible des comtes de Gand et des marquis de Frise et de Hollande (8), le duc Brunon, origine de la seconde famille des ducs de Brunswick (9), des personnages curieux et utiles à connaître, comme le moine Christian, historien de Bohême(10); mais

1. *Id.* 785, § 2 et 840, § 7-10, t. I, p. 115 et p. 483-4.

2. *Id.* 936, § 18, t. II, p. 448 et 973, § 13-14, t. III, p. 308-10.

3. *Id.* 947, § 16, t. II, p. 553.

4. Cette lacune qui, d'après LANGE, p. 48-49, vient de ce que Leibniz a si bien conté la gloire de Charlemagne qu'il ne croit plus nécessaire de le faire à sa mort et qui nous paraît plutôt due à l'étendue de l'ouvrage inachevé, peut en outre s'expliquer par le fait que Leibniz se défiait d'Eginhard (v. pl. haut p. 519, n. 6). Elle n'avait pas échappé à Bernstorff qui, après la mort de Leibniz, la réclame à Eckhart. PERTZ, t. I, p. xxvii.

5. Sauf à la dernière ligne de son ouvrage. V. pl. haut, p. 312, n. 2.

6. Qu'un annaliste nomme Aaron. *Ann. Imp.* 801, § 7, t. I, p. 218.

7. *Id.* 809, § 10-12, t. I, p. 264-5.

8. *Id.* 962, § 37-41, t. III, p. 106-8.

9. *Id.* 972, § 23-24, t. III, p. 301-2.

10. Nommé aussi Stratiqua. *Id.* 997, § 42, t. III, p. 686-7.

ces exemples sont assez rares (1). Le plus souvent, Leibniz fait des identifications par groupes, surtout à propos de différents personnages morts dans la même année (2), en particulier tués dans une bataille (3); mais il le fait aussi quand plusieurs personnages importants se trouvent d'eux-mêmes réunis, par exemple, dans une grande assemblée (4).

Quels sont ses procédés d'identification des personnages? D'une manière générale, il transcrit les noms et les qualifications que les hommes portaient eux-mêmes, en particulier les Papes, dont la nomenclature est parfois difficile (5). Quand il y a, non plus simplement à nommer, mais à reconnaître un personnage ou à montrer qu'il se confond avec tel autre déjà connu, Leibniz établit qu'il y a concordance entre les différents éléments qu'il s'agit de rapprocher, par exemple, le nom, le lieu et la date: c'est le procédé que nous avons déjà trouvé en généalogie (6). Parfois, les noms transcrits par les historiens ne présentent qu'une lointaine ressemblance (7); parfois ils semblent être la corruption d'autres noms connus (8); dans d'autres cas, ils ne sont suivis d'aucune qualification et la question est de savoir s'ils correspondent à des personnages mentionnés clai-

1. Signalons, en outre, Conon, marquis d'Erfort. *Id.* **969**, § 9, t. III, p. 260; Henri le jeune, duc de Bavière, **976**, § 3, p. 361; le duc de Franconie Udon, **982**, § 6, p. 429.

2. Ex. *Id.* **865**, § 20, t. I, p. 643; pour les évêques d'Utrecht, **976**, § 25, t. III, p. 369.

3. Ex. à Ebstorf, **880**, § 4, t. II, p. 47-48 (v. pl. haut, p. 536, n. 2-3); à Rossano, **982**, § 7-8, t. III, p. 429.

4. Ex. les principaux nobles réunis à l'assemblée de Coblenz, **860**, § 3, t. I, p. 591; les archevêques et les seigneurs laïques qui prirent part à l'élection de Conrad I^{er}, **909**, § 15-16, t. II, p. 243-4.

5. Ex. pour Jean XVI. *Id.* **1003**, § 32-33, t. III, p. 847-8.

6. V. pl. haut p. 178, n. 5, p. 448, n. 4 et pl. bas, chap. V.

7. « Carolum apud Aquas hyemantem adiit Hunnorum caganus, cui Theodori nomen in baptisinate impositum fuerat : an is qui supra Zodan vel Thodan... » *Id.* **805**, § 1, t. I, p. 236. « Olaus Norwagorum rex, *Trucis* (ut M. Adamus), id est *Tryggæ*, filius, et *Berathoff* comes obiit; ita fasti nostri ad hunc annum. Bertoldum intelligi arbitror ». *Id.* **980**, § 26-27, t. III, p. 407.

8. « Albertus comes Pertensis (an Percensis seu Perchæ). » *Id.* **836**, § 14, t. I, p. 459. De même Azo et Adalbertus, Cunizo et Conradus. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 90 et 111. Cf. pl. haut, p. 52, n. 4.

rement ailleurs (1) : dans tous ces cas, Leibniz se borne à proposer des hypothèses et a toujours soin de l'indiquer nettement (2). Quelquefois, au contraire, il sépare et distingue les homonymes que l'on pourrait confondre (3). Dans certains cas, enfin, ce sont des noms très distincts qu'il identifie parce qu'ils sont synonymes, comme Raban et Maur (4), Godescalc et Théodule (5).

Après les hommes, l'historien se préoccupe de la terre qu'ils habitent. Leibniz, s'étant toujours intéressé à la géographie, en particulier à la géographie historique (6), a naturellement essayé de donner sur les lieux dont il parlait des détails permettant de situer les événements avec exactitude. Cependant il n'y a pas chez lui de véritable description géographique; beaucoup de celles qu'il aurait pu trouver dans les textes, comme celles du champ de bataille de Fontenoy-en-Puisaye ou de Paris assiégé par les Normands, sont absentes de son histoire et il est assez rare qu'il y donne des détails proprement géographiques (7); de son temps, d'ailleurs, la géographie n'était guère qu'une nomenclature aride; le goût de la psychologie et l'absence du sentiment de la nature empêchaient l'homme de voir ce qu'il avait sous les yeux (8), à plus forte raison de se représenter ce qu'avaient vu ses ancêtres.

1. « Richardumque comitem (an eum, qui nuper a Lothario venerat?) ». *Ann. Imp.* **837**, § 2, t. I, p. 464. « Engelramnum esse suspicor, cujus comitatus in Flandriæ vicinia collocat missorum index, qui placiti in Sylvatico actis a D. 853. subicitur. » *Id.* **865**, § 2, p. 637-8; « Adalardus (an frater Irmentrudis augustæ?). » *Id.* **865**, § 17, p. 642.

2. Dans les exemples des deux mots précédents, la forme de la phrase indique l'hypothèse.

3. « Fulconem abbatem (non illum Gemmeticensem... sed Fontanellensem) ». *Ann. Imp.* **837**, § 2, t. I, p. 464. A propos des différends Bertold, et de différends Henris. *Id.* **976**, § 3, **980**, § 27; **983**, § 20, t. III, p. 361, 407 et 445.

4. « Nemp *Rabanus* corvum significat, *Maurus nigrum*. » *Id.* **802**, § 6 et **822**, § 15, t. I, p. 222 et 348.

5. D'après Mabillon. *Id.* **1005**, § 22, t. III, p. 876-7.

6. V. pl. haut, p. 436 ss. en particulier 438-440.

7. A la suite de certains détails sur une inondation du Tibre, il écrit : « Hæc ad situm locorum urbanorum mediæ ætatis cognoscendam prodesse possunt. » *Ann. Imp.* **859** § 17, t. I, p. 590.

8. V. là-dessus E. DE BROGLIE, *o. c.*, à propos des voyages en Italie de Mabillon et des autres Bénédictins.

Cependant la géographie est pour Leibniz l'auxiliaire de la chronologie : elle permet de fixer exactement à un point de l'espace un événement dont la date est connue; aussi s'efforce-t-il toujours d'identifier les noms géographiques. Il l'a fait pour les noms de peuples, dont il a toujours essayé de déterminer l'aire d'habitat, dans les *Scriptores* (1), le *De Origine Francorum* (2) ou divers opuscules (3), dans les *Annales* pour les différents peuples germains, en particulier les Saxons (4), et pour les diverses tribus slaves (5). Il a agi de même pour les pays ou les villes (6), les résidences royales (7), les abbayes (8), les champs de bataille (9) : Leibniz a, par exemple, tenté d'enlever à Marsebourg l'honneur de la victoire remportée par Henri I^{er} contre les Hongrois (10) et, le premier, indiqué que c'est près de Rossano que s'est livrée la prétendue bataille de Busentello (11). Pour les identifications de noms de lieux, il emploie les mêmes procédés que pour les noms de personnes : il rapproche, d'ordinaire, les vocables anciens des mots modernes (12), tâche, d'après les circonstances du récit, d'en démêler la situation (13) et identifie les synonymes (14).

1. Extraits cités pl. haut, p. 261, notes 5-6.

2. V. pl. haut, p. 294. Il revient sur les Francs : *Ann. Imp.* **768**, § 7-11, t. I, p. 11-13.

3. Ex. les Slaves en Prusse. *Societatis Scientiarum Berolinensis... gratulatio* (citée, pl. haut, p. 210, n. 3). KLOPP, t. X, p. 339-41.

4. *Ann. Imp.* **772**, § 5-6 et **786**, § 10, t. I, p. 32-33 et 122.

5. Il rapproche, par exemple, *Coldiz* en Misnie, des Sorabes *Colodizii*. *Id.* **839**, § 13, t. II, p. 477.

6. Ex. pour le partage de Meersen. *Id.* **870**, § 13-18, t. I, p. 691-4 ; pour des diplômes **937**, § 20, t. II, p. 435 et **985**, § 5, t. II, p. 476.

7. Ex. Werla et Bothfeld sous Henri I^{er}. *Id.* **924**, § 2, **936**, § 8, t. II, p. 345 et 444.

8. Ex. le Rothfeld près de Colmar, Longueville en Lorraine. *Id.* **833**, § 16, t. I, p. 423 et **991**, § 8, t. III, p. 558.

9. Ex. Bochlolt, sous Charlemagne. *Id.* **779**, § 5, t. I, p. 88.

10. « Luitprandus refert, prælium in superiore Merseburgensis palatii cœnaculo jussu regis zographia expressum; quod inepte quidam in topographia vertere. » *Id.* **933**, § 22, t. II, p. 429. Cf. GIESEBRECHT, t. I, p. 813.

11. *Id.* **982**, § 4, t. III, p. 428. Cf. GIESEBRECHT, t. I, p. 849 et note.

12. V. pl. haut, p. 57, n. 1 et ici note 5. *Id.* **784**, § 1, t. I, p. 180, à propos de *Hucubi* et *Höxter*; **984**, § 15, t. III, p. 466, pour *Ala* et *Alefeld*.

13. P. ex. pour Roncevaux. *Id.* **778**, § 7, t. I, p. 73-74.

14. « Otgarus *Rubelaensis* episcopus = Otgerus *Eichstadiensis* », d'après la traduction latine d'Eichstadt. *Id.* **868**, § 22, t. I, p. 676.

Après les personnes et les lieux, Leibniz donne le premier rang à l'histoire politique, ce qui est assez naturel à cause de l'importance qu'il attribue aux pièces officielles et aux mémoires politiques (1), de la place que tient cette histoire chez les auteurs du moyen âge et qu'elle avait encore il y a deux ou trois siècles (2). Leibniz, profondément respectueux de l'ordre établi, loyaliste convaincu dans ses rapports avec les ducs de Brunswick ou les Empereurs d'Allemagne, s'intéresse particulièrement à tout ce qui concerne les souverains : lieu et date de naissance des rois allemands, comme Otton III (3); circonstances de l'avènement et détails du couronnement des Empereurs, comme Charlemagne (4) et Otton III (5), ou de simples rois comme Boson de Provence (6), Bérenger et Hugues d'Italie (7); union et histoire conjugale des princes, comme les femmes et les enfants de Charlemagne (8), les mariages de Louis le Pieux (9), le mariage et le divorce de Lothaire II (10) ou de Robert le Pieux (11), le mariage d'Otton le Grand avec Adélaïde (12), le contrat et le douaire de Théophano (13), la mort des rois et surtout des Empereurs, comme Otton le Grand (14), Otton II (15) et Otton III (16). Leibniz traite tous ces sujets avec un grand luxe de détails jusqu'à les épuiser, parce qu'ils font partie de la description en quelque

1. V. pl. haut, p. 395, n. 3 et p. 401, n. 7.

2. Sur l'importance que prend l'histoire politique au XVII^e siècle, v. LAMPRECHT, p. 118-9.

3. *Ann. Imp.* 980, § 28, t. III, p. 407-8.

4. *Id.* 800, § 9-10, t. I, p. 210-1.

5. *Id.* 983, § 42, t. III, p. 455-6.

6. *Id.* 879, § 11-14, t. II, p. 36-38.

7. 916, § 14-17 et 947, § 13-15, t. II, p. 283-8 et 552-3.

8. *Id.* 770, § 2-3, 783, § 1-3 et 8, 796, § 14, 810, § 9-12 et 818, § 5, t. I, p. 26-27, 107-8 et 109, 191, 270-1 et 319.

9. *Id.* 798, § 9 et 819, § 8, t. I, p. 199 et 323.

10. *Id.* 862, § 7-9, 866, § 5 et 9, 867, § 2-6 et 869, § 6-11, t. I, p. 615-7, 650, 651, 661-2, 669-70 et 678-80.

11. *Id.* 1001, § 33-36, t. III, p. 786-8.

12. *Id.* 973, § 10-11, t. III, p. 307-8.

13. *Id.* 972, § 3, t. III, p. 292-3. Cf. pl. haut, p. 316, n. 1.

14. *Id.* 973, § 8-9, t. III, p. 306-7.

15. *Id.* 983, § 43-46, t. III, p. 456-7.

16. *Id.* 1002, § 3-6, t. III, p. 794-6.

sorte extérieure des grandes personnalités historiques. Il a agi de même pour tous les personnages importants quand les documents le lui permettaient, comme on le voit pour la reine Mathilde (1), pour l'Impératrice Théophano (2), pour les ducs de Saxe (3) et pour les princes d'Italie, ancêtres des ducs de Brunswick (4).

Après la vie proprement dite des souverains, viennent leurs actes. Leibniz les énumère par le menu : il n'oublie surtout aucun voyage des Empereurs (5) et certaines parties de ses *Annales*, en particulier celles qui ont trait à Otton II, sont de véritables régestes (6). A ces voyages se rapportent naturellement les assemblées, les diplômes, les fondations d'évêchés, de monastères ou de villes, les expéditions. A cause de leur importance, Leibniz insiste sur les partages des États, comme sur ceux de Charlemagne (7) ou de son empire après lui (8), plus tard celui de la Lorraine (9), sur les ambassades reçues ou envoyées à l'étranger (10). Il fait de même pour les actions importantes des particuliers, surtout des grands princes d'Allemagne, d'Italie ou de France, dont il rapporte les chartes et les donations parfois dans le texte même (11).

Mais, croyant que l'histoire d'une contrée n'est pas moins celle des habitants que celle de ses princes et pensant « qu'il serait bon, d'une part, que les princes fus-

1. *Id.* 968, § 31-37, t. III, p. 226-8.

2. *Id.* 998, § 5 et 32-34, t. III, p. 693-4 et 710-1.

3. *Id.* 809, § 4-7 et 842, § 23, t. I, p. 262-3 et 502-3.

4. V. surtout aux passages indiqués pl. haut, p. 447, n. 2.

5. V. pl. haut, p. 155, n. 6. Donnant le texte d'un diplôme, il ajoute : « Quando meliora sunt, inserviunt ista certe stationibus principum motibusque intelligendis. » *Ann. Imp.* 986, § 7, t. III, p. 498.

6. *Id.* 974, § 1-14, t. III, p. 328-33.

7. *Id.* 768, § 2-6, 806, § 6-8, t. I, p. 9-11 et 237-8.

8. *Id.* 817, § 8-16, 829, § 14-15, 830, § 19, 831, § 4-7, 837, § 4, 839, § 8-10, 842 § 2-3 et 870, § 10-19, t. I, p. 312-4, 389-90, 404-5, 410-1, 464-5, 474-6, 507 et 690-5.

9. *Id.* 958, § 5-9, t. III, p. 30-32.

10. Ex. celles de Haroun-al-Raschid et de Luitprand. *Id.* 801, § 6-8, t. I, p. 218-9 et 968, § 5-20, t. III, p. 214-21.

11. En particulier pour les ducs de Saxe et les comtes de l'Italie septentrionale.

sent persuadés que les peuples ont le droit de leur résister, et d'autre part, que les peuples fussent persuadés de l'obéissance passive (1) », Leibniz ne peut négliger les peuples; dans ses œuvres politiques, il en a parfois tracé des portraits saisissants (2). Il est vrai que les peuples civilisés ou heureux n'ont guère d'histoire, surtout dans les documents du moyen âge; aussi Leibniz ne présente-t-il guère les peuples que quand il s'agit de barbares, à propos de leurs invasions, ou lorsqu'il se produit de grands malheurs, s'il éclate, par exemple, des révoltes ou des guerres civiles: faute d'indications dans les sources, la foule, en dehors de ces cas, ne figure guère dans son histoire que lorsqu'il s'agit d'institutions ou d'histoire militaire.

Cette dernière histoire est naturellement une des plus étudiées par Leibniz qui, d'une manière générale, s'intéressait à la guerre (3), a eu parfois des idées stratégiques remarquables (4), recherchait avec soin quelle était la différence de condition des soldats dans l'antiquité et au moyen

1. BOUTROUX, éd^{on} de la *Monadologie*, p. 125, d'après une lettre à Boinebourg, s. d. (1695 environ). FEDER, p. 396-7. Cf. lettre à Bacmeister du 4 mars 1699. *Id.*, p. 202; *Théod.*, § 125. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 180 et : « *Ego quidem non is sum, qui omnia in principes judicia improbem*: nam variant gentium jura et eventuum necessitates. » *Ann. Imp.* 833, § 35, t. I, p. 431. Sur les idées politiques de Leibniz, v. lettres à Jean Frédéric, s. d. (1679), à Th. Burnet du 2/13 février 1700, à Falaiseau du 8 juillet 1708 et à Coste du 30 mai 1712. KLOPP, t. IV, p. 442 et t. IX, p. 143 et GEHR., t. III, p. 271 et 424 (DUTENS, t. VI, p. 268-9); la plus curieuse est sans doute celle qu'il écrivait à Burnet de Kemney, le 16 juillet 1701, où il donne son avis sur les différents gouvernements et le procédé de la pluralité des voix dans les assemblées. KLOPP, t. VIII, p. 267-8. GEHR., t. III, p. 277-8. Sur les devoirs d'un roi, v. KLOPP, t. II, p. 20.

2. En particulier dans le *Cons. Ægypt.*, p. ex. « les Suédois, dont le corps tient de l'hiver et l'esprit de l'été. » FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. xxxv.

3. Ms. XXXVI intitulé *Militaria* (BODEMANN, *Handschriften*, p. 319-21). Dans le dialogue de *Rerum Arcanis*, il indique, n° 21 : « de arte ac disciplina militari ac bello sacri ». GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 51, note. Il a laissé « un discours adressé au prince Eugène sur les exercices militaires ». ARCHIMBAUD, t. III, p. 184. — Dans une lettre, Leibniz formule même le projet d'une sorte de télégraphie acoustique, au moyen de coups de canon formant un véritable alphabet.

4. P. ex. celle de l'expédition de Syrie. *Cons. Ægypt.* FOUCHER DE CAREIL, t. IV, p. 95 et 144. C'est au point qu'un pamphlet anglais a pu accuser, en 1803, Bonaparte de lui avoir pris ce projet et l'idée de l'importance de Malte. *Id.*, p. xxxv et xlvi.

âge (1), comparait l'art militaire des peuples barbares et des Allemands (2), étudiait les systèmes de fortifications en usage de son temps (3), et essaya tant de fois de pousser ses compatriotes à mieux soutenir la lutte contre la France (4), a naturellement fait à l'histoire militaire la place qu'elle semblait mériter de son temps. Toutes les expéditions de Charlemagne en Saxe (5), d'Otton I^{er} (6) ou d'Otton III (7) en Italie, les luttes des fils de Louis le Pieux (8), les invasions des Normands (9) ou des Hongrois (10), les différentes guerres féodales (11) sont rapportées avec un grand luxe de détails. Quelques-unes des batailles sont traitées au long, quand elles ont une grande importance, comme le désastre de Roncevaux (12), la bataille de Fontenoy (13), la victoire d'Otton le Grand à Augsbourg (14) ou la défaite de son petit-fils à Rossano (15). Il en est de même des traités de paix. Leibniz, qui en avait tant publié dans son *Codex*

1. Lettres au landgrave Ernest, 27 avril et 4/14 août 1683. ROMMEL, t. I, p. 326 et 350-7.

2. *Ann. Imp.* 907, § 1 et 933, § 15, t. II, p. 220 et 426-7.

3. Description minutieuse des fortifications turques. *Cons. Ægypt.* FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 10-11; problème d'architecture militaire envoyé par L. Ch. Sturm en 1705 et lettre à du Mont sur les chevaux de frise (1695). BODEMANN, *Briefw.*, nos 910 et 223, p. 324 et 49.

4. V. surtout l'ouvrage de PFLEIDERER.

5. Il en est presque question constamment de 772 à 785 et très souvent après.

6. *Ann. Imp.* 951, § 42-46, 952, § 1-2, 961, § 18-25, 962, § 1-31, 966, § 11-12, 967, § 1-29, 968, § 12-19, 969, § 1-5 et 13-15, 970, § 1-8, 971, § 1-21 et 972, § 1-5, t. II, p. 612-3, 614, t. III, p. 75-79, 83-104, 179-81, 182-204, 213-21, 256-8, 261-5, 273-6, 283-90 et 291-4.

7. *Id.* 981, § 10-12, t. III, p. 411-2.

8. *Id.* 830, § 10-18, 832, § 1-2 et 7-8, 833, § 1-39, 834 § 1-10, 838, § 6, 839, § 1-2, 840, § 13-18, 841 § 16 et 842, § 1-15, t. I, p. 401-4, 414-6, 418-33, 436-9, 470-1, 472-3, 485-7, 489-95 et 497-504.

9. En particulier le siège de Paris, *Id.* 885, § 13 et 886, § 3-5, t. I, p. 86 et 88-89.

10. *Id.* 889, § 13-17, 933, § 8-26 et 955, § 3-21, t. II, p. 117-9, 423-31 et 647-54.

11. P. ex. la lutte d'Héribert contre les Carolingiens. *Id.* 928, § 9-10, 931, § 6-9, 940, § 5 et 943, 7-11, t. II, p. 386, 409-10, 491 et 515-6.

12. *Id.* 778, § 7-11, t. I, p. 73-75.

13. *Id.* 841, § 9-11, t. I, p. 492-4.

14. *Id.* 955, § 6-12, t. II, p. 648-51.

15. *Id.* 982, § 3-13, t. III, p. 427-32.

diplomaticus (1), n'a pu donner dans ses *Annales* le texte d'aucun, parce qu'on n'en avait pas conservé, mais a étudié, par exemple, les stipulations des traités de Verdun (2) ou de Saint-Clair-sur-Epte (3).

Après l'histoire politique et militaire, c'est à l'histoire ecclésiastique que Leibniz donne la plus large place dans son grand ouvrage, à cause de l'importance qu'avait pour lui la théologie (4) et de la place qu'occupe la religion dans le moyen âge. Il s'est sans cesse occupé d'histoire ecclésiastique : ses lettres à Bossuet et à Seckendorff, pour ne parler que des historiens de l'Eglise, ses correspondants, en sont pleines (5). Lui-même avait publié des matériaux de cette histoire dans ses recueils diplomatiques ou historiques, surtout dans la *Mantissa* (6) et contribua à la publication des actes du concile de Constance par van der Hardt (7). Il conseillait à Chappuzeau d'ajouter au dictionnaire historique qu'il projetait les principaux conciles (8) et il a tou-

1. V. pl. haut, p. 128 ss.

2. *Ann. Imp.* 843, § 2-3, t. I, p. 507.

3. *Id.* 911, § 12-13, t. II, p. 241.

4. Cf. pl. haut, p. 370, n. 6 et surtout PICHLER, *passim*. Il s'est occupé de la réunion des églises protestantes jusqu'au dernier moment. A une lettre à D.-E. Jablonski du 22 février 1716, il avait donné comme titre : « *Ultima irenica* », ce qui ne l'empêchait pas de demander à Printzen, le 18 octobre — moins d'un mois avant sa mort — une dernière réunion. KVACSALA, p. 133 et 158. Au point de vue religieux, Leibniz connaît tout, ne méprise rien : il admirait beaucoup saint Augustin. Lettre au P. Vota, 4 septembre 1703. BODEMANN, p. 468; il avait fait une étude approfondie de l'*Augustinus* de Jansénius. Lettre à des Bosses, 21 juillet 1707. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 337 (DUTENS, t. II, p. 278); lisait sainte Thérèse. Lettre à Morell s. d. (avant le 10 décembre 1696, *Rev. de métaph. et de mor.*, janvier 1905, p. 12; les mystiques lui paraissaient la poésie de la religion. Lettres au landgrave Ernest, 15/25 mars 1688. ROMMEL, t. II, p. 132; à Bierling, 24 octobre 1709 et à Th. Burnet, 3 janvier 1714. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 487 et t. III, p. 562 (DUTENS, t. V, p. 355 et t. VI, p. 211).

5. V. les ouvrages de BARUZI et de REBELLIU.

6. V. pl. haut, p. 201-202.

7. V. pl. haut, p. 203, n. 1.

8. « J'adjouteray pour conclusion que... non seulement les conciles des cinq premiers siècles, mais encor bien d'autres meritent quelque détail, par exemple celuy de Francfort tenu sous Charle magne qui est contre le culte des images et celuy de Florence, ou l'on tenta la reconciliation des Grecs et des Latins, sans parler de ceux de Constance, de Bâle, de Pise et de plusieurs autres qui ont fait du bruit et qui ont esté de quelque consequence dans les affaires du monde ». Lettre à Chappuzeau (corr., fol. 3-4), 12 septembre 1692.

jours étudié avec plaisir la philosophie scolastique (1); il n'est donc pas étonnant qu'il ait consacré au moins un quart de son grand ouvrage à l'histoire ecclésiastique.

Leibniz n'omet aucun des faits capitaux de l'histoire du christianisme; nous avons vu qu'il s'est attaché à la chronologie des Papes (2); il détaille leur élection, leur nomination et leur mort et fait d'eux, parfois, de longs portraits (3). Il traite en détail des rapports des pontifes avec les Empereurs et les rois, en particulier avec Charlemagne (4), Lothaire II (5), Otton le Grand (6), ou Robert le Pieux (7) et avec l'empire d'Orient: le schisme de Photius est une des questions qu'il a traitées le plus à fond (8). Mais Leibniz est loin de se borner à ce qui concerne le chef de l'Eglise, puisque les évêques occupent dans son ouvrage une place importante (9). Ce sont, naturellement, les évêchés de Germanie, en particulier la fondation de ceux de la Saxe par Charlemagne ou son successeur (10), qui l'ont le plus préoccupé; cependant il ne néglige pas, pour cela, ceux des autres pays et il traite longuement de certaines affaires ecclésiastiques.

1. V. pl. haut p. 351, n. 3. Il a souvent répété ce qu'il écrivait en 1697: « Velim... cum magna sit Theologiæ scholasticæ, Philosophiæque utilitas in controversiis sacris, præsertim quæ cum Pontificiis intercedunt, ne quid de Reformatis dicam, quin et ipsa Theologia positiva hinc illustretur, *multumque auri conditum sit in stercore scholasticorum* optem egregium aliquem Theologum in horum scriptorum lectione versatum illam Polyhistoris sacri partem supplere. » FELLER, p. 74 (DUTENS, t. V, p. 570). Le 18 juillet 1711, il exprimait à Lequien (corr., fol. 7-8) son désir « de trouver une maniere d'introduction Historique dans la connoissance des scholastiques tant anciens que modernes particulièrement pour savoir l'estat present des dogmes et les bons auteurs parmi eux. »

2. V. pl. haut, p. 435, n. 6.

3. P. ex. Sylvestre II. *Ann. Imp.* **1003**, § 19, t. III, p. 839-40.

4. *Id.* **769**, § 19, **774**, § 2-3, 11-19 et 21-27, **800**, § 9-12, t. I, p. 24, 26-27, 46-48, 50-53 et 210-2.

5. V. pl. haut, p. 565, n. 10, à l'occasion de son divorce.

6. *Ann. Imp.* **952**, § 2, **962**, § 15-24, **963**, § 8-18, **964**, § 2, **966**, § 11-12, **967**, § 1-3 et 26-29, t. II, p. 614, t. III, p. 83-100, 115-20, 132, 179-81, 182-3 et 200-4.

7. V. pl. haut, p. 565, n. 11 à l'occasion de son divorce avec Berthe.

8. *Id.* **857**, § 8, **861**, § 28-30, **866**, § 25-33, **879**, § 30-37 et **880**, § 21 et 24-25, t. I, pp. 575-6, 606-7, 656-9, t. II, p. 43-46, 54 et 55-56. — Sur la fin d'un autre schisme en Orient. *Id.* **995**, § 22, t. III, p. 618.

9. V. pl. haut, p. 560.

10. V. pl. haut, p. 435, n. 2.

tiques de France (1) ou de l'évangélisation des peuples barbares (2). De même, il s'intéresse au clergé régulier ; il indique les circonstances de la fondation des principales abbayes (3), en reproduit souvent les chartes ou les diplômes d'érection, en retrace les principaux épisodes, comme la vie et la mort des abbés principaux (4), la translation des reliques (5). En un mot, il ne néglige rien de ce qui peut intéresser, directement ou non, l'histoire ecclésiastique (6).

Dans cette histoire, après celle des pontifes et des prélats, c'est celle des conciles, l'histoire même de l'Eglise et de ses croyances, qui est la plus développée. Leibniz, qui souhaitait de voir recueillir dans un ordre méthodique les décisions des conciles et des synodes (7), a essayé d'y contribuer en reproduisant dans ses *Annales* un grand nombre de textes

1. Comme l'affaire de l'archevêché de Reims. V. pl. loin, p. 572, n. 11 et *Ann. Imp.* **994**, § 14-18 et **997**, § 43-47, t. III, p. 604-5 et 687-9.

2. Ex. les prédications et le martyre de saint Adalbert de Prague; saint Étienne en Hongrie; *Id.* **997**, § 28-41 et **1000**, § 30-35, t. III, p. 681-6 et 761-4.

3. P. ex. celles de Corvey et d'Herford. *Id.* **815**, § 15, **821**, § 19-37 et 28-31, t. I, p. 302, 338-40 et 341-2.

4. V. pl. haut, p. 560.

5. A propos de la translation de saint Vit à Corvey, il écrit : « Mirabitur lector parum superstitiosus, historicum loci temporisque in quo versamur, aliquid operæ dare antiquæ credulitatis inanibus. Sed considerandum est, plurima in rebus humanis opinione constare. Porro hæc ipsa S. Viti translatio tanti visa est gentibus, ut quasi amisso Palladio, Franci Saxonibus imperio cessisse viderendur. » *Ann. Imp.* **836**, § 18, t. I, p. 460. De même à propos de celles de sainte Agnès et de sainte Bénigne à Utrecht : « Talia tunc magni momenti videbantur, neque a nobis spernenda sunt, *plerumque enim inspergitur aliquid antiquis istis narrationibus, quod ad historiam confert.* » *Ann. Imp.* **964**, § 28, t. III, p. 150 et dans les *SS. BB.*, il avait donné la translation de sainte Pusinna. V. pl. haut, p. 401, n. 5.

6. Il écrit à propos d'une lettre de Nicolas II à Michel, qu'il reproduit : « Prolixa est epistola, usque ad justi libelli mensarum, cujus delibata proderunt ad rerum ecclesiæ lucem. » *Ann. Imp.* **965**, § 21, t. I, p. 644. A propos de passages servant de généalogies, il écrit : « Addemus more nostro quædam pertinentia ad res ecclesiarum quoties inde familiæ procerum noscuntur, aut aliis rebus lux præbetur. » *Id.* **986**, § 21, t. III, p. 504.

7. « Il seroit bon... de faire un recueil systematique des propositions décidées et censurées par des Conciles, Papes, Evesques, Superieurs, Facultés, qui serviroit à l'histoire Ecclesiastique. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xx, § 17, *GEHR.*, *Phil.*, t. V, p. 501.

de ces décisions, parfois inédites (1). Il s'est occupé principalement des grandes assemblées de l'époque carolingienne : après avoir exposé le second concile de Nicée, où furent anathématisés les iconoclastes (2), il consacre presque toute une année de son ouvrage au concile de Francfort où le culte des images fut débattu (3) et il revient plus tard, à plusieurs reprises, sur cette question (4); de nombreux synodes sont exposés sous Charlemagne (5) et Louis le Pieux (6). Sous Charles le Chauve, il détaille le concile de Tusey (7), celui de Douzy où fut condamné Hincmar et expose toute l'affaire de celui-ci (8); plus tard il décrit le synode de Trosly (9). De même, sous les Ottonides, il traite au long le synode tenu à Rome par le Pape Jean XII (10), les deux synodes de Saint-Basle et de Mouzon concernant l'archevêché de Reims enlevé à Arnou et donné à Gerbert (11). Outre ces assemblées déjà connues et dont les pièces avaient été publiées, Leibniz en a indiqué de nouvelles, soit en rectifiant les connaissances anciennes, comme lorsqu'il montrait qu'un prétendu concile tenu à Rome avait eu lieu en réalité à Ravenne (12), ou qu'il combattait par les textes certaines allégations sur le second synode de Saint-Basle et

1. Ex. le Synode de Rome. « Sed brevia synodi acta ob rerum pondus transcribere placet. » *Ann. Imp.* **998**, § 24-25, t. III, p. 703-4.

2. *Id.* **787**, § 17-21, t. I, p. 137-9.

3. *Id.* **794**, § 1 et 5-55, t. I, pp. 163 et 164-83.

4. *Id.* **824**, § 13 et **825**, § 4-10, **975**, § 27, t. I, pp. 357-8 et 360-3 et t. III, p. 356.

5. *Id.* **813**, § 3-8, t. I, p. 288-9.

6. *Id.* **829**, § 2-6, t. I, p. 385-7.

7. *Id.* **860**, § 10, t. I, p. 593.

8. *Id.* **871**, § 17-24 et **872**, § 2-4, t. I, p. 705-8 et 710-2.

9. *Id.* **909**, § 2, t. II, p. 231-2.

10. *Id.* **963**, § 10-18, t. III, p. 116-20.

11. *Id.* **991**, § 19-31 et **995**, § 23-44, t. III, pp. 562-8 et 618-27. Leibniz avait trouvé les actes du synode de Saint-Basle dans un manuscrit de Wolfenbüttel et dans un autre de Helmstædt qui avait servi à Flacius pour les *Centuries*. *Id.* **991**, § 23 et **995**, § 35, p. 564 et 624; cf. lettre à la Croze, 29 mai 1716. KORTH., t. I, p. 448 (DUTENS, t. V, p. 516). Il avait demandé le premier à Hertel pour le faire collationner par le docteur Schramm, professeur à Helmstædt. Lettre à Hertel, 14 et 21 avril 1716. BURCKHARD, t. II, p. 343.

12. D'après Pierre Pithou. *Id.* **877**, § 6-12, t. I, p. 5-8. Cf. lettres à Baluze, 10 janvier 1710. FEDER, p. 37.

en publiait une partie des résolutions, d'après un manuscrit d'Helmstædt (1), soit en ajoutant des assemblées, auparavant inconnues, comme un synode d'Erfurth dont les articles mal reproduits avaient été attribués au synode d'Altaheim (2), ou un synode de Rome, dont les résolutions encore inédites sont données d'après le cartulaire de Magdebourg (3), et celui de Drenthe dont il donne les actes d'après sa propre édition de Ditmar (4).

Outre ces faits courants de l'histoire ecclésiastique, Leibniz s'est préoccupé de toutes les grandes questions théologiques du temps dont il racontait l'histoire. Avant de parler des conciles où elle a été débattue (5), il a exposé la question des images (6). Il a traité longuement aussi la querelle de l'adoptianisme, soulevée sous Charlemagne par l'évêque d'Urgel, Félix (7), les controverses de Paschase Radbert, Jean Scot et Ratramne sur la transsubstantiation (8), de Godescale et de Hinemar sur la prédestina-

1. *Id.* **791**, § 20, t. III, p. 562 où il combat un passage des *Annales* de Mabillon, inspiré par le continuateur d'Aimoin et Aubry des Trois Fontaines. A ce propos, Leibniz, qui aurait voulu voir confier l'édition des Conciles de France à Baluze plutôt qu'au P. Hardouin, lettres citées pl. haut, p. 469, n. 7, écrit : « Id in codice Helmestadensi vetustissimo, qui Flacii fuit, observavit Hermannus Conringius, ubi concilium hoc cap. 56. synodi hujus constituit. Quod significavit Baluzio, simulque integrorum actorum varias lectiones ei transmisit. Unde sinceram editionem Baluzius in sua nova conciliorum editione sperari jussit; quam utinam illi dare licuisset. Nos hanc tanti operis particulam ex eodem academiae Juliae codice supplevimus, ne quid pereat candori et diligentiae futuri conciliorum collectoris. » *Id.*, § 23, p. 564.

2. *Id.* **932**, § 10-11 et texte, § 12, t. II, p. 414-5.

3. *Id.* **967**, § 28-29, t. III, p. 200-4 (texte depuis 203).

4. *Id.* **1005**, § 4-5, t. III, p. 869-70.

5. V. pl. haut, p. 572, notes 2-3.

6. *Ann. Imp.* **769**, § 20-21, t. I, p. 24-25. Il l'avait déjà exposé dans le *Systema theologicum*, p. 101 et 103.

7. *Id.* **791**, § 8-12, **792**, § 1 et **799**, § 11-12, t. I, p. 151-3 et 206-7.

8. *Id.* **844**, § 15-37, t. I, p. 514-22. Leibniz, qui cite souvent Mabillon dans ces passages, en avait reçu le *de anima* de Ratramne, qu'il comptait publier avec d'autres ouvrages philosophiques. V. lettre à Pinson s. d. (14 mai 1700). KORTH., t. IV, p. 352 (DUTENS, t. V, p. 470) et lettre à Gehr. Meier (corr., fol. 283 v^o) s. d. (après le 21 avril 1701). C'était des œuvres inédites de Galilée, Descartes, Campanella, Valère-Maxime, Pascal, ses remarques sur Descartes, Locke et peut-être Malebranche. Cf. lettre à Fabricius, 7 juillet 1707, où il ajoute aux premiers auteurs Saisset le calculateur. KORTH., t. I, p. 255 (DUTENS, t. V, p. 421).

tion (1), pour ne citer que les plus importantes (2), et il leur donne toujours un développement considérable.

A côté de ces questions intéressant le dogme en général, Leibniz s'est préoccupé des croyances populaires du temps, des coutumes de l'Eglise et surtout de l'origine des rites chrétiens. Il énumère, par exemple, les superstitions païennes notées chez les Francs par le concile de Leptines au VIII^e siècle (3) et remarque la crainte inspirée cent ans après par la peur de l'enfer et du purgatoire (4); il détaille parfois des cérémonies communes, pour mieux faire connaître les particularités de l'époque (5). Il énumère les fêtes prescrites par les capitulaires (6) et marque l'année de la fixation de la Toussaint au 1^{er} novembre (7), comme il avait fait dans son grand recueil pour différentes fêtes locales de Brunswick (8). Il développe l'étude du culte du crucifix (9) et étudie la question des sacrements à différentes époques, par exemple la communion sous les deux espèces à la fin du VIII^e siècle (10), et certaines questions de discipline au début du X^e (11). Toutes ces excursions dans l'histoire ecclésiastique, à un moment où la religion avait tant de puissance, ont pour but de mieux pénétrer dans

1. *Ann. Imp.* **848**, § 6-25, t. I, p. 538-44.

2. D'autres affaires ecclésiastiques occupent des années presque entières, p. ex. **855**, § 2-15, t. I, p. 565-9. V. encore la controverse de Gerbert sur l'eucharistie. *Id.* **1003**, § 26, t. III, p. 842-3.

3. *Id.* **797**, § 9, t. I, p. 194-5. Le concile est de 743.

4. A propos de la prétendue damnation de Charles Martel. *Id.* **858**, § 10-11 et **874**, § 12, t. I, p. 581-2 et 728.

5. Ex. à propos d'un enterrement, il écrit : « Hæc, licet minuta, retulimus quia captandæ sunt occasiones raræ, eorum temporum res penitius noscendi. » *Id.* **913**, § 43, t. III, p. 322.

6. *Id.* **794**, § 51, t. I, p. 181-2.

7. *Id.* **835**, § 21, t. I, p. 454. En **1002**, § 8, t. III, p. 797, il relève les plus anciennes prières pour les morts. — Il remarque que le nécrologe de Werden n'indique pas la Toussaint. *SS. BB.*, t. III, n° xxxvi, préf., p. 27.

8. A propos de l'ordinaire du Sénat de Brunswick. *Id.*, t. III, n° xvii, préf., p. 16.

9. *Ann. Imp.* **975**, § 27 et **1000**, § 47, t. III, p. 356-7 et 770.

10. *Id.* **794**, § 48-50, t. I, p. 180-7.

11. *Id.* **910**, § 3 et **927**, § 17, t. II, p. 235 et 382.

le génie des siècles qu'il étudie (1) et d'en mieux faire connaître les idées et les croyances (2).

C'est sans doute pour la même raison que Leibniz se préoccupe tant de l'histoire du droit, la science qui, dans ses préférences, vient immédiatement après la théologie et les mathématiques (3) et qui, dans ses préoccupations journalières, venait la première. A coup sûr Leibniz, dont on a pu dire que toutes ses doctrines procédaient du droit (4), qui en a fait la principale occupation de sa vie, qui projetait de publier un recueil de droit romain (5), connaissait tout l'intérêt du droit primitif de l'Allemagne pour l'étude de ses institutions (6), qui a réuni un double

1. « Superest, ut quando in his sumus, theologiam Carolinam paucis absolvamus : ita seculi genius melius noscitur. » *Id.* 794, § 48, t. I, p. 180, cité à la note précédente. On voit qu'il entend le mot de « théologie » dans un sens très vaste.

2. « Dignus lectu liber est responsorum Nicolai ad consulta Bulgarorum multumque et doctrinam et disciplinam ejus temporis illustrat ». *Id.* 866, § 30, t. I, p. 658.

3. « Post sacros et mathem. scriptores nihil mihi unquam placuit magis quam aurea illa jurisconsultarum veterum fragmenta, quæ in Digestis Justiniani habentur. » Lettre à Th. Smith, 20/30 décembre 1695. BODEMANN, p. 284, n° 872.

4. « L'idée du droit est étrangère à Descartes : elle caractérise la philosophie de Leibniz. Les Scolastiques avaient pris pour point de départ la théologie, les grands philosophes modernes la physique, mais Leibniz prit la jurisprudence ; c'est celle qui donne le type de sa pensée ». FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, t. I, p. 18. De même, PFLEIDERER, p. 451, a dit que le droit est le fondement du monde et de la vie chez Leibniz ; HARTMANN, p. 106, en a fait ressortir l'importance, tout en remarquant qu'on ne peut considérer Leibniz d'un seul point de vue. Cf. GUHRAUER, t. I, p. 222 ss.

5. Il voulait d'abord en montrer le parallélisme avec le droit naturel. V. pl. haut, p. 147, n. 2. Sur le nouveau recueil, v. lettres à J.-B. Mencke, 18 décembre 1709. BODEMANN, p. 179, n. 635 ; à Cuper du 26 octobre, original autogr. à la Haye (extrait dans DUTENS, t. V, p. 571). Il demandait à Bignon, le 20 janvier 1712, des renseignements sur les commentaires du *Digeste* en France. FEDER, p. 262-3.

6. « Jura veterum Germanorum etsi mihi viderentur admodum rudia et barbara, ut qui illa nobis pro Romanis suadent a fruge ad glandes nos revocare velle videantur colligi tamen et illustrari merentur Historiæ et originum causa itaque laudatissimam in iis operam impendes, cum amicis, præterea supersunt passim veteres mores et ritus qui proprium iter juridicum mererentur nec Germaniam proh quanta varietas hodieque superest circa servos, gleba ascriptos, emphyteutas, colonas ! quanta circa venatus, pascuorum forestorum, agrorum limitum, patriciatu, nobilitatis vassalagij, conductus, vialia, telonialia, fiscalia, domanaliaque jura, quæ jejune admodum deliberantur in libris editis et vix nominibus, nedum rebus rota habentur ». Lettre à Gehr. Meier (corr., fol. 227-228) du 1^{er} septembre 1699.

recueil juridique et, dans ses *Scriptores*, a, ou signalé l'importance de certains ouvrages pour l'histoire du droit (1), ou publié des pièces qui la concernaient directement (2), ne pouvait la négliger dans ses *Annales Imperii*. Il savait, d'ailleurs, que, si les lois sont nécessaires pour maintenir la société (3), elles ont leur signification pour l'historien. Elles servent, en effet, non seulement à nous faire connaître l'organisation d'une société, mais à faire apercevoir ses vices (4); bien plus, si cette organisation est souvent toute idéale (5) et si parfois les lois devancent les besoins des peuples (6), parfois aussi le droit n'est que la confirmation et la réglementation tardive de faits déjà existants (7), qui y laissent souvent des traces profondes, subsistant encore après le changement des mœurs (8). Aussi Leibniz

1. Ex, la chronique de Henri Bode. *SS. BB.*, t. II, n° xxvii, préf. p. 30; Werner Rolevinck, t. III, n° xxv, préf., p. 21.

2. Surtout dans le t. III, n°s xvii-xix. Cf. pl. haut, p. 267, n. 1.

3. Cf. MOLLAT, p. 15; lettre à Bierling, 10 novembre 1710 sur les peuples d'Amérique sans loi. GEHR., t. VII, p. 491 (KORTH., t. IV, p. 22-23; DUTENS, t. V, p. 362). Cf. KLOPP, t. VIII, p. 121 et : « Parum intelligunt, jura non ad perdendos, sed ad servandos homines nata esse ». *Ann. Imp.* 862, § 16, t. I, p. 619.

4. « Ex legibus peccata temporum intelliguntur ». *Ann. Imp.* 898, § 7, t. II, p. 174.

5. « Arbitror, nec novam legem sanxisset Carolum aut filium ejus, nec observasse antiquam. *Canones auditi magis repetitique, quam curati sunt, manifesto juris scripti morumque divortio* homines ecclesiastici leges scribebant, militares viri exequabantur. » *Id.* 856, § 7, t. I, p. 650.

6. « Optima quæque instituta nova fuere. » *Id.* 817, § 15, t. I, p. 314.

7. « Il semble que le Concile de Nicée n'ait fait qu'établir par ses décisions une doctrine qui était déjà régnante dans l'Eglise. Il est vrai qu'il y a des passages des antérieurs dont les expressions n'étoient pas assez justes, mais c'est qu'on n'avoit pas encore fixé les phrases et souvent on ne les a pas bien entendues ». Lettre à la Croze, 2 décembre 1706. KORTH, t. I, p. 384 (DUTENS, t. V, p. 482). A propos d'un règlement sur des fiefs, il écrit : « Quanquam non putandum sit, tunc primum feuda ad hæredes transmissa : nam declarationes certissimi juris ita sæpe concipiuntur, ut veterum formularum imperitis novæ legis speciem præbeant ». *Ann. Imp.* 771, § 3, t. I, p. 28. Cf. p. bas, même chapitre. De même, pour les mesures prises pour Henri I^{er}, il remarque qu'on construisait déjà des fortifications contre les Normands et les Hongrois. « Sed quod antea temere et pro cujusque arbitrio fiebat, Henricus certo consilio ordinavit. » *Id.* 924, § 3, t. II, p. 346.

8. A la suite du premier passage cité pl. bas, même chapitre, il écrit : « *Et tamen veteris usus reliquæ diu mansere* : eoque minus mirum, in feudis ambiguum olim successionem fuisse, et sæpe patruos pueris a rege prælatos; donec feuda principatum magis ditiones quam officia esse cœpere, et scriptæ leges formam succedendi dedere ».

s'est-il occupé, dans son grand ouvrage, beaucoup de droit canon et surtout de droit public, plus que de droit privé.

Il était naturel qu'il traitât du droit canon en même temps que d'histoire ecclésiastique. Il le fait parfois incidemment (1). Il se préoccupe avant tout des droits des Papes, étudie longuement les élections pontificales sous Charlemagne (2) et le droit qu'a eu celui-ci d'élire les Papes (3) et interprète, au point de vue juridique, la mosaïque de Saint-Jean de Latran (4); il étudie les rapports de Louis le Pieux et d'Étienne IV (5) et retrace l'histoire du code des canons de l'Église de Denys le Petit à Gratien (6). Il examine longuement les donations de Charlemagne à l'Église (7); plus tard il traitera en détail la question des usurpations de pouvoir de Nicolas I^{er}, appuyées sur les Fausses Décrétales (8), les pouvoirs d'Otton le Grand sur le Pape (9) et les droits des évêques contre les pontifes indignes à l'occasion de la déposition de Jean XII (10). Il se préoccupe également des évêques, de leurs élections sous les Mérovingiens et les Carolingiens (11), de leur ordination sous les Ottonides (12), de l'origine de leur pouvoir temporel (13), de leurs droits judiciaires (14) et des pouvoirs qu'ils

1. Ex. à propos d'une lettre de Jean X : « Addit pontifex, imo inculcat (*quod memoratu dignum est*), juris ecclesiastici regulam ex prisca consuetudine vigere, ne quis clerico episcopatum conferat nisi rex. » *Ann. Imp.* 920, § 8, t. II, p. 320.

2. *Id.* 769, § 11-15, t. I, p. 21-22.

3. *Id.* 774, § 21-25, t. I, p. 50-52.

4. *Id.* 796, § 5, t. I, p. 188.

5. *Id.* 816, § 6-8, t. I, p. 306.

6. *Id.* 774, § 26-27, p. 52-53.

7. V. pl. haut, p. 490, note 2.

8. *Ann. Imp.* 865, § 6-33, t. I, p. 639-59.

9. *Id.* 962, § 7-24, t. III, p. 86-100. L'importance qu'il y attache est attestée par les documents qu'il cite : outre le texte même du diplôme (§ 7, p. 86-89), celui d'un acte de 1710 où il en est question (§ 21, p. 95-98) et par la bibliographie des controverses qu'a suscitées cette pièce (§ 8, p. 89).

10. *Id.* 963, § 25-31, t. III, p. 122-4.

11. *Id.* 822, § 6-8, t. I, p. 345-6 et 866, § 7-8, p. 650-1.

12. *Id.* 979, § 19, t. III, p. 394.

13. *Id.* 786, § 24, t. I, p. 127-8. Cf. BODEMANN, p. 381, nos 2 et 4.

14. *Id.* 855, § 3-4, t. I, p. 565-6.

ont pu acquérir sur les villes (1), de la façon dont ils étaient jugés (2), de la constitution de la règle des chanoines (3). Il s'attache plus rarement aux cleres en général, comme lorsqu'il traite de leur déposition (4) ou du châtement des prêtres libertins (5), plus rarement encore, semble-t-il, du clergé régulier (6).

C'est surtout du droit public, du droit politique en particulier, que Leibniz s'est occupé dans son histoire, comme dans ses différents écrits. Avant tout, il s'intéresse au droit impérial : il recherche longuement l'origine (7) et la nature des pouvoirs accordés à Charlemagne en Italie, principalement lors de son couronnement à Rome (8), il se demande si celui de Louis le Pieux par Etienne IV le fit dépendre du Saint-Siège (9), étudie les autres couronnements des Carolingiens, surtout de Charles le Chauve (10). Il le fait de même pour les rois et les Empereurs saxons à l'avènement de Conrad I^{er}, recherche quelles étaient les assemblées électorales (11) et, à propos d'Otton I^{er} et de la création du Saint-Empire romain germanique, se demande quels ont été les nouveaux pouvoirs du souverain sur Rome et sur le Pape (12). Il étudie plus longuement encore le couronnement d'Otton III (13) et, à cette occasion, revient sur la question de l'origine des électeurs, qu'il avait déjà traitée dans ses recueils diplomatiques (14).

1. *Id.* 922, § 15, t. II, p. 332.

2. *Id.* 941, § 3, t. II, p. 498.

3. *Id.* 816, § 11-12, t. I, p. 307-8.

4. *Id.* 866, § 6, t. I, p. 650.

5. *Id.* 916, § 11-12, t. II, p. 281-2.

6. *Id.* 822, § 9, t. I, p. 346-7.

7. *Id.* 796, § 2, t. I, p. 187.

8. *Id.* 800, § 13-22, t. I, p. 212-6.

9. *Id.* 816, § 5, t. I, p. 305.

10. *Id.* 875, § 6 et 12-17, t. I, p. 732-3 et 735-9.

11. *Id.* 912, § 2-3, t. II, p. 254-5.

12. *Id.* 962, § 15-24, t. III, p. 92-100.

13. *Id.* 996, § 9-35, t. III, p. 643-55.

14. *Id.* 996, § 36-37, t. III, p. 655-62. V. pl. haut, p. 131, n. 6 et 204, n. 4.

Il y a consacré de nombreuses notes, p. ex. Ms. XII. IV, 1, fol. 1-90. Dès son retour d'Italie, il s'était demandé si Otton IV avait fondé le collège électoral. *Entw. d. welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 234.

Toutes les fois qu'il s'agit du pouvoir de l'Empereur ou des rois qui lui sont soumis, il essaie de le préciser, déclare à plusieurs reprises que, sous les Carolingiens, l'hérédité était en quelque sorte tempérée par l'élection (1) et croit qu'il en était ainsi sous les premiers rois saxons (2) : il examine en détail la valeur du titre impérial de Lothaire I^{er} (3). Naturellement Leibniz, si préoccupé toute sa vie de maintenir les droits de l'Empire (4), n'a pas manqué de montrer, à l'occasion, l'origine de ceux qu'a eus l'Allemagne sur différents pays, notamment sur la Pologne, et le Danemark (5), la Lorraine (6) et le Barrois, à propos duquel il fait une discussion des plus approfondies (7). Leibniz a spécialement étudié certaines particularités du droit féodal, comme le consentement du comte pour les donations royales concernant les affaires du comté (8), les rapports des ducs et des comtes (9), le pouvoir de ceux-ci sur les évêques (10). Pour le droit des gens proprement dit, les observations sont rares (11), parce qu'à l'époque carolingienne et saxonne il en était fort peu question, en dehors de ce qui se confond avec l'histoire politique et militaire.

1. *Id.* 805, § 9, t. I, p. 241; 823, § 4, où on lit : « Tunc enim successionum jura electione temperata erant »; 847, § 6, p. 535.

2. A propos de la nomination d'Otton I^{er}, il écrit : « In his species quædam electionis apparet mista successioni, quod tunc gentium jus erat ». *Id.* 936, § 19, t. II, p. 448.

3. *Id.* 817, § 9 et 13-16, t. I, p. 732-3 et 735-9.

4. V. pl. haut, p. 363-364 et *Entw. d. welf. Gesch.*, PERTZ, t. IV, p. 245, où il dit que les rois saxons, même avant d'être Empereurs, se sont intitulés *reges Francorum et Saxonum*, « und also falsch dass die jura Francici regni allein bey den Regibus Galliæ oder Francis occidentalibus geblieben. » Dans une lettre s. d. n. a., Leibniz parle de revendiquer la dignité de cardinaux pour les Electeurs ecclésiastiques. Ms. XII. V, 1, fol. 7.

5. *Ann. Imp.* 834, § 31, t. I, p. 445, qu'il termine ainsi : « Eo facilius oblitterata sunt vetera imperii in Danos Polonosque jura ».

6. *Id.* 879, § 5-6, t. II, p. 34-35 (cf. Ms. XI, vol. IV, fol. 184-5).

7. *Id.* 951, § 21-36, t. III, p. 601-9.

8. *Id.* 908, § 7, t. II, p. 229.

9. *Id.* 919, § 11, t. II, p. 313.

10. *Id.* 920, § 2, t. II, p. 319.

11. *Id.* 806, § 9, t. I, p. 241, à propos de l'hérédité substituée à l'élection, il dit, sans se douter de l'importance que celle-ci reprendra plus tard : « Hodie ipso jure succedit hæres, neque immerito suam auferrî potest. Adeo Europæarum gentium mores mutavere, utili ad tranquillitatem publicam profecta. »

Il a trouvé plus de manifestations du droit privé. Cependant il ne s'intéresse guère qu'au droit romain, au droit saxon ou germanique et au droit criminel. Il recherchait la transmission du droit romain chez les Barbares (1) et notait que les Pandectes avaient été retrouvées à Amalfi sous Lothaire II (2); dans les *Annales Imperii*, il se pose de même la question de la conservation du droit romain en Italie sous Charlemagne (3) et dans l'Empire d'Orient au début du x^e siècle (4). Dans son grand recueil, à propos de la publication des lois saxonnes, il avait déjà parlé du droit criminel de Westphalie (5) et montré l'intérêt du droit privé de la ville de Brunswick (6); il insiste sur les mêmes questions dans son histoire. A propos de l'exécution de Verden, il traite à fond du droit dit de Westphalie et du jugement appelé *wehme* dans l'empire d'Allemagne (7); il détaille soigneusement les capitulaires saxons (8), signale les anciennes coutumes germaniques conservées dans le droit saxon (9) et les additions faites à la loi salique (10). Il insiste sur la procédure, par exemple sur le duel judiciaire sous Charlemagne (11), sur les témoins (12), sur la question par l'eau (13) et sur la torture en général (14), ainsi que sur les différents châtimens qui étaient appliqués aux hommes, suivant leur condition (15).

Id. **855**, § 8, p. 567 : « Missi a Benedicto episcopi contra jus gentium vinciuntur. »

1. FELLER, p. 424-5 et lettre à Spanheim, 26 octobre 1703. KLOPP., t. IX, p. 47.

2. *Entw. d. welf. Gesch.* FERTZ, t. IV, p. 251 ; mémoire de juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 49.

3. *Id.* **774**, § 39, t. I, p. 57.

4. *Id.* **911**, § 1, t. II, p. 236.

5. *SS. BB.*, t. III, n° xvii, préf., p. 13.

6. *Id.*, nos xvii et xviii, préf. p. 15.

7. *Ann. Imp.* **782**, § 7-10, t. I, p. 104-6. Cf. BODEMANN, p. 381, n° 7.

8. *Id.* **797**, § 4-8, t. I, p. 192-4.

9. *Id.* **839**, § 9, t. I, p. 474-5.

10. *Id.* **803**, § 13 et **819**, § 1-5, t. I, p. 229 et 321-2.

11. *Id.* **771**, § 4, t. I, p. 28-29.

12. *Id.* **814**, § 5, t. I, p. 294 (cité pl. haut, p. 620, n. 2).

13. *Id.* **829**, § 9-13, t. I, p. 387-9.

14. *Id.* **889**, § 12, t. II, p. 116.

15. *Id.* **937**, § 6, t. II, p. 458-9.

L'étude du droit avait obligé Leibniz à examiner les institutions (1); les institutions politiques paraissent l'avoir le plus intéressé, parce qu'il s'occupait avant tout d'histoire politique. Sa correspondance fourmille de questions les concernant, surtout quand elles se rattachaient directement à l'histoire de Brunswick, comme les pouvoirs des marquis d'Italie (2), l'origine de la noblesse immédiate (3), de la noblesse urbaine (4), des comtes palatins (5), des libertés des villes d'Allemagne ou d'Italie (6). Dans un de ses écrits, il a étudié le pouvoir des ducs en Allemagne, en particulier dans la Saxe, et il s'est efforcé de montrer que leur rétablissement provenait en grande partie des *missi* carolingiens (7), dont la charge était devenue héréditaire :

1. V. de nombreux coupons à propos de textes ou d'ouvrages juridiques, Ms. XIII, 828d, 835, et 839. 4. V. aussi sa lettre à Wasserbach sur les institutions politiques et sociales de la Saxe avant Charlemagne. BODEMANN, p. 381, n^{os} 5-6. Dans les *Ann. Imp.* 768, § 18, t. I, p. 14-15, il expose l'organisation de la Saxe, qu'il avait esquissée en 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 35-36.

2. Lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 67), 9 février 1694.

3. Lettres à Boinebourg, 2/12 septembre 1692. FEDER, p. 392; à Reffuge (corr., fol. 10 et 14), 20/30 mai 1697 et 23 décembre 1698; à Muratori, 27 février 1715 et 30 janvier 1716. CAMPORI, p. 216 et DUTENS, t. IV, part. 2, p. 109.

4. « Apud veteres nobilitatis vera sedes erat in urbibus, et nunc quoque, apud italos Magistratu in illis nobilissimi quique fungi solent. Ut pene verear ne ad veteris Germanorum barbarici reliquias pertineat, nobilitatem relegare ex urbibus et rari tantum quærere. Fatendum tamen est non paucas familias nobiles in urbibus negligentia quadam degenerasse, omisso annorum usu, questu minus decore, et matrimoniis promiscuis. » Lettre à Büttner (corr., fol. 200), s. d. (après le 9 mai 1706).

5. A propos d'Ezo, *palatinus regni Lothariorum*, il parle des comtes palatins, qui « étoient des princes d'une dignité médiocre c'est-à-dire au-dessous des ducs, mais au-dessus des simples comtes. Avec le temps le palatinat de Lothier et celui de la France orientale ont été unis et... même l'extinction de la famille de Franconie a fait qu'une partie de leurs droits a passé à ces Comtes palatins, ce qui les a rendus si considérables et égaux aux ducs, surtout dans la personne du frère de l'Empereur Frédéric I. » Lettre à Greiffencranz (corr., fol. 243-6), 24 avril 1710. Il en reparle, *SS.BB.*, t. I, n^o xxvii, préf., fol. d v^o.

6. Dans une lettre à Kress (corr., fol. 5 v^o), s. d. (après le 14 juillet 1712), il parle des privilèges accordés aux villes par les ecclésiastiques et donne comme exemple l'évêque Burkhard à Worms sous Henri le Saint, d'après Ditmar. C'est là, suivant Leibniz, l'origine de la liberté des villes.

7. G. Guil. Leibnitii *Meditationes Historicae de initiis ducatus Saxonici ejusque et aliorum imperii Germanici ducatum vera origine ex schedis autographis autoris nunc primum editæ*. PISTORIUS (Wilh. Friedr. von), *Amœnitates historico-iuridicæ*, Francfort et Leipzig, 1753, t. VII-VIII, p. 3011-32 (Brouillon, Ms. XIII, 828 c avec coupons).

c'est là une théorie qui est personnelle et sur laquelle il a souvent insisté (1). Dans son grand ouvrage, il s'est préoccupé de rechercher l'origine du régime féodal; il étudie la question en maint endroit (2), en particulier à propos du capitulaire de Kiersy-sur-Oise, qu'il analyse très judicieusement, n'y voyant pas l'origine de la transmission héréditaire des offices (3), et, à l'occasion des pouvoirs du duc de Lorraine Brunon, expose la constitution de la puissance séculière des évêques (4). Il examine à plusieurs reprises quelle autorité avaient les ducs (5), les *missi* (6), les comtes et leurs vicaires (7), les centeniers (8) et les *ministe-*

1. On la trouve pour la première fois dans une lettre à Ch. Schrader (corr., fol. 10, r^o) s. d. (après le 9 novembre 1690), où il écrit d'Ecbert : « C'estoit sans doute un des plus puissans seigneurs de Saxe et... du nombre de ces comtes principaux qui estoient Missi Regis et avoient... la meme proportion aux comtes ordinaires que les Archeveques avoient aux Eveques et par consequent faisoient en effect la charge de ducs... Ces Missi ou commissaires royaux qui estoient les chefs des Comtes ont pris peu à peu la qualité de ducs, et on les appelloit déjà ainsi lorsque les Empereurs et Rois ne les reconnoissoient pas encore temoin non seulement Ecbert mais meme Ludolphe; et j'ay trouvé la meme chose in Ducatu Allemanniæ. Ainsi *c'est des Misses que les Ducs* que Charlemagne ne vouloit pas, ont esté ressuscités en Allemagne. » Vers la même époque, il l'exposait dans l'*Entw. d. welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 245. Plus tard, il en parle dans les lettres à Bierling, 30 janvier 1711. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 493 (KORTH., t. IV, p. 28-29; DUTENS t. V, p. 365); à la Croze, 16 septembre 1713. KORTH., t. I, p. 428 (DUTENS, p. 506). Cf. *Ann. Imp.* **849**, § 7, t. I, p. 546, **892**, § 8 et surtout **912**, § 1, t. II, p. 135 et 252-3. On pourrait citer bien des faits historiques à l'appui de cette théorie : Chr. PFISTER pense que le comte Régnier, qui s'intitule *missus dominicus* et qui est qualifié de *marchio et demarcus*, était duc de Lorraine en 910. *Ann. de l'Est*, juillet 1899, p. 458.

2. Passage cité pl. haut, p. 576, n. 7, et *Ann. Imp.* **911**, § 11, t. II, p. 313.

3. *Id.* **877**, § 14-19 et 30, t. II, p. 8-10 et 14-15. Au § 19, p. 10, il écrit : « Ex his intelligimus, jam tum in morem vel jus abisse, ut filii comitum cæterorumque vassallorum in paternos honores surrogarentur. Neque enim nova tunc jura condita putandum est; quanquam fortasse tunc primuin mos in scripturam transierit ». En France, Cordemoy était arrivé aux mêmes conclusions (REBELLIAU, *o. c.*) : il est douteux que Leibniz, qui savait comment se codifie le droit (v. pl. haut, p. 576, n. 7), ait puisé chez lui ce renseignement.

4. *Id.* **953**, § 17-19, t. II, p. 630-2.

5. *Id.* **891**, § 15 et surtout **912**, § 1, t. II, p. 131 et 252-4.

6. *Id.* **849**, § 15, t. I, p. 546 et **880**, § 12, t. II, p. 50-51. A la fin du dernier passage, où il s'agit des ducs de Saxe, il écrit : « *Hæc ad intelligendam temporum faciem notanda fuere* ».

7. *Id.* **812**, § 16 et **813**, § 9, t. I, p. 285-6 et 289-90.

8. *Id.* **779**, § 4, t. I, p. 88. A propos d'un passage de Clüver, il avait étudié la centaine. Ms. XII, vol. I, 3, fol. 118.

riales (1), les marquis d'Allemagne ou d'Italie (2); pour la féodalité laïque et, pour la féodalité ecclésiastique, l'autorité des chorévêques (3) et des primats (4); de même pour l'administration centrale, il recherche ce qu'était le chapelain ou apocrisiaire (5). Enfin, Leibniz étudie, quoique avec peu de détails, les institutions militaires des Carolingiens (6) ou des rois saxons (7), surtout les fortifications, la condition des soldats et l'armement sous Henri I^{er} (8); il fait de même pour quelques questions financières (9).

Leibniz, qui avait eu l'occasion d'examiner les institutions sociales dans ses études juridiques (10), paraît les avoir un peu négligées dans son histoire : du moins, le caractère même de ses recherches fait-il qu'il ne parle guère d'elles qu'incidemment (11), surtout lorsqu'il s'agit d'interpréter le mot qui les désigne (12) ou qu'il est question des lois qui les signalent (13). Cependant il sait en reconnaître l'importance, car il montre le rôle qu'ont joué les alliés dans la grandeur de Rome (14), ou les exposer d'une manière suivie, car, dans son recueil d'historiens, il étudie les différents conditions des hommes de Brunswick et de

1. *Id.* **937**, § 7, t. II, p. 459.

2. *Id.* **897**, § 2, t. II, p. 166. En **839**, § 9, t. I, p. 475, il parle des marches.

3. *Id.* **811**, § 24, t. I, p. 282.

4. *Id.* **845**, § 26, t. I, p. 246.

5. *Id.* **784**, § 9, t. I, p. 113.

6. *Id.* **806**, § 2-3, t. I, p. 246.

7. *Id.* **937**, § 2 et **955**, § 8, t. II, p. 457 et 648-9.

8. *Id.* **934**, § 3-5 et 8-9, t. II, p. 345-7 et 347-8.

9. Ex. le *fodrum* et le *mansionaticum*. *Id.* **774**, § 38, t. I, p. 57.

10. Ex. coupons sur les alleux à propos d'un passage de Chiflet, sous le titre *Obs. jur.* Ms. XIII. 762b, n° 31; la condition des Saxons d'après Besle. Ms. XIII. 828c, fol. 19; la condition des terres au moyen âge. *Id.*, fol. 22-23.

11. A propos de la chronique de Lunebourg, il parle des alleux et de leurs tenanciers. *SS. BB.*, t. III, n° IV, préf., p. 50 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 5).

12. Ex. pour les *Fratres Calendarii* : « Excerpta ex Ordinario Ecclesiæ S. Matthæi in Brunsvic... ad fratres Calendarum seu Sancti Spiritus translatae. » *Id.*, t. II, n° XXXVIII, préf., p. 39. Cf. lettre à Pinson, s. d. (29 août 1701). KORTH., t. IV, p. 354 (DUTENS, t. V, p. 471). Dans les *Ann. Imp.* **889**, § 6, t. II, p. 114, Leibniz indique l'origine possible de cette institution.

13. Ex. au sujet des capitulaires. *Id.* **787**, § 9-10, t. I, p. 132-4.

14. Dans la *Securitas publica* (1670), § 21-22. KLOPP, t. 274-5. Cf. BARUZI, p. 35.

Saxe ou examine celle des chevaliers brigands (1), dans les *Annales*, il étudie, d'après un diplôme de Louis le Pieux, l'organisation de la propriété chez les Goths d'Espagne (2). On n'y trouve cependant guère que l'énumération des différentes sortes de tenures (3), la distinction des *lites* et des colons (4), quelques détails sur la condition des habitants des villes (5), sur celles des serfs et sur leur affranchissement (6), tout cela exposé d'une manière brève et incidente, tandis qu'il expose d'une manière suivie, à l'occasion des règles ecclésiastiques, l'état des différentes sortes de monastères (7) et la condition des solitaires, leur vie, leur nourriture et leurs vêtements (8), et, à propos de réformes de monastères, la discipline, les règles et les mœurs des abbayes de Cluny (9) et de Fleury-sur-Loire (10).

C'est, en effet, pour l'étude des mœurs, des coutumes et des traditions que Leibniz paraît avoir le plus de penchant (11). Il estime, par exemple, Gervais de Tilbury parce qu'il donne l'origine de bien des opinions et des traditions (12), et il étudie, d'après le *Spicilegium* de Dachery, l'état des mœurs du clergé au x^e siècle (13). Il examine en détail les superstitions et les mœurs des peuples slaves ou germanains (14), rapproche certaines coutumes germaniques de tra-

1. A propos de Werner Rolewinck. *SS. BB.*, t. III, n° xxv, préf., p. 21.

2. *Ann. Imp.* 816, § 15, t. I, p. 309.

3. *Id.* 792, § 3, t. I, p. 154.

4. *Id.* 888, § 23, t. II, p. 109.

5. *Id.* 924, § 5-6, t. II, p. 346-7.

6. *Id.* 967, § 47, t. III, p. 211-2.

7. *Id.* 817, § 17-22, t. I, p. 314-6.

8. *Id.* 926, § 10-11, t. II, p. 373-4.

9. *Id.* 927, 15-17, t. p. 381-2.

10. *Id.* 938, § 24-26, t. II, p. 477-8.

11. V. pour le cérémonial pl. haut, p. 489, n. 6; cf. WADDINGTON, p. 40-41. V. aussi pl. haut, p. 352, n. 8, pour le vêtement et : « De la manière de manger des Romains en couchant. » Ms. IX. 2, fol. 9-10.

12. « Opinionum quarumdam et traditionum, adde et rituum origines, non alibi occurrentes, subinde insinuat ». *SS. BB.*, t. I, n° LXIII, préf., fol. i v° (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 33).

13. « De Ratherio subijcere placet seitu digna nonnulla, quæ ex ipsius scriptis a Dacherio in Spicilegio editis colliguntur, unde *statum temporum et mores cleri cognoscere datur.* » *Ann. Imp.* 934, § 10, t. II, p. 434.

14. *Observatio de superstitionibus quibusdam Slavorum.* FELLER, *Monu-*

ditions mythologiques (1), en étudie longuement d'autres, comme l'origine des tournois (2), examine les insignes des rois (3), l'origine et la signification de certains symboles (4). Toutefois, c'est surtout à ce qui se rapporte au langage que Leibniz semble s'être attaché de préférence (5). Dans les *Nouveaux Essais*, il a fait, sur la condition des noms de famille sous les Carolingiens, en Allemagne, en France et en Italie, une digression des plus intéressantes et des plus justes (6); il en fortifie les conclusions dans les *Annales* (7). Dans ce même ouvrage, il se préoccupe de l'origine des romans et des vers (8), du développement des langues vulgaires dans les pays de langue romane (9), comme de l'allemand dans les pays de langue germanique (10), et il a, le premier, donné des serments de Strasbourg un

menta inedita, 1718, p. 640 (KORTH., t. III, p. 204-5; DUTENS, t. IV, part. 2, p. 278-9); *Conjectura quædam de Antiquitatibus Scandinavorum*. Ms. XII^B, 713 q, n° 69 (copie); *Ann. Imp.* **1005**, § 7-8, t. III, p. 870-1 et pl. haut, p. 574, n. 3. ■

1. *Ann. Imp.* **777**, § 9, t. I, p. 66.

2. *Id.* **924**, § 12-19, t. II, p. 349-54. Cf. lettre à Struve (corr., fol. 3-4) s. d. (après le 22 mars 1700), où il écrit : « Operæ pretium... foret inspectis diplomatibus inquiri quandonam ceptum fuerit in Testimoniis inter milites et famulos distingui. » et lettre à Bierling du 30 janvier 1711. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 493 (KORTH., t. IV, p. 27-28 et DUTENS, t. V, p. 364-5).

3. *Ann. Imp.* **918**, § 13, t. II, p. 306.

4. *Id.* **948**, § 6, t. II, p. 557.

5. Une de ses lettres à Gehr Meier (corr., fol. 137 et 140), du 24 septembre 1695, est intitulée *de periodis linguæ Germanicæ* Leibniz, après avoir parlé du Code d'argent, « admirabilis antiquitatis Germanicæ thesaurus », qui en reste le seul livre pendant cinq siècles, déclare qu'avec le XIII^e siècle commence la littérature allemande proprement dite, qui apparaît d'abord dans les poésies et les lois; les diplômes allemands ne viennent qu'au XIV^e siècle. Cette période du *moyen âge allemand* se termine à la réforme de Luther, qui crée une langue commune et littéraire, *l'allemand moderne*.

6. L. II, ch. XXVIII, § 2. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 230. Cf. GIRY, p. 351 ss. Dans une lettre à Cuper du 5 décembre 1702, Leibniz avait parlé des noms de famille romains. Ms. original de la Haye.

7. A propos d'un synode de Ferrare, il écrit : « Hæc nomina annoto, ut appareat, paulatim cognomina in his regionibus exemplo Venetorum invehi cœpisse ». *Ann. Imp.* **970**, § 3, t. III, p. 275.

8. *Id.* **778**, § 13 et **810**, § 10, t. I, p. 75-76 et 270.

9. *Id.* **840**, § 10, **948**, § 17 et **999**, t. I, p. 484, t. II, p. 561-2 et t. III, p. 718.

10. *Id.* **853**, § 9-10, **881**, § 11, t. I, p. 558 et t. II, p. 61. — Dans la lettre à Wasserbach citée pl. haut, p. 581, n. 1, il remarque que le saxon et le franc ne différaient que comme dialectes.

texte et une traduction exacts (1). Il y étudie dans quelles conditions les Papes ont changé de nom (2) et y recherche l'origine d'un proverbe allemand (3); en un mot, il ne laisse passer aucune occasion de pénétrer par la langue dans l'esprit du temps et de contribuer à la formation d'une science linguistique (4). Il fait de même pour tout ce qui se rapporte à l'écriture (5), examinant en particulier l'origine des runes (6) et de l'alphabet slave (7).

D'ailleurs, tout ce qui intéresse l'histoire de l'esprit humain lui paraît rentrer dans son cadre; aussi est-il loin de négliger ce que nous appelons aujourd'hui l'histoire de la civilisation et que lui-même nommait l'histoire littéraire (8). Toutes les fois que dans son grand recueil ou dans ses *Annales* il aborde un auteur, il ne l'abandonne qu'après avoir détaillé sa vie et ses œuvres (9). Il fait de même, dans son ouvrage, en dehors des historiens proprement

1. *Ann. Imp.* 842, § 2-3 (commentaire § 4), t. I, p. 498-500 (publié d'abord *Coll. Etym.*, t. I, p. 180-6; DUTENS, t. VI, part. 2, p. 141-4).

2. *Id.* 956, § 3, t. III, p. 4.

3. «*Proverbium Germanis...cujus sensus est, sponsam a fortunatiore domum duci*». *Id.* 871, § 16, t. I, p. 705. Il s'agit du proverbe : «*Wer das Glück hat, führt die Braut heim.*»

4. Il donne le texte d'un diplôme intéressant pour la connaissance de la langue du x^e siècle, le commente et ajoute : «*Habent hæ tabulæ notatu digna non pauca, ex quibus rerum et verborum ejus temporis notitia augeatur.*» *Id.* 946, § 12, t. II, p. 544.

5. Sur l'écriture en général et les caractères chinois, v. lettres à Bourguet, 15 décembre 1707 (datée à tort de 1709) et 17 avril 1710. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 547 et 551-2 (DUTENS, t. VI, p. 204-5 et 207-9); à Cuper du 29 décembre 1707 à propos du projet de Bourguet dont un résumé accompagne la lettre. Ms. original de la Haye; à la Croze, 14 décembre 1711. KORTH., t. I, p. 414-5 (DUTENS, t. V, p. 498-9).

6. Leibniz les a toujours crus postérieurs au christianisme, sans doute d'après l'ouvrage de Peringskiöld, *Runes avec des croix* (extraits, Ms. XII. Vol. 1, fol. 10-11); lettres à Sparfvenfeldt (corr., fol. 70), 10 mars 1702; à Fontaine (corr., fol. 19), 4 juillet 1704; à Cuper, 12 février 1707. Ms. cité. *Ann. Imp.* 829, § 27, t. I, p. 394.

7. *Id.* 862, § 20, t. I, p. 620-1. Il en avait longuement écrit à Sparfvenfeldt (corr., fol. 55-62) s. d. (avant le 25 août 1699). WIESELGREN, p. 50 ss.

8. V. pl. haut, p. 349, n. 1 à propos de l'histoire littéraire et p. 496 à propos de la critique de provenance. Cf. le passage de Fontenelle cité pl. bas, chap. vi.

9. Ex. pour Rhoswita. *SS.BB.*, t. II, n° xxvi, préf., p. 29. *Ann. Imp.* 967, § 38-40, t. III, p. 207-9, pour Udalric, biographe de saint Conrad. *SS.*, t. II, n° 1, préf., p. 2 et surtout *Ann.* 976, § 22, t. III, p. 367-8.

ditions dont il utilise les récits : il y traite en détail et à diverses reprises d'Alcuin (1) et de Paul Diacre (2), plus brièvement de Smaragde, abbé de Saint-Mihiel (3), d'Adalard, abbé de Corbie (4), d'Agobard, évêque de Lyon (5), de Jean Scot et de Jean de Saxe (6), du roi saxon Alfred le Grand (7), de Berward, maître d'Otton III, dont il étudie la méthode pédagogique (8), d'Aimoin et d'Abbon, moine et abbé de Fleury, beaucoup plus longuement de Gerbert (9), à propos duquel il mentionne le désir de voir éditer les œuvres des mathématiciens du moyen âge (10). Parfois, Leibniz sort de la forme biographique qui lui est ordinaire, comme lorsqu'il recherche l'origine germanique des vers et des romans à propos de la chanson de Roland (11), qu'il trace un tableau de l'instruction sous Charlemagne et au moyen âge, à l'occasion d'Alcuin (12) ou qu'il loue le x^e siècle en général (13). Non seulement il loue les bons auteurs, mais il donne au besoin un échantillon des mauvais, quand ils lui semblent caractéristiques des habitudes littéraires du temps (14).

Leibniz a fait pour les sciences comme pour les lettres. Lui qui souhaitait qu'on entreprît dans différents pays un

1. *Ann. Imp.* **781**, § 1-2 et 9-12, **793**, § 11, **802**, § 8, **804**, § 15, t. I, p. 96-97, 99-100, 161, 222-3 et 232.

2. *Id.* **786**, § 7, **787**, § 14-16, t. I, p. 121 et 135-7.

3. *Id.* **816**, § 13, t. I, p. 308.

4. *Id.* **826**, § 4, t. I, p. 367.

5. *Id.* **840**, § 19-20, t. I, p. 487.

6. *Id.* **877**, § 44-45, t. II, p. 20-21.

7. *Id.* **900**, § 25-26, t. II, p. 191.

8. *Id.* **992**, § 21-22, t. III, p. 581.

9. *Id.* **998**, § 44 et **1000**, § 27, t. III, p. 714 et p. 866-7.

10. *Id.* **968**, § 66, **998**, § 20 et **1003**, § 22-27, t. III, p. 252-3, 699 et 841-4. Au § 24, p. 842, on lit : « *o* tem mediæ ætatis mathematica selectiora aliquando collecta in fasciculos ab interitu vindicari. » Parmi ceux-ci était Suisset le calculateur. V. pl. bas, chap. vi. Leibniz faisait lui-même des recherches sur les mathématiques chez les Grecs. Lettres de Bignon, 13 août et 26 novembre 1712. FEDER, p. 266-7 et 269-71; cf. *Leibnitiana*, § XIX et CLXXIII. FELLER, p. 147 et 223 (DUTENS, t. VI, p. 296 et 329-30).

11. *Id.* **778**, § 13, t. I, p. 75-76.

12. *Id.* **781**, § 4-8, t. I, p. 97-99.

13. *Id.* **1002**, § 16-20, t. III, p. 800-3.

14. Il donne une épitaphe en disant : « *Adjecimus, ut appareat, quam barbara tunc Roma fuerit, mente linguaque.* » *Id.* **987**, § 8, t. II, p. 168.

dictionnaire « semblable à celui de M. Furetière où les termes des arts et métiers fussent expliqués (1) », qui désirait « qu'on traitât les jeux en sciences (2) » et étudiait lui-même ceux de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes (3), qui connaissait toute l'importance des grandes inventions (4), qui recherchait les origines de la découverte de la circulation du sang (5) et de l'invention de l'imprimerie (6), et qui connaissait les effets de la poudre à canon sur l'armement et les soldats modernes (7) s'est naturellement préoccupé des découvertes et de l'état des connaissances au moyen âge. Dans ses *Annales* il décrit

1. Lettre à Th. Burnet, juillet 1701. KLOPP, t. VIII, p. 273.

2. Lettre à Spanheim, 15 décembre 1705. BODEMANN, p. 294 et KLOPP, t. IX, p. 185. Cf. « *Je voudrais qu'un habile homme traitât en Mathématicien et en Physicien de toutes sortes de jeux. L'esprit humain brille dans les jeux plus qu'en toute autre chose.* » Lettre à Remond de Montmort, 26 août 1714. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 621 (DUTENS, t. V, p. 17) et *Leibnitiana*, § LVII. FELLER, p. 165 (DUTENS, t. VI, p. 304). Leibniz jouait lui-même aux échecs. Lettre à Sophie, 31 janvier 1714. KLOPP, t. IX, p. 426.

3. « Un évêque de Tournai, nommé Balderic, qui vivoit dans l'onzième siècle, a laissé une Chronique de Cambrai, où il parle d'un jeu d'Evêque, inventé par l'Evêque Wichaldus; les vertus et les passions y entrent, mais on a de la peine à le déchiffrer. On trouve certaines Rhythmomachies dans les vieux Manuscrits, et le duc Auguste de Wolfenbuttel, Grand-Père de celui d'a present, ayant publié son Livre en Allemand sur les Echecs, on y joint un tel ancien jeu. » Lettre à Remond de Montmort. (Pierre, d'après GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 25-26), 17 janvier 1716. DUTENS, t. V, p. 28. La suite de la lettre parle d'autres jeux modernes. — Sur différents jeux des Chinois, des Grecs et des Romains, Leibniz a écrit l'*Annotatio de quibusdam ludis. Miscell. Berol.*, t. I, p. 22-26 (DUTENS, t. V, p. 209-11). Il parle encore du jeu des larrons dans une lettre à R.-Ch. Wagner du 4 septembre 1708. *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 82. Cf. COUTURAT, note XVII, p. 581-3.

4. « Celui qui inventa l'imprimerie, découvrit l'usage de la Boussole et qui fit connoître les vertus du Quinquina, a plus contribué à la propagation de la connoissance et à l'avancement des commodités utiles à la vie, et a sauvé plus de gens du tombeau, que les fondateurs des Colleges et des Hopitaux et d'autres monumens de la plus insigne charité qui ont esté élevés à grand frais. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XII, § 12. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 436.

5. Lettre à la Croze, 2 décembre 1706. KORTH, t. I, p. 386 (DUTENS, t. V-483). Il l'attribue à Michel Servet, qu'il avait un moment confondu avec Fra Paolo, de l'ordre des *Servi*; il répara son erreur : lettres à Th. Burnet, 7 et 17 mars 1696 et 2/13 février 1700. GEHR., *Phil.*, t. III, 177-8 et 267 (DUTENS, t. VI, p. 234 et 265).

6. Lettre à Tentzel, 29 mars et 9/20 février 1700 et 27 juin 1701. BODEMANN, p. 329; à Bourguet, 11 avril 1710. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 553 (DUTENS, t. VI, p. 209). La question lui tenait tellement à cœur qu'il s'en occupait encore à la veille de sa mort : lettre à Hertel, 28 octobre 1716. BURCKHARD, t. II, p. 348.

7. Lettre au landgrave Ernest, 4/14 août 1683. ROMMEL, t. I, p. 351.

L'horloge envoyée à Charlemagne (1), la carte où était figuré le lieu de la première victoire des Saxons sur les Hongrois (2), il examine les effets du feu grégeois et le compare à la poudre (3); il étudie la question des antipodes à propos d'un évêque nommé Virgile (4), examine l'état de l'astronomie au moyen âge au sujet d'un prétendu télescope (5), développe celui des mathématiques et l'origine des chiffres arabes à l'occasion de Gerbert (6). Malheureusement, la pénurie des renseignements et la torpeur scientifique du moyen âge bornent là sa contribution à l'histoire des sciences.

Il n'a guère traité des arts, mais pour des raisons bien différentes. On a remarqué qu'à Nuremberg, où il a habité et est venu pendant ses voyages, il n'a guère prêté d'attention aux monuments du moyen âge (7); jamais il n'a fait allusion à ceux de la ville d'Hildesheim, le Nuremberg du Nord de l'Allemagne, où il est allé si souvent. Lui-même se plaignait de manquer d'imagination (8). Bien qu'il ait contribué à fonder l'esthétique moderne (9), qu'il connût l'utilité de la peinture et de la sculpture (10), Leibniz semble avoir manqué de sens artistique (11). C'est là, croyons-nous, ce qui explique l'absence à peu près complète des arts représentatifs dans ses ouvrages d'histoire

1. *Ann. Imp.* 807, § 6, t. I, p. 247-8.

2. *Id.* 933, § 22, t. II, p. 429.

3. *Id.* 811, § 22 et 941, § 18, t. I, p. 281-2 et t. II, p. 503.

4. *Id.* 769, § 6, t. I, p. 19-20, qu'il termine ainsi : « *Facit scientiæ amor, cujus Virgilium non expertum fuisse apparet, ut rem discutere a cura mea non alienum putem.* »

5. *Id.* 997, § 10 et 1003, § 24, t. III, p. 674 et 842.

6. *Id.* 1003, § 22-23, t. III, p. 841-2. Cf. lettre à Remond s, d. (1716). DUTENS, t. IV, p. 208.

7. GUHRAUER, t. I, p. 45.

8. V. pl. haut, p. 380, n. 2. Sur les rapports de la peinture et de l'imagination chez lui, v. *Leibnitiana*, § LXIX. FELLER, p. 170 (DUTENS, t. VI, p. 306.)

9. Voir H. G. MEYER, *Leibniz und Baumgarten als Begründer der deutschen Ästhetik*. Inaugural-Dissertation, Halle, 1874.

10. *Syst. theol.*, p. 103.

11. Cf. BARUZI, p. 143, n. 1 et surtout p. 440-1. Outre les passages qu'il cite, v. celui de KLOPP, t. VIII, p. 60 et 89. Leibniz a parlé assez médiocrement de la peinture chez les anciens dans une lettre à Coste, 10 janvier 1714. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 436.

quels qu'ils soient, comme dans sa correspondance. A part quelques gravures qu'il désirait avoir ou fit exécuter pour ses *Scriptores* (1), la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran (2); la Bible de Charles le Chauve (3) et la mention de la construction d'églises au début du XI^e siècle (4) dans ses *Annales*, il n'a jamais parlé des arts de la vue; il n'a pas donné non plus, pour ainsi dire, de tableau descriptif tiré des contemporains (5).

Si Leibniz semble fermé aux arts plastiques, il ne l'était pas à la musique (6). En sa double qualité d'Allemand et de Slave (7), il y est, au contraire, fort sensible, comme le prouvent le plaisir que lui causaient certains vers (8), l'émotion que produisaient en lui certains cantiques (9) et les théories qu'il essayait de donner du plaisir musical (10). Nous l'avons vu penser un moment à publier les musiciens grecs (11). Dans les *Annales Imperii*, il parle assez souvent de la musique italienne sous Charlemagne (12), signale,

1. V. plus haut, p. 388, notes 9-10.

2. V. plus haut, p. 577, n. 4.

3. *Ann. Imp.*, **870**, § 26, t. I, p. 698.

4. *Id.* **1003**, § 26, t. III, p. 850.

5. Nous n'avons trouvé en ce genre dans les *Annales* que la description de la cour de Charlemagne d'après le poète saxon, dont les textes sont en partie reproduits. *Id.* **799**, § 5-6, t. I, p. 202-4.

6. Cf. BARUZI, p. 441-3. Sur ce point et le précédent, nous étions arrivés aux mêmes conclusions que cet auteur, avant l'apparition de son ouvrage.

7. V. sur cette question, FOUCHER DE CAREIL, t. IV, p. LXVIII, et KLOPP, t. I, p. XLVI-L et notre compte rendu du Baruzi, *R.S.E. H.*, mars-avril 1907, p. 196.

8. Lettre à la Croze, 9 décembre 1715, où il demande le poème saphique commençant par :

« Si le Toutpuissant n'établit la maison,
L'homme y travaillant se peine outre raison,
Vous veillez en vain la Cité défendant
Dieu ne le gardant. »

KORTH., t. I, p. 441 (DUTENS, t. V, p. 512). Cf. lettre à Kortholt, du 2 juillet. *Id.*, p. 335 (DUTENS, p. 331).

9. V. lettre à Henfling, s. d. (1705 env.). BODEMANN, p. 86, n° 390, où il dit du chant *Ecce quomodo moritur justus* : « toutes les fois que je l'entends... j'en suis enlevé ».

10. Lettre à Goldbach, 17 avril 1712. KORTH., t. I, p. 240-1 (DUTENS t. III, p. 437, et GEHR., t. I, *Beil.*, p. 66-67).

11. V. pl. haut, p. 33, n. 3.

12. *Ann. Imp.* **787**, § 5-6, t. I, p. 131-2.

d'après les manuscrits de Gudius achetés à la bibliothèque de Wolfenbüttel, les œuvres musicales de Saint-Udalric (1) et les notations musicales de Corvey (2). Là, comme pour les sciences, s'il ne donne pas plus de développements, c'est évidemment faute de matière.

Outre l'histoire de la civilisation, Leibniz s'est encore occupé de l'histoire économique, bien plus que la plupart de ses contemporains (3). Ce genre de faits l'intéressait beaucoup (4); il y comprenait tous les êtres et les objets utilisés raisonnablement par l'homme et le rattachait en partie à l'histoire politique (5). Leibniz en trouvait l'étude si importante qu'aux quatre facultés vulgairement reconnues en Allemagne, il croyait qu'on pouvait adjoindre une faculté « économique (6) ». Il s'est naturellement beaucoup occupé d'économie politique dans tous les domaines (7). Pour l'agriculture, il a vu l'importance des prairies naturelles et artificielles, des plantations et des défrichements (8).

1. *Id.*, 976, § 22, t. III, p. 368.

2. *Id.* 986, § 22, t. III, p. 504-5.

3. Sur l'état de l'économie politique au XVII^e siècle, v. LAMPRECHT, p. 113-4.

4. Dans l'*Atlas universalis*, il devait mettre : « *Æconomica et omne genus supplectilis, et domesticæ curæ.* » COUTURAT, *Opusc.*, p. 223. Dans le plan de *Rerum Arcanis*, il indique au n^o 20 « *De rebus Æconomicis, deque incrementis civitatum, opificiisque et re mercatoria.* » GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 51 note. Cf. pl. haut p. 214, n. 4. Il s'en est occupé dès le début de sa carrière : le projet d'Égypte est « tout basé sur la statistique, l'économie politique et les intérêts commerciaux ». FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. xxxv, qui, par suite, exagère en disant, t. VII, p. xxvii, que Leibniz, dans son dernier séjour à Vienne, a « deviné l'économie politique ».

5. « *Opum est doctrina æconomica, quæ agit de instrumentis irrationalibus, quæ sunt vera et fictitia per opinionem rationalium, quales pecunia, cujus proinde tractatio videtur ad politicam pertinere.* » COUTURAT, *Opusc.*, p. 527; « *ego ita dudum staticam rem æconomicam esse multo maximam civilis scientiæ partem.* » Lettre à Lincker, s. d., (1680). FELLER, p. 1 (DUTENS, t. V, p. 214).

6. « Quelques uns ont cru avec raison, qu'on pourrait ajouter aux autres la *Faculté économique*, qui contiendrait les Arts Mathématiques et Mécaniques, et tout ce qui regarde le détail de la subsistance des hommes et des commodités de la vie, où l'*Agriculture* et l'*Architecture* seroient comprises. » *Nouv. Ess.*, t. IV, ch. XXI, § 3, GEHR., *Phil.*, t. V, p. 507. H. HAUSER, *L'enseignement des sciences sociales*, Paris, 1903, p. 99, n. 1, a cru à tort qu'il s'agissait de science politique et sociale.

7. Voir les sources dans l'édition de KLOPP. Pour les ouvrages de seconde main, v. PFLEIDERER, p. 748-77. Cf. LÉVY-BRÜHL, p. 17-18.

8. « *De seminando Klee etc De plantandis patatis .De emendatione agrorum*

l'utilité d'introduire en Allemagne des plantes et des animaux nouveaux (1), entre autres la pomme de terre (2); mais, d'une manière générale, il ne s'est guère préoccupé de l'agriculture que dans ses rapports avec l'industrie, comme lorsqu'il faisait planter des mûriers pour élever des vers à soie (3). Son attention paraît s'être tournée davantage vers l'industrie et le commerce. Dès 1669, il parlait d'établir en Allemagne des manufactures et d'y améliorer le commerce (4). Plus tard, pendant son séjour à Paris, il étudie les industries françaises et donne la cause de leur prospérité (5); installé à Hanovre, il examine l'emploi des machines dans l'industrie et se déclare en faveur de leur extension (6); il parle de faire la description de différents métiers (7). De même, à Paris, il songe à ruiner les Hollandais en donnant à la France l'Égypte et les ports de la mer Rouge (8) et vante les mesures prises par Colbert pour favoriser le commerce (9); installé en Allemagne, il rêve pour le Brunswick une sorte d'union douanière avec la Saxe (10) et

siccatis paludibus. De inundationum diminutione factis multis lacubus in locis sterilibus et monotonis quo minus torrentes inundent plana. » KLOPP, t. V, p. 339 et 340, nos 52-53 et 42-43. Cf. p. 338, n° 24 à 28.

1. KLOPP, t. I, p. 127 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 55).

2. V. pl. haut, p. 591, n. 8 et *N. H. M.*, t. XVII, col. 1240; cf. PFLEIDERER, p. 751 et 763.

3. V. surtout pour la société de Berlin, lettres de 1702, 1703 et 1708. KLOPP, t. X, p. 371-2, 379-80, 382 et 386; cf. HARNACK, t. I, p. 133 et 139. Pour la société projetée à Dresde, aux mêmes dates, DISTEL, *A. f. Sächs. Gesch.*, t. XXX, p. 127, 131, 133 et 138. Pour la bibliothèque de Wolfenbüttel en 1705, BURCKHARD, t. II, p. 331.

4. KLOPP, t. I, p. 127.

5. Lettres à Jean Frédéric, 26 mars 1673 et à Habbeus de Lichstenstein, s. d. (avril 1673). *Id.*, t. III, p. 267 et 227.

6. *Id.*, t. IV, p. 395-6. Lettre à Voigt, 1700, sur une machine à battre. « J'entends des gens dire qu'on fait du tort aux pauvres par cette machine, mais il vaut mieux que les pauvres s'appliquent à des travaux plus utiles et je suis d'opinion qu'on ne doit jamais refuser sous ce prétexte aucun secours de l'art; car il y aura toujours une infinité de choses à faire qui demandent plus d'industrie et pour lesquelles on a besoin de main d'hommes. » BODEMANN, p. 365-6, n° 965.

7. KLOPP, t. V, p. 25.

8. *Cons. Ægypt.*, § VII. FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. XXXVI-XXXVIII.

9. KLOPP, t. III, p. 4.

10. Lettre à Jean-Frédéric s. d. (1678-1679). *Id.*, t. IV, p. 395.

pour l'Empire le commerce de l'Égypte et de l'Amérique (1); il s'intéresse à celui de la Russie (2). Pour développer le commerce allemand, il parle d'entretenir des voies de communication par mer et par le Danube (3), de créer des canaux dans la Basse-Saxe (4) et le Brandebourg (5) ou la Haute-Allemagne (6). Outre ces questions purement économiques, Leibniz s'est intéressé aux questions d'impôt (7), de statistique et de démographie (8): il projette des dénombremens pour le Hanovre (9) et en essaie pour la Prusse (10), déclare que c'est « la populacité qui est la force d'un Pays (11) », que la dépopulation a fait déchoir l'Espagne de sa grandeur (12) et étudie les maux dont souffrait la France sous Louis XIV (13).

Ce ne sont là, toutefois, que des vues d'occasion, sur des matières où Leibniz ne s'est pas arrêté (14); il est certaines

1. Id., t. V, p. XII et 23.

2. Lettre à Hertel, 9 janvier 1699 (BURCKHARD, t. II, p. 327) où il semble être fait allusion aux *Observations* s. d. (1699 env.) sur la Russie. GUERRIER, p. 47-48 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 459-62).

3. KLOPP, t. V, p. 24.

4. Lettre à Busch, 1697. FELLER, p. 90 (DUTENS, t. V, p. 546). Cf. lettre à Antoine-Ulrich du 8 mai 1701 : « je supplie V. A. S. de se souvenir... du vieux canal dit « Julius-Farth » qui unissait l'Ocker avec la Bode et par conséquent avec l'Elbe (dont V. A. S. vouloit faire rechercher les particularités à la chancellerie). » *Z. d. h. V. f. N.* 1888, p. 150-1.

5. Projet d'un canal des deux mers entre la Sprée et l'Oder. Lettres à Printzen et à Frédéric I^{er}, s. d. (mars 1711). KLOPP, t. X, p. 433 et 452.

6. V. plus haut, p. 281, n. 4 où il reprend à Vienne le canal de Charlemagne.

7. A propos des sociétés projetées. V. surtout lettre au prince Eugène s. d. (17 août 1713). *A. f. öst. Gesch.*, t. XLI, p. 250 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 323-4).

8. V. plus haut, p. 41, n. 7.

9. KLOPP, t. V, p. 18-19.

10. Mémoire du 17 août 1701. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 311.

11. Lettre au landgrave Ernest, 28 novembre / 8 décembre 1686. ROMMEL, t. II, p. 96. Il avait eu cependant des idées malthusiennes : « Ce qui accroît la richesse d'un pays, c'est la fertilité du sol, l'industrie et le nombre restreint des mariages. » Lettre à Louis XIV, 1672. FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. xxxvi et 271.

12. KLOPP, t. I, p. 320.

13. *Mala Franciæ*, dont le début est : « Parisiæ florent, provinciæ exhauriuntur. » Id., t. III, p. 78-79.

14. Notons encore qu'il a projeté pour la société des sciences de Berlin un système décimal de poids et mesures. HARNACK, t. I, p. 130; texte t. II, p. 150 (KLOPP, t. X, p. 370; FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 635-6).

branches des sciences économiques dont il s'est occupé spécialement : ce sont les mines et la monnaie. Dès son arrivée à Hanovre, Leibniz signalait l'utilité des machines dans les mines (1); il en a créé lui-même, en sa qualité d'ingénieur, dans celles du Harz (2). Connaissant l'importance des mines dans l'histoire des peuples, il voulait en assurer l'avantage aux princes de Brunswick (3); dans son grand voyage, il alla étudier toutes celles qui se trouvaient dans son voisinage (4). Il voulait surtout en faire profiter ses maîtres, en donnant au pays une bonne monnaie d'argent pur (5). Leibniz, qui déclarait avoir fort étudié la question (6), avait, malgré ses idées mercantiles sur le rôle de la monnaie (7), des notions assez justes sur elle : il y voyait une marchandise (8) et croyait que la découverte de la pierre

1. *Id.*, t. IV, p. 396.

2. *Id.*, p. 405.

3. Il écrit à Ernest-Auguste, s. d. (décembre 1692), que « le fleurissant estat de ses mines semble avoir esté réservé exprès à son temps pour faciliter des grands desseins. Aussi ay-je remarqué que la ville d'Athenes dans son lustre, le Roy Philippe pere du grand Alexandre, Hannibal faisant la guerre aux Romains, eurent le bonheur de jouir de mines tres riches. » *Id.*, t. VI, p. 362. Il avait déjà dit la même chose dans les *Considerations sur les Interests de la S^{me} M. de B.* et ajouté : « L'on sçait ce que la Monarchie d'Espagne doit à la mine de Potosi dans le Perou; et les Marquis de Misnie sont fort redevables à la decouverte de celle de Freiberg, qui mirent Frederic le Belliqueux en estat d'obliger l'Emperreur Sigismond (en l'assistant contre les Hussites) et d'acquérir l'Electoraet et le Duché de Saxe. » *Id.*, p. 272. V. aussi plus haut, p. 221, n. 9.

4. V. plus haut, p. 83, n. 5 et 7. Leibniz se recommandait volontiers de ses connaissances dans les mines; cf. pl. haut, p. 63, n. 9.

5. Lettre à Blume s. d. (janvier 1688). *KLOPP*, t. V, p. 369-70; à Platen, s. d. (12 avril 1688), p. 379; au landgrave Ernest, 22/12 février 1692. *ROMMEL*, t. II, p. 400; à Boinbourg, 2/12 septembre 1695. *FEDER*, p. 393-4; à Th. Burnet, 8/18 mai 1697 et 20/30 janvier 1699. *GEHR.*, *Phil.*, t. III, p. 201 (*DUTENS*, t. VI, p. 350) et 244-5.

6. « Le règlement des monnayes... est une matiere que j'ai étudiée peut-être autant que qui que ce soit. J'ai fait tant de remarques là-dessus, qu'il me seroit aisé d'en faire un volume, à cause que l'affaire a été souvent agitée dans la Diète générale de l'Empire et dans plusieurs Diètes de Cercles. » Lettre à Buraet, 7/17 mars 1696. *GEHR.*, *Phil.*, t. III, p. 177 (*DUTENS*, t. VI, p. 233). Leibniz n'exagèrait pas : v. *BODEMANN*, *Handschriften*, p. 171-2.

7. « In Anglia autem dum plus multo pecuniæ quotannis emittitur regno. quàm recipitur, vendendum est, ne exhaustis loculis turbæ oriantur tandem vix sedandæ, nisi intempestiva pace. » Lettre à son frère, 1697. *FEDER*, p. 110 (*DUTENS*, t. V, p. 564).

8. « Il n'importe point quelle valeur on donne à la monnaie d'argent fin par rapport aux livres et autres memoires imaginaires, pourvu qu'on propor-

philosophale ne pourrait que diminuer la valeur des métaux précieux et, par suite, leur enlever toute la valeur qu'ils offrent pour les transactions (1).

Avec de telles conceptions, il est naturel que Leibniz se soit préoccupé en histoire des faits économiques, bien que la matière et surtout la forme de son exposition ne lui en donnassent guère l'occasion. Dans son grand recueil d'historiens, à propos d'une chronique de Goslar, il cherche les commencements des mines de Saxe (2) et, au sujet des anciennes lois de Brunswick, étudie l'origine de la salaison du hareng (3), dont il avait déjà, dans sa jeunesse, constaté toute l'importance pour les Hollandais (4); toutes les fois qu'il le peut, il examine la valeur des monnaies citées par les historiens (5). Dans ses *Annales*, il s'occupe de questions analogues, concernant surtout l'industrie et le commerce, il y parle, par

tionne la valeur de l'argent aux marchandises par un tarif raisonnable, du prix des choses; car je trouve qu'on ne sauroit bien régler la monnaie, sans régler en même tems le prix des marchandises et du Commerce, au moins en partie; parce que *l'argent est lui-même une marchandise* et je trouve qu'on commet un Cercle en Logique quand on veut estimer la valeur d'une piece d'argent par la monnoye ». Lettre à Burnet, citée plus haut, n. 6.

1. « Mea sententia si qua est ars aurifica et argentifica, tam facilis, ut fertur, et fructuosa, supprimenda esset multo justius quam vitri malleabilis inventum. quod Tiberio bilem intempestivè concitasse fertur. Nam ubi emanaret in vulgus (quod vix evitari potest, si magna auri pondera quærantur) genus humanum privaretur melioris monetæ commodo, sanè magno. Aurum enim et argentum portatilia et scitilia et non adulteranda, collybisticæ schedulæ loco sunt per orbem, quam nemo notusve refutat, et multum in exiguo pretii est. Sed aucta nimium copia perfectorum metallorum, ad æs et libram redeundum foret, et (uti non ita pridem in Suecia) pecunia à rustico ex venditis in urbe agelli fructibus quæsita, non marsupio, sed carro domum referenda. » *Œdipus Chymicus. Miscell. Berol.* 1710, p. 17-18 (DUTENS, t. V, p. 199).

« Si cette benoïste pierre

Qui peut seule enrichir tous les rois de la terre,

ne servait qu'à faire de l'or elle seroit dommageable, car le prix de l'or tomberoit, ce qui nous priveroit de la commodité que ce metal donne, en fournissant une monnoye de beaucoup de valeur en peu de volume ». Lettre à Sophie, 12 novembre 1701. KLOPP, t. VIII, p. 301-2.

2. V. plus haut, p. 472, n. 2.

3. *SS. BB.*, t. II, n° XLIV, préf., p. 14-15.

4. « Inventioni saliendorum halecum Belgæ omnes suas opes debent; dadurch sind die Ostischen commercia überwagen worden, autor des interesse von Holland. » Notes sur l'expédition d'Égypte s. d. KLOPP, t. II, p. 13.

5. *SS. BB.*, t. III, n° IX. V. la valeur des denrées et des monnaies d'après un diplôme de Wurtemberg de 1296. Ms. XXIII 236, fol. 57.

exemple, des salines de Salzdahl et de Lunebourg (1), y traite longuement de l'origine des mines de Saxe sous Henri I^{er} et Otton le Grand (2) et de celles de Bohême à la même époque (3); du commerce des villes et du droit de brasserie sous Henri I^{er} (4); à propos d'un diplôme donné à Rome, il signale l'or fluvial (5); au sujet d'un autre concernant Quedlimbourg, il remarque que les tributs étaient payés en nature (6); à diverses reprises, il se demande quels étaient les impôts (7) et examine la valeur relative de la monnaie (8). Pour les communications, il étudie le canal construit par Charlemagne entre le Danube et le Rhin et le rapproche des grands canaux creusés au xvii^e siècle (9); il signale la construction d'un pont de bateaux sur le Danube (10) et examine la forme des vaisseaux qu'avaient les Russes au x^e siècle (11). Si presque toutes ces mentions sont très brèves, c'est que les documents médiévaux fournissent très peu de renseignements.

Après les faits économiques, Leibniz fait une place importante aux faits singuliers ou prodigieux, sans doute parce qu'ils ne se sont produits qu'une fois (12), qu'ils ont pu être observés directement et que certains d'entre eux servent à établir la chronologie (13). Ceux qui concernent les hommes sont les moins nombreux : on ne trouve guère

1. *Ann. Imp.* **883**, § 23 et **965**, § 20, t. II, p. 109 et t. III, p. 158.

2. *Id.*, **922**, § 6-13, t. II, p. 328-31 et **968**, § 72, t. III, p. 255-6.

3. *Id.* **943**, § 17, t. II, p. 519.

4. *Id.* **924**, § 7-8, t. II, p. 347-8.

5. *Id.* **1000**, § 27, t. III, p. 759 (diplôme § 28, p. 760). Cf. BODEMANN, p. 322-3, n° 908 (lettre à Struve).

6. *Id.* **937**, § 22, t. II, p. 466.

7. *Id.* **797**, § 4-5, t. I, p. 192-3; cf. pl. haut, p. 583, n. 9 et pl. bas, chap. v.

8. *Id.* **850**, § 2, t. I, p. 549, le prix d'un boisseau de blé à propos d'une famine (citée pl. bas, p. 597, n. 13).

9. *Id.* **793**, § 3-4, t. I, p. 158-9. Cf. pl. haut, p. 593, n. 6.

10. *Id.* **792**, § 10, t. I, p. 156.

11. *Id.* **941**, § 14, t. II, p. 501.

12. Il donne, p. ex., un texte, « cum in eo id *singulare* occurat », qu'on y mentionne un chancelier sans archichancelier. *Id.* **879**, § 12, t. III, p. 391; un autre parce que le titre d'archevêché est donné rarement à Plaisance. *Id.* **989**, § 8, p. 536.

13. V. pl. haut, p. 466, n. 5 et 426, n. 1.

en ce genre, dans les *Annales Imperii*, que la mention d'un évêque mort presque centenaire, comparé à Azon I^{er} (1) et celle de la variole, dont mourut Otton III et qui était alors peu fréquente (2).

Les particularités se rapportant aux phénomènes naturels sont beaucoup plus nombreuses. Leibniz note, par exemple, des tremblements de terre (3), certains prodiges survenus en Allemagne (4), un phénomène solaire d'un caractère chronologique indubitable (5), des aurores boréales qui passèrent pour des prodiges (6), les différentes particularités astronomiques de l'année, notamment les éclipses, dont quelques-unes permettent de dater exactement certains faits (7), et surtout les comètes, si volontiers mentionnées par les chroniqueurs du moyen âge, auxquels elles paraissaient des présages de grands malheurs (8). Leibniz signale, de même, les particularités météorologiques, comme les hivers très froids (9), les étés très chauds (10), les orages ou les intempéries (11), les épizooties (12), les grandes famines (13). Ainsi s'affirme son souci d'être complet et de ne rien oublier qui pût faire revivre le passé.

C'est évidemment pourquoi il s'est préoccupé aussi du développement de l'histoire et de l'esprit critique dans le

1. En **928**, § 16, t. II, p. 388.

2. « Minus illud malum antiquis crebrum fuisse videtur, hodie pauci pro-sus vitant. » *Id.* **1002**, § 3, t. III, p. 794.

3. *Id.* **859**, § 17, t. I, p. 589.

4. *Id.* **822**, § 14, t. I, p. 348; **958**, § 8, t. III, p. 27.

5. *Id.* **840**, § 2, t. I, p. 480.

6. V. pl. haut, p. 545, n. 8 et *Ann. Imp.* **993**, § 31 et **999**, § 57 et t. III, p. 598 et 745. Déjà, dans les *Misc. Berol.*, t. I, p. 137-8 (DUTENS, t. II, part. 2, p. 86) il en avait étudié deux d'après les *Annales* de Saint-Bertin et le *Chronographus Saxo*.

7. *Id.* **797**, § 12 et **807**, § 1, t. I, p. 196 et p. 246; **878**, § 28 et **936**, § 2, t. II, p. 31 et 442; **990**, § 20, t. III, p. 553.

8. *Id.* **837**, § 5, **838**, § 1 et **868**, § 23, t. I, p. 465, 468 et 676; **882**, § 2, **905**, § 3 et **942**, § 12, t. II, p. 64, 211 et 509; **975**, § 33 et **1005**, § 21, t. III, p. 359 et 876.

9. *Id.* **860**, § 1, t. I, p. 590; **999**, § 26, t. III, p. 608.

10. *Id.* **928**, § 16, t. II, p. 388; **999**, § 57, t. III, p. 745.

11. *Id.* **882**, § 16, t. II, p. 69.

12. *Id.* **878**, § 28, t. II, p. 31.

13. *Id.* **850**, § 12, t. I, p. 549; **994**, § 26, t. III, p. 608.

cours des temps qu'il étudiait. On peut, en effet, avec ses divers ouvrages historiques, reconstituer dans ses grandes lignes l'historiographie complète du moyen âge et des temps modernes (1). D'une manière générale, Leibniz s'est toujours plaint de l'absence d'esprit historique et surtout de sens critique des écrivains qu'il utilisait. Dans son grand ouvrage, il ne cesse de regretter la pauvreté des historiens du moyen âge (2), leur stérilité (3), l'enfance et la brièveté de l'histoire (4), son manque de critique (5). Cependant, il y a des joyaux dans cette boue (6) et parfois certaines personnes, comme Abbon de Fleury (7), montrent un sens critique déjà remarquable.

Cette amélioration sensible est due en partie aux efforts de Charlemagne, qui a relevé les lettres (8); mais elle est surtout manifeste au x^e siècle avec les Ottons, où l'Allemagne brille dans les lettres comme dans la politique d'un si vif éclat, tandis que la France est comme endormie et, depuis Flodoard, n'a plus d'historien; que l'Italie, livrée aux mœurs infâmes, se complait dans la médisance et la calomnie avec un Luitprand ou dans les fables ridicules

1. Même celle de l'antiquité. V. pl. haut, p. 510, n. 5-6. Il signale dans ses notes que Rutilius Namantianus a été le dernier écrivain romain et Bède le premier historien saxon. Ms. XII^B, 713 h, nos 76 et 32.

2. A propos des détails d'une expédition de Charlemagne en Wigmodie : « neque locum, neque modum nos scire patitur scriptorum jejunitas. » *Ann. Imp.* 797, § 1, t. I, p. 192.

3. « Hæc fere de hoc anno suppeditant boni autores, historia mire sterilescente. » *Id.* 903, § 13, t. II, p. 207.

4. « Infantissimi quidem scriptores, sed nonnihil tamen adjuvantes in ea penuria historiæ. » *Id.* 913, § 10, t. II, p. 266. « Multa alia in eo conventu circa rem publicam sacramque acta dubium non est, sed quæ brevitate, vel infantia scriptorum ignorantur. » *Id.* 959, § 13, t. III, p. 36 et 972, § 17, p. 298. Cf. exemples cités pl. loin, chap. v.

5. V. pl. haut, p. 480, n. 3.

6. « Ita ex cœno ineptiarum margaritas historiæ legimus, promotâ deductione tantæ genealogiæ. » A propos des Habsbourg. *Id.* 869, § 12, t. I, p. 680.

7. *Id.* 1004, § 27, t. III, p. 866.

8. « Itaque cum sub Pippino et Carolo rariores essent scripturæ, Ludovicus tabulis mandari decisa jussit, quas ipse non raro manu sua roboravit. Quapropter multa Ludovici, pauca Caroli diplomata habentur. *Paulatim scilicet literarum studia invalescebant in populis, manifesto Carolina providentiæ fructu.* Novus etiam imperator ecclesiis passim privilegia, præceptis manu sua signatis confirmavit. » *Id.* 814, § 5, t. I, p. 294-5.

avec un Domnizon (1). L'Allemagne, au contraire, a ses grands historiens : Witikind, Rhoswita, Ditmar (2); deux siècles après, Otton de Freisingen sait encore distinguer le vrai d'avec le faux (3). Aux XIII^e et XIV^e siècles, au contraire, la chute de l'Empire, le triomphe de la Papauté et la domination des moines mendiants, qui exercent leur subtilité dans le droit canon et la scolastique, font abandonner les documents éprouvés; le goût du merveilleux domine et les historiens tombent dans l'étrangeté, comme Arnold de Lubeck en Allemagne, Gervais de Tilbury en Angleterre, et surtout Ptolémée de Lucques en Italie (4).

La Renaissance, qui marque un nouveau développement des lettres, n'est d'abord pas favorable à l'étude de l'histoire. Les écrivains s'y attachent, à l'exemple des anciens, à écrire en style élégant, sans s'appuyer sur des documents (5). Peu à peu, le souci de la vérité l'emporte, par exemple chez Aventin en Allemagne, Paul-Émile en France, Mariana

1. *Id.* 1002, § 20, t. III, p. 802, cité par WEGELE, p. 647, n. 4. « Sterilescit Galliae historia, Frodoardo cessante ». *Id.* 966, § 41, p. 269; f. 966, § 13-14, p. 181. « Italia scriptore rebus contemporaneo caret, cessante hic Luitprando, unico Italo ejus temporis historico... Domnizo fabulator id circumstantiis rerum a suo tempore remotarum hoc loco fundus illis historiae fuit, cui nova commenta pro arbitrio inaedificarunt. Ptolamæus Lucensis aliique posteriores etiam deteriores fuere. » *Id.* 957, § 1, p. 18.

2. *Id.* 901, § 1 et 948 § 3, t. II, p. 192 et 556.

3. « Ex Ottone Frisengensi aliisque contemporaneis apparet, medio duodecimo seculo integram adhuc discernendi facultatem superfuisse, mox verò uno impetu fabulae, antea intra Legendas et Sanctorum miracula coërcitæ, sese in orbem literarium effudere. » *SS. BB.*, t. I, n° LXIII, préf., fol. i (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 33).

4. A propos de Gervais de Tilbury, il écrit un peu avant : « Vixit eo seculo, quod ego cum proximo, omnium seculorum post Christum natum ineptissimum esse comperi; decimo tertio, inquam, quo subito omnes propemodum boni scriptores evanuerunt, cuncta in se trahentibus Monachis mendicantibus, qui tunc insurrexerant; et mox ignorantiam atque errorem etiam vivicomburio sancientibus : ut jam vix alia quàm utriusque juris et scholasticarum argutiarum studia superessent. » *SS. BB.*, t. I, n° LXIII, préf. fol. i et v° (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 32). Cf. le passage sur Ptolémée de Lucques et Arnold de Lubeck. *Ann. Imp.* 996, § 58, t. III, p. 662-3 (reprod. presque textuellement du *Cod. dipl.*, préf., § 19, DUTENS, t. IV, part. 3, p. 305). Cité par WEGELE, p. 648, n. 2.

5. « Cum renatis literis viri eruditi ad Historias scribendas animum applicarent, narrationes nullis documentis firmatas dabant veterum exemplo, tamquam ad fidem faciendam autoritas scribentes sufficeret. » *SS. BB.*, t. I, préf., fol. a (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 3).

en Espagne, Sigonius en Italie, Polydore Virgile en Angleterre (1). La Réforme, d'ailleurs, allait beaucoup encourager l'étude de l'histoire, en donnant l'essor à de grandes œuvres en Allemagne avec Mathias Flacius, Mélanchton et Trithème, en Italie avec Baronius, aux Pays-Bas avec les Bollandistes, en France avec Sirmond, Labbe, Mabillon, Baluze (2). En même temps, tous les peuples se mettent à l'envi à recueillir les documents du moyen âge, surtout en Allemagne avec Pistorius, Freher, Goldast et Meibom, en France, avec les frères du Chesne, Pithou et Dachery (3). Aussi l'histoire, à l'exemple des autres études, tend à devenir une science de plus en plus exacte (4).

Ainsi Leibniz, en histoire comme dans tous les autres domaines, est à la fois lui-même et l'héritier fidèle, par suite la synthèse vivante de son temps. Il fait aux individus, surtout aux grands personnages, une place importante; comme les anciens et la plupart de ses contemporains, il s'occupe avant tout d'histoire politique et militaire; comme beaucoup de croyants, d'histoire religieuse; comme la plupart des publicistes, il assigne à l'histoire du droit un rang notable. Comme du Cange, il s'est occupé des institutions; comme de Thou, il a donné une place remarquable à la civilisation; comme les chroniqueurs du moyen âge, aux prodiges et aux particularités astronomiques ou météorologiques; il a eu, de plus, le mérite d'y

1. « Equidem olim vel negligebantur vel supprimebantur genuina Historiarum monumenta : et scriptores complures, superioris præsertim seculi, imò nonnulli et nostri, concinnantes Historias de remotis temporibus, elegantes magis quàm fidas, id quærebant, ut ipsi soli legerentur, et auctoritatem nacti apud posteros regnarent. Sed paulatim apparuit, quantum intersit inter simplicem veritatem, rudis quidem, sed tamen rebus gestis vicini scriptoris, et fucatas atque calamistratas narrationes auctoris omnia vel seculi sui moribus æstimantis, vel affectibus inficientis. Et comperitum est, etiam judicio et veritatis amore præditos, et à monumentis instructos autores recentiores; quales fatendum est nobis Aventinum, Gallis Paulum Æmilium, Hispanis Marianam, Italis Sigonium, Anglis Polydorum Virgilium extitisse: tamen persæpe graviter labi. » *Access. hist.*, préf. (DUTENS, p. 54).

2. *SS. BB.*, t. I, préf., fol. a-a² (DUTENS, p. 3-6).

3. *Access. hist.*, t. c.

4. V. plus haut, p. 355, n. 1.

introduire la considération des faits économiques et du développement même de l'étude de l'histoire, ce qui était absolument nouveau de son temps. En un mot il a su unir tous les ordres de faits dans une même histoire : avant l'*Histoire d'Angleterre* de Hume et l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire, les *Annales Imperii* sont déjà une histoire de la civilisation et de la société, en même temps qu'une histoire des princes et des États; de plus, Leibniz y a étudié les faits dans le détail et d'une manière critique : il a donné une œuvre d'érudit non moins que de philosophe, en un mot une véritable histoire comme il n'en existera guère avant le XIX^e siècle.

Tous ces faits, Leibniz croyait qu'on devait les disposer dans l'ordre chronologique, l'ordre le plus naturel en une science dont la chronologie est l'ossature (1) et, sans doute, plus convenable qu'un ordre méthodique à la nature même (2), à l'esprit d'analyse (3), au souci de la clarté (4) de Leibniz et au travail d'érudition qu'il accomplissait (5). D'une manière générale, il penchait pour l'ordre chronologique, qui lui paraissait le plus commode pour les catalogues d'ouvrage (6) et les biographies en histoire littéraire, tandis que l'ordre méthodique lui semblait meilleur pour les œuvres dont souvent on ignore la chronologie (7). En histoire, il admettait la forme d'annales, dès que cela

1. V. plus haut, p. 423, n. 5 et lettre à Bose citée plus haut, p. 342, n. 5.

2. A propos de l'histoire de Seckendorf, il écrit à Bossuet le 8/18 avril 1692 : « Je ne sais si on peut se plaindre de l'ordre, car il suit celui des tems. » DUTENS. t. I, p. 530.

3. V. plus bas, chap. v.

4. Il écrit à Jablonski dans la lettre citée plus haut, p. 174, n. 3, à propos des *Annales* de Baronius : « denn accurata temporum series giebt den Dingen das beste Licht. »

5. C'était l'ordre suivi en France par les Bénédictins : *Annales ordinis S. Benedicti*.

6. Il écrit au P. Lelong, le 18 mai 1704, que, pour sa *Bibliotheca sacra*, il préférerait « l'ordre des temps rangeant les auteurs antérieurs à l'imprimerie selon le temps de l'impression de l'ouvrage, avec des index alphabétiques ». Ed., p. 10.

7. « Interea non nego, Chronologicum ordinem illi commodissimum, cui vitam auctores exponere consilium est; rerum illi, qui Photiano more nucleum scripti cujusque eruere cogitat. Sed qui nondum ultra nudum indicem progredi constituit, illi interim disponere scriptorum nomina literarum serie, expeditissi-

était possible : il demandait la rédaction d'annales médicales (1), proposait à la cour de Brandebourg de rédiger son histoire année par année (2), après avoir exhorté Ludolf à composer, pour le collège historique, des annales d'Allemagne en latin à l'imitation de Baronius (3). Leibniz admirait, malgré ses fautes et sa partialité, l'œuvre de cet historien, qu'il savait absolument personnelle et trouvait très utile pour l'histoire du moyen âge. Il croyait qu'on devait sur son modèle écrire des annales d'histoire allemande en réunissant et en critiquant les documents. C'était ce que Vorburg avait essayé pour les Ottons, mais son point de départ était trop tardif, il fallait reprendre son œuvre depuis Charlemagne (4). Plus tard, Leibniz proposa la même

mum, ac tutissimum credo. Nam tempora Auctorum præsertim veterum ineditorum sæpissimè ignorantur». Lettre à Spizel, 10/20 février 1670. DUTENS, t. V, p. 345. V. aussi la lettre suivante citée plus haut, p. 349, n. 1.

1. V. plus haut, p. 350, n. 3. Il projetait de même des statistiques annuelles pour la société de Dresde. Plan s. d. (1703). FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 226.

2. « Man köndte solche anstalt machen, dass alle jahr die Histori anni præteriti abgefasset würde, nicht dass solche sofort zu publiciren, sondern nur recente rerum memoria zu entwerffen, dann hernach unter der hand zu revidiren, und ex eventibus, nach gelegenheit zu suppliren und zu corrigiren. » Mémoire cité pl. haut, p. 144, n. 5.

3. V. pl. haut p. 76, n. 1 et p. 77, n. 4.

4. « Baronii Annales, licet erroribus scateant, et ille multa in rem suam detorquat, magno tamen usui in historia medii ævi esse possunt. Scripsit omnia sua manu... antequam Cardinalis fieret. Falluntur qui putant plurima monasteria ipsum adiuvisse. Eius ad exemplum *Annales Rerum Germanicarum* scribendi essent, non una serie, ut Memisius, Pontanus, alique fecerunt, sed testimonia veterum auctorum, documenta etc. adducenda et connectanda, dubia critica discutienda. Vorburgius Tomis suis multa loca ex recentioribus, Baronio, Crusio, aliisque inseruit, quibus in rebus antiquis supersedere possumus. Immortuus tandem est vasto operi, quod sero nimis aggressus, et cuius initium non a temporibus remotis, sed a Carolo M. ducendum fuisset. » FELLER, p. 420. — En rappelant ce projet, il écrit dans la lettre citée ci-dessous, chap. v : « Non ignoras Vorburgium in sua demonstratione historica satis voluminosa simile consilium agitasse, et profecto fecisse pretium operæ, etsi interdum in verbis Auctorum recensendis videatur nimius. Multa autem ab eo tempore prodire, quæ tunc talebant, multa jam edita vir egregia non videret; itaque amplissima post ipsum scriptoris materia relicta est, præterquam quod ultra seculum decimum non est progressus. » Il s'agit de l'*Historia Rev. Germ. sub Ottone M., Ottone II. et Ottone III.* Philippe de Vorburg était mort en 1660 conseiller de l'électeur de Mayence, Boinebourg et Corring s'étaient intéressés à son ouvrage. WEGELE, p. 594-5. Leibniz a donc dû le connaître dès son séjour dans l'électorat, sans doute en manuscrit, car l'ouvrage ne paraît avoir été édité qu'en 1717.

entreprise à la Société des sciences de Berlin (1) et à l'Académie qu'il projetait à Vienne : il s'agissait, cette fois, de ses propres *Annales* (2).

Tandis que nombre d'Allemands, comme Vorburg avant Leibniz et, de son temps, Jean-Sébastien Müller, archiviste de Weimar (3), ses propres correspondants Job Ludolf (4) et Pfeffinger (5), écrivaient des histoires sous cette forme, Leibniz l'employait pour presque toutes ses œuvres historiques de longue haleine, biographies comme les *Personalia* de Jean-Frédéric et d'Ernest-Auguste et la vie de Bernouilli (6), ou histoires complètes comme les *Annales Imperii*. Ainsi l'histoire contemporaine, comme l'histoire du moyen âge, lui paraissait devoir être traitée dans l'ordre chronologique, qui est le principe même du cadre adopté par Leibniz dans la construction et l'exposition historiques.

1. V. pl. haut, p. 174, n. 5.

2. « Endlich müsse aus allen solchen monumentis Germaniæ mit der Zeit ein *Corpus annalium imperii nach der form der Annalium Ecclesiæ cardinalis Baronii* et continuatorum verfertiget werden. » Référence citée pl. haut, p. 283, n. 1. Cf. COUTURAT, p. 523, note. Il pensait, s'il en avait le temps, pousser « l'histoire de l'Empire... aussi loin que Baronius a poussé celle de l'Église. » Lettre à Schmid, 27 février 1715. KORTH., t. III, p. 294-5 (DUTENS, t. V, p. 529).

3. 1634-1705. *Annalen des Kur-und Fürstlichen Hauses Sachsen von 1400 bis 1700*. Weimar, 1700, in-fol.

4. V. pl. haut, p. 81, n. 5.

5. Dans l'ouvrage cité pl. haut, p. 488, n. 3, que Pfeffinger (corr., fol. 2-3) dans une lettre du 3 octobre 1697 nomme « la Chronologie du siècle courant » et dont le plan était : « naissances, mariages, morts, affaires politiques et militaires, *varia* (affaires ecclésiastiques et séculières) ».

6. V. aux références citées pl. haut, p. 346, n. 9 et p. 347, n. 1.

CHAPITRE V

LA CONSTRUCTION ET L'EXPOSITION HISTORIQUES

Les documents étant soumis à la critique et les faits en étant tirés par analyse, on se les représente par l'imagination. Leibniz, qui connaissait si bien le rôle général de cette faculté (1), semble avoir pressenti cette première condition générale de la construction historique (2). Il remarque que nous ne pouvons concentrer sur les choses « notre attention, ni les graver dans notre esprit, sans y joindre quelques signes extérieurs », entre autres des « représentations », c'est-à-dire des images (3). Il a souvent insisté sur l'utilité des figures pour nous représenter les objets (4); au point de vue des idées générales, il était conceptualiste (5).

Comment nous représentons-nous ces images d'objets inconnus, qu'évoquent les documents ou les récits historiques? Evidemment par analogie avec celles que nous connaissons déjà par nos sensations (6), car Leibniz savait

1. V. pl. bas, chap. vi.

2. « Quam enim aliam ob causam legimus vel audimus historias, quam ut imagines eorum in memoria nostra depinguntur ». *Syst. theol.* éd^{ou} citée, p. 102.

3. *Id.*, p. 92. Cf. pl. haut, p. 381, n. 1-3 et surtout *Uncorgr. Ged.*, § 5-8. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 7 à 9. Cf. COUTURAT, p. 85-90 et pl. haut, p. 388-389.

4. Ex. dans COUTURAT, *Opusc.*, p. 34.

5. COUTURAT, *Logique*, p. 471 (citations, p. 468, n. 2). Cf. *Quid sit Idea*. GEHR., t. VII, p. 263-4.

6. Cf. les différentes définitions de l'analogie données par E. RÉCÉJAC dans l'*Essai sur les fondements de la connaissance mystique*, thèse, Paris, 1897, p. 131, note 1, dont celle-ci qui lui est personnelle : « L'analogie proprement dite consiste dans une association d'images que nous faisons en vue de percevoir un rapport existant hors de nous ou dans une autre partie de notre conscience. »

aussi toute l'importance de l'analogie (1). Dans l'induction, disait-il, comme nous ne pouvons examiner tous les phénomènes, nous devons en choisir quelques-uns et supposer, par analogie, qu'ils sont semblables à ceux que nous négligeons (2). L'analogie, d'ailleurs, est fondée sur la supposition de la concordance ou de l'opposition de certaines choses en des points voisins de ceux où nous constatons l'une et l'autre (3). Il en est de même dans les choses morales en dehors de l'histoire (4) et, dans celle-ci, pour le présent et le passé que Leibniz rapproche et explique constamment l'un par l'autre (5).

Après s'être représenté les différents faits par l'imagination, l'historien doit, pour les ordonner, se poser méthodiquement des questions. C'est la seconde condition de la construction historique; elle n'est pas moins importante que la première, car elle permet à l'auteur, non seulement de ne pas se laisser dominer par les faits, mais surtout de ne pas se traîner en quelque sorte à la remorque des documents. Ce procédé, Leibniz l'a connu aussi: nous l'avons vu concevoir d'abord la généalogie, puis l'histoire de Brunswick et arriver à en réunir, puis à en publier les matériaux (6); d'ailleurs, soit dans ces œuvres historiques,

1. V. pl. bas, chap. vi.

2. « Superest methodus investigandi per inductionem, sed cum omnia percurrere nequeamus, artis est eligere præ cæteris examinanda, et hoc jam reducitur ad Analogiam ». COUTURAT, *Opusc.*, p. 174.

3. « Analogia autem in eo fundatur, ut quæ in multis conveniunt aut opposita sunt, ea in datis quoque vicinis ad priora convenire aut opposita esse suspicemur. » *Ibid.*

4. Sur les choses « qui ne tombent pas sous nos sens », il écrit: « Elles ne sont capables d'aucun témoignage, comme sur l'existence de la nature des Esprits, anges, Demons, etc. sur les substances corporelles qui sont dans les planètes et dans d'autres demeures de ce vaste univers, enfin sur la manière d'opérer de la plupart des ouvrages de la nature, et de toutes ces choses nous ne pouvons avoir que des conjectures, où l'Analogie est la grande règle de la probabilité ». *Nouv. Ess.*, l. IV, t. XVI, § 12, GEHR., *Phil.*, t. V, p. 453.

5. Ex. rapprochement entre des coutumes grecques, germaniques et siamoises. *Ann. Imp.* 787, § 8, t. I, p. 132; des coutumes germaniques et abyssines, 853, § 6, p. 558; les fortifications et les palanques, 869, § 2, p. 677; les Hongrois et les Tartares, 909, § 1, t. II, p. 231; les Hongrois traversant les fleuves et Hannibal franchissant le Rhône, 955, § 4, p. 647. Cf. pl. bas, chap. vi.

6. V. pl. haut, surtout p. 54 ss.

soit dans les notes qu'il a prises, il se pose sans cesse des questions (1), parfois insolubles (2). Trop souvent même, Leibniz est parti d'une idée *a priori*, d'une hypothèse qu'il s'est efforcé de démontrer ensuite (3), et, si « l'hypothèse dans les sciences expérimentales est une forme de question accompagnée d'une réponse provisoire (4) », il en est de même en histoire.

Partout, du reste, Leibniz faisait une très large part à l'hypothèse, qu'il définissait de la façon la plus vaste une proposition quelconque, tirée de l'observation ou du raisonnement (5). Il en a vanté l'utilité dans les sciences de la nature (6); dans les sciences morales, il admet celles des savants, à condition qu'on les distinguât des vérités

1. Outre les exemples cités pl. haut, p. 496, notes 4 à 8, pour les origines il s'est demandé à propos des lettres de saint Ignace que lui avait envoyées Th. Smith (BODEMANN, p. 285, n° 872), si l'épiscopat avait été créé par les apôtres : « Fieri poterit, ut initio idem fuerit Episcopus et parochus, cum pauci essent christiani et pauciores adhuc parochi, sed non ideo episcopum parochus ex Apostolorum instituto æquatum colligetur. » Lettre à Cuper, 7 mai 1710. Ms. de la Haye. V. aussi *Entw. d. welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 244; mémoire à Pierre le Grand. GUERRIER, p. 242 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 527). Il se demande les causes qui ont poussé tour à tour les frères de Lothaire à se tourner contre leur père, puis contre Lothaire. *Ann. Imp.* 834, § 1, t. I, p. 434. Au verso du Ms. XXIII, 181, n° 34, où il est question des trois frères de Ditmar (v. pl. haut, p. 178, n. 5), il écrit : « venio ad problema ». En allemand, il emploie le mot *ob* pour les questions; en latin il écrit : « *inquirendum* » (p. ex. Ms. XXIII, 182, fol. 87). — Bayle se posait également des questions. DELVOLVÉ, p. 230, note 2.

2. « Quo tempore aut loco, quibus intervenientibus, qua forma deliberandi, prima Germanici interregni comitia celebrata sint; ob defectum contemporaneorum annalium et negligentiam sequentium ignoratur ». *Ann. Imp.* 912, § 2, t. II, p. 254.

3. En particulier en linguistique. V. pl. haut, p. 528, n. 1.

4. LANGLOIS et SEIGNOBOS, p. 181, n. 1. — Réciproquement Leibniz disait : Est ergo definitio hypothesis quædam, de cuius veritate disputari non debet, sed tantum an sit apta, clara, prudenter assumta. COUTURAT, *Opusc.*, p. 242.

5. « Hypotheses sunt propositiones sive universales sive singulares theoreticæ sumtæ ex sensu et ratione ». Pensées sur l'Encyclopédie d'Alstedt. KORTH., t. III, p. 269 (DUTENS, t. V, p. 184).

6. Lettre à Conring, 19 mars 1678. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 196 (cité par COUTURAT, p. 268, note 1). « Quoique je recommande l'expérience, je ne meprise point les Hypotheses probables. Elles peuvent mener à de nouvelles découvertes et sont d'un grand secours à la mémoire ». *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XII, § 13, *Id.*, t. V, p. 426. — Leibniz paraît viser ici surtout les hypothèses représentatives. Il en connaît l'utilité comme le prouve ce qu'il dit de l'hypothèse des atomes pour la physique. Lettre à Remond, juillet 1714. *Id.*, t. III, p. 620 (DUTENS, t. V, p. 16). Cf. pl. haut, p. 382, n. 4.

certaines, en appelant conjecture ce qui est conjecture (1). Il voyait une étroite analogie entre le rôle des hypothèses dans ces deux ordres de sciences (2); il croyait aussi que l'hypothèse ne pouvait pas y être absolument libre, puisqu'elle devait s'appuyer sur des faits et concorder avec ceux qu'on connaît déjà (3). D'une manière générale l'hypothèse est d'autant plus probable qu'elle est plus simple et qu'elle explique plus de faits (4), car Dieu a choisi parmi les mondes possibles « celui qui est en même temps le plus simple en hypothèses et le plus riche en phénomènes (5) »;

1. « Cæterum ego putem etiam conjecturas ipsas non esse omnino spernendas qui optem extare conjecturas doctorum virorum de rebus magni momenti, sed hoc curandum est, ut conjecturæ a certis separantur, et quod conjectura est, conjectura, scapha scapha appellatur. » Lettre à Schelhammer, 19 novembre 1715. KORTH., t. I, p. 185 (DUTENS, t. II, part. 2, p. 72). « At nobis etiam conjecturæ summorum Virorum pretiosæ esse debent ». Lettre à Magliabechi, janvier 1686. *Epistolæ*, t. I, p. 3 (DUTENS, t. V, p. 80). « Les conjectures des habiles gens ne sont point à mépriser, pourvu qu'elles soient intelligibles ». Lettre à Bloch, 20 juillet 1698. FEDER, p. 361. « Interim non inutiles conjecturæ; nam ita quædam non spernenda eruuntur, alia etiam minùs certa, tamen non malè annotantur, in ulterioris examinis gratiam; firmanda aliquando aut rejicienda, crescente paulatim luce. » Lettre à Ludolf, 6 avril 1699. (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 210 et t. VI, part. 2, p. 89).— C'est pourquoi, sans doute, les paradoxes ne déplaisaient pas à Leibniz : « Amo enim legere tales paradoxologos : multis enim inanibus bona quædam admiscere solent ». Lettre à Fabricius, 8 décembre 1711. KORTH., t. I, p. 151 (DUTENS, t. V, p. 295). Cependant il s'en défiait. V. WEGELE, p. 673, n. 2. Cf. : « J'attends de bonnes choses de l'Histoire de France du R. P. Daniel; son premier tome me le fait juger; il semble cependant qu'il affecte un peu trop à s'écarter des sentiments d'autrui. » Lettre à Lelong, 9 avril 1708. Ed. p. 70. Il le cite *Ann. Imp.* 1005, § 17, t. III, p. 875.

2. V. COUTURAT, p. 268, qui cite ce passage à la note 2. — Déjà en 1674, il écrivait : « Ars faciendi Hypotheses, sive Ars conjectandi diversi generis est, huc pertinet ars explicandi Cryptographemata, quæ pro maximo haberi debet specimine artis conjectandi puræ et a materia abstractæ unde exempla regulæ duci possunt quæ postea etiam materiæ applicare liceat ». *Id.*, *Opusc.*, p. 174. En 1716, il écrivait encore : « Ars expiscandi humani animi revera est ars conjecturandi, quæ sæpe numero fallit et quia nimis illi fidem habet, temerariis subinde judiciis exponitur. » DUTENS, t. V, p. 189.

3. « Pour dire aussi avec Mr. Descartes, qu'il est presque libre de supposer ce qu'on veut; il ne suffiroit pas que chaque supposition pût enfin mener à notre Monde, car elle pourroit être si éloignée, et le passage de l'un à l'autre pourroit être si long et si difficile, qu'il seroit impossible à l'esprit de l'homme de le suivre et de le comprendre ». Suite de la réponse aux reflexions sur les conséquences de quelques endroits de la Philosophie de Descartes, 1697. GEHR., *Phil.*, t. IV, p. 341 (DUTENS, t. II, p. 253).

4. V. COUTURAT, *Logique*, l. c.

5. *Discours de métaphys.*, § VI. GEHR., *Phil.*, t. IV, p. 431, cité par COUTURAT p. 237. Cf. *Théodicée*, § 208. *Id.*, p. 241.

cette simplicité et cette fécondité sont, en quelque sorte, l'application du principe de la moindre action ou de la simplicité des lois de la nature reconnu par Leibniz (1).

Tel est le rôle; tels sont aussi les caractères de l'hypothèse en histoire. Toujours nécessaire, notamment dans certaines parties de l'histoire ancienne (2), elle l'est aussi dans l'histoire du moyen âge, à cause de l'insuffisance des sources (3). Leibniz allait même jusqu'à attribuer à l'hypothèse en histoire le même rôle qu'en astronomie, où la seule hypothèse qui satisfait convenablement à tous les phénomènes est tenue pour vraie; écartant toutes celles qui ne répondaient pas aux données complètes des problèmes historiques, il se déclarait pour celle qui restait (4). Scheidt, se rapportant à cette théorie, croit que Leibniz demande aux historiens d'imiter les mathématiciens, qui tirent leurs démonstrations, non seulement d'axiomes certains et indubitables, mais quelquefois même d'une hypothèse, il reproche à Leibniz d'avoir confondu la condition de l'histoire avec celle des sciences exactes, où l'hypothèse n'a de valeur que parce qu'il s'agit de vérités de raison, tandis que l'histoire est fondée sur le témoignage (5).

1. COUTURAT, pp. 229, 231 et 577 ss. — C'est ce principe qui lui fait rejeter les miracles superflus (v. pl. haut, p. 538, notes 7-8 et 545, n. 2) et même l'hypothèse newtonienne de l'attraction où il voyait ou un miracle ou une qualité occulte comme celle des scholastiques. Lettre à Liebknecht, 9 septembre 1716. KORTH., t. I, p. 234 (DUTENS, t. II, part. 2, p. 95).

2. V. pl. haut, p. 512, n. 3 et p. 526, n. 3.

3. V. pl. haut, p. 315, n. 1.

4. « Agendum est nobis non raro in genealogicis, quod in astronomia geometris, ut hypothesin inveniant quæsi sola phænomenis apte satisfaciat pro vera habenda est. Nos vero et hypothesin damus satisficientem compertis, et ultra hypothesin procedimus, exclusis per argumenta aliis positionibus ad unam redacti. » *Ann. Imp.* 960, § 22, t. III, p. 54. Cf. MOLLAT, p. 76.

5. « Frustra... jubet Leibnitiu Historicos, ut a Mathematicis discunt, eosque imitentur, qui non semper *ex axiomatibus certis et indubiis*, sed interdum etiam *ex hypothesi quadam*, sua repetunt atque probant. Nam longe aliam esse *Mathematicorum*, aliam *Historicorum* conditionem quis ignorat? Ibi enim *hypotheses* aliquid valere possunt, quod *Mathematica* veritates ratiociniis constant; *In Historia* autem *hypotheses regulariter exulere debent*, quoniam ibidem de rebus non quales esse potuissent, sed quales acta sint atque fuerint, philosophantur; unde, qui hoc se offerunt, nodi non acumine ingenii, quasi gladio, solvi possint, sed fide et auctoritate monumentorum et chartarum, illius, de quo agitur, vel non multum remotioris acui. Et nemo ignorat, in

Mais Scheidt n'a compris, semble-t-il, ni le passage de Leibniz, ni la nature de l'hypothèse dans les sciences exactes. Leibniz parle, non des mathématiques proprement dites, où les vérités se démontrent par un raisonnement déductif, mais de leur application à l'astronomie, qui est une véritable induction ; il savait, d'ailleurs, que dans les mathématiques mêmes, l'hypothèse est une supposition certaine et n'a nullement le caractère d'une conjecture. Ainsi le reproche de Scheidt n'est pas fondé et la comparaison de Leibniz reste d'une exactitude frappante : combien existe-t-il d'hypothèses historiques, provisoirement tenues pour vraies parce qu'elles répondent à tous les faits connus, que la découverte d'un document nouveau a fait évanouir ou rectifier !

D'ailleurs Leibniz, qui en histoire sépare toujours l'hypothèse des faits établis (1), sait y distinguer entre les hypothèses : il rejette, par exemple, celles qui ne sont pas suffisamment conformes aux faits (2). Aussi, pour les établir, s'appuie-t-il toujours sur les textes, en les interprétant de la façon la plus compréhensive (3), sur les faits connus (4) ou les circonstances mêmes de ces

Mathematicis ingenio, in historia denique testimoniis nitendum esse. SCHEIDT, *Orig. Guelff*, p. 50 (qui vient de citer le passage des *Ann. Imp.*). Mots soulignés par l'auteur, qui a repris textuellement la formule de Leibniz ci-dessus citée, p. 465, n. 1.

1. V. pl. haut, p. 553, n. 2.

2. A propos d'une généalogie rattachant les Hohenzollern à un duc carolingien : « Neque indigna ejus magnitudine hæc origo foret, si conjectura verisimilis certioribus argumentis firmaretur. » *Ann. Imp.* 771, § 9, t. I, p. 31. A propos de celle qui rattache à Witikind Bruno, père de Ludolf, duc de Saxe : « Sed hæc sunt optantium, quæ vellent, non comperta narrantium. » *Id.* 807, § 38, t. I, p. 257.

3. Ex. pour la durée de la vacance du Saint-Siège jusqu'à l'élection de Léon IV. *Id.* 847, § 1-2, t. I, p. 534. De même, à l'occasion d'un diplôme où Henri II, qui passe pour saint, fait un don « pro conjugis prolisque regulis incolumitate », Leibniz écrit : « Et suspicatus aliquando sum, ideo suppressam majorem partem vitæ ejus, ob Adelboldo scriptam, fragmento tantum... servato, quia ingenue narraverat, quæ posterioribus non satis vel sanctitati Henrici vel virginitati Cunigundis convenire videbantur. » *SS. BB.*, passage cité pl. haut, p. 531, n. 9.

4. Ex. Bera, comte de Barcelone, accusé de lèse-majesté. « Credibile est, consiliorum cum Saracenis communicatorum suspicione laborasse. Nam tunc pax cum Saracenis, quæ cum Abulasia facta erat, abrupta, aut certe

faits (1). Il emploie ensuite différents procédés, tantôt l'analogie, tantôt et surtout la convenance, tantôt enfin la concordance (2). L'analogie est, en effet, pour lui la grande règle de la probabilité (3) et, par suite, de l'hypothèse : il y avait des vignes en Gaule et en Pannonie, il devait de même y en avoir sur le Rhin (4); les impôts levés sous Charlemagne doivent être les mêmes que ceux qui furent levés plus tard dans l'Empire sous le même nom (5); quand certains documents sont faux, tous ceux du même genre ont des chances de l'être (6). La convenance est à un degré de plus en probabilité (7); c'est le principal procédé employé par Leibniz pour résoudre les problèmes en généalogie comme en chronologie (8). Quand plusieurs convenances s'accordent ensemble, elles deviennent la concordance, qui donne la solution des mêmes questions (9);

infida habebatur ». *Id.* **820**, § 2, t. I, p. 330. Ex. sur une expédition d'Otton I^{er} chez les Polonais, **958**, § 7, t. III, p. 26-27; une autre d'Otton II en hiver, **975**, § 13, p. 350.

1. Ex. sur le changement du nom de Carloman en Pépin. *Id.* **777**, § 1, t. I, p. 64.

2. V. les définitions qu'il donne de ces trois termes en mathématiques. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 196.

3. V. pl. haut, p. 605, n. 4-5.

4. Lettre à Cuper, 8 mars 1712. Ms. original. cité.

5. *Ann. Impr.* **774**, § 38, t. I, p. 57.

6. Ex. à propos des faux diplômes de François de Rosières. *Id.* **955**, § 22 et **962**, § 11, t. II, p. 633 et t. III, p. 91. V. notre ouvrage : *Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine, à la couronne de France*. Thèse, Paris, 1908, p. 61, n. 4. Leibniz écrivait à Th. Burnet, le 3 décembre 1700, qu'il avait écrit sur sa mise à la Bastille un mémoire où il montrait « qu'une partie de ce rapport étant abusive, il y avoit bien de l'apparence que le reste l'estoit aussi ». GEHR., *Phil.*, t. III, p. 290.

7. On peut y rapporter le passage suivant : « Un sçavant ministre françois dans le pays de S. A. E. de Brandebourg nous donnera bientôt... un livre curieux des poids et mesures des anciens. Il prétend... de rétablir la coudée d'Egypte par le moyen des mesures des Pyramides, et sa conjecture paroît ingénieuse. » Lettre à Basnage, 3/13 février 1697. FEDER, p. 84. « Le changement d'ῶμος en ὄμος n'est pas de moi et je suspends mon jugement là-dessus : cependant je ne le trouve point si hardi puisqu'il n'y a que l'échange de deux lettres et que *la chose convient*. Que peut-on demander de plus pour rendre un emendation, *ex ingenio* passable? » Lettre à la Croze, 30 mai 1712. KORTH., t. I, p. 422 (DUTENS, t. V, p. 502).

8. V. pl. haut, p. 435 et p. 448, n. 1-2.

9. « C'est l'ordre, la liaison, la convenance qui fait la valeur d'un système philosophique. Le fondement de la vérité des choses contingentes et singulières est dans le succès qui fait que les phénomènes des sens sont liés juste-

la concordance peut s'acheminer presque jusqu'à l'identité : alors l'hypothèse devient à peu près certaine (1).

C'est en généalogie que Leibniz a émis quelques-unes de ses meilleures hypothèses. L'une des plus curieuses se rapporte à Conrad I^{er}, qui succéda à son oncle, le dernier carolingien Louis l'Enfant. Comment comprendre cette parenté? Elle ne pouvait ni être fictive, car ce n'était pas la coutume, ni provenir des femmes, car le père du comte Conrad I^{er}, le comte Conrad, était frère utérin de Louis l'Enfant, mais on peut supposer que la mère de celui-ci, Oda, avait épousé en premières noces le père du comte Conrad et que ce comte aurait eu des frères d'une femme antérieure à Oda. Cette hypothèse est confirmée par le fait que, dans les diplômes, le comte Conrad est toujours nommé après ses frères; elle explique sa grande puissance sous Louis l'Enfant, le choix de son fils pour lui succéder et le fait que Conrad I^{er} n'a jamais nommé les rois précédents ses ancêtres, comme le faisaient les descendants par les femmes, mais ses prédécesseurs. Ainsi cette hypothèse lève toutes les difficultés, se fortifie par la discussion et aboutit presque à la certitude (2).

ment comme les vérités intelligibles le demandent. » Cité par FOUILLEE, Extraits de la *Théodicée*. Paris, 1875, p. II, note. Cf. plus haut, p. 430, n. 4.

1. C'est ce qu'exprimait Leibniz, à propos des trois frères, dans ses lettres à Muratori, le 18 novembre où, après avoir rappelé ses raisons, il écrit : « Il me semble donc qu'il ne suffit pas que cela *soit* dit simplement *probable*, de la manière que le vulgaire prend ce terme. Je croirois qu'il y a un très grand degré de probabilité ou de vraisemblance; et pour m'expliquer plus nettement *il est difficile qu'il en soit autrement et qu'on puisse inventer une hypothèse qui satisfasse autrement*, et ne quadre pas moins à tous ces phénomènes ». CAMPORI, p. 234 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 106). Leibniz y revient encore le 5 juin 1716. *Id.*, p. 279 (DUTENS, p. 111). Cf. pl. haut, p. 448, n. 4.

2. *Ann. Imp.*, 911, § 21-29, t. II, p. 346-61, dont voici les principaux passages : § 22. « Hactenus ergo eo inclinavi, ut Conradum regibus Carolingis per sequiorem sexum ortum crederem, quod ne nunc quidem prorsus aspernor. Sed aliam adhuc et viciniorem regiae propinquitatis rationem suggessit amicus in his studiis eruditus, cui in mentem venit, vera dixisse veteres... qui Conradum comitem regis patrem, Ludovici juvenis fratrem fecere, sed uterinum, etsi a sequentibus non recte intellecti. *Hypothesis ergo talis proderet : Odam, Arnulfi augusti conjugem, priori marito Conradum comitem, imperatori vero Ludovicum regem peperisse. Conradum comitem germanos, sed non ex Oda, fratres habuisse Eberhardum et Gebhardum; itaque horum liberos regiae propinquitatis titulis non honorari; unum Conradum, postea*

Telle est l'hypothèse sous sa forme la plus complète; malheureusement ce cas est assez rare: en dehors de la généalogie, Leibniz n'est pas toujours assez prudent dans ses hypothèses, principalement quand il s'agit de linguistique(1). Du moins essaie-t-il toujours de les fortifier, soit par de nouvelles conjectures (2), ce qui est vouloir prouver l'incertain par l'incertain, soit par des faits nouveaux, comme il fait, à diverses reprises, dans son grand ouvrage (3).

C'est par hypothèse qu'on peut le plus souvent atteindre les causes, car elles n'apparaissent pas d'elles-mêmes: on les induit des faits connus (4). Leibniz attachait la plus grande importance à la connaissance des causes; pour lui, comme pour Bacon, la vraie science est la science des causes (5), car c'est la seule qui soit fondée en raison (6). D'une façon générale, Leibniz préférait la connaissance

regem, a Ludovico rege, quasi patruo, id est patris fratre, verissime nepotem dici. Firmat hypothesin quod in diplomatibus Conradus, pater Conradi regis, post alios fratres suos nominatur, nempe ex posteriore cum Oda matrimonio natus.... Itaque non jam amplius mirari debemus, unde tanta Conradi apud Ludovicum juvenem potentia et quomodo strata filio Conrado ad regnum via; qui tamen anteriores reges nunquam majores, ut faciebant etiam per fœminas posterius, sed tantum antecessores appellavit. *Hoc exemplo discimus, res interdum nimia claritate obscuras fieri, et dum nodus in scirpo quæritur, manifestam enuntiationem in ænigma verti*. § 27-28. « *Ipsa ulterior discussio nova argumenta suppeditavit, ut solet, in veris; et divinatio certitudini propius admota est* ». Cf. « *Omnibus expensis, in sententiam veni, qua solvitur hoc ænigma genealogicum, et veterum testimoniis rerumque ipsarum eventibus satisfît. Dicendum est ergo, binas uxores Robertum habuisse.* » *Id.* 923, § 11, t. II, p. 337.

1. V. pl. haut, p. 528, n. 1. Cf. *Ann. Imp.* 1002, § 56, t. III, p. 823.

2. V. pl. haut, p. 414, n. 2.

3. Ex. pour le champ de mai. *Ann. Imp.* 777, § 5, t. I, p. 65; sur Otton, frère de Zwentibold, 900, § 17, t. II, p. 188; sur Henri, duc de Carinthie, 993, § 10, t. III, p. 589.

4. « *Ex apertis occulta divinantur, et phænomena observanda sunt, ut rationes apparentium investigantur* ». *Cod. dipl.*, préf., § 2. KLOPP, t. VI, p. 459 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 228).

5. « *Verè scire est scire per causas* » dit Bacon. Cf. la définition de la science par le *Dictionnaire* de l'Académie française citée par LAVISSE, p. 178. En parlant de la valeur du savoir, Leibniz écrit: « *Je n'entends pas un simple savoir des faits, sans celui des raisons* » et répète le vers de Lucrèce: « *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas* ». *Théod.*, § 254.

6. « *Il y a une liaison dans les perceptions des animaux, qui a quelque ressemblance avec la Raison; mais elle n'est fondée que dans la mémoire des faits et nullement dans la connoissance des causes* ». *Principes de la Nature et de la Grâce.* GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 600 (DUTENS, t. II, § 5, p. 34).

des causes à celle des faits (1); il faisait de même en histoire, où il attachait tant d'importance aux origines (2). A maintes reprises, il regrette que les historiens n'aient point donné la cause de certains faits (3). Quand il les ignorait, il essayait de les découvrir par une conjecture fondée ordinairement sur l'analogie (4).

Parmi les causes, Leibniz croyait surtout à l'importance des plus petites, les véritables causes profondes, grâce à « la connexion universelle des choses (5) », bien qu'elles n'apparaissent pas d'ordinaire. Les grandes choses, remarque-t-il dans le domaine des sciences morales, ont souvent des commencements exigus (6). En politique, « ce sont les motifs cachés qui font agir les souverains et sont les véritables causes des entreprises (7) », ces motifs sont souvent peu relevés : un mot injurieux, une mauvaise nuit, une jalousie féminine, le rapport d'un serviteur, un rien peut suffire à provoquer une guerre; ces causes sont les machines de théâtre qui n'apparaissent pas sur la scène; quand elles sont connues, elles ramènent les héros au niveau des autres hommes (8). Ce sont comme les esprits animaux qui « tout

1. V. le passage sur les origines des inventions cité par COUTURAT, p. 295, n. 2.

2. V. pl. haut, p. 374, n. 2 et p. 496, notes 2-3.

3. Ex. à propos d'une ambassade envoyée à Louis le Pieux : « Causa per negligentia scriptorum intercedit ». Pour la tyrannie de Charles-le-Chauve, pour la prise de Lyon. *Ann. Imp.* 826, § 7, t. I, p. 368; 858, § 5, p. 579 et 993, § 24, t. III, p. 595. Cf. pl. haut, p. 605, n. 2.

4. V. pl. haut, p. 611, n. 2, exemple de l'élection de Conrad I^{er} rapportée à sa parenté avec les Carolingiens par analogie avec les autres princes du temps, Louis fils de Boson, Bérenger, Guy et Lambert, Eudes et Robert. *Id.* 911, § 21, t. II, p. 248.

5. Lettre à Gehr. Meier (corr., fol. 40-41), 16 décembre 1692.

6. « Res magnæ, præsertim quæ ad religionem referuntur, exiguis sæpe numero oriuntur initiis. » KLOPP, t. II, p. 212.

7. Mémoire de juillet 1692. *Z. d. h. V. N.* 1692, p. 21. Cf. à propos du retour de fortune de la France : « Equidem non miraculis, sed causis, etsi occultis, magnas conversiones procurat Deus. » Lettre à Cuper, 26 octobre 1709. BASSCHA, p. 23.

8. « Quemadmodum in forensi controversia multa per litigantes et sollicitatores fiunt apud iudices, quæ nusquam apparent in scripturis, neque in acta referuntur; quum et fœminarum blanditiæ et auri splendor sæpe plus legibus et testimoniis valeant : ita pleraque latent in potentum actis, causisque negotiorum, præsertim quum sæpe exigua et inobservata majorem opinione vim habeant. Sic fortè vox falsior relata vel ficta, Principis aut rerum Ministri animum pupugit, aculeumque reliquit; unde occulti stimuli odiorum et

invisibles qu'ils sont, donnent le mouvement et le branle à la machine (1) ». Aussi leur importance est-elle loin de se mesurer à leur valeur relative : le boulet qui a tué Turenne a changé la face de la guerre de Hollande, cependant la modification de sa trajectoire dépendait de peu de chose (2). Sur la cause du renversement des whigs pendant la guerre de succession d'Espagne, Leibniz est bien près de croire à l'influence du verre d'eau de la dyMalborough (3); sans doute Leibniz eût cru avec Pascal à l'effet du nez de Cléopâtre sur les destinées du monde. Dans ses *Annales*, il donne, d'après Eginhard, comme cause de la conjuration de Thuringe le mécontentement d'un noble (4); il attribue la conjuration de Pépin le Bossu à l'enlèvement d'une jeune fille (5).

D'une façon générale, il est très difficile de connaître toutes les causes des phénomènes. (6); il est particulière-

vindictæ, quæsitis in speciem coloribus velati. Et non rarò magnos rerum motus excitat generosum pectus, ideo tantum, ut nescio quid refutet, quod in sui contemptum trahebat. Sæpè etiam unam noctem principis malè dormientis et inde consilia acerba ex præsentis animi vel corporis habitu capta, mox multa miserorum millia suo sanguine luerunt. Interdum muliebris impotentia maritum vel amatorem impellit; sæpius affectus ministrorum in Dominos contaggio transferuntur. Et fatendum est, uti in scenico opere machinas apparere indecorum esset; ita Historiam aliquando nonnihil de pulchritudine amissuram, si causæ verè semper cernerentur; apparetque Heroas subinde pererili studio, aut muliebri libidine aut etiam servili cupiditate egisse. Scilicet hominum gesta legimus, non Deorum ». *Cod. dipl.*, préf., § II. KLOPP, t. VI, p. 460 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 288-9). Cf. l'exemple donné dans la lettre à Bonneval, 14 octobre 1714. FEDER, p. 434. — A ce passage de Leibniz il est intéressant de comparer celui de Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie française*. Chap. VIII, *in fine* à propos de Tacite. On ne peut affirmer que Fénelon ait lu la préface du *Codex diplomaticus*, car bien des idées sont communes aux deux écrivains.

1. Mémoire de 1692, cité pl. haut p. 613, n. 7.

2. Lettre à Gehr. Meier citée pl. haut, p. 613, n. 5.

3. « La Duchesse de Malborough a contribué beaucoup par son opiniâtreté à ces éclats. Si elle avait eu assez de complaisance pour sa Maitresse, elle auroit peut être laissé aller les choses jusqu'à une paix raisonnable. Et l'on voit par là combien de petites animosités personnelles ont de l'influence dans les grandes affaires. » Lettre à du Cros, 29 janvier 1712. KLOPP, t. IX, p. 351. — L'épisode du *Verre d'eau*, que Scribe devait mettre en pièce de théâtre est dans le *Siècle de Louis XIV* de VOLTAIRE, chap. XXII.

4. *Ann. Imp.* 786, § 2, t. I, p. 119-20.

5. *Id.* 792, § 7, t. I, p. 155.

6. « Rien n'est si petit qui ne naisse d'une grande variété de circonstances encor plus petites, et celles-ci encor d'autres et cela à l'infini. » Lettre à

ment délicat de découvrir les vraies causes en histoire (1). Cependant, le véritable savant les recherche et c'est pourquoi Leibniz accueillait, en histoire comme en physique, les hypothèses concernant les causes (2). Lui-même en indique dans son grand ouvrage soit une seule à la fois (3), soit ordinairement plusieurs, tantôt en laissant choisir le lecteur (4), tantôt en penchant pour l'une d'entre elles (5); mais toujours il a soin d'avertir le lecteur qui peut distinguer ces conjectures des raisons fournies par les textes mêmes (6). Ces conjectures sont, d'ailleurs, ordinairement tirées des circonstances des faits (7); parfois, cependant, Leibniz invoque des causes purement morales ou psycho-

Sophie, 13/23 octobre 1691, avec de nombreux exemples de petites causes. KLOPP, t. VII, p. 146: « Il est impossible à tout autre qu'à Dieu de voir l'enchaînement général des causes qui doivent concourir à la production des choses contingentes. » FEDER, p. 463. Lettre s. d. (1695-1698) sur Antoinette Bourignon.

1. « Comme dans la machine rien n'est plus difficile ny moins éclairci que la nature des esprits animaux, il faut avouer aussi que cette partie de l'Histoire est la plus sujette à caution... qui est ce qui vous pourroit assurer des motifs cachés que l'Histoire ancienne rapporte. On a assez de peine à les deviner dans les affaires d'aujourd'hui. Mais aussi faut-il avouer, que c'est ce qu'on demande le moins dans les affaires anciennes. » Mémoire cité du 1^{er} juillet 1692, p. 21-22. Cf. sur les causes de la défection de Bérengér: « Sed hæc in tenebris vetustatis facile latent, cum hodie etiam incerta sæpe sint judicia de occultis principum actis ». *Ann. Imp.* **896**, § 2, t. II, p. 156.

2. « Ego ingeniosas de causis Phænomenorum conjecturas, etsi non absolutas, tamen laudo. et perutiles judico, ita enim collatio experimentis paulatim ad certitudinem majorem accedi potest. » Lettre à Jean Bernoulli, 28 janvier 1701. *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 31 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 649).

3. Il emploie l'expression *suspicio*. *Ann. Imp.* **789**, § 2, t. I, p. 145; *arbitror*, **850**, § 2, p. 549.

4. En employant la locution *sive... sive*. *Id.* **788**, § 2 et 6, t. I, p. 140 et 142; **793**, § 3, p. 158; **814**, § 2, p. 293; **820**, § 10, p. 332; **822**, § 2, p. 344; **826**, § 7, p. 368; **829**, § 19 et 22, p. 391 et 392; **830**, § 3, p. 399; **854**, § 3, p. 563; **896**, § 23, t. II, p. 163; **917**, § 2, p. 290; **920**, § 6 et 7, p. 319 et 320; **924**, § 26, p. 356; **921**, § 5, p. 384.

5. Avec *sive... sive (quod malim)*. *Id.* **831**, § 1, t. I, p. 414 et **911**, § 14, t. II, p. 242; *sive (quod malo)*, **937**, § 16, p. 463; « Mihi alia conjectura verisimilima visa est ». *Id.* **778**, § 3, t. p. 70; « Magis crediderim », **1001**, § 34, t. III, p. 787. — Parfois, les deux causes s'ajoutent, au lieu de s'exclure: Leibniz emploie alors *partim... partim*. *Id.* **806**, § 12, t. I, p. 242.

6. « Carolus junior Provinciæ rex, parum rebus gerendis aptus habebatur, corporis imbecillitate an vicio, *incertum*. » *Id.* **850**, § 9, p. 592.

7. Ex. *Id.* **817**, § 5, **856**, § 1, **886**, § 1 et **951**, § 40, t. I, p. 316 et 570, t. II, p. 88 et 610.

logiques (1), plus rarement des causes sociales ou économiques (2).

Il estimait, non seulement les causes ou les motifs, mais encore les circonstances de l'histoire (3), qui en constituent comme la chair (4). Il aimait naturellement en histoire le détail, qui fait pénétrer dans l'intimité même des choses (5). Aussi le recherche-t-il toutes les fois qu'il le peut (6) et regrette-t-il fréquemment que les écrivains aient négligé de rapporter les circonstances de certains faits (7); il s'élève contre l'absence de détail chez les historiens du moyen âge (8), contre la sécheresse de Nithard (9) ou des

1. Ex. pour l'entente de Charlemagne et de Haroun-al-Raschid, **807**, § 7, t. I, p. 248; pour l'accession de Wala à la révolte, **830**, § 6-7, p. 400; pour les raisons du succès des Normands, **860**, § 13, p. 594; pour la préterdue possession de Charles, fils de Louis le Germanique, **873**, § 4, p. 718; pour le mariage des filles d'Otton III, **979**, § 9, t. III, p. 390.

2. Ex. pour les impôts des Saxons et le miel de Lunebourg, **797**, § 4-5, t. I, p. 193.

3. Janvier 1671. KLOPP, t. IV, p. 381. Cf. « Le tout revient souvent aux circonstances, qui font une partie de l'enchaînement des choses. Il y a une infinité d'exemples de petites circonstances qui servent à convertir ou à pervertir. Rien n'est plus connu que le *Tolle Lege* » de saint Augustin. « Ce furent ces paroles qui acheverent de le déterminer à quitter le Manichéisme. » *Théod.*, § 100. GEHR., t. VI, p. 160.

4. Le corps de l'histoire, « pour avoir toute sa beauté doit estre revetu comme de chair, c'est-à-dire il ne doit pas manquer du detail des circonstances curieuses ». *Mémoire* cité de 1692, p. 21.

5. « Un fait ne peut ordinairement être établi que par un détail ». Lettre à Bossuet, 5 février 1702. FOUCHER DE CAREIL, t. II, p. 433. « L'histoire aime à descendre dans le détail ». Lettre à Urbich, 14 août 1708. GUERRIER, p. 88.

6. Surtout pour les grands personnages (v. pl. haut p. 559-560.) Un manuscrit s. d. inachevé est intitulé *De la véritable cause de la retraite de Charles V*. Ms. XIII. 923, fol. 12 : il s'agit simplement des circonstances dans lesquelles on a trouvé à l'Escurial un manuscrit autographe de Charles-Quint intitulé : « Raisons véritables de ma retraite pour servir de mémoire à la postérité ».

7. « Inepti librarii, ut sæpe solebant, propria virorum nomina in describendo omiserunt. » *Ann. Imp.*, **791**, § 7, p. 151; à propos de la réconciliation de Wenilon avec Charles le Chauve : « Quibus artibus tam facile iterum, in regis gratiam irrepserit, scitu dignum erat : sed ab illorum temporum annalibus nihil de negotiorum interioribus expectes ». *Id.* **859**, § 10, p. 588. De même : « Non satis constat, quas ob causas tunc potissimum male audierit Carolus... Sed credibile est nova supervenisse odiorum flabella, quæ suppressit infantia historicum ». *Id.* **859**, § 5, t. I, 879.

8. « Sed quod potissimum comitiorum negotiorum fuit, imperii regnorumque causam scriptores non satis attingunt, et vix obiter indicant ». *Id.* **831**, § 4, t. I, p. 410.

9. Il écrivit à propos de lui : « adeo scriptores *exsucc* destituunt judicium lectoris ». *Id.* **837**, § 8, t. I, p. 466.

chroniqueurs du x^e siècle (1). Il regrette qu'on ne puisse croire aux circonstances que rapporte le moine de Saint-Gall (2); au contraire, il estime beaucoup le poète saxon, qui donne sur son peuple des détails absents des autres historiens et, après l'avoir édité dans son grand recueil, il en reproduit des extraits dans ses *Annales* (3). L'étude des faits historiques nous a montré que Leibniz ne néglige généralement de détail d'aucune sorte (4). Il donne, par exemple, des détails caractéristiques sur l'original d'un document (5), fait, dans les circonstances, le départ du certain et de l'incertain, du connu et de l'inconnu (6) et, parfois, suppose des circonstances non rapportées par analogie avec d'autres dûment transcrites (7).

Leibniz ne se préoccupait pas simplement de tirer des documents les faits, leurs circonstances et leurs causes, il essayait encore de faire rendre en quelque sorte aux sources tout ce qu'elles contenaient, par un véritable raisonnement. Leibniz qui, pour constituer la science de l'histoire, déclarait qu'on y devait faire de véritables démonstrations (8), croyait à la nécessité de raisonnements

1. V. pl. haut, p. 598, notes 2-4.

2. V. pl. haut, p. 520, n. 1 et 6.

3. A propos de la paix avec Witikind que mentionne à peine Eginhard. « Sed neque locum aut tempus attingit neque leges fœderis perpetui satis explicat, et cœteri scriptores veteres prorsus silent. Unus illius ævi poeta Saxo, quem ex antiquo codice recensitum nuper prælo reddidimus, tam insignis rei memoriam nobis servavit... Sed quando potissimum carminis testimonio nitimur, præstat verba, mediocris licet poetæ, transcribere quam interpolare ». *Id.* 803, § 3, t. I, p. 224-5 (suit l'extrait, p. 255-6). L'auteur avait été édité complètement *SS. BB.*, t. I, n° VII (v. pl. haut, p. 261, n.8); les vers 1-6 et 18-23 des *Annales* avaient déjà été reproduits dans la préface du t. III, p. 13, à propos de la chronique peinte de Brunswick.

4. V. chapitre précédent surtout p. 560-561. Outre l'exception citée pl. haut, p. 561, n. 4, on peut indiquer la description, d'après le moine de Saint-Gall, du *ring*, qu'il mentionne à peine. *Ann. Imp.* 791, § 7 et 796, § 7, t. I, p. 151 et 189.

5. « Aliam ejusdem epistolam originalem hodiedum Herisienses virgines servant. in cortice literis Longobardicis scriptam, quæ ob implexos literarum ductus legi a Schatenio non potuit ». *Id.* 886, 13, t. II, p. 92.

6. Ex. à propos de l'expédition de Charles le Chauve en Italie. *Id.* 879, § 24, t. II, p. 41.

7. Ex. le baptême de Rollon : « nec dubito, multos baptismi socios habuisse, ut olim Clodoveus. » *Id.* 911, § 13, t. II, p. 242.

8. V. pl. haut, p. 355, n. 2. Il écrit : « Mr de Larroque est trop judicieux

historiques ; il en faisait surtout dans les périodes du moyen âge où manquent les documents (1). Il en distinguait naturellement deux sortes, le raisonnement positif et le raisonnement négatif (2), selon qu'il s'appuyait sur un document pour en tirer la présence ou l'absence même d'un fait. Le raisonnement négatif vient naturellement le premier, puisqu'il est en quelque sorte inférieur à l'autre et qu'il déblaye le terrain sur lequel le second peut construire (3).

Ce raisonnement, ou « preuve négative », que Leibniz connaissait peut-être par le droit (4), est le plus délicat et le moins probant des deux (5). Leibniz n'en ignore pas le danger, car « un grand nombre de témoins qui ne disent rien, ne vaut pas un seul qui parle positivement, et avec connoissance de cause (6) » et il l'a signalé surtout par le moyen âge, où l'on manque généralement ou de documents ou d'auteurs circonstanciés (7). Tout en employant quel-

et trop raisonnable pour demander des *démonstrations historiques* dans une question de fait passée dans un tems dont l'histoire est entièrement brouillée et déstituée de bons auteurs. » C'est dire qu'on peut en faire quand on a des sources complètes. Lettre s.d. (9/19 avril 1691). DUTENS, t. IV, part. 2, p. 247. Cf. pl. haut, p. 483, n. 2, début.

1. V. le passage cité pl. haut, p. 415, n. 1.

2. Dans la lettre citée pl. haut, p. 617, n. 8, Leibniz, après avoir parlé des arguments négatifs, parle du « témoignage positif » de nombreux historiens et de « preuves positives ». DUTENS, p. 247. Cf. la lettre à Galli du 19 mars 1701 où, sur la nécessité de consulter les documents contemporains, il écrit : « Car une circonstance, un mot decouvre quelquefois beaucoup à un homme qui possède son sujet. Et meme quelquefois le simple silence de tels auteurs est de poids. » Corr. de Sitonis, fol. 25.

3. Dans les *Flores*, p. 342, il écrit : « Incipiamus a negantis argumenti, etsi inferiore, tamen non spernenda tunc, cum eos siluisse constat, quos loqui par erat. »

4. Dans le *Specimen difficultatis in jure*, *Quaestio II*, il cite l'adage juridique : « Affirmanti incumbit probatio, quod opponens teneatur ad probatic-nem ». DUTENS, t. IV, part. 3, p. 72.

5. Bossuet l'a indiqué en termes excellents. RÉBELLIAU, p. 143-4.

6. Lettre citée plus haut, p. 617, n. 8.

7. Il écrit à propos de l'élection de Frédéric III, *ibid.* « Le tems dont il s'agit ne nous fournit guères de bon historien allemand, qui parle d'une manière bien circonstanciée de cette affaire, et dont le silence pourroit passer pour une preuve de fausseté. Les bons auteurs ont presque cessé avec Frédéric II. » « Luitprandus, unus pene ejus temporis Italiæ historicus, tam multa silet, ut ex simplice ejus silentio objectio sumi non possit. » *Ann. Imp.* 960, § 20, t. III, p. 53. A propos d'une allégation de Baronius : « Hoc ille non ullo

quefois ce genre d'argument sans explication, quand il s'agit de faits si importants que les historiens auraient dû, semble-t-il, les mentionner s'ils avaient existé (1), il ne l'adopte qu'à la condition d'expliquer les conditions du silence des historiens. Tantôt il le fait d'une manière un peu vague, en disant que l'existence de certains faits n'aurait pu être tue des auteurs contemporains (2), surtout quand ils sont très bien informés et participent aux affaires (3), ou ont l'habitude de rapporter certain genre de faits (4), comme les clercs pour les droits ou l'autorité de l'Église (5); tantôt il le fait d'un manière plus précise, en montrant que les historiens ont connu de près les personnages dont ils

testimonio veterum, sed solo eorum silentio probat: quasi id sufficiat in scriptoribus quales illorum temporum. ne memorabilia quidem annotantibus, tantum abest, ut recepta et usitata explicent. » *Id.* 914, § 9, t. II, p. 272.

1. Ex. pour les prétendues origines gauloises ou romaines de Charlemagne, v. pl. haut, p. 241, n. 4, fin; ex, à propos du prétendu assassinat de Gustave Adolphe: « Neque hoc indicium dissimulasset Pufendorfius, si in Suecicis chartis reperisset. » Lettre à Bierling, 24 oct. 1709. *GEHR.* *Phil.*, t. VII, p. 486 (*KORTH.* t. IV, p. 6; *DUTENS.* t. V, p. 354); pour l'origine de la femme de Louis III d'Allemagne, *Ann. Imp.* 880, § 14, t. II, p. 51; certains faits non mentionnés par Abbon dans son poème sur le siège de Paris par les Normands. *Id.* 886, § 5, et 9, t. II, p. 51; « Mira res Constantinus Porphyrogenetes non novisse Genealogicum Hugonis regis proxima affinitate juncti. » Ms, VIII, 713 q, n° 142.

2. Eudes a-t-il été vassal d'Arnulf? « si homo Arnulfi factus fuisset, hoc scriptor Fuldensis. autor gravis et æqualis rei gestæ, haud tacuisset. » *Ann. Imp.* 888, t. II, p. 103.

3. « Binas expeditiones nunc Carolo tribuunt antiqui autores; quas ambas falsas censeo, quia nullum earum in Frodoardo vestigium est, non contemporaneo tantum, sed et interveniente negotiis, et minutatim Gallica memorante. » *Id.* 923, § 4, t. II, p. 335. Cf. 917, § 6, p. 293, pour le même Flodoard.

4. « Narrant posteriores fabulam, quam credo Ditmarus amans historiolarum sacrarum non supressisset, si quid tale proximus ipse temporibus novisset. » *Id.* 968, § 40, t. III, p. 229. A propos d'un prétendu mariage d'Otton III, inconnu de tous les contemporains: « etiam Alberico Trifontano ignoratur, qui fabulas, etsi haud credulus, attingere amat. » *Id.* 998, § 37, t. III, p. 712.

5. A propos du couronnement de Louis le Pieux par son père. « Apparet inconsulto pontifice Romano imperatorem Romanum collegam et successorem a Carolo nominatum; id enim scriptores (ex clero pene omnes et pontificiæ autoritatis fautores) non siluissent. » *Id.* 813, § 11, t. I, p. 290-1. A propos du prétendu monstre mis au monde par Berte, femme de Robert le Pieux, dont ne parlent ni Aimoin, dans la vie d'Abbon, abbé de Fleury, ni Helgald dans celle de Robert, « qui tamen nihil dissimulant quod ad cleri autoritatem facere quoquo modo potest. » *Id.* 1001, § 34, t. III, p. 787.

parlent et en racontent les moindres actions (1), surtout quand ils rapportent précisément des faits du même genre (2), que c'est leur intérêt de le faire (3), qu'ils procèdent à une énumération où le fait en question devait forcément entrer (4), ou que rien de tel ne se trouve dans tous les documents émanant de ces personnages ou les touchant de très près (5).

Leibniz connaissait aussi le raisonnement positif, qui consiste soit à tirer d'un document tout ce qu'il contient, soit à suppléer par le raisonnement à ceux qui manquent. Il savait extraire d'un texte toute sa substance, car rapportant le fait que Pierre Damien envoya à Grégoire VII des cuillers en bois, il en tire ces trois conclusions : alors les moines faisaient des travaux manuels, les hommes étaient d'une grande frugalité et leur goût peu délicat (6). Nous

1. Rhoswita, dans son panégyrique d'Otton le Grand à propos des origines de Henri I. *Id.* **919**, § 4, t. II, p. 310. Tangmar, biographe de Berward, à propos de son éducation. *Id.* **1003**, § 7, t. III, p. 833.

2. A propos des prétendus crimes de Hatton, évêque de Mayence « vitia prælatorum minora non dissimularunt Witikindus et Ditmarus » *Id.* **970**, § 11, t. III, p. 277.

3. A propos de la prétendue cruauté d'Otton II : « Sed Gallos scriptores, Ottoni parum amicos, hoc totum ignorasse constat. Ditmarus historicus haud dubie vel reprehendisset factum, vel ut ambigui judicii notasset. Georgius Fabricius cum nullam in præcedentibus Italiæ rebus tam acris vindictæ causam notasset ». *Id.*, § 5, t. III, p. 410.

4. Ex. pour le marquis Obert., à propos de Luitprand faisant l'énumération des fils d'Adalbert le Riche. *Id.* **917**, § 12, t. II, p. 296.

5. Ex. la prétendue expédition du Pape Jean contre les Sarrasins *Id.* **883**, § 6, t. II, p. 74; de même pour la prétendue Papesse Jeanne. *Flores*.

6. « Petrus Damianus Gregorio VII. Pontifici dono mittit cochlearia lignea apud Baronium. Multa hic observari possunt. Primum, monachos olim, (qualis Petrus, etsi Cardinalis fuerat) manuarum opera curasse. Itaque Abbas Trappæ cum Mabillonio disputans, poterat hoc exemplo uti. Secundo hinc apparet frugalitas veterum. Quis enim hodie Pontifici Romano talia offerat, aut usum ligneorum instrumentorum in cibo tribuat? Etsi autem in ligno quoque luxus esse possit, et habeantur odorifera quædam ex Indiis allata; sint etiam duritie et nitore excellentia, ut hebeni lignum, unde Turcæ cochlearia parant; quædam etiam medicinales habeant virtutes, ut sassafras et guaia, cum: nihil tamen tale hic suspicor, cum materiæ singularis nulla mentio fiat. Postremo colligi potest, veteres minus delicatos fuisse, nam succi ciborum altius in ligna vulgaria penetrant, ut vix elui aut fricando tolli possint. Vidi Capucinos uti cochlearibus e cornu factis ». *Leibnitiana*, n° CXXXII, FELLER, p. 205-6; DUTENS, t. VI, p. 322).

avons vu en généalogie qu'il savait suppléer par le raisonnement aux faits absents (1).

Sans faire toujours une opération aussi compliquée, souvent Leibniz tire des conclusions des documents (2). Ce sont quelquefois des conclusions négatives : ainsi les anciens ne priaient pas pour les morts (3), Léon IX n'est pas le premier Pape qui ait commandé une armée (4), Rhoswita n'est pas un prodige pour son temps (5), certains monastères n'étaient pas soumis à la règle de Cluny (6); mais le plus souvent les conclusions sont positives. Parfois Leibniz extrait des documents des faits peu précis ou peu sûrs, comme l'existence de nombreuses sources chez un historien (7), la mort d'un personnage à une certaine date (8); il tire d'un diplôme l'état d'âme de Lothaire (9), d'une liste d'évêques le fait que certains ne sont pas rentrés en grâce (10), de ce que l'histoire des évêques de Metz lui avait été commandée en Italie le fait que Paul Diacre était encore en faveur (11), d'un passage de Widukind la certitude qu'il n'était pas loin de la cour (12); parfois il extrait des documents des faits précis ou certains, comme la possession de l'Italie par Lothaire d'un diplôme (13), le caractère de Pape Léon VI et ses rapports avec Flodoard du poème de celui-ci (14), le nombre des soldats d'une légion allemande du récit de la ba-

1. V. pl. haut, p. 448, notes 1-2.

2. Il y montre, en général, assez de prudence. Il écrit, à propos de Rhoswita, qu'il suppose illustre : « Sed nolim sententias fundamento destitutas, monumentis inferre ». *Ann. Imp.* 967, § 39, t. III, p. 208.

3. D'après leurs formules. Lettres à Cuper du 6 décembre 1711. Cuper approuvait cette conclusion le 1^{er} mars 1712. Ms. de la Haye.

4. *Ann. Imp.* 916, § 19, t. II, p. 288.

5. *Id.* 973, § 46, t. III, p. 323-4.

6. *Id.* 996, § 59, t. III, p. 663.

7. « Ex Chronico autem Conradi Bothonis nostri picturati agnoscimus, existisse autores olim, qui tradidere... » *SS. BB.*, t. III, n° XIV, préf., fol. 12.

8. Sur Marozia. *Ann. Imp.* 939, § 3, t. II, p. 480.

9. *Id.* 835, § 16, t. I, p. 452-3.

10. *Id.* 837, § 11, t. I, p. 467.

11. *Id.* 786, § 7, t. I, p. 121.

12. *Id.* 945, § 8, t. II, p. 533.

13. *Id.* 820, § 1, t. I, p. 339.

14. *Id.* 939, § 2, t. II, p. 480.

taille d'Augsbourg (1), le caractère du Pape Jean XXII (2), le rôle que joua Gerbert comme conciliateur (3) et l'amour d'Otton III pour la science (4) de leurs lettres, l'existence et les travaux d'une assemblée d'un diplôme (5), la croyance à la sainteté de Charlemagne du récit d'un annaliste du x^e siècle (6), la rectitude du jugement d'Abbon, abbé de Fleury, du fait qu'il a composé un recueil de droit canon où ne figurent pas d'apocryphes (7). Enfin, d'un seul document, le philosophe tire une conclusion générale, parfois d'une façon exagérée, par exemple l'excellente discipline des armées allemandes au x^e siècle de ce qu'Otton III avait fait en bon ordre une expédition en France (8), ou le peu d'usage des voitures à la même époque de ce qu'un évêque malade allait à cheval (9), en avançant d'après un seul texte que Henri II possédait les évêchés en Souabe (10) et les évêques les droits régaliens (11); plus souvent d'une façon plus exacte, comme en tirant d'un ou de plusieurs textes la façon dont on recevait la communion (12), le jour d'ordination des prêtres (13) ou leur emploi comme maîtres d'école (14), les langues vulgaires en usage (15) et les maladies régnantes (16) aux ix^e et x^e siècles.

Ces cas sont, d'ailleurs, peu fréquents. Rarement, en effet, Leibniz a généralisé les faits, sauf quand les documents le lui permettaient facilement. Peut-être s'est-il défié en histoire de la généralisation, dont il connaissait

1. *Id.* 955, § 8, t. II, p. 649.

2. *Id.* 963, § 15, t. III, p. 118,

3. *Id.* 986, § 17, t. III, p. 502.

4. *Id.* 998, § 20, t. III, p. 699.

5. *Id.* 991, § 11, t. III, p. 603.

6. *Id.* 1000, § 15, t. III, p. 753.

7. V. pl. haut, p. 598, n. 7.

8. *Ann. Imp.* 977, § 7, t. III, p. 372.

9. *Id.* 981, § 17, t. III, p. 413.

10. *Id.* 923, § 26, t. II, p. 343-4.

11. *Id.* 968, § 68, t. III, p. 254.

12 bis. *Id.* 979, § 16, t. III, p. 393.

13. *Id.* 847, § 8, t. I, p. 536.

14. *Id.* 889, § 6, t. II, p. 114.

15. V. pl. haut, p. 585, n. 9-10.

16. *Ann. Imp.* 878, § 39, t. II, p. 18 et pl. haut, p. 597, n. 2.

toute la difficulté dans les sciences de la nature (1). Sans doute, le souci de la clarté lui fait choisir en histoire la méthode analytique (2); mais c'est peut-être chez lui moins le résultat d'un système conscient que le fait qu'il a simplement suivi l'exemple des chroniqueurs de son temps qui ne généralisaient pas, parce qu'ils n'en avaient pas l'idée. C'est évidemment pourquoi il préfère les faits particuliers aux faits généraux ou, du moins, il leur donne une plus grande place dans son œuvre, puisque l'histoire des individus et l'histoire politique ou militaire priment chez lui l'histoire des institutions et des faits économiques (3).

Il lui eût été, d'ailleurs, difficile de faire des généralisations complètement valables, faute d'instrument. Jamais en effet, il n'a fait par exemple, de dénombrement. Il connaissait cependant la statistique. C'était alors une science nouvelle, presque inconnue et que Leibniz a eu le mérite d'esquisser un des premiers (4). Il n'y est arrivé, d'ailleurs, à des idées exactes qu'assez tard, et sous l'influence de Jacques Bernouilli, qui l'a converti à l'idée du calcul des probabilités *a posteriori*, alors que Leibniz croyait pouvoir y arriver *a priori* (5). Quoi qu'il en soit, Leibniz connaissait certaines règles de la statistique (6) et prisait

1. « Illud displicet, oculos tibi ex acri fluxione dolere. Amicus quidam meus cantharidibus in cervice apposisit a simili malo liberatus est; *sed difficile est ab exemplis rectè argumentari* ». Lettre à Magliabechi, 4 janvier 1711. *Epistolæ*, p. 116 (DUTENS, t. V, p. 140). « Les propositions de fait aussi peuvent devenir générales en quelque façon, mais c'est par induction ou observation; de sorte que ce n'est qu'une multitude de faits semblables comme lorsqu'on observe que tout vif argent s'évapore par la force du feu. » *Nouv. Ess.* l. IV, ch. XI, § 14. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 428. — Jamais par suite, il ne parle des lois historiques. V. pl. bas, conclusion.

2. PICHLER, t. I, p. 42.

3. V. pl. haut, p. 558, ss.

4. Cf. pl. haut, p. 41, n. 7. Leibniz avait en cela suivi Conring; tous deux imitaient les Français et les Anglais. BIEDERMANN, t. II, p. 191.

5. COUTURAT, p. 274-5 et FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*.

6. COUTURAT, p. 246, n. 3. — Il écrit, par exemple, à Behrens (corr., fol. 277-278), le 10 février 1711 que, pour vérifier s'il existe des « années climatériques », il faudrait examiner d'après les tables généalogiques des grands seigneurs si telle année a été plus fatale qu'une autre. Cf. à propos des sources salées de Lunebourg: « Vellem etiam estimari quòt mensuræ aquæ salæ

l'opération du dénombrement. Il propose, par exemple, de faire des recensements complets (1) et de toute sorte (2). Il s'est occupé surtout de statistique médicale, en réclamant des extraits hebdomadaires, mensuels et annuels des registres de décès et de maladies, de manière à constituer des annales médicales (3). Plus tard, il paraît avoir voulu appliquer ce système à la Prusse et à l'Autriche (4), mais jamais il ne semble avoir essayé de tirer de dénombrement des documents médiévaux.

De cette absence de la généralisation il résulte que, dans son œuvre historique, Leibniz a rarement donné des synthèses de faits. Les passages où il a présenté des vues générales, résumant les événements ou les annonçant et les dominant, sont, en effet, extrêmement dispersés dans son ouvrage (5). Ce sont le plus souvent des morceaux d'histoire politique, comme la situation de la Saxe avant Charlemagne (6), le résumé de la guerre contre les Saxons (7), le démembrement de l'empire franc (8), l'avènement de la féodalité au ix^e siècle (9), l'état de l'Italie méridionale sous Otton II (10); ou d'histoire générale, comme lorsqu'il donne longuement les caractères du x^e siècle (11), plus brièvement ce qui a trait à l'an 800 (12) ou à l'an 1000 (13). Ainsi Leibniz

quotidie ex fontibus Luneburgicis et quota in illis soleat esse pars salis. Ex quo judicari potest quantum a tot seculis effluxerit, ex quo innotuere. » Lettre à Büttner (corr. fol. 10 v^o), s. d. (après le 21 janvier 1712).

1. *De Republica* (septembre 1678). KLOPP, t. V, p. 18-19.

2. *Questiones calculi politici circa hominum vitam et cognatæ*. S. d. (1682 environ). *Id.*, p. 337-8.

3. *Vorschlag zu einer Medizinal-Behörde*, s. d. (1680 environ.) *Id.*, p. 323-4. Cf. pl. haut, p. 350, n. 1-4.

4. V. pl. haut, p. 454, n. 2.

5. LANGE remarque avec raison, p. 43, que la forme même d'*Annales* a empêché Leibniz de développer la grandeur et la décadence des Carolingiens ou la période de floraison des Ottonides.

6. *Ann. Imp.* 772, § 13-16, t. I, p. 32-33.

7. *Id.* 804, § 4, t. I, p. 231.

8. *Id.* 888, § 4, t. II, p. 100-1.

9. *Id.* 912, § 1, t. II, p. 252-3.

10. *Id.* 981, § 12, t. III, p. 412.

11. *Id.* 1002, § 16-20, t. III, p. 800-3.

12. *Id.* 800, § 1, t. I, p. 208.

13. *Id.* 1000, § 1, t. III, p. 746.

ne sait pas mieux grouper les faits pour les faire ressortir que les choisir pour insister sur les plus importants.

Une des opérations qu'il pratique au contraire beaucoup, c'est le jugement. L'histoire ayant pour lui une portée morale (1), il se croit tenu à juger les événements, il aimait à savoir ce qu'en pensaient les savants (2). Il y avait alors, comme aujourd'hui (3), toute une école d'historiens qui se croyait tenue de raconter sans juger : le Clerc était de ceux-là (4). Telle n'était pas l'attitude de Leibniz : il admettait parfaitement que l'on fit des comptes rendus d'ouvrages sans donner le jugement (5), tandis qu'il ne croyait pas pouvoir raconter des faits sans donner son avis moral sur eux et sans mêler à son histoire sa puissante personnalité (6); mais il savait distinguer les jugements des faits eux-mêmes, comme les hypothèses des certitudes (7).

Ces jugements devaient être faits dans un esprit très large. Personnellement, Leibniz n'aimait pas beaucoup les critiques (8); cependant, connaissant les multiples

1. Cf. pl. haut, p. 366-367.

2. « Vellem excerptis ex autoribus quæ libello adjecisti, notas etiam breves addidisses, ut constaret quod de sententiis eorum judicium esset tuum, excerpta enim dare promptum est Bibliothecam habenti ». Lettre à Conring, s. d. (après le 8 mai 1678). GEHR., *Phil.*, t. I, p. 201.

3. Dans son *De arte historica*, VOSSIUS réfutait Pardizzi qui ne veut pas de jugement. *Rev. de synth. hist.*, art. cité, p. 136. V. en particulier ces deux tendances dans l'art. cité de Paul GUIRAUD, *Rev. des Deux-Mondes*, 18 mars 1896, p. 81-82.

4. « Je me contente pour l'ordinaire, de raconter simplement le fait : mon dessein n'étant point d'examiner la vérité ou la fausseté des Opinions qui ont eu cours dans le Monde, mais de rapporter les Evenemens certains. » LE CLERC, *Abrégé de l'histoire universelle*, éd^o citée, préface, fin.

5. V. pl. haut, p. 495, n. 4. Cependant il réclamait pour la société des sciences de Berlin la censure des livres. Mémoire s. d. (15 juin 1700). KLOPP, t. X, p. 316 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 624-5).

6. V. pl. haut, p. 212, n. 9, le passage relatif à Sophie-Charlotte; sur sa jeunesse et Leipzig, *Lipsia mea*, *Ann. Imp.* 781, § 6 et 8 et 1004, § 24, t. I, p. 98-99 et t. III, p. 865; son voyage à Saint-Goar, 831, § 12, t. I, p. 412; visite à l'abbesse d'Erfort, 853, § 19, p. 562; anecdote sur son séjour à Paris, 951, § 21, t. II, p. 412. Il y donne ses opinions religieuses (cf. pl. loin, p. 633, n. 6). Cf. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 96-97.

7. V. pl. haut, p. 609, n. 1.

8. « Ses premiers mouvements n'étoient pas d'aimer la contradiction sur quoi que ce fût, mais il ne falait qu'attendre les seconds ». FONTENELLE. *Eloge* (Du-

faces des choses (1); il demandait de tous côtés des jugements et des objections et savait en profiter (2). D'une façon générale, il eût voulu restreindre la critique des personnes pour y opposer celle des idées (3); d'ailleurs, il avait l'esprit tellement vaste, si attaché aux divers aspects de la vérité et si naturellement optimiste, qu'il était rare que, dans un livre, il ne trouvât pas son compte, c'est-à-dire plus de quoi approuver que réfuter (4). Il n'y a guère

TENS, t. I, p. LIH). Cf. « Ira est subita sed brevis. » KLOPP, t. I, p. XLIV; « Facile effervescit quidem, sed ira, ut subita est, ita cito defervescit ». GUHRAUER, t. I, *Beil.*, p. 60 (FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 389).

1. HÖFFDING, *Histoire de la philo.*, t. I, p. 361. Cf. : « les demi-savans sont les plus emportés, mais ceux qui connoissent le fond des choses savent ordinairement les grandes difficultés qu'il y a de part et d'autre ». Lettre au landgrave Ernest, s. d. (après le 1/11 juillet 1681). ROMMEL, t. I, p. 299.

2. Lettres à Malebranche, 1^{er} janvier 1700. *A. f. G. d. Ph. N. F.*, t. XI, p. 319-20; à Hert, qu'il loue d'avoir changé d'opinion comme il l'a fait souvent lui-même, 25 février 1707. *Id.*, t. X, p. 377-8. « Contradicentes non aegrè fero; et si quid afferant speciosum et novis illustrationibus profuturum etiam laudo ». Lettre à Cuper, 19 septembre 1712. Ms. original. « Je me plais extrêmement aux objections des personnes habiles et modérées, car je sens que cela me donne de nouvelles forces, comme dans la fable d'*Antée terrassée* ». Réponse aux objections de Bayle. DUTENS, t. II, p. 90. « J'ai toujours aimé les objections ingénieuses contre mes propres sentiments, et je ne les ai jamais examinés sans fruit. » *Théod. Disc. prélimin^{re}*. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 66. Il demandait, par exemple, des observations sur la *Nova methodus* à Bierling et à Kestner. Lettres des 19 avril 1712 et 1^{er} novembre 1713. DUTENS, t. V, p. 382 et t. IV, part. 3, p. 266.

3. De même qu'il voulait faire l'histoire des idées et non des personnes, v. pl. haut, p. 351, n. 2 et p. 352, n. 6. — Il désapprouvait la quercelle de Winckelmann avec Tentzel à qui il écrivait : « Ich habe gegen ihn, dessen ohngemeine Gelehresamkeit ich sonst höchst schätze, vorlängst zu erkennen gegeben, dass fast man nicht circumspect und moderat genug sein könne in examinandis et censendis aliorum sententiis, zumahl in öffentlichen Schriften, und dass man es nicht thun solle als mit solchen Bezeigungen, die den lectorem zu vergnügen auch einem vom autore besorgenden tort zu verhüten dienen können. » S. d. BODEMANN, p. 390, n^o 1006. Cf. « Mons. Ittichius a eu raison dans les fonds, mais je voudrais qu'on eût pu éviter l'éclat et l'aigreur ». Lettre à Th. Burnet, 2 août 1704. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 297.

4. « Bien souvent je trouve qu'on a raison de tous cotés, quand on s'entend; et je n'aime pas tant à réfuter et à détruire, qu'à découvrir quelque chose et à bâtir sur les fondemens déjà posés ». Lettre à Bossuet, 13 juillet 1692. KLOPP, t. VII, p. 208 (DUTENS, t. I, p. 541). Dans la lettre à Chappuzeau (corr., fol. 3-4) du 12 septembre 1692, il se déclare mauvais critique, préférant goûter ce qui est bon. « Outre que de plusieurs qui sont prompts à la censure on peut dire que ce sont *laboris alieni judices inepti sed severi*. » « Je suis prevenu contre les refutations et il faut qu'elles soient bien bonnes pour être passables. » Lettre à Hertel, 16 juillet 1694. BURCKHARD, t. II, p. 300. « Plusieurs ne remarquent dans les livres que ce qu'ils croient y pouvoir reprendre; et moy, tout

que deux auteurs pour lesquels Leibniz semble s'être départi de cette règle : ce sont en philosophie Descartes, en droit et en histoire Pufendorf qu'il a, toute sa vie, amèrement critiqués parce qu'il y voyait des rivaux de sa gloire et de sa situation (1). Son optimisme lui donnait une remarquable largeur d'esprit dans les jugements. Aussi s'efforçait-il de tout tourner en bien (2) et de prendre les idées dans un sens favorable plutôt que de les réfuter (3).

au contraire, je donne mon attention à ce qui me paroist le plus solide. » Lettre à Sophie, 3 septembre 1694. KLOPP, t. VII, p. 301. Cf. lettres à Morell, 16 décembre 1696. BODEMANN, p. 190, n° 660; à Th. Burnet, 1/11 février 1697. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 187 (DUTENS, t. VI, p. 241); à Ritmeier, 19/29 mars 1697. NOLTEN, p. 370; à Grimarest, 4 juin 1712. KORTH., t. III, p. 325-6 (DUTENS, t. V, p. 65); à Placcius, 28 avril 1695. *Sylloge*, t. III, p. 117 (DUTENS, t. VI, p. 53). « Nemo est ingenio minus, quam ego, censorio. Mirum dictu : probo pleraque, quæ lego, etiam apud alios, nedum apud te. Mihi enim gnaro, quàm variè res accipiuntur, plerumque inter legendum occurrunt, quæ scriptores excusant aut defendunt. Ita rara sunt, quæ mihi legenti displiceant; etsi alia plus aliis displiceant. » Lettre au même, 21 février 1696. *Id.*, p. 141 (DUTENS, p. 64). « Ego ingredientiæ stadium Litterariorum plausibus potius animandos, quam censuris morosioribus deterrendos censeo ». Lettre à Biel, du 3 septembre 1715 citée pl. haut, p. 416, n. 2, et *Leibnitiana*, § LXI et CIV. FELLER, p. 167 et 192 (DUTENS, t. VI, p. 305 et 316).

1. Sur ses idées touchant Descartes, v. pl. haut, p. 478, n. 3, et BOULLIER, t. II, p. 405. — Sur Pufendorf, v. pl. haut, p. 123, n. 10, p. 149, n. 4 et p. 370, n. 6. Il lui reprochait surtout de critiquer à l'excès : « Si quelque chose m'a déplu en lui, c'est qu'il prenoit lui-même trop de liberté à satiriser les autres. » Lettre à Cuneau, 28 février 1696. HARNACK, t. I, p. 45, note 1. A propos des *Anecdotes* de Suède qu'il lui attribue, il écrivait de Pufendorf : « Comme il aimoit à médire, on ne doit pas toujours compter sur son ouvrage ». Lettre à Huet, 24 avril 1716. BURKHARD, t. II, p. 344. Leibniz le lui a bien rendu : outre les passages cités pl. haut, p. 510, n. 4, v. lettre à Kestner, 21 août 1709, où on lit : « Pufendorfius Vir parum jurisconsultus et minimè Philosophus ». KORTH., t. I, p. 247 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 261); à J. Thomasius, 2 septembre 1663. GEHR., *Phil.*, t. I, p. 7 (DUTENS, t. IV, p. 20), où il l'accuse d'avoir copié Ehrard Weigel.

2. « Er sprach von jedermann Guts, kehrte alles zum Besten und menagirte auch so gar seine Feinde. » Eckhart dans MURR, t. VII, p. 199. « Mon principe est de regarder toujours les gens de leur bon costé sans m'arrêter à ce que les Critiques y veulent trouver à redire lorsque cela ne peut nuire à personne ». Lettre au landgrave Ernest, 20/10 janvier 1688. ROMMEL, t. II, p. 123. « Si je me trompe, j'aime toujours mieux me tromper à l'avantage qu'au desavantage des personnes. J'y cherche, non pas ce que j'y pourrais reprendre, mais ce qui y mérite d'être approuvé, et dont je pourrais profiter. Cette méthode n'est point la plus à la mode; mais elle est la plus équitable, et la plus utile. Cependant quoiqu'il y ait peu de personnes et peu de livres où je ne trouve quelque chose dont on pourroit profiter, je sai faire la différence qu'il faut, entre les uns et les autres, par rapport à la confiance. » Lettre à Remond, 29 juillet 1715. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 649 (DUTENS, t. V, p. 27).

3. « La plupart des doctrines reçues peuvent souffrir un bon sens »

Nous avons déjà vu quelles sont les conséquences de cet état d'esprit : le syncrétisme, la conciliation à outrance, l'optimisme en critique historique (1). Il en est de même dans les jugements que Leibniz porte en histoire (2). Il se dit lui-même plus porté aux apologies qu'aux détractations (3) et il réhabilite l'Empereur byzantin Michel, le Pape Jean X et Marozia contre les accusations de Luitprand (4), le x^e siècle entier, surtout en Allemagne, contre les préventions générales des historiens (5).

Leibniz, croyant que la vérité est l'âme de l'histoire (6), attachait en histoire, comme partout (7), une importance capitale à la sincérité; il la voulait absolue (8). Il reprochait à Bossuet de manquer d'impartialité et même de

Nouv. Ess., l. I, ch. II, § 21-22. « Fateor libertatem generosam non esse supprimendam, veritatisque majorem esse rationem habendam quam auctoritatis. Ego tamen ipse usu demum reperi, plerumque rectius aliorum sententias in commodum sensum accipi, quàm refutari, et magis nunc cogitandum esse de proferendis scientiarum promœriis quàm de evertendis, quæ jam sunt structa ». Lettre à Kettwig, s. d. (1696). FELLER, *Mon. ined.*, VI, trim., p. 381 (DUTENS, t. V, p. 569).

1. V. pl. haut, p. 471-472 et 513.

2. A propos d'Antoinette Bourignon, il écrit : « Mais laissons sa personne, ou plutôt, jugeons en aussi favorablement que nous le pouvons; car pour moi je suis naturellement porté à prendre les choses en bonne part, et ce qui m'a le plus rebuté dans les discours de M^{lle} Antoinette c'est qu'elle me paraît trop prompte à condamner ce qui est ordinaire à des personnes bien intentionnées, mais qui n'ayant pas assez de connoissance des affaires du monde s'imaginent les hommes pires qu'ils ne le sont et ont surtout mauvaise opinion des Princes et grands Seigneurs, n'ayant pas été assez près d'eux pour voir le fond de leur cœur. Pour moi qui aie l'honneur de connoître particulièrement deux grands Princes qui ne vivent plus, j'ai vu combien il est difficile même aux plus puissants d'exécuter les bons desseins. » Cette lettre sans date étant de 1693 à 1693 au plus tard, il s'agit sans doute de Jean Philippe, électeur de Mayence et de Jean Frédéric, duc de Hanovre. Lettre s. d., ni adresse. FEDER, p. 462.

3. *Ann. Imp.* 933, § 7, t. II, p. 423, passage cité par WEGELE, p. 650, n. 3 (avec erreur de date, de tome et de page).

4. *Id.* 820, § 9 et 914, § 8, t. I, p. 332 et t. II, p. 272.

5. V. pl. haut, p. 21, n. 6 et p. 624, n. 11.

6. V. pl. haut, p. 508, n. 7.

7. Lettre à Gehr. Meier (corr., fol. 42-43), 31 décembre 1692. « In omni vita sinceritatem semper amavi ». Lettre à Lincker s. d. (1680 environ). KLOPP, t. V, p. 15 (DUTENS, t. V, p. 214).

8. Il écrivait à propos de controverses : « il faut dire la vérité *opportunè* et *importunè* dans les occasions suivant saint Paul; et au reste en laisser le soin à Dieu, qui sçaura la conserver ». Lettre à Hertel, 22 novembre 1692. BURCKHARD, t. II, p. 319.

sincérité dans la façon dont il traitait l'histoire du protestantisme et lui opposait Seckendorf qui, selon lui, réunissait ces qualités (1), si rares en histoire ecclésiastique. Il opposait encore Seckendorf au P. Maimbourg et déclarait qu'il fallait dans l'histoire religieuse laisser à chacun son jugement, exiger de tout le monde la vérité quand il s'agissait de faits et utiliser surtout les ouvrages de ceux qui avaient montré du zèle et de la sincérité à réunir et à utiliser des documents (2). C'est pourquoi on devait toujours, d'après lui, jusque dans les références, rendre justice à ceux dont on s'inspirait (3).

Aussi Leibniz a-t-il recherché dans ses jugements l'impartialité (4). Bien des causes pouvaient lui faciliter la tâche : son propre esprit philosophique, si vaste et si mesuré,

1. « Je ne doute point que vous n'avez fait l'effort dans l'Histoire des Variations, de rapporter seulement exactement les faits. Cependant votre ouvrage ne fait voir que quelques imperfections qu'on a remarquées dans ceux qui se sont meslés de la reforme; il semble que celui de M. de Seckendorf estoit nécessaire pour les montrer aussi de leur bon costé. Il est vray qu'il ne dissimule pas les choses, que vous reprenez, et il *me parait sincer et modéré pour l'ordinaire.* » Lettre du 8/18 janvier 1692. KLOPP, t. VII, p. 185. Il écrivait de même sur la réponse de Bossuet à Basnage, au landgrave de Hesse, le 27 novembre/9 décembre 1691 : « Il dit bien de bonnes choses, mais a l'adresse de dissimuler une infinité d'endroits de M. Basnage, qui pouvoient embarasser, et se retranche presque au seul point de la rebellion et de la prise d'armes des sujets Protestans.... *Mais il ne dit pas, que les Ligueurs n'ont gueres moins fait contre l'autorité Royale....* M. de Seckendorf m'a fait présent d'un exemplaire de son excellent ouvrage sur l'histoire de la Réforme, où il y a une infinité de bonnes choses, et il faut avouer que le jugement, l'erudition et la *sincerité* y paraissent également... luy-même aussi avoue souvent les faiblesses de Luther. » ROMMEL, t. II, p. 346-7. Il se plaignait aussi de l'absence de sincérité de Bossuet dans leur controverse au sujet de la réunion. Lettre à Antoine-Ulrich, 7/17 novembre 1698. KLOPP, t. VII, p. LXXVI-VII (reprod. *Z. d. h. V. f. N.* 1888, p. 121). REBELLIAU, qui loue, p. 124 et 465 ss., la sincérité de Bossuet dans l'histoire religieuse, rend dans son *Bossuet*, p. 117, justice à Leibniz.

2. « *Judicium suum cuique relinquimus, fidem in actis gestisque exhibendis ab omnibus exigimus, et fruimur merito eorum opera, quibus et copia monumentorum et in utendo industria candorque fuere.* » Lettre à Papebroch (corr., fol. 32-33), 10 septembre 1696. Cf. à propos d'un synode de Jean XIII : « *Placet ipsa acta integra... subijcere, ne quid parti licet improbare detraxisse videamur.* » *Ann. Imp.* 961, § 3, t. III, p. 133.

3. « Il est bon de marquer le passage du bon auteur, et generalement de ne pas manquer de reconnaissance à l'égard de ceux, dont on a tiré profit » Lettre à Basnage, 12/22 septembre 1692. FEDER, p. 52.

4. V. la citation de WEGELE, p. 658, n. 3.

sa nature optimiste (1) et l'absence à peu près complète de préjugés. Leibniz, en effet, ne partageait pas la plupart de ceux qui régnaient de son temps, particulièrement en Allemagne : il n'admettait pas les démons (2), la sorcellerie (3), l'astrologie judiciaire (4), les arts divinatoires (5), l'alchimie (6), il s'élevait contre la vertu de la saignée (7). Il ne voyait dans le divorce (8) ou dans la polygamie (9) rien qui blessât la morale et savait comprendre l'héroïsme même dans les cas les plus spéciaux (10). Il n'y a guère que pour les miracles et pour la torture qu'il ait partagé les

1. Sa tendance aux apologies vient, d'après LANGE, p. 45 « quod omnia modo *objectivo* accuratissime et optime perspexit... Qui rem, quomodo sit, non quomodo esse debeat, judicat, qui omnibus conditionibus et rationibus justum habet respectum et vere et non severe necessario judicio. Talis igitur mollities, quæ nascitur ex vera omnium contemplatione, non ex animo nimis miti, quæ historiæ injuria et detrimentum inferatur, ei propria est, qui *objectivè* historiam perscrutatur. Qui nimis austere et amare omnia dijudicatur, se suis foretum rationibus neque satis veritate nisum historiam conspiscere demonstrat ». A Leibniz, Lange oppose Gervinus.

2. Lettre s. d. n. a. « sur la conversation de Dee avec les esprits, rapportée par Casaubon ». *Anecdota Boineburgica*, n° 463 (DUTENS, t. V, p. 565). Par suite, il ne craignait pas de demeurer à Herrenhausen dans une chambre qui passait pour hantée. Lettre citée pl. haut, p. 211, n. 13.

3. En partie d'après les conversations qu'il avait eues avec le P. Spée, jésuite de Basse-Allemagne. V. BODEMANN, *Briefwechsel*, p. 105 et *Handschriften*, p. 8-9 et sur le P. Spée, Chr. PFISTER, *Nicolas Remy et la sorcellerie en Lorraine à la fin du XVII^e siècle*. Paris, 1907, p. 29, n. 1. Voir le chapitre intitulé « Leibniz als Bekämpfer der Hexenprozesse » dans GROTE, p. 209-36.

4. « Je ne meprise presque rien (excepté l'astrologie judiciaire et autres tromperies semblables). » Lettre à Bourguet, 3 janvier 1714. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 562 (DUTENS, t. VI, p. 211).

5. Cf. lettre à Behrens (corr., fol. 94-95), 21 janvier 1698 et surtout *Leibnitiana*, § xcvi-ix. FELLER, p. 186-8 (DUTENS, t. VI, p. 314-5).

6. « A l'égard de l'Alchimie le meilleur est de s'en garder. Car l'apparence de réussir est moins qu'à cent mille. Je ne voudrais pas qu'on la discréditât entièrement, parce que nous devons à cette imagination une foule de belles réalités ». Lettre à Block, 29 août 1699. FEDER, p. 367, notes.

7. En 1698. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 219.

8. Lettres au landgrave Ernest, 20/30 janvier 1692. ROMMEL, t. II, p. 391 et à Gehr. Meier du 31 décembre 1692 citée ci-dessous.

9. Lettres au landgrave, 4/14 juillet 1690, 2/12 septembre et 27 novembre/7 décembre 1691. ROMMEL, t. II, p. 227, 298 et 346; à Gehr. Meier (corr., fol. 27-28, 40-41 et 42-43), 18 mars, 1^{er} et 31 décembre 1692. Cf. BARUZI, p. 89-90.

10. V. un exemple caractéristique dans la lettre à Bonneval s. d. (après le 14 octobre 1714). FEDER, p. 433-4.

idées de son siècle et cela, pour des raisons d'ordre théologique (1) et juridique (2).

Cependant il est fort douteux qu'il ait atteint cette objectivité historique que lui prêtent volontiers ses compatriotes (3). Il était, pour cela, trop profondément allemand et trop protestant. A un moment où l'Allemagne penchait déjà vers le cosmopolitisme (4), qu'il professait lui-même en matière de sciences (5), Leibniz était profon-

1. V. pl. haut, p. 536 ss.

2. La question est assez complexe. Dans la *Nova Meth.* pars II, § 26, DUTENS, t. IV, part. 3, p. 26, il écrit : « In materia *torturæ* hanc mihi generalem regulam regulam incipio. *Omnis et solus qui condemnaretur rebus sic stantibus si causa esset civilis, ille in causa criminali est torquendus.* Quia in causa criminali nemo condemnatur, nisi confessus ». Dans le passage cité pl. haut, p. 469, n. 7, dans une lettre à Tenzel du 1^{er} octobre 1693, où il dit que les témoignages arrachés par la torture ne prouvent rien, et dans une lettre à Werlof du 13 août 1696 (BODEMANN, p. 384-5), il semble la condamner nettement. Il écrit à Bossuet, le 8 janvier 1692 : « Rien n'est sujet à de plus grands abus, que la torture des criminels; cependant on auroit bien de la peine à s'en passer entièrement. » KLOPP, t. VII, p. 187 (DUTENS, t. I, p. 525). Il écrit, à propos du jugement par l'eau du moyen âge : « Superest in *tortura* aliquid hodie cognatum iudiciis illis, et *vix excusari potest, nisi cum gravissima suspicione reus laborat, neque successus eculei pro argumento, sed pro via ad argumenta veritatis haberi debet; modo scilicet res tanti sit, ut fas sit ad veritatem grassari etiam periculo innocentis.* Itaque *tortura Romanis quæstio appellabatur, quia inquisitionis, non argumenti genus erat; neque id ab illis spectatum est, ut factum fateretur tortus, sed ut confessioni adderet, quæ novam rei lucem afferent: quod nisi obtineretur, quæstio causam non mutebat.* ». *Ann. Imp.* 829, § 13, t. I, p. 389. Peut-être aussi Leibniz l'admettait-il parce qu'elle était d'origine romaine, tandis qu'il trouvait absurde le *wehrgeld* et d'autres coutumes germaniques. *Id.* 821, § 13, p. 336. Cependant en 889, § 12, t. II, p. 110, il la condamne résolument en l'appelant « barbarus mos ».

3. LANGE, v. pl. haut, p. 630, n. 1 et PICHLER, t. I, p. 56 et 58. KLOPP, t. III, p. XXXI, montre avec raison que le récit d'une violation du droit des gens par les Impériaux est « une preuve de la haute moralité » comme historien de Leibniz qui « donne le jugement le plus objectif sur cette affaire ».

4. LÉVY-BRÜHL, p. 15-16.

5. « Pourvu qu'il se fasse quelque chose de conséquence, je suis indifférent que cela se fasse en Allemagne ou en France, car je souhaite le bien du genre humain; je ne suis pas *φιλέλλην* ou *φιλορωμαίος*, mais *φιλανθρώπος.* » Lettre à des Billettes, 11/21 octobre 1697. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 456. Cf. à propos de la Société des sciences de Berlin : « Vides enim non tam nostram aut Brandeburgicam quam generis humani rem agi ». Lettre à Varignon, 6 septembre 1700. GEHR., *Phil.*, t. II, p. 241. Leibniz a toujours parlé de son goût pour le bien général plutôt que pour son intérêt particulier. Lettres à Habbeus de Lichtenstein s. d. (avril 1673). KLOPP, t. III, p. 226; à Placcius, 1696. DUTENS, t. VI, p. 64; à Th. Burnet, s. d. (1693). GEHR., *Phil.*, t. III, p. 224; à Ferdinand de Médicis, 20/30 septembre 1699.

dément allemand et patriote (1); là encore il connaissait le mot et la chose (2). Lui qui essayait de relever sa patrie, de la protéger contre Louis XIV et de l'émanciper de l'influence française (3), qui, dans ses publications historiques et dans un grand ouvrage songea toujours au bien de l'Allemagne et aux droits de l'Empire (4), a dû naturellement écrire une œuvre avant tout germanique et impériale; bien plus, il eût été difficile que, dans un ouvrage entrepris à la gloire de la maison de Brunswick, il ne se montrât résolument guelfe, malgré ses protestations et ses réels efforts d'impartialité (5).

Si Leibniz était allemand, il était aussi foncièrement protestant (6); ce sont des motifs de religion seuls qui l'avaient empêché de s'établir en France; son prétendu catholicisme est une chimère, appuyée sur le *Systema theologicum* mal compris (7). Toute sa correspondance avec Bossuet respire en quelque sorte le protestantisme et,

A. st. it. N. s., t. IV, p. 47; à Urbich, 3 janvier 1708. GUERRIER, p. 203 et 208. Cf. « Il n'est pas nécessaire qu'on vive, mais il est nécessaire qu'on travaille et qu'on fasse son devoir. » Lettre à Grote, 20/30 décembre 1688. KLOPP, t. V, p. 426.

1. V. surtout E. PFLEIDERER. Cf. LÉVY-BRÜHL, p. 10, 15-16 et HARNACK, t. I, p. 18-19.

2. A propos du traité de Ryswick, il écrivait à Hortense Mauro, le 5 novembre 1697 : « Mr. Goriz de Cassel disoit en bon Allemand ou en bon patriote qu'il ne tireroit pas un p... seulement pour l'amour de cette belle paix ». KLOPP, t. VIII, p. 40. V. encore ce mot dans une lettre à Charles VI, s. d. (fin mars 1713). *A. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 224; BODEMANN, *Handschriften*, p. 194 et PFLEIDERER, *Leibniz als Verfasser*, p. 4 en allemand et n° XI en français.

3. V. surtout les ouvrages cités pl. haut, note 1.

4. V. pl. haut, p. 578-579.

5. A propos de la prétendue origine guelfe des Capétiens, il écrit : « *Quam autem Welforum imprimis gloriæ faveam Capetinæ tamen stirpis autores eos agnoscere non possim* ». *Ann. Imp.* 861, § 19, t. I, p. 602. Bernstorff lui ayant écrit, à propos de Jean XII : « *Diser pabst bringt uns wenig ehre* », Leibniz répond : « *er geht uns auch nichts an, und ist nicht von der Famili, ob er schohn mit ihr verschwägert, welches ja selbige nicht verunehren wird. Er kan ohne abgang der Histori nicht verbey gegangen werden, so wenig als die heyrath Unsers Widonis mit der Marozia* ». *Id.*, t. III, p. vi (Ms. XII B 713⁴).

6. Voir Ch. WADDINGTON, *De la religion de Leibniz*. *Bull. Soc. hist. du protestantisme français*, t. I, 1853, p. 522.

7. Leibniz a lui-même expliqué dans une lettre à Jean-Frédéric, s. d. (1673 env.) l'origine du *Specimen theologicum*, qui l'a fait longtemps passer pour catholique. FOUCHER DE CAREIL, *Mém.*, t. I, p. 31-32.]

s'il restait quelque doute à cet égard (1), c'est précisément dans son œuvre historique qu'on en devrait chercher la confirmation. Si Leibniz s'est efforcé de réunir le protestantisme au catholicisme, il a essayé bien plus encore de convertir celui-ci à celui-là en réformant l'Église romaine et en demandant la convocation d'un concile véritablement œcuménique (2); quand il en vit l'impossibilité, il s'attacha à grouper entre elles les diverses sectes protestantes (3). A la tradition catholique, il opposait l'antiquité de la doctrine chrétienne, rénovée par les protestants (4). Nous l'avons déjà vu, dans ses divers recueils et dans ses différentes entreprises historiques, soucieux de justifier en quelque sorte la Réforme par l'histoire (5); il devait être naturellement tenté d'en faire autant dans ses *Annales*, toutes les fois qu'il retrouvait dans l'église du moyen âge les croyances rétablies plus tard par les protestants. A ce point de vue, son grand ouvrage, où il parle sans ambages (6), est pour nous excessivement précieux, puisqu'il renferme certainement sa dernière pensée : c'est son testament religieux autant qu'historique.

De là, chez Leibniz, une attitude très nette dans les juge-

1. « Probablement plus attaché au luthérianisme qu'à toute autre doctrine religieuse ». BARUZI, p. 499. Nous avons déjà remarqué à propos de ce livre (*R. E. H.*, mars-avril 1907, p. 196-7), qu'on peut l'affirmer.

2. V. surtout cette déclaration à M^{me} de Brinon en septembre 1693 : « De la manière dont nous nous y prenons, il semble que les catholiques deviendroient aussi tous protestans et les protestans tous catholiques. C'est ce que nous prétendions aussi. » Cité par Ch. de RÉMUSAT, *Leibniz et Bossuet. Rev. des Deux-Mondes*, 17 janvier 1861, p. 395 et par BARUZI, p. 414, n. 2, avec un autre texte significatif.

3. BARUZI, p. 415-24.

4. V. là-dessus, outre les passages citées par BARUZI, les *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xx, § 17. GEHR., *Phil.*, t. V, p. 500-1.

5. V. pl. haut, p. 174, n. 4, p. 201-202 et p. 265, n. 6.

6. Outre les passages donnés pl. loin, p. 636-637, citons celui-ci : « Ego, qui probare non possum, Roma vel curante vel connivente, puritatem divini cultus oppressam, christianum dissidentibus orientis et meridiei populis abominabilem aut ridiculum factum, theologiamque ineptam et ignotam Christi apostolis per barbariem temporum in orbem inductam; semper tamen primæ sedis autoritatem et hierarchiæ ecclesiasticæ veterem formam restitui ea, qua Melanchton Smalcaldensibus articulis subscribens, *lege optavi*; si pontifices dent evangelio Christi locum ». *Ann. Imp.* 963, § 33, t. III, p. 125. Cf. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 97 et PFLEIDERER, p. 643.

ments qu'il porte sur l'histoire politique et l'histoire religieuse, c'est-à-dire sur le genre des faits auquel il a donné le principal développement. Comme il exagérait inconsciemment, par patriotisme, le rôle des Germains vis-à-vis des Gaulois (1), on peut croire que c'est en partie d'après le même sentiment qu'il donne un rôle si glorieux à l'ancêtre des Germains, Irmin (2), et qu'il fait venir les Suédois de la Germanie, tandis qu'il n'admet pas que les Goths puissent être sortis de la Scandinavie (3). Dans les *Annales Imperii*, il se montre de même avant tout allemand et, si l'on peut dire, impérialiste; nul doute que, s'il avait traité de l'histoire propre de la maison de Brunswick, il n'eût apparu guelfe convaincu. C'est, en effet, parce que ce sont des souverains allemands, qu'il est si élogieux pour Louis le Germanique (4), tandis qu'il rabaisse Charles le Chauve (5), pour Arnulf (6), pour Otton II (7), à qui il accorde, semble-t-il, ou des circonstances par trop atténuantes ou des louanges exagérées. C'est aussi en sa qualité de souverain puissant, qui a fondé et étendu l'Empire d'Occident, qu'il admire tant Charlemagne (8), alors qu'il dénigre par trop

1. V. pl. haut, p. 512, n. 6.

2. V. pl. haut, p. 528, n. 1.

3. V. pl. haut, p. 152-153.

4. *Ann. Imp.* **858**, § 6, t. I, p. 579 et surtout : « Fortitudinis et justitiæ laudem non adimas principi, sed vires haud animo pares, difficillimis temporibus tuendæ dignitati non suffecere. » *Id.* **875**, § 4, t. I, p. 731. On pourrait en dire autant de Charles le Chauve. « Laudatissimus haud dubie suæ ætatis principum fuit... Ut paucis dicam, gloria Carolingorum cum ipso extincta est : ex eo omnia retro sublapsa. » *Id.* **876**, § 20, p. 748.

5. Après avoir exposé le mauvais état des affaires de Charles le Chauve, il écrit : « Ludovicus Germanicus felicius rem publicam administrabat. » *Id.* **857**, § 4, t. I, p. 575 et surtout : « Ludovicus virtuti suæ fidebat; Carolus blandior, corrumpere et corrumpi artem interpretabatur. » *Id.* **874**, § 3, p. 729. Cf. **876**, § 20, p. 748, à la suite du passage cité à la note précédente.

6. « Etiam expilatarum ecclesiarum accusatur : sed multa passim vitio temporum admittere optimi principes cogebantur necessitate rei publicæ, ne abalienarent proceres, per quos barbaris resistendum erat. » *Id.* **899**, § 7, t. II, p. 181.

7. « Patri rerum gestarum magnitudine non fuisse cessurum, si vixisset, pauci, quibus vixit, anni ostendunt. Præter Italiam redintegrandam ingens, credo, theatrum virtutis Gallia præbitura erat. Neque enim, illo vivo, impune Hugo Capetus stirpem regiam oppressisset. » *Id.* **983**, § 48, t. III, p. 458.

8. *Id.* **772**, § 4, t. I, p. 32.

Louis le Pieux en le lui comparant (1), qu'il le critique comme à plaisir (2), ainsi que Charles le Chauve (3), également coupable, à ses yeux, de n'avoir pas assez soutenu la gloire de l'Empire. C'est pourquoi aussi il attribue la décadence de Rome à la faiblesse de l'Empire (4), dans l'affaire du duché de Bar décide contre la France en faveur de l'Allemagne (5) et exalte Otton le Grand qui, pour lui, a tous les mérites, tous les bonheurs, n'a pas créé la féodalité ecclésiastique et, par suite, n'est pas responsable de la querelle des investitures (6). Enfin, dans l'histoire de Brunswick, Leibniz, qui louait fort Witikind (7) et qui, en souvenir de ce qui s'est passé à Hanovre, vante la primogéniture dans la succession carolingienne (8), a pris résolument parti en faveur de ses princes contre leurs détracteurs ou leurs ennemis ; il admire Lothaire II (9), vante Otton IV pour sa valeur morale et religieuse (10) et surtout Henri le Lion, qui a porté la gloire des Guelfes plus loin qu'aucun autre prince de la même maison : c'est le héros de Leibniz (11), qui n'admet pas sa culpabilité en Italie et prétend qu'il a été injustement jugé, condamné et dépossédé, par jalousie de son rival, Frédéric Barberousse (12).

1. *Id.* 814, § 9; 820, § 1, t. I, p. 296 et 329 et surtout 823, § 8 et 10, p. 350-1, 826, § 15 et 840, § 16, p. 371 et 482.

2. *Id.* 824, § 15, t. I, p. 358; et surtout 828, § 13, p. 382 et 829, § 14, p. 389.

3. A propos du titre impérial : « erat captator inanium ». *Id.* 869, § 16, t. I, p. 681 et 876, § 5, p. 742.

4. « Ita tunc res Romanæ fluctuabant, quod scilicet imperatoris aut nulli aut invalidi essent ». *Id.* 904, § 4, t. II, p. 209.

5. *Id.* 951, § 21-36, t. II, p. 601-9.

6. *Id.* 963, § 14-15, t. III, p. 309-10.

7. *Id.* 807, § 16, t. I, p. 250-1.

8. A propos du partage de 817, § 15, il écrit : nisi in universam primogenituræ jura damnes, quo nihil absurdius. » *Id.*, t. I, p. 314.

9. *Entw. d. welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 251; *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 48-49.

10. *SS. BB.*, t. III, n° XLIII, préf., p. 48 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 48). — Dans l'*Entw. d. welf. Gesch.*, PERTZ, t. V, p. 254, il dit qu'Otton fit la guerre contre Philippe Auguste « varia fortuna ». C'est la seule mention de Bouvines !

11. *Entw. d. welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 232-4; *Brevis synopsis hist. Guelf.* *Id.*, p. 252-3. Mémoire du 1^{er} octobre 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 50-56.

12. Fin de la préface des *Annales* citée par WEGELE, p. 659, n. 1; *SS. BB.*, t. II, n° XLV, p. 50. Cf. lettre à Fleischmann, s. d. (après le 15 mai 1716). *Z. d. h. V. f. N.* 1882, p. 217-8. Sur cette question, v. les coupons. Ms. XXIII, 333, en particulier fol. 6, 14, 19, 22, 38, 43, 53, 54, 58, 63, 69 et 93.

Il en est à peu près de même de l'histoire religieuse. Certes, Leibniz n'aime pas la fausse religion; il croit qu'« on ne sauroit assez foudroyer la superstition (1) » et il la poursuit (2), elle et la crédulité (3), dans son grand ouvrage avec un acharnement et parfois une ironie (4) qui font penser à Voltaire; mais il confond un peu trop sous ce nom toutes les doctrines du catholicisme. Dans la querelle des images, il met en regard de la tradition catholique actuelle l'usage carolingien et celui des protestants (5); ailleurs, il oppose l'autorité pontificale à la vérité (6); partout, il

1. Lettre à Toland, 30 avril 1709. KLOPP, t. IX, p. 307.

2. A propos de l'adoption des images par l'Eglise romaine, il écrit : « Adeo intuitum est indulgere aliquid superstitioni : nulla mala herba luxuriosius crescit ». *Imp.* 794, § 45, t. I, p. 179; à propos du meurtre de Constantin, ourdi par sa mère : « Et his tamen actis scriptores superstitione cæci piam vocant, scilicet quod imaginibus et clero faveret, qui juvenem augustum non æque in potestate habebat ». *Id.* 797, § 12, p. 196; à propos des prétendus artifices de Bernard de Septimanie sur l'Empereur et sa femme : « Magnorum præstigie omnibus temporis credulos invenere; sed maxime in rudibus superstitionisque valent : neque enim nonum a Christo seculum a tota barbarie absolveris, a superstitione multo minus ». *Id.* 830, § 8, p. 400; à propos d'une maladie survenue en punition religieuse, d'après les Annales de Saint-Bertin, à Lothaire en Italie : « Semper vim superstitionis fuisse : sed imprimis illio ævo, quo rerum origines veraque ecclesiæ jura tenebris involvebantur ». *Id.* 864, § 15, p. 630-1.

3. *Id.* 792, § 14, 815, § 6, t. I, p. 157 et 299; 973, § 3, t. III, p. 388 cité plus haut, p. 545, n. 3.

4. Les Slaves reviennent au paganisme « Ne tamen solatia deessent, bona miracula Ditmarus narrat. » *Id.* 983, § 8, t. III, p. 440. Cf. « On m'écrit de Rome qu'un Prelat Espagnol a commencé à faire imprimer un ouvrage de la Puissance du Pape dont la grosseur sera peut estre ce qu'il y aura de plus proportionné au sujet; car il sera de 40 Volumes in-fol. C'est accabler les adversaires par le poids. » Lettre à Hertel, 16 juillet 1694. BURCKHARD, t. II, p. 300.

5. Lettre à Bossuet, 29 mars 1693. KLOPP, t. VII, p. 241-2 (DUTENS, t. I, p. 549-50). « Non mirum est, toties in ecclesia prætextu traditionis catholicæ deteriora invaluisse : nam paulatim serpebant abusus, adulta deinde vitia autoritate professionis consecrabantur. Et ubi ignorantia seculum invaserat, nuper nata pro vetustis imponebant, ut ex civili quoque historia seculorum posteriorum constat. » *Ann. Imp.* 787, § 18, t. I, p. 138. « Eant nunc, qui traditiones antiquæ ecclesiæ cum cura conservatas arbitrantur. Quomodo enim actum evanescentium formam accurate per tot manus traditam sub iis credamus, qui ne duratura seculis veterum scripta illebata tenuerunt? » *Id.* 794, § 28, p. 172. « Itaque inde a duobus fere seculis magna pars Germaniæ cum toto Germanico septentrione, integraque Britannicæ insula prudenter rediit ad sapiens institutum veterum Francorum, quod Galli, et Longobardi, et Bajoari et Hispani, altius mersi, nondum recuperarunt. » *Id.* 794, § 47, p. 180.

6. A propos d'un passage de Baronius, il écrit : « Possunt hæc aliquid ad autoritatem, nihil ad veritatem. » *Id.* 995, § 41, t. III, p. 627.

a soin de mentionner ou l'absence des croyances et des rites adoptés depuis le moyen âge par le catholicisme comme traditionnels (1), ou la présence de tout ce qui rappelle et, par suite, justifie l'usage des protestants, comme la confirmation sous les Carolingiens (2), la communion symbolique (3), le mariage des prêtres en Occident (4); il s'attache à montrer que la confession privée (5), la transsubstantiation (6), la présence réelle (7), l'infaillibilité du Pape (8), les messes privées (9), la croyance au purgatoire, le culte des saints (10) et le dogme de l'Immaculée Conception (11) n'existaient pas encore. Parfois, il soutient que, de deux coutumes en présence, c'est le protestantisme qui a choisi la meilleure (12) et toujours il affirme la supériorité de la Réforme, qui lui fait espérer qu'un jour elle gagnera l'Eglise catholique entière (13).

1. « Traditiones sub Carolo scripturæ sacræ æquatas non reperio, nec apocryphos canonicis libris. » *Id.* **794**, § 52, t. I, p. 182. Cf. plus haut, p. 635, n. 5.

2. « Apparet hic eucharistiam, post christma datam, confirmationis nomine intelligi : alias de christmatis usu accipitur. Apud protestantes passim Caroli exemplo confirmatio appellatur, cum puer bene institutus prima vice ad sacramentum cœnæ dominicæ admittitur. » *Id.* **811**, § 7, t. I, p. 276.

3. A propos de Ratramne : « Sed ab his distinguit corpus et sanguinem Domini, panem vivum et vitalem, arrham immortalitatis, etsi divina institutione carnali cibo adjunctam : ut hactenus Augustanæ confessioni convenire videatur, quæ, servata symbolorum natura tantummodo cum iis percipi docet divinum illud alimentum, nulla unius in altera inclusione. » *Id.* **844**, § 36, t. I, p. 522.

4. « Notatu dignum est, quosdam hoc tempore in Gallia presbyterorum conjugia probasse, jam diu desita in occidente. » *Id.* **898**, § 21, t. II, p. 179. Cf. **937**, § 16, p. 463, et **794**, § 50, t. I, p. 181.

5. *Id.* **794**, § 50, t. I, p. 181.

6. *Id.* **794**, § 49, t. I, p. 180-1.

7. *Id.* **844**, § 27-28, t. I, p. 518-9; **1002**, § 16, t. III, p. 800.

8. *Id.* **995**, § 37-38, et **1002**, § 16, t. III, p. 625 et 800.

9. *Id.* **794**, § 50, t. I, p. 181. V. plus bas, note 12.

10. *Id.* **974**, § 28, et **983**, § 33, t. III, p. 338 et 474.

11. Leibniz n'en a pas parlé dans ses *Annales*, mais dans ses lettres au landgrave Ernest, s. d. (1680), décembre 1691 et fin 1692. ROMMEL, t. I, p. 277, t. II, p. 369 et 459-60; à Sophie, 14 septembre 1691. KLOPP, t. VII, p. 129, et surtout à Bossuet, par exemple le 8 janvier 1692 et le 14 mai 1700. DUTENS, t. I, p. 523-8 et 613-4.

12. A propos des messes privées et publiques sous les Carolingiens : « Ita scilicet messæ privatæ invaluere, quas tandem abolevere protestantes. » *Id.* **804**, § 15, t. I, p. 235.

13. « Discussæ sunt orbis tenebræ lumine scientiarum historiæque illato, et plerique in Romana communione, doctrina et peritia eminentes, quam neces-

Dans ces conditions, il était très difficile à Leibniz de juger équitablement des Papes et de ne pas montrer, dans son histoire, cette haine héréditaire et quasi nationale que, depuis Luther, leur témoigne tout vrai protestant. Le philosophe, qui ne manquait pas, avec ses compatriotes, d'accabler de lazzis les pontifes (1), ne pouvait que porter contre le Saint-Siège des jugements sévères ou même défavorables. Il remarque que, sous Charlemagne, son autorité ne ressemblait en rien à celle que lui reconnaissent les catholiques du xvii^e siècle (2); il s'élève en général contre tous les Papes, à la cupidité desquels il attribue les faux des donations (3) ou des décrétales (4), en particulier contre Etienne III qui s'oppose au mariage de Charles avec la fille de son ennemi Didier (5), contre Etienne IV qui couronne Louis le Pieux (6), contre Grégoire IV qui s'unit contre celui-ci à Lothaire (7), contre Nicolas I^{er}, qui revendique la suprématie dans les affaires séculières (8), et provoque avec Hadrien II le schisme de Photius (9), contre Étienne VI, de qui date la décadence de Rome (10); il attaque les Papes indignes de la fin du ix^e siècle (11) et

saria sit hæc reformatio, magis tacent, quam ignorant; sed *veniet, veniet tempus, quo se salutaris veritas ostendere ubique possit.* » *Id.* 963, § 33, t. III, p. 125.

1. Il recueillait précieusement cet épigramme :

Si le grand Gustave eût vécu
Il aurait fait baiser son ...
A ce ridicule maroufle
A qui plus tard par dévotion
Etrange contradiction
Sa fille baise la pantoufle.

2. *Ann. Imp.* 794, § 52-53, t. I, p. 182.

3. « Sed crescit successu cupiditas. » *Id.* 774, § 11, t. I, p. 46.

4. *Id.* 784, § 10-11, et 999, § 10, t. I, p. 113-4, t. III, p. 720.

5. Il ajoute : « Quid miramur ansa posteriorum pontificum, si, vix nascente potentia, in eos, quorum nutu stabant cadebantque, religionis auctoritate abusos videmus. » *Id.* 770, § 2, t. I, p. 27.

6. *Id.* 816, § 5, t. I, p. 305.

7. *Id.* 833, § 8 et 11-12, t. I, p. 420-2.

8. *Id.* 861, § 30, 865, § 33, et 869, § 10, t. I, p. 607, 647 et 679. En 870, § 20, p. 699, il blâme Hincmar de mêler le spirituel et le temporel.

9. *Id.* 879, § 32, t. II, p. 43-44.

10. *Id.* 896, § 13, t. II, p. 160.

11. « Nondum Romana sedes monstris patuerat, quæ postea incubuere. » *Id.* 864, § 19, 896, § 11 et 901, § 2, t. I, p. 632, t. II, p. 160 et 192.

surtout du x^e, comme Jean XII (1), même les grands pontifes du même siècle, comme Grégoire V pour son caractère trop dur (2), ou les successeurs de Sylvestre II, qui n'ont pas imité sa modération (3). Derrière tous ces Papes, il vise toujours Grégoire VII, le rival implacable de l'Empereur Henri IV, car c'est lui qu'il attaque constamment à travers les pontifes politiques comme Nicolas I^{er} (4), ou même sans mœurs comme Jean XII (5) : Hildebrand, comme il l'appelle, est pour lui le type de l'ambitieux, qui veut dominer par tous les moyens (6) et y arriver par l'apparence de la vertu ; Leibniz ne semble pas se douter de l'importance de la réforme morale accomplie dans l'Église par ce grand Pape, ou du moins ne la met jamais en parallèle avec les accusations qu'il lui lance. Il n'estime guère plus Innocent III, l'organisateur de la théocratie, le maître d'Otton IV et le dominateur des rois, mais il en parle moins souvent (7), jamais dans ses *Annales*, tandis qu'il y mentionne le mal que Rome fit à l'Allemagne durant le xiv^e siècle (8). Naturellement il réfute toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, les écrivains pontificaux, surtout Baronius, parfois

1. *Id.* 956, § 2 et 963, § 1, t. III, p. 4 et 111-2.

2. *Id.* 999, § 2, t. III, p. 716.

3. D'après Baronius, Sylvestre II aurait été le plus grand ennemi du Saint-Siège. « Itane vero hostis, qui officii admonet pontifices, qui potestatem eorum justis limitibus coerces? Si monita Gerberti audiissent, hodieque clavum rei christianæ per Europam tenerent. Errant enim graviter, qui dominatus iniquos sine vi stare diu posse sibi fingunt. » *Id.* 996, § 6, t. III, p. 719.

4. Après l'éloge de Nicolas I, il ajoute : « Sed, dum dignitatem amplificaret, bella suscitare (si res tulisset) pensi non habuit; et ut verbo dicam, Nicolaus Hildebrando prælusit. » *Id.* 867, § 21, t. I, p. 666.

5. A propos de l'Empereur Basile dont le régime était celui d'un anachorète, il écrit : « Plerumque... illi austeræ vitæ exactores, ubi virtutis specie ad dignitates ascenderant, iracundi, vindictæ studiosi, imperiosi reperiebantur. A talibus rebellio in principes, crudelitas in errantes processit. Quæ faciunt, ut credam Hildebrandum aliquem, quam Octavianum, nocentiorum papam habendum. Deteriora sunt vitia, quibus princeps rei publicæ, quam quibus sibi nocet. » *Id.* 975, § 35, t. III, p. 359-60.

6. V. la citation de WEGELE, p. 657, n. 1. A propos de l'envoi de la couronne au roi de Hongrie : « Hæc piæ devotionis monumenta pontifices callidi postea in juris significationem verterunt; quando in tenebris historiarum micantes, de rebus antiquis quidvis impune jactabant. » *Id.*, 1000 § 32, t. III, p. 761.

7. *Cod. dipl.*, préf., § XVI. DUTENS, t. IV, part 3, p. 299.

8. *Ann. Imp.* 1002, § 16, t. III, p. 800.

Bzovius et Raynaldi (1). Au contraire, il ne cache pas son admiration pour Photius, qui s'est séparé de l'Église catholique (2), et pour Hinemar, qui délivre l'Église franque du joug pontifical (3). D'ailleurs, en général, Leibniz est plutôt dur pour l'Église du moyen âge, ou tout au moins pour l'idéal religieux d'alors, l'ascétisme consistant en des pratiques extérieures qui laissent libre cours à toutes les passions (4), pour l'origine de certaines coutumes où il ne paraît pas toujours faire une part suffisante aux causes véritables et profondes (5), pour les religieux et les religieuses (6), surtout les moines mendiants (7).

Cependant Leibniz est d'esprit si rassis et, en général, d'un caractère si modéré que, lorsqu'il ne s'agit ni de sa patrie, ni de son Église, il sait parler équitablement des hommes. Il a essayé le plus souvent de les comprendre et il les juge en conséquence (8). Aussi sait-il ordinairement rendre justice aux Empereurs et aux Papes, à l'exception de Frédéric Barberousse et de Grégoire VII, à plus forte raison aux personnages politiques ou religieux de moindre enver-

1. *Id.* 914, § 8, 963, § 25, 33, 995, § 37-44, 996, § 25-26 et 1000, § 31-32, t. II, p. 272, t. III, p. 122-5, 625-7, 651-2 et 761. V. une partie des citations dans WEGELE, p. 651, notes 1-3.

2. *Id.* 857, § 8, 863, § 12 et 886, § 16, t. I, p. 576, 625 et t. II, p. 93.

3. *Id.* 876, § 14, t. I, p. 745-6.

4. V. plus haut, p. 639, note 5, dont le début est : « Ea tunc summa laus habebatur, abjicere corporis voluptates; neque id spernendum putem. Sed quorum causa affectus domandi sunt, ut mens purior veritate pasci possit, et voluntas imperturbata justitiæ et caritati vacet, ea nemo exigebat. Et indulgebatur nocentiori voluptati, ex ambitione quam hypocrisis specie pietatis velabat. » « Licetis abstinere tunc sanctitas habebantur. Sed non abstinebatur illicitis, quæ in oculos haud occurrunt, superbia ambitione, maledicentia, vindictæ cupiditate : hæc enim religionis schemate pulchre velantur, ut etiam pro virtutibus habeantur. » *Id.* 988, § 19, t. III, p. 531. Cf. 987, § 11, p. 510-1.

5. A propos du divorce de Robert le Pieux et de Berte, causé par leur parenté, il dit : « Hæc prohibitiones inventæ videntur, ut major esset cleri in cæteros homines dominatus, qui auctus est, ex quo sibi ille ultra potestatem, quam sumserat, prohibendi sumsit et permittendi sive, ut vocant, dispensandi. » *Id.* 1001, § 33, t. III, p. 787.

6. *Id.* 836, § 4 et 846, § 6, t. I, p. 456 et 533.

7. V. plus haut, p. 599, n. 4.

8. P. ex. l'Empereur Julien lui a toujours paru « plus malheureux que méchant. » Lettre à Coste, 30 mai 1712. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 430. Philippe II, pour lui « est ce que les bigots sont souvent, c'est à-dire malfaisant et impitoyable. » Lettre à Caroline, 13 février 1706. KLOPP, t. XI, p. 5.

gure. C'est ainsi que, malgré son admiration pour Charlemagne, il ne dissimule pas ses fautes (1) et est loin de voir en lui un saint (2). Il porte un jugement très équitable sur Bernard, roi d'Italie (3), très modéré sur l'Impératrice Judith, dont il refuse de croire à l'adultère avec Bernard de Septimanie (4); il sait même rendre finalement justice à Louis le Pieux (5) et à Charles le Chauve (6), malgré toute sa sévérité pour eux. Il fait de Charles le Gros un portrait modéré et exact (7). Il a jugé équitablement Charles le Simple (8). Il a appelé avec raison Henri I^{er} le Fondateur, le Thésée allemand (9) et a dit de lui avec justice qu'il fut à Otton I^{er} ce que Philippe a été à Alexandre, ou Pépin le Bref à Charlemagne (10). De même, il a dit d'Otton le Grand tout ce que la postérité en pense encore (11) et de Hugues Capet, ce qui paraît le plus exact : en l'absence de documents explicites sur son caractère, il l'a jugé par son œuvre (12); il a comparé Robert le Pieux à Numa (13),

1. A propos du massacre de Verden. *Ann. Imp.* 782, § 7, t. I, p. 105. Là, il est vrai, Charlemagne s'attaquait aux Saxons.

2. *Id.* 770, § 3, 792, § 12-13, t. I, p. 27 et 156-7.

3. *Id.* 818, § 2, t. I, p. 318.

4. *Id.* 831, § 14, t. I, p. 413.

5. *Id.*, 840, § 5-6, t. I, p. 482.

6. *Id.* 877, § 28, t. II, p. 13.

7. « Princeps non malus, cum morbus animi abesset; cæterum dubiæ sanitatis, et qui fido administro ad tuendam autoritatem indigeret. Larvis aliquando agitabatur, emotæ mentis terriculamentis, quæ superstitione temporum intendebantur. » *Id.* 888, § 1, t. II, p. 99.

8. *Id.* 954, § 21, t. II, p. 642.

9. *Id.* 924, § 5, t. II, p. 346. Cette expression est d'abord employée. *Entw. d. welf. Gesch.* PERTZ, t. IV, p. 246. « Theseus certe Saxonicus habebatur. » Lettre à Bierling, 30 juin 1711. GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 492 (KORTH., t. IV, p. 27, et DUTENS, t. V, p. 364).

10. « Apud Saxonos Henrici studio laus militiæ usque in vulgus descenderat, ut dici possit, per præparamenta rerum magnarum Ottoni fuisse, quod Philippus Alexandro. » *Ann. Imp.* 939, § 6, t. II, p. 482. V. un jugement général exact en 936, § 18, p. 448.

11. *Id.* 973, § 12-13, t. III, p. 308-9.

12. « Hugonis elogium ipsæ res gestæ faciunt. Egregium principem fuisse constat, in quo vix quicquam præter regni usurpationem reprehendas. » *Id.* 995, § 56, t. III, p. 634. Cf. la lettre de A. GIRY, à propos de ce prince dans la préface des *Derniers Carolingiens*, de F. LOT.

13. « Itaque, velut alter Numa, Galliam antea turbatissimam longa quiete composuit. » *Ann. Imp.* 995, § 65, t. III, p. 638.

et il a su blâmer l'Empereur Henri II, bien qu'allemand et malgré, peut-être à cause de son renom de sainteté (1). Parmi les autres jugements portés sur les personnages de second ordre, citons celui qui se rapporte à Wala, dont le cas psychologique paraît encore aujourd'hui si complexe (2) : à l'occasion de sa participation à la révolte générale, Leibniz cherche, sinon à l'excuser, du moins à l'expliquer (3), ce qui est à la fois le seul procédé équitable et absolument scientifique. De même, il refuse de croire à l'électorat des princes de Brunswick sous Frédéric Barberousse (4).

Une telle modération semblait moins facile encore en religion qu'en politique ; et cependant Leibniz, qui était l'amides Jésuites et défendait certaines de leurs doctrines (5), qui protestait contre l'absurde fable de la Papesse Jeanne et s'efforçait de la réfuter à jamais (6), ne pouvait s'em-

1. A propos d'une action déshonnête (v. plus haut, p. 533, n. 6), il écrit : « Sanctis omnia sancta. » *Id.* **1002**, § 51, t. III, p. 820. A propos de la dévastation des états de Hécilon : « *Ego minus regem, cujus clementia celebratur, ob unius hominis temeritatem tot miseros cladibus involvisse, sique regni partes deformasse. Etsi enim ea loca hereditaria essent Hecilonis, erant tamen obnoxia regno.* » *Id.* **1003**, § 17, p. 839. V. aussi plus haut, p. 531, n. 8.

2. Le *Wala et Louis le Débonnaire* de HIMLY est loin d'avoir résolu la question.

3. « Hujus viri virtus et fama me imprimis ambiguum judicii facit, post tot secula obliterationis indicii causam quasi pro tribunali expendentem. » *Ann. Imp.* **830**, § 4, t. I, p. 399. V. aussi § 6-7, p. 400, « ita plerumque peccant Catones, qui zelo frena laxant. » § 8, p. 401, et : « Virum magnum fuisse, constat, sed Catonis fato mala publica acrioribus remediis exasperasse. » **836**, § 13, p. 459.

4. « J'ay examiné tous les passages aussi bien que les lettres du pape Innocent III qui ne disent pas ce qu'on leur fait dire. » Lettre à Greiffencranz (corr., fol. 86), 24 juin 1698. Cf. *Cod. dipl.*, § XVIII. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 301-2, et *Ann. Imp.* **996**, § 43-51, t. III, p. 657-60.

5. V. surtout BARUZI, p. 46-105. Eloge des Jésuites, lettres au landgrave s. d. (1680). ROMMEL, t. I, p. 281 ; lettres à Placcius, 21 février 1696 et 4 juin 1697. DUTENS, t. VI, p. 65 et 79. Après avoir parlé de la *Théodicée* à la duchesse d'Orléans, le 16 décembre 1715, il ajoute : « Je suis également partisan de la doctrine des Jésuites, par rapport aux croyances des Chinois et j'ai eu sur ce sujet une petite discussion avec le prince Eugène à Vienne. Il s'étonnait que moi, protestant, je me range à l'avis de Rome, mais je suis impartial. » JÆGLÉ, t. III, p. 166. Dans une lettre à Greiffencranz du 2 mai 1715, il se vante d'avoir, dans sa *Théodicée*, satisfait tout à la fois les luthériens, les calvinistes et les catholiques. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 12, n. 2.

6. Il n'y a pas réussi : sans parler de Voltaire, l'*Histoire amoureuse des Papes*, éd. par la *Librairie Métropolitaine* en 1907, prétend raconter « sa vie par le détail » !

pêcher de rendre justice au Saint-Siège, quand l'intérêt de l'Allemagne et du christianisme n'était pas en jeu. Il juge, en somme, très équitablement Nicolas I^{er} (1), qu'il n'aime pas, ainsi que Jean VIII, qu'il trouve d'une trop grande faiblesse de caractère, en l'opposant à ses prédécesseurs (2). Il se montre également équitable pour Grégoire V, au moins au moment de son avènement (3), et en réfutant les légendes qui l'accusent d'un complot contre l'Empereur (4). C'est surtout pour Sylvestre II que son jugement est remarquable : malgré sa sympathie pour ce remarquable esprit, il ne trouve pas son caractère à la hauteur de sa science (5). D'ailleurs, il sait juger avec indépendance l'Église et le clergé en général (6), avec vérité l'ascétisme monachal (7) et l'importance des abbayes dans la civilisation du moyen âge (8); il approuve le fait de donner aux prêtres une auto-

1. « Nicolaum magni animi virum fuisse, fatendum est : sed modum audacia excessit, invitata occasionibus. Neque quisquam antea pontifex sic regibus scripsit; certe sedis Romanæ potestatem nemo antea altius extulit. » Suit le passage indiqué plus haut p. 639, n. 4.

2. « Johannes idem in alia re multo graviore facilis fuit, et prædecessorum Nicolai Hadrianiq̄ue, et ingentis simul synodi scita evertit, Photio restituto. Itaque Baronius, zelo pontificii honoris commotus, Johannem papam Johannæ papissæ nomen tulisse censuit mollitie sua; eleganter, si per jocum hoc dixit cardinalis, ridicule, si serio cunabula fabulæ quæsit. » Plus loin : « Ego non tam Johannem culpandum censeo, qui Photium restituit, quam Nicolaum et Hadrianum, qui conati sunt efficere non tantum, ut dejiceretur, sed etiam, ne restitui posset, tanquam ultra vitam regnaturi. » *Id.* 879, § 30 et 31, t. II, p. 43-44.

3. *Id.* 996, § 14, t. III, p. 645-6.

4. *Id.* 999, § 3, t. III, p. 716-717.

5. « De eruditione viri ergo convenit, cæteræ virtutes non æque eminuere. » *Id.* 1003, § 27, p. 843.

6. A propos de la délibération d'un synode de Bourgogne sur une translation de reliques, il écrit : « Is tunc seculi genius erat, his studiis se clerus exercebat. Imitari sanctos nemo curabat. » *Id.* 944, § 14, t. II, p. 525. Eloge d'Odon de Cluny. *Id.* 927, § 23, p. 380; du x^e siècle en général : « Tenebrosa maxime tempora sanctorum proventus laudantur : inde seculo decimo decus. » *Id.* 904, § 7, p. 210; des Jésuites romains et même de Baronius. *Id.* 827, § 9, t. I, p. 374.

7. « His animos hominum in se convertebant; quæ difficultate placent, nec cuivis imitabilia sunt, præsertim inter populos ad septentrionem vergentes. Sed juvant magis, quam faciunt virtutem. » *Id.* 910, § 3, t. II, p. 235.

8. A propos de la querelle de l'abbé de Rancé et de Mabillon, il écrivait à Larroque (corr., fol. 8 v^o), s. d. (après le 7 avril 1692) : « Les plus sçavans hommes des temps passés sont sortis des Monasteres qui estoient de véritables écoles. Les sciences et les livres nous ont esté conservés par les moines. Blâmer cela ce seroit estre ingrat, tant envers eux qu'envers la providence.

rité temporelle, parce qu'ils étaient alors les plus instruits (1); il porte sur l'archevêque Brunon un jugement des plus remarquables (2). En somme, quand il n'a pas d'intérêt opposé, Leibniz se montre impartial; même, quand il n'a pu l'être de prime abord, il s'efforce de corriger, par un jugement général, ce qu'il a dit d'excessif : il a su voir à peu près toutes les faces de ses personnages et les indiquer de la manière la plus complète (3).

En sa qualité de philosophe (4) et de moraliste (5), il ne se contente pas de juger, il parsème encore son ouvrage

Autrefois, on se plaignoit de l'ignorance des moines, maintenant je trouve plaisant qu'on se plaigne de leur science. » De même à Nicaise, le 5 juin 1692 : « Il est indubitable que les Monasteres ont esté autrefois comme des Ecoles d'où sont sortis d'excellens Eveques et autres hommes insignes. Celuy de la nouvelle Corbie... a vû sortir de son sein les Apostres du Nord. Sans les Monasteres, presque tous les Monumens des anciens seroient perdus et les sciences avec eux. » GEHR., *Phil.*, t. II, p. 536 (reprod. par DE BROGLIE, t. II, p. 174-5). Cf. lettre à Magliabechi du 2 mai 1692. DUTENS, t. V, p. 98-99 (trad. par de BROGLIE, t. 135-6) et pour le X^e siècle, *Ann. Imp.* **1002**, § 16, t. III, p. 800.

1. « Si les Prêtres etoient plus sages et plus raisonnables que les autres gens, ils mériteroient sans doute l'honneur de gouverner. C'est pour cela que les prêtres gouvernoient effectivement dans les siècles ignorans, parce qu'ils estoient *lucsi inter cæcos*. » Lettre à Th. Burnet, 18 octobre 1712. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 324 (DUTENS, t. VI, p. 287). Cf. mémoire à Frédéric I^{er} du 17 août 1701. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 309; *Observations sur le projet d'une paix perpetuelle*, DUTENS, t. V, p. 60, et lettre à Madame, 4 mai 1716. JÆGLÉ, t. III, p. 183. A propos de la dignité ducale donnée à Brunon, dont il avait déjà parlé, *SS. BB.*, t. I, n^o XXIII, préf., fol. d (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 15-16), il écrit : « *Nec quicquam in ea re novi aut pravi video : quid enim æquius, quam sapientibus et literatis (qui tunc uni sacerdotæ) justitiæ administrandæ curam committi? Episcopos rem publicam sæpe sub regibus Merovingiis administrasse, constat.* » *Ann. Imp.* **953**, § 19, t. II, p. 632. Cf. Donoso-CORTES, *Œuvres* (éd. par L. Veillot), 3^e édition, Lyon, 1877, p. 228 et note.

2. « Credas Socratem apud Platonem, aut Scipionem apud Ciceronem, sed emendata ad Christi normam philosophiæ loqui. » *Ann. Imp.* **965**, § 29, t. III, p. 162.

3. Cf. plus haut, p. 558, n. 2.

4. Il attaque les sophismes : à propos de l'expédition en Bretagne qui servit de prétexte à un soulèvement contre Louis le Pieux : « Nondam mensis a discessu effluxerat, cum ecce seditio erumpit, necessitatis publicæ antiquissimo sophismate, quod semper refutabitur et semper repetetur. » *Id.* **830**, § 9, t. I, p. 401, à propos de Grégoire VII (v. plus haut, p. 639, n. 6) : « Ita Grégorius : sed hoc est, quod cum philosophis vocare possit *sophisma falsæ causæ* : Misit coronam, ergo agravit jus in regnum. » *Id.* **1000**, § 32, t. III, p. 761.

5. V. plus haut, p. 377, n. 2 les réflexions pédagogiques sur l'éducation donnée par Gerbert à Otton III.

de maximes ou de remarques psychologiques. Il protestait contre le système des historiens qui émaillent continuellement leur histoire de sentences (1); lui-même n'en donne que rarement. Ce sont parfois des tautologies, des maximes de gros bon sens, comme la supériorité du génie humain sur la nature (2), de l'action sur la prière (3), de la honte du crime sur le cynisme (4), des vertus civiles sur les militaires (5), la préférence que donnent les vieillards à l'utilité sur l'honnêteté ou la vertu (6), la dureté du châtiement de la prison perpétuelle (7), la rareté des gens éminents qui proclament leurs erreurs (8), l'identité des effets produits par la vertu et le vice (9), l'éloignement de la coupe aux lèvres (10). Naturellement ces réflexions sont amenées par le sujet : ce sont des conclusions générales des faits.

Parfois c'en sont, au contraire, des explications générales comme lorsqu'il dit, à propos de la querelle des images, que le peuple aime la pompe, et les femmes les supersti-

1. « Videtur Schattenium non inerudito scribere, etsi interdum *stylum acuat in diversas sententias*, quo nihil indignius historico. » Lettre à Paullini, 3 janvier 1692. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 189.

2. « Ita primum frustatio pro Dei interdicto fuit : quasi non *hominum ingenium pars nobilissima naturæ* foret, quæ in cæteras plurimum et merito potest. » *Ann. Imp.* 793, § 3, t. I, p. 158.

3. « Nam verbis nudis et inani significatione obsequii non magis Deo quam alii domino satisfacies. Recto fortiterque agendo placatur numen, cœlestesque minæ avertuntur. » *Id.* 823, § 11, t. I, p. 352. Cf. 829, § 13, p. 382.

4. « Ad summum sceleris, qui scelus libenter profitetur : pudori vero aliquid pœnitentiæ inest. » *Id.* 824, § 12, t. II, p. 357.

5. « Fateor majorem esse pietatis, justitiæ temperantiæ, prudentiæ denique regnatricis, quam omnium triumphorum laudem. » *Id.* 975, § 30, t. III, p. 357.

6. « Hæc vigentium ætate animisque moderatio et caritas senibus non duravit; qua ætate passim utilitas voluptati præfertur, utinam non et honestati. » *Id.* 842, § 6, t. I, p. 500.

7. « Quæ enim venia est, ubi perpetui carceris pœna manet ? » *Id.* 833, § 32, t. I, p. 430.

8. « Nam rarissimæ modestiæ est, homines doctrina et autoritate eminentes sponte errorem fateri. » *Id.* 859, § 6, t. I, p. 586.

9. « Ita contrariorum, magnæ sanctitatis et criminis anathemate digni, iidem sunt effectus, ut corpora conserventur, scilicet vel in gloriam, vel in ignominiam. » *Id.* 989, § 2, t. III, p. 533-4.

10. « Sed multa cadunt inter calicem supremaque libra. » *Id.* 993, § 6, t. III, p. 586.

tions (1), de Bernard de Septimanie, qu'on n'abandonne pas facilement le pouvoir une fois qu'on y a goûté (2), des révoltes contre Louis le Pieux, qu'on hait ordinairement ceux qu'on a lésés (3), et que les plus mauvais desseins prennent l'apparence de la piété quand il y va de l'intérêt des grands (4), des miracles survenus lors de l'invasion des Normands, que le peuple crédule se console en croyant à une vengeance du ciel (5), de la condamnation de Godescalc par Hincmar, que notre esprit abandonne difficilement ses pensées réfléchies et habituelles sans montrer pour cela de l'obstination (6); au sujet d'une prédiction faite à Charles le Chauve, que nul ne persuade plus facilement aux autres ce qu'il croit que celui qui s'est d'abord trompé soi-même (7); à propos des flatteries d'Hincmar, que bien des crimes n'auraient pas été commis par les rois, s'ils n'avaient été flattés (8), d'une maladie de Charles le Chauve, que les princes se fient ordinairement plus aux charlatans qu'aux médecins (9), de l'élection de Conrad I^{er}, que l'ambition se voile presque toujours de mo-

1. « Semper in spectacula et pompam inanem etiam in sacris plebs inclinat, frustra que repugnant sapientes. Sed mulieres maxime superstitionibus deditæ esse solent. » *Id.* 787, § 17, t. I, p. 137.

2. « Sed quotusquisque gustatam semel potentiam facile dimittit? » *Id.* 830, § 5, t. I, p. 400.

3. « Nam solent homines odisse, quos læsere, et veniam dedecori habere, præsertim ab eo datam, quem contemnunt. » *Id.* 833, § 18, t. I, p. 425.

4. « Unde apparet, pessimas quasque molitiones speciem pietatis induere et in synodis prævalere, quoties potentiorum interest. » *Id.*, § 34, p. 431.

5. « Credulæ plebi vindictæ opinio pro solatio est. » 845, § 10, t. I, p. 527.

6. « Obstinatum judicare, qui horarum aliquot perturbata collatione ab inlita et meditata sententia deduci nequit, est parum nosse naturam mentis humanæ. » *Id.* 848, § 9, t. I, p. 539. Ceci se rapporte à la prétendue obstination des hérétiques, contre laquelle Leibniz a souvent protesté.

7. « Ipse hominem non impostorem, sed somniatorem putem; neque felicius sua aliis persuadent, quam qui se prius decepere. » *Id.* 853, § 13, t. I, p. 560.

8. « Rara scelera, puto, quibus, si adultores aberant, regnantes non abstinent. Qui deterre regem episcopalis ordo poterat, in prava impulit assentando. » *Id.* 870, § 29, t. I, p. 699.

9. « Dum lectica fertur, nescio quem pulverem bibit, quem Sedecias miserat, natione Judæus, professione medicus; cui nimium imperator tribuebat, ut solent principes empiricorum promissis libentius credere, quam modestiæ peritorum. » *Id.* 877, § 23, t. II, p. 11. On prétend que la même chose arriva à Leibniz à sa mort.

destie (1), de la lutte de Henri I^{er} contre les malfaiteurs, que la force est ordinairement plus grande chez les méchants que chez les bons (2), du pardon accordé par Adélaïde à Bérenger, que les grandes âmes préfèrent le pardon à la vengeance (3), de la brouille entre cette reine et Théophano, que la jalousie naît facilement et croît rapidement entre des femmes d'égale dignité(4). Tout cela est de la psychologie souvent assez fine, mise au service de l'histoire; à des faits particuliers, Leibniz attribue des causes générales. Plus rarement, il donne une explication convenant au temps seulement, comme lorsqu'il déclare, pour expliquer la tonsure de Pépin le Bref, que l'état de moine était considéré comme une sorte de servitude (5), ou à propos des guerres de Henri le Saint, que les princes ne se souciaient pas alors de combattre leurs ennemis sur plusieurs points à la fois (6).

Enfin, rarement aussi, le jugement des faits est tiré de leur conséquence même (7). Il arrive, d'ailleurs, peu souvent à Leibniz de tirer des événements principaux leurs conséquences les plus remarquables, par exemple, à la mort de Louis le Pieux, les effets du démembrement de

1. « Nam, fere ambitio modestia velari solet, et decorum est ad imperandum cogi, ut semel obsecutus videatur, cui semper deditur. » *Id.* 911, § 19, t. II, p. 245.

2. « Simul enim patriam purgebat a pravis hominibus malique exempli et vigorem, qui plerumque in malis major est, in hostes vertebat. » *Id.* 940, § 2, t. II, p. 490.

3. « Apud generosas animas major est ex pœnitentia supplicum, quam ex vindicta voluptas, eamque Christus angelis cœlestibus tribuit. » *Id.* 952, § 10, t. II, p. 618.

4. « Facile, præsertim inter mulieres dignitate pares, tribuscula nascuntur, quæ alentibus malevolis in iras tandemque in odia erumpunt. » *Id.* 978, § 8, t. III, p. 382.

5. « Nam monachi status etiam legibus servitutis genus habebatur, sed quod domini magnitudo consecrasset. » *Id.* 792, t. I, p. 155.

6. « Non ea tunc vel providentia principum vel rei publicæ constitutio erat, ut pluribus simul locis res in hostes bene gereretur. » *Id.* 1003, § 18, t. III, p. 839.

7. Charles le Chauve se réconcilie avec Robert le Fort et lui fait, dit-on, épouser Adélaïde, tige des futurs Capétiens. « Ita qui sapienter sibi prospexisse in præsens videbatur, suscitavit, per quos postero regno pellerentur: tanta mentis humanæ circa futura caligo est. » *Id.* 861, § 4, t. I, p. 597.

l'Empire carolingien sur la puissance des Francs, les races et les langues (1); ceux des guerres civiles qui suivirent sur les invasions des Normands (2), de la victoire d'Otton le Grand à Augsbourg pour l'Empire (3), de l'affranchissement des serfs par l'Église pour elle, pour la féodalité laïque et la société tout entière (4). Cependant, jamais ces conséquences ne sont longuement exposées, puisque Leibniz ne généralise et ne dispose ces faits en tableaux que rarement.

Quand l'œuvre était considérable, il la faisait précéder d'une préface : Leibniz aimait ce genre d'introduction aux ouvrages scientifiques, surtout quand il s'agissait de faits (5). Aussi en a-t-il mis à toutes ses œuvres historiques, soit aux recueils de documents (6), soit aux *Annales Imperii* (7); parfois même il en a ajouté aux livres des autres (8). Il

1. « Hunc finem habuit ultimus totius imperii Francorum monarcha....Hæc divulsio Francorum potentiam pessumdedit, Gallia nihil pene aliud de Francis quam nomen retinente. Lingua extincta, stirpibus confusis, ut qui Francici sanguinis sint, qui ex veteribus incolis descenderint, non internoscas. » *Id.* 840, § 5, t. I, p. 482.

2. « Dum fratres civili bello extrema imperii nudant, Normanni, hactenus ultra brevia latrocinia nihil ausi, prævalere cœpere, primusque intestinarum cladum annus etiam Normannicorum successuum fuit.» *Id.* 841, § 20, t. I, p. 496.

3. « Tanta clades Hungarorum eruptionibus finem attulit, Europamque diuturno terrore liberavit. Ex eo paulatim mansuefacti, mox etiam ad fidem Christi respexerunt, et imperii Germanici majestatem comites agnoscere cœperunt. Postremo contra novos ex Scythia barbaros cultioris orbis et christianæ rei propugnaculum facti sunt: nam et seculo tertio decimo Tartaros Europæ minantes sua clade retudere et nunc Turcica potentia post Asiam Græciamque inundatam hic aggerem invenit. Ita gubernatrix rerum providentia suum cuique genti officium fatis assignat.» *Id.*, 955, § 12, t. II, p. 650-1.

4. « Quo ratione homines ad industriam cultumque agrorum excitabantur, et pecuniæ aliquid præterea dominis inferebant. Ita sacri ordinis homines caritatem suam in subditos sibi fructuosam reddebant, pietatemque ad omnia utilem demonstrabant. Clericorum morem prospere succedentem in plerisque locis domini cæteri sunt secuti. Etiam urbium libertatem sæpe episcopis aut abbatibus deberi constat. » *Id.* 967, § 47, t. III, p. 211-2.

5. « Les gros livres ne se lisent gueres tout de suite, on se contente de les avoir pour y chercher au besoin; on est bien aise d'apprendre par les préfaces ce qu'on y doit chercher et ce qu'on doit attendre. » Lettre à Chapuzeau (corr., fol. 3-4), 12 septembre 1692.

6. V. plus haut, p. 130-131, 166-167, 203-204 et 261.

7. V. plus haut, p. 328-329.

8. V. plus haut, p. 220, n. 1-2, et p. 488, n. 3.

avait l'intention d'en écrire pour son histoire de Brunswick une très longue, concernant les matériaux et l'usage de l'ouvrage (1). Plus tard, quand il restreignit son plan au seul moyen âge, il écrivit une préface toute différente, la seule qui ait subsisté : sans doute, s'il avait eu le temps de publier les *Annales*, il l'aurait à son tour remplacée par une autre plus convenable à son sujet (2). Il semble qu'il ait songé à faire précéder l'ouvrage entier, *Protégée*, dissertations et *Annales*, d'une préface générale (3) et nous ne pouvons trop regretter l'absence de ce monument qui, écrit à la fin même de sa vie, nous donnerait les idées les plus exactes sur sa conception même de l'histoire.

Si, comme l'a dit Goethe, « toute la force d'un livre est dans la composition et dans le plan (4) », il n'y en a guère dans des annales, dont l'ordre est strictement chronologique. De plus, Leibniz, étudiant toute l'histoire de l'Occident, y a très peu distingué de périodes : c'est à peine si, de temps en temps, il les indique quand il aborde certains groupes de faits, par exemple, l'extinction des Carolingiens en Allemagne (5). Il est certain que, s'il avait lui-même édité son ouvrage, il l'aurait divisé en tomes et en livres (6); mais on peut affirmer qu'il n'aurait à peu près rien modifié dans le texte pour justifier cette division (7) : tout au plus l'eût-

1. A la suite du passage cité plus haut, p. 101, n. 2, il écrit : « Recensebuntur Scriptores qui ante nos hæc tractaverunt, tam editi quam Manuscripti, viri docti nostri temporis quorum communicatione et collectaneis usi sumus. Indicabuntur quædam notatu digniora in ipso opere occurrentia per modum indicis seu relationis; observata nostra singularia. Agetur etiam de utilitate talium inquisitionum et de necessaria ἀκριβεία, quam pauci hactenus in istis attulerunt; præsertim in Germania et Italia. »

2. Cf. plus haut, p. 328, n. 4.

3. V. plus haut, p. 385, n. 3.

4. Cité dans *Ma Revue*, 4 août 1907.

5. « Hoc anno Leo, orientis imperator, Ludovicus rex Germaniæ, Sergius denique Romanus pontifex obiit, novaque rerum series orta est, Carolingis in Germania extinctis. » *Ann. Imp* 911, § 1, t. II, p. 236; « *Extinctis in Germania Carolingis, nova se rerum facies aperit, non jure populorum sed habitu administrationis mutato.* » *Id.* 912, § 1, p. 252.

6. V. plus haut, p. 329, n. 5.

7. Il dit, en effet, à plusieurs reprises, que la première partie est achevée et prête à paraître. Cf. plus haut, p. 312 ss.

il indiquée dans sa préface. Voyons donc si, en dépit de cette forme chronologique, il n'existe pas une certaine composition dans les *Annales*, s'il n'y a pas, par exemple, une disposition particulière à chaque année ou si, au contraire, chaque année forme un tout, absolument distinct des autres (1). Il semble bien que le premier système soit celui de Leibniz.

Leibniz qui, tout en aimant la liberté, aimait aussi l'ordre, était d'avis qu'il fallait en garder autant que possible dans la composition d'un ouvrage, fût-il formé de nombreux articles sans lien entre eux comme un dictionnaire (2); à plus forte raison voulait-il de l'ordre dans une histoire. Il vantait le système de Thou, qui donne l'histoire littéraire à la fin de l'année où sont morts les grands écrivains et fait des biographies à la mort des principaux personnages historiques (3); lui-même paraît l'avoir suivi : c'est, en effet, à la mort des principaux personnages, placées d'ordinaire à la fin de chaque année, qu'il donne les vies des individus, à moins qu'il n'ait des raisons importantes pour ne pas attendre cette date extrême (4), ou pour placer le tableau au début ou dans le courant de l'année où est mort le personnage (5). Naturellement, c'est la chronologie même qui,

1. « Dieselbe (die annalistische Einteilung) bietet zwar das feste, gleichmässige Gerüst zur Einfügung der kritisch gesichteten Bausteine dar. Andererseits sträubt sich jedoch der Strom der Begebenheiten, der sich nicht an die Abschnitte der Zeitrechnung bindet, gegen jede derartige Abtheilung und Eindämmung. Ich habe daher wenigstens jedes einzelne Jahr als eine Einheit behandeln zu dürfen geglaubt, innerhalb deren ich die Ereignisse nicht ausscheiden liesslich nach chronologischen Gesichtspunkten gruppirt. » SIMSON, *Jahrbücher der deutschen Geschichte unter Ludwig dem Frommen*. Leipzig, 1874, t. I, p. iv.

2. « Peut-être ne seroit-il pas mauvais aussi de garder un certain ordre constant dans chaque titre, car les discours libres et vagabonds, où les connexions naissent par hasard comme dans une conversation... ne sont pas bons à éclaircir les choses; dont le bon arrangement sert souvent de commentaire et sert à épargner les paroles. » Lettre à Basnage, 12/22 septembre 1692, à propos du *Dictionnaire* de Bayle. FEDER, p. 52-53.

3. « Utinam paulo prolixiore conderes ad Thuani formam, et virorum doctorum vitas breviter attingeres, ut ab illo factum. » Lettre à Ludolf, 3 avril 1696 (faussement datée d'août). MICHAELIS, p. 127 (DUTENS, t. VI, p. 129).

4. P. ex. en 869, § 25, il parle de Boderade en donnant les dates de 876 et 899. *Ann. Imp.*, t. I, p. 685.

5. Ex. pour les morts des princes, rois ou Empereurs.

dans le courant de chaque année, donne leur place aux différents faits; mais Leibniz les groupe autant que possible par pays (1), en donnant naturellement la première place à l'Allemagne et à l'Empire, puis à la France (2). Parfois il réunit tout ce qui se rapporte à un même ordre de faits (3), rejette à la fin d'une année des événements sans importance pour l'histoire générale (4) ou anticipe sur date (5), afin de ne pas interrompre le cours de son récit.

En dehors de ces particularités, Leibniz n'a guère arrêté son exposition que par des digressions. Comme tous ceux qui ne savent pas trop mettre en ordre leurs idées (6), il aimait les digressions : c'est là sa manière ordinaire de disposer les faits en tableaux, de réunir sur un point tout ce qu'il a trouvé d'intéressant, jusqu'à épuiser le sujet. Les plus importantes sont sur des sujets d'histoire religieuse, par exemple la querelle des images (7) ou de la transsubs-

1. C'est ce qu'il marque par les transitions : « Sed a rebus Romanis et Italicis ad Germanicas veniamus. » « Antequam a rebus Germanicis abeamus, Quedleburgensia exsequemur. » « Antequam ex Germania abeamus, Kyburgensium comitum stemma subjicere placet. » *Ann. Imp.* 936, § 8 et 29, et 958, § 18, t. II, p. 144, 452 et 641.

2. Cf. plus haut, p. 330, n. 2.

3. « Hæc dispersa per anni partes una narratione complecta e re fuit. » *Ann. Imp.* 837, § 4, t. I, p. 464.

4. « Omisi diploma, a Ludovico Augusto Corbeiensibus novis datum ne cursum narrationis interromperem. » *Id.* 833, § 40, t. I, p. 433. « Rex deinde Quedlinburgum venit, ibique Idibus Septembris novæ congregationis res ordinavit, uti commemorabimus sub exitum anni ne narrationis series interrumpatur. » *Id.* 937, § 4, t. II, p. 458 (voir § 20-22, p. 465-6). « Quinto Idus Septembris jam Papiæ reducem egisse, ex privilegio intelligitur, quod monasterio de Azano Astensis diocesis dedit; id vero in anni exitum differemus ne narratio interrumpatur. » *Id.* 952, § 14, p. 619 (v. § 24, p. 623). Quand un fait important s'étend sur deux années, il choisit, pour le raconter, celle où il convient le mieux. Ex. à propos du siège de Paris par les Normands. « Sed licet Novembri mense hujus anni cœpta sit narrationem in annum sequentem differemus. » *Id.* 885, § 3, t. II, p. 86.

5. « Sed anticipare narrationem ob rerum nexum placet. » *Id.* 911, § 12, t. II, p. 241.

6. Montesquieu écrivait : « Je vois des gens qui s'effarouchent des digressions; je crois que ceux qui savent en faire sont comme les gens qui ont de longs bras; ils atteignent plus loin. » *Œ. compl.* 1826, t. VIII, p. 430 (cité par Nourisson, p. 9). Cf. plus haut, p. 424, n. 4.

7. V. plus haut, p. 572, n. 2-4 et 573, n. 6.

tantiation (1), les généalogies (2) et les questions juridiques comme les rapports du comté de Bar et de l'Empire (3), ou encore la critique des légendes comme celles que nous avons résumées (4). Quelquefois elles portent sur des questions historiques ou géographiques, comme l'histoire des Arabes avant le VIII^e siècle (5), celle de l'Espagne du VII^e au X^e (6), le règne de Hugues de Bourgogne (7), l'avènement et la mort de Hugues Capet (8), l'histoire de la Bourgogne du X^e siècle au XII^e (9), de la Bohême au X^e (10), de la Hongrie du X^e au XIII^e (11), de la Crète du XIII^e au XVII^e (12); plus rarement elles sont de pure érudition, comme lorsqu'il expose comment nous ont été transmises les fausses lettres des Papes (13). Parfois, quand elles s'éloignent par trop de son récit, on peut soupçonner Leibniz de s'être laissé entraîner; mais d'ordinaire il les a faites volontairement et consciemment : il sent qu'il s'est écarté de son sujet, comme l'indiquent les formules qu'il emploie pour y revenir (14).

En raison même du nombre et de l'importance des faits et de la présence des digressions, les années de l'ouvrage sont d'étendue extrêmement variable. Tandis que les années 808 et 905, par exemple, ne renferment respecti-

1. V. plus haut, p. 573, n. 8.

2. V. pl. haut, p. 446-447 et 611-612.

3. V. plus haut, p. 579, n. 7.

4. V. plus haut, p. 534 ss.

5. *Ann. Imp.* 778, § 2-3, t. I, p. 69-71.

6. *Id.* 939, § 22-23, t. II, p. 487-88.

7. *Id.* 936, § 43, t. II, p. 456.

8. *Id.* 987, § 18-36, et 995, § 47-58, t. III, p. 514-32 et 628-35.

9. *Id.* 952, § 12, t. II, p. 618-9 (v. plus bas, p. 655, note 1).

10. *Id.* 938, § 13-22, t. II, p. 474-7.

11. *Id.* 955, § 12, t. II, p. 650-1.

12. *Id.* 961, § 34, t. III, p. 82.

13. *Id.* 784, § 10-11, t. I, p. 113-4.

14. V. plus haut, p. 534, n. 6, et : « Imaginum cultus (ut hunc locum absolvam) etiam ethnicorum sapientibus displicuit. » *Id.* 794, § 38, t. I, p. 176. Après avoir parlé de l'abbaye de Quedlinbourg : « Nunc reliqua anni pertexamus. » *Id.* 936, § 39, t. II, p. 455. Après la discussion du Barrois : « Sed nos a discussione juris in orbitam historiæ redeamus. » *Id.* 951, § 36, p. 609. Après l'exposition de différentes généalogies : « Sed nunc a genealogicis disquisitionibus ad filium historiæ redeamus. » *Id.* 955, § 40, p. 664.

vement que 8 et 5 paragraphes (1), l'année 950, en raison de son importance et des généalogies qui s'y trouvent, en contient 50 (2) et l'année 960, où est traitée l'origine de la maison d'Este, 43 (3); l'année 968 en a 72 : c'est la plus longue de tout l'ouvrage (4). A la fin de celui-ci, à mesure que les documents deviennent plus abondants, Leibniz donne plus d'ampleur à ses développements : de 995 à 1002, les années n'ont presque jamais moins de 50 paragraphes, et quelques-unes en ont plus de 70 (5). Naturellement, ces paragraphes varient également de longueur : ils ont parfois quelques lignes seulement, dans les années peu fertiles en faits (6), tandis qu'ils peuvent atteindre plusieurs pages (7). Leibniz, qui avait lui-même partagé son ouvrage en paragraphes et qui, à partir de 919 leur avait donné des titres (8), a dû se rendre compte de ces disproportions; mais elles ne devaient pas plus le choquer que ses digressions.

Ces différents paragraphes ne sont pas absolument sans lien entre eux d'une année à une autre; Leibniz s'est, au contraire, efforcé de les relier entre eux à distance, en renvoyant, soit de l'un à l'autre, soit d'une année à une autre. D'ordinaire il le fait d'une façon assez vague (9); parfois

1. *Id.*, t. I, p. 258-60, et t. II, p. 211-2 (la plus courte de toutes, encore le § 5 est-il presque exclusivement composé d'un texte). — En 903, il n'y a pas de fait cité pour l'Allemagne (v. § 9, t. II, p. 206).

2. *Id.* t. II, p. 646-68. C'est ce qui explique, sans doute, pourquoi il y en a trois copies, dont une revue par Eckhart et les deux autres par Leibniz, l'une ayant pour titre : « Annus in quo Hungari ab Ottone Magno victi occidentem infestare desierunt. » *Id.*, p. 646, note.

3. *Id.*, t. III, p. 42-66.

4. *Id.*, t. III, p. 243-56.

5. *Id.* respectivement, t. III, p. 609-39, 640-67, 668-91, 692-715, 716-45, 746-71, 772-92 et 793-830.

6. Ex. 903, § 13 : « In Gallia Normanni recruduere. Chronicon breve Quercetani habet, Hericum et Baretum regulos basilicam S. Martini Turonensem et 28 alias ædes sacras succendisse. Labbeus ad chronicon Turonense atque Andegavense provocat. *Hæc fere de hoc anno suppeditant boni auctores, historia mire sterilescente.* » *Id.*, t. II, p. 207. Celui de 905, § 4, p. 211, sur la naissance de Constantin Porphyrogénète, a la même longueur. Cf. plus bas, p. 654, n. 4.

7. *Id.* 912, § 1 et 2, t. II, p. 252-4 et 254-5. Le premier, concernant le développement de la féodalité, est le plus long de tout l'ouvrage.

8. PERTZ, t. II, p. 308, n. 1.

9. Ex. à propos de Robert le Fort, « ipse ambigæ originis, de qua nobis

c'est d'une manière plus précise, en indiquant soit l'année où il en a été déjà question, soit celle où il en sera de nouveau parlé (1). Nous avons vu que ces derniers renvois sont fréquents à la fin des *Annales* et prouvent que Leibniz pensait pousser au delà de l'année 1005, où il a dû brusquement s'arrêter (2).

L'ouvrage était d'une exécution si longue et a subi tant de rédactions successives, que Leibniz a parfois oublié des faits antérieurement exposés ou confondu les uns et les autres. Il traite, par exemple, à deux reprises de l'évêque Hildegrin, sans accorder les deux passages (3); il paraît avoir confondu deux conciles tenus à Paris et à Mayence sous Louis le Pieux, qu'il traite à deux années qui se suivent (4); il fait mourir à deux dates différentes le duc de Lorraine Frédéric I^{er} (5), reproduit, à quelques années de distance, des vers concernant Robert le Pieux qu'il interprète exactement de la même façon (6); même

postea dispiciendum erit. » *Ann. Imp.* **858**, § 7, t. I, p. 580. Il s'agit de l'année 861 (v. plus haut, p. 447, n. 6).

1. A propos d'Ida, sœur d'Adalhard et de Wala : « His adjungi possunt, quæ a. D. 807 diximus de posteritate Witikindi. » *Id.* **809**, § 7, t. I, p. 262. A propos du monastère de Saint-Antoine, près de Plaisance, où fut enterré Lothaire II : « Ei ecclesiæ deinde Hugo rex Italiæ, Lotharii nepos, ob hanc causam quædam donavit, *quemadmodum a. D. 943 dicemus.* » *Id.* **869**, § 13, t. I, p. 680; sur Arnulf, duc de Bavière : « Plura de Arnulfo dicemus *ad a. D. 937*, quo dæcessit. » *Id.* **920**, § 4, t. II, p. 319 (v. **937**, § 13, p. 461-2). A propos de la généalogie d'Este : « Rem jam tractare occupavimus *ad a. 917*, sed nunc accuratius dicendum est. » *Id.* **960**, § 18, t. III, p. 52. A propos de la conspiration contre Otton I^{er}, « de quo diximus *ad a. D. 941.* » *Id.* **968**, § 43, p. 23. Sur les Sarrasins : « Sed de præsentè rerum conversione plura dicemus *ad annum sequentem.* » *Id.* **969**, § 31, p. 272 (v. **970**, § 22, p. 282). — Parfois les deux renvoient l'un à l'autre : ex. Ganelon à Wenilon, **778**, § 15, et **859**, § 11, t. I, p. 77 et 588.

2. V. plus haut, p. 311, n. 8.

3. *Ann. Imp.* **809**, § 10-11, e. **811**, § 24, t. I, p. 264 et 284; dans le second, il rappelle le premier en disant « *in quo jam bienno abhinc hæsi.* »

4. *Id.* **829**, § 14 et 17 et **830**, § 2-5, t. I, p. 383-4 et 385-7.

5. *Id.* **978**, § 13, et **984**, § 23, t. III, p. 384 et 469, chaque fois avec l'épithète due à Gerbert.

6. « Remis Gerberto præceptore usum, indicat ipse in carmine satyrico Adalberonis episcopi Laudunensis, ab Hadriano Valesio in lucem emissio :

Plurima me docuit Nectanabanus ille magister;

quasi Ægyptum diceret (id enim regis cujusdam Ægyptii nomen), hoc est consilium rerum arcanarum, ut Ægyptii illi sacerdotes, qui mathematicas scientias

il répète jusqu'à trois fois l'histoire de la Bourgogne du x^e au xv^e siècle (1). Parfois, il développe un fait antérieurement annoncé sans renvoyer au passage précédent (2); il appuie ou reproduit une conjecture sans rappeler qu'il l'a déjà exposée (3). Parfois, la rédaction trahit la précipitation et l'absence de coordination : certains paragraphes extrêmement courts paraissent avoir été ajoutés après coup, comme des sommaires à développer (4); d'autres qui étaient annoncés semblent avoir été oubliés (5). C'est surtout à la fin de l'ouvrage que les lacunes deviennent fréquentes (6), car il devait être revu et, sans doute, complété et mis au point au moment de l'impression.

Tel est l'ordre d'exposition des faits historiques chez Leibniz; il nous reste à voir en quel style et dans quelle langue est écrit son ouvrage. D'une façon générale, Leibniz s'est toujours beaucoup moins préoccupé de la forme que du fond (7) : il recherchait dans les signes la clarté, dans les mots l'utilité (8), plutôt que la rareté ou la beauté; à travers les termes il cherchait les idées (9); son idéal de

colebant. » *Id.* **987**, § 35, t. III, p. 522, et : « Robertus, juvenis Gerbertum Remis audierat. Ipse ad Ascelinum Laudunensem episcopum in carmine ait :

Plurima me docuit Nectanabus ille magister,

quasi Ægyptus, reconditarum rerum scientia clarus. » *Id.* **995**, § 65, p. 638.

1. *Id.* **952**, § 12, **955**, § 49, et surtout **1005**, § 18, t. II, p. 619 et 667, et t. III, p. 875.

2. En **902**, § 6, il parle d'un passage d'Eckhard de Saint-Gall, qu'il donne ensuite en l'expliquant, **911**, § 25, *Id.*, t. II, p. 198 et 248-9.

3. Ex. pour les origines de Hambourg. *Id.* **808**, § 6-7 et **810**, § 2, t. I, p. 260 et 267-8; pour la valeur du sou en deniers **787**, § 9 et **791**, § 2, t. I, p. 132 et 149.

4. Ex. **854**, § 8 et 9, t. I, p. 564 et surtout **836**, § 25, p. 465 : le chapitre est négligé et Leibniz y répète au § 17, p. 460, ce qu'il avait dit de la guérison de Louis le Pieux en **831**, § 12, p. 412.

5. Principalement à la fin.

6. V. pl. haut, p. 311, n. 8, surtout pour l'année finale **1005**, § 22 et 27, t. II, p. 877 et 878.

7. Il écrivait à Goldbach au sujet de la traduction de sa *Théodicée* en allemand : « Ego putem in hac rem opus fore interprete, qui non tantum stylo nostrate valeat, sed et argumento et meditatione delectetur, ut satis in rei interiora penetrare possit ». GERR., *Phil.*, t. VI, p. 14, note (DUTENS, t. III, p. 438).

8. V. pl. haut, p. 363, n. 2.

9. « Quanquam enim ab ineunte ætate me in literis exercuerim, putavi sem-

style semble avoir été d'écrire rapidement, convenablement et sans fautes (1). Cependant, à cause de sa nature si complète et de son amour des choses musicales, il était loin d'être insensible aux charmes de la diction. On lit un ouvrage plus facilement, dit-il, « suivant le style de l'auteur » et celui-ci, « s'il prétend à quelque éloquence, ne se contente pas d'une expression qui rende exactement et peigne vivement sa pensée, il y ajoute... des comparaisons, des exemples, des mots ingénieux, même une cadence harmonieuse des périodes (2). » Aussi jugeait-il très nettement, au besoin, du raffinement dans le style, comme lorsqu'il s'agissait de *l'Art de bien penser*, du P. Bouhours (3).

C'est pourquoi, d'une manière générale, sa langue a de grands défauts à côté de grandes qualités. Voltaire a admirablement qualifié ce style « profond, mais un peu diffus et embarrassé », qui est celui de Leibniz en philosophie (4); on a, de nos jours, remarqué que sa phrase est, « en général, une unité organique qui peut être, à volonté, développée ou réduite, mais non brisée, ou soudée à une unité voisine (5) ». Il est vrai qu'il ne soignait guère la forme que par patriotisme, quand il écrivait en français (6), afin de se

per verbis res jucundas (sic) esse. » Lettre à Lincker, s. d. (1680). KLOPP, t. V, p. 15 (DUTENS, t. V, p. 215).

1. « *Scribere celerè, pulchrè et citra errores*, c'est tout ce qu'on peut attendre d'un parfait écrivain ». Ms. XXIII. 217 a, 1 fol. 6 v°. Note d'un secrétaire avec titre de Leibniz : « *Scribentis requisita* ».

2. *Système théologique*, trad^{on} DE BROGLIE, p. 95. Cf. « Les Anglois sont fort délicats, même par rapport au style, et ils ont raison : cette délicatesse contribue beaucoup à faire exprimer nettement et agréablement les pensées. » Lettre à Caroline, 11 septembre 1716. KLOPP, t. XI, p. 185.

3. Lettre à Sophie-Charlotte s. l. n. d. (Berlin, 1702-1703). GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 522-8 (FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 252-61). Sur les ouvrages d'agrément en général, v. son jugement s. d. dans la *Biographie HÆFER* (Firmin Didot), art. LEIBNITZ. — Sur la différence de style des philosophes modernes, v. *Leibnitiana*, § LIII. FELLER, p. 161-2. (DUTENS, t. VI, p. 303).

4. Lettre à Kœnig, 17 novembre 1752. *Œ. compl.*, éd^{on} Garnier, 1883 ss. (52 vol. in-8°), t. XXXVII, p. 514.

5. BOUTROUX, éd^{on} des *Nouv. Ess.*, introd^{on}, p. IV. Cf. COUTURAT : « Comme le disait un de nos maîtres (sans doute le précédent), la phrase de Leibniz se développe par intussusception, ou plutôt à la façon d'une monade qui déroule ses replis ». *Opusc.*, préf., p. v.

6. PICHLER, t. I, p. 41-42.

faire lire de tous les honnêtes gens (1), et qu'il prenait soin de faire revoir ses écrits (2). Et l'on trouvait en France qu'il écrivait très bien pour un étranger (3); à l'Académie des sciences, on admirait l'élégance de son style et sa facilité à écrire le français (4). Au fond on reconnaissait les qualités principales de son style : clarté, facilité et souvent vigueur de l'expression, qui font presque de Leibniz un classique français (5).

1. Il dit lui-même que c'était la langue universelle : lettre au comte de Kœnigseck du 30 décembre 1688 sur le *Mars très chrestien*. KLOPP, t. V, p. 516; à Hansch du 23 juin 1707 sur la *Théodicée*. KORTH., t. III, p. 75 (DUTENS, t. V, p. 162) et lettre à Jacquelot citée ci-dessous. — Il déclarait préférer le français au latin en mathématiques. Lettre à Molanus du 4 février 1679. *Sylloge*, t. II, p. 287 (DUTENS, t. III, p. 623).

2. Ex. pour les *Nouveaux Essais*, édon citée, préf., p. I et III. Il écrivait à Jacquelot, le 28 avril 1704, qu'il devait les faire corriger par un Français. Jacquelot lui répondit le 6 mai qu'il écrivait très bien. « Il faudroit seulement prendre garde à ne pas laisser de mots latins en françois ». GEHR., *Phil.*, t. III, p. 474 et 476-7. Cf. lettre du 2 février 1705 sans signature (de des Vignolles) : « Au cas que vous vous déterminez à faire imprimer votre ouvrage, je crois que vous ferez bien de le retoucher avec plus de severité ». *Id.*, t. V, p. 8, note 2.

3. « Votre style est mâle et nerveux et tout ensemble poli, et nous avons peu de nos académiciens à Paris qui puissent aller pour la belle diction au delà de celle de M. de Lebenitz ». Lettre de Chappuzeau (corr., fol. 5) du 18 septembre 1692. Cf. « On doit admirer en Mr. de Leibniz, qu'estant Etranger il puisse écrire aussi bien, aussi juste et aussi naturellement en notre langue ». *J. des SS.* de mai 1692, p. 153 (compte-rendu de la *Tolérance des religions*). — Leibniz avait d'autant plus de mérite qu'il ne savait pas le français à son arrivée à Paris. Lettre à Boinebourg, février 1672. KLOPP, t. II, p. 117; c'était en partie « pour apprendre la langue » qu'il y était venu. Lettre à Linsingen, mai 1675. *Id.*, t. III, p. 280.

4. « Ex litteris Domini Varignonis heri acceptas, intelligo *Tuam Epistolam, ad Academiam missam, perlectam fuisse omnium cum applausu et admiratione, ob styli elegantiam et stupendam linguæ Gallicæ facilitatem* ». Lettre de Jean Bernouilli, 6 avril 1700. *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 9 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 268). Il s'agit de la lettre à MM. de l'Académie Royale des Sciences de Paris, sur la reformation du Calendrier Gregorien, du 26 février, citée pl. haut, p. 428, n. 4.

5. « Sa prose française n'est pas exempte d'incorrections; mais on y trouve cette noble simplicité qui distingue les écrivains du siècle de Louis XIV. » FRANCK, *Dictionnaire philosophique*, art. LEIBNITZ. — Certains de ses vers bien frappés rappellent la facture de Voltaire et même de Boileau, par exemple :

Madame, tout reçoit vos sentences divines,
Pour juger des héros, il faut des héroïnes.

.....
S'il vit dans tous les cœurs, dira-t-on qu'il n'est plus ? »

Vers à la duchesse Benoîte sur Jean-Frédéric, 1680. KLOPP, t. VII, p. 1 et 3.

En histoire, il avait les mêmes idées au point de vue de la forme. La vérité étant l'âme de l'histoire, l'exactitude des termes y importait plus à ses yeux qu'un style élégant et recherché (1) : pour les annales d'Allemagne, son idéal était encore la manière de Baronius, c'est-à-dire moins un style soutenu qu'une sorte de genre didactique, où on s'attacherait à reproduire les termes mêmes des documents (2) et où les récits seraient entremêlés de discussions critiques : c'est ce qu'il essayait pour les *Annales Imperii* (3). D'une façon générale il croyait bon, non seulement de citer les auteurs, mais de reproduire leurs propres termes (4); il croyait que c'était plus nécessaire encore pour l'histoire du moyen âge, où les documents sont rares et d'une seule langue, le latin.

Cette langue était alors, pour Leibniz comme pour ses contemporains, la langue des savants (5). En 1680 elle lui

1. « Le stile de l'historien et celui des pièces qu'il rapporte sont d'une nature à ne les pouvoir traduire avec beaucoup d'élégance et beaucoup de fidélité tout ensemble. On a choisi le dernier; ces sortes de versions devant estre presque litterales pour faire foi comme les originaux mesmes. » Suit la traduction d'un passage de Rainaldi. FELLER, p. 370 (trad. p. 370-401).

2. A propos des *Annales* projetées pour le Collège historique, il rappelait ses conseils à Ludolf : « Optavi... ut scribatur Baroniano more, nec tam elegans et arguta dictio queratur, quam rerum pondus et fides atque huic faciendæ aptum, et didacticum dicendi genus passim Autorum verbis interstrictum, cum alioqui in pluribus symbolum conferentibus styli æqualitas teneri non possit ». Lettre à Paullini, 14 janvier 1691. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 177 (allusion à la lettre de Ludolf du 2/12 décembre 1688 citée pl. haut, p. 78, n. 2). « Gaudeo, cogitationes qualescunque meas, circa annalium Germaniæ stylum ac methodum ad Baronianum morem, tibi non displicuisse : ita enim non tantum facilius erit labor, sed et exactior. Nam in historia vetere omnino testibus est opus ». Lettre à Ludolf, 10/20 janvier 1689. MICHAELIS, p. 25 (DUTENS, t. VI, p. 96).

3. « Mes Annales de l'Empire de Bronsvic... paroistront bien tost. Le style y est mêlé de l'Historique et du dogmatique, parce qu'il y faut souvent faire entrer des recherches critiques pour deterrer les antiquités. Mais dans un ouvrage de l'Histoire moderne, il faut un style purement Historique. Prioli et Pufendorf ne me satisfont point : l'un est trop affecté, l'autre trop negligé. le pere Strada me plait bien d'avantage ». Lettre à Tournemine (corr., fol. 9) du 30 juin 1715.

4. A propos du dictionnaire de Bayle, il écrivait : « le meilleur seroit de rapporter les passages des auteurs sur lesquels on s'appuye et de donner leurs paroles à l'imitation de l'excellent ouvrage de Mgr du Cange. — Car en matiere de fait il n'y a rien de tel que de faire voir les paroles. » Lettre à Basnage, s. d. (12/22 septembre 1692). FEDER, p. 50. Cf. pl. haut, p. 557, n. 1-2.

5. En 1688, il écrivait, à propos de l'histoire de Léopold qu'il projetait

paraissait propre, par sa texture, à fonder une langue philosophique (1). Trente ans après, il y voyait la langue européenne universelle et durable pour la postérité, immuable au regard des langues vivantes et, par suite, la seule langue scientifique possible (2). D'ailleurs, il y reconnaissait, comme à toutes les langues anciennes, une élévation et une concision qu'il ne trouvait pas dans les langues modernes (3). Aussi était-ce peut-être la langue qu'il préférait personnellement : il prenait volontiers des notes en latin (4) et il était arrivé à écrire dans cette langue d'une manière élégante, tout ensemble facile et simple, concise et châtiée (5).

C'est en latin, à son avis, qu'on devait écrire l'histoire pour la postérité (6). C'est en latin qu'il parlait de rédiger le Code Léopold et l'histoire de l'Empire (7); c'est dans cette langue qu'il écrivit les préfaces de tous ses recueils histori-

en latin : « Dolui autem sæpe nihil *lingua eruditorum*, quæ sola ætatem ferre potest (cum aliæ in dies muterentur) scriptum extare ». KLOPP, t. VI, p. 18. Cf. pl. bas, p. 660, n. 4.

1. « *Linguae philosophicæ Specimen in Geometrica edendum.* » COUTURAT, *Opusc.*, p. 152.

2. « Es muss wegen *obangeführter* ursachen das Latein als *lingua Europæa universalis et durabilis ad posteritatem* (zumahl da die lebenden sprachén veränderlich seyn) zumahl inter eruditos beybehalten und geübet werden. » Mémoire du 14 mars 1711. KLOPP, t. X, p. 441.

3. « Quicumque in Veterum Scriptorum lectione versati sunt, agonoscunt in illis grandius aliquid et erecto ingenio dignius, quam vulgo in hodiernis libellis occurrit, sive quia subinde in recentioribus apparet servilis imitatio, sive quia multa non videbitur animos attollere supra seculum suum, ac contenti plausu brevi ne curare quidem gustum posteritatis ». GEHR., *Phil.*, t. VII, p. 146. « Les Langues Antiques ont un certain air d'élevation, que les modernes nesauroient attrapper parce qu'elles ne sont pas si serrées ni si pleines de nerfs ». Lettre à Tournemine citée pl. haut, p. 658, n. 3. Dans une lettre à Wotton (corr., fol. 4-5) du 20 juin 1704, il déclare les anciens supérieurs pour la beauté et les modernes pour la pensée.

4. V. pl. haut, p. 459, n. 3.

5. A propos des *Miscellanea Berolinensia*, Jean Bernouilli lui écrivait, le 10 décembre 1710 : « Dedicatio et Præfatio, quas a Te profectas credo, sunt elegantissimæ latinitatibus; stylus planus et facilis; sed simul versus et castus, uniformis et simplex, et tamen sublimis, video Te selectiora tantum edere voluisse ». *Com. Ep. Bern.*, t. II, p. 238 (GEHR., *Math.*, t. III, p. 859).

6. « M. Basnage est maintenant Historiographe de Messieurs les Estats. Je ne sais s'il aura le loisir de travailler à leur Histoire. *Je suis surpris qu'ils ne pensent pas à la faire écrire aussi en Latin* ». Lettre à la Croze, 9 octobre 1716. KORTH., t. I, p. 453-4 (DUTENS, t. V, p. 518).

7. 1688-1689. KLOPP, t. VI, p. 16. Cité par WEGELE, p. 630, n. 3. Au con-

ques et la plupart de ses dissertations d'histoire (1). C'est en latin qu'il pensait rédiger l'histoire de Brunswick, dès qu'il la conçut (2) et qu'il écrivit, par suite ses *Annales Imperii*. Wegele a cru voir un véritable contresens dans l'idée d'écrire en une langue morte une histoire nationale (3); mais il doit reconnaître (4) que c'était là la langue des savants et de leur journal à Leipzig, que, même au XVIII^e siècle, des hommes comme Mascov et Büнау, écrivant en allemand l'histoire d'Allemagne, furent des exceptions. Bien d'autres historiens allemands au XVII^e siècle, Pufendorf entre autres (5), et, au XVIII^e, tous les historiographes de Brunswick devaient écrire leurs œuvres en latin (6). Du temps de Leibniz, d'ailleurs, le latin était encore en Allemagne la langue universitaire, celle de tous les ouvrages scientifiques et, à moins d'écrire en français, le philosophe ne pouvait guère employer d'autre langue, s'il voulait être lu. Au lieu de le lui reprocher, voyons comment il a écrit en latin.

On a dit qu'il écrivait très mal dans cette langue (7) et que ses *Annales* étaient, en particulier, assez mal écrites (8). Comment comprendre alors qu'il eût préféré cette langue à d'autres à cause de sa beauté (9) et qu'il comp-

traire, Ludolf avait réservé aux membres du Collège historique la possibilité d'écrire en allemand. Art. XI. KLOPP, t. VI, p. 8.

1. V. pl. haut, p. 648, notes 5-8 et livre I.

2. « Quant au style, je voudrais quelque chose d'approchant des anciens ». Mémoire du 1^{er} juillet 1692. Z. d. h. V. f. N. 1885, p. 26 et mémoire postérieur. KLOPP, t. X, p. 371.

3. P. 656-657. Cf. LANGE, p. 42.

4. P. 469.

5. *Id.*, p. 502-14.

6. Notamment Eckhart, Gruber, Scheidt et Jung, dans les *Origines Guelficæ* citées pl. haut, p. 330, n. 5. V. PERTZ, t. I, p. xxx-ii. Cf. WEGELE, p. 660.

7. A propos de l'ouvrage qu'il projetait sur le style des disciples de Juste Lipse, JAUCOURT dit, p. 21, qu'il aurait dû « ou justifier le style de Lipse, pour faire passer le sien, ou avouer qu'écrivant mal en Latin, il lui convenait assez peu de s'établir Juge de la manière d'écrire des autres Savans dans cette Langue ».

8. « Il n'a pas laissé une œuvre historique, mais seulement des matériaux, des ébauches, des chapitres épars, écrits dans un latin souvent fort imparfait. Le temps ou plutôt la patience lui a manqué pour la mise en œuvre ». H. MARION, *Théodicée*, Extr. (Paris, Belin) p. xvii-xviii. Ce jugement semble prouver que Marion n'a jamais même feuilleté l'ouvrage.

9. Dès le 2/12 août 1688, il écrivait : « Il n'est pas difficile de compter

tât sur cet ouvrage pour se survivre? Mieux vaut croire que, là comme partout, Leibniz s'est moins préoccupé d'être élégant que simple, clair et concis (1).

Son style est avant tout simple. La construction de la phrase est rarement embarrassée et l'on comprend d'ordinaire sans grand effort (2). La grande qualité de ce style est ensuite la clarté : pour l'obtenir, Leibniz ne recule pas devant les néologismes, bien plus clairs pour nous que les périphrases du latin classique, mais naturellement moins élégants (3). Leibniz, croyant qu'il faut à tout prix éviter les termes techniques (4), s'efforce de parler le langage de tout le monde pour désigner les phénomènes historiques (5); par suite, bien que philosophe et métaphysicien,

mais il faut répondre à la dignité du sujet et dire des choses qui ne soient point vulgaires. » KLOPP, t. V, p. 410.

1. Dans la *Dissertatio de Stilo philosophico Marii Nizolii* (1670), § VI, il écrivait : « Tres in universum laudes orationis mihi esse videntur : *claritas, veritas et elegantia*. Nam utilitas ipsarum potius rerum est ». Suit la définition des trois termes et l'exemple de « Roma ad Tiberim sita est » pour les propositions de fait. DUTENS, t. IV, p. 43. « Son style latin est généralement peu élégant, mais clair, précis, et toujours convenable. Il tâchait d'écrire, disait-il, comme se serait exprimé un laboureur romain qui aurait pensé comme lui ». FRANCK, art. cité pl. haut, p. 657, n. 5. Cf. LANGE, p. 42 : « At monendum est, multas inesse disputationes atque conquisitiones, quæ optime sermone Latino describuntur, ipsumque sermonem Latinum, quo usus est Leibniz, tam facilem esse atque rotundum, (ut vel severus philologus etiam vocare debeat pedestrem orationem). Nos quidem nihil, quod reprehendendum sit, animadvertimus. Præter elegantiam autem vigor quoque et vota non deficiunt, eodem modo et narratio serena et intimæ sententiæ, adeo gravissimæ mentis animique perturbationes depinguntur ». Ce jugement est exagéré; la seconde partie seule est exacte.

2. Il n'en était pas de même dans la jeunesse de Leibniz : ses premières lettres sont d'une construction raffinée et pénible, dont il s'est dégagé vers l'époque de son séjour à Paris.

3. P. ex. le mot *historicus*, qu'il emploie sans cesse au lieu de *rerum scriptor*.

4. « Termini... technici cane pejus et angue fugiendi sunt ». *Dissertatio* citée pl. haut, note 1, § VIII, p. 45.

5. Il écrit, à propos du système de Copernic, que la Bible ne pouvait parler autrement qu'elle ne fit à propos de Josué. « Et ridiculus foret Historicus, quamcumque demum in Mathematicis opinionem secutus, qui non solem sed terram oriri aut occidere dictitaret ». Lettre à un prêtre de Rome s. d. (1689 env.). GEHR., *Math.*, t. VI, p. 146; « Ego ipse in Historia solem surgere, moveri, occideri dico; et formulis hujusmodi omnes ad phænomena referuntur, opticosque motus ». Lettre à Scheuchzer, 28 mars 1711. GUHRAUER, t. II, *Beil.* p. 65. Cf. Il faut s'exprimer « dans le sens populaire, en parlant suivant les apparences ». *Théod.*, § 65. GEHR., *Phil.*, t. VI, p. 138.

il emploie rarement les mots abstraits (1) et surtout s'abstient complètement d'expressions empruntées à son système philosophique (2) : on croirait difficilement que les *Annales* ont été composées par l'auteur de la *Monadologie* (3). Enfin, une des qualités que Leibniz prisait le plus dans le latin — témoin les épigrammes qu'il y écrivait et les traductions qu'il essaye d'en faire — (4) c'est la concision; il a essayé de la donner à son grand ouvrage et il y a réussi : il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les sommaires qu'il a lui-même rédigés pour la seconde partie à ceux que Pertz a ajoutés à la première : les uns sont à la fois plus courts et plus nerveux que les autres, on dirait d'inscriptions antiques (5). En général, la phrase de Leibniz est pleine, bourrée d'incidentes et surtout d'ablatifs absolus.

1. Nous n'avons pas relevé chez lui de mot correspondant à royauté, clergé, p. ex. Dans une lettre à Kress (corr., fol. 1) de mai 1712, il remarque que le mot « Eglise » a deux sens, celui de réunion des fidèles et de corps constitué, mais il n'emploie guère « Ecclesia » en ce sens.

2. C'est l'attitude qu'il a, en quelque sorte critiquée : « Comme un geometre n'a pas besoin de s'embarrasser l'esprit du fameux labyrinthe de la composition du continu, et qu'aucun philosophe moral et encore moins un jurisconsulte ou politique n'a pas besoin de se mettre en peine des grandes difficultés qui se trouvent dans la conciliation du libre arbitre et de la providence de Dieu... de même un physicien peut rendre raison des expériences... sans avoir besoin des considerations generales qui sont d'une autre sphere; et s'il y emploie le concours de Dieu ou bien de quelque âme archée de cette nature, il extravague aussi bien que celui qui, dans une déliberation importante de pratique, voudroit entrer dans de grands raisonnements sur la nature du destin et de nostre liberté. »

3. Cf. le jargon philosophique de son disciple Weguelin dans la philosophie de l'histoire. Ouvr. cités par WEGELE, p. 854-5 et HARNACK, t. I, p. 458.

4. Nombreux exemples dans PERTZ, t. IV, p. 368-482; quelques-uns dans BODEMANN, *Handschriften*, p. 136-55. Leibniz avait surtout essayé de traduire en deux vers la fameuse épigramme d'Ausone (PERTZ, p. 383) :

« Quel mari qu'ait Didon, son malheur la poursuit;
Elle fuit quand l'un meurt, et meurt quand l'autre fuit. »

« Ou encore :

« Tes deux maris, Didon, causent seuls tes malheurs;
L'un d'eux meurt et tu fuis, l'autre fuit et tu meurs. »

5. Ceux de Pertz sont plus longs, ceux de Leibniz sont de petites phrases concises et analytiques. Ex. : « Conradus rex Bavariam fratri commisisse dicitur. Fuit Ratisbonæ et deinde Hersfeldiæ. Ungari Saxoniam vastant... Burchardus dux in Allemannia tyrannice egisse dicitur. De genere ejus. » *Ann. Imp.* 918, § 1-3, t. II, p. 300 et : « Eberhardus Henrico regalia affert.

Ce dernier fait nous permet de croire qu'il s'est attaché, en histoire, à imiter le style de Tite-Live, tout au moins dans ses narrations. Il avait beaucoup pratiqué cet écrivain dans son enfance (1), et ne cessa de s'y intéresser : il déclarait qu'il préférerait quelques pages de Tite-Live à Pétrone entier (2) et notait avec soin toutes les indications relatives à ses manuscrits inédits (3). Tout en croyant qu'il fallait réserver Tite-Live pour l'âge mûr, il ne se repentait pas de l'avoir lu enfant (4). C'est qu'il en avait fait son profit et on peut reconnaître chez lui l'influence du grand écrivain, sans doute dans son fréquent emploi de l'ablatif absolu (5), peut-être dans celui de la proposition infinitive (6). Certaines tournures indirectes ou elliptiques (7), certaines expressions (8), des

Ca: hic dictus Auceps. Fristlariæ rex eligitur. An coronatus; an recte omiserit. Lex de pace publica ». *Id.* 919, § 1-2, p. 308.

1. V. pl. haut, p. 2.

2. V. pl. haut, p. 361, n. 2.

3. V. pl. haut, p. 16, n. 4 : « Un grec de l'isle de Chio de la maison de Justiniani est venu icy pour vendre un Tite-Live entier dont nous n'avons que trois decades et demie des 14, dont il est composé. Il en veut avoir 50.000 écus. Sa Majesté luy en a fait déjà offrir dix mille. Il fait une histoire de la maniere dont ce livre s'est conservé et comment il est tombé entre ses mains ». Lettre à Kotzebue, s. d. (1700-1701), citée par BODEMANN, p. 120-1, n° 500.

4. V. pl. haut, p. 3, n. 6.

5. Qui semble caractéristique du style de Tite-Live. V. *Revue Universitaire* du 15 mars 1904, p. 244.

6. Très fréquente aussi chez Tite-Live.

7. Ex. « Satis patriæ, satis gloriæ datum, an obstinatione inutili quæreret internecionem suæ gentis, tristemque et indecoram in exilio vitam ? » *Ann. Imp.* 785, § 4, t. I, p. 115; « Nec deesse, qui credant, apud imperatorem potentes improbos filiorum perniciem cogitare. Ita verendum, ne regnum exteris subjiciatur, aut in tyrannos dilaceretur, aut ipsi antichristo (si diis placet) præparetur. Sed omissis, quæ de domina palatii præva dicantur, occulta et non occulta, illud constare, quam parum ex decore agat. » *Id.* 833, § 14, p. 423; « Accersitum se ex transmarina regione per legatos Hugonis e cæterorum Franciæ principum ad suscipiendum paternæ hæreditatis regnum, procerum militiæque Francorum votis et acclamationibus susceptum et consecratum fuisse. Postea vero ejectum ab Hugone et dolis appetitum, annum integrum sub custodia egisse, nec nisi tradito Laudunensi castro, quod unum ex omnibus regni sedibus Gerberga regina et fideles aliquot sui retinuerant, libertatem obtinere potuisse. » *Id.* 948, § 13, t. II, p. 560.

8. « *Bello plus quam civili filius cum patre confligit, socerum genero.* » *Id.* 953, § 9, t. II, p. 627.

transitions assez fréquentes (1), quelques tableaux (2) paraissent empruntés à Tite-Live ou, du moins, en être inconsciemment imités. On peut scupçonner aussi que Leibniz s'est, pour certains tableaux (3), inspiré de Tacite, dont il admirait le sublime et la poétique concision (4); peut-être aussi s'est-il souvenu de Virgile, qu'il aimait au point d'en avoir appris une partie par cœur (5). Aussi Guhrauer a-t-il pu dire que le style des *Annales Imperii* est tout imprégné d'antiquité (6).

En dehors de ces caractères, le style de Leibniz ne présente aucune particularité notable. Les transitions, quand elles ne sont pas empruntées aux historiens anciens (7),

1. « Dum hæc in Italia geruntur. » *Id.* 774, § 41, 810, § 5; 869, § 18, 880, § 3, 915, § 10, t. I, p. 58, 268 et 681, t. II, p. 47 et 276. « Dum hæc... gerebantur. » 877, § 34, t. II, p. 16. Il emploie de même le mot « interim ». *Id.* 841, § 10 et 15, t. I, p. 277 et 279.

2. Ex. des tableaux de batailles *Id.* 782, § 6, t. I, p. 704, et 784, § 4, p. 408; peut-être aussi ceux de grandes cérémonies, comme le couronnement de Louis le Pieux par son père. *Id.* 813, § 9-10, p. 389-90.

3. Ex. le tableau de la tyrannie de Bernard de Septimanie : « Bernardus, aulæ et principis potens statim honores et beneficia regia pro arbitrio dispensat; excludit eos aditu et gratia quorum autoritatem verebatur, ne illos quidem repellere veritus, quos imperatori inde ab adolescentia spectata fides commendabat. Malebat novos homines, qui ipso uno niterentur. Nec deerant colores apud augustum, dum hos filiis addictiores, alios remissius acturos dictitans, fidem aut industriam plerorumque in dubium vocat, qui hactenus res administrabant. Judithæ debebat potentiam; intimusque amicitiae, mox æmulis et in omnia intentis suspicionem aut prætextum familiaritatis dedit, quæ cum juvene fœmina formæ excellentis intra commercia animorum stare non creditur. Fortasse nec rivales abfuere, qui unum felicissimum sui temporis ambitionem et amorem æque explere non ferebant. Ipse Bernardus, sive virtuti sive fortunæ fidens non satis hominum affectus aut judicia verebatur. Inter eos, quos provehebat, multos fuisse non ambigo dubiæ famæ, mercenarii animi, tenues opum, genere mediocri : nam viri graves et nobiles et potentes non facile in alienæ potentiae instrumenta transeunt. Sed inde nova inimicis odii publici incitamenta præbebantur. » *Ann. Imp.*, 830, § 1, t. I, p. 398.

4. Peu d'anciens, dit-il, sont arrivés au sublime. « Et je ne sais si ce caractère se trouve avec assez d'uniformité chez les Latins, hors de Virgile et de Tacite. » *Jugement sur les œuvres du comte de Shaftesbury*. DUTENS, t. V, p. 52. « Taciti imitatio difficilior est, quàm ut suaderi debeat, sed vellem esset, qui exprimere posset. Me certe mirifice tenet illud sententiarum pondus in splendore verborum, et, ut sic dicam, Pindarus Thucydidi mistus. » Lettre à Bierling, citée plus haut, p. 3, n. 6. — Il a pu aussi imiter de Thou et Grotius, qu'il comparait à Tite-Live et à Tacite. *Nova Meth.*, pars II, § 40. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 196.

5. V. son jugement à la note précédente. Cf. plus haut, p. 380, n. 2.

6. V. plus haut, p. 332.

7. V. plus haut, note 1.

sont toujours tirées des événements mêmes : elles séparent plutôt qu'elles ne relient des groupes de faits bien distincts (1). Il est rare que Leibniz se soit ingénié à en chercher de piquantes (2); le plus souvent même il les a résolument supprimées : il n'y a d'ordinaire entre les différents paragraphes des *Annales* d'autre lien que la chronologie (3). Cette simplification s'explique d'autant mieux que Leibniz a constamment revu ces paragraphes pour les allonger ou pour les raccourcir et qu'il ne pouvait guère songer à remanier sans cesse les transitions pour les rendre plus convenables. En somme, son exposition, comme sa composition, trahit une absence d'art assez complète; mais ici, ce défaut est tout à l'éloge de Leibniz, qui aurait pu, s'il en avait eu souci, embellir son style. Il ne l'a pas fait, préférant aux ornements superflus le naturel et la clarté, et, d'une façon générale, à la beauté la vérité. Qu'on compare cette attitude avec celle de certains de ses prédécesseurs (4), et l'on verra quel progrès il a fait, de ce côté, réaliser à l'histoire !

1. V. plus haut, p. 651, n. 1.

2. « *Hoc anno Otto non tantum triumphis, sed et liberis auctus est, cui initio anni nata est filia Metchildis, sub exitum filius Otto.* » *Ann. Imp.* 955, § 46, t. II, p. 666.

3. Exemple, après une discussion sur un prétendu diplôme de Charlemagne, il parle, sans transition, des affaires d'Orient. *Id.* 789, § 5, t. I, p. 146; après avoir parlé de feu grégeois, il écrit : « *Halberstadensis episcopatus origo diutius differri non potest.* » *Id.* 811, § 23, p. 282.

4. Voss, dans le *De arte historica*, se borne presque à parler de la forme et ne donne à peu près rien sur le fond de l'histoire. *R. de synth. hist.*, oct. 1902, p. 136-7.

CHAPITRE VI

LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

Leibniz n'a jamais recherché, comme devaient le faire quelques-uns de ses disciples (1), l'enchaînement des causes et des effets en histoire ni tenté de dégager les lois générales que régissent les phénomènes historiques. Il n'en a pas moins un système de vues bien liées sur le développement de l'humanité et l'on peut tirer de son système philosophique et de son œuvre historique une véritable philosophie de l'histoire (2). Cette philosophie peut être envisagée à deux points de vue, *a priori* ou *a posteriori*, suivant qu'on étudie les idées philosophiques qui dominent son œuvre historique ou les idées générales qui se dégagent de ses ouvrages d'histoire. L'examen de ces idées permet de distinguer chez Leibniz l'influence de la philosophie sur l'histoire et d'entrevoir celle de l'histoire sur sa philosophie. De ces deux études, seule la première a été déjà tentée parce qu'elle relève de l'histoire de la philosophie (3).

Dans la considération de l'univers, Leibniz distingue au point de vue logique les vérités naturelles et morales, dont

1. P. ex. Lessing et Herder. V. WEGELE, p. 856-68; Ed. ZELLER, *Geschichte der deutschen Philosophie seit Leibniz*, Munich, 1873, p. 349 ss., 530 ss. et surtout FLINT, *o. c.*

2. Cf. V. DELBOS, *Essai sur la formation de la philosophie pratique de Kant*. Thèse, Paris, 1903, p. 264-5.

3. Elle est exposée notamment par FLINT, p. 19-22. — Ce chapitre étant essentiellement philosophique, toutes les citations de GEHRARD, sauf indication contraire, se rapporteront aux *Œuvres philosophiques*.

chacune est régie par un principe différent; mais ce n'est là qu'une apparence, puisque ces deux ordres de vérités ne sont pas irréductibles pour Dieu (1). D'autre part, au point de vue métaphysique, Leibniz, considérant à la fois la diversité et l'uniformité des choses et des êtres, suit aussi deux principes opposés, déjà connus de la philosophie scolastique (2), le principe d'individuation et le principe d'analogie, qu'il exprime par les deux formules françaises : « l'individualité enveloppe l'infini » et « c'est tout comme ici » (3); mais ce n'est là encore qu'une apparence. Cherchant toujours à concilier les contraires, il réunit ces deux points de vue dans « la conception d'un développement à la fois spontané et régulier des êtres (4) » par la considération

1. V. plus haut, p. 337-339.

2. *Entium varietates non temere esse minuendas*, principe réaliste; *Entia non esse multiplicanda præter necessitatem*, principe nominaliste. Cités par FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, p. 206-7, à propos de la loi de continuité d'après Kant.

3. R. ENCKEN, *Real-Encyclopädie der protestantische Theologie und Kirche*, de HERZOG, t. VIII (Leipzig, 1880), p. 538. — Dès 1676, Leibniz avait fait une dissertation de *principio individui*. FOUCHER DE CAREIL, *Mém.*, t. I, p. 97) pour l'importance de ce principe dans sa philosophie, v. *Id.*, p. 103) : « Je tiens pour un axiome cette proposition identique qui n'est diversifiée que par l'accent, sçavoir que *ce qui n'est pas véritablement un estre n'est pas non plus véritablement un ESTRE.* » Lettre à Arnauld, 30 avril 1687. GEHR., t. II, p. 97. « Quia non dantur in natura duo individua perfectè similia inter se, hinc *principium individuationis* idem est, quod absolutè specificationis, quares ita sit determinata, ut ab aliis omnibus distingui possit. » Lettre à C.-D. Koch, 15 juillet 1715. *Ann. Acad. Julix*. Sem. 3, p. 161 (DUTENS, t. V, p. 563). « Ce qu'on nomme principe d'individuation dans les écoles... consiste dans l'existence même, qui fixe chaque être à un temps particulier, à un lieu incommunicable à deux êtres de la même espèce. » *Nouv. Ess.*, t. II, ch. xxv, § 3. GEHR., t. V, p. 213. Sur l'individualisme de Leibniz et la place des individus dans la philosophie de l'histoire de son temps, v. LAMPRECHT, p. 92 et 122-3.

« Mon grand principe des choses naturelles est... que *c'est toujours et partout en toutes choses tout comme icy.* C'est-à-dire que la nature est uniforme dans le fond des choses, quoy qu'il y ait de la variété dans le plus et dans les degrés de perfection. » Lettre à Sophie-Charlotte, 8 mai 1704. *Id.*, t. III, p. 343 (KLOPP, t. X, p. 237). « On peut toujours dire d'un animal, *c'est tout comme ici*, la différence n'est du plus au moins. » Lettre à Remond, 11 février 1715. DUTENS, t. V, p. 18. En parlant de son propre système, il écrit : « J'y trouve une simplicité et une uniformité surprenante, en sorte qu'on peut dire que *c'est partout et toujours la même chose*, aux degrés de perfection près. » *Nouv. Ess.*, l. I, ch. I, § 1. Cf. plus bas, même chapitre. Cf. *Considérations* sur le principe de vie, 1705. DUTENS, t. II, p. 45; et lettre à Ancillon, 12 décembre 1713. FEDER, p. 11.

4. DELBOS, *l. c.*

de l'harmonie universelle, principe des choses consistant dans la diversité compensée par l'identité (1). Cette synthèse puissante et originale s'exprime chez lui par la *loi de continuité* (2).

Quelle que soit, chez Leibniz, l'origine de cette loi (3), si conforme au caractère allemand (4), la notion de continuité joue un rôle capital dans la philosophie leibnizienne, qu'elle distingue profondément de celle de Descartes (5). On a pu appeler la loi de continuité la « méthode générale » de Leibniz (6) et cette expression ne nous paraît pas exagérée (7). On a distingué chez lui trois formes de conti-

1. « Principium ego intimum rerum reperi esse harmoniam universalem. harmoniam autem definebam *diversitatem identitate compensatam.* » Cité par FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, t. I, p. 12.

2. C'est ce qu'a parfaitement montré Kant dans sa critique citée plus bas, note suivante.

3. « On peut revendiquer pour Aristote l'honneur d'avoir mis le premier en avant cette loi de continuité. » BOULLIER, t. II, p. 433. Aristote l'avait dégagée dans les sciences naturelles. NOURRISSON, p. 230 et 467, et N. MICHAUT, *Eloge de Buffon*, Nancy, 1878, p. 145. Cependant il paraît lui avoir donné une valeur plus générale. FOULLÉE, *Hist. de la Philo.* Paris, 1887, p. 121-2. C'est sous cette dernière forme que Leibniz l'aurait prise à Aristote d'après FOUCHER DE CAREIL, *Mém.*, t. I, p. 7 et 10. NOURRISSON, p. 228, rappelle les adages scolastiques « *non est vacua forma* » et « *natura non facit saltum* » et FOUCHER DE CAREIL, p. 266-8, cite la même origine d'après Kant, qui « allait jusqu'à dire que la loi de continuité résulte d'une transformation énergique de trois ou quatre principes subalternes des scolastiques », dont surtout les deux cités plus haut, p. 667, n. 1. FOUCHER DE CAREIL, p. 124, la trouve déjà formulée dans le *Placidii Philaleti conclusio* (octobre 1676). V. en outre chez RITTER, t. II, p. 187-91, 196-8 et 210, les analogies de la doctrine de Leibniz avec celle de van Helmont, qu'il connaissait dès 1671 (DUTENS, t. VI, p. 70), considérait comme « un grand génie », dont il aimait la conversation (GEHR., t. III, p. 427) et recherchait les manuscrits (STEIN, p. 336). Sur le *Seder Oleam* qui contient la doctrine de van Helmont, v. lettre de Leibniz à Hertel du 8 janvier 1695. BURCKHARD, t. II, p. 320.

4. LÉVY-BRÜHL, p. 178-9; cf. BLONDEL, *Rev. intern. de l'enseignant*, 189, t. I, p. 46, et BOUTROUX, *Rev. de métaph. et mor.*, 1894, p. 248.

5. HÖFFDING, *Histoire*, t. I, p. 363. Cf. lettre de Leibniz à Bernoulli du 20 janvier 1704, trad. par NOURRISSON, p. 221, montrant que Descartes et Malebranche ont péché contre cette loi, surtout en dehors de la géométrie. Sur la caractéristique de Leibniz qui unit le présent au passé et à l'avenir, la théorie à la pratique, v. HARNACK, t. I, p. 9-10. — Il ne faudrait pas cependant exagérer pour Descartes : v. des passages significatifs dans A. FOULLÉE, *L'influence et l'avenir des idées cartésiennes*, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janvier 1893, p. 309.

6. FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 412.

7. Contrairement à RUSSEL pour qui, p. 63, elle n'a pas une grande importance en dehors de ses applications aux mathématiques.

nuité, selon qu'elle se rapporte au temps et à l'espace, aux cas et aux êtres ou aux formes (1). La première est d'une valeur toute métaphysique : le temps et l'espace sont, l'un une durée, l'autre une étendue continue et sont, par suite, divisibles à l'infini ; ainsi le requiert « l'ordre des choses » (2). La seconde continuité est beaucoup plus importante : elle donne en quelque sorte la raison de la précédente, puisqu'elle est la loi même de l'ordre des choses, c'est la loi de continuité proprement dite.

L'énoncé le plus général en est que l'ordre des principes se retrouve dans les conséquences et réciproquement (3). C'est pourquoi Leibniz appelait aussi la loi de continuité principe « de l'ordre général (4) », principe « de l'harmonie ou de la convenance (5) ». Cette loi, qu'il nomme lui-même un postulat de la raison, est un corollaire du principe de raison (6), puisqu'il n'y aurait pas de raison pour que l'ordre des principes ne se retrouvât pas dans les conséquences (7). C'est pourquoi, sans doute, Leibniz déclare que la loi de continuité « a son origine dans l'infini (8) », c'est-à-dire en Dieu. Elle a pour corollaires le prin-

1. RUSSEL, *l. c.*

2. *Id.*, p. 64, avec références. Cf. BOUTROUX, édition des *Nouv. Ess.*, p. 44-45, et, sur la question en général, HÖFFDING, *Psychologie*, p. 245 et 264.

3. « Ubi cum que principia sunt ordinata, omnia etiam derivata ordinate progredi ». COUTURAT, *Logique*, p. 478, note 2. Cf. l'*Extrait d'une lettre à M. Bayle, sur un principe general, utile à l'explication des loix de la nature. Nouv. de la républ. des lettres*, juillet 1687 (GEHR., t. III, p. 52). Transcrit par le même, p. 233-5, avec une longue note sur l'occasion de cette lettre.

4. GEHR., t. III, p. 51 (lettre à Bayle citée). Cf. BOUTROUX, *o. c.*, p. 60, 69 et 135, n. 3. Cependant le principe de l'ordre dépasse en généralité celui de continuité, qui s'en déduit. Cf. COUTURAT, p. 236. V. la définition de l'ordre dans BODEMANN, *Handschriften*, p. 70.

5. COUTURAT, p. 234, note. Cf. BOUTROUX, *Nouv. Ess.*, p. 59-60.

6. COUTURAT, p. 233. Cf. plus bas, p. 671, n. 3.

7. Cf. pour son application à l'induction LUBAC, *Leçons de Psychologie*, Paris, 1903, p. 153, et HÖFFDING, *Psychologie*, p. 270-4.

8. Il ajoute : « il est absolument nécessaire dans la Geometrie, mais il reussit encor dans la Physique, pour ce que la souveraine sagesse, qui est la source de toutes choses, agit en parfait geometre, et suivant une harmonie, à laquelle rien ne peut adjoûter. » Lettre à Bayle citée. GEHR., t. III, p. 52 (reproduit par COUTURAT, p. 236). Il ajoute encore : « C'est Dieu qui est la dernière raison des choses, et la connoissance de Dieu n'est pas moins le principe des sciences, que son essence et sa volonté sont les principes des estres. »

eipe de l'induction portant que la cause entière se retrouve toujours dans l'effet (1), le principe des différentielles indiquant que les infiniment petits différentiels sont éliminables (2) et le principe de l'analogie, d'après lequel quand deux êtres sont analogues de nature leurs particularités sont analogues (3).

Cette énonciation se rapproche de la troisième forme de la continuité, celle des formes, qui se formule : « Jamais changement ne se fait par saut », mais par degrés dans la nature (4). Ce principe, que Leibniz appelle aussi principe de la transition (5), n'est qu'une partie de la loi de continuité (6). C'en est l'expression la plus simple et la plus vul-

Id., p. 53. Cf. plus haut, p. 375, n. 1; COUTURAT, p. 236, n. 3, et BOUTROUX, p. 69.

1. Il y a une « Loi de Nature... la plus universelle et la plus inviolable, savoir qu'il y a toujours une parfaite équation entre la cause pleine et l'effet entier. Elle ne dit pas seulement que les effets sont proportionnels aux causes, mais de plus que chaque effet entier est équivalent à sa cause. » Réplique à l'abbé Catelan. *Nouv. de la Républ. des Lettres*, de février 1687. GEHR., t. III, p. 45 (DUTENS, t. III, p. 197). Sur les rapports de la loi de continuité avec l'induction, v. FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 22 et 44, et *Mémoire*, t. I, p. 300, MARION, édition de la *Théodicée*, p. xxx, et BOUTROUX, p. 75; cf. plus haut, p. 669, n. 8. — C'est peut-être de là que Chr. Wolf devait tirer le premier énoncé de la loi de réintégration : « Perceptio præterita integra recurrit cujus præsens continet partem. » Cité par Th. RIBOT, *Essai sur l'imagination créatrice*. Paris, 1900, p. 17.

2. Lettre à Bayle, citée plus haut, p. 669, n. 3. Cf. BOUTROUX, p. 60.

3. « Quand les déterminations essentielles d'un Être se rapprochent de celles d'un autre... toutes les propriétés du premier doivent en conséquence s'approcher graduellement de celles du dernier. » Lettre du 16 octobre 1707. GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 32. C'est la fameuse lettre que Samuel König présenta à l'Académie de Berlin comme écrite à Hermann et qui l'a probablement été à Varignon (GEHRARD, *Sitzungsberichte des... Akad. der Wiss. zu Berlin*, 1898, p. 419-27). V. sur cette affaire HARNACK, t. I, p. 333-8, et t. II, p. 296-302, et COUTURAT, p. 577-9. Cf. « sufficient... observari regulam continuitatis a me aliquando in *Novellis litteraris Baylii propositam*, quæ jubet ut casus specialis rei evanescentis, continuatur sub regula generali ». Lettre à Jean Bernouilli, 27 juin 1708. *Com. ep. Bern.*, t. II, p. 241 (GEHR., *Math.*, t. III, p. 385).

4. Lettre à Bossuet, 8 avril 1692. DUTENS, t. I, p. 530. Cf. plus bas, n. 6. « Tout changement naturel se faisant par degrés, quelque chose change et quelque chose reste. » *Monadolog.*, § 13. GEHR., t. VI, p. 608 et : « un saut d'un état à un autre infiniment différent ne saurait être naturel. » *Nouv. Ess.*, avant-propos.

5. COUTURAT, *Opusc.*, p. 525.

6. « Tout va par degrés dans la nature, et rien par saut, et cette règle à l'égard des changemens est une partie de ma loi de continuité. » *Nouv. Ess.*, I, IV, ch. XVI, § 12. GEHR., t. V, p. 455.

gaire, « la forme populaire (1) », qui semble prise à un adage scolastique (2). Elle est, comme la précédente, fondée sur le principe de raison (3). Leibniz déduisait, d'ailleurs, de la loi de continuité comme du principe de raison (4) le principe des indiscernables, à savoir que jamais deux choses ne peuvent être absolument semblables et ne différer que par leur nombre et leur position (5).

Telle est cette fameuse loi de continuité, dont Kant a pu dire qu'elle était la plus haute systématisation de l'esprit humain (6). On voit que chez Leibniz, tout au moins sous sa dernière forme, l'idée de continuité correspond à la conception actuelle d'évolution (7), c'est-à-dire de changement lent et successif, provenant d'une cause naturelle et intérieure, qui s'oppose à celle de révolution ou de changement brusque, dû à une cause le plus souvent extérieure (8). Que ce soit là la thèse générale de Leibniz, on ne peut guère en douter (9) et les applications de la loi de continuité dans

1. NOURRISSON, p. 230.

2. *Natura non facit saltum, non agit saltatim*. Cf. plus haut, p. 668, n. 3.

3. MARION, p. XXIX-XXX. Cf. LATTA, p. 70-71. — Dans la lettre à Hartsoecker, Leibniz rattache très nettement la loi de continuité au principe de raison : « Une partie de mes raisonnements nouveaux depend d'un grand principe... savoir que rien n'arrive sans un pourquoy suffisant ou bien sans une raison déterminante. En vertu de ce principe... Dieu ne change jamais de volonté et d'opération sans avoir quelque sujet valable.... Il y a une loi de la nature qui porte qu'il n'y a aucun passage *per saltum*. J'en ay parlé un jour dans les Nouvelles de la République des lettres de M. Bayle. » GEHR., t. III, p. 529.

4. COUTURAT, p. 228.

5. RUSSEL, p. 65. — Sur ce principe, v. lettre à Clarke s. d. (1715-1716). KLOPP, t. XI, p. 104-5 et 139-41. (DUTENS, t. II, p. 128-9 et 146-7). Cf. COUTURAT, p. 228-9, et BOUTROUX, édition de la *Monadolog.*, p. 145, n. 1.

6. FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, t. I, p. 251.

7. Comme le croient ZELLER, p. 130-1; CH. ADAM, *De methodo apud Cartesium, Spinozam et Leibnitium*. Thèse, Paris, 1885, p. 87; LAMPRECHT, p. 93.

8. C'est ce que Leibniz semble indiquer lui-même dans certains passages : « Si rationalitas animæ sensitivæ præexistenti non superadditur miraculosa, sequitur spontè, prodire *per evolutionem naturalem*. » Lettre à des Bosses, 2 mai 1710. GEHR., t. II, p. 403 (DUTENS, t. VI, p. 189).

9. Comme le fait FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz et les deux Sophies*, p. 102. — On a souvent rapporté cette idée à l'apparition de l'*Histoire naturelle* de BUFFON (1749) (v. p. ex. GEDDES et THOMSON, *L'Evolution du sexe*, cité par l'*Anthropologie*, t. IV, p. 77); mais cette date étant aussi celle de la publication du *Protogæa* de Leibniz, on peut se demander si cet ouvrage n'a pas agi sur les idées de Buffon.

tous les ordres de phénomènes, surtout dans les sciences naturelles et morales, le montrent d'une façon éclatante (1).

Une loi aussi vaste ne peut être naturellement qu'une hypothèse : Leibniz a dit lui même que jamais la nature ne présentait de séries complètes ou parfaites. Aussi bien cette loi, quoique vérifiable en mathématiques, n'est pas d'une certitude géométrique, mais d'une certitude morale (2). Toutefois elle présente toutes les conditions d'une bonne hypothèse : sa simplicité n'a d'égale que sa fécondité, tant elle explique de phénomènes. Aussi se vérifie-t-elle indirectement par ses applications : elle est d'accord, non seulement avec les théories, mais avec les principaux résultats de la science et les objections générales ou particulières qu'on a pu lui faire, du XVIII^e siècle à nos jours, paraissent d'assez peu de portée (3).

L'énoncé le plus général de la loi de continuité a un caractère tout mathématique (4); il semble avoir été suggéré à Leibniz, par ses travaux sur le calcul infinitésimal (5). Lui-même en a donné une formule plus mathématique encore

1. V. plus bas, même chap., et : « Scimus quantum imaginatio materna etiam subita impressione in fœtum possit; quomodo ergo miremur longissimo autorum (?) tractu mutari vultuum formas, et dissitas gentes aere, aquis, locis, victu cultuque rariori quando et in plantis et in cæteris animalibus multo majus à patria discrimen experimur quod paulatim exiit transplantando et vix ultra nepotes durat, magno argumento quantum possit locus ut taceam quam nos ipsi à majoribus tempore differimus (?) corporis habitu per vivendi (?) rationem mutato. » Ms. XXIII 23 a, n^o 13. S. d. V. aussi BARUZI, p. 387, pour l'évolution du dogme chez Leibniz. — Une autre conséquence de la loi de continuité, qui se retrouve comme la notion d'évolution chez Hegel, l'identité des contraires, est explicitement formulée chez Leibniz, soit en mathématiques (v. plus bas, p. 672, n. 6), soit en morale (v. plus haut, p. 645, n. 9), soit en logique (v. BARUZI, p. 466-7).

2. « Ces considérations font bien voir que les lois de la nature qui règlent les mouvements ne sont ni tout à fait nécessaires ni entièrement arbitraires ». *Théod.*, § 349. GEHR., t. VI, p. 321. Or ces lois sont la conséquence du principe de continuité. V. pl. bas, p. 839, notes 5 à 6. Cf. FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, t. I, p. 295 et 297 et Cl. PIAT, éd^{on} de la *Monadologie*, Paris, 1900, p. 50-51.

3. VOLTAIRE, *Poème sur le désastre de Lisbonne*, ou examen de cet axiome : tout est bien. Note au vers 74. Ed^{on} Garnier, t. IX, p. 473. Ch. RENOUVIER et L. PRAT, *La nouvelle Monadologie*. Paris, 1899, p. 67-68 et 76-77.

4. V. pl. haut, p. 669.

5. MERZ, p. 141; COUTURAT, p. 235, note 1. Cf. DU BOIS-REYMOND, *Les idées scientifiques de Leibnitz*, *Rev. scientifique*, 25 octobre 1873, p. 386-7.

en énonçant à propos de séries continues « ou infinies » le principe même du calcul différentiel (1) et on peut dire que celui-ci est en quelque sorte une conséquence de la loi de continuité (2). Leibniz cherchait en arithmétique des séries infinies (3); il croyait surtout les trouver dans l'arithmétique binaire où « tout va dans un merveilleux ordre et par périodes qui marquent le progrès à l'infini (4) ». En géométrie, la loi de continuité permet également de considérer une ligne comme une suite continue de points, une surface comme une suite continue de lignes, un corps comme une suite continue de surfaces (5).

Elle n'est pas moins féconde en mécanique : c'est le fondement de la dynamique, car elle rend compte du passage du mouvement au repos ou réciproquement (6) et donne les véritables lois du mouvement (7). C'est, en effet, à l'occasion de ces lois que Leibniz l'a formulée de la manière la plus générale (8) et il en a déduit la loi de la conservation

1. « Assumo autem hoc postulatum : proposito quocunque transitu continuo in aliquem terminum desinente, liceat ratiocinationem communem instituere, quâ ultimus terminus comprehendatur ». Texte et traduction donnés par FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 417, avec l'exemple de la série indéfinie $\frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} + \frac{1}{16}$ etc. = 1. Cf. lettre à Varignon. *J. des S. S.* de 1702 avec le même exemple (DUTENS, t. III, p. 374).

2. FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 418 et 425; NOURRISSON, p. 465; LATTA, p. 82-83.

3. V. pl. haut, n. 1. Cf. BOUTROUX, p. 51-52.

4. Lettre à Vota, 4 avril 1703. DISTEL, *A. f. Sächs. Gesch.*, t. XXXI, p. 147 et à Lelong (corr., fol. 113-4), s. d. (fin décembre 1709, st. anc.). Cf. lettre à Remond s. d. (1716). DUTENS, t. IV, p. 210 et COUTURAT, p. 477-8.

5. J. Th. MERZ, *Leibniz*. Heidelberg, 1886 (trad. de l'anglais), p. 141.

6. « En vertu de cette loi, il faut qu'on puisse considérer le repos comme un mouvement évanouissant après avoir été continuellement diminué ». *Théodicée*, § 348. GEHR., t. VI, p. 321. Cf. « ma loi de continuité, en vertu de laquelle il est permis de considérer le repos comme un mouvement infiniment petit, (c'est-à-dire comme équivalent à une espèce de son contradictoire), la coïncidence comme une distance infiniment petite, et l'égalité comme la dernière des inégalités, etc. » Lettre à Varignon citée pl. haut, n. 1 (DUTENS, p. 372). L'Hospital louait ce principe et ses conséquences en mécanique. Lettre du 1^{er} décembre 1695. GEHR., *Math.*, t. II, p. 304.

7. « Mon axiome, que rien n'agit jamais par saut, est d'un grand usage dans la Physique. Il détruit les atomes, les petits repos, les globules du second élément et les autres semblables chimères. Il rectifie les lois du mouvement ». Lettre à Foucher. *J. des S. S.* de juin 1692 (DUTENS, t. II, p. 238).

8. V. pl. haut, p. 669, n. 3, et surtout COUTURAT, p. 233, n. 1.

de la force (1) et le principe de la moindre action (2). De plus elle exclut le vide et explique la composition de la matière (3). Enfin la loi de continuité est le principe de l'induction (4) ; on la trouve, d'ailleurs, partout où il s'agit de causalité (5).

Cette loi reçoit peut-être sa plus féconde application dans les sciences naturelles. C'est à propos de la géologie que Leibniz déclare que la nature doit être comme par analogie et qu'on doit y chercher un ordre, une progression résultant de comparaisons successives (6). C'est en vertu de la loi de continuité qu'il refuse de croire à une création simultanée de toutes les parties de l'univers (7) et à la production de notre globe et de tout ce qu'il contient tel qu'il existe aujourd'hui ; sans doute les êtres d'aujourd'hui sont sortis de ceux d'alors après de nombreuses transformations (8). C'est grâce à cette loi qu'il se représente succes-

1. « Il s'y conserve la même quantité de la force totale et absolue, ou de l'action, la même quantité de la respective, ou de la réaction ; la même quantité enfin de la force directrice. De plus l'action est toujours égale à la réaction et l'effet entier est toujours équivalent à sa cause pleine ». *Principes de la Nature et de la Grâce*, § 11. DUTENS, t. II, p. 36. Cf. pl. haut, p. 670, n. 1.

2. COUTURAT, p. 579-80, d'après la lettre de 1707 citée pl. haut, p. 670, n. 3. Cf. pl. haut, p. 538, notes 2 à 5.

3. V. pl. bas, p. 679, n. 3.

4. V. pl. haut, p. 670, n. 1 et COUTURAT, p. 263 et 267, n. 3.

5. Th. RIBOT, *l'Hérédité psychologique*, 2^e éd^{on}, 1882, p. 412 ; cf. pl. loin, p. 394 ss. à propos du déterminisme.

6. « Je suis tout à fait persuadé de cette Maxime : *Naturam cognosci per Analogiam*. Et surtout je voudrais qu'on y pût trouver ce que j'appelle : Series, un ordre, une progression, qui est le résultat de plusieurs analogies ou comparaisons. Lorsqu'on est venu ad series on a des garans de la vérité et le proces est gagné. Comme lorsqu'on trouve des series in numeris. » Lettre à Thévenot (corr., fol. 13-14), 24 août 1691.

7. « La production de tous les globes de l'univers en un moment... seroit un étrange *ex abrupto* et fort contraire au grand principe de la raison suffisante ». Lettre à Bourguet s. d. (entre le 14 avril et le 12 juillet 1714). Ms. XXIII, 23 a, n^o 46.

8. « Non concedendum quidem est... in prima creatione omnes fructus, arbores, plantas, animalia præsentia fuisse ; admitti verò potest, viventia tunc jam fuisse, è quibus præsentia (attamen non sine multis mutationibus, et præformationibus) fuerint exorta ». Pensées de 1715. DUTENS, t. V, p. 191. Cf. à propos des fossiles de Brunswick et de Tonna, lettres à Sophie, 5 juillet 1692. KLOPP, t. VII, p. 202, et à Th. Burnet, 17/27 juillet 1696. GEHR., t. III, p. 187 (DUTENS, t. VI, p. 239) ; et sur la géologie, lettre à Foucher, mai 1687, citée pl. haut, p. 108, n. 3.

sivement la formation de l'écorce terrestre et des êtres qui l'ont couverte, plus ou moins semblables à ceux qui l'habitent aujourd'hui; en un mot, qu'il fonde à la fois la minéralogie et la géologie (1). C'est toujours d'après la même loi, qu'il croit que la génération des animaux « doit avoir de l'analogie avec celle des plantes (2) » et qu'il existe une continuité ininterrompue entre tous les êtres des trois règnes de la nature, sans qu'on puisse établir entre eux de démarcation nette, qu'il affirme et déclare nécessaire l'existence des zoophytes (3) et croit possible celle des microbes, comme des infiniment petits (4). Bien plus,

1. V. pl. haut, p. 108, et pl. bas dans ce chapitre. Ces théories n'ont été définitivement acquises en géologie que depuis les *Eléments* de LYELL (1830-1833), qui a substitué aux cataclysmes ou *révolutions* du globe l'effet des causes actuelles par *évolution*.

2. Lettre à Bourguet, 22 mars 1714. GEHR., t. III, p. 564-5 (DUTENS, t. VI, p. 213).

3. A la suite du passage cité pl. haut, p. 670, n. 3, il écrit : « il est nécessaire que tous les ordres des Etres naturels ne forment qu'une seule chaîne, dans laquelle les différentes classes, comme autant d'anneaux, tiennent si étroitement les unes aux autres, qu'il est impossible aux sens et à l'imagination, de fixer précisément le point, où quelqu'un commence, ou finit : toutes les espèces, qui bordent ou qui occupent, pour ainsi dire, les régions d'inflexion et de rebroussement, devant être équivoques et doués de caractères, qui peuvent se rapporter aux espèces voisines également. Ainsi l'existence de Zoophytes, par exemple... n'a rien de monstrueux, mais il est même convenable à l'ordre de la Nature, qu'il y en ait. Et telle est la force du principe de continuité chez moi, que non seulement je ne serois point étonné d'apprendre, qu'on eût trouvé des Etres, qui par rapport à plusieurs propriétés, par exemple celles de se nourrir, ou de se multiplier, puissent passer pour des végétaux à aussi bon droit que pour des animaux, et qui renversassent les règles communes, bâties sur la separation parfaite et absolue des differents ordres des Etres simultanés qui remplissent l'univers; j'en serois si peu étonné, dis-je, que même je suis convaincu qu'il doit y [en] avoir de tels, que l'Histoire naturelle parviendra peut-être à les connaître... un jour quand elle aura étudié davantage cette infinité d'Etres vivans, que leur petitesse dérobe aux observations communes et qui se trouvent cachés dans les entrailles de la terre et dans l'abime des eaux. Nous n'observons que depuis hier, comment serions nous fondés à nier ce que nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir? » Cf. *Nouv. Ess.*, l. III, ch. VI, § 12, GEHR., t. V, p. 285. Ce sont là les idées des naturalistes modernes. Cf. N. MICHAUT, p. 144-6; extrait de l'*Eloge de Blainville* par FLOURENS dans FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 432. Déjà, au XVII^e siècle, le français Belon avait vu que tous les êtres formaient une série. NOURRISSON, p. 467; ce fut le genevois Ch. Bonnet, « disciple de Leibniz », qui introduisit la loi de continuité dans les sciences naturelles. FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, t. II, p. 278. De même Linné appliquait le principe « *natura non facit saltus* » Th. Ribot, *o. c.*

4. Lettre ci-dessus et *Observations* sur une lettre de Hartsoecker du 4 octo-

il pense que tous les êtres existant, même les monstres, sont dans l'ordre (1). A ses yeux, une maladie est dans son développement comme un organisme vivant (2). On peut encore considérer comme des applications de la loi de continuité le fait que Leibniz conseillait les remèdes qui aident doucement la nature sans la brusquer, surtout quand ils se confondent avec les aliments (3); d'une façon générale, il croyait qu'on devait ménager son corps pour lui faire rendre davantage et le faire durer plus longtemps (4).

La loi de continuité n'a pas de moindres conséquences dans les sciences morales. Elle domine toute la psychologie leibnitienne. Le philosophe y a en effet introduit la théorie des « petites perceptions », qui sont l'infiniment petit de l'âme et y établissent la continuité (5). Cette théorie, qu'on a cru pouvoir rattacher à Montaigne (6), est formulée dans l'avant-propos des *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, où Leibniz rattache lui-même les petites perceptions à la loi de continuité. La théorie domine, d'ailleurs,

bre 1706. GEHR., t. III, p. 492. — Il a également ouvert la voie à la théorie des cellules. DU BOIS REYMOND, *art. cité*, p. 389.

1. *Nouv. Ess.*, l. III, ch. vi, § 14. Geoffroy Saint-Hilaire devait démontrer que les monstres sont des êtres normaux. NOURRISSON, p. 468.

2. « Je sais qu'une maladie est comme une plante ou un animal, qu'elle demande une histoire à part ». *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. vii, § 19. Au XVIII^e siècle, Stahl et plusieurs médecins allemands devaient appliquer ces vues. FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 434. — Stahl avait été le correspondant de Leibniz (BODEMANN, p. 310-15, n^o 899). V. les remarques de Leibniz sur les théories médicales de Stahl. DUTENS, t. II, part. 2, p. 131-61.

3. « Pour le corps il ne faut pas aisement user de remèdes qui violentent la nature; c'est pourquoy je voudrois prendre des nourritures doucement aperitives, comme sont les pruneaux... je crois que dans les incommodités de longue haleine, la nourriture peut faire l'effect de la medecine et mieux que la medecine même ». Lettre à Th. Burnet, 20/30 janvier 1699. GEHR., *Phil.*, t. III, p. 252. Aux remèdes violents, il oppose la diète, moyen naturel. Lettres à Jean Bernouilli, 2 mai et 6 juin 1704. *Com. ep. Bern.*, t. II, p. 114 et 117 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 749 et 752). Cf. lettre à Papin, 17 juillet 1704. GERLAND, p. 322-3.

4. « C'est un paradoxe mais veritable qu'on peut faire d'avantage en faisant moins. Car c'est le moyen de continuer plus longtemps. » Lettre à l'Hospital, 3/13 octobre 1697. GEHR., *Math.*, t. II, p. 328.

5. Ed^{ons.} des *Nouv. Ess.* de BOUTROUX, p. 14, de LACHELIER, p. 35 et 51; cf. HÖFFDING, *Psychologie*, p. 105 et *Hist. de la philo.*, p. 379-80.

6. *A. f. G. d. Ph.*, t. II, p. 470-1. Il s'agit du l. II, chap. xiv, intitulé : « Comment nostre esprit s'empesche soy-mesmes », où on peut voir plutôt le principe des indiscernables.

tout l'ouvrage comme la psychologie de Leibniz (1). Elle y explique les perceptions claires et importantes (2), aussi bien que celles qui sont obscures et plus ou moins inconscientes (3), le sommeil et les états anormaux de l'âme où elles prédominent, la mémoire et l'oubli (4), le plaisir et la douleur (5), tous nos sentiments et toutes nos habitudes (6), la présence et l'absence de déterminations réfléchies (7), la formation successive des erreurs (8), les perceptions sensibles (9), la suite de nos pensées (10) et la constitution de notre personnalité (11), le charme de la musique (12) et, en général, le goût et le plaisir esthétique (13); ce

1. « Ce qui est remarquable doit être composé de parties qui ne le sont pas; rien ne sauroit naître tout d'un coup, la pensée non plus que le mouvement. » *Nouv. Ess.*, l. II, ch. I, § 18.

2. « Et tout cela fait bien juger que les *perceptions remarquables* viennent par degrés de celles qui sont trop petites pour être remarquées ». Plus loin, Leibniz en tire le principe des indiscernables.

3. « *Sentio in confusis nostris cogitationibus multa inesse quorum conscii non sumus, quoniam confusa cogitatio ex innumeribus perceptionibus exiguis, quas ob multitudinem distinguere non licet, etsi earum resultatatum agnoscamus* ». Lettre à Ch. Wolf, 20 août 1705. GEHRARD, p. 32.

4. « Ces prescriptions insensibles marquent encore et constituent le même individu qui est caractérisé par les traces ou expressions qu'elles conservent des états précédents de cet individu, en faisant la connexion avec son état présent... elles font aussi que la mort ne saurait être qu'un sommeil ». *Nouv. Ess.*, Av^t-propos. V. surtout *Considerations sur la doctrine d'un Esprit Universel Unique*, 1702. GEHR., t. VI, p. 534. De là les conséquences mnémoniques et pédagogiques indiquées pl. haut, p. 382, n. 2 à 4.

5. BOUTROUX, p. 134, n. 2. Cf. plus bas dans ce chapitre.

6. « Toutes nos actions indeliberées sont des resultats d'un concours de petites perceptions, et même nos coutumes et passions, qui ont tant d'influence dans nos deliberations, en viennent, car ces habitudes naissent peu à peu et par conséquent, sans les petites perceptions, on ne viendrait pas à ces dispositions notables ». *Nouv. Ess.*, l. II, ch. I, § 15. GEHR., t. V, p. 223.

7. *Ibid.* et pl. bas dans ce chapitre.

8. « Les erreurs ordinairement se glissent insensiblement dans les esprits, et elles n'entrent guères ouvertement par la grande porte. » Lettre à Bossuet, 24 mai 1700, § XCIII. DUTENS, t. I, p. 633.

9. « *Certum est quolibet momento percipere animam alia atque alia, sed ex omnibus perceptionibus infinitis in unum confusis oriri rerum sensibilibium perceptiones* ». COUTURAT, *Opusc.*, p. 10.

10. « L'ame est excitée aux pensées suivantes par son subject interne, c'est-à-dire par les pensées precedentes ». Lettre à Jaquelot, 9 février 1704. GEHR., t. III, p. 464.

11. V. pl. haut, note 4 et pl. bas, p. 680, n. 2.

12. Lettre à Goldbach, 17 avril 1712. KORTH., t. I, p. 241 (DUTENS, t. III, p. 437-8), passage cité par GUHRAUER, t. I, *Beil.*, p. 66-67. Cf. BOUTROUX, p. 79.

13. « Le Goût distingué de l'Entendement consiste dans les perceptions con-

sont, d'une manière générale, les petites causes, à la fois si obscures et si importantes (1). En d'autres termes, Leibniz, un des créateurs de la psychologie — il connaît encore ici le mot et la chose (2) — a, le premier peut-être, découvert la valeur de l'inconscient et, le premier certainement, tenté d'expliquer le passage de l'inconscience ou plutôt de la subconscience à la conscience (3).

Non moins considérable est le rôle de la loi de continuité en métaphysique : c'en est véritablement l'âme (4); peut-être même Leibniz, dans ce domaine comme dans les autres, n'en a-t-il pas tiré toutes les conséquences (5). Ce rôle ne pouvait guère être moindre, étant donné le caractère de la philosophie leibnizienne (6), et le fondement même de cette métaphysique, qui repose sur la conception de la force, conception si profondément allemande (7), laquelle suppose la continuité (8). On a parfois prétendu que Leibniz

fuses dont on ne saurait assez rendre raison. C'est quelque chose d'approchant de l'Instinct. » *Jugement* sur les œuvres du comte de Shaftesbury. DUTENS, t. V, p. 46. V. aussi *Princ. de la nature* et de la grâce, § 17. GEHR., t. VI, p. 605-6 (DUTENS, t. II, p. 38, cité par FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. cxiv). Sur la justesse de ces théories, v. BERTHELOT, *R. des Deux-Mondes*, 15 février 1907, p. 744.

1. V. pl. haut, p. 613-614, et à propos des petites perceptions : Si on croyait « que les choses dont on ne s'aperçoit pas ne sont point dans l'âme et dans le corps, on manquerait, en Philosophie comme en Politique en négligeant τὸ μικρόν, les progrès insensibles ». *Nouv. Ess.*, Avant-propos.

2. V. la définition de *Psychologie* dans COUTURAT, *Opusc.*, p. 526.

3. FOUCHER DE CAREIL, *Mém.*, t. I, p. 251 et surtout HÖFFDING, *Psychologie*, p. 105 et 110 et LUBAC, p. 27-28.

4. HÖFFDING, *Hist. de la philo.*, p. 363.

5. « *Le principe de continuité est hors de doute chez moi, et pourroit servir à établir plusieurs vérités importantes, dans la véritable philosophie, laquelle s'élevant au-dessus des sens et de l'imagination, cherche l'origine des phénomènes dans les régions intellectuelles. Je me flatte d'en avoir quelques idées mais ce siècle n'est pas fait pour les recevoir* ». Lettre de 1707 citée pl. haut, p. 670, n. 3.

6. « Mon système n'est pas un corps complet de Philosophie et je ne pretends nullement de rendre raison de tout ce que d'autres ont prétendu expliquer. *Il faut aller par degrés pour aller à pas seurs*. Je commence par les principes et j'espère de pouvoir satisfaire à la plupart des doutes semblables à ceux qui ont embarrassé » les contemporains. Lettre à des Billettes, 4/14 décembre 1696, GEHR., t. VII, p. 451.

7. LÉVY-BRÜHL, p. 301-2.

8. HÖFFDING, *Hist. de la Philo.*, p. 363, qui cite le passage d'une lettre à Basnage : « La force est ce qu'il y a dans l'état présent qui porte avec soi

avait transporté dans la métaphysique les principes des mathématiques (1). Cette hypothèse est inutile et le contraire paraît plus vrai (2). D'ailleurs l'analogie, conséquence de la loi de continuité, étant la méthode même de Leibniz en métaphysique comme partout ailleurs (3), il se représente les substances et les êtres comme des grandeurs et des nombres : il y a, pour lui, une infinité de substances simples ou *monades*, différant très peu entre elles, et formant une série continue du minéral le plus infime à Dieu, monade suprême (4); mais comme elles ne se présentent pas dans le monde suivant cet ordre, elles apparaissent comme très différentes les unes des autres (5). Chacune d'elles exprime l'univers entier en une série continue d'opérations, selon son point de vue (6). Il y a ainsi dans la monadologie une double continuité interne et externe, puisque « chaque monade contient en soi la série

un changement pour l'avenir ». Leibniz indique bien que la dynamique est à la base de sa métaphysique dans la lettre à Remond du 22 juin 1715. DUTENS, t. V, p. 23-24. Cf. lettre à Volder, s. d. (1696). GEHR., t. II, p. 146 et 195.

1. PFLEIDERER, p. 634 et MERZ, p. 141.

2. La découverte du calcul différentiel a, en effet, des racines philosophiques, que n'a pas, par exemple, celle des fluxions de Newton. A. LALANDE, *Lectures sur la philosophie des sciences*. Paris, 1893, p. 107.

3. V. pl. haut, p. 605, n. 4, et 667, n. 3, et « Toute mon hypothèse revient à reconnaître dans les substances éloignées de notre vue et observation quelque chose de proportionnel à ce qui se remarque dans celles qui sont à notre portée ». Lettre à milady Masham, mars 1704. KLOPP, t. X, p. 233. Les conséquences métaphysiques de cette hypothèse sont considérables : « Je trouve le vide et les atomes exclus... Je vois toutes choses réglées et ornées au-delà de tout ce qu'on a conçu jusqu'ici; la matière organique partout, rien de vide, stérile, négligé, rien de trop uniforme, trop varié, mais avec ordre, et, ce qui passe l'imagination, tout l'univers en raccourci, mais d'une vue différente dans chacune de ses parties, et même dans chacune de ses unités de substance ». *Nouv. Ess.*, début.

4. *Considerations sur les Principes de Vie*, 1705. GEHR., t. VI, p. 538 ss. (DUTENS, t. II, p. 39).

5. De là l'individualisme profond de Leibniz, qui écrit : « il ne sera pas facile de trouver des remèdes parfaits et universels, vu que *les hommes diffèrent par trop les uns des autres* ». Lettre à la duchesse d'Orléans, 16 décembre 1715. JÉGLÉ, t. III, p. 160. Cf. pl. haut, p. 667, n. 3. Sur les rapports de cet individualisme et de la continuité, v. HÖFFDING, *Histoire*, p. 525, d'après qui, p. 359, Leibniz aurait pris à van Helmont le mot *monade*.

6. V. Un résumé de la monadologie dans la lettre à Bierling du 12 août 1711. GEHR., t. VII, p. 562 (KORTH., t. IV, p. 49-50; DUTENS, t. V, p. 375).

de ses développements » et « est précédée et suivie de monades, desquelles elle se rapproche par des transitions insensibles (1) ». La continuité interne a des conséquences considérables : elle entraîne dans l'âme un déterminisme rigoureux, une liaison étroite de tous les états psychologiques, par suite une véritable concaténation du présent, du passé et de l'avenir (2). La même chose se retrouve à propos de la continuité externe, car les moindres événements se répercutent à l'infini dans tous les mondes (3). Ainsi, pour chaque individu comme pour tous les êtres de l'univers, on peut dire que le « présent est gros de l'avenir et chargé du passé, que tout est conspirant (4) », que « le futur se pourroit lire dans le passé, l'éloigné est exprimé dans le prochain (5) ».

En vertu de la loi de continuité, rien ne se crée ni ne se perd dans le monde (6), toutes les substances sont éternelles et se développent continuellement; elles « ne sauraient

1. NOURRISSON, p. 464.

2. « L'avenir dans chaque substance a une parfaite liaison avec le passé. C'est ce qui fait l'identité de l'individu ». *Nouv. Ess.*, l. II, ch. I, § 12; « l'ordre veut qu'il y ait une liaison entre les différents estats et c'est pour cela que j'ai coutume de dire que le présent est gros de l'avenir... Et puisque le changement des choses n'est pas un anéantissement, mais une modification nouvelle des substances qui reçoivent différents estats on peut juger que la nature de la substance créée consiste principalement dans cette liaison qui fait que les différents estats appartiennent à un même sujet; et que ce sujet est porté par sa nature à passer d'un état à un autre. Et c'est ce que j'appelle la Force active, qui est essentielle à la Substance, avec ce qu'il y a de passif et qui fait les formes de cette force ». Lettre à Sophie, mars 1706. KLOPP, t. IX, p. 173. « Rien ne se perd dans ma philosophie... toutes les actions demeurent dans la nature, quelques passagères qu'elles paroissent à nos yeux, et les précédentes entrent dans la composition des suivantes. Je l'ay démontré mathématiquement dans les mouvemens, dont aucune action ne se détruit, et comme les perceptions sont les représentations des mouvemens, on doit en dire la même chose ». Lettre à Davenant, 19 août 1706. KLOPP, t. IX, p. 230.

3. « J'ay tousjours dit, que le present est gros de l'avenir, et qu'il y a une parfaite liaison entre les choses quelque éloignées qu'elles soyent l'une de l'autre, en sorte que celuy qui seroit assés penetrant pourroit lire dans l'autre. » Lettre à Coste, 19 décembre 1707. GEHR., t. III, p. 403. Cf. pl. loin, dans ce chapitre.

4. *Nouv. Ess.*, av^t-propos.

5. *Princ. de la nature et de la grace*, § 13. GEHR., t. VI, p. 604. (DUTENS, t. II, p. 37).

6. V. pl. haut, note 2 et : « quoyque rien ne se perde dans le monde ». Lettre à van Helmont, 18 octobre 1698. STEIN, p. 334. La suite de la lettre montre que Leibniz aurait pu, bien avant Lavoisier, formuler ce principe.

commencer que par la création, ni finir que par l'annihilation », c'est-à-dire par un miracle que Dieu peut seul produire (1). Ainsi il n'y a pas à proprement parler de naissance ni de mort, mais des accroissements et des diminutions, c'est-à-dire perpétuellement des transformations successives du même être (2), tout comme celles qui se produisent constamment dans notre corps (3), sans qu'il y ait pour cela métempsychose (4). De même notre corps est machine dans toutes ses parties (5), il n'y a point de chaos dans la nature, mais un ordre et une harmonie qui, pour nous échapper, n'en existe pas moins au fond (6). Enfin, la loi de continuité, qui mène directement à l'hypothèse de l'harmonie préalable (7), résout ainsi le problème des relations des substances entre elles et, en particulier, celui des rapports de l'âme et du corps de la manière la plus

1. *Théod.*, § 90. GEHR., t. VI, p. 152. Cf. lettre à Bierling, 12 août 1711. *Id.*, t. VII, p. 502 (KORTH., t. IV, p. 49; DUTENS, t. V, p. 375).

2. V. là-dessus lettres à Sophie, 3 septembre 1694. KLOPP, t. VII, p. 303-4; à Boinebourg, s. d. (après le 7 septembre 1695). FEDER., p. 399; à Hoffmann, 27 septembre 1699. DUTENS, t. II, p. 261; à Sophie, 18 novembre 1702. GEHR., t. VI, p. 522; à Sophie-Charlotte, s. d. (fin de 1702). *Id.*, t. VI, p. 516-7 (FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz et les deux Sophies*, p. 95); à lady Masham, mai 1704. *Id.*, t. III, p. 340 (KLOPP, t. X, p. 233-4); à des Bosses, 11 mars 1706. *Id.*, p. 306 (DUTENS, t. II, p. 269); à Th. Burnet, 26 mai 1706. *Id.*, t. III, p. 311; à Kortholt, 17 juin 1712. KORTH., t. I, p. 306-7 (DUTENS, t. V, p. 319); à Bourguet, s. d. (après le 20 octobre 1712) et 5 août 1715. GERHARD, t. III, p. 568-9 et 579-80 (DUTENS, t. II, p. 325 et 329-30); *Considerations sur la doctrine d'un Esprit Universel unique*, 1702. *Id.*; *Considerations sur les principes de vie*, 1705. DUTENS, t. II, p. 42-43; *Principes de la nature et de la grâce*, § 16. *Id.*, p. 34-35; *Commentatio de anima brutorum*, § 11. *Id.*, p. 232. Cf. ZELLER, p. 171.

3. « Tous les corps sont dans un flux perpétuel comme des rivières, et des parties y entrent continuellement ». *Monadolog.*, § 71. GEHR., t. VI, p. 619. Cf. lettre à des Bosses, 30 avril 1709. *Id.*, p. 370 (DUTENS, t. II, p. 284).

4. *Syst. nouv. de la nature*, § 6-7. DUTENS, t. II, p. 51-52; lettre à Remond, 11 février 1715. *Id.*, t. V, p. 18. *Nouv. Ess.*, l. I, ch. 1. — Van Helmont, plus logique que Leibniz, croyait, non à une simple métamorphose, mais à une métempsychose. V. là dessus ZELLER, *l. c.*, qui semble avoir pris ce passage à NOURRISSON, p. 480.

5. *Monadolog.*, § 64. GEHR., t. VI, p. 618.

6. Lettre à Th. Burnet, 22 mars 1714. GEHR., t. III, p. 565 (DUTENS, t. VI, p. 213). A la suite du passage cité pl. haut, p. 670, n. 6, Leibniz écrit : « Mais la beauté de la nature, qui veut des perceptions distinguées, demande des apparences de saut, et pour ainsi dire des chutes de musique dans les phénomènes, et prend plaisir de mêler les espèces. »

7. BOUTROUX, p. 133-4; cf. NOURRISSON, p. 496.

plausible par la supposition d'une analogie, sinon d'une identité de nature (1).

C'est aussi à la loi de continuité qu'on peut rattacher les idées de Leibniz sur la logique, la méthode et l'étude des sciences en général. Il a défini la logique « l'art de se servir de l'intelligence (2) » et « l'instrument des instruments (3) ». Il a souvent réclamé l'emploi d'un fil « d'Ariane », qui empêchât l'esprit de s'égarer dans le labyrinthe des recherches (4); ce fil conducteur du raisonnement et de l'invention est la méthode (5). Elle produit des résultats considérables, car elle permet aux esprits les plus ordinaires de s'élever aussi haut que les meilleurs et à ceux-ci de se surpasser (6); grâce à elle, les hommes pourront plus faire en dix ans qu'ils faisaient jadis en cent (7).

Cette méthode est double, elle comprend la démonstration et la combinatoire, selon qu'il s'agit de raisonner ou

1. Sur l'hypothèse de l'identité, v. HÖFFDING, *Psychologie*, p. 86-87 et 89.

2. Lettre à Wagner, 1696. GUHRAUER, *D. Schr.*, t. I, p. 374.

3. « Das organum organorum, nemlich die rechte logik ». *Plan zu einer deutschliebenden Genossenschaft*. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 386.

4. COUTURAT, *Logique*, p. 90-92 et *Opusc.*, p. 73 et 88. L'expression est empruntée à Bacon : « fil du labyrinthe ». *De Augmentis scientiarum*, 3^e partie.

5. « J'ay lu un jour dans l'Amadis des Gaules, qu'un chevalier allant forcer un château enchanté, pour délivrer des prisonniers detenus par une Fée, trouva en son chemin un lac de feu, plein de dragons qui jettaient des flammes et paroisoient prêts à s'élaner sur lui. Au lieu de pont, il y avoit un plancher, peu large pour passer ce lac. Le chevalier, sans s'effrayer, mit le pied sur le plancher, et à mesure qu'il avançait, feu, lac et dragons s'évanouissaient et se changeaient en terre ferme unie et riante. *Ce plancher nous sera le fil de la Méthode*, qui nous fera sortir de ces sortes de mauvais pas qui nous peuvent faire tomber dans des erreurs dangereuses. » Lettre à Bignon, 13 février 1712. FEDER, p. 263-4.

6. Lettre à Wagner de 1696. GEHR., t. VII, p. 517 (trad. FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 397-8). Leibniz y donne comme exemple « qu'un enfant avec une règle trace des lignes plus exactes que le plus grand maître avec sa main. » Cf. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xx, § 4 et *Rev. de métaph. et de mor.*, janvier 1905, p. 18-20.

7. « Je tiens qu'on pourrait faire en dix ans par méthode plus qu'on ne fera en cent ans en allant par aventure. » Lettre à Hartsoecker, 12 décembre 1706. GEHR., t. III, p. 489. Leibniz a souvent répété la comparaison des dix et des cent ans : *Plan* (cité pl. haut, note 3), p. 384; lettre à Cl. Perrault, s. d. (1674 ou 1675). *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 567-8; *Mémoire pour les personnes éclairées...* FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 274-92; lettre à Bignon s. d. (1^{er} mars 1708). *Id.*, p. 276. Cf. pl. bas, p. 684, n. 7.

d'inventer (1) : dans le premier cas, on ne doit se rendre qu'à l'évidence ou à la probabilité et, dans la déduction des vérités, garder un certain enchaînement continu (2); le second cas est plus compliqué. Il faut définir les choses ou les différencier, chercher les différences des différences ou les causes des causes « en poussant l'analyse à bout » et en ne s'arrêtant qu'aux données absolument simples ou à la différentielle, répéter cette analyse en « observant quelque gradation », aller du simple au composé, du connu à l'inconnu, « tacher de découvrir quelque progression dans l'ordre de nos méditations afin d'avoir la nature même pour guide et pour garant », « ne rien omettre dans toutes nos distributions ou enumerations », grâce à la méthode dichotomique, enfin redescendre par la synthèse de l'origine des choses à leurs résultats, c'est-à-dire intégrer après avoir différencié (3). C'est donc la Méthode des mathématiques, où l'on sépare sans cesse le certain de l'incertain, le connu de l'inconnu et où l'on relie ensemble toutes les données, que Leibniz voudrait transporter dans toutes les sciences (4), aussi bien dans l'histoire que dans la philo-

1. « *Ars demonstrandi tota consistit in duabus, arte definiendi et arte combinatoria. Est enim Demonstratio nil nisi eatena definitionum.* » Lettre à Conring, s. d. (après le 16/26 février 1671). GEHR, t. I, p. 174. Cf. COUTURAT, p. 33 ss.

2. *De la sagesse*. GEHR., t. VII, p. 82 (cité en partie pl. haut, p. 478, n. 3 et p. 549, n. 4).

3. *Id.*, p. 83-84; cf. FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 410 et COUTURAT, p. 184. C'est en somme la méthode de Descartes, avec plus de précision (cf. pl. haut, p. 478, n. 3).

4. « J'ai remarqué plusieurs fois, tant en Philosophie qu'en Théologie, et même en matière de Médecine, de Jurisprudence et d'Histoire, que nous avons une infinité de bons livres et de bonnes pensées dispersées çà et là, mais que nous ne venons presque jamais à des *établissements*; j'appelle établissements lorsqu'on détermine et achève au moins certains points, et met certaines Thèses hors de dispute pour gagner terrain et pour avoir des fondemens sur lesquels on puisse bâtir. C'est proprement la méthode des mathématiciens qui séparent *certum ab incerto, inventum ab inveniendo*, et c'est ce qu'en d'autres matières nous ne faisons presque jamais, parce que nous aimons à flatter les oreilles par de beaux discours, qui font un mélange agréable du certain et de l'incertain pour faire recevoir l'un à la faveur de l'autre. » Lettre à Th. Burnet, 1/11 février 1697. GEHR., t. III, p. 191-2 (DUTENS, t. VI, p. 244-5). Cf. lettres à Ernest-Auguste, s. d. *Id.*, t. VII, p. 25 (KLOPP, t. V, p. 67-68), où Leibniz dit que les mathématiques sont surtout utiles pour « apprendre

sophie (1), la logique n'étant « pas cette Methode de bien enregistrer les faits, mais plus tost la Methode de diriger la raison pour profiter « des faits et en tirer des vérités générales (2).

A la loi de continuité l'on peut rattacher enfin l'activité singulière que Leibniz déploya pour les sociétés savantes. Lui qui rêvait une société unique divisée en classes (3), qui déclarait que certains travaux historiques qu'il projetait pour l'Académie de Vienne étaient l'œuvre d'une société et non d'un homme (4), savait que les Académies sont par essence, la continuité (5) : c'est pourquoi Leibniz, qu'on a pu nommer « l'Académicien (6) », s'est perpétuellement occupé de ce genre de sociétés, l'a toujours prôné, a sans cesse cherché à réaliser celles qu'il projetait lui-même ou que proposaient ses amis (7), si bien qu'on a pu le consi-

l'art de raisonner avec exactitude » et que l'on doit « réduire tous les raisonnemens humains à une espede de calcul ou de compte »; proposition à Bossuet, d'une méthode de raisonnement mathématique, 3 septembre 1700. DUTENS, t. I, p. 647; sur l'utilité de réduire en forme les controverses, lettre à Placcius, 19 mai 1690. Id., t. VI, p. 72.

1. V. pl. haut, p. 552-553, pour l'histoire, p. 362, n. 1 et FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. LXVI et CCIX pour la philosophie. Cf. : « la raison » est autre chose qu'une connaissance de la vérité qui procede avec ordre. » Il ne faut pas « juger *per saltum*. On n'a qu'à aller toujours par ordre, et rien poser sans estre assuré par experience ou par preuve; et ne se contenter d'aucune preuve, si elle n'est bonne dans la forme, et si la matière ne contient des propositions deja prouvées à leur tour par l'experience ou par quelque autre preuve. Et lorsqu'il n'y a pas moyen d'avoir des preuves decisives, on est obligé d'estimer les degrés de probabilité, et de suivre ce qui est le plus probable et le plus seur ». Lettre à Morell (corr., fol. 49-50), 29 septembre 1698.

2. GEHR., t. VII, p. 182 cité par COUTURAT, *Logique*, p. 162. C'est, en somme « cet art d'inventer sans lequel on n'avance guère. » Cité par Th. RIBOT, *Essai sur l'imagination créatrice*, p. 248.

3. V. pl. haut, p. 172, n. 5.

4. « Diess aber sind nicht eines menschen, sondern collegii wercke, doch müssen leute seyn die den grund legen ». Lettre s. d. (1709). FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 272.

5. V. le passage de Mommsen, cité par LANGLOIS, p. 424. Cf. DILTHEY, art. cité, p. 255, répétant que les Académies assurent la continuité du travail régulier.

6. H. SCHUCHARDT, trad. par COUTURAT. *Rev. int^{le} de l'enseign^t*, 15 mars 1904, p. 248. — BÆCKH, discours de 1835 et de 1847 à l'Académie de Berlin, l'appelle « eine ganze Akademie » et « eine ganze akademische Natur ». *Kl. Schr.*, t. I, p. 365 et t. II, p. 202.

7. Sur « la continuité et la persévérance de ses efforts jusqu'à la dernière heure », v. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. xxxiv et surtout HARNACK, t. I, p. 21, qui les fait durer un demi-siècle, de 1667 à 1716; cf. LAMPRECHT, p. 124-5.

dérer comme le promoteur de cette Association internationale des Académies (1) qui s'est inaugurée par l'étude de ses œuvres.

La loi de continuité, qui imprègne ainsi la pensée de Leibniz dans tous les domaines (2), a une influence considérable sur son histoire. Il n'en pouvait être autrement : cette loi, d'une certitude toute morale (3), doit être la règle de l'histoire, dont la certitude est également morale; la continuité, base de tout raisonnement, est, en particulier, au fond raisonnement par analogie (4), sur lequel repose à peu près toute la construction historique (5); nulle part plus qu'en histoire il n'est important de relier le présent au passé et de voir comment celui-ci se prolonge dans celui-là. D'autre part, tous les grands penseurs modernes ont proclamé ou appliqué cette loi dans le domaine des sciences morales et historiques proprement dites. Déjà entrevue, semble-t-il, au xvi^e siècle (6), elle a été dégagée au siècle suivant par les grands critiques et les grands historiens de la France

Au contraire, le *Gottfried Wilhelm Leibniz und die deutschen Sozietäten des 17. Jahrhunderts*, de Ludwig KELLER, Berlin, 1903, in-8° de 15 pages, ne contient ni un texte, ni une vue nouvelle. — Leibniz s'est occupé des Académies française et italienne pour la langue. *Unvorgr. Ged.*, § 35-39. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 21-23. Il écrivait à Tschirnhaus, s. d. (après le 7 mai 1693) qu'une société de médecine ferait plus en dix ans que des hommes isolés en cent. GEHR., *Briefw.*, p. 482-3. Outre le *Collège historique*, il approuvait un projet de congrès de savants, présidé par Rodolphe-Auguste, que Gehr. Meier (corr., fol. 29), le 17 juillet 1692, aurait voulu voir réunir, à l'occasion de la foire de Brunswick; il proposait d'en parler au duc. Lettre à Gehr. Meier (corr., fol. 40-41), 16 décembre 1692.

1. G. DARBOUX, *Rev. int^{le} de l'enseign^t*, 4 mars 1901, p. 203 et 207. Ch.-V. LANGLOIS, *Quest. d'hist. et d'enseign^t*, p. 284 et 287. — Leibniz avait proposé une réunion solennelle des quatre classes de la société de Berlin : lettre à Printzen, s. d. (mars 1711). KLOPP, t. X, p. 434.

2. On la retrouve dans toutes les sciences morales : en politique, v. le passage du *Mars très chrétien*, cité par BARUZI, p. 48; en pédagogie, v. plus haut, p. 677, n. 4 et lettre à Morell, 17 décembre 1698 citée par BARUZI, p. 76; en religion, lettre à Grimaldi s. d. (1696 environ). FELLER, p. 18 (DUTENS, t. V, p. 75), citée par WEGELE, p. 647, n. 2; cf. lettre à Jablonski, 12 mars 1700. HARNACK, t. II, p. 62 (GUHRAUER, *D. Schr.*, t. II, p. 146).

3. V. plus haut, p. 547 ss.

4. COUTURAT, p. 263, note 1.

5. V. plus haut, p. 604-605.

6. Par BODIN, *République*, l. IV, ch. I, passage cité par BRUNETIÈRE, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1907, p. 35.

dans l'exégèse et l'histoire ecclésiastique (1), affirmée au XVIII^e (2), appliquée aux sciences sociales par les positivistes au XIX^e siècle (3); dans l'histoire proprement dite, Fustel de Coulanges en imprégnait en quelque sorte ses ouvrages (4), hier encore Albert Sorel l'étendait à l'histoire extérieure de la Révolution (5), dont elle dominait l'étude intérieure depuis Tocqueville (6); au XX^e siècle comme au XIX^e, bon nombre d'historiens la proclament plus ou moins consciemment (7) ou la dégagent de leurs

1. Par Richard Simon dans l'exégèse et par le P. Petau dans l'histoire des dogmes. MARGIVAL, p. 181-3. Bossuet, qui l'a connue (NOURRISSON, p. 231, n. 1), l'a appliquée en histoire (v. plus bas, même chapitre).

2. Par Fontenelle. V. les passages tirés de l'ouvrage de MAINDRON, cités par R. DOUMIC, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 février, 1907, p. 455.

3. Par Auguste Comte. E. BOUTROUX, *Rev. intern^{ie} de l'enseign^t*, 15 février 1904, p. 107. E. LITTRÉ, a énoncé très nettement cette loi, sous le nom d'évolution, dans *La science au point de vue philosophique*, 5^e édition, 1884, p. 352-4 et 412-7, où il dit (p. 413) : « celui qui a donné la forme véritablement scientifique aux notions historiques est Auguste Comte ». — Il y a cependant eu une sorte de transformation du positivisme « statique », de Comte à un positivisme « dynamique » avec l'idée d'évolution. A. FOUILLÉE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1896, p. 281-2.

4. C. JULLIAN, *Extraits des historiens français du XIX^e siècle*. 2^e édition, Paris, 1898, p. CH-III à propos de la *Cité antique*. FUSTEL a écrit : « En parcourant ainsi les siècles nous aurons à montrer ce qu'il y a entre eux, à la fois de continu et de divers; de *continu*, parce que les institutions durent malgré qu'on en ait ». *Histoire des instit^{ons} polit. de l'ancienne France*, 1^{re} part., Paris, 1875, p. 3-4 (JULLIAN, p. 625). Dans une autre préface de cet ouvrage refait, il dit que, sous toutes les institutions de la France contemporaine l'on retrouve celles de la féodalité. Pour lui enfin, « le fond de la science historique, c'est *l'observation de la continuité des choses et de leurs lentes transformations*. » P. GUIRAUD, *ari. cité*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1896, p. 106; cf. p. 108-10. — La loi de continuité n'était pas moins présente à l'esprit de Renan : v. un passage significatif des *Nouveaux cahiers de jeunesse*. *Rev. polit. et parl^{re}* 12 janvier 1907, p. 33, et surtout la conférence : *Qu'est-ce qu'une nation ?*

5. V. dans *l'Europe et la Révolution française*, t. II, p. 531, et surtout, t. IV p. 458-9 : « Si les conditions d'une bonne conquête, c'est-à-dire les dispositions des peuples et la possibilité d'assimiler les populations conquises, semblent assigner à la France un terme naturel, la politique ne peut se rapprocher de ce terme qu'en imitant la nature, c'est-à-dire par progression et par nuances. Ainsi s'est opéré, non tout d'un coup et par système, mais par suite et par degrés, l'agrandissement de l'ancienne France. » Cf. sur cet ouvrage le jugement de J. ERNEST-CHARLES, *Rev. polit. et parl^{re}*, 10 décembre 1904, p. 756.

6. C'est l'âme même de *l'Ancien Régime et la Révolution*, 1856.

7. « Le progrès des études d'histoire est dû surtout... à l'idée féconde de l'évolution ou du *devenir*... La loi de continuité n'était pas seulement méconnue; le principe du développement organique de la nature et des sociétés demeurait caché » jadis. « Tout paraissait être; tout nous semble *devenir*. »

travaux (1). En histoire littéraire, elle est de plus en plus appliquée (2), comme dans toutes les études historico-sociales où l'évolution joue un rôle (3).

Il serait donc inadmissible que la loi de continuité n'ait aucune place en l'histoire de Leibniz. Déjà, Fontenelle, admirablement placé pour en juger (4), avait en quelque sorte pressenti l'importance qu'elle a dans les recherches historiques de Leibniz (5) et son jugement a été généralement

J. SOURY, *Jésus et la religion d'Israël*, 3^e édition, Paris, 1898, p. 23-24. Cf. Ch. DUMOULIN, *Rev. de Synth. hist.*, déc. 1901, p. 297. V. surtout G. GLOTZ, *Réflexions sur le but et la méthode de l'histoire*. Leçon d'ouverture du cours d'histoire grecque, 12 novembre 1907, Paris, 1907 (extr. de la *Rev. intern^{le} de l'enseign^t*), pp. 5, 15 et 21-25. Cf. les « séries historiques » de A. XÉNOPOUL dans les « faits de succession », *Rev. intern^{le} de l'enseign^t*, avril 1907, p. 320 et G. MONOD, *De la Méthode dans les sciences*. Histoire. Paris, Alcan, 1909, p. 335 et 351. V. aussi BERNHEIM, p. 33 et 36.

1. « L'évolution seule est féconde, la révolution aboutit toujours à la réaction. » H. VAST, compte rendu de G. RENARD, *La République de 1848* (Paris, 1907). *Rev. pédagogique*, mai 1907, p. 492. A propos du *Mercantilisme libéral à la fin du XVII^e siècle*, par A. SCHATZ et R. CALLEMER, 1906, Aug. DESCHAMPS écrit : « Ces recherches semblent devoir aboutir... à la détermination d'une phrase doctrinale d'où il ressort avec évidence que l'esprit humain, pas plus que la nature, ne procède par sauts. Le titre même exprime au mieux ce fait et cette idée. » *Rev. d'hist. des doctr. économiques et sociales*, 1908, p. 103. Cf. A. LANDRY, *Manuel d'Economie*, Paris, 1908, qui déclare que cette science « progresse par un perfectionnement pour ainsi dire continu » (cité *Rev. critique*, 1^{er} octobre 1908, p. 250) et E. PICARD, *De la Méthode dans les sciences*. De la science, p. 3, qui écrit, en rappelant que Renan nommait la création de la science « le miracle grec » : « Nous croyons moins aujourd'hui à ces discontinuités. Qu'il s'agisse d'art ou de science, l'étude des temps plus récents nous a habitués à l'idée d'une lente évolution, et il en a été sans doute en Grèce pour l'art comme pour la science. »

2. Ex. dans *l'Evolution des genres* de F. BRUNETIÈRE. Cf. les études de René PICHON pour la littérature gallo-romaine (v. Paul MONCEAUX, *Rev. intern^{le} de l'Enseign^t*, mai 1907, p. 411) et d'Abel LEFRANC sur l'histoire littéraire du XVII^e siècle. *Rev. des cours et confér^{ces}* (en particulier, 8 mars 1906 pour le roman français).

3. « Il est reconnu que toute existence est assujettie, dans sa durée et dans sa continuité à des changements graduels, tels que chaque état présent des individus et des ensembles ou collectivités, envisagés en soi ou dans leurs produits, résultent du développement de leurs états antérieurs. L'histoire, dans tous les ordres de faits, est celle d'un perpétuel écoulement, comme le disait déjà le vieil Héraclite. » Suivent les différentes sortes d'évolution. Marcellin BERTHELOT, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 février 1907, p. 722.

4. V. plus haut, p. 686, n. 2. Il tenait d'Eckhart la plupart de ses renseignements.

5. « Ce qui l'intéresse le plus, ce sont les origines des nations, de leurs langues, de leurs mœurs, de leurs opinions, surtout l'histoire de l'esprit humain, et une succession de pensées, qui naissent dans tous les peuples les unes après les autres, ou plutôt les unes des autres, et dont l'enchaînement bien observé pourrait donner lieu à des espèces de prophéties. » *Eloge*. DUTENS, t. I, p. XXVI.

répété par les philosophes modernes et contemporains (1); d'autres ont même vu dans l'application de la loi de continuité aux sciences de fait, une véritable philosophie de l'histoire (2). On a dit la fécondité de cette loi dans l'histoire de la philosophie de Leibniz (3), indiqué ses effets dans l'histoire des religions (4), l'histoire du droit (5) et dans l'histoire proprement dite (6); mais tous ces jugements sont trop sommaires et s'appuient plutôt sur des textes philosophiques que sur des faits historiques, alors que la loi de continuité est au fond même de l'œuvre historique de Leibniz.

1. « Il apportait dans l'histoire la préoccupation des causes, et en particulier de cette infinité de ressorts cachés, mais très puissants, qui sont quelquefois inconnus à ceux-mêmes qu'ils font agir; et ce qu'il cherchait par dessus tout c'était l'histoire de l'esprit humain. Recherches des origines, du développement, des causes insensibles, des rapports des choses à l'esprit humain : telle est la marche des travaux historiques de Leibnitz. Mais telles sont aussi les idées maîtresses de sa philosophie. » BOUTROUX, édition de la *Monadolog.*, p. 14.— D'une façon générale, non seulement il étudiait les faits et les êtres, « mais il n'attachait pas moins d'importance à la continuité et à l'enchaînement intérieurs de toutes choses. Ce qui l'intéressait dans ses études historiques, c'était le lien du passé avec le présent. » HÖFFDING, *Histoire*, p. 356.

2. « Im Grossen wie im Kleinen, bei Sinnlichen und bei Geistigen, in der Natur wie in der Geschichte stellt sich für den tiefer dringenden Blick einer Kontinuität der Formen und Bewegungen heraus. Der Begriff der Entwicklung erhält so eine nähere Bestimmung, er besagt überall ein sicher unruhig aufsteigendes Fortschreiten in deutschen Bau. Damit er einen eigentümlichen Begriff der Geschichte, eine Art Philosophie der Geschichte gegeben. » ENCKEN, *art. cité* plus haut, p. 667, n. 3.

3. « Son application à la succession des systèmes philosophiques, considérés dans leur enchaînement, a créé l'histoire de la philosophie. » « L'histoire, celle de la philosophie surtout, s'éclaire à la lueur de cette loi de continuité et devient un enseignement... C'est le lien des systèmes et la seule véritable méthode historique dont Leibniz est le père. » FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, t. I, p. 251. A la page 242, à propos de l'éclectisme, le même auteur rappelle un passage de Victor Cousin, qui se termine par : « Je dis qu'on n'a jamais été plus près en France de la loi de continuité, principe commun de l'histoire et de la philosophie. »

4. BARUZI, p. 238-9 et 314, cf. plus bas, dans ce chapitre. D'après PICHLER, t. I, p. 234, la meilleure manière de rejeter un faux miracle est de lui appliquer la loi de continuité. Il s'agit sans doute de ce passage de la fameuse lettre du 16 octobre 1707, où Leibniz dit que le monde est plein de lacunes, qu'il faut combattre par le grand principe de raison suffisante et qui obligent de recourir au miracle ou au pur hasard. Cité par WEGELE, p. 647, n. 1.

5. Dans le jugement rapporté plus haut, p. 8, n. 8, LANDSBERG dit : « Cet esprit historique sort de la loi de continuité, qui imprègne toute sa philosophie ».

6. WEGELE, p. 646-7; BERNHEIM, p. 226 (1^{re} édition, p. 135) ; GOLDFRIEDRICH, *Die historische Ideenlehre in Deutschland*, p. 14.

Si, en vertu de cette loi, tout fait est lié à tous les autres à la fois dans le temps et dans l'espace, il en résulte que rien, en histoire, n'est indifférent ni isolé, que le détail des événements peut avoir une importance considérable, ainsi que la reproduction de ce détail dans son ordre de production le plus rigoureux. De là, cette large part donnée aux individus de toutes sortes, à la géographie historique qui donne la continuité des lieux, à la chronologie qui est la continuité dans le temps, à la généalogie qui établit celle des personnes et la connexion des familles; de là, cette recherche du détail des circonstances et de l'exactitude jusque dans les termes (1), cette préoccupation des origines, cette exposition de causes profondes et des conséquences lointaines des faits, cet amour des digressions par la continuité d'un même sujet, cet emploi constant de l'analogie et ce souci de l'actualité, qui caractérisent son grand ouvrage. Mais en histoire, l'insuffisance ou l'absence des documents produisent trop souvent des solutions de continuité; il faut à tout prix les combler : Leibniz a essayé de le faire, soit en réunissant le plus de renseignements possible (2), soit, en leur absence, au moyen d'hypothèses (3) fondées ordinairement sur l'analogie ou la convenance, c'est-à-dire sur la continuité. En raison de cette conception de l'histoire, il devait vouloir toujours creuser davantage dans le passé et, à mesure qu'il étendait ses recherches dans l'espace, les borner dans le temps : c'est précisément ce qui lui est arrivé pour les *Annales Imperii occidentis brunsvicensis* (4). Parti de l'histoire de Brunswick qu'il voulait retracer pendant dix siècles, il a successivement abouti à l'histoire d'Allemagne et à l'histoire de l'Empire d'Occi-

1. « L'auteur laisse parler les écrivains dont il se sert, il reproduit les paroles ou les gestes des hommes d'autrefois », dit C. JULLIAN à propos de Fustel, p. civ; il en est de même de Leibniz (v. plus haut, p. 658, n. 4).

2. « Nobis corroganda undecunque auxilia sunt, ad hiatus sterilissimorum scriptorum utcunque explendos. » *Ann. Imp.* 882, § 21, t. II, p. 71.

3. « Ita suspicionibus interdum, sed professis, tentamus supplere historiae hiatum. » *Id.*, 913, § 13, t. II, p. 264.

4. De même à FUSTEL pour ses *Institutions* de l'ancienne France.

dent, qu'il n'a pu que retracer durant deux siècles et demi (1). Lui-même déclarait qu'il ne fallait pas, pour l'Allemagne, précipiter le travail historique, mais qu'on devait, à l'imitation des Bollandistes, y procéder lentement et sûrement (2) : c'est encore une application de la loi de continuité de l'histoire.

Le rôle de cette loi éclate, en particulier, dans un ordre de recherches étroitement uni à l'histoire chez Leibniz, la linguistique. Il l'y formule même à plusieurs reprises d'une manière explicite (3) pour les étymologies (4) et en a donné des exemples, parfois peu probants (5). La composition des langues, « souvent ne paroist pas, quand on va par saut, d'un peuple à un autre peuple plus éloigné, dit-il; mais lorsqu'on va de peuple voisin à peuple voisin, elle se découvre d'elle-même (6) ». Aussi les langues des nations voisines, souvent originairement semblables, se sont peu à peu différenciées; mais on reconnaît généralement leur

1. Cf. notre article : « A propos d'une histoire de Lorraine. » *Le Pays lorrain*, 20 février 1907, p. 84 à 86.

2. « Historiam Germanicam arbitrari non debere præcipitari. Multorum annorum labor est, si recte tractari debet. Præstari eos imitari, qui Acta Sanctorum lento, sed egregio opere producunt. » Lettre à Thürlemarius, 29 septembre 1692. BODEMANN, p. 338, n° 926.

3. Lettre à Morell (corr., fol. 49-50), 29 septembre 1698. — Il le fait parfois implicitement, p. ex. pour l'enseignement des langues vivantes (v. plus haut, p. 415, n. 4), pour les caractères de la langue primitive (v. plus haut, p. 408, n. 1); de même pour les transformations successives que doit subir la langue allemande. *Unvorgr. Ged.*, § 22-24. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 15.

4. « Il n'y a rien de si ridicule, que de vouloir expliquer par la composition de nos mots les noms propres de lieux et des personnes des anciens Hébreux, Grecs, Latins et autres peuples. Je ne me fie presque aux Étymologies régulièrement que lorsqu'elles vont de langue en langue suivant le voisinage de la situation, et non *per saltum*. » Lettre à Sparfvenfeldt (corr., fol. 35-44), 27 décembre 1698. V. plus haut, p. 415, n. 3 et, à propos du mot français *riche*, dont il rapproche l'allemand *recken* et le latin *rectus* : « Conspirant et rego, riga, reihe, omnia de recta linea. Tales transitus frequentes sunt in Etymologiis, modo non fiunt per saltum. » *Annotationes ad Franco-Galliam Joh. Henrici Ottii. Coll. Etym.*, t. II, p. 26 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 64).

5. Ex. le mot slave *Otzie* vient du même radical *Aita* que le français *Père*, par le tartare *Atscha* et le grec-latin *Pater*. Lettre à Tentzel (corr., fol. 3-4), s. d. (du 20 au 25 janvier 1692); cf. lettre au même (corr., fol. 75-76) sur la comparaison des langues orientales et européennes et citation de BARUZI, p. 85, n. 1.

6. Lettre s.a.n.d. Corr. de Larroque, fol. 21-22.

parenté, comme il arrive pour le germain et le gaulois (1). Au contraire, quand des peuples voisins, comme les Allemands et les Slaves, ont un langage entièrement différent, on est amené à supposer qu'il y avait jadis des races de langue intermédiaire qui ont été exterminées par la guerre (2), ce qu'on doit croire aussi quand, réciproquement, des peuples de même langue sont éloignés les uns des autres, comme les Arméniens et les Egyptiens (3). Telle était la force de la loi de continuité dans l'esprit de Leibniz !

Cette loi ne joue pas assurément un rôle moindre dans l'histoire proprement dite que dans la linguistique; mais là, jamais Leibniz ne l'a exprimé explicitement : dans toute son œuvre historique, nous n'avons jamais trouvé une formule qui l'énonçât ouvertement. Pourquoi ce désaccord

1. « Je ne suis pas tout à fait du sentiment de Lazius que l'ancienne langue Germanique étoit la même chose avec celle des Gaulois » qui paraît subsister en Angleterre et en Basse-Bretagne et est « assés differente de celle des plus anciens monumens Teutoniques. Cependant ces deux langues s'approchent fort, et ont un grand nombre de mots communs. On peut meme juger que originairement elles...n'étoient que des dialectes differens » diversifiés depuis par les migrations et « le mélange de quelque autre peuple, qui habitoit peut estre dans les Gaules » avant l'arrivée des Germains. Lettre à Baudelot (corr., fol. 1-4) s. d. (29 décembre 1714).

2. « Mirum satis est, vicinas gentes quantum sunt Germani et Slavi, lingua adeo distare. Colligo, interpositas olim fuisse alias gentes medii oris, sed bello extinctas. » Lettre à Et. Bernard, 27 décembre 1693. Cf. lettre à Sparfvenfeldt (corr., fol. 3-4), s. d. (16 décembre 1695). « Mirum interim, quod linguæ populorum vicinorum sæpè adeo discrepant; ut nostra à Slavonica, Armena ab Arabica. Suspicio, gentes intermedias fuisse extritas. » Lettre à Acoluth, 10 octobre 1695. *Coll. etym.*, p. 177 (DUTENS, t. VI, part. 2, p. 140). « Num, quoties extrema à cognatis mutationibus ab antiquo occupantur, media à diversa gente tenentur, consentaneum est, hanc interfusam priorum contribules pepulisse. » *Dissertatio de origine Germanorum*, § 26. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 204. « Gentes parvæ a majoribus absorbantur ut in gentis olei aquæ innatantibus inde majora intervalla, et per saltum iter a gente ad gentem lingua valde diversa cum natura paulatim oporteat à gente cognata ad dynastam iri per linguas cognitatas. Itaque cum subito ad diversas itur gentes intermedios extritos, esse oporteat, vel certe linguam antiquam deposuisse ut solent interdum recipere linguas vectorum. Hæc in Americanis : Hiroquosii absorbere jam ferè Hurones. » Ms. XII^B 713 q (4), n° 134 (MIGRAT. GENT. 270).

3. « Si Armena lingua Ægypto. convenit, rationis est, credere, interpositos populos simili sermone usos, donec ingredientibus aliis nationibus connexio interrumpetur. » Lettre à Ludolf, 21 mars 1695. MICHAELIS, p. 102 (DUTENS, t. VI, p. 121). Cf. : « Si verum eandem linguam Ægypticam et Armenam dicendum est medios inter sese Arabes interposuisse, nempe Cananæos, Ebræos, Syrophenices. » Ms XII^B 713 q, n° 49 (GENTES 370).

apparent avec ses habitudes? C'est qu'évidemment, dans une science jeune comme celle du langage, il fallait un fil conducteur (1) et ici, la loi de continuité est le garde-fou qui empêche les hypothèses de s'écarter de la vraisemblance; c'en est la véritable et, peut-on dire, la seule méthode. Dans l'histoire proprement dite au contraire, cette sorte de fil est moins simple et surtout n'est pas unique : il est fourni par les sciences auxiliaires, surtout par la chronologie et la généalogie, dont la continuité fait le fond. La loi de continuité domine évidemment la méthode des sciences historiques; mais son application y est multiple et complexe. D'ailleurs, cette loi pénètre tellement l'histoire (2) qu'il eût fallu la rappeler à tout instant : sans doute Leibniz, qu'on ne peut guère soupçonner n'en avoir pas eu conscience, a préféré l'appliquer. C'est ce qu'il a fait sans cesse, car ce sont des formes de la continuité plus ou moins complètes que la concordance employée en chronologie, en généalogie, en géographie historique et dans la critique en général (3), que la convenance, utilisée, à défaut de la première dans les mêmes ordres de recherches (4), ou que l'analogie employée partout (5), trois procédés qui permettent d'établir des séries de faits.

En dehors de ces applications, on peut cependant trouver dans les œuvres historiques de Leibniz des énonciations directement inspirées par la loi de continuité. Les plus générales sont assez rares. Il dit, par exemple, que l'histoire du moyen âge est nécessaire pour connaître la suite des événements de l'antiquité à la période moderne (6) et que,

1. V. plus haut, p. 682, n. 4.

2. Elle est au fond de la fameuse comparaison de l'histoire à un corps vivant, dont les documents ne sont guères que les membres épars. Cf. plus haut, p. 400, n. 8.

3. V. plus haut, p. 610, n. 9.

4. V. plus haut, p. 610, n. 8.

5. V. plus haut, p. 610, n. 3, et p. 605.

6. « *Jam veteres plurimi typis prodierant, cum de media ætatis Historicis cogitari paulatim cœpit, qui elegantia, et argumento, et fama inferiores, minus curiositatem lectorum invitabant; sed non minus necessarii erant, ut temporum series expleretur.* » *SS. BB.*, t. I, préf., fol. a v^o (*DUTENS*, t. IV, part. 2, p. 5).

pour bien connaître l'histoire du christianisme, il ne faut pas seulement étudier les Pères de l'Église, mais les dogmes des scolastiques (1). Les mentions particulières sont, au contraire, assez nombreuses dans les *Annales Imperii*.

C'est ainsi que Leibniz postule la continuité du passé avec le présent dans l'interprétation des textes, qu'il s'agisse de géographie historique (2) ou d'institutions (3), des mœurs de certains peuples (4), de la psychologie des personnages (5), des raisons de leurs actes (6) ou de la suite même des événements (7), des origines d'une institution (8) ou des rapports entre le fait et le droit (9). Toutes les fois qu'il le peut, il recherche la continuité des institutions (10), leur développement lent et successif ; c'est ce qu'il fait en particulier pour l'existence de l'Empire romain depuis Romulus Augustule et sa transformation sous Charlemagne et Otton le Grand (11), pour l'histoire du pouvoir

1. « Hanc hiatum ego suppleri et dogmatum filum ad nostra usque tempora pertexi velim ab aliquo viri. » Lettre à Tolomei, 6 janvier 1705. GEHR., t. VII, p. 466. Cf. plus haut, p. 351, n. 3.

2. A propos de l'Enns : « *Ad Anasi fluvii ripam, quia meridionali latere in Danubium influens, hodie Austriam inferiorem a superiore separat, tunc Avarica certus limes a Bajoaricis disternabat.* » *Ann. Imp.* 791, § 1, t. I, p. 149.

3. « Credibile est, Paulinum in ecclesia Aquilejensi officio functum magistri scholarum, a quo nunc quoque in ecclesiis cathedralibus primarii quidam canonici denominantur. » *Id.* 776, § 2, t. I, p. 62.

4. « Apparet etiam, quædam Bulgarorum instituta apud successores Turcas superesse ; ut, quod caudam equinam pro signo militari erigebant, et ligaturam lintei (hodie tulibantem vocant) in capite gestabant. » *Id.* 866, § 33, t. I, p. 659.

5. « Nemo repente malus fit, itaque injustitiæ et crudelitatis indicia dudum erupisse puto, neque Francos latuisse. » A propos du roi anglo-saxon Offa. *Id.* 790, § 4, t. I, p. 148 ; « Nec vero quisquam repente fit pessimus » à propos de Hatton de Mayence. *Id.* 970, § 11, t. III, p. 277.

6. « Hanc rationem Nithardus addit, sed quæ parum rebus cohæret. » *Id.* 841, § 4, t. I, p. 490.

7. V. plus haut, p. 434 ; « Sed pro certo habendum est rerum seriem intuenti, nihil tale actum. » *Id.* 954, § 24, t. II, p. 643.

8. V. plus haut, p. 496, en particulier pour les origines des yers et des romans. *Id.* 778, § 13, t. I, p. 75-76.

9. V. plus haut, p. 576, notes 7-8.

10. En particulier l'origine des évêchés saxons, par ex. celui de Paderborn. *Ann. Imp.* 795, § 4, t. I, p. 185.

11. *Id.* 796, § 2-3 et surtout 800, § 13, t. I, p. 187 et 212-3 ; 962, § 24, t. III, p. 99-100.

royal et de l'administration au x^e siècle (1) et pour celle de la féodalité à la même époque (2), ou pour la constitution du collège des électeurs à travers les âges (3). Il la poursuit aussi dans ses digressions (4), dans les rapprochements qu'il fait entre les événements d'époque différente (5), surtout entre ceux du moyen âge et de l'époque contemporaine (6); la loi de continuité trouve également son application dans son souci d'actualité (7) et dans la forme même de certains jugements (8).

Telle est cette grande loi de la continuité, dont l'application est d'une si grande portée, en histoire comme dans les autres sciences. Elle entraîne un certain nombre de conséquences qu'on retrouve dans tous les domaines où s'est orientée la pensée de Leibniz et qui constituent quelques-unes des idées essentielles de sa philosophie de l'histoire : le déterminisme, l'optimisme et la notion du progrès.

Le déterminisme est une conséquence de la loi de continuité, puisque c'est la doctrine qui, « en soutenant que la liaison causale existe dans le domaine de la volonté, sou-

1. *Id.* 912, § 1, t. II, p. 252 où, à la suite du passage cité plus haut, p. 649, n. 5, on lit : « Neque commutatio uno ictu incrementis anteriorum regum propecta, sub puero sese exeruit, et quasi extulit caput ; Conrado regnante, et collectante crevit. Henrico demum concedente prævaluit ; sed sub Conrado Saico demum in legem ire cepit. » « Conradum non alio quam prædecessorem jure moreque regnasse, res gestæ ostendunt. » *Id.* 911, § 30, p. 251.

2. *Id.* 953, § 13, t. II, p. 631-2.

3. « Quia vero iidem, qui magni erant principes, officia primaria palatina seu aulica obire solebant, ut vel ex Ottonum historia constat, mox tandem visum est, quod maximorum principum erat, majoribus istis quatuor officiatis convenire, ut sententiam cæterorum laicorum velut scrutinio colligerent, mutatis non personis, sed rationum opinione. » *Id.* 996, § 46, t. III, p. 658.

4. P. ex. à propos d'une statue de Roland, dont il suit l'histoire jusqu'au xvi^e siècle, il parle du gouvernement de Magdebourg. *Id.* 778, § 24-25, t. I, p. 80-81 ; à propos de la première canonisation, il indique celles qui ont suivi jusqu'en 1152. *Id.* 993, § 29, t. III, p. 598.

5. V. plus haut, p. 315, n. 3 ; apostasie d'un chrétien et conversion d'un Juif. *Id.* 839, § 15-16, t. I, p. 477-8 ; comparaison des batailles de Mersebourg et de Poitiers. *Id.* 955, § 7, t. II, p. 648 ; des Normands et des Eskimos. *Id.* 994, § 6, t. III, p. 601.

6. Ex. la victoire de Mersebourg et celle des troupes de Brunswick à Trèves. *Id.* 955, § 9, t. II, p. 649.

7. Ex. les décimes du clergé de France. *Id.* 952, § 17, t. II, p. 621.

8. En Bourgogne, à Conrad le Pacifique succède Rodolphe le Lâche. « Nam tenui limite virtus vitiumque discernuntur. » *Id.* 993, § 24, t. III, p. 595.

tient la *continuité de l'évolution de la vie consciente* (1) ». Leibniz indique, d'ailleurs, bien les rapports qui les relient en montrant que le présent sort du passé et prépare l'avenir (2).

Par suite, le déterminisme est absolu (3) et l'action réciproque des événements s'étend à l'infini dans les temps et l'espace (4). Le déterminisme, tout comme la continuité, est fondé sur le principe de raison suffisante, dont l'énoncé est précisément que « rien n'arrive sans qu'il y ait quelque raison que celui qui sçauroit tout, pourroit rendre, pourquoy il soit plustost arrivé que non (5) »; aussi le hasard,

1. HÖFFDING, *Psychologie*, p. 436. Souligné par l'auteur. — Sur le déterminisme chez Leibniz, v. FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire*, t. I, p. 276-7.

2. V. plus haut, p. 680, notes 3-5. « Tout présent état d'une substance simple est naturellement une suite de son état précédent, tellement que le présent est gros de l'avenir. » *Monadolog.*, § 22. GEHR., t. VI, p. 610. Leibniz répète textuellement la première phrase et ajoute : « chaque perception précédente a de l'influence sur les suivantes, conformément à une loi d'ordre, qui est dans les perceptions comme dans les mouvemens », c'est-à-dire à la loi de continuité. *Réponse aux objections du P. Lamy*. ID., t. IV, p. 491 (DUTENS, t. II, p. 98). « C'est une des règles de mon système de l'harmonie générale que le présent est gros de l'avenir et que celui qui voit tout, voit dans ce qui est ce qui sera. » *Théodicée*, § 360. Cf. « la connaissance du futur n'a rien qui ne soit aussi dans la connaissance du passé et du présent. » *Id.*, § 38, p. 124.

3. « Tout est déterminé et lié et... l'avenir est aussi déterminé que le passé. » Lettre à Sophie-Charlotte, 28 novembre 1695. KLOPP, t. X, p. 55. « Tout arrive pour des raisons déterminantes, dont la connaissance, si nous l'avions, ferait connaître en même temps pourquoi la chose est arrivée, et pourquoi elle n'est pas allée autrement. » *Réflexions sur l'ouvrage de Hobbes*, § 12. GEHR., t. VI, p. 389. « Le monade... enveloppe par avance en elle ses états passés ou futurs, en sorte qu'un *omniscient* l'y peut lire. » Lettre à Dangicourt, 11 septembre 1716. KORTH., t. III, p. 284 (DUTENS, t. III, p. 500).

4. « Toute action et tout événement étend sa liaison à l'infini, tant à l'égard des lieux qu'à l'égard des temps; ainsi comme l'absent est lié avec le présent, de même l'avenir est lié avec le passé; de sorte qu'on peut dire que le temps présent est gros des choses futures. » Lettre à Sophie, 5 août 1699. KLOPP, t. VIII, p. 142. « Rien n'est si petit qui ne naisse d'une grande variété de circonstances encor plus petites et ces circonstances encor d'autres et cela à l'infini. De plus, toutes les choses de l'univers ont une si étroite et si merveilleuse connexion entre elles que rien ne se passe icy qui n'ait quelque dépendance insensible des choses qui sont à cent mille lieues d'icy. » Lettre à la même, 13/23 octobre 1691. ID., t. VII, p. 147. « Aussi quand on considère bien la connexion des choses, on peut dire qu'il y a de tout temps dans l'ame d'Alexandre des restes de tout ce qui luy est arrivé, et ces marques de tout ce qui luy arrivera et même des traces de tout ce qui se passe dans l'univers, quoy qu'il n'appartienne qu'à Dieu de les reconnoître toutes. » *Disc. de métaphys.*, § VIII. GEHR., t. IV, p. 430 (FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. Lettres*, p. 338).

5. Lettre s. d. BODEMANN, *Handschriften*, p. 115. Cf. pl. haut, note 3.

qui serait l'absence de causes, n'existe-t-il pas dans le monde : c'est là un mot qui exprime ou cache notre ignorance (1).

Ce déterminisme est absolu chez tous les êtres et le principe de raison s'y ramène en quelque sorte au principe d'identité (2). Leibniz soutient, en effet, que la « notion d'une substance individuelle enferme une fois pour toutes ce qui peut jamais arriver, et qu'en considérant cette notion on y peut voir tout ce qui se pourra véritablement énoncer d'elle, comme nous pouvons voir dans la nature du cercle toutes les propriétés qu'on en peut déduire (3). » Ainsi la notion individuelle d'Adam contient forcément le péché originel, toute la suite de sa vie et même les actions de sa postérité (4); celle d'Alexandre le Grand, qu'il sera roi de Macédoine, vaincra Porus et Darius et mourra subi-

1. « Nichts ohngefahr in der Welt als nach unserer Unwissenheit, wenn uns die Ursachen verborgen ». *Unvorgr. Ged.*, § 50. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 28. « La fortune et le hasard ne sont que les apparences, qui viennent de l'ignorance des causes, ou de l'abstraction qu'on en fait ». *Réflexions* sur le livre de Hobbes, § 5. GEHR., t. VI, p. 390.

2. Voir COUTURAT, *Sur la Métaphysique de Leibniz* avec un opuscule inédit. Paris, 1902, entre autres (p.7) : « le principe (de raison) signifie que, dans toute proposition vraie, le prédicat est contenu dans le sujet; par suite, que toute vérité doit pouvoir se démontrer à priori, par la simple analyse de ses termes, en un mot que toute vérité est analytique ».

3. *Disc. de Métaphys.*, § XIII. GEHR., t. IV, p. 436 (FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 343), à peu près reproduit dans la lettre au landgrave Ernest du 1/11 février 1686. *Id.*, t. II, p. 12. Cf. « Remarques sur la lettre de M. Arnauld, touchant ma proposition : que la notion individuelle de chaque personne enferme une fois pour toutes ce qui lui arrivera à jamais. » 1686. *Id.*, p. 37 ss. et COUTURAT, p. 208-9.

4. Lettre au landgrave Ernest, 12 avril 1686. GEHR., t. II, p. 17-23, où on lit (p. 23) : « la notion ou considération individuelle d'Adam enferme tout ce qui lui arrivera et à sa postérité »; (p. 20) : « par la notion individuelle d'Adam j'entends certes une parfaite représentation d'un tel Adam, qui a de telles conditions individuelles et qui est distingué par là d'une infinité d'autres personnes possibles fort semblables, mais pourtant différentes de luy. » et (p. 19) : « Dieu choisissant... un tel Adam... accompagné de telles circonstances individuelles et qui entre autres predicats a aussi celui d'avoir avec le temps une telle postérité; Dieu le choisissant à déjà esgard à sa postérité, et choisit en même temps l'un et l'autre. » Cf. « Ainsi je croirais que les âmes, qui seront un jour humaines comme celles des autres espèces, ont été dans les semences et dans les ancêtres jusqu'à Adam, et ont existé par conséquent depuis le commencement des choses, toujours dans une manière de corps organisé ». *Théod.*, § 21. *Id.*, t. VI, p. 152.

tement (1); celle de Jules César qu'il passera le Rubicon, gagnera la bataille de Pharsale et détruira la république romaine (2), puisque « tous nos phenomenes, c'est-à-dire ce qui nous peut jamais arriver, ne sont que des suites de nostre estre (3) ». Ainsi, toute substance étant considérée comme un sujet logique, dont les attributs sont les prédicats, sa notion est susceptible d'analyse (4); mais cette analyse, comme celle de toutes les vérités contingentes, est infinie et par suite n'appartient qu'à Dieu (5).

Cependant la détermination n'entrave pas la liberté humaine (6). Celle-ci n'est, en effet, pour Leibniz qu'un intermédiaire entre ce qui est nécessaire et ce qui est fortuit (7), et il a défini la liberté « une spontanéité jointe à l'intelligence (8) », c'est-à-dire, en somme, « le pouvoir de

1. *Disc. de Métaphys.*, § VIII. GEHR., t. IV, p. 430 (FOUCHER DE CAREIL, p. 338).

2. *Id.*, § XIII, p. 436 (FOUCHER, p. 343-4).

3. *Id.*, § XIV, p. 437 (FOUCHER, p. 346).

4. « La nature d'une substance individuelle ou d'un estre complet est d'avoir une notion si accomplie, qu'elle soit suffisante à comprendre et à en faire deduire tous les predicats du sujet à qui cette notion est attribuée. Au lieu que l'accident est un estre dont la notion n'enferme point tout ce qu'on peut attribuer au sujet à qui on l'attribue. » *Id.*, § VIII, p. 430 (FOUCHER, p. 328). « En effect, en consultant la notion que j'ay de toute proposition veritable, je trouve que tout predical necessaire ou contingent, passé, present ou futur, est compris dans la notion du sujet ». *Remarques citées*, GEHR., t. II, p. 46. Cf. pl. haut, p. 694, note 4.

5. V. pl. haut, p. 695, n. 2-3 et p. 338, n. 8.

6. GEHR., t. VII, p. 110; BODEMANN, *Handschriften*, p. 116. Cf. « toute substance (exprime déjà par avance et) se produit à elle-même par ordre tout ce qui luy arrivera interieurement à jamais, Dieu s'estant proposé de n'y concourir que conformement (à ces delineations primitives ou) à la nature primitive des choses dont les suites ne sont que les developpements de l'avenir... il n'y a rien qui soit plus favorable à nostre liberté, que le sentiment que je viens de dire. La clef de ma doctrine sur ce sujet consiste dans cette consideration de ce qui est proprement une unité réelle, *Monas* ». Lettre à l'Hospital, 12/22 juillet 1695. GEHR., *Math.*, t. II, p. 295. C'est ici qu'apparaît pour la première fois, sous sa forme ancienne, le mot *monade* qu'on rapporte d'ordinaire à 1697 (BOUTROUX, éd^{em} de la *Monadolog.*, p. 19). Sur la différence de la détermination et de la nécessité, v. lettre à Coste, 19 décembre 1707. GEHR., t. III, p. 400-1.

7. « Entre ce qui est nécessaire et ce qui est fortuit, il y a un milieu c'est ce qui est libre. Le monde est un effet volontaire de Dieu, mais à cause de raisons inclinantes ou prévalentes ». Cité par FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz, Descartes et Spinoza*, p. 207.

8. GEHR., t. VII, p. 109 (en latin, p. 107). Cf. *Théod.*, § 288. ID., t. VI, p. 288.

suivre la raison (1) », car « plus on agit suivant la raison, plus on est libre (2) ». Il n'y a pas de liberté d'indifférence, puisque « la volonté est toujours inclinée par quelque raison, ou disposition, quoyqu'elle ne soit jamais nécessitée par ces raisons (3). » Il n'y a rien là de fatal, car si toute action est déterminée, « ces déterminations sont simplement inclinantes et non nécessitantes, de manière qu'il y reste toujours intacte une sorte d'indifférence ou de contingence (4). » Leibniz a souvent répété que le déterminisme n'avait rien de commun avec le fatalisme (5) et que la prescience divine ne contredisait pas la liberté (6), puisque, si toute action a sa raison et peut, par suite, être prévue, « cette raison incline sans nécessiter (7) ».

Quelle que soit la valeur de cette doctrine (8), d'accord, semble-t-il, avec les résultats de la psychologie moderne (9), l'attitude en est hautement scientifique (10). Leibniz pouvait d'autant mieux l'appliquer en histoire, qu'elle l'avait déjà été par un historien, comme Bossuet, que sa croyance à un plan divin n'avait pas empêché de montrer la suite des

1. Lettre à Th. Burnet, 16 juillet 1701. *Id.*, t. III, p. 276 (KLOPP, t. VIII, p. 270).

2. *Id.*, t. VII, p. 110. Cf. *Réponse aux objections du P. Lamy*. *Id.*, t. II, p. 591 (DUTENS, t. II, p. 98).

3. Lettre à Hartsoecker, 6 février 1711. *Id.*, t. III, p. 519. Cf. lettre à Th. Burnet, 22 novembre 1695. *Id.*, p. 168 (DUTENS, t. V, p. 229).

4. *La cause de Dieu plaidée par sa justice*, § 105. *Id.*, t. VI, p. 451 (trad. JANET, éd^{on} 1866, t. II, p. 503).

5. V. FOUCHER DE CAREIL, *Mém.*, t. I, p. 276 et 279; « je distingue le certain du nécessaire. Tout est certain par avance, par la prévision et par les raisons déterminantes : mais nécessaire est seulement une vérité dont le contraire implique contradiction. » Lettre à Coste, 8 juillet 1701. GEHR., t. III, p. 419.

6. *Théod.*, § 43. *Id.*, t. VI, p. 126; cf. l'exemple de la trahison de Judas. *Id.*, § 407-9, p. 338-9.

7. *Id.*, § 45, p. 127. De là le nom de *nécessité morale* que Leibniz donne à l'obligation du devoir. *Réflexions* sur l'ouvrage de Hobbes. GEHR., t. VI, p. 390; cf. lettre à Malebranche, 2/12 octobre 1698. *Id.*, t. VI, p. 354.

8. V. surtout l'éd^{on} des *Nouveaux Essais* par LACHELIER, p. 43-45.

9. Cf. HÖFFDING, *Psychologie*, p. 434.

10. Le déterminisme, chez Leibniz, « est déjà la plus haute tendance scientifique » des modernes. FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz et les deux Sophies*, p. 103. V. surtout sur sa nécessité dans les différents ordres des sciences, GOBLOT, p. 196 et 232.

actions humaines (1). Il considère en histoire « l'enchaînement des choses (2) », qu'il expose dans la suite même des faits, leurs causes et leurs conséquences. Et cet enchaînement est si naturel à son esprit, le déterminisme lui paraît si bien la condition de l'histoire que, comme la loi de continuité, on le trouve toujours appliqué, jamais explicitement formulé. Il n'y a guère d'exceptions que là où Leibniz fait intervenir la Providence (3) ou le destin (4); si la première se confond avec Dieu, le second, désignant un ensemble de circonstances tendant toutes à la même fin (5),

1. Dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, après l'exposé général Dieu n'intervient plus comme cause que pour expliquer la prise de Rome par les Barbares d'après l'Apocalypse. « Partout ailleurs, c'est par des causes humaines que Bossuet explique les faits humains... il adhère à ce « déterminisme » historique qui, à force d'approfondir la liaison nécessaire des faits, peut arriver parfois à en fixer les lois et à en prédire le retour.... Partout Bossuet se montre aussi pénétré que possible de cette idée, que tout se déroule dans l'histoire avec une suite qui est une nécessité ». REBELLIU, p. 130-2 ; cf. passage cité pl. bas, conclusion. — C'est aussi l'attitude de FUSTEL DE COULANGES. Paul GUIRAUD, art. cité *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1896, p. 110.

2. A propos du prince Christian de Brunswick, mort cette année, Leibniz écrit, en septembre 1703, à lord Rocksborough : « prevenu de fausses impressions contre le droit de succession établi dans le pays, il s'est fait un point d'honneur de soutenir (ses) prétensions... et il a mieux aimé se réduire au petit pied que d'en demordre : ce qui par l'enchaînement des choses a causé enfin sa perte ». KLOPP, t. IX, p. 39. Cf. pl. haut, p. 616, n. 3.

3. « Ita in arcto positum, uno temporis momento providentia expedit, cui decretum erat Francos per Carolum attollere ad fastigia rerum. » *Ann. Imp.* 771, § 7, t. I, p. 29-30; à propos de la défaite des Hongrois à Augsbourg : « Ita gubernatrix rerum providentia suum cuique genti officium fati assignat. » *Id.* 955, § 12, t. II, p. 651; « Itaque tria simul divina judicia populos pressere, pestis, gladius, fames. » *Id.* 995, § 1, t. III, p. 609. Cf. « Factum erat divino munere, ut Typographiæ inventum, et bonarum literarum introductio in Germaniam, et Reformatio sacrorum sese ordine consequeretur, non magno intervallo, et tanta commoda mutuo sibi auxilio essent. » *SS. BB.*, t. I, préf., fol. a v° (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 5).

4. A propos du mariage de Louis le Pieux avec Judith, il écrit : « Sed fata quis vitet? » *Ann. Imp.* 819, § 8, t. I, p. 323; à propos de Charles le Chauve préparant la grandeur de Robert le Fort : « Adeo mens hominum fati nescia vitando mala procurat. » *Id.* 877, § 29, t. II, p. 14. On peut trouver la même idée dans la réflexion suivante sur la mort d'Arnulf. « Arnulfus ultimus Carolingorum imperium Romanum tenuit. Ita quod Carolus ille inclytus initio seculi familiæ decus intulerat, ejusdem seculi exitu amissum est. Adeo stare diu magnis negatum. » *Id.* 899, § 8, t. II, p. 182. Dans la fin de la préface du même ouvrage cité par WEGELE, p. 659, n. 1, il va jusqu'à parler de la « nemesis ».

5. « Il y a le plus souvent des fatalités qui empêchent les hommes d'être heureux. » Lettre à l'abbé de Saint-Pierre, 7 février 1715. DUTENS, t. V, p. 61.

s'y ramène : ce sont, en somme, des formes du déterminisme.

L'enchaînement des choses ne sert pas seulement à expliquer le passé, il doit permettre de prévoir l'avenir. C'est ce dont était persuadé Leibniz (1); mais il jugeait cette opération très difficile, quand il s'agissait d'un événement particulier, à cause du nombre considérable des données et de leur entrecroisement réciproque(2); il n'y a guère que dans les faits très généraux que l'on pouvait, selon lui, y réussir (3); encore, à son avis, n'y arrivait-on que rarement (4). Leibniz estimait ces sortes de prévisions, quand il en trouvait de certaines (5); lui-même essayait d'en faire sur les événements de son temps et même du siècle futur. Il s'est naturellement trompé maintes fois; mais son sens historique était si sûr qu'il a assez souvent rencontré juste (6), par exemple lorsqu'il prévoyait la guerre de Hollande que préparait Louis XIV (7), les effets de la révolution d'Angle-

1. V. pl. haut, p. 687, n. 5.

2. Après avoir donné des exemples de grandes choses issues de petites causes, il écrit : « Il n'y a ny diable ny ange qui puisse prevoir toutes ces petites choses dont naissent de si grands evenemens, parce que rien n'est si petit qui ne naisse d'une grande varieté de circonstances encor plus petites et ces circonstances encor d'autres et cela à l'infini ». Lettre à Sophie citée pl. haut, p. 614, n. 6. V. aussi la lettre s. d. citée au même passage.

3. A propos des prophéties anciennes, il écrit : « *Experientia constat, omnes qui de talibus aliquid prodere ausi sunt, hactenus deceptos fuisse... Ego certius aliquid prædixero, nempe nisi in Germania pariter, et Anglia rem in melius mutamus, Gallos diutiùs restitutos, quàm arbitramur* ». Lettre à son frère. FELLER, p. 409-10 (DUTENS, t. V, p. 564).

4. A propos d'une prophétie de Nostradamus, il écrit : « *Ego talia pro lusibus habeo, qui casu respondet rebus* ». Lettre à C.-D. Koch, 15 juillet 1715. DUTENS, t. V, p. 563. Cf. « les matieres politiques sont trop problématiques. » Lettre à C. Widow, 8 mai 1716. KORTH., t. III, p. 342 (DUTENS, t. V, p. 472).

5. « Sênèque dans la Médée a prédit la découverte de l'Amérique, et Tacite a prévu que l'Empire romain serait ruiné par les peuples Germaniques ». *Leibnitiana*, § CLX. FELLER, p. 217 (DUTENS, t. VI, p. 317). Cf. BODEMANN, *Handschriften*, p. 162.

6. Il a prévu en quelque sorte l'expédition d'Égypte et la solution de la question d'Orient, en raison de cet « esprit généralisateur qui voit de trop haut et de trop loin pour être de son temps, mais qui prévoit l'avenir » parce qu'il voit l'essence des choses. FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. XLI, qui reconnaît (p. XLVI-VIII) à Leibniz « cette qualité supérieure qui s'appelle prescience divinatoire, sagacité, génie » et consiste à « avoir prévu l'avenir ».

7. Dès l'été de 1670. KLOPP, t. II, p. LV.

terre sur la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1), la guerre de la succession d'Espagne (2) et il a, en quelque sorte, annoncé la grande révolution du XVIII^e siècle (3).

Le déterminisme montre l'enchaînement des phénomènes et considère leurs causes efficientes; mais ces causes ne sont qu'une partie de la raison suffisante et, par suite, de l'explication des phénomènes. Elles se complètent par les causes finales, dont elles dépendent (4), car «les âmes agissent selon les lois des causes finales par appetitions, fins et moyens. Les corps agissent selon les lois des causes efficientes ou des mouvements. Et les deux règnes, celui des causes efficientes et celui des causes finales sont harmoniques entre eux (5). » Ainsi la suite des causes et des effets

1. « A mon avis il n'y a point de chemin plus seur pour attaquer la France que celui que le prince d'Orange a pris qui est de luy detacher l'Angleterre et de l'obliger d'entrer dans le bon party. Sans cela je n'ay pas trop bonne opinion de la guerre. » Lettre à Zeumer, 30 septembre/10 octobre 1688. *Id.*, t. V, p. 417. « Je croy que tout depend de l'expédition du prince d'Orange.... Si elle réussit, la France se pourra repentir d'avoir attaqué l'Empire ». Lettre à Sophie, 11/21 octobre. *Id.*, t. VII, p. 54 et 55. Cf. lettre à Grote du 20/30 décembre. *Id.*, t. V, p. 426-7. — Dès 1672 il avait prévu l'hostilité de l'Angleterre contre la France. FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 23.

2. Dès 1694. KLOPP, t. VI, p. 84. Le 17/27 juillet 1696, il écrit à Th. Burnet : « Si la paix se fait sans régler la succession d'Espagne, je la compte pour une trêve. » GEHR., t. III, p. 182 (DUTENS, t. VI, p. 237). Cf. LÉVY-BRÜHL, p. 13 et ci-dessous, à la fin du chapitre.

3. V. le dernier paragraphe de ce chapitre. — Leibniz avait un moment pensé écrire « l'Histoire du siècle futur » sous forme de roman. Lettre à Sophie, 14 octobre 1694. KLOPP, t. VIII, p. 12.

4. « Mechanismi fons est vis primitiva, sed leges motus, secundum quas ex ea nascuntur impetus seu vires derivativæ, profluunt ex perceptione boni et mali, seu ex eo, quod est convenientissimum. Ita fit, ut efficientes causas pendeant a finalibus, et spiritualia sive naturæ priora materialibus, uti etiam nobis sunt priora cognitione, quia interius animam (nobis intimam) quam corpus perspicimus, quod etiam Plato et Cartesius notarunt. » Lettre à Bierling, 12 août 1711. GEHR., t. VII, p. 501 (KORTH., t. IV, p. 48-49; DUTENS, t. V, p. 374). Cf. BOUTROUX, éd^{on} de la *Monadologie*, p. 160, n. 1.

5. *Monadolog.*, § 79. GEHR., t. VI, p. 62. Cf. « Je crois qu'effectivement tout se fait mecaniquement dans la nature et se peut expliquer par les causes efficientes; mais qu'aussien même temps tout se fait moralement pour ainsi dire, et se peut expliquer par les causes finales. Et ces deux Regnes, le moral des esprits et des ames, et le mecanique des corps se penetrent et s'accordent parfaitement par le moyen de l'auteur des choses qui est en même temps le premier efficient et la dernière fin. » Lettre à des Billettes, 4/14 décembre 1696. GEHR., t. VII, p. 452. « Omnia in corporibus fieri per figuras et motus, omnia in animalibus per perceptiones et appetitus; in his esse regnum causarum efficientium, quæ duo a se invicem independentia, sed tamen harmo-

se réduit à un ensemble de moyens et de fins (1), et celles-ci à la considération de la convenance ou de la perfection (2), c'est-à-dire qu'elles procèdent de Dieu, qui « se propose toujours le meilleur et le plus parfait (3) ».

Ces causes finales, que Descartes avait négligées, Leibniz prétendait d'autant mieux les réhabiliter qu'il les croyait plus faciles à démêler que les causes efficientes (4) : tandis que celles-ci, les plus particulières, demandent une longue et pénible observation, les premières éclatent en quelque sorte aux yeux avec le plan et l'organisation du monde. Leibniz en revendiquait l'emploi en mécanique, où il en déduisait les lois générales du mouvement (5), en physique, surtout en optique, où elles permettent d'expliquer la réfraction et la réflexion de la lumière (6) et il désirait voir le corps humain décrit d'après les causes finales (7). Il eût donc été étrange que, de ces causes finales, Leibniz ne tirât pas une philosophie de l'histoire, comme l'avaient fait, dès

nica sunt; Deum (finem et efficientem rerum communem) finibus suis omnia per media spontanea accommodare». *Id.*, p. 344.; « Les monades... changent leur état d'elles-mêmes selon les loix des causes finales ou des appetits, et cependant le regne des causes finales s'accorde avec le regne des causes efficientes qui est celui des phenomenes. » Lettre à Dancicourt, 11 septembre 1716. KORTH., t. III, p. 284-5 (DUTENS, t. III, p. 500).

1. Cf. HÖFFDING, *Psychologie*, p. 387.

2. « Habe heute früh die rechte Ursach gefunden, warumb Actio major vel præstantia sit, quæ idem facit brevior tempore; et quanto major, und finde... dass ultima sich endlich auff causam finalem oder considerationem perfectionis reducirn, quatenus a principio congruentiæ oder rationalibus materialibus vel numericis non pendunt. » *Journal* du 8 août 1692. PERTZ, t. IV, p. 189. Cf. *Princ. de la nature* et de la grâce, § 11. DUTENS, t. II, p. 36.

3. *Disc. de métaphys.*, § 19. GEHR., t. IV, p. 440 (FOUCHER DE CAREIL, *Nouv. lettres*, p. 354).

4. « J'ai trouvé que, bien loin de négliger les causes finales en physique, on peut les employer utilement à faire des decouvertes. Et c'est par là que je rends raison, dans les Actes de Leipzig, des lois de la refraction et reflexion.... Ce n'est pas qu'il ne vaudroit pas mieux de savoir la cause efficiente; mais il est plus difficile de la pénétrer. » Lettre à Basnage s. d. (1693 environ). FEDER, p. 100-1.

5. V. pl. haut, note 2.

6. V. pl. haut, note 4; cf. *Suite aux Reflexions* sur les consequences de la Philosophie de M. Des Cartes, 1697. GEHR., t. IV, p. 340 (DUTENS, t. II, p. 252).

7. « Vellem corpus humanum describi principio sumto a caussa finali seu officio, et dicere soleo, esse machinam conservandæ contemplationis gratiâ inventam. » Lettre à Hansch, 15 décembre 1707. KORTH., t. III, p. 77 (DUTENS, t. V, p. 163).

l'antiquité, les historiens chrétiens (1) et comme venait de le faire Bossuet (2); non seulement il l'a fait, mais c'est même la seule philosophie de l'histoire explicitement exprimée dans ses écrits. Pour Leibniz l'histoire démontre la Providence de Dieu et la vérité du christianisme (3); il a développé le premier point moins que le second, mais d'une manière assez complète (4). Il déclare que le triomphe complet du christianisme dans l'Empire romain et chez les Germains était un effet de la volonté divine, ainsi que la bataille de Poitiers, qui fit échapper l'Europe à l'islamisme. Plus tard les Mahométans envahissent de nouveau l'Occident avec les Turcs et les Tartares, mais l'invention de la poudre à canon, que l'on peut encore attribuer à la Providence (5), survient à temps pour empêcher leurs progrès. A la même époque deux autres grandes découvertes, celle de la boussole et de l'imprimerie, ont changé la face de l'humanité, permis de découvrir un nouveau monde et de convertir de nouveaux peuples, auparavant inconnus (6). C'est encore par la volonté de Dieu que les Barbares, qui avaient détruit l'empire romain, le relevèrent et y restaurèrent la civilisation, que les Francs triomphèrent à Poitiers et que les Saxons obtinrent l'Empire, au moment où les descendants de Charlemagne ne pouvaient plus le défendre contre les Normands et les Hongrois (7).

1. MOLINIER, Introduction, § 6, fasc. V, p. v-vii.

2. Dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, 1681.

3. V. pl. haut, p. 375, n. 1-2. « Quid denique magis pietatis consentaneum est, quam meditatio Admirandorum Dei Operum ac Providentiæ, quæ non minus in natura rerum, quam historiæ serie, gubernationeque Ecclesiæ, ac humani generis elucet? » Lettre à Magliabechi, 2 mai 1692. *Epistolæ*, p. 222 (DUTENS, t. V, p. 99).

4. V. en outre pl. bas, même chapitre, pour l'invention des mathématiques.

5. GEHR., t. VII, p. 142. Cf. « Senescentibus Saracenorum armis, novum et ipsis et christianis flagellum immisit Deus, Turcis... excitis. » *Ann. Imp.* 1003, § 37, t. III, p. 850.

6. « Sed futuris DEO commendatis finiemus hanc contemplationem, cum notaverimus istis ipsis temporibus quibus invento triplici pyxidis magneticæ et pyrii pulveris et artis typographicæ rerum humanarum facies mutata est, novum orbem directum ignotosque populos innumerabiles ad cultum traductos. » GEHR., t. VII, p. 143. Cf. pl. haut, p. 699, n. 3.

7. *Brevis synopsis hist. Guelf.* PERTZ, t. IV, p. 229-30.

Ce sont là, d'ailleurs, les seuls passages de ce genre dans l'œuvre de Leibniz et le premier, tout au moins, se rattache à des préoccupations religieuses (1). Sachant quel en est l'écueil (2), il fait rarement intervenir Dieu dans les affaires humaines (3) : fidèle à son principe de tout expliquer dans l'histoire par les moyens humains (4), et croyant que les causes finales se produisent par des moyens naturels (5) ; il essaie toujours de rendre compte par les causes efficientes de ce qu'il aurait pu rapporter aux causes finales (6).

La recherche de ce genre de causes, déterminée par la considération de la perfection, nous conduit à l'*optimisme*. Cette doctrine qui découle de la perfection même de Dieu, est, d'après Leibniz, la seule qui nous permette d'expliquer pourquoi l'univers est tel qu'il est (7). Fondée sur le principe

1. Remarquons que, dans tout le passage, il est question du seul christianisme, jamais du protestantisme comme plus tard ; de plus, Leibniz ne met pas encore la Réforme au rang des événements de l'histoire moderne.

2. « Memini Tassonum in notis in Annales Baronii ineditis, etsi Romanæ Ecclesiæ bona fide addictum, tamen reprehendere et irridere illud *cacoëthes quorundam historicorum, affectus suos in providentiam transcribentium*, quasi adversa contegerint Principibus quibusdam, quia, non dicam impiè, sed parum ex usu Romanæ Curix sensere aut egere. » *Leibnitiana*, § xcv. FELLER, p. 185 (DUTENS, t. VI, p. 313).

3. V. pl. haut, p. 699, notes 3-4.

4. V. pl. haut, p. 538-539, à propos des miracles.

5. « Natura nihil facit frustra, natura agit per vias brevissimas, modo sint regulares. » BODEMANN, *Handschriften*, p. 89. Cf. pl. haut, p. 701-702.

6. Il écrivait, à propos de M^{lle} d'Assebourg : « Or quoyque je croye que les visions qu'elle a, viennent de causes naturelles... cela n'empêche pas que Dieu ne se puisse servir de grâces et de bonnes pensées ». Lettre au landgrave Ernest. ROMMEL, t. II, p. 342. A propos de croix prodigieuses apparues sur des vêtements, il écrit : « Non dubium est, hæc naturalibus causis contingere, ut eclipses et cometas et quicquid prodigiorum miramur, neque minus recte tamen inde pii admonentur suspicere rerum autorem, qui cuncta ab æterno coordinavit, ut causæ naturales simul essent signa voluntatis suæ, neque enim quicquam temere fit, sed cuncta ad fines certos diriguntur ». *Ann. Imp.* 953, § 8, t. III, p. 27.

7. « Il s'ensuit de la perfection suprême de Dieu, qu'en produisant l'Univers il a choisi le meilleur plan possible, où il y ait la plus grande variété, avec le plus grand ordre : le terrain, le lieu, le tems les mieux ménagés : le plus d'effet produit par les voyes les plus simples : le plus de puissance, le plus de connoissance, le plus de bonheur et de bonté dans les créatures, que l'Univers en pouvoit admettre. Car tous les possibles tendant à l'existence dans l'entendement de Dieu, à proportion de leurs perfections, le résultat de toutes ces prétentions doit être le Monde actuel le plus parfait qui soit possible. Et sans cela il ne seroit pas possible de rendre raison, pourquoi les choses sont allées plutôt ainsi qu'autrement. » *Princ. de la nature et de la grâce*, § 10. DUTENS, t. II, p. 36.

de raison, elle a peut-être, comme la loi de continuité à laquelle elle est étroitement liée (1), une origine mathématique et logique, « la perfection du monde ayant (du moins à l'origine) un caractère purement intellectuel et rationnel (2) ». Peut-être s'est-elle développée chez Leibniz, sous l'influence de son ami van Helmont (3). Par son caractère, il était, d'ailleurs, porté à tout prendre par le bon côté (4) et cette attitude lui paraissait, non seulement la plus heureuse, mais encore la plus convenable (5). Pour sa part il édictait des règles de résignation et d'endurance (6), qu'il était sans doute le premier à suivre, dans une longue vie où il fut loin d'avoir une situation à la hauteur de son génie et des succès conformes à ses espérances. Son optimisme est, d'ailleurs, en théorie complet et sans exception, et l'existence du mal n'y contredit point mais le renforce en quelque sorte (7). Adam et le péché

1. Sur leurs rapports, v. FOUCHER DE CAREIL, *Mém.*, t. I, p. 247-8.

2. COUTURAT, p. 131 et 237. Cf. « Possibilia sunt quæ non implicant contradictionem. Actualia sunt nihil aliud quam possibilia (omnibus comparatis) optima ». Lettre à Bernouilli, 14 janvier 1699. *Com. ep. Bern.*, t. I, p. 438 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 574).

3. RITTER, t. II, p. 189-90.

4. V. pl. haut, p. 518, n. 4-5 et 627. Cf. : « je ne puis songer à vous sans me représenter votre bonne humeur et les raisonnements qui vous la procurent ». Lettre de Louise de Zollern, 29 octobre 1705. FEDER, p. 475.

5. « Ceux qui sont d'humeur où se louer de la nature et de la fortune, et non pas à s'en plaindre, quand même ils ne seraient pas le mieux partagés, me paraissent préférables aux autres. Car, outre que ces plaintes sont mal fondées, c'est murmurer en effet contre les ordres de la Providence. Il ne faut pas être facilement du nombre des mécontents, dans la république où l'on est, et il ne le faut point être du tout dans la cité de Dieu, où l'on ne le peut être qu'avec injustice ». *Théodicée*, § 14. GEHR., t. VI, p. 110. Cf. pl. bas, p. 708, n. 7. « Il est bon qu'on soit toujours de bonne humeur, et que la joye, plutôt que le chagrin, paroisse dans nos discours et dans nos ouvrages ». Lettre à Coste sur les œuvres du comte de Shaftesbury, 30 mai 1712, appendice. *Id.*, t. III, p. 433 (DUTENS, t. V, p. 40).

6. *De la Vie heureuse*, fin. *Id.*, t. VII, p. 81. FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 242. Cf. « Le grand secret est de penser le moins qu'il est possible aux choses fâcheuses, en donnant d'autres occupations à son esprit ». Lettre à Th. Burnet, 8/18 mai 1698. *Id.*, t. III, p. 200 (DUTENS, t. VI, p. 249).

7. « Il est seur que Dieu a fait le meilleur. Les petites raisons à l'encontre n'entrent point en ligne de compte quand il s'agit de l'harmonie universelle. Sans le péché, nous mêmes ne serions point. Il y aurait d'autres créatures.... La perfection consiste dans l'harmonie, et souvent il faut reculer pour mieux sauter; il faut aussi considérer que le mal n'est pas mal absolument, c'est-

originel font partie d'une série d'événements réalisant le meilleur des mondes possibles (1); les souffrances et les monstres même sont dans l'ordre (2). Leibniz a développé ces idées tout au long dans sa *Théodicée*, justification de Dieu contre Bayle, qui avait opposé l'existence du mal et de la souffrance à sa Providence et à sa toute-puissance (3) et l'on en trouve de nombreuses applications dans sa correspondance (4). En somme, suivant une formule répétée souvent dans un sens ironique, « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles (5) ».

On trouve cependant plus d'un correctif à cet optimisme (6) et il est, en pratique, assez relatif. Tout en

à-dire à Dieu et à l'univers, mais à celui qui le fait. » *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle, art. Pauliciens.* FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 180; « Je tiens que les maux sont toujours pour un plus grand bien et qu'on a toujours sujet d'applaudir au gouvernement du monde, quand on a le bonheur de bien comprendre ses mystères ». Lettre à Sophie-Charlotte, 28 octobre 1699. KLOPP, t. X, p. 55; « Hominum errores divina providentia reguntur, ita ut sæpe mala jacta bene cadant ». Lettre à Rechenberg, 1708. *Id.*, t. I, p. LI.

1. « Tollantur... difficultates de Prædestinatione et de Causa Mali, intelligi enim potest Deum non decernere, utrum Adamus peccare debeat, sed utrum illa series rerum, cui inest Adamus, cujus perfecta notio individualis peccatum involvit, sit aliis nihilominus præferenda. » *Specimen inventorum de admirandis naturæ Generalis arcanis.* GEHR., t. VII, p. 311.

2. V. pl. haut, p. 676, n. 1 et *De rerum originatione radicali*, 23 novembre 1697. *Id.*, p. 306-7.

3. V. sur elle ROSSEL, p. 427-8; DUBOYS-REMOND, p. 387-8 de l'*art.* cité; DELVOLVÉ, p. 333-5.

4. P. ex. il espérait qu'il sortirait du bien des querelles de Mabillon et de l'abbé de Rancé (passages cités pl. haut, p. 643, n. 8), de Papebroch et des Carmes (lettre à Chauvin), s. d. (avril-mai 1696). STEIN, p. 337.

5. VOLTAIRE, dans *Candide* ou l'optimisme. — Déjà Mme de Sévigné avait fait les mêmes oppositions à l'optimisme de Malebranche. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 371-2.

6. Dans la lettre à Jean Bernouilli du 24 mars 1699, il dit, non plus que le mal est toujours un plus grand bien, mais : « Vulgatum illud. Non esse facienda mala, ut eveniant bona, falsum est, si nimis generaliter accipias. *Sæpe mala, vel damnosa, et facere et pati oportet, majori boni obtinendi vel mali vitandi causa.* ». *Com. Ep. Bern.*, t. I, p. 442 (GEHR., *Math.*, t. III², p. 577). Déjà, il avait dit dans le *De rerum originatione radicali* : « Hæc autem quod de parte diximus quæ turbata esse possit salva harmoniâ in toto, non ita accipiendum est, ac si nulla partium ratio habeatur, aut quasi sufficeret, totum Mundum satis numeris esse absolutum, etsi fieri possit ut genus humanum miserum sit, nullaque in universo justitiæ cura sit aut nostra ratio habeatur, quemadmodum quidam non satis recte de rerum summa judicantes opinantur. Nam sciendum est, uti in optime constituta republica curatur, ut singulis quapote bonum sit, ita nec universum satis perfectum fore nisi quantum, licet salva harmonia universali, singulis consulatur... Atque hoc est

croyant les hommes plutôt bons que mauvais, Leibniz reconnaît qu'ils sont au fond égoïstes et jaloux les uns des autres (1). Ailleurs, il est plus significatif encore! Il déclare très nettement que les hommes ne sont, en général, ni bons, ni mauvais; c'est ce qu'explique le petit nombre des grandes actions (2), comme des forfaits. A Bayle, qui prétendait « que l'homme est méchant et malheureux; qu'il y a partout des prisons et des hôpitaux; que l'histoire n'est qu'un recueil des crimes et des infortunes du genre humain », Leibniz répond qu'« il y a incomparablement plus de bien que de mal dans la vie des hommes, comme il y a incomparablement plus de maisons que de prisons. A l'égard de la vertu et du vice il y règne une certaine médiocrité » et il ajoute que l'histoire doit faire estimer la vertu et fuir le vice (3). Nous l'avons déjà vu, dans les jugements, rejeter

de quo diceres retrocedi ut majore nisu facias in anteriora (qu'on recule pour mieux sauter). » GEHR., t. VII, p. 307-8.

1. « Je crois que la plupart des hommes sont plus tôt bons que mauvais; mais qu'il y en a qui n'ont pas assez de lumières, d'autres qui n'ont pas assez d'application ni de vigueur pour prendre des résolutions fermes, et ce qui est le pis, c'est qu'il y a si peu d'union et d'intelligence même entre les bien intentionnés, que l'un détruit ce que l'autre édifie. C'est une ambition secrète, voilée d'une apparence de piété, qui veut que chacun prétend d'être seul éclairé, et par conséquent veut maîtriser les autres. Nous ferions de plus grands progrès, si nous témoignions un peu plus de condescendance et de charité les uns pour les autres ». Suite de la lettre citée pl. haut, p. 628, n. 2, à propos d'Antoinette Bourignon. Dans le *Jugement* cité pl. haut, p. 705, n. 5, Leibniz remarque « qu'une amitié à l'épreuve est bien rare; et qu'elle doit être l'effet ou d'une grande et belle passion, ou d'une grande vertu, qui se rencontre en même temps en deux personnes... la véritable vertu doit être désintéressée, c'est-à-dire... qu'on doit être porté à trouver du plaisir dans l'exercice de la vertu et du dégoût dans celui du vice; et cela devrait être le but de l'éducation ». DUTENS, t. V, p. 40. Leibniz connaît et déplore les jalousies des savants. Lettre à Nicaise, 7 septembre 1696. GEHR., t. III, p. 558-9. — De même Fustel de Coulanges, si optimiste en histoire (v. pl. haut, p. 518, n. 6), croit les hommes uniquement conduits par l'intérêt. GUIRAUD, art. cité, p. 107-8.

2. « On peut dire que les hommes ordinairement ne sont ni assez méchants, ni assez bons; et Machiavel a bien remarqué, que les deux extrémités sont également rares, ce qui fait que les grandes actions le sont aussi ». Plus loin il dit des Iroquois et des Hurons. « Ils ont montré par une conduite surprenante, que des Peuples entiers peuvent être sans Magistrats et sans querelles, et que par conséquent les hommes ne sont ni assez portés par leur bon naturel, ni assez forcés par leur méchanceté, à se pourvoir d'un Gouvernement et à renoncer à leur liberté ». *Jugement* cité ci-dessus. Cf. les textes donnés par BARUZI p. 50-51, note 3 et ci-dessous, p. 711, n. 5.

3. *Théodicée*, § 148. GEHR., t. VI, p. 193. Après ce passage, vient: « Machiavel a déjà remarqué qu'il y a peu d'hommes fort méchants et fort bons, et

les extrêmes, l'adulation comme la satire (1); partout il essaie de donner un jugement moyen, conforme à la raison et à la condition même de l'humanité (2).

De l'optimisme résulte la croyance au progrès (3). Le progrès est une conséquence de la loi de continuité et de la théorie de l'évolution (4). Leibniz a eu l'idée très nette « de progrès ou de réalisation d'un ordre moral par les voies mêmes de la nature (5) ». Le bonheur, pour lui, « est une hiérarchie rationnelle des plaisirs (6) » ; il consiste dans un progrès continu (7). Ce progrès

que cela fait manquer bien de grandes entreprises. Je trouve que c'est un défaut des historiens qui s'attachent plus au mal qu'au bien ». Suit le passage cité pl. haut, p. 367, n. 7. — « Le mal n'est pas même si grand dans les hommes qu'on le débite : il n'y a que les gens d'un naturel malin, ou des gens devenus un peu misanthropes par les malheurs... qui trouvent de la méchanceté partout, et qui empoisonnent les meilleures actions par les interprétations qu'ils leur en donnent : je parle de ceux qui le font tout de bon, pour en tirer de mauvaises conséquences, dont leur pratique est infectée; car il y en a qui ne le font que pour montrer leur pénétration. On a critiqué cela dans Tacite et c'est encore ce que M. Descartes... trouve à redire au livre de M. Hobbes de *Cive* ». *Théod.*, § 220. GEHR., t. VI, p. 229. Fénelon écrivait aussi à propos de Tacite : « Presque tous les hommes sont mediocres et superficiels pour le mal comme pour le bien. » *Lettre à l'Académie*, chap. VIII.

1. V. pl. haut, p. 509-510 et 629-630.

2. V. pl. haut, p. 640-644.

3. De même chez van Helmont. RITTER, t. II, p. 187 et 189-90.

4. « Elle est la loi d'un développement et d'un progrès continu qui produit autant d'ordre et d'harmonie qu'en comporte notre ensemble. » FOUCHER DE CAREIL, *Mém.*, t. I, p. 251; Leibniz « a introduit partout l'idée de progrès continu et, comme l'on dit aujourd'hui, de l'évolution. » MARION, éd^{on} de la *Théodicée*, p. LII. V. surtout F. BRUNETIÈRE, *La formation de l'idée de progrès*. *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1892, p. 918-20. — Cf., sur les relations générales du progrès et de la loi de continuité, A. CROISSET, *l'Education de la démocratie*, p. 54.

5. BOUTROUX, éd^{on} de la *Monadologie*, p. 133.

6. Cl. PIAT, éd^{on} citée, p. 79, qui ajoute : « De plus, cette hiérarchie n'est pas statique, comme on l'a cru si longtemps; elle est en progrès continu ». Passages soulignés par l'auteur. Sur les rapports de l'état dynamique et du progrès, v. LITTRÉ, p. 417-20.

7. « *Nisi beatitudo in progressu consisteret, stuperent beati* ». Lettre à Chr. Wolf, 9 novembre 1705. Ed^{on} citée, p. 43. « La tranquillité est un degré pour avancer vers la stupidité... Il faut toujours trouver quelque chose à faire, penser, projeter, s'intéresser, pour le public et pour le particulier, mais cela d'une manière qui nous réjouisse, si nos souhaits sont accomplis et ne nous chagrine point en cas qu'ils manquent ». Lettre à Louise de Zollern, novembre 1705. FEDER, p. 476-7. « *Hæc ipsa est lætitiæ lex, ut æquabili tenore voluptas non procedat, fastidium enim hæc parit et stupentes fecit, non gaudentes* ». *De rerum originatione radicali*. GEHR., t. VII, p. 307.

améliore de plus en plus l'univers ; il s'y révèle par l'extension graduelle de la civilisation, qui se fait d'une manière constante, en dépit des apparences, de sorte que le mal y soit toujours pour le plus grand bien ; mais l'univers est si étendu et son organisation si compliquée que jamais on n'arrivera au terme de la perfection (1).

Ce progrès permet de réaliser le monde le meilleur (2). Des deux hypothèses, que le monde est toujours aussi parfait ou qu'il peut le devenir de plus en plus, hypothèses que Leibniz paraît avoir trouvées également plausibles (3), c'est, semble-t-il, vers la seconde qu'il penche finalement en vertu même de l'idée de progrès (4). C'est toujours, en effet, dans l'avenir et jamais dans le passé que Leibniz voit le meilleur (5). Déjà, dans un passage

1. « In cumulum etiam pulchritudinis perfectionisque universalis operum divinatorum, progressus quidam perpetuus liberrimusque totius universi cognoscendus, ita ut majorem semper cultum provideat. Quemadmodum nunc magna pars terræ nostræ culturam recepit et recepiet magis magisque. Et licet verum sit, interdum quædam rursus silvescere aut rursus destrui deprimique, hoc tamen accipiendum est, ut paulo ante afflictionem interpretati sumus, nempe hanc ipsam destructionem depressionemque prodesse ad consequendum aliquid majus, ita ut ipso quodammodo damno lucremur. Et quod obiecti potest : ita oportere ut mundus dudum factus fuerit Paradisus, responsio esto : etsi multæjam sententiæ ad magnam perfectionem perveniunt, ob divisibilitatem tamen continui in infinitum, semper in abisso rerum superest partes sopitas adhuc excitandas et ad majus meliusque et, ut verbo dicam, ad meliorem cultum provideas. Nec proinde unquam ad terminum progressus perveniri. » *Id.*, p. 308.

2. « On pourrait dire que toute la suite des choses à l'infini peut être la meilleure qui soit possible, quoique ce qui existe par tout l'univers dans chaque partie de l'univers allât toujours de mieux en mieux, si telle était la nature des choses, qu'il ne fût point permis d'atteindre au meilleur d'un seul coup. » *Théodicée*, § 202. GEHR., t. VI, p. 237.

3. « On peut former deux hypothèses, l'une que la nature est toujours également parfaite, l'autre qu'elle croit toujours en perfections. » Lettre à Bourguet, 5 août 1715. *Id.*, t. III, p. 582 (DUTENS, t. II, p. 332). Cf. ZELLER, p. 164 et BOUTROUX, *Monadolog.*, p. 109-10.

4. « Vous avez raison, Monsieur de dire, que nôtre globe devrait être une, sorte de Paradis, et j'ajoute que si cela est, il pourroit bien encore le devenir, et avoir reculé pour mieux sauter. » Lettre au même. GEHR., t. III, p. 578 (DUTENS, p. 329). « Quoique l'Univers fut toujours également parfait, il ne sera jamais souverainement parfait ; car il change toujours et gagne de nouvelles perfections, quoi qu'il en perde d'anciennes ». Lettre à Bourguet, s. d. (24 février 1716 d'après les mss. des bibliothèques de Leyde et de Rouen). *Id.*, t. III, p. 529 (DUTENS, t. II, p. 334).

5. « Si pergit humanum genus, quo cepit gradus, mirabitur aliquando non expectatas opes. » Lettre à Bierling, 7 juillet 1711. *Id.*, t. VII, p. 497 (KORTH.,

fameux où il dégagait la notion d'humanité, Pascal avait montré le progrès réalisé dans les sciences et le domaine des idées depuis l'antiquité jusqu'à nos jours (1); Fontenelle devait reprendre et dégager cette notion féconde (2). Leibniz, étant non seulement un savant, mais un historien, n'a eu garde d'ignorer le progrès de l'humanité dans les sciences et dans l'histoire. Il a souvent parlé du « progrès de la science humaine » dans le passé et dans l'avenir, des moyens de l'obtenir plus rapidement (3) et a essayé d'y contribuer par lui-même, non seulement par ses découvertes, mais encore par la fondation des Académies (4). Il a noté les progrès qu'avaient faits de son temps les mathématiques, l'astronomie et la physique (5); par les démonstrations et les expériences (6), comme dans les sciences naturelles et tous les autres genres d'études (7). Il en est de

t. IV, p. 39; DUTENS, t. V, p. 370). Cf. lettre à la duchesse d'Orléans du 16 décembre 1715, à propos des découvertes de son temps : « il y a donc lieu d'espérer qu'avec le temps la race humaine fera bien plus de progrès encore. » JÆGLÉ, t. III, p. 160. — Sur le progrès en général chez Leibniz, v. BARUZI, p. 138-40.

1. *Fragment de traité sur le Vide. Pensées*, 3^e éd^{on} E. HAVET, 1881, t. II, p. 271 (éd^{on} BRUNSWICG, p. 81). — Déjà Bodin avait eu l'idée de progrès. Passage cité par BRUNETIÈRE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1907, p. 31; cf. H. BAUDRILLART, *Jean Bodin et son temps*, Paris, 1853, p. 158-68; de même Bacon, *Rev. cùlée*, 15 oct. 1892, p. 882.

2. Non seulement dans la *Digression sur les Anciens et les Modernes*, citée par HAVET, p. 275 (BRUNSWICG, p. 80-81, note), mais d'une façon générale. BRUNETIÈRE, *art. cité*, p. 891, 912-9. Pérrault lui avait frayé la voie. *Id.*, p. 886-7; cf. DOUMIC, même *Revue*, 5 janvier 1907, p. 454.

3. V. en particulier les lettres à la duchesse d'Orléans du 13 septembre 1715 et s. d. (après le 26). Trad^{on} JÆGLÉ, p. 136 et 141-2. « Sed tamen aliquando humanum genus, refrena sectarum libidine, inoffenso pede non in Philosophia minùs quà in Mathesi ad ulteriora progrediatur. » *Specimen dynamicum. AA. EE.* de 1695 (DUTENS, t. III, p. 316)..

4. V. pl. haut, p. 684.

5. Lettre à Grimaldi, s. d. FELLER, p. 19-24 (DUTENS; t. V, p. 76-78).

6. Lettre à Biérling, 12 août 1711. GEHR., t. VII, p. 500-1 (KÖRTH, t. IV, p. 46-47; DUTENS; t. V, p. 373-4), où il conclut : « Etsi autem nondum satis hic profecerimus, non ideo tamen animus est despondendus, quum ipsa salium figura ducant ad mechanismum. Eruiimus interdum causas interiores et invisibiles, sed non ideo intimas et omnes. Nec sola inductione, sed etiam ratiocinatione utimur. Hæc si tuis conferes, videbis, ni fallor, singulis satisfactum. Subjicis tamen, genus humanum nunquam ad perfectam naturæ cognitionem perventurum. Sed quis unquam nos eo perventurus somniavit? An ideo nullas habere possumus demonstrationes? Est aliquid prodire tenus. Possumus ingredi in atrium, etsi in cubiculum aut sacrarium non admittatur. »

7. V. pl. haut, p. 348, n. 2; et pl. bas, à la fin de ce chapitre.

même dans les sciences morales : dans l'histoire de la philosophie, par exemple, il démêle nettement quelque progrès dans les connaissances, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque moderne (1). C'est ce qu'il a montré dans l'historiographie (2) et dans le développement général de l'humanité (3). En somme, il croit fermement au progrès indéfini du genre humain (4), tout en paraissant admettre qu'il se ralentisse par moments (5).

Telles sont les grandes idées philosophiques dont on trouve l'écho dans les œuvres historiques de Leibniz; on y peut en outre, étudier le rôle respectif qu'il accorde chez l'homme aux facteurs psychologiques et matériels et, dans le monde, à d'autres facteurs, comme le moment et les grands hommes.

La place qu'occupent dans son histoire la psychologie et les individus explique l'importance que Leibniz donnait aux facteurs psychologiques. Bien qu'il n'y ait pas chez lui de classification des facultés de l'âme (6), Leibniz met les

1. « Si j'en avois le loisir, je comparerois mes dogmes avec ceux des Anciens et d'autres habiles hommes. La vérité est plus répandue qu'on ne pense; mais elle est très-souvent fardée, et très-souvent aussi enveloppée, et même affoiblie, mutilée, corrompue par des additions qui la gâtent ou la rendent moins utile. *En faisant remarquer ces traces de la vérité dans les Anciens, ou, pour parler plus généralement dans les antérieurs, on tireroit l'or de la boue, le diamant de sa mine, et la lumière des ténèbres, et ce seroit en effet perennis quædam Philosophia* ». Lettre à Remond, 26 août 1714. DUTENS, t. V, p. 13. Cf. BOUTROUX, *Monadolog.*, p. 28-29.

2. V. pl. haut, p. 355, n. 4 et 599-600.

3. V. pl. bas, p. 724 ss.

4. En 1682, il écrivait : « Nosse Incrementum aut decrementum generis humani. » *Questiones calculi politici*, n° 22. KLOPP, t. V, p. 338. Vers 1697, il résolvait la question dans le premier sens. *Préceptes pour l'avancement des sciences*. GEHR., t. VII, p. 161-2.

5. « Les hommes de notre temps ne sont pas plus éclairés que ceux des siècles passés. » Lettre à Ernest-Auguste, s. d. (1686). GUHRAUER, t. II, *Beil.*, p. 27. Sur la diminution des savants en France et dans toute l'Europe, v. lettres à Nicaise, 24 août 1701 et à Bayle s. d. (5 décembre 1702). GEHR., t. II, p. 593 et t. VII, p. 69, note. Cf. pl. bas, vers la fin de ce chapitre et surtout *Préceptes cités*. ID., t. VII, p. 160.

6. Il y a « en Dieu comme en tout autre esprit trois personnalités : force, connaissance et volonté; car toute action... demande : *posse, scire, velle*. L'essence primitive de toute substance consiste dans la *force*... Ensuite vient la *lumière* ou sagesse... Le dernier complément est *l'amour* ou la volonté, qui choisit parmi les possibles ce qui est le meilleur. » Lettre à Morèll (corr., fol.

facteurs affectifs bien avant les facteurs intellectuels, preuve d'une analyse profonde qu'il devait peut-être à ses études théologiques. Parmi ces facteurs, les plus forts sont les passions, dont nous l'avons vu se défier chez les historiens (1) et qu'il définit des mouvements intérieurs provenant des sens (2) : les gouverner constitue la vraie morale, dont personne n'a donné la règle (3). Ce sont les passions et non l'intérêt qui gouvernent le monde, mais l'intérêt vient immédiatement après (4); bien plus, c'est souvent à nos passions que nous mesurons notre intérêt (5). L'esprit n'en vient à bout qu'en leur en opposant d'autres (6).

Parmi les facteurs intellectuels, le plus puissant est l'opinion, le second l'imagination. « L'opinion fait beaucoup et presque tout dans le monde (7) ». C'est grâce à elle qu'à tout âge nous imitons facilement les autres (8) et nous accep-

49-50), 29 septembre 1698. Cf. pl. haut, p. 409, n. 5. On voit que, si Leibniz a vu le rôle considérable de l'activité, il a en quelque sorte confondu avec elle la sensibilité.

1. V. pl. haut, p. 510-511.

2. « Affectus sunt conatus agendi à sensu orti. » *Leibnitiana*, § CI. FELLER, p. 189 (DUTENS, t. VI, p. 315).

3. *Id.*, § CVII. FELLER., p. 193-4 (DUTENS, p. 317). Cf. § CIX, p. 195.

4. « C'est un dicton commun, que *l'intérêt gouverne le monde*; mais on a raison de dire... que *ce sont plutôt les passions*. » *Jugement* cité pl. haut, p. 705, n. 5. DUTENS, t. V, p. 41. Cf. « Il arrive tous les jours que les hommes agissent contre leurs connoissances, en se les cachant à eux-mêmes lorsqu'ils tournent l'esprit ailleurs pour suivre leurs passions; sans cela nous ne verrions pas les gens manger et boire de ce qu'ils savent leur devoir causer des maladies et même la mort. Ils ne négligeraient pas leurs affaires, ils ne feraient pas ce que des nations entières ont fait à certains égards. Si la Géométrie s'opposait autant à nos passions et à nos intérêts présents que la Morale, nous ne la contesterions et ne la violerions guère moins, malgré toutes les démonstrations d'Euclide et d'Archimède, qu'on traiterait de rêveries et croirait pleines de paralogismes. » *Nouv. Ess.*, l. I, ch. II, § 11 et 12; lettre à Wassenauer du 7 décembre 1703, où on lit : « Je voy... que bien souvent ce n'est pas même l'intérêt qui brouille les gens et que plustost quelque piquanterie ou passion. » BODEMANN, p. 380, n° 970.

5. « Scilicet necessitatis nomen laxamus ... aut astringimus prout nobis placet. » Lettre à Eckhart (corr., fol. 25), 1^{er} décembre 1699.

6. « Sed ægre mens affectus vincit, nisi opposito alio affectu ». *Ann. Imp.* 971, § 28, t. III, p. 338.

7. Lettre à Boinebourg, 2/12 septembre 1695. FEDER, p. 390. Cf. pl. haut, p. 571, n. 5, et les exemples de la lettre s. d. citée, p. 711, n. 5.

8. V. pl. haut, p. 469, n. 2 et : « Nos omnes quodammodo pueri sumus, qui sæpe audita credunt, atque instar psittaci imitantur; nos, sæpe aut fortiter cogitata. Nihil facilius, quàm demonstrationum suarummet oblivisci. » *Leibnitiana*, § CVII. FELLER, p. 194 (DUTENS, t. VI, p. 317).

tons les abus souvent répétés (1), en elle consistent tous les préjugés (2); elle explique que les hommes professent généralement les religions des pays où ils habitent (3); c'est à elle aussi qu'on peut attribuer une bonne partie des hérésies, comme presque toutes celles d'Orient ou, en Occident, celle de Félix d'Urgel, qui « ne consistent que dans les termes (4) », quand elles ne proviennent pas de livres apocryphes (5); cependant, comme « la contrainte est ennemie de la vérité (6) », la persécution et même la réfutation n'ont ordinairement d'autre résultat que de les développer (7). Nos opinions proviennent de deux sources, notre nature propre et notre situation présente : on doit tenir compte de l'une et de l'autre dans le gouvernement des hommes (8).

C'est surtout l'importance de l'imagination que l'on

Relevé de l'...

1. « Sed post terna exempla tolerabilior videri cœpit, et sæpe repetiti abusus apud vulgus in jus eunt. » *Ann. Imp.* 987, § 23, t. III, p. 517.

2. Leibniz rapporte d'après Priscus et Jordanis l'exemple qu'Attila n'osa marcher sur Rome, par crainte de mourir ensuite comme Alaric. *Jugement* cité pl. haut, p. 705, n. 5. GEHR., t. III, p. 430 (DUTENS, t. V, p. 45-46).

3. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. v, § 16. *Id.*, t. V, p. 440.

4. Lettres à Sophie, 16/26 octobre 1691. KLOPP., t. VII, p. 151-2; à la Croze, 2 décembre 1706 et 21 janvier 1716. KORTH., t. I, p. 385 et 441 (DUTENS, t. V, p. 483 et 512). Cf. *Ann. Imp.* 791, § 9, t. I, p. 151-2.

5. A propos du livre apocryphe de l'enfance de Jésus, il écrit en 1697: « Quoties antiqua sunt hujusmodi apocrypha, non pauca docent, atque interdum hæresium sive fontes, sive rivus velut indice digito nobis ostendunt. » FELLER, p. 110 (DUTENS, t. V, p. 569).

6. *Remarques* à propos de la lettre sur l'enthousiasme, s. d. (après 1711), § xv. DUTENS, t. V, p. 30.

7. « On peut dire que les revolutions, tant aux Pays Bas que dans la Grande Bretagne, sont venues en partie de la trop grande intolerance des rigides. » *Considérations* sur l'ouvrage de Hobbes, § 7. GEHR., t. VI, p. 393. Cf. lettre à Nicaise, 9/19 août 1697 à propos du quiétisme. *Id.*, t. II, p. 573, et lettre à Sophie 15 mai 1699, à propos des développements du protestantisme. KLOPP., t. VIII, p. 131.

8. « Quæ (opiniones) rursum vel naturales sunt, nam quisque opiniones et observationes libenter arripit temperamento suo consentaneas; vel casuales sunt, nam homo pauper, aut ab aliis pendens, varias ob causas sæpe cogitur assuescere rebus ingratis; et sæpe casus aliquid cogit nos historiæ meminisse, cujus alias non meminissemus, si nempe nos valde attigit, aut accessit nota quædam, v. g. pudor noster vel honor, vel etiam in aliis casus extraordinarius. Arte igitur in indaganda aliorum assuefactione vel notitia opus est, et varie tentandi sunt, ita tamen plerumque ne sentiant. Et artis hic est pauca principia pertentare, unde cætera, constituta jam arte, ratione sequantur. » *Leibnitiana*, § ci. FELLER, p. 190 (DUTENS, t. VI, p. 315).

peut suivre à travers les œuvres de Leibniz, qui l'avait sans doute étudiée chez Malebranche (1). Nous avons déjà vu quelle part Leibniz fait à cette faculté dans la mémoire (2), ce nom désignant tout ce qui peut produire des images, par suite les perceptions extérieures aussi bien que les perceptions libres (3); elle lui permet d'expliquer un grand nombre de phénomènes psychologiques assez complexes et, en apparence, mystérieux. Elle peut, par exemple, produire des guérisons (4), principalement quand il s'agit de maux internes, dus aux idées ou aux liquides de l'organisme et qu'on observe une continuité entre les parties solides (5). Elle explique le naturel de quelques personnes, par suite de certaines impressions survenues à leur mère pendant la conception ou la gestation (6); elle rend compte des visions et des prophéties chez certains saints, principalement les mystiques, comme chez les prophètes hébreux (7); elle donne le secret de l'extraordinaire résis-

1. *La recherche de la vérité*, livre second : de l'Imagination.

2. V. pl. haut, p. 380; n. 4.

3. « Phantasia seu *imaginatio* est cognitio cum imagine extensionis seu figuræ. » COUTURAT, *Opusc.*, p. 491. A propos des animaux, il écrit : « Et l'Imagination forte qui les frappe et émeut, vient ou de la grandeur ou de la multitude des perceptions précédentes. Car souvent une impression forte fait tout d'un coup l'effet d'une longue habitude ou de beaucoup de perceptions médiocres réitérées ». *Mónadolog.*, § 27. GEHR., t. VI, p. 611.

4. « Man wies, wie viele die einbildung gesund gemacht. » Suivent des exemples. KLOPP, t. I, p. 146, § 22-23 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 90-91).

5. « Les miracles des guerisons reçoivent quelque distinction. Car il y a des maux que la force de l'imagination peut surmonter comme ceux qui consistent dans les humeurs et dans les esprits. Mais quand le mal est dans les parties solides, et quand il y a solution de continuité, il est difficile de croire que la seule imagination puisse redresser les os disloqués, ou reunir les cartilages brisés ou rejoindre les nerfs coupés de travers. Je croy que la guérison surprenante de Mme la duchesse de Parme, qui s'est faite sur les prières d'un pere Capucin est du nombre des premières, qu'on pourrait reduire à des causes naturelles. » Lettre au landgrave Ernest, s. d. (hiver de 1680). ROMMEL, t. I, p. 275.

6. A propos des visions de M^{lle} d'Assebourg, il écrit au même : « Pour de la fourberie, il n'y a point d'apparence; on ne scauroit l'attribuer naturellement qu'à la force de l'imagination. La Mere qui estoit une grande devote... a consacré ce fruit à Jesus-Christ quand elle le portoit encore dans ses entrailles. Ces impressions peuvent operer sur l'imagination. » *Id.*, t. II, p. 342. Cf. lettre à Sophie; s. d. (1694): KLOPP, t. VII, p. 161 et pl. haut, p. 672, n. 1.

7. Il écrit, à propos de M^{lle} d'Assebourg : « Il y a de l'apparence que Sainte Therese, Sainte Catherine de Sienne et autres personnes semblables estoient

tance à la douleur des martyrs et des fanatiques (1). Par suite, elle explique aussi ce qu'au xvii^e siècle on nommait l'enthousiasme, c'est-à-dire « le défaut de ceux qui s'imaginent une révélation immédiate, lorsqu'elle n'est pas fondée en raison (2) », que nous appelons aujourd'hui des illuminés. C'est à l'enthousiasme que Leibniz rapportait Jeanne d'Arc (3), dont la délivrance de la France lui paraissait presque un miracle (4). Ainsi, il a connu ce que nous appelons l'auto-suggestion, il a vu parfaitement toutes les particularités qu'entraîne l'imagination et les erreurs qu'elle cause (5).

Enfin Leibniz a connu le rôle de la volonté. En raison même de son déterminisme, il croyait que l'homme est maître de ses pensées et qu'il doit les régler pour mieux agir : c'est à quoi sert la philosophie (6). « Il n'y a que la volonté qui manque aux hommes pour se délivrer d'une

à peu près de même naturel. » Lettre citée note précédente. « Cependant une personne qui a l'imagination très forte peut avoir des apparitions assés vives et assez distinctes pour luy paroistre des verités. » Lettre sur la même, citée pl. haut, p. 542, n. 4. Cf. lettre à Magliabechi, 8 novembre 1691. DUTENS, t. V, p. 96.

1. « Constat martyres cruciatus exquisitissimos sustinuisse non alia ratione, quam forti imaginatione futurae voluptatis, nam alioqui dolori aut voluptati obsistere nobis impossibile est, nisi contrariis oppositis. » Suivent d'autres exemples. *Leibnitiana*, § LXIX. FELLER, p. 169 (DUTENS, t. VI, p. 306). « Les Martyrs et les Fanatiques, quoique l'affection de ces derniers soit mal réglée, montrent ce que peut le plaisir de l'esprit : et qui plus est, les plaisirs mêmes des sens se réduisent à des plaisirs intellectuels confusément connus. » *Princ. de la nature*, § 17. DUTENS, t. II, p. 38.

2. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XIX, § 3. GEHR., t. V, p. 485. V. tout le passage, § 5-10. Cf. *Remarques sur la lettre sur l'enthousiasme*. DUTENS, t. IV, p. 49.

3. « Puellam Lotharingam, vulgo Aurelianensem, subornatam non apparet. Enthusiastica, opinor, fuit. » Lettre à Bierling, 24 octobre 1709. GEHR., t. VII, p. 486 (KÖRTH, t. IV, p. 7; DUTENS, t. V, p. 355).

4. « Nemo ignorat Ludovici XI patrem, urbe Regia et maxime Galliae parte exutum, vix Puellae ducta, quasi miraculo, regnum recepisse. » *Mantissa*, préf., § xv. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 316.

5. « Y a-t-il quelque chose plus propre à précipiter dans l'erreur que de prendre l'imagination pour guide? » *Nouv. Ess.*, § 11, du passage cité, pl. haut, p. 713, n. 3. Suivent les exemples.

6. « Il n'y a rien qui soit absolument en notre pouvoir; mais il n'y a rien qui le soit plus que nos propres pensées; et c'est pour cela même que nous en devons rendre compte plus que de toute autre chose... Nous sommes faits pour penser. Il n'est point nécessaire de vivre, mais il est nécessaire de penser et nos pensées nous suivent au-delà de la mort. Il est vrai que nous pen-

infinité de maux (1) »; malheureusement « bien souvent les volontés des hommes ne sont que des velléités (2). »

A côté de ces facteurs d'ordre purement psychologique, Leibniz en connaît d'autres d'ordre matériel, en étroit rapport avec eux. Le principal est le tempérament, qui est au corps ce que le caractère est à l'esprit, c'est-à-dire la cause de toutes nos actions; c'est l'état naturel du corps, comme le caractère est celui de l'âme. Il contribue lui-même à former le caractère et produit en nous toutes sortes d'effets comme la sagacité naturelle, la rapidité ou la lenteur, la constance des sentiments. C'est lui qui différencie les personnes, car tous les esprits sont égaux; c'est lui que l'on doit étudier quand il s'agit de négocier avec les hommes. Comme il est la cause de nos maladies, sa détermination relève en partie de la médecine; mais il se révèle par la nourriture que nous prenons, par notre style, par notre manière de sentir et de nous laisser persuader (3).

scrons éternellement, mais il n'en est pas moins vrai, que *nos pensées futures sont une conséquence de nos pensées présentes*. Cette considération nous doit porter à rectifier et à perfectionner nos pensées présentes autant qu'il est possible; non pas qu'il faille négliger d'agir; au contraire on ne pense jamais mieux, que lorsqu'on pense à ce qu'on fait. Cependant il y a certaines grandes et importantes pensées à régler, qui se répandent sur nos actions. On n'y sauroit penser avec trop d'attention, et c'est ce qu'on appelle *la véritable Philosophie.*» *Leibnitiana*, § CLXVII., FELLER, p. 219-20 (DUTENS, t. VI, p. 328).

1. Suivent des exemples tirés de l'histoire. Lettre à l'abbé de Saint-Pierre, 7 février 1715. DUTENS, t. V, p. 61.

2. Lettre à Bonneval, 12 avril 1716. FEDER, p. 455.

3. « *Character est id in moralibus, quod temperamentum in medicis, causa omnium actionum. Character constat ex hominis habitu mentis (notitia), habitu corporis (assuefactione) et habitu corporis naturali, seu potentia naturali (temperamento). Nam ex temperamento pendet sagacitas naturalis, celeritas, tarditas, durabilitas affectuum, et quid non? Mentis enim omnium æquales sunt. Quando autem ex variis temperamentis varii affectuum gradus sequantur, explicare magni artificii, sed et difficultatis est.... Cæterum qui cum hominibus negotiari vult, ei nosse utilissimum erit temperamentum hominis. Id omnibus iis artibus inveniet, quibus Medicus tum assuefactionem, tum scientiam seu fortiter impressas *opiniones*.... Etiam *modus scribendi* plerumque, nisi à magistro pendet, habet aliquid naturalis temperamenti, imò etiam cum ab eo pendet. Utinam hæc doctrina tradita esset, quæ certè incredibilis momenti est. Hujus enim ope possumus fere cuilibet quilibet persuadere. Item possumus scire quid ab alio sperare aut timere debeamus. Notandum difficillimè eos expiscari licere, qui multum experti sunt et variis casibus jactati. Item qui non nisi ex necessitate excitare sese solent et sæpe dormiunt, et ita alios decipiunt, item qui suo ingenio uti non possunt, unde*

Le tempérament et le caractère diffèrent suivant les personnes et constituent ainsi les individus. Cependant chez les individus d'une même famille et d'un même pays, le caractère et le tempérament ont quelque chose de commun; c'est cette communauté qui constitue la race. Mais comment s'explique la race? Proviend-elle de l'hérédité ou du milieu? Elle résulte des deux à la fois, et surtout du milieu, que Leibniz, après Bodin (1) et avant Montesquieu (2), nomme le *climat* et dont il a connu l'influence dès le début de sa carrière (3). Leibniz, qui croyait à l'unité de la race humaine, était persuadé qu'elle avait été diversifiée par les climats; il en donnait comme preuve la transformation des végétaux et des animaux par le milieu (4). Le climat explique selon lui la constitution, le carac-

patet nullius ingenium facilius nosci, et neminem persuasibiliorem esse quam rerum imperitos. Potest etiam dignosci temperamentum ex inclinatione ad cibos. » *Leibnitiana*, § CI. FELLER, p. 189-91 (DUTENS, t. VI, p. 315-6). Cf. passage de 1669. KLOPP, t. I, p. 126 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 53). Leibniz étudiait lui-même son propre tempérament, qu'il déclarait ni sanguin, ni bilieux, ni pituiteux, ni mélancolique. *Id.*, t. I, p. XLIII (*Id.*, *Nouv. lettres*, p. 388).

1. *Methodus ad facilem historiæ cognitionem* (1566). Livre V, ch. I, cité par BRUNETIÈRE, *art. cité*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1907, p. 32-35. Cf. BAUDRILLART, p. 150-1 et BERNHEIM, p. 218.

2. *Esprit des lois*, surtout livres XIV- XVII.

3. Peut-être n'y avait-il pas d'abord assez pris garde. A la suite de la publication du *Corporis Juris reconcinandi ratio* à Mayence en 1668 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 235-52), un ouvrage pseudonyme le critiqua, « montrant qu'il serait impossible que tous les peuples fussent régis par les mêmes lois, sauf celles qui passent pour les premiers principes du droit naturel, et que les lois qui régissent les transactions particulières doivent autant différer entre elles chez les différentes nations que les climats de leurs pays ». HÆFER, *Biogr.*, Firmin-Didot, *art. LEIBNIZ*. Il devait s'en corriger. Dans le *Specimen... pro eligendo Rege Polonorum*, 1669, il reconnaît que chaque peuple doit se décider d'après sa nature et ses besoins, qui s'expriment par sa constitution. HARTMANN, p. 82-83. V. surtout : « Sunt et aliæ in Polonis causæ amatæ libertatis : origo Scythiæ, vita campestris, multitudo hominum, planities regionum, absentia Castellorum. » DUTENS, p. 522. Cf. « Itaque legum... principia petenda sunt ex geographia et historia, id est locorum tempororumque cognitione accedente scientiæ politicæ parte nomothetica. » MOLLAT, p. 76. C'est l'idée même de l'*Esprit des lois*.

4. Cf. plus haut, p. 672, n. 1. « Un certain voyageur avoit partagé les hommes en certaines tribus, races ou classes. Il donnoit une race particulière aux Lapons et Samoïedes, une autre aux Chinois et peuples voisins, une autre aux Nègres, encore une aux Cafres ou Hotentots. En Amérique encore il y a une différence merveilleuse entre les Galibis ou Caribes, qui ont beaucoup de valeur,

tère, les mœurs et les coutumes des peuples : il rend les Huns semblables aux Turcs et aux Calmoucks (1), les nations du Midi moins rigoristes (2) et plus spirituelles (3) que celles du Nord; par contre, il fait vivre celles-ci plus longtemps, à cause de leur simplicité (4); c'est à lui qu'il faut rapporter certaines habitudes des Orientaux, comme la circoncision et la polygamie, dont la première tout au moins est une nécessité pour les peuples qui la pratiquent (5). Ainsi Leibniz a bien connu, non seulement la race, mais encore le milieu avec tous ses facteurs : l'hérédité, l'atmosphère, les eaux, la terre, la nourriture et la manière de vivre (6).

Il connaissait de même d'autres facteurs importants en histoire, la situation des lieux et le moment dans la durée. Il tient « l'Espace pour quelque chose de purement relatif, pour un ordre des coexistences, comme le Temps est un ordre de Successions (7) ». Quand il existe, dans ces

et même de l'esprit, et entre ceux du Paraguay, qui semblent être des enfans, ou des écoliers toute leur vie. *Cela n'empêche pas que les hommes qui habitent, ce globe, ne soient tous d'une même race, qui a été altérée par les différens climats, comme nous voyons que les bêtes et les plantes changent de naturel, et deviennent meilleures ou dégénèrent.* » Lettre à Sparfvenfeldt, 29 janvier 1697. FELLER, p. 37-38 (DUTENS, t. V, p. 545).

1. A propos de l'origine slave des Huns, il écrit : « Quo magis in ea sententia confirmer, Hunnos Slavinis cognatos fuisse, non Turcici vel Tartarici generis, ut hodie Calmucci, etsi his facile fuerint similes, quod eos scilicet olim regiones tenerent, in quas postea interiores Scythæ ab his successere. Nam habitus corporis partim victui, partim regioni tribuerim. » *Ann. Imp.* 811, § 19, t. I, p. 280-1.

2. *Id.* 1000, § 20, t. III, p. 755; v. plus haut, p. 643, n. 7.

3. « Mais enfin, il est permis à ceux du Nord d'être sur leurs gardes, pour ne pas être la dupe des Nations, que leur climat rend plus spirituelles. » *Réponse à Piro*t sur le concile de Trente s. d., § XXII. DUTENS, t. I, p. 566.

4. « De longæuitate Septentrionalium utilis inquisitio est, puto magis simplicitati vivendi, quam loco tribuendam. » Lettre à J.-A. Schmid, 25 février 1698. VEESSENMEYER, p. 42.

5. « Mihi quicquid dicant quidam nostri mirifice Spenceri et similium institutum placet, qui causas juris divini quærunt in populorum ritibus, qui ipsi sæpe fundamentum habent in natura rerum. Sane circumcisionem apud nonnullos populos necessitate adhiberi, ex itinerum scriptionibus didicimus. Sunt enim quibus præputium nimis excrescit, et corneam duritiem acquirit. Ex tali tribu credibile est vel fuisse Abrahami, vel cum ad talis populos itinere suscipere cogitaret, veritum, ne posteris suis, ea labes venisset. » Lettre à van der Hardt, 10 avril 1695. *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 234. — Sur la polygamie, v. plus haut, p. 630, n. 9.

6. V. plus haut, p. 672, n. 1.

7. Troisième lettre à Clarke, s. d. (envoyée le 27 février 1715). KLOPP, t. XI, p. 80 (DUTENS, t. II, p. 121). Cf. Mémoire de juillet 1714. GEHR., t. VII, p. 622.

coexistences, c'est-à-dire dans la situation des lieux, une certaine concordance qui en fait des points de rayonnement, la situation géographique est importante : c'est ce qui arrive pour certains pays comme l'Égypte (1) et la Russie (2), ou pour des îles comme Malte et Socotora (3). Lorsque cette concordance existe dans la durée entre certains faits successifs, on a le moment : si la bataille de Poitiers avait été livrée un peu plus tôt ou un peu plus tard, c'est-à-dire avant Charles-Martel ou après Charlemagne, l'Europe aurait pu être la proie des Sarrasins (4); de même l'invention de la poudre a été connue des Occidentaux à temps pour leur permettre de repousser les Turcs (5). Leibniz, qui savait la valeur du temps et le prix des instants (6), qui essayait peut-être de partager la durée en des périodes d'égale longueur (7), connaissait, semble-t-il, le mot de moment, aussi bien que l'importance de sa

1. *Consil. Ægypt.* FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 12, 252 et 325. Cf. BARUZI, p. 38-39.

2. Elle est l'intermédiaire naturel entre l'Europe et la Chine. Lettre à Huysen et à Urbich, 11 octobre 1707 et 3 janvier 1708. GUERRIER, p. 69 et 74.

3. *Consil. Ægypt.*, p. 65 et 82.

4. « Si vero paulo serius citiusve venissent Saraceni, id est post Magnum Carolum vel ante Martellum, male de Europa actum fuisset. Sed Deo scilicet rerum gerendarum momento constabant. » GEHR., t. VII, p. 142.

5. V. plus haut, p. 703, n. 5.

6. « Le temps est la plus précieuse de toutes les choses du monde ». Mémoire, s. d. (1697). GUERRIER, p. 16. Cf. lettre à des Billettes, 11/21 octobre 1697. GEHR., t. VII, p. 457; « Le tems irrécouvrable, qui est la plus précieuse chose du monde. » *Projet pour l'Académie de Dresde* (1703). DUTENS, t. V, p. 175; « Cum nihil in rebus humanis tempore sit pretiosius ». Lettre à Teuber, 3 janvier 1712. NOBBE, p. 21 (BODEMANN, p. 330, n. 916). Dans le *Plan zu einer deutschliebender Genossenschaft*, s. d., il compare la science à l'aloès américain, qui demande beaucoup de temps pour lever, mais se développe considérablement par la suite, et ajoute : « Weilen aber die meisten menschen die beschaffenheit dieses baumes der erkenntniss nicht wissen, hauen sie ab ehe seine zeit sehr viel schuld haben komt zu blühen. » FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 387-8.

7. « Ordinairement tous les dix ans le monde changé de face ». Lettre à Boinebourg, 25 novembre 1691. KLOPP, t. VI, p. 34. C'est tous les dix ans que Leibniz pensait faire rédiger l'histoire de Brandebourg, v. pl. haut, p. 175, n. 3. Peut être Leibniz a-t-il pris ce chiffre à Descartes : « La même chose qui nous a plû il y a dix ans, et qui nous plaira peut-être encore avant dix ans; nous semble maintenant extravagante et ridicule ». *Disc. de la méth.*, 2^e part., § 4. Cf. le mot de Napoléon : « il faut changer le système militaire des États tous les dix ans. »

notion (1). De même, il n'ignorait pas ceux de crise (2) et de révolution (3).

Enfin Leibniz a connu le rôle des grands hommes dans l'histoire; il les désigne sous le nom de héros qu'ils portaient volontiers dans l'antiquité et que, depuis Carlyle, les Allemands emploient aujourd'hui(4). Les hommes qui sont doués d'une raison et d'une puissance inférieure, dit-il, ne doivent servir aux autres que d'instruments, ce sont les sujets; ceux qui ont reçu de Dieu la raison sans puissance, ont le droit de conseiller et ceux qui possèdent la puissance ont le devoir d'écouter, ce sont les souverains; mais ceux à qui Dieu a donné à la fois une haute intelligence et une grande puissance, sont les héros, que Dieu a créés pour être les principaux instruments de sa volonté (5). De tels hommes

1. Non seulement il emploie le mot *momentum* au sens français d'instant (v. plus haut, p. 677, n. 9 et autres passages de COUTURAT, *Opusc.*, pp. 597, 600-9 et 615-25), mais, au sens d'instant précis : v. plus haut, p. 719, n. 4; cf. lettre à Schleiniz, 23 septembre 1712, où il dit que la Hollande ne peut résister sans les puissances du Nord. « Il faudrait même n'y perdre point de temps. — *Momenta temporum pretiosissima sunt in transitu rerum.* Et l'Europe est maintenant dans un état de changement et dans une crise, où elle n'a jamais été, depuis l'Empire de Charlemagne. » GUERRIER, p. 227-8. Cf. le passage de la lettre s. d. à Papebroch : « scio omnem veritatem habere suum *momentum* », cité par BARUZI, p. 88, note 3. V. aussi, p. 23, l'importance chez Leibniz des moments historiques à propos de la conquête d'Égypte, les textes cités p. 96, note 5, à propos de la Chine et, p. 173, n. 2, à propos de Pierre le Grand. « *En politique rien n'est si précieux que les momens favorables, qui ne reviennent point, et si on n'en profite pas, on merite le reproche de la posterité....* Frederic Ulrich perdit en un moment tous les avantages acquis par son grand pere Jules.... Le veritable temps où les puissans Princes peuvent profiter, est celui des grands mouvemens ou des revolutions, tel que nous le voyons à present et surtout lorsque les affaires commencent à prendre un pli nouveau, mais ferme. » *Considerations sur les interests de la S^{me} M. d. B.* (1691). KLOPP, t. VI, p. 272. Souligné par Leibniz.

2. V. lettre à Schleiniz, note précédente, et : « nous sommes à la veille d'une crise qui doit decider du sort de l'Europe ». Lettre à Grote, 20/30 décembre 1688. KLOPP, t. VI, p. 426.

3. A propos de la religion des anciens Chinois, il écrit qu'on ne doit point les condamner, « parce qu'elle ne paroist point s'accorder d'abord avec nos notions scolastiques ordinaires. Et d'ailleurs il n'y a point d'apparence, qu'on puisse détruire cette doctrine sans une grande *revolution.* » Lettre à Remond, s. d. (1715-1716). DUTENS, t. IV, p. 171.

4. Pour désigner Leibniz lui-même. HARNACK, t. I, p. 10.

5. « *Welchen aber Gott zugleich verstand und macht in hohen Grad gegeben, dies sind die helden so Gott zu ausführung seines willens als principaliste instrumenta geschaffen.* » KLOPP, t. I, p. 115-6 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 36-37). Cf. LÉVY-BRÜHL, p. 25.

sont naturellement rares : ce sont, ou les rois sages qui ont apporté quelque chose au genre humain, en cultivant les premiers les arts, l'agriculture, l'astronomie, les belles lettres, comme Fohi, Zoroastre ou Atlante (1), Osiris, Hermès et Cadmus, la reine Artémise, les rois Lysimaque, Gentius et Mithridate (2); les législateurs comme Moïse, Orphée, Thésée, Lycurgue, Solon, Déjocès, Numa, Auguste; les divers fondateurs de royaumes ou de républiques, comme André Dandolo à Venise et André Doria à Gênes; les protecteurs des lettres et des sciences, Ptolémée Philadelphie, Almanzor, l'Empereur Frédéric II, Alphonse de Castille, Léon X et François I^{er}, Pierre le Grand; les princes puissants qui ont développé le commerce ou augmenté les ressources de leurs Etats, comme Ferdinand d'Aragon, Emmanuel de Portugal, Henri VIII d'Angleterre, Gustave-Adolphe et Louis XIV (3); les grands inventeurs et les grands philosophes, comme Pythagore, Démocrite, Platon, Aristote, Copernic, Galilée, Bacon et Descartes (4); les grands administrateurs, comme Ximénès, sans doute Richelieu et Colbert (5); les grands capitaines tels qu'Alexandre, César ou Charlemagne, hommes dont le génie ou la fortune a été cause de grands changements sur la terre (6). Parfois, plusieurs de ces grands hommes apparaissent à la fois en un

1. Cependant Leibniz déclare ces deux derniers « magis fabulis quam historicis notos ». *Miscell. Berol.*, préf. HARNACK, t. I, p. 162.

2. Ils ont donné leur nom à l'armoise, à la lysimaque et à la gentiane: Leibniz cite encore Mithridate, Juba, Gentius « à qui nous sommes redevables de quelques médicaments », dans la lettre sur la manière de perfectionner la Médecine citée plus haut p. 350, n. 4.

3. *De eo quod Franciæ interest*, s. d. (fin de 1674). KLOPP, t. II, p. 17.

4. *Notes sur Descartes* s. d. KORTH., t. III, p. 395 (DUTENS, t. V, p. 396).

5. « Nova vita magni Cardinalis Ximenii, quem Richelius sibi tanquam exemplar proposuerat, quod sequeretur, in Gallia editur. Talem Ximenium hodie Hispania unius Regni jactura redimere deberet, si magni Viri in foro præstarent. » Lettre à Magliabechi, 11 juin 1692. *Epistolæ*, p. 140 (DUTENS, t. V, p. 100). Ce mot, qu'on a souvent répété, rappelle celui que Pierre le Grand devait prononcer devant le tombeau de Richelieu.

6. « Constat... unius hominis ingenium aut fortunam potuisse causam esse mutationum magnarum in orbe terrarum, ut patet in Alexandro M., in Cæsare. Pone Alexandrum M. non fuisse imbutum scientia militari, Cæsarem non velocem, totius orbis alia, quàm nunc est, facies foret. » *Leibnitiana*, § XCIX. FELLER, p. 188 (DUTENS, t. VI, p. 314).

même pays : la prépondérance politique entraîne souvent la supériorité dans les lettres et dans les sciences ; c'est ce qui est arrivé chez les Romains du temps d'Auguste, chez les califes arabes et pour la France sous Louis XIV (1).

Telle est la philosophie de l'histoire *a priori* ; la philosophie *a posteriori* est moins facile à dégager. Jamais Leibniz n'a songé à réunir en un système l'ensemble de ses grandes idées historiques : nous devons les rechercher dans ses différentes œuvres, principalement sa correspondance, ses opuscules scientifiques et politiques, les projets ou les préfaces de ses ouvrages historiques beaucoup plus que dans ceux-ci mêmes.

Pour Leibniz, le système solaire répondait à l'harmonie préétablie (2) ; la terre était de même nature que les autres planètes et provenait, comme elles, d'une ancienne étoile fixe (3) : il croyait y voir un fragment détaché du soleil ; c'est ce qui explique sa révolution autour de cet astre (4), révolution qui encore aujourd'hui produit les vents (5), et son histoire primitive. La terre a été, en effet, d'abord

1. Leibniz écrivant à Larroque (corr., fol. 3-4), le 21 juillet 1691, à propos de la supériorité de la France « dans les sciences » et « dans les affaires politiques : souvent ces deux choses vont de compagnie. Le siècle d'Auguste et les califes Arabes en rendent témoignage. » Cf. « Pour Leibniz il y a une relation intime entre la grandeur littéraire et la grandeur politique des peuples. » GRUCKER, p. 288.

2. Lettre à Bourguet citée plus haut, p. 674, n. 7. Sur le système des planètes et la cause de leurs révolutions, v. lettre à Foucher s. d. (1688). GEHR., *Phil.*, t. I, p. 396 (KLOPP, t. V, p. 402 et FOUCHER DE CAREIL, *Lettres*, p. 63).

3. « Autor arbitratur, globum terræ multo majores passum mutationes quam quisquam facile suspicatur. Et primum materiæ ejus partem maximam igne flagrasse conjicit, in illo præsertim Mosaicogenerali lucis et tenebrarum divortio. Et sic interpretandum, quod quidem putant, *opaca corpora seu planetas (quorum in numero hanc terram esse verisimillimum habent) ex fixis seu lucidis factos, maculis scilicet velut crusta post deflagrationem obductos.* » AA. EE. de janvier 1693, p. 41.

4. « Je panche... assez vers le sentiment de Mr. Descartes, qui juge que nôtre terre a été autrefois une étoile fixe ; ou vers celui de mon crû, qu'elle pourroit avoir été une pièce fondue ou grande *macule* jettée hors du Soleil, ou elle tâche toujours de retomber. » Lettre à Bourguet, 22 mars 1714. GEHR., t. III, p. 566 (DUTENS, t. VI, p. 214).

5. *L'origine des vents* vient en partie du mouvement de la terre et de celui de la lumière, de la chaleur du soleil sur la terre, et même en partie de la lune. » Lettre à des Billettes, 4/14 décembre 1696. ID., t. VII, p. 453.

en fusion (1) « et c'est alors que les minéraux qui se découvrent aujourd'hui, et qu'on peut imiter dans nos fourneaux ont été formés. Les rochers qui sont pour ainsi dire les ossements de la terre, sont des *scoriæ* ou vitrifications de cette ancienne fusion; le sable n'est que du verre de cette vitrification pulvérisé par le mouvement. L'eau de la mer est comme un *Oleum per deliquium*, fait par le refroidissement après la calcination... Cette eau a couvert un jour tout le Globe, et y a causé bien des changemens avant même le déluge de Noë (2) ». Une fois refroidie, la terre s'est ouverte successivement de végétaux et d'animaux, d'abord marins, plus tard terrestres, très différens de ceux qui existent aujourd'hui (3). Ce n'est que beaucoup plus tard que l'homme a apparu sur la terre, plus tard encore qu'il a rapporté son histoire (4); mais on peut reconstituer en gros ses origines grâce à la Bible et surtout aux langues (5).

1. Il écrivait à Thévenot (corr., fol. 20), le 10 août 1691, à propos de Malpighi : « J'ay parlé avec luy sur un soubçon que j'ay, que le globe de la terre pourroit avoir esté en estat de fusion au commencement lorsque la lumiere se séparait des ténèbres ». Cité par BODEMANN, p. 335. Sur cette séparation, conforme au texte de la Genèse, v. *Protogæa*, § III. DUTENS, t. II, part. 2, p. 202 et *AA. EE.* cités, p. 42.

2. Lettre à Bourguet. GEHR., p. 566-7 (DUTENS, p. 213-4). Cf. suite de la lettre à Thévenot citée : « que la base de ce grand corps... seroit une espèce de vitrification ou en partie *terra coacta*, que la mer seroit *genus liquoris quem chymici vocant oleum per deliquium*, lorsqu'après la refrigeration de la masse fondue les vapeurs se recondensant et lavant la surface de cette masse ont formé une eau qui s'est chargée des sels fixés de la combustion c'est-à-dire de sel marin. Depuis les ruines des cavités, les inondations, les sedimens ont extrêmement changé la face des choses. » Le début seulement dans BODEMANN, *l. c.* Cf. *Protogæa*, § IV-VI. DUTENS, p. 203-6. « Au lieu de croire que la mer est salée par des rochers de sel dissouts... ma conjecture est que la mer est une lessive de sels qui sont restés d'un ancien incendie de la surface du globe de la terre. » *Observations* du 4 octobre 1706 sur une lettre de Hartsoecker. GEHR., t. III, p. 491. Cf. lettres à Bussing, 24 décembre 1696. FELLER, p. 30 (DUTENS, t. V, p. 549); à Bierling, 14 janvier 1712. GEHR., t. VII, p. 503 (DUTENS, p. 377); à Ch.-M. Spencer s. d. (16 octobre 1707). *Miscell. Berol.*, t. I, p. 118-20 (DUTENS, t. II, part. 2, p. 176-7).

3. *Protogæa*, § 45-48 et 18-35. DUTENS, t. II, part. 2, pp. 237-40 et 214-30.

4. « Nos porrigendæ in immensum æternitatis exiguam partem novimus, quantum enim est memoria aliquot millenorum annorum, quam nobis historia tradit. » *De rerum originatione radicali*, 23 novembre 1697. GEHR., t. VII, p. 306.

5. V. pl. haut, p. 403-404.

Le berceau de la race humaine est unique (1) : il paraît avoir été en Asie occidentale, sinon la Chaldée, du moins l'Arménie, ou la Colchide (2). De là les hommes se sont répandus sur toutes les parties du globe, principalement au centre de l'Asie (3) et leurs migrations ont dès lors eu lieu de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud (4), c'est-à-dire dans la direction et dans le voisinage du soleil ; elles se sont faites d'abord par terre (5). Sorties de la grande Scythie, les races

1. V. pl. haut, p. 717, n. 4.

2. « Huetius edidit libellum *De vero situ Paradisi Terrestris*, in quo satis probabiliter evincit situm ejus fuisse paulo infra confluentem Tigris et Euphrates, et paulo supra novum communis alvei discidium, in duos ingentes ramos mare petentes, quorum unus sit Pison, alter Gihon, multaque pro more suo erudita inspergit. » Lettre à Magliabechi, 15 février 1692. *Epistolæ*, p. 36 (DUTENS, t. V, p. 97). Huet écrivait à Nicaise, le 12 septembre 1692, qu'il avait envoyé son livre à Leibniz. GEHR., t. III, p. 5 note. « Je trouve ... fort considérable... que la langue Arménienne, si différente de l'Hébreu et de l'Arabe, est la langue du pays où sans doute Moÿse a placé le Paradis terrestre ; ce que j'ay conçu longtemps avant que Mr. Reland ait publié ce sentiment. Les gens du pays le soutenaient déjà, au rapport des voyageurs ; et rien, n'est si naturel que de dire que *Pison* et *Phasis*, tous deux aurifères, sont la même rivière ; et il est sûr que *Gihon* est un nom appellatif, attribué à plusieurs fleuves aux environs de la mer Caspienne, comme *Araxe* aussi dans d'autres langues. Si nous voulons faire Hébraïque la langue du lieu du Paradis terrestre, repeuplé par Noé, il faudra dire, que les peuples (Scythes peut-être) en ont chassé les Habitans ». Lettre à la Croze, 29 avril 1715. KORTH., t. I, p. 437 (DUTENS, t. V, p. 510). Sur les difficultés des origines bibliques, v. lettre à Ludolf, avril 1699 (DUTENS, t. IV, part. 2, p. 210 et t. VI, part. 2, p. 80 et ci-dessous.

3. « De connexionibus populorum cum posteris Noachi, in sacra Scriptura memoratis, obscurior mihi disquisitio videtur, nec tamen aspernanda. Viciniores gentes Mosi potissimum ante oculos fuisse, etiam Bochartus agnovit. Circa fontes Tigridis, Euphratis, Phasis et Araxis sacer Genesee autor locavit caput rerum, unde in omnia propago regimenne. Hoc posito principio non abnuo, à septentrionali latere *ex Mesopotamia in Scythiam*, *ex Scythia in Germaniam et Celtas*, ducendam esse lineam coloniarum : dum alia nationum, ut sic dicam, arbor per Arabiam, Syriam et Ægyptum ramos extendit ; Unde Phœnicii Ægyptiique maritima secuti, navigationibusque in ulteriora delati, tandem in Asia minore, Græcia et Italia, Scythis et Celtis terra interim diffusis, rursus occurrerunt. Ex quo jam mistura linguarum gentiumque in Latinis et Græcis ; ubi non minùs Scythismus quàm Phœnicissatio apparet ». *Considerations* sur la lettre de Pezron. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 86.

4. « Vielen migrationes ex septentrione in Asiam et Europam gangen. » Mémoire s. d. (1703 env.). FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 402. « In massen bekand und theils die heilige Scihrift, theils die histori und der augenschein bezeigt, dass die meisten Migrationes von Osten nach Westen und von Norden nach Süden gangen ». Mémoire de 1713. ID., p. 527-8 (GUERRIER, p. 242).

5. « Si ponamus, habitatores Europæ ex Oriente venisse, et primas migra-

du Nord ont peuplé la Germanie et la Grèce, la Gaule et l'Italie (1), puis les îles et presqu'îles du Nord (2), dont les dernières, comme l'Est de l'Europe, étaient déjà occupées par des peuples sortis directement de l'Asie, mais assez différents des premiers (3). En même temps, d'autres races d'hommes sortis du Sud se répandaient sur le pourtour occidental de l'Océan Indien, de la Mer Rouge et de la Méditerranée orientale (4), et y développaient la première civilisation connue.

Celle-ci s'est, en effet, répandue d'abord de l'Est à l'Ouest (5). Sans parler des Chinois, qui forment un véritable monde à part (6), ce sont probablement les Indiens qui ont, les premiers, professé la doctrine de l'immortalité de l'âme et l'ont transmise ensuite aux Mages et aux Égyptiens (7). Si les Sabéens, peuple de l'Arabie heureuse, sont les pères de l'astronomie (8), ils l'ont sans doute fait connaître aux Chaldéens (9). Ceux-ci connaissaient l'écriture,

tiones terra fuisse factas, credibile est primos Græciæ et Germaniæ habitatores ex Scythia venisse, et Gallos esse propaginem Germanorum. » *Observations* sur la lettre de Gehr. Meier du 5 février 1698. DUTENS, p. VI, part. 2, p. 149. Cf. lettres à Chamberlayne, s. d. (avant 1715) et à Ludolf, 25 juillet 1692. *Id.*, p. 195 et part. I, p. 111.

1. V. pl. haut, p. 418.

2. V. pl. haut, p. 153, n. 3.

3. V. pl. haut, p. 223, n. 3 et : « presque tous les peuples du Nord de l'Europe sont Allemands ou Esclavons ou Estoniens. » Lettre s. d. n. a., corr. de Larroque, fol. 21-22.

4. V. pl. haut, p. 223, n. 4.

5. « Est quoddam scientiarum velut iter, quæ a Chaldæis, Ægyptiis, Phœnicibus, ad Græcos et Romanos, inde ad Arabas profectæ sunt : deinde in Occidentem redierunt, nunc viam in Septentrionem affectant. » Lettre à Magliabechi du 29 décembre 1711 (datée par erreur de 1707). *Epistolæ*, p. 111 (DUTENS, t. V, p. 137).

6. V. pl. haut, p. 343, n. 8.

7. « Immortalitatis animarum antiquissima doctrina μετεμψυχωσεως additamentum videtur ab Indis accepisse, quod inde ad Magos Ægyptiosque venisse credibile est. » Lettre à Hansch, 25 juillet 1707. KORTH., t. III, p. 64 (DUTENS, t. II, p. 223).

8. « Astrologia antiqua a Sabæis vel Zabiis (non idem puto) fluxit. » Lettre à van der Hardt, 10 avril 1695. *A. f. G. d. Ph.*, t. I, p. 234 (sur la justesse de cette vue, v. le commentaire de STEIN. *Id.*, p. 235). Cf. lettre à Th. Burnet, 11/21 juin 1695. GEHR., t. III, p. 161 (DUTENS, t. VI, p. 223).

9. « Il semble que le culte des Planètes a fait une bonne partie de la religion des anciens Chaldéens et Arabes, que Maimonide appelle Zabiens. » Lettre à la Croze, 2 décembre 1706. KORTH., t. I, p. 380 (DUTENS, t. V, p. 380).

comme en témoignent les inscriptions de Babylone; peut-être a-t-elle été enseignée aux Hébreux par Abraham (1) et celui-ci a évidemment apporté aussi quelques connaissances aux Egyptiens (2).

L'Égypte, si admirablement située, d'une fertilité merveilleuse (3), dont la langue, absolument différente de celle des Hébreux (4), est peut-être voisine de celle des Arméniens (5), a été la « mère des sciences (6) » et des arts. Elle a enseigné l'écriture aux Phéniciens (7), les arts industriels et peut-être la chimie à toute l'antiquité (8). Les Phéniciens, leurs héritiers, ont transmis aux Hébreux et aux Grecs l'alphabet d'où est tiré celui qu'on emploie dans tous les pays civilisés (9). Quant aux Hébreux, ils ont sauvé la notion d'un Dieu unique, alors presque oublié du genre humain (10). Tandis que les païens avaient des cérémonies et point d'articles de foi, des pratiques secrètes et pas de dogme public, des superstitions mais pas de croyances raisonnablement fondées, « Abraham et Moïse

1. « Habebant et Chaldæi perantiqua monumenta quæ Babylone invenit Alexander. Et Abrahamus ex Chaldæâ in Palestinam venit, ut multa alia taceam quæ faciunt ut vix audeam pronuntiare nullum fuisse alphabetum ante Mosem. » Lettre à Bourguet, 15 décembre 1709 (faussement datée de 1707, v. pl. haut, p. 230, n. 3). GEHR., t. III, p. 547 (DUTENS, t. VI, p. 204-5).

2. « Ægyptios aliqua docuisse meritò creditur Abrahamus a Chaldæis profectus. » Lettre à Hansch citée pl. haut, p. 725, n. 7.

3. *Consil. Ægypt.*, § 7. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 47-48.

4. « Ægyptii certè (haud dubiè Chamitæ) linguam habebant ab Hebraica planè diversam. » Lettre à Ludolf, 3 avril 1699. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 80.

5. Lettres à Acoluth du 10 octobre 1695. *Id.*, p. 138, et à Ludolf du 21 mars. *Id.*, part. 1, p. 121.

6. *Consil. Ægypt.*, l. c. pl. haut, note 3.

7. *Id.* FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 38.

8. « Unius Suidæ, recentis scriptoris, auctoritas de Ægyptiis sub Romano Imperio per aurificam artem luxuriantibus, et Domitiano metuendis, qui ideò comburi jusserit eorum libros, minùs tuta est. Quanquam non illibenter credam, paulatim cœpisse innotescere damnosi laboris amabilem insaniam, ab Indis fortassè allatam, et Romanorum Principum edictis coercitam. » Lettre à Stisser, 25 mai 1700. DUTENS, t. II, part. 2, p. 129.

9. A propos des inscriptions de Persépolis, il écrit dans la lettre citée pl. haut, note 1 : « Nihil habent commune cum Mosaicis seu Phœnicis, ex quibus fateor pleraque alia alphabeta fluxisse ». « Interim Græcos initia scientiarum Ægyptiis et Phœnicibus debere libens admitto. » Lettre à Hansch citée pl. haut, p. 725, n. 7.

10. « Illud agnosco unius Dei cultum penè oblitteratum in humano genere, per Hæbreos restitutum esse. » Même lettre à Hansch.

ont établi la croyance d'un seul Dieu, source de tout bien, auteur de toutes choses (1) ». Cependant « Moïse n'avait point fait entrer dans ses lois la doctrine de l'immortalité de l'âme »; ce fut Jésus, « divin fondateur de la religion la plus pure et la plus éclairée, qui enseigna, avec toute l'autorité d'un législateur, que les âmes immortelles passent dans une autre vie, où elles doivent recevoir le salaire de leurs actions », et qui, des prémisses posées par Moïse, tira toutes les conséquences, en voulant « que la divinité fût l'objet non seulement de notre crainte et de notre vénération, mais encore de notre amour et de notre tendresse (2) ». Après lui, c'est aux Grecs que les chrétiens devaient emprunter leur philosophie (3).

Pendant que les Juifs établissaient ces grandes idées, un autre petit peuple développait les sciences et les arts ébauchés par les Phéniciens et les Egyptiens. Tandis que ceux-ci, comme les Chinois, n'avaient eu qu'une géométrie expérimentale, les Grecs, « si peu exacts en autre chose », ont voulu « montrer la force de la raison et l'excellence de la science » en fondant la géométrie théorique (4); en même temps, Aristote, disciple de Platon qui, par Pythagore se

1. *Théodicée*, préface, § 2-3. GEHR., t. VI, p. 25-26.

2. *Id.*, § 2-4, p. 25-27. V. sur ce passage ZELLER, p. 184-5, qui remarque que Leibniz considère le Christ à un point de vue purement humain. Cf. implicitement BARUZI, p. 44-45. Cependant les autres passages de la *Théodicée* prouvent que ses sentiments étaient conformes au dogme. Cf. *Causa dei adserta per justitiam ejus*, § 49. DUTENS, t. I, p. 482; lettre à Th. Burnet du 18 octobre 1712. GEHR., t. III, p. 324 (DUTENS, t. VI, p. 287). « La divinité qui habitait dans la nature humaine de Jésus-Christ a fait la réunion de Dieu et des hommes » pour qui « le Christ constitue entre Dieu et les hommes le moyen terme exigé pour qu'il ne se trouve point de lacune dans l'être. » BARUZI, *Rev. de métaph. et de morale*, janvier 1905, p. 27 (cf. RITTER, t. II, p. 187). C'est une application de la loi de continuité.

3. A propos de Spinoza, Leibniz écrit : « L'auteur dit dans la préface que les premiers chrétiens ont reçu la philosophie des Hébreux, mais c'est plutôt des Platoniciens, dont la tiennent les Juifs eux-mêmes, comme Philon. » Cité par FOUCHER DE CAREIL, *Leibniz, Descartes et Spinoza*, p. 187.⁹

4. *Réflexions* sur le premier livre de Locke. Leibniz ajoute : « Je l'attribue à la Providence, et je crois que sans cela nous ne saurions presque point ce que c'est que démonstration. Aussi crois-je que c'est en cela principalement que nous sommes supérieurs aux Chinois jusqu'ici ».

rattache à l'Orient (1), mettait la logique en forme et la métaphysique en démonstrations (2); il ne resta plus aux Pères de l'Eglise qu'à rejeter « ce qu'il y avait de mauvais dans la philosophie des Grecs (3) ». A part l'histoire et le droit, les Romains doivent presque tout aux Grecs ; mais leur éloquence n'est pas inférieure et peut-être même est-elle supérieure à celle de ces derniers; quant au droit, ils l'ont véritablement créé de toutes pièces, parce qu'ils savaient gouverner les peuples qu'ils avaient soumis (4). D'une manière générale, les Grecs et les Romains sont supérieurs aux modernes par la forme (5); ils ont aussi sur eux une autre supériorité, c'est la tolérance : elle vient de ce qu'ils n'avaient pas de dogmes fixes et il en résulte qu'ils n'ont pas connu les guerres de religion (6). Quant aux Empires qu'ils ont fondés, ils proviennent en partie de ce que, jadis de vastes territoires appartenant à un seul poten-

1. A la suite de la doctrine de la métempsychose apportée en Egypte (v. pl. haut, p. 725, n. 7), Leibniz écrit à Hansch : « Pythagoras autem in Occidentem introduxit, hunc Plato passim sequutus est. » Le 14 mars 1715 il écrivait au même : « Pythagoræ primaria dogmata Plato renovavit et illustravit. » KORTH., t. III, p. 89 (DUTENS, t. VI, p. 170). Cf. *Leibnitiana*, § CLXXXI. DUTENS, t. VI, p. 331.

2. V. pl. haut, p. 496, notes 4-5.

3. Lettre à Rémond, 26 août 1714. GEHR., t. III, p. 625 (DUTENS, t. V, p. 13).

4. « Historia litteraria Romanorum ampli est argumenti. Interim præter Historiam et jurisprudentiam Romani omnia ferè Græcis debent. Eloquentia tamen eorum sive prosa sive versa mihi adeo Græca non inferior videtur, ut aliquando etiam superiorem putem. Veteres ICtos Romanos, quorum fragmenta in digestis habemus, semper sum admiratus :

Excudant alii spirantia mollius æra,

Tu regere imperio populos, Romane, memento. »

Lettre à Kortholt, 3 juillet 1716. KORTH., t. I, p. 366 (DUTENS., t. V, p. 340). Dans une autre lettre au juriste Kestner, le 1^{er} juillet, Leibniz dit moins complètement que, sauf le droit, les Romains doivent tout aux Grecs. ID., p. 257 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 267).

5. V. pl. haut, p. 659, n. 3.

6. « On loue... les Anciens qui toléroient les visionnaires, et donnoient une entière liberté aux Philosophes de railler la Religion établie. On peut excuser ces Anciens, car le Paganisme n'avoit presque point de dogmes fixes... Cependant cette tolérance des Anciens n'étoit pas sans exception : Socrate l'éprouva. Mais c'est quelque chose d'assez remarquable que les Anciens n'ont point connu de guerres de Religion ; ce fleau étoit réservé aux tems postérieurs ». *Remarques sur la lettre sur l'enthousiasme*, § XIV. DUTENS, t. V, p. 49. Cf. le passage de la *Théodicée* cité pl. haut, p. 727, n. 2.

tat, sans qu'il existât de noblesse territoriale, il était facile aux peuples de changer de maître (1), de ce que de grands capitaines comme Philippe, Alexandre ou César ont adopté une tactique particulière (2) et de ce que les diplomates anciens ont usé d'une politique spéciale, l'arbitrage et la fédération (3). Mais quand l'armée romaine eut été remplie de Barbares (4) et que la civilisation romaine eut diminué au profit de la grecque (5), l'Empire d'Occident devait être facilement la proie des envahisseurs, alors que l'Empire d'Orient durera plus de dix siècles encore.

Avec les invasions des Barbares commence l'histoire du moyen âge (6), préface de l'histoire moderne; après avoir renversé l'empire romain, les Germains devaient jeter les fondements des Etats qui, dès lors, subsisteront en Europe (7). Toutes ces invasions ont eu lieu par terre et, dans la partie de la Germanie laissée libre, se sont établis les Slaves, de race sarmate (8). Seuls les Saxons sont venus par eau le long de la mer du Nord et dans la grande Bretagne (9). Les Francs, sortis des bords de la Baltique, ont pénétré successivement en Germanie et en Gaule (10) et après avoir « renversé ou soumis peu à peu » les Alamans, les Wisigoths, les Burgondes et les Bavares, « furent en

1. KLOPP, t. I, p. 273, § 18.

2. *Ibid.* et pl. haut, p. 721, n. 6.

3. V. pl. haut, p. 583, n. 14.

4. V. pl. haut, p. 323, n. 10.

5. Sur la décadence de Rome et la grandeur des Grecs, v. la correspondance de Leibniz avec Bossuet, dont la conclusion est : « Ainsi, avant l'invasion des Barbares, la barbarie était à demi formée dans l'Occident. » Cité par BARUZI, p. 371-2.

6. V. pl. haut, p. 345, n. 5.

7. « Postquam Germanorum exundationibus Romæ potentia fracta est, excito sedibus septentrione... jacta sunt fundamenta imperiorum quæ nunc quoque Europam distinguunt. » *Brevis synopsis hist. Guelf.* PERTZ, t. IV, p. 227. « Nam ex Imperii Romani veteris ruinis, postquam Germanicorum et Scythicorum populorum inundatione subversum est, nata est alia facies rerum : unde paulatim prodire regna et principatus et respUBLICÆ, quæ nunc quoque florent. » Préf. des *Accessiones.* DUTENS, t. IV, part. 2, p. 54.

8. « Germaniæ partem habitatoribus desertam Slavi Sarmatum progenies occuparat. » *Brevis synopsis*, p. 227.

9. *Ibid.*

10. V. pl. haut, p. 294-295.

estat, avec l'aide de presque tous les peuples germaniques, de résister au choc des Sarrasins (1) »; la bataille de Poitiers sauva l'Europe de l'islamisme et fit reculer l'invasion arabe (2). Charlemagne porta à son apogée la puissance des Francs en soumettant les Saxons et les Lombards et en rétablissant l'Empire d'Occident (3); sa mort fut le signal d'un démembrement (4) qui favorisa les invasions normandes (5) et d'où sortirent les nations modernes. Quand l'Europe fut désolée par les Normands et les Hongrois, l'Empire passa aux Saxons (6), qui sauvèrent l'Europe des invasions des Hongrois, lesquels devaient à leur tour en devenir le rempart contre les Tartares et les Turcs (7).

Tous ces triomphes de la puissance germanique étaient des victoires pour le christianisme devenu, depuis la fin du moyen âge, la croyance des peuples civilisés (8); l'histoire du moyen âge est dominée par celle de la religion. C'est l'Eglise qui, grâce aux monastères, nous a conservé la plupart des manuscrits et, par suite, des œuvres des anciens; étant les plus instruits, les ecclésiastiques avaient aussi le plus d'autorité (9) et ils la gardèrent tant qu'ils n'en abusèrent pas. Mais le génie des peuples diffère et les Orientaux se séparent de l'Eglise latine dont ils n'admettaient plus les croyances (10), notamment sur les images.

1. Mémoire du 1^{er} juillet 1692. *Z. d. h. V. f. N.* 1885, p. 35.

2. V. pl. haut, p. 719, n. 4.

3. Mémoire de 1692 cité pl. haut, note 1.

4. V. pl. haut, p. 720, n. 1.

5. V. pl. haut, p. 648, n. 2.

6. V. pl. haut, p. 703, n. 7.

7. V. pl. haut, p. 648, n. 3.

8. « Les chrétiens ayant eu enfin le dessus dans l'empire romain, maître de la meilleure partie de la terre connue, la religion des sages devint celle des peuples. » *Théodicée*, préf., § 3, *GEHR.*, t. VI, p. 27.

9. V. pl. haut, p. 643, n. 8 et 644, n. 1.

10. « Germani, *gens retinentissima libertatis*, in humani oris speciem assimilari deos, non ex magnitudine celestium arbitrabantur. » « Observatum dignum est, et *ex genio gentium*, quod patres Nicæenses argumento ab imaginibus imperatorum utuntur, quas civitatibus et provinciis appropinquantes obvium cum luminibus et odoribus populi, projectis corporibus, venerabantur. » *Ann. Imp.* 794, § 39 et 40, t. I, p. 176-7.

Ce sont les superstitions dont il était chargé, en même temps que les persécutions religieuses et l'absence de traduction arabe de la Bible qui ont permis à Mahomet de faire tant d'adeptes : l'islamisme est une sorte de réaction contre la corruption du christianisme en Orient, son intolérance et son peu de fixité. S'il a, ailleurs, pris un développement si rapide et si considérable, c'est que c'était un déisme apparenté au judaïsme et au christianisme : il a pu ainsi triompher facilement du paganisme et maintenir les dogmes essentiels de la théologie en Asie et en Afrique où n'avait pu pénétrer le christianisme (1).

L'extension de l'empire arabe sur ces deux parties du monde montre toute la force que la religion peut inspirer aux âmes (2); cependant les califes électifs n'y commandèrent pas plus longtemps aux soldats que les prêtres des autres nations (3). Après la défaite de Poitiers, la puissance des Arabes ne cessa de décliner (4) et les chrétiens la rédui-

1. A propos du concile de Francfort, qui s'élève contre le culte des images, Leibniz écrit à Bossuet, le 29 mars 1693 : « Si on l'avoit fait de bonne heure, le Christianisme ne seroit point devenu méprisable dans l'Orient, où Mahomet n'auroit point prévalu. » DUTENS, t. I, p. 550. Cf. BARUZI, p. 323, note 2. « Je crains... que les persécutions horribles qu'on exerceoit contre les Chrétiens dans l'Empire Romain... n'ayent contribué beaucoup à peupler l'Arabie, et plus encor à affoiblir le Christianisme et à le rendre odieux dans les pays Orientaux; outre qu'il étoit déjà chargé de beaucoup de superstitions, et donnoit prise sur lui en bien des matieres, lors que Mahomet s'éleva pour établir une Religion qui approchoit assez de la Juive et ne s'éloignoit pas entièrement de quelques sectes Chrétiennes, ce qui lui fit avoir bientôt un grand nombre de sectateurs.... le Christianisme n'avoit peut être pas pris assez racine dans l'Arabie en ce tems-là parce qu'il n'y avoit point alors apparemment de traduction de la sainte Écriture en Arabe. » Lettre à la Croze, 2 décembre 1706. KORTH., t. I, p. 379-81 (DUTENS, t. V, p. 479-80). A la suite du passage sur Jésus-Christ cité pl. haut, p. 727, n.2, Leibniz dit : « Mahomet, depuis ne s'écarta point de ces grands dogmes de la théologie naturelle : ses sectateurs les répandirent même parmi les nations les plus reculées de l'Asie et de l'Afrique, où le christianisme n'avoit point été porté; et ils abolirent en bien des pays les superstitions païennes, contraires à la véritable doctrine de l'unité de Dieu, et de l'immortalité des âmes. »

2. « Neque unquam manifestius apperuit, quantum religio roboris animis inspirare possit. » *Ann. Imp.*, 778, § 2, t. I, p. 69.

3. « Vana spe posse effici, ut principes et homines militares sacerdotum aut togatorum imperio contineri se diu paterentur; quod nec magi Persarum, nec califæ Arabum, nec dairi Japonensium consequi potuere. » *Id.* 875, § 18, t. I, p. 739.

4. *Consil. Ægypt.*, § III. FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 39.

sirent encore par les croisades, expéditions qui s'accomplirent facilement parce qu'elles se firent par mer, comme la plupart des grandes chevauchées du moyen âge, notamment celles des Normands en Angleterre et en Sicile (1), mais qui échouèrent parce qu'elles ne visèrent pas assez tôt à la conquête de l'Égypte, la clé de l'Orient, et qui cessèrent dès que saint Louis l'eut tenté (2).

Les croisades avaient été organisées par les Papes, « qui passoient pour les Chefs spirituels et les Empereurs ou Rois des Romains pour les chefs temporels » de la République chrétienne, « et les Empereurs en devoient estre comme les Generaux nés. C'était comme un droit des gens entre les Chrétiens latins durant quelques siècles, et les juriscultes raisoient sur ce pied là (3) ». Ce droit provenait en particulier des Papes qui, dès le ix^e siècle, avec Nicolas I^{er}, réclamaient le droit de juger les rois et les Empereurs. « Grégoire VII prétendit hautement un droit semblable et même plus grand sur l'Empereur Henri IV »; après lui Urbain II « exerça celui de Directeur même du Temporel de l'Église universelle, quoique indirectement, en établissant les Expéditions d'outre-mer contre les infidèles (4) » et Innocent III plus encore, puisqu'il disposa en quelque sorte de la couronne impériale et qu'il se fit obéir du roi de France, le plus puissant de l'Europe (5).

Mais, depuis Grégoire VII, la lutte était engagée entre le Sacerdoce et l'Empire; elle se termina par la chute de celui-ci. Déjà, la condamnation de Henri le Lion avait amené le démembrement des États de l'Allemagne (6); pendant le grand interrègne, « la nécessité obligea quelques

1. *Consil. Ægypt.*, § VIII, p. 61-63.

2. *Id.* § III, p. 39 et 3 (sommaire); cf. pl. haut, p. 12, n. 9.

3. *Observations* sur le projet d'une paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre. DUTENS, t. V, p. 56. Cf. *Cod. dipl.*, préf., § xv. *Id.*, t. IV, part. 3, p. 298-9. — Ces idées du Pape arbitre des rois et de l'Empereur « avocat de l'Église universelle » sont déjà dans la lettre au landgrave de Hesse, s. d. (1680). ROMMEL, t. I, p. 285.

4. *Observations*, l. c.

5. *Cod. dipl.*, préf., § xviii et xvi. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 301-2 et 299.

6. *Brevis synopsis hist. Guelf.* PERTZ, t. IV, p. 234.

Seigneurs des Villes de faire des alliances pour maintenir la paix publique », les « Villes commencèrent à prendre part au Gouvernement » et les différents princes se rendirent indépendants (1). Quand l'Empire fut rétabli, ces droits furent consacrés dans la Bulle d'Or; les Empereurs essayèrent dans les grands conciles de jouer le rôle de « Directeurs de la Société chrétienne »; mais les Papes s'opposèrent à une tenue régulière de ces Assemblées, « craignant d'être soumis eux-mêmes à la censure. Ce fut le commencement de leur décadence (2) ».

Tandis que le pouvoir y était dû à l'élection et avait changé perpétuellement de famille jusqu'à la mort de Frédéric II, la maison d'Autriche, qui avait recueilli la puissance de l'Empire (3), ne cessa de s'agrandir par des mariages (4). Cependant la maison de France s'accroissait continuellement, grâce à la puissance de la dynastie des Capétiens et à l'extinction successive des grandes maisons rivales (5); les rois en étaient généralement ménagés des Papes, qui « en avaient plus de besoin » que des Empereurs (6), jusqu'à ce que Philippe-le-Bel, en abattant Boniface VIII, soumit absolument la Papauté à la France (7). Ce pays ne fit guère, pendant plusieurs siècles, que lutter contre l'Angleterre jusqu'à ce qu'elle l'eût chassée du continent sans pour cela détruire leurs prétentions sur le royaume (8); après quoi, la France lutta contre la maison

1. *Observations* citées. DUTENS, t. V, p. 60.

2. *Id.*, p. 57-58. Et plus loin : « Cependant je crois que s'il y avait eu des Papes en grande réputation de sagesse et de vertu, qui eussent voulu suivre les mesures prises à Constance, ils auroient remédié aux abus, prévenu la rupture, et soutenu, ou même avancé davantage la Société Chrétienne ».

3. *Brevis synopsis*. PERTZ, t. IV, p. 234 (trad. en allemand par KLOPP, *der Fall*, t. I, p. 75).

4. *Consil. Ægypt.*, § VI. FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 44.

5. « Si en France la Famille Capetingienne se fût bien-tôt éteinte, et si la Couronne eût souvent passé de famille en famille, et si d'autres grandes familles se fussent conservées, la France seroit apparemment aujourd'hui un Corps semblable au Corps germanique. » *Observations* citées. DUTENS, t. V, p. 60.

6. *Id.*, p. 58.

7. *Mantissa*, préf., § XX-XXI. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 319-20.

8. *Id.*, p. 316-7.

d'Autriche (1), d'abord au sujet de la Bourgogne, ensuite à propos de l'Italie et de la France même (2).

Tous ces grands bouleversements politiques n'ont pas empêché la civilisation de se développer. Bien diminuée en Occident, lors de l'invasion des Barbares (3), la culture s'était conservée chez les Grecs (4), d'où elle s'est transmise aux Arabes (5); ceux-ci ont fait connaître à l'Europe la numération décimale et la médecine (6) et ont eu non seulement des savants, mais des philosophes très distingués, surtout en théologie (7). Dans l'Occident, où les monastères ont été les asiles de l'instruction (8) et où Charlemagne et les Ottons ont restauré les lettres (9), la scolastique est souvent une philosophie profonde, surtout pour ce qui touche à la théologie et à la métaphysique (10). D'ailleurs toutes les recherches des savants, encore que confuses, n'ont pas été inutiles, et les trois grandes chimères au moyen âge, la recherche du mouvement perpétuel, de la pierre philosophale et de la quadrature du cercle, ont servi considérablement trois grandes sciences, la méca-

1. « Duobus aut tribus prope seculis nihil aliud Galli Anglique inter sese egere, donec Angli continente amisso excedentes theatro, locum Hispanis fecere. » *Cod. dipl.*, préf., § I. KLOPP, t. VI, p. 458 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 288). Cf. *Ann. Imp.* 987, § 17, t. III, p. 514.

2. *Mantissa*, préf., § XIII, p. 316.

3. « Par l'irruption des barbares toute la science des anciens Grecs et Romains s'est à peu près perdue; et la barbarie a duré, du moins pour ce qui est des sciences, presque jusqu'à l'invention de l'imprimerie. » Lettre à la duchesse d'Orléans, 16 décembre 1715. JÉGLÉ, t. III, p. 160.

4. V. pl. haut, p. 729, n. 5.

5. V. pl. haut, p. 725, n. 5.

6. V. pl. haut, p. 589, n. 6.

7. « Les Arabes ont eu des Philosophes, dont les sentimens sur la Divinité ont été aussi élevés que pourroient être ceux des plus sublimes Philosophes Chrétiens. » Lettre à Nicaise, 15 février 1697. GEHR., t. III, p. 563 (DUTENS, t. II, p. 245).

8. V. pl. haut, p. 643, n. 8.

9. V. pl. haut, p. 598, n. 8 et 599, n. 1.

10. V. pl. haut, p. 351, n. 3 et: « Les Scholastiques ont tenté d'employer utilement pour le Christianisme ce qu'il y avait de passable dans la Philosophie des Payens ». Lettre à Remond citée pl. haut, p. 728, n. 3. Dans une lettre à Conring du 19 mars 1678, Leibniz dit que les scolastiques ont donné beaucoup de démonstrations métaphysiques dignes d'être tirées de l'oubli. GEHR., t. I, p. 198.

nique, la chimie et les mathématiques (1). Parmi les savants, Roger Bacon « semble vouloir déjà parler des perspectives » et paraît avoir connu « la préparation de la poudre (2) », Jean Suisset, dit le calculateur, a le premier « mathématisé dans la Scolastique (3) ».

Trois grandes découvertes provenant en partie des Chinois (4), celles de la poudre à canon, de la boussole et de l'imprimerie, marquent simultanément le commencement de l'ère moderne (5). La première a permis à l'Europe de repousser l'invasion des Turcs (6); la seconde, greffée sur la lecture des voyages de Marco Polo, a permis aux Portugais de trouver la route de l'Inde, à Christophe Colomb de découvrir l'Amérique (7) et a fait mieux connaître la terre et l'univers (8); la troisième, qui ouvre aux sciences un horizon d'une étendue illimitée (9), a favorisé à la fois l'éclosion de la Renaissance et de la Réforme (10).

1. « *Tria magna inania, Lapidis philosophici, motus perpetui, et quadratura circuli, tres insignes scientias mirificè locupletarunt.* » *Dissertatio de origine Germanorum*, § 2. DUTENS, t. IV, part. 2, p. 199.

2. *Leibnitiiana*, § CLXXXVIII. FELLER, p. 234 (DUTENS, t. VI, p. 324).

3. Lettre à Remond citée pl. haut, p. 728, n. 3 ; cf. lettres à Th. Smith, 1696. *Id.*, p. 42 (DUTENS, t. V., p. 567); à Spizel 7/17 avril 1670. (*Id.*, p. 347) et à Pinson (corr., fol. 52-53) s. d. (14 mai 1700), où il écrit : « je voudrais avoir les ouvrages de Suisset dit le calculateur... car ils tiennent le milieu entre les scolastiques et les mathématiciens. Je les ay vûs Ms. à Florence. »

4. « Nous devons aux Chinois la boussole, et peut-être aussi la poudre. » *Leibnitiiana*, FELLER, p. 212 (DUTENS, t. VI, p. 325).

5. V. pl. haut, p. 703, n. 6 et : « *Quantum privatorum possessiones et inventiones possunt. Inventio compassus, Pulveris pyrii et typographiæ mutavit faciem orbis terrarum.* » *Notes* sur l'expédition d'Égypte, s. d. (fin 1672). KLOPP, t. II, p. 13. Cf. lettre au prince Eugène, s. d. (1713-1714). *A. f. òst. Gesch.*, t. XL, p. 231-2 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 312-3).

6. V. pl. haut, p. 703, n. 5.

7. « *Colombo Genuensi orbis vetus novum, M. Pauli lectioni itinera Lusitanorum Orientis.* » *Notes* citées pl. haut, note 5. Cf. *Consil. Ægypt.*, § II, FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 30.

8. GEHR., t. VII, p. 143. A propos de l'invention de l'imprimerie, de la boussole et du télescope, Leibniz écrit dans la lettre au prince Eugène citée pl. haut, note 5 : « Ce qui a servi non seulement à découvrir le véritable système du monde... mais aussi à perfectionner de plus en plus la géographie et la navigation par le moyen des astres. »

9. « Grâce à l'imprimerie... les inventions se sont conservées, elles ne peuvent plus se perdre et il vient sans cesse s'en ajouter de nouvelles ». Lettre à la duchesse d'Orléans, s. d. (après le 25 septembre 1715). JÆGLÉ, t. III, p. 141. Cf. pl. haut, p. 450, n. 5.

10 V. pl. haut, p. 699, n. 3.

L'Italie et la France ont provoqué la Renaissance dans les lettres, mais c'est l'Allemagne qui l'a produite dans les sciences (1) et c'est d'elle seule que provient la Réforme, ce mouvement religieux par lequel les peuples germaniques, s'attachant à l'Écriture, se sont opposés aux peuples latins et grecs, qui suivent la tradition (2). Ce grand changement, venant après la rivalité de la France et de la maison d'Autriche, où, pendant un demi-siècle, les belligérants ont sans cesse entremêlé les guerres et les trêves (3), a amené en Europe une guerre générale de près d'un siècle, qui ne s'est arrêtée qu'aux traités de Westphalie (4).

Pendant les anciens Etats, créés au moyen âge ou au début même de l'époque moderne, tombaient successivement en décadence. Les Turcs, dont les succès si rapides venaient en partie des nombreux alliés qu'ils avaient en Asie et en Europe (5), perdirent rapidement leurs avantages, par suite de la prodigalité de leurs princes, du grand nombre des contrées qu'ils avaient à gouverner, de leur richesse extrême et de leur propre puissance militaire (6). »

1. V. pl. haut, p. 40, n. 7 et *Plan zu einer deutschliebenden Genossenschaft*. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 384-5. Cf. LÉVY-BRÜHL, p. 21.

2. « On peut dire que les partis ont trois principes : 1) l'autorité des Traditions, 2) l'Écriture, 3) la Philosophie. L'autorité conduit principalement les Grecs et les Romains, l'Écriture, les Protestans et la Philosophie, les Sociniens. Tous ces trois principes sont bons, mais on peut en abuser, cela fait les erreurs. » Lettre au landgrave Ernest, 20/30 janvier 1692. ROMMEL, t. II, p. 394. « Maintenant c'est quasi tout le Nord qui s'attache au Sud de l'Europe; c'est la plus grande partie des Peuples Germaniques opposés aux Latins. » Suit l'énumération des peuples d'Europe et de leur religion. Lettre à Bossuet, 8/18 avril 1692. KLOPP, t. VII, p. 199 (DUTENS, t. I, p. 529). « Enfin la grande Réforme dans l'Occident changea extrêmement l'état des choses, et il se fit une Scission, par laquelle la plus grande partie des peuples dont la langue est originairement Teutonique, fut détachée des peuples dont la langue est originairement Latine. » *Observations* (citées pl. haut, p. 732 n. 3). DUTENS, t. V, p. 59.

3. « Carolo V Imperator et Francisco I. Gallie Regi videmus contigisse, quorum tot extant tractatus, ut nullum credas habuisse bellandi tempus; tot verò hostiliter acta memorantur, ut nunquam pacem fecisse videantur. » *Cod. dipl.*, préf., § I. KLOPP, t. III, p. 458 (DUTENS, t. IV, part. 3, p. 288).

4. « Il semblerait que Dieu va accorder au monde un nouvel âge d'or comme fut la période qui suivit l'an 1648. » Lettre à la duchesse d'Orléans, 13 septembre 1715. JÆGLÉ, t. III, p. 134.

5. *Bedenken von der Securität des deutschen Reiches*, § 24. KLOPP, t. I, p. 256.

6. *Consil. Ægypti*, § XIII. FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. 123.

Dans l'Europe occidentale, l'Espagne, si agrandie par Ferdinand et Charles-Quint, a cru pouvoir réaliser avec Philippe II la monarchie universelle, sous prétexte de protéger le catholicisme contre les protestants et les infidèles; mais elle s'est affaiblie par l'expulsion des Maures, par sa lutte contre Elisabeth (1) et s'est annihilée par la dépopulation (2). Au contraire, la France qui avait échappé à sa domination et l'avait vaincue sous Henri IV, puis grâce à Richelieu et à Mazarin (3), a tenté à son tour avec Louis XIV d'arriver à cette même monarchie (4), en absorbant son ancienne rivale (5). Son souverain a ainsi provoqué dans l'Europe entière « une guerre de près de cinquante ans interrompue à peine par des armistices décorés du nom de paix », guerre qui a causé bien du mal à la France (6) en la détournant « de la voie ouverte par Colbert » au commerce et à l'industrie (7) et en lui en faisant suivre une autre, conforme aux volontés de son grand roi (8).

1. *Bedenken*, § 25. KLOPP, t. I, p. 277.

2. V. pl. haut, p. 593, n. 12.

3. *Bedenken*, § 17 et 25. KLOPP, t. I, p. 272-3 et 277. — Sur l'importance de la mort de Henri IV et de la minorité de Louis XIV, v. *Considérations* sur les intérêts de la S^me M. de B. ID., t. VI, p. 276.

4. *Bedenken*, § 18, p. 273.

5. « La France est enfin venue à bout de ce qu'elle médite depuis l'an 1660, ce qui est la translation de la monarchie d'Espagne dans la maison de Bourbon. On l'a prévu et on a point su l'empêcher. Si cela subsiste, la liberté publique et la religion protestante sont dans le plus grand danger du monde. » Lettre à Sparfvenfeldt (corr., fol. 73), s. d. (après le 19 avril 1702); fin dans BODEMANN, p. 301. « L'espérance de faire passer la Maison d'Espagne dans la Maison de France a été la source de cinquante ans de guerre; et il est à craindre que l'espérance de l'en faire ressortir ne trouble l'Europe encore pendant cinquante autres années ». Lettre à l'abbé de Saint-Pierre, 7 février 1715. DUTENS, t. V, p. 62.

6. Lettre du 13 septembre 1715 à la duchesse d'Orléans. JÆGLÉ, t. III, p. 135.

7. Lettre à la même, 16 décembre, p. 160.

8. « Si ce prince avoit observé les traités faits avec ses voisins et s'il avoit usé de modération envers ses sujets religieux, sa gloire seroit sans tache et sa fortune auroit peut être été sans revers. » Lettre à Mezquita, 22 mars 1712. BODEMANN, p. 185, n° 649. — Leibniz a souvent répété que le moyen de donner à la France la « monarchie universelle » étoit de lui assurer l'arbitrage souverain de l'Europe par la paix et la modération. *Consil. Ægypt.*, *passim*. FOUCHER DE CAREIL, t. V, p. xxx-xxxiii. Cf. projet du 20 janvier 1672. KLOPP, t. II, p. 110-1 (FOUCHER, t. V, p. 306-7).

Avec la prépondérance politique, ce pays a obtenu la suprématie littéraire et scientifique (1). La Renaissance et la Réforme avaient, au siècle précédent, développé le goût de l'érudition, quand les découvertes scientifiques du commencement du xvii^e siècle tournèrent les esprits vers l'étude de la nature (2). Déjà, en Italie, Galilée avait perfectionné l'astronomie et créé la physique (3), quand, en Angleterre, le chancelier Bacon tourna les esprits vers l'expérimentation (4). C'est grâce à cette impulsion que Harvey découvrit la circulation du sang (5) et que, sous le roi Charles II, fondateur de la société royale de Londres et son cousin-germain, le prince Rupert, les Anglais se livrèrent aux sciences physiques et naturelles (6); malheureusement ils ne tardèrent pas à abandonner les études pour se livrer aux discussions politiques et religieuses (7); seul, Newton poursuivit ses recherches scientifiques (8). Et, comme depuis Charlemagne, « Paris a toujours été le lieu de l'Europe, où il y a eu les plus habiles gens ramassés (9) », la France n'a pas tardé à avoir la supériorité intel-

1. V. pl. haut, p. 722, n. 1.

2. V. pl. haut, p. 358, n. 2.

3. V. pl. haut, p. 721, n. 4 et p. 735, n. 8, pour l'importance du télescope. « Princeps Galilæus reseratis motuum claustris, naturalem scientiam novâ fecunditate irrigavit. » *Specimen...* pro eligendo rege Polonorum. DUTENS, t. IV, part. 3, p. 523.

4. « Baconi debetur exercitatio animorum ad experimenta. » *Notes sur le projet d'Égypte*, s. d. (fin 1671). KLOPP, t. II, p. 14.

5. V. pl. haut, p. 588, n. 5.

6. Lettres au prince Eugène s. d. (1713-1714). KLOPP, *A. f. öst. Gesch.*, t. XL, p. 232-3 (FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 314), d'où il résulte que Leibniz a connu le roi et le prince dans un de ses voyages d'Angleterre; à la duchesse d'Orléans, 16 décembre 1715. JÆGLÉ, t. III, p. 160.

7. *Ibidem* et lettre à Remond, 17 janvier 1716. GEHR., t. III, p. 669 (DUTENS, t. V, p. 29).

8. « Newtonum, profundissimi ingenii Virum, nunc Londini degere scribis, reique monetariæ curam gerere. Neque id Mathematico indignum est.... Ego enim semper candidè profiteor, *inter potissima eum seculi præsentis ornamenta* a me haberi ». Lettre à Hackmann, 30 décembre 1698. KLOPP, t. VIII, p. 170-1 (DUTENS, t. V, p. 452).

9. Lettre à Grimarest, 4 juin 1712. KORTH., t. III, p. 326 (DUTENS, t. V, p. 65). Cf. la lettre à Jean-Frédéric de 1675 (datée par erreur de 1695). LA-VISSE, p. 182; « Paris est comme l'Afrique *quæ semper portat aliquid novi*. » Lettre à Brice (corr., fol. 9 v^o), s. d. (après le 22 mai 1692). — Leibniz voyait l'avantage que procurait à la France le fait d'avoir une capitale. Voir GRUCKER,

lectuelle. En philosophie, Descartes a détrôné Aristote et, par son explication mécanique de la nature, pénétré dans « l'antichambre de la vérité (1) », en mathématiques et en physique, Pascal et Huygens ont fait des découvertes capitales (2), bientôt couronnées par la création de l'Académie des sciences (3); c'est la France qui a les meilleurs historiens (4) et les meilleurs écrivains, tous également remarquables par le souci de l'exactitude et de la mesure (5); en religion même, elle est en quelque sorte l'intermédiaire entre les protestants et les catholiques romains (6), sa langue, ses produits, ses mœurs et jusqu'à ses vices sont employés, recherchés, reproduits et copiés de l'Europe entière (7).

Cette situation subsistera-t-elle? Il est permis d'en douter. D'un côté les nations germaniques s'émeuvent; l'Angleterre après avoir été trop longtemps la docile alliée de la France s'est enfin retournée contre elle; elle a pris en main la cause du protestantisme et l'a défendu contre

p. 314-5, d'après les *Unvorgr. Ged.*, § 104, et un mémoire inédit: « Warum Cannstadt zur Hauptstadt von Wurtemberg zu machen. »

1. Leibniz a fréquemment employé cette expression, p. ex. dans la lettre à Philipp, s. d. (entre le 22 novembre et le 3 décembre 1679). GEHR., *Phil.*, t. IV, p. 281-2.

2. Ce sont peut-être les manuscrits de Pascal qui ont mené Leibniz à sa découverte du calcul infinitésimal. E. BOUTROUX, *Pascal* (Les grands écrivains français), 1900, p. 148, d'après un passage des *AA. EE.* de juin 1691 (DUTENS, t. III, p. 251). Les entretiens de Huygens y ont été aussi pour beaucoup. Lettre à Remond du 10 janvier 1714. DUTENS, t. V, p. 8. Leibniz a fait souvent son éloge: lettres à l'Hospital, 14/24 juin 1695. GEHR., *Math.*, t. II, p. 288; à la Loubère (corr., fol. 37-38), 9/19 novembre 1695, où il dit: « je ne le tenois point inferieur à Descartes »; à Basnage, s. d. (3/13 janvier 1696). GEHR., t. III, p. 121.

3. Lettre au prince Eugène citée plus haut, p. 730, n. 6,

4. V. pl. haut, p. 355, n. 1 et p. 600, notes 1-3.

5. *Unvorgr. Ged.*, § 104. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 47.

6. « On est redevable à la France d'avoir conservé la liberté de l'Eglise contre l'infaillibilité des papes; et sans cela je crois que la plus grande partie de l'Occident auroit déjà subi le joug; mais elle achevera d'obliger l'Eglise catholique en continuant dans cette fermeté nécessaire contre les surprises ultramontaines qu'elle a montrée autrefois en s'opposant à la reception du concile de Trente.... Elle est la plus propre à estre en cecy la mediatrice des nations et de concilier l'Italie avec l'Allemagne ». Lettre à Mme de Brinon, 16 juillet 1696, KLOPP, t. VII, p. 121-2. Cf. sa correspondance avec Bossuet.

7. PFLEIDERER, *Leibniz als Verfasser*, p. 128-31; *Leibniz als Patriot*, passim. PAULSEN, t. I, p. 489-91.

Louis XIV (1); même, elle a pour elle l'avenir, puisqu'elle possède la prépondérance maritime (2). Bien plus, il est permis de penser que l'Allemagne, ce pays aux nombreuses grandes villes libres (3), aux mœurs si honnêtes, dont la langue même se refuse à exprimer le mensonge (4) et dont la patience et la ténacité n'a d'égale que la bonne foi (5), sortira de sa torpeur; déjà la Prusse a reçu la royauté (6). D'autre part les pays du Nord s'ouvrent à la civilisation: si la Suède tombe en décadence avec Charles XII (7), la Russie, avec Pierre le Grand, fait des progrès de géant (8); elle devient formidable. Toutefois il ne faudrait pas trop préjuger des défaites de la France, tant elle a pour elle de ressources (9)!

Que peut-on augurer de l'avenir? Il est difficile de le dégager. On peut bien augurer du XVIII^e siècle, où les progrès de la philosophie vont, se répandant dans tous les domaines (10), mais c'est là un avenir encore éloigné. A l'au-

1. Voir pl. haut, p. 701, n. 1. — Cependant Leibniz ne paraît pas avoir compris la portée de la Révolution de 1688; pour lui l'Angleterre a « de mauvaises loix ». KLOPP, t. VII, p. 124; cf. pl. haut, p. 468, n. 4.

2. *Consil. Ægypt.*, passage cité et traduit par BARUZI, p. 37, n. 3.

3. « Galliam magna sui, imo maxima parte in Lutetia esse, Angliam in Londinis, in Germania tot liberis urbibus distincta, tot ditionum discriminibus intersecta, nusquam omnia in unum velut alveum corrivari. » Boinebourg à Lambeck (brouillon de Leibniz corrigé par Boinebourg), 18 novembre 1669. KLOPP, t. I, p. 94. Cf. pl. haut, p. 730, n. 10, pour les libertés germaniques.

4. Sur les aptitudes positives, scientifiques et philosophiques de la langue allemande, v. *De stilo Nizolii*, § XIII. DUTENS, t. IV, p. 48; *Plan zu einer deutschliebenden Genossenschaft*. FOUCHER DE CAREIL, t. VII, p. 389-92; *Unvorgr. Ged.*, § 9 et 11. DUTENS, t. VI, part. 2, p. 9 et 11. Leibniz avait coutume de dire que l'allemand « est la pierre de touche des vérités philosophiques ». Lettre à Chauvin, s. d. (avril-mai 1696). STEIN, p. 340. Cf. LÉVY-BRÜHL, p. 24 et GRUCKER, p. 299-300.

5. Leibniz reconnaissait aux Allemands comme qualité principale l'application au travail, *laboriositas*, *Fleiss*. BARTHOLOMESS, t. I, p. 62 et BLONDEL, *Rev. int^{le} de l'enseign^t*, 1891, t. I, p. 46.

6. V. pl. haut, p. 207, ss.

7. Voir BARUZI, p. 112-6 et surtout 155-7.

8. *Ibid.* et v. pl. haut, p. 725, n. 5.

9. Lettre à Th. Burnet, 10 septembre 1701. KLOPP, t. VIII, p. 286 et *Considérations* citées pl. haut, p. 737, n. 3.

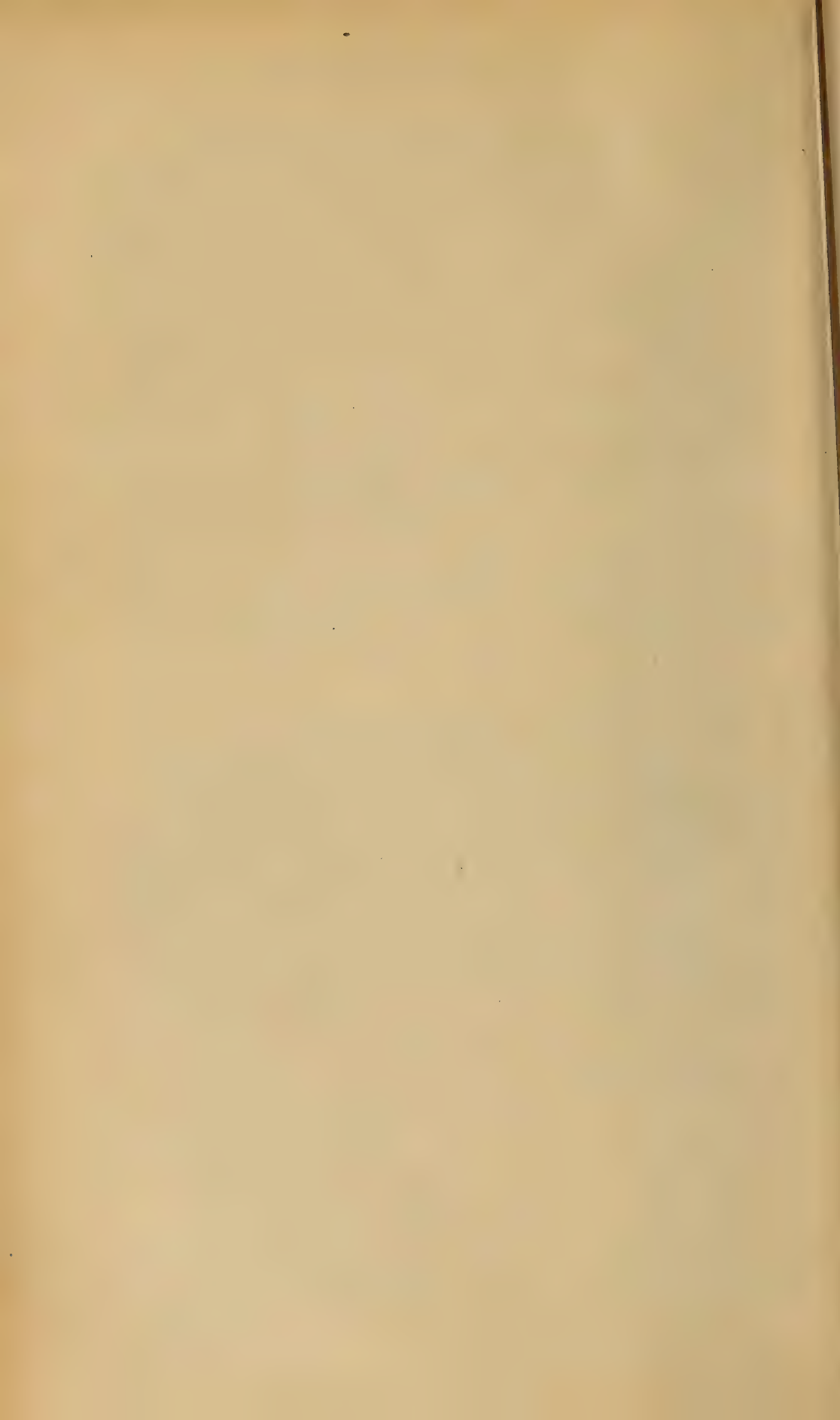
10. « Un siècle philosophique va naître, où le souci de la vérité gagnant au dehors des écoles, se répandra même parmi les politiques ». Lettre à Arnauld, citée par Ch. de RÉMUSAT. *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janvier 1861, p. 394.

rore de ce siècle, l'Europe est dans un état de crise comparable à celui qui suivit la dissolution de l'Empire de Charlemagne (1); cette crise n'est pas seulement dans l'état politique, mais dans les consciences. « On se moque hautement de l'amour de la patrie, on tourne en ridicule ceux qui ont soin du public, et quand quelque homme bien intentionné parle de ce que deviendra la postérité, on répond alors comme alors. Mais il pourra arriver à ces personnes d'éprouver eux-mêmes les maux qu'ils croient réservés à d'autres. Si l'on se corrige encore de cette maladie d'esprit épidémique, dont les mauvais effets commencent à être visibles, ces maux seront peut-être prévenus; mais si elle va croissant, la Providence corrigera les hommes par la révolution même qui en devra naître (2). » Car, si toute action amène une réaction (3), le bien sort naturellement du mal et l'humanité ne peut que marcher dans la voie du progrès !

1. V. pl. haut, p. 720, n. 1.

2. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. xvi, § 4. GEHR., t. V, p. 445.

3. « Un jour viendra peut-être où, conformément aux... indications de Leibnitz, on tentera l'ébauche de cette dynamique supérieure dont les règles, jusqu'ici confusément entrevues contiendraient dans leur généralité celles de la Dynamique des géomètres et des mécaniciens... ces adages reçus également en physique, en médecine, en morale et en politique : « Toute action entraîne une réaction; on ne s'appuie que sur ce qui résiste », et d'autres semblables, sont autant de manières d'exprimer certaines règles de cette Dynamique que nous qualifions de supérieure, parce qu'elle gouverne aussi bien le monde moral que le monde physique et sert à rendre raison des phénomènes les plus délicats de l'organisme, comme des mouvements des corps morts. » COURNOT, *Essai sur les fondements de nos connaissances*, t. I, p. 328-9, cité par H. BERR, *La synthèse des connaissances et l'histoire*, 1898, p. 359, note 2.



CONCLUSION

Leibniz est un des plus grands historiens de l'époque moderne (1) et de tous les temps. Il s'est occupé d'histoire durant toute sa vie, surtout dans ses dernières années. Ses recherches ont porté sur presque tous les points de l'histoire, sur presque toutes les périodes alors connues et sur la plupart des questions qui pouvaient se poser de son temps (2). Il a fait des recueils diplomatiques valables pour le moyen âge entier, des recueils d'historiens qui pouvaient servir, non seulement à toute l'Allemagne, mais encore à une partie de l'Italie, de l'Angleterre et même de la France. Son ouvrage principal embrasse l'histoire de l'Europe occidentale dans une durée de deux siècles et demi. C'est à la fois un érudit de tout premier ordre et un remarquable historien au sens propre du mot, car il ne s'est pas seulement préoccupé, comme tant d'autres en son temps, surtout en Allemagne, de réunir et de publier des documents, il a su les mettre en œuvre par une méthode à la fois consciente et complète.

Tout d'abord, il a conçu l'histoire d'une façon très générale et, parfois, absolument scientifique. Il a vu qu'elle devait s'appuyer sur des documents de toute nature, principalement sur les langues pour les périodes préhistoriques, et sur de nombreuses sciences auxiliaires, principalement sur la chronologie et la généalogie, après avoir pratiqué les délicates opérations de la critique, surtout la critique de provenance pour les historiens et les diplômes, la critique d'interprétation pour les textes difficiles et la critique d'exactitude pour les récits traditionnels et extraordi-

1. « Leibnitzium ob artem criticam et dictionem historicam dignum esse, qui summe jure cum optimis nostræ ætatis historicis comparetur ». LANGE, p. 51.

2. Cf. Der « Polyhistor oder vielmehr Panhistor Leibniz. » DIELS, *Sb. der K. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 29 juillet 1899, p. 591.

naires. Il a ainsi dégagé des faits de tous genres, non seulement d'histoire politique et ecclésiastique, mais des institutions et même des faits économiques; ils les a reliés entre eux par des hypothèses et des raisonnements et les a exposés d'une façon claire et simple, en suivant de près les documents. En un mot, il a pressenti, sinon « inauguré la vraie méthode historique (1) », principalement dans la critique (2) : il est le précurseur des grands historiens du XIX^e siècle.

Ainsi, en histoire comme en tant d'autres domaines, Leibniz dépasse son siècle et annonce le suivant; mais, par certains côtés, il est de son temps et surtout de son pays. Il croit à une religion révélée et à l'utilité pratique de l'histoire; il devait ainsi rester arriéré, prisonnier des habitudes théologiques et des conceptions juridiques : trop souvent il a fait une histoire partielle, confessionnelle et allemande. Une autre infériorité qu'il partage avec ses compatriotes, c'est l'absence de sens esthétique, qui l'a empêché de bien composer son histoire et de l'écrire d'une manière agréable. Enfin, il généralise rarement en histoire : il n'a pas su s'élever à l'idée de lois historiques, comme certains Français au XVII^e et surtout au XVIII^e siècle (3) et il n'a jamais exposé comme eux une philosophie de l'histoire suivie.

Il n'en reste pas moins le grand historien allemand

1. MARION, *Encyclopédie des sc. religieuses* de LICHTENBERGER, t. VIII, p. 100.

2. Leibniz « donne le premier exemple de critique historique ». TANNERY-Grande *Encyclopédie*, t. XXI, p. 1168. « Historien, il fonda la critique historique. » R. ALLIER, *Nouv. Larousse illustré*. Cf. le passage de FOUCHER DE CAREIL, cité plus haut, p. 688, n. 3, et : « Non autem puto, unumquemque cognoscere, Leibnitzium qui sæculo XVIII. imperii historiam conscripsit, ea usum esse arte critica, quam invenisse et excoluisse seculi XIX. summa gloria videri possit ». LANGE, p. 38.

3. Comme « il n'est point arrivé de changement qui n'ait sa cause dans les siècles précédents... la vraie science de l'histoire est de remarquer dans chaque temps ces secrètes dispositions qui ont préparé les grands changements et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver ». BOSSUET, *Disc. sur l'hist. univ^{elle}*, cité par RÉBELLIAU, *Bossuet*, p. 108. Il s'agit ici, non comme chez Leibniz d'une connaissance exacte des faits, mais de lois historiques à la façon de Montesquieu.

du XVIII^e siècle et l'on peut s'étonner qu'il ait été si peu connu comme historien de ses contemporains et même de ses compatriotes en général. Il n'a attaché son nom, en dehors de ses grandes collections, ni à une rénovation de la méthode historique, ni à une application de cette méthode à une période donnée, ni à un ouvrage particulier d'histoire, ni même à une théorie historique, en dehors de l'origine des dues. Il n'a pas fondé en histoire, comme en philosophie, une école. La faute en est à la fois à son temps, à la nature de son génie et à l'étendue de son œuvre inédite.

Au XVIII^e siècle, l'Allemagne paraît avoir été incapable d'études historiques : c'est une époque de raison pure, qui se complait dans la philosophie de l'histoire, mais n'a pas laissé dans l'histoire proprement dite une œuvre véritable. D'ailleurs Leibniz, dont l'essence est en quelque sorte la généralité philosophique, devait, dans son siècle, influencer surtout par sa philosophie, dont son disciple Wolf exagéra l'élément rationaliste. Il fut ainsi considéré, en bloc, comme un philosophe, et jusqu'à Kant resta pour l'Allemagne le philosophe par excellence : on oublia vite que, par profession, il avait été historien. Il a, de plus, porté la peine de son esprit encyclopédique : pour n'avoir pas su ou voulu appliquer la division du travail dans le domaine de la pensée, il s'est condamné à paraître mutilé devant la postérité (1). Enfin, la quantité d'ouvrages inédits qu'il a laissés rendait cette mutilation fatale. C'est en histoire surtout qu'il aurait pu dire qu'on ne pouvait le connaître par ceux de ses ouvrages qui avaient paru (2), puisque les *Annales Imperii* devaient rester manuscrites pendant plus d'un siècle : au moment où elles furent éditées, le mouvement historique auquel Leibniz eût pu présider était déjà trop avancé pour qu'il exerçât sur lui une influence considérable.

L'histoire des ouvrages historiques de Leibniz n'en est

1. LÉVY-BRÜHL, p. 26, a relevé de même que l'échec des tentatives politiques de Leibniz s'explique par le fait qu'il n'y a pas appliqué la loi de continuité.

2. Il écrivait : « Qui me non nisi editis novit, non novit ».

pas moins intéressante pour l'historiographie et l'étude des procédés qu'il y emploie utile pour la méthode historique. Si la philosophie peut vivifier l'histoire, peut-être l'application de la loi de continuité peut-elle servir la méthode historique, principalement dans l'étude des origines, dans la liaison des faits et dans l'établissement des hypothèses nécessaires pour les prolonger et les relier dans le temps et dans l'espace (1). Comme le disait le philosophe français qui s'est le plus réclamé de lui et de sa méthode, « Leibniz est un maître que les plus indépendants peuvent avouer. Placé au sein de la révolution cartésienne, Leibniz domine et résume le passé, dont il possédait une connaissance et une intelligence profondes. *C'est l'incarnation la plus complète qui ait encore paru sur la terre du génie de la spéculation et du génie de l'histoire* (2). »

1. Nous en avons tenté une application dans la *Note rectificative et complémentaire sur l'origine de l'église et du village d'Arnaville. Bull. de la soc. d'archéolog. lorraine*, décembre 1906, p. 291-5.

2. V. COUSIN, *De la Métaphysique d'Aristote*. Paris, 1838, p. 115, cité par NOURRISSON, p. 499.

INDEX ALPHABÉTIQUE

NOMS HISTORIQUES.

NOMS D'AUTEURS.

Noms géographiques.

Noms communs.

Noms d'ouvrages et mots latins.

L'indication page 162 à 165, par exemple, signifie qu'il en est question à ces pages d'une façon accidentelle; l'indication page 162-5 qu'il en est question d'une façon suivie.

A

- ABBON 520 n. 7, 587 598, 619 n. 1, et 5, 622.
- ABEL 333 n. 2.
- Ablatif** absolu 663.
- ABRAHAM 726.
- Abstrait** (Mots) 662.
- Accessiones historicæ* x, 119-68, 175, 190, 197, 206, 244, 257 n. 2, 263, 368 n. 4, 401, 486, 492, 496, 559.
- Académies** 10, 34 n. 9, 86, 144, 172-3, 224, 282-6, 291 n. 11, 347, 353, 364, 365 n. 5, 367 n. 2, 375 n. 3, 428 n. 7, 603, 684-5, 710.
- Académies** de France vi, 296, 428, 437 n. 5, 479 n. 5, 612 n. 5, 657, 684 n. 6.
- Acta Eruditorum* x, 39, 132, 136, 167, 183, 204, 234, 268, 391, 442, 452, 454 n. 9.
- Acta Sanctorum* 39, 58, 60, 70, 204, 248, 401, 544.
- Action** (Principe de la moindre) 608, 674.
- ACTIUS 46, 47, 52, 444 n. 4.
- ADALARD 560, 587, 654 n. 4.
- ADALBERT 180, 300, 304, 305 n. 6, 307, 620 n. 4.
- ADAM 319 n. 12, 521 n. 7, 696, 705, 706 n. 1.
- ADAM de Brème 244, 528 n. 5.
- ADAM (Ch.) vii n. 1, 457 n. 5, 671 n. 7.
- ADÉLAÏDE (sainte) 247, 262, 433 n. 4, 493, 533, 565, 647.
- ADÈLE 304.
- ADELZREITER 219, 353 n. 2.
- ADOLPHE (le P.) 40 n. 3.
- Adoptianisme** 573.
- ÆNEAS SYLVIUS 18.
- Affectifs** (Facteurs) 712.
- Afrique 109, 110 n. 2, 406 n. 4, 412 n. 12, 416, 490 n. 5, 731.
- AGAPET II, 393.
- AGIOLFINGIENS 328.
- AGNELUS de Ravenne 231, 467 n. 8.
- AGOBARD 587.
- Agriculture** 591-2.
- AHRIMAN 322, 412 n. 11, 527 n. 5, 528.
- AIMOIN 498, 573 n. 1, 587, 619 n. 7.
- Alamans 151, 556 n. 1, 729.
- ALBÉRIC 178 n. 5 et 7, 233.

- ALBERT (Évêque) 248, 264 n. 1.
 ALBERT de Stade 498, 504.
 ALBERT II 205.
Alchimie 472 n. 7, 505, 533, 630.
 ALCUIN 520 n. 1, 560, 587.
 Alefeld 564 n. 12.
 ALENGRY (F.) VI n. 4.
 ALEXANDRE le Grand 294, 436
 n. 3, 527 n. 1, 594 n. 3, 641, 695
 n. 4, 696-7, 721, 729.
 ALEXANDRE III 157.
 ALEXANDRE VI 157-8.
 ALEXANDRE VII 85.
 ALEXANDRE VIII 85.
 ALEXIS 218, 276.
 ALFRED le Grand 587.
Allégories 505.
 Allemagne v, 7, 9 n. 3, 10, 11, 14,
 15, 17, 23, 26, 30, 33 n. 1, 41,
 49, 50, 56, 74, 100, 101, 104, 106,
 109, 114, 115, 122-3, 134 à 137,
 138-9, 143, 150-4, 156, 157, 167,
 173-6, 181-2, 200-1, 203, 204, 207,
 209, 215, 220, 242, 251-3, 268-9,
 282, 288, 302, 328 à 330, 378-9,
 383 n. 3, 388, 394, 398, 405, 411,
 412, 414 n. 5, 416, 427, 442-3,
 452, 456, 457, 466, 472 n. 2, 476,
 480 n. 1, 487 n. 2, 495, 498, 508,
 514 à 516, 530, 542 n. 2, 561,
 566, 568, 579, 581, 583, 585, 589 à
 592, 597, 599, 600, 603, 628, 630 à
 632, 635, 639, 649 n. 1 et 5, 651,
 690-1, 732, 736.
 Allemagne (Histoire d') 148 n. 5,
 159, 190, 191, 211, 214, 219, 220,
 246, 261, 271, 318, 345, 347,
 377, 379, 384 n. 2, 392, 420 n. 1,
 435, 440-1, 445, 447, 463 n. 9, 473,
 2, 534, 558, 575, 580, 602, 658,
 660, 689.
 Allemagne (Haute) 15, 63, 64, 220,
 227, 232, 246, 261, 593, 598.
Alleux 583 n. 10-11.
Allusions 506.
 ALMANZOR 721.
 Alpes 83, 411 n. 5.
Alphabet 387, 416 n. 5, 567 n. 3,
 586, 726.
 ALPHONSE de Castille 721.
 Alsace 81, 435 n. 5, 443 n. 8, 554.
 ALSTED 10, 340 n. 2, 343.
 Altaheim 264 n. 2, 573.
 Altdorf (Bavière) 4, 6, 373 n. 5.
 Altdorf (Souabe) 105.
 Altranstadt 216.
 ALVENSLEBEN 89, 250, 253.
 AMADIS 682 n. 5.
 Amalfi 580.
 AMALUNG 51, 553 n. 6.
 AMAZONES 321.
Ambassadeurs (Relations d') 22.
Ambrosienne 179, 180-1, 457.
Ame 369, 370 n. 6,
 AMÉLIE 216, 285.
 AMELOT de la Houssaye 120 n. 1, 125.
 Amérique 406 n. 4, 437, 593, 691 n. 2,
 700, 707 n. 2, 717 n. 4, 735.
Amitié 707 n. 1.
 AMMIEN MARCELLIN 418 n. 6.
 AMMON (S.) 126, 208.
Amour 501 n. 2, 711 n. 6.
 Amsterdam 136.
Analogie 223, 414-5, 501 n. 2, 507-8,
 539, 555, 604-5, 607, 610, 613, 617,
 667, 670, 674, 675, 679, 682, 685,
 689, 692.
Analyse 147 n. 2, 356, 421, 491,
 553-7, 558, 601, 623, 683, 697, 712.
 ANASTASE le bibliothécaire 495.
Ancienne (Histoire) 344, 345, 365,
 368, 372, 376 à 378, 392, 393,
 401, 402, 424, 438, 469 n. 7, 473,
 482, 503, 509, 510, 516, 521, 524,
 532, 588, 589 n. 11, 598 n. 1, 608,
 621, 692, 710, 711, 725-9.
 ANDERSON 292.
 ANDREINI 91, 95.
Anecdotique (Histoire) 158, 353,
 509 n. 2, 510.
Anecdotes 559.
 ANGILBERT 532.
 Angleterre vi, 11, 22, 23 n. 6, 27,
 106, 124-5, 129, 134 n. 1, 135,
 137, 140, 170, 182, 183, 185, 193,
 199, 200, 203, 213, 215, 219, 246,
 255-6, 288, 290, 291, 306-7, 323,
 384 n. 2, 390, 392, 405, 443 n. 7,

- 446 n. 5, 456, 488 n. 1, 527 n. 5, 529 n. 2, 559 n. 2, 594 n. 7, 599, 600, 614, 623 n. 4, 656 n. 2, 691 n. 1, 693 n. 5, 700-1, 713 n. 7, 729, 732, 733.
- Annales** 76 à 78, 93, 115 n. 8, 140-1, 155, 156, 169, 175, 186, 188, 204, 225, 238, 261, 262, 281 n. 1, 305 n. 6, 350, 401, 429, 495, 498, 514, 601-3, 624, 649, 658.
- Annales Boici* 219.
- Annales Imperii* x, 168 n. 4, 206, 227-8, 237-42, 268, 272, 273, 278, 280 à 282, 287, 289 à 291, 297-305, 308-18, 347 n. 5, 364, 372, 388, 397, 401, 422, 426, 428, 446, 477, 494, 497, 506, 507, 514, 519, 545, 552, 556, 558 n. 1, 559, 564, 566, 569, 571, 576, 580, 584 à 586, 588-9, 595, 597, 601, 603, 614, 617, 633, 634, 639, 648, 649-55, 658, 660, 664-5, 689, 693.
- Annales Trevirorum* 254.
- ANNE (Reine) 219, 288.
- ANNIUS de Viterbe 517 n. 5.
- ANNON 259.
- Annuaire** de Brandebourg 175 n. 2.
- Anonymes** (Auteurs) 486.
- ANSELME (le P.) 142 n. 3.
- Antipodes** 589.
- Antiquités** 109, 114, 214, 277, 283, 342, 365 n. 4, 367 n. 2, 385, 387, 449 n. 8.
- ANTOINE-ULRICH 113, 115 n. 14, 196, 224, 250, 278, 288, 437 n. 5.
- Apennin 411 n. 5.
- Apocalypse** 504-5, 699 n. 1.
- Apocrisiaire** 583.
- Apologies** 528, 530 n. 1.
- Apocryphes** (Évangiles) 713.
- Aquitaine 242, 446 n. 5.
- Arabes, Arabie 223, 320 n. 4, 329, 343, 358, 385 n. 2, 402 n. 2, 405 n. 6, 407 n. 4, 417 n. 4, 503, 525, 691 n. 2, 722, 724 n. 3, 725, 730, 731, 734.
- Araxe 734.
- Archéologie** 108, 109, 359, 387-8.
- Archichanceliers** 301, 596 n. 12.
- Architecture** 173, 387.
- Archives** 33-34, 37, 38, 41, 63, 79, 88, 92, 93, 104, 106, 119, 122, 142, 144, 171, 181 à 185, 191 à 193, 213, 220, 232, 233, 251, 280, 284 n. 1, 303, 361 n. 5, 363, 384, n. 2-3, 390, 396 à 398, 480 n. 4.
- Argenis* 312, 522 n. 2.
- ARISTOTE 4, 340, 496, 499 n. 9, 502 n. 2, 548 n. 3, 618 n. 3, 721, 727-8.
- Arithmétique** 275, 290, 673, 734.
- Arles (Royaume d') 156.
- Arménie, Arménien 503, 691, 724, 726.
- ARMENGAUD 85 n. 2.
- Armoiries** 110, 118, 389-90, 444, 533.
- ARNAULD 21.
- Arnaville 508 n. 5, 746 n. 1.
- ARNOLD de Lubeck 247, 265, 599.
- ARNOLD (Gottfr.), 516 n. 7.
- ARNOULD (saint) 102 n. 3.
- ARNPECK 233, 250, 267.
- ARNULF de Carinthie 471 n. 4, 514 n. 6, 619 n. 2, 634, 699 n. 4.
- ARNULF de Milan 178, 180-1, 255, 260, 267, 270, 271 n. 3, 307 n. 1.
- AROUN-AL-RASCHID 561, 566 n. 10, 616 n. 1.
- Art** chez Leibniz 101, 665, 744.
- ARTAGNAN (d') 488.
- ARTÉMISE 721.
- ARTIGNY (d') 20 n. 6, 405 n. 3, 491 n. 4, 522 n. 3.
- Arts** 10, 147 n. 2, 214, 275, 276, 365-6, 379, 419, 500, 588, 589-91, 726.
- Aschaffembourg 15, 16 n. 1, 65.
- Asie 109, 321, 406 n. 4, 414 n. 5, 416, 419, 437, 526-7, 724-5, 731, 735.
- ASSEBOURG (M^{lle} d') 543, 704 n. 6, 714 n. 6-7.
- Assentiment** (Degrés d') 549-53.
- Association** internationale des Académies vi, 686.
- Assurance** 549.
- Assyriens 343, 424 n. 7, 516 n. 8.
- Asti 57, 67.
- Astrologie** 526 n. 1, 630.
- ASTRONOME (l') 429-30, 437, 561, 600.

Astronomie 342, 354, 358, 423, 426,
428, 434 n. 2, 589, 597, 608-9, 721,
725.

Athènes 594 n. 3.

ATLANTE 721.

Atlas 9, 387 n. 1, 389, 439, 441 n. 3.

ATTILA 277, 324, 532 n. 6, 713 n.2.

AUBRY des Trois-Fontaines 17,
160-2, 166-7, 168, 442 n. 3, 493,
496-7, 573 n. 1, 619 n. 4.

AUCTOR (saint) 249, 262.

AUFFRAY (Jean d') 199 n. 3.

AUGERIUS de Biterris 164, 165
n. 3, 244, 249.

Augsbourg 68-69, 72 n. 2, 169 n. 5,
568, 622, 648, 699 n. 3, 701.

AUGUSTE (Ducs) 31, 216, 226, 588
n. 3.

AUGUSTE (Empereur) 34, 721, 722.
Auguste (Histoire) 2.

AUGUSTIN (saint) 502 n. 3, 505 n.4,
569 n. 4, 616 n. 3.

Aurores boréales 545, 597.

AUSONE 662 n. 4.

Authenticité 369, 392, 401, 482
n. 3, 487-9.

Autodidacte (Leibniz) 356 n. 2.

Autorité 393, 447, 450 n. 3, 548.

Autriche 11, 22, 63, 73, 78, 105,
199, 213, 390, 443 n. 8, 444 n. 7,
445, 446 n. 5, 454, 465 n. 2, 511,
524 n. 4, 598 n. 6, 624, 733, 734,
738.

Autun 515 n. 4, 693 n. 2.

Auxiliaires de l'histoire (Sciences)
36, 421, 422-57, 692.

AUZOUT 89.

Avallon 515 n. 4.

Avares 324, 693 n. 2.

AVEMANN 251.

AVENTIN 47, 57, 67-68, 233, 473
n. 2, 521 n. 5, 522 n. 2, 599.

Avignon 200.

AZOLIN 177, 302.

AZON 42, 46-47, 51, 52, 54-58, 68,
83 n. 10, 93-95, 100, 107, 108,
115, 141, 143, 169, 177-9, 184, 185,
231, 235-7, 242, 267, 300, 302, 304,
305, 307, 328-9, 562 n. 8, 597.

B

Babylone 424 n. 7, 726.

BACCHINI (le P.) 95, 143, 179, 184,
231.

BACON 337 n. 2, 341, 343, 347, 358-
n. 2, 612, 682 n. 4, 710 n. 1, 721,
735, 738.

Baden 287.

BAERTS (le P.) 70.

BAILLET 89, 530.

BALATI 193.

BALBINUS 28 n. 3, 64, 71 n. 6, 205
n. 3.

Bâle 135, 160, 194, 200, 203, 205,
569, n. 8.

Baltique (Mer) 294, 729.

BALUZE 73, 136, 161, 194, 241, 296,
301, 373 n. 2, 437 n. 5, 573 n. 1,
600.

Bannière électorale 118-9.

Bar (Duché de) 133 n. 1, 579, 635,
652.

Barbares (Peuples) 473, 528, 566,
568, 571, 580, 703, 729, 734.

BARBERINI (Bibliothèque) 89.

BARBEYRAC 370 n. 6.

Barcelone 192, 609 n. 4.

BARCLAY (Jean) 312 n. 2.

Bardewick 266.

BARING (D.-E.) 29, 115 n. 14, 187
n. 2.

BARKEY (N.) 20 n. 8

Baron (Leibniz) 279 n. 4.

BARONIUS 78, 93 n. 2, 174, 186,
238, 244 n. 4, 283, 485 n. 6, 508
n. 7, 600, 601 n. 4, 602, 603 n. 2,
618 n. 7, 620 n. 6, 636 n. 6,
639, 643 n. 2 et 6, 658, 704 n. 2.

BARTHOLMESS (Chr.) 20 n. 6, 76 n. 2.

BARUZI VI n. 1, 590 n. 6-7.

Basentello 564.

BASNAGE de Beauval 121-4, 137,
190, 194, 196, 495 n. 8, 629 n. 1,
659 n. 6.

Basque (Langue) 412 n. 12.

Bassano 521 n. 2.

BASSOMPIERRE 12, 24, 468.

Bastarni 404 n. 5.

- BAUDELOT 292-3.
 BAUDRILLART (H.) 710 n. 1.
 Bavière, Bavarois 35, 37, 67, 69, 72, 94, 105, 178 n. 2, 220, 232-3, 249, 250, 264, 328-9, 353 n. 2, 412, 437, 445, 446 n. 6, 448 n. 5, 471 n. 8, 562 n. 1, 654 n. 1, 693 n. 2, 729.
 BAYLE 80 n. 3, 473 n. 1, 474-5, 476, 479 n. 2, 506 n. 7, 540 n. 1, 557 n. 4, 606 n. 1, 658 n. 4, 669, n. 3, 706, 707.
 BÉATRICE (sainte) 58 n. 2.
 BEAUSOBRE 476 n. 7.
 BECANUS (Goropius) 407, 413 n. 5, 414, 415 n. 1, 523 n. 2.
 BÈDE 261, n. 6, 572 n. 5, 598 n. 1.
 BEGON 445.
 BEHRENS 122, 251-2, 301, 442.
 Belgique 22, 136, 555 n. 3-4.
 Belgrade 491 n. 4.
 BELON 675 n. 4.
 BÉNÉDICTINS 87, 88 n. 1, 125, 456, 462, 486, 512 n. 1, 558, 563 n. 8, 601 n. 5.
 Bénévent 397 n. 11, 532 n. 11.
 Benneburg 301.
 BENNETH 51, 553 n. 6.
 BENOIT III 435 n. 6.
 BENOIT VII 433 n. 8.
 BENOITE (Duchesse) 42 n. 3.
 BENZEL (Eric), 152.
 BERANGER de Tours 399.
 BÉRENGER 178, 180, 186 n. 4, 240, 255, 258, 263, 271 n. 3, 446 n. 5, 515 n. 1, 565, 615 n. 1, 647.
 Bergen 109.
 BERGSON 479 n. 1.
 Berlin 145, 152, 170-6, 185 n. 5, 192, 202, 206, 208-11, 212, 216 à 229, 234, 238, 364, 370 n. 6, 379, 392, 428, 466 n. 4, 592 n. 3, 593 n. 14, 603, 631 n. 5, 670 n. 1, 685 n. 1.
 BERNARD (Edouard) 137, 405.
 BERNARD, roi d'Italie 641.
 BERNARD de Septimanie 636 n. 2, 641, 646, 664 n. 3.
 Berne 206.
 BERNHEIM (E.) IX n. 1.
 BERNOUILLI (Jacques) 347.
 BERNOUILLI (Jean) XI, 147, 160, 223, 603, 623.
 BERNSTORFF 113 n. 7, 142 n. 1, 181 n. 10, 182, 290, 291, 299, 312, 317, 445 n. 3, 561 n. 4, 632 n. 5.
 BERR (Ch.) 741 n. 3.
 BERTE de France 532, 533, 570 n. 7, 619 n. 5, 640 n. 5.
 BERTEREAU 351 n. 1.
 BERTHELOT (M.) 677 n. 13, 686 n. 3.
 BERTRAM 192.
 BERWARD (saint) 58 n. 2, 268, 587, 630 n. 1.
 BESAICA (Jean) 88.
 Besançon 160.
 BESLÉ 583 n. 10.
 BEYRIE 135, 255.
 BIANCHINI 428.
Bible 87, 88, 231, 319, 369, 370 n. 4, 402, 424-5, 469 n. 7, 487, 502 n. 4, 503, 504-5, 523, 539-44, 590, 661, 723, 724 n. 2-5, 726-7, 731, 736.
Bibliographie 8, 9, 39, 348, 450-7, 486.
Bibliothécaire (Leibniz) 27, 29, 30, 37, 43, 45, 103, 177 n. 2, 453.
Bibliothèque historique de Gœttingue 248 n. 8.
Bibliothèque royale de Paris 17, 19, 20 n. 8, 22-23, 55, 180, 256, 295, 300, 389, 456.
Bibliothèques 9, 21, 23 n. 6, 30-31, 38, 64, 67, 69, 70-72, 79, 88-91, 102-4, 121, 135, 147 n. 2, 155 n. 6, 157, 167, 171-2, 174, 175, 180 à 183, 195, 203 n. 1, 213, 220, 224, 226, 229-33, 238, 250, 257, 274, 275, 280, 281, 284 n. 1, 297, 303, 384 n. 2, 389, 394, 396, 397, 450 à 457, 460, 480 n. 4.
 BIEDERMANN (K.) 36 n. 5.
 BIERLING 242, 476.
 BIGNON 223, 241-2, 269-70, 394.
 BIGOT (Emery) 229.
 BILEAM 219, 544.
 BILLUNG 50-51, 74, 105 n. 1, 447 n. 1, 553 n. 6.
Biographie 41, 342, 346, 348, 349,

- 351, 401, 514, 560, 586-7, 601, 603, 650.
- BLAINVILLE** 675 n. 3.
- BLANC** (le) 392 n. 10.
- Blason** 38, 60, 73, 283, 376, 389, 406 n. 3.
- BLEISWYCK** 193, 195.
- BLOCK** (D.) 249, 266.
- BLONDEL** 242 n. 9, 444 n. 4, 668 n. 4.
- BLUM** (J.-Ch.) 268 n. 7.
- BLUME** (J.-H.) 14, 25, 64, 104 n. 2, 183.
- BOCHART** 20, 405, 407, 414, 523 n. 3, 724 n. 3.
- Bocholt 564 n. 9.
- BODE** (C.) 266.
- BODE** (H.) 264 n. 8, 267 n. 8, 576 n. 1.
- BODEMANN** (E.) VIII.
- BODERADE** 650 n. 4.
- BODIN** 30 n. 7, 685 n. 6, 710 n. 1, 717.
- BOECE** 532.
- BOECKH** (A.) 419 n. 3, 684 n. 5.
- BOECLER** 8, 18.
- Bohême 63, 64, 66-67, 176-7, 200, 202, 242, 323, 436 n. 4, 446 n. 5, 529, 561, 596, 652.
- BOINEBOURG** (Jean-Christian de) 6-7, 9, 10, 13, 18 à 20, 25, 26, 75, 453, 602 n. 4, 740 n. 3.
- BOINEBOURG** fils 376-7.
- Bois-REYMOND** (du) 672 n. 5.
- BOISOT** (Abbé) 125, 160, 190, 193.
- BOISOT** (Président) 160, 193-4.
- BOLLAND** (Jean) 16 n. 1 et 3, 401 n. 4.
- BOLLANDISTES** 16, 17 n. 4, 57, 87, 463 n. 9, 530, 544, 600, 690.
- Bologne 84, 92, 184, 205.
- BON** 393.
- BONET** 392.
- BONIFACE** (Comte) 300, 302.
- BONIFACE** (saint) 17, 531.
- BONIFACE** VIII 201, 203, 487 n. 4, 733.
- BONJOUR** (le P.) 524.
- BONNET** (Ch.) 675 n. 3.
- BONNEVAL** (Comte de) 282.
- BOSE** (A.) 5-6, 18, 56, 343.
- BOSON** 471 n. 6, 565.
- BOSSCHA** (P.) 175 n. 7.
- BOSSES** (le P. des) 383.
- BOSSUET** 21, 202, 357, 377 n. 2, 421, 462, 463 n. 3, 504 n. 5, 552 n. 5, 554 n. 5, 569, 618 n. 5, 628, 686 n. 1, 698-9, 703, 744 n. 3.
- Botanique** 558 n. 2, 632, 675, 683 n. 4.
- BOTHE** (C.) 248, 494 n. 7, 621 n. 6.
- Bothfeld 564 n. 7.
- BOUCHET** (du) 71 n. 7, 102, 106, 177, 241 n. 4.
- BOUFFIER** (le P.) 383 n. 1.
- BOUGIS** (Dom) 462 n. 3.
- BOUHOURS** (le P.) 656.
- BOULLIER** (Fr.) 24 n. 1.
- BOURDEAU** 421 n. 1.
- BOURGEOIS** (E.) 37 n. 1, 169 n. 8.
- Bourgogne 199, 200, 302, 312 n. 2, 554 n. 2, 643 n. 6, 652, 655, 694, n. 8, 734.
- BOURGUET** 303 n. 2, 586 n. 5.
- BOURIGNON** (Antoinette) 472 n. 7, 628 n. 2.
- Boussole** 274, 438, 588 n. 4, 703, 735.
- BOUTROUX** (E.) VI n. 1, 3 et 5, 566 n. 1, 656 n. 5, 668 n. 4, 686 n. 3.
- BOUVET** (le P.) 343 n. 8.
- BOXHORN** 5, 343, 521 n. 7.
- BOYLE** 437.
- BRACHET** (Aug.) 223 n. 8.
- BRADY** 191.
- BRAMBACH** (W.) 219 n. 4.
- Brandebourg (Électorat de) 38, 74, 123, 144-5, 170-5, 192, 201, 206, 347, 378 n. 6, 435 n. 5, 593, 602, 610 n. 7, 719 n. 7.
- Brandebourg, ville, 162, 172, 220.
- Brasserie** (Droit de) 596.
- BRATUSCHECK** 377 n. 2.
- Brême 72, 109, 123, 159, 161, 227, 243, 250, 253, 264, 440 n. 7.
- Brenner 411 n. 5.
- Brescia 304 n. 9.
- Bretagne (Grande), Bretons, 320, 322, 330, 412 n. 12, 418 n. 4, 462

- n. 3, 527 n. 5. V. aussi Angleterre.
 Bretagne (Péninsule de) 440 n. 8, 644
 n. 4.
 Brétigny 128.
Breviarium 34, 37.
Brevis designatio 222.
Brevis synopsis 100, 113 n. 3, 294.
 BRICE (Abbé) 125, 161.
 British Museum 230 n. 1, 311 n. 1.
 BROGLIE (E. de) 28 n. 1.
 BROSSEAU 54-56.
Brouillons de Leibniz 281, 461.
 BROWER 28 n. 3, 187, 247.
 BRUCKER 6 n. 3.
 BRUN (le) 387.
 BRUNETIÈRE (E.) 685 n. 6, 687 n. 2,
 708 n. 4.
 BRUNON 105 n. 1, 181, 262, 413
 n. 3, 493.
 BRUNON (saint) 247, 560, 561, 582,
 644.
 Brunswick, ville, 14, 103, 122, 172,
 176, 181, 210, 215, 217, 229, 239
 n. 4, 248, 249, 257, 262, 264 n. 1,
 265, 267, 275, 289, 290, 299, 413
 n. 3, 494 n. 5, 574 n. 8, 580, 595,
 674 n. 8, 684 n. 6.
 Brunswick (Anonyme ou chronique
 de) 467, 493, 494 n. 7, 497.
 Brunswick (Duché de) 28, 33-34, 35
 à 38, 41 à 45, 50, 51-52, 59, 60, 95,
 170, 171, 225, 238, 246 à 251, 261,
 266, 269, 270, 290, 298, 311, 379,
 387-8, 397 n. 5, 405, 411, 443, 565,
 566, 574, 583, 592 à 594, 694 n. 6.
 Brunswick (Histoire de) 51, 53, 56,
 59-61, 68, 72 à 74, 97, 98, 99-116,
 117, 121, 139-41, 144, 148-50,
 154-6, 157, 159, 170, 177, 183,
 185, 190 à 193, 202, 212, 225, 229,
 235, 238, 244, 245-6, 260, 261,
 264, 266, 268, 272, 278, 280, 281,
 300, 301, 306, 307 n. 3, 314 n. 4,
 327-8, 330, 347, 362, 364, 384
 n. 2, 385, 387 n. 1, 388, 447, 480,
 522, 527, 534, 535, 557, 559, 561,
 581, 583, 605, 635, 649, 658 n. 3,
 660, 689.
 Brunswick (Maison de) 45, 99, 112,
 115, 117-8, 141, 143, 147 n. 4,
 157, 169, 170, 182, 442, 445, 446,
 480 n. 1, 632 à 635, 642, 699 n. 2.
 BRUSCH 535 n. 4.
 BRUYÈRE (la) 481.
 Bruxelles 135, 196.
 BUCELIN 40 n. 3, 47-48, 49, 50, 52,
 105, 552 n. 7.
 BUDDEUS 375 n. 4.
 BUFFON 668 n. 3, 671 n. 9.
 Bulgares 412, 435, 518 n. 7, 575 n. 2,
 693 n. 4.
Bulles 86, 124, 200, 302, 303, 397,
 488, 489, 504, 512.
 BULTEAU (Ch.) 21 n. 2, 142.
 BUNAU 660.
 BUNO (Jean) 381.
 BURCHARD 157-9, 162 n. 1, 199,
 203, 244, 352, 510.
 BURCKHARD (J.) 104 n. 3.
 Burgdorf 225.
 Burgondes 324, 729.
 BURNET (Gilbert) 193.
 BURNET (Thomas) 610 n. 6.
 Bursfeld 265 n. 6.
 BUTKENS 227 n. 3, 443 n. 2.
 BUSCH (Jean) 49, 249, 252, 265, 486,
 494.
 BÜTTNER 253.
 BZOVIVS 640.

C

- Cabbale** 66.
 CADMUS 721.
Cæsarinus Furstenerius 31, 33, 35, 42,
 45, 471 n. 1.
 CÆSARIUS de Kistenbach 420 n. 1.
 CAILLEMER (R.) 687 n. 1.
 CAJETANI 91.
 Calais 288 n. 10.
 Calaone et Calim (Monte) 48, 56,
 107, 302.
 CALCHI 178.
Calcul différentiel 291 n. 5, 306, 670,
 673, 679 n. 2, 683.
Calendarii (fratres) 588 n. 12.
Calendrier 171, 175, 426-8.
 Calemborg 187.

- CALLIMAQUE** 523 n. 4, 527.
 Calmoucks 718.
CALVISIUS (Sethus) 1, 2 n. 1 et 2, 343, 424 n. 1.
 Cambrai 588 n. 3.
 Cambriens 417 n. 6.
 Cambridge 256.
CAMPANELLA 573 n. 8.
CAMPI 448 n. 5.
CAMPORI (M.) 94 n. 6, 184 n. 5.
 Canaries 130.
Canaux 281, 593 n. 5-6, 596.
CANDOR 194.
CANGE (du) 54, 55-56, 57, 60, 462, 463 n. 9, 506, 507 n. 4, 558, 600, 658.
CANISIUS 92 n. 1, 105, 247, 344, 485 n. 7.
Capétiens 241, 435, 445, 447, 632 n. 5, 647, 733.
Capitulaires 574, 580, 582, 583 n. 13.
CARACCIOLI 269 n. 5.
Caractéristique 36, 552 n. 4.
Caractère 716.
CARCAVY 18-19, 436, 452 n. 1.
 Carcere (Monastère delle) 96, 180.
CARDEVACQUE 8 n. 7, 199 n. 3.
Cardinaux 86-87, 363 n. 7, 489 n. 1.
 Carinthie 68, 471 n. 8, 612 n. 3.
CARLOMAN 440 n. 4, 610 n. 1.
 Carlsbad 97, 216, 232, 275-6, 278.
CARLYLE 720.
 Carniole 83.
CAROLINE 288-91.
Carolingiens 100, 226, 238, 240, 243, 244, 261, 313, 315, 324, 328-9, 398-9, 435, 445, 491 n. 2, 495, 497, 568 n. 11, 572, 575 n. 1, 577 à 579, 583, 585, 613 n. 4, 624, 635, 637, 648, 649 n. 5.
Cartes 317, 376, 379, 404, 416-7, 436-7, 589.
Cartésiens 357-9.
Cartulaires 95, 304, 397, 480-1, 573.
CASANATA 86.
 Caspiennes (Portes) 436 n. 3, 527 n. 1-3.
CASPINIANUS 73.
CASSANDRE 376.
 Cassel 64, 229-30, 250, 251, 438 n. 4, 474 n. 4.
CASSIODORE 369 n. 3.
 Castille 130.
CASTILLO (le P. del) 13.
CASTRUCCIO 513.
Catacombes 85.
Catalogues 9, 65, 70, 73, 95, 104 n. 6, 106, 165 n. 3, 181 à 183, 194, 196, 220, 233, 250, 253, 257, 262, 400, 450 n. 1, 451-7, 460, 516, 601.
CATHERINE de Bourbon 24.
CATON 642 n. 3.
 Caucase 527 n. 1-3.
 Cauches 323.
Causes efficientes 374, 468, 471, 473, 509 n. 2, 520-1, 531-3, 606 n. 1, 612-6, 647, 674, 678, 683, 689, 693, 694, 699, 701-2, 704.
Causes finales 382, 701-4.
CAVE (Guill.) 86, 454, 490.
CAYET (Palma) 205 n. 12.
CELLARIUS 344, 345, 438 n. 4, 440.
 Celle 103, 122, 147 n. 4, 148-9, 170, 172, 181, 191, 225, 229, 267.
Cellules 675 n. 4.
 Celtes 223, 320, 392, 394, 411, 414 n. 5 et 8, 417-8, 438, 526, 527 n. 3, 724 n. 3.
 Celto-scythiques (Langues) 223, 417, 436 n. 4, 525 n. 1, 527 n. 5.
Cenomanni 151 n. 6.
CENSORINUS 385-6.
Centaine 508 n. 5, 582.
Centuries de Magdebourg 174.
Cérémonial, cérémonies, 35, 365, 489, 574, 584 n. 11.
Certitude 339, 355, 413, 448-9, 480, 481 n. 7, 515, 547-8, 553, 672.
 César (J.) 389 n. 1, 497, 549, 555 n. 3, 556 n. 2, 697, 721, 729.
 Césarée 392.
CHAISE (P. de la) 488, 491 n. 3.
 Chaldée 223, 724-5.
 Châlons 168, 471 n. 8, 493, 561.
CHAM 544.
CHAMBON (F.) 21 n. 5.
 Champagne 446 n. 5.
Chanoines 578.
Chansons de geste 532.
CHAPELAIN 19 n. 5, 28.

CHAPPUZEAU 421, 506 n. 7, 569.

CHARDIN 387.

CHARLEMAGNE 11, 42, 47, 49, 51, 114, 139, 188, 225, 227, 230, 238, 241 n. 4, 247, 257, 281, 318 n. 4, 325 n. 4, 328, 345, 392, 398, 419 n. 10, 440 n. 3, 443 n. 8, 445, 472 n. 4, 473 n. 2, 484 n. 3, 490 n. 1-2, 519 n. 7, 532, 534, 545, 546, 553 n. 1, 556 n. 4, 561, 564 n. 9, 565 à 570, 572, 573, 577, 578, 580, 582 n. 1, 587 à 590, 593 n. 6, 596, 598, 602, 610, 616 n. 1, 619 n. 1 et 5, 622, 624, 634, 638, 641, 665 n. 3, 693, 699 n. 3, 703, 719 à 721, 730, 734, 738, 741.

CHARLES II d'Angleterre 738.

CHARLES IV Empereur 129, 345, 393 n. 8, 733.

CHARLES V de Lorraine 491 n. 4.

CHARLES VI de France 129.

CHARLES VI Empereur 280, 283 à 287.

CHARLES VII 129, 384 n. 3.

CHARLES XII 216, 740.

CHARLES (Landgrave) 229-30.

CHARLES le Chauve 514, 545 n. 4, 572, 576 n. 5, 578, 590, 613 n. 3, 616 n. 7, 617 n. 6, 619 n. 3, 634, 635, 641, 646, 647 n. 7, 699 n. 4.

CHARLES le Gros 435 n. 8, 641.

CHARLES le Simple 186 n. 4, 429 n. 5, 431 n. 3, 435 n. 4, 532, 641.

CHARLES MARTEL 531, 574 n. 4, 719.

CHARLES-QUINT 73, 124, 190, 193, 206, 282, 513 n. 2, 616 n. 6, 736 n. 3, 737.

CHARLOTTE-CHRISTINE 218.

CHARLOTTE-FÉLICITÉ 142.

Charlottenbourg 219.

Chartes (Trésor des) 125 n. 11.

Chartes, v. Diplômes.

CHATELAIN VII n. 1.

CHAUVIN (Et.) 152.

Cheltenham 104 n. 5.

Chérusques 403 n. 5.

CHESNE (du) 17 n. 2, 156, 248, 269 n. 5, 600.

Chevalerie, Chevaliers 200, 584, 585 n. 2.

Chèvremont 420 n. 3.

CHIFFLET 583 n. 10.

Chiffres arabes 589.

CHILDÉRIC 295.

CHILPÉRIC 412 n. 10.

Chimie 26 n. 8, 147 n. 2, 173, 354 n. 1, 451 n. 1, 502 n. 2, 505, 539, 726, 735.

Chine 88, 311 n. 3, 320 n. 4, 343, 370, 385 n. 2, 386, 416 n. 5, 425, 426, 437 n. 3, 586 n. 5, 588 n. 3, 642 n. 5, 663 n. 3, 719 n. 2, 720 n. 3, 725, 727, 735.

Chorévêques 583.

CHRISTIAN de Bohême 561.

CHRISTIAN-LOUIS (Duc) 24.

Christianisme 367-70, 537, 570, 703, 704 n. 1, 730, 731.

CHRISTINE de Suède 86, 89, 459, 488 n. 1, 638 n. 1.

CHRODEGAND (saint) 254.

Chroniques 102, 106, 107, 116, 184, 185, 230 n. 3, 233, 235, 245, 250 à 252, 262, 264, 265 n. 13, 266, 301, 388, 401, 429, 511, 561, 600, 623.

Chronologie 21, 87, 130, 131, 155, 169, 173, 185, 188, 225, 227, 238, 242, 297, 298, n. 1-2, 321 n. 5, 324-5, 329, 330, 342, 343, 346, 354 n. 4, 367, 376, 380, 397, 400, 419, 423-35, 437, 441, 476 n. 7, 489-90, 492, 514, 564, 570, 596, 597, 601, 609, 650, 665, 689, 692, 743.

Chronologique (Ordre) VIII, IX, 128, 155, 195, 197, 381, 423, 429, 451, 601, 603, 649, 689.

Chrysostome (saint) 90.

CIAMPINI 86, 136.

CICÉRON 372.

Cimbres 150, 317 n. 1, 322, 555 n. 1.

Cimmériens 320, 322, 438 n. 7.

CIPOLLA 186 n. 2.

Circoncision 718.

Circonstances 473, 520-1, 539, 552, 564, 609, 615, 616-7, 689, 699, 700 n. 2.

- Circulation** du sang 588, 738.
Citations 297, 455, 658.
Civile (Histoire) 173, 341-2, 353.
Civilisation (Histoire de la) 11, 348, 349, 496, 558, 586-91, 600, 601, 643, 709, 734-5.
CLARKE 311, 338 n. 7.
Clarté 661.
Classification des sciences 341.
CLAUBERG 292.
CLÉMENT 19.
CLÉOPATRE 614.
CLERC (le) 345, 405 n. 3, 476 n. 7, 523 n. 3, 525.
Clergé, v. **Ecclésiastique** (Histoire) et **Monastères**.
Clermont (Collège de) 17, 161.
CLERSELIER 24.
Clèves 200.
Climat, 717-8.
Climatériques (Années) 623 n. 6.
CLOVIS 520 n. 8, 617 n. 7.
Cluny 187, 493, 584, 621, 643 n. 6.
CLUVER 582 n. 8.
Coblentz 562 n. 4.
Codes 79, 127, 220.
Codex argenteus 585 n. 5.
Codex carolinus 163, 244 n. 4, 399 n. 6.
Codex diplomaticus x, 119-39, 147 n. 2, 158, 159, 166, 167, 175, 190, 194, 196 à 198, 201 à 206, 253, 260, 263, 267 n. 5, 364, 396-7, 501 n. 2, 507, 558 n. 1, 568-9, 613 n. 7.
COINTE (le) 204, 238.
COLBERT 23 n. 4, 256, 373 n. 2, 592, 721, 737.
Colchide 320, 724.
Collaborateurs de Leibniz 463. V. aussi, **Secrétaires**.
Collations 239, 485 n. 7.
Collège historique 65, 74-81, 154, 159, 172, 283, 284, 347, 385 n. 3, 602, 659 n. 7.
Cologne 259, 301, 383 n. 3, 392 n. 9, 484 n. 1, 493, 518 n. 4, 544, 560.
COLOMB (Christophe) 130 n. 6, 735.
Colonat 584.
Comacchio 234-7, 270, 278, 476 n. 7.
Combinatoire 682.
COMENIUS 2.
Comètes 597.
COMINES 11.
Commentaires 554, 556.
Commerce 347, 592-3, 594 n. 8, 595, 596, 721.
Commercium epistolicum 311 n. 1.
Commodités (Histoire des) 352.
Communion 202, 574, 622, 637.
Compactata 202-3, 205.
Comparaison 403-4, 406, 480, 517, 605 n. 5, 609, 615 n. 2, 674, 694 n. 5, 711 n. 1.
Compilation 128.
Compossibles 330.
Comptes (Chambre des) 125 n. 11, 194.
COMTE (Aug.) 686 n. 3.
Comtes, comtés, 209, 241, 560, 579, 582.
CONAZZI 183.
Conception (immaculée) 637.
Conciles 86, 100, 203-5, 283, 351, 397, 475 n. 7, 569, 571-3, 633, 654.
Conciliation 433, 470-2, 628, 667.
Concision 662, 664.
Conclusions 621-2, 645.
Concordance 431-4, 436, 448, 469-70, 482 n. 2, 529, 562, 605, 610-11, 692, 719.
Concordats 22, 200, 205, 397.
Conditionibus (de) 551.
Confession 637.
Confiance 549.
Confirmation 637.
Conformité de la raison et de la foi 371-2.
CONFICIUS 425 n. 3.
Conjectures, v. **Hypothèses**.
Connaissance 338-40, 547.
Connexion des maisons de Brunswick et d'Este 94-95, 142-3.
CONRAD I^{er} 186, 242, 445, 471 n. 4, 516, 562 n. 4, 578, 611, 613 n. 4.
CONRAD II le Salique 115, 186 n. 6, 444 n. 4.
CONRAD IV 131.
CONRAD (saint) 17 n. 4, 253, 254, 263, 270, 586 n. 9.

- CONRING 8, 14, 18, 29, 35, 36, 243, 489 n. 3, 573 n. 1, 602 n. 4, 623 n. 4.
- Conseiller** (Leibniz) 27, 29-30, 37, 43, 45, 53, 97, 103, 146, 177, 213, 214 n. 2, 276, 278-81, 282 n. 10, 287, 489.
- Conséquences** des événements 536, 647-8, 689, 699.
- Consilium Aegyptiacum*, v. Egypte (Projet d').
- Constance 105, 106, 191, 200, 203-5, 253, 263, 569, 733 n. 2.
- CONSTANTIN 345, 508 n. 7.
- CONSTANTIN Porphyrogénète 619 n. 1, 636 n. 2.
- Constantinople 281 n. 1, 345.
- Constitutions** impériales 397.
- Construction** historique 604-4^o.
- Contemporaine** (Histoire) 10, 14, 24, 38, 42, 112, 113, 116, 275, 378, 396, 401, 515, 603, 694.
- Contexte** 501, 503.
- CONTI 311.
- Contingentes** (Vérités) 337-9, 360, 371 n. 5, 697, 698, 702.
- Continuations** 494, 495.
- Continuité** (Loi de) 667 n. 2, 668-94, 699, 705, 708, 745 n. 1, 746.
- Contradiction** 338-9, 473, 526.
- Controverses** 354, 481, 551 n. 3.
- Convenance** 339, 434, 434-5, 448 n. 5, 485, 489, 610, 669, 689, 692.
- COPERNIC 88, 90, 661, 721.
- Copies** 239, 385, 390, 433, 483, 496, 539.
- Coran* 402, 518 n. 8.
- CÖRBER 443 n. 5.
- Corbie 560, 587.
- CÖRDEMOY 21 n. 2, 330 n. 2, 479 n. 5, 582 n. 3.
- CORNER (H.) 258, 265 n. 8, 266, 494 n. 8.
- Corpus* 37.
- Corpus Julium* 397 n. 5.
- Corregio 444 n. 7.
- Correspondance** de Leibniz VI, VII, 147 n. 2, 309, 347, 460, 464, 489, 590, 706, 722.
- Corvey 74, 105, 248, 262, 264, 389 n. 9, 390, 571 n. 3 et 5, 591, 643 n. 6, 651 n. 4.
- COSMO de la Rena 91.
- Cosmographie** 342 n. 2 et 4.
- Cosmopolitisme** 631.
- Costume** 352.
- Cottonienne** (Bibliothèque) 124, 256.
- Coupons** 459 n. 3, 461.
- COURNOT 339 n. 2, 673 n. 6, 741 n. 3.
- COUSIN (Président) 136, 137, 204.
- COUSIN (Victor) 8, 87 n. 4, 746 n. 2.
- Coutances 194.
- Coutumes** 342, 352, 419, 580, 584, 605 n. 5, 631 n. 2, 640.
- COUTURAT (L.) VI, VII, 696 n. 2.
- CRASSO (Lorenzo) 84.
- Créance** (ferme) 549.
- Création** 319, 674, 680, 681.
- Crédulité** 636.
- Crémone 304 n. 9.
- CRESCENTIUS 515 n. 2.
- Crête 652.
- Crise** 720.
- Critique**, v. Jugements.
- Critique historique** 36, 60, 284, 299, 332, 358, 368, 369, 370 n. 4, 394, 398-9, 401 n. 4, 419 n. 10, 438, 450, 465 n. 4, 474 n. 5, 476, 480-3, 546, 547, 552, 553, 556, 597, 598, 601, 743, 744.
- CROISSET (A.) 708 n. 4.
- CROMWELL 188 n. 1.
- CROS (du) 517 n. 2.
- Croyances** 352, 549, 553.
- CROZE (la) 176, 222, 317 n. 1, 379, 399 n. 3, 475 n. 2, 481 n. 6.
- Culte** (Histoire du) 351, 574-5.
- Cumans 324.
- CUNÉGONDE ou Cuniza 54, 55, 56, 531 n. 9, 609 n. 3.
- CUPER 123, 175 n. 7, 195, 222, 233-5, 366, 414, 545 n. 2.
- Curieux de la Nature* 76, 176, 221.
- Curiosité** 357, 496.
- Curiosités** 284, 353-4, 362, 387.
- CYRUS 513.

D

- Daces 320.
DACHERY 584, 600.
DAMAIDENUS 52.
DAMIEN (Pierre) 515, 620.
DANCKELMANN 144-5, 192.
DANDOLO (A.) 95, 249, 267, 499, 721.
 Danemark, Danois, 27-29, 124, 165 n. 7, 167, 192, 200, 201, 297, 322, 412, 434 n. 8, 435, 528 n. 4, 529 n. 1-3, 538, 579.
DANIEL (le P.) 330 n. 2, 542 n. 4, 607 n. 1.
DANNENBERG 164 n. 9, 257.
 Danube 153 n. 7, 281, 411 n. 2-3, 593, 596.
DARBOUX (G.) 685 n. 1.
DARIUS 696.
DAUN 5 n. 2.
 Dauphiné 128, 133 n. 1.
DAVILLÉ VI, n. 4, 178 n. 6, 610 n. 5, 690 n. 1, 746 n. 1.
Déchiffrement 500, 502 n. 1, 607 n. 2.
Décimal (Système) 593 n. 14.
Décrétales (Fausses) 577, 638.
Découvertes, v. **Inventions**.
Déduction 356, 479.
Défiance 549, 553.
Définition de l'histoire 340.
Définitions 554, 610 n. 2, 683.
DÉJOCÈS 721.
DELBOS (V.) 666 n. 2.
DELISLE (L.) 441 n. 5.
Déluge 100, 115, 723.
DELVOLVÉ (J.) 473 n. 1.
DÉMOCRITE 721.
Démons 630.
Démonstration 338 à 340, 355, 362 n. 1, 413 n. 5, 482 n. 3, 548 n. 2, 550, 608, 617, 682-3, 710.
Dénombrément 504, 593, 623, 624.
DENYS le Petit 427 n. 1, 577.
DEPPING (G.) 170 n. 5, 370 n. 6.
DESCARTES 24, 89, 164 n. 10, 337 n. 2, 356, 358 n. 2 et 4, 361 n. 6, 382 n. 2, 457, 478-9, 496, 539 n. 5, 573 n. 8, 575 n. 4, 607 n. 3, 627, 668, 702, 707 n. 3, 719 n. 7, 721, 722 n. 4, 739.
DESCHAMPS (Aug.) 687 n. 1.
DESDEVIZES DU DÉSERT 357 n. 7, 544 n. 6.
 Dessau 446 n. 5.
Dessins 62, 390, 394.
Destin 648 n. 3, 699-700.
Détail 423 n. 1, 473, 536, 559, 561, 563, 565, 568, 601, 616-7, 689.
Déterminisme 680, 694-700, 715.
 Detmold 230.
 Deux Ponts 178 n. 6, 254.
DIACRE (Paul) 212 n. 9, 495, 587, 621.
Dialectes 223, 416, 585 n. 10.
Dictionnaires 128 n. 2, 154 n. 2, 365 n. 4, 381, 421, 440 n. 1, 474, 479 n. 2, 506 n. 7, 517, 557 n. 4, 569, 588, 650, 658.
DIDEROT 421.
DIDIER 240, 445, 638.
DIECKHOFF (A.-W.) 371 n. 2.
 Diepholz 36.
Dieu 338, 369, 375, 536-8, 542, 545, 546, 607, 613 n. 5, 614 n. 6, 628 n. 8, 645 n. 2-3, 667, 669, 671 n. 3, 679, 681, 697, 699, 702-4, 705 n. 5 et 7, 706, 711 n. 6, 720, 726-7, 736 n. 4.
Digeste 127, 575 n. 3 et 5.
Digressions 421 n. 4, 585, 651-2, 653, 689.
 Dijon VII n. 1.
DILTHEY (W.) 420 n. 4.
Diocèses 439-40.
DIOGÈNE LAERCE 351 n. 2.
Diplomatique 57, 398-9, 450, 489-90.
Diplomes 59, 89, 95, 102, 104 n. 6, 105, 126-7, 141, 179, 181 à 186, 190 à 193, 206, 209, 230-1, 233, 235, 250, 265, 283, 299, 301 à 304, 316 n. 1, 317 n. 4, 318, 384 n. 2, 385, 390, 396, 397-99, 403, 430, 431-3, 438 n. 3 et 9-10, 439 à 441 n. 2, 448, 475, 483, 484 n. 3, 488-9, 503, 504, 506 n. 8, 507, 511, 560, 566, 571, 577 n. 9, 584,

- 585 n. 2 et 5, 586 n. 4, 595 n. 5, 596, 621, 622, 743.
- DIROYS** (Fr.) 87.
- DITMAR** 159, 161, 163-4, 177, 178, 224 à 250, 262, 268, 430, 467, 483 n. 6, 493, 498, 520, 521, 561, 573, 599, 606 n. 1, 619 n. 4, 620 n. 2 et 3, 636.
- Divination** 500, 630.
- Division** du travail, 87, 463, 745.
- Divisions** de l'histoire 115, 341-53.
- Divorce** 630.
- Dniéper et Dniester 411 n. 3.
- DOCTERUS** 159 n. 7.
- Documents** 21, 34, 35, 38, 103, 104, 108, 113, 119, 126-30, 141, 147 n. 2, 150, 175, 185, 190 à 193, 194-5, 204, 211, 238, 246, 278 à 281, 332, 356, 376, 384 n. 2, 386-7, 389, 390, 394, 395, 403, 447, 465, 470, 472, 483, 486, 554, 557, 560, 565, 566, 577 n. 9, 599, 604, 605, 609, 610, 617 à 624, 653, 689, 743, 744.
- Dogmes** (Histoire des) 351, 372, 571-4.
- DOMITIEN** 510 n. 6, 726 n. 8.
- DOMNIZON** 88, 244, 249, 255, 263, 388, 599.
- Don 153 n. 7, 411 n. 3.
- DONDINUS** 488 n. 1.
- DORIA** (A.) 721.
- DOUMIC** (R.) 20 n. 2, 686 n. 2.
- Doute** 315 n. 1, 469, 472-80, 520, 549, 553.
- Douzy 572.
- DRAGONI** 82, 92, 95.
- DRANSFELD** 104, 181, 230.
- Drenthe 573.
- Dresde 98, 187, 212, 214, 216, 217, 250, 255, 276, 367 n. 2, 377 n. 2, 381 n. 1, 389 n. 3, 428 n. 7, 592 n. 3, 602 n. 1.
- DRIESCH** (van der) 301, 449 n. 8.
- Droit** 7-8, 30, 37, 78-80, 112 n. 3, 117, 146-7, 155, 199, 214, 230 n. 8, 240 n. 3, 281, 309, 352, 361, 363, 365, 370 n. 6, 381 n. 6, 463, 469, 499, 500, 549-51, 575-7, 600, 618, 626, 631, 652, 689 n. 4, 688, 693, 728, 744.
- Droit canon** 352, 377, 441, 448 n. 8, 455, 577-8, 599, 622.
- Droit civil** 352, 580.
- Droit des gens** 127, 131 à 134, 204, 283, 579, 631 n. 3.
- Droit féodal** et germanique 352, 377, 492 n. 2, 579, 580.
- Droit naturel** 131, 147 n. 2, 575 n. 5.
- Droit public** 131, 283, 376, 554, 578-9.
- Droit romain** 18 n. 4, 147 n. 2, 212, 345, 352, 374, 377, 483 n. 4, 575, 580.
- Droits** de l'Empire 131, 133, 144, 213, 234-5, 278 à 283, 579, 632.
- DUCHAT** (le) 175 n. 7.
- Ducs** et duchés 209, 439, 560, 579, 582, 745.
- Duel** judiciaire 580.
- DUFFUS HARDY** 138 n. 1.
- Duingen 187.
- DÜMMLER** 332, 333 n. 2.
- DUMONT** VII n. 1.
- DUPLEIX** (Scipion) 468, 511.
- DUPUY** (le P.) 205 n. 11.
- DUTENS** VII.
- Dynamique** 673-4, 678 n. 8.

E

- EBERHARDT** 493.
- Ebstorf 254, 261 n. 8, 534, 535-6, 562 n. 3.
- ECBERT** 105 n. 1, 582 n. 1.
- Ecclésiastique** (Histoire et géographie) 17, 21, 173-4, 203, 204, 290 n. 1, 342, 347, 351-2, 353, 376, 378, 401 n. 4, 439, 445, 504-5, 558, 569-75, 584, 622, 629, 634, 651, 686, 744.
- ECHARD** (le P.) 243 n. 1.
- ECKEL** 333 n. 3.
- ECKHART** VIII, 6 n. 1, 44, 52 n. 4, 165, 185 n. 5, 187-90, 198, 214, 216, 225-8, 232, 237, 238-9, 243, 250, 257, 259, 287, 289, 294, 297, 324 n. 14, 325-6, 329 n. 5, 379

- 423, 431, 447, 448, 461 n. 2, 462, 493, 505 n. 7, 561 n. 4, 653 n. 2, 660 n. 6.
- Eclectisme** 351 n. 1, 374, 470.
- Eclipses** 426, 597.
- Economie** de Leibniz 461 n. 2.
- Economie politique** 354 n. 1, 451. n. 1, 558, 591-6, 601, 616, 623, 744.
- Ecosse et Ecossois 199 n. 4, 320 n. 10, 528 n. 4.
- Ecriture** (Origines de l') 461, 529, 586, 725, 726.
- Ecriture** de Leibniz 458 n. 3. 461. *Eddas* 528 n. 4.
- Editions** 349, 352.
- EDOUARD I^{er} 138 n. 2.
- Education** 284, 354 n. 1, 707 n. 1.
- EGGELING 150-1, 555 n. 1.
- EGIDE (saint) 247.
- EGINHARD 102 n. 3, 227 n. 2, 470 n. 2, 495, 519, 532, 561, 617 n. 3.
- Egypte 320, 321, 387, 394, 407, 414 n. 5, 516 n. 8, 527 n. 1, 592, 593, 610 n. 7, 691, 719, 720 n. 1, 724 n. 3, 725, 726, 732.
- Egypte (Projet d') 12-13, 18, 27, 355 n. 5, 524, 591 n. 4, 654 n. 6, 700 n. 6.
- Ehresbourg 318 n. 5.
- Eichfeld 16 n. 1.
- Eichstadt 564 n. 14.
- Eimbeck 493.
- Einsiedeln 160.
- EISENHART 36, 473 n. 2.
- Elbe 261, 294, 410 n. 1, 411 n. 3-4, 593 n. 4.
- Electeurs**, élection, 18, 119 n. 8, 131, 132, 191, 204, 363 n. 7, 578, 579, 642, 694.
- Electorat** (neuvième) 73, 97, 113, 117-9, 169.
- Eleusina curtis* 55.
- ELIE 544.
- ELISABETH 737.
- Ely 254, 485 n. 7.
- Emblématique** (Méthode) 381.
- EMERY (Abbé J.-A.) 358 n. 2.
- EMMANUEL de Portugal 72f.
- Empereurs** et empire d'Allemagne 9 n. 3, 11, 35, 60, 78-80, 89, 100, 116-7, 129, 155, 156, 181, 185, 186, 200 à 203, 225, 237-8, 247, 262, 280, 292, 303, 308, 313, 327-8, 330, 376, 389, 390, 392, 394, 397, 400, 430, 433, 435, 440, 446, 471 n. 1, 489, 490, 514, 565, 566, 570, 578-8, 593, 594 n. 6, 599, 603 n. 2, 610, 634, 635, 648, 651, 659, 689, 703, 730 à 733.
- Empereurs** et empire romains 12, 295, 328, 345, 382, 693, 700 n. 5, 703, 729.
- ENCKEN (R.) 667 n. 3.
- Encyclopédie** 9-10, 30, 38, 277, 353 356, 381, 382, 745.
- Enfer** 574.
- ENGELBRECHT 253, 290 n. 1.
- ENGELHUS (D.) 162 n. 1, 248, 258, 264n. 1, 265, 420 n. 1, 493, 494 n. 8.
- Engessen 140 n. 5, 148-9, 154, 232 n. 4, 246, 271.
- Enigmes** 500 n. 8, 502 n. 1, 505.
- Enns 693 n. 2.
- Enseignement** 144, 213-4, 290 n. 1, 376-83, 415 n. 4, 419, 422, 466, 487.
- Enthousiasme** 715.
- Entwurf der welfischen Geschichte* 113 n. 3.
- EPICHARME 477 n. 3, 478 n. 4.
- Epigrammes 662.
- Epigraphie**, v. **Inscriptions**.
- EPIPHANE (saint) 247, 401 n. 5, 420 n. 1.
- Epitaphes** 94, 304, 382 n. 2, 393 n. 8, 94, 560, 587 n. 14.
- Epitre** dédicatoire 221.
- EPKON de Repkau 498.
- ERDMANNSDÖRFER (B.) 12 n. 4.
- Eres** 424, 432 n. 5,
- Erford, 562 n. 1.
- Erfurth 573.
- ERHARD (H.-A.) V.
- ERIC 536.
- Ermesleben 229.
- ERMOLD le Noir 254, 281 n. 1, 294, 296.

- ERNEST-AUGUSTE 36-37, 38, 40, 42-43, 49 à 53, 63, 97, 100, 101, 112, 118, 148, 168-9, 379 n. 6, 559 n. 6, 603.
- Erreurs** 429-30, 432-33, 443-5, 468, 490, 509-11, 516-8, 521, 577.
- Erudition** 359-61, 365, 368, 403, 738.
- Escorial 192, 610 n. 6.
- ESOPE 496.
- Espace** 469, 695, 718-9.
- Espagne, Espagnols, 22, 188 n. 7, 192, 203, 213, 232, 246, 285, 330, 474 n. 1, 532, 534, 556 n. 1, 584, 593, 594 n. 3, 600, 614, 636 n. 4, 652, 721 n. 5, 737.
- ESPINA'S 356 n. 4.
- Essen 301.
- Este, ville, 96, 114, 302, 306.
- Este (Maison d') 35, 45, 48 à 51, 56-59, 67, 68, 82, 83, 91, 93, 95, 100, 110, 114, 141, 143, 177-80, 231-8, 245-6, 248, 263, 301 à 307 n. 1 et 3, 324, 393, 441 n. 2, 444 n. 4, 445, 447, 480 n. 1, 557 n. 5, 654 n. 1.
- Esthétique** 589, 677, 744.
- Esthoniens 417 n. 6.
- ESTIENNOT (Dom) 64 n. 6.
- ESTRÉES (César d') 87.
- Etaples 129.
- Ethyopiens 65, 320 n. 4, 405 n. 6.
- ETIENNE III 472 n. 4, 638.
- ETIENNE IV 577, 578, 638.
- ETIENNE VI 638.
- Etiquette**, v. **Cérémonial**.
- Etymologies** 100, 222, 268, 292, 319 à 322, 382, 403, 407 n. 3, 412 n. 12, 413-7, 449, 501, 507, 690.
- EUDES (Roi) 187, 619 n. 2.
- EUDES de Blois 432 n. 5.
- EUGÈNE (Prince) 282, 285, 567 n. 3, 642 n. 5.
- Euphrate 724 n. 2-3.
- Europe 128, 132, 150, 204, 320, 327, 345, 411, 418, 440-1, 452, 488 n. 3, 527, 529 n. 1, 579 n. 11, 711 n. 5, 719, 720 n. 1-2, 724 n. 5, 725, 729 à 743.
- Evêchés**, évêques, 481, 536, 570, 577, 579, 582, 606 n. 1, 621, 622.
- Evidence** 371 n. 5, 477, 683.
- Evolution** IX, 376 n. 5, 671, 674, 675 n. 1, 681, 686 n. 3.
- Exactitude** 534-5, 356, 689.
- Exactitude** (Critique d') 483 n. 1, 508, 516-21, 556, 743.
- Exégèse** 65, 219, 540-4, 686.
- Exemples** en histoire 423 n. 1, 500.
- Expérience** 340.
- Expériences** 365, 606 n. 6, 615 n. 2, 710, 738.
- Extraits** 155, 158, 188, 233, 349, 351, 458-9, 461, 464.
- EYBEN 167 n. 12.
- EZON 17 n. 4, 248.

F

Fables 319, 386, 419-20, 481, 521-3, 525.

FABRETTI 85, 91 n. 7, 393.

FABRICIUS 153.

Facteurs en histoire 711.

Facultés de l'âme 711-20.

Factums, v. **Pièces** volantes.

FAGUET (E.) 36 n. 4, 357 n. 2.

Faits (Vérités de), v. **Contingentes**.

Faits historiques 553, 557-97.

Faits singuliers 340, 362, 372, 397.

FALCKENSTEIN 138 n. 6.

FALETI 54, 82, 84, 93, 185.

Famines 535, 596 n. 8, 597.

FARDELLA 179.

FARNESE 488 n. 1.

FASCH (J.-A.) 257.

Fastes Capitolins 151 n. 6, 555 n. 2.

Fastes consulaires 73, 163-4, 165 n. 3.

Fatalisme 698, 699 n. 5.

Fautes d'impression 131, 166, 224, 267.

FAUTRAY (du) 48, 54, 55.

FAVIÉ VII n. 1.

FÉCAMP 405 n. 1.

FEDER 18 n. 9.

FÉLIX d'Urgel 573, 713.

FELLER (Joachim) 5 n. 2, 81, 154, 157, 454, 462.

- FELLER (Joachim-Frédéric) VII, XI,
140 n. 5, 154-7, 186 à 188, 237,
249, 297, 299, 402.
- FÉNELON 613 n. 7, 707 n. 3.
- Féodalité**, fiefs, 114, 507 n. 7, 576
n. 7, 582-3, 624, 635, 648, 694.
- FERDINAND de Fürstenberg 28,
104.
- FERDINAND le Catholique 12, 721,
737.
- Fêtes mobiles** 427-8, 432.
- Fiches** 147 n. 2, 171, 182, 184, 453,
460-2, 554.
- FIDLER 156, 459, 466.
- Fil** conducteur 451, 682, 692.
- Finances** 347, 583, 593, 596.
- Finnois 152 n. 7, 223, 417 n. 6,
418, 419.
- FIORENTINI (Fr.-M.) 55 n. 4.
- FISCHER (Kuno) 6 n. 4.
- FLACIUS (Mathias) 163 n. 4, 244 n.
4, 572 n. 11, 573 n. 1, 600.
- FLAMING (Comte) 190 n. 1, 226.
- FLEISCHER (Tobie) 29.
- Fleury-sur-Loire 584, 587, 598, 619
n. 5, 622.
- Fleuves** 158, 410-11, 413.
- FLINT 405 n. 1.
- FLODOARD 188, 243, 249, 430, 431
n. 4, 467, 471 n. 3, 485 n. 6, 495,
498, 552 n. 7, 598, 619 n. 3, 621.
- FLOQUET (A.) 20 n. 7.
- FLORAMONTI (de) 82.
- Florence 57, 89-92, 124, 136, 181,
185, 193, 457, 569 n. 8, 735 n. 3.
- FLORENTINI 82, 255.
- Flores... in tumulum Johannæ
papissæ*, XI, 242 n. 9, 243.
- FLORUS 510.
- FLOURENS 673 n. 3.
- FOHI 425 n. 3, 721.
- Foi** 371-2.
- FONTANINI 233-5, 281, 300, 398.
- FONTENELLE 20 n. 2, 428 n. 5,
474, 686 n. 2, 687, 710.
- Fontenoy-en-Puisaye 563, 568.
- Force** 673 n. 6, 674, 678, 680 n. 2,
711 n. 6.
- Forêts** 410-1, 412 n. 12, 413.
- FORMOSE 186 n. 5.
- Formules** 390, 472 n. 7, 489, 621
n. 3.
- FÖRSTER (Nic.) 102 n. 3, 167, 189
n. 4, 208, 246 n. 5, 259, 272, 293.
- FOUCHER DE CAREIL VII, XI, 27 n.
9, 332.
- FOUILLÉE (A.) 557 n. 3, 668 n. 3, 686
n. 3.
- FONTAINE 391, 392 n. 8.
- FOURNY (du) 142 n. 3.
- France 10 à 12, 18, 21 à 23, 25, 27,
33 n. 6, 40, 54, 63, 89, 107-8, 112
n. 2, 118, 121, 125, 127 à 129,
135, 136, 156, 167, 168, 183, 193,
196, 199 à 206, 213, 215, 223,
240-2, 246, 269-71, 288 n. 10, 295,
300-1, 330, 332, 364 n. 4, 378,
389, 390, 397 n. 11, 401 n. 8, 425,
429, 436, 437, 439 n. 2, 442, 445,
446, 451, 456, 462, 463 n. 9, 466,
476-7, 480 n. 1, 481, 487, 488,
508, 520 n. 3, 530, 532 n. 9, 554
n. 2, 566, 568, 571, 573 n. 1, 575
n. 5, 579 n. 4, 585, 593, 598 à
601 n. 5, 607 n. 1, 613 n. 5, 622,
623 n. 4, 631 n. 5, 632, 634 n. 7,
635, 637 n. 4, 654, 657, 685, 694
n. 7, 701 n. 2, 703, 711 n. 5, 715,
721 n. 5, 722, 732 à 739, 743.
- Francfort-sur-Mein 7, 9, 13, 15, 16,
44, 64, 65, 75, 121, 134, 157,
167, 363, 434 n. 6, 453, 569 n. 8,
572, 731 n. 1.
- Franche-Comté 37 n. 1, 81, 193.
- FRANCK (Ad.) 8 n. 8, 657 n. 5.
- FRANCKE (A.-H.) 375 n. 4, 378
n. 5.
- FRANCKENSTEIN 153.
- François (Essai sur l'origine des)*
295 n. 4.
- FRANÇOIS I^{er} 22, 193, 200, 201 n.
7, 205, 721, 736 n. 3.
- Franconie 35, 66, 230 n. 3, 562 n. 1,
581 n. 5.
- Francorum (de Origine)* 294 n. 7,
439 n. 6, 564.
- Francs 35, 100, 101, 114, 294-6, 310,
318 n. 8, 322, 324, 329, 484 n. 9,

- 491 n. 2, 505 n. 7, 528 n. 4, 529 n. 2, 534, 564 n. 2, 574, 624, 648, 729, 730.
- FRÉDÉGAIRE 470 n. 2.
- FRÉDÉRIC I^{er} Empereur 206, 211, 213, 235, 329, 581 n. 5, 635, 640, 642, 654.
- FRÉDÉRIC II Empereur 11, 115, 345, 491 n. 1, 618 n. 7, 721, 733.
- FRÉDÉRIC III Empereur 18, 52, 116, 345, 392, 618 n. 7.
- FRÉDÉRIC II de Prusse 377 n. 2.
- FRÉDÉRIC III (électeur) et I (roi) 170-5, 208.
- FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1^{er} 215, 377 n. 2, 379.
- FREHER (M.) 159, 491 n. 2, 492 n. 2, 508 n. 7, 600.
- FRIESE 124.
- Frise et Frisons 74, 150, 322, 512, 561, 568.
- FRITSCH (Thomas) 134, 139, 259.
- FROISSARD 389 n. 1, 485 n. 7.
- Fulda 156, 251, 267, 268 n. 5, 303, 431 n. 4, 495, 520 n. 7, 535 n. 8, 619 n. 2.
- Funérailles** 347.
- FURETIÈRE 588.
- Fusi* 268.
- FUSTEL DE COULANGES 395 n. 2, 479 n. 6, 518 n. 4, 686, 689 n. 1 et 4, 699 n. 1, 707 n. 1.
- G**
- Gaëte 397 n. 11.
- GAIGNIÈRES 169 n. 3.
- GALE 485 n. 7.
- GALILÉE 88, 358 n. 2, 573 n. 8, 721, 738.
- Galles (Pays de) 417 n. 6, 418 n. 4.
- GALLI (J.-Ant.) et (M. de) 180-1.
- Gallia christiana* 353 n. 1.
- GALLOIS (Abbé) 21.
- GAMANS (le P.) 15-17, 28 n. 3, 64, 65, 248, 254, 544 n. 5.
- GAMBERTI (le P.) 58, 59 n. 5, 82, 184.
- GAMURRINI 91.
- Gand 561.
- Gandersheim 230, 248, 250, 258, 264, 265, 267, 316 n. 1, 317, 440 n. 5, 483 n. 7, 493.
- GANELON 534, 616 n. 7, 646 n. 1.
- GARDIE (la) 124, 192.
- GARELLI 216.
- GASSENDI 358 n. 2.
- GASTON d'Orléans 24.
- Gaule, Gaulois 223, 292-3, 296, 319, 321 à 323, 405 n. 3, 411, 416 n. 2, 436 n. 4, 473 n. 2, 512, 527, 529 n. 2, 534, 610, 634, 691, 725, 729.
- Géants** 100, 101, 114, 319, 525 n. 1, 526.
- GEDDES et THOMSON 671 n. 9.
- GELLINIUS (Ægidius) 301.
- Généalogie X**, 47, 53, 59, 72, 95, 101, 104, 106, 112, 131, 141-2, 157, 167, 169, 177, 180 n. 6, 185, 186, 227, 235-6, 240-2, 249, 269-70, 283, 285, 299 à 306, 314 n. 4, 317, 330, 342, 364, 367, 374, 376, 405, 423, 441-9, 460 n. 3, 517, 527, 560, 562, 605, 608 n. 4, 609 n. 2, 610 à 612, 623 n. 3, 743.
- Générale** (Histoire) 101, 132, 148 n. 5, 190, 343, 347, 383, 527, 557, 560, 624, 652, 653, 689, 692.
- Généralisation, généraux** (Faits) 340, 380, 622-3, 680, 700, 744.
- Gènes 300 n. 6, 721.
- GENTILOTTI 280, 281 n. 1, 283.
- GENTIUS 721.
- Géographie** 10, 34, 87 n. 3, 88 n. 1, 173, 224, 275, 283, 319, 321, 342, 343, 346, 354 n. 4, 376, 377, 387 n. 2, 391 n. 4, 413, 423, 436-8, 485, 492, 507, 524, 563-4, 652, 689, 719, 735 n. 8.
- Géographie historique** 131, 346, 397, 438-41, 563, 692, 693.
- Géologie** 101, 108, 114, 346, 387, 674-5, 722-3.
- Géométrie** 173, 354 n. 4, 422, 496, 551 n. 5, 669 n. 8, 673, 727.
- GEORGE-GUILLAUME (Duc) 43 n. 3, 63, 272 n. 3, 379 n. 7.

- GEORGE-LOUIS (Duc), George I^{er} (Roi) 51, 169-71, 181, 185, 207 à 213, 216, 217, 228-9, 232-3, 279, 282, 287-90, 291, 304-6, 313, 379, 380 n. 1.
 GERALDI 93.
 GERBERT 399, 429, 431 n. 2, 498 n. 10, 533, 546, 570 n. 3, 574 n. 2, 587, 589, 622, 439, 643, 654 n. 6.
 GERHARDT (C.-J.) VII, XI.
 GERLAND (E.) 146 n. 3.
 Germains, Germanie 17, 35, 101, 114, 115, 130-3, 222, 223, 247, 268, 293, 296, 319 à 324, 385, 392, 404 n. 4-5, 406 n. 1, 407, 412, 413 n. 5, 414 n. 2, 416, 417-8, 436 n. 4, 438 n. 3-4, 472 n. 5, 473 n. 2, 505 n. 7, 512, 522, 527, 529, 555-6, 560, 564, 570, 572, 584, 585, 605 n. 5, 631 n. 2, 634, 691, 700 n. 5, 703, 724 n. 5, 725.
Germania sacra 352.
 Germon (le P.) 295, 296 n. 9, 475, 476.
 GERVAIS de Tilbury 249, 256-7, 258, 260, 263, 265, 270, 420 n. 1, 438, 439-40, 467, 483 n. 6, 494, 497, 513, 519 n. 3, 584, 599.
 GERVINUS 630 n. 1.
Gesta Trevirorum 250, 486, 492, 494 n. 5, 496.
 Gètes 321
 GIANNINI 183, 184, 234, 373 n. 5.
 GIBELINS 328, 447.
 GIESEBRECHT 332, 333 n. 2.
 GIGAS (E.) 14 n. 1, 19 n. 2.
 GILBERT 358 n. 2.
 GIRY (A.) 57 n. 8, 641 n. 12.
 GLACHANT (P. et V.) 457 n. 6.
 GLEDITSCH 229.
Gloses 68, 433.
Glossaires 204.
 GLOTZ (G.) 686 n. 7.
 GOBLOT 479 n. 4.
 GODARD 373 n. 2.
 GODEFROI de Bouillon 161 n. 5.
 GODEFROI de Viterbe 494 n. 5.
 GODEFROY (Th.) 33.
 GODEHART (saint) 247, 248, 262, 264 n. 10.
 GODESCHALC 249, 563, 573, 646.
 Göttingue 104, 181, 230.
 GOLDAST 102, 129 n. 4, 138 n. 6, 159, 269 n. 5, 493, 600.
 GOLFRIEDRICH 688 n. 6.
 GOSCHER 493.
 Goslar 248, 252, 265 à 267, 393 n. 3.
 Gotha 191.
 Goths 14, 152, 320 à 323, 584, 634.
 Gottorp 124, 230.
Goût 677.
Gouvernement 351.
Grâce (Règne de la) 538.
 Grätz 83.
 GRÆVIUS 32, 123, 392 n. 4, 643 n. 9.
Grand dessein 292.
Grands hommes 348, 367, 401, 720-1.
 GRANVELLE 125, 190, 193 n. 10.
 GRATIEN empereur, 208-9, 392.
 GRATIEN religieux 5, 7.
Gravures 9, 38, 42, 88, 142, 169, 249, 272, 317-8, 380-1, 384 n. 2, 388-9, 590.
 Grecs et grecque (Histoire) 320, 321, 386, 394, 403, 407 n. 4, 414 n. 5, 416 n. 2, 417 n. 6, 418, 424, 436 n. 4, 472 n. 3, 503, 509 n. 4, 522 à 525, 529 n. 2-3, 556 n. 1, 569 n. 8, 587 n. 10, 588 n. 3, 590, 605 n. 5, 724 n. 3-4, 725 à 730, 734.
Grégeois (Feu) 665 n. 3.
 GRÉGOIRE de Tours 261 n. 6, 294, 520 n. 8.
 GRÉGOIRE IV 638.
 GRÉGOIRE V 186 n. 6, 433 n. 2, 560 n. 6.
 GRÉGOIRE VII 515 n. 2, 620, 639, 640, 644 n. 4, 732.
 GREIFFENCRAZ 71, 106, 124, 133, 175, 177, 178 n. 6, 190, 192, 242-3, 253, 254, 442 n. 4, 443 n. 2.
 Greifswald 294.
 GRETSER 71 n. 6, 244 n. 4, 248.
 GRIMALDI (le P.) 88, 343 n. 9, 416 n. 5, 426.
 GRIMAREST 365 n. 4.
 Groningue 223.
 GROTE (L.) 36 n. 8.

GROTE (Otto) 44, 98 n. 5, 113.
 GROTIUS (Hugo) 29 n. 8, 504, 664 n. 4.
 GRUBER (Daniel) 13 n. 3, 160 n. 6.
 GRUCKER (E.) 154 n. 2.
 GRUTER 33 n. 2.
 GUDEN (V.-G.) 138 n. 6.
 GUDIUS (Marquard) 32-33, 63, 230-1, 249, 391, 393-4, 452 n. 1, 591.
 GUELFE (Duc) 94, 178 n. 2.
 Guelfes 37, 46, 52, 57, 63, 67 à 69, 81, 93, 100, 105, 115, 232 n. 6, 233, 244-6, 249, 263, 267, 328, 330, 445, 447, 552 n. 7, 632 n. 5, 635.
Guerres, v. Militaire (Histoire).
 GUERRIER 97 n. 10.
 GUHRAUER (G.-E.) XI, 12 n. 4, 331-2, 664.
 GUICHENON 178 n. 8.
 GUIDI (Abbé) 142 n. 5.
 GUILIMAN 443 n. 8.
 GUILLAUME d'Apulie 249, 263, 271 n. 3.
 GUILLAUME d'Aquitaine 433 n. 4.
 GUILLAUME de Nangis 515.
 GUILLAUME de Normandie 433 n. 5.
 GUILLAUME de Tyr 13.
 GUILLAUME le Breton 514.
 GUILLAUME III 701 n. 1.
 GUIRAUD (P.) 518 n. 6.
 Gundheim 263 n. 5.
 GUNDLING (N.-J.) 296, 310.
 GUSTAVE-ADOLPHE 513 n. 2, 619 n. 1, 638 n. 1, 721.
 GUYOT-DAUBÈS 382 n. 1.

H

HAAG 19 n. 6.
 HABBEUS de Lichtenstein 26.
Habitations souterraines 319.
Habitudes 677.
 HACHENBERG 344 n. 5.
 HACKMANN 181 n. 10, 182-5, 228, 456.
 HADRIEN II 638.
 HADRIEN IV 490 n. 1, 506 n. 4, 556 n. 4.

HAHN 8 n. 9, 168 n. 4, 379.
 HAIMON (saint) 58 n. 2.
 Halberstadt 16, 49, 72, n. 3, 228, 229, 248, 252, 262, 264, 434 n. 5, 471 n. 8, 472 n. 1, 490 n. 1, 561.
 Halle 8 n. 8, 137, 183, 218, 276, 296, 301, 375 n. 4, 378 n. 5-6.
 Hambourg 31-33, 46 n. 5, 50, 117 n. 6, 121, 135 n. 4, 167 n. 12, 230, 292, 413 n. 4, 440 n. 7, 655 n. 3.
 Hameln 248, 265, 530-1.
 Hamersleben 49, 187 n. 3.
 HANNEQUIN (A.) XI n. 3.
 HANNIBAL 594 n. 3, 605 n. 5.
 Hanovre, pays, v. Brunswick.
 Hanovre, ville, VI, VII n. 6, 8 n. 8, 27 à 31, 34, 37, 39, 47, 49, 50, 96-99, 101 à 104, 106 n. 4, 121, 126, 148-9, 154, 158, 165, 170, 174, 181 à 187, 189 n. 4, 190, 207 à 219, 226, 229, 249, 257, 258, 272-3, 274, 275, 276 n. 4, 278, 279, 282, 287-8, 291, 292, 303, 309, 312, 313, 317-8, 346, 347, 358, 363, 374, 379, 413 n. 4, 423, 442, 43, 466, 485 n. 7, 489 n. 2, 504, 592, 594.
Hanse 125 n. 10.
 HARDOUIN (le P.) 340 n. 2, 392, 398-9, 475, 476 n. 7, 497, 573 n. 1.
 HARDUIN, roi, 240.
 Hardt 415 n. 5.
 HARDT (van der) 122, 203, 219, 249, 258, 524-5, 541-2, 544, 569.
 HARENBERG (J.-C.) 299 n. 3.
Hareng 595.
Harmonie 668, 669, 681-2, 695 n. 2, 701, 705 n. 7, 722.
 HARNACK (A.) 10 n. 5, 332.
 HARTMANN 8 n. 7.
 HARVEY 358 n. 2, 738.
 Harz 30, 108, 403 n. 5, 411 n. 5.
Hasard 339 n. 2, 537, 688 n. 4, 695-6.
 HATTON de Mayence 187, 531 n. 3, 532 n. 6, 534-5, 556 n. 4, 620 n. 2, 693 n. 5.
 HAUSER (H.) 159 n. 1, 591 n. 6.
 Hébreu, Hébreux, 223, 358, 370

- n. 4, 386, 392, 407, 408 n. 1, 417 n. 4, 424-5, 516 n. 8, 525, 540, 541 n. 5-6, 544, 726-7, 731.
- HEGEL 672 n. 1.
- Heidelberg 65.
- HEIMRAD 262.
- HEINECCIUS (J.-N.) 104 n. 4, 248, 250 n. 4, 252, 390 n. 6, 393 n. 3, 443 n. 6, 548 n. 3.
- Heistenback 265 n. 9.
- HELMOLD 162 n. 1, 166, 247, 265, 486.
- HELMONT (van) 66 n. 8, 371 n. 3, 668 n. 3, 679 n. 5, 681 n. 4, 705.
- Helmstædt 14, 18, 29, 34, 36, 57, 63, 122, 140, 153, 174, 185, 203, 215, 219, 228, 239, 249, 256 à 260, 265, 267 n. 5, 297, 298, 379, 443, 572 n. 11, 573.
- HEN EL 191.
- HENNINGES 59 n. 3, 442-3.
- HENRI de Bar 24.
- HENRI de Herford 259, 297 n. 8, 301, 467 n. 5.
- HENRI de Northeim 389 n. 9.
- HENRI le Lion 37 n. 1, 51, 60 n. 2-3, 93, 100, 106, 110 n. 4, 113 n. 7, 115, 117, 124, 140 n. 5, 141 n. 1, 143, 169, 182, 183, 210, 233, 249, 263, 290, 291, 329, 466 n. 7, 557 n. 2, 559, 635, 732.
- HENRI le Long 110 n. 4.
- HENRI le Noir 96.
- HENRI le Querelleur 105.
- HENRI le Saint, v. HENRI II, Empereur.
- HENRI I^{er} d'Allemagne 16, 114-5, 187, 231, 242, 247, 262, 302, 308, 310, 432 n. 3, 435 n. 5, 471 n. 2, 506 n. 5, 561, 564, 576 n. 7, 583, 596, 620 n. 1, 641, 647.
- HENRI II Empereur 115, 155, 206, 262, 265 n. 11, 302, 308, 310, 531, 533 n. 6, 609 n. 3, 622, 642, 647.
- HENRI III Empereur 532.
- HENRI IV Empereur 206, 639, 732.
- HENRI IV roi de France 12, 22 n. 4, 24, 190, 201, 203, 205, 486 n. 3, 737.
- HENRI V Empereur 247, 262, 389 n. 9.
- HENRI VI Empereur 155.
- HENRI VII roi d'Angleterre 12.
- HENRI VII Empereur 201 n. 3.
- HENRI VIII roi d'Angleterre 191, 193, 205, 721.
- Henschen 398 n. 5, 401 n. 4.
- Henschius 17 n. 3.
- HER VII n. 1.
- HÉRACLIUS 407 n. 4.
- HERÆUS 283.
- Héraldique** 131, 374.
- HERBELOT 21 n. 2.
- HERBERT de Vermandois 302, 568 n. 11.
- HERCULE 321 n. 5, 522, 523 n. 1.
- HERDER 666 n. 1.
- Hérédité** 579, 581-2, 717-8.
- Hérésies** 351, 713.
- Herford 571 n. 3, v. HENRI de Herford.
- HÉRIC d'Auxerre 478 n. 4.
- HERMANUS Contractus 156, 133
- Herméneutique** 500-2.
- HERMÈS 412 n. 11, 528, 721.
- Herminones* 151, 322, 556 n. 1.
- HÉRODOTE 2, 369 n. 3, 385 n. 3, 387, 416 n. 2, 433, 469 n. 7, 473, n. 2, 495-6.
- Héroïsme** 630.
- Héros** 274, 321, 412, 613, 720-1.
- Herrenhausen 241, 283, 630 n. 2.
- Hersfeld 230.
- HERTEL 572 n. 11.
- HERZOG (J.-J.) 667 n. 3.
- HÉSIODE 522.
- Hesse (Landgrave de) 40, 58, 64, 65.
- HEYN (Fréd.) 65.
- Hiéroglyphes** 370 n. 4, 394.
- HILDEGARDE 212 n. 9.
- HILDEGRIN 654.
- Hildesheim 16 n. 1, 47, 49, 64, 103, 104, 122, 154, 247 à 252, 262, 264 à 265, 301, 383, 420 n. 1, 431 n. 4, 440 n. 7, 442, 495 n. 1, 498, 589.
- Hilgenthal 253, 264 n. 9.
- HIMLY 642 n. 2.

- HINCMAR 399, 495, 498 n. 2, 514 n. 4, 531, 572, 573, 638 n. 1, 640, 646.
- HINÜBER 32.
- HIRSCH 333 n. 2.
- Histoire** 1, 73, 80, 101-2, 112, 131, 134, 141, 146-7, 148-9, 172, 201, 213, 214, 220, 222, 224, 275, 277, 337 et v. *passim* livre II.
- Histoire** de la philosophie 666, 688, 711.
- Historiographe** (Leibniz) 38, 43-44, 45, 79, 103 n. 10, 144-5, 290, 291, 299, 313, n. 4.
- Historiographes** d'Allemagne 298, 443, 660.
- Historiographie** 107, 111, 137, 149, 598-600, 601, 659 n. 6, 711, 745.
- HOBBES 707 n. 3, 713 n. 7.
- HOCHER 26, 45.
- HODANN 226-7, 228, 239, 258, 300.
- HÖFER 656 n. 3.
- HÖPFDING 20 n. 6.
- HOFFMANN 28 n. 3, 37, 49-50, 249.
- HOHENSTAUFFEN 328.
- HOHENZOLLERN 169, 220, 609 n. 2.
- Hollande 27, 31, 102, 121, 124, 134, 136, 137, 164 n. 10, 182, 183, 190, 194, 196, 446 n. 5, 455, 463 n. 9, 508, 561, 592, 595, 614, 659 n. 6, 700, 720 n. 1.
- HOLLANDER 183.
- Holstein 32, 165 n. 7, 166-7, 192, 217, 230.
- HOMÈRE 32 n. 6, 438, 522, 524.
- Hommes** (Noms d') 411-2.
- Hongrie, Hongrois 41, 83, 100 n. 7, 324, 414 n. 8, 415 n. 2, 417 n. 6, 418, 436 n. 3-4, 449 n. 9, 529, 530 n. 1, 532 n. 6, 564, 568, 571 n. 2, 576 n. 7, 589, 605 n. 5, 639 n. 6, 652, 653 n. 2, 699 n. 3, 703, 730.
- HORN (G.) 405, 409 n. 5.
- HORNIGKH 191.
- HOTTINGER 255.
- HOVEDAN (Roger) 263 n. 5.
- HOWE 169 n. 8.
- Höxter 564 n. 12.
- HOZIER (d') 71 n. 7, 107, 136, 141-2, 143, 177, 241-2, 301, 442 n. 5, 443 n. 1, 444 n. 8, 448 n. 5.
- HUBERT (saint) 532.
- HUET 20, 31 n. 3, 36, 150, 194, 296, 358, 369, 371 n. 3, 405, 408 n. 2, 414, 523-4, 724 n. 2.
- HUGO (Ludolf) 30, 119, 182, 213, 249.
- Hugo (Victor) 457 n. 6.
- HUGUES Capet 37 n. 1, 310 n. 6, 429 n. 7, 431 n. 6, 432 n. 4, 433 n. 2, 435 n. 8, 532, 533 n. 9, 634 n. 7, 652.
- HUGUES de Bourgogne 650.
- HUGUES de Flavigny 433 n. 4, 519 n. 5.
- HUGUES de Saint-Victor 167, 168, 187 n. 3, 493, 559.
- HUGUES de Toscane 48, 54, 55, 107, 108, 115, 179-80, 231, 302, 445.
- HUGUES roi d'Italie 446 n. 6, 448 n. 5, 561, 565.
- HULDENBERG 216, 234.
- HUME 601.
- Hundisburg 250 n. 6.
- Huns 277, 324, 414 n. 5, 418 n. 6, 419, 556 n. 5, 562 n. 7, 718.
- HUYGENS 101 n. 8, 106, 125, 136, 361, 463 n. 2, 511 n. 1, 739.
- Hyperboréens 324, 526 n. 1.
- Hypothèses** 152 n. 9, 302, 315 n. 1, 317 n. 1, 339, 413 n. 5, 414, 448 n. 5, 471, 483, 500 n. 7, 512, 524, 526-7, 528, 549 à 553, 563, 602-12, 613, 615, 655, 672, 679 n. 3, 681, 689, 709, 744, 745.

I

- Identifications** 299 n. 2, 325, 440, 561-3, 564.
- Identité** 448 n. 5, 611, 667 n. 3, 682, 683.
- Idiomes** 408.
- Idria 83.
- Iéna 4-6, 18, 56, 140, 216, 239, 427.
- IGNACE (saint) 606 n. 1.
- Ilefeld 49.

- Images** (Querelle des) 572, 573, 636, 645-6, 651, 652 n. 14, 730, 731 n. 1.
- Imagination** 361, 380, 444, 526, 589, 712, 713-5.
- Imitation** 533.
- IMHOF (J.-G.) 177, 445 n. 3, 447 n. 10.
- IMMA 532.
- Impartialité** 628-9, 644.
- Impératif** 409, 604-5, 672 n. 1.
- Impôts** 265, 596, 610, 616 n. 2.
- Imprimerie** 396, 450, 451, 472 n. 7.
- Incarnation** 372 n. 1.
- Incertitude** 549, 553.
- Inconscient** 678.
- Inde, Indiens 620 n. 5, 735.
- Index** 195, 197, 259-60, 268, 269, 451, 455, 462, 601 n. 6.
- Indices** 550, 553.
- Indiscernables** (Principe des) 671.
- Individus** 346, 559-63, 596-7, 600, 623, 650, 667, 679 n. 6, 689, 711, 717.
- Induction** 356, 415-6, 500, 605, 612, 623 n. 1, 670, 674.
- Industrie** 592, 595-6.
- Infailibilité** 637.
- Infinitésimal** (Calcul) 672-3.
- Infinitive** (Proposition) 663.
- INNOCENT III 639, 732.
- INNOCENT XI 85.
- Innsbrück 97.
- Inscriptions** 32-33, 85, 91 n. 7, 94, 142, 209, 231, 283, 347, 356 n. 2, 384 n. 2, 385, 387, 389, 391, 392, 393-4, 395, 450, 452, 482 n. 3, 517 n. 5, 726.
- Insignes** 347, 389, 585.
- Institutions** 381, 472, 507, 558, 566, 581-4, 600, 623, 693, 744.
- Instruction** 275, 363, 375, 622.
- Intellectuels** (Facteurs) 712-5.
- Intérêt** 509, 511-2, 707 n. 1, 712.
- Interpolations** 490, 494, 518.
- Interprétation** (Critique d') 219, 444, 483 n. 1, 485, 492, 499-508, 513, 539 n. 3, 540-3, 554 à 556, 583, 743.
- Invasions** germaniques 100, 321, 345.
- Inventaires** 37, 348, 349, 351, 452, 453, 735.
- Inventions** 364, 422, 512, 588, 613 n. 1.
- Investitures** 473, 513, 518.
- Invraisemblance** 473, 513, 518.
- IRMIN 151, 293 n. 1, 322, 412 n. 11, 413 n. 5, 527 n. 5, 528.
- Irmisul** 151, 388.
- Ironie** 539 n. 3.
- Isemburg 267.
- Islande 320 n. 10, 473 n. 1, 528 n. 5, 529 n. 1.
- ISLE (de l') 437.
- Italie 10, 22, 45, 52, 53, 55-57, 63, 64, 81-97, 106, 114, 115, 124, 135, 137, 141, 143, 156, 178, 179-81, 183 à 185, 198, 200, 233-8, 240, 242, 246, 261, 262, 270, 302 à 304, 307, 320, 328-9, 330, 384 n. 2, 385, 428, 433 n. 2, 435, 440 n. 5, 443-4, 445, 446 n. 5-6, 447, 448 n. 5, 456, 463 n. 9, 471 n. 3, 488, 498, 508, 515, 520 n. 1 et 7, 561, 563 n. 8, 565, 566, 578, 580, 581, 583, 585, 590, 598 à 600, 618 n. 7, 621, 624, 634 n. 7, 636 n. 2, 649 n. 1, 654 n. 1, 684 n. 6, 724 n. 3, 725, 734, 736, 738, 743.
- Itinéraires** 155, 402, 568.

J

- JABLONSKI 174.
- Jablunka (Col de) 436 n. 3.
- JÆGLÉ (E.) 295 n. 6.
- Jalousie** de Leibniz 237, 627.
- JANNING 17 n. 4, 70, 254.
- JANSÉNIUS 569 n. 4.
- JAPHET 320.
- JAUCOURT VIII, 5 n. 6.
- JEAN VIII, 620 n. 5, 643.
- JEAN IX, 435 n. 6.
- JEAN X, 577 n. 1, 628.
- JEAN XII, 546, 577, 632 n. 5, 639.
- JEAN XIII 629 n. 2.
- JEAN XVI, 562 n. 5.
- JEAN XXII 622.
- JEAN-BAPTISTE 531.

JEAN de Damas 454.
 JEAN de Saxe 587.
 JEAN-FRÉDÉRIC 14, 26-27, 33,
 36, 38, 41-42, 45 à 50, 94, 111,
 148, 285, 559 n. 6, 603, 628 n. 2.
 JEAN le Bon 256, 265, 270.
 JEAN-PHILIPPE 14, 25, 26, 268 n. 2.
 JEAN Scot 587.
 JEANNE, reine de Naples, 84.
 JEANNE D'ARC 715.
 Jérusalem 532.
 JÉSUITES 15, 24, 87, 88, 202 n. 1,
 286, 301, 383, 425 n. 3, 475, 486,
 642, 643 n. 6.
 JÉSUS-CHRIST 66, 369, 499 n. 5,
 518 n. 8, 541, 543 n. 1, 715 n. 5,
 727.
Jeux 209, 588.
 JOB 370 n. 4.
 JOHANNETO 89 n. 1.
 JOINVILLE 13.
 JORDANÈS 152, 418, 556 n. 5,
 713 n. 2.
 JOSEPH 524.
 JOSUÉ 541 n. 2, 542 n. 4, 661.
 JOUBERT (le P.) 391 n. 5.
Journal de Leibniz 147, 165 n. 7.
Journal des Savans xi, 39, 121,
 125, 136, 137, 167, 205, 269.
Journal de Trévoux 296, 383 n. 1.
Journaux 402.
 JOVE (Paul) 468, 511.
 JUBA 721 n. 2.
 JUDITH 531 n. 6, 533, 636 n. 2,
 641, 664 n. 3, 699 n. 4.
Jugement, faculté, 382, 399 n. 1.
Jugements historiques 367, 625-
 44, 694, 707-8.
 JULES II, 157.
 JULIEN, empereur, 640 n. 8.
 JULLIAN (C.) 479 n. 6, 499 n. 8.
 JUNG, historien, 660 n. 6.
 JUNG, logicien, 62, 358 n. 2.
 JUPITER 522, 527 n. 1.
 JURIEU 491 n. 3.
 JUSTE-LIPSE 5, 660 n. 7.
 JUSTEL (Christophe) 19.
 JUSTEL (Henri) 19-20, 48, 54, 60,
 106, 352, 398-9, 474 n. 5.

JUSTINIEN 377 n. 5.

K

KANT 338 n. 6, 667 n. 2, 668 n.
 2-3, 671, 745.
 KAUNITZ (Comte de) 136, 183,
 278 n. 7.
 KEIL 311, 405.
 KELLER (L.) 686 n. 6
 KELNER 397 n. 5.
 KEMPEN (Thomas de) 492 n. 3, 559.
 KEPLER 427.
 Kiel 230, 252, 427, 428.
 Kiersy-sur-Oise 582.
 KINSKY (Comte de) 97 n. 9, 133,
 136.
 KLOPP (Onno) vii, xi.
 KNORR von Rosenroth 66.
 KOCH 251.
 KOCHANSKI (le P.) 110, 124,
 416 n. 5.
 KÖCHER 11 n. 7.
 KÖHLER 373 n. 5.
 KÖENIGSECK 70, 208.
 KOHL 333 n. 2.
 KÖNIG (Sam.) 670 n. 3.
 Koppensbrücke 224.
 KORTHOLT vii, xi, 252.
 KRAUS 169 n. 5.
 KRÖGER (A.) 375 n. 4.
 KULPIS 119 n. 1.
 KÜSTER 222, 256.
 KVACSALA (J.) 176 n. 9.

L

LABBE (le P.) 17, 188, 242 n. 9,
 343, 424, 454, 456 n. 4, 653 n. 6.
 LABOUREUR (le) 177-8, 304-5.
 LACTANCE 510.
Læti 323.
 La Haye 27 n. 9, 190, 194.
 LALANDE (A.) 679 n. 2.
 LAMBECK 26, 45, 50, 72 n. 4, 166,
 453 à 455 n. 9.
 LAMBERT d'Aschaffenburg 431
 n. 4.
 LAMBERT, roi d'Italie, 433 n. 2.

- LAMPRECHT (Karl) 2 n. 3.
 Lamspring 133 n. 7.
 LANCELOT 516.
 Landau 227, n. 8.
 LANDRY (A.) 687 n. 1.
 LANDSBERG 8 n. 8.
 LANDULF 179, 255.
 LANGE (Fr.-G.) V, 266 n. 8, 332, 590 n. 12.
 LANGLOIS (Ch.-V.) IX n. 1, 375 n. 4.
Langue allemande 173, 197, 214, 246 n. 2, 258, 265, 266, 284 n. 1, 292, 659 n. 7, 740.
Langue de l'histoire 80, 197, 246, 459, 491-2, 655.
Langue française 656-7, 739.
Langue latine 459, 658-60.
Langues 88, 101, 114, 115, 152-4, 219-20, 225, 274-77, 283, 284 n. 1, 292, 293, 319 à 321, 342, 367 n. 2, 370 n. 4, 376, 385, 386-7, 394, 403-19, 436 n. 5, 437, 449, 460 n. 4, 502-3, 508, 512, 585-6, 612, 622, 648, 690-2, 723, 726, 743.
 Languedoc 462 n. 3.
 LANSON (G.) 538 n. 5.
 Lapons 523 n. 1.
 LARROQUE 107, 116 n. 7, 125, 456, 617 n. 8.
 LASTANOSA 392 n. 6.
 Latins 224, 417 n. 6, 503, 525, 569 n. 8, 730.
Latitudes 437.
 LATTA (R.) VI n. 2.
 Lauenbourg 52, 117, 282, 290.
 LAUER 333 n. 3.
 LAUNOY (J. de) 530.
 LAURENT (Gaston) 477 n. 3.
Laurentienne (Bibliothèque) 183.
 LAVISSE (E.) 12 n. 4.
 LAVOISIER 680 n. 6.
Layettes 344 n. 10.
 LAZIUS 691 n. 1.
 LE BŒUF 495 n. 4.
 Leerbecke 250, 264 n. 4.
 LEERS 134, 136 n. 6, 11 et 12.
 Leeuwenhoeck 463 n. 1.
LEFRANC (A.) 687 n. 2.
Légendes 261, 299 n. 2, 321, 330, 419-20, 430, 489, 519, 521, 530-6, 599 n. 3, 652.
 LEGRAND (L.) 8 n. 6.
 LEIBNIZ (G.-G.) v. *passim*.
 LEIBNIZ (Juste-Jacques) 6.
 Leine 102 n. 4, 411 n. 1.
 Leipzig 1, 4 à 6, 15, 18, 39, 81, 126, 134, 154, 158, 176, 183, 187, 198, 216-7, 218, 219, 226, 239, 251, 260, 288, 317, 344, 525 n. 6, 660.
 LELONG 230 n. 3, 231, 241-2, 256-7, 294, 296, 327 n. 4, 454, 456, 601 n. 6.
 LENGLET DU FRESNOY 120 n. 1.
 LÉON de Côme 181.
 LÉON d'Ostie 515.
 LÉON III 546.
 LÉON IV 436 n. 6, 609 n. 3.
 LÉON VI 621.
 LÉON VII 490 n. 4.
 LÉON IX 621.
 LÉON X 157, 721.
 LÉONARD 120-1, 125, 127, 194, 204.
 LÉOPOLD I^{er} 25 n. 5, 26, 41, 45, 70, 71, 76-81, 97-98, 112 n. 1, 118, 133, 136, 176-7, 183, 278 n. 7, 377 n. 5, 539 n. 3, 658 n. 5, 659.
 LÉOPOLD de Battenberg 187.
 Leptines 574.
 LE QUIEN 454.
 LESSING 666 n. 1.
Lettres (belles) 173, 189 353, 451, 721, 722, 734, 736.
Lettres, documents, 399, 560.
Lettres de l'alphabet (Valeur des) 409.
 LETZNER 102, 104.
 LEUCKFELD 250.
 LEVASSOR (Michel) 477 n. 1.
 LEVERA 427-8.
 LÉVY-BRUHL 132 n. 5.
 Leyde 254.
Liberté 697-8.
Lieux (Noms de) 412.
Lieux communs 155.
 Liège 166-7, 243, 420 n. 3, 493.
 Ligurie 178 n. 7, 441 n. 2.

- LIMBACH** 231.
LINCKER 8 n. 9, 25, 26, 43.
 Lindau 233, 489.
LINDENBROG 269 n. 5.
Linguistique 108, 109-10, 131, 139,
 150-2 et v. **Langues**.
LINNÉ 675 n. 3.
 Lippe (Comté de) 230.
LIRON (Jean) 490 n. 5.
LITTA (Pompeo) 307 n. 1.
Littéraire (Histoire) 9-10, 342, 347-
 9, 364-5, 420, 486, 586, 601, 687.
Littérature 585 n. 5, 586-7, 598, 599.
LITTRÉ (E.), 686 n. 3.
LIUTOLF 471 n. 3, 472 n. 3.
Livres 23, 93, 102, 104 n. 2, 147
 n. 2.
LOBINEAU (Dom) 462 n. 3.
Locale (Histoire) 347; v. surtout
 Brunswick (Histoire du).
 Loccum 252, 267, 420 n. 1.
LOCKE 573 n. 8.
 Lodi 304 n. 9.
LÆFFLER (S.) 15, 123.
Logique 376, 381 n. 6, 548 n. 3,
 550-2, 594 n. 8, 666, 682, 684,
 697, 705, 728.
 Loire 429 n. 3.
Lois 253, 258, 261, 265 n. 13, 266,
 276, 343, 396, 397, 576, 583.
Lois de la nature 537-8, 607-8.
Lois historiques 623 n. 1, 666, 744.
 Lombardie, Lombards, 54, 57 n.
 5 et 6, 114, 178 n. 7, 235, 303,
 320, 323, 324, 329, 412, 441 n. 2,
 445, 617 n. 5, 730.
 Londres 135, 255-6, 306, 311, 384
 n. 3, 426 n. 5, 437.
 Londres (Tour de) 106 n. 9, 138 n. 4,
 182, 191, 738.
Longitudes 437.
LONGOBARDI (le P.), 425 n. 3.
LONGUERUE (Abbé de) 241.
 Longueville 564 n. 8.
 Lorette 84.
 Lorraine 22, 129, 431 n. 3, 443 n.
 8, 447, 491 n. 4, 508 n. 5, 509 n.
 3, 552 n. 7, 564 n. 8, 566, 579,
 582, 610 n. 6, 630 n. 3, 654, 690 n. 1.
 Lorraine (Basse-) 161, 581 n. 5.
 Lot (Ferdinand) 333 n. 3, 641 n. 12.
LOTH 544.
LOTHAIRE I 390, 431 n. 4, 432 n.
 4-5, 506 n. 4, 514, 520 n. 8, 546
 n. 2, 579, 606 n. 1, 636 n. 2, 638.
LOTHAIRE II 328, 565, 570, 580,
 635, 654 n. 1.
LOTHAIRE IV 100, 388 n. 5.
LOTHAIRE roi de France 435 n. 8.
LOTHAIRE roi d'Italie 471 n. 3.
LOUBÈRE (la) 136, 543.
LOUIS le Bègue 25.
LOUIS l'Enfant 520 n. 2, 611.
LOUIS le Germanique 432 n. 8,
 514, 616 n. 1, 634 n. 7.
LOUIS le Pieux 226, 227, 265 n. 11,
 398, 489 n. 3, 490 n. 1, 521, 531
 n. 6, 532, 561, 565, 568, 570, 572,
 578, 584, 598 n. 8, 613 n. 3, 619
 n. 5, 635, 636 n. 2, 638, 641, 644
 n. 4, 646, 647, 654, 655 n. 4, 664
 n. 2, 699 n. 4
LOUIS II d'Allemagne 230, 430 n. 7.
LOUIS III d'Allemagne 619 n. 1.
LOUIS V de France 435 n. 8,
LOUIS IX ou Saint Louis 12, 13,
 22, 200, 205, 732.
LOUIS XI 191, 194, 205.
LOUIS XIII 22, 74.
LOUIS XIV 11 à 13, 53 n. 1, 107,
 133, 295, 593, 632, 657 n. 5, 700,
 721, 722, 737, 740.
 Louvre (édition du) 463 n. 2.
LUBAC (E.) 669 n. 7.
 Lubeck 50.
LUBIENITZKI (St.) 50.
 Lucques 48, 255, 303, 304.
LUCRECE 612 n. 5.
LUDGER (saint) 244, 249, 250, 545.
LUDOLF, duc, 582 n. 1.
LUDOLF (Job) 65, 73-81, 110, 152,
 157, 159, 405, 414, 437, 463 n. 9,
 543-4, 602, 603, 659 n. 7.
LUDOVICI (C. G.), 143 n. 5.
LUITPRAND 188, 495, 498, 514,
 518 n. 7, 519 n. 4, 520, 532, 546,
 552 n. 7, 564 n. 10, 556 n. 10,
 618 n. 7, 628.

LUNDORP 78 n. 6.
 Lunebourg 36, 47, 63, 108, 109, 114,
 121, 140, 169 n. 3, 222, 247, 253,
 264, 266, 267, 317, 379 n. 7,
 381, 443, 472 n. 1, 491, 497, 583
 n. 11, 596, 646 n. 2, 623 n. 6.
 LÜNIG (J.-C.) 138 n. 6.
 Lunigiane 304.
 Lusace 446 n. 5.
 LUTHER 585 n. 5, 638.
 Lutzelbourg 211, 212.
 Luxembourg 129, 200.
 LYELL 675 n. 1.
 Lyon 128, 133 n. 1, 135, 187.
 LYSIMAQUE 721.

M




MABILLON 28, 55-56, 57, 64, 107,
 136, 142, 160, 161, 164 n. 10, 168,
 179 n. 9, 188, 233, 238, 249, 295,
 315 n. 1, 357 n. 7, 389 n. 1, 398-
 9, 434 n. 1, 454, 456, 462, 475,
 484 n. 3, 489, 563 n. 8 et 5, 573 n. 1
 et 8, 600, 620 n. 5, 643 n. 8, 706
 n. 4.
 MACHIAVEL 513, 707 n. 2-3.
Machines 592, 594, 681.
 MADER (J.-H.) 247.
 MARGALOTTI 193.
 Magdebourg 49, 72 n. 3, 172, 174,
 258, 265, 266, 390, 440 n. 5, 463 n.
 9, 492, 573, 694 n. 4.
Mages 725, 731 n. 3.
 MAGIRUS 192.
 MAGLIABECHI xi, 57, 90-92,
 136, 183, 190, 193.
 MAGNUS le jeune 266.
 MAGNUS TORQUATUS 60, 266,
 497.
 MAHOMET 731.
 MAIMBOURG (le P.) 40, 629.
 MAIMONIDE 319 n. 12, 521 n. 7,
 542, 725 n. 9.
 MAINDRON 172 n. 2.
 MAIZEAUX (des) vii.
 MALACHIE 385 n. 3.
Maladies 350, 378, 597, 622.

MALDIDIER 552 n. 5.
 MALEBRANCHE 357, 358-9, 573
 n. 8, 668 n. 5, 706 n. 5, 714.
 MALESPINES 141, 177, 179, 232,
 303-7, 444 n. 5, 445.
 MALLINCROT 301.
 MALPIGHI 92 n. 3.
 Malte 192, 567 n. 4, 719.
Mantissa 196 n. 8, 193, 244, 397, 569.
 Mantoue 56, 58.
Manuscrits 22-23, 70-73, 90 à 95,
 103, 105, 122, 130, 139, 155, 168,
 187, 203 n. 1, 205, 206, 213, 224,
 227, 228-9, 233, 243, 245, 247,
 257, 269, 280-1, 283, 285 n. 9,
 290 n. 1, 294, 300, 315 n. 1, 384
 n. 2, 385, 388, 389 n. 1, 450, 452,
 455, 456, 480 n. 4, 482 n. 3, 483-6,
 491, 588 n. 3, 663, 668 n. 3, 730.
 Marbourg 65.
Marches et marquis 141, 178, 231,
 439, 448 n. 5, 581, 583.
 MARCHESINI 106, 143.
 MARGARINI (le P.), 89.
 MARGIVAL 425 n. 2.
 MARGUERITE de Lorraine 24.
 MARGUERITE de Valois 24.
Mariages 24, 215, 637.
 MARIANA 599.
 MARIE de Bourgogne 191, 194,
 199 n. 3.
 Marienbourg 249.
 Marienrode 264 n. 10.
 Marienthal 174.
 MARION 660 n. 8.
 MARIUS 150, 555 n. 1.
 MARLBOROUGH 614.
 MAROZIA 178 n. 5, 233, 514 n. 6,
 621 n. 8, 628, 632 n. 5.
Marquis, v. Marches.
 MARTIANUS CAPELLA 20, 356
 n. 1.
 MARTINI (le P.) 425 n. 3.
 MARTINUS Minorita 159 n. 7,
 160, 161, 163-4, 165 n. 3.
 MARTINUS Polonus 49, 163-4, 165
 n. 3, 183, 243, 280, 497.
Mars très chrétien 40 n. 5.
Martyrs 351, 715.

- MASCAU (J.-Jq.) 220 n. 2, 239 n. 4, 290, 660.
 Massa 303, 305.
 MASTRICHT 123, 253.
Matériaux de l'histoire 76, 102, 113, 187, 369, 383-420, 465, 547, 569, 605, 649.
Matériels (Objets, restes) 386-7.
Mathématiques *Jl* n. 5, 147 n. 2, 172-3, 211, 229, 276, 309-10, 354, 359, 370 n. 6. 376, 405, 422, 453 n. 6, 458 n. 1, 463, 496, 500, 601 n. 2, 505, 550 n. 5, 552 n. 4, 575, 587; 588 n. 2, 589, 608-9, 610 n. 2, 657 n. 1, 661 n. 5, 668 n. 7, 672-3, 679, 683, 705, 710, 735, 739.
 MATHIEU de Leyde 123.
 MATHILDE (Comtesse) 48, 54, 55, 82, 88, 93, 106, 141, 231 n. 7, 235, 244, 249, 255, 263, 271 n. 3, 388, 469 n. 2, 498.
 MATHILDE (sainte) 16, 248, 258, 262, 267, 566.
Mattiaci 268.
 MAURIS (Gérard) 248, 263, 271 n. 3.
 MAURO (Hortense) 179.
 Mayence 7, 9, 13-14, 16 n. 1 à 18, 27, 31, 144, 187, 312 n. 2, 363, 444, n. 7, 452, 592, n. 4, 654.
 MAYER, syndic, 645-7.
 MAXIMILIEN 190.
 MAZARIN 12, 41, 122, 282 n. 6, 487 n. 2, 511 n. 1, 737.
Mécanique 147 n. 2, 354 n. 1, 673-4, 702.
Médailles, 19, 32 n. 4, 54 n. 3, 113, 118, 142 n. 2, 149 n. 3, 208-9, 272, 283, 318, 384 n. 2, 389, 390-3, 395, 452, 482 n. 3, 516 n. 8, 517 n. 5.
Médecine 350, 354 n. 1, 361, 378 387 n. 2, 624, 646, 676, 683 n. 4, 684 n. 6, 716, 734.
 Médecins 190, 380.
Médiance 468, 498, 500.
Méditer (Art de) 551.
 Méditerranée 320 n. 10, 725.
 Meerssen 140 n. 4, 556 n. 7, 564 n. 6.
 MEIBOM ancien 32 n. 4, 57, 60, 67; 122, 156, 228, 297 n. 8, 298, 600.
 MEIBOM (H.) jeune 248.
 MEIER (Gehr.) 123, 150-2, 159, > 160, 166, 175.
 MEINWERCK 262.
 MÉLANCHTON 600, 633 n. 6.
 MELK 284 n. 4.
 Melle (Chronique de) 433 n. 4.
Mémoire 359, 380-2, 458, 479 n. 1, 604 n. 2, 677.
Mémoires 22, 35 n. 5, 41, 74, 376, 401, 476, 498, 511, 565.
 MÉNAGE 491 n. 1.
 MENCKE (J.-B.), 136, 204, 219, 239 n. 4, 268 n. 7, 271 n. 3.
 MENEGATTI 71.
 MERCURE 524.
 MÉROVINGIENS 324, 445, 577.
 Mersebourg 262, 493, 521, 564, 694 n. 5 et 6.
 MERZ (J.- Th.) 673 n. 5.
Messes 637.
 MESSIE (Pierre) 242 n. 9.
 Mestre 96.
Métaphysique 356, 661-2, 667, 669, 678-82, 728, 734.
Métempsychose 681.
Météorologie 597, 600.
Méthode 337, 416 n. 5, 480, 682-4, 692, 743-4, 745, 746.
Méthodique (Doute) 477-80.
Méthodique (Ordre) VIII, IX, 198-9, 402, 452-3, 601.
Métiers 592.
Métropoles 391.
 Metz 175 n. 7, 254, 262, 270, 497, 514 n. 2, 535 n. 6, 560, 621.
 MEYER (H.-G.) 589 n. 9.
 MICHAUT (N.) 668 n. 3.
 MICHAELIS (A.-B.) 73 n. 6.
 MICHEL, empereur, 628.
Microbes 675.
 MIEG 123, 159.
 MIGNET 12 n. 4.
Migrations des nations 101, 313, 314 n. 1, 318, 319, 724 n. 5.
 Milan 129, 178-9, 181, 267, 268 n. 5, 456-7, 499.

- Militaire** (Histoire et art) 347, 365, 397, 566-9, 583, 588, 600, 621 à 623.
- Minden 244, 264, 304 n. 9, 467 n. 5, 536 n. 2.
- Minéralogie** 101, 108, 675, 723.
- Mines** 30, 37, 45, 53, 65, 67, 83, 118, 221, 472 n. 2, 594-6.
- Ministeriales* 582-3.
- Miracles** 515, 536-40, 546, 596, 608 n. 1, 630, 646, 681, 688 n. 4, 714 n. 5, 715.
- Miscellanea Berolinensia* XII, 221, 317 n. 1.
- Misnie 446 n. 5.
- Missi* 581-2.
- MITHRIDATE 721.
- Mnémotechnie** 380-2.
- MOCENIGO 179-80.
- Modène 82, 83, 92-95, 142-3, 179, 183 à 185, 234-7, 270, 282, 303 à 307.
- Moderne** (Histoire) 24, 112 n. 1, 116, 144, 190, 290 n. 1, 344, 348, 365, 376, 377, 379 n. 6, 396, 399, 401, 585 n. 5, 588, 598, 658 n. 3, 692, 735-41.
- MOETJENS, 121 194-7, 204.
- Mœurs** 342, 352, 420, 576, 584.
- MOÏSE 407, 509 n. 4, 523 n. 5, 542 n. 4, 558 n. 2, 721, 722 n. 3, 724 n. 2-3, 726-7.
- Moissac 281 n. 1, 431 n. 7, 495.
- MOLANUS 60, 252, 390 n. 12.
- MOLINIER 168 n. 2.
- MOLLAT (G.) 499 n. 6.
- Moment** 719-20.
- MOMMSEN 684 n. 4.
- Monade** 656 n. 5, 679.
- Monadologie** 285, 662.
- Monarchies** (les quatre) 222, 343, 542 n. 4.
- Monastères** 571, 578, 584, 599, 621, 640, 643-4, 677, 730, 734.
- Monatliche Auszüge* 189-90, 208.
- Monatliche Unterredungen* XII, 122, 136.
- MONCEAUX 421 n. 2.
- MONCEAUX (Paul) 687 n. 2.
- Mongols 324.
- Monnaies** 60, 110, 233, 347, 394, 594-5, 596, 655 n. 3.
- MONNAYE (de la) 491 n. 1.
- MONOD (G.) 357 n. 2, 686 n. 7.
- Monselice (*Mons Silicis*) 48, 56-57, 96.
- Monstres** 676, 706.
- MONTE (du) 120 n. 1, 568 n. 3.
- MONTAIGNE 676.
- Montagnes** (Noms de) 411, 212 n. 12.
- Mont-Cassin 86, 88, 185, 255, 303.
- MONTFAUCON (le P.) 296, 301, 366 n. 2, 399 n. 3, 450.
- Mont-Sainte-Marie 249.
- Monuments** 235, 251, 272, 342, 368 n. 4, 384, 386, 388, 394, 395 n. 3, 450 n. 2, 451, 480 n. 4, 481, 484 n. 1, 487, 643 n. 6.
- Morale** 366-7, 370 n. 6, 551, 644, 712.
- Morales** (Qualités) 409.
- Moravie 436 n. 3.
- Morée 100 n. 7.
- MORELL (André) 20, 208, 391.
- MORHOF 405, 408 n. 2, 468 n. 8.
- MOSCARDO 179.
- MOTHE (la) le Vayer 222 n. 3.
- Motifs** 467, 613.
- Mouzon 572.
- Moyen âge** (Histoire du) 42, 112, 116, 139, 155, 167, 190, 197, 205, 330, 344-5, 347, 370, 374, 377, 391 à 394, 399, 401, 419-20, 435, 438, 439-41, 474 n. 5, 475, 480, 482, 503, 506, 510, 512, 532, 544, 545, 565, 566, 569, 583 n. 10, 585 n. 5, 587 à 589, 597 à 603, 608, 624, 631 n. 2, 633, 640, 649, 658, 692, 694, 729-35.
- MÜLLER (J.-S.) 603.
- MÜLLER (Max) 403 n. 6.
- Munich 16 n. 5, 66-68, 69, 232-3, 491 n. 3.
- Munster 74, 383 n. 3.
- MURATORI 185-6, 234-7, 242, 260, 267, 269, 271 n. 3, 281, 300, 302, 303-7, 441 n. 2, 448 n. 5, 463 n. 9, 489.
- MURATORI (Solì) 185 n. 7.

- Mûriers** 592.
Murrhins (Vases), 366.
Musées 85.
Musique 33, 590-1, 656, 677.
Mystères 371-2.
Mystiques 569 n. 4.
Mythes, Mythologie, 293, 320, 352, 385 n. 4, 412, 413 n. 5, 414 n. 7, 415, 419, 425 n. 3, 521, 522-7, 585.
- N**
- Nancy VII n. 1, 22 n. 5.
 Naples 84-85, 185.
 NAPOLÉON 567 n. 4, 719 n. 7.
Narrative (Histoire), 373 n. 5, 374 n. 5.
Nationale (Histoire) 347 et v. Allemagne (Histoire d').
Nations 153, 222-3, 274, 342, 403-5, 565-6.
Naturelle (Histoire) 114, 173, 341-2, 355-6, 361, 370 n. 6, 543, 606-7, 623, 674, 710.
 NAUDÉ (G.) 361 n. 6.
Navale (Histoire) 347.
Nécessaires (Vérités), **Nécessité**, 327-9, 697, 698 n. 7.
Nécrologes 95, 250, 251, 266, 267 n. 8, 268 n. 5, 304, 400, 431 n. 2.
Négatif (Raisonnement) 618-20.
 NENNIUS 261 n. 6, 527 n. 5.
Néologismes 661.
 NESSEL 70, 72, 76, 120, 125 n. 11, 127, 159, 183, 204, 280, 454.
 NEUBOURG (Philippe de) 11.
 Neuchâtel 37 n. 1, 200, 213 n. 5.
 NEWTON 291, 306, 310-1, 541, 608 n. 1, 732.
 NICAISE (Abbé) 125, 136, 151, 194, 426.
 Nicée (Concile de) 353 n. 2, 572, 576 n. 7, 730 n. 10.
 NICOLAS I^{er}, 433 n. 2, 435 n. 6, 511 n. 4, 577, 638, 639, 643, 732.
 NICOLAS II, 571 n. 6.
 NICOLAS de Cuse 497.
 NIEM (D.) 264 n. 1.
 Ninègue 35, 430 n. 6.
- NINUS 524 n. 3.
 NITHARD 466 n. 8, 514, 521, 616, 693 n. 6.
 NIZOLIUS 10 n. 5, 661 n. 1.
 NOBBE (C. F. A.), 218 n. 1.
Noblesse 581, 729.
 NODOT 487 n. 2, 491 n. 4.
 Noé 723, 724 n. 2-3.
 NOLTEN (R.-A.) 50 n. 1.
Noms propres 35, 130, 131, 150, 153, 209, 223, 283, 409-13, 416 n. 5, 444, 448, 533, 536, 585-6.
 NORIS (H.), 85-86, 90, 392, 426, 427, 486 n. 7.
 Normandie 194, 229, 246, 324, 397 n. 1, 404 n. 4, 436, 515 n. 5, 619 n. 1, 694 n. 5.
 Normands 429 n. 3, 430, 435, 529 n. 4, 563, 568, 576 n. 7, 616 n. 1, 646, 648, 651 n. 4, 703, 730, 732.
 Norvégiens 562 n. 7.
Notes (Annotations), 506.
Notes (Extraits) 130, 166, 260, 261, 268, 281, 457-60, 462, 464, 606, 659.
 NOTKER 420 n. 3, 495.
Notoriété 549.
 Notre-Dame de Paris 293, 387, 394, 413 n. 5, 512 n. 6.
 NOURRISSON 351 n. 1.
Nouveaux Essais 212, 355 n. 5, 585, 657 n. 2, 676.
 Novalaise 514.
Nova Methodus 7, 626 n. 2.
Novissima Sinica 202 n. 1.
 Nubie 437.
 NUMA 641, 721.
Numismatique, v. **Médailles et Monnaies**.
 Nuremberg 6-7, 66, 76, 176, 381, 589.
- O**
- OBERG 183.
 OBERT 300, 302, 305, 519 n. 5, 620 n. 4.
 OBIZON 177, 178.
Objections 625.
Objectivité historique 373, 681.

- Obotrites 435 n. 5.
Observations 284, 337, 340, 359, 372,
 463 n. 1, 466, 606, 623 n.1, 702.
Observatoire 171.
Obstination 646.
 Ocker 411 n. 1, 593 n. 4.
Oculaires (Témoins) 466-7.
 ODA 611.
 ODILON 493.
 ODIN 11, 412 n. 11, 522 n. 2, 527
 n. 5, 528 n. 1.
 Oels 191.
 OETTINGER 136, 232.
Officiels (Actes, documents) 126-7,
 131, 393, 395-7, 472 n. 7, 481, 498
 et 504.
 OGER le Danois 534.
 OGMION 528.  
 OKKAM 538 n. 5. 
 Oléron 138 n. 2, 193.
 Ombrie 91.
 OMONT (H.) VI n. 5.
 ONGARELLI 179.
Onomatopée 223, 408.
Opinion 509, 547 n. 2, 712-3.
Optimisme 476, 518, 626-8, 630,
 694, 704-8.
 Orange 213.
 ORBAN (le P.) 278.
Ordonnances 22, 396.
Ordre 382, 650, 669, 674, 676, 684
 n. 1.
Ordres de chevalerie 389.
Ordres religieux 351.
 Orient 330, 343, 424, 570, 580.
Originalité 350.
Origines du monde et des peuples
 115, 284 n. 1, 292, 392, 403-5, 438,
 461, 525, 723-4.
Origines en histoire 472, 492, 495-6,
 531-3, 574, 578, 579, 582, 584,
 585, 587, 588, 606 n. 1, 613, 689,
 693, 723, 746.
Origines Guelficæ XII, 318 n. 6,
 330 n. 5, 660 n. 6.
 Orléans (Duc d') 292-3.
 Orléans (Duchesse d') 295-296.
 ORPHÉE 721.
 Orta 233, 300.
- OSIRIS 721.
 Osnabrück 36, 40 n. 3, 69, 398.
 OSSAT (d') 24.
 OSTERMANN 276 n. 6.
 Osterode 114, 413 n. 3.
 Ostphalie, Ostphaliens, 100, 322.
 OSTROKOSCI 414 n. 8, 415 n. 2.
 OTIUS 269 n. 5.
 OTTO d'Ulm (Dr) 81.
 OTTON de Freisingen 494 n. 6, 599.
 OTTON l'Enfant 115, 269.
 OTTON I^{er} 188, 302, 310, 397 n. 11,
 398, 435 n. 4-5, 445, 472 n. 2, 516,
 532, 561, 565, 568, 570, 577, 578,
 596, 609 n. 4, 620 n. 1, 635, 648,
 654 n. 1, 665 n. 2, 693.
 OTTON II 310, 316 n. 1, 318 n. 4,
 432 n. 5, 435 n. 5, 471 n. 3, 485
 n. 5, 553 n. 2, 565, 566, 609 n. 4,
 620 n. 2, 624, 634, 635.
 OTTON III 390, 397 n. 11, 435 n. 6,
 515 n. 2, 521 n. 2, 532, 557 n. 5,
 565, 568, 578, 579 n. 2, 587, 616
 n. 1, 619 n. 4, 622, 694 n. 3.
 OTTON IV 51, 84, 106, 115, 125,
 138 n. 2, 191, 193, 256, 263, 265,
 291, 308, 328, 514, 559, 578 n. 14,
 639.
 OTTONIDES, Ottons, 115, 186,
 188, 225, 231, 364 n. 4, 429
 n. 6, 435, 489, 572, 577 à 579,
 583, 598, 602 n. 4, 624 n. 5, 734.
 OUDIN (Cas.) 174 n. 5, 254, 456.
 OVIDE 523 n. 4, 524 n. 3.
 OXENSTIERN 124, 191, 192.
 Oxford 137.

P

- PACATUS (Emenius) 391 n. 7.
 PACE 95.
 Paderborn 40 n. 3, 104, 247, 262,
 383 n. 3, 546, 693 n. 10.
 Padoue 82 n. 2, 95-96, 179, 304 n.
 9, 553 n. 1.
Pagi (les) 438 n. 3, 439-40.
 PAGI (le P.) 238, 315 n. 1, 424.
Palatinats 439, 481.
Paléographie 449-50.

- Palestine 438, 530-1.
 PALLAVICINI 232.
 Palmyre 394, 416 n. 5.
 PAMPHILE (Bibliothèque) 86.
Pandectes 90, 127, 580.
 Pannonie 610.
Paolo (Fra) 588 n. 5.
 PAPEBROCH (le P.) 17 n. 3, 57-59, 64, 70, 136, 152, 166, 177, 190, 196, 244, 249, 254, 398, 401 n. 4, 706 n. 4.
 PAPES 89, 157-9, 164, 181, 186, 200, 201, 216, 226, 235, 244, 263, 292, 303, 351, 390, 394, 397, 399, 400, 430, 433, 435, 476 n. 7, 489, 490, 504 n. 2, 560, 562, 570, 577, 578, 586, 599, 609 n. 4, 619 n. 5, 621, 636, 638-40, 643, 733.
 PAPERSE Jeanne 186, 242-3, 330, 430, 435 n. 6, 473 n. 1, 476 n. 7, 514, 515, 519, 533, 620 n. 5, 642, 643 n. 2, 652.
 PAPIN (Denis) 230.
Papier de Leibniz 461.
Paradis 724 n. 2-3.
Paradoxes 607 n. 1, 676 n. 4.
Paragaphes 652-4, 655.
Parchemins 385.
Parenté 444, 611, 640.
Parenthèses 556.
 Paris VII, 16, 18-27, 54, 74, 135, 137, 161, 167-8, 172-3, 180, 220, 256, 288 n. 10, 363, 365 n. 4, 426, 427, 435, 466, 475 n. 7, 499, 563, 568 n. 9, 592, 619 n. 1, 651 n. 4, 654, 657 n. 3, 661 n. 2, 738.
 PARIS de Grassis 157.
 PARISET (G.) 212 n. 9.
 PARISOT (R.) 333 n. 3.
 Parme 95.
Partages 440.
Particulière (Histoire), 343.
 PASCAL 24, 164 n. 10, 496, 573 n. 8, 614, 710, 739.
 Passau 69, 191.
Passions 509-11, 712.
Paterikon 277 n. 7.
Paters 110.
 PATINUS 96.
 PATJE (Gehr.), 476 n. 3.
Patriotisme 332, 511, 512-3, 528, 632, 634, 656.
 PAUL (Hermann) 405 n. 2.
 PAUL (saint) 628 n. 8.
 PAUL III 205.
 PAUL-ÉMILE, historien, 599.
Pauline (Bibliothèque) 5 n. 2.
 PAULLINI 74, 77, 80, 107, 123, 248.
 PAULSEN (Fr.), 4 n. 4.
 Pavie 178 n. 3, 651 n. 4.
 Pays-Bas VI, 156, 182, 193, 227 n. 3, 246, 254, 530, 717 n. 7.
Péché originel 705.
Pédagogie 375-8, 685 n. 2.
Peintures 387, 589.
 PÉLERIN (A. et C.) VII n. 1.
 PELLISSON 15, 107, 193 n. 10, 202 n. 3, 458 n. 4, 505 n. 4.
 PÉPIN le Bossu 614.
 PÉPIN le Bref 470 n. 2, 490 n. 1, 519 n. 6-7, 598 n. 8, 641, 647.
Perceptions (petites) 676-8.
Père (mot) 417.
Pères de l'Église 351, 451, 502 n. 4, 693, 728.
 PEREGRINI 269 n. 5.
Perfection 339, 538, 704, 705, 709.
Perfection (Maladie de la) 316 n. 1.
 PÉRIER 24.
 PERINGSKIÖLD 586 n. 6.
Périodes historiques 101, 115, 585 n. 5, 649, 719.
 PERIZONIUS 473 n. 2.
 PERRAULT 710 n. 2.
 Persépolis 387, 394, 726 n. 9.
 Perses 343, 416 n. 5, 731 n. 3.
 PERSONA (Gobelinus) 264 n. 1.
Personalia 42. 169, 215, 346, 559, 603.
Personnalité 677.
 PERTZ (G.) VII, 326 n. 4, 331, 446, 483 n. 7, 495 n. 8, 662.
 PETAU (le P.), 343, 424, 686 n. 7.
 PETIT 191.
 PÉTRONE 89, 361 n. 2, 487 n. 2, 491 n. 4, 497 n. 8, 663.
Peucini 404 n. 5.
Peuples, v. Nations.
 PEZ (Bern.) 138 n. 6.

- PEZRON (le P.) 407 n. 3, 413 n. 5,
425 n. 2, 426, 512 n. 5, 523, 526 n. 1.
- PFÄFF 370 n. 6.
- PFANNER 122, 191, 229 n. 10,
384 n. 3.
- PFEFFINGER 253, 302, 476 n.
7, 488 n. 3, 603.
- PFISTER (Chr.) 582 n. 1, 630 n. 3.
- PFLEIDERER (E.) 373 n. 3.
- PHALARIS 494 n. 4.
- Phases** 724 n. 2-3.
- Phénicien 223, 407, 724 n. 3, 726-7.
- PHILIPPE Auguste 12, 129, 514,
635 n. 10.
- PHILIPPE de Macédoine 594 n. 3,
641, 729.
- PHILIPPE de Souabe 129.
- PHILIPPE le Bel 128, 201, 203,
205, 487 n. 4, 733.
- PHILIPPE II d'Espagne 73, 193,
640 n. 8.
- PHILIPPE III Empereur 138 n. 12.
- PHILIPPE IV d'Espagne 125 n. 10.
- PHILLIPS (sir Thomas) 104 n. 5.
- Philologie** 222-3, 283, 294, 354 n. 1,
359, 409, 449, 483 n. 3, v.
aussi **Langues**.
- PHILON 727 n. 2.
- Philosophie** 7, 147 n. 2, 213, 218
n. 8, 226, 240 n. 3, 284, 309, 311
n. 2 et 5, 316 n. 3, 337, 340, 350-1,
356, 359 à 362 n. 1, 365 n. 5, 375,
378, 422, 463, 470-1, 472 n. 6,
478-9, 496, 499, 501 n. 2, 525,
550 n. 5, 557, 610 n. 9, 629, 644,
656, 659, 661-2, 666, 683-4, 688,
711 n. 1, 715, 727 à 729, 730, 740,
744 à 746.
- Philosophie** de l'histoire x, 36,
666-741, 745.
- PHOTIUS 9, 451 n. 5, 570, 601 n.
7, 638, 640, 643 n. 2.
- Phrygie 416 n. 2.
- Physiologie** 355 n. 5, 676.
- Physique** 147 n. 2, 172-3, 214, 230,
359, 361, 376, 422, 588 n. 2, 615,
669 n. 8, 673 n. 7, 702, 710, 738, 739.
- PIAT (Cl.), 672 n. 2.
- PICARD (Benoît) 443 n. 8.
- PICHLER (A.) 4 n. 4.
- PICHON (R.) 422 n. 3, 687 n. 2.
- PICOT (G.) vi n. 5.
- PIE IV 193 n. 10, 486 n. 3.
- Pièces volantes** 402.
- PIENUD 426.
- PIERRE le Grand 218, 224, 274-7,
288-9, 437 n. 3 et 5, 441 n. 6,
720 n. 1, 721, 740.
- Pierre philosophale** 466 n. 4, 523
n. 4, 594-5, 734.
- Piété** 370 n. 6, 389 n. 3.
- PIGNA 47, 54, 58, 82, 84, 106, 184,
444 n. 8.
- PINDARE 664 n. 4.
- PINSON 180, 191, 194.
- Pise 86, 91, 427 n. 1, 569 n. 8.
- PISTORIUS 247, 600.
- PISTORIUS (W.-Fr. von) 581 n. 7.
- PITHOU (Pierre) 572 n. 12, 600.
- PITRA (Dom) 16 n. 1.
- PLACCIUS 32, 123, 486 n. 6-7.
- Plaisance 596 n. 12, 654 n. 1.
- Plaisir** 362, 708, 715 n. 1.
- Plan d'ouvrage** 203.
- PLATEN (Comte de) 37 n. 2, 70,
189, 251.
- PLATON 721, 727-8.
- PLETTENBERG 104.
- PLINE 518 n. 8.
- PLUTARQUE 417 n. 5.
- Pô 411 n. 3.
- Poésie** 361, 367 n. 7, 451 n. 1, 503,
530, 585, 587, 590, 693 n. 8.
- Poésies** de Leibniz 168.
- Poète saxon** 247, 258, 261 n. 8, 590
n. 5, 617.
- Poitiers 694 n. 5, 703, 719, 730, 731.
- Polda 49, 248, 265 n. 5.
- Polésine 94 n. 4 et 6.
- Politique** 11, 36, 73, 76, 78, 80, 94,
101, 127, 213, 337, 363, 402, 422,
438, 441, 471 n. 1, 500, 551, 565-6,
567, n. 1, 598, 613, 685 n. 2, 722,
729.
- Politique** (Histoire) 11, 13, 21, 30,
33-34, 119, 342, 347, 361,
376, 558, 581, 591, 600, 623,
624, 634, 741.

- POLO** (Marco) 735.
Pologne 11, 124, 226, 323, 435, 579,
 609 n. 4, 717 n. 3.
POLYBE 3, 422.
Polygamie 630, 718.
Pommes de terre 592.
PONTIS 488.
PORCACCHI 179.
PORCHERON (Dom) 102 n. 4,
 456 n. 5, 484 n. 9.
Porte 23, 78, 196, 206.
Portraits 377, 388-9, 390, 561, 570.
Portugal 130, 735.
PORUS 696.
Positif (Raisonnement) 618, 620-1.
Possibilités 500.
Poudre à canon 588, 589, 703, 719,
 735.
POZZO (Chevalier del), 82.
PRADES (M. de), 241 n. 4.
Pragmatique (Histoire), 373 n. 5,
 374 n. 5.
Pragmatique sanction, 22, 200
 n. 1, 205 n. 2.
Prague 64, 98, 176, 183, 205, 571 n. 2.
PRANTL 7 n. 4.
PRAT (L.) 672 n. 3.
Prédestination 573.
Préfaces 101, 112 n. 5, 126, 130-1,
 158, 165 n. 1, 166-7, 195, 198 n. 2,
 219-20, 223, 261, 268, 328, 492,
 648-9, 659, 722.
PREGIZER 81, 105-6, 119 n. 1,
 191, 232.
Préjugés 405, 630-1, 713.
Préséance 158.
Présomption 550.
Preuves 550.
Prévisions 700-1.
Primats 583.
Primitive (Langue) 407-9, 412.
Primogéniture 170, 635.
Principes en histoire 431-5, 447-9,
 484-5, 489-90, 490-2, 500-4, 507-
 8, 517-9, 541-3, 557-9, 562-3.
Principes en philosophie 338, 667.
PRINTZEN 217.
PRIOLI 658 n. 3.
PRISCUS 377.
Probabilité 501, 547-50, 551 n. 6,
 552, 553, 607, 610, 623, 684 n. 1.
Procédure 380.
PROCOPE 158, 261 n. 6, 353, 516.
Prodiges 347, 529, 545, 596, 597, 600..
Profane (Histoire), 352, 376, 401 n. 4
Progrès 673, 678 n. 1, 694, 708-11,
 741.
PROMÉTHÉE 527.
Prophéties 540, 542, 543, 700 n.
 3-4, 714.
Propositions 338, 340, 623 n. 1.
Propriété 583-4.
Protestants 174, 370, 632-3, 636-7,
 704 n. 1, 713 n. 7.
Protogæa 92 n. 3, 101 n. 3, 108, 314
 n. 1, 318, 372, 385, 387 n. 2, 649,
 671 n. 9.
Provenance (Critique de) 483 n. 1,
 486-99, 555, 743.
Provence, 133 n. 1, 520 n. 1, 565,
 615 n. 6.
Providence 648 n. 3, 699, 703, 705
 n. 5 et 7, 706, 741.
Provinciaux (Mots) 150.
Pruck, 69.
PRUDMEYER 67 n. 8.
Prüm 297 n. 8, 495.
Prusse et Prussiens, 207-10, 213,
 220, 225, 228-9, 320 n. 10, 454, 564
 n. 3, 624, 740.
Psychologie 356, 563, 615-6, 642,
 645-7, 676-8, 693, 698, 711-2.
PTOLÉMÉE, musicien, 33.
PTOLÉMÉE Philadelphie 721.
PTOLÉMÉE de Lucques 599.
Publique (Histoire) 353, 509 n. 2.
PUBLIUS Victor, 85.
PUFENDORF (Sam.) 123, 144-5,
 149, 175 n. 3, 370 n. 6, 516 n. 9,
 619 n. 1, 627, 658 n. 3, 660.
Purgatoire 574, 637.
PUSINNA (sainte) 261 n. 8, 571 n. 5.
Pyramides 387, 610 n. 7.
Pymont 289, 290.
PYTHAGORE, Pythagoriciens, 501
 n. 1, 721, 727-8.

Q

Quedlinbourg 188, 205, 251, 264,
302, 596, 651 n. 4, 652 n. 14.
Questions en histoire 605-6.
Quiétisme 501 n. 2.
Quinquina 588 n. 4.
QUINTE CURCE 473 n. 3.
QUINTILIEN 491 n. 4.

R

RABAN MAUR 401 n. 4, 563.
RABELAIS 175 n. 7.
RABENER 391.
Races 404, 406, 648, 717.
Racines 407, 409.
RADBERT (Paschase) 473.
RADERUS 71 n. 6.
Raison humaine 371-2, 684, 698, 708.
Raison (Principe de) 465, 470, 521,
548, 551, 612, 669, 671, 674 n. 7,
695, 696, 701, 705.
Raisonnement 315 n. 1, 340, 359,
606, 617-21, 686-8.
RAMAZZINI 184.
Ramelsloh 253.
RANCÉ (Abbé de) 357 n. 7, 620 n. 5,
643 n. 6, 706 n. 4.
RANKE (E.) 219 n. 4.
RANKE (Léopold von) 20 n. 7, 145
n. 3.
RAOUL de Bourgogne 302.
RAOUL de Vermandois 186.
Rationalisme 543, 745.
Ratisbonne 67, 81, 122, 129, 147
n. 1, 191, 427.
Ratisbonne (Jean de) 162, 165 n. 3.
RATRAMNE 164 n. 10, 573, 637 n. 3.
Ravenne 244.
Ravenne (Anonyme de) 102, 261
n. 6, 294, 296, 439, 456 n. 5, 505
n. 7, 572.
Ravensbourg 72, 105, 263 n. 5.
RAYNALDI 129 n. 4, 640, 658 n. 1.
REBELLIU (A.) 21 n. 2, 383 n. 1,
629 n. 1.
RÉCÉJAC (E.) 604 n. 6.
Réelles (Sciences) 172-3, 354.
Références 455, 629.

REFFUGE 177-9, 180, 186, 231-2,
240-2, 254, 270, 300, 302, 442 n. 5.
Réforme 202, 204, 345, 699 n. 3,
704 n. 1, 736, 738.
RÉGINON 297 n. 8, 429, 430, 467,
495, 497, 498, 504 n. 3, 552 n. 7.
RÉGNIER 582 n. 1.
REGULUS 469.
REHTMEIER 104 n. 1, 169 n. 3,
251, 258.
REIHER 427.
REIMMANN 59 n. 3, 229, 252.
Reims 493, 498 n. 2, 531, 571 n. 1,
572, 654 n. 6.
REINECCIUS 59 n. 3.
REINECKE 247.
REINERUS 59 n. 3.
REINESIUS 33 n. 2.
REINHARD 262.
Réintégration (Loi de) 670 n. 1.
Reiterbach 232.
RELAND 724 n. 2.
Religion 36, 73, 147 n. 2, 284, 342,
367-72, 482, 513, 540 n. 4, 569,
574, 600, 613 n. 6, 621, 642, 685
n. 2, 688, 713, 726-7, 728, 730-1,
739, 744.
Reliques 571, 643 n. 6.
REMOND (Nic.) 292.
REMPEN (le P.) 383.
RÉMUSAT (Ch. de) 533 n. 2.
Renaissance 10, 58, 167, 261, 355,
373, 463, 483, 599, 735, 736, 738.
RENAN 686 n. 4, 687 n. 1.
RENARD (G.) 687 n. 1.
Répertoires 452.
Repkau 251.
Restitution (Critique de) 366, 388,
483-6, 502, 508.
REUMONT 92, n. 2.
Réunion des protestants et des catho-
liques, 73, 145 n. 1, 202, 569, n. 4.
Révélation 368, 371-2, 536-7, 540,
542.
Révolution 675, n. 1, 720.
REYER 252, 424 n. 10.
Rheinfels 65.
Rhin 281, 295, 324, 411 n. 2 et 4,
555 n. 3-4, 556 n. 2, 596, 610.

- Rhône 411 n. 3, 605 n. 5.
 RIBOT (Th.) 670 n. 1, 674 n. 5.
 RICCIOLI 181, 413 n. 3.
 RICHARD de Cornouailles 191.
 RICHELIEU 22 n. 5, 487 n. 2,
 488 n. 2, 511 n. 1, 724, 737.
 RICHESA 388 n. 5.
 RICHTER 333 n. 2.
 RICOBALD 162, 164, 244.
 Riddegshausen 264 n. 1, 492 n. 4,
 494 n. 8.
 RINALDO d'Este 94, 142-3, 185,
 234-7.
Rites 347, 351, 584 n. 12, 637.
 RITTER (v. H.) 26 n. 8.
 RIVA 306, 307 n. 6, 311.
 RIVAUD 422 n. 3.
 ROBER 192.
 ROBERT I^{er} 186 n. 4.
 ROBERT II le Pieux 432 n. 3-4,
 435 n. 8, 515, 565, 570, 619 n. 5,
 640 n. 5, 644, 654.
 ROBERT du Mont 256.
 ROBERT le Fort 617 n. 7, 653 n. 9,
 699 n. 4.
 ROCQUE (la) 21.
 Rocroy 488 n. 2.
 Rod (Ed.) 513 n. 1.
 RODE (Jean) 253, 264 n. 5.
 RODOLPHE-AUGUSTE 103, 121,
 154, 196, 203, 684 n. 6.
 RÆMER 427.
 ROLAND 388, 522, 534, 587, 694 n. 5.
 ROLEVINCK (W.) 267, 576 n. 1,
 584 n. 1.
 ROLLON 517 n. 7.
 Romains, Romaine (Histoire), 323,
 330, 343, 377, 403 n. 2, 424, 445,
 529 n. 2-3, 585 n. 6, 588 n. 3,
 594 n. 3, 631 n. 2.
Romanes (Langues) 585.
Romans 401 n. 8, 473 n. 3, 488,
 511 n. 5, 522, 526 n. 1, 585, 693
 n. 8.
 Rome 32 n. 4, 53 n. 1, 73, 84, 85-89,
 90, 110, 165 n. 10, 185, 199, 202,
 249, 255, 270, 303, 397 n. 11, 424,
 427, 438 n. 4, 472 n. 4, 473 n. 2,
 504, 515, 520 n. 3-4, 572, 573, 578,
 583, 596, 635, 636 n. 4, 638, 639,
 642 n. 5, 661 n. 1, 699 n. 1, 713 n. 2,
 722, 729.
 ROMMEL (Chr. von) 15 n. 2.
 ROMUALDI 300 n. 6.
 ROMULUS Augustule 693.
 Roncevaux 535 n. 9, 564 n. 13, 568.
 ROSENBERG 70.
 ROSSEL (Virg.) 206 n. 3.
 ROSWITA 188, 264, 483 n. 7, 495,
 520, 586 n. 9, 599, 620 n. 1, 621.
 Rothfeld 564 n. 8.
 Rotterdam 134.
 Rouge (Mer) 292.
 Rovigo 94.
 ROY (Em.) 534 n. 4.
Royauté 209.
Rubriques 461-2.
 RUDBECK 152, 407, 413 n. 5, 415,
 522, 523 n. 1-2, 528.
 Rügen 276.
 RÜHLMANN 239-40, 297-8, 461 n. 2.
 Rühr 411 n. 2.
 RUINART (Dom) 56, n. 3, 490 n. 5.
Runes 320 n. 10, 586.
 RUOTGER 493.
 RUPERT (Prince) 738.
 RUSSEL (B.) VI n. 2.
 Russie 109, 152, 224-5, 274-7, 290
 n. 1, 317 n. 1, 323, 416, 418, 437
 n. 5, 593, 596, 719, 740.
 RUTILIUS 33 n. 2, 598 n. 1.
 RYMER (Th.) 137-8, 191, 193, 204,
 256, 476 n. 7.
 Ryswick (Traité de) 133 n. 4.

S

- Saale 436 n. 4.
 SABÉENS 405 n. 6, 725.
Sacrée ou **sainte** (Histoire) 352-3,
 377, 424.
Sacrements 574.
Sagas 528.
 SAGITTARIUS 56-57, 60, 123, 139-
 40.
Saignée 630.
 Saint-Ange (Château) 88, 89, 303.
 Saint-Basle 572-3.
 Saint-Benoît de Polirone 179.

- Saint-Bertin 429, 430 n. 6, 434, 469 n. 4, 495, 497-8, 514, 597 n. 6, 636 n. 2.
- Saint-Clair-sur-Epte 569.
- SAINT-CYRAN 357 n. 7.
- Saint-Denis 434 n. 5.
- Saint-Gall 160, 495, 532, 617, 655 n. 2.
- Saint-Gall (Moine de) 227 n. 2, 519 n. 7, 520.
- Saint-Germain des Prés 89, 456 n. 5.
- Saint-Goar 625 n. 6.
- Saint-Godehard d'Hildesheim 252, 297 n. 8, 497.
- SAINT-HILAIRE (Geoffroy) 676 n. 1.
- Saint-Jean de Latran 577, 590.
- Saint-Martin de Tours 107, n. 8.
- Saint-Mathieu de Brunswick 251, 265 n. 3.
- Saint-Michel de Lunebourg 252, 254, 472 n. 1.
- Saint-Michel d'Hildesheim 264 n. 10, 505 n. 9.
- Saint-Mihiel 587.
- Saint-Pantaléon de Cologne 16.
- Saint-Pétersbourg 275.
- SAINT-PIERRE (Abbé de) 292, 355 n. 5.
- Saint-Prosper de Reggio 184, 235.
- Saint-Simon de Goslar 265 n. 4.
- Saint-Udalrich 68.
- Saint-Vincent (Monastère de) 125.
- SAINTE-BEUVE 21 n. 6, 706 n. 5.
- Sainte-Croix de Brunswick 251, 258, 265 n. 2.
- Sainte-Marie d'Helmstadt 265 n. 1.
- Sainte-Marie de Magdebourg 265 n. 2.
- Sainte-Marie de Metz 270.
- Saints** 59, 261, 401, 637, 694 n. 4.
- SAISSET le Calculateur 573 n. 6.
- Salerne 300 n. 6.
- Salines** 596.
- Salique** (Loi) 199 n. 3, 295, 296, 324, 440 n. 6.
- SALLUSTE 3.
- Salm (Comtes de) 446 n. 5.
- SALTARINI (Cl.) 180.
- SALVIATI 135.
- Salzbourg 97.
- Salzdahl 596.
- Santa Maria de Polirone 179.
- Santé** de Leibniz 81, 139, 172, 176, 215, 216, 275, 287, 309-10, 312.
- SARDI 93.
- Sarmates 223, 321, 417 n. 6, 654 n. 1.
- Sarrasins 414 n. 5, 609 n. 4, 620 n. 5, 719, 730.
- Satires** 510.
- SAUMAISE 361 n. 6.
- SAVIGNY (de) 8.
- Savoie 125 n. 10, 178 n. 8, 180 n. 6, 446 n. 5.
- Saxe, Saxons, 15, 37, 50, 59, 100, 101, 114, 115, 118, 148 n. 5, 153, 160, 161, 166-7, 207, 210, 212, 214 à 218, 226, 227, 245 à 250, 261, 265, 266, 269, 278, 287, 289, 301, 303, 321 à 324, 328, 329, 384 n. 3, 388, 412, 419 n. 10, 435, 439, 440, 446 n. 5, 447 n. 1, 466 n. 8, 492, 494 n. 7, 498, 514 n. 4, 529 n. 2, 536, 564, 568, 570, 580 à 582 n. 6, 583 n. 10, 584, 589, 592, 594 n. 3, 595, 609 n. 2, 616 n. 2, 624, 693 n. 10, 703, 729, 730.
- Saxe (Basse-) 15, 65, 74, 124, 129, 245-6, 593.
- SAYOUS (A.) 19 n. 2.
- SCALIGER 2, 405, 424.
- Scandinavie 114, 152-3, 441 n. 1, 522, 523 n. 1, 525 n. 5, 529, 584 n. 14, 634.
- Œcaux** 60, 108, 110, 149 n. 3, 230, 272, 284 n. 1, 317, n. 4, 318, 384 n. 2, 385, 389, 390.
- Scepticisme** 474-7.
- SCHATEN 242 n. 8, 484 n. 1, 617 n. 5, 645 n. 1.
- SCHEIDT (Ch. L.) 52, 138 n. 6, 243, 324 n. 14, 608-9, 660 n. 6.
- SCHELSTRADE 88.
- SCHILTER 167.
- SCHLEINIZ 274, 275.
- Schleisheim 69, n. 3.
- SCHRAMM 572, n. 11.
- Schleswig, 201.
- SCHLICK 283.
- SCHMID (J.-A.) 5 n. 8, 140, 191.
- SCHMIDT (Julian) 65 n. 10.

SCHRADER (Chilian) 60 n. 2, 104, 119, 122, 181 n. 10, 191, 232-3.

SCHRADER (Christophe) 122, 191, 254.

SCHRADER (H.-K.) 316 n. 1.

SCHRIECKIUS 414 n. 8.

SCHRYVER 269, 496.

SCHUCHARDT 684 n. 5.

SCHULENBOURG 180 n. 6.

SCHULENBOURG (M^{lle} de) 228.

SCHURZFLEISCH (C.-S.) 139, 385 n. 3.

SCHÜTZ 182.

SCHWARZBOURG (Comte de) 298, 391 n. 5.

Sciences 275, 277, 278, 463, 478, 722, 726, 727.

SCIPIO AMMIRATI 48.

Scolastiques 3, 351, 355 n. 5, 371 478, 538, 570, 599, 608 n. 1, 667, 668 n. 3, 671, 693, 734, 735.

SCRIBE 614 n. 3.

Scriptores Brunsvicensis XII 165, 197, 206, 237-8, 240, 243-67, 281, 300, 315, 397, 401, 483 n. 6, 485 n. 7, 486, 493, 495, 497, 559, 564, 576, 590, 595, 617.

Scriptores restituti 163-5, 244.

Sculpture 589.

Scythes, Scythie, 114, 153, 222-3, 317 n. 1, 320, 321, 394, 414 n. 8, 416 n. 2, 417, 418-9, 436 n. 4, 438, 526, 527 n. 2-3, 724.

SECKENDORF 39-40, 396, 421, 569, 601 n. 2, 629.

Secrétaires de Leibniz 141, 147 n. 1, 148-50, 172, 187, 225, 272, 326.

Sécularisations 202, 203.

SEELANDER (Nic.) 318.

SEIGNOBOS (Ch.) IX n. 1, 479 n. 4, 480 n. 4.

Seine 546.

SÉLIM 13.

Seltz 433, n. 2.

SEM 320.

Sémantique 506-8.

Semestria litteraria 9, 78, 452.

SÉMIRAMIS 524, n. 3.

SÉNEQUE 230, n. 2, 709 n. 5.

Sens des mots, v. Interprétation et Sémantique.

Sentiments 677.

SEPTANTE 87, n. 4, 425.

Serfs 584, 648.

Séries 672-3, 674 n. 6, 679-80, 686 n. 7, 692.

SERRAUT (M.-L.) 357 n. 7.

SERRARIUS 187 n. 4 et 5, 444 n. 7.

SERVET (Michel) 588 n. 5.

SÉVIGNÉ (M^{me} de) 706 n. 5.

Sibérie 416 n. 5, 437, 438 n. 2.

Sicile 732.

Siècle 208, 209, 428.

SIEGEL 190, 195.

SIEGLER 251, 303, 457.

SIGEBERT de Gembloux 467 n. 5, 497 n. 2.

SIGISMOND 205, 594 n. 3.

Signatures 390

Signes 542, 604

SIGONIUS 142, 471 n. 3, 498, 521 n. 5, 554 n. 9, 600.

SIKE 256.

Silence (Argument du) 116, v. **Négatif.**

Silésie 191, 323.

SIMON (Richard) 408 n. 2, 425 n. 2, 481 n. 5-6, 538 n. 5, 540 n. 2, 686 n. 1.

Simplicité 661.

SIMSON 333 n. 2, 650 n. 1.

Sincérité (Critique de) 508-9, 513-6, 628-9.

Singuliers (Faits) 340, 596-7.

SINZENDORF 285, 286.

Siri (Vittorio) 102.

SIRMOND 242 n. 9, 600.

SIROT 401 n. 8, 488.

SITONIS (de) 255.

SIVER 32.

Slaves 159, 161, 166, 222, 247, 248, 258, 265, 274, 277, 323, 417 n. 6 à 419, 441 n. 1, 486, 536, 564, 584, 586, 590, 636 n. 4, 691, 729.

SLEIDAN 396.

SLOANE (Hans) 211 n. 1.

SMARAGDE 587.

SMITH (Th.) 124, 191, 256 606 n. 1.

- Sociale** (Histoire) 583-4, 616, 648.
Société des sciences de Berlin, 172-6, 202, 207 à 217, 220-4, 283, 288 n. 6, 428.
 SOCOTORA 719.
 SOCRATE 644 n. 2, 728 n. 6.
 Soissons 515 n. 5.
 SOLON 721.
Sommaires 326-7, 662.
 SOPHIE (Duchesse) 37 n. 1, 42 n. 3, 111, 169 n. 8, 170, 171, 180, 207, 211, 228, 288, 293 n. 3, 383.
 SOPHIE-CHARLOTTE 170-1, 207, 211, 212, 215, 238 n. 5, 315 n. 3, 625 n. 6.
 SOPHIE-DOROTHÉE 215.
Sophismes 644 n. 4.
 Sorabes 654 n. 5.
 Sorbonne 372 n. 7.
Sorcellerie 630.
 SOREL (Alb.) 686.
 SOREL (Ch.) 534 n. 4.
 Souabe 67, 105, 230 n. 3, 324, 416 n. 4, 582 n. 1.
Sources d'eau 545, 623 n. 6.
Sources de l'histoire 60, 61, 71, 167, 175, 246, 277, 313, 344 n. 9, 386, 395, 431, 447, 497-9, 525, 561, 608.
 SOURY (J.) 686 n. 7.
Souveraineté 33.
 SPANHEIM (E.) 19 n. 5, 20 n. 7, 32 n. 4, 33 n. 2, 123, 144-5, 391-2, 452 n. 1, 523 n. 4.
 SPANHEIM (Fréd.) 242 n. 9, 476 n. 7.
 SPARFVENFELDT 152, 192, 222, 586 n. 6-7.
 Sparte 422 n. 3.
Specimen demonstrationum 11.
Spectacles 347.
 SPÉE (le P.) 630 n. 3.
 SPENER (J.-Ch.) 301.
 SPENER (Ph. J.) 13, 15, 52, 73.
 SPENLÉ (E.) VII n. 1.
 SPERLING (O.) 365 n. 5, 392.
Spicilegio Vaticano 89 n. 1.
 SPINELLI (Matteo) 84.
 SPINOLA 79.
 SPINOZA 27 n. 9, 539-42, 727 n. 2.
 Spire 161 201 n. 1.
 SPONDÉ 424.
 Stade 446 n. 6.
 STADWEG (Jean) 252, 266.
 STAHL 676 n. 2.
 STANHOPE 291.
 STANISLAS 178 n. 6, 216.
Statistique 34, 41, 591 n. 4, 593, 602 n. 1, 623-4.
 Stauffen 233.
 Stedeburg 249, 263 n. 6.
 STEFFANI 196.
 STEIN (L.) 27 n. 4.
 Steingarten 232.
 Stendal 250 n. 6.
 STEPNEY 193, 558 n. 2.
 STEYRER (le P.) 447 n. 8.
 Stockholm 152, 192.
 STRABON 247, 509 n. 4, 516 n. 8.
 STRADA 488 n. 1, 658 n. 3.
 Strasbourg 18, 40, 44, 167, 420 n. 2, 489 n. 2, 585-6.
 STRATTMANN 70, 71, 78, 97.
 STRUVE 239.
 STURM (L.) 505 n. 3.
Style 113, 489, 491-2, 501, 542, 599, 655-65, 716.
 Styrie 83.
Sublime 664.
 SUDENDORF 183 n. 2.
 Suède, Suédois, 25 n. 5, 123, 152-3, 191, 192, 198, 216, 322, 412, 415, 455 n. 9, 516 n. 9, 522, 523 n. 1, 529 n. 2, 567 n. 2, 595 n. 1, 619 n. 1, 634.
 SUÉTONE 518 n. 8.
 Suibert (saint) 248, 264 n. 5, 494 n. 5, 517 n. 6.
 SUIDAS 726 n. 8.
 Suisse 81, 130, 160, 205, 205, 254-5, 416 n. 4.
 SUISSET (Jean), 90, 735.
 Sulzbach 66-67.
 Sulze 252.
Superstition 509 n. 4, 513, 540 n. 4, 574, 584, 636, 645-6, 731.
 SURIUS 247.
Surnoms 444, 448 n. 3.
Suscriptions 560.

SYLVESTRE II, v. GERBERT.

Symboles 585.

Synchrétisme 472, 628.

Synthèse 356, 421, 553, 554, 660, 624, 683.

Syrie 12, 526, 567 n. 4, 724 n. 3.

Systema theologicum XII, 632.

T

Tableaux historiques 379, 384 n.2, 432, 441 n. 3 et 6, 448-9, 453, 590, 650, 651, 664.

TACITE 3, 35, 151, 261 n. 6, 320, 361 n. 2, 369 n. 3, 418 n. 6, 499, 505 n. 7, 510, 516 n. 8, 518 n. 8, 527, 555-6, 613 n. 7, 664, 700 n. 5, 706 n. 3.

TALLENTS 441 n. 6.

TAMERLAN 488 n. 1.

TANNERY 744 n. 2.

TARIOLI 180 n. 3.

TARQUIN le Superbe 532.

Tartares 414 n. 5, 416 n. 5, 418 n. 4, 419, 437, 605 n. 5, 703, 730.

TASSIN (Dom) 462 n. 3.

TASSONI 93, 704 n. 2.

TAVERNIER 437.

Techniques (Termes) 661.

Télégraphie acoustique 567 n. 3.

Télescope 589, 735 n. 8.

Témoignage, témoins, 36, 359, 431, 465-72, 476, 487, 513, 519, 526, 536, 539, 548 n. 2, 549, 551, 580, 585 n. 2, 608, 618.

Tempérament 350, 716.

TEMPLE (Chevalier) 511 n. 1, 517 n. 2.

Templiers 285 n. 2, 518 n. 8, 519 n. 3.

Temporel (Pouvoir) 577, 582, 644.

Temps 669, 680, 718-9.

TENGNAGEL 88.

TENTZEL 81, 122, 151, 163 n. 4, 191, 255, 379, 545 n. 2, 626 n. 3.

Teplitz 176, 276.

Teutons 150, 404 n. 4, 410 n. 2, 412 n. 11, 555 n. 1.

Textes historiques 315 n. 1, 319, 325, 343, 395, 459, 483, 500-4, 508, 518, 554-7, 609, 615, 620.

THEGAN 561.

Théodicée 218, 295 n. 6, 355 n. 5, 370 n. 6, 371, 413 n. 5, 474, 642 n. 5, 655 n. 7, 706.

THÉODORIC de Vérone 369 n. 3, 522.

Théologie 213, 240 n. 3, 284, 337, 351-2, 368 n. 3, 370 n. 6, 377-8, 499, 525, 539, 554, 569, 573, 575, 683 n. 4, 712, 734, 744.

THEOPHANO 316 n. 1, 393, 565, 566, 647.

Théorèmes 337.

THÉRÈSE (sainte) 569 n. 4.

THÉSÉE 641.

Thessalie 526.

THÉVENOT 19, 64.

THIERRY (Duc) 86.

THIERRY (saint) 254, 260, 270.

THOMASIIUS, vénitien, 95.

THOMASIIUS (Christian) 4, 136-7, 350.

THOMASIIUS (Jacques) 4.

THOMASSIN (le P.) 424 n. 7.

THOU (de) 11, 24, 376, 600, 650, 664 n. 4.

THOYNARD 21, 86 n. 1, 108, 136, 392.

THUCYDIDE 3, 664 n. 4.

Thulé 473 n. 1.

TIBÈRE 595 n. 1.

Tibre 563 n. 7.

TIEDE 428.

Tigre 724 n. 2-3.

TILLET (du) 129.

TIRON 230 n. 2.

TITANS 525 n. 1, 527.

TITE-LIVE 1-3, 16, 361 n. 2, 369 n. 2, 473 n. 3, 509 n. 4, 663-4.

Titres des ouvrages 126, 461.

Titres des personnes 503.

TOCQUEVILLE 686.

TOLAND 458 n. 7, 509 n. 4.

Tolérance 728.

TOLOMEI (le P.) 88.

Tongres 555 n. 1 et 3, 556 n. 2.

- TORCY** 295.
 Torgau 218, 224-5, 274-5.
Torture 469 n. 7, 580, 630-1.
 Toscane 82 n. 2, 90, 91, 124, 178 n. 7,
 190, 193, 282, 303, 304, 306, 411
 n. 2.
 Tournay 588 n. 3.
TOURNEMINE (le P.) 288 n. 10,
 296, 310.
TOURNES VII n. 6.
Tournois 585.
Toussaint 574.
TOUTAIN (J.) 536 n. 6.
Traditions 294, 320, 385, 386-7,
 419-20, 498, 521, 529, 536, 584,
 743.
Traitement de Leibniz 27, 29, 37
 n. 2, 53, 111, 145, 148-9, 176, 218,
 225, 229, 271-3, 275-6, 279, 282
 n. 10, 286, 288 n. 6, 290, 291.
Traités de paix 120-1, 137, 193,
 194-5, 396-7, 568-9.
Transitions 651 n. 1, 652, 664-5.
Translation de reliques 261.
Transsubstantiation 372 n. 1, 573,
 637, 651.
 Transylvanie 153.
 Trau 89.
 Trente (Concile de) 22, 25, 93, 201
 n. 6, 487 n. 5.
 Trèves 159, 161, 250, 254, 493, 495,
 694 n. 6.
 Trévisé 141.
TRITHÈME 16 n. 5, 17 n. 2, 161, 162,
 165 n. 3, 401 n. 4, 473 n. 2, 528 n. 4,
 600.
 Troie 100, 294, 534 n. 1.
 Trosly 572.
 Troyes 129.
TSCHIRNHAUS 214.
 Tubingen 227 n. 8.
TUISCON 293 n. 1, 412 n. 11, 522,
 527 n. 5.
Tumuli 114.
 Turcs 223-324, 345, 369 n. 3, 417 n. 6,
 418, 419, 436 n. 3, 539 n. 3, 568 n. 3,
 620 n. 5, 693 n. 4, 703, 718-9, 730,
 735, 736.
TURENNE 466, 614.
- TURKIUS** 485 n. 7.
 Tusey 572.
TYRREL 255, 557.
- U**
- UDALRICH** (saint), 591.
UFFELMANN 228 n. 3.
UFFING 267 n. 5.
UGHELLI 283, 352-3.
UGO 83 n. 10.
UHLICH 154.
ULFILAS 412 n. 10.
ULICOVIUS (Georgius) 11,
ULIRZ 333 n. 2.
ULYSSE 438, 523 n. 1, 528 n. 1.
Universelle (Histoire) 73, 290 n. 1,
 342, 343, 346, 369, 376, 377, 379
 n. 6, 557.
Universités 34, 37, 239, 275, 375
 n. 4, 377-9, 458 n. 2, 591, 660.
Unvorgreifliche Gedanken 154.
 Upsal 152.
URBAIN II 732.
URBICH 216-7, 232.
Urnes 109, 114, 319, 388.
URSTITIUS 156, 420 n. 2.
Utilité de l'histoire 36, 38, 269, 360,
 362-74, 383, 744.
 Utrecht 124, 190, 193, 200, 202,
 203, 285, 531, 562 n. 2, 571 n. 5.
- V**
- VAGETIUS** 32.
VAILLANT 392.
 Valengin 213 n. 5.
VALENTIN (Basile) 492.
VALERE MAXIME 753 n. 8.
VALERY (A. Cl.) 86 n. 2.
VALOIS (Hadrien) 439 n. 2, 654 n. 6.
 Vandales 322, 324, 490 n. 5.
VANDERESSE (Jean de) 206 n. 3.
 Vangadizza (la) 64 n. 7, 91, 94, 179,
 184, 302, 304, 306.
Vanité 444, 511, 529.
VARIGNON 292, 670 n. 3.
VARILLAS 40 n. 2, 116, 158 n. 7.
VASSEBOURG 443 n. 8.

- VASSIUS 256.
VAST (H.) 687 n. 1.
Vaticane (Bibliothèque) 86-88, 183, 231, 236, 244 n. 4 et 7, 255, 303, 457.
VEESENMEYER (G.) 5 n. 8.
Vénalité 468, 511.
Vénètes 320.
Venise 18, 26, 52, 82, 83, 95-96, 181, 184, 281, 304, 457, 488, 499, 585 n. 7, 721.
Vents 722.
Verceil 95.
Verden 102, 253, 254, 264, 440 n. 5. 580, 641 n. 1.
Verdun 129 n. 7, 569.
Vérité 332, 337, 367, 371, 373, 395, 477, 510, 517, 521, 530, 547, 552, 599, 628-9, 636, 658, 711 n. 1.
VERJUS (le P.) 41 n. 3, 137, 370 n. 4, 437 n. 3.
Vermandois 446, n. 6.
VERNET (Jacob) 475 n. 3.
Vérone 93, 141, 179, 304 n. 9, 389 n. 1.
Vers 380, 382-3.
Vêtement 352, 584 n. 11.
Vicaires 282, 582.
VIGELIN (saint) 247, 263 n. 6.
Vicence 304 n. 9.
Vienne 17 n. 4, 27, 40, 45, 63, 65, 69, 96-97, 121, 133, 136, 147 n. 1, 163, 176, 177 n. 2, 183, 185, 192, 216, 232, 253-4, 277-8, 282, 286, 287, 289, 292 à 294, 297-8, 300, 308, 312, 364, 389, 397 n. 1, 438 n. 3, 591 n. 4, 593 n. 6, 603, 642 n. 5, 684.
VIGNIER (Jérôme) 443 n. 8.
VIGNOLES (des) 162-4, 175, 226.
VILLARS 292.
VILLERMONT 13.
Villes 412 n. 12, 413, 578, 581, 733, 740.
Vincent de Paul (saint) 544 n. 6.
Vindiciæ Estenses 234 n. 7, 235.
VION D'HÉROUVAL 54.
VIRGILE, évêque, 589.
VIRGILE, poète, 380 n. 2, 600, 664.
Vistule, 411 n. 4.
VITAL (Orderic) 54, 178, 448 n. 5.
Viterbe (Godefroi de), 156.
VITRARIUS 253.
VIVIERS (Comte de) 112 n. 2.
VOET 193.
VOGEL (Martin) 31.
Voies anciennes 393 n. 8.
Volonté 677, 697-9, 711 n. 6, 715-6.
VOLTAIRE 478 n. 1, 601, 614 n. 3. 636, 642 n. 6, 656, 657 n. 5, 672 n. 3, 706 n. 5.
VORBURG 186, 430, 515 n. 2, 602.
VOSSIUS (Gérard) 17 n. 2, 160, 340 n. 7, 355 n. 3, 373 n. 1, 454, 523 n. 3, 625 n. 3, 665 n. 4.
VOSSIUS (Isaac) 361 n. 6, 424, 425, 437.
VOTA (le P.) 377 n. 2, 416 n. 5.
Voyages historiques de Leibniz 61, 62, 207, 228-9, 274-278, 312, 376, 384 n. 2, 437, 594.
Vraisemblance 302, 413 n. 5, 414, 500, 517, 518, 547 n. 2, 548, 552.

W

- WADDINGTON** (Alb.) 40 n. 4.
WADDINGTON (Ch.) 632 n. 6.
WAITZ 333 n. 2.
WALA 560, 616 n. 1, 642, 654 n. 1.
Waldeck 446 n. 6.
WALDSCHMIDT 65.
WALLIS 33 n. 3.
WALTER de Bayreuth 195.
WANSLEBEN 23 n. 4.
WARIN 392.
Warins 247, 261 n. 7.
WASSERBACH 252.
Wasserbourg 69.
WATTENBACH 75 n. 3, 332.
WECK (Antoine et Conrad) 214.
WEGELE v, viii, 4, 226 n. 9, 660.
WEGUELIN 662 n. 3.
Wehme 580.
WEIGEL (Ehr.) 6 n. 3, 105, 175 n. 2, 427.
Weimar 603.

- Weingarten 47, 68, 105-6, 227, n. 8,
232-3, 247, 263, 268.
- WEINMAN (le P.) 254.
- Weinmar 18 n. 1.
- Weinsberg 72.
- WELF 412, n. 10, v. GUELFE.
- Wendes 109.
- Werden 261 n. 8, 267, 301, 481 n. 1,
574 n. 7.
- WESELAU (M. de) 69, 74.
- Weser 261, 294-5, 411 n. 2 et 4.
- WESTENHOLZ (von) 102 n. 7.
- Westphalie 28, 33, 230, 301, 322,
393 n. 8, 412, 419 n. 10, 554, 580,
736.
- WICQUEFORT 31.
- WIDUKIND 88, 247, 248, 255, 262,
268, 495, 506 n. 5, 516, 520, 522
n. 7, 561, 599, 621.
- WIESELGREN (H.) 152 n. 6.
- WILD 7 n. 4.
- WILKINS 381 n. 2.
- WINCKELMANN 155, 626 n. 3.
- WINCKLER (J.-D.) 33 n. 2.
- WINDISCHGRÆTZ 74, 97 n. 9,
132, 136, 192, 281.
- Winterthür (Jean et Windeck de)
160-2, 165 n. 3, 255.
- WIRTH (Ad.) 405 n. 2.
- Wisby 267 n. 4.
- Wisigoths 729.
- Wissenbourg 14, 104 n. 3.
- WITIKIND 46, 188, 301, 393 n. 8,
419 n. 10, 445, 447 n. 1, 560, 609
n. 2, 617 n. 3, 635.
- WITSEN 136, 437 n. 3.
- Wittemberg 139, 226.
- WOLF (le P.) 71.
- WOLF (Chr.) 276 n. 4, 372, 670 n. 1.
- Wolfenbüttel 14, 31, 39, 63, 103,
104 n. 1-3, 106 n. 4, 115, 121-2,
147 n. 4, 154, 157, 159, 160, 163,
166, 176, 177, 187 n. 4, 189, 196,
205, 215, 218, 228, 229-31,
249, 250, 258, 272-3, 276 n. 4,
282, 290, 394, 405 n. 7, 453, 460,
572 n. 11, 588 n. 3, 591, 592 n. 3.
- WOLTERECK 209.
- WORMS (Olaus) 512 n. 4.
- WULFER (Daniel) 7 n. 2.
- Wurtemberg 37, 80, 118-9, 191, 595
n. 5, 738 n. 8.
- Würzbourg 13, 535 n. 4.
- WYSS (G. von) 47 n. 2.

X

- XÉNOPHON 2, 513.
- XÉNOPOL 686 n. 7.
- XIMÉNÈS 13, 721.

Z

- ZABANY 148 n. 6, 449 n. 9.
- ZACCAGNI 86, 88, 183, 231, 255,
457.
- ZAPPENFELD 252.
- Zeis 217, 276, 289, 290.
- ZELLER (Ed.) 666 n. 1.
- Zenobio 179.
- Zoologie et Zoophytes 675.
- ZORASTRE 721.
- ZUNNER 134.
- Zurich 255.
- ZWEENBRUCK (le P.) 16 n. 4.

ERRATA

- P. VII, note 10, *lire* Die *Mathematischen* et *Briefwechsel*, au lieu de : *Mathemaischn* et *Beriefwechsel*.
- P. XI, ligne 1, *lire* : *Leibnitii*, au lieu de : *Lebnitii*.
- P. XI, ligne 4, *lire* : p. vi, n. 1, au lieu de : p. viii, n. 1, et ajouter :
COUTURAT, *Opusc.* = Ouvr. cité pl. haut, p. viii, n. 1.
- P. 4, ligne 18, *lire* : attirer son attention sur, au lieu de : vers.
- P. 5, note 2, *lire* : aux mains, au lieu de : au moins.
- P. 6, note 3, *lire* : medium, au lieu de : mediam.
- P. 8, note 9 fin, *lire* : p. 8, n. 2, au lieu de p. 10, n. 6.
- P. 9, note 1 fin, *lire* : p. 453, n. 1, au lieu de : p. 601, n. 5.
- P. 9, note 3, *lire* : *Semestralis*, au lieu de : *Semestrialis*.
- P. 12, note 6, *lire* : p. 721, n. 3, au lieu de : p. 882, n. 1.
- P. 12, notes 7 et 8, à *intervertir*.
- P. 14, note 6, *lire* : *Carolingiorum*, au lieu de : *Carolingorum*.
- P. 15, note 1, *lire* : qualia : *Misenæve*, au lieu de : *quales*, et *Tuisenæve*.
- P. 15, note 4, *lire* : *amicus*, au lieu de : *anicus*.
- P. 17, note 2, *lire* : *Chesniis*, au lieu de : *Chesnii*.
- P. 21, note 6, *lire* : § 16, au lieu de : § 10.
- P. 22, note 4, *lire* : p. 368, n. 4 et p. 345, n. 10, au lieu de : p. 507, n. 1
et p. 471, n. 1.
- P. 22, note 5, *lire* : *ex scriptis ministri Gallici insignis*, au lieu de : *ministri Gallici*.
- P. 26, ligne 18, *lire* : *intermédiaire*, au lieu de : *intermediere*.
- P. 33, note 2, *lire* : p. 457, au lieu de : p. 458.
- P. 36, note 2, *lire* : p. 369, au lieu de : p. 508.
- P. 36, note 2, *lire* : p. 465 n. 3, au lieu de : p. 620 n. 1.
- P. 36, note 3, *lire* : p. 703, au lieu de : p. 864-5.
- P. 38, note 4, *lire* : *bedacht*, au lieu de : *bedach*.
- P. 39, note 7, *lire* : *quid*, au lieu de : *quod*.
- P. 40, note 1, *lire* : *legi*, au lieu de : *legl*.
- P. 41, note 7, *lire* : p. 623-4, au lieu de : 783.
- P. 43, note 3, *lire* : p. 63, n. 2, au lieu de : n. 3.
- P. 45, note 8, *lire* : p. 30, n. 3, au lieu de : p. 40, n. 2 bis.
- P. 46, note 1, *lire* : *Witekindum*, au lieu de : *Witekundum*, et *placer gentis*
avant Brunsvico-Lunenburgicae.
- P. 49, note 4, *lire* : p. 50, n. 5, au lieu de : p. 68, n. 3.
- P. 49, note 5, *lire* : 15 août, au lieu de : 18.
- P. 53, note 3, *lire* : *accessorio*, au lieu de : *accessario*.
- P. 57, note 6, *lire* : *superandæ*, au lieu de : *sperandæ*.

- P 62, ligne 6, lire : du logicien, *au lieu de* : de.
- P. 64, note 6, lire : p. 63, n. 8, *au lieu de* : p. 64.
- P. 67, dernière ligne, lire : après un séjour, *au lieu de* : après séjour.
- P. 68, note 2, lire : *Collectanea*, *au lieu de* : *Collectonea*.
- P. 69, note 1, lire : p. 63, n. 7, *au lieu de* : n. 8.
- P. 73, note 1, lire : Quas, *au lieu de* : Quos, *et* : sigilla, *au lieu de* : sigillæ.
- P. 73, note 6, lire : memoriale, *au lieu de* : memorabile.
- P. 75, note 2, *avant* : Germanicarum, *ajouter* : rerum, lire : corpus conficeretur, *au lieu de* : conficerentur.
- P. 75, note 4, lire : operam, *au lieu de* : operum.
- P. 77, note 1, lire : Pervelim, *au lieu de* : Pervelin, *et* : MICHAELIS, *au lieu de* : ID.
- P. 79, note 3, lire : Austellung, *au lieu de* : Aussellung.
- P. 85, ligne avant-dernière, lire : *de propaganda fide*, *au lieu de* : *propaganda*.
- P. 85, note 7, lire : ratiocinatione, *au lieu de* : ratiocinatio.
- P. 86, note 7, lire : Vaticanæ, *au lieu de* : Vaticanus.
- P. 89, note 6, lire : Codex Tragurianus, *au lieu de* : Codex Tagurianus.
- P. 91, note 7, lire : Etruscas, *au lieu de* : Etruscus.
- P. 91, note 10, lire : Florentiæ, *au lieu de* : Florentia.
- P. 92, note 4, lire : Bibliotheca, *au lieu de* : Bibliothecæ.
- P. 93, note 2, lire : p. 92, n. 4, *au lieu de* : n. 2.
- P. 96, note 6, lire : Franciscains, *au lieu de* : Franciscaines.
- P. 99, note 1, lire : über, *au lieu de* : uber.
- P. 100, note 4, lire : finiamus, *au lieu de* : finianus.
- P. 106, note 3, lire : p. 68, n. 4, *au lieu de* : n. 3.
- P. 107, note 3, lire : p. 104 n. 2, *au lieu de* : n. 1.
- P. 109, note 5, lire : *De lingua*, *au lieu de* : *linguæ*.
- P. 109, note 7, lire : egressos, *au lieu de* : egressa.
- P. 110, note 1, lire : Harmonium, *au lieu de* : harmonicam.
- P. 111, note 1, lire : gedachtes, *au lieu de* : geodachtes.
- P. 123, ligne 4, lire : beau-frère, *au lieu de* : neveu.
- P. 124, ligne 4, lire : Oxenstiern, *au lieu de* : Oenstiern.
- P. 125, note 11, lire : note 3, *au lieu de* : note 2, *et* : Nessel, *au lieu de* : Nesse.
- P. 126, note 9, *ajouter* : codicem à *juris gentium*.
- P. 130, note 8, lire : sur le roi, *au lieu de* : chez.
- P. 135, note 8, lire : p. 133, n. 3, *au lieu de* : n. 1.
- P. 140, note 1, lire : *Brunsvicensem*, *au lieu de* : *Brusvicensem*.
- P. 141, ligne 1, lire : 1693, *au lieu de* : 1695.
- P. 141, note 2, lire : inspicio, *au lieu de* : incipio.
- P. 143, note 5, lire : non mihi soli et *vollständigen*.
- P. 144, note 1, lire : p. 140, *au lieu de* : p. 202.
- P. 144, note 4, lire : p. 132, n. 6, *au lieu de* : p. 185, n. 1.
- P. 146, note 4, lire : quia sæpe, *au lieu de* : quid.
- P. 147, note 1, lire : illustretur, *au lieu de* : illustratur.
- P. 153, note 1, *placer* indicio après ipsius.
- P. 153, note 2, lire : Irmino dicti, *au lieu de* : Irmini dicto.
- P. 153, note 6, lire : Multum... definiendam, facerent, *au lieu de* : Multam... definiendum, faceret.

- P. 153, note 7, *placer reddidisse après suffecerit.*
- P. 158, note 2, *lire* : livre II, chap. 1, *au lieu de* : chap. II.
- P. 158, note 3, *lire* : müssen, *au lieu de* : mussen.
- P. 159, note 1, *lire* : conciliato, *au lieu de* : concilato.
- P. 159, note 4, *lire* : p. 113 n. 6, *au lieu de* : n. 1.
- P. 159, note 6, *lire* : queritur, *au lieu de* : quæritur.
- P. 160, ligne 21, *lire* : Einsiedeln, *au lieu de* : Einsielden.
- P. 163, note 7, *lire* : 1096, *au lieu de* : 1693.
- P. 172, note 5, *lire* : ipsa, *au lieu de* : ipse; et DUTENS, t. VI, *au lieu de* : t. V.
- P. 173, note 3, *lire* : nachdem, *au lieu de* : nachden.
- P. 173, note 5, *lire* : teutsche, *au lieu de* : teustche.
- P. 177, ligne 1, *placer entre virgules* : peut-être en Bohême.
- P. 186, note 3, *lire* : livre II, chap. IV, *au lieu de* : chap. V.
- P. 188, note 10, *lire* : describuntur, *au lieu de* : descributur.
- P. 190, note 3, *lire* : p. 124, n. 8, *au lieu de* : n. 4.
- P. 202, note 1 fin, *lire* : t. I, 1747, *au lieu de* : 174.
- P. 202, note 5, *lire* : p. 22, n. 4, *au lieu de* : 304-5.
- P. 204, note 1, *lire* : aditum, *au lieu de* : concilium.
- P. 204, note 2, *lire* : Producat et potentibus, *au lieu de* : Procurat et patientibus.
- P. 210, ligne avant-dernière, *lire* : Bronsvic *au lieu de* : Bronvic.
- P. 217, ligne 6, *lire* : Holstein, *au lieu de* : Hollande.
- P. 217, note 4, *lire* : p. 216, n. 9, *au lieu de* : n. 7.
- P. 222, ligne 5, *lire* : de originibus, *au lieu de* : origine.
- P. 222, note 2, *lire* Schott, *au lieu de* : Scott.
- P. 223, note 3, *lire* : Japeticas et Arameas, *au lieu de* : Japetitas et Arameos.
- P. 225, note 9, *lire* : Quid, *au lieu de* : Quis.
- P. 231, note 4, *lire* : p. 32, n. 8, *au lieu de* : p. 44, n. 4.
- P. 233, ligne 24, *lire* : Mabillon, *au lieu de* : Mabilon.
- P. 236, note 4, *lire* : 2 décembre, *au lieu de* : 12.
- P. 243, note 1, *lire* : Lettre, *au lieu de* : Letre.
- P. 244, note 2, *lire* : p. 113, n. 6, *au lieu de* : n. 7.
- P. 244, note 4, *lire* : emendavi, *au lieu de* : emendari.
- P. 245, note 7, *lire* : Anselm, *au lieu de* : Auselm.
- P. 246, note 3, *lire* : Brunnquellen, *au lieu de* : Brunsquellen.
- P. 247, note 5, *lire* : P. 68, n. 4, *au lieu de* : n. 3.
- P. 249, note 3, *lire* : p. 72, n. 5-6, *au lieu de* : n. 5.
- P. 250, ligne 2, *lire* : Hildesheim, *au lieu de* : Hilsdesheim.
- P. 250, note 11, *lire* : 2 septembre et p. 214, n. 8, *au lieu de* : 6 septembre, p. 233, n. 7.
- P. 251, note 6, *lire* : rattaché et Hoch-berühmten, *au lieu de* : rataché et Hoc berühmten.
- P. 257, note 7 fin, *lire* : Annon, *au lieu de* : Ammon.
- P. 262, ligne 6, *lire* : saint Berward, *au lieu de* : Bernard.
- P. 264, note 6, *lire* : Saxonum, *au lieu de* : Saxorum.
- P. 267, note 1, *lire* : n° XVII-XIX, *au lieu de* : XXI.
- P. 269, note 4, début, *lire* : Illud, *au lieu de* : Ilud.
- P. 285, dernière ligne, *lire* : la nature même des institutions, *au lieu de* : le mauvais état des finances.

- P. 295 note 1, *ajouter* : Ce sont les *Collectanea Etymologica*, éditées à Hanovre en 1717 par Eckhart.
- P. 295, note 6, *lire* : *Théodicée*, au lieu de : *Técdicée*.
- P. 308, note 3, *lire* : qua, au lieu de : quæ.
- P. 317, note 2, *lire* : in folii forma, au lieu de : in folio.
- P. 318, note 8, *lire* : p. 321, n. 12, et p. 442, n. 3, au lieu de : p. 322, n. 6 et p. 443, n. 1.
- P. 321, ligne 10, *lire* : origines, au lieu de : orgnies.
- P. 327, note 2, *lire* : p. 238, n. 3, au lieu de : n. 8.
- P. 331, note 3, *lire* : geliebtes, au lieu de : gelieb tes.
- P. 331, note 5, *lire* : allgemeinen, au lieu de : allgemeinem.
- P. 340, note 3, *ajouter* : ex à inductione.
- P. 342, ligne 12, *lire* : forme, au lieu de : forment.
- P. 342, note 4, *lire* : p. 178, au lieu de : 179.
- P. 344, note 5, *lire* : p. 68, n. 4, au lieu de : n. 3.
- P. 344, note 8, *lire* : delati, au lieu de : oblati.
- P. 344, note 9, *lire* : p. 364, n. 2, au lieu de : p. 498, n. 6.
- P. 353, note 3, *lire* : Nulla, au lieu de : Multa.
- P. 357, note 8, *lire* : nihil, au lieu de : mihil.
- P. 358, note 2, *lire* : Harvæus, au lieu de : Harnæus.
- P. 358, note 5, *lire* : billigen, au lieu de : billingen.
- P. 362, note 7, *lire* : percipiendam, au lieu de : percipiendo.
- P. 363, note 1, *lire* : nolim, au lieu de : nolui.
- P. 364, note 6, *lire* : p. 132-133, au lieu de : p. 128.
- P. 365, note 3, *lire* : centesimam, au lieu de : centisimam.
- P. 367, note 1, *lire* : p. 344, n. 10, au lieu de : p. 474, n. 1.
- P. 367, note 8, *lire* : veritas, au lieu de : veritatis.
- P. 374, note 2, *lire* : p. 362, note 7, au lieu de : note 8.
- P. 376, ligne 14, *lire* : âgé de seize ans, au lieu de : moins de quinze ans.
- P. 381, ligne 13, *lire* : paraissait être de trouver, au lieu de : paraissait trouver.
- P. 382, note 4 fin, *lire* : p. 379, n. 8, au lieu de : n. 9.
- P. 382, note 5, *lire* : cantiones, au lieu de : cautiones.
- P. 384, note 3, *lire* : non nulla, au lieu de : nonnulla.
- P. 388, note 1, *lire* : note 4, au lieu de : note 1.
- P. 389, note 7, *lire* : p. 200, n. 2, au lieu de : p. 274, n. 3.
- P. 390, note 6, *lire* : n. 3-4, au lieu de : n. 4-5.
- P. 393, note 5, *lire* : p. 118, n. 5, au lieu de : n. 4.
- P. 395, note 6, *lire* : Laboret, au lieu de : Laborat, et souligner toute la citation.
- P. 396, note 4, *lire* : p. 395, n. 4, au lieu de : note 3.
- P. 397, note 11 fin, *lire* : Roma et Beneventanos, au lieu de : Romæ et Beneventum.
- P. 400, note 1, *lire* : même chap., p. 429, n. 7, au lieu de : chap. III.
- P. 400, note 4, *lire* : singulas, diptycha et insignium, au lieu de : singulis, dipticha, et insignum.
- P. 401, ligne 3, *lire* : Accessiones, au lieu de : Accesiones.
- P. 401, note 4, *lire* : pour, au lieu de : par.
- P. 401, note 4 fin, *lire* : p. 59, n. 4, et p. 60, n. 6, au lieu de : p. 81, n. 6, et p. 83, n. 1.

- P. 403, note 6, *lire* : transcendant, *au lieu de* : transcendent.
- P. 404, note 4, *lire* : constet, *au lieu de* : constat.
- P. 405, note 6, *lire* : Æthiopes, *au lieu de* : Ethiopos.
- P. 405, note 7, *lire* : p. 109, n. 5, *au lieu de* : n. 6.
- P. 411, note 5, *lire* : p. 153, n. 6, *au lieu de* : p. 158.
- P. 413, note 2, *lire* : 811 § 26 , p. 283, *au lieu de* : 808 § 7, p. 260.
- P. 415, note 1, *lire* : Goropii, *au lieu de* : Goropio.
- P. 416, note 2, *lire* : usurpantur, *au lieu de* : usurpatur.
- P. 416, note 4, *lire* : Germaniæ, *au lieu de* : Germanicæ.
- P. 418, note 6 et p. 419, n. 6, *lire* : Ann. Imp. t. II, *au lieu de* : t. I.
- P. 419, note 1, *lire* : note 2, *au lieu de* : note 5.
- P. 420, note 1, *lire* : pro genio, *au lieu de* : progenio.
- P. 421, ligne 16, *lire* : reserrer, *au lieu de* : réserver.
- P. 424, note 2, *lire* : Vossii, *au lieu de* : Vossio.
- P. 429, note 7, *lire* : doctissimis, *au lieu de* : doctriissimis.
- P. 431, note 2, *lire* : p. 429, n. 7 et p. 400, n. 6, *au lieu de* : n. 4 et n. 4.
- P. 431, note 4, *lire* : Sehardus, *au lieu de* : Schardus.
- P. 433, note 8, *lire* : Januarius, *au lieu de* : Januaris.
- P. 434, note 5, *lire* : Halberstadensis, *au lieu de* : Haberstadensis.
- P. 436, note 2, *lire* : Geographica, *au lieu de* : Geographiæ ; *ajouter* revera
avant utile.
- P. 436, note 3, *lire* : ferebantur, *au lieu de* : ferebuntur.
- P. 444, note 4, *lire* : Sed ea... origo, *au lieu de* : ex.
- P. 445, note 1, *lire* : p. 46 et 53, *au lieu de* : p. 53 et 62.
- P. 446, note 4, *lire* : in hoc seculum, *au lieu de* : seculo.
- P. 448, note 4, *lire* : 960 § 22, *au lieu de* : § 11.
- P. 449, note 7, *lire* : Paschalibus et persequendum, *au lieu de* : Paschalinis et
persequendorum.
- P. 450, note 2, *lire* : ars illa critica, *au lieu de* : ille.
- P. 451, note 6, *lire* : Lettre à Placcius, *au lieu de* : à Spizel.
- P. 458, note 6, *lire* : p. 268, n. 5, *au lieu de* : n. 4.
- P. 458, note 7, *lire* : occurrentia et videbuntur, *au lieu de* : occurentia et
videbantur.
- P. 466, note 8, *lire* : novissima, *au lieu de* : novissa.
- P. 467, note 3, *lire* : p. 429, n. 5, *au lieu de* : n. 4.
- P. 467, note 6, *lire* : credulitatem et triumphant, *au lieu de* : credulitaten
et triumphant.
- P. 469, note 2, *lire* : præclararum notitiarum, *au lieu de* : praeclaram
notitiam:
- P. 469, note 7, *lire* : il n'y a pas d'apparence que l'un, *au lieu de* : que l'on.
- P. 471, note 8, *lire* : Halberstadensem, *chorespiscopus* et cohærent, *au
lieu de* : Halbsertadensem, *chorespicopus* et cohæret.
- P. 473, note 1, *lire* : t. I, p. 444, *au lieu de* : p. 448.
- P. 473, note 3, *lire* : Quinte-Curce, *au lieu de* : Quinte-Carce.
- P. 474, note 5, *lire* : p. 395, n. 1, *au lieu de* : p. 473, n. 2.
- P. 475, ligne 8, *lire* : mérovingiens, *au lieu de* : mérovinigens.
- P. 476, note 2, *lire* : testimonia historicorum, *au lieu de* : historicum.
- P. 476, note 3, *lire* : arbitro offero, *au lieu de* : arbitrio.
- P. 478, note 1, *lire* : naturwissenschaften, *au lieu de* : natur wissenschaften.

- P. 479, note 5, *lire* : p. 356, n. 3, *au lieu de* : n. 6.
- P. 483, note 1, *lire* : p. 369, n. 2, *au lieu de* : p. 536.
- P. 484, note 4, *lire* : t. II, p. 106, *au lieu de* : p. 16.
- P. 485, note 3, *lire* : *comprehensa, comprehensas, au lieu de deux fois : comprehensas.*
- P. 488, note 1, *lire* : p. 547, n. 9, *au lieu de* : p. 401, n. 8.
- P. 488, note 2, *lire* : *quæ, au lieu de* : *qua.*
- P. 488, note 4, *lire* : p. 511, n. 5, *au lieu de* : n. 4.
- P. 490, note 2, *lire* : *adjumentum, au lieu de* : *adjuventum.*
- P. 490, note 5, début, *lire* : *necessariæ, au lieu de* : *necessaria.*
- P. 494, note 5, *lire* : *videatur, au lieu de* : *videtur.*
- P. 495, ligne 4, *lire* : *Hincmar comme auteur, au lieu de* : *Hincmar auteur.*
- P. 496, note 1, *lire* : *Herodoto, au lieu de* : *Herodotus.*
- P. 497, note 2, *lire* : *consuluit, au lieu de* : *consulit.*
- P. 498, note 4, *lire* : p. 429, n. 5, *au lieu de* : n. 4.
- P. 499, ligne 6, *lire* : *déclarer s'ils sont, au lieu de* : *qu'ils sont.*
- P. 504, note 5 début, *lire* : *affligeoit, au lieu de* : *afflgeoit.*
- P. 510, note 4, *lire* : *malitiæ et pl. bas, p. 627, n. 1, au lieu de* : *maliciæ et pl. haut, p. 207.*
- P. 512, ligne 9, *lire* : *attribuaient, au lieu de* : *atribuaient.*
- P. 512, note 2, *lire* : p. 510, n. 1, *au lieu de* : p. 661, n. 6.
- P. 514, note 6, *lire* : *sordibus, au lieu de* : *scordibus.*
- P. 515, note 2 fin, *lire* : *elevat, au lieu de* : *alevat.*
- P. 515, note 3, *lire* : § 10, p. 373, *au lieu de* : § 7, p. 372.
- P. 516, note 9 fin, *lire* : *dies, au lieu de* : *acies.*
- P. 520, note 7, *lire* : *longinquo, au lieu de* : *loginquo.*
- P. 521, note 7 début, *lire* : *præadamitarum, au lieu de* : *prædamitarum.*
- P. 524, ligne finale, *lire* : *tirer tout de tout, au lieu de* : *tirer de tout.*
- P. 525, note 4 fin, *lire* : *aliaque, au lieu de* : *atque.*
- P. 527, note 2, *lire* : 30 octobre, *au lieu de* : 10.
- P. 531, note 3 fin, *lire* : p. 279, *au lieu de* : 278.
- P. 535, note 10 début, *lire* : *inter martyres, au lieu de* : *martyros.*
- P. 537, note 8, *lire* : *cet ordre général et inviolable, au lieu de* : *est inviolable.*
- P. 543, note 2, *lire* : p. 538, notes 3-4, *au lieu de* : p. 533.
- P. 545, note 3, *lire* : **973**, *au lieu de* : **873**.
- P. 552, ligne 3, *lire* : *Mais il savait, au lieu de* : *il ne savait.*
- P. 552, note 7 fin, *lire* : *huc in summa redit, au lieu de* : *hoc.*
- P. 553, note 2, *lire* : § 39 et 9, *au lieu de* : 38 et 2.
- P. 553, note 3, *lire* : *Ratherio, au lieu de* : *Ratherium.*
- P. 553, note 4, *lire* : *quos addunt, au lieu de* : *quos addant.*
- P. 554, note 1, *lire* : p. 499, note 8, *au lieu de* : p. 449.
- P. 554, note 5, *lire* : p. 499, notes 8-9, *au lieu de* : p. 399.
- P. 555, note 1, n° 4, *lire* : *nunc Tungri Germani, au lieu de* : *Tungris.*
- P. 555, note 4, *lire* : p. 152, note 1, *au lieu de* : p. 151.
- P. 556, note 6, *lire* : *traité, au lieu de* : *attiré.*
- P. 557, note 4 début, *lire* : *Parlant de cette histoire, au lieu de* : *Partant.*
- P. 557, note 5, *lire* : *den Estesischen Monumenta, au lieu de* : *Estensichen.*
- P. 560, note 8, *lire* : *attingit, au lieu de* : *attigit.*
- P. 563, note 7, *lire* : *cognoscendum, au lieu de* : *cognoscendam.*

- P. 564, note 10, *lire* : in topographiam, *au lieu de* : topographia.
- P. 573, note 1, *lire* : p. 475, n. 7, *au lieu de* : p. 469.
- P. 575, note 3, *lire* : jurisconsultorum, *au lieu de* : jusirconsultarum.
- P. 580, note 12, *lire* : p. 468, n. 3, *au lieu de* : p. 620, n. 2.
- P. 588, note 5, *lire* : t. V, p. 483, *au lieu de* : t. V-483,
- P. 601, note 6, *lire* : postérieurs, *au lieu de* : antérieurs.
- P. 602, note 1, *lire* : p. 350, n. 4, *au lieu de* : n. 3.
- P. 602, note 4, *lire* : quæ tunc latebant, *au lieu de* : talebant.
- P. 607, note 1 début, *lire* : separentur, *au lieu de* : separantur.
- P. 610, note 8, *lire* : p. 434, *au lieu de* : p. 435.
- P. 610, note 9, *lire* : p. 431, n. 4, *au lieu de* : p. 430.
- P. 611, note 2, *lire* : p. 246-61 et *Conradum comitem*, *au lieu de* : p. 346 et comitum.
- P. 612, note 4 fin, *lire* : p. 288, *au lieu de* : p. 228.
- P. 613, note 3, *lire* : per negligentiam, *au lieu de* : neglegentia.
- P. 614, ligne 6, *lire* : lady Malborough, *au lieu de* : la dy.
- P. 616, note 7, *lire* : infantia historicorum et 858 p. 579, *au lieu de* : historicum et 859, p. 879.
- P. 617, note 8 fin, *lire* : p. 482, note 3, *au lieu de* : p. 483, n. 2.
- P. 618, note 1, *lire* : p. 315, *au lieu de* : 415.
- P. 619, note 1, fin, *lire* : Genealogiam, *au lieu de* : Genealogicum.
- P. 620, note 6, *lire* : Petrus Damiani, et quædam, *au lieu de* : Damianus et quædam.
- P. 624, note 2, *lire* : p. 350, n. 2-5, *au lieu de* : n. 1-4.
- P. 625, note 5, *lire* : p. 459 n. 4, *au lieu de* : 495.
- P. 627, note 3, *lire* : pomœriis, *au lieu de* : promœriis.
- P. 628, note 1, *lire* : p. 518, *au lieu de* : 513.
- P. 629, note 2, *lire* : 964, *au lieu de* : 961.
- P. 630, note 1 fin, *lire* : fretum, *au lieu de* : foretum.
- P. 631, note 2 début, *lire* : p. 190 et condemnatur, *au lieu de* : 26 et condemnatur.
- P. 632, note 5, *lire* : possum, *au lieu de* : possim.
- P. 633, note 6, *lire* : christianismum, dissentientibus et meridiei, *au lieu de* : christianum, dissitientibus et meridei.
- P. 635, note 8, *lire* : in universum, *au lieu de* : universam.
- P. 637, note 1, *lire* : p. 636, n. 5, *au lieu de* : p. 635.
- P. 637, note 12, *lire* : § 14, *au lieu de* : 15.
- P. 638, note 3, *lire* : crevit, *au lieu de* : crescit.
- P. 638, note 5, *lire* : ausa, *au lieu de* : ansa.
- P. 641, note 10, *lire* : Pipinus Carolo, *avant* : Philippus Alexandro.
- P. 642, note 1, *lire* : miror et hæreditaria, *au lieu de* minus et hereditaria.
- P. 646, note 8, *lire* : deterrere, *au lieu de* : deterre.
- P. 647, note 2, *lire* : purgabat, *au lieu de* : purgebat.
- P. 648, note 4, *lire* : Qua ratione, *au lieu de* : Quo.
- P. 650, note 1, *lire* : die Abschnitte, eine Einheit, ausschliesslich et Gerichtspuncten.
- P. 651, note 3, *lire* : complecti, *au lieu de* : complecta.
- P. 651, notes 4 et 5, *lire* : narrationem, *au lieu de* : narrationen.
- P. 660, note 1, *lire* : p. 648, notes 6-8, *au lieu de* : notes 5-8.

- P. 661, note 3, *lire* : *scriptor*, au lieu de : *sriptor*.
- P. 668, note 3, *lire* : p. 667, n. 2, au lieu de : n. 1.
- P. 668, note 4, *lire* : *Rev. intern.* 1891, au lieu de : 189.
- P. 672, note 1, *lire* : p. 673, n. 6, au lieu de : p. 672.
- P. 672, note 2, *lire* : p. 673, notes 7 à 8, au lieu de : p. 839, notes 5 à 6.
- P. 674, ligne 11, *lire* : la nature doit être connue, au lieu de : comme.
- P. 674, note 5, *lire* : p. 694 ss., au lieu de : 394.
- P. 677, note 4 début, *lire* : Ces perceptions, au lieu de : Ces prescriptions.
- P. 683, note 1, *lire* : catena, au lieu de : eatena.
- P. 683, ligne 9, *lire* : au fond du raisonnement, au lieu de : au fond raisonnement.
- P. 685, note 7 début, *lire* : 15 pages. au lieu de : pates.
- P. 687, note 1 fin, *lire* : pour la science comme pour l'art.
- P. 688, note 3, *lire* : historique, au lieu de : historique.
- P. 689, ligne 13, *lire* : des causes profondes, au lieu de : de causes.
- P. 691, ligne 12, *lire* : ne l'a exprimée, au lieu de : exprimé.
- P. 691, note 2, *lire* : in guttis olei, au lieu de : gentis.
- P. 692, ligne 14, *lire* : soupçonner de n'en avoir pas eu conscience.
- P. 693, note 1, *lire* : ab aliquo viro, au lieu de : viri.
- P. 695, ligne 5, *lire* : dans le temps, au lieu de : les temps.
- P. 697, note 4 fin, *lire* : p. 696, note 4, au lieu de : p. 694.
- P. 705, note 4, *lire* : p. 518, note 5-6, au lieu de n. 4-5.
- P. 706, note 6, *lire* : majoris, au lieu de : majori.
- P. 710, note 6 fin, *lire* : non admittamur, au lieu de : admittatur.
- P. 724, note 4, *lire* : Schrift, au lieu de : Scihrift.
- P. 725, note 8, *lire* : (nam idem puto), au lieu de : non.
- P. 727, note 2 fin, *lire* : pour que, au lieu de : pour qui.
- P. 728, note 1 fin, *lire* : (DUTENS, t. V, p. 170), au lieu de : t. VI.
- P. 730, ligne avant-dernière, *lire* : se séparèrent, au lieu de : séparent.
- P. 731, note 2, *lire* : apparuit, au lieu de : apperuit.
- P. 739, note 3, *lire* : p. 738. note 6, au lieu de : 730.
- P. 740, note 6, *lire* : n'ont d'égaies, au lieu de : n'a d'égale.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	v
---------------	---

LIVRE PREMIER

L'Activité historique de Leibniz.

CHAPITRE I. -- L'enfance et la jeunesse de Leibniz ..	1
CHAPITRE II. — Le premier séjour à Hanovre et les origines de l'histoire de Brunswick.	29
CHAPITRE III. — Le voyage historique de Leibniz (1687- 1690)	62
CHAPITRE IV. — Les projets d'histoire de Brunswick et le « Codex diplomaticus »	99
CHAPITRE V. — Les recherches sur l'histoire de l'Alle- magne, les « Accessiones historicæ » et la « Mantissa »	146
CHAPITRE VI. — Les voyages de Leibniz en Prusse et en Saxe, la préparation des « Annales Imperii » et les « Scriptorum Brunsvi- censium illustrantes » (1701-1711) ..	207
CHAPITRE VII. — Les derniers voyages, les « Annales Imperii » et l'« ouvrage historique » de Leibniz	274

LIVRE II

La Méthode historique de Leibniz.

CHAPITRE I. — La conception de l'histoire.....	337
CHAPITRE II. — Les matériaux et les sciences auxiliaires de l'histoire.....	384
CHAPITRE III. — La critique historique.....	465
CHAPITRE IV. — Les faits historiques.....	547
CHAPITRE V. — La construction et l'exposition historiques.....	604
CHAPITRE VI. — La philosophie de l'histoire.....	666
CONCLUSION.....	743
INDEX ALPHABÉTIQUE.....	747
ERRATA.....	789
TABLE DES MATIÈRES.....	797

RENNES

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON

B96
1291

Daville

Myths

Un. v. 1828

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

3944.

